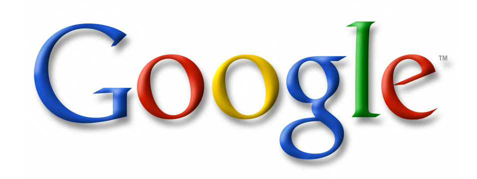
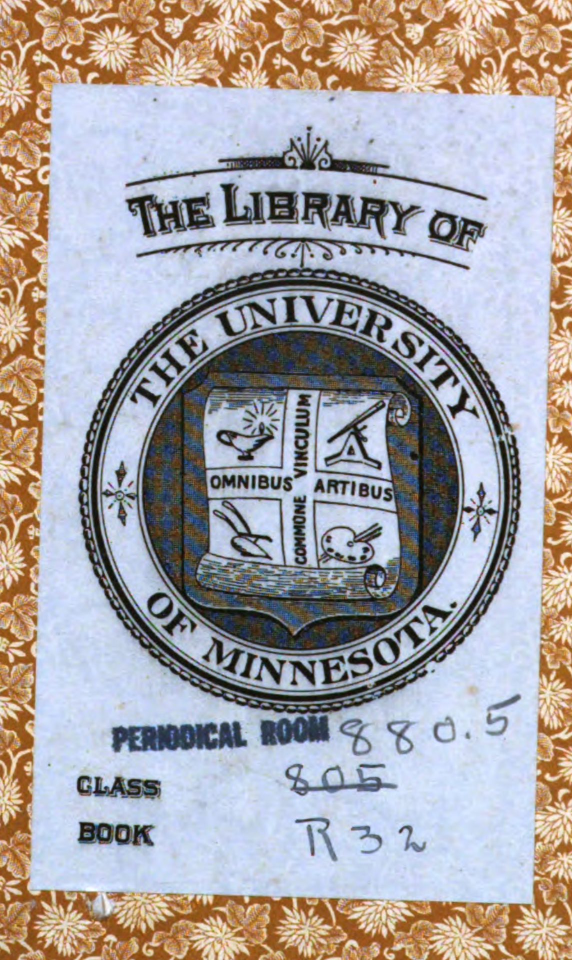





THE LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF MINNESOTA.
OMNIBUS
ARTIBUS
COMMONE
VINCULUM





REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

A. KREBS & J. MAROUZEAU

DIRECTEURS de la *Revue des Revues*

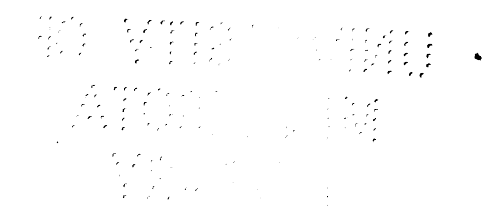
ANNÉE ET TOME XXXV

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1911



VIRGILE, ÉNÉIDE 8,65[1].

I

Énée a pénétré dans l'embouchure du Tibre et débarqué sur la rive gauche, le territoire des *Laurentes*. Il a envoyé des ambassadeurs au roi du pays, Latinus, qui les a reçus dans le palais de ses ancêtres, *Laurentis regia Pici* (7, 171). Malgré les désirs pacifiques de Latinus, des bruits de guerre éclatent ; tourmenté de ces nouvelles, Énée cède à la fatigue et s'endort en plein air sur la rive du fleuve. Pendant son sommeil, il reçoit la visite du dieu de l'endroit (*deus ipse loci*, 8, 31), qui lui apparaît en songe et calme ses inquiétudes en lui promettant la victoire. Le dieu de l'endroit, c'est le dieu du Tibre, *Tiberinus*. Il conseille à Énée de se concilier Junon par des prières et des vœux ; envers moi, ajoute-t-il, tu t'acquitteras une fois vainqueur, et il se nomme :

> Mihi uictor honorem
> Persolues. Ego sum, pleno quem flumine cernis
> Stringentem ripas et pinguia culta secantem,
> Caeruleus Thybris, caelo gratissimus amnis.
> 65. *Hic mihi magna*[2] *domus celsis*[3] *caput urbibus exit.*

Là-dessus, le dieu-fleuve disparaît dans les flots. Énée s'éveille ; et, les yeux fixés sur le soleil qui se lève, il puise solennellement l'eau du fleuve et l'élève dans le creux de ses mains, en invoquant les « nymphes Laurentines », c'est-à-dire, semble-t-il, les sources du pays, et le fleuve lui-même :

> 71. Nymphae, Laurentes nymphae, genus amnibus unde est,
> Tuque o Thybri tuo genitor cum flumine sancto.

De quelque pays qu'arrive le fleuve bienveillant, il promet de l'honorer toujours comme le roi des cours d'eau d'Occident :

---

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 23 décembre 1910.

2. *Magna* est la leçon de MR et de Servius. Sans valeur est la variante *certa* de Pγ ; c'est une réminiscence de 8, 39, *Hic tibi certa domus*.

3. *Caesis* M, variante sans intérêt.

Quo te cumque lacus miserantem incommoda nostra
75. *Fonte tenet* (variante *tenent*), *quocumque solo pulcherrimus exis*,
Semper honore meo, semper celebrabere donis
Corniger hesperidum fluuius regnator aquarum.

Telles sont les données qu'offre le texte pour déterminer le sens du vers 65. Il a toujours paru difficile.

Au point de vue du mot à mot, il comporte deux interprétations selon qu'il y aura un *est* sous-entendu ou qu'il n'y en aura pas. Mot à mot avec *est* sous-entendu : [*est*] *mihi domus magna hic*, *caput* [*autem*] *exit urbibus celsis; urbibus* est à l'ablatif ; *caput* signifie « source » et fait antithèse à *hic*, qui marque le lieu de l'embouchure; *exit* a son sens naturel de découler ou sourdre, comme *exis* au vers 75. Mot à mot sans *est* sous-entendu : *hic exit* (c'est-à-dire *exibit*, *euadet*, *fiet*) *mihi domus magna*, [*quae domus erit*] *caput urbibus celsis*. Ou plutôt, ce qui aurait l'avantage de mettre en symétrie les deux datifs *mihi* et *urbibus*, et qui pour le fond reviendrait au même : *hic* [*fiet*] *mihi domus magna*, *fiet* [*autem*] *urbibus celsis caput*. Dans l'interprétation sans *est* sous-entendu, *exit* prend un sens doublement forcé, le verbe *exire* étant mis pour *fieri* et le présent mis pour le futur, de sorte qu'il pourra se poser pour la leçon *exit* une question d'authenticité ; *caput* signifie « capitale » ; *urbibus* est au datif. Si on ne considère que la langue, le mot à mot sans *est* sous-entendu est évidemment l'*interpretatio difficilior*, à cause de la violence qu'il faut exercer sur le mot *exit*. Or la difficulté est parfois une recommandation, comme il arrive, en critique, pour une *lectio difficilior*.

On pourrait essayer de juger sur la langue seule, si le vers 8,65 constituait un fragment isolé, comme un vers d'Ennius cité par un grammairien. On s'ingénierait alors à deviner s'il s'agit ou non d'un fleuve, quel est le fleuve, quelle région de son cours est désignée par *hic*.... Rien de tel ici, puisque le vers est encadré et situé, et que nous savons que la scène a lieu vers l'embouchure du Tibre. Il convient donc de raisonner d'après les idées plutôt que d'après les mots, dût l'inexplicable *exit* tomber en suspicion.

II

Le vers 8,65 a beaucoup gêné les anciens, comme on le voit par les deux rédactions du commentaire dit de Servius.

La rédaction moins étendue adopte l'interprétation facile, avec *est* sous-entendu. Elle traduit *hic* par *circa exitum suum*, ce qui

suppose antithèse avec *caput* signifiant source. D'autre part elle traduit *urbibus* comme un ablatif : *de Tuscia*. Ici se trahit la faiblesse de la thèse ; quand le poète parle villes, pourquoi le commentateur parle-t-il contrée ? Il escamote ainsi une difficulté grammaticale ; une source de fleuve, en effet, peut bien *exire* d'une contrée ou *exire* d'une ville unique, mais non pas *exire urbibus*. En même temps il escamote une difficulté de fond, qui est que le haut Tibre n'arrose aucune ville, sauf *Tifernum Tiberinum*[1]. Et la nomenclature des *celsae urbes*, vainement attendue par le lecteur, n'est pas simplement absente. Elle est remplacée par deux lignes de verbiage : *de Tuscia, quam illis multum constat floruisse temporibus ; nam et lucumones reges habebat et maximam Italiae superauerat partem*. Le commentateur s'est par là dissimulé son malaise.

Domus devait tourmenter sa conscience encore plus, car il n'en dit rien. Pourtant *hic mihi magna domus* [*est*], dit par un dieu, ne peut signifier que « j'ai ici un grand sanctuaire ». Quel sanctuaire, déjà bâti quand Énée débarque ? Sur l'invitation du dieu, ses yeux ont parcouru une plaine de *pinguia culta ;* ils n'ont pas vu un grand édifice couper l'horizon. Énée réveillé va faire ses dévotions sur l'herbe ; il ne songe pas à s'enquérir du temple, dont le dieu lui aurait parlé bien inutilement.

La *magna domus* est-elle donc autre chose qu'un temple ? Voilà certes qui eût mérité un commentaire. Est-ce un vague séjour du « dieu de l'endroit » ? le pays, le paysage, les environs ? tous les fleuves, en ce cas, auraient une *magna domus*, et le dieu aurait parlé pour ne rien dire. Si d'ailleurs sa *domus* est un morceau d'Italie, pourquoi donc est-ce son bassin inférieur seulement ? *Domus* est-il un palais souterrain ? celui où Aristée visite sa mère est à la source du Pénée (Georg. 4,319), non à l'embouchure.

Silencieux sur le nécessaire, le commentateur se rattrape sur le superflu. Au lieu d'expliquer *exit* construit avec un ablatif pluriel, il rapproche malencontreusement cet *exit* de l'*exis* du vers 75, qui est si clair et qui exprime si bien le jaillissement de la source, comme *lacus* au vers 74 vient de peindre la nappe souterraine. Énée, dit-il, se souvient du vers 65 : *ideo autem haec dixit Aeneas quia audierat Hic... exit*. Autant prétendre qu'Énée donne au dieu une leçon de langue et lui propose un corrigé. Et

---

1. Noter que *Tifernum*, qui rappelle *Tiberis*, est le nom de deux villes situées sur le Métaure et sur le Tifernus, qui portent leurs eaux à l'Adriatique. — Pérouse domine de haut la vallée du Tibre, et est loin de la source.



en vérité le commentateur ne comprend pas ce qu'il explique. Car, si Énée avait entendu le dieu lui vanter les *celsae urbes* de sa source, c'est aux *celsae urbes* qu'il serait convenable qu'il fît allusion. Or, sur la source, il paraît tout ignorer (*quo te cumque... fonte*, puis *quocumque solo*). La comparaison du vers 75, avec son *exis* « tu sourds » suffit à condamner, à cause de *exit* « sourd », l'explication servienne du vers 65.

Le commentateur connaît une autre explication, qu'il cite sans l'accepter : *alii Romam dicunt Tiberini esse domicilium*. Ceci suppose l'autre mot à mot, sans *est* sous-entendu. Le sens est moins déraisonnable, mais il n'est pas plus possible de l'accueillir.

Une prédiction de la future Rome eût été à sa place après le vers 39, quand le dieu assure Énée qu'il a bien atteint les rivages prédestinés, ou après le vers 47, qui prophétise la fondation d'Albe. Elle n'a que faire à la fin du discours du dieu. Et si là on attend quelque chose, c'est tout autre chose; ayant dit *mihi uictor honorem Persolues*, le dieu ne peut que définir l'*honor* par lui requis d'Énée victorieux. Cet *honor* n'a rien à démêler avec Rome, car Énée ne verra ni Rome, ni même Albe sa métropole.

Domus continue d'être inexplicable. Certes, au figuré, on concevrait que Rome fût dite la *domus* de Jupiter Capitolin. Cela serait moins acceptable si la *domus* était dite *magna*. Moins acceptable encore, si à Jupiter on substituait le dieu Tibre. Mais passe pour Rome désignée par son nom; la disconvenance atteindra son comble, si Rome est simplement définie comme capitale, *celsis caput urbibus*.

Hic enfin ne peut viser l'emplacement de Rome, même par à peu près. Non que le nombre de kilomètres soit bien grand, mais parce que le dieu vient justement de distinguer. Il a parlé de la ville d'Evandre, *Pallanteum*, bâtie sur le Palatin. Il a promis à Énée de l'y conduire. Donc, pour lui et pour son interlocuteur, le point d'arrivée ne se confond pas avec le point de départ.

L'utilité de l'interprétation que le commentateur rejette, c'est de nous montrer l'embarras des anciens. Il se manifeste encore mieux si on passe à la rédaction plus développée du commentaire. Ici l'interprétation avec *est* sous-entendu revient, mais sous une forme particulièrement naïve : *quamuis enim alibi ortus, hunc tamen locum inloco* (lire *incolo*). Ensuite, l'interprétation sans *est* sous-entendu, qui prétend que la *magna domus* est Rome. Puis une variante de la première explication et une variante de la seconde. Si on ne sous-entend pas *est*, la *magna domus* n'est pas Rome, encore inexistante, c'est tout le pays, que le dieu a marqué à l'avance comme son habitacle prédestiné à la gloire,

ut ostendat sibi eam domum electam quae ad tantam gloriam peruentura sit. Si on sous-entend *est*, *domus* prend un sens encore plus inattendu : de même que le chez-soi est un refuge, où l'on se repose après avoir été en course, ainsi le Tibre, qui a couru beaucoup, finit par se réfugier... dans la mer. L'invention d'une pareille ineptie n'est intelligible que parce que les anciens n'étaient pas parvenus à asseoir leur pensée.

III

Leur perplexité m'excusera si je grossis le nombre des hypothèses. Laissant provisoirement de côté les deux difficultés relatives au verbe *exit* (elles semblent en effet n'intéresser que la pureté du langage), je m'attache d'abord au fond des choses. Je vais essayer de déterminer quel sens sort du texte, si on presse consciencieusement toutes les idées.

Posons en principe, ce que les commentateurs antiques semblent n'avoir pas aperçu, que le vers en litige fait logiquement suite à *mihi uictor honorem Persolues*. Le vers doit définir le devoir de reconnaissance imposé au *pius Aeneas* pour le temps de sa victoire. Il ne peut pas y être question de Rome, puisque Rome ne sera pas connue d'Énée. Un présent comme *est* n'y peut être sous-entendu, puisqu'il s'agit de l'avenir. Rapprochée de *honorem persolues*, l'expression *magna domus* ne peut s'entendre que d'un grand temple, dont Énée devra exécuter la construction. N'étant pas à Rome et étant *hic*, le temple devra être érigé dans la région où l'apparition a lieu. Qualifié de *celsis caput urbibus*, il devra avoir le caractère d'un centre fédéral ; tel, par exemple, le temple de Mycale pour la confédération ionienne. Tout cela, à mon sens, est dit dans le texte, à la condition qu'on sache le lire.

Ce qui a été dit sur le commentaire servien permet d'ajouter une détermination de plus. Puisque les commentateurs anciens n'ont rien su d'un temple du Tibre construit par Énée, ce qui les aurait dispensés de chercher midi à quatorze heures, c'est que Virgile avait puisé dans une source peu connue, pour eux inaccessible. De sorte que si, comme il convient, nous essayons d'identifier le temple visé par le poète, il ne faut pas souhaiter de nous trop rencontrer avec les traditions qui courent partout ; au lieu d'être des confirmations, de telles rencontres seraient des présomptions d'erreur. Le paradoxe de la *lectio difficilior* et de

l'*interpretatio difficilior* se présente ici sous une troisième forme. Faute d'avoir démêlé cela d'abord, je me suis trompé dans une première tentative.

IV

J'arrive à l'identification du temple. C'est ici que l'hypothèse commence.

Un point, au premier abord, semblait éclairer ce problème ; c'est l'expression *celsis caput urbibus*, c'est-à-dire : un centre fédéral. J'ai pensé, je ne pouvais pas ne pas penser d'abord, à la ville sainte des *Laurentes*, Lavinium. Ville d'ailleurs fondée par Énée, de sorte qu'il aurait été naturel que tel temple y fût donné comme construit par lui. Lavinium était ville fédérale des peuples latins, car ils y possédaient en commun (κοινὸν τῶν Λατίνων) un temple de Vénus, où le service du culte était assuré par des ministres envoyés d'Ardée (Strabon 5,5 p. 232).

A Lavinium, Énée avait déposé les *sacra* et les *patrii penates* (Enéide 2,717) qu'Anchise avait emportés de Troie dans ses mains pures de sang, et qui dans la suite, deux fois transférés à Albe, revinrent miraculeusement reprendre leur place accoutumée (Denys, Antiq. Rom. 1,67 ; Valère Maxime 1,8,7). Or, il ne semble guère douteux que les *sacra* et *penates* de Lavinium ne soient identiques avec les mystérieux *principia populi Romani Quiritium nominisque Latini* qui étaient, *apud Laurentis*, l'objet d'un culte manifestement fédéral. Ces *principia* sont connus par la célèbre inscription que fit graver à Pompéi, au temps de Claude, le prêtre à tout faire du « peuple laurentin », Turranius Proculus Gellianus (Corpus X 797) :

PRAEF. FABR. $\overline{\text{II}}$ PRAIF. CURATORVM. ALℲEI
TIBERIS. PRAIF. PRO. PR. I. D IN. VRBE. LAℲINIO
5 PATER. PATRATVS. POPVLI LAVRENTIS. FOEDERIS.
EX. LIBRIS. SIBVLLINIS. PERCVTIENDI. CVM. P. R
SACRORVM[1] PRINCIPIORVM. P. R. QVIRIT. NOMINIS ·
QVE LATINI. QVAI. APVD LAVRENTIS. COLVNTVR. FLAM
DIALIS. FLAM. MARTIAL. SALIVS. PRAISVL. AVGVR. PONT.
10 PRAIF COHORT. GAITVL. TR. MIL. LEG. $\overline{\text{X}}$

1. Erreur évidente du graveur. Lire : SAC. SACRORVM, ou plus simplement SAC. (= *sacerdos*).

Si le culte des *principia* et celui de Vénus avaient à Lavinium un caractère fédéral, il était concevable qu'un temple fédéral du Tibre existât dans la même ville.

Un détail, d'ailleurs, avait frappé mon attention dans l'inscription de Turranius. Si dans son cursus honorum on défalque les qualifications manifestement profanes placées en tête et en queue, *praefectus fabrum bis* d'une part, d'autre part *praefectus cohortis Gaetulorum* et *tribunus militum legionis decimae*, il reste un bloc de qualifications dont la plupart (les dernières) sont manifestement religieuses: *pater patratus... sacrorum* (ou plutôt *sacerdos*) *principiorum...*, *flamen Dialis*, *flamen Martialis*, *salius praesul*, *augur*, *pontifex*. Religieuse pouvait être aussi la qualité de *praefectus pro praetore iure dicundo in urbe Lauinio;* la délégation donnée à Turranius émane non du *praetor iure dicundo* lui-même (puisqu'il n'y a pas *praefectus praetoris*), mais des pouvoirs publics locaux (cf. par exemple Corpus IX 4622, X 858 et 1205) ; admissible quelle que soit la nature du service à faire, cette investiture plus solennelle semble s'imposer s'il s'agit d'une besogne sacrée. Le délégué Turranius doit opérer non *apud Laurentis*, non tout bonnement *Lauinii* (cf. IX 5840 PR.I.D.AVX, c'est-à-dire *Auximi*, ou plutôt *Auximo* d'après 5839), mais *in urbe Lauinio*, tournure exceptionnellement solennelle et qui, dans une inscription où tous les mots ont l'air d'avoir été pesés, semble accentuer le caractère urbain de la fonction. Ces minuties cadreraient bien avec l'idée d'une délégation religieuse. Or, cette idée acceptée, il serait naturel de considérer aussi comme religieuse la délégation mentionnée la première, *praefectus curatorum aluei Tiberis*. Turranius, dans le temple du Tibre construit par Énée à Lavinium, serait chargé des prières et expiations nécessitées par les travaux des ingénieurs du fleuve.

Telles sont les considérations qui, pendant quelques jours, m'ont fait croire qu'en écrivant le vers 8,65 Virgile pensait à la ville de Lavinium. Après mûre réflexion, j'ai rejeté cette supposition pour des raisons diverses.

D'abord, pour la raison paradoxale qui a été indiquée. Lavinium, comme ville sainte, était trop connu des érudits romains pour qu'une allusion s'y rapportant pût être méconnue. La vraie explication du vers de Virgile aurait été donnée dès l'origine, et nous la trouverions répétée dans les deux rédactions du commentaire servien.

En second lieu, parce que *caput* est dit dans Virgile du temple lui-même, non pas de la ville. Si la confédération latine avait à Lavinium trois sanctuaires au moins, celui où étaient déposés

les pénates, celui de Vénus, et enfin le temple supposé du Tibre, c'est la ville dans son ensemble qui devait être qualifiée de centre fédéral. Et même, si l'on y regarde bien, le seul fait que *caput* soit en équivalence avec *magna domus* semble écarter l'idée que le temple soit enfermé dans une ville quelconque, y fût-il le seul sanctuaire. On doit se représenter plutôt un temple isolé dans la campagne. Tel un temple fédéral des Latins situé près d'Ardée et dédié à Vénus (Strabon 5,5 p. 232 : ἔστι δὲ καὶ ταύτης πλησίον Ἀφροδίσιον, ὅπου πανηγυρίζουσι Λατῖνοι).

En troisième lieu, parce qu'*a priori* Lavinium (Prattica) est trop loin du Tibre ; la plus courte distance à vol d'oiseau excède quinze kilomètres. Il serait peu naturel qu'on eût placé le culte d'un fleuve à une telle distance de ses bords.

En quatrième lieu enfin, parce que ce même éloignement de Lavinium rendrait inintelligible le *hic* de Virgile. De l'embouchure ancienne, près de laquelle a lieu l'apparition divine, à Lavinium, la distance à vol d'oiseau atteint dix-neuf kilomètres ; c'est presque la distance du même point au centre de Rome (23 kilomètres). Pour faire entrer Lavinium dans l'étendue de pays que *hic* peut viser, il faudrait que cet adverbe reçût une acception politique ; non pas « en ce lieu », ce qui est le sens normal de *hic*, mais « en cet État, sur ce territoire du *senatus populusque Laurens* ». Traduire *hic* ainsi, ce serait violenter la langue [1].

Il faut donc renoncer à placer le temple du Tibre dans Lavinium. Et une partie des objections faites montrent qu'il ne faut pas songer davantage à l'énigmatique *Laurentum*, ni à une ville quelconque des *Laurentes* s'ils en ont eu d'autres. Encore moins à Lanuvium par exemple, ou à la ville rutule d'Ardée.

V

L'élimination faite n'est pas inutile. Elle permet de traduire le vers de Virgile en lui-même, sans se laisser égarer par aucune suggestion extérieure.

Or, s'il reste convenu qu'on ajourne la question de langue relative à *exit*, le vers pris en soi est très clair : Ici j'aurai un grand

1. Il n'y a pas à comparer le *hic* de 8,39 (*Hic tibi certa domus, certi (ne absiste) penates*). Ce *hic* signifie : sur ce sol où te voici débarqué. Il oppose le Latium aux autres terres où Énée pourrait aller chercher un foyer s'il reprenait la mer.

temple.... *Ici*, c'est-à-dire au lieu où je te parle, au bord du fleuve, rive gauche, et tout près de l'embouchure. Le point où s'élèvera le temple futur, c'est un point que le dieu avait adopté par avance, puisque le poète l'appelle *deus ipse loci*. C'est aussi le point où le pieux Énée va faire ses dévotions, devançant ainsi la consécration future. Toute l'apparition a été inventée par Virgile pour illustrer dans son sol même le temple qu'il a en vue.

Ce temple n'a rien d'imaginaire. Il existait encore deux siècles après Virgile, car la *cella* en fut alors restaurée par Lucilius Gamala. Corpus XIV 376, l. 16-17 : *cellam patri Tiberino restituit*. Le temple appartenait alors à la colonie romaine d'Ostie, et Gamala s'en était occupé en qualité de *curator pecuniae publicae exigendae et attribuendae in comitiis factus*. Géographiquement, aucune difficulté ; Ostie, en effet, a été créée sur la partie du sol laurentin qui avoisine l'embouchure.

Ostie passe pour une création du roi Ancus Marcius. Virgile se représente donc le temple du Tibre comme très antérieur à la ville qui l'entoure, comme remontant même aux temps mythiques. En même temps il se le représente (et ceci est, je crois, une donnée neuve) comme ayant eu un caractère fédéral, *celsis caput urbibus*. Le caractère fédéral, d'ailleurs, s'impose logiquement ; un temple placé hors de toute ville ne peut appartenir à aucune ville.

Maintenant seulement nous pouvons bien comprendre à quelle intention est dit *celsis*. Il ne s'agit pas de villes altières, sujettes pourtant d'une capitale plus altière encore. Les villes altières, ici, ou plus simplement peut-être les villes qui, de l'embouchure, apparaissent juchées sur des hauteurs, acceptent la suprématie d'un sanctuaire isolé sur la rive déserte. Le temple est supposé vaste (*magna domus*) ; il l'était donc au temps du poète.

Virgile suit-il ici quelque érudit originaire d'Ostie même ? Il se pourrait. En tout cas, son témoignage a chance d'être assez véridique. Car, s'il est aisé de vieillir arbitrairement un édifice et de lui attribuer un fondateur de fantaisie, il est moins naturel de le donner en l'air pour un centre fédéral. Le vers 8,65 doit donc devenir un document pour les historiens des origines latines.

Le caractère fédéral du temple a pu lui être enlevé dès la fondation de la colonie romaine. Les *sacra* n'ont pas nécessairement été tranférés dès lors du *populus Laurens* au *populus Romanus* ; comparer le cas des Ardéates qui officiaient pour Vénus à Lavinium. Il y a place pour bien des événements entre Ancus Marcius et Lucilius Gamala.

VI

Je rappelle que le vers de Virgile finit par un mot de sens forcé. Si forcé, on le voit maintenant que la pensée a été élucidée, qu'une correction paraît indispensable. Ce qui, soit dit en passant, supprime le retour du même verbe à dix vers de distance (65 et 75), si mal à propos relevé par Servius.

Le vers serait très clair si *exit* y était remplacé par *esto* : « J'entends qu'en ce pays s'élève pour moi un vaste temple, j'entends qu'il soit centre pour les villes altières. » Mais ce n'est pas d'un *esto* qu'*exit* peut être la corruption. Il faut donc substituer à *exit* une leçon qui vaille à peu près *esto*, et qui en même temps soit telle qu'*exit* ait pu en sortir.

Je propose le futur indicatif *escit* « sera »[1]. C'est un archaïsme rarissime, donc un achoppement pour les copistes. *Exit*, pour l'oreille, en est la métathèse. On objectera que le dieu doit ordonner et non prédire ; que l'indicatif, par conséquent, convient mal. Mais *celsis caput urbibus* fait allusion à un avenir qui ne sera pas l'œuvre personnelle d'Énée et qu'il ne verra même pas. Il faut décidément opter pour la construction coordinative (*escit mihi domus*, *escit urbibus caput*) et non pour la construction appositive. La faute doit être extrêmement ancienne, sans quoi Servius, semble-t-il, nous eût conservé quelque écho de l'ancienne leçon.

Escit figurait dans les Douze Tables. Ennius en a tout au moins employé un composé, *superescit*. Lucrèce, qui probablement l'emprunte à Ennius, s'en sert une fois (1,619) :

> Ergo rerum inter summam minimamque quid *escit?*
> Nil *erit* ut distet.

Virgile, lui aussi, aura pris son *escit* dans Ennius. Plus circonspect que Lucrèce, il se garde bien de dire *escit* en son propre nom. Le mot à faire accepter est placé par lui dans une bouche sacrée, qui prophétise la préhistoire religieuse. Il a compté que le lecteur supporterait mieux l'archaïsme, là où *antiquus fit animus*.

Louis HAVET.

---

1. Futur, au moins selon les grammairiens, et par suite selon les poètes classiques. Au point de vue de Virgile, peu importe que le *escit* des Douze Table semble s'expliquer mieux comme un présent (Bréal, *Journal des savants*, 1902 p. 604-605).



LE TITRE D'« APELLÔN »
DANS JEAN DE NIKIOU

Parmi les obscurités de toute nature dont fourmillent les chapitres CVII et CVIII de la chronique de Jean de Nikiou (si précieux, puisqu'ils sont notre source unique pour l'histoire de l'expédition de Nicétas en Égypte), une des plus fâcheuses est celle qui environne encore le titre d'*apellôn*, attribué par l'auteur à certains fonctionnaires urbains, d'Alexandrie, de Memphis et d'Athribis.

Il est inutile d'insister sur le peu de vraisemblance des hypothèses (ἐμβάλλων, copte *p̣hellô*) proposées autrefois par Zotenberg[1], hypothèses que leur auteur présentait d'ailleurs sous toutes réserves, et qu'il semble avoir abandonnées depuis, car il ne les a pas répétées dans son édition complète de la chronique. En l'absence de toute autre interprétation formulée, je risquerai une nouvelle conjecture, qui est en tout cas conforme à ce que nous connaissons de l'administration byzantine, et qui, je le crois, ne rencontre pas d'impossibilité du côté philologique.

Il résulte du contexte, ainsi que le remarque ailleurs l'éditeur[2], que l'*apellôn* est le « commandant militaire d'une province ». Par *province*, il faut entendre plutôt *canton*, le territoire d'une πόλις: l'*apellôn* d'Athribis, par exemple, est le gouverneur militaire de cette ville. Le chef d'une garnison urbaine, aux VIe et VIIe siècles, porte dans les documents grecs le nom de *tribun*[3]. C'est donc probablement de ce mot qu'il faut partir pour trouver l'étymologie cherchée.

L'original grec de la chronique nous est parvenu en version éthiopienne après avoir passé par une traduction arabe. La forme

---

1. H. Zotenberg, *Mémoire sur la chronique byzantine de Jean, évêque de Nikiou* (Extrait du Journal Asiatique), p. 207, note 3.
2. H. Zotenberg, éd. et trad. de la Chronique, note au chap. CVII, p. 542 (Notices et extraits des mss., t. 24).
3. Édit XIII de Justinien, I, 7 et *passim*; cf. Papyrus byz. du Musée du Caire, nos 67040, l. 2; 67054, II, 1, etc...

apellôn s'écrirait en arabe ابللون ou ابلّون (*abelloun* ou *abeloun*), tandis que la transcription régulière de τριβοῦνος serait اتريبون (atriboun). Mais d'abord la confusion du ρ et du λ est chose courante dans le grec byzantin[1]; certains exemplaires de l'ouvrage ont donc pu présenter l'orthographe vicieuse τλιβοῦνος, qui donnera en arabe اتلبون (*atlboun*). En outre, les manuscrits arabes très anciens (les papyrus par exemple) omettent les points diacritiques, que les copistes postérieurs rétablissent au hasard dans les mots qu'ils ne connaissent pas : اتلبون devient ainsi, sans difficulté, ابلبون (*abel. oun*). On voit que cette dérivation ne soulève qu'une seule objection réelle : qu'est devenu le ب de la dernière syllabe ? Il a pu simplement disparaître, absorbé par la boucle du و ; ou plutôt, pointé à tort en ـنـ, et prolongé trop haut par mégarde, se changer en un second ـلـ[2]. C'est là une longue série de suppositions : mais elles n'ont rien d'arbitraire. Tous les mots étrangers, en passant dans la langue arabe, ont subi des déformations analogues.

Il reste pourtant une difficulté : mais toute autre théorie sur l'*apellôn* s'y heurtera de même. Jean de Nikiou nous fait connaître trois de ces officiers : celui de Memphis, celui d'Athribis, et celui d'Alexandrie. Les deux premiers se conçoivent facilement, si l'on traduit par *tribun*. Mais qu'est-ce que le *tribun* d'Alexandrie? Ce n'est pas le duc d'Égypte puisque précisément on lui promet de le faire duc s'il seconde une rébellion. D'ailleurs le duc et Augustal est nommé dans le même chapitre, et il est encore question de lui après la mort de l'*apellôn*. Il faut donc admettre que la capitale du diocèse était administrée comme les πόλεις provinciales ordinaires : au-dessous du duc, chef suprême des troupes dans les deux éparchies d'Égypte, il existait dans la ville un commandant spécial de la garnison, qui se nommait *tribun* là comme ailleurs.

On s'étonnera peut-être que Jean de Nikiou, qui parle assez souvent des tribuns (sous le nom de *préfets*), ne leur donne leur titre officiel que dans les chapitres CVII et CVIII. Mais ces deux chapitres, consacrés à l'aventure de Nicétas, constituent de toute

---

1. Cf. par exemple Ἀθλίβις pour Ἀθρίβις (lexique d'Étienne de Byzance).

2. Cette erreur n'est pas sans exemple. Ainsi le mot أرخول (plur. أراخلة) qu'on relève dans le *Supplément* de Dozy, provient évidemment d'un manuscrit fautif, et doit se corriger en أرخون (= ἄρχων), plur. أراخنة. Cette forme correcte se trouve dans Abou Saleh l'Arménien (éd. Evetts, fol. 10ª). — Enfin il y aurait peut-être lieu de tenir compte aussi des erreurs possibles dues à la transcription en éthiopien.

évidence un épisode étranger au reste de l'ouvrage, et qu'on a peut-être, pour l'introduire, emprunté tel quel à une chronique plus ancienne[1]. Ils sont isolés entre deux lacunes, qui interrompent complètement le fil du récit; et le chapitre CVIII se termine par ces paroles qui annoncent ordinairement la fin d'un livre, et font ici un singulier effet : « Dieu seul sait qui il élève. Gloire à Dieu éternellement ! » Mais la question des sources de la Chronique mériterait une étude minutieuse; il suffit d'indiquer que cette dernière objection n'a sans doute pas l'importance qu'on pourrait à première vue lui prêter.

Jean MASPERO.

1. Qu'il ait existé, avant Jean de Nikiou, des chroniques locales d'Égypte dont celui-ci s'est servi, c'est ce qui n'est guère douteux. Ainsi, après avoir mentionné la campagne du duc Aristomaque contre les Maures, sous Maurice, il ajoute : « Les chroniqueurs ont parlé de sa victoire. » Or les chroniqueurs byzantins ignorent jusqu'au nom d'Aristomaque (Jean de Nikiou, c. XCV, p. 524).

LUCILIUS, III, *ITER SICULUM* (MARX)

99-109. J'ai essayé de montrer précédemment que le vers 98 devait être placé dans la bouche de Scipion Émilien et qu'il avait fait partie d'une sorte de préambule, où ce personnage traçait, pour Lucilius, son ami, le plan d'un voyage en Sicile[1]. Cette interprétation se heurte à des difficultés d'ordre chronologique. Le livre III des Satires semble bien avoir été composé entre les années 120 et 116, une dizaine d'années après la mort de Scipion (129). Admettons cependant que l'entretien rapporté dans les vers 98-109 fût antérieur de plusieurs années au moment où le poète se mit en route ; il resterait encore, comme M. Cichorius m'a fait l'honneur de me l'écrire, un autre problème à résoudre : l'itinéraire indiqué par les vers 99-100 et surtout par les vers 107-109 correspond au tracé de la Via Popilia, livrée à la circulation en l'an 132[2]. Il faudrait donc supposer que l'entretien avec Scipion a eu lieu entre les années 132 et 129, et que dans cet intervalle Scipion eut l'occasion de parcourir lui-même la Via Popilia avant de la décrire à son ami. On pourrait répondre d'abord que, sans être appuyée sur des preuves certaines, cette hypothèse n'a rien d'impossible ; mais en outre il ne me paraît pas prouvé que les vers 99-100 et 107-109 s'appliquent à la Via Popilia et, pour des raisons que je vais exposer, ils peuvent même conduire à une conclusion toute contraire.

1° Vers 109.

praeterea omne iter est hoc labosum atque lutosum.

Quelle que soit ici la personne que le poète met en scène, comment admettre qu'il s'agisse d'une grande voie publique toute neuve ? Si c'est Scipion qui parle, elle était à peine inaugurée ; si c'est Lucilius lui-même, elle était en service depuis douze ou quinze ans au plus. Nous savons assez comment les Romains construisaient leurs routes ; là où la main des hommes ne les a

1. *Mélanges Chatelain* (1910), p. 75.
2. *C.I.L.*, I, 551 = X, 6950.

pas enfouies ou détruites, elles peuvent encore être utilisées après deux mille ans. La Via Popilia, sans doute empierrée solidement avec du gravier (*glarea*), comme la Via Appia elle-même [1], était percée à travers une région très montagneuse, où les pluies sont rares. Quelle apparence que Lucilius l'eût ainsi caractérisée? Horace [2] dit bien, dans des vers que les commentateurs auraient dû citer ici :

> Inde Rubos fessi peruenimus, utpote longum
> carpentes iter et *factum corruptius imbri ;*
> postera tempestas melior, *uia peior* ad usque
> Bari moenia piscosi.

Mais c'est justement qu'Horace, en route pour Brindes, avait quitté la Via Appia à Bénévent et à partir de Canouse il avait dû emprunter un chemin de mulets, passant par Rubi et Bari, rendu plus pénible encore par une pluie intempestive [3]. Dans le vers 109 Lucilius décrivait un chemin semblable, soit un chemin de traverse, soit un chemin antérieur à la Via Popilia, chemin municipal, si l'on veut, qu'elle devait remplacer et prolonger ; à moins encore que ce chemin glissant et boueux ne fût, comme on l'a pensé depuis longtemps [4], la partie de la Via Appia qui traversait les Marais Pontins, entre les Tres tabernae et Terracine ; R. de La Blanchère notamment a développé cette explication, en l'entourant d'observations topographiques et archéologiques qui lui donnent une force singulière [5]. Si elle est exacte, le vers 109 aurait appartenu, non au préambule, mais au récit que Lucilius faisait de son propre voyage et il n'aurait été séparé des vers 110-113 que par un faible intervalle. En tout état de cause c'est à la Via Popilia qu'il peut le moins convenir.

2° Vers 107-108.

> bis quina octogena uidebis
> commoda, tum [6] Capua quinquaginta atque CC.

Nous avons ici le seul renseignement positif qui nous per-

---

1. Tite Live XLI, 27, 5 ; Hülsen, *Appia via* dans Pauly et Wissowa, *Real Encyclopädie*, t. II, col. 239, 11-36.
2. *Sat.* I, 5, 90-91.
3. Desjardins, *Rev. de philol.*, 1878, p. 172.
4. Varges, éd. du livre III (1836); Van Heusde, *Studia critica in Lucilium* (1842), p. 168 ; Corpet, éd. (1845), p. 35, note.
5. De La Blanchère, *Terracine* (1884), p. 80. Cf. Hülsen, *Röm. Mittheil.* IV (1889), p. 83-84 et *Appia via*, col. 240, 16-45.
6. *tu* Lachmann ; *tunc* L. Müller ; *te* codd.

mette de déterminer l'itinéraire dont il s'agit ; il est clair que le point x, situé à 250 milles de Capoue [1], doit être cherché au Sud dans la direction de Reggio. M. Marx l'a fixé avec toute apparence de raison sur la côte, au bord du golfe de Vibo. Or il se trouve que le 250e mille ne coïncide avec aucune des stations de la Via Popilia ; les plus voisines, d'après le milliaire de Popilius, étaient, à cette époque, Consentia, à 43 milles plus au Nord, et Vibo Valentia, à 14 milles plus au Sud ; même les stations intermédiaires, indiquées par les itinéraires postérieurs, sont Temsa à 227 milles, et la rive du Tannus à 241 [2]. Le personnage qui trace l'itinéraire aurait singulièrement choisi son point de repère, s'il avait eu en vue la Via Popilia. Mais en outre, dans cette hypothèse, pourquoi aurait-il mis tant de soin à préciser les distances, quand celui auquel il s'adresse n'avait qu'à aller tout droit devant lui ? Il était sûr de trouver le long de sa route les milliaires que Popilius, d'après son propre témoignage, avait fait établir, et dont un, celui du Forum Popilii, est parvenu jusqu'à nous [3]. Fallait-il tant d'affaires pour jalonner en vers (99-100) une voie publique si exactement jalonnée sur le terrain par ordre du consul à l'usage de tous les voyageurs?

On peut conclure de là ou bien que la Via Popilia n'était pas encore achevée au moment où parlait le personnage de Lucilius, ou bien qu'il ne songeait pas à en faire mention. Mais alors c'est donc que Lucilius, pour s'arrêter dans ce lieu, inconnu de tous les Itinéraires, obéissait à des motifs personnels ; autrement, s'il voyageait par mer, son interlocuteur ne pouvait pas imaginer à l'avance, comme une chose ordinaire, qu'il y ferait escale ; et, s'il voyageait par terre, ce n'était pas sur cette côte solitaire qu'il devait s'embarquer pour la Sicile, mais bien, comme tout le monde, à Regium (321 milles), ou au moins au port de Vibo Valentia (264 milles). Nous sommes ainsi confirmés dans l'idée qu'il était attiré au 250e mille par des intérêts ou un rendez-vous. Que son voyage eût pour but principal d'aller visiter ses propriétés, c'est ce qu'on peut considérer comme démontré [4] : car il n'y a pas à s'étonner qu'il n'y eût jamais paru, même si elles lui appar-

---

1. En réalité ces vers devraient être classés parmi les *fragmenta incertorum librorum* ; mais tous les éditeurs depuis Dousa les rapportent au livre III et il est difficile de leur donner tort.

2. Mommsen *C.I.L.*, X, 1, p. 86. Aquae Angae et Annicia étaient situées sur un embranchement. Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 230.

3. *C.I.L.*, I, 551 = X, 6950 : « In ea uia ponteis omneis *miliarios tabelariosque* poseiuei. »

4. Voyez surtout les vers 105-106 ; Marx ad h. l. ; Cichorius, p. 22-29.

tenaient depuis plusieurs années ; on connaît assez les mœurs de cette époque et les plaintes qu'elles ont soulevées [1] ; un grand propriétaire foncier achetait et faisait valoir ses biens à distance par des intermédiaires, ce qui lui était facile surtout quand ils consistaient principalement en *pascua*. Seulement ici se pose cette question : si Lucilius possédait un domaine au 250e mille, quel besoin avait son interlocuteur de lui en désigner l'emplacement? Lucilius avait beau venir dans le Bruttium pour la première fois; on comprend mal qu'il fût obligé, pour savoir où se trouvait son bien, de se renseigner auprès d'un ami.

Si les vers 98-109 ont fait partie d'un *propempticon*, cette hypothèse n'exclut pas l'idée que l'ami de Lucilius, en lui donnant des conseils et des renseignements, eût encore une autre intention. On a jusqu'ici raisonné comme si l'ami était présent à Rome au moment du départ du poète. Mais il se pourrait qu'il en eût été éloigné. Horace, se rendant à Brindes, fait partie d'une véritable caravane, qui se renouvelle le long du chemin, avec des arrêts prévus chez certains personnages de la société romaine :

Hor., *Sat.*, I, 5, vers 27-33. A Anxur il est rejoint par Mécène, Cocceius et Fonteius Capito. Mécène lui avait donné rendez-vous en cet endroit : *huc venturus erat.*

Vers 37, 38.	A Formies, il couche chez Murena.
Vers 40.	A Sinuesse, rencontre de Plotius, de Varius et de Virgile.
Vers 50.	A Caudium, séjour dans la villa de Cocceius.
Vers 87, 89.	A Canouse, Varius se sépare de ses compagnons.

Il est donc fort possible que l'ami de Lucilius lui eût écrit pour lui fixer un rendez-vous ; se trouvant lui-même dans l'Italie méridionale, il l'inviterait à s'arrêter sous son toit et lui offrirait une hospitalité qui le dédommagerait des nuits passées dans de mauvaises auberges de campagne [2]. On comprendrait alors pourquoi les milles sont comptés avec tant de soin et pourquoi il était nécessaire de se livrer à un calcul comparable à celui du *mensor* (vers 99-100). Dans le camp la *gruma* servait surtout à déterminer l'intersection de la *via praetoria* et de la *via principalis* : de même Lucilius devait savoir non seulement à quel point il quitterait la grande route, mais à quelle distance il devait aller, après avoir bifurqué à droite ou à gauche. En un lieu, qui était

1. V. notamment Cic. *De orat.*, I, 58, 249.
2. Hor., *ibid.*, vers 2, 3-9. 45-46 ; 71-76 ; 79-85 ; 86-90 ; 91. Lucil., vers 128, 130-140.



peut-être les Nares Lucanae [1], il aurait eu un gîte assuré chez un hôte connu de lui ; en poussant jusqu'à 170 milles au delà, soit à 250 milles à partir de Capoue, il trouverait un autre ami, celui qui parle, prêt à le recevoir. On s'expliquerait ainsi pourquoi les stations de son itinéraire ne correspondent à aucune des localités importantes du parcours. De même Horace semble avoir évité le plus qu'il l'a pu de coucher dans les villes [2] ; près de Caudium notamment, il a passé la nuit chez Cocceius, *super Caudi cauponas* [3]. La suite des idées nous apparaît aussi plus nettement. Lucilius, en partant pour le Sud, avait deux raisons : 1° répondre à l'invitation ou à l'appel d'un ami qui lui avait donné rendez-vous [4] ; 2° (*praeterea*, vers 105) s'occuper de ses intérêts. Il y a bien des chances pour que de ces deux raisons la seconde fût la principale ; par délicatesse il l'aura fait passer après l'autre.

Mais qui était l'ami ? Si le voyage a été effectué avant 129, rien n'empêche que ce fût Scipion ; dans le cas contraire, un autre nom pourrait être proposé, celui de Sp. Mummius. On sait que ce personnage, frère et lieutenant du vainqueur de Corinthe, fit partie de la fameuse ambassade envoyée en Orient par le sénat pendant les années 140-138 ; une étroite amitié l'unissait à Scipion [5]. M. Cichorius s'est demandé si ses Épîtres en vers, écrites de Corinthe à ses amis en 146, n'auraient pas servi de modèles à Lucilius [6]. Je me demande à mon tour si nous n'aurions pas dans les vers 98-108 de Lucilius les débris d'une *epistula faceta*, qui lui aurait été adressée par Mummius après l'an 138, soit que Lucilius l'eût reproduite sous sa forme authentique, soit qu'il l'eût recomposée lui-même [7] ; Mummius vivait encore en 129 et il n'était même pas très âgé, puisqu'il était tout à fait le contemporain de Scipion [8], tué, cette année-là, à cinquante-six ans ; il a donc très bien pu prolonger sa carrière jusqu'en 120-116.

Lucilius s'embarqua à Pouzzoles ; mais il toucha la côte sur plusieurs points [9]. D'après ce qui précède, rien ne prouve qu'il

---

1. Marx ad v. 107.
2. Desjardins, *Rev. de philol.* l. c.
3. Hor., *ibid.*, vers 50, 51.
4. Noter *degrumabis* (100), *uidebis* (103, 107) et pour cet usage du futur dans les invitations comparer Catulle XIII, 1 ; Horace, *Carm.* IV, 12, 16 : *Epist.* I. 4, 15 ; 5, 4 ; Martial XI, 52 ; cet...
5. Cic. *de Rep.* I, 12, 18 : « Sp. Mummium, quem in primis diligebat (Scipio)... » Cf. *Lael.* 19, 69 ; 27, 101.
6. Cichorius, p. 67.
7. Cic. *l. c.*
8. Voyez surtout Cic. *Lael.* 27, 101.
9. V. la carte de Marx, t. II, p. 51.

eût changé d'avis à Capoue ; car il pouvait se rendre par mer au 250ᵉ mille et en avoir toujours eu l'intention, si, comme j'ai essayé de le prouver, il y était attendu.

*
* *

117 broccus *Noui † tlanus.*

Bovillanus Turnèbe. Cette conjecture spécieuse a été adoptée par la plupart des éditeurs ; cependant il n'est pas dit qu'on doive chercher ici autre chose qu'un nom d'homme. M. Marx a eu raison, je crois, d'y voir le nom de *Nouius*, maître ou père du bouffon ; mais, au lieu d'*Aeclanus*, qu'il conjecture ensuite, j'écrirais *nanus* ; ce mot serait à sa place dans le récit d'un combat burlesque ; on peut y voir une hyperbole plaisante, désignant un homme de petite taille, comme celui que dépeint Horace dans le passage correspondant (*Sat.*, I, 5, 68, 69) :

cui satis una
farris libra foret, gracili sic tamque pusillo.

Mais peut-être aussi était-il question d'un combat entre deux véritables nains ; ces sortes de spectacles guerriers, où on donnait un rôle aux *pumiliones*, peuvent fort bien, surtout à Capoue, centre fameux de la gladiature, remonter plus haut que l'époque impériale. Cf. Stace, *Silvae* I, 6, 57 ; V, 43, 8 ; Martial, I, 43, 10 ; XIV, 213 ; Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, 8ᵉ éd., II, p. 362.

*
* *

124 ad portam mille a porta est exinde Salernum.

Toutes les tentatives de correction, inspirées par le *sex inde* des mss. de Macrobe (I, 5, 6), peuvent être considérées comme infructueuses ; six milles, le long de la côte, en deçà de Salerne, nous conduisent nécessairement entre Vietri et Amalfi, sur un point où on n'a jamais signalé de ville romaine ; Marcina même (Strab. V, p. 251) ne devait pas s'élever en cet endroit. D'autre part, on ne peut supposer non plus que *ad portam — est* s'applique à Pouzzoles ; de ce que Chalcis, en Eubée, avait une porte ouvrant sur le port (*Fragm. hist. gr.*, II, p. 261, 2) il ne s'ensuit pas qu'il en fût

de même à Pouzzoles ; bien au contraire, M. Ch. Dubois, qui s'est livré à une exploration très scrupuleuse de cette ville antique, a constaté qu'elle n'avait jamais eu de murs, ni par conséquent de portes, et, à en juger par son plan, levé sur le terrain, elle ne mesurait pas un mille de large entre le port et le point où aboutissait la route de Capoue [1]. *A porta ad portam*, pour dire « d'une porte à une autre », serait d'une latinité douteuse et, si l'on ponctuait après *est*, il faudrait supposer que la phrase se continuait au vers suivant; car elle ne peut pas être complète ainsi. Donc, tout en retenant l'*exinde* des mss. d'Aulu-Gelle (I, 16, 2), il faut chercher autre chose. Le vers pourrait être amélioré sous cette forme :

ad portam mille a portu est exinde Salern*i*.

Si, à partir de Pouzzoles, Lucilius avait fait tout le trajet par mer, il ne dirait pas deux fois :

125 promontorium *remis* superamus Mineruae.
127 hinc media *remis* Palinurum peruenio nox.

Il a donc fait des excursions à terre, comme suffiraient d'ailleurs à l'attester les vers 128-143, qu'on rapporte avec vraisemblance à cette partie du voyage. Il a dû notamment, d'après les vers 125 et 127, débarquer au moins une fois entre le promontoire de Minerve (cap Campanella) et le cap Palinure (Spartivento). Il est naturel de penser qu'il aura voulu visiter Salerne ; à cette occasion il faisait observer qu'entre le port, où son embarcation l'avait déposé, et la porte de la ville il avait dû franchir un mille. Beaucoup de villes de la côte, surtout celles qui étaient bâties sur des hauteurs, étaient séparées de leur port par une distance assez considérable ; c'est encore le cas aujourd'hui, par exemple, pour Agrigente ; une distance d'un mille entre la « marina » et la ville haute de Salerne n'aurait rien d'extraordinaire. Le ms. de Leyde (**R**), qui est pour le passage d'Aulu-Gelle notre plus ancienne source, porte *saltnū* [2]; le premier copiste auquel remonte la faute avait donc bien sous les yeux *salerni* ; car il a reproduit exactement, dans les deux dernières syllabes, le nombre des jambages ; seulement il les a mal liés et il a ajouté un trait abréviatif de trop.

1. Dubois (Charles), *Pouzzoles antique*, (1907), p. 233 et plan à la fin du volume.
2. Ed. M. Hertz major.



*
* *

131 student hi ligna uidete (mss.).

si dent Bücheler. Quand Horace arrive au Pons Campanus, les *parochi* lui fournissent

quae debent ligna salemque (*Sat.* I, 5, 46).

Ce rapprochement a été fait à juste titre par Bücheler. Il y a bien une différence: Horace est venu avec Mécène et Cocceius, tous deux chargés d'une importante mission,

missi magnis de rebus uterque
Legati (28-29).

Dans ces conditions ils peuvent exiger de l'habitant, chez qui ils séjournent, le bois et le sel. Pour que Lucilius, lui aussi, jouît, à proprement parler, d'un droit, il aurait fallu qu'il eût rencontré en route un magistrat ou un *legatus*, qui l'eût associé à ses prérogatives. Mais il n'était pas râre que l'habitant, surtout s'il avait affaire à un voyageur de distinction, lui donnât de son plein gré le bois de chauffage, sans en exiger le prix : c'est ce qui ressort clairement de ce passage de Cicéron : « Scito non modo nos foenum, aut quod lege Iulia dari solet, non accipere, *sed ne ligna quidem* » (*Ad Attic.* V, 16, 3). Donc de ce côté la correction de Bücheler ne soulève point de difficultés. Mais la construction *uidete si dent* est suspecte; quoiqu'on rencontre assez ordinairement *si* après les verbes qui ont le sens de tenter, on peut se demander si *uidere* rentre dans cette catégorie. En réalité Bücheler avait été surtout mis en défiance par le sigmatisme du troisième pied ; mais les satires d'Horace nous offrent cinq exemples d'un sigmatisme ailleurs qu'au cinquième pied : I, 2, 71 et 10, 72 ; II, 2, 36 ; 3, 43 et 296. Il est peu probable que Lucilius se soit montré sur ce point plus rigoureux que son successeur. Il n'y a donc pas lieu de modifier *student*, ni de rejeter la vieille et simple correction admise par Lachmann et Baehrens :

student hi ligna uidere.

Il s'agit des serviteurs ou des hôtes du poète, qui s'empressent de chercher du bois pour préparer ses aliments. *Studere* apparaît souvent avec ce sens dans le langage familier, surtout chez les comiques.

*
* *

148. Porphyrion affirme que nulle part la critique de Lucilius ne s'était exercée contre Accius plus largement que dans le III[e] livre des Satires [1]; or aucun des fragments qui nous restent ne semble se rapporter à ce sujet ; aussi s'est-on demandé si le livre III ne contenait pas, outre l'*Iter Siculum*, une autre satire traitant de questions littéraires, et dont aucun débris ne serait parvenu jusqu'à nous [2]. Mais c'est, en somme, assez peu probable. On ne voit pas pourquoi les grammairiens, qui ont fait des extraits des livres IX et X, où Accius était maltraité aussi à propos de ses ouvrages, auraient complètement dédaigné cette autre satire, cependant beaucoup plus importante pour eux. Une explication préférable peut-être, c'est que l'*Iter Siculum*, sans entrer dans la discussion des théories littéraires et grammaticales d'Accius, comme les livres IX et X, tournait en ridicule certaines de ses œuvres ; il en aurait été la parodie ; le mot d'Horace « *mutat* » peut conduire à cette supposition et on sait de reste combien il est difficile d'entendre une parodie, quand on n'en a pas gardé la clef et quand l'œuvre parodiée est elle-même perdue. Quel était celui des nombreux écrits d'Accius qui avait excité plus particulièrement la verve du satirique dans le livre III ? Peut-être pas nécessairement une tragédie ; car nous voyons bien que dans les livres IX et X c'est surtout aux *Didascalica* que s'en prend Lucilius. Une tradition rapporte qu'aux environs de l'an 140 Accius avait fait un voyage dans l'Italie méridionale et de là en Asie [3]; l'avait-il raconté quelque part, dans ses *Sotadica*, par exemple, où Lucilius l'aurait lu ? Avait-il dans ses copieuses *Annales* [4] suivi Enée le long de la côte, depuis la Sicile jusqu'à l'embouchure du Tibre, voyage que Lucilius a refait en partie dans l'autre sens? Quoi qu'il en soit, une parodie de ce genre n'exclurait pas des allusions partielles à certaines tragédies d'Accius; on peut donc suivre avec confiance M. Marx, quand il range dans cette catégorie le vers :

---

1. Hor. *Sat.*, I, x 53 : « Nil comis tragici mutat Lucilius Acci? » Porphyr. ad h. l. : « Facit autem haec Lucilius cum alias, tum uel maxime in tertio libro; meminit VIII et X. »

2. Cichorius, p. 261.

3. Plutôt avant 140 qu'après. Sur ce fait a bien pu se greffer la tradition rapportée par Aulu-Gelle XIII, 2, 2 ; Marx dans la *Real Encyclopädie* de Pauly et Wissowa, *Accius*, col. 143, 50 ; mais il n'y a aucune raison de douter du fait lui-même.

4. En 27 livres au moins : Baehrens, *Fragm. poet. rom.*, p. 276.

140 Tantalus, qui poenas ob facta nefantia, poenas
pendit. (mss.).

Il semble que nous ayons là, au mètre près, un emprunt à quelque tragédie tirée de l'histoire des Atrides, où l'auteur remontait à l'origine de cette race maudite ; on en connaît cinq, dans l'œuvre d'Accius, auxquelles Lucilius pourrait avoir pensé [1]. Un des tragiques représentait Tantale

mento summam amnem attingens, enectus siti [2].

Mais dans le vers 140 la répétition de *poenas* est inadmissible ; on ne saurait la justifier par un rapprochement avec les vers 110-111, où la répétition de plusieurs mots est soulignée d'un « *inquam* » ; le second *poenas* serait tout à fait dépourvu d'intérêt. Peut-être s'est-il substitué à *pronus* ; Homère (*Od.* XI, 585) représente déjà Tantale penché sur l'onde qui le fuit :

Ὁσσάκι γὰρ κύψει ὁ γέρων πιέειν μενεαίνων,
τοσσάχ' ὕδωρ ἀπολέσκετ' ἀναβροχέν.

Stace (*Thébaïde*, VI, 280) montre aussi ce malheureux

qui fallentibus undis
imminet ;

et Sénèque (*Thyeste*, 173) parle de la rivière qui se dérobe à ses lèvres

conantemque sequi deserit.

Au temps de Lucien (*Dialogues des morts*, 17) Tantale découragé a renoncé désormais à se baisser : « Οὐδὲν ὄφελος, dit-il lui-même, εἰ ἐπικύψαιμι ». C'était donc l'attitude qu'on lui avait toujours prêtée jusque là.

Lucilius, déçu dans l'attente d'un rendez-vous galant, se comparait à Tantale. Sur le sens proverbial que les amoureux attachaient à l'expression Ταντaλείους δίκας ὑποφέρειν, c'est encore Lucien qu'il faut consulter ; il en a donné un commentaire dont la précision ne laisse rien à désirer (*Amours*, 53).

Georges LAFAYE.

---

1. *Agamemnonidae*, *Aegisthus*, *Atreus*, *Clutemestra*, *Pelopidae*.
2. *Tragicorum fragmenta*, Ribbeck, 3e édition minor (1897). *Ex incertis incertorum fabulis*, vers 101, 108 à 111.

SUR L'EMPLOI
DE L'INFINITIF D'EXCLAMATION
CHEZ PLAUTE ET CHEZ TÉRENCE

L'infinitif d'exclamation se rencontre une vingtaine de fois dans le texte de Plaute. Presque toujours le mot accentué est pourvu de la particule interrogative : Asin. 226; Bacch. 152, 283, 629; Curc. 200, 589, 695; Mil. 488, 626; Pers. 42; Pseud. 202; Trin. 1027; Truc. 537, 933. Dans l'exemple suivant, Asin. 127 : *sicine hoc fit ! foras aedibus me eici !* où l'infinitif est précédé d'une autre exclamation déjà munie de la particule, la répéter était inutile. D'autre part, dans la proposition négative, Cas. 89 : *non mihi licere meam rem me solum... loqui !* l'absence de la particule est normale (cf. Schrader, De particularum -ne, anne, nonne apud Plautum prosodia. Strasbourg, Truebner, 1885, p. 42 sq., et aussi Kuehner, § 229, 2, b, p. 1001).

Il y a encore deux exemples où la particule manque. Les voici avec le contexte :

Bacch. 1099. Hoc, hoc est quod <cor> peracescit, hoc est demum quod percrucior,

. . . .

Cano capite atque alba barba miserum me auro esse emunctum.
1102. Perii, hoc seruom meum non nauci facere esse ausum !

Il y a certainement corrélation entre la présence du mot exclamatif *perii* et l'absence de la particule. Cependant la suite des sentiments et le mouvement du style me détournent de voir dans la proposition infinitive autre chose qu'un complément de *perii*, ce mot tenant le rôle d'un verbe affectif qui exprimerait le comble de la confusion et de la honte. C'est de la même manière que j'expliquerai :

Capt. 945. Vae misero mihi,
Propter meum caput labores homini euenisse optumo !

La locution *vae misero mihi* se trouve construite comme un

verbe de sentiment, c'est-à-dire avec l'infinitif et un accusatif sujet. Ce n'est pas là un artifice de langage, c'est un tour spontané et naturel, s'il est vrai que la passion a sa syntaxe. Au reste, Plaute, et même Térence, nous offrent d'autres exemples d'un pareil emploi : Capt. 995. *Eheu, quom ego plus minusque feci quam me aequom fuit !* Men. 303. *Ei mihi, quom nihil est qui illi homini diminuam caput!* Cf. Mil. 1358, Poen. 791, Most. 395, Andr. 623. *Eheu* et *ei mihi* doivent à leur signification d'être construits comme peuvent l'être *crucior*, *doleo*, et comme le sont d'ordinaire chez Plaute et chez Térence *gaudeo*, *gratias ago*, etc.

Il faut remarquer qu'une autre formule exclamative, telle que *pro deum atque hominum fidem* n'entraîne nullement la suppression de la particule, p. ex. Curc. 694-95. *Pro deum atque hominum fidem, hocin pacto indemnatum atque intestatum me abripi!*

Enfin, presque tous les éditeurs veulent voir un infinitif d'exclamation dans Capt. 783 :

> Quanto in pectore hanc rem meo magis uoluto,
> Tanto mi aegritudo auctior est in animo,
> 783. Ad illum modum sublitum os esse mi hodie (hodie mihi *mss.*)

Ici l'infinitif n'est pas accompagné de la particule et en même temps il n'est pas précédé d'une exclamation, cas unique chez Plaute. J'ose affirmer qu'il dépend de *aegritudo auctior est*, parce que Plaute, du moins en ce qui concerne la syntaxe, ne faisait assurément aucune distinction entre *aegritudo est mihi* (ou *in animo*) et *aegre est mihi* (cf. Capt. 129, 701)[1].

Térence emploie l'infinitif d'exclamation beaucoup plus souvent que Plaute, puisqu'il n'en offre pas moins de 40 exemples. Il s'en sert pour exprimer avec véhémence non seulement l'indignation et la confusion, mais encore le chagrin, le dépit, la douleur, la pitié, le reproche, l'impatience, enfin tous les sentiments dont son théâtre est si riche.

Le mot accentué est pourvu de la particule, Andr. 245, 253, 425, 609, 689, 716; He. 401, 751, 980; Eun. 225, 360, 553, 644; Ph. 153, 339, 466, 497, 499, 810, 977; Hec. 532, 645; Ad. 38, 237, 390, 409, 448-49, 610[b]. La particule peut faire défaut, quand

1. Men. 1004-05, la proposition infinitive dépend visiblement de *o facinus*, etc.; de même Térence, Phorm. 511. Sur ce point, les assertions de Barth sont erronées (De infinitiui apud scaenicos poetas usu. Berlin, Calvary, 1882, p. 12).



la proposition est précédée d'un membre interrogatif, Andr. 870, 879; ou d'un autre infinitif d'exclamation contenant déjà la particule, Ad. 408. Il en est de même quand la proposition est négative, Phorm. 232-33, 978 [1]; Hec. 227; Ad. 563, 629-30. Reste le cas où la proposition est précédée d'une exclamation. Térence place très bien un mot exclamatif, comme *uah*, *perii*, devant un véritable infinitif d'exclamation, c'est-à-dire devant un infinitif pourvu de la particule, par exemple *ah*, Andr. 253; *uah*, Ad. 38; *perii*, Eun. 360; mais d'autre part la particule est omise après *o Iupiter*, He. 630, où *tantamne*, la variante des Calliopiens, ferait le vers inscandable; elle est encore omise après *di uostram fidem*, He. 503, où *itan*, donné d'ailleurs par DGP, pourrait figurer sans nuire à la métrique. On peut donc admettre que, chez Térence, la particule pouvait faire défaut quand l'infinitif était précédé d'une exclamation qui n'était pas une pure interjection, et, pour préciser, quand il s'agissait d'une adjuration aux dieux.

Enfin, tandis que chez Plaute le sujet à l'accusatif accompagne toujours l'infinitif, il peut être omis chez Térence quand il se trouve exprimé dans la phrase précédente, Andr. 253, 870; Hec. 751; Eun. 644; Phorm. 252; ou qu'on peut aisément l'en tirer, Hec. 532, *adeon peruicaci esse animo*, où *te* n'est pas exprimé, parce qu'il se tire tout naturellement de *uolueris* qui précède.

Cette petite enquête nous fournit l'occasion d'examiner de plus près quelques passages difficiles de Térence.

Phorm. 497. PH. Adeon ingenio esse duro te atque inexorabili,
Vt neque misericordia neque precibus molliri queas!
DO. Adeon te esse incogitantem atque impudentem, Phaedria
Vt phaleratis ducas dictis me et meam ductes gratiis!
AN. Miseritumst. PH. Ei, ueru's (ueris *mss.*), uincor. GE. Quam uterque est similis sui!
502. PH. Neque, Antipho alia cum occupatus esset sollicitudine,
Tum hoc esse mihi obiectum malum! AN. Quid istuc est autem, Phaedria?

Au v. 502, on s'accorde à trouver que *neque* n'amène aucun sens raisonnable. Longtemps on l'a remplacé par *atque*; mais voici que cette correction est condamnée par M. L. Havet, qui substitue *mique* à *neque*, tandis qu'il remplace *Antipho* par *ille*, et qu'il débarrasse de *mihi* le vers suivant, de sorte que les deux octonaires sont réduits à des septénaires. Cette nouvelle conjec-

1. De ces deux exemples, le premier est en outre précédé d'une proposition interrogative, et le second d'un infinitif exclamatif avec particule.



ture ne résout pas toutes les difficultés. Il en reste une, qui est la difficulté de rattacher, pour le sens et la syntaxe, 502-03 à ce qui précède. S'il n'est pas douteux que Phaedria, réduit au silence par le leno (*uincor*), renonce à poursuivre la discussion avec ce dernier, on ne saisit pas clairement sa pensée dans ce qu'il dit ensuite. Il semble accuser la rigueur du sort qui le frappe au moment où Antiphon est lui-même accablé de soucis. Mais il s'en faut que la pensée soit complète, et si *neque* est inadmissible, ni *atque* ni *mique* ne supplée à ce qui manque, à ce dont nous avons besoin pour comprendre pleinement. Passons maintenant à la construction de ces deux vers. Même si *neque* était authentique et qu'on lui prêtât sa fonction archaïque, qui est celle d'un lien assez lâche, à quoi rattacher la proposition *neque tum hoc esse mihi obiectum malum?* Il y a solution de continuité entre elle et *ei*, *ueru's*, *uincor*. Si on remplace *neque* par *atque* ou par *mique*, on a un infinitif exclamatif dépourvu de particule, sans qu'il soit possible de justifier cette anomalie par aucune des circonstances que nous avons signalées plus haut. En outre, on ne peut pas non plus rendre compte de la particule de liaison *-que*. Il faut donc conclure à l'existence d'une lacune après 301. Cette lacune constituait la première partie d'une phrase dont 502-03 forme le dernier membre. On ne saurait dire si cette phrase était un infinitif exclamatif composé, ou bien si elle comprenait une proposition infinitive ordinaire à deux membres réunis par *atque*, *-que*. Au reste il est bien certain que *neque* est corrompu, et rien n'empêche d'adopter pour 502-03 les corrections proposées par M. L. Havet (cf. *Revue de philologie*, 1901, p. 305).

Phorm. 525. AN. Iam ea praeteriit? DO. Non uerum haec ei antecessit. AN. Non pudet
Vanitatis? DO. Minume, dum ob rem. GE. Sterculinum. AN. (PH. *mss.*) Dorio,
Itane tandem facere oportet? DO. Sic sum; si placeo, utere.
528. AN. Sic (Sicine *Call.*) hunc decipis? DO. Immo enimuero, Antipho, hic me decipit.

Quoi qu'en dise Dziatzko-Hauler, on ne peut, au v. 528, conserver *decipis*, une syllabe indifférente n'étant de mise qu'au pied antépénultième. Si l'on veut corriger en *decipi*, ou bien l'on rencontre la scansion *enim uero* qui, elle aussi, n'est licite qu'au pied antépénultième, ou bien l'on introduit un hiatus invraisemblable. M. L. Havet croit que *decipis* est une corruption de *decipere* (*op. cit.*, p. 307). Dans ce cas, si l'on veut obtenir une scan-

sion irréprochable, il faut adopter la variante des Calliopiens, *sicin*, ce qui serait imprudent, attendu que cette recension ajoute volontiers la particule là où elle n'est pas nécessaire, et même là où elle fausse le vers (cf. He. 503, 630) : or, à cause de l'interrogation précédente *itane*, etc., que M. Havet, avec raison, restitue à Antiphon, *sic* tout nu est très régulier; en outre, l'infinitif d'exclamation n'aurait pas son sujet exprimé, et l'on ne pourrait le tirer facilement d'une phrase antérieure. Pour ces raisons, on ne peut guère approuver *decipere*.

Si l'on examine attentivement l'ensemble 525-28, on verra qu'Antiphon n'a pas renoncé à l'espoir de faire revenir le leno sur sa décision : la chose ressort visiblement des répliques : *non pudet uanitatis ?*, et *Dorio*, *itan tandem facere oportet ?* C'est pourquoi *decipis* me paraît devoir être lu *decipies*. Cette correction est en accord avec le caractère du passage : car Antiphon use ici de diplomatie; il procède avec ménagement et avec adresse pour amener le leno à résipiscence (*Dorio*, *sic*). Un tour aussi vif que l'infinitif d'exclamation accuserait de l'impatience et risquerait de tout gâter. Cette correction, déjà proposée par Leo, mais avec réserve et comme un simple expédient de métrique (Plaut. Forsch., p. 304), a été combattue par Hauler (Phorm., p. 201), sous prétexte que le futur *decipies* contredit le présent *decipit!* Cette critique s'arrête à la forme des mots; car il est bien évident que la réponse du leno revient à dire : « je l'abuserai certes, puisque lui-même m'abuse. »

Phorm. 709-10. Haruspex uetuit ; ante brumam autem noui
Negoti incipere ! quae causast iustissima

M. Hauler persiste à tenir *ante brumam... incipere* pour un infinitif d'exclamation. La chose est cependant impossible, parce que la proposition est à la fois dépourvue de sujet et de particule, et cela sans aucune excuse. Il faut, avec Fleckeisen et Dziatzko, voir dans ces mots le commencement d'une phrase inachevée, un sujet sans prédicat, et supposer une lacune de deux hémistiches.

Phorm. 882. AN. Quin ergo rape me ; quid cessas ? GE. Fecero. AN. O mi Phormio,
Vale. PH. Vale, Antipho. Bene, ita me di ament, factum. Gaudeo.

PHORMIO, PARASITUS

884. Tantam fortunam de improuiso esse his datam !
Summa eludendi occasiost mihi nunc senes
Et Phaedriae curam adimere argentariam,
Ne quoiquam suorum aequalium supplex siet. Etc.

C'est ainsi que, d'après le Bembinus, on fait commencer une nouvelle scène au v. 884. Naturellement, on n'a jamais soupçonné que la proposition infinitive *tantam fortunam*, etc. pût être autre chose qu'un infinitif d'exclamation, et de tout temps, je crois, on a placé un point après *gaudeo* au vers précédent, même quand l'éditeur ignorait la division du Bembinus. Il est cependant facile de voir qu'au v. 883 les paroles *bene*, *ita me di ament*, *factum* ne s'adressent pas à Antiphon qui est déjà loin, ainsi que Géta (cf. *rape me*, *quid cessas ? — fecero*), mais que c'est une réflexion personnelle du parasite resté seul sur la scène. Cela étant, *gaudeo* doit être rattaché étroitement à *tantam fortunam*, etc., qui n'est plus qu'une proposition infinitive complétive. La chose est corroborée 1° par ce fait que la particule caractéristique de l'infinitif exclamatif fait défaut, et cela sans motif aucun ; 2° par le témoignage des Calliopiens qui n'indiquent pas de nouvelle scène, et spécialement de CD, leurs meilleurs représentants, qui joignent *gaudeo* à *tantam*. De pareils monologues en fin de scène sont très fréquents chez Térence, quand le personnage résume ses impressions et découvre ses nouvelles résolutions. Ils peuvent comporter de 3 à 15 vers ; cf. par exemple, Hec. III, 1 ; III, 4 ; IV, 1 ; V, 2 ; Ad. I, 2 ; II, 1 ; III, 3 ; IV, 2 ; IV, 5 ; V, 2 ; etc.

Georges Ramain.

A PROPOS DE L'*HIMATION* D'ALKIMÉNÈS DE SYBARIS

Dans un des derniers numéros du *Bulletin de correspondance hellénique* (1910, p. 116-121), M. Ch. Dugas a proposé une explication nouvelle d'un passage de la description de l'*himation* brodé d'Alkiménès de Sybaris. Tel qu'il nous est parvenu, dans le *De mirabilibus Auscultationibus*, le texte porte : ἑκατέρωθεν δὲ διείληπτο ζῳδίοις ἐνυφασμένοις, ἄνωθεν μὲν Σούσοις, κάτωθεν δὲ Πέρσαις [1]. Il montre avec raison que la figuration sur un tissu de la ville de Suse que le texte, ainsi écrit, implique est bien invraisemblable, et il propose de lire σούσοις au lieu de Σούσοις. « Le mot σοῦσον viendrait soit de l'égyptien sešen, soit plutôt d'un terme sémitique représenté en hébreu par šūšn (ou šōsān); il n'est pas, à la vérité, attesté en grec, mais son adjectif, σούσινος, s'emploie au neutre pour désigner, dans le langage scientifique, l'huile de lis. » Le passage devrait se traduire ainsi : « des deux côtés, il était orné de figures tissées, en haut des lis, en bas des Perses. »

Sans doute, la correction est aussi simple qu'ingénieuse. Pourtant, elle me paraît exposée à trois objections, de valeur inégale, mais qui, réunies, suffisent peut-être à l'infirmer.

D'abord, en règle générale, il convient de n'avoir recours à la création d'un terme grec que si toute autre explication est impossible. Puis la correction fait disparaître fâcheusement la symétrie entre le motif qui remplissait le haut et celui qui remplissait le bas du manteau consacré à Héra Lacinienne : on ne conçoit guère une de ces bandes de lotus, si fréquentes dans la céramique du VIIe et du VIe s., s'opposant à des Perses ; on verra, par contre, que le parallé-

1. Athénée, XII, 58, p. 541. On nous apprend que cette notice est extraite de l'ouvrage de Polémon intitulé : *Sur les péplos de Carthage*. Dionysos l'Ancien aurait, en effet, vendu 120 talents aux Carthaginois le *péplos* d'Héra Lakinia, après s'en être rendu maître. On ne sait si c'est en 389/8 qu'il l'aura obtenu des Crotoniates en même temps qu'il les obligeait à lui livrer Locres et Skylletion ou lorsqu'il s'empara de Crotone, en 379. Entre cette date et sa mort, 368/7, il semble avoir été en paix avec Carthage. Ce serait alors qu'il lui aurait vendu le *péplos*. Mais pourquoi ? Toute la question historique qui se rattache ainsi au *péplos* ne semble pas avoir été soumise à un examen approfondi par les historiens de la Sicile.



lisme entre Perses et Susiens est loin d'être sans exemple. Enfin et surtout, ζῴδια ne paraît s'appliquer qu'à des figures animées, humaines ou animales. M. Dugas remarque en note que ζῴδιον signifie « figure » d'une façon générale, non pas spécialement « figure d'animal », et il renvoie au *Thesaurus*. Les exemples qui y sont allégués me paraissent prouver le contraire. Outre les exemples de ζῴδια au sens de « signes du zodiaque », par conséquent de signes en grande majorité animaux, le *Thesaurus* allègue Hérodote, Ménandre, Plutarque et Pausanias. Dans le passage d'Hérodote, il s'agit du grand cratère de bronze envoyé par les Lacédémoniens à Crésus : κρητῆρα χάλκεον ζῳδίων τε ἔξωθεν πλήσαντες περὶ τὸ χεῖλος (I, 70, 1). Comment se représenter ce cratère sinon sur le modèle des cratères et situles de l'âge du bronze italien, dont le rebord supérieur est si souvent garni d'une bande de figures animées, bêtes ou hommes ?[1]. Ménandre se moque de ceux qui pensent se rendre la divinité favorable « en leur apportant en offrande,

> ταύρων τι πλῆθος ἢ 'ρίφων ἢ νὴ Δία
> ἑτέρων τοιούτων, ἢ κατασκευάσματα,
> χρυσᾶς ποιήσας χλαμύδας ἤτοι πορφυρᾶς
> ἢ δι' ἐλέφαντος ἢ σμαράγδου ζῴδια.

N'est-il pas hautement probable que ces ζῴδια en ivoire ou en émeraude, qu'on distingue des animaux réels, des étoffes de pourpre ou d'or, des objets d'art, sont de ces petits ex-voto à forme animale, qu'on retrouve en si grand nombre dans tous les sanctuaires ? C'est en ce qu'ils sont des substituts pour victime vivante qu'ils se distingueraient des κατασκευάσματα, objets d'art conservés comme tels [2].

---

1. Comme preuve que ces motifs n'ont pas seulement été reproduits dans la céramique de l'époque géométrique, mais dans la métallurgie de la même culture, voir les deux bandeaux en or repoussé, trouvés au Dipylon, l'un représentant un groupe d'animaux, l'autre les apprêts d'une procession (Perrot, *Histoire de l'Art*, VII, fig. 114 et 115).

2. *Ap*. Clem. Alex. *Strom.*, p 120, Pott., V, 14, 120, Klotz. Je n'ai pu retrouver ce passage dans les *Fragmenta* de Meineke. J'y rencontre, par contre, un passage que je signale, car il semble être resté inconnu de ceux qui se sont occupés du Zeus d'Olympie. Avec eux, M. Dugas admet que les τῶν ἀνθῶν τὰ κρίνα peints sur la robe du dieu d'après Pausanias sont des fleurs de lis, comparaison qui l'induit à voir dans σοῦσα des lis, alors que, de par l'étymologie sémitique, ce seraient plutôt des lotus ; il signale d'ailleurs qu'Hérodote, II, 92, traduit le *lotus* égyptien par κρίνον. C'est forcer le sens du texte que de traduire avec Quatremère de Quincy (*Le Jupiter Olympien*, p. 309) : « Sur le manteau sont représentées des figures et des fleurs et, parmi celles-ci, des fleurs de lis. » Pris à la lettre, ce texte est difficile à comprendre et il y a longtemps que Preller a cherché à le corriger en écri-

Passons au texte de Plutarque, *Quaestionum Convivalium* lib. V, 2. Il veut prouver que l'homme, d'instinct, est toujours porté de préférence vers ce à quoi l'art et la raison ont leur part : εἰ γοῦν παιδίῳ μικρῷ προθείη τις ὁμοῦ μικρὸν μὲν ἄρτον, ὁμοῦ δὲ πεπλασμένον ἐκ τῶν αὐτῶν ἀλεύρων κυνίδιον ἢ βοΐδιον, ἐπὶ τοῦτ' ἂν ἴδοις φερόμενον· καὶ ὁμοίως εἴ τις ἀργύριον ἄσημον, ἕτερος δὲ ζῴδιον ἀργυροῦν ἢ ἔκπωμα παραστκίη διδούς, τοῦτ' ἂν λάβοι μᾶλλον, ᾧ τὸ τεχνικὸν καὶ λογικὸν ἐνορᾷ καταμεμιγμένον. On ne saurait prendre plus nettement ζῴδιον au sens de « petite figure d'animal ».

C'est en parlant de l'idole du temple d'Aphrodite Morphô à Sparte que Pausanias la qualifie de εὔηθες κέδρου ποιησάμενον ζῴδιον (III, 15, 11). Si le terme de *xoanon* n'est pas employé ici, c'est probablement que Pausanias voulait faire comprendre au lecteur qu'il s'agissait d'une figure de dimensions très réduites.

A ces exemples du *Thesaurus*, M. Dugas en a ajouté un autre dans la partie de son travail où il cherche à vérifier son hypothèse en montrant que cette décoration d'un manteau par des bandes de lis n'est pas unique. Il nous renvoie à *l'himation* du Zeus Olympien : τῷ δὲ ἱματίῳ ζῴδιά τε καὶ τῶν ἀνθῶν τὰ κρίνα ἐστὶν ἐμπεποιημένα. Ici aussi, ζῴδια, s'opposant au décor floral, ne peut indiquer qu'un décor animal [1].

Il ne peut donc s'agir que de figures animées et nous nous trouvons amené à reprendre la correction si simple de Heyne : Σουσίοις et à traduire avec lui : *imagines Susiorum ac Persarum.* M. Dugas a objecté que les Grecs ne parlent pas d'un costume

---

vant : ἄνθη τὰ ἠρινά, correction réfutée par Schubart. Mais κρίνα signifiant ordinairement lis, pourquoi préciser qu'il s'agit de fleurs? Or, dans les *fragm. inc.* de Ménandre (504) et de Diphilos (11), on lit : τὸ κολοκύνθης ἄνθος καλεῖται κρίνον. Ces mentions sont conservées par les paroemiographes (notamment Zenob., IV, 18), à propos du proverbe Ἢ κρίνον ἢ κολοκύνθην « ou mort ou vivant », Ἔταττον οὖν τὸ μὲν κρίνον οἱ ἀρχαῖοι ἐπὶ τοῦ τεθνηκότος, τὴν δὲ κολοκύνθην ἐπὶ τοῦ ὑγιοῦς. D'autres (Suidas, *Etym. Gud.*) identifient κρίνον à κολοκύνθη. On comprend aisément que, à l'instar de la grenade, la κολόκυνθα, courge ou citrouille, ait pris une signification chthonienne. Par contre, on n'a jamais pu comprendre pourquoi le manteau de Zeus portait des fleurs de lis (Hitzig-Blümner, *ad loc.*, réfutent l'explication que Farnell voulait tirer d'un texte d'Athénée, XV, 684 E). Enfin, le blanc des fleurs de lis, probablement en émail incrusté sur fond d'or, n'aurait-il pas paru bien pâle au milieu de la vivacité des couleurs de la statue chryséléphantine? Les fleurs de la courge ont, avec la même forme élégante, des teintes du plus bel orange. Ne peut-on donc supposer que le texte primitif ait porté: τῶν κολοκυνθῶν τὰ κρίνα? En effet, s'il s'agissait de ces fleurs, il était évidemment nécessaire de préciser que κρίνα n'était pas pris au sens ordinaire de fleurs de lis. Un copiste aurait écrit en marge : ἄνθη. Plus tard, cette glose serait rentrée dans le texte et, — serait-ce sous l'influence du sens de *sornettes* que κολοκύθια a pris dans le grec moderne et peut-être déjà dans le grec byzantin — aurait fini par éliminer κολοκυνθῶν.

1. Paus., V, 11, 1. Cf. la note précédente.

susien, distinct du costume perse et que la Susiane fait, pour eux, partie de la Perse. Sans doute, il en était ainsi au temps de Strabon qu'il allègue (XV, 3, 2-3). Mais, dans la division de l'Empire Perse par Darios, « Suse et le reste du pays des Kisséens » forment la 8e Satrapie, distincte de la Babylonie (9e) et de la Médie (10e) [1]; Alexandre et les Séleucides maintiennent la Susiane à l'état de province séparée [2]. La raison de cette séparation n'est pas seulement géographique, mais surtout ethnique. On sait que la Susiane est l'ancien Élam. Depuis les fouilles de M. de Morgan à Suse, il s'est fait un peu de lumière sur le peuple de l'Élam. Il apparaît comme formé par deux couches d'une même population [3]: l'une, celle à laquelle il convient de réserver le nom d'Élamite (les *Élyméens* des auteurs classiques) que nous y trouvons établie aux débuts de l'histoire (début du IIIe millénaire), apparentée aux Sumériens; l'autre, qui se mêle aux Élamites comme aux Sumériens, vers le début du IIe millénaire, celle des Kosséens ou Kisséens, apparentée à la fois aux peuples conquis et aux Mèdes. Que le type susien se rapprochât autant de celui des Mèdes qu'il s'éloignait de celui des Perses, les anciens ne nous l'ont pas laissé ignorer. Prenez, par exemple, les figures du monument de Béhistoun, dans l'excellente publication d'Ufjalvy (*L'Iran : iconographie et anthropologie indo-iraniennes*, 1900). Avec son front droit, son nez aquilin, l'œil bien ouvert, le visage en ovale allongé, la moustache très relevée, presqu'en crocs, la barbe longue et droite, Darios, le roi des Perses, présente un exemple frappant du type indo-européen. Celui de Çakouka, roi des Saces, et celui de Tchitrantakhma, roi des Sagartiens (une tribu Sace), se rapprochent du sien. Combien s'en éloigne, par contre, celui de Sattarita qui disait : « Je suis Xathritès (Sattarita) de la race de Kyaxarès. J'exerce la royauté sur les Mèdes » ! Il a le visage carré, le nez large, épaté, légèrement concave, le front court et fuyant, le crâne apparemment brachycéphale. Si nous ne retrouvons pas ces traits à Béhistoun, chez Martiya, usurpateur de la Susiane, c'est qu'il est un assyro-chaldéen, semblable à Araka, roi de Babylone, au type nettement sémitique : nez fortement busqué, menton proéminent, yeux en amande, sourcils en broussailles, barbe et chevelure tendant à boucler. Mais, que les autochtones de Suse, les Elamites, eussent un type voisin de celui du Mède, ni sémitique, ni indo-européen, à traits négroïdes, c'est ce

1. Herod., III, 91.
2. Cf. Bevan, *House of Seleucus*, I, 247.
3. Voir, pour toutes ces questions, Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, I, 2 (1909) et J. de Morgan, *Les Premières Civilisations* (1909).

dont on peut se rendre compte en comparant le Sattarita de Béhistoun, avec les types susiens qu'on trouve sur les bas-reliefs d'Assourbanipal [1].

Les mêmes caractères se retrouvent dans les monuments bien connus rapportés de Tello au Musée du Louvre : le fameux Goudéa, *patési* de Sirpourla, les soldats de Naramsin d'Agadé [2]. Or, M. Dieulafoy a établi que, dans la frise des « Immortels » à Suse, le contingent susien se distingue par sa peau noire du contingent perse à peau blanche. L'un et l'autre portent le costume médique. Les différences qu'il présente avec le costume perse sont assez connues pour qu'il ne soit pas besoin d'y insister ici [3]. Elles existaient encore au temps de Strabon [4]. Le fameux vase dit « le conseil de guerre de Dareios » [5] montre que les Grecs en avaient conscience au ve s., et cela dans un monument qu'on a rapproché avec raison de l'*himation* d'Alkiménès : le roi est vêtu d'une robe ample, traînante et richement décorée, et coiffé d'une haute tiare à jugulaires retombant sur les épaules; il en est de même du « trésorier » et des deux autres personnages assis qui portent des sceptres à pomme d'or, caractéristiques des Mèdes. Au contraire, le messager qui se tient sur la base ronde qui porte Περσαι, est vêtu à la Perse, d'une tunique à manches et d'un *pilos* ; le doryphore, placé derrière le roi, porte, en plus, les anaxyrides qui font partie de l'équipement perse.

A tous ces indices, je ne puis malheureusement ajouter le texte qui dispenserait de les grouper : le texte qui montrerait que les anciens ont eu conscience de cette similitude entre les Susiens et les Mèdes qu'ont établie les découvertes archéologiques. Mais j'espère avoir fait voir que la correction de Σούσοις en Σουσίοις se heurte à moins d'objections que celle qu'a proposée M. Dugas.

En terminant, je voudrais seulement attirer l'attention sur un point dont on ne me paraît pas avoir vu l'importance, bien qu'il accroisse singulièrement l'intérêt de notre notice sur l'*himation* comme document historique.

Sybaris a été détruite en 511 par Crotone. Puisque l'*himation* d'Alkiménès de Sybaris a été consacré dans le temple d'Héra Lakinia qui dépendait de Crotone, c'est que les deux cités étaient

---

1. Rawlinson, *The five great Monarchies*, II, 500.
2. Voir les figures données par Ed. Meyer, dans son mémoire : *Sumerier und Semiter* (*Abhandl.* de l'Académie de Berlin, 1904).
3. Voir, notamment, Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, p. 291.
4. Strabon, XI, 14, p. 797.
5. *Monumenti*, IX, pl. L et LI; S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 194. Le rapprochement a déjà été fait par Rossbach, art. *Alkisthenes* du Pauly-Wissowa.

alors en bonne intelligence. Cette entente doit probablement se placer à l'époque où elles s'unissent pour détruire leur rivale Siris et la remplacer par Véleia (539-529) [1]. Ce serait donc moins de vingt ans après la conquête de l'Ionie par Cyrus que l'on aurait consacré à Héra cette étoffe où étaient représentés des Perses et des Susiens. Est-il vraisemblable que, à cette date, le type des conquérants de l'Ionie fût assez connu à Sybaris pour y être reproduit? On l'admettra difficilement. Mais il n'en était pas de même en Ionie, surtout à Milet, alors sa métropole. Or, l'on sait, d'une part, que, jusqu'à sa révolte de 500, Milet conserva les meilleures relations avec les Perses; que, d'autre part, Milet était l'intime alliée de Sybaris. « Ces deux villes, dit Hérodote [2], entre toutes celles que nous connaissons, étaient unies par les liens de l'amitié la plus forte. » Ce n'est pas le lieu d'en énumérer les preuves dont la plus connue est le deuil public décrété à Milet quand on apprit la chute de Sybaris [3]. Mais il faut rappeler que Timée nous apprend qu'à Sybaris on s'habillait avec des vêtements tissés en laine de Milet [4]. N'est-il donc pas de toute vraisemblance que c'est à Milet, bien connue pour ses belles étoffes, qu'on a fabriqué, vers 530, l'*himation* offert à Héra par Alkiménès. Ainsi, ce seraient les Milésiens qui auraient inscrit là, sous les deux zones représentant les guerriers, Σούσιοι en haut, Πέρσαι en bas. Ce témoignage serait antérieur de plus de 70 ans à celui d'Hérodote. Peut-être à cette époque, toute proche encore de celle où l'empire mède, ayant sa capitale à Suse, était le plus puissant de l'Asie, avait-on conscience de la parenté des Susiens et des Mèdes, parenté tombée depuis dans l'oubli, pour être retrouvée par la science moderne.

Adolphe J.-REINACH.

1. Voir Louis Ponnelle, *Le commerce de la 1re Sybaris* dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1907, p. 273, et le mémoire de E. Païs, *Le Origini di Siris* dans ses *Ricerche storiche e geografiche* (Turin, 1908).
2. Her., VI, 91.
3. Cf. E. Païs, *Storia della Magna Grecia*, I, p. 321.
4. Timée, fr. 60 (*F.H.G.*, I, 205).

LES LETTRES A LUCILIUS
SONT-ELLES DE VRAIES LETTRES ?

On a beaucoup écrit sur la chronologie des œuvres de Sénèque et sur celle des Lettres en particulier [1] ; pourtant il semble que, particulièrement en ce qui concerne celles-ci, la discussion soit loin d'être close. Pour elles, en effet, le problème se complique : on peut se poser, et il a été nécessaire dans une certaine mesure de le faire à l'origine, la question de date à propos de chaque épître ; il y a lieu de se demander aussi si ces lettres ont été réellement envoyées, ou si Sénèque, suivant un procédé dont il y a plus d'un exemple dans les littératures, ne les aurait pas inventées. Cette dernière hypothèse s'est présentée déjà à l'esprit de Juste-Lipse, qui ne l'a pas justifiée. Elle a été soutenue très nettement par Hilgenfeld, mais celui-ci s'est un peu perdu à distinguer les vraies lettres des fausses. Schultess [2], qui a réfuté Hilgenfeld avec beaucoup de force, reconnaît que les lettres n'ont d'épistolaire que la forme ; mais en supposant qu'elles ont été envoyées par petits paquets à Lucilius, il se montre mal décidé à abandonner l'idée d'une correspondance réelle. Enfin, un de ceux qui se sont occupés le plus récemment de la question, Binder, les traite comme de véritables lettres, s'applique à en rechercher la date précise, à en déterminer le mode d'envoi, à découvrir les réponses de Lucilius. La solidité de pareilles constructions échappe un peu au contrôle, en raison même de leur hardiesse ; mais il me semble, tout au rebours de Binder, que si l'on reprend et que l'on groupe un certain nombre d'arguments épars dans différentes études, on sera plutôt amené à conclure que le recueil des Lettres à Lucilius est presque totalement, totalement peut-être artificiel.

1. Pour la bibliographie et pour toutes les questions qui ne sont pas discutées ici, nous renvoyons aux trois ouvrages suivants : Hilgenfeld, *L. Annaei Senecae epistulae morales quo ordine et quo tempore sint scriptae, collectae, editae* (*Jahrb. f. classische Philologie*, 17e supp., 2e cah., 1890, p. 601-684) ; — Gercke, *Seneca-Studien* (Teubner, 1895) ; — Binder, *Die Abfassungszeit von Seneca's Briefen*. Diss. Tübingen, 1905.

2. Cf. *Berl. phil. Wochenschrift*, 1893, p. 524-528 et 566-569.

I

Je ne reprendrai pas la discussion ab ovo ; je crois que des recherches minutieuses qui ont été faites jusqu'ici, se dégagent deux affirmations que nous pouvons considérer comme certaines :

1° *Les lettres se suivent dans un ordre chronologique.* En gros, la plupart en tombent d'accord. Pourtant quelques-uns ont proposé certaines interversions ; comme aucune d'elles n'a été en définitive admise par ceux qui ont suivi, et pour de bonnes raisons, je crois pouvoir les négliger et ne pas reprendre les longs et fastidieux débats qu'elles ont provoqués.

2° *Aucune lettre n'est antérieure à 62.* On est en général d'accord sur ce point, et pour la presque totalité des lettres, nous pouvons considérer la question comme tranchée ; d'abord les allusions à la vieillesse de Sénèque et à sa retraite (cf. en particulier Ep. 8,2) sont suffisamment abondantes et précises, et la métrique confirme les indications fournies par l'œuvre même [1]. Les raisons qui ont fait supposer à certains philologues que telle ou telle lettre écrite antérieurement aurait été insérée dans le recueil, sont peu solides [2] et reposent très souvent sur un examen insuffisant des textes. Nous en donnerons la preuve pour l'ép. 91 que l'on a parfois datée de 58, quoique le texte de Tacite (Ann. XVI, 13) nous oblige à placer l'incendie de Lyon, dont parle Sénèque dans cette lettre, après celui de Rome (Juillet 64). Or, le seul indice sur lequel on s'appuyait est fourni par le passage suivant (§ 14) : « In hac quoque urbe verisimile est certaturos omnes ut majora certioraque quam amisere restituantur. *Sint utinam diuturna* et melioribus auspiciis *in aevum longius condita*, nam huic coloniae ab origine sua centesimus annus est, *aetas ne homini quidem extrema*. A Planco deducta in hac frequentia loci opportunitate convaluit, quot tamen gravissimos casus *intra spatium humanae senectutis* tulit. » Il est clair que tirer une date rigoureuse de ce passage est un peu aventureux. Sénèque qui est un moraliste, non un historien, qui cherche à tirer les leçons des évènements, non à satisfaire notre curiosité,

---

1. V. *Revue de philologie*, Avril 1910, p. 167 sqq.

2. Il est étrange, par exemple, que Hilgenfeld, trompé sans doute par Martens croie que l'ép. 7 est antérieure à la retraite de Sénèque : si l'on admet un moment que Sénèque, lorsqu'il écrivait l'ép. 7, projetait déjà de composer la suivante, on comprend sans peine qu'il ne se soit pas donné comme exemple dans la première, puisqu'il allait le faire dans la seconde.



a vraisemblablement adopté un chiffre rond[1] qui montrât d'une façon frappante pour nous cette extrême brièveté de la durée d'une ville, plus courte que la vie humaine. A quoi donc aurait servi l'adjonction de *sextus*, sinon à alourdir la phrase de Sénèque et même à affaiblir légèrement son argumentation, car si les centenaires sont rares, ceux qui arrivent jusqu'à 106 ans le sont déjà beaucoup plus[2]. Croire que Sénèque ait pu hésiter entre commettre une légère inexactitude et exprimer une pensée forte, c'est prêter à un ancien, qui de plus est un rhéteur, de bien singuliers scrupules.

Peut-on apporter quelque précision dans les dates de composition des différentes lettres ? Oui, sans doute, si l'on croit avoir affaire à des lettres véritables. L'ép. 91 est, nous venons de le voir, postérieure à Juillet 64. L'ép. 122 commence par : « Detrimentum jam dies sensit. Resiluit aliquantum, ita tamen ut liberale adhuc spatium sit, si quis cum ipso, ut ita dicam, die surgat. » On peut donc la dater de Septembre 64 environ, Sénèque n'ayant sans doute pas vu l'automne de 65. L'ép. 18 est du mois de Décembre, faut-il dire 62 ou 63 ? 63 si l'on en croit Gercke et Binder[3]. Nous aurions alors la chronologie suivante :

18-23 De la deuxième moitié de Décembre 63 à mi-février 64.
24-67 Jusqu'à fin Avril 64.
68-86 Jusqu'à fin Juin 64.
87-91 Jusqu'à mi-Août 64 au plus tôt.
92-122 Jusqu'à fin Septembre environ.

Une première difficulté se présente immédiatement : dans l'ép. 48, Sénèque dit : « Ad epistulam quam mihi ex itinere misisti, tam longam quam ipsum iter fuit, postea rescribam. Seducere me debeo et quid suadeam perspicere. Nam tu quoque, qui consulis, diu an consuleres cogitasti. Quanto magis hoc mihi faciendum est, cum longiore mora opus sit, ut solvas quaestio-

1. Le fait se produit même chez les historiens. Cf. Tac. *Germ.* 38 : « Sescentesimum et quadragesimum annum urbs nostra agebat, cum primum Cimbrorum audita sunt arma, Caecilio Metello et Papirio Carbone consulibus. » En réalité, cette date correspond à l'an 641 de Rome.

2. Aussi Sénèque considère-t-il ailleurs (ép. 64,67) cent ans comme le terme normal de la vie humaine. Toute cette argumentation a déjà été présentée brièvement par Hilgenfeld ; mais celui-ci l'a mêlée sans y insister à d'autres preuves beaucoup moins concluantes.

3. On trouvera chez ces philologues, d'après quelles indications fournies par Sénèque on peut dater certaines épîtres et par conséquent circonscrire la date des épîtres intermédiaires.

nem quam ut proponas. » Évidemment, Sénèque écrit ces mots pour faire prendre patience à son correspondant, soit qu'il ait reçu depuis peu la lettre en question, soit qu'il vienne d'en recevoir une autre qui le presse de répondre à la première. De toute façon, il n'est guère possible que la lettre de Sénèque ne réponde pas presque immédiatement à une lettre de Lucilius. Or, que lisons-nous dans l'ép. 50 : « Epistulam tuam accepi post multos annos quam miseras. Supervacuum itaque putavi ab eo qui adferebat quid ageres quaerere. Valde enim bonae memoriae est, si meminit. Et tamen *spero* te sic jam vivere, ut, ubicumque eris, sciam quid agas. » Il suffit de lire attentivement le texte pour se convaincre que Sénèque est depuis plusieurs mois sans nouvelles de son ami, qu'aucune lettre, postérieure à la missive attardée, n'est venue le renseigner sur la vie que mène Lucilius. Il y a donc entre l'ép. 48 et l'ép. 50 un intervalle de plusieurs mois dans lequel Sénèque n'a écrit que l'ép. 49. Impossible dès lors de supposer que ces trois lettres, à plus forte raison toutes les lettres de 67 à 87, aient été écrites en deux mois. La seule combinaison possible, pour sauvegarder l'hypothèse d'une correspondance réelle, est la suivante :

18-23 Deuxième moitié de Décembre 62 — mi-Février 63.
24-48 Mi-Février 63 jusque vers la fin de 63.

Arrêt de plusieurs mois (ép. 49).

50-67 Du printemps de 64 environ à fin Avril 64, etc.

II

Est-ce à dire que toutes les difficultés se trouvent ainsi levées sans peine ? En aucune façon. A partir de l'ép. 68, la succession des lettres s'effectue avec une rapidité extraordinaire : en deux mois, vingt lettres ; un peu plus tard, trente-deux lettres (91-122), en une quarantaine de jours, soit une correspondance à peu près quotidienne. C'est beaucoup, et l'on peut même se demander si la chose était possible.

Laissons de côté l'expédient imaginé par Schultess et réfuté par Binder, suivant lequel Sénèque aurait expédié ses lettres par paquets : hypothèse qui donnerait déjà à celles-ci, dans une certaine mesure, un caractère artificiel. Reconnaissons seulement que Sénèque a pu envoyer ses lettres sans attendre la correspondance de son ami ; et cela même semble ressortir de

l'ép. 118. Il n'en reste pas moins que Sénèque devait écrire, à certains moments, presque une lettre par jour et qu'il ne l'aurait pas fait s'il n'avait disposé d'un mode de transmission régulier. Or, quel pouvait être ce mode de transmission? Binder a pensé, comme il est naturel, à la poste impériale et il a admis que les deux amis avaient en vertu, l'un de ses fonctions, l'autre de sa haute situation politique, le droit de s'en servir. Rien ne nous permet malheureusement ni de confirmer ni de réfuter cette assertion, du moins pour Sénèque, car nous voyons par l'ép. 3 que Lucilius n'emploie pas toujours le courrier impérial, et l'on peut se demander pourquoi il se prive d'user, s'il en a le droit, de cet intermédiaire commode. La lettre dont il est question dans l'ép. 50, et qui est en retard, n'a certainement pas été portée par le messager de l'empereur. On ne voit pas bien ce qui aurait pu causer alors un pareil retard ; si un accident ou une maladie avait obligé le courrier officiel à s'arrêter plusieurs mois en route, est-il croyable qu'on ait attendu son rétablissement pour faire parvenir à destination la correspondance de l'Etat, partant celle des particuliers qui l'accompagnait? Il faut donc supposer ou que Lucilius n'avait pas l'autorisation d'utiliser la poste impériale pour sa commodité particulière (et cela ruine en partie la savante construction sur laquelle Binder a échafaudé la correspondance des deux amis) — ou que le moyen n'était pas si régulier ni si commode qu'il dispensât de recourir à d'autres intermédiaires, et la même difficulté se représentait pour Sénèque; en fait, encore que nous connaissions mal l'organisation de la poste impériale au temps de Néron, il semble que, relativement récente à cette époque, elle devait mal se prêter à des envois quasi quotidiens. Dira-t-on qu'à l'époque des dernières lettres du moins, Lucilius n'était plus en Sicile? Le fait est qu'après l'ép. 79 nous ne savons plus où il se trouve. S'il séjourne, comme le croit Binder, d'après le début de l'ép. 105, dans sa villa d'Ardée, comment se fait-il que les deux amis, éloignés d'une vingtaine de milles, s'écrivent si souvent et se voient si peu? Car Sénèque est à Rome (cf. Tac. *Ann.* XV, 45) et, s'il invoque sa santé pour ne pas paraître à la cour, il est capable d'aller jusqu'à Nomentum (ép. 104) et probablement plusieurs fois (ép. 110), puis à Albe (ép. 123).

N'est-on pas aussi étonné de voir Sénèque s'astreindre à une pareille tâche? Personne, que je sache, ne s'est arrêté à cette objection qui, sans être capitale, a pourtant bien sa valeur. Gercke et Binder lui font écrire quarante-quatre lettres en deux mois et demi, et cela même au moment où il voyage (cf. épp. 51,

53, 55, 57), souvent dans des conditions pénibles et tourmenté par des accès d'asthme. La surprise augmente lorsqu'on considère la dernière portion de la correspondance, composée de lettres fort longues pour la plupart, et l'on y trouve des phrases comme : « Tardius rescribo ad epistulas tuas » (ép. 106). Et Lucilius qui s'était plaint de la rareté des lettres de Sénèque, n'est pas encore satisfait par ces envois réitérés (ép. 118 : Exigis a me frequentiores epistulas) !

Au reste, ce n'est pas le seul passage où le Lucilius que nous présentent les lettres nous paraît un singulier personnage. D'abord sa physionomie est si effacée dans une correspondance aussi suivie, qu'on a peine à la retracer. Incapable d'initiative, mais plein de bonne volonté pour parvenir à la vertu, c'est le disciple idéal ; il est écrivain, poète et voyageur, voilà tous les traits qui constituent sa personnalité. Voulons-nous connaître quelque chose de plus sur ce procurateur de Sicile, nous faire au moins une idée de son style? Lisons (ép. 46) l'appréciation du livre que Lucilius a envoyé à Sénèque et dont celui-ci ne nous a d'ailleurs donné ni le titre ni le contenu : quelques louanges fort vagues, la promesse d'une critique plus détaillée que Sénèque s'est gardé de publier [1], voilà tout ce que nous pouvons en tirer. Un peu plus de précision dans l'éloge de l'ép. 59,4 ; mais celui-ci s'accorde assez mal avec les avertissements de l'ép. 115 (Nimis anxium esse te circa verba et compositionem, mi Lucili, nolo : habeo majora quae cures). — Ajoutons que Lucilius fait des réflexions bien étranges : après avoir accepté, sollicité la « direction » morale de Sénèque, il paraît soudain s'en offusquer : « Tu me, inquis, mones? Jam enim te ipse monuisti, jam correxisti? Ideo aliorum emendationi vacas? » (ép. 27). Il a des exigences inexplicables ; au plus fort de la correspondance, il réclame des lettres non seulement plus nombreuses, mais très soignées [2]. — Quant à savoir à quel moment précis Lucilius a pu quitter ses fonctions, puis la Sicile, et où il se trouve ensuite, c'est un mystère que jusqu'ici personne n'a pu débrouiller.

---

1. Binder croit que Sénèque et Lucilius se trouvaient ensemble à Rome en juillet 64 et que le philosophe a pu dire à son ami ce qu'il pensait de l'ouvrage. Cette hypothèse, purement gratuite, est inadmissible si nous reportons, pour les raisons énoncées plus haut, la lettre 48 à l'année 63. Car Sénèque n'a pas dû attendre si longtemps pour remplir sa promesse.

2. Le sens de « Minus tibi accuratas epistulas mitti quereris » (ép. 75) me paraît être : « Tu te plains que les lettres que je t'envoie ne soient pas assez soignées. » Toute la suite prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une ou de plusieurs lettres, mais de l'ensemble de la correspondance. Quel que soit le sens qu'on adopte d'ailleurs, le mécontentement de Lucilius semble peu naturel.



C'est que Lucilius intervient en général fort peu dans les lettres ; quelquefois, on ne l'y voit que sous forme d'un vocatif facile à éliminer (ainsi épp. 52, 61, 62, 73, 90, 92). Le plus souvent il apparaît au début pour poser la question : « Quid tibi vitandum praecipue, quaeris (ép. 7). — An merito reprehendat... desideras scire (ép. 9). — Tu me, inquis, vitare turbam jubes (ép. 8). Remarquons que ces termes : quaeris, desideras (ou vis) scire, inquis, servent aussi bien, et dans les lettres mêmes (par ex. : ép. 2,6 ; 48,7 ; 9,12) à poser une question ou une objection et à introduire un interlocuteur fictif. Dans le reste du développement, on ne sait trop le plus souvent si on a affaire à cet interlocuteur ou à Lucilius. Plus d'une fois, on passe de l'un à l'autre sans que Sénèque nous en prévienne. Par exemple, après avoir lu au début de l'ép. 68 : « Consilio tuo accedo : absconde te in otio », nous rencontrons une protestation qu'il est impossible d'attribuer à Lucilius (§ 10 : Otium, inquis, Seneca commendas, mihi ? Ad Epicureas voces delaberis !). Le correspondant commode qui se montre et s'éclipse ainsi au gré de l'écrivain !

Encore, si les sujets choisis étaient appropriés à leur destinataire, mais il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. Si Lucilius traite bien ses esclaves, on peut le féliciter en quelques mots, mais pourquoi insister si longuement sur la dureté de certains maîtres ? D'autres lettres ne le concernent pas : ainsi la Consolation à Libéralis sur l'incendie de Lyon qui forme l'ép. 91, la Consolation à Marullus (ép. 99). Que dire de l'ép. 26 qui pourrait prendre pour épigraphe cette phrase de l'ép. 27 : « me audi tanquam mecum loquar », — de l'ép. 73, où Sénèque, sentant le péril qui le menace, se défend d'être un mécontent et un factieux ? Et si celles-là conviennent certainement mieux à Sénèque qu'à son ami, n'est-on pas en droit de soupçonner qu'il a quelquefois attribué à Lucilius les soucis dont il était accablé lui-même ? Est-ce Lucilius qui est en butte à quelques difficultés (ép. 21), qui a un procès dont l'issue l'inquiète (ép. 24), ou Sénèque qui est aux prises en ce moment même avec Romanus (cf. Tac., *Ann.*, XIV, 65) ?

Et qu'on ne se laisse pas prendre à certains débuts de lettres fort vifs, mais dont la vivacité même sent l'artifice ! Que diraiton d'un philologue qui, dans quinze ou vingt siècles, croirait que le début de certaines tragédies raciniennes est perdu, parce qu'il y trouve « oui » au commencement du premier vers ? C'est commettre, ce me semble, une méprise analogue que de conclure de tours comme : « Ita fac, mi Lucili » ou « Sic est, non muto sen-

tentiam » à l'existence de lettres antérieures de Lucilius. Quelques lettres, il est vrai, comme les ép. 49, 86 et 104, ont un accent très personnel, l'ép. 63 a l'allure d'une « Consolation » ; mais il n'est pas défendu de croire que Sénèque, qui n'était pas sans écrire à Lucilius, a inséré quelques lettres véritables dans le recueil ou encore amalgamé certains fragments d'une correspondance réelle avec les développements qu'il était censé adresser à Lucilius. D'ailleurs, ces lettres sont en très petit nombre. Pour la plupart d'entre elles, Sénèque a fort bien pu donner à dessein un tour personnel à ses compositions. Ordinairement, ces détails réels font corps avec le développement philosophique ; quelquefois pourtant la soudure est assez artificielle ; ainsi ép. 59,9 où Sénèque, après avoir commencé par louer Lucilius de son style, passe péniblement à une autre question (ne ab alia imagine ad aliam transeamus) ; ép. 66, Sénèque parle de Claranus, puis entame une discussion où Claranus n'apparaît plus : pour lier les deux parties, Sénèque suppose que la question a été traitée en présence de son ami ; cf. encore épp. 79,8 et 83,8 où le sujet de particulier devient brusquement général, etc.

Enfin, l'hypothèse qui fait des lettres un recueil artificiel, permet de lever plus d'une difficulté particulière qui a embarrassé les commentateurs. Si Sénèque n'a pas publié la critique du livre de Lucilius, c'est ou bien qu'il n'a pas jugé à propos de faire entrer le public dans le détail de ses appréciations, ou plus probablement qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage spécial, mais que Sénèque a voulu être agréable à Lucilius en signalant son talent d'écrivain. Si Sénèque a omis la plupart des noms propres, c'est parfois peut-être par discrétion, souvent aussi, ce me semble, parce qu'ils étaient inexistants, (par ex. épp. 2 ; 11 ; 25 ; 36) ; c'étaient de simples « utilités » anonymes. Lorsque la réalité ne cadre pas avec ses réflexions du moment, il la néglige, et c'est pour cela sans doute qu'il n'a pas parlé du tremblement de terre de Pompéi. En revanche, quand une circonstance lui est nécessaire, il l'imagine. Il n'y a peut-être pas beaucoup à chercher pourquoi nous n'avons pas la lettre dont parle Sénèque ép. 102 [1]. Très probablement il ne l'a pas écrite ; mais, comme le point en litige

1. L'interprétation de Schweighäuser qui traduit *epistula prima* (§ 3) par « Le début de la lettre », ne me paraît pas bonne. Puisque Sénèque ne parle pas du reste de la lettre de Lucilius, on ne s'explique guère cet excès de précision : de plus *epistula* ainsi rapproché de *me* ne me paraît guère pouvoir se rapporter qu'à Sénèque. Je crois qu'il faut traduire « dans une première lettre », celle-ci étant considérée comme le point de départ de toute une correspondance sur le même sujet.



supposait une démonstration préalable, il a feint de l'avoir faite antérieurement.

III

On peut se demander toutefois pourquoi Sénèque aurait été amené à employer un tel artifice. Le motif m'en paraît assez simple. Sénèque a de fortes raisons, dès la fin de 62, pour supposer qu'il n'a pas longtemps à vivre; sa débilité, l'attitude de Néron à son égard, lui font prévoir une mort prochaine, naturelle ou violente. D'autre part, jamais son activité intellectuelle, que l'ambition politique ne contrarie plus, n'a été si forte; une foule de menus problèmes moraux se présentent à lui, les uns assez importants pour constituer un petit traité, comme le *De Providentia*, les autres trop mesquins pour demander autre chose qu'un court développement. Il n'a pas traité suffisamment à son gré tel point particulier du *De Beneficiis* (ép. 81); il conçoit des ouvrages plus vastes : un traité de physique, qu'il rédige complètement, un autre de morale (cf. ép. 106 et 108). Et puis Sénèque a besoin de se défendre, de justifier sa conduite contre ses détracteurs, plus acharnés à mesure qu'ils le sentent plus faible, son style contre les délicats qui lui reprochent de ne pas le soigner suffisamment. Jamais il ne pourra tout mener à bonne fin; à tout hasard, il vaut mieux réunir en un recueil les matériaux déjà accumulés, les développements qui ont excité sa verve. Sénèque compose assez mal, on le sait; il suffit pour s'en convaincre de lire le *De Beneficiis*, dont une grande partie du moins est faite de pièces et de morceaux. Réunir les sujets analogues, les classer et les refondre suivant un plan déterminé, était un travail qui devait peu lui plaire et une entreprise d'ailleurs assez difficile, étant donné l'extrême variété des sujets (discussions morales, consolations, apologies personnelles, réflexions littéraires). Encore s'il n'y eût eu que des morceaux philosophiques, mais Sénèque tenait probablement à éditer des fragments de journal où il avait relaté, avec les méditations qu'il fit alors, les péripéties d'un voyage, qui, malgré quelques désagréments, lui avait plu (ép. 84)[1]. La forme épistolaire permettait seule de réunir avec vraisemblance tous ces éléments disparates;

1. Il y a une singulière contradiction entre ces déplacements de Sénèque et les reproches qu'il adresse à Lucilius (ép. 69). Ici encore, j'inclinerais à croire que c'est à lui-même que pense Sénèque. Dans celle-ci il critique, dans l'autre il justifie à ses propres yeux cette passion de voyager qui lui paraît peu philosophique.



elle convient particulièrement au style de Sénèque qui la considère comme éminemment propre à l'exhortation philosophique [1]. Comment dès lors n'aurait-il pas usé d'un pareil artifice ? Il n'est pas plus étrange que les dialogues à la façon de Cicéron ; un peu de convention ne saurait déplaire au fils de celui qui s'est passionné pour le genre si factice de la controverse ; enfin, l'auteur avait, dans une certaine mesure, un prédécesseur dans Ovide qu'il lit et apprécie, puisqu'il le cite dans ses œuvres plus de trente fois.

Une autre raison, également capitale, me paraît avoir engagé Sénèque à écrire des lettres et celui-ci l'a exposée d'une manière assez transparente dans la lettre 21 que je trouve trop significative pour ne pas en reproduire un long fragment (§ 2 sqq.) : « Studia te tua clarum et nobilem efficient. Exemplum Epicuri referam. Cum Idomeneo scriberet et illum a vita speciosa ad fidelem stabilemque gloriam revocaret, rigidae tunc potentiae ministrum et magna tractantem : « Si gloria, inquit, tangeris, notiorem te epistulae meae facient quam omnia quae colis et propter quae coleris. » Numquid ergo mentitus est ? Quis Idomenea nosset, nisi Epicurus illum litteris suis incidisset ?... Nomen Attici perire Ciceronis epistulae non sinunt. Nihil illi profuisset gener Agrippa et Tiberius progener et Drusus Caesar pronepos ; inter tam magna taceretur nisi sibi Cicero illum adplicuisset... Quod Epicurus amico suo potuit promittere, hoc tibi promitto, Lucili. Habebo apud posteros gratiam, possum mecum duratura nomina educere. » Outre que ce passage nous avertit assez clairement de ne pas trop prendre les lettres au sérieux, il contient deux noms, ceux de Cicéron et d'Épicure, qui n'ont certainement pas été jetés au hasard. Cicéron est pour Sénèque, en tant qu'écrivain, le plus grand représentant de la philosophie latine (cf. 100, 9). Sénèque connaît à fond sa correspondance : il lui emprunte un mot dans le *De Brevitate vitae* (5, 2), en cite un extrait ép. 97, 4, enfin établit une comparaison entre ses propres lettres et celles de l'ami d'Atticus (ép. 118).

L'influence d'Épicure me paraît beaucoup plus importante encore. Épicure et ses disciples figurent expressément dans plus de quarante lettres, et, si Sénèque les réfute quelquefois, il les cite bien plus souvent pour appuyer son argumentation. Sur les trente premières lettres qui se terminent toutes par une citation, vingt-

1. Cf. ép. 38 et Merchant : *Seneca the philosopher and his theory of style* dans l'*American Journal of Philology*, t. XXVI, I (1905), p. 44-59.



trois en contiennent une ou plusieurs d'Épicure. Or c'est surtout sa correspondance que Sénèque connaît bien ; une réflexion tirée de ses lettres fait l'objet de l'ép. 9 ; Sénèque cite de lui des lettres à Polyaenus (ép. 18, 9), à Idoménée (ép. 21, 3), sur la mort de Métrodore (ép. 79, 15) ; c'est aux lettres d'Épicure encore qu'Usener attribue les allusions ou les citations qu'il relève dans Sénèque. épp. 4. 10 ; 7, 11 ; 8, 7 ; 9, 1 et 18 ; 11, 8 ; 16, 7 ; 20, 9 ; 21, 10 ; 25, 5 et 6 ; 26, 8 ; 29, 10 ; 52, 3 ; 79, 15. Parfois sans que Sénèque nous prévienne, nous pouvons voir Épicure derrière lui. Lorsque Sénèque dit (ép. 63, 7) : « mihi amicorum defunctorum cogitatio dulcis ac blanda est », il ne fait qu'appliquer à lui-même une maxime d'Épicure (Usener fr. 213). Il reprend la même idée dans la Consolation à Marullus ; épicurienne aussi est cette idée qu'il y a de la cruauté à ne pas pleurer aux funérailles de ses parents et de ses amis (cf. ép. 90, 15 et Usener fr. 120 : λέγουσι τὴν εἰς τὸ ἀπαθὲς καθεστῶσαν ἀλυπίαν ἀφ' ἑτέρου κακοῦ μείζονος ὑπάρχειν, ὠμότητος κ. τ. λ). Mais ce qui est beaucoup plus important pour l'objet qui nous occupe, ce n'est pas seulement le fond, mais la forme que Sénèque imite. Épicure avait substitué dans ses lettres aux formules ordinaires de politesse des expressions telles que εὖ πράττειν ou σπουδαίως ζῆν (fr 95). C'est cette habitude qui a inspiré à Sénèque le début de l'ép. 15 [1]. Il est difficile de ne pas voir une imitation d'Epicure dans la lettre 101 quand on compare (fr. 204) : « σὺ δὲ τῆς αὔριον οὐκ ὢν κύριος ἀναβάλλῃ τὸν καιρόν· ὁ δὲ πάντων βίος μελλησμῷ παραπόλλυται καὶ διὰ τοῦτο ἕκαστος ἡμῶν ἀσχολούμενος ἀποθνήσκει » et § 4 : « quam stultum aetatem disponere *ne crastini quidem dominum* ! » ; § 8 : « maximum vitae vitium est, quod imperfecta semper est, quod aliquid ex illa *differtur.* » Un examen attentif permettrait peut-être de découvrir quelques autres rapprochements ; ils seraient minimes dans tous les cas en comparaison de ceux qui très certainement nous échappent, en l'absence des textes d'Épicure ; car il faut compter pour rien les trois lettres conservées par Diogène Laërce : ce sont des exposés généraux que Sénèque ne pouvait guère imiter. Il a dû chercher ses modèles dans des lettres plus familières qui posaient des problèmes plus particuliers. Et si Sénèque a tant trouvé à glaner dans les maximes d'Épicure, il devait être bien plus à l'aise, quand il s'agissait de reproduire son style, car on peut soupçonner entre Sénèque et

---

1. Mos antiquis fuit usque ad meam servatus aetatem, primis epistulae verbis adicere : « si vales, bene est, ego valeo ». Recte nos dicimus : « si philosopharis, bene est. » Valere autem hoc demum est.

Épicure bien des affinités littéraires. Tous deux ont le même mépris pour la dialectique (cf. Usener, p. 88 sq. et Sén. épp. 45, 48, 49, 71, 82, 83, 102, etc.); tous deux se sont vu reprocher leur vulgarité (Usener, p. 89, Gercke, p. 148 sq.). Certains tours de phrase se ressemblent. Il est extrêmement probable dès lors que Sénèque, désireux d'écrire des lettres philosophiques, a fait à Épicure, pour le fond et la forme, de larges emprunts. Mais on peut aller plus loin, et affirmer que lorsque Sénèque a commencé ses lettres, il venait de lire ou de relire celles d'Épicure ou plus probablement, comme l'a montré Usener (praef. LIV sqq.), un epitome de la correspondance des principaux maîtres épicuriens. Épicure est mentionné dans 24 des 29 premières lettres, il ne l'est plus que dans 19 des 95 autres : c'est donc que Sénèque avait au début une impression toute fraîche des lettres d'Épicure, un enthousiasme récent pour ce philosophe, enthousiasme qui avec le temps s'est non pas démenti, mais naturellement un peu affaibli. Mais y a-t-il là une simple coïncidence ? On serait plutôt tenté de croire que si l'occasion ne s'était pas présentée d'écrire des Épîtres morales, le désir de rivaliser avec Épicure la lui aurait fait inventer ; et, d'après ce qui a été dit plus haut, on peut douter qu'elle se soit présentée en effet. L'idée de fabriquer des lettres pouvait bien venir à Sénèque de la lecture même des œuvres épicuriennes ; car la lettre à Pythoclès, par exemple, était suspecte dès l'antiquité (Usener, praef., XXXVII). Sénèque, lui, n'avait besoin d'imaginer qu'un correspondant et précisément il en avait un sous la main. Ce Lucilius, l'ami des vieux jours, à qui Sénèque dédie tous ses derniers ouvrages, était l'homme qui lui convenait : plus jeune que lui, il pouvait à la rigueur, en recevoir des leçons ; absent et en Sicile, du moins au début de la correspondance, il devait (quoique Sénèque ait forcé la vraisemblance) désirer d'avoir assez fréquemment des nouvelles de son ami ; modeste fonctionnaire impérial et obscur chevalier romain, il pouvait se contenter du rôle assez humble que lui réservait l'illustre écrivain qui avait été le précepteur de Néron et s'en consoler en songeant (car il avait raison d'en croire la parole de Sénèque) qu'il allait à l'immortalité.

IV

On pourrait me reprocher d'avoir, comme dit le proverbe grec, porté des chouettes à Minerve et soutenu à grand renfort d'ar-



guments une thèse qui a toujours rencontré des approbateurs. Mais outre qu'aujourd'hui elle est loin d'avoir rallié l'unanimité des suffrages, ceux-là même qui en ont été les meilleurs partisans s'en sont départis, nous l'avons déjà vu, dans le cours de cette étude, lorsqu'il s'est agi d'établir telle ou telle conclusion particulière. Il me semble donc utile, après avoir énoncé les principaux arguments en faveur de notre thèse, d'en indiquer quelques conséquences importantes.

Tout d'abord il est impossible de distinguer avec précision à quelle époque telle ou telle lettre a été envoyée. Surtout il faut se défier des preuves ex silentio ; peu solides en général, elles le sont moins que jamais pour Sénèque et particulièrement pour les Lettres à Lucilius ; non seulement le précepteur de Néron peut avoir un motif, plus ou moins clair pour nous, de passer sous silence tel événement sensationnel, mais aussi les faits n'ont pour lui de valeur qu'en tant qu'ils peuvent fournir un thème de déclamation. Il y a plus : si Sénèque fait mention d'un événement, il n'en faut pas conclure nécessairement qu'il est contemporain de la lettre qui les relate. Il est vraisemblable que l'ép. 18 a été écrite pendant les Saturnales ; mais l'affirmation de Sénèque ne m'en est pas un garant suffisant ; car il n'est pas nécessaire d'être au Mardi gras pour penser au Carnaval, et Sénèque, du moment qu'il était en pleine fiction, n'a pas dû hésiter à dater sa lettre de décembre, même si elle a été écrite dans un autre mois. Le fait n'est pas unique dans l'histoire littéraire : V. Hugo, dans les *Contemplations*, n'a-t-il pas sacrifié plus d'une fois à la vérité le désir d'harmoniser les dates avec les motifs d'inspiration. Les indications fournies par Sénèque sont d'autant plus suspectes que quelques-unes, même en dehors de toute hypothèse, sont visiblement destinées au seul lecteur. Quand Sénèque nous dit (ép. 86, 14) : « Junius mensis est, quo tibi scribo, jam proclivis in Julium », le renseignement est inutile à Lucilius, s'il doit recevoir la lettre quelques jours plus tard. Ailleurs (ép. 23) il use de la prétérition pour informer Lucilius du temps qu'il fait ; comme le philosophe n'a tiré à peu près aucun parti de cette information, on est en droit de se demander si ce n'est pas là un pur procédé pour faire illusion sur la nature véritable des lettres. Enfin, ép. 67, Sénèque passe assez maladroitement de l'état de la température à la question qu'il va traiter ; les deux premiers paragraphes peuvent se détacher du reste de la lettre, sans la modifier en quoi que ce soit. Rien d'impossible par suite à ce que Sénèque ait tenu fort peu compte du temps qu'il faisait et de la saison où il se trouvait

lorsqu'il écrivait ses lettres ; il a dû tout simplement donner les informations, vraies ou fausses, qui lui paraissaient fournir le préambule le plus commode.

Car l'indifférence de Sénèque à l'égard des faits est prodigieuse, on a déjà pu le voir dans le cours de cette étude, et l'on en trouverait bien d'autres exemples en dehors des lettres. Au début d'un dialogue contemporain, le *De Providentia*, Sénèque s'applique à démontrer à Lucilius l'existence des dieux, tout en déclarant que celui-ci s'en montre convaincu. Et déjà, dans un ouvrage très antérieur, Sénèque cite à Marcia, parmi les biens que nous tenons de la fortune : « nobilis ac *formosa* conjux » (Marc. 10), preuve tout au moins que Sénèque se soucie bien peu de ceux à qui il s'adresse, ce qui est, dans le second cas surtout, assez grave. Il ne faut donc pas trop presser les renseignements que Sénèque nous fournit ; chercher d'après ses lettres, quand Lucilius est entré en charge, quand il en est sorti, s'il a démissionné et pourquoi, quel était son âge et son caractère, quelles relations il entretenait avec Sénèque et si le philosophe exerçait sur lui une véritable direction de conscience, c'est s'atteler à une besogne ingrate et stérile. La confusion du réel et de l'imaginaire est trop dans la nature du rhéteur pour que Sénèque ne l'ait pas opérée plus d'une fois.

Est-ce à dire que notre hypothèse ne permet d apporter que des conclusions négatives ? Pas absolument. Seulement, c'est à la forme ou à des signes extérieurs qu'il faudra demander avant tout de nous guider dans nos recherches. A part quelques rares allusions à des faits précis et dont nous pouvons limiter la date, comme la retraite de Sénèque ou l'incendie de Lyon, tout ce que nous donne Sénèque est une base bien fragile pour établir une conjecture quelconque. Et Hilgenfeld, en se fondant sur le sujet des lettres, a ouvert la voie à une méthode moins féconde en apparence, mais très probablement plus sûre. Sans doute Schultess a eu beau jeu de montrer que les lettres n'ont jamais été un gros traité en plusieurs volumes ; car Hilgenfeld a prêté à Sénèque une rigueur méthodique qui n'est guère dans sa nature et, en voulant apporter trop de précision dans des études qui comportent toujours une large part d'incertitude, il a été obligé de jongler avec les textes. Il n'en reste pas moins que c'est en comparant les lettres au double point de vue du fond et de la forme qu'on peut découvrir des groupements chronologiques. Évidemment ceux-ci auront quelque chose d'un peu subjectif, mais



cela n'a au fond qu'une très médiocre importance. Va-t-on chercher si, dans un ouvrage écrit en quelques mois, le chapitre x a été écrit avant ou après le chapitre I ? Que Sénèque ait composé l'ép. 7 la veille du jour où il a écrit l'ép. 8 ou trois semaines avant, il serait puéril de s'amuser à le découvrir. Mais on peut risquer une affirmation plus intéressante, qui ressort de la différence des sujets, du ton, surtout de la dimension des lettres, c'est qu'il y a un intervalle notable entre la rédaction des premières lettres et celle des dernières ; d'autre part, si l'on songe que la manière de Sénèque change graduellement, on sera amené à penser qu'il y a entre ces deux moments extrêmes de la composition d'autres qui comblent cet intervalle. J'inclinerais pour ma part à distinguer quatre groupes de lettres : 1° les vingt-neuf premières, toutes terminées par une pensée et qui respirent l'enthousiasme pour Épicure, celles-ci écrites vraisemblablement, vu leur brièveté, en l'espace de quelques jours et peut-être en décembre 62 ou 63. — 2° Les épp. 30-48, très voisines des précédentes et sans doute peu postérieures ; Sénèque y observe scrupuleusement les limites qu'il a assignées lui-même aux dimensions d'une lettre (ép. 45, 5 : non debet sinistram manum legentis implere), car elles ont dans l'édition Hense cinq pages au maximum. — 3° Les lettres du voyage de Campanie (49-87) dont quelques-unes sont déjà plus longues et tiennent dix, onze, exceptionnellement quinze pages. — 4° Les lettres écrites à Rome ou dans les environs (88-124), véritables traités, auxquels Sénèque a mêlé, pour reposer sans doute le lecteur, des lettres plus courtes, parfois même extrêmement brèves.

On voit donc qu'en étudiant ainsi les lettres on ne s'interdit pas absolument tout profit[1]. Nous n'avons aucun moyen extérieur de dater les lettres ; mais nous en saisissons les rapports internes. De même nous ne sommes guère renseignés sur l'entourage de Sénèque, en revanche nous le sommes à merveille sur les dispositions de l'auteur à cette époque. Car le vrai correspondant de Sénèque, c'est lui-même. Considérons la con-

---

1. Sur la question de savoir si les lettres ont été publiées en plusieurs fois et par qui, j'avoue ne trouver dans l'ouvrage aucun indice plausible. Le caractère commun aux vingt-neuf premières lettres prouve qu'elles ont été écrites en même temps, mais non qu'elles ont été éditées à part. La seule hypothèse justifiable, c'est que Sénèque ait publié les épîtres 1-88 avant le reste, et cela pour trois raisons : 1° elles nous sont données par une catégorie différente de manuscrits ; 2° il y a entre 87 (si cette lettre est de fin juin) et 91, un grand intervalle qui n'est rempli que par trois lettres ; 3° les préoccupations philosophiques de Sénèque changent visiblement avec l'ép. 89. Sénèque a pu s'en apercevoir et clôturer par une publication cette première série.

solation à Helvia comme une consolation à Sénèque, on s'expliquera que peu après l'avoir écrite, Sénèque ait pu adresser à Polybe de si basses flatteries, le précepteur de Néron, qui n'était ni un hypocrite ni un sage a passé une partie de sa vie à se morigéner lui-même, sous couvert de convertir les autres. Il l'a fait particulièrement dans les lettres ; toutes ses invitations à s'éloigner de la foule, à s'enfouir dans la retraite, autant de réponses déguisées que fait Sénèque à ses amis, à ses détracteurs ou à lui-même. De là tant de morceaux consacrés à la mort, de là ces retours sur le passé, où Sénèque trouve dans les vices des contemporains du second Caton une triste consolation de la corruption présente. Ainsi envisagées, les lettres prennent un intérêt nouveau, car à travers le déclamateur, on y retrouve l'homme.

A. Bourgery.



AURIONS-NOUS LE COMMENTAIRE SUR LES PSAUMES DE DIODORE DE TARSE ?

Pendant l'automne de 1905, M. Jules Lebreton, parcourant les manuscrits grecs anonymes de l'Ancien fonds de la Bibliothèque Nationale, remarqua le nº 168 : « Commentarius in Psalmos ». Il fut frappé par l'originalité, l'allure libre et hardie de cet ouvrage qui contrastaient étrangement avec l'ordinaire insignifiance des compilations byzantines. Malheureusement cet intéressant commentaire s'arrêtait au folio 194 v., au psaume 68.14. Les folios 195 r. — 265 contenaient une partie (Ps. 68. 14 — 87.9) du Commentaire sur les Psaumes de Théodoret.

Un peu plus tard M. Lebreton passait en revue quelques manuscrits grecs du fonds Coislin, quand son attention fut arrêtée par le nº 275. Ce manuscrit contient lui aussi, du fol. 1 au fol. 360 v., un Commentaire sur les Psaumes, et porte, au début, parfaitement lisible, le titre suivant : Ὑπόθεσις καὶ ἑρμηνεία τοῦ ψαλτηρίου τῶν ἑκατὸν πεντήκοντα ψαλμῶν ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου μητροπολίτου Νικαίας. Ce ms. Coisl. 275 était identique à la première partie du manuscrit gr. 168, mais il était complet et fournissait un texte bien meilleur. On ne saurait d'ailleurs assurer que le gr. 168 ne porte pas lui aussi de titre ; mais le haut de la première page est en si mauvais état que nous n'avons jamais pu, M. Lebreton ni moi, y déchiffrer quoi que ce fût de compréhensible.

Un troisième manuscrit du même Commentaire se trouve encore au Mont Athos dans la Bibliothèque de la Laure de Saint Athanase. En 1892 feu le moine Alexandros Lauriotes en donna une courte description et quelques extraits[1]. Malheureusement ce manuscrit est mutilé au début, et là encore toute indication d'auteur fait défaut. Alexandros raconte dans son article comment M. Rendel Harris, dans une visite qu'il fit à la Sainte Montagne, avait été déjà lui aussi frappé du ton de cet ouvrage et avait émis — en conversation sans doute — l'hypothèse que ce Com-

1. Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, ἔτος ιβ', ἐν Κωνστ/πόλει, 26 Ἰουνίου 1892, ἀριθ. 17. σ. 134-135.

mentaire pouvait bien être le Commentaire même de Théodore de Mopsueste. Quant à Alexandros après plus mûr examen il pensait que c'était là un exemplaire du Commentaire d'Anastase de Nicée dont il existe, disait-il, un autre manuscrit dans la Bibliothèque Coislin. Pour qu'on pût comparer l'un avec l'autre il donnait quelques extraits du manuscrit de la Laure, sur les Psaumes 18, 45, 50, 95. Le bon moine avait deviné juste. A part les extraits du Psaume 18 qui, dans ce manuscrit de l'Athos, sont fort mêlés d'Eusèbe et de Théodoret, les extraits des trois autres psaumes coïncident textuellement, à quelques variantes près, avec le manuscrit Coislin 275.

Avant d'aller plus loin, une remarque importante doit être faite sur le titre de ce manuscrit 275. Ce titre porte, comme nous l'avons vu, Ὑπόθεσις καὶ ἑρμηνεία τοῦ ψαλτηρίου τῶν ἑκατὸν πεντήκοντα ψαλμῶν ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου μητροπολίτου Νικαίας.

A première vue il est facile de se méprendre sur le vrai sens de cette formule et de regarder comme le véritable auteur du Commentaire l'Anastase de Nicée qui est mentionné là. Ainsi paraissent avoir fait les auteurs de quelques chaînes [1], et après eux Fabricius [2], Le Quien [3], J.-B. Lightfoot [4], Alexandros Lauriotes [5], Krumbacher [6]. Pour ces derniers, semble-t-il, la question d'attribution ne s'est même pas posée, et l'unique point dont ils se soient préoccupés, c'a été de chercher à déterminer, parmi les deux ou trois archevêques de Nicée de ce nom qui nous étaient connus, celui avec lequel on pouvait, avec le plus de chance d'exactitude, identifier cet Anastase.

Pourtant à regarder les choses de plus près, la formule du titre laisse l'attribution d'auteur dans une complète indétermination. En effet, si le sens de l'expression ἀπὸ φωνῆς est encore discuté [7],

1. Par exemple Paris. gr. 146 et Ambros. C. 98 (Martini-Bassi 195), qui citent des extraits de notre Commentaire sous le nom ou le sigle d'Anastase.

2. Fabricius-Harles, *Bibliotheca Graeca*, X, 610.

3. *Oriens Christianus*, I, 644.

4. Article Anastasius, dans Smith and Wace *A Dictionary of Christian Biography* I, p. 108 ; à la suite de Fabricius, semble-t-il.

5. Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 26 Ἰουνίου 1892, ἀριθ. 17. σ. 134.

6. *Geschichte der Byzant. Lit*². S. 66. 5. (des notes bibliographiques).

7. Voir Friedrich Loofs. *Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche*. Texte u. U. herausg. von O. Gebhardt u. A. Harnack, III. 1. u. 2. S. 140. f. — D. Joh. Pet. Junglas. *Leontius von Byzanz. Studien zu seinen Schriften, Quellen und Anschauungen*... Paderborn, F. Schöningh, 1908, p. 19 ; avec le compte rendu que F. Loofs a fait de ce livre dans la *Theologische Literaturzeitung*, 1909, nr 7. col. 205-209. — Daniel Serruys, *Autour d'un fragment de Philippe de Side*. dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, Tome XXVI, 1906, p. 342 ; *Deux lexiques attribués à Théophylacte de Bulgarie*, dans *Revue de Philologie*, Avril 1908, p. 145 ; et surtout la note ἀπὸ φωνῆς annexée au présent article.



une chose cependant est dès à présent bien certaine, c'est que, dans tous les exemples que l'on en cite, cette expression indique qu'il s'agit non pas d'une composition originale faite par l'auteur dont elle introduit le nom, mais bien d'un travail, de nature assez indéterminée, auquel cet auteur s'est livré à propos de l'ouvrage d'un autre. Dès lors dans notre cas l'expression ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου, loin de rien faire préjuger en faveur de l'attribution du Commentaire à Anastase, indique plutôt qu'il faut chercher dans un autre personnage le véritable auteur.

Mais reprenons notre récit. En 1905-1906, M. J. Lebreton laissa provisoirement de côté la question d'attribution et se mit à étudier le contenu même du Commentaire. Une première enquête le convainquit de la parenté de cet ouvrage avec le Commentaire de Théodore de Mopsueste.

Au reste la ressemblance est si frappante qu'après M. Rendel Harris, et comme lui, G. Mercati[1] avait proposé d'aller jusqu'à l'identification. Quand il était encore à Milan, il avait étudié une chaîne[2] sur les Psaumes qui contenait pour la première partie beaucoup de citations de Théodore, et pour la seconde beaucoup de citations d'un certain Anastase. Il avait été si frappé de la ressemblance de manière entre les deux qu'il avait émis l'hypothèse que cet Anastase n'était autre que Théodore, et que l'abréviation Ἀναστ était une corruption de Ἀντι(οχείας). Cette hypothèse est inadmissible, mais elle montre du moins la parenté des deux textes. D'ailleurs Mercati n'avait pas pensé à notre Coislin 275. Et cependant les textes attribués à Anastase par les sigles de la chaîne de Milan sont bien des extraits de notre manuscrit. J'ai pu le constater à l'aide des fragments cités par Mercati lui-même, et aussi, grâce à quelques photographies assez médiocres de cette chaîne de Milan, pour une dizaine d'autres citations.

Qu'il n'y ait pas identité entre le ms. Coislin 275 et Théodore paraît d'ailleurs chose démontrée. Entre les fragments authentiques de Théodore et les endroits correspondants du 275, il y a quant au fond de grandes ressemblances, mais dans le détail et dans la manière il y a aussi de véritables différences. Pour qu'on puisse se faire quelque idée de ce que j'avance, je reproduis ci-après le prologue du psaume 54 tel que je le trouve dans le ms. Coisl. 275. Une comparaison pour le même psaume avec le prologue de Théo-

---

1. *Rendiconti dell' Istituto Lombardo*, 1898, p. 1046 ss. Nuovi frammenti greci del Commentario di Teodoro Mopsuesteno ai salmi.

2. Ambros. C. 98 sup. (Martini-Bassi 195). Voir Karo et Lietzmann, *Catenarum Graecarum Catalogus*, p. 48.

dore qui nous a été conservé [1] sera ainsi possible au lecteur désireux de se rendre compte.

Gr. Coislin 275, fol. 140 v.

Ψαλμὸς ΝΔ'

Εἰς τὸ τέλος ἐν ὕμνοις συνέσεως τῷ Δαυίδ.

Ἡ ἐπιγραφὴ βούλεται ὅτι καὶ οὗτος ὁ ψαλμὸς κατά τινα σοφίαν εἴρηται τῷ Δαυίδ, ἀλλὰ δὲ οὐδὲν προσεθήκασιν (*sic*) οἱ ἐπιγράψαντες, ἅτε τὸν
5 σκοπὸν ὡς εἰκὸς ἐπιγράψαντες τοῦ ψαλμοῦ. Ἔοικε δὲ εἶναι μακκαβαϊκός. Καὶ γὰρ ἐφεξῆς φέρονται συγκείμενοι μακκαβαϊκοὶ ψαλμοὶ ἄχρι τοῦ πεντηκοστοῦ ὀγδόου. Κεῖνται μὲν γὰρ καὶ ἀλλαχοῦ σποράδην ὅμως, ἐνταῦθα ἐφεξῆς οὗτοι σύγκεινται οἱ μακκαβαϊκοί. Καὶ τούτων αὐτῶν τῶν ψαλμῶν οἱ μὲν ἐκ προσώπου εἴρηνται τοῦ κοινοῦ τῶν Μακκαβαίων, οἱ δὲ ἐκ
10 προσώπου τῶν ἀρχιερέων, οἷος καὶ οὗτός ἐστιν ὁ πεντηκοστὸς τέταρτος ψαλμός. Ἐκ προσώπου γὰρ εἴρηται τοῦ Ὀνίου εὐσεβοῦς γεγονότος καὶ φιλοθέου ἀρχιέρεως. Ἐπεὶ γάρ τινες τῶν ἅμα αὐτῷ ἱερατευσάντων ἐπιθυμήσαντες τὸν ἐκείνου τόπον λαβεῖν, χρήματα δεδώκασιν Ἀντιόχῳ τῷ βασιλεῖ κρατοῦντι τότε τῶν μερῶν ἐκείνων, καὶ ἐκ προσώπου τοῦ βασιλικοῦ
15 προστάγματος ὁ μὲν Ὀνίας ἐξεβλήθη, ἀντεισήχθη δὲ ἄλλος ἀντ' αὐτοῦ, ταραχὴν δὲ οὐ μικρὰν ἐνεποίει τοῦτο τῷ δήμῳ. Ἐκ προσώπου αὐτοῦ αἰτιᾶται ὁ μακάριος Δαυὶδ καὶ τὸν ἀντικαταστάντα καὶ τοὺς συνεργήσαντας. Δείκνυσι δὲ σαφέστερον αὐτὰ τὰ ῥήματα.

Variantes du ms. Paris. gr. 168. fol. 151 v. et 152 r.
l. 1 ψαλμός *om* — 4 ἄλλο δὲ — 4 προστεθείκασιν — 5 σκόπον ἀγνοήσαντες τοῦ ψ. — 6 οἱ ἐφεξῆς φαίνονται — 8 οὕτως σύγκ. — 12 ἐπειδὴ γὰρ — 14 καὶ ἐκ προστάγματος βασιλικοῦ ὁ μὲν — 16 ἐποίει

Mais puisqu'il y a dépendance entre eux deux que pouvait être vis-à-vis de Théodore l'auteur de notre commentaire ? Vraisemblablement, pensait M. Lebreton, un de ses élèves. Or étant donné le peu qui nous reste du commentaire du maître sur les Psaumes, il n'était pas sans intérêt de recueillir au moins le reflet de son exégèse dans le commentaire mieux conservé du disciple. Aussi dès ce moment M. Lebreton songea-t-il à une édition de ce texte. Il en parla à Mgr Graffin qui accepta généreusement l'entreprise pour sa collection et se chargea de photographier le ms. Coislin 275.

M. J. Lebreton poursuivit alors quelque temps le travail de

1. Voir Mai, *Biblioth. nova Patrum*, III, 453; reproduit par Migne, *P.G.* t. 66. 673, 676. La fin de ce fragment: Εἴρηκε μὲν τὸν ψαλμόν — ἐν τῷ στόματί μου βαστάζω n'est pas de Théodore, mais bien de Théodoret, cf. Migne, *P.G.* 80. 1268 s.



transcription. Mais il avait à peine transcrit une quarantaine de folios que ses occupations l'entraînèrent de plus en plus dans un sens tout différent. Il se vit bientôt dans l'impossibilité de mener lui-même à bonne fin cette édition. Il m'offrit alors de m'en charger; et j'acceptai avec joie de poursuivre une question si heureusement soulevée. La transcription une fois terminée et ma copie soigneusement révisée sur l'original, avant toute collation définitive avec les deux autres manuscrits alors connus (Paris, gr. 168 et le ms. de l'Athos), je résolus, sur le conseil de M. Daniel Serruys, dont la direction m'a été très précieuse au cours de ces recherches, d'étudier d'un peu plus près les attaches littéraires et la tradition de ce texte.

La relation avec Théodore de Mopsueste étant chose établie, l'étude de Théodore pouvait me fournir quelques renseignements. Or au cours des années 1885, 1886, 1887, le regretté Friedrich Baethgen avait consacré dans la *Zeitschrift für die altestamentliche Wissenschaft* trois longs articles au Commentaire des Psaumes de Théodore de Mopsueste. Il y étudiait pour la première fois un manuscrit syriaque contenant un abrégé du Commentaire de Théodore. Ce résumé, tout succinct qu'il fût, était cependant d'un grand secours pour déterminer, au moins en général, le sens de l'interprétation de chaque psaume. Après avoir étudié le Commentaire dans son ensemble, Baethgen s'était particulièrement attaché à l'étude de dix-sept psaumes expliqués par Théodore comme visant l'époque machabéenne. Pour ce travail, en plus de l'epitome syriaque, il avait utilisé avec critique les fragments de Théodore édités par Cordier, Mai, Migne. Il avait eu aussi recours à la Paraphrase anonyme de l'*Expositio Patrum Graecorum in Psalmos* de Cordier. L'importance de cette Paraphrase, malgré son caractère composite, ne lui avait pas échappé. Il avait été frappé tout spécialement de la hardiesse avec laquelle, dans cette paraphrase, le prologue du psaume 55 rejette l'autorité des titres des psaumes, et il concluait que ce fragment de la Paraphrase ne pouvait appartenir à personne autre qu'à Théodore [1]. Il croyait encore reconnaître la griffe du maître dans plusieurs passages de la paraphrase au psaume 108 [2]. Or les citations où il croyait voir du Théodore, et beaucoup d'autres, dont il ne cherchait pas à déterminer l'auteur, se retrouvaient — et pour beaucoup textuellement — dans notre manuscrit Coislin 275. La conjecture erronée de Baethgen, sur lequel du reste s'était appuyé Mercati,

1. 1887. p. 2.
2. 1887. p. 57 s.

m'était une preuve nouvelle de la valeur de notre texte. Mais dans quelle mesure le Commentaire du ms. Coisl. 275 se trouvait-il reproduit dans la Paraphrase ? C'était là une nouvelle question que l'on ne pouvait résoudre qu'après un examen complet et détaillé des deux ouvrages. En effet le contenu de cette Paraphrase avait dès longtemps excité la curiosité des érudits, mais on n'en avait fait encore, à ma connaissance, aucune étude complète. Vers le début du XVIIIe siècle, Jules Garnier en avait examiné les trente premiers psaumes [1]. A part les cinq premiers qu'il n'avait pas trouvé à qui attribuer, il avait reconnu que les autres, c'est-à-dire les psaumes 6 à 30, étaient tous, plus ou moins, empruntés à Théodoret. Il s'en était tenu là, et personne, que je sache, n'avait poussé plus loin la reconnaissance. Je repris cette comparaison et la poursuivis jusqu'au bout. Je constatai que, si l'auteur de la Paraphrase empruntait à Théodoret, au Pseudo-Athanase, à Eusèbe, à Apollinaire, à Didyme, à d'autres encore, il empruntait surtout à l'auteur de notre ms. Coislin 275. Ce travail de comparaison me permit d'identifier à peu près complètement toutes les sources de la Paraphrase. Je compte publier la liste de ces identifications et l'on me pardonnera de ne pas m'y arrêter davantage. Ce que je puis pourtant dire sans trop me détourner de mon sujet, c'est que l'espérance que nourrissait H. Lietzmann, après Baethgen, de trouver dans cette Paraphrase du pur Théodore, n'a guère de chance de se réaliser [2]. Il y a du vrai Théodore dans le Commentaire du Pseudo-Théodore d'Héraclée publié par Cordier, mais je n'en ai point trouvé pour ma part dans la Paraphrase. Aussi bien se pourrait-il, comme nous l'allons voir, que le véritable auteur à qui la Paraphrase emprunte, fût, au point de vue de l'histoire de l'exégèse, une personnalité plus importante encore peut-être que Théodore de Mopsueste lui-même.

Au cours du travail que je fis pour identifier les sources de cette Paraphrase, je fus un jour amené à constater que le manuscrit Coislin 275, du psaume 81 au psaume 89, contenait un grand nombre des fragments que la chaîne de Cordier donnait comme étant de Diodore de Tarse [3]. On sait combien les attributions fournies par Cordier dans cette chaîne sont sujettes à caution, soit qu'il ait reproduit les indications erronées des manuscrits qu'il suivait,

1. Voir sa dissertation reproduite dans Migne *P.G.* t. 29. p. CCXV-CCXVI.

2. *Sitzungsberichte der königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. 1902. XVII. p. 342. n. 1. : « Zu berücksichtigen ist auch der » Theodorus Heracleota » und die « Paraphrasis » des Corderius, in denen öfter echtes Gut Theodor's steht »

3. Ces fragments ont été reproduits par Migne *P. G.* t. 33.1615. ss.



soit que lui-même ait parfois déterminé ces attributions au simple jugé [1]. Aussi ne me fallait-il pas conclure trop vite de ces coïncidences à une identification si séduisante. Une chose d'abord me frappa. Dans la collection des fragments fournis par Cordier régnait une différence de ton des plus accusées. Les uns étaient d'une exégèse nettement historique, les autres d'une exégèse prophétique. J'appelle prophétique une exégèse qui retrouve dans le texte de tous les psaumes en général les événements postérieurs à l'histoire du peuple Juif, par exemple la vie de Jésus-Christ, la fondation de l'Eglise, etc... Or tandis que les fragments de ton prophétique manquaient dans notre 275, tous les fragments de ton historique au contraire s'y trouvaient.

A. Mai avait lui aussi édité pour les psaumes 51 à 74, des fragments de Diodore de Tarse [2]. J'examinai ces fragments pour les psaumes 51 à 58. Aucun ne se retrouvait dans notre 275. Mais ce fait n'infirma en rien l'hypothèse que les premières coïncidences avaient fait naître dans mon esprit. Ces fragments publiés par Mai comme étant de Diodore étaient trop manifestement non-historiques de ton pour que je ne conçusse pas sur leur authenticité des doutes légitimes.

Si légitimes qu'ils fussent comment transformer ces doutes en certitudes? Je résolus d'interroger les manuscrits qui m'étaient alors accessibles.

Le Catalogue de Karo et Lietzmann me fournit rapidement les premières indications. Deux groupes de chaînes à Paris étaient surtout à explorer où je pouvais trouver des fragments de Diodore de Tarse : Gr. 139 (gr. 148) (Karo-Lietzmann, Catal. p. 27) et gr. 140 (141, 163) (Karo-Lietzm. Catal. p. 49) [3]. Je trouvai de plus mentionné dans Fabricius Harles (Bib. Gr. IX. 277) le ms. gr. Coislin 80, Commentaire de Théodoret sur les Psaumes, comme contenant en marge des scholies tirées de Diodore de Tarse.

Je dépouillai soigneusement tous ces manuscrits et j'arrivai aux résultats suivants. On me permettra de ne les proposer ici que dans leur ensemble.

Tout compte fait, 56 fragments, tous de couleur historique, de 4 à 12 lignes en moyenne, souvent beaucoup plus étendus, attri-

---

1. Voir Karo et Lietzmann, *Catenarum graecarum Catalogus*, p. 20.

2. *Nova Patrum Bibliotheca* VI. 2. 240. Ces fragments ont été reproduits par Migne *P.G.* t. 33. 1587. Voir Karo et Lietzmann, *Catalogus*, p. 20.

3. Je ne fais pas mention ici de l'unique fragment de Diodore qui se trouve en marge dans le gr. 164 (Karo-Lietz. *Cat.* p. 65). Il a été très probablement copié là d'après une chaîne de la famille du gr. 140.

bués dans les manuscrits précités à Diodore, se retrouvaient textuellement dans notre manuscrit Coislin 275. Ces fragments s'échelonnaient du psaume 1 au psaume 89 incl. ; c'est-à-dire aux psaumes 1, 13, 18, 34, 37, 43, 47, 55, 68, 71, 72, 80 à 89.

On accordera facilement que l'attribution faite par les Chaînes à Diodore de Tarse de nos 56 fragments n'est pas à mettre en doute. Mais, dira-t-on, la présence de ces fragments dans notre commentaire prouve-t-elle véritablement que tout ce commentaire soit de Diodore ? Un compilateur, — par exemple cet Anastase de Nicée que nous trouvons mentionné dans le titre, — a pu exploiter Diodore et nos citations seraient enchâssées dans son ouvrage comme des extraits dans un florilège ou des morceaux choisis dans une Anthologie.

A cela je réponds que j'ai eu bien souvent l'occasion d'étudier de ces compilations qui, manifestement, ont ce caractère d'anthologies, par exemple le Commentaire du Pseudo-Théodore d'Héraclée et la Paraphrase de l'*Expositio Patrum Graecorum in Psalmos* de Cordier. Or l'impression qu'elles laissent n'est pas du tout l'impression que m'a laissée la lecture attentive, intégrale et plusieurs fois répétée du ms. Coisl. 275. Dans ces Commentaires anthologiques en effet la diversité des emprunts, même quand on a prétendu les dissimuler, se trahit par les contradictions qui éclatent, quoi qu'on fasse, entre les exégèses des différents auteurs auxquels on a puisé. Dans notre Commentaire au contraire règnent une unité et une cohérence vraiment remarquables, et les 56 fragments s'y présentent, non pas comme des pièces rapportées et disparates, mais bien liés et agencés à leurs contextes respectifs comme les parties intégrantes d'un tout organisé, comme les membres au corps. A défaut du Commentaire entier qui seul pourrait prouver ce que j'affirme, je donnerai au moins à titre d'exemple, le Commentaire du Psaume 86, un des plus courts, tel qu'il se trouve dans le Coisl. 275, en transcrivant à côté les fragments que j'en ai trouvés dans le gr. 139 sous le nom de Diodore. Je ferai suivre cette transcription des variantes tirées de la Paraphrase de Cordier, qui justement pour ce psaume se trouve en partie identique au Coisl. 275.

Ψαλμὸς ΠϚ′

Coislin 275.	Gr. 139.
Οὗτος μέν ἐστιν ὁ ὀγδοηκοστὸς πέμπτος ψαλμός· ὁ δὲ ὀγδοηκοστὸς ἕκτος ἐπινίκιος ὢν οὕτως ἄρχεται.	



Coislin 275.

5 [1] Οἱ θεμέλιοι αὐτοῦ ἐν τοῖς ὄρεσι τοῖς ἁγίοις.

Τοὺς θεμελίους τῆς πόλεως θεοῦ θεμελίους καλεῖ ὡς δι' αὐτὸν οὐκ ἀνατραπέντας. Ὄρη δὲ ἅγια καλεῖ 10 τὴν Σιὼν καὶ τὴν Ἱερουσαλήμ, ὡς τοῦ ἁγίου θεοῦ δείξαντος ἐκεῖ τὴν 224 v. ἑαυτοῦ | κατοικίαν, δι' ὃν οὐ παρεδόθη καὶ αὐτὰ τοῖς Ἀσυρίοις.

[2] Ἀγαπᾷ Κύριος τὰς πύλας Σιὼν 15 ὑπὲρ πάντα τὰ σκηνώματα Ἰακώβ.

Σκηνώματα Ἰακὼβ καλεῖ τὰς δέκα φυλάς. Ἔδειξεν οὖν, φησίν, ὁ θεὸς ὅτι πλέον τὴν Σιὼν ἀγαπᾷ τῶν ἄλλων Ἰσραηλιτῶν ἔπει ταύτην μὲν 20 ἔσωσεν ἐκείνους δὲ ἐξέδωκε

Gr. 139.

296 r. Διοδώρου

Σκηνώματα Ἰακὼβ καλεῖ τὰς δέκα φυλάς. Ἔδειξεν οὖν, φησίν, ὁ θεὸς ὅτι πλέον τὴν Σιὼν ἀγαπᾷ τῶν ἄλλων Ἰσραηλιτῶν δι' ὧν ταύτην μὲν ἔσωσεν ἐκείνους δὲ ἐξέδωκεν Ἀσσυρίοις.

Coislin 275.

[3] Δεδοξασμένα ἐλαλήθη περὶ σοῦ, ἡ πόλις τοῦ θεοῦ.

25 Τοιγαροῦν, φησίν, ἔνδοξα διηγήματα περὶ σοῦ παρέσχεν ὁ θεὸς τοῖς ἁπανταχοῦ ὥστε λέγειν ἔχειν ὅπως παραδόξως ἐσώθης. Τὸ δὲ ἐλαλήθη ἀντὶ τοῦ λαληθήσεται λέγει.

30 [4] Μνησθήσομαι Ῥαὰβ καὶ Βαβυλῶνος τοῖς γινώσκουσί με.

Ἀντὶ τοῦ τοῖς ἤδη πεῖράν μου εἰληφόσιν. Ὡς ἐκ προσώπου γὰρ τοῦτο λέγει τοῦ θεοῦ ὅτι ἐν τῷ καιρῷ 35 τῆς τιμωρίας οὐκ ἐπιλήσομαι οὔτε Βαβυλωνίων οὔτε Ἀράβων· τούτους γὰρ καλεῖ Ῥαάβ. Δείκνυσι δὲ ὅτι συνεμάχησαν Ἄραβες Βαβυλωνίοις ἀλλὰ καὶ οἱ ἑξῆς ὧν μνημονεύει, 40 φησὶ γάρ·

Καὶ ἰδοὺ ἀλλόφυλοι καὶ Τύρος καὶ λαὸς τῶν Αἰθιόπων, οὗτοι ἐγενήθησαν ἐκεῖ.

Gr. 139.

296 v. Διοδώρου.

Τὸ γινώσκουσί με ἀντὶ τοῦ τοῖς ἤδη πεῖράν μου εἰληφόσιν. Ὡς ἐκ προσώπου γὰρ λέγει τοῦτο τοῦ θεοῦ ὅτι ἐν τῷ καιρῷ τῆς τιμωρίας οὐκ ἐπιλήσομαι οὔτε Βαβυλωνίων οὔτε Ἀράβων· τούτους γὰρ καλεῖ Ῥαάβ. Δείκνυσι δὲ ὅτι συνεμάχουν Βαβυλωνίοις Ἄραβες καὶ οἱ ἑξῆς, ὧν μέμνηται· καὶ ἰδοὺ γὰρ ἀλλόφυλοι καὶ Τύρος καὶ λαὸς τῶν Αἰθιόπων οὗτοι ἐγενήθησαν ἐκεῖ. Συνεμάχουν δέ, φησί, Βαβυλωνίοις οὐ μόνον

Coislin 275.

Συνεμάχουν δέ, φησί, Βαβυλωνίοις 45 οὐ μόνον Ἄραβες ἀλλὰ καὶ ἀλλόφυλοι. λέγει δὲ τὰς πέντε σατραπείας. Συνεμάχουν δέ, φησί, καὶ Φοίνικες καὶ Αἰθίοπες· πάντες γὰρ οὗτοι ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἐπολέμουν. Τὸ γὰρ οὗτοι ἐγενήθησαν 50 ἐκεῖ οὐκ ἐπὶ τόπου λέγει ἀλλὰ ἐπὶ πράγματος καὶ ὁμογνωμοσύνης.

[5] Μήτηρ Σιών, ἐρεῖ ἄνθρωπος.

Ὥσπερ τὴν Ἱερουσαλὴμ θυγατέρα καλεῖ, οὕτως τὴν Σιὼν μη-55 τέρα ὀνομάζει. Λέγει οὖν ὅτι· μὴ 225 r. πορθήσῃς | τὴν Σιών. Ταύτην γὰρ πάντες οἱ ἀπομείναντες μητέρα καλοῦσι.

Καὶ ἄνθρωπος ἐγενήθη ἐν αὐτῇ.

60 Οὐδὲ γάρ, φησίν, ἀπέβαλες τοὺς ἀνθρώπους τοὺς ἐν σοί, ἀλλ᾽ ἔμεινας ἔχουσα αὐτοὺς τοὺς οἰκήτορας διὰ τὴν τοῦ θεοῦ συμμαχίαν. Ὅθεν ἐπιφέρει.

65 Καὶ αὐτὸς ἐθεμελίωσεν αὐτὴν ὁ ὕψιστος.

Ὡς γὰρ παρ᾽ αὐτοῦ τοῦ θεοῦ θεμελιωθεῖσα ἀνάλωτος ἐγένου τοῖς πολεμίοις.

70 [6] Κύριος διηγήσεται ἐν γραφῇ λαῶν.

Ἀντὶ τοῦ ἀνακτίσει πάλιν τὰ πάτριά σου καὶ ἔσονται σύνοδοι εὐσεβούντων ἐν τῷ λαῷ καὶ ἀναγνωσθή-75 σονται θεῖαι γραφαί, δι᾽ ὧν γραφῶν ὁ θεὸς δοκεῖ τοῖς λαοῖς διαλέγεσθαι. Ἐν αἷς συνόδοις, φησί, καὶ ἄρχοντες ἔσονται πάλιν. Λέγει δὲ τοὺς διδασκάλους καὶ τοὺς ἱερέας.

80 [7] Ὡς εὐφραινομένων πάντων ἡ κατοικία ἐν σοί.

Καὶ τί δεῖ τὰ πολλὰ λέγειν, φησίν; Οὕτως ἔσῃ πεπολισμένη καὶ πεπληθυμένη ὡς ἂν πόλις οἰκισθείη

Gr. 139.

Ἄραβες ἀλλὰ καὶ οἱ ἀλλόφυλοι, λέγει δὲ τὰς πέντε σατραπείας, καὶ Φοίνικες δὲ καὶ Αἰθίοπες· πάντες γὰρ οὗτοι ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἐπολέμουν. Τὸ γὰρ οὗτοι ἐγενήθησαν ἐκεῖ οὐκ ἐπὶ τόπου λέγει ἀλλ᾽ ἐπὶ πράγματος καὶ ὁμογνωμοσύνης.

297 r. Διοδώρου.

Ὥσπερ τὴν Ἰλῆμ θυγατέρα καλεῖ, οὕτω τὴν Σιὼν μητέρα ὀνομάζει. Λέγει οὖν ὅτι μὴ πορθηθείσης τῆς Σιὼν ἔξεστι τοῖς ἀπομείνασι καλεῖν σε μητέρα. Καὶ ἄνθρωπος ἐγενήθη ἐν αὐτῇ. Οὐδὲ γὰρ ἀπέβαλες, φησί, τοὺς ἀνθρώπους τοὺς ἐν σοί, ἀλλ᾽ ἔμεινας ἔχουσα αὐτοὺς οἰκήτορας διὰ τὴν τοῦ θεοῦ συμμαχίαν. Ὅθεν ἐπιφέρει. Καὶ αὐτὸς ἐθεμελίωσεν αὐτὴν ὁ ὕψιστος. Ἅτε γάρ, φησί, παρ᾽ αὐτοῦ τοῦ θεοῦ θεμελειωθεῖσα ἀνάλωτος ἐγένου τοῖς πολεμίοις.

Ibid. Διοδώρου.

Ἀνακτίσει, φησί, πάλιν τὰ πάτριά σου καὶ ἔσονται σύνοδοι εὐσεβούντων ἐν τῷ ναῷ καὶ ἀναγνωσθήσονται θεῖαι γραφαί, δι᾽ ὧν ὁ θεὸς δοκεῖ τοῖς λαοῖς διαλέγεσθαι. Ἐν αἷς συνόδοις, φησί, καὶ ἄρχοντες ἔσονται πάλιν. Λέγει δὲ τοὺς διδασκάλους καὶ ἱερέας. Καὶ τί δεῖ τὰ πολλὰ λέγειν, φησί; Οὕτως ἔσῃ πεπολισμένη καὶ πεπληθυμένη ὡς ἂν πόλις οἰκισθείη παρὰ ἀνθρώπων ἀλύπως διαγόντων ἐν αὐτῇ καὶ μετὰ πλείστης εὐφροσύνης.

Coislin 275.	Gr. 139.
παρὰ τῶν ἀνθρώπων ἀλύπως διαγόντων ἐν αὐτῇ μάλιστα δὲ μετὰ πλείστης τῆς εὐφροσύνης.	

Dans la Paraphrase éditée par Cordier (*Exp. Pat. Gr. in Psalmos*, II, p. 765 ss.), le texte ci-dessus, relativement au texte du ms. Coisl. 275, comporte les variantes suivantes. Je n'ai pas relevé les variantes concernant le texte même du psautier.

Titre : Τοῖς υἱοῖς Κορὲ ψαλμὸς ᾠδῆς. Prologue : Ἐπινίκιος καὶ οὗτός ἐστιν, ἀπαλλαγείσης τῆς πόλεως τῶν Ἀσσυρίων. (= Coisl. 275) Προθεσπίζει δὲ καὶ τὴν κληρονομίαν καὶ σωτηρίαν τῶν ἐθνῶν (= Théodoret).

l. 7. τῆς πόλεως καλεῖ τοῦ θεοῦ — 8 à 9 ὡς... ἀνατραπέντας om — 10. Ἱερουσαλήμ, ὅθεν ἐπιφέρει — 10 à 13. ὡς τοῦ ἁγίου... Ἀσυρίοις om — 17. οὖν ὁ θεός, φησίν — 19. δι' ὧν ταύτην — 20. ἐξέδωκεν τοῖς ἐχθροῖς — 32 à 51. A la place de la section ἀντὶ τοῦ τοῖς ἤδη... ὁμογνωμοσύνης, on lit le fragment suivant : Τῶν ἐπιστρεφόντων εἰς ἐμέ, φησί, μνήμην ποιήσομαι εἰ καὶ τῶν ἐκτόπων εἶεν καὶ εἰς φιληδονίαν ἐκκεκλικότων καὶ ἄγαν εἰδωλολατρούντων. Ταῦτα γὰρ ἡμῖν ἐσήμανε διὰ τῆς Ῥαὰβ καὶ Βαβυλωνίων καὶ ἀλλοφύλων (= Pseudo-Athanase, Migne, *P. G.* t. 27,377) — 54. οὕτω — 55 à 58. λέγει οὖν... καλοῦσι om — 68. ἅτε γάρ, φησί, παρ' αὐτοῦ — 73. ἀνακτήσει — 76. γραφῶν om — 79 à 80. πάλιν... ἱερέας om — 85. πεπληθυσμένη — 86. παρὰ ἀνθρώπων — 87. μάλιστα δὲ om.

Au surplus, par une sorte de preuve à rebours, le ms. Coislin 275 atteste son homogénéité. Dans sa seconde partie en effet il est rempli d'interpolations pour la plupart tirées de Théodoret. Fort heureusement d'ailleurs ces interpolations n'ont fait que se juxtaposer au commentaire premier sans jamais ou presque jamais s'y substituer. Or le ton de ces additions est ordinairement si différent de l'exégèse environnante que presque toujours elles se décèlent au premier coup d'œil et se laissent détacher du Commentaire comme les scories agglutinées d'un marbre qu'elles défigurent sans l'altérer. Plus d'une fois, au cours même de la transcription, je me sentais tout à coup comme égaré dans un développement étranger à l'exégèse ordinaire de mon auteur. Je m'arrêtais alors, relisais le contexte, puis je délimitais au crayon le passage que je soupçonnais être une interpolation. La comparaison ultérieure avec Théodoret justifiait presque toujours, à un mot près, le bien fondé de mes soupçons.

Une seconde objection venait des fragments de Diodore sur les Psaumes déjà édités par Mai et Cordier. En effet la concordance

entre notre ms. Coislin 275 et les fragments publiés par Mai, pour huit psaumes que j'ai examinés, n'existe pas, et la concordance entre notre manuscrit et les fragments publiés par Cordier n'est pas complète.

Or voici que le témoignage des Chaînes, dont on m'accorde, je le suppose toujours, qu'il n'y a pas lieu de suspecter l'autorité, est avec mon texte contre Mai. En effet aux deux seuls endroits où une comparaison m'était possible sur un même point entre les fragments de Diodore trouvés dans les Chaînes et les fragments édités par Mai, la divergence est absolue, comme en feront foi les extraits suivants que je cite en vue synoptique.

Psaume LXVIII, 29

Mai. Nova Pat. Biblioth. VI.2. p.252. Migne. *P.G.* 33.1606.	Paris. Gr. 140. fol. 77 r.	Coislin. Gr. 275 fol. 177 r.
Ὅτι γὰρ οἱ ἀρετὴν καὶ πίστιν καὶ γνῶσιν Θεοῦ ἔχοντες ζῶσιν, ἀκουστέον τοῦ· Αὕτη ἡ ζωή σου καὶ ἡ μακρότης τῶν ἡμερῶν σου, ἀγαπᾶν σε καὶ τὸν θεόν σου ἐξ ὅλης καρδίας καὶ ἐξ ὅλης ψυχῆς σου· ἀλλὰ καὶ ἐκ τοῦ· Ὁ πιστεύων εἰς ἐμὲ ἔχει ζωὴν αἰώνιον. Βίβλος ἐν ᾗ οἱ οὕτως ζῶντες γράφονται, ἡ τοῦ Θεοῦ γνῶσίς ἐστιν, γινώσκοντος τοὺς ὄντας αὐτοῦ· ᾧ ἕπεται ἐξαλείφεσθαι τοὺς μὴ ὑποπίπτοντας τῷ μνημονεύεσθαι ὑπὸ Θεοῦ. Καὶ ταῦτα μὲν οὗτοι. Εἴποι δ' ἄν τις πρὸς τοὺς ἐξειληφότας τὸν ψαλμὸν ἐκ προσώπου τῶν ἐν Βαβυλῶνι Ἰουδαίων εἰρῆσθαι. Πῶς ἐξαλείφονται οἱ Βαβυλώνιοι ἐκ τῆς βίβλου τῶν ζώντων, μηδ' ὅλως ἐγγραφέντες ἐν αὐτῇ, διὰ τὴν ἐκ προγόνων	Διοδώρου. Βίβλον ζώντων τὸν ἀριθμὸν τῶν ζώντων φησίν, ὡς ἐν τῷ· Ἐπὶ τὸ βιβλίον σου πάντες γραφήσονται· ἀντὶ τοῦ εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν ζώντων ἔσονται· φησὶν οὖν ὅτι καὶ αὐτοῦ τοῦ ζῆν ἐκπέσοιεν.	Βίβλον ζώντων καλεῖ τὸν ἀριθμὸν τῶν ζώντων. ὡς καὶ ἀλλαχοῦ· Καὶ ἐπὶ τὸ βιβλίον σου πάντες γραφήσονται· ἀντὶ τοῦ εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν ζώντων ἔσονται. Βούλεται οὖν εἰπεῖν ὅτι καὶ αὐτοῦ τοῦ ζῆν ἐκπέσοιεν. Τὸ δέ· Μετὰ δικαίων μὴ γραφήτωσαν· τὸ ἔθος λέγει τὸ παρὰ Ἰουδαίοις τὰ ὀνόματα τῶν εὐαρεστησάντων τῷ θεῷ γράφεσθαι καὶ ἀναγινώσκεσθαι.

καὶ μέχρι τῆς παντελοῦς ἀπωλείας αὐτῶν διαμείναντες ἀσέβειαν ; ἐπὶ γὰρ Ἰουδαίων ἁρμόττει τοῦτο λέγεσθαι· ἐπὶ δὲ τῶν Βαβυλωνίων οὐδ’ ὅλως.

Psaume LXXI, 10

**Mai. *ibid*, p. 256.
Migne. » 1612.**

Μεταλαμβάνεται δὲ θαρσεὶς εἰς τὸ κατασκοπεῖν χαράν, κατασκοπούντων χαρὰν τῶν ἀρετῆς καὶ εὐσεβείας φίλων· ἵν’ ἀκοῦσαί ποτε δυνηθῇ ἕκαστος αὐτῶν Εἴσελθε εἰς τὴν χαρὰν τοῦ κυρίου σου. Τῶν οὕτω θεωρητικῶν πρὸς τὴν χαρὰν τὸ βλέμμα ἐχόντων, οἱ κρατοῦντες βασιλεῖς δῶρα οἴσουσιν τοὺς ἀρχομένους· καὶ νῆσοι δὲ προσάγονται· ψυχαὶ δέ εἰσιν αὗται, ἑδραίως καὶ ἀμετακινήτως ἔχουσαι, κἂν ἐπαφρίζῃ καὶ τρικυμίας ἡ θάλασσα ἐπεγείρῃ. Πρὸς ταύτας ὁ Σωτὴρ λέγει· Ἐγκαινίζεσθε νῆσοι πρὸς μέ, ἀνανεούμεναι τῇ καινότητι τοῦ πνεύματος, φέρουσαι τὸν νέον ἄνθρωπον, τὸν κατὰ Θεὸν κτισθέντα.

**Coislin. Gr. 80.
fol. 201 r.**

Διοδώρου ἐπισκόπ. Ταρσοῦ αἱρετικοῦ.

Ἐπειδὴ Αἰθίοπας εἶπεν τοὺς ἐσωτέρω Αἰγυπτίων καὶ τοὺς ἐκεῖ μεσογαιάτας ἐπήνεγκεν ὅτι καὶ ἐπαραθαλάσσιοι (*sic*) δὲ καὶ οἱ τὰς νήσους οἰκοῦντες καὶ αὐτοὶ προσοίσουσι δῶρα. Τὸ γὰρ βασιλεῖς Θαρσεὶς ἀντὶ τοῦ βασιλεῖς παραθαλάσσιοι· Θαρσεὶς γὰρ τοὺς παραπλησίους καλεῖ τόπους, ὡς καὶ ἐπὶ τοῦ Ἰωνᾶ· Κατέβη, φησίν, εἰς Θαρσεὶς τοῦ ἀποπλεῦσαι αὐτὸν εἰς Νινευή.

**Coislin Gr. 275
fol. 184 v.**

Ἐπειδὴ Αἰθίοπας τοὺς ἐξωτέρους Αἰγυπτίων καὶ τοὺς ἐκεῖ μεσογαιάτας ἐπήνεγκεν ὅτι καὶ παραθαλάσσιοι δὲ καὶ οἱ τὰς νήσους οἰκοῦντες καὶ αὐτοὶ προσοίσουσι δῶρα. Τὸ γὰρ βασιλεῖς Θαρσεὶς ἀντὶ τοῦ ρασιλεῖς παραθαλάσσιοι· Θαρσεὶς γὰρ τοὺς παραθαλασσίους καλεῖ τόπους, ὡς καὶ ἐπὶ τοῦ Ἰωνᾶ φησι· Κατέβη εἰς Θαρσεὶς τοῦ ἀποπλεῦσαι.

Quant aux fragments publiés par Cordier, là où ils concordent avec le Coislin 275, avec eux aussi concordent les Chaînes ; là où ils ne concordent pas avec le 275, avec eux non plus ne concordent pas les Chaînes.

Bien plus, l’examen paléographique du superbe manuscrit gr. 139 m’a permis d’assigner au moins une cause de ce désaccord. Souvent en effet dans la chaîne du 139 (début du xᵉ siècle)

un fragment attribué à Diodore est suivi d'autres fragments qui eux ne portent pas de nom. Mais toujours dans ce cas les fragments sont soigneusement séparés entre eux par deux points et un espace blanc qui va quelquefois jusqu'à la longueur d'une ligne. Or les manuscrits de Munich 12 et 13 (XVIe s.), sur lesquels repose la chaîne de Cordier, sont de la même famille que le Paris gr. 139[1]. Que s'est-il donc passé ? Ou bien les copistes postérieurs ont reproduit les séparations des archétypes qu'ils transcrivaient, et Cordier ne les a pas suivis ; ou, ce que j'inclinerais plutôt à croire, ces copistes eux-mêmes n'auront pas tenu compte des séparations, ils auront copié à la suite sous le seul nom de Diodore du vrai et du faux, et Cordier n'a fait que les suivre. On s'explique ainsi chez Cordier la présence déconcertante de tous ces fragments absolument étrangers à l'exégèse historique et littérale de Diodore, au milieu d'autres sans aucun doute authentiques.

Le témoignage des Chaînes est donc tout à fait favorable à notre identification. L'étude du manuscrit en lui-même fournira elle aussi des renseignements qui devront entrer en ligne de compte. J'ai signalé déjà plus haut l'unité et la cohérence qui règnent d'un bout à l'autre de ce Commentaire. Il contient par exemple une préface, de longs arguments où sont exposés les principes d'une exégèse toute antiochienne, principes que le commentaire proprement dit, loin de contredire, confirme perpétuellement. Le prologue du psaume 118 contient une longue dissertation sur l'ἀλληγορία et la θεωρία : or on sait que Diodore avait écrit un opuscule sur ce sujet. Vers la même conclusion enfin convergent bien d'autres indices que j'espère un jour faire connaître dans le détail.

Il est inutile d'insister sur l'importance qu'aurait cette identification pour l'histoire de l'exégèse, si elle venait à être établie définitivement. Malgré ce qu'elles ont encore d'incomplet les raisons précédemment exposées m'ont paru cependant assez sérieuses pour qu'on pût à voix haute poser la question J'espère la voir un jour résolue dans le sens de l'affirmative. La confiance que j'en ai me vient sans doute des témoignages que j'ai recueillis dans les manuscrits et de l'étude prolongée que j'ai faite de ce texte. Elle me vient aussi de la persistance avec laquelle je vois des savants comme Baethgen, Rendel Harris, Mercati, Lietzmann revenir toujours à une même hypothèse et soupçonner un grand nom derrière les formes multiples sous lesquelles se cache notre

1. Voir Karo et Lietzmann, *Catal.* p. 27.



Commentaire. Du jour où il serait prouvé que nous possédons dans ces divers écrits le Commentaire sur les Psaumes de Diodore de Tarse, leurs conjectures ne seraient plus qu'à moitié inexactes, et elle serait même magnifiquement confirmée l'intuition de M. Rendel Harris m'écrivant l'an dernier au sujet du manuscrit de l'Athos : « Si ce texte n'est pas de Théodore, il n'en est certainement pas loin. »

Louis Mariès.

ΑΠΟ ΦΩΝΗΣ

L'important article de M. L. Mariès était déjà à l'impression lorsque j'ai constaté qu'une fois de plus la formule ἀπὸ φωνῆς y est intimement liée au problème de l'attribution littéraire.

Cette formule, — qui introduit un nom d'auteur, — apparaît dans des circonstances assez variables et l'interprétation qu'il faut en donner n'est point toujours évidente. Du Cange, dans son *Glossaire*, en a réuni un grand nombre d'exemples ; il propose de l'assimiler à l'expression διὰ στόματος, ἀπὸ στόματος, c'est-à-dire recueilli de la bouche de l'auteur, ou, ce qui revient au même, écrit sous la dictée de l'auteur.

Cette interprétation, que les auteurs du *Thesaurus* se sont appropriée, n'est guère vraisemblable. Son défaut essentiel est de ne pouvoir s'appliquer à tous les exemples observés.

Or, ces exemples se divisent en deux séries bien distinctes :

1° Le titre de l'ouvrage comporte deux noms d'auteurs dont le second seulement est précédé des mots ἀπὸ φωνῆς. Type : Ἐκ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Φιλοστοργίου ἐπιτομὴ ἀπὸ φωνῆς Φωτίου πατριάρχου, ou, Προθεωρία Εὐκλείδου ἀπὸ φωνῆς Μαρίνου, ou, Ἀρχὴ τῶν οὔρων ὑπὸ Μάγνου γραφέντων ἀπὸ φωνῆς Φιλοθέου, etc., etc. Dira-t-on que ces divers traités ont été écrits sous la dictée de Photius, de Marinus, de Philothée, etc., auteurs connus, faisant, dans l'occurrence, fonction de maîtres-scribes ? Non, cette interprétation est indéfendable et il est manifeste que ces titres complexes n'ont d'autre but que de signaler à la fois deux auteurs, l'auteur principal et l'auteur secondaire, la source et l'intermédiaire.

Mais comment l'expression ἀπὸ φωνῆς en arrive-t-elle à désigner l'intermédiaire ? On remarquera que cette formule évoque la même image que les termes παράφρασις, μετάφρασις, avec cette différence toutefois, qu'elle ne précise pas la nature du surtravail effectué par l'intermédiaire. Elle signifie uniquement que des paroles, qui ont été conçues et proférées par un auteur déterminé, ont été ensuite reproduites par la voix d'un autre et que, de cette voix intermédiaire, émane le texte qu'on va lire. Si ce texte est un résumé ou une amplification, une adaptation ou une paraphrase, la formule ἀπὸ φωνῆς ne nous le dit pas et c'est

précisément pour ce motif qu'elle s'applique si bien aux succédanés byzantins qui, tantôt présentent des extraits reliés par des raccords plus ou moins apparents et tantôt des résumés plus ou moins succincts, tantôt des fragments originaux et tantôt des textes remaniés. Le titre complexe distingue honnêtement la source et l'intermédiaire et la formule ἀπὸ φωνῆς annonce clairement des paroles « rapportées », ou, si l'on veut, un ouvrage de seconde main.

2° Aussi trouve-t-on fréquemment des titres qui ne présentent qu'un seul nom d'auteur précédé de la formule ἀπὸ φωνῆς. Ce cas se produit lorsque l'intermédiaire byzantin a démarqué un ouvrage anonyme ou une compilation antérieure, lorsqu'il a voulu taire le nom de sa source ou dissimuler ses procédés de rajeunissement. Toutefois, dans ce cas comme dans le précédent, l'expression ἀπὸ φωνῆς indique qu'il s'agit d'une œuvre de seconde main. Les scolies aux traités d'Aristote ἀπὸ φωνῆς Στεφάνου φιλοσόφου, ἀπὸ φωνῆς Γεωργίου τοῦ μόνου σοφιστοῦ Ἀλεξανδρείας, ἀπὸ φωνῆς Ἀμμωνίου, etc., ne sont évidemment pas autre chose que des remaniements ou des abrégés des recueils antérieurs, comme le prouve le titre complet conservé pour certains autres traités des mêmes auteurs, par ex. : Σχόλια γενόμενα ὑπὸ Ἀσκληπίου ἀπὸ φωνῆς Ἀμμωνίου τοῦ Ἑρμείου. Et il en va de même pour tous les ouvrages qui, à ma connaissance, sont attribués sous la forme ἀπὸ φωνῆς τοῦ δεῖνα. Ce sont des collections d'extraits, des abrégés, des paraphrases, en un mot, des ouvrages de seconde main.

Certains emplois de l'expression en précisent la portée. Dans un manuscrit d'Oxford (cf. *the Journal of classical and sacred philology*, t. I, p. 133), un fragment philosophique est accompagné de la note marginale ἀπὸ φωνῆς Θεοδώρου, non certes qu'il soit attribué à un Théodore quelconque, — dans ce cas, la rubrique eût été Θεοδώρου, — mais plutôt parce qu'il se trouvait cité chez un certain Théodore, qui est signalé en marge comme la source intermédiaire ; de même dans le ms. Baroccianus, 142, ff. 212-216, on trouve, en marge d'une συναγωγὴ ἱστοριῶν qui contient des fragments des historiens ecclésiastiques les plus anciens et les plus illustres, l'attribution : ἀπὸ φωνῆς Νικηφόρου Καλλίστου Ξανθοπούλου. C. de Boor s'étonne de cette attribution et la prétend erronée (cf. *Zeitschr. für Kirchengeschichte*, t. VI, p. 486 ; et *Neue Fragmente des Papias*, dans les *Texte und Untersuchungen* publiés par O. Gebhardt et A. Harnack, première série, t. V, fasc. 2, p. 168). En effet, la compilation qui réunissait tous ces précieux fragments est selon toute apparence très ancienne, en tout cas, très antérieure à Nicéphore Kallistos

Xanthopoulos. Aussi la note ἀπὸ φωνῆς Νικηφόρου ne représente-t-elle nullement Nicéphore comme l'auteur de cette ancienne compilation probablement assez étendue, mais comme le dernier intermédiaire ou, si l'on veut, comme l'auteur du choix très restreint de fragments que présentent les ff. 212-216 du ms. d'Oxford. Il est en effet très probable que Nicéphore a puisé pour son compte à une source d'où proviennent également d'autres séries d'extraits qui nous sont parvenues (cf. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXVI, p. 343-345).

En résumé, la formule ἀπὸ φωνῆς ne s'applique jamais qu'à une œuvre de seconde main ; elle ne désigne pas l'auteur, mais l'intermédiaire.

On conçoit aisément que le sens exact de cette formule intéresse au premier chef l'histoire littéraire. Je n'en veux d'autre exemple que la discussion de M. Mariès par rapport au commentaire des Psaumes ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου Νικαίας.

M. L. Mariès s'est parfaitement rendu compte que la rubrique ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου Νικαίας ne s'applique pas à la source première du Commentaire aux Psaumes contenu dans le ms. Coislin 275. Il a considéré ce titre comme une fausse attribution et a recherché quel était l'auteur véritable de l'ouvrage.

Il est amené à supposer que cet auteur n'est autre que Diodore de Tarse.

Or il existe deux traditions différentes qui, toutes deux, se réclament de Diodore de Tarse.

1° La tradition *A*, que M. Mariès a relevée dans 6 manuscrits de Paris et qui correspond dans son ensemble, aux fragments de Diodore contenus dans la chaîne de Cordier.

2° La tradition *B*, connue seulement par les fragments qu'a publiés Angelo Mai.

Introduisant dans le débat le commentaire du ms. Coislin 275, M. Mariès constate que cet ouvrage présente, en un texte continu, tous les fragments que la tradition *A* attribue à Diodore, tandis qu'il ignore tous les fragments attribués à Diodore par la tradition *B*. M. Mariès en déduit d'une part que le ms. Coislin 275, qui présente en un texte suivi tous les fragments attribués à Diodore par la tradition *A*, n'est autre chose que le texte de Diodore lui-même, d'autre part que la tradition *B* est apocryphe.

Si ce raisonnement est exact, la formule ἑρμηνεία... ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου μητροπολίτου Νικαίας s'explique aisément. L'intermédiaire Anastase de Nicée a eu un rôle des plus modestes, qui

s'est borné à insérer, dans la seconde partie de l'ouvrage, quelques découpures de Théodoret et, si le nom du copiste-interpolateur Anastase a prévalu sur celui de Diodore, c'est sans doute parce que le nom de Diodore était suspect d'hétérodoxie. Dans cette hypothèse la formule ἀπὸ φωνῆς conserve son acception habituelle ; elle désigne un intermédiaire dont l'initiative fut restreinte, mais qui n'en est pas moins un intermédiaire.

Remarquons toutefois que d'autres interprétations ne sont pas exclues.

Le raisonnement de M. Mariès repose sur un postulat : l'authenticité de la tradition *A*. Je ne suis pas autorisé à contester la valeur de ce postulat que M. Mariès fonde sur le caractère « historique » de la tradition *A*, sur le caractère « non historique » de la tradition *B*.

Mais on peut concevoir d'autres hypothèses qui toutes s'accommodent de la rubrique ἀπὸ φωνῆς.

1° Du fait qu'il y a de légères différences de rédaction entre la tradition fragmentaire *A*, telle qu'elle apparaît dans les manuscrits de Chaînes, et la tradition continue du ms. Coislin 275, on pourrait attribuer à l'intermédiaire Anastase quelques retouches et quelques remaniements.

2° Inversement, de la concordance presque constante entre la tradition fragmentaire des Chaînes avec le commentaire ἀπὸ φωνῆς Ἀναστασίου, considéré comme l'original, on pourrait conclure que toute la tradition *A*+Coislin 275 est une tradition remaniée, une tradition de seconde main.

3° Transportant cette conclusion dans l'étude comparative des traditions *A* et *B*, on pourrait supposer que la disparate s'explique du fait que *A* et *B* représentent deux dérivés, deux succédanés d'un original perdu.

A l'égard de ces hypothèses, que nous formulons *a priori*, les spécialistes de la littérature exégétique procéderont plus tard par élimination. M. Mariès lui-même précisera sans doute ses conclusions, soit en éditant le texte du ms. Coislin 275, soit en étudiant la composition de cet ouvrage.

Pour moi, j'ai voulu borner mon observation à l'étude d'une formule qui intéresse d'autant plus la littérature byzantine qu'elle est particulièrement riche en succédanés de toutes sortes.

D. Serruys.

LES FINS D'HEXAMÈTRE
DANS LES DISCOURS DE CICÉRON

Les fins d'hexamètre, ou, comme on les nomme souvent, les *clausulae heroicae*, sont assez rares dans les discours de Cicéron. Un bon nombre de celles que portent les anciennes éditions étaient dues à des conjectures malheureuses, que personne ne peut plus soutenir aujourd'hui. D'autres ne se trouvent que dans une classe de manuscrits et souvent la moins bonne. Aussi la tendance actuelle serait-elle de supprimer le plus possible ces irrégularités ; l'ambition de quelques éditeurs semble être de les faire disparaître entièrement.

Mais plusieurs savants pensent qu'on est allé trop loin dans ce sens. M. Stangl [1] et M. Ströbel [2] sont d'avis que la *clausula heroica* n'est pas tellement rare dans Cicéron qu'elle doive toujours et partout être corrigée. D'ailleurs, M. Thomas a souvent mis en garde les latinistes contre l'entraînement des corrections fondées sur l'étude des clausules [3] ; M. Luterbacher pense que M. Clark, dans sa belle édition des discours, a trop souvent modifié le texte pour obtenir de meilleures clausules [4] ; et, d'après M. Schanz, la plus grande réserve s'impose dans l'application des lois rythmiques à la critique des textes [5].

Il a semblé utile, pour aider à la solution de cette question, de réunir les fins d'hexamètre contenues dans les discours de Cicéron. Je citerai ici celles qui se trouvent suivies d'un point dans l'édition Müller [6].

1. *Berliner philologische Wochenschrift*, XXX, 1910, p. 174.
2. *Tulliana*, Münich, 1908, p. 38-39.
3. Par exemple, *Revue critique*, 1909, I, p. 366, II, p. 64.
4. *Jahresbericht des philologischen Vereins zu Berlin*, XXXII, 1906, p. 223.
5. *Römische Litteratur*, I³, 2, 1909, p. 231-232.
6. La ponctuation de Müller ayant été établie sans tenir compte des clausules, elle fournit un critérium plus objectif. D'ailleurs il n'existe pas, au moment où j'écris, d'édition complète plus récente. Une partie des exemples cités dans cet article a déjà été relevée par G. Wüst, *De clausula rhetorica quae praecepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit*, Strassburg, 1881, p. 67-69 et par Th. Zielinski, *Das Clauselgesetz in Ciceros Reden*, Leipzig, 1904, p. 163-166.

Mettons d'abord à part certains exemples qui sont au moins douteux : [1]

1° *Simples conjectures:*

Esse videtur. Quinct. 7, 28. Les manuscrits ont *videatur* ou suppriment *esse.*

Divulgari voluerunt. Font. 9, 20. Mss. *divulgare.*

Cumanus, Casilinas. Agr. 2,25, 66. Mss. *ancasianas.* Clark conjecture : *Nucerinus.* C'est par erreur que le *Thesaurus* (*Suppl.*, p. 226, 37) cite encore *Casilinas* dans ce texte sans indication de variantes.

Bellum renovarit. Mur. 15, 33. Mss. *copiisque renovarit.*

Publicam recreari. Dom. 36, 96. Mss. *posse recreari.* (D'ailleurs la quantité de *re* n'est pas certaine : la syllabe pourrait être allongée par position.)

Virorum studiosum. Cael. 32,77. Mss. *virorum.*

Inferiores. Balb. 16, 35. Mss. *inferior.*

Rebus potuisset. Rab. Post. 10,29. Mss. *potuisset emori.*

2° *Textes pour lesquels il y a des variantes dans les manuscrits :*

Esset faciendum. Ver. 2,29,70. Ces mots manquent dans la plupart des mss.

Donata cybaea. Ver. 5,23,59. N'est peut-être pas fin de phrase si l'on admet la variante *tui* au lieu de *Ea fuit.*

Esse futuram. Ver. 5, 65, 167. *Esse* manque dans la plupart des manuscrits.

Martialium removeri. Clu. 15, 44. Plusieurs mss. *demovere.* M. Clark lit *demoveri.*

Ac regionem. Clu. 61, 171. Var. *atque regionem.*

Esse putemus. Clu. 71, 202. *Esse* devait manquer dans le *Cluniacensis.*

Virtute animi superaret. Sul. 12, 34. La plupart des manuscrits ont *animi virtute superaret.*

Iudicem potuisse. Sul. 18, 50. Les éditeurs ajoutent *esse* soit avant *potuisse* (Halm, Müller) soit après (Reid). Ce mot est exigé en effet par le sens. Les éditeurs l'ont ajouté sans se préoccuper de la clausule.

Poena remansit. Pis. 39, 95. *Erfurtensis* et *Palatinus : permansit.*

Extenuabo. Marc. 7, 21. Var. *extenuabo verbis.*

---

1. Sur le détail des variantes, voir l'édition Clark, celle de Baiter-Halm, pour les discours non encore publiés par Clark.

Splendidiora. Phil. 2, 25, 63. Var. *splendida*.

3° *Textes dans lesquels un ou plusieurs mots sont de quantité douteuse :*

Virorum recreetur. Quinct. 1, 4. *Re* peut être allongé par position.

Integritate. Ro. Co. 9, 26. Même remarque pour *te*.

Centuripina quadriremi. Ver. 5, 40, 105. Même remarque pour *qua*.

Obicientur. Ver. 5, 45, 119. On doit peut-être compter *o* bref. Cependant M. Zielinski pense qu'on doit toujours écrire et scander *ōbjicio*, *ōbjicere* (*Clauselgesetz*, p. 185).

Deiciatur. Caec. 17, 49. Il faut peut-être prononcer *deiciatur*, *dei* ne faisant qu'une syllabe, comme le veut M. Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 184.

Ipse patronus. Clu. 19, 52. *Pa* peut être allongé par position.

Eiciebant. Flac. 7, 16. Il faut probablement prononcer *ei* en une seule syllabe comme dans Plaute et Lucrèce.

Nihil nisi de me. Sest. 34, 74. La syllabe *si* peut être longue comme dans Plaute.

Defendendum reprehendit. Pis. 23, 55. *Re* peut être allongé par position; peut-être aussi faut-il écrire *reprendit*.

Velles, modo nolles. Pis. 37, 90. *Do* est très probablement long. Cf. Cicéron, *Phénomènes* (dans *Nat. Deor.* 2, 42, 107) et Lucrèce 2, 1135. Voir aussi Zielinski, *Clauselgesetz*, p. 183.

Ac tibi Laterensis. Planc. 19, 48. La syllabe *bi* peut être brève.

Omnium reliquarum. Planc. 33, 80. *Re* peut être long (*relliquarum*).

Consulum recidissent. Planc. 37, 90. *Re* est probablement long (*reccidissent*).

Quattuor reliqui sunt. Phil. 2, 38, 98. *Re* peut être long (*relliqui*).

Cernitis reliquorum. Phil. 13, 1, 2. Même remarque.

Il faut aussi mettre à part les citations :

Causā latitarit. Quinct. 19, 60. Termes de l'édit.

Locis videatur. Agr. 2, 20, 55. Termes de la loi agraire. M. Clark a reconnu le premier que les mots *quibuscumque in locis* sont les termes de la loi agraire ; mais il supprime *videatur* ; suppression qui ne paraît pas justifiée, car rien ne prouve que Rullus ait observé les lois des clausules. Cf. aussi *infra* p. 82, note 1.

Delituerunt. Cael. 26, 63. Paroles des adversaires citées textuellement.

Prosiluerunt. Cael. 26, 63. Même remarque.
Pecuniis repetundis. Rab. Post. 5, 12. Titre de la loi.
Consiliorum. Phil. 13, 19, 44. Lettre d'Antoine.

Ces exemples écartés, il en reste encore un bon nombre. Les voici, avec la phrase qu'ils terminent, car le contexte précédent importe toujours beaucoup [1].

Pro Quinctio.

5, 20 : Tum appellat ultro Naevium, ut, quoniam suspicaretur aliqua de re fore controversiam, videret, ut quam primum et quam minima cum molestia tota res *transigeretur.*
19, 60 : Attende nunc ex edicto praetoris bona P. Quincti possideri nullo mo*do potuisse.*
25, 79 : Deicitur de saltu, C. Aquili, pridie Kalend. intercalares ; biduo post aut, ut statim de jure aliquis cucurrerit, non toto triduo DCC milia passuum *conficiuntur.*

Pro Roscio Amerino.

6, 17 : Neque enim, iudices, iniuriā *metuebat.*
11, 31 : Et forsitan in suscipienda causa temere impulsus adulescentia fecerim ; quoniam quidem semel suscepi, licet hercules undique omnes inmineant terrores periculaque impendeant omnia, succurram *atque subibo.*
20, 55 : Cum enim aliquid habeat, quod possit criminose ac suspiciose dicere, aperte ludificari et calumniari sciens *non videatur.*
22, 60 : Intellexi, quid e*um pupugisset.*
42, 122 : Meministis me ita distribuisse initio causam : in crimen, cuius tota argumentatio permissa Erucio est, et in audaciam, cuius partes Rosciis *impositae sunt.*

Pro Roscio Comoedo.

2, 7 : Itaque adversaria in iudicium protulit nemo; codicem protulit, tabu*las recitavit.*

1. Je ne note pas les *fragments*, v. g. *cive profectus*, Flac. p. 391 Müller, *perniciosi* (Pis. fr. 7), car rien ne prouve qu'on ait là de véritables fins de phrases ; le contraire est même beaucoup plus vraisemblable.

4, 11 : Ille tamen confitetur plus se petere, quam debeatur, sed satis superque habere dicit, quod sibi ab arbi*tro tribuatur.*
7, 20 : Verum tamen, quem frauda*rit, videamus.*
11, 31 : Nam quo quisque est sollertior et ingeniosior, hoc docet iracundius et laboriosius; quod enim ipse celeriter arripuit, id cum tarde percipi videt, *discruciatur.*
12, 33 : Sed hanc decisionem Rosci oratione et opinione augere licet, re et veritate mediocrem et tenuem esse *invenietis.*
13, 37 : Attende, quaeso, Piso ; Fannium invitum et huc atque illuc tergiversantem testimonium contra se *dicere cogo.*
16, 48 : Hoc initio cogitare coepit : « Quoniam Fannius a me petit HS IƆƆƆ, petam a C. Cluvio, equite Romano, ornatissimo homine, ut mea causa mentiatur, dicat decisionem factam esse, quae facta non est, HS CCCIƆƆƆ a Flavio data esse Fannio, *quae data non sunt*[1] ».

Divinatio in Caecilium.

3, 8 : Populus Romanus interea, tametsi multis incommodis difficultatibusque affectus est, tamen nihil aeque in re publica atque illam veterem iudiciorum vim gravita*temque requirit.*

Actio prima in Verrem.

7, 19 : Aliis illud indignum, aliis ridiculum videbatur, ridiculum iis, qui istius causam in testium fide, in criminum ratione, in iudicum potestate, non in comitiis consularibus positam arbitrabantur, indignum iis, qui altius perspiciebant et hanc gratulationem ad iudicium corrumpendum spec*tare videbant.*

Actio secunda in Verrem.

1, 34, 86 : Milesios navem poposcit, quae eum praesidii causa Myndum *prosequeretur*[2].
1, 42, 110 : Ac si hoc iuris, non unius hominis causa edixisses, cautius *conposuisses.*

---

1. Le contexte montre que la phrase n'est pas une citation.
2. M. Zielinski cite (p. 163) : Ver. 1. 12. 34 : *Siciliensi*. Mais *Si* est bref : cf. Georges, Quicherat, etc.



1, 45, 115 : Cognoscite aliud hominis in re vetere edictum novum, et simul, dum est, unde ius civile discatur, adulescentes in disciplinam ei tradite ; mirum est hominis ingenium, mira prudentia. Minucius quidam mortuus est ante istum praetorem ; eius testamentum erat nullum ; lege hereditas ad gentem Minuci*am veniebat.*

1, 57, 150 : Hoc, si aliena res esset, certe facere *non potuisset.*

2, 11, 30 : Cum hos sibi quaestus constituisset magnos atque uberes ex iis causis, quas ipse instituerat cum consilio, hoc est cum sua cohorte, cognoscere, tum illud infinitum genus invenerat ad innumerabilem pecuniam *corripiendam.*

2, 26, 64 : Erant, qui putarent Laetilium legatum a Verre venisse, qui gratiam, amicitiam cognationemque *commemoraret.*

2, 26, 64 : Quodnisi ego meo adventu illius conatus aliquantum repressissem et apud Siculos non Metelli, sed Glabrionis litteris ac lege pugnassem, tam multos testes huc evocare *non potuissem.*

2, 51, 127 : Iubet iste sibi le*gem recitari.*

2, 61, 150 : Concedo ; non quaero, iure an iniuria *sint inimici.*

3, 42, 100 : Quaeso, attendite, quantus numerus frumenti cogatur ex omni ag*ro decumano.*

3, 68, 159 : Nam quod scribit Metelli filium puerum esse, vehementer errat ; non enim ad omnes praetorum filios *id(em) aditus sunt*[1].

3, 74, 172 : Inprobas frumen*tum Siculorum.*

3, 76, 177 : Commissa est pecunia tanta praetori ; non reperietis hominem timide nec leviter haec improbissima lucra ligurrientem ; devorare omnem pecuniam publicam *non dubitavit.*

3, 86, 199 : Quamquam illi homines quoque sunt ab isto omni ratione exinaniti ac perditi ; tamen hoc vobis est statuendum, quid aratorem ipsum arationis nomine muneris in rem publicam fungi ac sustin*ere velitis.*

4, 22, 48 : Cn. Pompeius est, Philo qui fuit, *Tyndaritanus.*

4, 22, 48 : Is cenam isti dabat apud villam in *Tyndaritano.*

4, 39, 84 : At hoc solum Africani monumen*tum violasti.*

4, 39, 85 : Respondetur ei senatum non permittere ; poenam capitis constitutam, si iniussu senatus quisquam attigisset ; simul religio *commemoratur.*

4, 51, 113 : Aguntur iniuriae sociorum, agitur vis legum, agitur existimatio veritasque *iudiciorum.*

1. L'élision a lieu dans Cicéron. Cf. *Études sur le style des discours de Cicéron.* Paris, Hachette, 1907, p. 146.

5, 28, 71 : Interea Syracusani, homines periti et humani, qui non modo ea, quae perspicua essent, videre, verum etiam occulta suspicari possent, habebant rationem omnes cottidie piratarum, qui securi ferirentur ; quam multos esse oporteret, ex ipso navigio, quod erat captum, et ex remorum numero *coniciebant*.

5, 29, 75 : Piratam vi*vom tenuisti*.

5, 43, 112 : In quo homine tantum animi fuit, non solum ut istum libere laederet (nam id quidem, quoniam moriundum videbat, sine periculo se facere intellegebat), verum, morte proposita, cum lacrimans in carcere mater noctes diesque adsideret, defensionem causae suae scripsit ; quam nunc nemo est in Sicilia quin habeat, quin legat, quin tui sceleris et crudelitatis ex illa oratione *commonefiat*.

5, 44, 116 : Ne multa, ipsum dicere adulescentem audistis se ob hunc metum pecuniam Timarchi*di numerasse*.

5, 45, 120 : Onasum Segestanum, hominem nobilem, dicere audistis se ob sepulturam Heraclii navarchi pecuniam Timarchi*di numerasse*.

Pro Fonteio.

3, 5 : Duorum magistratuum, quorum uterque in pecunia maxuma tractanda procurandaque versatus est, triumviratus et quaesturae, ratio sic redditur, iudices, ut in iis rebus, quae ante oculos gestae sunt, ad multos pertinuerunt, confectae publicis privatisque tabulis sunt, nulla significatio furti, nulla alicuius delicti suspici*o referatur*.

Pro Caecina.

7, 18 : Itaque homo timidus imperitusque, qui neque animi neque consilii satis haberet, non putavit esse tanti hereditatem, ut de civitate in dubium veniret ; concessit, credo, Aebutio, quantum vellet de Caesenniae bo*nis ut haberet*.

10, 28 : Qui, cum ita vehemens acerque venisset, ut non modo Caecinam periurio suo laederet, sed etiam mihi videretur irasci, ita eum placidum mollemque reddidi, ut non auderet, sicut meministis, iterum dicere quot milia fundus suus ab*esset ab urbe*.

30, 88 : Ut, si qui, ex alto cum ad patriam accessisset, tempes-

tate subito reiectus optaret, ut, cum a patria deiectus esset, eo restitueretur, hoc, opinor, optaret, ut, a quo loco depulsus esset, in eum se fortuna restitueret, non in salum, sed in ipsam urbem, quam petebat, sic, quoniam verborum vim necessario similitudine rerum aucupamur, qui postulat, ut, a quo loco deiectus est, hoc est, unde dejectus est, eo restituatur, hoc postulat, ut in eum ipsum locum *restituatur.*

Pro Cluentio.

64, 180 : Cum exsectio illa fundi in armario animadverteretur, quaerebant homines, quonam modo fieri *potuisset.*

De lege agraria.

2, 3, 7 : Neque enim ullo modo facere possum, ut, cum me intellegam non hominum potentium studio, non excellentibus gratiis paucorum, sed universi populi Romani iudicio consulem ita factum, ut nobilissimis hominibus longe praeponerer, non et in hoc magistratu et in omni vita essem *popularis.*

2, 22, 58 : Atque etiam est alia superiore capite, quo omnia veneunt, quaestuosa exceptio, quae teget eos agros, de quibus *foedere caut(um) est* [1].

2, 28, 78 : Nam agrum quidem Campanum, quem vobis ostentant, ipsi concupiverunt ; deducent suos, quorum nomine ipsi teneant et fruantur ; coëment praeterea ; ista dena iugera *continuabunt.*

In Catilinam.

1, 12, 30 : Nunc intellego, si iste, quo intendit, in Manliana castra pervenerit, neminem tam stultum fore, qui non videat coniurationem esse factam, neminem tam improbum, qui *non fateatur.*

---

1. M. Thomas remarque sur ce passage : « Pour éviter une fin d'hexamètre (*foedere cautum est*) M. Cl[ark] propose : *est cautum* ; mais si tel était le texte du projet de loi de Rullus, a-t-on le droit de rien changer ? » (*Revue critique*, 1909, II, p. 25, n. 3).

Pro Archia.

9, 20 : Neque enim quisquam est tam aversus a Musis, qui non mandari versibus aeternum suorum laborum facile praeconi*um patiatur*.

Pro Flacco.

33, 82 : Invidisti ingenio subscriptoris tui ; quod ornabat facete locum, quem prenderat, et acute testes interrogabat aut fortasse fecisset, ut tu ex populi sermone excideres, idcirco Decianum usque ad coronam *applicuisti*.

De Haruspicum responso.

8, 16 : Quae quidem ego, si aut per me aut ab aliis haberem, non praedicarem apud vos, ne nimis gloriari viderer ; sed cum sint mihi data a vobis, cum ea adtemptentur eius lingua, cuius ante manu eversa vos mihi et liberis meis manibus vestris reddidistis, non ego de meis, sed de vestris factis loquor nec vereor, ne haec mea vestrorum beneficiorum praedicatio non grata potius quam adro*gans videatur*.
8, 17 : Vidi enim hesterno die quendam murmurantem, quem aiebant negare ferri me posse, quia, cum ab hoc eodem impurissimo parricida rogarer, cuius essem civitatis, respondi me, probantibus et vobis et equitibus Romanis, eius esse, quae carere me *non potuisset*.

Pro Sestio.

51, 110 : Nihil suavitates iuvabant anagnostae, libelli etiam saepe pro vino oppignerabantur; manebat insaturabile abdomen, copiae *deficiebant*.
58, 123 : Mili*ens revocat*(*um*) *est*.

De Provinciis Consularibus[1].

14, 34 : Impolitae vero res et acerbae si erunt relictae, quam-

1. M. Zielinski (*Clauselgesetz*, p. 166) compte : *liberata quievit* (prov. cos. 13, 32). Mais l'a final de *liberata* est certainement long : la phrase est celle-ci : *Fortissimus vir,... ea victoria contentus, re publica metu liberata, quievit.*



quam sunt accisae, tamen efferent se aliquando et ad renovandum bel*lum revirescent*.

Pro Plancio.

29, 71 : Posuit hoc i*dem Laterensis*.

Pro Rabirio Postumo.

7, 18 : Moneo, *ne faciatis*.
17, 48 : Vos obsecro, iudices, ut huic optimo viro, quo nemo melior umquam fuit, nomen equitis Romani et usuram huius lucis et vestrum conspectum ne *eripiatis*.

Pro Milone.

33, 91 : Nisi vero sustinuistis eos, qui cum facibus ad curiam cucurrerunt, cum falcibus ad Castoris, cum gladiis toto f*oro volitarunt* [1].

Philippicae.

1, 9, 21 : At *res popularis*.
1, 12, 29 : Sed, per deos immortalis ! — te enim intuens, Dolabella, qui es mihi carissimus, non possum utriusque vestrum erro*rem reticere*.
2, 2, 3 : Ne tu, si id fecisses, melius famae, melius pudicitiae tuae *consuluisses*.
2, 3, 5 : *Fac potuisse*.
2, 30, 75 : Cn. Pompei liberi tum primum patri*am repetebant*.
2, 39, 101 : Cui tu ur*bi minitaris*.
3, 14, 34 : Nihil est, *quod moneam vos*.
5, 14, 39 : Gravis illa fortuna populi Roma*ni*, *grave fatum*.
8, 4, 14 : Senatus haec verbis, O*pimius armis*.
11. 13, 33 : Deiotari regis et patris et filii et magnus et nostro more institutus exercitus, summa in filio spes, summa ingenii indoles *summaque virtus*.

Cette liste suffit à mettre en lumière un fait important : les fins

1. On a proposé de corriger : *foro volitaverunt* ; mais le choriambe pénultième est tout aussi rare que le dactyle.

d'hexamètre se trouvent surtout dans les premiers discours. Si l'on divise l'œuvre oratoire de Cicéron en trois parties à peu près égales, comme l'a fait Müller dans son édition, on constate que le premier tiers renferme plus d'exemples que les deux autres réunis : 41 sur 71 [1].

Dans les derniers discours la plupart des exemples appartiennent à des phrases assez courtes où le rythme, sans être toujours méprisé [2], est cependant d'ordinaire moins soigné que dans les longues périodes.

Nous remarquons donc ici, au point de vue des clausules, le même progrès qu'on a signalé à bien d'autres points de vue : Cicéron n'est pas arrivé du premier coup à la perfection du style; bien des négligences qu'on remarque dans ses premiers discours tendent à disparaître dans la suite. Il en est de la *clausula heroica* comme de certaines expressions d'une latinité moins irréprochable [3], elles deviennent plus rares à mesure que Cicéron progresse [4].

Mais ce n'est pas tout. En étudiant le style de Cicéron et ses variations il faut toujours considérer deux points de vue principaux. L'évolution chronologique donne raison de quelques différences ; mais d'autres, beaucoup plus importantes, sont expliquées par le « genre » des discours, et leurs diverses parties, le soin plus ou moins grand donné à la forme. Cicéron nous a indiqué ces diversités dans ses ouvrages de rhétorique. Il nous a avertis que les discours d'apparat, les harangues, les plaidoyers criminels sont plus rythmés que les plaidoyers civils ; il nous a même cité des exemples : le *De Imperio Cn. Pompei*, le *Pro Rabirio perduellionis reo* appartiennent à la première catégorie, le *Pro Caecina* à la seconde [5].

---

1. Le second et le troisième volumes sont pourtant un peu plus longs que le premier ; ce qui augmente la valeur relative des exemples contenus dans celui-ci.

2. *Études sur le style des discours de Cicéron*, p. 206-208.

3. *Ibid.*, p. 262, 265, 266, 268, 274-275.

4. M. Ströbel a montré que la *clausula heroica* n'est pas rare dans le *De Inventione*, premier ouvrage de Cicéron (*Tulliana*, p. 38-39) ; les discours les plus anciens montrent donc des négligences analogues, quoique déjà moins nombreuses. Celui des premiers discours où les fins d'hexamètre sont le plus fréquentes (relativement à sa longueur) est le *Pro Roscio Comoedo* dont M. Norden a dit, à un tout autre point de vue : « Es macht fast den Eindruck, als ob er (Cicero) keine Zeit gehabt hätte, sich genügend vorzubereiten oder bei der Edition zu feilen ». (*Die antike Kunstprosa* [2] Leipsig, 1909, p. 227). Cette *impression* paraît tout à fait juste, quoi qu'il en soit d'ailleurs des deux genres d'asianisme (*ibid.*, *Nachträge*, I, p. 12.)

5. Or. 29, 101-102 ; cf. 23, 77. *Études sur le style des discours de Cicéron*, p. 283.



Or précisément, dans le *De Imperio Cn. Pompei* et le *Pro Rabirio perduellionis reo*, nous ne trouvons pas un seul exemple de *clausula heroica*; nous en trouvons au contraire dans le *Pro Caecina*.

De plus, dans un même discours — c'est encore Cicéron qui nous en avertit — les diverses parties ne sont pas également parfaites, également rythmées. Les exordes, les « amplifications », les péroraisons doivent être plus conformes aux lois du *nombre* ; les passages plus simples, comme la narration ou certaines parties de l'argumentation, peuvent s'y astreindre moins strictement. Or ce n'est pas dans n'importe quelle partie du *Pro Caecina* qu'on rencontre ces exceptions ; c'est dans quelques passages ironiques ou comiques de la narration ou de l'argumentation [1].

Toutes ces observations s'accordent pour nous montrer dans la *clausula heroica* une négligence de style que Cicéron se permettait dans sa jeunesse, qu'il s'accordait rarement plus tard et surtout dans les parties de son œuvre oratoire où le style était moins élevé, plus familier. Il en est du rythme comme de la langue : les expressions familières, assez fréquentes dans les premiers discours, rares dans la suite, ne se rencontrent, à la dernière période, que dans les parties où le style est simple, abandonné, ironique, jamais dans les morceaux brillants d'où les œuvres de jeunesse ne les excluaient pas toujours.

A ces remarques, il est nécessaire d'en ajouter une d'un autre genre déjà faite autrefois par Wüst [2] mais presque oubliée, semble-t-il, dans ces dernières années : la plupart des *clausulae heroicae* que nous avons relevées n'auraient pas été admises par Cicéron dans ses poésies pour terminer des hexamètres : elles ont bien la quantité voulue, dactyle et trochée (ou spondée) mais non la césure : Cicéron, comme plus tard Virgile, ne termine normalement ses hexamètres que par des mots de deux ou de trois syllabes [3]. Au contraire les *clausulae heroicae* de ses discours finissent le plus souvent sur des mots de quatre ou cinq syllabes [4].

Ce fait doit nous rendre d'autant plus circonspects quand il s'agit de corriger une clausule comme *consuluisses* (Phil. 2, 2, 3) ou *urbi minitaris* (Phil. 2, 39, 101).

---

1. *Études sur le style des discours de Cicéron*, p. 305.
2. *De clausula rhetorica*... p. 89-90.
3. M. Guendel, *De Ciceronis poetae arte*, Leipsig, 1907, p. 26-30.
4. Quelquefois aussi des monosyllabes ou deux dissyllabes de suite, formes également incorrectes en vers.

Il y aurait d'ailleurs souvent grand inconvénient à ces corrections : dans les passages légèrement familiers la simplicité du style se complète d'une négligence rythmique ; la faire disparaître serait effacer un des traits qui font la variété et le charme de l'expression.

Dans quelques textes, il est vrai, cette raison ne vaut pas. La longue et solennelle période du *De Haruspicum responso* se termine mal par *adrogans videatur*. Il est fort possible qu'il faille, après *adrogans*, ajouter *esse* : on sait que ce mot a été souvent omis dans les manuscrits [1]. La correction est probable. Pourtant elle est loin d'être certaine : en effet, deux phrases plus loin, une autre période se termine par *non potuisset* ; et elle nous fait soupçonner que peut-être en écrivant cette page, ou en revoyant la sténographie pour la publication, Cicéron ne donna qu'une attention médiocre.

L'inversion si facile de *praeconium facile patiatur* au lieu de *facile praeconium patiatur* dans le *Pro Archia* est bien séduisante : la négligence est peu compréhensible dans un morceau d'apparat où les plus petites phrases se terminent par des clausules irréprochables [2].

On pourrait aussi être tenté de voir une faute de copiste dans *eripiatur* qui se trouve dans le *Pro Rabirio Postumo*, en pleine péroraison. Mais le discours est trop peu soigné pour que cette imperfection soit *certainement* imputable à un autre qu'à l'auteur.

Ces trois corrections sont celles qui ont le plus de probabilité ; encore sont-elles bien hypothétiques [3].

Quant aux *clausulae heroicae* qui se trouvent à la fin des *membres* de phrase (sans ponctuation forte) il faudrait des raisons bien spéciales pour songer à les corriger. Elles sont extrêmement nombreuses. Rien que dans les quelques textes cités plus haut se trouvent les exemples suivants :

Criminum ratione. — Act. pr. 7, 19.
Perspiciebant. — Id.
Constituisset. — Ver. 2, 11, 30.
Est statuendum. — Ver. 3, 86, 199.
Iniuriae sociorum. — Ver. 4, 51, 113.

---

1. Cf. C. F. W. Müller, *Ciceronis opera*, II, 2, ad p. 238, 23 ; II, 3, ad p. 11, 4.
2. Voir surtout 8, 19 : phrases très courtes mais très rythmées.
3. Remarquer que, dans ces trois textes, le dernier mot a quatre ou cinq syllabes.

Pertinuerunt. — Font. 3, 5.
Sicut meministis. — Caec. 10, 28.
Restituatur [1]. — Caec. 30, 88.

Un discours, *de la dernière période*, et un discours très bref, — ne formant pas la cent cinquantième partie de l'œuvre oratoire de Cicéron —, la huitième Philippique en renferme au moins huit :

Asperitatem. — 1, 1.
Potius videamus. — 1, 4.
Polliceantur. — 2, 4.
Polliceatur. — 3, 9.
Perniciosa est. — 3, 10.
Senator videatur. — 6, 18.
Non poteramus. — 6, 19.
Sis popularis. – 6, 19.

On devrait ajouter encore à ce nombre si l'on comptait les exemples douteux comme *promissa cruenta* (3, 10) *alii mediocrem* (7, 20).

En définitive, les fins d'hexamètre ne sont pas même à la fin des phrases aussi exceptionnelles qu'on l'a dit qulelquefois ; on aurait tort de vouloir toujours les corriger [2]. A la fin des *membres* de phrases elles sont bien moins rares encore.

On doit d'ailleurs se souvenir que les règles des clausules ne peuvent tenir en quelques formules impératives. Leur complexité est extrême. Sans doute, les finales recherchées par Cicéron se réduisent à un très petit nombre. Mais l'habileté de l'orateur à manier le rythme n'est pas toujours la même : Cicéron jeune est loin d'atteindre à la maîtrise qu'il montrera plus tard. De plus, le soin donné aux clausules comme aux autres parties du style varie avec le genre du discours, avec le ton de la phrase plus solennel ou plus simple. La critique doit tenir compte de toutes ces diversités.

L. LAURAND.

---

1. Je ne compte pas les exemples douteux, où il y a peut-être fin de membre : *habebant rationem* (Ver. 5, 28, 71) ; *sustinuistis* (Mil. 33, 91).

2. Même parmi les exemples que nous avons comptés comme douteux, certains peuvent être défendus. Ainsi *splendidiora* (Phil. 2, 25, 63), leçon admise par Clark (qui, il est vrai, ne tenait pas encore compte des clausules dans son édition des *Philippiques*,) se lit dans les meilleurs manuscrits et paraît convenir beaucoup mieux que *splendida*.

NOTE COMPLÉMENTAIRE
SUR
L'EMPLOI DU PARTICIPE PRÉSENT LATIN

On a, dans une étude récente fondée sur des textes suivis de l'époque républicaine [1], tenté de faire l'histoire du participe présent latin. Seul survivant des participes indo-européens, il apparaît caduc dès les premiers textes de langue non savante Plaute ou *De agricultura* de Caton), où on le trouve à peu près complètement dépouillé de ses fonctions verbales et réduit en partie à ses emplois nominaux, c'est-à-dire servant ou d'adjectif, ou d'adjectif substantivé. Mais au moment même où il semble destiné à perdre sa qualité de forme verbale, les écrivains savants affectent de la lui conserver ou de la lui restituer ; il retrouve peu à peu chez eux ses emplois abolis, par exemple, outre la construction avec un régime, l'emploi en fonction de proposition, de gérondif, etc., et il deviendra d'un usage courant et varié dans la langue littéraire définitivement constituée vers l'époque de Cicéron.

On ne pouvait guère faire état, pour déterminer cette évolution, des inscriptions et des fragments ; la rédaction archaïque et uniforme de celles-là ne se prête pas aux innovations syntaxiques ; quant aux fragments, ils ne nous permettent pas le contrôle parfois indispensable du contexte, et, conservés souvent pour les curiosités qu'ils contiennent, ils sont peut-être de mauvais témoins de l'usage véritable. Mais tous ces textes divers peuvent être appelés après coup à contrôler les observations faites.

Conformément à ce qu'on attend, les grandes inscriptions du IIe siècle (*epist. consul. de Bacchanalibus*, *lex Bantina*, *lex Acilia repetundarum*, *sententia Minuciorum*, *lex agraria*) ne contiennent pas de participes véritables ; on n'y rencontre que les formes *praesens* et *sciens*, dans des expressions toutes faites comme : *pecunia praesenti*, *sciens facere*, *sciens esse*. — Il

---

1. *L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine*. H. Champion, Paris, 1910.

faudra descendre jusqu'à l'époque impériale pour voir le participe pénétrer dans les inscriptions avec des tours tels que : *annum agens XXX*, *multa et usus et ornatui addenti*, *nec aliquid praetermittentes*, *numerum habentibus*.

Dans les fragments de prose antérieurs au Ier siècle nous reconnaissons l'usage de Plaute et de Caton.

Les vieux historiens et annalistes, dont Cicéron dit qu'ils étaient *narratores, non exornatores rerum*, ne connaissent que le participe présent à valeur nominale : cf. Caton (fr. 39 Peter) : « *ut se ipsa stans sustinere non possit.* » Si nous trouvons quelque part un participe avec régime, c'est dans une citation mise au style indirect, et de syntaxe refaite : « Cato... ait... *uirgines aquam petentes...* » (fr. 59).

De même, un exemple comme celui de Caelius Antipater (fr. 11) : *ducem datum, quo illum utentem... progredi coepisse*, est dans un texte arrangé par Cicéron. Quand Aulu-Gelle cite un morceau de Claudius Quadrigarius, le participe y est rare et d'emploi plautinien ; quand c'est Tite Live qui utilise le texte de l'annaliste, les participes y abondent (Peter 10 *b*). Le fragment 12, qui en contient plusieurs, n'est sans doute pas de Claudius Quadrigarius (*in libris annalibus memorata*, dit Aulu-Gelle), et c'est dans un fragment de caractère nettement poétique et de langue prétentieuse (fr. 78) que se trouve l'emploi transitif: *equae hinnibunde inter se spargentes terram calcibus*. Avant Quadrigarius on trouve bien chez le pauvre écrivain qu'est Calpurnius Piso (fr. 27) : *hi contemnentes eum assurgere ei nemo uoluit*. Mais il est à peine besoin de faire remarquer avec M. Norden (*die Antike Kunstprosa*[2] I, p. 191) la gaucherie de cette construction.

Avec Quadrigarius, nous arrivons au Ier siècle, et nous ne sommes plus surpris de trouver chez son contemporain Sisenna dans un passage de langue apprêtée (cf. Norden, p. 177), la construction : *utrumne diui cultu erga se mortalium laetiscant an superna agentes humana neglegant* (fr. 123 Peter).

Dans ses fragments de discours, Caton n'a que bien peu de participes, et le seul qu'on y trouve construit transitivement (*id obiectantes quod...*) est dans le discours *pro Rhodiensibus* (Meyer [2], p. 105) où Aulu-Gelle reconnaît déjà des traces de distinction : « urbanitatis iam continere uestigia fatendum est. »

Dans tel autre fragment donné par l'édition Meyer (p. 57) nous trouvons bien des participes et même cinq coup sur coup ; mais c'est que Tite Live a passé par là ; il a récrit le morceau de Caton en l'accommodant à son style, et les participes sont certainement de lui.

Dans toute la série des fragments d'orateurs du IIe siècle, on en trouvera à peine quatre ou cinq autres, tous du type ancien : *sciens sciente animo* (Meyer, p. 184), *eunti in consilium* (p. 205), *matrem... lamentantem uideam* (p. 247), *ad senatum flentes venisse* (p. 277), *in forum descendens* (p. 301).

Même au début du Ier siècle, on n'en rencontre qu'extraordinairement peu dans les fragments de discours cités par l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*.

Deux seulement des fragments qu'il rapporte dans le IVe livre en contiennent un bon nombre ; or, l'un est un exemple de *descriptio* (39, 51), l'autre de *demonstratio* (55, 68), et l'accumulation des participes y est déterminée par la nécessité de peindre en peu de mots les attitudes variées d'un personnage ; cf. d'une part : « uolitabit et uagabitur in foro, *acuens* dentes..., in omnes... *incursans*, aliorum famam *depeculans*, aliorum caput *oppugnans*, aliorum domum... *perfringens*, funditus *labefactans* » ; d'autre part : « iste... malis cogitationibus *redundans* euolat e templo Iouis, et *stans* oculis ardentibus... ire celerius coepit... Hic subsellium quoddam calce *premens* dextera pedem defringit... At iste *spumans* ex ore scelus, *anhelans*... crudelitatem, contorquet brachium... Ille nulla uoce *delibans* insitam uirtutem concidit tacitus. Iste...*circumspectans* et... manum *porrigens*... in templum Iouis contulit sese. » Par ce procédé de description, l'auteur, pour employer les propres termes de celui qui le cite, « statuit rem totam et prope ponit ante oculos » (IV, 55, 69).

Rien ne montre mieux que ces deux séries d'exemples, isolés dans un ensemble assez considérable de fragments, le caractère exceptionnel du participe transitif jusqu'à la jeunesse de Cicéron.

La langue de la comédie, si proche de la prose courante, connaît à peine le participe à valeur verbale ; Caecilius ne l'emploie pas plus que Plaute son contemporain : les quelque 300 vers qui nous restent de lui ne contiennent guère qu'une demi-douzaine de formes participiales, presque toutes à valeur d'adjectif : *sciens*, *feruens*, *opsequens*, *ardens*, *amans*, *adiacens* ; on notera le caractère poétique de l'expression *quisquilias uolantis*, *uenti spolia* (Ribb. 251), et l'effet de style recherché par la réunion de deux participes expressifs dans : *quid enim oscitans* | *Hietansque restas* ? (Ribb. 273). Naevius semble ignorer le participe transitif ; c'est une conjecture de Ribbeck, que : 100 <*pingens*> *qui aras compitalibus*. Même rareté du participe chez les autres auteurs de palliatae ou d'atellanes ; l'emploi en est limité

aux deux types de phrase : (Turp. 74) *aspexit stantem*, et (173) *prospexit uigilans*. C'est tout au plus si nous trouvons dans Trabea un nominatif avec régime : *complexum exoptans meum*, et dans Pomponius l'auteur d'atellanes un accusatif :

(75-76)... *Praeteriens uidit Dossenum*
Non docentem condiscipulum, uerum scalpentem natis.

Mais si l'usage fréquent et varié du participe est l'indice d'une langue plus savante, plus éloignée du parler commun, il faut s'attendre à l'observer chez les poètes tragiques et épiques. Naevius n'a pas d'exemple de la construction transitive ; aussi est-il le moins novateur et le plus romain de tous ; mais Livius Andronicus dit déjà : *genua amploctens* (19 Baehr.), *lacteam immulgens opem* (38 Ribb.) ; cette construction se rencontre fréquemment dans les fragments de Pacuvius : *saxum temptans* (Ribb. 95), *fidem nuncupantes* (140), *fatigans artus* (159), *quod obiectans* (168), *uitam propagans* (233), *petens ut...* (297), *litus peruolgans* (393), *Teucrum commemorans* (423). et d'Ennius : *animam efflantes* (18 Ribb.), *expectantes nuntium* (35), *bellum gerentes* (64), *gemitum trahens* (67), *flammam habitantes* (154), *stellas cogens* (179), *saxa spargens* (310)..., *spectantes carceris oras* (55, 10 Baehr.) *cauponantes bellum* (143, 2), *inimicitiam agitantes* (187, 5), *secunda loquens* (194, 14). On notera le caractère artificiel de l'accumulation des participes dans les vers :

(96) *flentes plorantes lacrimantes optestantes*
(97) *maerentes flentes lacrimantes ac miserantes*

dont s'amuse l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 12, 18). On remarquera surtout que tous ces exemples sont d'un type uniforme ; c'est le nominatif seul, très rarement l'accusatif, une seule fois le datif (*quaesentibus uitam*) qui admet un régime ; du reste, les cas obliques sont dans l'ensemble d'un emploi extrêmement rare. Aucune variété de construction ; à peine un ablatif absolu (*pereunte uiro*, Enn. 327, 2 Baehr.), et surtout aucune de ces libertés d'emploi qu'on rencontrera plus tard (Gracchus 1 Ribb. : *O grata cardo, regium egressum indicans* = *quae indices*). L'emploi du participe tend à se généraliser, mais il est encore loin d'avoir acquis toute l'extension dont il est susceptible et qu'il aura chez les poètes postérieurs.

Ainsi l'examen des fragments confirme l'étude des textes suivis :

l'emploi du participe présent est d'autant plus fréquent, d'autant plus varié que l'écrivain s'éloigne davantage de l'usage courant et s'efforce d'écrire une langue plus savante.

La position prise par Ennius n'est pas pour nous surprendre : on sait quelle part a prise dans la formation du latin savant cet écrivain artificiel, imitateur et traducteur des Grecs, grammairien novateur et poète appliqué.

On sait bien du reste que le développement historique d'une langue ne suit pas la marche régulière des temps ; dans le même moment il y a ici progrès, là recul, ailleurs stationnement, suivant les genres et aussi suivant les hommes.

D'une façon générale, dans la constitution du latin littéraire, il semble que la poésie ait devancé la prose, que l'éloquence ait devancé l'histoire, ce qui n'empêche pas qu'il y ait eu chez les Latins de l'époque républicaine une tendance générale, à peine contrariée, à réaliser un certain type idéal de langue écrite qui s'imposera aux écrivains postérieurs et dont on peut observer la formation.

Question de style, dira-t-on, et l'évolution de la langue littéraire, comme dit M. Kretschmer (*Einleitung in die Altertumwiss.*, I, 3, p. 183), n'est en réalité que l'histoire du style. Sans doute ; mais comme le style se définit par le choix qu'on fait entre les éléments constitutifs de la langue et les possibilités de la syntaxe, une évolution qui intéresse le style intéresse aussi l'histoire de la langue. C'est peut-être par goût du « style affecté » qu'un Français de nos jours emploie l'imparfait du subjonctif, qu'un Grec imitateur du style épique se servait du duel, qu'un Latin de la République construisait le participe présent comme une forme verbale, ce sont là en tout cas des affectations qui intéressent le développement de la langue, puisqu'elles aident à la conservation de formes caduques.

Il est entendu qu'en ce qui concerne le latin, la syntaxe, des origines à la décadence, offre à peu près les mêmes possibilités, mais telle forme a pu être en un temps négligée qui était un peu plus tard affectée ou proscrite ; c'est ainsi que vit et meurt même une langue littéraire.

Du reste il faut bien distinguer à Rome entre la période où la langue se fait et la période où elle se fixe. Le sentiment des Latins eux-mêmes nous éclaire à ce sujet. Qu'un contemporain de Cicéron, par exemple Asinius Pollion, prétende imiter la manière de Caton, on le traitera d'archaïque ; on sent donc que la langue a marché. Mais qu'un Minucius Felix s'efforce d'écrire comme Cicéron, on n'y verra que l'ambition louable de se conformer à un idéal toujours actuel.

Il est vrai que la première période, où la langue en est encore à se former, échappe en partie à l'observation directe, mais nous en atteignons au moins par les textes le dernier moment, celui où langue littéraire, déjà faite, va se fixer définitivement.

A ce moment la situation du latin littéraire est comparable, toutes réserves faites, à celle du français au début du XVIIe siècle, quand la langue littéraire, constituée depuis trois siècles, achève de se régler et de se fixer.

Il peut donc être utile, au lieu de poursuivre à travers tout le développement de la littérature latine l'impossible essai d'une syntaxe historique, de s'appliquer par des monographies à observer le progrès de la langue avant le moment où il sera volontairement arrêté.

Dès maintenant on se rend compte que ce mouvement de la langue n'intéresse guère la *phonétique*, encore que l'on puisse vraisemblablement attribuer à l'influence de la langue savante des restitutions comme celle de l'*s* final caduc ou de la diphtongue *au*, la seule survivante des diphtongues latines. L'étude de la *syntaxe* peut déjà fournir des moyens plus précis de définir l'évolution ; mais c'est surtout *l'étude des formes* qui promet des résultats positifs.

Dans une récente dissertation de Greifswald (J.-B. Hofmann, *De uerbis quæ in prisca latinitate extant deponentibus*, 1910), l'auteur montre que le déponent, en voie de disparition dès les premiers textes, n'a dû sa conservation, et en partie sa restitution, qu'à l'effort des grammairiens et des lettrés. Une étude qui est annoncée sur le supin en *-u* semble destinée à aboutir aux mêmes conclusions.

Des recherches de ce genre, confirmant ce qui vient d'être dit sur le participe présent, font entrevoir dès maintenant la possibilité d'esquisser une histoire de la formation du latin littéraire.

J. MAROUZEAU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pius Franchi de' Cavalieri et *Johannes* Lietzmann, *Specimina codicum græcorum Vaticanorum*. Bonn et Oxford, 1910, in-4°, xvi p., 50 pl.

Ce recueil de cinquante fac-similés nous fait connaître les écritures de quarante mss. dont aucune page n'avait encore été reproduite ; trente-trois d'entre eux sont incontestablement datés d'après l'ère byzantine de 5508, deux le sont au moyen de systèmes différents, trois offrent sous ce rapport des difficultés diverses. Huit des planches présentent divers types d'écriture onciale du ive au xe siècle ; les quarante-deux autres reproduisent des mss. en minuscule du xe siècle au xvie. Dans cette collection le xe siècle est représenté par dix mss. ; le xie par neuf ; le xiie par cinq seulement ; le xiiie par huit ; le xive par quatre ; les xve et xvie chacun par trois. On peut donc, par l'étude de ces planches, se faire une idée assez nette de l'évolution de la minuscule aux xe et xie siècles ; mais le xiie, si intéressant à certains égards, n'est pas assez amplement représenté ; on en peut dire autant des deux derniers. Du reste, les auteurs ont si peu pensé que leur recueil pût dispenser de recourir aux collections de fac-similés déjà existantes qu'ils ont renvoyé à ces collections dans les notices qu'ils donnent sur chacun des mss. dont ils reproduisent une page. Les rapprochements qu'ils font sont en général très justes, cependant je trouve que l'écriture du codex *Harleianus* 5691 (Palaeogr. Society, II, 27) ressemble plus à celle du *Vatic. Gr.* 1 qu'à celle du *Vatic. Gr.* 90, car cette dernière est une écriture penchée dont je rapprocherais plutôt celle du *Laurentianus* 70, 3 (Pal. Soc. II, 84) et celle du *Parisinus Suppl. Gr.* 384 (Omont, *Fac.-sim. des plus anc. mss. de la B. N.*, pl. 33). Il n'eût pas été sans intérêt de comparer à ces écritures penchées celle qui est reproduite au n° 13 des « Fac-similés de mss. grecs d'Espagne » publiés par Ch. Graux et A. Martin, recueil très bien fait et qui mérite de n'être pas oublié. Les nos 16, 17 et 19 de cette publication offrent des exemples de minuscule verticale et anguleuse qu'il eût été intéressant de rapprocher de l'écriture du codex *Vatic. Gr.* 1591. On aurait pu encore signaler des ressemblances entre l'écriture du *Vatic. Gr.* 1 (pl. 9) et celle du codex *Harleianus* 5694, dont une page a été reproduite dans le « Catalogue of ancient manuscripts in the Brit. Museum », pl. 18; puis entre le *Vatic. Gr.* 2138 (pl. 17) et l'Additional ms. 20002, pl. 20 du même catalogue.

L'exécution des planches est bonne et les pages reproduites ont été bien choisies, trop bien peut-être, car à côté de celles qui sont bien calligraphiées, il y aurait intérêt à pouvoir étudier quelques-unes de celles où le copiste pressé ou fatigué, en tout cas moins maître de sa main et se surveillant moins, en même temps qu'il soude mal les traits des lettres, se permet des formes qui ne sont pas encore admises dans la calligraphie soignée.

Les souscriptions des mss. datés ont été transcrites dans les notices,

ce qui permet de contrôler l'exactitude des dates : le *Vatic. gr.* 1591 (pl. 14), terminé le samedi 24 décembre 6473, doit être daté de 964 et non de 965. Si la souscription du *Palatinus gr.* 44 (pl. 7) a été transcrite exactement, le scribe aurait commis une erreur d'une unité en moins sur le quantième ; ce ms. aurait été terminé le lundi 28 août 6405 (le chiffre de l'indiction, qui devrait être 15, manque), or en 6405 (= 897 de l'ère chrétienne) le 28 août est un dimanche. Mais on peut se demander si le nombre κη ou le β qui suit le mot ἡμέρα, au cas où ces chiffres seraient écrits en minuscule, ont été bien lus ; s'il y avait κβ pour le quantième, ce qui donnerait lundi 22 août, ou s'il y avait κ pour le nom du jour, ce qui signifierait κυριακῇ, le synchronisme serait exact. Il y aurait encore lieu de vérifier la lecture de la souscription du *Vatic. Reginensis* 63 : d'après le catalogue de Stevenson ce ms. a pris fin en novembre 6768, indiction 13. Il faut, à cette époque de l'année, déduire 5509, ce qui donne 1259 pour l'an de l'ère chrétienne ; mais l'indiction est 3, comme du reste pour les huit premiers mois de 1260. Y a-t-il ici une faute d'impression ou quelque trait parasite aurait-il été pris pour un iota ? Le *Palatinus gr.* 24 (pl. 29) a été terminé au mois de mai 6652 indiction 6 (= 1144), mais en cette année, l'indiction est 7 ; il faut donc admettre ici, une erreur (un peu surprenante au mois de mai) d'une unité en moins sur le chiffre de l'indiction.

Les mss. qui précèdent ont été datés d'après l'ère byzantine de 5508, mais le même procédé de réduction ne saurait s'appliquer au codex *Vatic. Regin.* 41 (pl. 25) non plus qu'au codex *Barberinus* 541 (pl 38). Le premier, dit la souscription, a été terminé le mardi 6 août de l'an 6600, indiction 1. Ceci, par la réduction au moyen de l'ère byzantine de 5508, donne l'an de J.-C. 1092. Mais en cette année le 6 août était un vendredi ; c'est le 26 juillet qui était un mardi. Il n'est guère vraisemblable que le copiste, à ce quantième, ait commis l'erreur d'écrire le nom du mois suivant. Si nous soustrayons 5493 de 6600 nous obtenons le millésime 1107, an de lettre dominicale F où le 6 août tombe un mardi. Le ms. a donc été daté d'après un système qui plaçait le commencement du monde avant le 29 août, c'est-à-dire d'après le système de Cyrille de Scythopolis (cf. D. Serruys, *Rev. de philologie*, XXXIII (1909), pp. 71-78). Quant au *Barberinus* 541 (pl. 38) donné comme écrit en 6800, indiction 6 (= 1292), on pourrait, l'indiction étant 5 en cette année, supposer une erreur d'une unité en moins sur le millésime (6800 au lieu de 6801), ce qui n'est pas impossible si le ms. a été terminé au commencement d'une année nouvelle ; mais il est bon de remarquer que si l'on fait la réduction au moyen de l'ère Alexandrine, en soustrayant 5492, on obtient 1308, qui est une année d'indiction 6. Ces deux datations, 1107 pour le *Vatic. Regin.* 41 et 1308 pour le *Barberinus*, me paraissent plus probables que celles qui ont été adoptées. J'ajouterai que certaines formes de l'écriture du *Barberinus* me porteraient à rapprocher ce ms. du *Parisinus gr.* 341 (an 1325. Cf. Omont, pl. 79).

Cette collection complète heureusement celles qui existent, mais elle-même a besoin d'être complétée pour les XIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles. Il est à souhaiter que les auteurs puissent y joindre une série de fac-similés des mss. célèbres et remarquables à divers titres que possède la bibliothèque du Vatican.

A. JACOB.

Stephan HAUPT. — *Hellas. Griechisches Lesebuch.* Zwei Teile. I Teil :

Text. — II Teil : *Erklärende Anmerkungen und fortlaufendes Wörterverzeichnis*, Leipzig, Freytag ; Wien, Tempsky, 1910. 2 Mark 50.

Nous sommes mal placés en France pour juger ces livres de lectures grecques, destinés aux classes. Nous n'en usons plus aujourd'hui, où fleurissent pourtant les morceaux choisis, mais nous préférons consacrer un volume à un auteur : extraits d'Hérodote, par exemple, extraits d'Aristophane. Les Allemands procèdent autrement, et des maîtres de la valeur de Wilamowitz-Moellendorff n'ont pas cru déroger en donnant leurs soins à la rédaction d'un *Griechisches Lesebuch*. Il est vrai que le livre de lectures de Wilamowitz, paru en 1902, est aussi personnel, aussi riche d'idées et de suggestions que l'est toute œuvre de l'éminent helléniste.

M. Stephan Haupt n'a pas eu le dessein de refaire cet ouvrage remarquable. C'est un livre à l'usage des classes qu'il publie. Les textes qu'il a réunis sont rangés par ordre de classes, depuis la classe correspondant à notre quatrième (V. Klasse) jusqu'à notre première (VIII. Klasse). Peut-être a-t-il emprunté à Wilamowitz la division en deux parties : textes et explications, mais encore une fois il n'a en vue que les écoliers qui apprennent le grec et non ceux qui le savent ou sont censés le savoir.

Aux élèves de quatrième il donne des extraits de Xénophon, d'Arrien et un long morceau du discours de Lycurgue contre Léocrate ; en poésie, jusqu'à douze extraits de Théognis et deux fables de Babrius.

En troisième, du Plutarque, Dion Cassius, Procope, Lysias, Aristote (*Constitution d'Athènes*) ; de l'Hésiode et du Théocrite.

En seconde, du Thucydide, Lysias, Démosthène et Eschine ; des Hymnes homériques et de l'Eschyle (*Perses*).

Enfin en première de l'Aristote (*Éthique à Nicomaque*, *Politique*, *Poétique*), du Lucien, Polybe et du S[t] Luc ; du Sappho, de l'Anacréon, du Pindare et du Bacchylide.

Cinq cartes sont jointes à ce volume de textes (Grèce ancienne et Colonies d'Asie Mineure. Expédition des Dix Mille. L'expédition et l'empire d'Alexandre. L'ancienne Italie. L'empire romain jusqu'à son partage).

Ainsi se justifie le titre plus ambitieux placé en tête de ce livre de lectures : *Hellas*.

J'ai tenu à donner le contenu pour bien montrer quelle différence sépare nos programmes et nos méthodes des programmes et méthodes allemands et autrichiens. Heureux les élèves des gymnases, s'ils ont le goût et le loisir de pareilles lectures : les élèves de nos lycées y ont depuis longtemps renoncé !

Les explications m'ont paru très nettes et très précises. La grammaire y tient beaucoup de place et, comme le livre est censé se suffire à lui-même, le vocabulaire aussi. Peut-être y a-t-il là un excès et, à mon sens du moins, vaudrait-il mieux ne pas dispenser l'élève de recourir au dictionnaire, où il aurait un choix à faire, mais le dessein de l'auteur est autre et nous n'avons pas à le critiquer. Il va de soi que sur certains points de détail je serais peut-être en désaccord avec M. Stephan Haupt, P. 8, par exemple, dans le procès des Arginuses, je ne crois pas que le sens donné à ἱκανοῖς (ἀνδράσιν ἱκανοῖς καὶ ἐστρατηγηκόσιν) soit juste. M. Haupt entend : *hinlänglich vielen Männern*, des hommes en nombre suffisant ; je pense qu'il ne s'agit que des chefs auxquels a été confié le relèvement des naufragés, « des chefs capables et qui avaient rempli les fonctions de stratège ». Mais ce sont là menus détails. Le livre de M. Stephan Haupt rendra certainement service aux jeunes lecteurs autrichiens et allemands.

Bernard HAUSSOULLIER.

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française, par Pierre Waltz, Bruxelles, 1909.

Une édition des *Travaux et des Jours* qui ne fût pas exclusivement critique et savante manquait aux étudiants français. C'est un instrument utile que le livre que M. Waltz a élaboré pour eux, accompagnant le texte grec d'un commentaire abondant et le faisant suivre d'une traduction à la fois exacte et littéraire. Élaborés ensemble, le commentaire et la traduction se complètent et s'expliquent mutuellement de la façon la plus heureuse.

Dans une introduction assez étendue, M. Waltz signale les principaux travaux auxquels le texte a donné lieu, et expose brièvement l'état de la question Hésiodique. Partisan résolu de l'authenticité et de l'unité du poème, il s'étend surtout sur les idées morales, l'invention poétique, le style de son auteur. Mais le chapitre des sources et de la composition des *Travaux* est traité d'uue façon un peu cavalière ; avant même d'être posé le problème est résolu de la façon la plus conservatrice. M. Waltz ne discute pas les raisons de ses adversaires ; il se contente de montrer qu'un lecteur attentif peut trouver entre les différentes parties du poème un lien logique, et cela lui suffit pour affirmer qu'il est bien l'œuvre d'Hésiode et d'Hésiode seul.

L'établissement du texte ne le préoccupe pas beaucoup plus. Il a jugé nécessaire de donner un petit apparat critique, mais il l'a fait si rudimentaire que la plupart du temps on ne peut pas s'en servir. Les manuscrits les plus anciens, papyrus de Vienne et de Genève, ne sont même pas mentionnés. L'indication *mss.* désignant parfois la totalité, parfois (v. 90, 202, 611, 709, 785), une partie seulement des manuscrits, est faite pour dérouter le lecteur. Ailleurs, v. 424, la leçon des éditeurs est seule indiquée, sans qu'on sache lequel d'entre eux suit la tradition. Au v. 198 la leçon φάρεσσι attestée par une inscription, est donnée comme une conjecture de Rzach. V. 240 et 479 l'apparat attribue à Rzach des leçons auxquelles il a renoncé dans son édition de 1908, qui d'ailleurs n'est pas mentionnée dans la liste des éditions des *Travaux*.

Ces incorrections de détail témoignent de peu de goût pour une critique rigoureuse et fondée sur les faits. Celle de M. Waltz a un tout autre principe. Il considère comme authentique tout ce qui peut se traduire sans constituer une contradiction ou une répétition insupportable. Les passages que, d'après l'autorité des anciens, la plupart des éditeurs ont supprimés sont conservés dans la présente édition, en particulier les v. 654-662, relatifs aux funérailles d'Amphidamas.

Les v. 123 et 253 qui finissent par les mêmes mots sont suivis l'un et l'autre de la même couple de vers : 124-125 = 254-255. Les v. 254-255 sont tout à fait à leur place, par contre 124 (= 254) est inadmissible à la sienne et M. Waltz est bien obligé de le supprimer, mais il conserve 125 (= 255) qui, s'il ne constitue pas un contresens, interrompt malencontreusement une série d'épithètes et donne absolument l'impression d'un corps étranger dans la phrase. Il est évident que ces deux vers sont inséparables, qu'ils ont été tirés ensemble de leur véritable place (254-255) par un lecteur frappé par la similitude des seconds hémistiches des v. 123 et 253, et que le v. 125 est apocryphe au même titre que le v. 124, comme l'avait déjà vu Plutarque.

Le parti pris conservateur de sa critique fait faire ailleurs à M. Waltz des erreurs plus graves, il l'amène à corriger le texte d'une façon tout arbitraire. Ainsi dans les v. 405-407 :

οἶκον μὲν πρώτιστα γυναῖκά τε βοῦν τ' ἀροτῆρα
(*texte des mss.*)

κτητήν, οὐ γαμετήν, ἥ τις καὶ βουσὶν ἕποιτο
χρήματα δ' ἐν οἴκῳ πάντ' ἄρμενα ποιήσασθαι,...

le deuxième présente tous les caractères possibles d'inauthenticité, et les anciens déjà l'avaient reconnu. Il est pour le moins inattendu, grammaticalement il se rattache avec peine au précédent, il coupe malencontreusement la phrase, il contredit la description du labour qui vient un peu plus bas (v. 436-446 et 465 ss.) et dans laquelle on ne voit pas de femme pour conduire les bœufs ; enfin, nous avons au v. 405 le singulier βοῦν τ' ἀροτῆρα et au v. 406 βουσίν au pluriel, c'est ce dernier point seulement qui embarrasse M. Waltz, qui n'hésite pas à écrire avec Sittl

βοῦ τ' ἀροτῆρε.

N'était-il pas plus simple et plus vrai de mettre entre crochets le v. 406 ?

Ce n'est pas la seule correction violente que M. Waltz opère dans le texte. Au v. 549 :

ἠῷος....
ἀὴρ πυροφόρος τέταται μακάρων ἐπὶ ἔργοις

il écrit avec Hermann πυροφόροις, n'ayant pas même l'excuse de corriger pour conserver un autre vers. La seule variante est ὀμβροφόρος, qu'il faut sans doute considérer comme une glose de πυροφόρος : « vapeur qui fertilise la terre parce qu'elle apporte la pluie. » Le texte des manuscrits donne un sens possible ; le texte corrigé n'est pas plus facile et ajoute à l'inconvénient d'être arbitraire celui de rendre le vers complètement haché et de mettre sans raison le mot ἀήρ en évidence, de la façon la plus insolite.

M. Waltz n'a fait de son propre chef qu'une seule conjecture. C'est au v. 230 :

οὐδέ ποτ' ἰθυδίκησι μετ' ἀνδράσι λιμὸς ὀπηδεῖ
οὐ δ' ἀάτη, θαλίῃς δὲ μεμηλότα ἔργα νέμονται

où il écrit ἰθυδίκησι μὲν parce que, avec le sens dans lequel il est employé, μετὰ ne régit pas le datif. Malheureusement, la phrase ne comporte pas d'antithèse très marquée, et il est impossible d'opposer par μέν et δέ l'adjectif ἰθυδίκησι au substantif θαλίῃς, tandis que dans le texte des manuscrits la tmèse μετ'... ὀπηδεῖ accompagnée du datif n'offre aucune difficulté.

Le commentaire est en général bien fait. Cependant, s'il lui arrive, comme dans le cas précédent, de signaler et de faire disparaître des fautes qui n'existent pas, il lui arrive aussi de passer sans s'arrêter sur des difficultés plus réelles. Par exemple, v. 467-469, quelques mots sur la manière dont la charrue est attelée seraient bien à leur place, d'autant plus que le texte n'est pas facile et que M. Waltz y introduit une correction de Paley :

ὅτ' ἄν....
...βοῶν ἐπὶ νῶτον ἵκηαι
ἔνδρυον ἑλκόντων μεσάβῳ (μεσάβων *cod.*)

Si, pour nous éclairer, nous nous reportons à la traduction, notre incertitude augmente quand nous y trouvons :... *les bœufs, qui tirant sur les traits, mettent le timon en mouvement.* Où M. Waltz a-t-il vu les traits et quelle raison d'être leur reconnait-il dans un attelage où le joug s'attache



directement au timon au moyen du μέσαβον? La traduction est évidemment incorrecte.

De même dans un passage voisin, v. 445-446, le poète demande que le laboureur soit un homme d'une quarantaine d'années et il ajoute :

...τοῦ δ' οὔτι νεώτερος ἄλλος ἀμείνων
σπέρματα δάσσασθαι καὶ ἐπισπορίην ἀλέασθαι,

ce que M. Waltz traduit : « ...*un autre plus jeune ne saurait aussi bien semer également les grains en évitant de repasser au même endroit.* » Mais la négation porte sur νεώτερος et non sur ἀμείνων. Les v. 469-471 montrent que les semailles et le labour sont simultanés : la logique et la grammaire, corroborées d'ailleurs par les peintures de vases, s'accordent donc pour faire voir dans le semeur un second personnage, que le poète conseille de choisir : « pas plus jeune que le premier. »

Malgré le vice du principe qui a présidé à l'établissement du texte, la méconnaissance du problème de la composition, et quelques erreurs qu'il est plus facile de relever que d'éviter, le livre de M. Waltz n'en reste pas moins utile par tout ce que le commentaire et la traduction ont d'excellent. Il rend abordable un texte qui n'est pas toujours facile, et c'est là précisément le but que son auteur s'était proposé.

H. Delarue.

P. Vallette. *De Œnomao Cynico.* Paris, Klincksieck, 1908, 169 pp.

M. Vallette s'est proposé de ressusciter la curieuse figure d'Œnomaüs de Gadare, philosophe cynique du second siècle de notre ère.

Pour cette étude, il a naturellement adopté le plan traditionnel, révéré comme un canon par les auteurs de dissertations. On s'attend à trouver dans ce livre de longs débats sur l'époque, la patrie, les écrits d'Œnomaüs, une édition des fragments de son pamphlet sur les Oracles et une étude détaillée des questions que soulève l'examen philosophique et philologique de cet ouvrage.

On n'est pas trompé. Faut-il louer la prudence d'un auteur attentif à ne rien oublier et l'esprit mathématique de sa méthode ? Sans doute. Mais le lecteur serait déçu qui, rebuté par la sécheresse des discussions philosophiques, chercherait dans ce livre un peu de cette vie grecque qu'on veut ressusciter. Et pourtant il est en droit de la réclamer. A coup sûr, rien de plus académique dans la tenue que ce casier où l'on classe en bon ordre tous les « points à examiner ». Mais aussi comme tout cela est froid et comme cet ouvrage paraît mort, où des êtres qui ont existé en chair et en os et qu'il s'agirait de faire revivre sont étudiés à la façon des plantes desséchées d'un herbier.

C'est en vain qu'on y cherche un tableau du milieu où s'agite le personnage, une peinture de la vie fiévreuse et passionnée de cette génération. Comment s'étonner qu'après la lecture de cet ouvrage la personnalité d'Œnomaüs se dégage si peu de la foule de ses contemporains et qu'on le distingue à peine de celle des autres Cyniques ?

Une bonne édition nouvelle des fragments du pamphlet contre les Oracles, conservés dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, eût été la bienvenue. Le texte de cet ouvrage nous est parvenu dans un état fort

défectueux et des travaux récents et pleins de mérite, comme l'édition de Gifford, sont loin de l'avoir purgé de ses imperfections. On s'attendait naturellement à ce que M. Vallette nous donnât une édition critique de ces fragments puisqu'il entendait en faire une étude complète et que le texte se présentait dans d'aussi mauvaises conditions. On constate avec déception que l'auteur ne nous offre qu'un texte quelconque accompagné d'une traduction latine. Si M. Vallette reculait devant le travail qu'exigeait une édition critique nécessairement laborieuse, il devait attendre la publication de l'édition scientifique que fait préparer l'Académie de Berlin.

Rien de bizarre d'ailleurs, comme cette édition d'Œnomaüs. L'auteur assure avoir collationné plusieurs manuscrits ; mais nulle trace d'apparat critique, car on ne peut donner ce nom à quelques notes du commentaire philologique. Je me refuse même à voir dans ce travail une revision sérieuse du texte, puisque, en maints passages, la traduction latine s'écarte notablement et intentionnellement du texte grec. N'est-ce pas là une des plus graves erreurs qu'un éditeur puisse commettre ? L'auteur s'est privé d'ailleurs d'un auxiliaire qui lui eût été précieux pour l'établissement du texte : il s'agit de l'édition de Gaisford (Oxford, 1843 ; 4 vol.) qu'il paraît ignorer.

Je veux dénoncer pour finir, une fâcheuse habitude qui sévit chez la plupart des éditeurs de textes de la décadence ; M. Vallette lui sacrifie aussi, non dans son texte, il est vrai, puisqu'il est invariable, mais dans sa traduction latine. C'est la coutume de corriger les noms propres là où l'erreur est même évidente. Celui qui entretient un commerce assidu avec les écrivains des premiers siècles de notre ère sait combien fréquentes y sont les altérations des noms propres. Comme ces auteurs sont, pour la plupart, des compilateurs et que leurs notices ne leur parviennent qu'à travers plusieurs intermédiaires, ce sont les noms propres qui sont le plus exposés à souffrir dans ces nombreuses manipulations. J'estime donc prudent de ne corriger que là où l'erreur paléographique est évidente et, ailleurs, de laisser à l'auteur l'entière responsabilité de sa faute.

Ces réserves exprimées, rendons hommage à la probité de la méthode dans les discussions, à la judicieuse exactitude et à la solide information du commentaire philologique. Cet ouvrage contribuera, pour sa part, à préciser certains points restés obscurs dans l'évolution du Cynisme et, consulté avec discrétion, il fournira de bons matériaux aux historiens de la philosophie.

A. Delatte.

Rostoszew. — *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*; Erstes Beiheft zum *Archiv für Papyrusforschungen und verwandte Gebiete* herausgegeben von Ulrich Wilcken ; Leipzig u. Berlin, Teubner, 1910.

En une série de quatre dissertations, M. R. se propose de décrire la formation du colonat dans quelques provinces romaines. L'Égypte y tient naturellement la plus grande place et M. R. lui consacre ses deux premiers chapitres ; mais il étudie aussi dans un troisième chapitre la Sicile et l'Asie Mineure, et dans un quatrième l'Afrique romaine.

I. — Le premier chapitre traite de l'*Égypte ptolémaïque*. M. R. y fait un tableau de la propriété foncière, très précis et très minutieux. Il dégage des



documents innombrables que nous ont fournis les papyrus, le principe que le roi est propriétaire de tout le sol égyptien. Mais il ne le cultive pas en régie ; une part en est concédée à des particuliers (γῆ ἐν ἀφέσει) ; le reste est affermé à de petits cultivateurs (γῆ βασιλικὴ)[1]. Les terres ἐν ἀφέσει appartiennent d'ailleurs à des catégories bien diverses : les plus anciennes concessions ont été faites à des temples (γῆ ἱερά) ; mais dès l'époque pharaonique, on a souvent donné à des particuliers des vignes, des jardins et des maisons. Depuis la conquête macédonienne, on a distribué des lots aux vétérans (γῆ κληρουχική) ; on a loué à perpétuité ou pour une durée indéterminée des terres incultes à charge de les mettre en valeur ou on les a vendues à des ἰδιοκτήμονες ; on a enfin, conformément à une vieille coutume, fait à de hauts fonctionnaires, à des généraux, à des courtisans, de vastes concessions qui forment la γῆ ἐν δωρεᾷ. Sans doute, l'État n'abandonne jamais sur ces terres ἐν ἀφέσει son droit théorique de propriété ; sans doute, les possesseurs particuliers sont tenus de payer une redevance, en nature ou en argent, selon que leur terre porte du blé ou une autre culture ; sans doute aussi, les fermiers emphytéotiques doivent fournir un ἐκφόριον, un loyer. Mais il se forme néanmoins une classe, de plus en plus importante, de riches possesseurs de terres et c'est dans cette bourgeoisie foncière que se recrutent les fonctionnaires innombrables de l'administration royale et les fermiers des finances publiques ; c'est sur elle, en somme, que s'appuie le pouvoir des Ptolémées ; c'est par elle que les rois grecs exercent sur la vieille Égypte une profonde influence et qu'ils parviennent à l'hélléniser. — Mais, à côté de ces terres concédées, le roi possède de vastes étendues louées à des paysans, la γῆ βασιλική. Parfois cette location résulte d'un contrat, d'ailleurs léonin, par lequel le cultivateur, le fellah s'engage à payer l'ἐκφόριον sans que l'État lui promette quoi que ce soit ; mais parfois aussi elle se fait par acte unilatéral du pouvoir public : lorsqu'on ne peut affermer quelque terre, on la partage entre les paysans du village voisin ; on leur impose de la cultiver et de payer une redevance (μίσθωσις ἄνευ συναλλάξεων). Ce sont ces fermiers des terres publiques, ces γεωργοὶ βασιλικοί qui supportent tout le poids de l'organisation administrative ; privés de toute liberté, embrigadés, soumis à toutes les vexations d'une nombreuse hié-

---

1. M. R. relève un grand nombre de textes qui établissent cette classification (p. 4 et 5). Parmi ces textes, il cite un papyrus de Tebtynis (I, 5,200) que MM. Grenfell et Hunt restituent ainsi : « ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς βα(σιλικοὺς) γεω(ργοὺς) καὶ τοὺ[ς ἱερεῖς] καὶ τοὺς < ἄλλους > τοὺς τὴν ἐν ἀφέσει γῆν ἔχοντας. » M. R. se déclare peu satisfait de cette restitution ; car, dit-il, « die βασιλικοὶ γεωργοὶ erscheinen nie als Inhaber der γῆ ἐν ἀφέσει, die βασιλικὴ ist immer der γῆ ἐν ἀφέσει entgegengesetzt. » et il propose de lire : « ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς βα(σιλικοὺς) γεω(ργοὺς) καὶ τοὺ[ς.....] καὶ « τοὺς » τοὺς τὴν ἐν ἀφέσει γῆν ἔχοντας. » Cette dernière restitution nous paraît se heurter à une très forte objection : c'est qu'il existe seulement deux catégories de terres, la terre royale et la terre ἐν ἀφέσει, et la lecture de M. R. nous en révélerait trois dont la seconde serait inconnue. C'est pourquoi nous préférons le texte proposé par MM. Grenfell et Hunt. Il échappe, en effet, au reproche que lui adresse M. R. si on l'interprète d'une manière un peu différente. Il cite tout d'abord les βασιλικοὶ γεωργοί, puis il entreprend l'énumération des autres catégories de possesseurs, mais après avoir indiqué les prêtres, il s'arrête et *brevitatis causa* désigne tous ceux qui restent par l'expression « et tous les autres tenanciers de γῆ ἐν ἀφέσει ». Cela ne veut pas dire que les βασιλικοὶ γεωργοὶ détiennent une γῆ ἐν ἀφέσει, mais seulement que les prêtres possèdent des terres de cette catégorie.

rarchie de fonctionnaires, accablés de redevances et de corvées, de liturgies de toute espèce, ce sont eux qui font vivre l'État, qui enrichissent le souverain ; ils sont dans une situation tout à fait inférieure beaucoup plus encore que les cultivateurs des domaines privés, fellahs qui louent aux concessionnaires les terres ἐν ἀφέσει et les exploitent à charge de payer des redevances. Mais la situation de ces derniers, régie par des contrats très divers, paraît un peu meilleure que celle des cultivateurs royaux ; car leurs maîtres ont pour les opprimer moins de puissance.

II. — Abordant l'*Égypte romaine*, M. R. montre que dès le début elle se différencie profondément de l'Égypte ptolémaïque : une évolution très nette rapproche la γῆ κληρουχική (ou γῆ κατοικική) de la γῆ ἰδιωτική ; il semble que la conquête ait eu pour résultat de généraliser un type de propriété voisin de la propriété privée gréco-romaine. A la place de la γῆ ἐν δωρεᾷ, confisquée peu à peu par l'empereur, il se forme, au Ier siècle, de grands domaines (οὐσίαι), concédés par le prince à des membres de sa famille ou à des favoris; cependant, ces grands domaines ne tardèrent pas à être absorbés dans le λόγος οὐσιακός, dans le domaine privé de l'empereur. M. R. indique l'importance considérable des confiscations prononcées souvent pour non paiement des impôts (δημοσία), et qui aboutissent, après une saisie et une possession provisoire par le fisc (peut-être ces terres forment-elles la γῆ προσόδου), à une revente à des particuliers. A côté des terres ainsi possédées privativement et du domaine particulier de l'empereur, la γῆ βασιλική subsiste, mais elle se divise en deux catégories (γῆ βασιλική et γῆ δημοσία), selon un criterium que l'on n'a pu encore découvrir. La terre royale comprend la plus grande partie des terres régulièrement inondées (γῆ ἐν αρετῇ) et est louée, comme à l'époque précédente, à des paysans (γεωργοί δημόσιοι, βασιλικοί). Souvent, ces paysans qui forment de petites communautés louent collectivement de grandes étendues de territoire dont ils se partagent ensuite la culture (διαμίσθωσις et διαίρεσις) ; ils paient régulièrement une quantité de denrées fixée par leur bail (ἐκφόριον), aux fonctionnaires impériaux. Quant aux terres moins favorisées, elles sont taxées chaque année après une estimation de leur productivité (ἐξ ἀξίας). L'οὐσία impériale se sert d'un procédé d'exploitation différent : au lieu d'affermer directement à des paysans les parcelles cultivables et de tirer des autres les produits que les circonstances permettent d'en tirer, l'administration adjuge de vastes lots de terres à des μισθωταὶ οὐσιακοί qui payent une somme fixe et sous-afferment les fonds aux prix qu'ils peuvent obtenir. Quant aux terres privées, elles sont cultivées, soit par leurs propriétaires, soit par des fermiers. A toutes ces catégories de cultivateurs, la domination romaine imposait d'ailleurs de nombreux sacrifices. Comme à l'époque précédente, le système des corvées personnelles permet de cultiver certaines terres du souverain qui n'ont pas trouvé de fermiers. Mais tandis qu'au temps des Ptolémées les possesseurs de terres privées étaient exempts de toutes les liturgies, la domination romaine, moins respectueuse de cette petite bourgeoisie foncière, lui impose de nombreuses charges au profit de la γῆ δημοσία. Ces charges pesèrent bientôt si lourdement sur les épaules des paysans qu'ils préférèrent déserter les campagnes, et les documents du IIe et du IIIe siècle accusent d'une manière évidente les progrès de cette émigration. Les pouvoirs publics réagirent rigoureusement contre cette tendance ; les édits des préfets nous montrent quels efforts furent déployés, quelles mesures furent prises : amnisties, conseils, injonctions aux émigrants. On parvint ainsi à maintenir la masse corvéable des paysans, dans ses villages. Chaque δημόσιος γεωργός est attaché à la région où il est né, à son ἰδία ; par-

fois un ordre administratif l'envoie cultiver les terres publiques dans des komés voisines, mais menacé par l'État qui l'emprisonnera, ou confisquera ses biens s'il ne paie pas ses redevances, s'il n'accomplit pas ses corvées, souvent débiteur de l'administration pour des sommes importantes, embrigadé dans une organisation corporative, immatriculé sur les registres de l'impôt (ainsi que le démontre M. Wilcken dans un excursus inséré p. 220-222 sur les ὁμόλογοι), le cultivateur de la γῆ δημοσία devient une sorte de serf attaché à la glèbe et, quoique le lien si fort qui le fixe au sol de son ἰδία ne soit pas encore un lien légal, le Bas-Empire n'aura guère qu'à consolider l'état social déjà constitué, en posant quelques règles de droit : le colonat, le servage existe déjà en fait.

III. — Au ch. III, M. R. étudie la *Sicile* et l'*Asie Mineure*. En Sicile, il montre les possesseurs privés (propriétaires, fermiers à perpétuité ou à temps) soumis uniformément à la dîme. Mais, à côté des territoires ainsi occupés par des particuliers, il y a un *ager publicus*, beaucoup moins vaste qu'en Égypte, cultivé par des *aratores* qui paient des *vectigalia*. Ce tableau, réduit à quelques pages, est formé presque uniquement de traits empruntés aux Verrines de Cicéron et l'on peut regretter que l'auteur, si bien documenté dans les autres parties de son ouvrage, ait cru devoir se borner ici à des indications sommaires. Il eût été si intéressant de rechercher à quelle époque remonte le système de la dîme et de reprendre la controverse qui s'était autrefois élevée entre Nitzsch (*Gracchen*, p. 37-56) et Degenkolb (*Die lex Hieronica*, p. 88 et 89). Cette dîme, dont Cicéron parle constamment, date-t-elle seulement de la fameuse *lex Hieronica* ? Serait-elle plutôt contemporaine du régime démocratique de la fin du v[e] siècle ou doit-on y voir une vieille institution sicilienne seulement réglementée à nouveau par le tyran Hiéron II ? Tels sont les principaux problèmes que M. R. aurait pu aborder et qu'il a, à notre grand préjudice, écartés. Peut-être aussi une étude des textes moins importants éparpillés dans Strabon, Diodore de Sicile, Xénophon, Thucydide nous eût-elle procuré bien des renseignements intéressants. D'ailleurs, si M. R a quelque peu méprisé la Sicile, il a au contraire été attiré par l'Asie et il nous a donné de longs détails sur la politique agraire des Séleucides et des Romains. Il nous présente les terres asiatiques divisées en deux catégories : les unes, terres royales, fournissent des redevances en nature, des φόροι ; les autres, terres libres, contenues dans le territoire des cités, paient des impôts en argent, la σύνταξις. Mais la terre royale qui était à l'origine très étendue fut progressivement diminuée par des donations et des ventes et, comme sur le territoire royal aucune propriété privée n'était possible, les terres données étaient rattachées à des villes déjà existantes ou réunies pour former des cités nouvelles. L'âge des Séleucides est également marqué par de vigoureuses attaques contre la féodalité foncière et militaire, prospère surtout en Phrygie et qui faisait probablement cultiver ses vastes domaines par des serfs et non par des esclaves. Plutarque (*Eum.*, 8) nous montre les Grecs assiégeant les châteaux forts de ces seigneurs et se distribuant entre eux les terres ainsi conquises ; le domaine royal s'enrichit sans doute au cours de ces luttes, bien que les textes parlent de concessions aux soldats conquérants ; en somme, accrue par certains apports, diminuée par des donations, la terre royale dut à peu près maintenir son ancienne étendue. Elle était cultivée par des serfs (λαοὶ βασιλικοί) attachés à la terre, vendus avec elle, juridiquement inséparables du territoire qu'ils cultivaient. D'ailleurs, les terres des cités étaient exploitées selon des procédés analogues ; les particuliers avaient aussi des λαοί, des serfs que les documents officiels

appellent κατοικοῦντες ou παροικοῦντες. Mais on rencontre aussi un autre procédé d'exploitation : des domaines, royaux ou privés, étaient parfois concédés à des emphytéotes ou à des fermiers à perpétuité. Enfin les temples, souvent très riches, avaient de vastes terres, cultivées en général par des serfs ; les Séleucides respectèrent les anciens temples et accrurent même leurs possessions par des donations importantes. En somme, tout l'effort des monarques grecs aboutit à détruire les anciens domaines particuliers constitués sur la terre royale et à les remplacer par des propriétés privées rattachées au territoire des cités ou par des concessions plus ou moins précaires sur la γῆ βασιλική. Ce fut cette politique que les Romains adoptèrent après la conquête. Leurs réformes furent peu importantes ; sans doute pour réaliser l'égalité de toutes les terres devant l'impôt, ils les soumirent toutes au paiement de la dîme dont la perception était affermée à des publicains ; mais ils se montrèrent peu soucieux de conserver intact l'*ager publicus* et ils le diminuèrent encore par des ventes et des concessions diverses ; mais, rien de fondamental ne fut changé. Au cours de la longue période historique étudiée par M. R., on ne perçoit pas, en somme, d'évolution notable : les Séleucides constituèrent le domaine royal en luttant contre la féodalité et lui imposèrent une organisation qui se maintint au cours des temps.

IV. — En *Afrique*, des documents importants quoique assez peu nombreux, permettent de reconstituer l'état social des classes rurales de l'époque romaine. Les Carthaginois avaient divisé la Tunisie et l'Algérie actuelles en vastes domaines où le travail servile était seul employé. Les Romains après la conquête confisquèrent de grandes étendues de territoire qui furent utilisées de trois manières différentes, d'après un document postérieur de quelques années seulement à la conquête, d'après la loi agraire de 111. Une partie fut vendue, l'*ager privatus vectigalisque*, dont le possesseur dut payer un *vectigal* peu élevé, simplement destiné à reconnaître le droit éminent de l'État. D'autres terres, l'*ager stipendiarius*, fut assigné à des paysans (*coloni*) qui durent payer un *stipendium* à des fermiers spéciaux, placés sous le contrôle du questeur. Enfin, le sol inculte, qui pouvait être utilisé comme pâturage ou mis en exploitation après la construction des canaux d'irrigation, fut affermé moyennant le paiement de la dîme et de la *scriptura*. A la suite de ce partage, nous ne savons pas avec précision ce que devint la propriété foncière africaine ; les domaines privés, parmi lesquels les domaines impériaux furent les plus importants, se reconstituèrent peu à peu, renouvelant la tradition carthaginoise ; mais le travail servile, de qualité inférieure, disparut pour faire place au colonat : les colons étaient des paysans indigènes qui affermaient aux grands propriétaires des petits lots de terres et les cultivaient moyennant certaines redevances. Une série d'inscriptions de la fin du Ier et du IIe siècle attestent l'existence de deux règlements successifs relatifs aux colons des terres impériales et de certaines terres privées, la *lex Manciana* et la *lex Hadriana*. La *lex Manciana*, que M. R. place un peu avant Domitien, vers l'époque de Vespasien, ne nous a pas été conservée ; mais, des données qui nous sont parvenues, M. R. conclut qu'elle émanait, non d'un *procurator* ou de l'a *rationibus*, ainsi qu'on l'avait pensé, mais d'un fonctionnaire impérial envoyé en Afrique avec une mission spéciale, et son opinion peut paraître admissible si l'on songe que de telles missions n'étaient pas rares (v. les textes cités p. 329, n. 1). Sur un autre point, au contraire, sur l'explication du nom de *Manciana* donné par les textes à cette loi, M. R. ne donne aucun éclaircissement et il semble qu'il y ait là une question inso-

luble, tout au moins jusqu'au jour où de nouveaux documents nous auront fait connaître, avec plus de précision, l'auteur de cette loi. Puis, l'auteur aborde l'étude de la *lex Hadriana* et il montre que ce second règlement ne contient pas une revision complète du premier, mais une simple addition apportant quelques innovations. — D'après les textes qui nous ont été conservés et qui se rapportent à ces règlements, les colons nous paraissent vivre dans une situation fort précaire, soumis directement aux *procuratores* impériaux. Leur état de dépendance se manifeste encore par l'obligation qui leur est imposée de résider sur le territoire qu'ils cultivent. Néanmoins, il y a entre eux certaines différences et, en partant de ce point de vue, M. R. distingue fort ingénieusement les *stipendiarii*, habitants indigènes du village qui, moyennant un *stipendium*, exploitent des terres situées hors du domaine impérial et les *inquilini*, immigrants qui ne travaillent que sur le fonds impérial ; certains habitent la maison du maitre ; d'autres, enfin, possèdent en propre des maisons, ce sont peut-être les détenteurs des terres non partagées, des *subseciva*, qui ont construit, avec leurs ressources personnelles, des habitations sur le sol occupé. D'ailleurs, tous ces colons ont des obligations analogues ; ils doivent des corvées, des prestations en nature et en argent. Ce système s'étendit progressivement, car les fonds non encore cultivés y étaient soumis au fur et à mesure de leur mise en valeur. La loi *Manciana* et la loi des mines de Vipasca nous font connaître les clauses du bail emphytéotique (*occupatio*) appliqué à ces terres nouvelles et M. R. montre l'état de sujétion complète où se trouvaient ces emphytéotes. Enfin, dans un développement qui sert de conclusion à l'ouvrage, il indique la transformation de ce colonat ou plutôt sa réglementation par les constitutions du Bas-Empire.

En somme, l'ouvrage de M. R. est un exposé synthétique de tous les renseignements qui nous sont parvenus sur la condition des classes agricoles dans les provinces romaines les mieux connues. De la masse considérable des documents utilisés, il ressort un certain nombre d'idées générales clairement dégagées et qui feraient de ce livre une véritable histoire du colonat si l'auteur avait ajouté quelques indications sur les autres parties de l'Empire romain, principalement sur l'Italie et l'Achaïe.

Paul Ramadier.

Th. Sinko. *Studia Nazianzenica*, Pars I ; *De collationis apud Gregorium Nazianzenum usu et de Terrae contentione quadam Pseudo-Gregoriana* (Académie de Cracovie, t. XLI). Cracouiae, sumptibus Academiae litterarum Cracouiensis, 1906, 64 p., in-8°.

J. Sajdak, *Quaestiones Nazianzenicae*, Pars I, *Quae ratio inter Gregorium Nazianzenum et Maximum Cynicum intercedat* (Extrait de l'*Eos*, XV, 1909). Leopoli, Gubrynowicz et Schmidt. Pages 18-48, in-8°.

I. On doit distinguer dans l'histoire de la littérature et de la rhétorique trois variétés de σύγκρισις ou « collation » : ce terme de collation convient mieux que comparaison. Il y a d'abord la collation non oratoire, dont Prodicus a donné le modèle dans son opposition du Vice et de la Vertu, qui a été cultivée avec tant d'ardeur par les moralistes anciens et dont M. Otto Henze a retracé l'histoire (*Prorectoratsrede*, Fribourg en Br., 1893). Grégoire de Nazianze a une vision de la Chasteté et de la Tempérance (*De se ipso*, 45, 229) et une collation de la vie séculière et de la vie

spirituelle (Σύγκρισις βίων, *Poem. mor.*, 8). Une autre espèce de collation est le parallèle établi par les orateurs entre la vie, le caractère et les actes des deux parties en présence, accusé et accusateur, demandeur et défendeur (Dém., *De cor.*, 265; Cic., *Pro Mur.*, 22). C'est l'ἀντικατηγορία. Elle a passé dans l'école sous forme de controverse *de praemiis* et elle y est devenue, à partir du commencement de l'ère chrétienne, un exercice ayant pour but de louer ou de blâmer. L'éloge a surtout utilisé le procédé. Ici encore, après Plutarque, Dion Chrysostome, Lucien, après Polémon et Himérius, Grégoire de Nazianze montre la même pratique, en étroite dépendance vis-à-vis de Polémon et d'Himérius. C'est ce qu'on peut voir, non seulement dans ses éloges funèbres, mais aussi dans ses autres discours. Grégoire de Nysse et Jean Chrysostome suivent son exemple, qui passe encore à l'école de Gaza, chez Procope et Choirikios. Enfin, les rhéteurs byzantins illustrent de nombreuses citations de Grégoire de Nazianze une figure de pensée qui porte plutôt le nom d'ἀντιμεταβολή. C'est une antithèse qui consiste à reprendre en opposition les termes d'un premier membre : « On mange pour vivre, on ne vit pas pour manger. » Les théoriciens de basse époque appellent improprement cette figure σύγκρισις.

C'est dans la seconde classe que rentre un Δικαιολογός τῆς Γῆς καὶ τῆς Θαλάσσης attribué à Grégoire de Nazianze. L'œuvre n'est pas authentique. C'est un exercice d'école farci d'expressions et d'idées prises à Grégoire. M. Sinko en donne une édition soignée d'après le ms. de Paris 929, du xv[e] siècle. L'œuvre n'est pas antérieure au xi[e] siècle probablement.

II. M. Sajdak aboutit aux conclusions suivantes. Le poème 41 de Grégoire de Nazianze contre Maxime le Cynique répond à un poème de Maxime contre Grégoire, non à son écrit en prose, *De fide aduersus Arianos* ; le philosophe Maxime, destinataire de la lettre de saint Athanase (II, p. 1085), est aussi le destinataire de la lettre 9 de saint Basile (écrite entre 363 et 365), mais n'est ni Maxime le Cynique ni le *scholasticus* Maxime à qui est adressée la lettre 277 de saint Basile ; le philosophe Héron, célébré par Grégoire de Nazianze dans le discours 25, n'est pas Maxime le Cynique dont d'ailleurs Grégoire avait prononcé le panégyrique, mais un saint qui portait vraiment le nom de Héron, peut-être le philosophe et confesseur mentionné par Cyrille de Scythopolis et le synaxaire de Constantinople.

Ces travaux nous annoncent avec quel soin on prépare à Cracovie les éléments d'une édition nouvelle et si désirable de saint Grégoire de Nazianze.

Paul Lejay.

Bibliotheca Hagiographica, edd. Bollandiani, editio altera, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910.

W. Hengstenberg, *Das griechische Januar-Menologion*, Freising, 1910.

Si l'on se rappelle l'apport considérable que l'hagiographie a fourni, dans ces dernières années, à la philologie, à l'archéologie, à l'histoire des littératures comme à celle des religions, on comprendra le service que les Bollandistes viennent de rendre à nos études en mettant au point leur *Bibliotheca Hagiographica Graeca*.

Depuis la première édition, le nombre des pages a doublé. Certes les recueils orientaux d'Agapios, de Dukakis, etc., précédemment omis, ont fourni une part considérable des additions ; néanmoins, la majeure partie



de celles-ci est due, tant à l'activité des Bollandistes eux-mêmes, qu'aux recherches des savants qui, à l'exemple de M. Bonnet, de K. Krumbacher, de H. Usener, de A. Papadopoulos-Kerameus, etc., ont compris que l'hagiographie est une mine des plus riches et que toutes les disciplines doivent y puiser; et c'est à toutes ces disciplines que le nouveau répertoire des Bollandistes apporte un instrument précieux.

Sous le nom de chaque saint, sous les rubriques générales les plus diverses, la *Bibliotheca* présente, classées avec leur *incipit* et leur *desinit*, toutes les vies, passions, testaments, miracles, etc., édités ou commentés jusqu'à ce jour; chaque article est suivi d'une bibliographie presque toujours exhaustive, où l'on trouve même parfois l'annonce des ouvrages en préparation. Je ne relève guère d'omissions que pour des rubriques d'un genre particulier. Pour l'Apocalypse de Paul, il convenait, je crois, de mentionner la dissertation de E. Wieber; pour l'Apocalypse d'Esdras, l'édition de B. Violet; puisque des apocryphes de cette nature prenaient place dans le catalogue, pourquoi ne pas faire mention de l'Apocalypse de Grégoire le thaumaturge si curieuse à certains égards? (cf. R. Reitzenstein, *Poimandres*, pp. 18, 30, 297, et Almazov, *Lietopis* de l'Université d'Odessa, t. IX (1901), p. 303 et ss.); enfin, on se serait attendu à trouver, au même titre que les Vies apocryphes des prophètes, la littérature relative aux Sibylles.

Le classement des articles rangés sous une même rubrique a été modifié et il en résultera malheureusement quelque confusion. Les catalogues, hagiographiques et autres, dressés depuis 1895, renvoient uniformément à la *Bibliotheca Hagiographica* au moyen de l'expression B1, B2, etc. Dans la seconde édition, B1 est souvent devenu B2 et il y a là une cause manifeste de désarroi. L'ancien numéro est, il est vrai, rappelé en marge du nouveau, en sorte que la vérification est aisée, mais la manière de citer les autres catalogues établis d'après la première édition de la *Bibliotheca* n'en demeurera pas moins obscure. Dira-t-on que le ms. Paris, gr. 772 contient la vie de Syméon le stylite B3 alors que le catalogue de Paris, établi d'après la première édition de la Bibliotheca, porte la mention B2? Pour ma part, je préférerais renvoyer désormais au numéro d'ordre qui, dans la seconde édition, suit chaque article (soit, dans le cas présent, B n° 1686) et marquer par l'emploi de la mention B1, B2, etc. qu'il s'agit de la première édition.

Je ne puis m'empêcher d'exprimer un regret. N'eût-il pas été possible de joindre à la bibliographie des Vies éditées un appendice signalant les Vies encore inédites? Fabricius-Harles, qui sert de point de départ à la bibliographie des Bollandistes, mentionnait à la fois les unes et les autres. La *Bibliotheca Hagiographica Graeca* ne contient que les premières, et l'on ne peut s'empêcher de regretter l'absence d'une *Bibliotheca Hagiographica Manuscripta* qui, bornée aux seules œuvres inédites, n'eût pas été très considérable. Les Bollandistes qui ont, au cours de ces dernières années, dressé les catalogues hagiographiques des principaux fonds de l'Europe occidentale, qui ont, pour une foule d'éditions de textes, exploré tous les catalogues et toutes les bibliothèques, pouvaient, mieux que personne, établir le catalogue des œuvres hagiographiques encore inédites. Ont-ils craint d'exposer le domaine hagiographique aux incursions parfois malencontreuses des chasseurs d'inédit? Ont-ils préféré attendre d'avoir dépouillé d'abord les bibliothèques d'Orient?

La *Bibliotheca Hagiographica Graeca* se termine par un excursus intitulé *Synopsis Metaphrastica*. C'est le catalogue des Vies métaphrastiques indis-

pensable à quiconque veut étudier l'histoire des ménologes. Cette question a été l'objet d'importantes recherches de la part de A. Ehrhard, H. Delehaye, etc. Dans une dissertation inaugurale, singulièrement méthodique, W. Hengstenberg la reprend et nous présente une expérience qui pourra servir de modèle à de nombreux travaux. Cette expérience n'est autre que le départ et l'historique des ménologes non-métaphrastiques pour le mois de janvier. Par la comparaison des traditions manuscrites entre elles, par la comparaison des diverses traditions avec les documents contemporains : calendriers liturgiques, synaxaires, etc., il aboutit à reconstituer le type primitif du ménologe de janvier, à en reconnaître l'évolution, à préciser l'emploi qu'en fit Syméon Métaphraste. Les résultats de cette étude pourront être modifiés au fur et à mesure que de nouvelles sources seront explorées, mais la question est bien posée et même résolue sur bien des points.

D. Serruys.

J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être » en latin.* Paris, Geuthner, 1910, VIII-334 p. in-8°.

Thèse de doctorat brillamment soutenue. Contient une multitude de choses très neuves et très fines. M. Marouzeau, qui a choisi pour son domaine personnel l'étude de l'ordre des mots en latin, et qui s'est rendu compte que la saine méthode consiste à considérer les mots par groupes binaires naturels (*ego feci* ou *feci ego*, *factus est* ou *est factus*), examine ici les relations du verbe *esse* avec le sujet et l'attribut. Sa conclusion capitale est que *esse* copule fait groupe avec l'attribut, le sujet restant autonome (*esse*, verbe d'existence, au contraire, se lie au sujet). Le groupe formé de l'attribut et de la copule comporte un ordre habituel (*rex bonus-est*) et un ordre d'inversion (*rex est-bonus*), lesquels ne sont pas équivalents. Par cette découverte, M. Marouzeau confère enfin à l'attribut latin une existence grammaticale. Car, tant qu'on ne savait pas tirer parti de l'ordre des mots, l'attribut latin était chose purement logique, grammaticalement confondue avec le sujet (*Alexander est rex* peut indifféremment se traduire dextrorsum ou sinistrorsum), comme l'attribut français se confond grammaticalement avec le régime (l'homme *que* je vois, l'homme *que* je suis).

La matière est traitée dans tous ses aspects, ce qui amène M. Marouzeau à examiner la place de *esse* dans le vers et dans la phrase. Le livre contient même un grand chapitre morphologique. Car, à l'appréciation des nuances de sens offertes par des ordres différents, se trouve intimement liée la question des doublets. Selon M. Marouzeau, *st* serait une réduction phonétique de *est*, *sit* une réduction phonétique de *siet* ; quoi qu'il en soit de l'origine des formes plus courtes, elles ne sont employables qu'après l'appartenant naturel du verbe être : *rex bonust* (copule soudée à l'attribut), *nullust quin* (verbe d'existence soudé au sujet).

L'ouvrage donne prise à quelques critiques. Des répétitions comme celle de Plaute, Poen. 663-780, p. 58 et 59, accusent une rédaction parfois hâtive. La conjecture *uitae* pour *sitae*, en fin de vers (p. 259), est un gros lapsus. Mais, dans l'ensemble, la doctrine est approfondie et le travail est aussi consciencieux qu'original. On voudrait seulement qu'une part plus grande fût faite à la critique des textes (Most. 933, cité p. 153, le *sonitus itidem* des mss. représente certainement *sonitust idem* ou *eidem*, de sorte que la phrase n'est nullement sans verbe) ; la critique a pourtant sa part,

car *sartam* (ou plus exactement *sar'tam* avec *c* suscrit ?) est une jolie conjecture pour Amph. 1083, cité p. 64. En ce qui touche les questions d'ordre des mots, les vues de M. Marouzeau devront un jour être mises à l'épreuve par des confrontations avec la théorie générale de certains phénomènes. Ainsi (p. 77), le renversement d'ordre *A. domi est*, *B. est foris* devra être éclairé par une théorie du chiasme en soi, abstraction faite du verbe être. L'entrecroisement « *officium* liberi *esse* hominis » (p. 96) ne s'expliquera complètement que quand on saura suivant quelles règles une disjonction s'obtient au moyen d'une autre, quelle que soit la nature des quatre éléments croisés.

Quant au choix des écrivains latins, M. Marouzeau devait se limiter, sous peine de ne pouvoir donner que des sondages arbitraires. Il a judicieusement opté pour Plaute et Térence ; un *Appendice historique* plein d'intérêt conduit du latin archaïque au roman.

Louis HAVET.

René WALTZ. *Vie de Sénèque*. Thèse, Paris, Perrin et Cie, 1910.

Cette monographie de 460 pages contient, comme on peut s'y attendre, plus que ne promet son titre. M. W. s'est interdit de faire une simple biographie (p. 445) ; il a refait l'histoire de l'Empire Romain de la jeunesse à la mort de Sénèque, en insistant particulièrement sur ce qu'il appelle le « ministère de Sénèque » (pp. 233-350).

Il a donc eu le courage de s'exposer aux critiques des historiens. La plus grave doit porter sur sa méthode même. Ce que nous attendons dans une étude historique, c'est d'abord une discussion des résultats acquis, et surtout une critique des sources.

Or, M. W. ne donne qu'en terminant et par manière d'acquit, une courte bibliographie, et, malgré sa promesse (p. 17), il ne prend guère l'occasion, au cours de son ouvrage, de critiquer les travaux des modernes.

Quant aux historiens anciens, brièvement mentionnés dans l'Introduction, ils sont d'ordinaire invoqués au cours du volume sans critique préalable.

Au reste, M. W. nous dit comment il entend se comporter vis-à-vis des documents (p. 1-2) : « J'ai cru qu'il était d'une bonne méthode de les interpréter à la seule lumière du bon sens chaque fois que les éclaircissements proprement scientifiques faisaient défaut. Aussi ne me suis-je interdit, en présence des incertitudes ou des lacunes de l'histoire, ni les inductions ni les hypothèses, à condition qu'elles fussent conformes aux lois de la logique et de la psychologie. » Cette méthode *psychologique* « est au fond la méthode de Tacite », reconnaît M. W. lui-même (p. 17). De là les innombrables formules : Il est probable que... Nul doute que... (p. 25). On est en droit de supposer... (p. 26). Je ne saurais affirmer si... (p. 34). On peut dire que... (p. 339) etc. etc., qui permettent à l'historien de remplir tant bien que mal les nombreuses lacunes de la carrière de Sénèque (cf. p. 175 ss. l'attitude présumée de Sénèque au Sénat). De là surtout une espèce de suspicion dont nous ne pouvons nous défendre quand nous arrivons à la conclusion du livre : nous avons le souvenir de plus d'hypothèses que de faits, et nous restons sur nos gardes même devant la netteté des conclusions, à savoir que Sénèque « se donna pour but d'assurer à la fois dans l'Empire la liberté politique et la liberté individuelle » (p. 449), qu'il contribua à réaliser une sorte de *dyarchie*, en maintenant les prérogatives du Sénat en regard de la volonté du prince (p. 249 ss.), et que son « ministère » fut une sorte de

« parenthèse ouverte à la liberté au milieu d'un siècle de tyrannie » (p. 456).

Quant à la physionomie de Sénèque, ne nous plaignons pas trop qu'elle apparaisse incertaine, effacée, fuyante ; M. W. a voulu éviter la rigidité artificielle d'un portrait (p. 445), mais il faut bien dire qu'après les apparitions successives du personnage sur la scène de l'histoire, nous restons singulièrement embarrassés d'expliquer ses actes par son caractère. Le problème de Sénèque à la fois philosophe et complice de Néron reste à peu près entier.

Sans insister sur des critiques de détail, il est pourtant nécessaire d'avertir le lecteur de quelques négligences.

Le titre « Stoïcisme et Epicurisme » est mal appliqué à un chapitre qui ne contient à peu près rien sur ces deux sectes.

La composition du *De uita beata* reflète, p. 345, l'optimisme tranquille de Sénèque, tandis que, p. 391, l'ouvrage est inspiré par le désir de se justifier à la veille d'un. disgrâce prévue.

C'est souvent dans les notes (p. 61, 234) qu'il faut aller chercher les discussions relatives à la chronologie (il est bon de savoir que la chronologie des œuvres de Sénèque est étudiée dans la thèse complémentaire. Ici encore l'auteur semble préoccupé de nous épargner la discussion, pour nous présenter une œuvre harmonieuse, débarrassée de l'échafaudage qui a servi à la construire.

Est-il besoin d'ajouter que l'ouvrage est en général bien composé, de lecture facile, d'allure littéraire, qu'il représente l'élaboration d'une grande masse de matériaux, et qu'on en pourra tirer nombre de faits et d'indications utiles, à condition de réserver les droits de la critique.

J. Marouzeau.

René Waltz. *De Otio*. Paris, Hachette et Cie, 1909.

Le *De Otio*, dont nous n'avons ni le commencement ni probablement la fin, occupe 10 pages de l'édition Teubner.

M. W. ne pouvait sans doute, pour un texte de si faible étendue, reprendre dans son ensemble la critique du texte de Sénèque ; c'est l'inconvénient des éditions fragmentaires, et cette « édition critique » nous apporte peu de nouveau.

Dans une préface de 17 pages, M. W. discute la date de la composition du traité et résume les indications fournies par les éditions récentes. Du reste ces éditions sont bonnes (p. 15), la dernière recension du principal manuscrit peut être considérée comme définitive (p. 16), M. W. ne dit pas qu'il ait fait aucune collation nouvelle ; il lui restait tout au plus à proposer quelques modifications au texte traditionnel par l'abandon de conjectures antérieures (dans quatre passages), ou l'adoption de conjectures nouvelles (en cinq endroits).

Pour apprécier le travail critique de M. W. nous sommes démunis de tout contrôle, car l'apparat est insuffisant; le manuscrit *A* y est à peu près seul représenté; des autres manuscrits nous savons seulement que « leur classement est difficile » et qu'ils sont « de valeur inégale » (p. 15); à telle page qui contient 18 lignes de texte ne correspondent que trois indications de variantes.

M. W. n'explique pas les fautes ; s'il a raison (3, 4) de préférer la leçon des manuscrits inférieurs *exigitur* à celle de *A*, *exigit*, il pourrait noter que l'omission de *-ur*, dans un manuscrit d'ordinaire correct, s'explique par le voisinage du *ut* qui suit.



Il accepte la leçon banale des manuscrits inférieurs *occupata* (3, 2), en dédaignant la *lectio difficilior* de *A* : *osculata*, qui pouvait suggérer une conjecture *occulcata* (cf. d'autres conjectures proposées depuis la soutenance par M. R. Pichon, *R. de Phil.* XXIV, p. 123).

Il n'adopte pour l'orthographe aucun système apparent ; pourquoi *adsiduam* (6, 1) à côté de *illecebras* ? S'il suit « presque toujours l'orthographe de l'*Ambrosianus* » (p. 17) pourquoi *obtineri* (1, 1), *uultum* (5, 4), *cum* (8, 4), quand *A* a *opt-*, *uolt-*, *quam* (= *quom*) ?

Le commentaire explicatif ne consiste souvent qu'en traductions ou en indications de synonymes ; il n'y a guère d'intérêt à noter p. 27 : « *illibatum*, à peu près synonyme de *integrum* », ou p. 31 : « *inueniat*, découvre ».

Enfin M. W. n'a pas posé la question de la prose métrique de Sénèque, le problème a été abordé depuis ; cf. Bourgery, *Revue de Philologie*, XXIV, 1910, p. 167 ss.

La tentative de M. W. fait apparaître une fois de plus le danger des éditions partielles, qui ne peuvent être critiques qu'autant qu'elles reposent sur un travail d'ensemble, hors de proportion avec les exigences d'une thèse complémentaire.

J. MAROUZEAU.

J. SAUTEL, *Le théâtre romain de Vaison*. Avignon, 1909, 53 pp., 5 pl. hors texte, et fig. in-8° (Mém. de l'Acad. de Vaucluse, 1909).

Il reste du théâtre de Vaison deux grands arceaux, et les vestiges de gradins. A l'aide d'une étude du terrain et des données fournies par les écrivains antérieurs, M. Sautel a restitué le plan et les dimensions de l'édifice. Les arceaux faisaient partie de la grande façade qui fermait le théâtre au nord. A la différence du théâtre d'Orange, celui de Vaison n'avait pas pour façade un mur peint, mais un mur à arcades. Du côté de la scène, ce mur avait une décoration très riche. Quinze statues, au moins, l'ornaient ; c'est de cette ornementation que provient le Diadumenos du British Museum. A la suite de la description du théâtre, M. S. publie un catalogue des objets qui en proviennent : inscriptions, sculptures, fragments divers. Les planches reproduisent les plus intéressantes de ces trouvailles ou présentent le plan et des vues du théâtre. M. Sautel s'occupe de l'histoire ancienne de Vaison depuis plusieurs années. Il est tout à fait en situation de nous donner un Vaison gallo-romain.

P. L.

Abbé A. F. LEYNAUD, *Les Catacombes africaines : Sousse-Hadrumète*. Sousse, impr. franç., 1910, XIII-378 pag. in-8° ; 88 fig. — 5 fr.

Ce petit ouvrage contient l'historique et la description des fouilles entreprises à Sousse (l'ancien *Hadrumetum*), à la suite des menues découvertes de hasard faites par le corps d'occupation.

Un colonel, apercevant à terre un petit trou rond, eut l'idée d'y introduire sa canne ; il constata bientôt, après quelques travaux de déblaiement, que c'était l'*oculus* d'une catacombe. D'autres officiers, dans leurs loisirs, s'intéressèrent aux premiers résultats et suivirent cet exemple. Mais des ordres supérieurs arrêtèrent l'initiative de l'élément militaire ; d'ailleurs les efforts étaient trop dispersés et peut-être trop dédaigneux de procès-verbaux régu-

liers. C'est alors que le curé de l'endroit, mû par des sentiments de piété autant que de curiosité scientifique, se promit de continuer une entreprise qui permettait de sérieux espoirs. La Société archéologique de Sousse était née ; son président le Dr Carton, — bien connu aujourd'hui par ses travaux sur les antiquités africaines, — une fois mis au courant des projets de l'abbé Leynaud, lui procura l'appui de l'Académie des Inscriptions, et à la fin de 1903 des excavations régulières, méthodiques et de longue haleine furent commencées. Elles n'ont guère cessé depuis cette date; grâce à la main-d'œuvre fournie par les tirailleurs et les disciplinaires, des kilomètres de galeries ont été explorés et des milliers de *loculi* reconnus.

De ces recherches, l'abbé L. s'est constitué le directeur bénévole, l'enregistreur aussi enthousiaste que désintéressé. Lui, qui n'était point archéologue de profession, s'est initié pratiquement aux antiquités chrétiennes par des lectures et une attention toujours en éveil ; si son livre trahit dans la forme, notamment par quelques digressions, l'amateur entraîné sur le tard, il ne contient guère d'erreurs graves ou d'interprétations risquées. Il est difficile de se montrer plus modeste que l'auteur, et dans les cas embarrassants il n'a pas craint de solliciter l'avis des gens du métier. Mais le journal des fouilles est de lui, rien que de lui, et il en faut louer la sobre et rigoureuse précision.

Je me borne à signaler que trois catacombes surtout ont été longuement visitées, dont une païenne, moins importante ; toutes semblent antérieures à Constantin. Le trait saillant est une analogie frappante avec celles de Rome, dont l'état de conservation, d'après témoins oculaires, n'est pas supérieur. Un grand nombre d'inscriptions, peintes ou gravées, ont été patiemment décalquées ; noms et formules offrent quelques nouveautés ; on a recueilli quelques lampes, des poteries ; n'oublions pas des mosaïques de style expressif et de très artistique exécution. Tout cela a été photographié ou dessiné ; les croquis sont très complets, les clichés généralement nets et adroitement pris. Il y a pour sûr encore beaucoup à faire, dans le même ordre de recherches, sur cette terre tunisienne, dont l'abbé L. a grandement mérité.

Victor Chapot.

Aurelii Augustini Confessiones, curante F. Ramorino, t. I. Romae, Bibliotheca sanctorum Patrum, 1909, xliii-192 pages, in-8°.

Augustini De Ciuitate Dei Libri XXII. Tertium recognouit B. Dombart, vol. I, lib. I-XIII ; Lipsiae, Teubner, mcmix, xxiii-599 p., in-18.

La première partie du travail de M. Ramorino comprend une introduction et le texte des sept premiers livres, avec un commentaire.

L'introdution, rédigée en un latin très agréable, traite de la vie de saint Augustin, et plus spécialement des *Confessions*. On eût préféré que M. R. se bornât à l'étude des *Confessions* et qu'il approfondît plus sérieusement divers points. On s'étonne en particulier que M. R. n'ait pas jugé à propos d'examiner à son tour la question de la valeur historique du récit des *Confessions* ; il voit dans cet ouvrage « la véridique et inappréciable histoire d'une âme montant vers Dieu au milieu des erreurs humaines, *animi ad Deum inter humanas errores contendentis ueridica et pretiosissima historia* » (p. xxi). La formule, il y a cinquante ans, aurait passé pour excellente : elle ne peut suffire aujourd'hui, à moins d'être étayée d'une solide discussion.

Les critiques actuels ne sont pas disposés à admettre sans preuve que le récit des *Confessions* soit une si véridique histoire, et sans parler des travaux de Becker et de Thimme, trop récents pour que M. R. ait pu les consulter, il est impossible de ne pas tenir compte des recherches de Harnack et de Gourdon (*Essai sur la conversion d'Augustin*, Cahors, 1900). On sait que ce dernier a poussé le radicalisme aux plus extrêmes limites, ne voulant reconnaître aucune valeur historique au récit des *Confessions* avant 390. De tous ces travaux, M. Ramorino n'a cure : les *Confessions* méritent toute créance. Il se peut que cette opinion soit juste, encore eût-il fallu en donner la preuve : quand on lit (VIII, 12, 28-29) la scène du *Tolle, lege, tolle, lege*, on a l'impression que saint Augustin a été brusquement foudroyé par la grâce : ouvrez maintenant le dialogue *Contre les Académiciens* (II, 2, 5), vous y trouverez le même récit, mais combien différent ! Le philosophe y parle en philosophe, il lit saint Paul après les écrivains profanes, et par lui, arrive lentement à la vérité, sans torrents de larmes, sans effusion de l'Esprit. A quatorze ans de distance, les événements n'apparaissent-ils pas comme idéalisés, dirons-nous transformés ? Et si l'on se rappelle que, dans le *De vita beata* (1, 4), saint Augustin déclare qu'après la lecture de Plotin tous les obstacles étaient tombés, on jugera peut-être que M. R. n'eût pas fait un travail inutile, en reprenant l'étude de ce problème capital, qu'il eût été, plus que tout autre, capable d'éclaircir.

L'introduction se termine (p. XXXVIII-XLII) par l'étude des manuscrits et en particulier du fameux Sessorianus, base de l'édition de Knöll. L'édition du *Corpus* avait marqué le triomphe de S contre le groupe X″ = OHGCPV. M. R. réagit contre Knöll : selon lui, S présente plusieurs lacunes dues à l'homœoteleuton et il a des variantes inadmissibles ; pour ces deux motifs il faut lui préférer OHGCPV et revenir, en maints endroits, à la tradition mauriste. Cette conclusion me semble appeler plusieurs réserves : d'abord, M. R. est-il bien sûr que les lacunes de S soient toujours de vraies lacunes et que ce ne soit pas X″ qui ait glosé ? Dans III, 12, *similes deo* manque dans S : M. R. en conclut qu'il y a là une lacune ; je me demande, au contraire, si *similes Deo* n'est pas une glose scripturaire due aux copistes de FHGCP, puisque O et V (qui représentent des traditions manuscrites de même valeur que celles de FHGCP) ne le contiennent pas. D'autre part, M. R. a oublié une question importante : celle des passages propres à S et qui ne figurent pas dans les mss. de la famille X″ : XII, 7, S est le seul à donner *ut species caperet istas uisibiles et conpositas, et unde utcumque erat.* L'homœoteleuton explique l'omission de X″ : mais n'est-ce pas la revanche de S ?

Le commentaire, très bref, se borne à résumer les chapitres, à donner les références scripturaires et à préciser parfois le sens du texte.

Quelques indications philosophiques sont données çà et là : elles sont vraiment insuffisantes; j'ai été surpris de ne pas rencontrer l'indication du rapprochement classique entre *Conf.*, VII, 12, 18 et Plotin, *Enn.*, III, II, 7, sur la nature du bien et l'origine du mal ; quand le commentaire est plus précis, il lui arrive d'être inexact ; p. 175, M. R. indique, parmi les auteurs néoplatoniciens qui ont le plus influé sur saint Augustin, Plotin, Jamblique et Porphyre ; il y a là une interprétation abusive de *De civ. Dei*, VIII, 12 : Jamblique semble n'avoir exercé aucune influence sur la pensée d'Augustin, qui l'a à peine connu (cf. GRANDGEORGE, *Saint Augustin et le néoplatonisme*, p. 35 et 37, et PORTALIÉ, art. *Augustin* du *DThC*, t. I, col. 2326).

Somme toute, cette édition semble avoir été faite un peu vite et n'est pas sans défauts. Souhaitons que le tome II prête le flanc à moins d'objections.

M. Kalb donne à la collection Teubner une 3e édition du *De ciuitate Dei* de Dombart. Le texte avait été cliché, et seule l'introduction et l'apparat critique ont été modifiés. M. K. a ajouté à l'introduction une intéressante étude sur les rapports et les divergences des mss. dans les deux premiers livres du *De ciuitate Dei*. Pour le reste, il a été tenu compte des résultats acquis par l'édition de Vienne et par l'étude de Dombart sur les anciennes éditions.

René Duchamp de Lageneste.

Anton Elter, *Itinerarstudien* (I. *Programm zur Feier des Geburtstages des Kaisers*; II. *Programm zur Feier des Gedächtnisses des Königs Friedrich Wilhelm* III), Bonn, Carl Georgi, 1908, 76 pages in-4°.

Malgré son titre général, cette monographie (en deux parts qui forment un tout) est consacrée exclusivement à l'*Itinéraire d'Antonin*. En le comparant avec l'*Itinéraire de Bordeaux*, l'auteur a constaté, entre ces deux documents du ive siècle, une analogie fondamentale ; tous deux indiquent comme route principale du monde romain une grande voie qui, de Milan, par Sirmium, conduit vers Jérusalem. L'idée maîtresse du compilateur apparaît ainsi : il a remanié, dans une intention particulière, un ancien itinéraire des provinces. Son œuvre, suivant l'expression de M. Elter, est une *Sylloge itinerariorum Hierosolymitanorum*. Elle donne une périégèse assez complète de l'Empire, suivant cette donnée générale : indication des routes, primaires ou secondaires, conduisant en Terre Sainte, et de là jusqu'à Hiéra Sycaminos, point terminus de la grande ligne, car alors une visite aux moines d'Égypte terminait naturellement un pèlerinage aux lieux saints : Rome, au contraire, comptait encore pour peu de chose dans la piété chrétienne. Le point de départ est Milan, d'où l'auteur anonyme était peut-être originaire. Toutes les autres parties du monde qu'il a en même temps décrites sont plus ou moins en relation avec ce schéma fondamental. Certaines voies imposent de grands détours ; c'est que les pèlerins ne voyageaient pas isolément, mais par bandes, et les routes les plus importantes étaient celles que la géographie désignait pour réunir les bandes les plus nombreuses. L'*Itinéraire d'Antonin* n'est d'ailleurs pas, à proprement parler, un guide des pèlerins ; c'est un petit traité ayant pour objet d'intéresser et d'instruire l'homme cultivé de classe moyenne, curieux de tout ce qui concerne les pèlerinages.

Partant de cette découverte qui, à son grand étonnement, n'avait pas encore était faite, M. E. montre que cet itinéraire n'est point dépourvu d'ordre et de méthode comme on l'a prétendu ; il y a seulement de-ci delà des interversions et autres disparates, qui attestent la pluralité des sources. Cette thèse est soutenue avec une vigueur qui force la conviction ; on regrette trop souvent des longueurs et des répétitions, dont le genre académique des programmes est peut-être responsable en quelque mesure.

Victor Chapot.

L. Jalabert. — *Épigraphie*, extrait du *Dictionnaire apologétique de la*



Foi catholique, publié sous la direction de M. Adhémar d'Alès. Tome Ier, col. 1404-1457. Paris, Beauchesne, 1910. Tirage à part.

Pour bien juger l'important mémoire du P. Jalabert, il est nécessaire de ne pas le séparer de l'ouvrage dont il fait partie. L'auteur en a publié des tirages à part, et il a eu raison — le travail étant tout à fait digne de cet honneur —, mais il a eu soin de rappeler sur la couverture que l'article est extrait du *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, et il a eu raison encore. Si le lecteur oubliait cet avertissement, qui a été loyalement répété à la première page du tirage à part, il risquerait, ignorant le dessein de l'auteur, de se montrer injuste.

Ce n'est pas que ce dessein se fasse jour dès le début de l'article. Engagez-vous dans la lecture des premières colonnes, jusqu'à la col. 1416, vous serez charmé d'y trouver un exposé très sûr, très nourri, très limpide de ce qu'on peut appeler les éléments de l'épigraphie chrétienne (1. *Inscr. chrétiennes et inscr. païennes*. 2. *Ancienneté des inscr. chrétiennes et textes crypto-chrétiens*. 3. *Diffusion des inscr. chrétiennes : aires de dispersion et limites chronologiques*. 4. *Comment sont datées les inscr. chrétiennes*. 5. *Le formulaire des inscr. chrétiennes*). Toute cette première partie est excellente, écrite dans une langue nette et sobre. Je ne chercherais chicane à l'auteur que pour quelques phrases de la col. 1406 : « plus d'inscriptions honorifiques dont s'accommoderait mal l'humilité des fidèles ; plus de richesses à inventorier, au milieu de la pauvreté des premiers siècles. » Ce ne sont là que des phrases, les seules que se soit permises le P. Jalabert dans ce long article : une fois n'est pas coutume !

Le lecteur qui continuerait ingénument la lecture, sans songer à l'avertissement qui lui a été donné deux fois, manifesterait quelque étonnement au § 6 (*Premiers essais d'utilisation des inscriptions dans un but apologétique*). Il trouverait que c'est faire beaucoup d'honneur à Zaccaria que de rappeler aussi longuement son projet et son échec, mais à vrai dire, dans la pensée du P. Jalabert, tout ce qui précède n'est qu'une Introduction. C'est ici qu'il abandonne la route commune pour aiguiller, pour orienter son article vers l'*Apologétique des Inscriptions* (col. 1418-1455).

Je ne me permettrai pas de critiquer le dessein de l'auteur, mais je puis bien faire des réserves sur ce titre même : pourquoi l'*Apologétique des Inscriptions* ? L'auteur dit lui-même, col. 1418, qu'il lui « a paru plus avantageux de rester dans l'ordre historique » et plus bas : « Les Livres saints relèvent de la philologie et de l'histoire. C'est de ce double point de vue que nous allons examiner l'utilité que l'exégète peut tirer des inscriptions... » Alors pourquoi ne pas employer le mot : histoire ou historique ? Puisque l'auteur se refuse à suivre l'exemple de Zaccaria et à prendre la « théologie » comme cadre, pourquoi ne pas choisir le mot le plus large, le plus humain ?

Aussi bien je me hâte de rassurer ceux que pourrait prévenir défavorablement le mot que je critique. C'est bien œuvre de savant que fait le P. Jalabert : il est initié aux meilleures méthodes épigraphiques, il a publié avec maitrise plus d'un texte grec ou latin, il est excellemment informé ; n'est-il pas désigné pour publier dans les TAM. (*Tituli Asiae minoris*), avec la collaboration de R. E. Brünnow, les inscriptions de Syrie, Palestine et Arabie ?

Si le plan qu'il a suivi nous déroute quelque peu (I. *Les Inscriptions et le Nouveau Testament*. II. *Les Inscriptions et l'Église*), c'est apparemment

que nous nous sommes laissé séduire et tromper par l'Introduction. Nous avons pu penser que nous nous engagions dans une étude d'épigraphie chrétienne : erreur ! Les inscriptions chrétiennes n'ont rien à voir avec « la philologie néo-testamentaire », et cè sont des papyrus, des ostraca, voire les inscriptions de Magnésie du Méandre qu'invoque l'auteur. Il en résulte un peu de confusion dans notre esprit et nous nous demandons tout au moins, malgré l'avertissement placé au haut de la col. 1419, quelle peut être la part faite au texte des Septante dans un chapitre intitulé : *Les Inscr. et le Nouveau Testament.* Il y a, à coup sûr, des longueurs et, si intéressant que soit cet exposé, j'y perds de vue l'*Apologétique* des inscriptions.

Je la retrouve au contraire dans ce qui suit (*Apport au commentaire historique et archéologique*), non sans noter une fois encore que l'auteur puise plus dans les inscriptions païennes que dans les inscriptions chrétiennes. J'ai regretté de ne pas voir mentionner la Pierre de Cana.

Nous abordons enfin la meilleure partie de l'article : II. *Les Inscr. et l'Église.* Rien de plus vivant, de plus solide, de plus satisfaisant que toute cette seconde moitié qui va de la col. 1431 à la col. 1455. Affirmant au début « que les inscriptions peuvent fournir un précieux appoint à l'étude du fait ecclésiastique », l'auteur s'engage dans la vie de l'Église (vie extérieure et vie intérieure) et s'efforce d'en éclairer quelques aspects à l'aide des monuments lapidaires. Plus d'incertitude, plus d'embarras : sans rien perdre de sa richesse d'informations, le P. Jalabert redevient le guide le plus sûr, celui qui nous avait satisfait et charmé dans notre première étape. Vers le milieu de la journée nous nous étions quelque peu égaré en sa compagnie : nous avons retrouvé le bon chemin et c'est plaisir de voyager et de s'entretenir avec lui ! Voilà bien le ton qui convient à l'étude de l'épigraphie chrétienne, où des textes, souvent barbares ou gauches, révèlent tant de foi respectable, tant de volonté patiente, tant de vertus ou de « menus faits d'âmes » qui nous remuent aujourd'hui encore. Le P. Jalabert en a dignement parlé, avec une émotion contenue, qui ne fait jamais tort à l'esprit scientifique et ne le rend jamais injuste pour les ennemis de l'Église militante des premiers siècles.

La *Bibliographie* qui termine l'article est largement suffisante, mais peut-être aurait-elle gagné à être allégée d'ouvrages tels que les manuels généraux d'épigraphie grecque et latine. Ne valait-il pas mieux se borner à l'épigraphie chrétienne ?

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres publiera-t-elle jamais un « Corpus universel des Inscriptions grecques-chrétiennes » ? Peut-être, mais sans mettre en avant d'aussi grands projets, elle va envoyer à l'impression le manuscrit du Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes de la province d'Asie, dont l'auteur est un ancien membre de notre École d'Athènes, M. H. Grégoire, professeur à l'Université de Bruxelles. Ce n'est plus l'année 1821, mais l'année 1453 qui a été adoptée comme terme du Recueil (Col. 1410).

Remercions le P. Jalabert d'avoir annoncé notre publication et surtout d'avoir montré avec tant de force, de science et de talent l'intérêt des textes qu'elle renfermera.

Son article est remarquablement imprimé : les fautes sont insignifiantes, malgré la petitesse du caractère, et le grec d'une correction exemplaire. Le P. A. d'Alès, qui dirige le *Dictionnaire apologétique*, prendra sa bonne part de cet éloge.

Bernard HAUSSOULLIER.



Fr. J. Dölger. ΙΧΘΥC. *Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit.* I *Band: Religionsgeschichtliche u. epigraphische Untersuchungen*, mit 79 Abbildungen im Texte u. 3 phototypischen Tafeln. 1910. Rom u. Freiburg i. B., Spithöver u. Herder, xx-474 p. Prix : 16 Mk.

« Sed nos pisciculi secundum ΙΧΘΥΝ nostrum Jesum Christum in aquis nascimur » (*De Baptismo*, 1). C'est cette ligne de Tertullien qui fut le point de départ de l'étude dont M. D. nous présente aujourd'hui la première partie. Mal satisfait des interprétations qui en avaient été données, il résolut de vider la question. A première vue, elle peut paraître assez simple ; en réalité, elle est assez complexe, comme en jugera le lecteur qui aura le courage de suivre M. D. jusqu'au bout. Hâtons-nous de dire que cette persévérance sera amplement récompensée. Décidé à étudier à fond le problème qu'il abordait et à ne pas se contenter de poser des questions que d'autres résoudraient, M. D. n'esquive aucune difficulté et poursuit son sujet jusque dans ses multiples attaches avec les matières connexes. De là l'ampleur de cet ouvrage auquel un volume n'a pas suffi. L'auteur nous en promet un second, qui traitera du symbole du poisson dans l'art chrétien primitif. Le présent volume se partage inégalement entre deux questions : 1°) le symbole chrétien du poisson à la lumière de l'histoire des religions ; — 2°) l'acrostiche ΙΧΘΥC. Il suffira de donner un rapide aperçu des richesses que recèlent ces deux études : on ne saurait en faire meilleur éloge.

I. — Le symbole du poisson, employé pour désigner les fidèles, a sa source dans l'évangile ; c'est une des métaphores chrétiennes les plus anciennes et dont l'usage s'est conservé dans la catéchèse et l'homilétique des premiers siècles. De là elle a passé de bonne heure dans l'art chrétien, aussi n'est-il pas étonnant de voir, dès la seconde moitié du IIe siècle, le Baptême figuré, dans les peintures des Catacombes, par des scènes de pêche. Mais comment le poisson est-il devenu le Christ ? Ce transfert de symbole fut-il, dans l'Eglise, tout spontané, ou résulte-t-il d'un emprunt étranger ? Telle est la question que M. D. étudie sous ses multiples aspects (p. 8-150).

Une question de date se pose d'abord. Décompte fait des textes douteux, il se trouve que l'inscription d'Abercius, celle de Pectorius, les allusions de Tertullien et d'Origène attestent que, vers la fin du IIe siècle, le Christ était désigné sous le symbole du poisson en Phrygie, en Gaule, en Proconsulaire et en Egypte. Pour Rome, les monuments suppléent au silence des textes.

Cette donnée chronologique servira en partie à résoudre le problème d'origine. Tour à tour, M. D. passe en revue les diverses solutions qui ont été proposées ; il les expose avec sincérité et les discute en toute loyauté. L'origine indienne n'est pas prouvée et a contre elle des arguments très forts ; la thèse astrologique (constellation des Poissons) n'a pour elle que des témoignages sans valeur ou mal compris. D'autres tentatives pour rattacher ce symbolisme soit à divers textes évangéliques (*Mat.* 7^{9-10}, 14^{19} ; *Lc.* 24^{42}; *Jo.* 6^{11}, 21^{8-13}), soit au récit du baptême de Jésus n'ont pas été plus heureuses. Peut-on croire que le symbole doive son origine au fameux acrostiche sibyllin : Ἰησοῦς Χρειστὸς Θεοῦ υἱὸς σωτὴρ σταυρός (*Orac. Sib.*, VIII, 217-250), comme le pensaient quelques écrivains ecclésiastiques du Ve siècle? Il faut d'abord établir l'ancienneté de l'acrostiche : pour qu'il ait pu donner naissance au symbole, il faudrait qu'il l'eût précédé. M. D. pense pouvoir fixer à la fin du IIe siècle la rédaction du petit poème sibyllin. Néanmoins il estime que le symbole n'a, vis-à-vis de l'acrostiche, aucune relation de

dépendance. Reste un nouvel élément qui va donner au problème si laborieusement discuté sa solution la plus vraisemblable. Le Christ, sous le symbole du poisson, est mis en relation avec le Baptême. C'est ici que la discussion devient plus délicate et se fait plus serrée. On ne peut songer qu'à en extraire ici quelques brèves indications qui, comme autant de jalons, indiqueront le cheminement de l'argumentation. Nous retrouvons, dès la seconde moitié du IIe siècle, des traces d'une bénédiction de l'eau, préalable au Baptême. Cette bénédiction, sous sa forme la plus ancienne, était une épiclèse au Logos, appelant la présence spirituelle du Christ dans cette eau où le fidèle allait le revêtir (*Gal.* 3[27]). Le Christ-Esprit est donc considéré comme présent spirituellement dans l'eau baptismale pour y revêtir l'âme qui y entre nue. Qu'on se souvienne maintenant que la prédication apostolique est représentée comme une *pêche*, que les fidèles gagnés à l'Evangile sont des ***poissons***, n'était-il pas naturel de désigner le Christ, présent dans l'eau et lui donnant la vertu d'engendrer des chrétiens, comme le ***Poisson*** par excellence : les chrétiens sont les *pisciculi*, il est le ***piscis*** ? Cette interprétation rend raison du texte de Tertullien (*supra*), elle donne tout son sens à l'expression mystérieuse de l'inscription de Pectorius, ἰχθύος οὐρανίου θεῖον γένος, et surtout elle cadre au mieux avec toute la théologie du IIe et du IIIe siècle. On est autorisé également à la faire intervenir dans l'explication de l'ἰχθὺς ἀπὸ πηγῆς d'Abercius. Ce texte a été différemment entendu par de Rossi, Harnack, Zahn, Dieterich, Rocchi. M. D. ne s'arrête à aucune de ces interprétations : il montre qu'au IIe siècle πηγή désigne le Baptême et la παρθένος ἁγνή l'Eglise. Par cette voie, M. D. rejoint donc la conclusion préalablement établie et la confirme.

Faut-il s'arrêter exclusivement à cette première solution ? On est plutôt tenté de poursuivre l'enquête, quand on a une fois constaté l'étroite relation qui relie le symbole du poisson à l'Eucharistie aussi bien qu'au Baptême. Cette connexion entre le Christ-poisson et la nourriture eucharistique s'explique insuffisamment par la solidarité des rites sacramentels : sa vraie raison est plus profonde. Dans plusieurs religions, le poisson a été l'objet d'un culte ou a été considéré comme un aliment sacré : c'est notamment le cas en Égypte, en Grèce, en Syrie et en Asie (p. 123-138). De là à conclure à un emprunt et à une survivance, dans les rites chrétiens, d'un usage sacré du paganisme, il n'y avait qu'un pas. On l'a franchi. M. D. s'inscrit en faux contre cette induction qui néglige ce que le rite chrétien a d'unique et d'essentiellement opposé aux usages dont on voudrait qu'il ne fût qu'un succédané. Si Jésus-Christ, réellement incorporé aux fidèles par l'Eucharistie, est désigné comme un poisson, il y a là un trait qui est bien dû à l'action du milieu dans lequel certaines castes sacerdotales, de Smyrne à l'Euphrate et à Ascalon, se nourrissaient de poissons sacrés ; mais ce n'est pas un trait d'emprunt, c'est un trait d'opposition. Aux adeptes d'Atargatis et aux initiés des mystères des Cabires ou du dieu cavalier thrace, les missionnaires apostoliques opposaient le vrai poisson de source, « très grand, très pur », que « l'Eglise » donnait, sans distinction, « aux amis » (Abercius). Ainsi la genèse du symbole chrétien du poisson ne le rattache pas moins directement à l'Eucharistie qu'au Baptême [1].

---

1. Dans cette analyse on a négligé un excursus sur le poisson dans les religions sémitiques (p. 425-446) et un paragraphe sur la dépouille de poisson, portée par les prêtres babyloniens dans les déguisements rituels que comportaient certains cultes. Cette étude n'est pas si en marge de la question qui nous occupe qu'on



II. — Ἰχθύς n'est pas seulement un symbole primitif désignant le Christ : le mot lui-même, abstraction faite de sa signification, a une valeur toute particulière, c'est un acrostiche : ΙΧΘΥС = Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ υἱός σωτήρ. C'est ainsi que l'entendaient Optat de Milève et ses contemporains. Mais la chaîne des témoignages permet de remonter plus haut et nous conduit jusque dans la seconde moitié du IIe siècle. L'archéologie aboutit à la même conclusion. C'est cette enquête archéologique que M. D. poursuit dans la seconde section de son ouvrage, la plus étendue, et, pour les épigraphistes et les archéologues, la plus utile (p. 153-422). Les monuments, la question d'origine : telle est la division.

La première partie est un inventaire diligent des monuments où ΙΧΘΥС se rencontre à l'état d'acrostiche[1]. Il suffira de comparer ce catalogue avec celui que de Rossi avait dressé (1855) pour juger de quel côté est l'avantage. Si on laisse de côté les monuments douteux [72-79], il reste 71 monuments où se lit l'acrostiche. On le voit apparaître sur les stèles funéraires, sur l'entrée des maisons ou des tombeaux où il joue le rôle de phylactère, dans le décor intérieur des basiliques, sur les gemmes, les estampilles, les encolpia. Souvent isolé, il est, d'autres fois, intercalé parmi des noms d'anges, accompagné de sigles telles que le ΧΜΓ, ou de symboles, v. g. la croix ancrée, la croix en tau ; d'autres fois, il est inscrit dans le champ de représentations : crucifixion, scènes pastorales ou de pêche, poissons.

Chacun des 79 monuments inventoriés par M. D. est accompagné d'une bibliographie, souvent considérable, et d'un commentaire dans lequel sont rapportées et discutées les explications antérieurement données et où sont proposées, plus d'une fois, des interprétations originales. Si l'on veut se rendre compte de l'opulence de ce commentaire, où l'auteur porte visiblement la constante préoccupation de ne rien laisser à dire aux scoliastes, qu'on parcoure sa note sur ζῶντες = chrétiens (p. 168-176), ou celle sur l'interprétation du N dans l'acrostiche ΙΧΘΥСΝ de l'inscription d'Euthénion (p. 186-191), ou encore sa dissertation sur les ἀποτρόπαια gravés sur les maisons tant par les païens que par les chrétiens (p. 239-257). Deux paragraphes sont encore plus représentatifs de ces études exhaustives. C'est ainsi que, dans l'un, la mention de l'ΙΧΘΥС, inséré au milieu de six noms d'anges, amorce un examen approfondi des rapports étroits que la Gnose avait établis entre le Christ et les anges, surtout Michel et Gabriel (p. 274-297). Immédiatement après, une intaille du musée de Berlin introduit un essai sur la valeur des sigles ΧΜΓ, si fréquentes en Syrie (p. 300-317). M. D. a tout lu ce qu'on en a écrit ; il expose, compare, critique les interprétations successivement proposées. Ce résumé sera très utile à qui ne peut aborder toute la littérature du sujet. S'agit-il de se décider, M. D., après avoir montré une sympathie particulière pour la solution isopséphique sous la forme que Smirnow lui a donnée, finit par se rallier à l'ancienne explication qui, depuis

---

le croirait : St Paul ne parle-t-il pas de « revêtir le Christ » (*Gal.* 3[27]) ? Or le Christ est le Poisson. On prévoit ce qu'on a dû en conclure dans le camp *religionsgeschichtlich*. — M. D. rappelle, à propos de l'Eucharistie (p. 150 note), que les documents archéologiques ont aussi à intervenir dans le débat ; il demande qu'on veuille bien lui faire crédit pour ce que sa démonstration a forcément d'inachevé.

1. Nous désignerons ainsi le mot ΙΧΘΥС toutes les fois qu'il ne signifie pas « poisson », mais doit se décomposer en ses éléments graphiques qui sont les initiales d'autant de mots.



de Vogüé et de Rossi, a toujours gardé des partisans. Suivant lui, dans la majorité des cas, ΧΜΓ semble devoir s'entendre Χριστός Μιχαήλ Γαβριήλ. Dans quelques cas cependant, une interprétation différente peut se justifier. Ainsi M. D. fait sienne, tout en la restreignant, l'explication proposée, en 1904, par Perdrizet.

Ce petit Corpus des inscriptions où figure l'ΙΧΘΥC permet d'aborder à bon escient le problème de la genèse de l'acrostiche. Est-il né du début de l'évangile de Marc (Egli), ou bien se serait-il modelé sur la titulature de Domitien dans le monnayage alexandrin (Mowat) et faut-il y voir une sorte de protestation contre la divinisation de l'empereur ? M. D. n'en croit rien et il en donne de bonnes raisons. Reste à proposer la solution. C'est à quoi nous conduit une étude très détaillée des noms du Christ et des procédés employés pour les abréger (p. 353-422). Ἰησοῦς Χριστός, le double nom évangélique, s'abrège de bonne heure : ΙΗ est d'un usage courant au début du IIe siècle, la sigle Ι fait son apparition au moins vers 150. Il est faux que le chrisme ☧ tire son origine de la vision de Constantin : on le trouve bien avant et, d'ailleurs, c'est un produit spontané de la tachygraphie usuelle. De l'examen des textes et des monuments, il ressort qu'avant 200 le nom de Jésus-Christ s'abrégeait normalement en ΗΗ ☧, Ι☧ et ΙΧ (p. 353-386). Pas de difficulté pour le titre de Θεός, donné à Jésus-Christ déjà dans l'Evangile et si fréquent chez les Pères Apostoliques ; or, même pour les païens, Θεός était souvent représenté par la sigle Θ. Jésus était fils de Dieu, l'empereur prétendait l'être : pourquoi, d'une part, υἱός Θεοῦ et, de l'autre, Θεοῦ υἱός ? L'inversion dans la titulature de Jésus-Christ trouverait-elle son explication dans une opposition au culte impérial ? Il n'y paraît pas et c'est à tout le moins très hypothétique. Il est bien plus naturel de faire intervenir un autre facteur : le symbole préexistant du poisson (ἰχθύς) aura réagi sur les noms de Jésus et provoqué le passage de υἱός Θεοῦ à Θεοῦ υἱός sitôt qu'on se sera avisé — ce qui n'a pu tarder — que le développement des lettres qui composaient le *mot* donnait : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ. On ne dira pas cependant que le symbole a créé l'acrostiche, car tous les éléments s'en rencontraient déjà, à un détail d'ordre près (ΙΧΥΘC au lieu de ΙΧΘΥC), dans les divers titres de Jésus abrégés suivant les lois normales de l'écriture. Pour finir, M. D. note que, pas plus que les autres, le titre de σωτήρ n'est un emprunt au paganisme ambiant : il y a là deux conceptions si différentes que l'une ne peut procéder de l'autre. On ne nie pas cependant que la diffusion du titre de σωτήρ, porté par les empereurs, n'ait pu provoquer une propagation plus large du titre de Sauveur, personnel au Christ (p. 406-422).

Si long qu'il soit, ce résumé, où n'apparaît que le gros œuvre, ne donnera qu'une idée insuffisante des richesses que renferme cet ouvrage. C'est, en effet, tout à la fois un essai archéologique de réelle valeur et une étude de théologie positive très poussée. Si l'archéologue s'est cantonné dans un champ très étroit, il l'a fouillé dans tous les sens et a fait rendre au sujet tout ce qu'il pouvait donner. Le théologien est initié aux meilleures méthodes ; ses excursus témoignent d'une immense lecture, d'une critique très personnelle et très avisée, de vues fort nettes et d'une clairvoyance tranquille qui débrouille les conceptions les plus enchevêtrées et suit avec persévérance, d'auteur en d'auteur, de siècle en siècle, le lent cheminement des idées.

Ajouterai-je que parfois M. D. paie par quelques excès la rançon de ses qualités ? Son exposé n'est pas toujours bref. Il y a des choses qu'on ne

démontre plus, d'autres pour lesquelles on renvoie aux manuels, v. g. substitution de ει à ι, au IIIe et au IIe siècle (p. 63-64), exemples d'abréviations (p. 367-369). Par souci d'exactitude, M. D. donne parfois dans le scrupule : c'est ainsi qu'il cite ou expose des descriptions de monuments, des interprétations erronées qui ne méritaient guère plus qu'un bref rappel.

La bibliographie est si abondante qu'on aurait de la peine à trouver à y ajouter. La seule omission notable que je signalerai est celle d'un article où M. Ch. R. Morey [1] a exprimé récemment sur la genèse du symbole du poisson et ses rapports avec l'acrostiche des idées assez différentes de celles de M. D. et dont on aurait aimé à trouver la discussion dans son ouvrage. Dans les incursions nombreuses que M. D. fait sur le territoire de l'épigraphie syrienne, qui m'est surtout familier, je ne trouve guère que deux erreurs à relever. Quand M. D. (p. 250) parle de l'année 680 de l'« ère de Dioclétien » [lisez : des Séleucides], c'est un lapsus sans conséquence. L'erreur commise dans le calcul de la date du n° 22 (p. 252) est beaucoup plus grave : M. D., trompé en cela par le Dr A. Baumstark, introduit l'ère de Bostra dans la région d'Antioche (!) ; la phrase de Kubitschek à laquelle on nous renvoie n'autorise rien de semblable.

Des addenda et un triple index (p. 447-473) terminent le volume. On pourrait regretter qu'il y manque une conclusion : un peu de synthèse ne ferait pas tort à l'ample analyse de M. D., dont les résultats sont trop dispersés ; mais ce déficit sera sûrement comblé par le second volume. Puisse l'auteur mener rapidement à terme la tâche qui lui reste : son travail lui assurera un droit à la reconnaissance de tous ceux qui étudient l'archéologie chrétienne.

L. JALABERT.

---

1. *The Origin of the Fish Symbol* (*Princeton Theological Review*, 1910, p. 93-106). Je n'ai pas pu me procurer cet article, même à la Bibliothèque du British Museum. On en trouvera le résumé dans l'*American Journal of Archaeology*, XIII (1909), p. 57-58.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



INSCRIPTIONS INÉDITES DE THESSALIE[1]

J'ai déjà publié dans l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερὶς de 1910, fascicule 4, p. 333 et suiv., une première série de nouvelles inscriptions de Thessalie, nos 1-25. Je publie ici la seconde, nos 26-50. Pour les textes de la première série, je renverrai simplement aux nos de l'article de l'Ἀρχ. Ἐφ. de 1910.

Larisa Pélasgis

26.

Stèle de marbre blanc taché de noir; complète sur les côtés seulement, elle se terminait à la partie supérieure par un fronton saillant, très mutilé. Haut. : 0.54, larg. : 0.403, épaiss. : 0.145.

Trouvée en 1909 dans les fondations de la mosquée ruinée d'Omar à Larisa et transportée sur l'Acropole de Larisa, au musée provisoire (n° de l'inventaire 464).

L'inscription est gravée profondément et avec soin; les deux premières lignes, au-dessus desquelles il n'y avait rien, sont inscrites sur le fronton. Haut. des lettres : 0.013 à 0.021 ; interligne : 0.006.

ΜΙΑ ΛΛΕΞΙΚΡΑ ΙΣΟ
ΞΙΔΕΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΛΕΙΤΟΙ
ΣΑΝΣΑΤΑΝΠΕΤΡΟΕΤΗΡΙ
ΔΑΤΑΔΑΜΜΑΤΕΡΙΤΑΦΥΛΑ
ΚΑΚΑΙΤΟΥΔΙΟΝΥΣΟΥΤΟΥ
ΚΑΡΠΙΟΥ

1. [M. A. S. Arvanitopoullos, Éphore des antiquités de Thessalie et de Phthiotide, a bien voulu donner à la *Revue de Philologie* une seconde série d'inscriptions inédites de Thessalie. En présentant à l'Académie des Inscriptions le premier

....αία [Ἀ]λεξ[ι]κρά[του]ς [φύ-
σει δὲ Ἀλεξάνδρου λειτο[ρεύ-
σανσα τὰν πετροετηρί-
δα τᾶ Δαμμάτερι τᾶ Φυλά-
5 κα καὶ τοῦ Διονύσου τοῦ
Καρπίου.

Bien qu'elle ne soit pas antérieure au Ier s. avant J.-C., l'inscription n'en est pas moins rédigée en dialecte thessalien ; celui-ci n'étant plus employé à cette époque, nous avons vraisemblablement affaire à une imitation archaïsante, du genre du nº 4, Ἐφ. Ἀρχ., 1910. Une autre inscription de Larisa en l'honneur des mêmes divinités est rédigée en κοινή (IG. IX, 2, 573). Dionysos Karpios était aussi l'objet d'un culte important à Gomphoi (*ibid.*, 287 *b*, 1-2 ; *c*, 1-2).

Le nom de la femme qui a fait l'offrande était terminé en -αία, et ces noms ne sont pas fréquents (cf. IG. IX, 2, 474, 2 ; 550, 6 ; 562, 3, etc.). Pour la forme Δαμμάτηρ avec deux my, nous en avons déjà d'autres exemples dans les IG. IX, 2, 1235 ; 572.

Λειτορεύειν est un synonyme dialectal de ἱερητεύειν, et est déjà connu. Cf. Hésychius : Λείτορες · ἱερεῖς, et Ληтῆρες · ἱερ[εῖς] στεφαν(η)φόροι, Ἀθαμᾶνες. Pour plus de détails, voy. Herwerden, *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum*, 2e éd., p. 878.

Πετροετηρίς est également la forme dialectale de τετραετηρίς. Cf. Herwerden, *ibid.*, p. 1167, s. v. πέσσυρα. J'avais déjà conjecturé que la prêtrise durait quatre années (Ἐφ. Ἀρχ. 1910, nº 4) ; la présente inscription confirme ma conjecture.

27.

Plaque de marbre blanc, complète à gauche seulement. Haut. : 0.485, larg. : 0.52, épaiss. : 0.223.

Trouvée en 1910 dans le mur d'enceinte de la maison Poulios dans le quartier juif de Larisa et transportée au musée provisoire (nº de l'inventaire 457).

L'inscription est gravée assez profondément et avec soin, sur des lignes horizontales tracées très légèrement à la règle et à

---

volume de ses Θεσσαλικὰ μνημεῖα (Athènes, Eleftheroudakis et Bart, 1909), j'ai eu l'occasion de rappeler les très grands services que M. Arvanitopoullos a déjà rendus à l'archéologie grecque (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 812) : c'est à l'épigraphiste que vont aujourd'hui les remerciements très vifs de la *Revue de Philologie*. — Bernard Haussoullier.]

peine visibles. Haut. des lettres : 0.01 à 0.015; interligne : 0.007 à 0.01.

ΙΙ◡Κ/ΣCΥΣΛ◡Ι ΝΙΙ
ΑΝΔΡΑΣΠΑΓΚΙ
ΝΙΚΟΚΛΗΣΝΙΚΟΚΛΕΟΥΣ ΚΛΕΙΤ
ΟΠΛΙΤΗΝ
5 ΝΙΚΟΚΛΗΣ ΝΙΚΑΤΑ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙC
ΣΥΝΩΡΙΔΙΠΩΛΙ
ΦΙΛΟΚΡΑΤΗΣΑΝΤΙΓΟΝΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΣ ΑΠΟΛ
ΚΕΛΗΤΙΠΩΛΙΚΩΙ
ΙΜΑΣΙΘΕΟΣ ΕΡΜΙΟΥΤΟΥΟΜΗΡΟΥΘΕΣΣΑΛΟΣΑΠΟΛΑΡΙΣΗ
10 ΣΥΝΩΡΙΔΙΤΕΛΕΙΑΙ
ΤΟΙ' ΧΗΣΠΑΥΣΑΝΙΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΣΑΠΟΛΑΡΙΣΗΣ
ΚΕΛΗΤΙΤΕΛΕΙΩΙ
ΛΕΑΡΧΟΣΑΡΝΙΑΘΕΣΣΑΛΟΣΑΠΟΛΑΡΙΣΗΣΤΗΣΠΕ
ΑΡΜΑΤΙΠΩΛΙΚΩΙ
15 ΑΛΚΟΙΤΑΣΛΑΤΤΑΜΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΣΑΠΟΚΙΕΡΙΟΥ
ΑΡΜΑΤΙΤΕΛΕΙΩΙ
ΠΙΟΝΗΠΟΛΥΞΕΝΟΥΘΕΣΣΑΛΗΑΠΟΛΑΡΙΣΗΣΤΗΣ

vacat 0.133

[ἀγενείους παγκράτιον ?] :
[δεῖνα Ἑρμ.?]οκ[λ]έους [Ἀθηναῖος ?
ἄνδρας παγκ[ράτιον :
Νικοκλῆς Νικοκλέους Κλειτ[όριος.
ὁπλίτην :
5 Νικοκλῆς Νικάτα Λακεδαιμόνιο[ς.
συνωρίδι πωλι[κῇ :
Φιλοκράτης Ἀντιγόνου Θεσσαλὸς ἀπὸ Λ[αρίσης τῆς Πελασγίδος.
κέλητι πωλικῷ :
Τ]ιμασίθεος Ἑρμίου τοῦ Ὁμήρου Θεσσαλὸς ἀπὸ Λ[α]ρίση[ς τῆς Πελασγίδος.
10 συνωρίδι τελεία :
Τ]ορ[κύ?]χης Παυσα[ν]ίου Θεσσαλὸς ἀπὸ Λαρίσης [τῆς Πελασγίδος.
κέλητι τελείῳ :
Κ]λέαρχος Ἀρνία Θεσσαλὸς ἀπὸ Λαρίσης τῆς Πε[λασγίδος.
ἅρματι πωλικῷ :
15 Ἀλκ[ο]ίτας Λαττάμου Θεσσαλὸς ἀπὸ Κιερίου.
ἅρματι τελείῳ :
Ἱπ?]ιόνη Πολυξένου Θεσσαλὴ ἀπὸ Λ[α]ρίσης τῆς [Πελασγίδος.

On a déjà trouvé à Larisa onze inscriptions agonistiques de

ce genre, qui montrent bien l'importance et la variété des concours qui y furent célébrés à partir de 196 av. J.-C. (IG. IX, 2, 525-534; 537). J'en ai publié une nouvelle ('Ἐφ. 'Αρχ. 1910, nº 5) et je rappelle que de nos jours, depuis quelques années, d'importantes courses de chevaux, pour chevaux de tous pays grecs, ont lieu à Larisa. On y a découvert également deux inscriptions se rapportant aux courses de taureaux (IG. IX, 2, 535-536) et j'en ai publié une troisième ('Ἐφ. 'Αρχ. 1910, nº 4). Le nº 525 est exactement daté de l'an 187 av. J.-C.

Avant la l. 1, j'ai restitué d'après le nº 531, l. 32-33, bien que l'ordre des concours ne soit le même que pour les deux premiers. Tous se retrouvent, avec quelques interversions, dans le nº 526.

L. 1. Les traces de lettres conservées autorisent les restitutions proposées.

L. 3. L'ethnique Κλειτόριος, si fréquent dans les inscriptions agonistiques de Delphes et ailleurs, ne s'était pas encore rencontré en Thessalie.

L. 5. Le même Nicoclès avait remporté une victoire (ἄν[δρας παγκράτιον?) dans le nº 529, 15; la restitution Λα[κεδαιμόνιος, proposée par Léonardos ('Ἐφ. 'Αρχ. 1905 p. 194), d'après une inscription d'Oropos (IG. VII, 417, 16), est confirmée. L'inscription d'Oropos nous permet également d'attribuer la nôtre au temps de Sylla.

L. 7-9. Le vainqueur Philocratès apparaît pour la première fois dans les inscriptions thessaliennes. Un autre Timasithéos, fils de Gorgopas, a remporté deux victoires (527, 11; 531, 17). Homèros, le père des vainqueurs Empédion et Épigénès, est nommé deux fois (531, 27 et 527, 3). Hermias, père du vainqueur Aristomachos, se retrouve au nº 531, 25. Il est donc possible que le Timasithéos de notre inscription et Aristomachos fussent frères; Empédion et Épigénès seraient leurs oncles. On a ajouté ici au patronymique de Timasithéos le nom de son grand-père, pour le distinguer d'un autre Timasithéos fils d'Hermias.

L. 11. La restitution du nom du vainqueur présente des difficultés. Le nom de Τορύδδας (IG. IX, 2, 6 *c*) paraît représenter un nom plus long. Τόρος (Taurus) se rencontre comme nom propre sur une stèle de Pagasæ.

L. 15. 'Αλκοίτας est un nom nouveau. Nous aurions attendu 'Αλκείτας ('Αλκέτας, IG. IX, 2, 745), mais la lettre qui manque ne peut être qu'un O ou Ω. Λάτταμος s'est rencontré dans une inscription de Crannon, nº 469. Cf. Λατταμύας, tage thessalien (Plutarque, *v. Camil.* 19; *de Herod. malign.* 33).

L. 17. On pourrait aussi restituer Χ]ιόνη, mais les traces con-

servées conviennent mieux à Ἠπ]ιόνη. Une autre femme victorieuse est nommée 526, 19 : Aristocleia, de Larisa également, qui a triomphé συνωρίδι πωλικῇ.

28.

Petite base parallélipipède de beau marbre blanc, complète. Elle a été travaillée avec soin sur la face antérieure et les côtés où elle porte en bas et en haut un bandeau saillant. En haut, sur le plat, est une cavité circulaire de 0.182 de diamètre et de 0.067 de profondeur. Haut. : 0.167, larg. : 0.208, épaiss. : 0.545.

Trouvée en 1909 sur la place du Palais de Larisa, dans les fondations de la maison des frères Kalyvas, à une profondeur de 3 m. 50. L'ancienne agora se trouvait, semble-t-il, dans le voisinage. Transportée au Musée provisoire de Larisa (n° de l'inventaire 8).

L'inscription est gravée profondément et avec soin sur la face antérieure. Haut. des lettres : 0.019 à 0.022.

ΟΜΗΡΟΣ

Ὅμηρος.

Il y avait évidemment sur la base un buste du poète, demi-grandeur nature environ ; il décorait, avec d'autres, quelque édifice ou portique de l'agora de Larisa. Homère avait une statue de bronze, grandeur nature environ, à Pharsale, et elle s'élevait sur une belle base dont on a retrouvé une partie (IG. IX, 2, 246).

29.

Stèle de marbre bleuâtre, complète seulement dans le haut, où elle porte une palmette sculptée, sur laquelle est une rosace. Encastrée dans le haut d'une petite maison Kalousi au delà du pont du Pénée. Gravure négligée.

ΑΡΤΣΜΣΙΕΙΑ
ΤΑΛΟΥ ΧΡΗΣ
ΤΗΧΑΙΡΕ

Ἀρτεμ ε ίσ]ία | Τάλου χρη|στὴ χαῖρε.

Au-dessous est gravé un hermès d'Hermès Chthonios.

On voit qu'à la l. 4 du n° 552, IG. IX, 2, on peut lire Νικώ

λαος Τάλου. Les noms, déjà connus d'après les inscriptions thessaliennes, de Τάλουρος, Τάλων (Ταλασίας) présupposaient d'ailleurs le nom de Talos.

30.

Grande stèle rectangulaire de marbre blanc, complète, ayant sur la face postérieure, avec deux renflements aux extrémités, l'apparence d'une table. A sans doute fait partie de quelque monument d'architecture. Haut. : 0.64, larg. : 1.05, épaiss. : 0.18.

Trouvée, le long du Pénée, dans les murs de la mosquée d'Orkhan détruite en 1908, et transportée au Musée provisoire de Larisa (nº de l'inventaire, 187).

L'inscription a été gravée profondément et avec soin.

ΚΑΛΛΙΕΤΑΕΛ
ΛΑΝΟΚΡΑ
ΤΟΥC ΓΥΝΗ
ΕΤΩΝ ΝΕ

Καλλιέτα Ἑλ|λανοκρά|τους γυνή | ἐτῶν νε'.

(Le nom de Καλλιέτα serait nouveau, mais peut-être faut-il admettre une erreur du lapicide pour Καλλί(σ)τα. — *B. Hauss.*). Inscription d'assez basse époque.

Morsion (? Mikro Késerli).

31.

Stèle de marbre noirâtre, brisée seulement dans le bas où elle porte, au centre, un trou fait dans les temps modernes. A la partie supérieure, fronton mutilé au centre duquel est un cercle en ronde bosse, en forme de bouclier. Haut. : 0.67, larg. : 0.43, épaiss. : 0.08.

Trouvée en 1910 près du village de Mikro Késerli, dans la région de l'Ossa, avec les nºˢ 32, 33, 34, et transportée au Musée de Larisa (nº de l'inventaire, 594).

L'inscription a été gravée sous la double corniche, assez profondément et sans soin. Haut. des lettres : 0.027 à 0.034; interligne : 0.017.

ΔΙΙ ΠΕΡΦΕΡΕΤΑ ΑΝΤΙΜΑ
ΛΙΔΗΣΠΑΡΑ ΝΙΣΚΟΥ
ΑΙΧΙΦΡΟΥ ΗΣΑΣΚΑΙΟΙ
ΣΙΝΦΡΟΥΡΟΙ ΤΡΑΤΗΓ
ΟΥΝΤΟΣ ΚΑΛΛΙΣΣΤΡΑ
ΤΟΥ

Διὶ Περφερέτα[ι] Ἀντιμα-
χ]ίδης Παρ[με]νίσκου
ἀρ]χιφρου[ρ]ήσας καὶ οἱ
σ[ύ]νφρουροι· [σ]τρατηγ-
οῦντος Καλλιστρά-
του.

De Mopsion provient également une autre dédicace en l'honneur de Zeus Φερφερέτας (IG. IX, 2, 1057). Hiller de Gaertringen rapproche cette divinité de *Jupiter Feretrius* et les Περφερέες des Hyperboréens. Cf. Hésychius, Πέρφερες· θεωροί. On sait, d'après Hérodote IV, 33, que ceux des Hyperboréens qui escortaient à Délos les objets sacrés s'appelaient Περφερέες.

Il y a, semble-t-il, un rapport entre cette épithète de Zeus et le nom des Περφερέες d'une part et les mots Ὑπερβερέτης, Ὑπερβερεταῖος des Macédoniens ; on sait en effet que dans le dialecte macédonien le φ est souvent représenté par un β (Βερενίκη, Βάλακρος, etc.). Le mot Ὑπερβόρειος proviendrait donc, dans la langue des Grecs du Sud, d'une forme dialectale *Ὑπερβέρεος. Zeus Περφερέτας aurait donc été la grande divinité de ces fameux Hyperboréens, sur lesquels nous avons tant de traditions obscures et curieuses ; c'est de Macédoine et de Thrace qu'elle aurait été apportée par des colons à Mopsion, où elle s'établit de façon durable.

Le nom du stratège Kallistratos permet de dater l'inscription du milieu du Ier siècle avant J.-C. Voy. au nº 40.

32.

Fragment de stèle de marbre blanc un peu taché de noir, complète dans le haut seulement. La stèle, endommagée tout récemment, semble-t-il, avait la forme d'un ναίσκος et se terminait par un fronton à acrotères ; au centre du fronton, cercle en ronde bosse, en forme de bouclier. Haut. : 0.43, larg. : 1.25, épaiss. : 0.17.

Trouvée au même endroit que le nº précédent et transportée au Musée de Larisa (nº de l'inventaire, 590).

L'inscription a été gravée sur l'architrave, profondément et avec soin. Haut. des lettres : 0.018 à 0.038.

/ ΑΡΧΙΦΡΟΥΡΗΣΑΣΚΑΙΟΙΣΥΝΦΡΟΥΡΟΙΣ

[ὁ δεῖνα.... ο]υ ἀρχιφρουρήσας καὶ οἱ σύνφρουροι στ]ρατηγοῦντος δεῖνος...

Ces garnisaires, qui avaient un ἀρχιφρουρὸς à leur tête, se retrouvent souvent dans les inscriptions de Mopsion (IG. IX, 2, 1058-1064, dédicaces à Artémis, à Leukatas, à Phaesphoros, au héros Aenéas). C'était, semble-t-il, un corps semblable à celui des περίπολοι — éphèbes à Athènes (Aristote, Ἀθην. Πολ., 42, 3), si j'en crois les découvertes que j'ai faites à Gonnoi, à la fin de l'année 1910.

33.

Stèle de marbre noirâtre, complète sur les côtés seulement, terminée par un fronton saillant, mal conservé. Haut. : 0.58, larg. : 0.433, épaiss. : 0.103.

Trouvée près de Mikro Késerli, dans un champ où sont des restes de constructions anciennes et transportée au Musée de Larisa (nº de l'inventaire, 591).

L'inscription a été gravée profondément et avec soin. Haut. des lettres : 0.015 à 0.021 ; interligne : 0.028. Du IVe au IIIe siècle av. J.-C.

ΙΚΟΔΙΚΑΓΥΝΑ
ΚΛΕΑΡΧΕΙΑ

Ν]ικοδίκα γυνὰ | Κλεαρχεία.

C'est seulement le patronymique qui prend la forme d'un adjectif dans les inscriptions en dialecte thessalien. L'emploi d'un adjectif pour désigner l'épouse d'un tel se rencontre dans les IG. IX, 2, 733, ici et au nº 43. Le nom de Νικοδίκα est nouveau dans les inscriptions thessaliennes.

Sous l'inscription est un espace poli, vide aujourd'hui, et qui devait contenir une représentation peinte, comme je l'ai dit dans l'Ἐφ. Ἀρχ. 1908, p. 53-54.

34-34a.

Stèle de marbre fortement taché de noir, endommagée en haut



seulement et à droite. Haut. : 0.85, larg : 0.48, épaiss. : 0.14.

Trouvée avec les précédentes dans la maison Kourghia et transportée à Larisa (nº de l'inventaire, 592).

Inscription gravée assez profondément et avec soin. Haut. des lettres : 0.014 à 0.02; interligne : 0.024. IIIᵉ siècle av. J.-C.

ΣΩΣΙΓΕΝΗΣ
ΔΙΟΤΕΛΟΥΣ

Σωσιγένης | Διοτέλους.

Le nom de Διοτέλης est nouveau dans les inscriptions de Thessalie, (mais les noms théophores formés avec Διο — n'y sont pas rares[1]. — *B. Hauss.*).

Sous l'inscription sont deux rosaces, simplement indiquées par deux cercles, et sous les rosaces a été dessinée une stèle en forme de ναΐσκος avec fronton et acrotères.

Le bas de la stèle a été remployé à une époque postérieure. On y a représenté en relief deux bustes d'homme et de femme, de face; travail barbare. Entre les têtes, à faible relief, a été sculpté un couteau en forme de faucille. Sous les bustes a été gravée profondément, mais sans soin, par un lapicide ignorant, l'inscription suivante (haut. des lettres : 0.019 à 0.03; interligne : 0.012) :

ΠΑΡΑΝΟΝΟϹΚΑΙΛΥΚΟΛΑ
ΥΑΤΑΕΤΥΠΝΜΙΤΕΚΝΑ
ΑΡΑΛΙΟΝΟΝΚΑΙΔΙΚΑΙΟΝ
ΣΕΝΧΑΡΙΝΗΡΩϹΧΡΗϹΤΕ
ΡΕ

Παρά(μ)ονος καὶ Λυκο(μ)ά-
(χ)α τ(ὰ) (γλυκέα μοι?) τέκνα
Π]αρ(ά)μονον καὶ Δικαῖον
μνῆμ]εν (= μνήμην, μνήμης) χ(ά)ριν ἥρως χρηστὲ
χαῖ]ρε.

Le nom de Λυκομάχα est incertain, mais s'accorde le mieux avec les erreurs du lapicide. Cf. Ἀλκολύκα, IG. IX, 2, 1337.

Larisa de l'Ossa (? Megalo Késerli).

35.

Base quadrangulaire de marbre noirâtre, complète. A la partie

1. Voy. E. Sittig, *de Graecorum nominibus theophoris*, Halle, 1911, p. 11 et 166.

inférieure, elle porte une moulure creuse avec triple talon, probablement parce qu'elle était haut placée. Sur le plat de la partie supérieure sont deux trous où devait être scellée au plomb la statue de bronze grandeur nature. La statue portait sur le pied droit, le pied gauche était en arrière et de côté. Haut. avec la corniche inférieure : 0.29, sans la corniche : 0.185, larg. : 0.85, épaiss. : 0.75.

Trouvée en 1910 dans la région de l'Ossa, auprès du village de Mégalo Késerli et transportée au Musée de Larisa (n° de l'inventaire, 596).

L'inscription est gravée sur la face antérieure, profondément et avec soin. Haut. des lettres : 0.013 à 0.025; interligne : 0.01. Ier ou IIe siècle ap. J.-C.

ΙΙΤΙΙ///ΙΣΗΛΑΙ ///ΙΩΙΙΠΙΤΛΙΟΝΜΕΜΜΙΟΝ

ΛΕΟΝΤΑ ΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝΤΑ ΕΠΙΜΕΛΩΣ

Ἡ] πόλ[ι]ς ἡ Λα[ρισαί]ω[ν] Πόπλιον Μέμμιον
Λέοντα ἀγορανομήσαντα ἐπιμελῶς.

Il est tout à fait invraisemblable que cette base ait été transportée de Larisa à Mégalo Késerli. Plusieurs heures de distance séparent l'un de l'autre, et la route, difficile, se prête mal au transport d'un bloc aussi lourd, sans compter qu'aucun besoin ne justifie pareille dépense, puisque la pierre abonde à Mégalo Késerli. Il faut donc admettre qu'à l'origine cette base était placée près du village, à une distance de 15 à 30 minutes, au hameau de Pournari, où l'on retrouve des ruines anciennes et que domine un ancien fort; des indices certains et des trouvailles nous prouvent qu'il y avait une ville grecque au pied de ce fort.

La statue ayant été élevée par la ville de Larisa, et celle-ci n'étant pas Larisa Pélasgis, je suppose qu'il faut reconnaître dans la Larisa de notre inscription la Λάρισα ἐπὶ τῇ Ὄσσῃ mentionnée par Étienne de Byzance. Larisa de l'Ossa s'élevait probablement près de Pournari.

Homolion

36.

Stèle de marbre blanchâtre, complète, sauf un trou dans le haut à gauche, mais usée par les eaux. La partie supérieure est

couronnée par une corniche horizontale saillante. Haut. : 1.35, larg. : 0.64, épaiss. : 0.06.

Trouvée en 1907 auprès du village de Pyrghéto dans le champ d'Athanasios Tsara. Le lieu s'appelle Langka et plus généralement Baïsno; il est situé à la sortie de la vallée de Tempé, sur la rive gauche du Pénée. L'endroit est plat, mais à une petite distance, on rencontre les dernières hauteurs de l'Olympe. Les paysans disent qu'il y a plus haut les ruines d'une ville ancienne (Phila ?), près du lieu dit Diavato. J'ai transporté la stèle au Musée de Volo (n° de l'inventaire, Y 512).

L'inscription est gravée peu profondément, mais avec soin. Les deux premières et la dernière ligne sont en lettres plus grandes : 0.008 à 0.017; la hauteur des autres varie de 0.006 à 0.013. interligne : 0.003 à 0.009.

'Αγαθ]ῆ τύχῃ παρὰ τῶνδε ἐπρίατο πό[λις ἡ Ὁμολιέων
τὰς ἀ]μπέλους καὶ τὴγ γῆν τὴν ψιλήν.

'Ε]ν Φαλαιεῖ·
Παρὰ Δ]άμωνος τοῦ 'Ε/ενίκου
5 ἀμπέλω]ν πέλεθρα : ιϜ : τὸ πλέθρον
στατήρων : ν] : καὶ παρὰ τῶν ταμι-
ῶν τῆς πόλεω]ς τῶν μετὰ Σιμ-
...τοῦ ..ία ἀμπέ]λων πλέ-
θρα-τὸ πλέθρον σ]τ[ατήρω]ν : κ
10 Παρὰ δεῖνος τοῦ Στρατ]ονίκου
ἀμπέλων πλέθρα-τὸ πλέ]θρον
στατήρων : -]α
Παρὰ δεῖνος τοῦ δεῖνος πλέθ]ρα [: - : τὸ
[πλέθρον στατήρων-]
15 [τὰ πάντα ἀμπέλων πλέθρα-]
['Eν — lieu — ψιλῆς]
[παρὰ κτλ.]
....
....
20 ....τὸ πλέθρον στατῆρ ?]ος
......
......
......
..........τὸ πλέθρ]ον
25 στατήρων — Παρὰ Π]υθ-
........] τοῦ ['Αλ vel Λα-
πλέθρα-τὸ πλέθρον στατήρω]ν : ιϜ-
Παρὰ δεῖνος τοῦ δεῖνος πλέθ]ρ[α :] κϬ
τὸ πλέθρον στατῆρ]ος. Παρὰ Τε-
30 .....τοῦ...]ίδου πλέθρα : λ
τὸ πλέθρον στατήρω]ν : ιϬ : καὶ τὰ
ἐχόμενα μετὰ τού]των παρὰ Μέτω-

'Εγ Κλατίοις ψιλῆ[ς.
ΠαρὰΠολυκράτου[ς] τοῦ ['Αγ...
πλέθρα : ξ : τὸ πλέθρον στ[ατή- 70
ρων : ε : Παρ' 'Αριστοβού(λου) τοῦ [Μενε-
λάου πλέθρα : μ : τὸ πέλ[εθρον
στατήρων : ε
'Επὶ Ποιτείῳ ψιλῆς.
Παρὰ Φιλάγρου τοῦ Κριτο[λάου 75
πλέθρα : ρλ : τὸ πλέθρ[ον στατή-
ρων : ε : Παρὰ Λυσικλ[έους
τοῦ Ἵππωνος πλέθρα [: μ(vel λ) : τὸ πλέ-
θρον στατήρων : ε : Παρ[ὰ Με-
νεκράτους τοῦ Μέν[ωνος πλέ- 80
θρα : ιϬ : τὸ πέλεθρον στ[ατήρων :
εψ : Παρὰ Σωΐδα τοῦ Το[ϐαλ-
θ]ίου πλέθρα : η : τὸ πέλ[εθρον
στατήρων : εψ : Παρ[ὰ....
λ]εος τοῦ Φαλαρί[θα πέλεθρα : -— : 85
τὸ πλέθρον στατή[ρων : εψ :
Παρὰ Σ[ιλ]αϐύλλεος το[ῦ.....
τους πλέθρα : ι[-] : τὸ πλέθ[ρον στατ-
τήρ[ω]ν : ε
'Εμ Βανθείαις ψιλῆς. 90
Παρὰ Τελευτίου τοῦ 'Επι[κ...
πλέθρα : λ : τὸ πλέθρον στ[ατήρων-
Π[α]ρὰ Κλεαρχίδου τοῦ Ἱππ[ίου πλέ-
θρα : ρλ : τὸ πλέθρον στατή[ρων-
Παρ' 'Αμενίσκου τοῦ Σωσιγένο[υς 95
πλέθρα : ιϬ : τὸ πλέθρον στατ[ήρων-
Παρὰ Φείδιος τοῦ Εὐφορϐεί[δα πλέθρα-

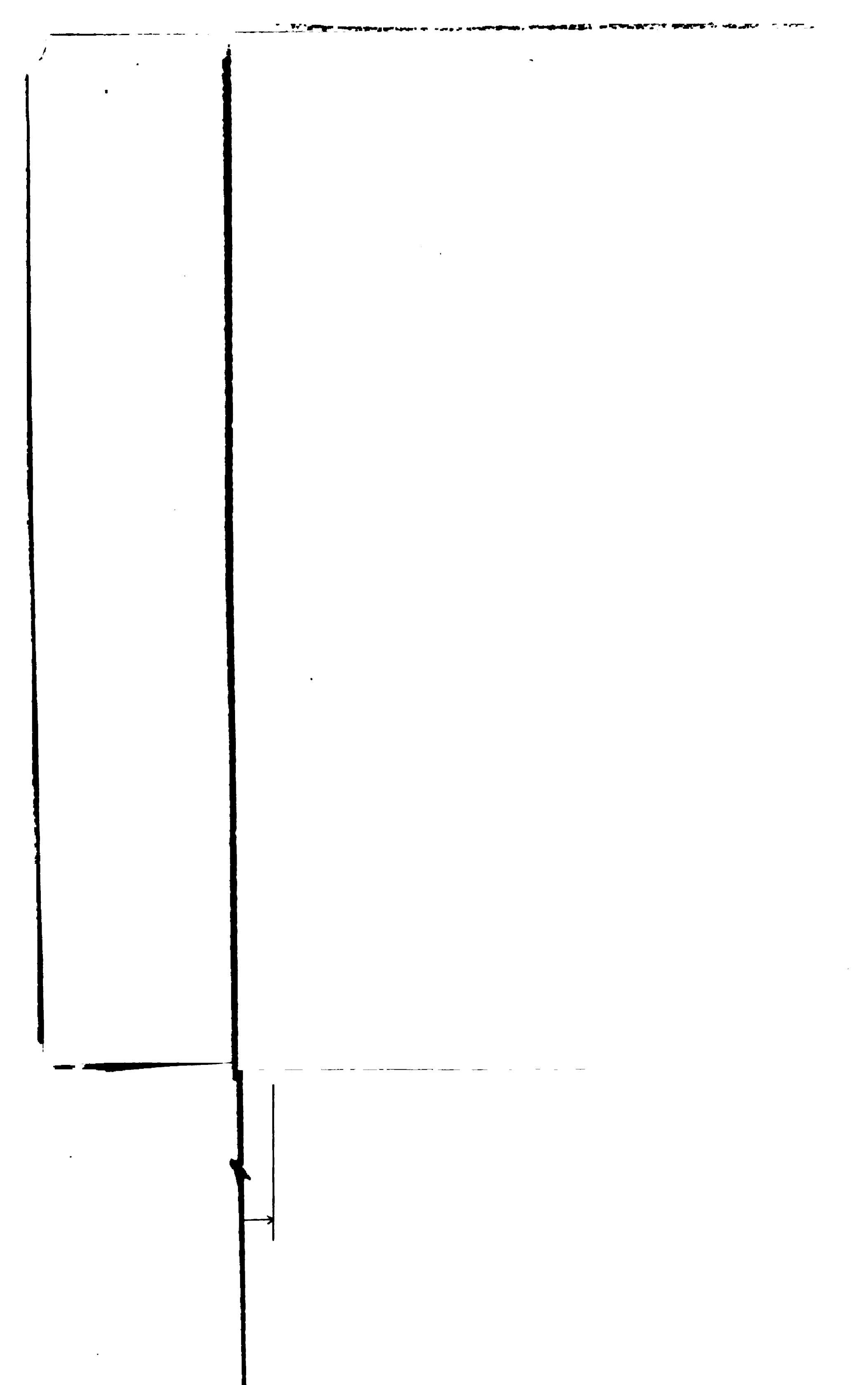
νος τοῦ. . .χ]ου πλέθρα : λ : τὸ
πλέθρον στα]τήρων : ιϐ
35 καὶ τὰ μετὰ τῶν δεῖνος] τοῦ 'Αλκίνου ἐ-
χόμενα πλέθρ]α : μ : τὸ πλέθρον
στατήρων -]α.
Παρὰ δεῖνος τοῦ. . .]χίδου πλέθρα : ρ
τὸ πλέθρον στατῆρ]ος. Παρ' 'Αρχίνου
40 τοῦ δεῖνος πλέ]θρα : ρο : τὸ πλέ-
θρον στατήρων : η] καὶ τὰ ἐχόμενα
τούτοις παρὰ δεῖνος τ]οῦ Πελοπίδου
πλέθρα-τὸ πέλε]θρον στατήρων : η
καὶ τὰ ἐχό]μενα τούτοις παρὰ
45 δεῖνος το]ῦ Νικαίου πλέθρα
— τὸ πλέθρον σ]τατήρων : η
'Εν vel ἐπὶ — lieu — ...]φ ψιλῆς : Παρὰ Δη-
μ. . . τοῦ. . . . .] μαρχίδου πλέθρα
— τὸ πλέθρ]ον στατήρων : ζ
50 καὶ τὰ ἐχόμε]ν⌜α τ]ούτων παρ' 'Αλεξομε-
νοῦ τοῦ. . .]ρους (πλέθρα-) τὸ πλέθρον
στατήρων- καὶ τὰ] ἐχόμενα τούτοις
παρ' 'Ασάνδρ?]ου τοῦ Δημέα πλέ-
θρα- τὸ πλ]έθρον στατήρων : ζ
55 Παρὰ. . .]οστράτου τοῦ 'Εχενίκου
πλέθρα- τὸ] πλέθρον στατήρων : F
Παρ' . . . .]άνδρου τοῦ Σωΐδα πλέ-
θρα-] τὸ πλέθρον στατήρων : ε
Παρὰ Χιό]νιος τοῦ 'Αριστοβούλου
60 πλέθρα] : ιε : τὸ πλέθρον στατή-
ρων-] Παρὰ Πολυκράτους τοῦ
. . . .]α πλέθρα : π : τὸ πλέθρον
στα]τήρων : F : Παρὰ Φιλώτα τοῦ
Σω]ΐδα πλέθρα : η : τὸ πλέθρον
65 στ]ατήρων : F : Παρὰ Φίλωνος
το]ῦ Μενελάου πλέθρα : F
τὸ πε]λεθρον στατήρων : F

τὸ πλέθρον στατήρων : ε]ψ :
Παρὰ Σωσιβίου τοῦ Πυρρίο]υ πλέ-
100 θρα : η : τὸ πλέθρον στατ]ήρων-
Παρὰ Νικοκράτους τοῦ Φ]ιλώτα
πλέθρα : ιε : τὸ πλέθρον στ]ατήρων-
'Εν Θριννaεῖ ψιλῆς.
Παρὰ τῆς φρατρίας τῶν ['Υ. . . .
105 ων πλέθρα : κ : τὸ πλέθρον στ[ατήρων-
Παρὰ Χιόνιος τοῦ 'Αλκίο[υ] π[λέθρα-
τὸ πλέθρον στατήρων :]θ :
Παρὰ Σωπάτρου τοῦ Σ]τιροφ]ίου πλέ-
θρα : ιε : τὸ πλέθρον στατ]ήρων-
110 Παρ' 'Ασάνδρου τοῦ Δημέ]α πλέθρα-
τ]ὸ πλέθρον στατήρων : ι]ϐ :
Παρὰ Λυσικλέους τοῦ Εὐ]α. . .
πλέθρα : κ : τὸ πλέθρον στ[ατήρων-
Παρ' 'Αριστοκλέους τοῦ 'Αγ]. . . .πλέ-
115 θρα : κ : τὸ πλέθρον στατήρ]ων : θ :
Παρὰ Σιμύλου τοῦ Μεν]εκράτους
πλέθρα : ιϐ : τὸ πλέθρον σ]τατήρων-
Παρ' 'Αγελάου τοῦ Φιλίπ]που πλέ-
θρα : η : τὸ πλέθρον στα]τήρων-
120 'Εγ Κοαίῳ ὀρεινῆς.
Παρὰ Μενάνδρου τοῦ Σι]κ[. . . πλέ-
θρα : ιε : τὸ πλέθρον στ]ατήρων-
Παρὰ Θέωνος τοῦ Ξεν]άρχου πλέ-
θρα : λ : τὸ πλέθρον στατ]ήρων-
125 Παρ' 'Απολλοδώρου τοῦ 'Απο]λλοδώ-
ρου πλέθρα : ν : τὸ πλέθρον στατήρω]ν-
Παρ' Αἰσχίνα τοῦ Αὐτοκράτου [πλέ-
θρα : μ : τὸ πλέθρον στατήρων] -.
Παρὰ Μνασιμάχου τοῦ Λυσικ. . .ου(ς)
130 πλέθρα : θ : τὸ πλεθρον στατ]ήρων-
Παρὰ Σιμμία τοῦ Μαχάτα πελ[ε-
θρα : μ : τὸ πλέθρον στατήρων :]αψ?

Τὰ πάντα ψιλῆς πλέθρα : Ξφ[ζ.

Les fautes du lapicide sont très peu nombreuses : l. 51, πλέθρα omis ; l. 71, λου omis ; 111, πε a été gravé au lieu de τό. La forme πέλεθρον n'est pas une faute, mais est conforme à la prononciation : on la trouve dans les poètes et πελεθραῖος se rencontre dans IG. IX, 2, 1014. Aussi, Hiller, d'accord avec Wilamowitz, restitue au n° 234, 3-4 [χώ | ρα]ς ψιλᾶς πέλε]θρα κτλ. L'inscription étant dialectale, mieux vaut restituer χούρας. Cf. 'Ασκαλαπιϝὸς (397) et probablement 'Ασκαλαπιάδας (1143), et en grec moderne πινίγω, Πούλεια, καπινὸς pour πνίγω, Ἠλειάς, καπνός, etc.

L'inscription est certainement antérieure à la formation des κοινὰ des Thessaliens, des Magnètes, etc., c'est-à-dire à 197 av. J.-C. On peut, d'après la forme des lettres, la faire remonter jus-



qu'au IIIe siècle. Comme elle devait être lue par des gens de différentes parties de la Grèce, elle a été rédigée en langue commune.

L. 1. D'après les traces de lettres, c'est la ville d'Homolion qui fait l'achat. En fait, le village de Laspochori, qui marque l'emplacement d'Homolion, est à une heure de distance environ de l'endroit où a été trouvée l'inscription. Il n'est pas étonnant qu'une ville située sur la rive droite du Pénée achète des terrains sur la rive gauche : aujourd'hui encore les habitants de Pyrghéto et de Rapsani, villages situés sur la rive gauche, possèdent des terres sur la rive droite; ils s'y rendent en barque et le bac principal est au lieu dit Περατάρια, non loin d'Homolion.

L'inscription ne dit pas pourquoi la ville a fait ces acquisitions. Peut-être pour distribuer des terres aux pauvres ou aux nouveaux citoyens, comme cela s'est fait à Larisa et à Pharsale (IG. IX, 2, 234; 517)[1]. Aujourd'hui encore, le gouvernement grec a acheté de grandes étendues de terre en Thessalie pour les distribuer, à raison de 60 στρέμματα, aux réfugiés de Roumanie, Bulgarie et du Caucase et aux cultivateurs thessaliens non propriétaires. L'étendue des terres achetées ne permet pas de supposer qu'elles faisaient partie de quelque téménos, celui d'Apollon Pythien par exemple, qui avait son temple à Homolion (Cf. IG. IX, 2, 1229).

L. 2. L'emploi de l'article [τὰς] et τὴν donne à penser qu'un décret antérieur du peuple ordonnait et réglait l'achat. Si l'ancienne ville située près de Diavato (Phila?) avait été abandonnée et ses habitants réunis à ceux d'Homolion, l'acquisition s'expliquerait plus aisément.

On achète non seulement des vignes et des terrains sans plantation (γῆ ψιλή), mais aussi des terrains de montagne (γῆ ὀρεινή, l. 120); les terrains de montagne sont compris dans la γῆ ψιλή (l. 133). Il y avait donc là, dans l'antiquité, des vignes; elles sont aujourd'hui très nombreuses et fournissent le vin, célèbre dans la Thessalie et dans toute la Grèce, de Rapsani et d'Ambélakia (κρασὶ Ῥαψανιώτικο, Ἀμπελακιώτικο), de couleur rouge foncé, léger, parfumé et d'un goût un peu âcre. On entend par ψιλὴ γῆ le terrain sans arbres, propre à la pâture, qu'on appelle aujourd'hui ῥεδένια ou κράτσια (cf. Πρακτικὰ τῆς Ἀρχ. Ἑταιρείας, 1907, p. 160), et où ne se trouvent que des buissons. Le terrain de montagne (ὀρεινὴ γῆ) est propre à la coupe du bois et s'étend aux pieds de l'Olympe : on y trouve le bois de chauffage néces-

1. Cf. aussi l'inscription de Corcyre GDI., 3198. La ville achète des vignes pour les céder en usufruit à des proxènes.

saire à la maison. Les grandes forêts sont situées beaucoup plus haut.

L. 3. Le nom de lieu Φαλαιεύς peut être rapproché du mot (φαλ[λ]ός), φαλιός, qui veut dire blanc, et du Φελλεὺς, bien connu, de l'Attique. Les noms de lieux tirés de la couleur de la terre sont aujourd'hui nombreux (Ἀσπρόη, Κοκκινόη, Μαυρόη, etc.). La vigne réussit dans une terre légère ; aujourd'hui, dans la région, elle est cultivée dans des terres de couleur rouge d'ordinaire et assez haut dans les contreforts des montagnes.

L. 4. Ici commence l'énumération des propriétaires qui ont vendu leur terre ; ce sont tous de petits propriétaires, tandis qu'aujourd'hui la plus grande partie de la région appartient au grand propriétaire Aristide Métaxas. Damon est peut-être le frère du... ostratos de la l. 55. Sur les conditions de la propriété contemporaine en Thessalie comparées aux conditions anciennes, voy. mon article de l'Ἐφ. Ἀρχ., 1910, ad nº 6.

L. 5. On ne peut faire le total des vignes achetées. On distingue seulement un lot de 15 plèthres (ΙΕ) ou plutôt de 16 (ΙC), car le signe C se rencontre fréquemment dans cette inscription ; c'est l'ancien ϝ des Thessaliens (IG. IX, 2, 662 ; 1226, 3 et 4 ; 1227, 10 ; 1240) et il a la valeur de 6.

L. 6. Le prix de la vigne par plèthre est ici difficile à distinguer, peut-être Ν = 50 statères ; à la l. 9, il est de Κ = 20 statères, soit 40 drachmes anciennes (ou 100). Aujourd'hui la valeur de la vigne varie entre 200 et 400 drachmes par στρέμμα (1000□). Si l'on admet que le rapport de la monnaie ancienne à la monnaie d'aujourd'hui est de 1 à 6, on voit que le plèthre (950□ d'après Hultsch, *Metrologie* [2], 700) valait un peu plus cher qu'aujourd'hui, en tenant compte du prix moyen.

Il est à noter que la ville achète des vignes aux trésoriers de la cité (παρὰ τῶν ταμιῶν τῆς πόλεως). Peut-être un décret antérieur avait-il ouvert un crédit aux trésoriers pour acheter des vignes ; peut-être aussi la cité, en sa qualité de créancière hypothécaire, avait-elle saisi les vignes d'un débiteur insolvable [1]. Elle les met en vente et les rachète pour son compte. Aux l. 104-5, le vendeur est une phratrie, et la phratrie, comme toute association, jouissait de la personnalité civile dans toute sa plénitude.

L. 15-20. Ici devait être inscrit le total des vignes achetées, comme à la l. 133 le total des lots de ψιλὴ γῆ. D'abord nous ne rencontrons nulle part ailleurs un total des vignes, puis plus loin, aux l. 20, 29, 39, nous sommes obligés de restituer στατῆρος à

1. Cf. Paul Guiraud, *La propriété foncière en Grèce*, p. 347 et suiv.— *B. Hauss.*

raison d'un statère (d'argent) le plèthre, et ce prix est beaucoup trop bas pour des vignes, tandis qu'il convient aux terrains sans plantation.

L. 27. Le plèthre de ψιλὴ γῆ est acheté ici 16 statères. C'est le prix le plus élevé; le plus faible est de 1 statère, le prix moyen de 5. Ainsi le prix variait de 2 à 32 drachmes, dans l'antiquité, soit de 12 à 192 drachmes modernes. La même terre vaut aujourd'hui de 20 à 100 drachmes, et en d'autres endroits de la Thessalie, le long de la plaine même, de 10 à 30 drachmes. La ψιλὴ γῆ avait donc en moyenne plus de valeur dans l'antiquité qu'aujourd'hui, parce que la population était plus dense. Aujourd'hui, à la sortie de la vallée de Tempé, dans la basse région et sur les contreforts qui la dominent, la population, d'après le recensement officiel du 27 octobre 1907, est en tout de 6701 habitants (Rapsani 2142, Pyrghéto 1489, Aegani 447, Krania 660, Campements de chemin de fer 606, Laspochori 854, Nychtérémi 503). Elle était beaucoup plus considérable dans l'antiquité.

L. 47. Ici se trouvait sûrement, comme à la l. 16, le nom d'un lieu dit où avait été achetée de la ψιλὴ γῆ. On en avait acheté en six endroits (l. 16, 47, 68, 74, 90, 103) et du terrain de montagne en un seul (l. 120).

L. 50. J'ai restitué καὶ τὰ ἐχόμενα τούτων, conformément aux traces de lettres, tandis qu'on trouve partout ailleurs τὰ ἐχόμενα τούτοις ou ἐχόμενα μετὰ τούτων. Une erreur n'est pas admissible.

L. 53-57. Peut-être [Ἄσανδ]ρος ὁ Δημέα, le même qu'on rencontre à la l. 110. Le fils de Σωίδας dont le nom se termine en ανδρος est peut-être le frère de Φιλώτας (l. 63).

L. 61. Πολυκράτης est peut-être le même qu'à la l. 69.

L. 68. On peut rapprocher le nom de lieu Κλάτιοι ou Κλάτια de Κλητός, Κλήτιος, Κλήτα, nom de lieu dans Pausanias III, 18, 6, et Athénée IV, 139 B.

L. 74. Le mot Ποίτειον (cf. Πολυποίτης) peut être rapproché de ποία, πόα, et désignerait un lieu où l'herbe croît en abondance. Nous désignons aujourd'hui ces lieux par le mot βαρκά (= βαρικά, de βαρὺς), parce qu'ils ont une terre grasse.

L. 82-87. Le nom Τοβάλθιος (? cf. Ταλθύβιος) a été restitué d'après les traces de lettres, mais paraît singulier; peut-être faut-il admettre une erreur du lapicide. Singulier aussi le nom Φαλαρίθας, bien qu'une inscription de Pharsale, de lecture certaine (IG. IX, 2, 234, l. 11) nous fasse connaître un nom analogue Φαλαρίθουν. Enfin le nom de Σιλάβυλλις, quoique conforme aux traces de lettres, est absolument inconnu et improbable.

Le signe ⏀, assez semblable à un Φ[1], et qu'on rencontre l. 82 et 84, désigne vraisemblablement 1 drachme, ou à coup sûr une subdivision du statère. D'après les traces conservées, nous l'avons restitué aussi aux l. 86, 98, 132, où il est nécessaire.

L. 90. Le nom du lieu dit doit être rapproché de βένθος, βάθος et désigne un terrain profond, raviné, comme le mot Κόαιον (l. 120). Nous employons aujourd'hui les mots toponymiques Βαθιῶνας, Βόθωνας, Βαθύ, Βαθύρρεμα, etc.

L. 95. Le nom Ἀμενίσκος, mis en doute par Hiller et lu Μενίσκος par Wilamowitz (IG. IX, 2, 149) est, semble-t-il, régulièrement formé comme Ἀμεινοκλῆς, Ἀμεινίας, etc. Il est vrai qu'ici on pourrait lire aussi : Παρὰ Μενίσκου.

L. 103. Du mot Θριννακεύς rapprocher Hésychius : Θρινία· ἄμπελος ἐν Κρήτῃ.

L. 120. Le mot Κόαιον est à rapprocher, semble-t-il de *cavus*, Κόϝαιον, κοῖλος. Il désigne un lieu creusé de ravins, au pied des montagnes, pour lequel nous employons aujourd'hui les mots toponymiques Γούπατα, Γοῦβες, Χοῦνες, Χούνη, Λάκκοι, etc. En ce lieu a été acheté de la terre de montagne (ὀρεινὴ γῆ), pleine d'arbrisseaux et de buissons, où l'on fait paître des chèvres et où l'on s'approvisionne de petit bois. On en a acheté, en tout, 184 plèthres; nous n'avons distingué le prix qu'à la l. 132, où il est de 1 statère 1/2, soit 3 drachmes anciennes et 18 drachmes d'aujourd'hui. Pareille terre vaut moins aujourd'hui.

L. 133. D'après les chiffres conservés au cours de l'inscription, la ville a acheté :

Ψιλὴ γῆ	1.091	plèthres
Ὀρεινὴ	184	»
Total.....	1.275	»

Le total général inscrit à la l. 133 est de 1.507 plèthres.

Il y a donc 232 plèthres (1507 — 1275) à répartir dans les parties de l'inscription où le nombre des plèthres n'a pas été conservé.

(Il est intéressant de rencontrer dans une inscription thessalienne, pour désigner le chiffre 1000, un signe qui ne s'était rencontré jusqu'à présent qu'en Ionie et sur les papyrus d'Éléphantine (voy. la note de Bruno Keil, dans O. Rubensohn, *Elephantine Papyri*, 1907, p. 84 et les inscriptions de Didymes, publiées par Th. Wiegand, *Abhandl. der k. pr. Akademie der Wissensch.*

1. A un Φ dont le rond serait incomplet.

zu Berlin, 1908, *Anhang*, p. 39 et suiv.). D'ordinaire, aussi bien à Priène et Didymes que sur le papyrus d'Eléphantine, un indice est joint au-dessus du signe, un A pour désigner 1000, un B pour 2000, etc.— *B. Hauss.*).

Les noms propres suivants se rencontrent pour la première fois dans les inscriptions thessaliennes : Ἀγέλαος, Ἀλκίας, Ἀλκῖνος (Ἀμενίσκος), Δημέας, Εὐφορβείδας, Κλεαρχίδης, Πελοπίδας (Σιλάβυλλις), Στροφίος, Σωΐδας (on connaissait Σουΐδας et Σωΐδης ou Σώδης), Τελευτίας (ou Τελεύτιος), (Τοβάλθιος), Φαλαρίθας, Φεῖδις, Χίονις.

37.

Balle de fronde en forme d'amande, en plomb, complète. Long. : 0.035, épaiss. : 0.02. Trouvée dans les ruines de la ville basse d'Homolion et donnée en 1910 par Michaïl Souria. Au musée de Volo. L'inscription, provenant du moule, est en très beaux caractères du IVe siècle av. J.-C.

AƎ≷AꟼΘ

Θρασέα.

Entendons : appartenant à Thraséas. Le nom est nouveau dans les inscriptions thessaliennes.

Athènes, 14/27 décembre 1910.

A. S. Arvanitopoullos,

Éphore des antiquités de Thessalie et de Phthiotide.

(*A suivre.*)



LES ÉNIGMES HISTORIQUES DE LECTOURE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN [1]

J'ai, non pas la prétention de les résoudre, mais le désir de les signaler.

I. — La plus connue est celle de l'existence d'un haut *procurator* impérial qui s'est spécialement appelé « procurateur de Lectoure, *procurator Lactoræ* [2] ». Nulle part ailleurs, dans la Gaule romaine, on ne trouve trace d'un intendant du prince propre à une ville [3].

L'opinion courante est que ce procurateur de Lectoure n'est autre que le procurateur impérial de l'Aquitaine méridionale : il aura résidé dans cette ville, il en aura pris le nom [4]. Je voudrais qu'on me citât un seul exemple concluant de haut fonctionnaire romain, à ressort provincial ou régional, ayant ainsi pris le nom de sa résidence.

Pour moi, s'il y a eu un intendant du prince à Lectoure, c'est parce que Lectoure a formé, à elle seule, à un moment donné, un

---

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 10 mars 1911.

2. *C.I.L.*, V, 875 : c'est la célèbre inscription de C. Minicius Italus, *procurator provinciarum Lugudunensis et Aquitaniæ, item Lactoræ*.

3. Le seul rapprochement possible est avec l'ἐπίτροπος Λουγδούνου Γαλλίας (*Corp. Insc. Græc.*, 3888). Mais ici, il s'agit d'un affranchi et non d'un haut personnage, comme dans l'inscription de Minicius. — En Orient, il faut songer aux procurateurs d'Alexandrie (Hirschfeld, *Untersuchungen*, 2e éd., p. 361 et s.).

4. Mommsen, *ad C.I.L.*, V, 875 : *Pertinet sine dubio ad originem provinciæ quæ fuit postea Novempopulana*; Hirschfeld, *ap.* Bladé, *Ép. ant. de la Gascogne*, p. 9 et ailleurs. — Mais M. Hirschfeld a fini par voir l'inconvénient de cette solution, et, seul de tous, il y a renoncé. Pour lui, Lectoure, après avoir appartenu, comme les autres villes de l'Aquitaine, aux ressorts ordinaires du pays, en a été détachée sous Trajan au plus tard (*aus dem übrigen Aquitanien eximirt*), et sera alors devenue peut-être un bien impérial (*kaiserlicher Besitz*), administrée directement par un intendant du prince ; M. Hirschfeld ne croit même pas à l'existence de magistrats municipaux (*Aquitanien*, etc., p. 439-440, dans les *Sitzungsberichte* de Berlin, 16 avril 1896). Mais il reste à expliquer et l'origine de cette autonomie, et l'origine du culte de la Mère.

district d'intendant. Et voici ce que je propose comme hypothèse.

Supposons que Lectoure ait formé, au milieu de la Gaule romaine, un royaume vassal, comme les Alpes Cottiennes ou le Norique, et que ce royaume ait été, comme les Alpes de Cottius, incorporé tardivement à l'Empire : qui nous empêche de croire que ce royaume de Lectoure ou les domaines qui y étaient rattachés, aient été, pendant quelque temps, un domaine impérial, administré directement par un *procurator* du prince, comme le royaume alpestre de Cottius ou les terres de la Chersonèse de Thrace ?

Mais on peut se demander quel motif les Romains auraient eu à maintenir et ménager, à Lectoure, de vieux souvenirs ? — Ici se place la seconde énigme de l'histoire de cette cité.

II. — Jules César parle de toutes les peuplades qu'il a combattues au sud de l'Aquitaine. Toutes celles qui ont joué un rôle sous l'Empire romain y sont. Une seule manque, qui est celle de Lectoure [1].

Or, si Lectoure avait combattu César, nous le saurions. Elle eût été le plus redoutable de ses adversaires en Gascogne ; c'est, je crois, la ville la plus forte de toute la région, la plus célèbre par les sièges qu'elle a soutenus contre la France.

Il est donc vraisemblable que les Romains ont trouvé, dès le début, des alliés chez les gens ou le roi de Lectoure.

On objectera que, si Lectoure et son roi avaient été amis du peuple romain, il en serait connu quelque chose par les textes. — Mais voici qu'apparaît, pour répondre à cette objection, une troisième hypothèse, provoquée par une nouvelle énigme.

III. — Diodore parle d'un roi de ville gauloise, grand ami du peuple romain, qui vint à Rome pour s'y informer des choses latines. Cela, sous la République, avant César. Ce roi était, dit-il, celui de la ville de Ιοντωρα [2]. — Cherchez dans tous les noms de villes gauloises un nom voisin de celui-là, et vous n'en trouverez pas de plus proche que celui de *Lactora* [3].

Voilà donc la royauté de Lectoure qui prendrait corps. — Mais alors, les Romains auraient eu, avant la conquête, de solides alliés en Aquitaine ?

1. *Comm. de B. G.*, III, 27, 1.
2. Diodore, XXXIV-V, § 36 (Ἰοντώρας).
3. Conjecture de Zippel, *Neue Jahrbücher*, t. CXXXVII, 1888, p. 615-6.



IV. — Pourquoi pas ? Un des chefs d'auxiliaires qui accompagnaient César en 55, est dit un Aquitain [1]. Peu importe que cela se passe quatre ans après le début de la conquête. — Ce chef s'appelait Piso, et il devait donc ce nom romain à Calpurnius Pison, gouverneur de la Gaule du Midi au temps de Pompée [2]. — Donc, dès cette date, un Aquitain a pu être fait Romain. Et je me demande encore si Pison n'était pas un Aquitain de Lectoure [3].

Qu'on veuille bien aller à Lectoure, et de l'admirable plateforme qui porte la ville, regarder vers l'Est, du côté de Toulouse et de la Narbonnaise : la Province est là, tout près de nous, sans obstacle qui nous en sépare. Lectoure la domine et la menace. Pour se tenir en sûreté, les Romains devaient s'en faire une arme. Toutes les cités qui bordaient leurs frontières ont été liées à eux par un traité d'alliance ; ils en ont conclu avec les Éduens, avec les Agenais [4], pourquoi pas avec ceux de Lectoure ? — Et, comme Lectoure et son roi demeurèrent plus fidèles, pourquoi les Romains ne leur ont-ils pas plus longtemps épargné les blessures de l'annexion ?

V. — Si tout cela est vrai, si Lectoure, comme les Alpes Cottiennes, est demeurée quelque temps domaine royal, enclavée dans l'Empire, puis domaine du prince enclavé dans la province, cela expliquerait peut-être le rôle religieux qu'elle a joué, rôle qui est le dernier mystère de son histoire antique.

Lectoure a été, au moins depuis Marc-Aurèle jusqu'à Gordien III, le principal sanctuaire de la Mère des Dieux en Aquitaine, et peut-être dans la Gaule entière. Et ce sanctuaire, c'est, semble-t-il, surtout en l'honneur de l'empereur qu'il fonctionne [5].

Je ne peux pas croire que ce soient choses accidentelles, sans attache avec le passé de Lectoure. La ville avait reçu de la nature un présent qui la prédisposait à commander aux pensées religieuses du pays. Tout près du plateau où elle était bâtie, au

---

1. *Piso Aquitanus. De B. G.*, V, 12, 4.
2. En 67-65 ? Dion, XXXVI, 37, 2 ; Appien, *Mithr.*, 9, 5 ; Cic., *Ad Att.*, I., 1, 2 ; 13, 2 : etc.
3. Je crois même fort possible que ce Piso ait été le petit-fils du roi dont parle Diodore, et que c'est ce roi auquel César fait allusion (IV, 12, 4) : *Piso, cujus avus in civitate sua regnum obtinuerat amicus a senatu nostro appellatus* ; cf. Diodore, XXXIV-V, 36 : διὰ Ῥωμαίων δὲ παρειληφὼς τὴν ἐν Γαλατίᾳ βασιλείαν.
4. Pour les Éduens, les textes abondent ; pour les Nitiobroges de l'Agenais, César, *De B. G.*, VII, 31, 5.
5. Cf. Hirschfeld, *Aquitanien*, p. 440-1 ; *C.I.L.*, XIII, nos 504 et suiv.

sommet du rocher qui la porte, sourdant des flancs de la montagne, se trouve une source incomparable, la Font-Élye[1], qui vaut les sources les plus belles et les plus célèbres de la Gaule, et presque celle de Nîmes elle-même. Il est impossible que cette source n'ait pas déterminé un sanctuaire de premier ordre, très riche et très visité, dont se sera plus tard emparée, comme si souvent, la Mère des Dieux[2]. — Et, en dernier lieu, voyant la place que dans la Lectoure romaine occupent ses grands prêtres et son procurateur, je me demande s'il n'y a pas eu là jadis une royauté sacerdotale, analogue à celles de l'Orient[3], et dès le début, alliée fidèle du peuple romain, et dont l'empereur, en fin de compte, aura pris et gardé les biens.

Je ne résous rien, je le répète, j'indique les problèmes qui m'inquiètent.

Camille JULLIAN.

---

1. Écrit ordinairement Fontelie, Fontélye.

2. On a souvent noté les relations du culte de la Terre-Mère avec les eaux des rivières (par exemple, Hepding, *Attis*, 1903, p. 214). — Ἱερός τε τοῦ Ἀλφειοῦ τῇ πηγῇ ναός τε Μητρὸς θεῶν, Pausanias, VIII, 44, 3 ; et remarquez que le vieux quartier de Lectoure, la vraie Lectoure, le quartier qui portait spécialement ce nom (avec la cathédrale), était celui qui dominait la fontaine (Druilhet, *Archives de la ville de Lectoure*, 1885 [*Arch. hist. de la Gascogne*, t. IX], p. 40). — Songez au rapport entre la Terre-Mère et les Déesses-Mères ou des sources.

3. Remarquez que le culte essentiel et original de Lectoure est celui de la *Magna Mater* et que c'est ce culte surtout qui, en Orient, a formé ou maintenu des royautés sacerdotales (cf. Th. Reinach, *Mithridate*, p. 241 ; *Rev. des ét. anc.*, 1904, p. 256-262). — Je me demande si le *pagus Arusnatium*, dans la Gaule Cisalpine (*C.I.L.*, V, I, p. 390 et s.), à l'organisation si curieuse, toute sacerdotale, n'a pas été également un petit État sacré.

LA MÈRE DE NÉRON

A PROPOS D'UN PLAIDOYER POUR AGRIPPINE

I

La première partie de l'article sur Néron, que M. Guglielmo Ferrero publiait, il y a quelques années, dans la *Revue de Paris*[1], est un véritable plaidoyer pour Agrippine. En cette femme, que les historiens de l'empire, anciens et modernes, nous représentent comme une ambitieuse sans scrupule, M. Ferrero s'efforce de nous révéler une héroïne du devoir. Dans son paradoxe il y a pour le moins autant de légèreté que de générosité. Je doute que ses raisons détruisent la conviction traditionnelle chez aucun de ceux qui jugent en connaissance de cause, et je crois même que l'éloquent avocat, s'il s'était donné la peine d'examiner un peu plus attentivement le dossier de l'affaire, n'aurait pas eu la hardiesse d'inviter l'opinion à réformer une sentence que l'on peut tenir pour définitive.

En commençant, M. Ferrero nous induit à penser qu'il va démontrer que l'élection de Néron à l'empire par le sénat — il aurait dû dire, pour être exact, par les prétoriens d'abord, puis par le sénat[2] — ne fut point, comme l'affirment les historiens anciens et surtout Tacite, le résultat d'une longue intrigue menée savamment par Agrippine. « D'après ces historiens, Agrippine, qui aurait été une femme très ambitieuse, aurait réussi à se faire épouser, veuve et avec un enfant, par Claude, après la mort de Messaline ; à peine installée dans la maison de l'empereur, elle aurait préparé l'élection de son fils. Pour exclure Britannicus, le fils de Messaline, elle aurait persuadé Claude d'adopter Néron ; puis elle aurait créé un parti favorable à son fils dans le sénat

1. 1906, p. 449-472.

2. Tacite, *Ann.*, 12, 69 : *Illatusque castris Nero... imperator consalutatur. Sententiam militum secuta patrum consulta :* Suétone, *Nero*, 8 : *...proque Palatii gradibus imperator consalutatus lectica in castris et inde raptim appellatis militibus in curiam delatus est :* Dion. 61, 3, 1.



et dans la garde prétorienne, en se faisant aider par les deux précepteurs du jeune homme, Sénèque et Burrhus, à peine elle aurait été sûre de tenir le sénat et les prétoriens, qu'elle aurait empoisonné Claude[1]. Trop de difficultés nous empêchent d'accepter cette histoire. » Une telle déclaration signifierait, si nous devions la prendre à la lettre, que M. Ferrero rejette en bloc toute « cette histoire ». Mais nous ne devons évidemment pas la prendre à la lettre : le mariage de Claude avec Agrippine, l'adoption de Néron, le choix de Sénèque comme précepteur du jeune homme, la nomination de Burrus à la préfecture du prétoire sont des faits certains que, sans nul doute, M. Ferrero ne songe pas à nier. Ce qu'il nie, jusqu'à présent du moins, ce sont les intentions, les arrière-pensées attribuées à la mère de Néron : il n'accepte pas que ces faits soient considérés comme les éléments d'une intrigue imaginée et développée par Agrippine pour exclure Britannicus de la succession impériale au bénéfice de Néron ; il n'accepte pas qu'Agrippine ait empoisonné Claude.

Mettons à part ce dernier point. Les difficultés qui empêchent M. Ferrero d'accepter le reste de l'histoire, il ne les a pas énoncées, il eût été bien en peine de les énoncer. Rien, absolument rien ne nous autorise ou même ne nous engage à récuser le témoignage de la tradition sur la conduite d'Agrippine depuis la mort de Messaline jusqu'à celle de Claude exclusivement. Tout ce que Tacite, le principal représentant de cette tradition, raconte d'Agrippine dans le XIIe livre des *Annales*, est la vraisemblance même, en laissant de côté l'empoisonnement de Claude. M. Ferrero s'était risqué un peu légèrement ; il bat tout de suite en retraite et l'aveu de sa témérité, pour n'être pas formel, n'en est pas moins manifeste : « Je ne citerai, poursuit-il[2], qu'une de ces difficultés. Si Agrippine voulait — et elle le voulait — que son fils fût le successeur de Claude... » Agrippine voulait que son fils fût le successeur de Claude ? Mais alors, dans son mariage, dans l'adoption de Domitius, dans les nominations de Sénèque et de Burrus, il y eut bien l'arrière-pensée que les historiens y ont vue ; Agrippine fut bien l'intrigante qu'ils ont dépeinte. Un peu plus loin M. Ferrero ajoute que « la coterie d'Agrippine, surprise par cette mort (la mort de Claude), qui déjouait tous ses calculs, s'est décidée à faire élire Néron, malgré sa jeunesse... » Il y avait donc

1. Les événements ainsi résumés par M. Ferrero sont racontés dans Tacite *Ann.*, 12, 1-9, 25-26, 41-42, 58, 64-69 ; Suétone, *Claud.*, 26-27, 43-44 ; *Nero*, 6-8 Dion Cassius, 60, 31-34 ; etc.
2. P. 150.



une coterie d'Agrippine; Agrippine avait bien, comme l'affirme la tradition, « créé un parti favorable à son fils dans le sénat et dans la garde prétorienne ». Bref, M. Ferrero accepte maintenant ce qu'il ne pouvait accepter tout à l'heure. Il aurait donc mieux fait d'afficher d'abord des prétentions plus modestes, au lieu de prendre l'allure d'un exterminateur qui va tout réduire en poudre.

La position sur laquelle il se replie lui paraît inexpugnable. Elle ne l'est pas. La raison qu'il invoque et qu'il estime suffisante pour prouver qu'Agrippine n'a pas empoisonné Claude, est mauvaise. « Si Agrippine voulait — et elle le voulait — que son fils fût le successeur de Claude, elle devait souhaiter que Claude vécût encore huit ou dix ans au moins... Néron était sûr d'être élu, s'il eût atteint la virilité à la mort de Claude... Le seul danger pour Néron était que, Claude mourant trop tôt, le sénat se refusât de confier l'empire à un enfant. » A quel titre Néron eût-il été sûr, dans ces conditions, d'être élu empereur? « Comme arrière-petit-fils de Drusus, comme petit-fils de Germanicus, comme dernier rejeton de cette lignée qui, seule de toute la famille, jouissait en Italie d'une réelle popularité ». Cette lignée, cela veut bien dire, dans la pensée de M. Ferrero, la lignée de Drusus. Un peu plus bas il affirme qu'après la mort soudaine de Claude « la coterie d'Agrippine » se décida à faire élire Néron empereur, malgré sa jeunesse, « pour assurer le pouvoir à la descendance de Drusus, qui avait tant de sympathies dans les masses », et qu'en effet « l'admiration pour Drusus et sa famille l'emporta sur toutes les autres considérations ». Le grand ancêtre, celui dont le souvenir et le prestige devaient assurer et assurèrent l'élection de Néron, c'était donc bien Drusus[1]. Or Britannicus — M. Ferrero l'a oublié — était lui aussi le descendant de Drusus, et même son descendant plus prochain; car si Drusus était, par Germanicus et par Agrippine, l'arrière-grand-père maternel de Néron, il était, par Claude, le grand-père paternel de Britannicus. L'avantage que M. Ferrero fait sonner si haut, l'avantage auquel il attribue une telle efficacité, n'existait point. Néron n'était pas l'unique rejeton de la lignée illustre et populaire. Si dans l'élection du successeur de Claude « l'admiration pour Drusus et sa famille » l'avait emporté sur tout le reste, Britannicus aurait eu pour le moins autant de chances que Néron.

A défaut de cet avantage imaginaire, Néron en avait deux

1. Comp. p. 454 : « En véritable descendante de Drusus, Agrippine... » ; p. 455 : « Agrippine, la fière petite-fille du conquérant de la Germanie... » ; p. 460 (sarcastiquement) : « Le digne descendant de Drusus, Néron... »



bien réels et des plus sérieux : il descendait seul de Germanicus, il descendait seul d'Auguste. Sur le premier M. Ferrero n'insiste pas assez; du second il ne parle pas du tout. Quelques années avant la mort de Claude, à la célébration des jeux séculaires de 47, lorsque Britannicus et Domitius parurent dans le carrousel troyen, la sympathie populaire se manifesta plus vive à l'égard de Domitius, *favor plebis acrior in Domitium*, parce que sa mère et lui étaient notoirement en butte à la haine de Messaline, mais aussi parce que survivaient la mémoire et le crédit de Germanicus dont il était le dernier rejeton mâle, *inclinatio populi superat ex memoria Germanici, cuius illa reliqua suboles virilis*[1]. Le grand homme de la famille, pour Tacite, ce n'était pas Drusus, c'était Germanicus. Lorsque Pallas recommande à Claude l'alliance d'Agrippine[2], il fait valoir que le petit-fils de Germanicus entrera au Palatium avec elle, *quod Germanici nepotem secum traheret*. Lorsque, plus tard, Agrippine menace de détrôner son fils ingrat au profit de Britannicus, elle déclare qu'elle ira le présenter aux soldats, elle, la fille de Germanicus, *audiretur hinc Germanici filia*[3]. Néron et ses conseillers furent sur ce point du même avis que Tacite. Dans la généalogie officielle de cet empereur, qui nous est connue par de nombreuses inscriptions, après le père, Claude vient, en qualité de grand-père, non pas Drusus, mais Germanicus, c'est à dire que l'on passe de la ligne paternelle à la ligne maternelle. Cette combinaison fait ressortir en outre l'autre supériorité de Néron sur Britannicus au point de vue de la naissance: Néron a pour père Claude, pour grand-père Germanicus, pour bisaïeul Tibère, pour trisaïeul Auguste. Descendre d'Auguste, remarque Tacite[4], c'était alors un titre considérable, *et, quod tunc spectaretur, e Caesarum posteris*. En faveur d'Agrippine, Pallas fait aussi valoir auprès de Claude qu'il ne faut pas qu'elle porte chez un autre mari l'illustration des Césars, *ne... claritudinem Caesarum aliam in domum ferret*. Néron à peine empereur, sa mère le débarrasse à son insu du proconsul d'Asie, Junius Silanus, en qui elle voit un compétiteur possible, parce qu'il descend d'Auguste au même degré, *quippe et Silanus divi Augusti*

1. Tacite, *Ann.*, 11, 11-12 : comp. Suétone, *Nero*, 6-7.
2. *Ann.*, 12, 2.
3. *Ann.*, 13, 14. Comp. la généalogie d'Agrippine dans Dion, 61, 14, 1 : ...ἡ Ἀγριππῖνα ἡ τοῦ Γερμανικοῦ θυγάτηρ, ἡ τοῦ Ἀγρίππου ἔγγονος, ἡ τοῦ Αὐγούστου ἀπόγονος... — Lorsqu'on demandera à Burrus, s'il faut ordonner aux prétoriens le meurtre d'Agrippine, il répondra (*Ann.*, 14, 7) : «...praetorianos toti Caesarum domui obstrictos memoresque Germanici nihil adversus progeniem eius atrox ausuros »...
4. *Ann.*, 13, 1.

abnepos erat[1]. Quand les ennemis d'Agrippine l'accusent de comploter la chute de Néron, ils prétendent qu'elle veut épouser et faire empereur un personnage dont Auguste est également le trisaïeul, *Rubellium Plautum per maternam originem pari ac Nero gradu a divo Augusto*[2]. Voilà les deux avantages que M. Ferrero aurait pu mettre en lumière.

Réels et très sérieux, ils n'étaient d'ailleurs pas suffisants pour assurer l'élection de Domitius, le jour où la mort de Claude laisserait vacante la succession impériale. Britannicus avait celui, qui valait beaucoup mieux, d'être le fils de l'empereur régnant. Estimant que l'ascendance de Germanicus et d'Auguste ne serait qu'un utile surcroît et ne compenserait pas cette filiation, l'essentiel, Agrippine s'arrangea pour en procurer l'équivalent à Domitius. Il devint, grâce à elle, d'abord[3] le gendre, puis le fils adoptif de Claude ; il fut ainsi, juridiquement, l'égal de Britannicus[4]. Mais, moralement, l'avantage restait encore à Britannicus d'être le vrai fils de Claude[5], et le gain de la partie ne semblait pas sûr. De là tous ces efforts, dont nous aurons à reparler, pour mettre Néron en vue et repousser son frère dans l'ombre, toute cette préparation savante pour habituer l'opinion publique à regarder Néron comme l'héritier désigné de l'empire. De là aussi les précautions d'Agrippine à l'heure critique de l'avènement. Pendant qu'elle retient Britannicus auprès d'elle, les portes du Palatium s'ouvrent ; la cohorte de garde apprend la mort de Claude ; le préfet Burrus, une créature d'Agrippine, présente Néron aux soldats et les invite à le saluer empereur. De Britannicus invisible, pas un mot. Or, quelques-uns néanmoins hésitèrent, dit-on, et demandèrent à plusieurs reprises où était Britannicus. Mais l'autorité du préfet, en l'absence de toute autre initiative, entraîna bientôt leur adhésion. Le plus difficile était fait. Conduit au camp des prétoriens, Néron leur promit, en guise de *donativum*, des largesses égales à celles de son père, et tous le reconnurent pour empereur. Le sénat con-

---

1. *Ann.*, 13, 1.
2. *Ann.*, 13, 19.
3. Le mariage de Néron et d'Octavie fut postérieur à l'adoption (*Ann.*, 12, 58, comp. avec 25), mais les fiançailles furent antérieures (*ibid.*, 9), à la suite desquelles Domitius est qualifié par Tacite de « sponsus iam et gener ».
4. Dion, 61, 1, 1 : Ἀποθανόντος δὲ τοῦ Κλαυδίου κατὰ μὲν τὸ δικαιότατον ἡ ἡγεμονία τοῦ Βρεττανικοῦ ἦν (γνήσιος γὰρ τοῦ Κλαυδίου παῖς ἐπεφύκει...), ἐκ δὲ δὴ τοῦ νόμου καὶ τῷ Νέρωνι διὰ τὴν ποίησιν ἐπέβαλλεν.
5. *Ann.*, 13, 14 (Agrippine menace Néron de faire empereur à sa place Britannicus) *veram dignamque stirpem suscipiendo patris imperio...* ; Suétone, *Cl.* 43 (Claude veut hâter la majorité légale de Britannicus) *ut tandem populus Romanus verum Caesarem habeat*. Voir aussi la note précédente.

firma et ne pouvait que confirmer cette élection militaire[1]. Que serait-il arrivé ce jour-là, si le préfet du prétoire avait été favorable à Britannicus?

Qu'Agrippine l'ait tenu jusqu'au dernier moment pour un compétiteur possible de Néron, ses précautions finales en sont la preuve. Elle voyait les choses autrement que M. Ferrero : « Après l'épouvantable scandale où sa mère avait disparu, dit celui-ci[2], Britannicus n'était pas un concurrent redoutable. » Singulière illusion! Le souvenir de Messaline n'aurait pas plus suffi à empêcher son fils d'être empereur qu'il n'empêcha sa fille Octavie d'épouser le fils adoptif de Claude et d'être jusqu'à la fin une impératrice populaire[3]. Ce scandale n'avait pas plus disqualifié Britannicus que les déportements et le châtiment de Julie, leur mère, ne disqualifièrent les petits-fils d'Auguste, Gaïus et Lucius Caesar, Julie fut internée à Pandateria en 2 avant Jésus-Christ. Lucius mourut prématurément en 2 après et Gaïus en 4. Jusqu'à leur disparition ils restèrent malgré tout les héritiers présomptifs de l'empire. Et Néron, lui aussi, verra en Britannicus, quoique fils de Messaline, un prétendant possible, un concurrent redoutable, puisqu'il jugera nécessaire de l'empoisonner[4].

Nous venons de dire que, sous le rapport de la naissance, Néron l'emportait comme descendant de Germanicus et d'Auguste, Britannicus, comme fils de l'empereur régnant. A l'époque où mourut Claude, Néron avait un autre avantage, mais provisoire et qu'il aurait bientôt perdu, si le dénouement eût tardé. En fait, il était alors, sinon un enfant, ainsi que se plaît à le répéter M. Ferrero[5], du moins presque un enfant[6]: il n'avait pas encore dix-sept ans accomplis. Mais, en droit, il était un homme, puisqu'il portait la toge virile. On la lui avait fait revêtir avant l'âge normal, dans sa quatorzième année, afin de lui procurer le plus tôt possible le bénéfice politique de cette virilité légale : *Virilis toga Neroni maturata, quo capessendae rei publicae habilis videretur*[7].

---

1. Tacite, *Ann.*, 12, 69; Suétone, *Nero*, 8; Dion, 61, 3; Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, 20, 8, 1. 152 (Niese).
2. P. 450.
3. *Ann.*, 14, 60-61 ; Suétone, *Nero*, 35.
4. Tacite, *Ann.*, 13, 14-15; Suétone, *Nero*, 33 : Britannicum..., metu ne quandoque apud hominum gratiam paterna memoria praevaleret, veneno adgressus est ; Dion, 61, 7, 3*.
5. P. 449 et 450.
6. Tacite, *Ann.*, 13, 1 : *vixdum pueritiam egresso Neroni* (au lendemain de son avènement) ; 13, 6: *vixdum septemdecim annos egressus* (quelques mois après). Pour la date de la naissance de Néron, voir Nipperdey-Andresen, à 12, 25.
7. *Ann.*, 12, 41 ; Suétone, *Nero*, 7; Dion, 60, 33, 2°. Lorsque Tacite, *Ann.*, 12,

Homme en vertu de la fiction juridique, ceux qui préparaient de loin son avenir en firent immédiatement un semblant spécieux d'homme public. Il y avait un précédent illustre dont Agrippine et ses conseillers ne manquèrent pas de se servir[1]. Tous les honneurs conférés aux Césars, fils adoptifs d'Auguste, à l'occasion de leur majorité, furent conférés au fils adoptif de Claude, avec d'autres encore. Il fut désigné consul pour sa vingtième année, investi en attendant du pouvoir proconsulaire, nommé prince de la jeunesse et membre de tous les grands collèges sacerdotaux[2]. Cela revenait à le déclarer officiellement héritier présomptif de l'empire ou, pour parler le langage moderne, prince impérial[3]. Aux jeux du cirque, à l'inauguration solennelle de l'émissaire du lac Fucin, il paraît vêtu en *imperator*[4]. Il gère la préfecture des féries latines[5]. Il prend plusieurs fois la parole au sénat pour rendre grâces à son père, pour plaider la cause d'Ilium, de Bologne, de Rhodes, d'Apamée. Il a offert un *donativum* aux soldats, un *congiarium* et des courses de chars à la plèbe, quand il a été proclamé majeur ; il offre encore des spectacles pour acquitter un vœu fait pendant une maladie de Claude[6]. Bref, aucune occasion n'était omise de le présenter aux regards comme le successeur éventuel, aucun moyen n'était négligé de le recommander aux esprits comme le successeur qualifié de l'empereur. Claude, pendant sa maladie, déclara même par un message au sénat et un édit au peuple, rédigés sous l'inspiration d'Agrippine, que, s'il venait à mourir, Néron était déjà capable de gouverner l'empire[7].

Mais ce prestige, cette popularité si habilement créés et entretenus, risquaient de subir un grave dommage le jour où Britannicus — il avait seulement trois ans de moins que Néron[8] — atteindrait sa majorité. Que cette date eût en soi de l'impor-

---

25, dit que par l'adoption Claude *triennio maiorem natu Domitium filio anteponit*, il signifie l'avantage dont nous parlons. Juridiquement, le fils adoptif devenait l'égal du fils naturel.

1. Voir Herm. Schiller, *Gesch. d. röm. Kaiserreichs unter d. Regierung d. Nero*, Berlin, 1872, p. 73 et suiv.

2. Tacite, *Ann.*, 12, 41 ; *C.i.L.*, 6, 921 et 1984 : Eckhel, *Doct. num.*, 6, 260 et 261 ; Cohen, *Méd. imp.*, I², n° 311.

3. *Ann.*, 13, 21 (Agrippine parlant de ces honneurs extraordinaires) : « cum meis consiliis adoptio et proconsulare ius et designatio consulatus et cetera apiscendo imperio praepararentur. »

4. Tacite, *ibid.*, Dion, 60, 33, 3.

5. Suétone, *Nero*, 7.

6. Tacite, *Ann.*, 12, 41, 58 ; Suétone, *Nero*, 7 ; Dion, 60, 33, 9.

7. Dion., *ibid.*, 10.

8. Voir Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, 12, 25.

tance, la conduite ultérieure de Néron le montra bien. Lorsqu'Agrippine le menaça de lui ôter l'empire pour le donner à son frère, il prit peur, parce que Britannicus était sur le point de revêtir à son tour la toge virile[1]. S'il l'avait revêtue du vivant de Claude, Agrippine, malgré toutes ses manœuvres et tout son ascendant, aurait-elle pu empêcher l'empereur de faire pour son vrai fils ce qu'il avait fait pour son fils adoptif? Britannicus aurait été comblé des mêmes honneurs extraordinaires, il aurait distribué des largesses, donné des jeux, figuré dans les cérémonies officielles en *imperator*, lui aussi, et non plus avec la robe prétexte de l'enfance derrière Néron en costume de triomphateur[2]. Bref, un second prince impérial serait entré en scène et aurait pris sa part de l'attention et de la faveur publiques. Tout à l'heure nous nous demandions ce qui serait advenu après la mort de Claude, si le préfet du prétoire avait été pour Britannicus mineur. Britannicus majeur, sorti de l'isolement et de l'obscurité où sa marâtre le tenait relégué[3], le succès de Néron aurait été, surtout la même condition remplie, beaucoup plus aléatoire encore[4].

Et ce n'est pas tout. Pendant que vivait Claude, ce qu'il avait fait, il pouvait le défaire. Il pouvait répudier Agrippine, comme il avait répudié Urgulanilla et Paetina[5], révoquer l'adoption de Domitius, comme Auguste avait révoqué celle d'Agrippa Postumus[6]. Il était la faiblesse et l'inconstance mêmes, empereur de nom, esclave en réalité de ses femmes et de ses affranchis[7]. Sans doute l'ascendant conjugal d'Agrippine était très puissant; elle avait en outre à sa dévotion l'un des deux affranchis impériaux les plus influents sur l'esprit de leur maître[8]. Mais si Pallas était pour elle[9], Narcisse était contre elle, Narcisse qui avait déjà fait ses preuves en délivrant Claude de Messaline[10]. La nouvelle impéra-

---

1. *Ann.*, 13, 14 (menaces d'Agrippine) : « ...*adultum iam esse Britannicum*...; 15: Turbatus his Nero et propinquo die, quo quartum decimum aetatis annum Britannicus explebat...
2. *Ann.*, 12, 41 (en 51) : Et ludicro circensium... Britannicus in praetexta, Nero triumphali veste travecti sunt.
3. *Ann.*, 12, 26, 41, 42; Dion, 60, 32, 1 et 5; 33, 10.
4. Josèphe, *Ant*, *Jud.*, 20, 8, 2, 151:...δεδοικυῖα δ' ἡ 'Αγριππῖνα μὴ ὁ Βρεττανικὸς ἀνδρωθεὶς αὐτὸς παρὰ τοῦ πατρὸς τὴν ἀρχὴν παραλάβοι, τῷ δ' αὑτῆς παιδὶ προαρπάσαι βουλομένη τὴν ἡγεμονίαν...
5. Suétone, *Cl.*, 26. Il pouvait même la faire ou la laisser mettre à mort, comme Messaline.
6. Suétone, *Aug.*, 65; *Tib.*, 15.
7. Suétone, *Cl.*, 29; Dion, 60, 2.
8. Suétone, *Cl.*, 28; Dion, 60, 33, 1 et 5; comp. avec *ibid.*, 31, 6[b].
9. Tacite, *Ann.*, 12, 1-2, 25, 65; 13, 2.
10. Tacite, *Ann.*, 11, 28-38; Dion, 61, 31, 1-5.

trice le détestait, parce qu'il avait essayé de remarier l'empereur veuf avec Paetina ; il lui rendait largement sa haine. Entre eux ce fut une lutte à mort. A l'inauguration de l'émissaire du lac Fucin, on les avait vus publiquement aux prises en une violente querelle devant Claude lui-même. Agrippine accusait Narcisse de cupidité et de concussion, Narcisse dénonçait l'ambition démesurée d'Agrippine[1]. Après cet éclat redoublèrent les hostilités secrètes. Narcisse faisait honte à Claude des relations adultères de l'impératrice avec Pallas ; il réveillait son affection, il excitait sa sollicitude pour Britannicus ; il mettait en lumière l'hypocrisie et les perfides menées de la marâtre[2]. Ce n'était point peine perdue. Bien des symptômes révélèrent alors que Claude regrettait d'avoir épousé Agrippine et adopté Néron. Il recherchait, il entourait de tendresse son fils que jusque-là on avait le plus possible dérobé à ses yeux[3]. Comme l'enfant était très grand pour son âge, il exprimait l'intention de lui faire prendre prochainement la toge virile[4]. Un jour il lui redisait la réponse de l'oracle à Télèphe blessé par Achille : « Celui qui t'a blessé te guérira[5] ». Un autre jour, dans l'ivresse, il se laissait aller à gronder tout haut que sa destinée était de souffrir d'abord, puis de punir les déportements de ses femmes[6]. La situation semblait donc devenir inquiétante pour Agrippine et pour Néron, lorsque Claude mourut soudainement.

Ainsi, bien loin qu'ils eussent intérêt à la prolongation de sa vie, ils devaient souhaiter sa prompte disparition, et parce que le délai pouvait conduire Britannicus jusqu'à la majorité officielle, et parce qu'il eût donné à Claude le moyen de manifester son repentir et son irritation par des actes. Le danger était, pour Agrippine et pour Néron, non pas, comme l'affirme M. Ferrero, que Claude mourût trop tôt, mais qu'il vécût trop longtemps.

Sa mort servait à merveille les desseins d'Agrippine ; elle arrivait

---

1. *Ann.*, 12, 57 ; Dion, 60, 33, 6.

2. Comp. *Ann.*, 12, 65, avec les références des notes suivantes. Suétone, *Cl.* 44, va jusqu'à dire que *delatores multorum criminum arguebant* (Agrippine). Ce pluriel ne cache peut-être que Narcisse.

3. Suétone, *Cl.* 43 ; Dion, 60, 34 ; Tacite, *Ann.*, 12, 65 (dans le récit de Tacite, c'est Narcisse, et non Claude, qui embrasse Britannicus et souhaite pour lui *robur aetatis quam maturrimum*).

4. Suétone et Dion, *ibid.*

5. Suétone, *ibid.* A dessein je laisse de côté la question très obscure du testament de Claude (Suétone, *Cl.*, 44 : Tacite, *Ann.*, 12, 69 ; Dion, 61, 1, 1). Je me propose de l'examiner un jour.

6. Tacite, *Ann.*, 12, 64 : Sed in praecipuo pavore Agrippina vocem Claudii, quam temulentus iecerat, fatale sibi, ut coniugum flagitia ferret, dein puniret, metuens... : Suétone, *Cl.*, 43 : Sibi quoque in fatis esse iactavit omnia impudica, sed non impunita matrimonia.

au moment le plus opportun pour celle-ci et en l'absence de Narcisse; la maladie presque foudroyante à laquelle succombait l'empereur avait les apparences d'un empoisonnement. L'opinion n'hésita donc pas à décider qu'Agrippine avait empoisonné Claude, et tous nos témoins sans exception l'accusent de ce crime[1], si ce n'est que Flavius Josèphe seul enregistre cette accusation comme un simple on-dit[2]. Pourtant elle ne s'autorise, à y regarder de près, que des présomptions graves dont nous venons de parler; elle ne repose sur aucune preuve positive. Déjà le récit de Tacite suggère le doute. Ayant affirmé d'abord que toutes les circonstances du crime furent, bientôt après sa consommation, de notoriété publique — *adeoque cuncta mox pernotuere, ut temporum illorum scriptores prodiderint...* —, il avoue ensuite implicitement que la certitude ne fut point complète sur une circonstance des plus importantes, le rôle du médecin Xénophon : *Ille... pinnam rapido veneno illitam faucibus eius demisisse creditur.* Encore plus suggestive est la narration de Suétone. L'on est d'accord, dit-il, sur le fait de l'empoisonnement, *et veneno quidem occisum convenit.* Mais que vaut cette conviction unanime, puisque l'on ne sait au juste ni où ni par qui le poison fut administré — *ubi autem et per quos discrepat*, — ni comment les choses se passèrent après l'administration du poison — *etiam de subsequentibus diversa fama est* —? Il se peut donc qu'Agrippine ait commis un crime qu'elle avait le plus grand intérêt à commettre, mais il se peut aussi que la crédulité maligne des contemporains ait pris à tort le vraisemblable pour le vrai, que Claude soit mort, selon l'opinion de Ranke[3], empoisonné accidentellement par des champignons vénéneux, ou que ce gros mangeur et grand buveur[4] ait succombé tout simplement à une gastro-entérite, selon l'opinion de M. Ferrero[5]. Mais, empoisonneuse ou non, il n'en reste pas moins qu'Agrippine fut une intrigante, et M. Ferrero le reconnaît, somme toute, après avoir fait mine de le nier.

II

Une intrigante à qui tous les moyens furent bons. L'affranchi

1. Pline, *Hist. nat.*, 2, 92 ; 11, 189 ; 22, 92 ; Juvénal, 5, 147 ; 6, 620 ; Tacite, *Ann.*, 12, 66-67 ; Suétone, *Cl.*, 44 ; Dion, 60, 34 ; etc.

2. *Ant. Jud.*, 20, 8, 1, 148 : ...τελευτᾷ δὲ Κλαύδιος Καῖσαρ... καὶ λόγος ἦν παρά τινων, ὡς ὑπὸ τῆς γυναικὸς Ἀγριππίνης φαρμάκοις ἀνῄρητο. Le contexte montre d'ailleurs que ce bruit ne lui parait point improbable.

3. *Weltgeschichte*, III, 2, p. 307.

4. Suétone, *Cl.*, 33., Dion, 60, 2, 5.

5. P. 450.



impérial Pallas avait soutenu et fait triompher sa candidature à la succession de Messaline[1]. Tant pour lui témoigner sa reconnaissance de ce service capital, que pour se ménager la continuation d'un appui dont elle sentait qu'elle avait besoin afin de poursuivre l'exécution de son dessein malgré l'hostilité de Narcisse, elle devint bientôt, affirme Tacite, la maîtresse de Pallas: *Adoptio in Domitium auctoritate Pallantis festinatur, qui obstrictus Agrippinae ut conciliator nuptiarum et mox stupro eius illigatus stimulabat Claudium*[2]. L'ayant ainsi affirmé pour son propre compte, il le fait plus loin affirmer par Narcisse: *Quamquam ne impudicitiam quidem nunc abesse, Pallante adultero*...[3] M. Ferrero crie à la calomnie et prétend prouver l'invraisemblance de l'accusation avec le témoignage de l'accusateur lui-même. Tacite, dit-il, « nous représente une femme qui, après avoir montré la plus rigide vertu romaine pendant sa vie, devient capable des obscénités les plus répugnantes, dès qu'elle épouse Claude[4] »; et ailleurs: « Agrippine était..., Tacite lui-même l'admet, d'une vie très respectable, au moins jusqu'à son mariage avec Claude[5] ». M. Ferrero se trompe! Tacite n'admet pas cela, Tacite n'a pas décerné ce brevet de vertu. Au contraire, en un passage très important[6], que le défenseur d'Agrippine semble ignorer, il nous la montre impudique par ambition dès sa première jeunesse et se livrant alors à Lepidus pour le même motif qui la prostituera un jour aux caprices de Pallas, *puellaribus annis stuprum cum M. Lepido spe dominationis admiserat, pari cupidine usque ad libita Pallantis provoluta*... Ce passage est une allusion au rôle d'Agrippine dans la conspiration de Lentulus Gaetulicus contre Caligula, que Tacite avait racontée en détail dans une partie perdue des *Annales* et que nous connaissons par Suétone et Dion Cassius[7]. Ils mentionnent tous deux la liaison adultère d'Agrippine avec le complice de Gaetulicus. Même si nous n'avions pas le jugement formel de Tacite sur sa conduite antérieurement à son mariage avec Claude, il serait donc fort imprudent de prétendre qu'au témoignage de cet historien sa vie fut avant cette époque, « très respectable ». « Le *nihil domi impudicum*, dit encore M. Ferrero[8], démontre

---

1. *Ann.*, 12, 1-3.
2. *Ann.*, 12,25.
3. *Ann.*, 12, 65.
4. P. 454, note.
5. P. 451.
6. *Ann.*, 14, 2.
7. Suétone, *Calig.*, 24; Dion, 59, 11 et 22.
8. P. 454, note.

qu'Agrippine avait subi l'influence du puritanisme traditionnel dans la famille (des Claudii). » Non, il démontre qu'Agrippine fut après son mariage ce qu'elle était avant, puisque Tacite ajoute aussitôt : *nisi dominationi expediret* [1]. Il constate qu'Agrippine ne fut point poussée à la débauche, comme Messaline, par une impérieuse et maladive sensualité, mais qu'elle s'y livra froidement, par calcul et par intérêt, lorsque son ambition le lui conseilla, cette ambition qui, s'il faut en croire les témoignages contemporains, la pervertira plus tard jusqu'à lui faire rechercher l'amour incestueux de son fils. Notons avec quelle réserve Tacite, que M. Ferrero accuse d'« antipathie préconçue » [2], produit l'horrible grief [3]. Il en laisse la responsabilité à ses devanciers : *Tradit Cluvius... ;... quae Cluvius, eadem ceteri quoque auctores prodidere et huc fama inclinat...* Il admet que l'opinion générale a pu se tromper en imputant à la mère la monstrueuse provocation que certains [4] préféraient imputer au fils : *seu concepit animo tantum immanitatis Agrippina, seu credibilior novae libidinis meditatio visa est in ea, quae...* Mais ses raisons d'admettre comme possible une erreur de l'opinion générale, d'où les tire-t-il? Précisément du fait, pour lui bien établi, qu'Agrippine avait sacrifié sa pudicité à son ambition, toute sa vie, *a puellaribus annis.*

L'ambition passait, avant le plaidoyer de M. Ferrero, pour avoir été le trait essentiel du caractère d'Agrippine. Tout le personnage nous apparaissait ainsi avec une parfaite unité, avec une incontestable vraisemblance psychologique, spécialement dans les trois livres des *Annales* où il a un rôle. Agrippine épouse Claude afin de régner sous le nom de son faible mari. Une véritable révolution politique date de ce mariage : *Versa ex eo civitas et cuncta feminae oboediebant... Adductum et quasi virile servitium* [5]. La toute-puissance occulte ne suffirait pas à son orgueil ambitieux ; il faut qu'elle règne publiquement, sinon officiellement. Non contente du prestige exceptionnel que lui assurent sa noblesse et son mariage, ses qualités de fille du prince impérial Germanicus, sœur de l'empereur Gaius, épouse de l'empereur Claude, elle se fait

---

1. Comp. *Ann.*, 12, 65 (c'est Narcisse qui parle d'Agrippine, maîtresse de Pallas) : *...ne quis ambigat decus, pudorem, corpus, cuncta regno viliora habere.*
2. *Ibid.*
3. *Ann.*, 14, 2. Dion, 61, 11, 3-4, rapporte la même version et fait lui aussi ses réserves. Suétone est plus catégorique, *nemo dubitavit*, mais il impute la provocation à Néron (*Nero*, 28).
4. *Fabius Rusticus non Agrippinae, sed Neroni cupitum id memorat* (Tacite, *ibid.*).
5. *Ann.*, 12, 7. Comp. Dion, 60, 32-33.

conférer le titre d'Augusta [1], que Livie avait eu seulement après la mort d'Auguste [2], et l'honneur de monter en char au Capitole, comme les images des dieux et leurs prêtres [3]: *suum quoque fastigium Agrippina extollere altius, carpento Capitolium ingredi, qui honos sacerdotibus et sacris antiquitus concessus augebat venerationem feminae,..* Elle a quotidiennement sa cour, ses *salutatores*, comme l'empereur [4]. Elle préside avec l'empereur aux grandes solennités nationales. A la naumachie du lac Fucin, devant la foule immense qui couvre les rives et l'amphithéâtre des collines, elle trône en chlamyde d'or non loin de Claude en manteau de pourpre: *Ipse insigni paludamento neque procul Agrippina chlamyde aurata praesedere* [5]. Lorsque le peuple romain est convoqué et que la garde prétorienne prend les armes pour célébrer la captivité du roi breton Caratacus et de sa famille, Agrippine siège encore non loin de Claude et reçoit après lui les hommages et les actions de grâces des captifs: *Atque illi... Agrippinam quoque, haud procul alio suggestu conspicuam, isdem quibus principem laudibus gratibusque venerati sunt* [6]. C'était pour les Romains une chose inouïe que cette participation d'une femme à une cérémonie militaire: *Novum sane et moribus veterum insolitum, feminam signis Romanis praesidere.* Mais Agrippine se considérait comme véritablement associée à l'empire: *Ipsa semet parti a maioribus suis imperii sociam ferebat.* A côté de l'empereur — au lieu de l'empereur, serait-il plus juste de dire — il y avait pour la première fois une personnalité dont le nom manquait en latin, une impératrice.

Agrippine compte bien que les honneurs et le pouvoir ne lui échapperont pas à la mort de son vieux mari, grâce à la substitution de son propre fils au fils de Claude. Claude meurt, Néron lui succède; elle triomphe; son règne va continuer, du moins elle n'en doute pas. Elle n'est pas d'humeur à souffrir que le jeune empereur, sa créature, gouverne effectivement: *Filio dare imperium, tolerare imperitantem nequibat* [7]. Tout de suite, elle ordonne, elle agit en maîtresse absolue, à l'insu de Néron, contre le gré du prince, *ignaro Nerone, invito principe* [8], dans la fièvre de toutes les convoitises du tyran, *cunctis malae dominationis cupidinibus*

1. *Ann.*, 12, 26.
2. *Ann.*, 1, 8.
3. *Ann.*, 12, 42; Dion, 60, 33-34.
4. Dion, 60, 33, 1. Comp. *Ann.*, 13, 18.
5. *Ann.*, 12, 56; Dion, 60, 33, 3; Pline, *Hist. nat.*, 33, 63.
6. *Ann.*, 12, 37. Comp. Dion, 60, 33, 3e et 7.
7. *Ann.*, 12, 64.
8. *Ann.*, 13, 1. Comp. Dion, 61, 6, 4-5.

flagrans [1]. Son fils lui prodigue les égards, le sénat la comble d'honneurs [2]. Il se réunit au Palatium, et non dans la curie, afin qu'elle assiste aux séances derrière une porte masquée d'un simple rideau [3]. Et pourtant, la phase de l'ambition satisfaite s'achève; celle de l'ambition déçue va commencer. Dans la violence de son dépit ambitieux, égarée par la fougue de son tempérament, Agrippine, qui a manœuvré jusqu'ici avec non moins d'habileté que d'audace, commettra maladresse sur maladresse. Les deux conseillers qu'elle a introduits elle-même auprès de Néron, s'estiment obligés par l'intérêt de l'État à faire cesser une tutelle indiscrète, une régence malfaisante : *Ibaturque in caedes, nisi Afranius Burrus et Annaeus Seneca obviam issent... Certamen utrique unum erat contra ferociam Agrippinae* [4]. D'abord, les apparences sont sauvegardées. A l'audience de l'ambassade arménienne, comme Agrippine marchait vers l'estrade où siégeait l'empereur — *escendere suggestum imperatoris et praesidere simul parabat* — Néron, averti par Sénèque, se leva, vint à sa rencontre sous prétexte de l'embrasser et l'arrêta ainsi en chemin [5]. Mais bientôt il dépouilla même ce semblant de respect filial [6] : ce fut à l'occasion de ses amours avec la belle affranchie Acté, qu'il avait prise et qu'il garda pour maîtresse, *ignara matre, dein frustra obnitente.* La faute d'Agrippine fut double : après avoir tourné la chose au tragique, s'indignant dans son orgueil d'avoir une servante comme belle-fille, dans son ambition d'avoir une affranchie pour rivale d'influence, elle passa brusquement de cette opposition farouche, qu'elle voyait inutile, à une condescendance excessive, qui ne fut pas plus efficace [7]. L'autorité qu'elle avait de la sorte compromise, une algarade causée par son amour-propre jaloux et ombrageux l'ébranla encore davantage, et Néron affirma sa volonté de gouverner sans Agrippine en révoquant Pallas des importantes fonctions qu'il tenait de Claude [8]. Exaspérée à ce coup, perdant la tête, elle osa faire à Néron un épouvantail de Britannicus, menacer de déposséder son fils ingrat, l'usurpateur, au profit de l'héritier

---

1. *Ann.*, 13, 2.
2. *Ann.*, 13, 2 ; Suétone, *Nero*, 9 ; Dion, 61, 3, 2.
3. *Ann.*, 13, 5 :...ut adstaret additis a tergo foribus velo discreta. Ce rideau, M. Ferrero en sait la couleur; il l'a vu en imagination : « ...cachée derrière un rideau noir » (p. 450).
4. *Ann.*, 13, 2; Dion, 61, 3, 3-4.
5. *Ann.*, 13, 5 ; Dion, *ibid.*
6. *Ann.*, 13, 13 :...donec vi amoris subactus exueret obsequium in matrem...
7. *Ann.*, 13, 12-13 ; Dion, 61, 7 ; Suétone, *Nero*, 28 (inexact, nous le verrons plus loin).
8. *Ann.*, 13, 13-14.

légitime [1]. La réponse de Néron fut l'empoisonnement de Britannicus [2]. Consternée d'abord de cette catastrophe, *quippe sibi supremum auxilium ereptum et parricidii exemplum intellegebat* [3], Agrippine se ressaisit et sa colère l'emporta sur sa frayeur. Elle se mit à intriguer, comme si elle cherchait un autre prétendant et préparait un coup d'Etat, *quasi quaereret ducem et partes* [4]. Alors Néron la prive de sa garde, la déloge du palais impérial, n'a plus avec elle que des entrevues rares, courtes et publiques [5]. La voyant dans cette disgrâce, ses ennemis l'accusent de comploter une révolution pour faire de Rubellius Plautus l'empereur et son mari. La dénonciation faillit lui coûter la vie. Sauvée par Burrus du péril immédiat, elle retrouva pour se défendre toute son énergie et toute son habileté; elle vainquit [6]. Mais la victoire, sa dernière victoire, ne lui rendait pas le terrain perdu dans ses précédentes défaites et la situation qu'elle avait au lendemain de la mort de Claude. Désormais elle vécut à l'écart, ne se mêlant plus ouvertement des affaires, ayant appris à craindre le fils qu'elle avait espéré gouverner. Elle qui n'avait pas su prendre son parti de l'inoffensive liaison avec Acté, ne proteste pas contre l'adultère autrement scandaleux et inquiétant de Néron avec Poppée [7]. S'est-elle donc résignée à ne rien tenter pour empêcher cette rivale heureuse d'occuper la place qu'elle a perdue? Non, s'il est vrai du moins qu'en un suprême soubresaut d'ambition elle conçut l'idée monstrueuse de reconquérir son crédit par l'inceste [8]. Et l'illusion d'un retour possible de faveur lui resta jusqu'à la fin : c'est ainsi que Néron put l'attirer, pour l'assassiner, au piège de la réconciliation [9] et que, peu d'instants avant sa mort, elle se laissait crédulement féliciter du repentir de son fils et de sa rentrée en grâce [10].

---

1. *Ann.*, 13, 14 : Praeceps posthac Agrippina ruere ad terrorem et minas..., adultum iam esse Britannicum, veram dignamque stirpem suscipiendo patris imperio, quod insitus et adoptivus per iniurias matris exerceret... Ituram cum illo in castra...
2. *Ann.*, 13, 15-16 ; Dion, 61, 6, 3ᵃ ; Suétone, *Nero*, 33.
3. *Ann.*, 13, 16.
4. *Ann.*, 13, 18.
5. *Ann.*, *ibid.* ; Suétone, *Nero*, 34.
6. *Ann.*, 13, 19-22.
7. *Ann.*, 13, 45-46 ; *Hist.*, I, 13 ; Suétone, *Otho*, 3 ; Dion, 61, 11, 2. Il n'est plus question d'Agrippine dans le 13ᵉ livre des *Annales* après le ch. 22, c'est-à-dire dans le récit des années 56, 57 et 58.
8. *Ann.*, 14, 2 : Tradit Cluvius ardore retinendae (*reciperandae* serait plus juste) Agrippinam potentiae eo usque provectam... Comp. Dion, 61, 12, 3.
9. *Ann.*, 14, 4 ; Suétone, *Nero*, 34 ; Dion, 61, 12, 3
10. *Ann.*, 14, 5.

Voilà l'image traditionnelle; selon M. Ferrero, elle n'est pas du tout à la ressemblance d'Agrippine. Son intervention dans le gouvernement, au début du principat de Néron, fut, dit-il « une conséquence naturelle de la situation créée par la mort prématurée de Claude... Agrippine, en aidant son fils à faire l'apprentissage de l'empire, accomplissait son devoir[1]... Seule, la nécessité d'aider Néron l'avait amenée à s'immiscer dans la politique ». Elle « ne rêvait que de voir en son fils le nouveau Germanicus, un second Drusus... En véritable descendante de Drusus, Agrippine voulait préparer son fils à gouverner l'empire d'après les principes fixés par ses grands aïeux [2] ». Elle « était bien résolue à accomplir son devoir jusqu'au bout » [3].

Mais, si Agrippine n'était pas une ambitieuse, comment expliquerons-nous, — M. Ferrero n'essaie pas de l'expliquer — sa conduite sous le principat de Claude ? Pourquoi, malgré les mœurs romaines qui réprouvaient cette union comme incestueuse [4], a-t-elle souhaité le lit de son oncle? Pourquoi, épouse de l'empereur, a-t-elle tout mis en œuvre afin de substituer, quand la succession impériale serait vacante, son propre fils à l'héritier naturel ? Dirons-nous qu'elle a fait tout cela par amour maternel? Ils pourraient le croire, ceux qui, naïvement, prendraient à la lettre sa fameuse réponse aux Chaldéens lui prédisant que Néron régnerait un jour, mais ferait périr sa mère : « *Occidat, dum imperet* [5] ». Mais cette réponse, à la supposer authentique, fut, au contraire, le cri instinctif de la passion dominatrice : « Qu'il finisse par me tuer, veut-elle dire, pourvu qu'il règne et me laisse d'abord régner sous son nom, pourvu que je puisse auparavant assouvir, grâce à lui, mon ambition. » Cette mère égoïste ne s'est occupée de son fils qu'à partir du moment où elle a senti quel précieux, quel indispensable instrument il lui serait pour la conquête du pouvoir. Elle l'avait abandonné en bas âge à des nourrices pour se jeter avec son amant Lepidus dans l'entreprise de Gaetulicus contre Caligula, aussi peu soucieuse alors de sa maternité que de ses devoirs conjugaux [6]. Au surplus, M. Ferrero n'admettrait évidemment pas une telle explication, puisqu'il soutient qu' « en véritable Romaine, Agrippine était prête même à sacrifier

1. P. 151.
2. P. 154.
3. P. 156.
4. *Ann.*, 12, 5 : Necdum celebrare sollemnia nuptiarum audebant, nullo exemplo deductae in domum patrui fratris filiae; quin et incestum... ; Suétone, *Cl.*, 26 :.. talium coniugiorum, quae ad id tempus incesta habebantur ; Dion, 60, 31, 8.
5. *Ann.*, 14, 9 ; Dion, 61, 2, 1. Comp. Schiller, p. 62, note 4.
6. Dion Cassius, 59, 22 ; Suétone, *Cal.*, 24.

son fils à la République » [1]. Est-ce donc par cet amour de la République qu'il nous faut expliquer la conduite d'Agrippine sous Claude ? Avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait arriver à concevoir le mariage comme un acte de dévouement au bien de l'État ; mais il y a l'adoption et tout le reste. Agrippine se rendit compte, pourrait-on dire, que, trop faible pour gouverner lui-même, Claude avait besoin d'une femme intelligente, énergique, habile, de la femme justement qu'elle avait conscience d'être, pour réparer, en gouvernant à sa place, le mal causé par de mauvaises influences et pour en préserver désormais l'empereur et l'empire. Mais le bien de l'État exigeait-il aussi que Domitius supplantât Britannicus ? Quelles raisons autorisaient Agrippine à décider que le fils de Claude, reçût-il l'éducation la plus soignée, l'éducation qu'elle fit donner à Néron, serait incapable de régner, le moment venu, ou seulement en serait moins capable et moins digne que son fils à elle ? Ce jugement téméraire, si nous le lui prêtions, elle en aurait elle-même reconnu plus tard la fausseté, d'après le système de M. Ferrero, puisqu'ayant constaté à l'épreuve l'incorrigible extravagance de Néron, elle aurait conçu le projet « de le faire déposer et de mettre à sa place Britannicus, qui était un jeune homme plus sérieux » [2]. Mais nous lui prêterions à tort un pareil jugement. Il est trop clair que l'amour de la République ne motiva pas et n'excuse pas l'intrigue dont Britannicus fut victime. Or l'évidence d'une arrière-pensée ambitieuse dans les menées d'Agrippine après son mariage forcera, je crois, l'optimiste le plus intrépide à douter qu'elle ait désiré ce mariage par abnégation patriotique. Bref, toute sa conduite, depuis son entrée au Palatium jusqu'à la mort de Claude, ne peut s'expliquer raisonnablement que par son ambition.

Egoïste et ambitieuse jusqu'alors, nous résoudrons-nous à croire que l'avènement de Néron l'ait transformée soudain en l'héroïne du devoir qu'exalte M. Ferrero ? Le seul fait que ce portrait ne ressemble pas du tout à l'Agrippine d'avant le principat de Néron nous le rend déjà suspect. Examinons-le pourtant de près. Certes, « même si Néron eût été un jeune homme très sérieux, il n'aurait pu gouverner seul l'empire à son âge ; il lui aurait toujours fallu un long apprentissage, des conseillers expérimentés [3] ». Mais ne les avait-il pas en Burrus et Sénèque ? *Hi rectores imperatoriae iuventae et, rarum in societate potentiae, concordes, diversa arte ex*

1. P. 157.
2. *Ibid.*
3. P. 151.

aequo pollebant..., iuvantes invicem[1]*... Burrum tamen et Senecam multarum rerum experientia cognitos*[2]. M. Ferrero avoue que les deux anciens maîtres de Néron « étaient tout naturellement destinés à être ses conseillers ». Mais il demande « pourquoi sa mère n'aurait pu, elle aussi, l'aider »[3]. Elle en était capable, sans nul doute. Femme d'une intelligence supérieure, elle avait appris, en régnant sous le nom de Claude, à connaître les grandes affaires de l'État. Et rien ne lui interdisait, cela n'est pas douteux non plus, de mettre son intelligence et son expérience au service du trop jeune empereur, son fils; je dirai même que son devoir l'y obligeait. Mais elle aurait dû l'aider plus discrètement, moins ostensiblement. Elle n'avait pas besoin, pour l'aider, de paraître avec lui sur l'estrade. A cette ostentation de sa régence son devoir ne l'obligeait point; ce qui l'y obligeait, c'était, comme sous Claude, son orgueil et son esprit de domination. Elle ne s'inquiétait ni de procurer le bien public ni de former Néron afin qu'il pût gouverner par lui-même le plus tôt et le mieux possible ; elle s'immisçait dans le gouvernement parce qu'elle en avait la passion et l'habitude. Le nom de l'empereur avait changé, voilà tout, et cela n'importait guère, puisque la même impératrice régnerait à sa place. C'est ainsi, du moins, qu'Agrippine envisageait la situation ; car son caractère — le contraire eût été miraculeux — n'avait point changé en même temps que le nom de l'empereur.

La régence qu'Agrippine aurait assumée par devoir, elle l'aurait exercée, toujours d'après M. Ferrero, de la façon la plus louable. Et ici encore il invoque contre Tacite le témoignage de Tacite, sans en avoir d'ailleurs davantage le droit. L'empire, dit-il, a été gouverné, pendant les deux premières années du principat de Néron, par Sénèque, par Burrus et par Agrippine, et « Tacite lui-même est forcé de reconnaître que ce gouvernement fut excellent »[4]. D'abord, Tacite ne fait pas durer la participation d'Agrippine aux affaires deux ans, et bien s'en faut. Néron devient empereur le 13 octobre 54[5]. L'audience des ambassadeurs arméniens a lieu avant la fin de l'année[6]; déjà Sénèque et Burrus réagissent contre la trop ostensible tutelle politique de l'impératrice mère, et, dupes d'apparences respectueuses, les pessimistes se trompent au fond, qui prétendent que le jeune prince est gouverné par une femme[7].

1. *Ann.*, 13, 2.
2. *Ann.*, 13, 6.
3. P. 451.
4. *Ibid.*
5. *C.i.L.*, 6, 2041, l. 9; Tacite, *Ann.*, 12, 69; Suétone, *Nero*, 8; Dion, 60, 34, 3.
6. *Ann.*, 13, 5. Comp. le début du ch. 6 : *Fine anni...*
7. *Ann.*, 13, 6 : « Quemadmodum princeps vix septemdecim annos egressus

La liaison avec Acté, à l'occasion de laquelle « Néron dépouille tout respect envers sa mère et s'abandonne à Sénèque[1] », la révocation de Pallas, l'ancien protecteur et le soutien dévoué d'Agrippine, l'empoisonnement de Britannicus, dont Agrippine a voulu se servir pour effrayer Néron et le ramener sous le joug, la suppression de la garde qu'Agrippine avait toujours eue depuis son mariage avec Claude, l'exil d'Agrippine hors du palais impérial, la dénonciation de Silana qui met sa vie même en péril, tous ces événements qui détruisent son pouvoir jusqu'à rendre manifeste sa disgrâce[2], sont de l'année 55. Dès 55, dès les premiers mois de 55[3], on ne peut plus dire qu'Agrippine gouverne l'empire conjointement avec Sénèque et Burrus ; le triumvirat n'a duré que quelques mois en apparence, que quelques semaines en réalité. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi M. Ferrero lui attribue cette durée précise de deux ans, qui le terminerait vers la fin de 56 : il n'aurait pas été beaucoup plus arbitraire de le prolonger jusqu'à la mort d'Agrippine[4]. Et, d'autre part, si Tacite reconnaît que Néron fit, au début de son règne, beaucoup d'actes gouvernementaux excellents, d'aucun de ces actes l'empire ne fut, semble-t-il, redevable à l'influence d'Agrippine. Nous serions sûrs, même si Dion ne le revendiquait pas pour Sénèque[5], qu'elle n'avait ni rédigé ni inspiré le programme de gouvernement exposé par le nouvel empereur devant le sénat et qui était la critique indirecte des abus du précédent règne, *tum formam futuri principatus praescripsit, ea maxime declinans, quorum recens flagrabat invidia*[6]. Les sages mesures que décrète le sénat, profitant de son ancienne compétence recouvrée — *teneret antiqua munia senatus* — est-ce Agrippine « invisible et présente » qui les lui dicte ? Non, sans doute ; même l'une de ces mesures est prise malgré son opposition formelle : *Quod quidem adversante Agrippina, tam-*

---

suscipere eam molem (*la guerre avec les Parthes, qui semble imminente*) aut propulsare posset : quod subsidium in eo, qui a femina regeretur ? »

1. *Ann.*, 13, 13 :... donec vi amoris subactus exueret obsequium in matrem seque Senecae permitteret...

2. *Ann.*, 13, 12 : Ceterum infracta paulatim potentia matris... 19... Statim relictum Agrippinae limen, nemo solari, nemo adire...

3. L'empoisonnement de Britannicus eut lieu avant la date (13 février ; voir Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, 12, 25) où il eût accompli sa 14e année, *propinquo die, quo quartum decimum aetatis annum Britannicus explebat* (*Ann.*, 13, 15).

4. Ni en 56 ni en 57 il ne s'est produit, à notre connaissance, aucun changement notable dans les relations de Néron et d'Agrippine. La liaison avec Poppée, qui commença en 58 (*Ann.*, 13, 45), vint aggraver la situation.

5. Dion, 61, 3, 1.

6. *Ann.*, 13, 4. Comp. Suétone, *Nero*, 10.

quam acta Claudii subverterentur, obtinuere patres [1]. Les preuves nombreuses de modestie et de clémence que donne le jeune prince [2] sont-elles le fruit des leçons d'Agrippine? Personne n'était moins propre à lui enseigner de telles vertus que cette femme hautaine et méchante. Sénèque exhortait son élève à pratiquer la clémence [3], il lui faisait prendre l'engagement solennel de la pratiquer : *Secutaque lenitas in Plautium Lateranum, quem ob adulterium Messalinae ordine demotum reddidit senatui, clementiam suam obstringens crebris orationibus, quas Seneca testificando, quam honesta praeciperet..., voce principis vulgabat* [4]. Dure, vindicative, impitoyable à tous ceux qui l'avaient offensée ou qui lui portaient ombrage, Agrippine n'aurait pu enseigner à son fils que la cruauté. Sous Claude, elle avait causé la mort ou l'exil de Silanus, le fiancé d'Octavie [5], et de sa sœur Calvina, incriminée afin de le perdre [6]; de Lollia Paulina [7], parce qu'elle lui avait disputé la main de Claude ; de Calpurnia [8], parce que Claude la trouvait belle; de Domitia Lepida [9], sa cousine et belle-sœur, parce que c'était à qui, de la mère ou de la tante, aurait le plus d'ascendant sur Néron ; de Statilius Taurus [10], dont elle convoitait les magnifiques jardins. Néron à peine proclamé empereur, elle s'était débarrassée de Narcisse, le redoutable adversaire vaincu, et d'un autre Silanus, frère de l'ancien fiancé d'Octavie, prétendant possible à l'empire [11]. Elle aurait allongé la liste de ses victimes, si on lui avait laissé libre carrière : *Ibaturque in caedes, nisi Afranius Burrus et Annaeus Seneca obviam issent* [12]. Ainsi nous voyons en quoi la participation d'Agrippine au gouvernement, sous Néron, fut malfaisante, nous ne voyons pas qu'elle ait été bienfaisante en rien. Les actes louables que Néron fit au début de son règne, se firent, non par l'influence d'Agrippine, mais sans ou contre cette influence.

---

1. *Ann.*, 13, 5.
2. *Ann.*, 13, 10-11; Suétone, *Nero*, 10; Dion, 61, 4, 1.
3. Sur la date et l'objet du *De clementia*, voir René Waltz, *Vie de Sénèque*, Paris, 1909, p. 244 et suiv.
4. *Ann.*, 13, 11.
5. Sénèque, *Apocol.*, 8, 2; 10, 4; Tacite, *Ann.*, 12, 3-4, 8; Suétone, *Cl.*, 27 et 29 : Dion, 60, 31, 6 et suiv.
6. Le frère et la sœur furent accusés d'inceste. *Ann.*, 12, 4 ; comp. Sénèque, *Apocol.*, 8, 2.
7. *Ann.*, 12, 22 : Dion, 60, 32, 3.
8. *Ann.*, 12, 22; Dion, 60, 33, 2[b].
9. *Ann.*, 12, 64-65.
10. *Ann.*, 12, 59.
11. *Ann.*, 13, 1; Dion, 60, 34, 5 : 61, 6, 4-5.
12. *Ann.*, 13, 2.

A défaut d'actes louables, pouvons-nous du moins lui attribuer de bonnes intentions? Elle voulait, dit M. Ferrero, « préparer son fils à gouverner l'empire d'après les principes fixés par ses grands aïeux. Or, parmi ces principes, il y avait... la sagesse parcimonieuse dans la finance » [1], en honneur sous Auguste et sous Tibère. Mais on avait déjà vu « sous Messaline » — M. Ferrero oublie Caligula — « et grâce à la faiblesse de Claude, une période de grand désordre dans les finances et de grand gaspillage »... [2] Du vivant de Claude, Agrippine s'était toujours opposée aux gaspillages et aux concussions. Elle voulait « la continuation, sous Néron, de ce régime sévère » [3]. De son « attachement aux vieux principes de la finance aristocratique », de cette *parsimonia* dans l'intérêt de l'Etat, « l'antipathie préconçue de l'historien et les légendes inventées par les haines populaires » [4] ont fait l'*avaritia* d'Agrippine, sa *cupido auri immensa*, d'une vertu politique un vice personnel. Mais quelles preuves avons-nous que, du vivant de Claude, Agrippine se soit toujours opposée, dans l'intérêt des finances publiques, aux gaspillages et aux concussions? Aucune, à vrai dire. Pour la période en question, deux affaires seulement de concussion sont mentionnées. Dans l'une, à notre connaissance, elle n'intervint pas: le proconsul de Bithynie Cadius Rufus est condamné à la requête de ses administrés, *damnatus... lege repetundarum... accusantibus Bithynis* [5]. Elle intervint dans l'autre: *Statilium Taurum.. pervertit accusante Tarquitio Prisco*. Pourquoi, selon Tacite, fit-elle accuser ce proconsul d'Afrique par son légat? Parce qu'il était très riche et qu'elle convoitait ses jardins, *opibus illustrem, hortis eius inhians*. Tout ce que nous savons de l'affaire confirme cette appréciation. Afin que la perte de l'accusé fût plus certaine, le grief principal de magie prédomina sur le grief subsidiaire de concussion, *pauca repetundarum crimina, ceterum magicas superstitiones obiectabat*. La fausseté de l'accusation était si probable, l'odieux de la délation si violent, qu'après la mort volontaire de Taurus l'accusateur Priscus fut expulsé du sénat, malgré la protection d'Agrippine, *quod patres odio delatoris contra ambitum Agrippinae pervicere* [6]. Reste le cas de Narcisse, auquel surtout pensait sans doute M. Ferrero.

1. P. 454.
2. P. 453.
3. P. 455.
4. P. 454, note.
5. *Ann.*, 12, 22.
6. *Ann.*, 12, 59.

Les travaux du lac Fucin avaient coûté fort cher [1] et laissaient beaucoup à désirer [2]. Agrippine accusa Narcisse, qui en avait eu la direction, de cupidité et de rapine, *ministrum operis Narcissam incusat cupidinis ac praedarum* [3]. Possesseur d'une fortune colossale [4], il n'est guère douteux que cet affranchi en devait une bonne part à ses prélèvements frauduleux sur les fonds mis, pendant onze ans que durèrent les travaux, à son entière disposition. Mais son coaffranchi Pallas était pour le moins aussi riche que lui [5] et ses richesses ne provenaient sûrement pas d'une source plus pure [6] : intendant du fisc impérial, il crut bon de se dérober, lorsque Néron lui ôta cette charge, à toute reddition de comptes [7]. Si la haine vertueuse du gaspillage, si le souci patriotique d'une sévère gestion des finances avaient animé Agrippine, elle aurait dénoncé à Claude les malversations de Pallas comme celles de Narcisse. Elle inquiéta Narcisse, mais laissa Pallas en paix, parce que celui-ci était son ami, celui-là son ennemi. Pas plus qu'à dénoncer la cupidité voleuse d'autrui, ce ne fut l'intérêt de l'État qui la poussa, dès qu'elle eut épousé Claude, à thésauriser elle-même [8]. Tacite a raison de dire que sa passion insatiable de l'or se couvrit du prétexte de ménager des ressources au pouvoir, *cupido auri immensa obtentum habebat, quasi subsidium regno pararetur*. Elle thésaurisa au moins autant pour sa cassette privée que pour le fisc impérial, si bien qu'au début du principat de Néron elle avait une fortune presque égale à celle de l'empereur, *suarum opum, quae haud procul imperatoriis aberant, copias...* [9] Les ressources que, ne dédaignant aucun moyen d'amasser [10], elle se donnait l'air de ménager à l'empire, elle les ménageait surtout à sa propre domination. Aussi eut-elle un redoublement de rapacité — *super ingenitam avaritiam undique pecunias quasi in subsidium corripiens* [11] —, lorsque, déçue dans ses espérances ambitieuses par la prompte et brutale émancipation de Néron, elle médita de faire un autre empereur, qui sût se montrer plus reconnaissant et plus docile. Tacite a vu juste : Agrippine était natu-

1. Pline, *Hist. Nat.*, 36, 124.
2. *Ann.*, 12, 57 ; Suétone, *Cl.*, 20 ; Dion, 60, 33, 6.
3. *Ann.*, 12, 57 : Dion, 60, 33, 6.
4. Dion, 60, 34, 4 ; Pline, *Hist. nat.*, 33, 135 ; Schol. Juv. à *Sat.* 14, 329.
5. *Ann.*, 12, 53 ; 14, 65 ; Dion, 62, 14, 3 ; Schol. Juv. à *Sat.*, 1, 109 ; etc.
6. Suétone, *Cl.*, 28.
7. *Ann.*, 13, 14.
8. *Ann.*, 12, 7. Comp. Dion, 60, 32, 3.
9. *Ann.*, 13, 13.
10. Dion, 60, 32, 3.
11. *Ann.* 13, 18.

rellement cupide. C'est pourquoi, c'est parce qu'ils étaient riches l'un et l'autre, que, veuve de Domitius, elle rechercha d'abord en mariage Galba, le futur successeur de Néron, puis épousa l'orateur Passienus Crispus [1]. Sauvée du naufrage où elle a failli périr avec Acerronia, mais ayant encore et plus que jamais à craindre pour sa vie, elle s'occupera pourtant de retrouver le testament de l'amie défunte, dont elle compte être légataire, et fera mettre ses biens sous scellés [2]. Elle aimait l'argent pour lui-même sans doute, mais aussi et surtout pour la puissance qu'il procure. Sa cupidité fut la servante de son ambition.

Ne transformons pas non plus en un mérite politique sa sévérité à l'égard de Néron. Elle « ne rêvait, dit M. Ferrero, que de voir en son fils le nouveau Germanicus, un second Drusus... [3] Elle s'appliqua donc avec toute son énergie à faire rentrer » ce « précoce débauché, affreusement égoïste, bizarrement vaniteux, plein d'idées extravagantes... » « dans la grande tradition de sa famille, à le déranger le plus qu'elle pouvait dans ses plaisirs [4] ». Elle s'obstina « à vouloir faire de ce jeune débauché un Romain [5] ». Non, elle s'obstina, mère impérieuse et acariâtre, à vouloir maintenir son fils en tutelle, comme s'il eût été encore un enfant, comme s'il n'eût pas été l'empereur. Son autorité n'avait jamais su être vraiment maternelle. Du fils qu'elle n'aimait pas, en qui elle ne voyait que l'instrument de son ambition, elle n'avait jamais cherché à se faire aimer, elle n'avait jamais visé qu'à rendre l'instrument docile. Son tempérament hautain et dur lui persuada que le plus sûr moyen d'inculquer à l'enfant cette docilité perpétuelle était une inflexible et farouche rigueur. Ce régime semblait d'autant plus désagréable à Néron qu'il contrastait avec l'excessive indulgence de Domitia Lepida, la tante qui l'avait élevé pendant ses premières années, pendant l'exil de sa mère [6], et qui le comblait de présents et de caresses : *Lepida blandimentis ac largitionibus iuvenilem animum devinciebat, truci contra ac minaci Agrippina* [7]. Lorsque, jeune homme et empereur, il aspira à plus d'indépendance, loin de s'adoucir et de se relâcher, la tyrannie d'Agrippine s'aggrava. Elle le gourmandait constamment, âprement ; elle blâmait tous ses actes et

1. Suétone, *Galba*, 5 ; *Nero*, 6 ; Pline, *Hist. Nat.*, 16, 242 ; Dion, 60, 23 ; Schol. Juv. à *Sat.*, 4, 81.
2. *Ann.*, 14, 6.
3. P. 454.
4. P. 454 et suiv.
5. P. 456.
6. Suétone, *Nero*, 6. Comp. Dion, 59, 22.
7. *Ann.*, 12, 64.

toutes ses paroles [1]. Cette sévérité despotique, ce manque de tact avaient-ils pour excuse une intention vertueuse? Encore une fois, non. Ce qui guidait Agrippine, c'était la crainte que son fils ne lui échappât, non celle qu'un goût maladif pour le plaisir et les arts frivoles ne l'empêchât d'occuper le rang suprême en digne descendant de Drusus et de Germanicus. Rien de plus significatif, par exemple, que sa façon d'agir, selon le récit de Tacite [2], au moment où Néron prit sa première maîtresse, Acté. On n'y découvre que des mobiles égoïstes, on y cherche en vain le sentiment du devoir.

Pourquoi l'explosion de colère et le débordement d'injures où elle se laisse emporter? Sénèque et Burrus ont fermé les yeux, ils ont même cru pouvoir aller jusqu'à favoriser sous main une liaison dont ils ne veulent considérer que les avantages, adultère sans doute, mais adultère inévitable et bénin, et qui épargnera peut-être des fautes plus graves au prince, à la cité de retentissants scandales. Agrippine, au contraire, prend la conduite de Néron en mauvaise part, non point à cause de la dépravation morale qu'elle dénote : peu lui importerait qu'il soit infidèle à Octavie, si par là il ne l'humiliait elle-même et ne l'alarmait. L'orgueilleuse aristocrate s'irrite, affectant d'oublier ses amours avec l'affranchi Pallas, que son fils aime une ancienne esclave, et surtout l'ombrageuse dominatrice qu'une autre femme — Octavie, l'épouse légitime, personne irréprochable et insignifiante, n'était pas une rivale d'influence — lui dispute l'âme de Néron. En ce sens elle est jalouse d'Acté ; mais M. Ferrero n'a nullement le droit de dire que Tacite représente cette lutte entre Néron et sa mère « comme l'effet d'une jalousie morbide et presque incestueuse d'Agrippine [3] ». Encore moins soucieuse de ramener le « précoce débauché » vers le chemin de la vertu et la tradition des grands ancêtres, nous apparaît-elle dans la seconde phase de cet épisode si instructif. Comme elle sent qu'au lieu de vaincre ainsi Néron elle se l'aliène, soudain elle quitte sa morgue et sa fureur spontanées pour une douceur et une humilité hypocrites : elle a eu tort de se courroucer ; elle aurait dû concevoir les exigences d'une si tendre jeunesse et d'une si haute fortune ; elle offre aux amoureux ses richesses, le secret de son appartement, l'abri du giron maternel. Ce brusque changement de tactique dissimule-t-il quelque piège, comme le redoutent les amis les

---

1. Suétone, *Nero*, 34 ; Dion, 61, 7, 2.
2. *Ann.*, 13, 12-13.
3. P. 157, note.

plus intimes de l'empereur? Agrippine médite-t-elle de faire, après avoir mis Acté et son amant en pleine confiance, empoisonner celle-là ou déposer celui-ci? Ou bien, simplement, se résigne-t-elle, puisqu'il faut une maîtresse à Néron, et s'arrange-t-elle pour que la favorite, loin de lui être hostile, subisse sa protection et son joug en acceptant ses bonnes grâces? En outre, si Néron ne peut se passer d'Acté, il n'aura plus le même besoin des Othon, des Sénécion, des Sérénus, quand sa mère les aura supplantés dans leur rôle de confidents et de complaisants, et il y aura chance que ces concurrences-là du moins soient supprimées. Une femme ambitieuse, indifférente à la moralité de son fils, inconsciente de sa dignité maternelle, à qui nul moyen de dominer ne répugne, voilà ce que, de toute façon, nous montre la narration de Tacite.

M. Ferrero, il est vrai, repousse hautement ce témoignage. « Pour avoir une idée des énormités que Tacite se permet de raconter, il suffit de voir comment il a exposé cet épisode d'Acté». « Le fait le plus simple et le plus clair » devient chez lui « le plus absurde des romans » [1]. La vérité est que Néron avait imaginé « une grosse folie [2], une folie sans exemple » [3], qui l'eût déconsidéré et disqualifié comme empereur, « celle de divorcer d'avec Octavie et de mettre à sa place une belle affranchie du nom d'Acté. Or, d'après une des lois fondamentales de l'État, la grande loi d'Auguste sur le mariage, qui défendait les mariages entre sénateurs et affranchies, l'union entre Néron et Acté n'aurait été qu'un concubinage. Agrippine voulut éviter ce scandale [4], ce terrible scandale » [5]. C'est-à-dire qu'au témoignage de Tacite M. Ferrero préfère celui de Suétone [6]: *Acten libertam paulum afuit quin iusto matrimonio sibi coniungeret, summissis consularibus viris, qui regio genere ortam peierarent.* Pourtant, si nous comparons d'abord l'autorité extrinsèque des deux versions, Suétone est isolé, tandis que Dion Cassius [7] corrobore Tacite: il ne prête à Néron aucune intention de mariage avec Acté, il motive l'opposition d'Agrippine par son dépit de ne plus régner en souveraine au Palatium surtout à cause d'Acté. Bien plus, Suétone infirme son propre témoignage, puisqu'il rapporte ailleurs [8] une

1. P. 156, note.
2. P. 156.
3. P. 156, note.
4. P. 157.
5. P. 157, note.
6. Suétone, *Nero*, 28.
7. Dion, 61, 7, 1-3.
8. *Nero*, 35.

anecdote qui signifie chez Néron, à cette époque de son existence, un état d'âme tout autre. Il ne songeait nullement à répudier Octavie pour contracter un second mariage, quand il répondait aux amis qui lui reprochaient d'abandonner sa femme : « Elle doit se contenter du titre et des insignes d'épouse » : *Octaviae consuetudinem cito aspernatus, corripientibus amicis sufficere illi debere respondit uxoria ornamenta.* On devine même la genèse de la rumeur accueillie d'abord par Suétone, et comment la légende est ici sortie de l'histoire. Dion relate, lui aussi, le mensonge de l'origine royale d'Acté : elle appartenait, disait-on, à la famille d'Attale. Rappelons-nous que les flatteurs, sous Claude, faisaient descendre son tout puissant affranchi Pallas des rois d'Arcadie [1]. Pour que Néron, s'il n'avait pas imaginé lui-même l'illustre généalogie de sa maîtresse, laissât volontiers répandre ce mensonge, c'était assez qu'il fût agréable à sa vanité d'amant. Des gens naïfs ou malintentionnés y virent l'indice qu'il préparait l'opinion à tolérer la prétendue fille des rois comme épouse de l'empereur. Et le bruit trouva un semblant de confirmation dans la plainte d'Agrippine, sarcasme pris à la lettre, que son fils lui donnât pour bru une esclave, dans un propos tel que le *nurum ancillam... muliebriter fremere* de Tacite [2]. Considérons enfin et surtout que la crédibilité intrinsèque des deux versions n'est évidemment pas à comparer. Que Néron, jeune prince libertin, ait voulu faire d'Acté, belle, mais humble affranchie, sa maîtresse seulement, rien de plus vraisemblable ; qu'il ait osé rêver l'aventure d'un pareil divorce et d'un pareil mariage, lui qui n'osera pas, même lorsque plusieurs années de règne auront affermi son audace, répudier Octavie pour épouser Poppée —, une grande dame cependant — aussi longtemps, non seulement qu'Agrippine vivra, mais qu'il écoutera les conseils de Sénèque, rien de plus invraisemblable [3]. L'énormité, ce n'est pas Tacite qui la raconte, c'est Suétone, et M. Ferrero prend au sérieux son « absurde roman ».

De tout ce qui précède il résulte donc que l'accomplissement du

---

1. *Ann.*, 12, 53.
2. *Ann.*, 13, 13.
3. Herm. Schiller admet seulement — c'est encore trop — que la pensée fugitive d'un tel mariage a pu traverser l'esprit de Néron ; au surplus, il raisonne parfaitement (p. 529, n. 5) : « An eine ernstliche Heirathabsicht lässt sich nicht glauben ; wenn man bedenkt, wie schwer es selbst Poppaea wurde, Octavias Verstossung durchzusetzen zu einer Zeit, wo Agrippina todt und Seneca ohne Einfluss war, so kann es nur als eine jugendliche Schwärmerei erscheinen, wenn Nero solchen Gedanken bei Agrippinas Leben und Einfluss und seiner Abhängigkeit von ihr und den Ministern Burrus und Seneca haben sollte ».



devoir n'a pas été, pour Agrippine, la grande règle de la vie et qu'elle n'est pas morte victime du devoir accompli jusqu'au bout. M. Ferrero a raison de dire que l'assassinat d'Agrippine eut, « en dehors des causes personnelles, des causes politiques; car Néron n'aurait jamais osé commettre » ce crime sacrilège, « s'il n'avait été encouragé par l'impopularité » de sa mère [1]. Oui, Agrippine était impopulaire et Néron ne l'ignorait pas. Poppée le lui rappelle pour l'enhardir au parricide [2]. Lui-même, le forfait commis, il exploitera, pour s'en faire absoudre, l'hostilité notoire de l'opinion publique contre sa victime [3]. La cause de cette impopularité, Poppée l'analyse incomplètement dans le discours que Tacite lui attribue : *Iram populi adversus superbiam avaritiamque matris* [4]... C'est, en somme, par son ambition qu'Agrippine fut et mérita d'être impopulaire, par son ambition et les vices qui en étaient, pour ainsi dire, les satellites. Par ambition, elle fut cruelle — M. Ferrero ne dit pas un mot de sa cruauté —; par ambition elle fut cupide: M. Ferrero transforme son *avaritia* en « sagesse parcimonieuse dans la finance » [5]. Il ne conteste pas sa *superbia*, mais il passe légèrement sur ce grave défaut : « C'est la fierté aristocratique, que tant de gens ne pouvaient plus tolérer [6] ». Ce fut, dans le cas d'Agrippine, un défi audacieux à la tradition. Elle brava inutilement ce redoutable *mos maiorum* qui n'admettait point la participation de la femme à la vie politique. Si « le public ne tarda pas à être choqué par le soin qu'elle prenait des affaires » [7] de l'Etat, c'est qu'elle en prenait soin avec orgueil et ostentation. Que M. Ferrero appelle ce mouvement d'opinion une « réaction antiféministe », soit, puisqu'il reconnaît que, « bien qu'exagérée », elle « avait son origine dans un sentiment sincère » [8]. Mais à l'en croire, il y aurait eu ici, entre Agrippine et l'opinion, un étrange malentendu [9] : les « traditionalistes sincères [10] » l'auraient prise pour une féministe, elle qui était « une traditionaliste, fière de la gloire de sa famille, attachée en tout aux vieilles idées romaines [11]... » En tout, non, certes, et il s'en faut de beaucoup que le traditionalisme d'Agrippine soit, si nous l'admettons, inté-

1. P. 459.
2. *Ann.*, 14, 1.
3. *Ann.*, 14, 11.
4. *Ann.*, 14, 1.
5. P. 454.
6. P. 454, note.
7. P. 453.
8. P. 454.
9. P. 451.
10. P. 456.
11. P. 453 et suiv.

gral. Du passé elle rejette hardiment tout ce qui la gêne, et ne garde pas toujours ce qu'il eut de meilleur. Son orgueil, sa cupidité, sa dureté sont bien des vices traditionnels de l'aristocratie romaine. Mais elle fait bon marché de la tradition, non seulement quand elle veut prendre part, ouvertement et officiellement, à la vie publique, mais déjà quand elle recherche la main de son oncle, puis quand elle donne pour précepteur à son fils — je laisse parler M. Ferrero — « Sénèque, le brillant philosophe, pacifiste et humanitaire, qui avait répandu dans la haute société romaine tant d'idées et de sentiments considérés comme pernicieux à la force de l'État par le parti des *vieux Romains*, des traditionalistes [1] ». Si l'on veut caractériser justement Agrippine, ce n'est point de traditionalisme ou de féminisme qu'il faut lui faire honneur ou grief ; il faut la taxer d'individualisme et d'égoïsme. Les moyens qu'elle employa sans scrupule pour contenter son égoïsme ambitieux, l'insolente indiscrétion avec laquelle il s'assouvit, lui attirèrent et lui méritèrent l'impopularité.

III

Dans le conflit qui devait aboutir à sa mort, « tous se rangèrent du côté de Néron » [2]. Dès que sa disgrâce fut manifeste, s'éloignèrent les amis intéressés qui l'entouraient, quand elle était ou quand ils la croyaient puissante [3]. Même Sénèque et Burrus, ses créatures, furent contre elle, au début, parce que les premiers actes de sa régence les convainquirent qu'un devoir supérieur, le souci du bien public, les obligeait à l'ingratitude ; à la fin, parce qu'ils comprirent que sa situation était désespérée et qu'à vouloir la défendre ils se perdraient avec elle, sans profit pour l'intérêt général ; ils eurent même l'illusion, et c'est leur excuse, que leur perte, et par conséquent leur intervention, serait nuisible à l'intérêt général [4]. M. Ferrero dit très inexactement : « L'accord entre Agrippine, Sénèque et Burrus fut troublé, parce que les deux précepteurs du jeune empereur, impressionnés par le mécontentement public, se détachèrent un peu

1. P. 452.
2. Ferrero, p. 456.
3. *Ann.*, 13, 19.
4. Voir *Revue de Philologie*, 1897, p. 231 et suiv. ; *Journal des Savants*, 1910, p. 267 et suiv.

d'elle [1]. » Ils n'attendirent pas, pour se détacher d'elle, les manifestations du mécontentement public; ils le prévirent et firent de leur mieux pour le prévenir, quand ils coupèrent court à la série des meurtres par laquelle Agrippine inaugurait sa régence, quand ils trouvèrent le moyen de l'arrêter au pied de l'estrade où elle se préparait à siéger [2]. Et ils se détachèrent d'elle, non pas un peu, mais tout à fait. Au fond, la rupture était déjà complète, lorsque Néron s'éprit d'Acté. Tandis que sa mère s'opposait à ce caprice avec une excessive violence, ses conseillers le toléraient avec une excessive condescendance, et, quand elle se fit plus complaisante qu'eux-mêmes, ils avertirent l'empereur de se tenir en garde contre l'hypocrisie insidieuse de ce revirement [3]. Après la mort de Britannicus, ils eurent la faiblesse d'accepter les largesses de l'empoisonneur; rien ne désarma le courroux d'Agrippine; ils parurent absoudre le fratricide qui la privait de son appui suprême [4]. Ils vinrent cependant à son aide et lui sauvèrent la vie, lorsque Silana l'accusa de comploter la chute de Néron [5]. Mais ensuite, ni au cours de sa lutte avec Poppée [6], ni dans la crise finale, la nuit du parricide [7], ils ne semblent lui avoir prêté le moindre secours, l'abandonnant sans défense à la haine exaspérée de Néron.

Aussi légitime fut, non pas leur abstention, mais l'hostilité générale contre Agrippine, aussi concevable est la haine de Néron. Bien entendu, il ne saurait être question de justifier aux dépens de la mère antipathique le fils dénaturé ; il s'agit seulement de constater qu'à ce mauvais cœur elle ne sut donner que des motifs de la haïr. Son caractère despotique l'empêcha de rien tenter pour se concilier l'affection de l'enfant et, plus tard, de comprendre qu'un visage toujours farouche, un langage toujours sévère étaient encore plus inopportuns avec l'adolescent, surtout dès qu'il fut empereur. Il le fut grâce à elle ; mais en retour de cet éclatant service elle n'obtint de lui et ne mérita d'obtenir aucune reconnaissance, ayant trop laissé voir que, dans son intention, le bienfait devait être beaucoup plus apparent que réel, et qu'elle avait travaillé pour elle-même, non pour lui. Elle

1. P. 156.
2. *Ann.*, 13, 2 et 5 ; Dion, 61, 3, 3 et suiv.
3. *Ann.*, 13, 12-13.
4. *Ann.*, 13, 17-18.
5. *Ann.*, 13, 20.
6. *Ann.*, 14, 2. Dion, 61, 12, 1, prétend avoir de nombreux et sérieux garants que Sénèque excita Néron au parricide. Mais on sait que Dion est, en général, très hostile à Sénèque. Ici la calomnie est manifeste.
7. *Ann.*, 14, 7.

ne se contenta point de vouloir le régenter publiquement dans l'exercice de la puissance impériale en même temps qu'elle le contrariait incessamment dans sa vie privée. Elle s'oublia, par dépit ambitieux, jusqu'à la menace de défaire ce qu'elle avait fait par ambition personnelle, non maternelle : *Praeceps posthac* (après la révocation de Pallas) *ruere Agrippina ad terrorem et minas* [1] ; elle se conduisit après la mort de Britannicus, *quasi quaereret ducem et partes* [2]. Elle commit la maladresse capitale d'effrayer ce poltron. Il ne l'aimait pas, il se mit à la détester, et l'effet de cette épouvante haineuse fut si profond que la date fatale du parricide faillit être, par la dénonciation de Silana, avancée de quatre ans [3]. Autour de Néron il ne manquait pas de gens pour aviver sa frayeur spontanée ; d'aucuns, peut-être, redoutaient sincèrement quelque entreprise criminelle d'Agrippine [4] ; mais d'autres, ses ennemis, exploitaient pour la perdre cette haine et cette peur. Nul ne l'exploita plus habilement et plus efficacement que Poppée, l'une des femmes les plus perverses et les plus séduisantes qui soient dans l'histoire [5]. M. Ferrero, d'accord ici avec la tradition, a très bien vu que l'entrée en ligne de Poppée fut d'une importance décisive. Pourtant, il n'aurait pas dû dire que ce fut elle « très probablement, qui suggéra à Néron l'idée de tuer Agrippine [6] », puisque cette idée avait déjà traversé son esprit avant leur liaison. Mais ce fut elle qui, résolue à se faire épouser par Néron pour être, tout comme Agrippine sous Claude, véritablement impératrice, et sentant que l'obstacle essentiel à ce mariage était, non pas Octavie, mais Agrippine [7], surexcita tous les mauvais sentiments du fils contre la mère, usa pour vaincre de toutes les armes, les reproches, la raillerie et, plus redoutables encore, les caresses et les pleurs d'une amante [8]. Ces manœuvres eurent un tel succès qu'Agrippine, en quelque lieu qu'elle fût, devint insuppor-

---

1. *Ann.*, 13, 14. Comp. Suétone, *Nero*, 34... *Minis eius ac violentia territus*... : Dion, 61, 7, 3 (au moment de la liaison avec Acté)... ὑπερήλγησε καὶ εἶπεν αὐτῷ ὅτι · Ἐγώ σε αὐτοκράτορα ἀπέδειξα, ὥσπερ ἀπελέσθαι τὴν μοναρχίαν αὐτοῦ δυναμένη...
2. *Ann.*, 13, 18.
3. *Ann.*, 13, 20.
4. *Ann.*, 13, 13.
5. *Ann.*, 13, 45.
6. P. 159.
7. *Ann.*, 14, 1 : ... sibi matrimonium et discidium Octaviae incolumi Agrippina haud sperans...
8. *Ibid.* : ... crebris criminationibus, aliquando per facetias... Haec atque talia lacrimis et arte adulterae penetrantia... Comp. Dion, 61, 12, 1.

table à Néron et que le dessein du parricide, tentation fugace autrefois, hanta désormais son esprit comme une idée fixe [1].

Il faut regretter que, là même où la psychologie de M. Ferrero, cessant d'être paradoxale, nous semble plus juste, sa narration commence à être particulièrement inexacte. « Dominé, dit-il, par l'influence de Poppée, Néron trouva la force d'obliger Agrippine à abandonner son palais et à se réfugier dans la maison d'Antoine ; il lui ôta les gardes prétoriennes qu'il lui avait accordées; il réduisit au minimum le nombre et la durée de ses visites, tâchant de ne jamais rester seul avec elle. L'influence d'Agrippine déclina rapidement, au milieu de la satisfaction générale, tandis que Néron devenait de jour en jour plus populaire [2]. » Rectifions d'abord quelques erreurs de détail. Lorsqu'Agrippine fut délogée du Palatium, Néron lui assigna pour demeure la maison d'Antonia — probablement d'Antonia, mère de Germanicus [3] — et non d'Antoine, *separat domum matremque transfert in eam quae Antoniae fuerat* [4]. Il la priva, non pas des « gardes prétoriennes qu'il lui avait accordées », mais de la garde d'honneur, fournie par les prétoriens, que Claude avait accordée et qu'il avait maintenue lui-même, *excubias... militares, quae ut coniugi imperatoris olim, tum ut matri servabantur*, et d'une autre garde d'honneur, celle des Germains, constituée depuis son avènement, *Germanos nuper eumdem in honorem custodes additos* [5]. Mais la faute essentielle est une grosse erreur de chronologie. Le déclin rapide du pouvoir d'Agrippine, son expulsion du palais impérial, la suppression de ses deux gardes d'honneur n'ont rien à voir avec l'influence de Poppée : elle ne date que de 58 [6] et tous ces faits se sont passés en 55 [7]. Quant à l'affirmation que Néron devint de jour en jour plus populaire, une fois que l'influence de Poppée eut remplacé celle d'Agrippine, elle ne repose sur aucun témoignage et n'a aucune vraisemblance. Non moins fantaisiste, non moins invraisemblable est cette autre affirmation : Agrippine « commença contre les

1. *Ann.*, 14, 1... Diu meditatum scelus non ultra Nero distulit... ; 3 : Postremo, ubicumque haberetur, praegravem ratus, interficere constituit, hactenus consultans, veneno an ferro vel qua alia vi. Comp. Suétone, *Nero*, 34 ; Dion, 61, 12, 1.
2. P. 459.
3. Voir Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, 13, 18.
4. *Ann.*, 13, 18.
5. *Ann.*, 13, 18. Comp. Suétone, *Nero*, 34 :... abductaque militum et Germanorum statione...
6. *Ann.*, 13, 45, comp. avec 34.
7. *Ann.*, 13, 12-18, comp. avec 11.

deux adultères une campagne violente qui troubla profondément le public [1] ». Nul vestige de cette campagne et de ce trouble dans la tradition. La mère de Néron savait trop bien que l'opposition violente, qui n'avait pas réussi à la délivrer d'Acté, en un temps où elle croyait encore tenir son fils sous le joug, serait, contre Poppée, non seulement inefficace, mais dangereuse. Si elle lutta, ce fut par d'autres moyens : ici se place, d'après la version la plus autorisée [2], la provocation à l'inceste. Selon M. Ferrero, l'arme redoutable d'Agrippine, dans cette prétendue campagne contre Néron et Poppée, aurait été la loi d'Auguste contre l'adultère : « A Rome, s'écrie-t-il, où Auguste lui-même avait dû subir sa propre loi, quand elle avait exilé sa fille et sa petite-fille et détruit presque toute sa famille ; à Rome, un jeune homme de vingt-deux ans osait introduire presque officiellement l'Adultère et la Polygamie [3] au Palatin !... Néron eut peur [4]. » Non, il n'était pas assez naïf pour avoir peur de cet épouvantail dérisoire. Il se souvenait, si M. Ferrero l'oublie, que déjà l'un de ses prédécesseurs, Caligula, son oncle, ne s'en inquiétait guère [5]. La loi contre l'adultère devait l'effrayer à peu près autant que la loi contre les empoisonneurs. *Sane, inquit, legem Juliam timeo* [6] *!*

Le récit de Tacite est sans conteste, malgré ses imperfections, notre meilleure source pour les circonstances de la mort d'Agrippine [7]. On voit trop bien que M. Ferrero ne l'a pas lu assez attentivement. Ceci est exact : Néron « feignit de se repentir et de vouloir se réconcilier avec sa mère ; il l'invita à venir à Baïes ; il la combla de tant d'amabilités, qu'Agrippine finit par croire à la sincérité de son fils » [8]. Mais ceci ne l'est déjà plus : « Après avoir passé à Baïes quelques jours, elle se décida à retourner à Antium, monta un soir sur le bateau fatal... » [9]. Agrippine arrive

---

1. P. 459.

2. *Ann.*, 14, 2 ; Dion, 61, 11, 2-4. D'après Suétone, *Nero*, 28, les relations incestueuses étaient, disait-on, beaucoup plus anciennes. D'ailleurs, il impute la provocation à Néron, comme Fabius Rusticus (voir *Ann.*, 14, 2).

3. L'adultère, oui ; la polygamie ou, plus exactement, la bigamie, non. Néron n'eut jamais la prétention d'épouser Poppée sans répudier d'abord Octavie.

4. P. 459.

5. Suétone, *Cal.*, 36 ; Dion, 59, 3, 3 ; comp. *Ann.*, 12, 6.

6. Réponse de Néron à Locuste, quand elle s'excusa d'avoir donné une première dose trop faible de poison à Britannicus, *ad occultandam facinoris invidiam* ; Suétone, *Nero*, 33.

7. *Ann.*, 14, 4-8. Comp. Suétone, *Nero*, 34 ; Dion, 61, 12-13.

8. P. 460.

9. *Ibid.* Le détail erroné « après avoir passé à Baïes quelques jours » provient de Dion, 61, 13, 1. Dion ne distingue pas Baïes de Bauli et il semble, à le lire

d'Antium ; Néron se porte à sa rencontre et la conduit à la villa de *Bauli*, qu'elle doit habiter pendant son séjour sur le golfe de Baïes ; il habite, lui, de l'autre côté du golfe, à Baïes même. Invitée à dîner ce soir-là chez l'empereur, le vaisseau fatal l'attend pour la traversée ; mais, avertie secrètement du piège et ne sachant que croire, elle préfère contourner le golfe en litière. Les caresses de Néron pendant la soirée dissipent ses craintes. Au retour, le soir même, elle s'embarque sur le navire machiné, pour rentrer, non point à Antium, mais à *Bauli*. M. Ferrero, arrivant à la scène du naufrage, écrit : « Agrippine... avec une admirable présence d'esprit... se jeta à l'eau et s'échappa à la nage, tandis que sur le bateau les sicaires, dans la confusion, assommaient une de ses affranchies, en croyant la tuer elle-même » [1]. Agrippine ne se jeta pas à l'eau, elle y fut jetée par la manœuvre des conjurés qui, la trappe n'ayant pas joué, prirent le parti de noyer leur victime en faisant chavirer le vaisseau. Sa présence d'esprit fut d'ailleurs admirable : elle s'échappa silencieusement à la nage, pendant qu'Acerronia se faisait assommer, non pas sur le bateau, mais dans l'eau, pour avoir crié : « Je suis Agrippine ; sauvez la mère de l'empereur ! » Elle n'était point l'affranchie d'Agrippine, mais son amie, la fille, sans doute, du consul de 37, Cn. Acerronius [2]. M. Ferrero continue : « Bientôt les sicaires échappés au naufrage apportèrent la nouvelle attendue avec tant d'impatience. Mais la joie de Néron fut de courte durée [3] ». Cette péripétie dramatique est de pure invention : la première nouvelle reçue par Néron fut la mauvaise nouvelle que le guet-apens était manqué : *At Neroni nuntios patrati facinoris opperienti affertur evasisse ictu levi sauciam, hactenus adito discrimine, ne auctor dubitaretur* [4]. « A l'aube », — ce détail précis est de M. Ferrero — un affranchi d'Agrippine vint « raconter à l'empereur l'*accident* et le rassurer sur son sort » [5]. Quel était le motif de ce message ? « Elle avait compris... qu'il ne lui restait qu'une chance de salut, faire semblant de ne point avoir compris [6] ». Explication très juste, fournie par Tacite :.. *solum insidiarum*

---

qu'Agrippine quitte, non pas seulement la maison de Néron, mais la Campanie. Suétone confirme Tacite :... *Baias evocavit..., protraxit convivium, repetentique Baulos...*

1. *Ibid.*
2. Nipperdey-Andresen, à *Ann.*, 14, 5.
3. P. 460 et suiv.
4. *Ann.*, 14, 7. Comp. Suétone : Reliquum tempus vigilavit, opperiens coeptorum exitum. Sed ut diversa omnia nandoque evasisse eam comperit...
5. P. 461.
6. *Ibid.*

remedium esse, si non intellegerentur [1]. Signifiait-il aussi qu'elle pardonnait, comme l'affirme M. Ferrero ? Étant connu son caractère, cela paraît fort douteux. Du moins, elle ne songeait guère en ce moment aux formidables représailles que prévoyait Néron dans sa terreur chimérique [2]. Mais Sénèque et Burrus partageaient-ils cette frayeur ? « Ils se demandaient, eux aussi, épouvantés, ce qu'allait faire Agrippine », dit M. Ferrero [3], adoptant la moins plausible des deux hypothèses par lesquelles Tacite explique *longum utriusque silentium* [4] : *An eo descensum credebant, ut, nisi praeveniretur Agrippina, pereundum Neroni esset.* L'autre était bien meilleure : ils s'abstinrent de plaider une cause qu'ils jugeaient perdue irrémédiablement, *ne irriti dissuaderent* [5]. Ce qu'ils appellent, dans le récit de M. Ferrero, une si grave imprudence, était irréparable : leur intervention ne pouvait empêcher le parricide commencé de se consommer [6]. « A la fin Sénèque... se tourna vers Burrus et lui demanda ce qui arriverait, si on donnait aux prétoriens l'ordre de tuer la mère de Néron [7]. » Ce n'est pas tout à fait cela : *An militi imperanda caedes esset*, dit Tacite [8]. Burrus, après avoir protesté « avec la plus grande énergie que les prétoriens ne tueraient jamais la fille de Germanicus », ajouta, non pas, « sous une forme dubitative, que, si on le croyait nécessaire, Anicète et les matelots pouvaient achever l'œuvre commencée » [9], mais, sous une forme impérative : *Perpetraret Anicetus promissa* [10]. Nous savons quelles manifestations officielles d'allégresse accueillirent l'assassinat, le prétendu suicide, d'Agrippine [11]. Ne fût-elle pas attestée [12], nous devinerions quelle secrète horreur il inspira aux honnêtes gens. Mais que cette indignation latente contre le bourreau ait eu pour conséquence la réhabilitation posthume de la victime devant l'opinion publique, nul document ne le prouve et rien ne nous engage à le croire. « Par un revirement soudain, Agrippine,

---

1. *Ann.*, 14, 6.
2. *Ann.*, 14, 7 : Tum pavore exanimis et iam iamque affore obtestans vindictae properam, sive servitia armaret vel militem accenderet, sive ad senatum et populum pervaderet...
3. *Ibid.*
4. *Ann.*, 14, 7.
5. Voir *Journal des Savants*, 1910, p. 270 et suiv.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. *Ann.*, 14, 7.
9. P. 462.
10. Tacite, *ibid.*
11. *Ann.*, 14, 10-13 ; Suétone, *Nero*, 33 ; Dion, 61, 15-16 ; *C. i. L.*, VI, 2042.
12. *Ann.*, 14, 11 ; 15, 67 ; Suétone, *Nero*, 39 ; Dion, 61, 15, 1 ; 16, 1-4.

qui pendant sa vie avait été tant haïe, devint l'objet d'une espèce de vénération populaire », prétend M. Ferrero [1]. Ceci n'est que du roman, et ce n'est même pas du roman vraisemblable.

Du roman, il s'en faut de peu que toute sa psychologie et sa biographie d'Agrippine ne soient pas autre chose. « Plus je lis et plus j'étudie Tacite, déclare-t-il, et plus je m'étonne que les hommes, pendant tant de siècles, aient luc et écrivain sans s'apercevoir des invraisemblances incroyables, des absurdités et des contradictions évidentes, dont son œuvre fourmille. Et l'histoire du premier siècle de l'empire, c'est-à-dire d'une des époques les plus importantes pour le développement de notre civilisation, est encore écrite d'après ce romancier, dans lequel je ne saurais juger ce qui était le plus grand, la puissance de l'écrivain ou son manque de sens critique. » Tacite n'est certes pas, à beaucoup près, l'historien idéal ; mais, tout de même, il ne méritait point d'être si durement accablé. La sévérité inique de cette sentence nous semblerait inconcevable, si elle avait été rendue en connaissance de cause. M. Ferrero — les erreurs et les inexactitudes notées plus haut le prouvent surabondamment — n'a pas encore lu Tacite assez souvent ni avec assez d'attention. Quand il le connaîtra mieux, il sera plus équitable envers lui. En attendant, ceux qui le connaissent trouveront sans doute que les défauts qu'il lui reproche sont bien davantage les siens. D'une part, en effet, le mépris inconsidéré de la tradition et la manie du paradoxe n'ont rien de commun avec l'esprit critique ; d'autre part, l'histoire du premier siècle de l'empire, telle que l'a racontée Tacite, telle surtout qu'on l'a racontée d'après Tacite complété et corrigé au moyen des autres témoignages, est beaucoup plus vraisemblable, il y a beaucoup plus de chances pour qu'elle soit vraie, que le *Néron* de M. Ferrero, où la place faite à la fantaisie est si large, où l'imagination se donne si librement carrière. Celui des deux à qui le nom de romancier convient le mieux, ce n'est pas Tacite.

Philippe Fabia.

1. P. 462.

ΠΡΟΗΝΕΜΟΣ ΠΑΡΑΣΤΑΣ

ΠΡΟΗΝΕΜΙΔΕΣ ΘΥΡΑΙ

Publiant en 1905 dans cette *Revue* (p. 237 suiv.) une nouvelle série des comptes de la construction du temple d'Apollon Didyméen, j'exprimais le regret que l'éminent auteur du *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum* (1902, *Appendix* 1904) n'eût pas recueilli les termes techniques nouveaux que les inscriptions de Didymes avaient déjà fournis en si grand nombre. Force me sera de répéter le même regret dans le compte rendu de la seconde édition (1910) de cet important ouvrage.

« Un lexique spécial d'architecture grecque, écrivais-je alors, rendrait les plus grands services à nos études. » Auguste Choisy était encore plein de vie et je comptais qu'après la publication de son Vitruve, il reviendrait à ces études épigraphiques sur l'architecture grecque, dont la première série a rendu et rendra longtemps de si grands services.

Aussi bien le moment n'est pas venu d'entreprendre ce lexique. Si méritoire que soit l'effort tenté par M. S. Kayser dans le *Musée Belge*[1], il est prématuré. L'important n'est pas de recueillir le plus grand nombre de termes possible. Il y a au contraire intérêt à limiter le champ d'observation et à le creuser profondément. C'est ce qu'a très bien compris un ancien membre de notre École d'Athènes, M. F. Courby, et son article récent mérite d'être signalé à nos lecteurs[2].

Ayant longuement étudié le temple d'Apollon à Délos, il se propose d'expliquer plusieurs des termes techniques qui, dans la riche série des comptes, se rapportent certainement à cet édifice. Les trois termes qu'il a choisis ont trait à la construction des portes. Je ne m'occuperai que du premier qui se rencontre à plusieurs reprises dans deux comptes inédits, de la première partie du troisième siècle (entre 298 et 248): προηνεμίδες θύραι.

---

1. *Terminologie de l'architecture grecque*, Fascicule I, A, Publications du *Musée Belge*, Revue de Philologie classique, n° 9, 1909, Louvain-Paris.
2. *Sur quelques termes d'architecture qui se rencontrent dans des inscriptions de Délos*, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1910, p. 501 suiv.

M. F. Courby ne connaît pas d'autres exemples de cette expression. L'adjectif προήνεμος s'est pourtant trouvé dans un compte de la construction du temple d'Apollon Didyméen et j'ai eu l'occasion de l'expliquer dans l'article déjà cité de la *Revue de Philologie*, 1905, p. 260.

Le compte de Didymes est resté inédit et voici les deux passages où se lit et restitue en toute certitude le mot προήνεμος.

81 B, l. 27 : [ἔθηκαν ἐν τοῖς]

28 μεταστυλίοις τῶν τὸ πάχος [τριημιποδίων[1] λίθους τριάκοντα,
29 ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τῆς προ[ηνέμου παραστάδος..., δεύτερον
30 Καλλικράτου, τρίτον Ἐπικρ[άτου,...

. . . .

36 Νικομάχου, τριακοστὸν Μολπαγό[ρου· ἔθηκαν δὲ καὶ
39 ἐπὶ τῆς προηνέμου παραστάδος [λίθους δεκαεπτά, ὧν τοὺς τρεῖς
40 Καλλικράτου, τέταρτον ἱερόν, πέμ[πτον...

. . . .

43 ἱε]ρόν, πεντεκαιδέκατον, ἑ[κ]καιδ[έκατον, ἑπτακαιδέκατον
44 ἱε]ρούς· ἀντέθηκαν δε τούτοις λ[ίθους πετρίνους τεσσαράκοντα ἕξ,
45 ὧ]ν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνια[ίου...

Il ne saurait y avoir de doute sur la nature et le lieu des travaux relatés dans ce compte. On travaille à la construction des murs de la παραστάς, c'est-à-dire des façades intérieures du naos. Le mot μεταστύλια (l. 28) est employé pour désigner l'intervalle des pilastres qui forment l'ordre intérieur de la cella[2].

Les travaux se poursuivent 1° sur l'un des longs côtés qui font angle avec la προήνεμος παραστάς. L'inscription est mutilée et nous ignorons s'il s'agit de la façade intérieure du Nord (βόρειος παραστάς) ou de la façade intérieure du Sud (νότιος παραστάς), mais dans la première partie du compte (l. 27-38), la pose des pierres ἐν τοῖς μεταστυλίοις commence à la προήνεμος παραστάς (l. 29);
2° sur la façade intérieure dite προήνεμος παραστάς (l. 38-44).

Sans contestation possible, cette dernière façade est la seule qui soit « exposée au vent », puisqu'elle est la seule qui soit percée d'une porte: c'est la façade Est. Nous venons de voir comment on désignait les façades Nord et Sud. La façade (Ouest) du fond était appelée μύχιος παραστάς. Nous savons — et l'épithète μύχιος suffirait à nous l'apprendre — qu'elle n'était percée d'aucune porte. L'adjectif προήνεμος ne peut donc convenir qu'à la façade Est.

1. Vel πενθημιποδίων.
2. Voy. *Revue de Philologie*, 1905, p. 258 suiv.

Très régulièrement formé, comme ἀπήνεμος, εὐήνεμος[1], le mot προήνεμος est d'explication facile : en avant du vent, exposé au vent. Il manquait aux lexiques grecs et voici que les comptes de Délos nous restituent une autre forme féminine du même mot : προηνεμίδες θύραι. Les Ioniens de Milet auraient dit : προήνεμοι θύραι, puisqu'ils disaient ἡ προήνεμος παραστάς.

A quelles portes du temple d'Apollon les Déliens donnaient-ils le nom de προηνεμίδες et quelle en était l'orientation ? Le problème est plus difficile à Délos qu'à Didymes où la solution s'impose, et nous devrons nous en remettre à M. Courby : non seulement il a fait des ruines mêmes l'étude la plus approfondie, mais il a disposé de toutes les inscriptions utiles dont plusieurs, inédites jusque là, sont publiées pour la première fois dans son article.

Voici, brièvement résumées, ses conclusions.

Le temple d'Apollon comptait quatre portes : deux au naos, qui s'ouvrait à l'Ouest, une au prodomos, une à l'opisthodomos.

La porte du naos, la porte principale est, selon toute vraisemblance, celle qui est désignée dans le compte de Sosisthénès (BCH., XXVII (1903), p. 75, l. 98) par les mots αἱ θύραι τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος.

Le mot προηνεμίδες convient et s'applique à deux portes, aux portes extérieures, celle du prodomos et celle de l'opisthodomos. Puisque dans le compte *Arch.*, XXV (BCH., XXXIV (1910). p. 501) on se sert, pour désigner des προηνεμίδες θύραι, de l'addition αἱ ἐν τῆι εἰσόδωι τοῦ ναοῦ, c'est qu'il fallait les distinguer d'autres προηνεμίδες θύραι[2]. La première, « celle qui est à l'entrée du temple », est la porte du prodomos ; l'autre n'est pas nommée dans ce compte, mais ne peut être que la porte de l'opisthodomos. M. Courby serait disposé à admettre que cette seconde porte est celle qui est désignée dans le compte d'Eidocritos par les mots αἱ ὄπισθε θύραι (BCH., *ibid.*, p. 502).

Ajoutons, pour répondre à la seconde question que nous avions posée plus haut, que les deux portes dites προηνεμίδες au temple de Délos étaient orientées, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est.

L'inscription de Didymes ne me suggère qu'une observation. La façade intérieure dite προήνεμος παραστάς au temple de Didymes n'ouvrait pas directement sur l'extérieur : la porte dont elle était

1. Les deux mots sont cités par Hésychius qui donne du premier l'explication suivante : Ἀπηνέμοις · μὴ ἔχουσιν ἀνέμους · ἢ ξηρασία · ἢ ἄποθεν ἀνέμων.

2. Καὶ εἰς τοὺς [γιγ]γλύμους τῶν προηνεμίδων θυρῶν τῶν ἐν τῆι εἰσόδωι τοῦ ναοῦ χοινικίδων ποιήσαντι Δημητρίωι ζε[ύ]γη ὀκτώ.... Pour la restitution γιγγλύμους, voy. Hésychius, s.v. et *IG.*, IV, 1484.l. 74.

percée communiquait en effet, non avec le portique, mais avec le chresmographion. C'est le chresmographion qui, par la grande porte, ouvrait sur le portique, c'est-à-dire sur l'extérieur.

Encore une fois, les recherches de M. F. Courby sont les bienvenues, et je me réjouis une fois de plus de voir remettre en honneur les études épigraphiques sur l'architecture grecque.

Bernard HAUSSOULLIER.

Au moment de donner le bon à tirer de cet article, je reçois le septième Rapport sur les fouilles de Milet et de Didymes, publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin (1911). Dans l'inscription n° III[a], p. 56, l. 15 et 22, je retrouve l'adjectif προήνεμος.

Dans le même Rapport, p. 55, n° II, l. 9, lire : τρεῖς ἥμυσ[υ.

8 mai 1911.



UNE FONDATION
EN FAVEUR DE LA VILLE DE DELPHES
EN 315 DE NOTRE ÈRE

Les fouilles exécutées à Delphes par l'École française d'Athènes ont mis au jour plusieurs inscriptions de l'époque impériale, qui nous fournissent des renseignements sur l'état du droit et sur l'organisation administrative de la cité. L'inscription suivante, qu'a bien voulu me signaler M. Bourguet, présente plusieurs particularités juridiques et philologiques qui n'ont pas reçu jusqu'ici d'explication satisfaisante. Deux observations permettent, croyons-nous, de résoudre les difficultés soulevées par le texte : 1° Delphes, cité libre, gratifiée par les empereurs d'une αὐτονομία qui apparaît dans les institutions municipales, n'en est pas moins soumise, quant à son administration financière, au droit commun de l'Empire; 2° Delphes a une population cosmopolite. Les mariages mixtes y sont usités; par une faveur spéciale des empereurs, l'enfant dont le père est étranger et la mère citoyenne de Delphes, prend l'*origo* de sa mère [1]. Le contact permanent des Grecs et des Romains a exercé une influence sur le style administratif : il emprunte à celui de Rome des termes et des locutions qui tantôt sont traduits en grec, et tantôt, sous une apparence grecque, gardent leur forme latine.

L'inscription est gravée sur une table de marbre de 0m 06 d'épaisseur, dont on a retrouvé seulement quatre fragments. M. Homolle en a fait ressortir l'intérêt au point de vue de l'histoire de Delphes, dans un de ses rapports à l'Institut de Correspondance hellénique (*B.C.H.*, XX, 719, 729). Le texte en a été publié par M. Bourguet [2]; nous le reproduisons avec les restitutions de l'éditeur.

Ἀγαθῆι Τύχ[ηι]
[Ὑπατ]εία τῶν [κυρ]ίων ἡμῶν Φλαϐ. Οὐαλ. Κων[σταντίνου Σεϐαστοῦ
τὸ δ']

1. Cf. Édouard Cuq, *Dict. Antiq.*, IV, 237, 16.
2. *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capita duo*, 1905, p. 45.

καὶ Φλαβ. Οὐαλ. Λικιννιανοῦ Λικιννίου Σ[εβαστοῦ τὸ δ'. . . .]
ἐπὶ ἄρχ[ο]ντος ἐν Δελφοῖς Βαββίου Αὐρ. Φιλισ[τίωνος, μηνὸς —,]
5 ἔδοξεν τοῖς δαμιουργοῖς κατὰ τὴν εἰσήγ[ησιν τοῦ ἀριστοπολίτου]
καὶ πυθοχρήστου ἐξηγητοῦ καὶ προστάτο[υ διὰ βίου τῶν δαμιουργῶν]
Λουκίου Γελ[λί]ου Μηνογένους τὸ δόγμα [ἐπανορθοῦσθαι τὸ περὶ]
τῶν χρημ[άτω]ν ὧν ἐχαρίσατο αὐτός τε κα[ὶ Αὐρηλία Ἰουλία Σωτία]
τὸν ἀριθμὸν μυριάδων ἑκατὸν ἁπλῶν ἐφ' [ὧτε θυσίαν ποιεῖσθαι καθέτος]
10 μα[ίῳ] μηνὶ ὃ ὁ προστάτης ἐπηρώτησεν [1]. [Γνώμην δὲ εἰσενεγκόντος τοῦ]
ἀριστο[π]ο[λίτο]υ καὶ ἐξηγητοῦ καὶ προστάτου δ[ιὰ βίου τῶν δαμιουργῶν]
Λουκίου Γελλίου Μηνογένους ὑπὲρ τοῦ σῴζεσ[θαι τῇ πόλει τὸ ἥμισσον]
ὧν ἔδοσαν ἀμφότεροι διὰ εὔνοιαν ἣν ἔχου[σιν εἰς τὴν πόλιν, χωρίζεσθαι τὰς]
πεντήκοντα μυριάδας σινπλαρίας ἃς ἔδωκ[εν αὐτὸς ὁ προστάτης καὶ]
15 μεταπαραδιδόναι τοῖς μετ' αὐτοὺς ἐσομένο[ις δαμιουργοῖς καὶ τῇ γυναικὶ]
Αὐρηλίᾳ Ἰουλίᾳ Σωτίᾳ τὰς αὐτὰς πεντήκον[τα μυριάδας σινπλαρίας ὥστε]
κατασχόντας ἐνιαυτὸν εἰς τὴν λοῦσιν τῶν βα[λανείων χρήσασθαι, καὶ]
ἵνα μηδεμ[ία] κακουργία περὶ αὐτὰ μηδέποτε γ[ένηται καταθεῖναι ταῦτα τὰ]
[χρήματα π]αρ' Ἀντισθένει. Οἱ δαμιουργ[οὶ ἐψηφίσαντο]·

Cette inscription est datée du 4e consulat de Constantin et Licinius, c'est-à-dire de l'an 315. Babbius Aurelius était alors archonte de Delphes. L'acte rapporte : 1° une promesse de donation faite par deux époux à la ville de Delphes ; 2° la proposition faite aux démiurges de changer l'affectation des biens donnés ; 3° l'emploi qui sera fait de l'argent donné personnellement par le mari ; 4° les précautions à prendre pour assurer l'exécution de la volonté des donateurs ; 5° la décision des démiurges.

I

Lucius Gellius Ménogénès, exégète et prostate des démiurges, a promis conjointement avec sa femme, Aurelia Julia Sotia, de donner à la ville une somme considérable pour en faire un certain usage [2]. Cette promesse, ayant une juste cause, était par elle-

1. M. Bourguet m'a averti que la restitution de la l. 9 et la lecture de la l. 10 sont incertaines, et qu'il se propose de vérifier le texte pendant son séjour à Delphes.
2. Une lacune du texte ne permet pas de le déterminer.

même obligatoire, d'après la jurisprudence constante des empereurs [1]. Elle l'était ici pour une autre raison : elle avait été acceptée par une décision (τὸ δόγμα) de l'autorité compétente. Cette autorité n'est pas indiquée, mais d'après un rescrit d'Antonin le Pieux [2], l'acceptation d'une libéralité faite à une cité dépend du sénat municipal. En fait, le projet de donation était habituellement communiqué aux magistrats, au sénat et au peuple de la cité : il y en a plusieurs exemples relatifs, l'un à la ville d'Ariassos (*B.C.H.*, XVI, 427), l'autre à celle de Gytheion [3]. Il devait en être de même à Delphes : des inscriptions citent un ψ(ήφισμα) β(ουλῆς), un δόγμα βουλῆς καὶ δήμου (Bourguet, 14,28).

Le montant de la donation s'élevait à 100 myriades ou 1 million. La nature des pièces de monnaie n'est pas indiquée, mais il ne saurait y avoir de doute. On doit sous-entendre soit δηναρίων [4], soit ἀργυρίου δραχμῶν [5], en supposant qu'on avait conservé à Delphes, comme dans d'autres cités grecques, une dénomination antique pour désigner une monnaie nouvelle, de même qu'aujourd'hui on dit parfois « livres » au lieu de « francs ». L'usage du mot δραχμαί pour exprimer des deniers est confirmé par un passage d'Eusèbe [6], relatif à l'an 312, donc contemporain de notre inscription. Ces drachmes ou deniers sont les deniers d'argent de 96 à la livre que l'on frappait depuis la réforme monétaire de Dioclétien.

Les deniers promis par le donateur sont qualifiés ἁπλᾶ. Ce mot, qu'on n'avait pas rencontré jusqu'ici dans son application à une somme d'argent, se justifie aisément. Il est pris dans le sens de « sincère, honnête, non mélangé ». C'est l'équivalent du latin *probus* qui désigne une monnaie de bon aloi. On lit dans une inscription de Pompéi : *HS n. LD. argentum probum recte dari stipulatus est* (*C.I.L.*, IV, suppl. CXLIV) ; dans un triptyque de Transylvanie : *p(ecuniam) pro(bam) r(ecte) d(ari)*, *C.I.L.*, III, p. 941. Cette interprétation est confirmée par des papyrus grecs de Kôm-Ichgaou, publiés par M. Jean Maspero [7]. Dans plusieurs quittances d'impôt du VIe siècle, le mot ἁπλᾶ se trouve seul ou

1. Ulp., *Dig.*, L, 12, 7, §§ 1 et 2 ; cf. Sév., Carac., *eod.*, 1, 5.
2. Gaius, II, 195 : *Deliberent... decuriones an ad se velint pertinere.*
3. Le Bas et Foucart, *Voyage archéologique en Grèce*, p. II, 243 a. Le donateur écrit aux archontes, au sénat et au peuple.
4. Cf. *C.I.Gr.* 3419 : δηναρίων μυ(ριάδας) πέντε.
5. *B.G.U.*, I, 87, l. 16,29 ; 193, l. 15 : cf. une inscription d'Érétrie, Rangabé, *Ant. hellén.*, II, 689.
6. Cité par M. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, 566, n. 1.
7. *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, I, fasc. 1, 1910.



avec εὔσταθμα, à côté de νομίσματα. N° 67041 : Δεδώκασιν... χρυσοῦ νομισμάτια τριάκοντα ἓξ ἁπλᾶ ; n° 67042 : Δεδώκασιν... χρυσοῦ νομισμάτια ἑκατὸν εὔσ(ταθμα) ἁπλ(ᾶ). Dans un acte de l'an 315, il était d'autant plus utile de spécifier que les deniers seraient de bon aloi, que la réforme, opérée par Dioclétien en 290, avait eu pour but d'exclure la mauvaise monnaie [1].

II

La donation, promise par L. Gellius Ménogénès et sa femme, n'était pas encore exécutée, lorsque le mari proposa aux démiurges d'en changer l'affectation. Il est, en effet, de principe que les donations, faites à une cité, sont irrévocables dès qu'elles ont été exécutées, même partiellement [2]. Le donateur, devenu président du collège des démiurges, leur proposa de faire deux parts de la somme promise : une moitié sera réputée donnée à la ville par les deux époux conjointement et par pure bienveillance envers leurs concitoyens ; l'autre moitié sera censée donnée personnellement par le prostate εἰς τὴν λοῦσιν τῶν βαλανείων. Cette proposition soulève deux questions, une question de droit et une question de fait :

1° Peut-on modifier l'affectation donnée à une libéralité faite à une cité? La question fut discutée par les jurisconsultes classiques, surtout en matière de legs. Elle a été résolue en principe par la négative : *quod ad certam speciem civitati relinquitur, in alios usus convertere non licet* [3]. Si cependant l'emploi des fonds n'est pas clairement déterminé, par exemple, si l'on a légué de l'argent *ad opus*, on peut s'en servir pour faire des réparations [4]. Un rescrit d'Antonin le Pieux a été plus loin : il permet d'employer à la restauration d'anciens bâtiments l'argent légué pour des travaux neufs, lorsque la cité a assez de monuments et qu'il lui est difficile de trouver de l'argent pour les réparations [5]. Cette interprétation du legs est conforme à l'intention présumée du testateur, qui aurait vraisemblablement approuvé cette modification s'il avait eu connaissance de la situation financière de la cité.

---

1. Cf. Babelon, *op. cit.*, I, 565.
2. Ulp., *Dig.*, L, 12, 3, 1 : *paenitentia non revocari*. Cf. 6, § 1.
3. Ulp., *Dig.*, L, 8, 1.
4. Paul, *Dig.*, L, 8, 7, 1.
5. Callistr., *Dig.*, L. 10, 7.

Lorsqu'une cité projetait d'employer un legs à un usage autre que celui qui avait été fixé, elle devait anciennement obtenir l'autorisation du Sénat, plus tard, sous les Antonins, celle de l'empereur [1]. Suétone en rapporte un exemple du temps de Tibère (*Vita*, 31) : un testateur avait légué une somme à la cité de Trébie pour la construction d'un théâtre ; la cité demande au Sénat de Rome la permission d'employer le montant du legs à réparer une route. L'autorisation fut refusée contrairement à l'avis de l'empereur. — Un sénatus-consulte défendit de léguer à une cité un capital dont les revenus seraient affectés à certains spectacles ou à une chasse contre des bêtes féroces (*venatio*) [2] ; le legs n'est pas nul, mais l'argent doit être employé à un usage plus nécessaire à la cité.

Les demandes d'autorisation devaient être assez fréquentes, car certains testateurs prenaient soin d'interdire aux décurions de modifier l'affectation donnée à la libéralité : *quae legata*, *peto*, *decuriones*, *et rogo ne in aliam speciem aut in alios usus convertere velitis* ; ou bien, ils annulaient le legs [3].

Dans les donations entre-vifs, comme dans les legs, les décurions ne peuvent, en principe, modifier l'affectation indiquée par le donateur. Il y a même ici une raison de plus : la donation suppose un accord entre le disposant et l'*ordo*. Celui-ci serait mal venu à demander la modification d'une clause qu'il a acceptée après délibération. Un rescrit de Marc-Aurèle et Vérus fait une exception pour les conditions dont l'exécution entraînerait un préjudice pour la cité : l'intérêt public exige qu'elles ne soient pas observées [4]. Il appartenait au *corrector*, chargé par l'empereur de surveiller l'administration des finances municipales, d'annuler la condition. Les cités libres n'échappaient pas à ce contrôle qui fut institué par Trajan pour la province d'Achaïe où cette classe de cités était très nombreuse. Le rescrit fut appliqué aux legs.

Dans le cas prévu par l'inscription de Delphes, c'est le donateur qui prend l'initiative de changer la condition qu'il a mise à sa promesse. Il était, dès lors, inutile de solliciter l'autorisation de l'empereur. La cité donataire eut à apprécier si elle avait intérêt à accepter la proposition.

2° Quel intérêt pouvaient avoir les donateurs à cette modifica-

1. Valens, *Dig.*, L, 8, 6.
2. *Ibid.*, 6 *in fine*.
3. Scaev., *Dig.*, XXXIII, 2, 17 ; XXXIII, 1, 21, 3.
4. Pap. Just., *Dig.*, L, 12, 13, 1.

tion ? Cet intérêt devait être très sérieux, car pour obtenir l'adhésion des démiurges, ils offrent à la ville un cadeau de 500.000 deniers sans condition. Comme compensation, ils demandent que les 500.000 deniers restant sur la somme antérieurement promise soit considérée comme donnée personnellement par le mari, président du collège des démiurges. On remarquera que la femme s'efface ici devant son mari. Celui-ci entend faire une prestation qui n'est pas, comme la précédente, une pure libéralité ; il entend accomplir une charge qui lui incombe personnellement. Quelle est cette charge ? Le donateur la caractérise en disant que la somme qu'il paiera sera σινπλαρία.

Ce mot, qui ne figure pas dans les lexiques grecs, est sans aucun doute un terme technique latin auquel on a donné une tournure grecque. *Simplaria* est employé par un jurisconsulte du IIe siècle, Pomponius [1], pour caractériser une vente dans laquelle l'acheteur, en cas de vice rédhibitoire, n'a droit qu'au simple, alors qu'il est d'usage d'accorder le double [2]. De même en cas d'éviction, le vendeur peut se réserver, par une convention spéciale, le droit de ne payer que *simplam pecuniam* [3]. C'était une dérogation à l'usage, à ce point que si par erreur l'acheteur avait stipulé le simple au lieu du double, on lui permettait de réclamer le surplus par l'action *ex empto* [4].

L'engagement, que le président des démiurges offre de contracter, a pareillement pour objet *simplam pecuniam*. On doit entendre cette expression, comme dans le cas précédent : il s'agit d'une dérogation à l'usage de payer une somme plus forte que celle qui est due strictement. Pour un magistrat, c'est la *summa honoraria* qu'il est tenu de payer à son entrée en charge pour remercier ses concitoyens de l'avoir élu. Cette somme, que paient également les décurions, est exigée *quasi debitum* [5]. Mais il était de règle de ne pas se contenter de promettre [6] la somme fixée par la loi ou

---

1. *Dig.*, XXI, 1, 48, 8. Cf. Édouard Cuq, *Institutions juridiques des Romains*, II, 413, n. 2.

2. Ce mot ne fut sans doute usité que chez des Grecs qui étaient en relations journalières avec les Romains. En Syrie, les auteurs du livre de droit syro-romain traduisent *simplaria venditio*, *emptio*, par ἁπλῆ πρᾶσις, ὠνή (R. II, § 28, éd. Sachau, 1907, I, 65 ; cf. Bruns, *Syr. röm. Rb.*, p. 207). Cf. Basilic., XIX, 10, 43.

3. Pap. Brit. Mus., 229, l. 13 (*Rev. Archéol.*, XXVIII, 271). Cf. Ulp., *Dig.*, XXI, 2, 37 pr. Paul, *eod.*, 56 pr.

4. Ulp., *eod.*, 37, 2. Dans le livre de droit syro-romain, la vente au simple est qualifiée : κακὴ πρᾶσις, la vente au double : καλή.

5. Ulp., *Dig.*, L, 12, 3 pr.

6. *Pollicitatio apud acta* : *C.I.L.*, VIII, 18241.

par l'empereur [1] (*summa legitima*) : on offrait toujours un supplément (*praeter legitimam*) [2]. On promettait *duplicata* [3], ou *multiplicata* [4], ou *ampliata pecunia* [5].

Il est vraisemblable que la donation avait été faite par les deux époux à la veille de l'élection du mari comme président des démiurges. Après l'élection, le mari demande que la moitié de la donation soit considérée comme équivalant à la *summa legitima* qu'il doit payer à son entrée en charge. L'intérêt des donateurs apparaît clairement : ils ne paieront qu'une fois le million promis ; ils seront dégagés de la promesse antérieure qu'ils avaient faite pour montrer leur munificence et gagner la faveur populaire. Quant aux démiurges, ils n'avaient pas de motif pour refuser la modification proposée : d'une part, la ville qui n'aurait pas profité directement de la première donation, reçoit un cadeau d'un demi-million sans condition, le surplus contribuera au bien-être de tous les habitants de la cité. D'autre part, l'usage relatif à la *summa honoraria* n'est violé qu'en apparence : en réalité, il y a *duplicata pecunia*. Il n'est pas nécessaire que la libéralité qui s'ajoute à la *summa legitima* émane du magistrat ; elle peut être faite par un tiers [6], à plus forte raison par le magistrat et sa femme. Il eût été, d'ailleurs, difficile aux démiurges de se montrer rigoureux envers un citoyen appartenant à une des plus anciennes familles de la cité [7], au président de leur collège.

III

Le demi-million, promis personnellement par L. Gellius Ménogénès, doit servir εἰς τὴν λοῦσιν τῶν βαλανείων. C'est la traduction littérale d'une clause qui figure dans plusieurs inscriptions latines : *in hujus balinei lavationem* (*C.I.L.*, XI, 720), *ad lavacrum balnearum publicarum* (*C.I.L.*, X, 3678). Il ne s'agit pas du nettoiement des bains publics; on ne concevrait pas qu'une somme aussi considérable fût affectée à cet usage. *Lavatio*, dans les inscriptions précitées et dans la langue juridique [8],

1. *C.I.L.*, X, 829 ; XIV, 2191.
2. *C.I.L.*, VIII, 2344, 3300, 4577, etc.
3. *C.I.L.*, VIII, 12058, 14370.
4. *C.I.L.*, VIII, 11998.
5. *C.I.L.*, VIII, 4196, 19121, etc.
6. Pompon., *Dig.*, L, 12, 14.
7. Cf. l'inscription publiée par M. Homolle, *B.C.H.*, XX, 719.
8. Alf., *Dig.*, XIX, 2, 30, 1.

c'est le droit de se baigner dans un établissement de bains. Par extension, *lavatio* désigne parfois les accessoires qui sont utiles au baigneur [1]. Il y a de nombreux exemples de dons ou legs destinés à permettre aux habitants d'une ville ou à certaines catégories de personnes, de se baigner gratuitement aux bains publics. A Bologne, un testateur lègue 400.000 sesterces, dont les revenus serviront à perpétuité *ut viri et impuberes utriusque sexus gratis laventur* (*C.I.L.*, XI, 720). Ailleurs, le patron d'une cité accorde aux citoyens, aux *incolae*, à leurs hôtes, aux gens de passage, *lavationem in perpetuum* [2].

L'importance de la somme affectée à cet objet par L. Gellius prouve que la ville de Delphes était encore assez peuplée au début du IVe siècle. Elle prouve aussi qu'il y avait de grosses fortunes, malgré le déclin du culte d'Apollon. Il y en avait encore un siècle plus tard : les gouverneurs de provinces ou leurs subordonnés obligeaient les membres de la curie de Delphes à participer à la charge des jeux qui se donnaient à Constantinople. C'était illégal, car les *curiales* n'étaient tenus que des charges de leur propre cité. En 424, Théodose le Jeune, sur le rapport du préfet du prétoire d'Illyrie, se décida à mettre un terme à un abus qui se renouvelait trop souvent [3] : il édicta une peine sévère contre tout fonctionnaire qui contreviendrait à la loi.

IV

L. Gellius Ménogénès demande que les 500.000 deniers qu'il donne personnellement soient remis par les démiurges à leurs successeurs et à sa femme qui les garderont [4] pendant un an et s'en serviront conformément à la volonté du donateur. Puis, pour écarter toute fraude, il stipule que l'argent sera confié à Antisthène, qui était sans doute le banquier de la cité (δημόσιος τραπεζίτης) [5].

---

1. Ulp., *Dig.*, XXXIV, 2, 25, 10.
2. *C.I.L.*, IX, 5074. *C.I.L.*, XIV, 2798 y ajoute les esclaves.
3. *Cod. Theod.*, XV, 5, 4 : *Delphorum curiae facultates novis damnis frequenter attritæ.*
4. Κατασχόντας, dit le texte. Le même verbe est employé dans Mod., *Dig.*, L, 12, 10 : τὸ τοῦ κεφαλαίου αὐτὴ κατέχουσα ἀργύριον.
5. Les papyrus gréco-égyptiens mentionnent fréquemment la δημοσία τράπεζα, par exemple à Hermopolis : *P. Amh.*, II, 68, l. 20 (1er siècle) ; 109, l. 10 (185/6 p. C.) ; *B.G.U.*, 842 (187 p. C.) ; *P. Lond.*, III, p. 111, n. 1157, l. 21 (246 p. C.) ; *P. Amh.*, II, 140, l. 9 (349 p. C.) ; à Oxyrhynchos, *P. Oxy.*, VI, 916, l. 6.

Cette double clause nous présente une des nombreuses combinaisons imaginées pour assurer l'exécution des charges des libéralités faites à une cité. On avait toujours à craindre que les fonds ne fussent dilapidés. Pline le Jeune (VII, 18) l'écrit à un de ses amis : *Numeres reipublicae summam? Verendum est ne dilabatur.* Le plus sûr était de garder l'argent et de remettre seulement les intérêts [1] ; mais c'était diminuer l'effet moral de la libéralité. Notre donateur a pris un parti très ingénieux : l'argent sera remis au banquier municipal, mais il restera à la disposition des démiurges et de la femme du donateur. Entre eux et le banquier, il se formera un dépôt irrégulier d'une durée égale à celle de la charge des démiurges. A la fin de l'année, les démiurges transmettront leur créance à leurs successeurs. La présence de la femme du donateur les empêchera de détourner les fonds de leur destination ou de négliger d'exécuter la volonté de son mari.

Bien que le texte ne le dise pas, dans les fragments qui nous sont parvenus, il va de soi que le banquier paiera les intérêts d'usage, et que le contrat se renouvellera d'année en année avec les démiurges en charge et la femme du donateur ou ses héritiers. C'est, en effet, une règle consacrée par des rescrits de Sévère et Caracalla, que la libéralité destinée à un usage susceptible de se renouveler périodiquement n'est pas réputée faite pour une seule année, alors même que le disposant n'a visé que l'année présente [2]. La perpétuité de la fondation se trouve ainsi assurée dans la mesure où l'on peut raisonnablement l'espérer. On peut en juger d'après les règles établies par la jurisprudence pour l'usufruit des cités : suivant Papinien, on peut compter qu'il s'éteindra au bout d'un certain temps par le non-usage, c'est-à-dire par la négligence des magistrats. D'après Macer, pour l'application de l'impôt du vingtième et de la loi Falcidie, on calcule que l'usufruit d'une cité dure en moyenne 30 ans [3].

V

La proposition de L. Gellius Ménogénès fut acceptée par les démiurges. On sait fort peu de chose sur les démiurges en

1. Mod., *Dig.*, L, 12, 10.
2. Marc., *Dig*, XXXIII, 1, 23 et 24. Mod., *eod.*, 6.
3. Pap., *Dig.*, XXXI, 66, 7. Mac., *Dig.*, XXXV, 2, 68 pr.

général [1] et sur ceux de Delphes en particulier. Des textes réunis par M. Bourguet, il résulte qu'ils formaient à Delphes, comme dans d'autres cités grecques, un collège présidé par un prostate. Démiurges et prostate étaient nommés pour un an, mais rééligibles.

D'après une inscription du règne d'Hadrien, les démiurges concèdent le droit de cité à un *frumentarius* de la 3e légion *Italica*, chargé de la surveillance des constructions ordonnées par l'empereur (Bourguet, 43). Sous se rapport, leur pouvoir était égal à celui du sénat et du peuple.

Notre inscription nous fait connaître une autre attribution des démiurges : ils statuent sur l'emploi des capitaux appartenant à la cité. Leur compétence en matière financière était-elle, comme dans le cas précédent, parallèle à celle du sénat et du peuple ? En l'absence d'un texte explicite, il est prudent de s'en tenir à l'indication fournie par l'acte que nous étudions. Le collège des démiurges de Delphes ne s'occupait que de l'exécution des actes de la βουλή, relatifs aux finances de la ville. Cette conclusion peut être fortifiée par le rapprochement de deux textes concernant des personnages qui, au milieu du IIIe siècle, remplissaient, dans d'autres cités, des fonctions peut-être analogues, les δεκάπρωτοι et les *primores civitatis*.

D'après Modestin [2], une femme a promis d'instituer des jeux qui seront célébrés dans sa patrie tous les quatre ans, sous la direction et la présidence de son mari et, après lui, des enfants de la donatrice. Elle affecte à cette fondation une somme de 30.000 deniers, dont les intérêts serviront à décerner des prix aux vainqueurs désignés par le sénat. Elle stipule qu'elle gardera le capital, mais s'engage à fournir aux δεκάπρωτοι une caution suffisante pour le paiement des intérêts d'usage. De ce texte, il résulte que les δεκάπρωτοι ont mission de veiller à la conservation des créances de la ville [3]. D'autres textes nous apprennent qu'ils étaient également chargés du recouvrement des impôts [4] et qu'ils s'occupaient de l'établissement des droits de douane [5].

1. Cf. Caillemer, *Dict. des Ant.*, II, 1, 66. Pauly-Wissowa, IV, 2856.
2. *Dig.*, L, 12, 10.
3. Il y avait une organisation analogue dans certains gymnases. D'après des inscriptions d'Iasos en Carie, le collège des πρεσβύτεροι élit chaque année une commission d'administrateurs (διοικηταί), chargés de gérer ses biens et de veiller à l'exécution des clauses des fondations (Th. Reinach, *Rev. d'Études grecques*, VI, 174, 179). Cf. Dareste, Haussoullier, Reinach, *Recueil*, II, 339.
4. Mod., *Dig.*, L, 4, 18, 26.
5. Tarif de Palmyre : Dittenberger, *Sylloge Or.*, 623. Cf. Foucart, *B.C.H.*, VI,

Un autre passage de Modestin prévoit un cas analogue à celui de notre inscription. Un legs a été fait à une cité à charge d'en employer les revenus à célébrer chaque année un spectacle en souvenir du défunt. Si ce spectacle est tel qu'il ne soit pas permis dans la cité, le legs n'est pas nul, mais les héritiers doivent s'entendre avec les *primores civitatis* pour donner aux revenus une autre affectation [1].

Les démiurges avaient à Delphes une attribution analogue. Comme les *primores civitatis*, dont parle Modestin, ils sont saisis des questions relatives à l'emploi des capitaux donnés à la cité. Ils devaient sans doute participer à l'administration financière de la ville. C'est peut-être à ce titre qu'ils avaient la faculté de conférer le droit de cité : la πολιτεία est un honneur qui peut entraîner des charges pour celui qui le reçoit.

Édouard Cuq.

439 ; de Vogüé, *Journal Asiatique*, II, 149 ; Cagnat et Lafaye, *Inscr. gr.*, III, 1056, l. 9 et 13.

1. *Dig.*, XXXIII, 2, 16. Les *primores civitatis* peuvent être rapprochés des πεντεκαίδεκα τοῦ συνεδρίου προεστῶτες de Marseille (Strabo, IV, 1, 5).



UNE SOURCE GNOSTIQUE DE L'APOCALYPSE DE PAUL

Parmi les *Apocalypses Apocryphae*, l'Apocalypse de Paul occupe une place particulière [1].

C'est l'une des plus anciennes. La date de 388 (consulat de Théodose et de Cynégius), mentionnée au début du texte [2], n'est sans doute pas, bien qu'elle soit mêlée à une histoire invraisemblable, très éloignée de la date réelle de la publication. En effet Sozomène, qui écrit un demi-siècle plus tard, l'admet sans difficulté et l'Apocalypse dont il parle ne semble pas différente de celle qui nous est parvenue [3].

D'autre part la propagation du texte fut aussi rapide qu'étendue. L'ancienne version latine, conservée dans un manuscrit du VIIIe siècle, paraît remonter au VIe, et l'on possède en outre cinq textes latins remaniés ou écourtés, dont l'un au moins dérive d'une traduction indépendante de la version du VIe siècle [4]. Outre des dérivés slaves [5], il existe encore deux versions syriaques, qui diffèrent peu entre elles [6], et quatre recensions arméniennes, qui semblent établies sur des textes syriaques [7].

---

1. *Apocalypses apocryphae*, ed. C. TISCHENDORF, Leipzig, 1866. Apocalypse de Paul, pp. 34-69.

2. Le texte latin seul donne cette date ; le texte grec présente la variante : ἐπὶ τῆς ὑπατείας Θεοδοσίου τοῦ εὐσεβοῦς βασιλέως καὶ Κωντιανοῦ.

3. SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, VII, 19. Il est au contraire impossible d'affirmer qu'il s'agit de notre Apocalypse dans le texte de S. Augustin (*In Johannis Evangelium* § 98) et dans le décret du pape Gélase sur les apocryphes.

4. L'ancienne version latine a été publiée par Montague Rhodes JAMES, *Apocrypha Anecdota*, Cambridge, 1893, pp. 1-42. Les autres textes latins de la *Visio Pauli* avaient été étudiés précédemment par BRANDES, *Visio S. Pauli*, Diss. Halle, 1885. — Parmi ces textes, seul un fragment du ms. *Vind. lat.* 362 paraît remonter à une traduction indépendante de l'ancienne version publiée par JAMES. — C'est aux textes latins que remontent les dérivés français, allemands, anglais et danois également étudiés par BRANDES, *op. cit.*

5. Cf. L. SEPELEVIČ, *Archiv. für slav. Philologie*, 14 (1892) ; G. POLIVKA, *ibid.*, 16 (1894) et A. HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. I, pp. 910-911.

6. La traduction anglaise de l'un des textes syriaques a été reproduite par TISCHENDORF en dessous de son texte grec : elle est due à J. PERKINS. La traduction allemande de l'autre texte syriaque a été publiée par ZINGERLE dans le *Vierteljahrschrift* d'*Heidenheim*, t. IV, p. 153 et ss. Nous n'avons pu en avoir connaissance.

7. Pour ces versions arméniennes, nous nous sommes servis de la traduction

Il est vrai toutefois que, dans le monde byzantin proprement dit, le succès de l'ouvrage resta confiné aux milieux monastiques[1]. Sozomène déjà, sur la foi d'un vieillard cilicien habitant de Tarse, rejette l'attribution de l'ouvrage et lui soupçonne une origine hérétique[2]. Nicéphore ne le mentionne même pas dans son énumération des ouvrages douteux ou apocryphes et le texte qui nous est parvenu ne s'appuie que sur deux méchants manuscrits de date récente.

On aperçoit mal, au premier abord, la raison pour laquelle le milieu byzantin aurait méprisé un opuscule estimé partout ailleurs.

Certes un Ἀναβατικὸν Παύλου qu'Épiphane attribue aux Caïnites[3] et une Apocalypse de Paul qui semble avoir eu cours chez les Naasséniens[4] auraient pu, à un certain moment, susciter quelque suspicion contre tout écrit traitant du même sujet ; mais notre Apocalypse ne fut publiée que longtemps après le déclin du gnosticisme ; elle ne présente d'après Harnack[5] aucun rapport apparent avec l'ancien Ἀναβατικόν gnostique et même, d'après Liechtenhan, aucun caractère de gnosticisme.

Certes, le texte de la seconde lettre aux Corinthiens (12, 4), qui proclame le ravissement de Paul, dit également qu'il a entendu des paroles indicibles : ἄῤῥητα ῥήματα ἃ οὐκ ἐξὸν ἀνθρώπῳ λαλῆσαι. Mais l'auteur de notre apocryphe avait pris soin de lever tous les scrupules (§ 21), en distinguant entre les paroles que Paul avait mission de rapporter et celles qu'il lui était défendu de divulguer. D'ailleurs ce que les amateurs d'apocalypses réclamaient de ce genre d'écrits, ce n'étaient pas spécialement des garanties d'authenticité mais plutôt des garanties d'orthodoxie. Il faut donc croire que, si le monde byzantin apprécia peu l'Apocalypse de Paul, c'est qu'il partageait, quant à son orthodoxie, le jugement de Sozomène.

Lorsqu'il s'agit de déterminer les propositions hétérodoxes contenues dans cet opuscule, on éprouve toutefois quelque embarras. Ce n'est pas un exposé de doctrine, mais, sous forme de vision, un système d'eschatologie.

---

allemande de P. Vetter, *Die Armenische Paulus-Apocalypse*, dans *Theologische Quartalschrift*, 1906, pp. 568-95 et 1907, pp. 58-75. — Nous ignorons les versions arabes et coptes encore inédites dont parlent C. Tischendorf, *op. cit.*, préf., p. XVI.

1. Sozomène, *loc. cit.* : ἣν οὐδεὶς ἀρχαίων εἶδε, πλεῖστοι < δὲ > μοναχῶν ἐπαινοῦσι.
2. Sozomène, *ibid.* : θαυμάζειν εἰ μὴ τάδε πρὸς αἱρετικῶν ἀναπέπλασται.
3. Epiphane, *adversus haereses*, chap. 38.
4. Hippolyte. *Philosophoumena*, V, 1. ed. Cruice. p. 166. l. 6-15.
5. A. Harnack, *op. cit.*, I^{2}, p. 788.

Liechtenhan constate que cette eschatologie n'a rien de gnostique [1]. Il a raison, à n'en pas douter, s'il s'agit de l'ensemble du système. Nous ne retrouvons, en effet, dans l'Apocalypse de Paul, ni la théorie de l'ἀνάβασις ou ascension, ni celle de la μεταβολή à travers les éons, ni aucune gradation semblable à celles que développent la gnose hermétique et la Pistis-Sophia. Mais on remarquera que les *Acta Thomae* ne comportent non plus aucune formule d'ascension ou de métabole, et qu'ils contiennent cependant deux hymnes gnostiques, dont le caractère et la provenance ne sont pas contestés. L'adhésion à un système quelconque n'empêche pas la présence de traits empruntés à un autre système et ces traits, qui, dans la pensée de l'auteur, sont accessoires, peuvent déterminer la tendance d'un ouvrage, s'ils sont plus apparents que la théorie mal définie de l'auteur.

L'Apocalypse de Paul comporte-t-elle de ces traits ? La question est délicate, car il est bien malaisé de tracer les frontières de la gnose orthodoxe. L'Apocalypse de Jean n'est-elle pas gnostique ? Paul n'est-il pas un pneumatiste, c'est-à-dire un gnostique [2] ? n'a-t-il pas peuplé son ciel d'une foule d'esprits bons et mauvais [3] ? n'a-t-il pas conçu un ciel multiple et des sphères successives [4] ?

Mais, bien que délicate, la question doit être posée aussi bien par le philologue qui veut étudier la tradition de l'ouvrage, que par l'historien qui veut en reconnaître la composition. En effet, le caractère hétérodoxe d'un ouvrage influe puissamment sur sa transmission.

Ce principe a été méconnu par E. Wieber dans l'étude qu'il a consacrée à la tradition de l'Apocalypse de Paul [5]. Dans la comparaison qu'il poursuit entre le texte grec, l'ancienne version latine et la version syriaque, il ne conçoit pas un instant que des raisons doctrinales aient pu motiver les variantes ; et il conclut sereinement que l'ancienne version latine a conservé l'aspect véritable de l'archétype, malgré quelques petites erreurs de traduction ; que le texte grec présente de nombreuses omissions et abrège parfois la rédaction de l'original, mais avec tant d'habileté que le contexte ne trahit la transformation qu'en de rares endroits ;

1. Liechtenhan, *Die pseudepigraphe Literatur des Gnostiker*, dans *Zeitschrift des NeuTestamentlichen Wissenschaft*, t. III (1902), p. 287.
2. Cf. Reitzenstein, *Die hellenistischen Mysterienreligionen*, Leipzig, 1910, pp. 126-129.
3. Cf. M. Dibelius, *Die Geisterwelt, im Glauben des Paulus*, Goettingue, 1909.
4. Cf. R. Reitzenstein, *Poimandres*, Leipzig, 1904, p. 79 et ss.
5. E. Wieber, *De Apocalypsis S. Pauli codicibus*, Diss. Marbourg, 1904.

que le traducteur syriaque a fréquemment modifié et interpolé son modèle.

Ces conclusions ne sont certes point fausses dans leur ensemble. Mais il faut, pour présenter les faits sous leur vrai jour, constater en outre que les omissions et les retouches du texte grec sont motivées *par des raisons doctrinales* et qu'il en va de même pour quelques-unes des prétendues erreurs du traducteur latin.

Les préoccupations de l'abréviateur grec sont transparentes. Quelques développements sans doute lui ont paru simplement inutiles; c'est pour ce motif qu'il semble avoir supprimé, au début, les imprécations des eaux et de la terre (lat. pp. 12, l. 30-13, l. 17), qui ne faisaient que répéter celles du soleil, de la lune et de la mer; à la fin, dans la série des supplices, le supplice du lecteur (lat. p. 30, l. 23-31), celui des usuriers (lat. p. 30, l. 32 — p. 31, l. 2), etc., etc. Mais la plupart des omissions et des retouches du rédacteur grec sont dues au souci constant d'éliminer les traits hétérodoxes.

Il est aisé de grouper autour de quelques rubriques les éléments qu'il suspectait.

Ce qui semble l'avoir préoccupé le plus, c'est l'angélologie de sa source. Renchérissant sur saint Paul lui-même, l'Apocalypse de Paul plaçait au ciel une foule d'esprits et de principes dont quelques-uns sont singulièrement troublants. Si l'esprit de la calomnie (καταλαλιά = *detraccio*, cf. lat. p. 15, 6), si l'esprit de murmure (ψιθυρισμός = *susurracio*, cf. lat. p. 18, 25) ne sont en somme que des personnifications des vices énumérés par saint Paul (II Cor. 12, 21), la λήθη = *oblivio*, principe du mal, est au contraire un personnage parfaitement ignoré de saint Paul et même de toute la littérature néo-testamentaire (Cf. lat. p. 15, 4 et 18, 25). Mais ce même personnage est bien connu par ailleurs. Les livres hermétiques définissent la λήθη : ἡ δὲ λήθη κακία γίνεται [1], la Pistis-Sophia la connaît sous le même aspect [2] et les Naasènes désignent l'homme χοικός, qui est pour eux synonyme du mal, sous le nom de πλάσμα λήθης [3]. C'est peut-être pour ce motif que le rédacteur grec a omis ces passages.

Il a évité de même les *angeli referentes pondera nuncii* (lat.

1. Hermetis Trismegisti, *Poemander*, ed. Parthey, p. 77, l. 10.
2. *Koptisch-Gnostische Schriften*, ed. C. Schmidt (dans les *Griechischen christlichen Schriftsteller*, publiés par l'Académie de Berlin), pp. 182, 26; 217, 38; 241, 32.
3. Hippolyte, ed. Cruice, p. 155, l. 10.



p. 14, l. 4) ou *angeli portantes pondera ministri nunciorum mundi* (lat. p. 14, l. 23), qui rappelaient trop manifestement les liturges gnostiques. Il a supprimé un passage où l'archange Michel portait le titre d'ἄγγελος τῆς διαθήκης (lat. p. 17, 19) et ailleurs il a substitué à Michel, l'archange du Testament (lat. p. 36, 14), Gabriel, l'ange de la Justice (grec, p. 63, 18). Hénoch ne saurait être pour lui le γραμματεὺς δικαιοσύνης (= *scriba iusticiae*, lat. p. 31, 31) il le qualifie selon l'usage : ὁ μάρτυς τῆς ἐσχάτης ἡμέρας (grec p. 50, 4). Le soleil, la lune et les étoiles s'attribuent des vertus propres (*ut faciamus in eis quae sunt virtutes nostrae*, lat. p. 12, 8 et 17) ; il préfère leur prêter des prodiges (ποιήσωμεν εἰς αὐτοὺς τέρατα p. 36-17). Il admet que les anges vont adorer le Seigneur au crépuscule (grec, p. 38, 4-5), mais il rejette le développement suivant (lat. p. 13, 25-31), sans doute parce que l'horaire trop précis, que ce texte assigne aux adorations des anges, rappelle l'angélologie astrologique, telle qu'elle nous est parvenue dans un petit traité attribué à Apollonius de Tyane [1]. Il se défie de même, et avec raison, des ornements que son modèle attribue aux anges de la Justice : *habentes palmas in manibus eorum, et signum dei, induti vestimenta quod scriptum erat nomen filii dei* (lat. p. 15, 18-20) ; il abrège le texte comme suit : κατέχοντας βραβεῖα ἐν ταῖς χερσὶν αὐτῶν ἐν οἷς ἦν τὸ ὄνομα κυρίου ἐγγεγραμμένον (p. 41, 2-3), de manière à éviter le nom inscrit sur le vêtement, qui est un thème favori de la Pistis-Sophia [2], et à éliminer la σφραγίς chère à toutes les sectes gnostiques et en particulier aux Naasènes [3].

L'original de l'Apocalypse de Paul —, j'entends par là l'original commun à l'ancienne version latine et au texte grec qui nous est parvenu — présentait non seulement une population céleste quelque peu insolite mais aussi un système émanationniste que l'auteur de notre recension grecque a masqué dans la mesure du possible. Ce système prétendait que chaque âme est habitée par un *esprit* particulier appelé πνεῦμα ζωοποιήσεως (= *spiritus vivificationis*), que l'auteur oppose constamment à *l'ange* gardien chargé d'annoncer au ciel les actions de l'âme à laquelle il est affecté (lat. pp. 16, 28 et 32 ; 17, 41 et 14 ; 18, 12 et 22 ; 19, 5

1. Ce traité a été publié dans le *Corpus codicum astrologorum graecorum*, t. VII (*Codices Germanici*), p. 174.
2. Cf. *Pistis-Sophia*, pp. 13, 14 : 13, 34-35 ; 24, 32-35, et passim.
3. Cf. *Pistis-Sophia*, passim. Hippolyte, hymne des Naasènes, p. 184, l. 1, σφραγῖδας ἔχων καταβήσομαι.

et 8). L'auteur de notre recension grecque a admis la coexistence de l'ange et de l'esprit, mais il a soigneusement éliminé toutes les qualifications qui représentaient l'esprit comme une émanation habitant l'âme humaine (lat. 17, 15-16; 19, 9-10). En fait, la théorie de l'Apocalypse de Paul ressemble étonnamment à certains systèmes gnostiques. Les Valentiniens prétendaient qu'Achamoth avait, par l'intermédiaire du Démiurge mais à son insu, déposé dans l'âme humaine un πνεῦμα émané des éons [1]. Les Naasènes — qui réapparaissent bien fréquemment à propos de notre Apocalypse — avaient précisé la théorie de saint Paul sur l'ἄνθρωπος σαρκικός, ψυχικός, πνευματικός, en prêtant à l'homme trois éléments : τὸ χοϊκόν ou ὑλικόν, τὸ ψυχικόν et τὸ πνευματικόν, ce dernier émané de l'Homme céleste et constituant l'homme intérieur : ὁ ἔσω ἄνθρωπος κατενηνεγμένος εἰς τὸ πλάσμα τῆς λήθης [2]. Dans le ciel des Naasènes comme dans celui de notre Apocalypse, ces esprits émanés formaient une catégorie spéciale, celle des πνεύματα ἀπεσταλμένα [3].

Certains traits accentuent encore le rapport entre notre Apocalypse et la psychologie des Naasènes. Pour ceux-ci, comme pour la plupart des gnostiques [4], l'ὕλη, élément inférieur de l'homme, était le siège de la λήθη, la cause du mal. Il est donc assez curieux de retrouver chez notre rédacteur grec, — qui cette fois ne s'est pas défié —, l'expression ὕλη τῆς ἁμαρτίας (pp. 36, 5 et 39, 13) pour laquelle nous trouvons deux fois, chez le traducteur latin, l'expression vague : *impedimenta mundi* (pp. 12, 2 et 14, 25 [5]). Faut-il voir enfin une trace de l'ascension de l'âme à travers les sept planètes dans les sept jours qu'elle met à parvenir aux cieux (lat. p. 19, 27)?

Mais c'est surtout la topographie céleste de l'Apocalypse originale qui semble avoir éveillé les soupçons de l'auteur de notre recension grecque. Cette topographie, dont les grandes lignes remontent au ciel antique et apparaissent à diverses reprises chez Platon [6], varie peu dans la littérature apocalyptique. Mais cette topographie avait reçu, dans divers milieux gnostiques, et notamment chez les Naasènes, des interprétations symboliques et hétéro-

1. Irénée, *Adversus haereses*, ed. Stieren, p. 68.
2. Hippolyte, *op. cit.*, p. 155, l. 8-10.
3. Hippolyte, *ibid.*, p. 175, 6.
4. Cf. *Koptisch-Gnostische Schriften*, p. 353, 24.
5. Cette retouche du texte qui servit au traducteur latin est à retenir.
6. *Phédon*, chap. 61-62.

doxes ; cela suffisait pour que l'auteur de notre recension grecque s'en défiât.

Il a donc eu recours à ses procédés habituels. De la γῆ ἐπαγγελίας (cf. lat. § 21, p. 22), qui est située entre la terre et le premier ciel et qui doit apparaître lorsque la première terre disparaîtra, il n'a guère laissé subsister que le nom, encore le change-t-il en γῆ τῶν πραέων (grec p. 50, l. 11). La cause en est que cette terre intermédiaire jouait un rôle chez les gnostiques, comme le prouve la théorie des Naasènes [1]. S'il n'a pas supprimé totalement le développement relatif aux fruits innombrables de la terre promise, c'est qu'il ignorait sans doute que ces fruits, de même que le fleuve de miel et de lait, avaient également leur signification gnostique chez les Naasènes [2]. Il en va de même pour les 12 portes du ciel qu'il a conservées malgré le rôle prépondérant des portes dans la gnose [3], et en particulier dans l'écrit naasénien consacré à l'Apocalypse de Paul [4]. Mais remarquons qu'il a supprimé les 12 πύργοι (lat. § 23), les 12 τείχη (lat. § 29), les 12 θρόνοι (lat. § 29), vraisemblablement parce qu'il les suspectait [5]. Dans la description du Paradis terrestre (§ 45), il a supprimé la mention des contrées traversées par les quatre fleuves du Paradis et il se trouve que les Naasènes s'appuyaient sur la signification symbolique de ces contrées pour assimiler les quatre fleuves à la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût [6]. Enfin il a supprimé la mention du septième ciel (§ 29), dans la phrase curieuse où il est dit qu'on ne peut offrir de sacrifice à Dieu sans que David chante [7]; pensait-il supprimer ainsi une allusion à l'ogdoade ?

Les omissions de notre texte grec et surtout les retouches qu'il a subies attestent les préoccupations dogmatiques de l'auteur de cette recension. Cette recension est par là très inférieure à celle qui servit pour l'ancienne version latine ; et cependant le texte sur lequel fut effectué la traduction latine n'était pas lui-même exempt de retouches. Nous l'avons constaté plus haut à propos de l'ὕλη τῆς ἁμαρτίας.

---

1. HIPPOLYTE, *op. cit.*, pp. 167, 17 et 168, 2-6.
2. HIPPOLYTE, *ibid.*
3. Cf. Surtout *Koptisch-Gnostische Schriften*, passim.
4. HIPPOLYTE, *op. cit.*, pp. 163, 9-164, 3 et surtout p. 166, 5-10.
5. Cf. les 12 trônes de la *Pistis-Sophia*, p. 57, 22.
6. HIPPOLYTE, *op. cit.*, pp. 178, 10-180, 1.
7. Les gnostiques sont très probablement les introducteurs de l'hymnographie et l'on sait le rôle que David jouait dans le système gnostique de Bardesane. Cf. A. HAHN, *Bardesanes gnosticus Syrorum primus hymnologus*, Leipzig, 1819, pp. 29 et 50, note 36 ; W. MEYER (aus Speyer), *Gesammelte Abhandlungen zur Mittellateinischen Rythmik*, Berlin, 1905, t. II, p. 113 ; P. MAAS, *Das Kontakion*, dans *Byz. Zeitschr.*, t. XIX (1910), pp. 293-94.



Mais on conçoit aisément que les remaniements de la recension à laquelle remonte la version latine se perçoivent rarement. C'est la comparaison avec un texte meilleur qui pourrait les déceler ; or les recensions syriaques ou arméniennes comportent des altérations multiples et ne peuvent dès lors servir de critères. Elles confirment, certes, le texte de la version latine, lorsqu'elles sont d'accord avec lui contre la recension grecque, mais elles ne l'infirment point lorsqu'elles en diffèrent sans pourtant s'accorder avec la recension grecque.

Il va de soi que ce n'est pas non plus la recension grecque qui nous fournira le critère souhaité. Si le texte latin plus complet, plus autorisé, confirmé en maints endroits par le témoignage concordant des versions orientales, peut servir à reconnaître les omissions et les remaniements du texte grec, la réciproque est par le fait exclue.

Il est un cas cependant où la comparaison du texte grec avec le texte latin permet de découvrir les retouches subies par celui-ci. C'est le cas où le texte latin présente des obscurités ou des contradictions dont le texte grec explique l'origine.

Ce cas se présente à propos de l'étrange jugement de l'âme qui a voulu dissimuler ses fautes (lat. p. 20, l. 10-21 = grec p. 47, l. 13-17). Le texte latin comporte deux contradictions : 1° l'ange accusateur présente la liste des péchés commis depuis l'âge de *dix* ans et propose de narrer même toutes les actions accomplies depuis l'âge de *quinze* ans, 2° le Seigneur veut connaître les actions des cinq années qui précédèrent la mort, *quoniam si penituisset ante quintum annum quam moriretur, propter unius anni conversacionem, oblivio nunc fieret omnium quae peccavit retro malorum.* Le texte grec fournit la clef du problème : πάντα ἔασον, λέγε ἃ ἔπραξεν πρὸ πέντε ἐτῶν τῆς τελευτῆς αὐτοῦ. κατ' ἐμοῦ σοι ὀμνύω ὅτι τῷ πρώτῳ αἰῶνι τῆς ζωῆς αὐτοῦ λήθη ἐγένετο πάντων τῶν προγεγονότων αὐτοῦ ἁμαρτημάτων. Il s'agissait évidemment, dans l'original, d'un αἰών périodique, qui, à la manière du jubilé juif ou du μέγας ἐνιαυτός des gnostiques [1], coïncidait avec une reddition de comptes.

Ainsi deux constatations principales résultent de notre enquête. En ce qui touche les traditions diverses de l'Apocalypse de Paul, nous constatons d'une part que la recension grecque a été à la fois abrégée et expurgée dans un but doctrinal, d'autre part que la version latine, malgré sa haute antiquité, remonte déjà à un

1. Clément d'Alexandrie, ed. Staehlin, *Strom.*, VI, § 140, p. 503, l. 9-10.

texte remanié. Il apparait de la sorte que le texte primitif de l'Apocalypse de Paul ne nous est pas parvenu. La conjecture suggérée à E. von Dobschuetz par le *Fragmentum Vindobonense* se trouve ainsi vérifiée [1].

Mais la nature des remaniements subis par les traditions diverses de l'Apocalypse nous éclaire aussi sur ses sources.

Comme beaucoup d'écrits apocalyptiques, et en particulier comme l'Hénoch slave avec lequel elle a quelques traits communs, l'Apocalypse de Paul présente un caractère gnostique indéniable. Mais il s'agit cette fois d'autre chose que d'une tendance vague de l'auteur. Dans leur ensemble, les traits gnostiques que nous avons relevés se ramènent à la gnose *naasénienne*, et l'on peut sans témérité les faire remonter jusqu'à l'Apocalypse gnostique qui avait cours dans les milieux naaséniens.

L'Apocalypse miraculeusement découverte à Tarse n'est autre chose qu'une compilation de nombreux écrits apocalyptiques parmi lesquels figure un traité naasénien. Sozomène, qui connaissait aussi bien la terminologie des sectes que l'histoire des dogmes, ne s'y était pas trompé et, de même, le milieu byzantin expert en subtilités théologiques tint notre Apocalypse en suspicion. Dans les versions, l'hétérodoxie de cet apocryphe s'estompa. Il fit fortune en Orient et dans tout l'Occident. Il présentait d'ailleurs une grande variété de tableaux et des couleurs assez pittoresques. Ce furent sans doute ces qualités qui le recommandèrent à l'auteur de la *Divine Comédie* [2].

D. SERRUYS.

---

1. *Theologische Literaturzeitung*, t. XXX (1905), p. 591.
2. Cf. BARDENHEWER, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. I, p. 480.

SUR UN PASSAGE DE PSELLOS
RELATIF AU *PHÈDRE*

Dans un écrit publié par A. Jahn en 1899 (*Hermes*, t. 34, pp. 316-319), Psellos a commenté deux passages du *Phèdre* (246 E-247 A et 246 A-B) ; Psellos nous dit lui-même qu'on lui avait déjà demandé des explications sur le premier de ces passages, et qu'il en avait indiqué le sens dans une de ses lettres. En effet, en parcourant la correspondance de Psellos, publiée par M. Sathas au t. V de sa Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη, nous voyons que la 174ᵉ lettre (pp. 441-443) est adressée « au Préfet du Trésor (γενικός), cousin du Patriarche », qui avait demandé à Psellos de lui expliquer l'allégorie du conducteur et des deux chevaux, image de l'âme humaine. La réponse du philosophe est volontairement vague et dilatoire, se perd en digressions et ne fait qu'effleurer le sujet. Le commentaire publié par A. Jahn est beaucoup plus explicite et plus clair. Cependant deux passages en sont inintelligibles, et l'éditeur, en désespoir de cause, a marqué d'une croix les mots suspects et inexplicables. Peut-être la correction en est-elle assez facile. Pour le second de ces mots, elle paraît même évidente. Le texte publié est celui-ci : ἡ μὲν οὖν τῆς οὐσίας δύναμις τοῦ ἑνὸς τῶν τριῶν γενῶν ὁ ἡνίοχός ἐστιν· ἡ δὲ + ταῦ τοῦ δύναμις ὁ κρείττων τῶν ἵππων· ἡ δὲ τοῦ θατέρου ὁ καταδεέστερος. Pour comprendre ce passage, il faut se reporter à la ψυχογονία du *Timée*, sur laquelle Psellos, après bien d'autres, a écrit un commentaire. Platon y distingue (35 A-B) trois principes, dont le mélange constituera l'âme : « le Même » (ταὐτόν), principe de toute identité, de toute immutabilité ; « l'Autre » (θάτερον), principe de la diversité et de la matérialité ; « l'Essence intermédiaire » (οὐσία μεμιγμένη ou simplement οὐσία), qui sert de moyen terme. C'est à ces trois principes que Psellos assimile le conducteur et les deux chevaux allégoriques. Il faut donc écrire : ἡ δὲ ταὐτοῦ δύναμις. L'un des deux mss. de Psellos donne ταῦ τοῦ, l'autre ταυτοῦ : ce qui permet de restituer une leçon fautive ταῦτοῦ, corruption naturelle de ταὐτοῦ par une simple erreur d'accent. D'autre part il faut écrire ensuite : ἡ δὲ θατέρου, le τοῦ venant d'une distraction du copiste, qui avait dans l'esprit τοῦ

ἑτέρου. — L'autre passage est beaucoup plus corrompu. En voici le texte : περὶ τούτων δὲ οὐ χρὴ τὸν ἐξηγούμενον ἑαυτῷ ἐπιτρέπειν τὰς τῆς ἑρμηνείας ἀρχάς, ἀλλ' ἀπὸ τῶν Πλατωνικῶν ὑποθέσεων + εὐθειῶν μὲν γάρ τις ἐπιϐάλλει καὶ ἀπὸ τῶν δώδεκα τοῦ κόσμου σφαιρῶν,... Nous avons ici deux phrases différentes. La première énonce un principe excellent, que Psellos répète un peu plus loin (ἡμεῖς οὐ τὴν ἡμετέραν ἐπιβολὴν γυμνάζοντες νῦν, ἀλλ' αὐτῷ Πλάτωνι κατακολουθοῦντες), mais que malheureusement il n'applique guère. L'exégèse méthodique y est opposée à l'interprétation arbitraire, et décrite dans la seconde partie de la phrase : ἀλλ' ἀπὸ... ; cette seconde partie doit donc correspondre à la première : on doit y trouver un verbe à l'infinitif, ayant pour sujet τὸν ἐξηγούμενον ; ce verbe a disparu. Or, après avoir donné des exemples d'interprétation arbitraire, Psellos reprend, six lignes plus bas ; καὶ ἐροῦσι μέντοι (οἱ οὕτως ἐξηγούμενοι τὰ ῥητὰ ἀτὰρ οὐκ εἰς τέλος τοῦ μύθου ἀφίξονται·) ; en somme, après une sorte de parenthèse, il revient à son exposé de principes, et il est tout naturel que, pour renouer le fil de la discussion, il reprenne le même verbe ; en tout cas, ce verbe λέγειν (employé absolument, pour signifier : parler, expliquer le texte) convient parfaitement au sens de la phrase que nous essayons de reconstituer. Et un mot comme εἰπεῖν a pu facilement tomber devant les deux premières syllabes du mot ὑποθέσεων. On est donc autorisé à restituer : ἀλλ' ἀπὸ τῶν Πλατωνικῶν εἰπεῖν ὑποθέσεων. Le sens est clair : « Le commentateur ne doit pas disposer arbitrairement des principes de l'interprétation, mais expliquer le texte en partant des idées fondamentales de Platon ». Ici commence la seconde phrase. Le mot εὐθειῶν (autre leçon : εὐθνῶν) est inintelligible; et le μέν est assez suspect, car il se trouve isolé, annonce une symétrie de propositions, qui, en fait, ne se réalise pas ; quatre lignes plus loin, l'énumération continue par καὶ αὖθις, qui ne peut guère répondre à un μέν. De quel mot εὐθειῶν μέν peut-il être la corruption ? Je propose, à titre d'hypothèse assez vraisemblable, le participe εὐηθιζόμενος. Ce mot n'est pas très flatteur pour les exégètes dont Psellos critique les procédés ; mais le dédain qu'il exprime s'accorde bien avec le tempérament de Psellos et le caractère polémique du passage. D'autre part, le καί qui suit ἐπιϐάλλει n'a guère de sens : il n'indique ni le premier terme d'une énumération, ni une nuance d'intensité ; quant au verbe, on le comprendrait mieux au moyen. On écrira donc, en changeant une seule lettre : Εὐηθιζόμενος γάρ τις ἐπιϐάλλεται ἀπὸ τῶν δώδεκα τοῦ κόσμου σφαιρῶν..., ἐπιϐάλλεσθαι signifiant : entreprendre (une explication) en partant de (ἀπό)... Et on pourra traduire : « Par exemple, un commentateur fera sottement intervenir les douze sphères du monde... »

H. Alline.

SUR L'ORDRE DES MOTS

I

UN ARTIFICE DE CONSTRUCTION CHEZ LES POÈTES LATINS

Dans une note intitulée : *A question of poetic diction in latin verse* (*The Classical Journal*, II, 1907, p. 323 ss.), M. Tenney Frank parle ingénieusement des procédés qu'emploient les poètes latins pour éviter la monotonie du vers, et en particulier des effets qu'ils obtiennent en variant la position de l'adjectif-épithète.

A la structure mécanique d'un vers de Pope,

No *rich perfumes* REFRESH the *fruitful field*

(les deux couples adjectif-substantif groupés autour du verbe),— il oppose la disposition ingénieuse d'un hexamètre virgilien :

Et *maestas* — *alto* FUNDANT de *limine* — *uoces*.

« By bringing forward... the spondaic adjectives... Virgil decidedly heightens the effect of grief ».

M. T. F. pouvait donner plus d'autorité à son commentaire s'il eût connu les observations de M. L. Havet (*Mélanges Nicole*, 1905, p. 225 ss.) sur « La mise en relief par disjonction dans le style latin ». Par la disjonction, l'écrivain souligne la valeur logique, expressive ou esthétique de l'épithète ; c'est un artifice dont les poètes amateurs de « procédés » ne se privent pas. Comme ils ne sont pas toujours capables de trouver l'épithète expressive, ils donnent artificiellement du relief à l'épithète banale, de même qu'un joaillier sait faire valoir un bijou vulgaire en le mettant à la bonne place dans l'étalage.

Rien de plus curieux que de comparer à ce sujet les bons poètes et les poètes de métier. Virgile met volontiers en relief l'épithète esthétique, mais il laisse à côté de son substantif le qualificatif modeste :



Voici une description poétique, dans un morceau à effet :

> *Aeriae* fugere *grues*, aut bucula caelum
> Suspiciens *patulis* captauit *naribus* auras,
> Aut *arguta* lacus circumuolitauit *hirundo*,
> Et *ueterem* in limo ranae cecinere *querelam*.
>
> (*Georg.*, I, 375 ss.).

Voici au contraire une description technique : Virgile fait un portrait du cheval de race :

> Illi — *ardua ceruix* —
> — *Argutumque caput*, — *breuis aluus* — *obesaque terga* —,
> Luxuriatque toris — *animosum pectus*. — *Honesti*
> *Spadices* — glaucique ; — *color deterrimus* — albis...
>
> (*Georg.*, III, 79 ss.)

Il serait facile d'esquisser l'histoire de ce procédé dans la littérature poétique. Tandis que la prose le ménageait, la poésie lui fit une telle fortune qu'il devint bientôt pour ainsi dire un procédé de versification. Ce fut comme un amusement de grouper ensemble d'un côté les adjectifs, de l'autre les substantifs :

> *Rusticus urbanum* — *murem mus* — paupere fertur
> Accepisse cauo, *ueterem uetus* — *hospes amicum*
>
> (Horace, *Sat.*, II, 6, 80 ss.)

et en particulier de réunir les adjectifs dans le premier hémistiche pour réserver le second aux substantifs :

> *Pacificas saeuus* — tremuit — *Catilina securis*.
>
> (Lucain, *Ph.*, VII, 64.)

C'est aussi une élégance de jeter plusieurs fois de suite en tête du vers l'adjectif expressif :

> *Duris* — ut ilex tonsa — *bipennibus*
> *Nigrae* — feraci — *frondis* in Algido.
>
> (Horace, *Od.*, IV, 4, 57.)

et parfois, dans ce cas, de réaliser un équilibre savant en réservant le substantif pour la fin du vers :

> *Impia* — concurrunt Pompei et Caesaris — *arma*.
>
> (Lucain, *Ph.*, VII, 196.)



Enfin il est une disposition bien connue et chère à Ovide, qui consiste à faire rimer pour ainsi dire les deux hémistiches du pentamètre en faisant tomber l'un sur le substantif, l'autre sur l'adjectif correspondant ; voici une suite à peu près ininterrompue de pentamètres semblables :

... Paruaque in *exstinctas* — munera ferre *pyras*
... Munere : non *auidos* — Styx habet ima *deos*
... Haec habeat *media* — testa relicta *uia*
... Adde preces *positis* — et sua uerba *focis*
... Attulit in *terras*, — iuste Latine, *tuas*
... Hinc populi *ritus* — edidicere *pios*
... Bella, *parentales* — deseruere *dies*
... Roma *suburbanis* — incoluisse *rogis*.

(*Fast.*, II, 533 ss.)

soit 8 pentamètres semblables sur 9 distiques !

D'autres poètes, moins habiles, ne se préoccupent que d'enchevêtrer les disjonctions les unes dans les autres, et livrent au lecteur une espèce de puzzle dont on a peine à ranger les morceaux ; cf. les vers de l'auteur du *Culex*, cités par M. Plésent : (*Le Culex*, 1910, p. 318.)

At uolucres patulis residentes dulcia ramis
Carmina per uarios edunt resonantia cantus

Prodiguée ainsi, la disjonction cesse d'être significative ; le vers, au lieu d'être rehaussé par quelques reliefs expressifs, n'est plus qu'une suite d'aspérités qui interrompent le mouvement de la période. Cf. Claudien, *in Ruf.*, I, 196 ss.

Teneas *utrumque* licebit
Oceanum, laxet *rutilos* tibi Lydia fontes,
... Numquam diues eris... Contentus *honesto*
Fabricius *paruo* spernebat munera regum,
Sudabatque *graui* consul Serranus *aratro*,
Et *casa* pugnaces Curios *angusta* tegebat.
... Haec mihi tecta
Culminibus maiora *tuis*. Ibi quaerit *inanes*
Luxuries nocitura *cibos* ; hic donat *inemptas*
Terra *dapes*. Rapiunt *Tyrios* ibi uellera *succos*,
Et *picturatae* saturantur murice *uestes*.
... *Fulgentibus* illic
Surgunt strata *toris* : hic *mollis* panditur *herba*
Sollicitum curis non abruptura *soporem*.
Turba salutantum *latas* ibi perstrepit *aedes* ;
Hic auium cantus, *labentis* murmura riui...

C'est vraiment une gageure, et nous n'éprouvons, à lire ces vers, qu'un agacement perpétuel, heureux et soulagés, si nous nous rappelons après cela une de ces belles phrases reposantes de Lucrèce :

> ... prostrati in *gramine molli*,
> Propter aquae riuum, sub ramis *arboris altae*, —
> (II, 29-30.)

un de ces vers simples et puissants, où les mots qu'il faut sont à la place où on les attend :

> Eiectique domo, fugiebant *saxea tecta*
> *Spumigeri suis* aduentu *ualidique leonis*.
> (V, 982.)

Si l'on pardonne à l'écrivain des dispositions savantes, c'est à condition qu'il connaisse le pouvoir « d'un mot mis en sa place ». Quand Juvénal, après avoir exalté la valeur de Marius dans la guerre des Cimbres, conclut :

> Atque ideo, postquam ad Cimbros stragemque uolabant,
> Qui nunquam attigerant maiora cadauera, corui,
> Nobilis ornatur *lauro collega* secunda.
> (*Sat.*, VIII, 351 ss.)

— nous avons le droit d'interpréter les deux disjonctions *nobilis... collega* et *lauro... secunda* : elles servent à mettre en relief les adjectifs et nous conduisent à comprendre : « son collègue, *malgré sa noblesse*, *n'obtient que la seconde* couronne »; mais comment l'auteur du *Culex* peut-il nous inviter à détailler le mot *geminas* dans le vers 150 :

> Et quaqua *geminas* auium uox obstrepit *aures* ?

Ayant à réciter le vers léger que la Muse laisse tomber de ses lèvres :

> Et que ce soit un rêve, *et le premier venu...*

une actrice déclamait un jour le second hémistiche avec la même insistance solennelle qu'on peut mettre dans le mot à effet :

> J'en passe, — *et des meilleurs* !



L'insistance sur *geminas* pourrait s'expliquer à la grande rigueur : toutes les deux à la fois ; — mais quel effet puéril !

La disjonction était un procédé original, très expressif quand on l'employait avec mesure, mais trop commode, et dont l'usage inconsidéré pouvait conduire à de véritables fautes d'expression.

Les anciens n'ont pas manqué, du reste, de mettre en garde contre l'abus qu'on en peut faire. On sait comment Cicéron se moque de Caelius Antipater qui, dans sa préface, se défendait d'employer la disjonction sans nécessité absolue (*Orat.* 229), et l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, qui dit positivement : quo in uitio est Caelius (*sic codd.*) assiduus (*ad Her.*, IV, 18), cite la phrase suivante à laquelle l'historien a donné une forme métrique au prix d'une disjonction forcée :

Has res ad te scriptas *Luci* misimus *Aeli.*

Plus tard, au temps où l'on abusera communément du procédé, Sénèque, qui l'emploie à propos, se plaindra de ce genre de style dans lequel « uerba differuntur et diu mutata uix ad clausulas redeunt (*Ep. ad Luc.*, 114, 15).

Bien que nous n'ayons, dans nos langues modernes, rien d'absolument comparable, nous pouvons cependant nous faire quelque idée des effets qu'on obtenait par ce procédé.

En regard du vers de Pope cité plus haut, on pourrait citer bien des vers français où les adjectifs et les substantifs viennent par paires, dans un ordre immuable :

Je puis...
Presser deux *forts taureaux* du *piquant aiguillon* ;
Je puis même, tournant la *meule nourricière*,
Broyer le *pur froment* en *farine légère*.
(A. Chénier, éd. Dimoff, I, p. 208.)

Mais Chénier lui-même, et surtout les poètes plus hardis du XIXe siècle, ont souvent cherché par des artifices de construction à corriger la banalité de l'épithète.

Le procédé le plus honnête et qui réalise le mieux l'effet de la disjonction latine, est celui de l'inversion [1]. On a remarqué la

---

1. Il est amusant de voir les écrivains, quand la langue leur impose une construction fixe, réduits à user d'artifices typographiques pour mettre un adjectif en relief.

En anglais ou en allemand, on peut, à la rigueur, faire l'inversion de l'épithète



valeur du mot « mis hors de sa place » dans le vers fameux de Leconte de Lisle :

Du sein des *épis lourds* qui murmurent entre eux.

Quand Musset écrit dans les *Caprices de Marianne*, I, 1 : « Deux yeux bleus, deux lèvres vermeilles, une robe blanche... », il n'y a rien que d'ordinaire dans l'expression ; mais quel relief esthétique de l'épithète, quand il continue : «... une robe blanche et deux *blanches mains* » ! On sait que cette interversion (et c'est ici que nous rejoignons le latin) a séduit certains écrivains modernes jusqu'à n'être plus chez eux qu'un « cliché » insupportable ; M. Ch. Bally, dans son *Traité de stylistique française*, 1909, I, p. 246, note qu'elle est devenue « une sorte de poncif dans les titres de romans » : cf. *L'impossible oubli — L'inutile sacrifice*, — et inversement : *Le livre de l'action bonne*.

Un autre procédé se rencontre chez les poètes ; il consiste à séparer par la coupe médiane, ou même par la coupe finale, l'adjectif de son substantif :

Puis aussi les moissons — *joyeuses*, les troupeaux
— *Bêlants* ou mugissants.

(A. Chénier, éd. Dimoff, I, p. 71.)

Éloigné de vos yeux, Madame, par des soins
— *Impérieux* (j'en prends tous les dieux à témoins).

(P. Verlaine, *Fêtes galantes*.)

C'est ce procédé du rejet qui, peut-être, fait le mieux comprendre l'abus que les poètes latins ont fait de la disjonction.

L'artifice est acceptable, sinon recommandable, quand le mot

---

si l'on écrit une langue artificielle ; cf. des phrases comme « durch Thaten gross und herrlich » cité par H. Weil, *De l'ordre des mots...*, p. 56, ou :

She found me roots of relish sweet
And honey wild and manna-dew,
And sure in language strange she said :
I love thee true.

(J. Keats, *La belle dame sans merci*.)

Mais un prosateur se contentera souvent de faire imprimer l'adjectif en italique pour le mettre en relief : I hadn't learned the *real* science (R. Kipling, *The Jungle Book*, p. 227). Les Allemands impriment *éin* avec un accent sur l'e quand il signifie *unus* = un seul. — N'a-t-on pas vu récemment un écrivain français faire imprimer en rouge, dans son roman, les épithètes sensationnelles ? (Félicien Champsaur, *L'orgie latine* ; cf. par exemple, p. 75, etc.).

mis en rejet, c'est-à-dire en relief, en vaut la peine, quand il est par lui-même expressif ; ainsi, dans le cas d'un verbe comme :

> Dans l'ombre de la nuit les bois harmonieux
> *Chantent.*
>
> (A. Chénier, éd. Dimoff, I, p. 230.)

> ... le fils d'Égée, invincible, sanglant,
> *L'aperçoit,* — à l'autel prend un chêne brûlant,
> Sur sa croupe indomptée, avec un cri terrible
> *S'élance,* — va saisir sa chevelure horrible,
> *L'entraîne,* — et quand sa bouche, ouverte avec effort,
> *Crie,* — il y plonge ensemble et la flamme et la mort.
>
> (*Ibid.*, p. 74.)

Pourtant, déjà dans cette seconde série d'exemples, le procédé, à force d'être répété, devient fatigant. Et dans une phrase telle que :

> La troupe à l'instant même
> *Vient* —
>
> (*Ibid.*, p. 49.)

quelle utilité de mettre en relief le plus banal et le moins expressif des verbes ? Ici le procédé est employé hors de propos et presque à contresens ; ce n'est plus qu'un artifice de métier ; nous voici tout proches de l'auteur du *Culex*.

Dans le cas du rejet comme dans celui de l'inversion, le sentiment que nous avons du style et du vers français nous aide à comprendre, par comparaison, la faute des écrivains latins qui ont vulgarisé la disjonction : ils avaient à leur disposition un procédé original, expressif, mais commode, et qu'il fallait ménager ; en l'employant sans discrétion, ils l'ont réduit parfois à n'être qu'un artifice banal et désormais sans effet.

II

LA VERSION LATINE ET L'ORDRE DES MOTS

On dit souvent aux élèves et on écrit parfois encore dans les stylistiques : En latin, la succession des mots reproduit la succession des idées ; respectez, en traduisant, l'ordre de la phrase latine. — Il n'est guère de principe plus invérifiable, et surtout de conseil plus insuffisant.



Pour ne pas rappeler les arguments présentés ailleurs contre la vieille théorie de H. Weil, qui fait une sorte de chronologie de la phrase latine (cf. J. Marouzeau, *La phrase à verbe « être »*, Introd.), il suffit de jeter les yeux sur le premier texte venu, pour se rendre compte que la succession des **mots ne peut pas être** parallèle à la suite des idées.

Quand Cicéron écrit une phrase comme : « *quam* speraram atque optaram habere te de me *opinionem* cognoui », il faut bien qu'il ait eu présent à l'esprit le substantif féminin *opinionem* au moment où il écrivait *quam*. Quand Quintilien écrit : « quod est pessimum, similes sibi magnis uiris uidebuntur », il devait bien savoir au moment de dire qu'une chose est pire que tout, quelle était cette chose-là. Il n'est guère de phrase qui ne se prête à une observation de ce genre. Quelquefois il y a un tel intervalle entre le moment où l'écrivain conçoit une idée et le moment où il l'exprime, qu'entre les deux se place tout un raisonnement accessoire.

Enfin, étant donnée la liberté de l'ordre des mots en latin et l'enchevêtrement des constructions, il est évident que la marche de la pensée, s'il était vrai qu'elle fût parallèle à la marche de la phrase, serait chez certains écrivains maniérés une sorte de sautillement capricieux, une monstruosité psychologique.

La croyance au parallélisme des deux ordres s'explique par l'habitude qu'on a des langues à construction fixe. La constance à peu près absolue de l'ordre : sujet, verbe, régime, dans notre langue, nous invite à faire une analyse chronologique en même temps que logique de la phrase. Mais ce qu'il faut avoir toujours présent à l'esprit quand on compare le latin au français, c'est cette distinction essentielle entre une langue à construction libre et une langue à construction fixe. Profiter de la liberté de la construction pour faire de la phrase une sorte de décalque de la pensée, serait un amusement assez puéril et vain ; l'écrivain latin tire mieux parti de cette précieuse liberté : il s'en sert pour exprimer des nuances, des rapports, que les procédés ordinaires de la syntaxe et du style ne suffiraient pas à rendre.

Au moment où un concept se présente à son esprit, il peut bien se laisser aller à l'exprimer si la nature de la phrase le permet ; mais s'il attribue à ce concept une valeur particulière, il pourra en différer l'expression jusqu'au moment où il disposera d'une « place d'honneur ». Par exemple, si c'est l'adjectif qui est la raison d'être ou, comme dit H. Weil, le *but* de la phrase, l'écrivain réfléchi exprimera d'abord le substantif et continuera sa phrase pour ne faire paraître l'adjectif qu'au moment où on ne l'at-

tend plus, c'est-à-dire où il doit surprendre et forcer l'attention. C'est un procédé tellement naturel qu'il se trouve déjà chez Caton, le moins maniéré des écrivains : cf. *De agr. c.*, 135, « *aratra* in terram ualidam *romanica* bona erunt, in terram pullam campanica », en fait de charrues, pour une terre forte ce sont les *romaines* qui conviendront[1].

Mais l'écrivain peut employer aussi le procédé inverse : il exprime d'abord l'adjectif qu'il veut mettre en relief, et fait attendre le substantif, de sorte que l'adjectif, dont la construction se trouve ainsi suspendue, doit demeurer présent à l'esprit du lecteur, et domine tout l'ensemble de la phrase ; Cic., *Verr.*, V, 113 « *grauiorem*— apud sapientes iudices se fore ab inferis — *testem* quam si uiuus in iudicium produceretur[2] ».

Ici comme précédemment, on a affaire à une disjonction, dont le mécanisme peut donner matière à discussion, mais dont on doit retenir en tout cas qu'elle viole l'ordre naturel des mots et des idées.

Étant données ces complications, que fera l'apprenti-traducteur à qui l'on dit simplement : « Suivez le latin », sans lui avoir enseigné préalablement la valeur des procédés latins ? Il reproduira peut-être, s'il est habile, l'ordre de la phrase latine, mais souvent il fera des fautes de sens, ou tout au moins des fautes de nuances.

Il faut lui dire qu'il y a dans la phrase telle place réservée aux mots importants, comme la première, telle autre attribuée aux mots accessoires, comme la seconde, — comment, dans l'intérieur de la phrase, les mots s'assemblent pour former des groupes, — comment, dans l'intérieur de chaque groupe, il y a d'ordinaire un ordre usuel, supposé primitif, — comment on peut réaliser des exceptions à cet ordre donné, — quelle est la valeur de ces exceptions (inversion et disjonction), — comment tel ordre intéresse le sens, tel autre seulement la valeur relative des idées.

Puis, comparant au mécanisme de la phrase latine celui de la phrase française, on devra faire comprendre à l'élève que, lié d'ordinaire par la construction grammaticale, le français doit,

---

1. On connaît les effets analogues qu'obtient le grec en différant le sujet : Démosth., *Sur la cour.*, 170-173, οὐδὲν μᾶλλον ἀνίστατ' οὐδείς·... Ἐφάνην τοίνυν οὗτος [ἐν] ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐγώ. Pour la mise en relief de l'adjectif, le grec dispose d'un procédé plus simple, la répétition de l'article : ὁ μαθητὴς ὁ σπουδαῖος.

2. Cf. le même procédé en grec : Eurip., *Iphig.*, 322 :

μακροὺς — δὲ δοῦλος ὢν λέγεις — λόγους.



pour rendre les effets du latin, faire appel à des procédés d'un tout autre ordre, tels que :

— emploi d'un doublet intensif : *je* dis, — et : *moi*, je dis ;

— addition d'une particule affirmative : credo ego (relief du verbe par inversion) = je crois *bien* que... ;

— anticipation du sujet : *il* est précieux, l'éloge que... (relief de l'attribut) ;

— anticipation ou reprise de l'attribut (surtout dans le langage familier) : nous ne *l'*étions pas, peut-être, fatigués ! — Grand homme, il *le* sera (relief du verbe d'affirmation en même temps que de l'attribut) ;

— substitution d'un substantif à un adjectif : testimonium eius obstabat graue (relief de l'adjectif) = *la gravité* de son témoignage s'y opposait ;

— substitution d'une proposition à un mot unique, ou d'une principale à une subordonnée : si *iuuenis* regnum accepisses = *si tu avais été jeune homme* au moment de recevoir... ;

— et le plus souvent emploi d'une périphrase ; *il y a* un de mes amis qui... (relief du sujet) ; — *c'est* le premier livre *qui* est le meilleur (relief de l'adjectif).

Il est même des phrases, très simples en apparence, pour lesquelles c'est un renversement de l'ordre qui donnera la traduction la plus exacte. Pour la phrase citée ci-desus : « si iuuenis regnum accepisses », la traduction : si tu avais été jeune homme au moment de..., est assez lourde, et si l'on se reporte au passage de Tite-Live (XLV, 8), on préférera sans doute la traduction : si tu avais reçu le pouvoir dans ta jeunesse, qui n'insiste que juste autant qu'il faut sur la circonstance, et *qui renverse l'ordre des mots*.

Sans doute, il ne faut pas abuser de ce renversement de l'ordre, mais on ne peut non plus exiger des élèves qu'ils l'évitent toujours, et qu'ils s'imposent de suivre dans tous ses détours artificieux le développement de la phrase latine, parfois au prix de véritables prouesses et d'un brutal bouleversement de la syntaxe.

Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est de les habituer à établir un parallélisme factice entre une langue à construction fixe et une langue à construction libre ; c'est aussi de leur commander une sorte de respect religieux de la construction latine sans leur en donner les raisons. Il ne suffit pas de leur dire : suivez en traduisant l'ordre du latin ; — il faut leur montrer à quels procédés tout différents le français doit recourir pour réaliser l'équivalent des procédés latins. Il ne suffit pas non plus de leur

signaler l'importance de l'ordre des mots dans la phrase latine; ils doivent savoir qu'il y a là tout un ensemble de procédés à connaître, de règles ou d'usages à observer et parfois à découvrir, toute une petite science à constituer, sans laquelle la connaissance du latin reste imparfaite et la traduction inexacte.

J. MAROUZEAU.

EPIGRAPHICA

M. Paul Graindor vient de publier dans le dernier numéro du *Musée Belge* (15 avril 1911, p. 207-209) un court article consacré à une inscription de Theangela, déjà connue : c'est une liste de souscriptions, qui est aujourd'hui conservée au Musée National d'Athènes et qui a été publiée pour la première fois par un des maîtres de l'épigraphie grecque, Ad. Wilhelm, dans les *Jahreshefte des österr. arch. Instit.*, XI (1908), p. 62-63.

M. Paul Graindor rectifie l'interprétation proposée par Wilhelm pour les cinq dernières lignes. Ni Apollonios, ni Théon ne sont des ἐργάται, pas plus qu'Athénagoras n'est un τεχνίτας. Apollonios et Théon s'engagent à fournir, pour le forage et la construction du puits, dans le sanctuaire d'Aphrodite, un certain nombre d'ouvriers; Athénagoras et son fils, un certain nombre de maçons.

Les textes cités par M. Paul Graindor lui donnent raison : d'abord le décret athénien en l'honneur d'Eudèmos de Platées (Ch. Michel, *Recueil*, 109), puis une liste d'Ioulis (IG. XII, 5, 1082). M. Paul Graindor pouvait en invoquer d'autres : Μουσεῖον καὶ βιβλ. τῆς Εὐαγγελικῆς σχολῆς, I (1876), p. 76, nº 41. — *Abhandlungen* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1909, *Nordionische Steine*, p. 18, nº 5, etc., etc.

Je regrette qu'il n'ait pas eu connaissance de ce dernier mémoire. Le commentaire de Wilamowitz-Moellendorff lui eût épargné une légère erreur que je tiens à rectifier à mon tour.

Il est dit dans le décret athénien qu'Eudèmos avait gracieusement fourni (ἐπιδέδωκεν) χίλια ζεύγη pour la construction du stade panathénaïque et du théâtre. M. Paul Graindor entend qu'il avait envoyé « 1.000 attelages » ! Non. M. Foucart a depuis longtemps expliqué, dans son cours du Collège de France, qu'Eudèmos avait fourni 1.000 journées d'attelage, 1.000 journées de travail d'une paire de bœufs. S'il a fait travailler dix paires de bœufs par jour, il lui a suffi de cent jours pour remplir sa promesse; de cinquante, s'il a envoyé vingt paires (cf. F. Dürrbach, *L'orateur Lycurgue*, 1890, p. 107).

De même il est dit dans l'inscription d'Érythrées qu'un citoyen a fourni, pour la construction des murs, ὑποζύγια ἑξήκοντ[α (5 A 46), un autre 200 tailleurs de pierre, d'autres 500 esclaves. Entendons encore des journées de travail; comme l'affirme Wilamowitz (p. 22), pas un Erythréen ne possédait 500 esclaves !

M. Paul Graindor n'écrira plus : « Ces artisans et ces ouvriers étaient sans doute des esclaves mis par leur maître à la disposition de la cité pour toute la durée des travaux. »

22 avril 1911.

B. H.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Gudeman (Alfred). *Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie.* Zweite, vermehrte Auflage. Leipzig und Berlin, Teubner, 1909. In-8°, 260 p. 5 M.

Le manuel de M. Gudeman, d'abord simple sommaire à l'usage des étudiants, s'est peu à peu enrichi et développé au cours des éditions de Boston (3e éd. 1897 ; nouveaux tirages en 1900 et 1902) et des éditions allemandes (1re éd. 1907). Dans la 2e édition allemande, l'index est plus étendu (pp. 254-260), et le chapitre sur la nomenclature et la provenance des manuscrits est un peu plus détaillé. M. G. a le mérite d'avoir fait un choix, aussi bien dans les textes cités que dans la bibliographie, et de l'avoir fait avec discernement : son manuel est clair et bien ordonné, et montrera bien aux débutants quel peut être l'intérêt de l'histoire de la philologie classique. Malgré les révisions successives auxquelles il a été soumis, l'ouvrage contient encore des fautes ou des inadvertances assez nombreuses. En voici quelques-unes : p. 64, M. G. renvoie à Rhys-Robert, p. 55 ; lire p. 65. — p. 82, note 1 : Theagenes est cité p. 13. — p. 160, ajouter un palimpseste du ve s. (fragment du *Parménide*, avec commentaire néoplatonicien) : cf. O. Immisch, De rec. Plat. p. 6 sqq., et W. Kroll, Rh. Mus., XLVII (1892), p. 599 sqq. — p. 161 : le Clarkianus comprend les six (et non les quatre) premières tétralogies. — Même page : il est assez inexact de mentionner : « le Venetus (xiie s.), avec les six premières tétralogies. » La partie ancienne du Venetus, qui est du xiie s., contient les sept premières tétralogies, et, dans la huitième, le *Clitophon* et la *République* jusqu'au début du iiie livre. Les parties plus récentes du Venetus renferment le reste de la viie tétralogie. — p. 185, lire *Brunet* et : *du* libraire ; plus bas : l'hellénisme à *Venise*. — p. 187, ligne 2 : *Emile*. — p. 249, ligne 21 : *Platontext*. — p. 258, l'index, au mot : Ptolémée d'Ascalon, renvoie p. 66, note 1, où rien ne concerne Ptolémée. Espérons qu'une prochaine édition de cet utile manuel permettra à M. G. de faire disparaître ces incorrections.

H. Alline.

Wilhelm von Christ's *Geschichte der griechischen Litteratur*. Fünfte Auflage, unter Mitwirkung von *Otto Stählin*, bearbeitet von Wilhelm Schmid. Münich, Beck, 1908 sqq. *Erster Teil: Klassische Periode*. Gr. in-8°, xii-716 p., 1908. — *Zweiter Teil: Nachklassische Periode*. Erste Hälfte, pp. 1-235. 1909.

Cette cinquième édition diffère assez profondément de la quatrième : celle-ci avait été encore entreprise par W. Christ lui-même ; l'édition actuelle a été remaniée et augmentée par M. W. Schmid : l'auteur de l'*Atticismus* était l'un des plus qualifiés pour continuer l'œuvre de Christ. Le volume du « Manuel » s'est tellement accru qu'une division en

deux tomes est devenue nécessaire. Le premier tome comprend la période classique ; à ce titre, la comédie nouvelle en est exclue, et trouve place au second volume, pp. 25-36 ; mais le chapitre relatif aux sciences, rejeté par Christ en appendice, est maintenant joint en partie au chapitre sur les philosophes : et ce chapitre lui-même, grâce à la collaboration de M. C. Ritter, a été sensiblement modifié et étendu ; en particulier, les dialogues de Platon sont maintenant rangés suivant l'ordre chronologique probable, et la notice consacrée à chaque dialogue est plus détaillée. Les chapitres qui concernent Euripide et Xénophon ont été soumis à des changements d'égale importance. La première partie du second tome traite de « la période créatrice de la la littérature hellénistique « (320-146 environ), en Attique (comédie nouvelle, philosophie, éloquence et historiographie) et hors de l'Attique (la littérature proprement alexandrine : poésie, pp. 84-157 ; prose, pp. 158-235). Une grande partie du chapitre relatif aux prosateurs traite des sciences exactes (jadis étudiées par Christ dans le premier appendice), parmi lesquelles figure la philologie, à côté de la géographie, des mathématiques et de la médecine. La littérature chrétienne sera étudiée par M. Otto Stählin. Souhaitons l'apparition prochaine de la seconde partie du tome II : cette nouvelle édition constituera alors un excellent instrument de travail [1].

H. Alline.

Ἀντὶ μιᾶς. *An Essay in Isometry* by R. S. Walker. Macmillan and Co. Londres, 1910, 2 vol. in-8°, vi-507 p. et 394 p.

La thèse que développent ces deux gros volumes est la suivante : le lyrisme choral n'admet pas entre la strophe et l'antistrophe la correspondance d'une longue avec deux brèves, qu'il s'agisse de Bacchylide, Pindare, etc., ou de la tragédie grecque. (Le titre de l'ouvrage est emprunté à Triclinius : c'est l'expression dont il se sert pour attirer l'attention sur un exemple du phénomène nié par M. W.). Les cas de correspondance qu'on relève se rencontrent presque toujours dans des passages altérés. M. W. ne manque pas de faire valoir le mauvais état dans lequel nous sont parvenus le texte des lyriques grecs et celui des chœurs tragiques. La correspondance en question s'expliquerait paléographiquement, en certains endroits, par une erreur du copiste. En outre, après l'époque classique, et notamment au moyen âge, les copistes tenant pour légitime cette correspondance d'une longue avec deux brèves, l'auraient introduite dans les textes en les altérant. M. W. s'efforce de montrer que, malgré les remaniements, les cas de ce genre représentent une proportion très faible chez les lyriques et dans la tragédie. Partant de cette double hypothèse que la correspondance n'était pas licite et que les passages où elle se trouve ont été altérés, il essaie de la faire disparaître en rétablissant ce qu'il regarde comme le texte primitif.

Le premier volume étudie Pindare (deux chapitres) et les fragments de Pindare (un chap.), puis Bacchylide et les fragments des autres poètes lyriques. Vient ensuite l'analyse des parties lyriques dans la tragédie d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. A lui seul, Euripide occupe la fin du

1. Quelques erreurs relevées en passant : p. 570, 5e ligne en remontant, renvoyer p. 565, note 4 et non note 3. — P. 668, ligne 4 : le *Phèdre* a été édité en 1868 par Thompson, et non par Wyttenbach.



premier volume et tout le second, à l'exception d'un bref chapitre sur Aristophane : M. W. remarque que les chœurs d'Aristophane sont généralement écrits en attique et non en dorien, et admettent la correspondance d'une longue avec deux brèves. Cinq appendices, fort courts, y font suite sur la scansion musicale, « Herondas », Eschyle et la bataille de Platées, Stobée et les Troyennes, une paraphrase d'Hécube. Un Index termine l'ouvrage.

En ce qui concerne Pindare, trois avis sont possibles, dit M. W. : 1° la correspondance aurait été permise partout, comme le pensent la plupart des éditeurs modernes ; 2° elle aurait eu le caractère d'une licence limitée à certains cas (opinion d'Hermann) ; 3° elle n'était pas licite : c'est à cette façon de voir que se range M. W. Il estime que presque tous les cas de résolution ou de contraction relevés chez Pindare peuvent s'expliquer par des confusions diverses tenant au *ductus literarum*. Sur un ensemble de 3.659 vers, il regarde 56 cas de correspondance. Étant donnée la corruption des textes lyriques, il ne croit pas qu'on puisse justifier par une proportion aussi faible la légitimité de la correspondance. Sur 800 vers de Bacchylide, 18 cas seulement peuvent être signalés. Les sept pièces conservées d'Eschyle offrent 103 cas de cette correspondance (un seul dans les Euménides) ; les sept drames de Sophocle en présentent 107. La question est particulièrement délicate pour Euripide. M. W. s'est demandé si ce poète n'avait pas admis, dans certains cas, la correspondance ou si le texte de ses pièces n'aurait pas été corrompu à un degré insoupçonné jusqu'ici. Après de longues hésitations, c'est la seconde opinion qu'il a adoptée. Il étudie à part Hécube, Oreste, les Phéniciennes, trois drames qui, à l'en croire, auraient été plus profondément altérés que les autres. Il signale chez Euripide (en comptant le Rhésus) 457 exemples.

Il ne peut être question ici de critiquer en détail ce gros livre où M. W. a dépensé beaucoup d'ingéniosité et de science, et qui intéresse à la fois les métriciens et les spécialistes de la critique verbale. Mais la méthode de l'auteur n'appelle pas moins de réserves que les conclusions auxquelles il aboutit. Les cas de correspondance d'une longue avec deux brèves représentent sans doute une minorité dans l'œuvre de Pindare et des tragiques, mais une minorité imposante : on en trouve 28 dans Œdipe à Colone sur un total de 406 vers ; 18 sur un total de 185 vers dans les Trachiniennes. Si les Héraclides d'Euripide n'en offrent aucun, les Phéniciennes en présentent 56 à elles seules. La pièce a été profondément remaniée, dit M. W. Mais d'où vient que le même nombre de cas se rencontre dans Hélène ? Aucun drame d'Euripide n'a subi des altérations plus étendues qu'Hécube, selon M. W. Comment expliquer dès lors qu'on y relève seulement 7 cas de cette correspondance ?

Les conjectures tentées par M. W. pour *rétablir* le texte authentique font souvent honneur à sa finesse et à son ingéniosité. Mais souvent aussi elles déconcertent par leur hardiesse arbitraire. M. W. estime que dans le troisième commos des Perses, les vers 902-972, à l'origine simplement formés d'anapestes, ont été refaits en dialecte dorien et que les vers 911-912 ont été disposés, après coup, en trois strophes et antistrophes. Il reconstitue donc le texte primitif de façon à supprimer la correspondance syllabique. Et voici un exemple de son argumentation (vol. I, p. 155) : au v. 947 (= 972), les mss. donnent ἐπανέρομαι. C'est le chœur qui s'adresse à Xerxès. Il faut évidemment lire, dit M. W. : ὦ παῖ ἐροῦμαι. Mais ἐροῦμαι a le sens d'un présent et le présent ἐροῦμαι (ἐρέομαι) est ionien. Donc, le passage était bien écrit primitivement en attique mêlé d'ionien (noter qu'Her-

mann et H. Weil donnent ἐπανερόμαν). Les vers 552 des Suppliantes d'Eschyle : βότον ἐσορῶντες δυσχερὲς μιξόμβροτον devient : μιξόμβροτον ἐσορῶντες ἐς δίχειρ βότον (δίχειρ étant une formation imaginée par M. W. sur le modèle d'ἑκατόγχειρ) (vol. I, p. 130). Çà et là on relève des affirmations surprenantes ; M. W. tient le Rhésus pour une œuvre d'Euripide ; en revanche, il suspecte fort l'authenticité d'Électre, bien plus douteuse, dit-il, que celle du Rhésus (vol. II, p. 332). Enfin, il désigne uniformément du nom de chœur toutes les parties lyriques de la tragédie : parodos, stasimon, monodie, chant alterné du chœur, duo alterné d'acteurs. On demanderait, au moins dans les titres, un peu plus de précision.

La thèse de M. W. ne satisfera pas tous les métriciens. Elle soulèvera sans doute bien des critiques d'ensemble et de détail. Du moins, comme le fait remarquer l'auteur lui-même dans sa préface, ce travail aura-t-il l'utilité de fournir à des recherches ultérieures des statistiques précises et complètes.

L. Méridier.

Euripides, *The Phoenissae* edited by A. C. Pearson. Cambridge, University Press, 1909, in-12, L-246 p.

Cette édition des *Phéniciennes* fait partie de la *Pitt Press Series* où M. P. avait déjà publié *Hélène* et *les Héraclides*. La disposition des matières y présente cet inconvénient que les notes explicatives, au lieu d'accompagner le texte au bas des pages, sont détachées de la pièce et réunies dans la seconde moitié du volume. Un apparat critique sommaire est placé dans le texte grec avec les principales corrections proposées. Le commentaire est suivi de deux Appendices, dont le second étudie la métrique des parties lyriques. L'ouvrage se termine par deux index, l'un en grec, l'autre en anglais. Une bonne introduction, de cinquante pages, examine successivement : 1° le contenu de la pièce ; 2° les sources d'Euripide ; 3° l'intérêt dramatique des *Phéniciennes* ; 4° la date ; 5° les interpolations ; 6° le texte et les mss. M. P. place entre 409 et 407 l'apparition de la pièce. Pour ce qui est des interpolations, il examine particulièrement la Τειχοσκοπία dont il défend l'authenticité et l'Exodos où il croit discerner, après Hartung, Kinkel, C. Mueller, etc..., des altérations notables. Les vers 1758 et suiv. seraient une interpolation maladroite ; la plus grande partie des vers 1582-1614 et 1625-1645 n'auraient été introduits dans la pièce qu'au IVe siècle ou même plus tard.

L. Méridier.

Platons *ausgewählte Schriften*, für den Schulgebrauch erklärt von Christian Cron und Julius Deutschle. Zweiter Teil : *Gorgias*. Fünfte Auflage, neu bearbeitet von Dr. Wilhelm Nestle. Teubner, 1909. In-8°, VI-194 p. 2 M. 10.

— — Fünfter Teil : *Symposion*, erklärt von Arnold Hug. Dritte Auflage, besorgt von Hermann Schöne. Teubner, 1909. In-8°, LVI-176 p. 2 M. 40.

The Symposium of Plato, edited with introduction, critical notes and commentary, by R. G. Bury. Cambridge, W. Heffer, 1909. In-8°, LXXI-179 p. 7 Sh.

Trois bonnes éditions scolaires ; chaque introduction est instructive et étendue, sans rien de surabondant ; l'annotation est sobre et suffisante. La 4e édition du *Gorgias*, dans la collection Cron-Deutschle, datait de 1886 : aussi M. Nestle a-t-il refondu complètement l'introduction et le commentaire. Dans la 4e édition, Cron avait pris pour base le texte de Schanz. La

dernière édition critique, celle de Burnet, tient compte de l'excellent ms. Vindob. F : à son exemple, M. N. a été amené à modifier assez souvent le texte de Schanz : un appendice (pp. 185-188) indique les passages où le texte de cette 5e édition diffère du texte de la 4e ; dans le commentaire, un astérisque signale les passages modifiés. A la fin (pp. 189-194), trois Index : l'un pour les noms propres et les matières, l'autre pour les mots grecs importants, le dernier pour les citations d'auteurs ou les renvois. D'après son étude sur les *Présocratiques*, M. N. a fait, dans son Introduction, une notice, précise et bien au courant, sur la sophistique et particulièrement sur Gorgias, dont il reproduit quelques extraits caractéristiques. Dans le commentaire, il explique souvent Platon par Platon lui-même, méthode excellente. Cependant, p. 115, à propos de 493 A : τῆς δὲ ψυχῆς τοῦτο ἐν ᾧ αἱ ἐπιθυμίαι εἰσί, M. N. ne renvoie qu'à *Rép.* IV, 439 D-E (Platon y distingue *trois* parties de l'âme) : il n'aurait pas été inutile d'apprendre aux élèves que Platon n'a pas toujours divisé l'âme en trois parties, qu'il a eu sur cette question des opinions diverses et dont chacune mérite l'attention, et que, en particulier, il a aussi divisé l'âme en deux parties seulement, raisonnable et irrationnelle, ou immortelle et mortelle : renvoyer, par conséquent, à un ou deux autres textes. P. 115-116 (493 B) à propos des ἀμύητοι et du τετρημένος πίθος, noter qu'il s'agit des mystères d'Éleusis et que la scène avait été représentée par Polygnote, dans sa Nekyia de la lesché des Cnidiens à Delphes, d'après Pausanias (livre X). — Dans son édition du *Banquet*, M. Schöne a amélioré l'introduction et les notes de Hug, tout en les modifiant le moins possible. Entre le texte et les notes ont pris place des notes critiques, où sont reproduites les leçons principales des trois manuscrits que maintenant on considère comme les plus importants : Clarkianus B, Venetus T et Vindobonensis W ; M. S. a également tiré parti du papyrus d'Oxyrhynchus 843. Il a fait du ms. W une collation nouvelle, celle de Burnet étant insuffisante. Un index, dressé par M. Fritz von der Mühll, comprend, d'une part les mots grecs, d'autre part les particularités grammaticales. — M. Bury a également constitué son texte à l'aide des mss. BTW et du Pap. 843 ; il suit d'assez près le texte de Burnet, et, dans les notes, s'inspire surtout de l'édition de Hug. Il incline à placer le *Banquet* de Platon avant celui de Xénophon et après le *Phèdre*. A la fin, deux index, assez brefs, des mots grecs et anglais.

H. Alline.

W. E. J. Kuiper. — *De Lysidis dialogi origine, tempore, consilio.* Diss. inaug. Amsterdam, 1909. In-8°, 121 p.

Dans son premier chapitre, M. Kuiper établit l'authenticité du dialogue ; il fait une critique très serrée et très pénétrante des arguments d'Ast et surtout de Schaarschmidt (pp. 6-7, 11-28), qui croyaient le *Lysis* apocryphe ; il montre enfin que le témoignage d'Aristote, au livre VIII de l'*Éthique à Nicomaque*, se rapporte bien au *Lysis*, et en suppose l'existence et l'authenticité. Le chap. II traite de la date du dialogue. M. K. expose d'abord le problème de la chronologie platonicienne en général. Par une analyse minutieuse du contenu, il s'efforce ensuite de prouver que le *Lysis* est postérieur au *Gorgias* et à l'*Euthydème*, comme le pensait H. Raeder, et même au *Banquet*. L'étude statistique des formules de réponse et d'interrogation lui paraît confirmer cette conclusion. Au chap. III (pp. 89-116), M. K. cherche à déterminer le but du dialogue. C'est, essentiellement, de montrer combien est complexe la notion de φίλος ; et il faut prendre à la lettre ce que

Socrate dit à la fin de la discussion : « Nous n'avons pas encore pu découvrir la définition de l'Ami. » C'est, en outre, de préciser les rapports de l'ἔρως et de la φιλία. Assez souvent, ces deux mots paraissent synonymes. En réalité, dans le langage courant, φιλία désigne la pure amitié et s'oppose à ἔρως, l'amour. Platon n'admet pas cette opposition et veut établir que l'amitié suppose l'amour et ne saurait avoir d'autre principe : aussi réfute-t-il, dans le *Lysis*, ceux qui cherchent à fonder l'amitié, non sur l'amour, mais sur la ressemblance, la différence, etc. Et pourquoi faire une telle démonstration, après le *Banquet* ? Ce dernier dialogue est non seulement une apologie, mais une apothéose de l'amour masculin. Certains moralistes (surtout parmi les cyniques) durent protester et répondre à l'Éloge de l'Amour par l'Éloge de l'Amitié. Platon leur réplique et soutient que l'amitié ne vaut pas par elle-même, mais qu'elle a son principe dans l'amour et dans le désir du Bien suprême. En dernière analyse, le *Lysis* est un ouvrage de polémique. — M. K. connait bien les travaux de ses prédécesseurs (surtout les travaux allemands) et sait en profiter sans s'y asservir. Cependant, il ignore la thèse de M. L. Robin (*La théorie platonicienne de l'Amour*), où il aurait pu trouver d'utiles indications. Sa méthode de discussion est prudente et minutieuse, et elle emporte souvent la conviction : l'authenticité du *Lysis* paraît maintenant certaine et les hypothèses de M. K. sur le rapport du *Lysis* au *Banquet* et sur l'objet du premier dialogue sont très séduisantes. Néanmoins (malgré les rapprochements de la p. 104), M. K. passe un peu rapidement de l'idée d'ἐπιθυμία (celle-ci est bien τῆς φιλίας αἰτία) à celle d'ἔρως. — L'impression est en général correcte. P. 14, écrire : dignus est, quod ex prima.... spectari potest ; nam...

H. Alline.

Extraits de Ménandre. Texte grec publié avec une introduction et des notes, par MM. Louis Bodin et Paul Mazon. Paris, Hachette, 1908, in-16, 67 p.

La Revue est bien en retard avec ce charmant opuscule, destiné à faire suite aux *Scènes choisies d'Aristophane*, et très propre à faire goûter l'art de Ménandre aux rares élèves de l'enseignement secondaire qui sont restés fidèles au grec. Lorsqu'il a paru, la découverte de M. Lefebvre avait déjà été présentée au public par MM. Maurice Croiset, Ph.-E. Legrand, J. Nicole, et à l'étranger, par M. Fr. Leo, W. Crönert, U. von Wilamowitz, van Herwerden. Les éditeurs ont naturellement utilisé ces premières recherches, mais il n'en restait pas moins beaucoup à faire. Dans l'établissement de leur texte, MM. Bodin et Mazon ont fait preuve d'une finesse, d'un discernement et d'un bonheur auxquels les hellénistes ont rendu hommage. Même après la collation de M. Koerte, et les éditions qui ont suivi, leur restitution garde son intérêt. Les *Extraits* comprennent trois scènes de l'*Arbitrage* : 1° Devant l'Arbitre ; 2° Remords et désespoir de Charisios ; 3° Smikrinès chez son gendre, et les deux cents premiers vers de la Samienne, livrés par les papyrus. Le texte est accompagné de notes sobres et précises ; chacune des deux pièces est précédée d'un argument. Enfin, une excellente notice sur Ménandre, suivie d'un apparat critique, expose en quelques pages nettes et pénétrantes, ce que les nouveaux fragments nous apprennent de l'art de Ménandre.

L. Méridier.



Four plays of MENANDER, *edited with Introductions, explanatory notes, critical appendix and bibliography by* Edward CAPPS. Boston, Ginn and Company, 1910, x-328 p. (*College Series of Greek authors*).

M. C., destinant son édition aux étudiants, a mieux aimé admettre des restitutions provisoires et discutables que de livrer à ses jeunes lecteurs des séries de vers souvent représentés par quelques lettres détachées et des points de suspension. Beaucoup de ces restitutions sont l'œuvre de M. Capps. Il les a indiquées entre crochets, d'ailleurs réduits à des angles minuscules à peine plus grands que les accents et les esprits. L'éditeur a utilisé pour l'*Arbitrage*, outre le papyrus de Kôm Ishkaou, le fragment du parchemin de Saint-Pétersbourg, découvert en 1855, par Uspenski, et dont le verso a été publié en 1891 par Jernstedt. Il le place à la fin de l'Acte III. On se souvient que M. Maurice Croiset (*Rev. des Ét. grecques*, juillet-octobre 1908) ne gardait que le verso et l'introduisait à la fin de l'Acte II. Les lambeaux retrouvés par M. Lefebvre (R et M) ont été utilisés par M. C. qui range R parmi les premières scènes de l'acte IV. Quant à M., après l'avoir identifié avec la citation du scholiaste d'Aristote et l'avoir placé dans le prologue, M. C. s'est décidé, sur l'exemple de M. Seymour de Ricci, à le loger, en deux parties séparées, à la suite du monologue d'Onésimos (scènes 5 et 7 de l'Acte III). Les fragments de papyrus LPS, généralement attribués à une cinquième comédie, et les lambeaux désignés par U et V ne figurent pas dans la présente édition.

Le texte de chaque comédie est précédé d'une étude sur le contenu de la pièce et sur les sources. M. C. s'excuse, dans la Préface, de n'avoir pu terminer à temps l'Introduction générale qu'il prépare et qu'il destine à une seconde édition. Le manuscrit a été envoyé à l'impression pendant l'été de 1909. M. C. regrette de n'avoir pu utiliser le livre de M. Ph.-E. Legrand. L'appendice critique donne la liste des diverses leçons de Lefebvre, Koerte, etc..., et des principales restitutions proposées. En tête de l'ouvrage, M. C. a mis un fac-similé photographique du fragment de Saint-Pétersbourg (recto). Cf. p. 94 et suiv.

L. MÉRIDIER.

MÉLANGES *d'Indianisme offerts par ses élèves à* M. Sylvain LÉVI. Paris, E. Leroux, 1911.

Plusieurs des articles de ce recueil touchent à la philologie classique : M. J. Vendryes s'occupe des verbes en *-sc-*, surtout il est vrai dans le domaine indo-iranien; M. A. Ernout étudie le type de formation du latin *credo;* deux autres articles sont de nature à intéresser tout particulièrement les hellénistes.

M. J. Bloch suit sur la côte occidentale de l'Inde l'auteur du Périple de la mer Érythrée; il trouve dans les transcriptions de noms propres assez d'indices pour caractériser et même différencier certains dialectes indo-iraniens du Ier siècle de notre ère; des concordances fournies par l'épigraphie prâcrite viennent confirmer ses conclusions en même temps qu'elles démontrent l'exactitude des données du Périple et précisent la date de sa rédaction. — On lira, p. 3 et passim, Μαμβάνου au lieu de Μομβάνον.

M. F. Lacôte nous ramène en Grèce par le chemin de l'Orient. Une analyse comparative de romans indiens et de romans grecs lui permet d'établir que les premiers romanciers grecs ont dû emprunter aux Hindous la forme de leur *kathâ* pour constituer ce qu'ils appellent κωμῳδία ou δρᾶμα,



ouvrage de caractère narratif et dramatique à la fois où le récit est fait par les personnages eux-mêmes. Ce type de roman « apparaît brusquement vers le début de la période romaine, en possession dès l'origine de traditions et de règles définitives »; les *Merveilles au delà de Thulé* d'Antonius Diogène en représenteraient le type le plus ancien, les *Éthiopiques* d'Héliodore et les *Ephésiaques* de Xénophon, des formes de plus en plus altérées. — Au reste ce n'est pas seulement la forme du roman, ce sont aussi certaines conceptions morales ou religieuses (celle de la τύχη, par exemple) et maints détails typiques, qui attestent dans ce genre d'emprunt une influence orientale.

L'étude de M. L. nous apporte une preuve nouvelle des relations intellectuelles qui ont existé entre l'Inde et la Grèce au Ier siècle de notre ère, et nous avertit de ne pas croire trop aveuglément que les emprunteurs ont toujours été du côté de l'Orient[1].

J. Marouzeau.

Hermann Jacobsohn. *Altitalische Inschriften* (ausgewählt von). Bonn, A. Marcus et E. Weber's Verlag, 1910; 32 p. in-8°, prix : 0 Mk. 80.

Ce petit livre fait partie d'une collection de textes théologiques et philologiques à l'usage des étudiants. Parmi les documents relatifs à l'épigraphie latine, je vois dans le catalogue : *Lateinische christliche Inschriften*, *Res gestae divi Augusti*, *Altlateinische Inschriften*, *Pompeianische Wandinschriften*, *Vulgärlateinische Inschriften* du professeur Diehl. Le présent volume est destiné à initier les étudiants aux dialectes italiques différents du latin. On y trouvera un choix d'inscriptions osco-ombriennes, puis quelques-unes de dialectes moins importants, falisque, marse, pélignien, volsque, marrucin, enfin des documents écrits dans des langues encore mal connues, messapien et vénète. M. Jacobsohn semble, dans sa préface, admettre le caractère indo-européen de ces deux langues ; je n'oserais être aussi affirmatif; les restes que nous en possédons sont trop rares et trop obscurs pour qu'on en puisse rien conclure avec certitude. L'étrusque est banni du recueil; dans un livre destiné à des débutants, c'est une mesure de bonne prudence.

Chaque inscription est accompagnée d'une bibliographie ; on aurait souhaité un bref commentaire. Ces textes sont trop difficiles pour que l'étudiant s'y débrouille facilement tout seul : « brevis esse laboro, obscurus fio ». Il est surprenant que M. Jacobsohn n'ait pas publié l'inscription du lac Fucin : *Caso Cantovios Apurfelano* etc..., surtout depuis l'article de von Grienberger dans les *Indogermanische Forschungen*, XXIII.

En lisant ce recueil, on se prend à déplorer une fois de plus la pauvreté de nos documents italiques. Si seulement nous pouvions avoir pour ces dialectes l'équivalent du choix d'inscriptions dialectales grecques de Solmsen !

A. E.

Dr Ernest Diehl. *Vulgärlateinische Inschriften* (herausgegeben von). Bonn, A. Marcus et E. Weber's Verlag, 1910, 176 p. in 8°; prix 4 Mk. 50.

Le livre de M Diehl fait partie de la même collection. D'une lecture cons-

1. C'est ici le lieu de rappeler que pour ce qui concerne les rapports de l'Occident avec l'Extrême-Orient nous avons maintenant une source commode d'informations dans les *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient* recueillis et traduits par M. G. Cœdès. Paris. E. Leroux. 1910.



cieneieuse du Corpus Inscriptionum Latinarum, M. Diehl a tiré toute une série de choix d'inscriptions. Le présent volume est consacré aux inscriptions en latin vulgaire, qui datent approximativement du IVe siècle de l'ère chrétienne, à l'exclusion de 15 inscriptions chrétiennes. M. Diehl a dépouillé les tomes II à XV du Corpus, les Carmina Epigraphica de Bücheler, l'Ephemeris epigraphica; et il en a extrait 1567 inscriptions. Naturellement les épitaphes sont en majorité; mais on y trouve aussi quelques tabellae devotionis, et des documents officiels présentant des vulgarismes intéressants. Il était tentant a priori de grouper les inscriptions par régions et par ordre chronologique: mais les difficultés de tout genre qu'on rencontre dans une pareille tâche, et l'incertitude des résultats obtenus ont amené l'auteur à adopter un autre classement. Les inscriptions sont donc rangées dans un ordre grammatical : d'abord celles qui sont intéressantes au point de vue phonétique, puis celles qui présentent des particularités morphologiques, enfin celles qui sont remarquables au point de vue syntaxique. Un tel classement ne peut être très rigoureux, et il offre forcément quelque chose d'arbitraire; les domaines se confondent et une inscription souvent doit être étudiée au point de vue phonétique, morphologique et grammatical. Néanmoins, pratiquement la division est commode et claire, et permet au chercheur de trouver rapidement le phénomène qui l'intéresse. De bons index et une table des concordances complètent très utilement l'ouvrage. Le recueil de M. Diehl est le fruit d'une immense lecture et d'un long travail; c'est un instrument très utile et qui rendra de grands services aux latinistes comme aux romanistes.

A. ERNOUT.

F. GAFFIOT. *Méthode de langue latine pour la traduction des textes à l'usage des élèves du second cycle* (sections A, B, C). Paris, A. Colin, 1910.

Sous ce titre, M. G. nous donne le manuel que nous faisait attendre son article de la *Revue internationale de l'Enseignement* (t. 52, 1906) ; c'est le manuel fait pour la version, et non plus pour le thème. La même idée vient d'inspirer, presque dans le même temps, une *Grammaire latine* dont l'auteur, M. Bornecque, se propose « uniquement de fournir les notions suffisantes pour comprendre et traduire, du latin en français, les textes latins construits d'après les règles classiques ». Mais le livre de M. G. ne prétend pas être une grammaire, et évite avant to t d'être un répertoire des *règles classiques*. Au cours d'un examen détaillé, d'une « dissection » (p. 146) de la phrase latine, il nous avertit seulement du rôle et de la valeur qu'il faut attribuer à chacun des termes, à chacune des constructions possibles.

Les apprentis-traducteurs, à qui l'ouvrage est destiné, seront peut-être d'abord déroutés par la forme de l'exposé. Mais s'ils ne retrouvent plus ici les vieilles catégories (emploi des cas, des temps, des modes...) dans leur ordre immuable, s'ils sont obligés de suivre la phrase elle-même dans son développement, ce sera tout profit pour eux.

Seulement l'auteur ne pouvait se résoudre à donner aux élèves une simple *méthode*, et en faisant entrer dans ce cadre nouveau les éléments indispensables de la grammaire et de la syntaxe, il a rendu son livre un peu compact. Les élèves sauront-ils bien se débrouiller dans l'infinie complexité des faits ? En tout cas l'auteur fait le possible pour les guider : il emploie le ton de l'enseignement oral et parle à sa classe ; — il se plait à signaler des obstacles : Prenez garde ! — Ne confondez pas ! — (trop de difficultés peut-être annoncées en bloc dès les premières pages à de jeunes lecteurs qui

ne demandent qu'à se laisser effrayer ; — il multiplie les divisions (trop de subdivisions parfois : cf. les 9 types schématiques de dissection p. 147 ss.), les énoncés dogmatiques (trop de rigueur dans des axiomes tels que p. 146 : 1° Tout subordonnant a son verbe... — 2° La phrase a au moins un verbe de plus qu'il n'y a de subordonnants) ; — il essaye des dénominations nouvelles plus claires (?) que les anciennes : p. 163 le terme de « mots-attaches », désigne ce que M. G. était tenté en 1906 d'appeler « articulations » *R. de l'Ens.*, p. 321) et ce qu'on aimerait bien nommer tout simplement « antécédents) ; cf. aussi p. 156 : « Nous appelons *régissante* toute proposition à laquelle se rattache un subordonné, quand même elle ne *régirait* pas réellement » (!).

Mais ceci touche à la méthode d'exposition ; or les élèves ne liront pas l'ouvrage, ils le consulteront, et l'index alphabétique suffira généralement à les conduire sans trop d'embarras au renseignement cherché.

Au reste, M. G. ne rompt pas toujours avec la tradition ; on regrette qu'il persiste à ranger *is*, « dont il n'y a pas grand'chose à dire » (p. 88), parmi les démonstratifs (p. 5) ; n'était-ce pas le cas d'apprendre enfin aux élèves qu'il n'a aucune valeur *démonstrative* et de leur donner quelques explications sur son rôle de « pronom de renvoi » ?

La théorie familière à l'auteur, que l'évolution de la syntaxe se ramène à peu près à des variations de style, a pu être invoquée sans dommage dans un livre qui ne considère que la langue littéraire fixée à l'époque de Cicéron ; l'interprétation stylistique des faits de syntaxe nous vaut des explications intéressantes, par exemple sur le subjonctif dans les subordonnées, mais pourtant conduit parfois l'auteur à des distinctions et à des subtilités qu'on a quelque peine à comprendre ; cf. la discussion sur *quanquam* p. 197, l'interprétation des exemples de *cum* avec l'indicatif, p. 237-238, etc.

Par la stylistique, M. G. est amené à poser la question importante de l'ordre des mots. On pourra trouver surprenant que, innovant en tant de matières, il ait cru devoir reprendre ici le principe stérile de H. Weil et de A. Bergaigne, que c'est « l'ordre des idées qui commande l'ordre des mots » (p. 102). Il en résulte qu'après avoir demandé aux élèves d'étudier l'ordre des mots dans les textes il ne leur donne d'autre moyen de le rendre que de le reproduire tant bien que mal en français (p. 267), comme si la disposition des mots avait la même valeur dans les deux langues.

M. G. a le mérite de fournir aux élèves des conseils et des exemples de traduction. La peine qu'il s'est donnée pour rester proche du mot à mot l'a conduit parfois à des tournures osées : p. 235 « Les Bretons appellent place forte, quand ils ont fortifié... », — p. 181 « ni, si ç'avait été la destinée, il n'aurait pu, ni si ce ne l'était pas, il n'aurait... » ; — p. 137 « les animaux, partie prennent... etc. ; le passif latin est à chaque instant rendu par le passif français ; on aimerait voir enfin remplacée par ses équivalents usuels cette forme théorique que seule l'habitude du mot à mot fait vivre dans la langue traditionnelle de la version latine. Au reste, on trouvera peut-être que les conseils pour la traduction, annoncés par le titre, se réduisent à trop peu de chose ; il ne serait pourtant pas inutile de réunir pour les élèves en quelques pages, et sans s'embarrasser des indications fournies une fois pour toutes par la grammaire et le dictionnaire, quelques conseils pratiques pour la construction et la traduction, que l'enseignement oral disperse au hasard des corrections de devoirs.

Tel quel, le livre de M. G., qui atteste une expérience méthodique de l'enseignement, fera réfléchir les élèves et fournira surtout d'utiles idées aux maîtres ; souhaitons au reste qu'il contribue à faire sortir l'enseigne-



ment traditionnel du latin des catégories où si souvent les manuels l'ont immobilisé.

J. Marouzeau.

T. Liui Periochae omnium librorum, fragmenta Oxyrhynchi reperta, Iulii Obsequentis prodigiorum liber. Edidit Otto Rossbach. Lipsiae, MCMX, in aedibus B. G. Teubneri (*Bibliotheca Teubneriana*). XLII-201 pp. in-18. Prix : 2 Mk. 80.

Ce volume réunit trois types différents de tradition : les *Periochae* nous ont été conservées par un grand nombre de mss., l'épitomé d'Oxyrhynque a été sauvée par un papyrus, une édition de la Renaissance représente à elle seule toute notre documentation des *Prodigia*. On pourrait prendre ce volume pour initier les débutants à des applications variées de la méthode critique.

M. Rossbach a été conduit à s'occuper des *Periochae* en préparant son édition de Florus (Leipzig, 1896). C'est ainsi qu'il a découvert un ms. important, négligé par ses devanciers, le ms. B. N. lat. 7701 du XII[e] siècle (*P*). En comparant ce ms. avec un feuillet de Berne, A 92, du IX[e] siècle, il a montré que *P* était ou une copie du ms. mutilé de Berne, ou le dérivé d'un ms. tout à fait semblable. Avant M. Rossbach, la principale source des *Periochae* était le *Nazarianus* de Florus (actuellement à Heidelberg, Pal. lat. 894), du IX[e] siècle.

M. R. s'est occupé à plusieurs reprises de l'abrégé d'Oxyrhynque. Il le croit identique à une série de *periochae* dont nous avions seulement un fragment pour le premier livre dans les mss. du moyen âge. Il reproduit sur une page le texte du papyrus et sur l'autre une restitution. Un double apparat renseigne sur l'état matériel du texte et sur les corrections et passages parallèles. Une planche fait connaître l'écriture et la disposition du texte d'après une colonne assez bien conservée.

Je me suis déjà expliqué sur ce texte assez longuement (*Rev. critique*, 1905, II, p. 125 ; la référence donnée par M. R., p. IX, n. 2, est fausse). Je ne reviendrai que pour faire des réserves sur la méthode générale de restitution. Déjà MM. Grenfell et Hunt ont appliqué des remèdes énergiques aux passages inintelligibles. M. R. les suit. Ainsi, l. 7, il lit : « *Bononia* < *colonia* > de *s. c.* deducta », où le papyrus porte *Rhodonia de soli*. Les éditeurs anglais cependant avaient été plus prudents ; ils lisaient *Bononia de Solis*. Mais M. Kornemann avait montré que ces mots inintelligibles étaient la combinaison maladroite de deux données tirées de Tite Live : *Rhodii de Solis urbe egerunt* et *Bononia colonia deducta* (T. L. XXXVII, 56, 7 et 57,7). M. van Wageningen a conjecturé que le travail de l'abréviateur a consisté à relever les manchettes d'un Tite Live (ou l'équivalent de manchettes), avec une consultation plus ou moins rapide du texte. C'est de la même manière que le génitif d'un nom du mari est devenu dans l'épitomé le nominatif du nom de la femme : *Orgiacontis uxor* a donné, avec une faute de copie, *Origiacontis captiua nobilis*. Mais des hypothèses aussi simples dérangent les systèmes construits ingénieusement autour du mystérieux *Epitoma Liui* auquel on veut tout rattacher. Cependant les fautes du même genre sont assez nombreuses dans notre papyrus (voy. encore d'autres exemples, *Rev. crit.*, *l. c.*, p. 127). Elles excluent l'idée de fautes compliquées qu'exigent, au contraire, les corrections de M. R. Au lieu de vouloir adapter à tout prix le texte du papyrus aux systèmes, on eût dû profiter du papyrus pour reviser les systèmes. Je persiste dans la même réserve

sur un autre groupe de corrections. Ce sont celles qui suppriment des expressions intéressantes. L. 122-123 : « Ha>sdrubal,... | < per *fragmen*> — *ta subselli socius* est », devient : « Hasdrubal... | <a suis *in cur*>*ia subsellis occisus* est. » Il est évident que nous avons ici *socius* pour *saucius*. L'adjectif a le sens de « blessé à mort », comme dans Properce II, 8, 22 : « Ipse suo saucius ense latus » (noter l'ablatif complément de *saucius*). Les corrections de M. R. ont l'inconvénient de donner une correction classique à un texte dont l'auteur n'avait pas de scrupules. L. 114-115 : <Cunctari> legationem dixerunt ; M. Cato respondit <eam nec caput> nec pedes nec cor habere : telle est la restitution de M. R. Mais le papyrus porte *haberent* : il faut lire, comme nous l'avons proposé séparément, Wölfflin et moi : *quod nec ...haberent*. L. 182 suiv. : « Caepio cos. intellegens (*indelegem* ms.) Ti. Claudium Asellum trib. pl. interpellantem profectionem <s>uam *l*<*i*>*ctorestrigem reddeterbuit* » ; ce texte est corrigé par M. R. : «... lictorem stringens ensem deterruit ». Mais M. Gundermann a rétabli (dans Kornemann) : « ... « Lictor, stragem redde » terruit »; ce qui est à la fois plus près du ms. et plus énergique. La très importante variante *estragem* n'est pas ainsi étouffée dans un contexte étranger. Au contraire, on saura gré à M. R. d'avoir conservé d'anciennes graphies, comme *Suria*, *Sullanis*, qui remontent évidemment à Tite Live lui-même à travers les intermédiaires possibles ou supposés. Mais pourquoi, après les avoir signalées dans sa préface (p. XXI-XXII), les omettre à l'index ? La référence à *Suria* se trouve sous *Syria*, sans plus d'indication; *Sullani* manque complètement, alors que je vois, par exemple, *Suburana* (*tribus*). En dépit de ces observations, on sera très reconnaissant de cette édition, où M. R. a réuni les matériaux pour des travaux ultérieurs.

L'Abrégé d'Oxyrhynque a montré des dates consulaires servant en quelque sorte de titres. Ce renseignement est utilisé par M. R. pour Julius Obsequens. En général, il a tiré le meilleur parti possible des sources indirectes de la tradition, puisque, pour cet opuscule, nous n'avons d'autre tradition directe qu'une aldine de 1508. M. A. a parfaitement raison de penser qu'il manque au moins une préface. Comme Julius Obsequens ne relate aucun prodige postérieur à Tite Live, M. R. incline à croire qu'il a dû écrire sous les Antonins ou sous les Sévères, au moment de la renaissance de la dévotion païenne. Cela est fort possible. Cependant, à cette époque, l'ouvrage de Suétone venait de paraître. L'auteur pouvait aisément poursuivre son catalogue de prodiges. Il semble qu'il n'a pas voulu exploiter un autre historien que Tite Live.

Ce volume rendra les plus grands services en renouvelant et en mettant au point ce qu'on pourrait appeler le supplément de Tite Live. Il sera le pendant du Florus que M. Rossbach nous a donné il y a quinze ans.

Paul Lejay.

Die Grabschrift des Aberkios, ihre Ueberlieferung und ihr Text, von W. Lüdtke und Th. Nissen. 1910, Leipzig et Berlin, Teubner; 50 pp. in-18 et une pl. Prix : 1 Mk.

Ce fascicule de la *Bibliotheca teubneriana* parait comme supplément à l'édition de la Vie grecque d'Abercius que prépare M. Th. Nissen. Cette vie existe en deux recensions, représentées respectivement, d'une part, par le ms. de Paris gr. 1540, d'autre part, par un ms. de Moscou et un de Jérusalem. Il faut maintenant tenir compte d'une version russe, dont M. Lüdtke étudie d'abord les témoins dans cette brochure. Cette version a l'avantage



d'être tout à fait servile. Elle permet de retrouver un texte grec qui est pour M. N. l'original des deux recensions. De ces deux recensions, celle du ms. de Paris paraît en soi la plus ancienne et se rapproche le plus de la traduction russe. Mais M. N. a négligé de discuter une autre hypothèse, le cas où l'original du russe serait, non pas l'original des deux recensions grecques, mais un frère plus ou moins abâtardi de cet original.

Ceci posé, on peut essayer de tirer parti de cette traduction russe pour l'étude de l'inscription. On sait que le texte complet nous a été conservé à la fin de la biographie, alors que les deux fragments trouvés par M. Ramsay, et conservés maintenant au Latran, comportent des lacunes fort regrettables. M. L. publie le texte russe avec une traduction latine. M. N. donne ligne par ligne : 1° le texte de l'inscription ; 2° celui de l'inscription d'Alexandre (dans la mesure où il est utile) ; 3° une traduction grecque de la version russe ; 4° le texte du ms. de Paris 1540 ; 5° le texte métaphrastique Coislin 110 (dans Boissonade) ; 6° le texte métaphrastique des Bollandistes. Ces deux derniers sont vérifiés sur les mss.

En somme, ce que cette brochure apporte de nouveau est le texte russe. Voici les variantes les plus intéressantes, par opposition à la vulgate : 6-7] οὗτος γάρ με ἐδίδαξεν γράμματα πιστά, | εἰς Ῥώμην ὃς ἔπεμψεν ἐμὲ βασίλειαν ἀθρῆσαι : οὗτος γάρ με ἐδίδαξεν τὰ Ῥώμης γράμματα πιστά, ὃς ἔπεμψεν βασιλείαν ἀθροῖσαι (russe d'après Nissen) ; « et idem docet *litteras romanas et fideles* et idem misit *regna colligere* (russe d'après Lüdtke). — 10] καὶ ἄστεα πάντα Νισῖβιν : καὶ ἄστεα πάντα διῄειν (« ciuitates omnes adiui »). — 11] πάντη δ'ἔσχον συνομηγύρους : πάντας δ'ἔσχον συνομίλους. — 12. πίστις παντὶ δὲ προῆγεν : πάντη δὲ προῆγε, sans πίστις. — 15] καὶ τοῦτον ἐπέδωκε φίλοις ἐσθίειν διὰ παντός : « et *huius* (ou *hunc*) dedit amicis *in confessionem* semper ». — 21] εἰ δ'οὖν, Ῥωμαίων ταμείῳ θήσει χίλια χρύσινα : « scio igitur romanis Ostrenae domus milibus aureorum ». — 22] καὶ χρηστῇ πατρίδι Ἱεροπόλει δισχίλια χρυσᾶ : omis par le russe.

Au v. 21, εἰ δ'οὖν traduit par *scio igitur* montre le genre de fautes propres à la version russe. C'est une sottise calquée sur un texte mal coupé, ou sur une faute, mais une sottise servile, donc excellente pour le philologue.

La première question qui se pose est celle de l'original de la version russe. MM. L. et N. ne paraissent pas douter que ce ne soit un texte grec. Cela semble naturel. La vie d'Abercius appartient à un recueil de ménées grecs. M. L. a trouvé des recueils grecs de contenu semblable aux recueils slaves. D'autre part, le texte slave original des ménées, pour septembre et octobre (Abercius est fêté le 22 octobre), doit être cherché chez les Slaves du Sud. Mais ces données ne nous font pas aller bien loin. Car la vie d'Abercius, avant d'entrer dans les recueils, a existé séparément. La composition identique de tel recueil russe et de tel recueil grec s'explique par le calendrier. Les particularités de la version russe ont une valeur très secondaire si nous n'atteignons pas une période plus ancienne que celle des ménées. Si, au contraire, on croit avoir affaire à une rédaction antérieure, la version russe ne saurait être examinée indépendamment des autres versions orientales. Il existe une et peut-être plusieurs rédactions arméniennes de la biographie d'Abercius. M. Conybeare, qui en a fait connaître une, la rattache à un original syriaque. Cette hypothèse étonne M. N. ; elle paraît cependant assez vraisemblable.

Quelque réserve que commande l'état actuel des documents, je terminerai par des observations qui seront surtout des points d'interrogation. — 22 : M. N., p. 46, semble croire que le traducteur slave a fondu ce vers avec le v. 21. Ne vaut-il pas mieux admettre une suppression ? La question est

liée avec celle du v. 21. Le texte russe est inintelligible. *Ostrenae* peut correspondre soit à 'Οσροηνοῖς soit à 'Οτροηνοῖς. « Avec l'Osroène, nous restons au milieu des enfants de la Syrie », dit M. L. Abercius se vante, en effet, d'avoir vu la plaine de la Syrie et d'avoir passé l'Euphrate (v. 10-11). Mais on ne voit pas bien qu'est-ce que la Syrie peut avoir de commun avec la violation d'une sépulture en Phrygie. Il ne suffit pas pour cela que la Syrie soit nommée dans le contexte. Il faut d'abord que cela ait un sens. Supposons pour notre rédaction un intermédiaire syriaque, la mention de l'Osroène devient moins absurde. On peut croire à une tentative d'adaptation de la formule au pays d'au delà l'Euphrate. Si on lit 'Οτροηνοῖς, on reste sagement en Phrygie. Otrous est à deux milles d'Hiérapolis. Or Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, xvi, 3, cite le commencement d'un écrit antimontaniste dédié à un certain Avircius Marcellus. L'auteur, dont nous n'avons pas le nom, invoque le témoignage d'un compagnon dans la prêtrise, Ζωτικοῦ τοῦ 'Οτρηνοῦ (ou Οτροηνοῦ ?). Ce témoin doit être un voisin du destinataire, puisqu'on le donne comme un garant possible. Il reste à expliquer le rapport que peut avoir une tombe de Hiérapolis avec la caisse municipale de la ville voisine. — 15. Quelque méprise a-t-elle suggéré un sens semblable à celui-ci : « Et elle l'a donné aux amis à prêcher partout » ? M. L. suggère κήρυγμα, ἀπαγγέλλειν, etc. ; Miklosich donne comme correspondant du mot russe : ὁμολογία, ἐξομολόγησις ; « confesser », c'est-à-dire « rendre témoignage », ne serait pas mauvais. La rédaction russe a pu être influencée par des textes évangéliques, comme Matth., x, 32. — 12. La rédaction russe omet le mot πίστις dont il reste des traces fort discutées sur le marbre. Les mots qui précèdent sont aussi gâtés dans l'original : on lit Παῦλον suivi d'un ou deux mots devenus illisibles. Les mss. ont Παῦλον δ'ἔσωθεν, le russe Παῦλον ἔσωθεν : δ'ἔσωθεν ou ἔσωθεν est inconciliable avec les traces subsistantes. Divers savants croient qu'il y a eu un martelage ; M. L., après Garucci, songe au nom de saint Pierre. M. N. pense que ce martelage a eu pour but d'effacer sur la pierre tout ce qui aurait pu empêcher de lui donner un sens nettement chrétien. C'est là une idée de Dieterich. Le contraire, le martelage de ce qui pouvait avoir un sens chrétien, paraît plus probable, étant donné qu'on aurait aussi tenté d'effacer Παῦλον : M. C. Robert a dit autrefois que l'inscription a été martelée en haine de saint Paul. Un tel martelage peut remonter à une époque où étaient menacées la propriété ecclésiastique et même la sécurité des tombes. — 11. Le sens de πάντας est obscur. Lightfoot avait déjà conjecturé συνομίλους. — 10. M. C. Robert avait aussi supposé que Νισίβιν était une interpolation. — 6-7. M. N. conjecture comme texte primitif, οὗτος γάρ μ' ἐδίδαξε τὰ 'Ρώμης γράμματα πιστά. Abercius aurait eu la révélation de la puissance magique des lettres latines. Cela est fort ingénieux. Mais M. N. sollicite le texte russe, qui est moins clair dans la traduction de M. L. ; πιστά est une épithète un peu insolite, pour qualifier ce grimoire ; ἀθροῖσαι et ἀθρῆσαι sont deux variantes banales dues à l'itacisme. Quant au reste, le traducteur russe paraît avoir fait un mélange parce qu'il a cru que εἰς 'Ρώμην, détaché en avant du relatif, appartenait à la proposition précédente : contresens banal. — Il faut ajouter enfin que le russe garantit au v. 9, le texte qui avait donné prise aux hypothèses les plus fantaisistes : λαὸν δ'εἶδον ἐκεῖ λαμπρὰν σφραγῖδα ἔχοντα.

On pourra donc reprocher à M. Nissen d'avoir abordé cette inscription avec quelques idées préconçues. Je ne sais vraiment pourquoi, certains savants ne veulent pas du tout qu'elle soit chrétienne. Les tentatives pour lui donner un sens païen ne sont pas, cependant, de nature à encourager les nouveaux venus. La présente publication permet à chacun de coucher

sur ses positions. Il reste à juger de la valeur exacte de la version russe, à déterminer son origine et à définir son rapport avec les autres versions. C'est sans doute ce que nous permettra l'édition dont nous n'avons jusqu'ici que l'appendice.

Paul Lejay.

Albert C. Clark. *The cursus in mediaeval and vulgar Latin.* (A paper read to the Oxford Philological Society on February 18, 1910.) Oxford, Clarendon Press, 1910. — 2 sh.

M. Clark est bien connu des philologues pour ses nombreux travaux critiques et surtout pour sa belle édition des discours de Cicéron. L'étude de l'orateur romain l'a récemment amené à s'occuper du rythme de la prose. Les *Fontes prosae numerosae* qu'il a publiées en 1909 n'étaient qu'un complément du cours professé par lui à l'Université d'Oxford ; c'est ce qui explique pourquoi les textes les plus importants étaient omis : M. Cl. citait seulement ceux qu'il n'avait pas eu le temps d'expliquer devant ses élèves. Aujourd'hui, dans une seconde brochure, il nous expose plus complètement sa pensée.

Malheureusement, il nous semble commettre des confusions regrettables. Trompé par une assertion du P. de Santi, il attribue au cursus du moyen âge, fondé sur l'accent, des formes qui n'étaient légitimes qu'à une époque bien plus ancienne ; le cursus était alors fondé sur la quantité et soumis, par là même, à d'autres lois dont M. Clark ne tient pas compte. Il en résulte que les finales admises par lui comprennent à peu près toutes celles que l'on peut employer ; dans n'importe quel ouvrage écrit en latin, même moderne, on trouve des pages entières conformes à des lois aussi larges ; on peut en faire aisément l'expérience.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas que M. Clark ait cru découvrir le cursus d'accent jusque dans les lettres de Cicéron à Atticus et dans le roman de Pétrone.

Je dois avouer, du reste, que l'exposé de M. Clark me paraît ne pas répondre aux faits, même en ce qui concerne les clausules des discours de Cicéron. Il admet que le dichorée doit être précédé d'un crétique ; le contraire résulte pourtant de la discussion entre MM. Kroll et Zielinski dans la *Berliner philologische Wochenschrift* (XXV, 1905, col. 1661-1662 ; XXVI, 1906, col. 286). Il croit le dispondée rare, tandis que cette clausule est fréquente, surtout dans les « membres » conformément à la théorie de Cicéron. Il ne connaît pas la forme —⏑—⏑⏓, que M. Norden avait d'abord négligée, mais admet maintenant dans la seconde édition de l'*Antike Kunstprosa* (*Nachtraege*, p. 15).

Dans l'histoire du cursus au moyen âge, il faut relever l'étrange assertion d'après laquelle « les écrits de saint Thomas d'Aquin » (qui forment plus de vingt volumes in-folio) seraient écrits suivant les lois du cursus. On peut dire seulement « quelques écrits », car le cursus est certainement absent des principaux ouvrages comme la *Somme*, les *Questions disputées*, les Commentaires sur Aristote ou sur les *Sentences* de Pierre Lombard.

Nous aurions bien d'autres corrections à proposer si nous suivions M. Clark dans tous les détails de son exposé. Mais nous devons ajouter que si une brochure aussi courte appelle la contradiction sur tant de points, c'est en partie parce qu'elle soulève un grand nombre de questions et qu'elle est pleine d'idées. Elle est éminemment suggestive et on la lit avec un vif intérêt, même quand on ne se laisse pas persuader.

L. Laurand.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR LE TEXTE DU *DE DIVINATIONE*

I

LES LIGNES TRANSPOSÉES

En 1902, M. Louis Havet publiait dans le *Journal des Savants* un travail qui ouvrait à la critique des textes une voie nouvelle [1]. Une étude attentive du *Cato maior* l'amenait à reconnaître que, dans plusieurs passages de cet ouvrage, le texte, défectueux, ne pouvait être corrigé que par voie de *transpositions*. Or, il se trouva que ces transpositions, réclamées impérieusement par le sens, portaient toutes sur des portions du texte de longueur identique, ou qui se ramenaient toutes, si je puis dire, à une même unité de longueur. Comment rendre compte de cette particularité vraiment surprenante ? Une hypothèse s'imposait à laquelle l'auteur donna toute la précision désirable : dans un manuscrit X, ancêtre de l'archétype de nos manuscrits, chacun de ces groupes de mots aurait représenté une ligne ou une paire de lignes. Sautée d'abord par un copiste négligent, chaque ligne ou paire de lignes aurait été rétablie en marge, puis le copiste de l'archétype l'aurait, plus tard, insérée dans le texte à une place inexacte. Mais comment, dira-t-on, opérer cette « comparaison des longueurs » qui devient nécessaire ? On se gardera bien d'évaluer les groupes transposés en en comptant les lettres : un *m* tient plus de place qu'un *i*. On comptera par jambages de lettres, ou, mieux, par jambages de minuscule : il est en effet vraisemblable d'attribuer à la Renaissance carolingienne le manuscrit X, ancêtre de notre archétype et qui aurait été l'occasion des fautes

1. *Les lignes transposées du « Cato maior »* (*Journ. des Sav.*, 1902, pp. 370-382 et 401-412). Les deux articles en question avaient été préparés par un mémoire intitulé : *Un « canticum » de Cécilius*, paru en tête de l'*Annuaire* (pour 1901) de l'École pratique des Hautes-Études. M. L. Havet a résumé les articles du *Journ. d. Sav.* dans son *Manuel de critique verbale*, §§ 1499-1502. J'ai écrit mon travail avant d'avoir eu connaissance du *Manuel*.

étudiées. Voici donc les règles que M. Havet s'était imposées pour le compte des éléments graphiques figurant dans les lignes transposées : la plupart des lettres valent deux jambages ou unités ; l'*m* 3 ; les *i*, *l*, *t*, *s* et l'*f* 1 unité ; l'*r* est compté aussi pour 1 unité, bien que la chose soit sujette à discussion ; l'intervalle de mots, 1 unité (p. 372). En comptant de la sorte, il arrivait aux conclusions suivantes sur la dimension des lignes du manuscrit X. « A blanc, la ligne comporte une étendue de 38 ou 39 unités graphiques. Elle paraît ne jamais admettre une 40e unité, à moins de circonstances exceptionnelles. En revanche, les copistes, considérant comme inséparables non seulement les jambages d'une même lettre, mais les lettres d'une même syllabe, sont parfois contraints d'arrêter une ligne à 37, 36, 35, parfois 33, voire 32 unités, parce que l'addition de la syllabe suivante ferait dépasser le maximum 39 ; c'est là une considération qui ne doit jamais être oubliée. » (P. 371.)

J'ai résumé de mon mieux les préliminaires de M. Havet ; c'est de là en effet, que je partirai à mon tour. Mais, telle que je la présente, son hypothèse n'est plus éclairée par les diverses corrections auxquelles l'auteur avait procédé d'abord et dont il a montré l'obligation dans un exposé lumineux. Le lecteur qui se sentirait des doutes relira les deux articles dont je parle : je lui garantis qu'après cette lecture il se sentira ébranlé dans cette croyance trop commune, qu'il n'y a pas rien à changer dans le texte de Cicéron et qu'un philologue averti peut maintenant se contenter de la vulgate. Par contre, je ne doute pas qu'on ne fasse à M. Havet quelques objections sur la façon dont il procède à l'estimation de ses longueurs de ligne dans le manuscrit X ; je m'empresse de dire que ces objections seraient de celles auxquelles il est facile de répondre. On pourrait le chicaner sur la façon dont il compte ses unités graphiques : le *t*, en fin de mots, occupe la place de plus d'un jambage. Un copiste peut manquer parfois à l'habitude de séparer les mots. Ces légères imperfections du système se compensent l'une par l'autre et l'exactitude des moyennes n'en est pas sensiblement altérée. On peut dire aussi que l'écriture des scribes n'était pas aussi régulière que la suppose M. Havet. Si on jette les yeux sur un des fac-simile auxquels il nous renvoie [1], on aura souvent l'impression que, dans un manuscrit à lignes courtes et à plusieurs colonnes, une des colonnes est plus large que l'autre. Si l'on vient à mesurer,

1. C'est dans l'*Annuaire* cité plus haut que M. Havet a donné, p. 17, la liste des principaux manuscrits auxquels ressemblerait celui que suppose son hypothèse.

suivant la méthode indiquée plus haut, des longueurs de lignes prises dans les diverses colonnes, on trouve entre les chiffres extrêmes un écart plus grand que M. Havet ne le laisse croire. J'ai opéré, pour ma part, sur le fac-simile de Cicéron que Clark a publié, en 1910, dans les *Mélanges Chatelain* (pp. 169-173). Les lignes y comptent, le plus souvent, de 33 à 36 unités graphiques ; cependant, ce chiffre monte jusqu'à 41 et descend jusqu'à 25 [1]. Mais ici on voit tout de suite que cette légère correction est favorable, loin de la détruire, à l'hypothèse de M. Havet. En restreignant l'écart qui peut exister entre les diverses longueurs de lignes, il s'est lui-même lié les mains et les transpositions qu'il nous soumet ne supposent jamais, dans le manuscrit X, une irrégularité d'écriture qui formerait une hypothèse de plus. Et c'est enfin la même réponse qu'on pourrait faire à qui lui reprocherait de ne pas avoir tenu compte des abréviations que le manuscrit X avait chance de présenter. Si telle des lignes étudiées par lui avait, à son insu, contenu des abréviations, cela aurait fait monter le nombre d'unités graphiques qui en exprimait la longueur, et ainsi l'écart des chiffres extrêmes auxquels il aboutissait aurait, du même coup, augmenté. En fait, dans le fac-simile de Clark, les abréviations sont très peu nombreuses ; j'ai même constaté qu'en les réduisant ou ne dépasse presque jamais le nombre d'unités graphiques que présentent les lignes ordinaires.

Telles sont les remarques essentielles que suggère la méthode appliquée par M. Havet à l'étude du *Cato maior*. Et, puisque j'ai parlé librement des objections qu'on y pouvait faire, il me sera permis d'insister sur une découverte qui éclaire d'un jour nouveau son hypothèse : c'est la découverte récente du feuillet manuscrit dont je parlais un peu plus haut. Ce feuillet contient un fragment des Tusculanes. Il date sans doute de la fin du

---

1. La ligne 2 de la colonne 4 a 25 unités graphiques ; la ligne 10 de la colonne 6 en a 41. J'exclus de mon examen plusieurs lignes particulièrement courtes, mais qui terminent un paragraphe ou simplement une phrase : c'est ainsi que la ligne 27 de la colonne 3 ne comprend que 10 unités graphiques : *lorum* (fin de *oculorum*). Inversement, la longueur de certaines lignes tient à ce que la majuscule par quoi elles commencent a été rejetée dans la marge de gauche, un peu en dehors de la colonne. Ces majuscules n'indiquent pas toujours un commencement de phrase. Ainsi, la ligne 5 de la colonne 5 débute par une majuscule, alors que le mot qu'elle commence est, dans les éditions courantes, simplement précédé d'une virgule. Enfin, on ne pourrait pas appliquer au feuillet de Clark la règle de M. Havet suivant qui le nombre des unités graphiques ne s'abaisse que si l'addition d'une syllabe devait l'élever au-dessus de 40. Ainsi, la ligne 5 de la colonne 4 compte 30 éléments graphiques ; si on y avait entré la syllabe initiale du mot suivant *pre-*, avec l'intervalle de séparation, cela ne portait encore le total qu'à 36 unités.

IX[e] siècle ; il est écrit en minuscule caroline, sur trois colonnes, dont les lignes ont la longueur moyenne qui a été indiquée ; bref, il présente tous les caractères que M. Havet attribuait au manuscrit X. On serait tenté de penser qu'en réalité le feuillet réel et le manuscrit hypothétique représentent deux parties d'un seul et unique manuscrit. Mais il y a, à cette supposition, un empêchement grave. Les lignes étudiées par M. Havet offrent une régularité d'écriture qu'on ne rencontre pas au même degré dans le feuillet de Clark [1]. En tout cas, il nous est précieux de savoir qu'il a réellement existé un manuscrit de Cicéron d'un type analogue à celui que supposent les transpositions du *Cato maior* : c'est un grand renfort pour l'hypothèse. Quant à la différence d'écriture qui vient d'être signalée, elle peut s'expliquer d'une façon fort simple. On peut admettre, par exemple, que les Tusculanes et le *Cato maior* ont été copiés dans le même monastère, suivant le même système, mais par deux copistes différents.

J'inclinerais à penser que le copiste des Tusculanes avait aussi, dans sa tâche, le *de Diuinatione*. En étudiant de près le texte de cet ouvrage, j'avais songé, pour l'améliorer, à certaines transpositions qui seront exposées plus loin ; j'eus la surprise de voir qu'elles portaient sur des groupes de mots à peu près identiques en longueur à ceux qui, dans le *Cato maior*, ont été déplacés. Ainsi les conjectures qui vont être proposées n'ont pas été imaginées pour les besoins de la cause ; j'espère que toutes elles paraîtront suffisamment justifiées par les nécessités du sens ; si pourtant il y en avait qu'on dût rejeter, il en resterait assez, je pense, pour que le lecteur fût frappé de la concordance des résultats. Dans mon exposé, je procéderai comme M. Havet. A l'intérieur des passages latins cités, le choix du caractère *italique* indiquera un groupe de mots à transposer ; une astérisque en marquera la vraie place [2].

1[er] exemple. — Il se trouve à l'endroit du second livre (§ 29), où Cicéron entreprend de démontrer à Quintus la vanité de l'haruspicine. S'il y a, dit-il, dans les entrailles comme une vertu capable d'indiquer l'avenir, il faut ou que cette vertu soit intimement unie à la nature universelle des choses, ou bien qu'elle

---

1. M. Havet, qui a bien voulu lire mon travail en manuscrit, m'a lui-même signalé l'objection. Je lui dois d'autres remarques dont j'ai grandement profité et je suis heureux de pouvoir, ici, le remercier de sa complaisance.

2. Je rappelle que les manuscrits utilisés dans l'édition Baiter et Halm remontent tous à un archétype commun ; sur la tradition manuscrite du *de Diuinatione*, je ne saurais rien ajouter aux renseignements que nous fournit cette édition.

soit produite par la volonté propre et par l'action des dieux. La première hypothèse est absurde. En effet[1] :

Cum rerum natura tanta tamque praeclara in omnes partes motusque diffusa quid habere potest commune non dicam gallinaceum fel (sunt enim, qui uel argutissima haec exta esse dicant), sed tauri opimi iecur aut* cor aut pulmo *quid habet naturale*, quod declarare possit, quid futurum sit?

Dans cette phrase, l'ordre des mots est de nature à éveiller en nous une incertitude sur le sens et la construction. Les mots *tauri opimi iecur* forment à eux seuls l'opposition à *gallinaceum fel* et suffisent pour que *sed*, symétrique à *non modo* ait sa pleine valeur. Que viennent donc faire, après celle du foie, la mention du cœur et du poumon? Dira-t-on que les mots *aut cor aut pulmo* ne se lient pas aux mots précédents et qu'on en a besoin pour former le sujet du verbe *habet* qui va venir? C'est là, répondrai-je, qu'est justement l'ambiguïté. On ne peut, en lisant la phrase, s'empêcher de lier ensemble *iecur aut cor aut pulmo*[2]. Avant C. F. W. Mueller, tous les éditeurs en jugeaient ainsi et, pour guider le lecteur, on ponctuait *pulmo? quid habet*... Les défauts de cette solution sautent tout de suite aux yeux; le plus grave est que la phrase nouvelle que l'on détermine ainsi marque simplement une reprise de l'idée précédente et doit s'y raccorder par une particule de liaison. Isolée ainsi, elle est parfaitement plate et, de plus, elle est peu claire, faute d'un pronom qui reprenne l'idée du sujet[3]. La transposition qu'on a soumise au lecteur peut remédier, semble-t-il, aux difficultés du texte actuel. En somme, *quid habet naturale* ne dit rien de plus que *cum rerum natura... quid habere potest commune*. Si l'auteur répète sa pensée avec des mots si peu différents, c'est pour donner plus d'ampleur à la phrase et éviter la monotonie que lui donneraient les trois mots *iecur*, *cor* et *pulmo* mis simplement bout à bout.

---

1. Je suis ici le texte de C. F. W. Mueller; celui-ci avait d'ailleurs discuté le passage en question dans les *Jahrbuecher fuer classische Philologie*, 1864, p. 619.

2. Selon Mueller (voir l'article cité à la note précédente), les substantifs qui suivent *sed* portent tous sur ce qui va venir et forment ensemble le sujet de *quid habet*. L'hypothèse ne me semble pas défendable : la restriction du *non dicam* portant sur un substantif, c'est un substantif isolé, après *sed*, que l'esprit attend nécessairement et non toute une proposition. Si l'on considère les exemples de restrictions analogues qui se trouvent dans les œuvres philosophiques de Cicéron (Merguet, t. I, p. 677, col. 2), on n'en trouvera pas un qui soit conforme au type de phrase que Mueller veut reconnaître ici.

3. Moser, pour donner plus de clarté à la phrase, a conjecturé *habent* au lieu de *habet*.

Avec le nouvel ordre des mots, toute équivoque est évitée et l'on introduit dans la phrase une symétrie qui est bien conforme aux usages cicéroniens. La portion de texte qui aurait été déplacée comprend 31 unités graphiques ; c'est une de moins que n'en a trouvé M. Havet dans les plus courtes de ses lignes ; mais nous avons dit que l'examen du feuillet de Clark nous autorise à augmenter l'écart possible entre les chiffres qui marquent les longueurs extrêmes des lignes. Ainsi, l'on peut admettre, jusqu'à nouvel ordre, que cette première ligne transposée révèle un manuscrit identique à l'X de M. Louis Havet. Dans le cas présent, la ligne aurait eu 37 unités si le copiste y avait fait entrer le mot *cor* [1]. Il semble facile de deviner l'origine de l'erreur qui amena l'insertion, à une place fautive, de la ligne écrite dans la marge : l'omission de cette ligne rapprochait les uns des autres les trois mots *iecur*, *cor* et *pulmo*. Ils semblèrent former un groupe indissoluble et la ligne émise ne fut rétablie qu'à leur suite.

Nous en avons fini avec la transposition que réclame ce passage, mais on nous permettra, en terminant, de signaler deux détails de la vulgate qui semblent appeler une correction. En tête de la phrase transcrite plus haut, on est surpris de voir la « nature », *natura rerum* qualifiée de *praeclara*. Ce serait (voir Merguet) le seul en droit des œuvres philosophiques où elle recevrait cette qualification. De plus, ce n'est pas à la « nature » même que doit aller cette épithète ; c'est à la complexité des mécanismes qu'elle anime et qu'elle met en branle. On corrigera en écrivant *praeclare* (« remarquablement ») au lieu de *praeclara* (cf. *nat. de.* II, 145 : « Gustatus praeclare saeptus est ») L'adjectif, au lieu de l'adverbe, s'explique par l'attirance du *tanta* qui précède [2]. A la fin de la phrase, enfin, le *quod declarare possit* est de nature à surprendre ; on attendrait la tournure par le passif (voir au § 30, *declarari* et *significari*). Les variantes des manuscrits sont de nature à fortifier notre défiance du texte vulgaire ; l'un d'entre eux (B de Baiter-Halm), donne *quo* au lieu de *quod* ; les manuscrits d'Oxford, cités par Orelli, écrivent *quo declarari*. C'est à cette leçon qu'il faut, selon moi, se tenir [3].

2e exemple. — Cicéron raconte à la file plusieurs anecdotes

---

1. Dans le feuillet de Clark (col. 4, l. 5), il y a de même une ligne de 30 unités que l'addition de la syllabe suivante aurait fait monter à 35 seulement.

2. Sur une autre explication de la faute, cf. Havet, *Manuel*, § 1353 A.

3. La suite du développement (§ 30) vaudrait aussi la peine d'être étudiée de près. Il y a là, à très peu d'intervalle, 2 *tamen* dont le premier est bien surprenant.



pour faire voir que, dans l'interprétation des songes, les devins montrent surtout leur propre ingéniosité. Voici l'une de ces anecdotes (II, 145) :

Parere quaedam matrona cupiens, *dubitans essetne praegnans*, uisa est in quiete obsignatam habere naturam. Rettulit *. Negauit eam, quoniam obsignata fuisset, concipere potuisse.

Je crois voir ici deux raisons pour ne pas se satisfaire du texte donné par les manuscrits, et aussi par les éditions. On est d'abord surpris de trouver juxtaposés, sans conjonction de coordination, les deux participes présents qui sont au début du passage, *cupiens dubitans*. On dira peut-être qu'ils ne jouent pas le même rôle : le premier déterminerait simplement l'idée de la *matrona*, indiquerait son état d'esprit ordinaire ; l'autre marquerait la circonstance qui l'amène à consulter le devin. En ce cas, on sera surpris que les deux choses soient mises sur le même plan, qu'elles soient exprimées par deux participes présents mis tout bonnement l'un à côté de l'autre. J'ai l'impression que Cicéron, en pareil cas, aurait mis *cupiens*, *cum dubitaret*... Voici un autre motif de suspecter le texte établi. A la place où ils sont, les mots *dubitans essetne praegnans* n'ont pas toute leur raison d'être. Avant qu'elle n'ait eu le songe rapporté, la matrone, pour croire ou non qu'elle était enceinte, devait s'en rapporter aux indices physiologiques ordinaires. Elle n'est devenue incertaine sur son état qu'après avoir eu le songe et en raison de ce qu'elle avait vu en songe : *uisa est... obsignatam habere naturam*. Ainsi le texte actuel ne rend pas l'ordre naturel, et je dirai même nécessaire, des sentiments de la matrone. La transposition proposée remédie à cet inconvénient. Un songe inquiète la matrone et la trouble dans ses espérances ; elle consulte, se demandant si elle était vraiment enceinte : *Rettulit*, *dubitans essetne praegnans*. Comme le membre de phrase transposé devient maintenant fin de phrase, nous devons nous demander s'il satisfait aux lois des clausules métriques. Or, devant un spondée final (*praegnans*), nous savons que Cicéron met volontiers un trochée (H. Bornecque, *Les clausules métriques latines*, 1907, p. 297).

Nous voici en règle du côté de la prose métrique ; reste à voir si le compte des unités graphiques autorise la transposition. Les éléments déplacés représentant un total de 42 unités. Mais, à vrai dire, ce chiffre est obtenu on prenant l'orthographe des éditions modernes. Une correction, bien modeste, s'impose et qui nous est suggérée par les manuscrits ; elle consiste à écrire *prae-*

gnas, conformément à l'ancienne prononciation (Quintil., *Inst. or.*, I, 7,29). Dans le passage qui nous occupe, B donne *pregnas*; à la phrase suivante, A[1]B[1] ont *praegnatem*; au l. I, 39, *praegnas* est encore donné par A[1] (voir enfin, dans l'éd. Keil, les leçons du manuscrit de Varron, pour le *de re rust.*, II, 4,7 ; 6,4 ; 9,11). Notre total est ainsi abaissé à 40 unités graphiques, chiffre encore supérieur au chiffre maximum de M. Havet (cf. *supra*, p.232), mais qui est atteint dans le feuillet de Clark. Ici d'ailleurs,il semble que nous ayons la circonstance exceptionnelle réclamée par M. Havet pour admettre plus de 39 unités. Puisque nous mettons un point après *praegnas*, on peut admettre que le scribe a été désireux de finir sa phrase avec une ligne. Ce désir a amené, dans le feuillet de Clark, des lignes exceptionnellement courtes; ne peut-il justifier aussi une ligne un peu plus longue que la moyenne [1] ? On s'étonnera aussi que notre groupe de mots ait été inséré assez loin de sa place originelle [2]. Mais, pour un lecteur distrait, le premier participe présent (*cupiens*) devait exercer une attraction sur le second (*dubitans*) et déterminer ainsi l'insertion, à cette place, de tout le membre de phrase.

3e exemple. — Cicéron est en train d'énumérer les disciplines dont le domaine échappe à la divination. Les devins, dit-il, ne se mêlent pas de dire, en géométrie, ce qui est faux ou ce qui est vrai : c'est là, en effet, l'affaire des mathématiciens. Il continue alors en ces termes (II, 10 ; début du c. 4) :

De illis uero rebus, quae in philosophia uersantur *, num quid est quod quisquam diuinorum aut respondere soleat aut consuli, *quid bonum sit, quid malum, quid neutrum*? Sunt enim haec propria philosophorum.

Il semble, à la première lecture, que le membre de phrase en italique fasse longueur. Nous avons ici le début d'un nouveau développement. Cicéron affirme (par voie d'interrogation oratoire) qu'on ne songe pas à consulter les devins sur aucun des problèmes qui font l'objet des spéculations de la philosophie. Une fois exprimée cette pensée générale, il ne ferait que l'affai-

1. On aurait aussi des raisons de supposer que *praegnas* était écrit *p̄gnas*, de même que, dans le feuillet de Clark, *percipi* est écrit *ꝑcipi* (col. 3, l. 20). Je dois cependant constater que l'adverbe *praesto* y est écrit sans abréviation.

2. M. L. Havet remarque (*Journal des Savants*, p. 373) : « quand la ligne sautée fut rétablie en marge, ce fut dans la marge latérale, à la hauteur même de la lacune. Il est probable qu'il en fut de même chaque fois que l'omission était d'une seule ligne. Aussi, le plus souvent, il y a peu d'écart entre la place authentique et la place erronée ; moins d'une ligne de manuscrit X. »

blir en énumérant les problèmes sur lesquels on irait consulter les devins. Un autre indice, tiré de la prose métrique, nous assure que cette portion de phrase n'est pas à sa place. Devant un mot final du type *quid neutrum* (*quid*, à considérer comme proclitique), un mot de forme iambique est une exception [1]. On pourrait songer à voir ici une glose qui se serait introduite dans le texte, mais, dans le début de la phrase, un détail nous retient, qui suggère la transposition. On s'étonne de l'emploi de *illis*, si le démonstratif ne fait que suggérer l'idée de la prochaine proposition relative. Dans cette fonction, c'est *eis* que l'on attendrait (cf. § 10, à la fin du c. 3, *nec eorum, quae in geometria describuntur*). Au contraire, *illis* se comprend, si Cicéron doit spécifier les problèmes qui rentrent dans le domaine de la philosophie. C'est ainsi qu'il écrit, un peu plus haut (début du 9) : *Etenim me mouet illud, quod in primis Carneades quaerere solebat, quarumnam* ... Dans notre passage, *illis* fera prévoir le groupe de mots que nous transposons après *uersantur*. Le sens général en sera meilleur. Il est naturel que Cicéron indique rapidement quels sont ces problèmes de la philosophie qui échappent à la compétence des devins. Il descendra ensuite aux questions particulières sur lesquelles on n'a pas l'idée de les consulter (début du § 11). Si la transposition satisfait aux exigences du sens, elle contente également celles de la prose métrique. La fin de la phrase est maintenant formée par *aut-consuli*, type de mots devant lequel le tribraque est recherché (H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 302).

Le groupe de mots transposés pouvait former deux lignes du manuscrit que représentait l'archétype des manuscrits actuels. La première devait comprendre *quid bonum sit quid*, soit un total de 31 unités; la seconde (*malum quid neutrum*) en offrirait 33, nombre que l'addition de *num* (avec l'intervalle de séparation) aurait porté à 41. Dans le cas présent, on s'explique assez bien l'omission dont le copiste s'était rendu coupable : elle tient à la ressemblance de la finale *-trum* (à la fin de la 2e ligne sautée) avec la syllabe *-tur* (à la fin de la ligne qui précédait immédiatement l'omission) [2].

1. H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 300 : la fin de phrase en question y est relevée comme insolite.

2. Ici l'intervalle entre la place vraie du membre de phrase et sa place actuelle dans les manuscrits est plus considérable que pour les exemples précédents. Mais il s'agit d'une omission de 2 lignes qui dut être réparée, non plus dans les marges latérales, mais dans la marge du haut ou du bas. Dès lors, rien n'indiquait plus où devait se faire l'insertion.

4e exemple. — Il se trouve dans le premier livre. Quintus vient de raconter une prédiction qui fut faite à Tiberius Gracchus, le père, et qui se réalisa. Il en triomphe et s'écrie, à peu près, qu'on ose, après cela, se railler de ces haruspices, ou des devins babyloniens ; cette histoire restera toujours pour prouver la divination. Voici l'essentiel du passage d'après l'édition de Baiter et Halm (§ 36, début du c. 19).

Irrideamus haruspices, *uanos*, *futiles esse dicamus*, quorumque disciplinam et sapientissimus uir et euentus ac res comprobauit*, contemnamus ; contemnamus etiam Babylonem et eos, qui e Caucaso caeli signa seruantes numeris [et motibus] stellarum cursus persecuntur. Condemnemus, inquam, hos aut stultitiae... aut...aut... < 37 > Age, barbari uani atque fallaces : num etiam Graiorum historia mentita est ?

On est choqué, tout de suite, quand on lit les lignes précédentes, du double *contemnamus*. Dans le reste de la phrase, on trouve une grande variété d'expression pour rendre l'idée du mépris qu'on montrerait aux devins de toute espèce : on est étonné qu'ici Cicéron n'ait pas, après *contemnamus*, employé un verbe différent et de sens analogue. Un coup d'œil sur l'apparat critique montre que le mot n'est qu'une fois dans les manuscrits. Donc aucune raison sérieuse de le répéter. Comme un verbe semble nécessaire pour amener *Babylonem et eos qui...*, Vahlen (voir l'adnotatio critica de C. F. W. Mueller) a supposé un *condemnemus* qui serait, un peu après, répété[1]. Mais on s'étonne que le verbe, employé d'abord absolument, soit repris ensuite avec un génitif qui lui donne un sens particulier. De plus, cette correction laisse subsister la clausule non métrique que forment les mots *comprobavit*, *contemnamus* (H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 303). M. Bornecque, qui signale la difficulté, ne garde qu'un *contemnamus* et, pour obtenir une clausule métrique, il lui suffit de ponctuer ainsi *...comprobavit* ; *contemnamus etiam...* Je doute que la solution semble satisfaisante. La phrase qu'on obtiendrait ainsi serait d'une construction équivoque. Le *quorumque* fait espérer un démonstratif (*eos*) qui en serait l'antécédent grammatical et qui dépendrait lui-même d'un verbe destiné à exprimer sous une nouvelle forme le mépris pour tous ces devins. Ce qu'il faut retenir des observations de M. Bor-

1. Je note, pour être complet, que les mots *Babylonem et* ont été considérés comme une interpolation (voir l'apparat critique de Baiter et Halm) ; si on les expulsait du texte, cela ne changerait rien aux éléments du problème que nous examinons ici.



necque, c'est que *contemnamus*, écrit une seule fois, se rattache à ce qui le suit, et non à ce qui précède. La transposition me paraît échapper aux objections que méritaient les conjectures précédentes. Il me semble même qu'elle donne un enchaînement plus satisfaisant. Après *uanos...dicamus*, un simple *contemnamus* serait faible. Au contraire, après *Inrideamus*, qui indique la moquerie sans preuve, Cicéron doit opposer aux termes injurieux dont les devins sont accablés (*uanos futiles*) tout ce qui plaide en leur faveur (*uir et euentus ac res*). J'ajoute que l'ordre nouveau satisfait aux exigences de la prose métrique. Devant un mot de la forme *dicamus*, c'est le trochée qui se trouve le plus fréquemment (H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 300). Ici l'on peut même remarquer que, pour avoir une clausule métrique, Cicéron a introduit un *esse* qui n'était nullement utile au sens. Les exemples sont très nombreux, chez notre auteur, de phrases analogues à celle-ci (*Tusc.*, V, 76) : *cur eum beatum modo et non beatissimum etiam dixerim*? (voir pour les œuvres philosophiques, Merguet, t. I, p. 697). Mais, faute de *esse*, il y aurait eu devant *dicamus* soit un iambe (*futiles*), soit un spondée (*uanos*, au cas où Cicéron, pour obtenir une clausule régulière, eût interverti les deux adjectifs) ; or ce sont deux formes métriques que Cicéron évite à cette place (H. Bornecque, *ibid.*).

Il nous reste à faire le compte du groupe de mots déplacés. Nous avons ici 40 unités graphiques, chiffre que nous avons déjà trouvé devant une ponctuation forte. Deux détails de ce compte sont sujets à contestation. Bien que nos manuscrits ne présentent pour cet endroit aucune variante d'orthographe, on peut penser que *futiles* était écrit *futtiles* (orthographe qui a laissé sa trace dans les manuscrits pour *Tusc.* IV, 37 et V, 16 ; *Nat. de.* I, 18). Il est vrai que dans le seul de ces passage où figure l'accusatif pluriel (*Nat. de.* I, 18), les manuscrits ont la désinence en *-is*[1]. La restitution d'une forme semblable dans le manuscrit à lignes courtes compenserait l'augmentation de longueur graphique que produirait l'orthographe par *futt-*[2].

5[e] *exemple.* — Quintus énumère les divers prodiges qui ont provoqué des consultations des haruspices par le Sénat. La phrase est très longue ; il suffira d'en citer la première partie qui seule nous intéresse (I, 97), d'après le texte de Baiter et Halm.

---

1. Le feuillet de Clark (col. 3, l. 18) a *sapientis*, accus. pluriel.
2. Ici l'écart est assez grand entre la place légitime du membre de phrase et la place qu'il a usurpée : *dicamus* et la proposition infinitive qui en dépendaient auront subi l'attraction de *Inrideamus haruspices*.

Nam et cum duo uisi soles essent et cum tres lunae et cum faces et cum sol nocte uisus esset et cum e caelo fremitus auditus et cum caelum discessisse uisum esset atque in eo animaduersi globi, *delata etiam ad senatum labe*[1] *agri Priuernatis*, cum ad infinitam altitudinem terra desidisset[2] Apuliaque maximis terrae motibus conquassata esset....

Il me semble impossible de garder, tel quel, ce texte consacré par la tradition. On voit comment s'annonce la phrase : une série de propositions commandées chacune par un *cum*, et qui semblent toutes symétriques. Seul l'ablatif absolu fait disparate dans cette phrase qui, autrement, serait d'un développement régulier. Comment l'expliquera-t-on? Son rôle normal serait d'indiquer une circonstance antérieure du fait indiqué par la proposition à laquelle il est accolé. Est-ce à cela qu'il sert dans le cas présent? Mais suivant C. F. W. Müller (*Jahrbuecher f. class. Philol.*, 1864, p. 620) les premiers *cum*, jusqu'à *delata*, rappellent des prodiges qui se sont produits très fréquemment. Au contraire la *labes agri Priuernatis* marque un cas bien déterminé dont les circonstances sont ensuite détaillées[2]. Comment donc s'expliquer que ce fait précis, qui est indépendant de tous les autres, soit rapporté sous la forme d'un ablatif absolu? Il est plus naturel qu'il ait été rapporté comme un cas particulier d'un affaissement qu'on aurait constaté à Rome même; autrement dit, c'est à *desidisset* que devait se rattacher notre ablatif absolu, et par suite il doit être après le *cum* qui annonce ce dernier verbe. Ainsi le sens nous amène à la transposition indiquée plus haut. On s'étonnera, il est vrai, que le lieu du fait exprimé par *desidisset* ne soit pas spécifié nettement. C'est qu'il s'est passé à Rome même : cela va de soi pour le lecteur romain qui ne trouve ici nulle mention de lieu. Un peu plus loin, par exemple (101), Cicéron parle en termes généraux d'un tremblement de terre qui avait eu lieu à Rome : « cum terrae motus factus esset ». C'est ainsi encore que Tite-Live écrit (III, 10, 6) : « Eo anno caelum ardere uisum, terra ingenti concussa motu est. Bouem locutam,

1. Les manuscrits ont *labes*, leçon dont Orelli s'autorisait pour ponctuer ainsi : *globi. Delata etiam... labes*. Mais, en faisant ainsi, on interrompt le développement régulier de la phrase où tous les *cum* se succèdent de façon symétrique.

2. Si l'on considère que *cum... desidisset* explique l'ablatif absolu, alors il faut admettre, du même coup, que les mots *Apuliaque... conqu- esset* rapportent une autre circonstance du fait exprimé par l'ablatif absolu. Or, c'est rendre la pensée boiteuse. La détermination qu'il y a dans *agri Priuernatis* devrait se trouver, par exemple, après *terra*. Et, même si l'on supposait cette transposition réalisée, le mot *labes* n'exprimerait pas ce fait général dont les tremblements de terre seraient seulement un cas particulier.

cui rei priore anno fides non fuerat, creditum ». Mais ailleurs il prend soin de préciser (XXXI, 12, 5) : « in Lucanis caelum arsisse adferebant, Priuerni sereno per diem totum rubrum solem fuisse ». Dans le cas présent, un gouffre, qui s'est formé à Rome, a été le *signe* principal, renforcé (*etiam* = de plus) par l'annonce d'un semblable prodige survenu à Privernum. Le groupe de mots que nous avons déplacés présente 71 unités graphiques, soit la longueur de deux lignes. On peut les supposer ainsi formées. La première aurait compris *delata etiam ad sena*, soit 33 unités graphiques (l'addition de *-tum* l'aurait portée à 39); la seconde : *tum labe agri Priuernatis*, soit 38 (les habitudes des copistes ne leur auraient pas permis, semble-t-il, de détacher à la fin de la ligne la voyelle initiale du mot suivant : *a pulia*). On s'explique l'erreur qui fit que les deux lignes omises ne furent pas rétablies à leur vraie place : les mots *cum... desidisset*, par suite d'une vue superficielle, furent considérés comme une explication de l'ablatif absolu qui, dès lors, fut placé devant [1].

6e exemple. — Il s'agit, cette fois, d'une transposition déjà proposée antérieurement. On verra qu'elle se trouve concorder très bien avec les données de l'hypothèse imaginée par M. Havet. Quintus est en train d'expliquer comment les *uates*, pour prédire l'avenir, ont besoin de se trouver dans des conditions déterminées (I, 114). Il en est, dit-il, dont les forêts, ou les fleuves, les mers stimulent la faculté prophétique. Et il cite quelques vers d'une tragédie d'Ennius, comme représentant cette catégorie de prédictions (*Quo de genere illa sunt*). Puis il continue ainsi :

Eodem enim modo multa a uaticinantibus saepe praedicta sunt, neque solum uerbis, sed etiam

Versibus, quos olim Fauni uatesque canebant.

<115> Similiter Marcius et Publicius uates cecinisse dicuntur; *quo de genere Apollinis operta prolata sunt.* Credo etiam anhelitus quosdam fuisse terrarum quibus inflatae mentes oracla funderent*.

Il est à peine nécessaire d'indiquer les raisons qui justifient

1. On serait tenté, à la réflexion, d'adopter une autre hypothèse. Je remarque en effet que le groupe *cum... desidisset*, devant lequel ont été placées indûment les 2 lignes transposées compte lui-même 70 unités graphiques, soit la matière de 2 lignes. On peut donc supposer que ces 2 lignes ont d'abord été sautées par le scribe qui copiait le manuscrit à lignes courtes. Il s'en serait aperçu juste après avoir écrit les deux lignes *delata... Priuernatis*, et aurait immédiatement intercalé les deux lignes omises (voir, au sujet de fautes semblables, Lindsay, trad. par Waltzing, *Introduct. à la critique des textes latins*, § 6, à la p. 44).

cette transposition, dont l'initiative reviendrait à Meyer (voir l'apparat critique de Baiter et Halm). A mesure qu'il énumère les diverses circonstances dans lesquelles les *uates* émettent leurs prédictions, Quintus donne des exemples. Souvent, dit-il, les devins, d'eux-mêmes, parlaient en vers. Et c'est ce qu'on raconte de Marcius et de Publicius. Il lui suffit de cet exemple pour illustrer sa pensée. Le cas de la Pythie, qui elle aussi, faisait des vers, n'a pas besoin d'être mentionné ici. Enfin, s'il devait l'être, le tour de phrase surprendrait. On comprendrait *quo de genere* venant immédiatement après le vers *Versibus... canebant*. Mais si l'exemple des oracles d'Apollon ne fait que s'ajouter à celui que fournissent les devins Marcius et Publicius, on s'étonne que les deux membres de phrase ne soient pas reliés ensemble. Par contre, le groupe de mots qui fait tache à cette place, se placera très bien après *funderent*. Nous avons dit que Quintus prend soin d'appuyer d'un exemple chaque espèce de divination qu'il est amené à citer. On s'étonnerait qu'il n'en donnât pas pour le cas des prédictions que favorisent des exhalaisons de la terre. La formule *quo de genere* introduit très bien cet exemple comme, plus haut, elle avait déjà introduit les vers d'Ennius. Le groupe de mots que déplace Meyer formait deux lignes de l'ancien manuscrit. Il y a chance pour qu'elles aient été composées ainsi : dans la première, *quo de genere Apollinis* ce qui représente 37 unités graphiques (le copiste aurait répugné à ajouter en fin de ligne, la voyelle initiale du mot suivant *o perta*) ; la seconde aurait compris les mots *operta prolata sunt*, soit, avec le point final, 30 unités graphiques. Quant à l'origine de la distraction qui, d'abord, avait fait omettre ces deux lignes, elle doit être cherchée dans la ressemblance qu'il y avait entre *sunt* (dernier mot de la 2[e] ligne sautée) et *-rent* (finale de *funderent*, le dernier mot de la ligne qui précédait l'omission). Si on se trompa sur la place où l'insertion de la phrase sautée devait se faire, c'est sans doute qu'on se souvint des oracles en vers d'Apollon, et l'on prit notre groupe de mots pour une illustration de ce qui précédait [1].

Tels sont, dans le *de Diuinatione*, les passages où je me hasarderais à proposer une transposition. Ce n'est pas qu'il n'en reste encore où le texte semble altéré de façon grave. Mais ceux-là recèlent des fautes que l'hypothèse Havet ne suffirait pas à expli-

1. Le groupe de mots transposé est maintenant assez loin de sa place originelle, mais il comprend deux lignes et c'est sans doute dans la marge d'en haut ou d'en bas qu'il avait été rétabli.



quer et il sied, pour l'instant, de les passer sous silence. Nous rappellerons, en terminant, les résultats auxquels nous sommes arrivés. Les groupes de mots que nous transposons étaient contenus dans des lignes isolées ou dans des couples de lignes, dont voici les longueurs respectives, exprimées par le nombre de leurs unités graphiques : 31 — 40 — 31 + 33 — 40 — 33 + 38 — 37 + 30. Ici, les chiffres extrêmes dépassent un peu, dans un sens ou dans l'autre, ceux auxquels M. L. Havet avait précédemment abouti (32-40) [1]. Par contre, ils concordent fort bien avec ceux que nous avons trouvés dans le feuillet de Clark. Le plus simple est de supposer que ce feuillet vient du manuscrit sur lequel a été copié l'archétype, aujourd'hui disparu, du *de Diuinatione*. Or on n'ignore pas que les meilleurs manuscrits de ce dernier ouvrage contiennent aussi le *de natura deorum*, le Timée, le *de fato*, les Topiques, les Paradoxes, et le *de legibus*. Il y aurait à voir si, dans ces diverses œuvres, il n'y a pas trace de fautes identiques à celles que nous avons dénoncées. En fait, on est d'accord pour accepter, dans le *de natura deorum* (1, 89), une transposition qui porte sur l'équivalent d'une ligne du feuillet Clark [2]. Pour les œuvres philosophiques qui sont représentées par des manuscrits différents, nous nous garderons d'omettre la moindre hypothèse. On peut dire seulement que notre recension manuscrite des Tusculanes ne dérive pas de celle que représente le feuillet [3]. Au reste on ne saurait, dans ces recherches, procéder avec trop de prudence et, pour nous en tenir aux seules conclusions que nous semblent autoriser les faits, nous serions heureux si le lecteur voulait admettre avec nous ceci : il y a eu, dans le *de Diuinatione*, des transpositions analogues à celles que M. Havet a découvertes dans le *Cato maior* ; elles portent sur des groupes de mots dont la longueur équivaut chaque fois à une ou deux lignes du feuillet

---

1. Cette différence numérique n'est pas la seule qu'il y ait entre les transcriptions du *Cato maior* et celle du *de Diuinatione*. Dans les premières, la distance entre la vraie place et la fausse est ordinairement très petite ; dans les secondes, elle est plus considérable, et, de quelque façon qu'on l'explique, ce n'est pas là un fait négligeable.

2. Baiter-Halm et Mueller ont fait passer dans leur texte cette transposition qui est due à l'initiative de Facciolati. Les mots *sumpsisses tuo iure* se trouvent dans tous les manuscrits après *Quid autem est istuc gradatim*, c'est-à-dire un peu en arrière de la place qu'ils occupent maintenant. Or, ils forment un total de 28 unités graphiques. La ligne précédente se terminait par *uenire* ; d'où l'omission, dans la minuscule caroline, d'une ligne qui se terminait par des caractères à peu près semblables (*iure*).

3. Voir *Tusc.*, V. 119 (fin). Là où tous les manuscrits donnent *obseruant* (*-ent* B), le feuillet donne *obruantur*, leçon excellente que Bentley, remarque Clark, avait déjà proposée par voie de conjecture.

de Clark. Chacun de ces groupes représente, en effet, une ou deux lignes d'un manuscrit primitif qui auraient été d'abord sautées, puis rétablies en marge; et plus tard, au cours d'une nouvelle transcription, elles auraient été insérées dans le texte à une place fautive.

II

OBSERVATIONS SUR DIVERS PASSAGES

I, 6-7.

Quod illi (à Panétius) in aliqua re inuitissumis Stoicis Stoico facere licuit, id nos ut in reliquis rebus faciamus, a Stoicis non concedetur? praesertim cum id, de quo Panaetio non liquet, reliquis eiusdem disciplinae solis luce uideatur clarius. < 7 > Sed haec quidem laus *Academiae* praestantissumi philosophi iudicio et testimonio conprobata est.

Je rappelle la suite des idées dans les lignes qui précèdent celles-ci. Cicéron a passé en revue les opinions que les principaux philosophes ont professées sur la divination. Les Stoïciens, a-t-il remarqué, admettent à peu près tous les genres de divination. Vient alors le passage qui a été transcrit. Dans la phrase qui suit (*Etenim*, etc.), Cicéron explique ce qu'il fera lui-même, en s'inspirant de ce qu'avait fait Carnéade : « quod a Carneade multa acute et copiose contra Stoicos disputata sint. » Cette proposition explique qui est le *praestantissumus philosophus* auquel faisait allusion la phrase précédente. Considérons maintenant cette petite phrase en elle-même. Le sens général en est très clair : Cicéron veut dire que le mérite de Panétius (d'avoir douté de la divination) est confirmé par l'opinion du grand philosophe qu'est Carnéade. Dans le détail, les choses ne vont pas aussi bien. La place de *Academiae* facilite l'équivoque : je défie bien qu en lisant la phrase une première fois, on s'arrête après *laus*, sans lier à ce mot le génitif qui suit immédiatement. A elle seule, cette ambiguïté nous inclinerait à mettre en doute l'authenticité du mot *Academiae*.

Mais je suppose que l'on passe outre : le mot continue de faire difficulté. Que veut dire Cicéron? Que le philosophe en question est le plus éminent de l'Académie? Il manque un mot qui renforce *praestantissumi* et en fasse un superlatif absolu (cf. *Lael.*, 1 : « quem unum nostrae ciuitatis et ingenio et iustitia praestantis-

simum audeo dicere » ; pour exprimer la même idée de primauté, voir aussi *Diu.*, I, 5 « princeps eius disciplinae... Panaetius »). Veut-il dire, éloge plus grand, que Carnéade compte parmi les grands noms de la philosophie? On n'a que faire alors de la mention de l'école à laquelle il appartient. Et enfin, même si la mention était ici à sa place, le génitif étonnerait puisque, en pareil cas, Cicéron emploie d'ordinaire l'adjectif *Academicus* (p. e., *Tusc.*, IV, 5 « Academicum Carneadem »). Pour toutes ces raisons, nous considérons *Academiae* comme une glose qui se sera glissée dans le texte. Une fois le mot éliminé, l'annonce relative à l'éminent philosophe fera plus d'impression sur le lecteur.

I, 39.

Sed omittamus oracula ; ueniamus ad somnia. De quibus disputans Chrysippus multis et minutis somniis colligendis facit idem, quod Antipater, ea conquirens quae Antiphontis interpretatione explicata declarant illa quidem acumen interpretis, sed exemplis grandioribus decuit uti.

Il y a dans la grande phrase deux choses qui nous choquent. La construction en est incertaine. En effet, le *illa quidem* surprend, puisque les choses dont il s'agit ont déjà été désignées par le pronom relatif *quae*. De plus, la fin de phrase *sed... uti* est mise en opposition avec la proposition relative ; on s'attendrait à ce qu'elle fût symétrique à une proposition indépendante. Pour le sens également, il y a quelque chose qui ne va pas. C'est Chrysippe qui est nommé en tête de la phrase et c'est donc, avant tout, la méthode de Chrysippe que le frère de Cicéron entend critiquer ; si l'on rattache au pronom relatif la fin de toute la phrase, depuis *declarant*, la critique s'adresse avant tout à ces consultations données par Antiphon ; la pensée n'a plus, dès lors, toute la netteté désirable.

Le remède est bien facile à trouver. Il suffit d'ajouter *sunt* après *explicata* et de terminer ici la phrase. Les mots *declarant ...uti* formeront alors une phrase nouvelle. Dès lors, *illa quidem* représente à la fois les songes réunis par Chrysippe et les consultations d'Antiphon, telles qu'Antipater les avait rassemblées; le *sed* s'oppose très nettement à la première proposition où *quidem* marque une concession partielle. Enfin, le type de phrase obtenu ainsi se rencontre souvent chez Cicéron (cf. p. e. *Off.*, III, 117 ; *Tusc.*, III, 11 ; V, 47). Il convient, il est vrai, de véri-

fier si la fin de phrase nouvelle est métriquement correcte. Or, devant un mot de la forme *explicata-sunt*, l'iambe que l'on rencontre ici est un pied recherché (H. Bornecque, *Les clausules métriques*, p. 423, § 435).

L'omission de *sunt* vient de ce que le mot était écrit par un *s* ou par *st*, avec un tilde dans l'un ou dans l'autre cas (L. Havet, *Manuel*, § 747 et 750 ; cf. 781)[1].

I, 96.

Atque etiam qui praeerant Lacedaemoniis, non contenti *uigilantibus* curis, in Pasiphaae fano, quod est in agro propter urbem, somniandi causa excubabant, quia uera quietis oracla ducebant.

Le *uigilantibus*, à côté de *curis*, est bien suspect. L'opposition que *non contenti* établit entre les deux parties de la phrase montre bien que *uigilantibus* doit être pris dans le sens concret et non dans le sens métaphorique. Dès lors, qu'est-ce que c'est que ces « soins qui veillent » ? Les soins de qui ? De ceux qui gouvernent les Lacédémoniens ? La tournure serait bien étrange. Pour exprimer une idée comme celle que les partisans de la vulgate semblent attribuer à Cicéron, il faudrait quelque chose comme : « non contents de s'occuper de l'Etat pendant le jour (*uigilantes*). » On aura l'idée de la correction nécessaire, si l'on prend la peine de relire tout le développement dont fait partie notre passage. Quintus veut montrer que tous les genres de divination ont toujours tenu beaucoup de place dans l'existence des divers Etats. Il cite alors l'exemple des Athéniens et des Lacédémoniens. Voici une des pratiques qu'on observe chez ces derniers (95) : « et Lacedaemonii regibus suis augurem adsessorem dederunt, itemque senibus (sic enim consilium publicum appellant) augurem interesse uoluerunt... » Ce sont les faits mentionnés ici que rappelle Cicéron dans la première partie de la phrase qui nous occupe, et ce qui le montre, c'est qu'il y a employé une expression toute générale (*qui praeerant Laced.*), destinée à représenter à la fois les rois et le conseil des anciens. Au lieu de *uigilantibus*, on lira *uigilantis*, et le sens sera le suivant : « ceux qui gouvernaient les Lacédémoniens ne se contentaient pas de recourir aux offices d'un homme en état de veille,

---

1. Pour l'emploi du parfait que je suppose, là où le français mettrait le plus-que-parfait, cf. Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée, Syntaxe*, § 262, Rem.



mais eux-mêmes, pour avoir des songes, passaient la nuit... », etc. L'emploi qui est fait ici du participe rappelle celui qu'on trouve un peu plus loin (fin du 121) : « castus animus purusque uigilantis. »

La faute que notre conjecture suppose est de celles qui offrent une assez grande vraisemblance. Le voisinage de *curis* prédisposait le copiste à faire l'accord entre le substantif et le participe présent. S'il a cédé à la tentation, c'est sans doute qu'il avait l'habitude de trouver la finale *-bus* écrite « *b* » (L. Havet, *Manuel*, §§ 729 et 730). La confusion qu'il a faite est, en somme, d'un *s* (sans doute à haste longue) avec un *b*.

II, 12-13.

Pour contrôler les observations qui vont suivre, il sera nécessaire de se reporter au texte même. Cicéron, pour ruiner l'exposition de Quintus, a entrepris de délimiter le domaine de la divination. Il n'y a pas, dit-il, de divination des choses qui sont perçues par les sens (9). On n'y recourt pas non plus pour les choses qui sont la matière des différents arts (9-10) ; ni pour celles dont s'occupe la philosophie, la physique, la dialectique ou enfin la politique (10-11). Et Cicéron, se résumant, déclare (12) : ainsi la divination n'a pas de domaine qui lui soit propre. Il conclut alors en ces termes exprès : « Vide igitur, ne nulla sit diuinatio. » C'est juste après ces mots que se trouve le passage suivant :

Est quidam Graecus uulgaris in hanc sententiam uersus :

Bene qui coniciet, uatem hunc perhibebo optumum.

Num igitur aut, quae tempestas inpendeat, uates melius coniciet quam gubernator aut morbi naturam acutius quam medicus aut belli administrationem prudentius quam imperator coniectura adsequetur?

Dès la première lecture de ces lignes, une observation s'impose : elles sont insuffisantes à amorcer un développement nouveau. Il se peut que les interrogations annoncées par *Num igitur* aient la force d'arguments pressants. Rien, en tout cas, ne nous dit à quelle objection de Quintus elles doivent répondre. Or, si nous continuons à lire, nous nous apercevons que la phrase suivante énonce, justement, cette objection de Quintus que l'on attendait (*Sed animaduerti, Quinte...* au début du 13). Celui-ci, remarque Cicéron, a semblé prévoir le raisonnement qui vient

de lui être opposé : il a limité la divination à la prédiction des choses fortuites. Mais, c'est retomber dans la même difficulté :

Primum eodem reuolueris. Nam et medici et gubernatoris et imperatoris praesensio est rerum fortuitarum. Num igitur aut haruspex aut augur aut uates quis aut somnians melius coniecerit aut e morbo euasurum aegrotum aut e periculo nauem aut ex insidiis exercitum quam medicus, quam gubernator, quam imperator?

Dans ce passage, l'idée exprimée est exactement la même que dans celui qui avait été cité d'abord ; ce sont, de part et d'autre, les trois mêmes exemples ; dans l'un comme dans l'autre, on retrouve la même forme d'interrogation pressante (*Num igitur*...). Seulement le second présente une argumentation très nette et se rattache très bien à la phrase qui le précède ; le premier est comme suspendu en l'air ; les exemples y sont présentés brusquement, sans une phrase qui en marque la valeur logique. Dans le détail, on y trouve même une expression qui manque de clarté : *belli administrationem... coniectura adsequetur*. Somme toute, on pourrait très bien supprimer tout le passage, sans que l'ensemble y perdît rien.

Comment s'expliquent ces maladresses de rédaction ? Il faut y voir, je pense, un exemple de ce genre de redites que M. L. Havet a signalées dans le *Cato maior* (*Manuel*, § 1098). « Il y a cumul d'une rédaction de premier jet avec la rédaction définitive, les secrétaires s'étant embrouillés, soit dans la lecture de leurs notes, soit dans leur triage des fragments condamnés ou définitivement admis. » Dans le cas présent, le premier de nos passages représente comme le brouillon du second, et nous pouvons supposer qu'une révision attentive l'aurait fait disparaître du *de Diuinatione*.

II, 36.

Vbi igitur illae minae superiorum extorum ? aut *quae* tam subito facta est deorum tanta placatio ?

Cicéron montre la vanité des présages qu'on prétend tirer des entrailles des victimes. Si l'on immole deux victimes à la file, la première offrira souvent des présages détestables ; la seconde en donnera d'excellents. Il conclut alors par la phrase qui vient d'être transcrite et dont un détail me semble sujet à revision.

Le pronom *quae* est suspect employé devant *tam subito*. Le tour de phrase est semblable à notre tour de phrase : « Quel est ce changement de l'humeur des dieux ? ». Après le mot interrogatif, on attendrait un mot, ou un groupe de mots avec lequel il puisse se construire (cf. *Tusc.*, I, 2 : « Quae enim tanta grauitas... ? » ; *ibid.*, 61 : « Qui enim fundus aut quae talis animi figura... ? » ; *diu.*, II, 138 : « quae est enim forma tam inuisitata... ? », etc.). Si au contraire, il est suivi directement de l'adverbe, c'est que l'interrogation était présentée d'une manière différente et portait, non sur un mot en particulier, mais sur l'ensemble de la phrase (l'adverbe déterminant lui-même un verbe) ; c'est, autrement dit, qu'il y avait en tête un « Comment... ? » au lieu d'un « Quel... ? » (cf. avec un ordre des mots différents, la citation du *Cato mai.*, 20 : « Cedo, qui uestram rem publicam tantam amisistis tam cito ? »). Il suffira donc, pour avoir un texte satisfaisant, de changer *quae* en *qui*. La forme que je restitue est de celles qui étaient condamnées, comme rares, à être altérées par les copistes. En fait, elle l'a été assez fréquemment : cf. L. Havet, *Manuel*, § 990. On pourrait ajouter des exemples à ceux qui sont donnés à cet endroit. Je n'en citerai qu'un seul : dans les *Tusc.*, IV, 56, où les manuscrits donnent « *Quis id adprobari possit*, les éditeurs proposent de lire *Qui id adpr- p-*. Pour le passage qui nous occupe, le copiste a subi la suggestion des nominatifs féminins qui allaient suivre.

II, 113.

Num igitur me cogis etiam fabulis credere ?... Eodemque modo nec ego Publicio nescio cui nec Marciis uatibus nec Apollinis opertis credendum existimo ; quorum partim ficta aperte, partim effutita temere numquam ne *mediocri* quidem cuiquam, non modo prudenti probata sunt.

Le sens général est parfaitement clair, mais je ne pense pas qu'on puisse se satisfaire de *mediocri* : le mot reste trop général pour faire opposition à *prudenti* dont le sens est très précis. Un homme *mediocris*, ce n'est pas un homme qui ait telle ou telle qualité ; c'est un homme que rien ne distingue de la foule anonyme, bref un homme du commun. C'est ainsi que, pour dire : « un homme vraiment remarquable, Cicéron dit *haud mediocris* (*R. publ.*, II, 55 ; cf. Térence, *Ad.* 966 : « Non mediocris hominis haec sunt officia »). De même, il oppose le mot à

summus qui, lui-même, est parfois assez vague (*Off.*, II, 30; *Prou. cons.*, 38; cf. *R. publ.*, III, 19 « non enim mediocres uiri, sed maxumi et docti »; c'est entre *mediocres* et *maxumi* qu'est l'opposition, *docti* ne venant qu'au second plan). Ici, il est nécessaire qu'il y ait, dans chaque terme de l'opposition, l'idée des connaissances, de la culture possédée ou non par ceux qui refusent toute créance à la divination. Est-ce à dire que *mediocri* nous cache l'adjectif véritable que le sens semble réclamer? Il est plus simple de supposer qu'il est l'altération de *mediocriter* qui portait sur un adjectif aujourd'hui disparu. Dès lors, on est conduit à lire : *ne mediocri* < *ter* > *quidem* < *docto* >... L'expression que nous introduisons dans le texte se trouve plus d'une fois chez Cicéron. Voir *Fin.*, III, 3 : « Quod quidem nemo mediocriter doctus mirabitur... »; *Tusc.*, II, 7 : « Quid enim dicant... ii ... nemo ne mediocriter quidem doctus ignorat » (cf. encore *Leg.*, III, 14). Reste à savoir comment s'est produite l'altération du texte. On peut supposer que le mot *docto* a d'abord été sauté par un copiste distrait. Puis, *mediocriter* tout seul ne se comprenant plus, on l'aura corrigé en *mediocri*. On a reconnu plus loin (129) l'omission d'un *circum* qui ferait une faute analogue à celle qu'il y aurait ici; d'autre part, *docto* aurait été sauté plus facilement, de ce fait qu'il commence par la même lettre que la syllabe précédente. Nous préférons, cependant, une hypothèse différente. L'adverbe *mediocriter* avait chance d'être écrit *mediocrit* (Lindsay, *Introd. à la crit. d. textes lat.*, trad. Waltzing, p. 123). La mauvaise lecture *mediocri* est cause que *docto*, n'étant plus compris, fut omis comme gênant.

II, 124.

Sed haec *quoque* in promptu fuerint; nunc interiora uideamus.

Cicéron est occupé à montrer l'inanité des prédictions que donnent les songes (depuis le 119). La phrase que nous étudions est toute de transition. Cicéron dit à peu près : « Après les arguments qui se présentent d'abord à l'esprit, voyons maintenant les raisons plus profondes. » Tel quel, le texte des manuscrits ne peut être défendu. Beaucoup ont cherché à l'améliorer, mais sans succès. Baiter et Halm mettent ici la croix sous laquelle on enterre les passages désespérés. C. F. W. Mueller, dans son édition, écrit *quoque* entre crochets, comme apocryphe. Est-ce donc que le

texte devient impeccable, une fois *quoque* supprimé ? Pour ma part, je ne le pense pas. Voyons, du reste, comment Cicéron en d'autres endroits exprime une idée analogue. Le personnage d'un de ses dialogues répond ainsi à la question qu'on lui pose : « non haesitans respondebo, sed ea dicam, quae mihi sunt in promptu » (*Ac.*, I, 4). Ailleurs, Hortensius voulant passer la parole à Lucullus, remarque que celui-ci trouvera le sujet presque intact : « a me enim ea, quae in promptu erant, dicta sunt, a Lucullo autem reconditiora desidero » (*Ac.*, II, 10). Dans notre passage, on s'attendrait à trouver une formule analogue à celle de cette dernière phrase ; il faudrait, par exemple, un *fuerunt* au lieu de *fuerint*. Mais cela ne suffirait pas, car le *sed* initial ne se comprendrait pas encore, si Cicéron disait seulement : « Telles sont les choses qui (*haec*) me sont venues à l'esprit. » La conjonction doit marquer son intention de couper court au développement précédent et d'en commencer un autre. Les formules de ce genre abondent dans les deux livres de l'ouvrage. Voir I, 39 : « Sed omittamus oracula ; ueniamus ad somnia » ; II, fin du 7 : « Sed haec alias pluribus ; nunc ad institutam disputationem reuertamur » ; II, fin du 53 : « sed haec hactenus ; nunc ad ostenta ueniamus » (cf. I, début du c. 22 ; I, 52 ; II, 87 et 135). Dès lors, il semble que le sens réclame la correction suivante : *Sed haec quae in promptu fuerunt < omittamus > ; nunc interiora uideamus.* La faute initiale vient d'un copiste qui d'abord écrivit *quoque* au lieu de *que* (lui-même pour *quae* ; confusion très ancienne et très ordinaire : L. Havet, *Manuel*, § 726 A et 1062). Elle s'explique à la fois par ces doublements de syllabe qui sont fréquents dans les manuscrits (*ibid.*, § 434) et par la suggestion de *haec quoque* que le copiste venait de transcrire (voir trois lignes plus haut dans l'édition Mueller). Une fois que le pronom relatif eut été rendu méconnaissable, la phrase ne se comprenait plus et les autres fautes devaient suivre : omission de *omittamus* et changement de *fuerunt* en *fuerint* pour le faire mieux aller avec le *uideamus* qui suit.

L. Delaruelle.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION DE THASOS

M. Fredrich a trouvé et publié pour la première fois au *Corpus* des Iles de la mer de Thrace [1], un décret honorifique du peuple de Smyrne en l'honneur d'arbitres thasiens envoyés dans la ville, pour le règlement de contestations dont le sujet ne nous est pas connu [2].

L'inscription a semblé aux éditeurs du *Corpus* d'écriture négligée et de date tardive [3]. Les lettres sont peu nettes. La pierre, fort usée, aura besoin d'être relue.

En attendant cette révision, je signalerai ici une correction que sa simplicité recommande :

L. 8 et suiv. [4] : καὶ στεφανῶσαι [αὐ-]
τὸν χρυσῶι στεφάνωι ἐν τοῖς πρώτοις συντελεσθησομένο[ις]
10 (Διο)νυσιείοις τραγωιδῶν τῶι ἀγῶνι ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ δικαιοσύν[ης ἣν ἔ-]
χοντες διετέλουσαν ἐν ταῖς κρίσεσιν· τῆς δὲ ἀναγγελίας τῶ[ν στεφά-]
[νω]ν ἐπιμεληθῆναι τὸν ἀγωνοθέτην κατὰ ταῦτα.

La difficulté porte sur αὐτόν, dont la désinence est certaine; il s'agit bien d'un accusatif singulier masculin. Or, on ne peut songer à rapporter ce pronom au peuple de Thasos nommé ligne 3, puisqu'il a été depuis exclusivement question des arbitres. D'ailleurs, on voit aux lignes 11-12 qu'il est parlé *des couronnes* décernées [5].

M. Fredrich conclut que [αὐ]τόν est une incorrection imputable au copiste : « l. 8-9 ; [αὐ]τόν : debebat αὐτούς scribere ».

Avant d'attribuer à un lapicide, même ignorant ou distrait, une faute grammaticale aussi évidente, ne pourrait-on essayer de restituer [ἕκασ]τον. [Αὐ]τόν n'a rien de nécessaire, puisque les seules lettres conservées sont celles de la désinence. Mais, sauf impossibilité, on n'a pas le droit de supposer αὐτούς. Avec [ἕκασ]-τον qui convient à l'étendue de la lacune, le texte devient clair et correct.

Charles PICARD.

1. IG, XII, 8 (1909), n° 269.
2. La pierre est maintenant à Constantinople (invent. 1505).
3. « Haud multis ante bellum mithridaticum decenniis haec scripta sunt. »
4. Texte du *Corpus*.
5. Le mot est en partie restitué, mais la forme du génitif pluriel est sûre.



LA LETTRE DE LYSIS A HIPPARQUE

Pour l'étude des problèmes d'authenticité qui abondent dans l'histoire de la littérature ancienne, aucun genre littéraire ne présente autant de difficultés que le genre épistolaire: aucun non plus n'a souffert comme lui de ces subites volte-face de l'opinion qu'on pourrait appeler les modes de la critique.

Après une longue période où les philologues ne songeaient même pas à se poser la question d'authenticité, le travail de Bentley *sur les Lettres de Phalaris* (Londres, 1777) provoqua dans ce domaine un revirement complet. Plus ou moins consciemment, on étendit ses conclusions à toute la littérature épistolaire; on pensa désormais que pour un genre où les apocryphes étaient si nombreux, la preuve d'authenticité s'imposait préalablement à toute autre étude. On adoptait ainsi une méthode contraire aux habitudes qui font loi dans les questions de critique littéraire, car il incombe généralement à celui qui est en désaccord avec la tradition antérieure de justifier son attitude. Ce n'était pas sans raison, d'ailleurs, qu'on rompait avec cette coutume; mais on alla plus loin. Le réquisitoire de Bentley jeta le discrédit sur toute la littérature épistolaire, si bien qu'on délaissa entièrement — ou peu s'en faut — l'étude des problèmes qu'elle soulevait. Il devint de bon ton de considérer comme évidemment apocryphes toutes les lettres que nous a léguées l'Antiquité. Pourtant, porter une sentence de condamnation aussi générale, c'était tomber d'un excès de crédulité dans une hypercritique stérile.

On en revient d'ailleurs. Depuis quelque temps, non seulement l'étude de ces lettres retient davantage les philologues, mais le radicalisme d'antan commence à paraître un préjugé désuet et vieillot dont l'esprit de nos meilleurs critiques se libère de plus en plus. Ce n'est pas sans succès qu'on a étudié en ces dernières années les lettres de Démosthène, d'Isocrate, d'Épicure et, avec moins de bonheur pourtant, les lettres platoniciennes qui forment un des gros problèmes de l'histoire littéraire[1].

1. L'article *Brief* dû à la plume de Dziatzko dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, V, p. 836, donne de bons renseignements sur la littérature épistolaire en général. Une étude de Ch. Huit, *Les Epistolographes grecs*, parue dans la *Revue des Etudes grecques*, 1889, p. 149-163, quoique moins originale, n'est pas



A supposer même qu'on n'arrive qu'à des conclusions négatives dans le débat des questions d'authenticité, ces travaux offrent encore un autre intérêt. Tout document transmis mérite d'être étudié quant à son origine. Les apocryphes ont, eux aussi, une histoire, et le rang qu'ils tiennent dans la tradition littéraire peut leur donner une importance supérieure à celle de certains documents authentiques.

C'est ainsi que la littérature épistolaire tient une place considérable dans l'élaboration, par les biographes grecs, de l'histoire philosophique. Quand un heureux hasard nous a conservé les documents que compulsaient les écrivains alexandrins, il nous est encore facile de reconnaître l'intérêt particulier qu'ils attachaient aux lettres des philosophes et la riche information qu'ils en savaient retirer.

L'étude de cette littérature doit donc être liée intimement à celle de la biographie alexandrine. De son côté, la fortune de l'histoire de la philosophie grecque, autant en ce qui concerne les théories que la vie des penseurs, me semble dépendre entièrement du sort des études sur la tradition historique. Faute de savoir ce qu'Aristoxène et Dicéarque, par exemple, ont pensé des philosophes ioniens et dans quelles conditions d'information leurs biographies ont été écrites, il nous est impossible de distinguer les bornes entre lesquelles nos connaissances scientifiques sont condamnées à évoluer. Aussi un des premiers devoirs de l'histoire philosophique est-il de reconstituer l'œuvre des biographes et surtout de rechercher les sources auxquelles ils ont puisé.

Dans mes études sur les origines de l'histoire pythagoricienne, j'ai remarqué qu'une lettre avait profondément influencé la tradition historique, au point qu'en l'utilisant, certains biographes en avaient tiré une conception assez particulière de la réforme pythagoricienne. J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de souligner par un exemple la signification de la littérature épistolaire en général ; par la même occasion, nous pourrons éclairer sur un point donné les origines mêmes de l'histoire pythagoricienne.

Il s'agit d'une lettre de Lysis, un pythagoricien du ve siècle av. J.-C., à Hipparque, un de ses coreligionnaires. Par un

---

non plus sans intérêt. Il est bon aussi, pour se rendre compte des progrès de ces études, de consulter Usener, *Epicurea*, p. xxxvii (cf. von Arnim, dans Pauly Wissowa, *Real-Encycl.* XI, p. 140); Gomperz, *Les Penseurs de la Grèce* (trad. Reymond) II, p. 209, n. 1 (sur Platon); von Wilamowitz, *Aristoteles und Athen*, II, p. 391 ; Blass, *Die attische Beredsamkeit* (2e éd.), III A, p. 439-455 et III B, p. 375. La polémique de ces deux savants (parue dans l'*Hermes*, 1898 et le *Rhein. Mus.*, 1899) a mis au point certaines questions de méthode. Les travaux sur les Lettres de Platon, et en particulier la septième, ne se comptent plus.

phénomène assez rare et qui a échappé à l'attention de tous les critiques, il nous en a été conservé plusieurs versions[1].

La première est celle que Jamblique rapporte dans sa *Vie de Pythagore*, à la suite d'un long extrait d'Apollonius de Tyane, aux §§ 75-78 (éd. Nauck). Comme cette lettre est appelée dans les intentions du biographe à témoigner de la véracité de ses renseignements sur la Société pythagoricienne, elle provient évidemment du même auteur que l'exposé qu'elle doit justifier[2]. Mais l'étude des sources de ce passage nous permet même de remonter plus haut qu'Apollonius. Cet auteur, en effet, emprunte la plupart de ses informations et en tout cas celles qui figurent dans ces pages à Timée, l'historien du IVe siècle[3]. Reste à voir si notre lettre aussi peut se prévaloir d'une tradition aussi lointaine et aussi honorable.

On peut en effet expliquer diversement sa présence dans l'œuvre d'Apollonius. Ce biographe a pu l'emprunter avec le reste de sa documentation à l'Histoire de Timée qui aurait cité ainsi l'une de ses sources. D'autre part les concordances remarquables qu'on peut établir entre ce document et le récit de l'historien pourraient

---

1. Il serait curieux de suivre, à travers la philologie moderne, les variations de fortune qu'a subies cette lettre. Au XVIIIe siècle encore, Barthélemy, dans son *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, III, p. 193, n. 1 (éd. Hachette, 1860), la cite sans douter de son authenticité. Ph. Smith, dans le *Diction. of greek and roman Biogr. and Myth.* de W. Smith (1846), II, p. 872, la considère par contre comme apocryphe. Röth, *Gesch. uns. abendländ. Philos.* II, p. 606 et note 917, la traite comme un document authentique et important qu'il s'efforce de reconstituer en mélangeant les deux versions. Enfin, le grand philologue H. Diels, *Fragm. der Vorsokratiker*, I, p. 30, 20, sans distinguer non plus les deux traditions, n'y voit qu'une publication apocryphe.

2. E. Rohde, *die Quellen des Jambl. in sein. Biogr. des Pythag.*, *Rhein Mus.* XXVII, p. 32 (je renvoie à cet article, *Rhein. Mus.* XXVI, p. 554 et XXVII, p. 23, pour la question des sources des biographies de Jamblique et de Porphyre) croyait plutôt que cette lettre était un emprunt à la biographie de Nicomaque. Celui-ci compulsait les œuvres d'Hippobotos, un compilateur qui paraît avoir connu la lettre de Lysis, d'après une citation de Diogène Laërce, VIII, 42. Rohde estimait donc que Jamblique tenait probablement ce document d'Hippobotos par l'intermédiaire de Nicomaque. — Diverses raisons nous empêchent de nous rallier à son avis. Nous verrons d'abord que le passage en question de Diogène se rapporte à une version différente de la lettre. D'autre part, si l'on compare les renseignements qu'Apollonius nous donne dans les paragraphes précédents avec le contenu de cette lettre, on trouvera qu'il ne fait que citer ses sources en produisant ce document. Cette lettre semble, par ses allusions, prouver l'existence dans la Société pythagoricienne: 1° d'un noviciat (Jambl. *V. P.* § 76 = Apollonius, *ibid.*, 72); 2° d'une excommunication spirituelle (75: τέθνακας = Apollonius, 73); 3° d'un système de purification des passions (76-78 = Apol. 68); elle atteste aussi la vénération extraordinaire des disciples pour Pythagore (76: ὁ δαιμόνιος ἀνήρ = Apollonius, 255).

3. Comparez avec Diogène Laërce, VIII, 10-11 où Timée est cité. Je renvoie aussi à mon article sur un *Nouveau fragment de Timée*, paru dans la *Revue de l'instr. publ. en Belg.*, 1909, p. 95.



faire croire qu'elle est l'œuvre d'un faussaire mettant à profit les renseignements de Timée. La première hypothèse paraît plus vraisemblable à celui qui connaît les sources et la méthode de travail d'Apollonius; mais ce n'est là qu'une présomption et il convient de la mettre à l'épreuve.

Bien que certaines comparaisons montrent clairement que Timée s'est inspiré de la lettre ou qu'un faussaire a utilisé son Histoire, il s'en faut que les passages parallèles soient identiques. Les renseignements que nous donne la lettre sont voilés et peu précis. L'information de Timée paraît au contraire claire, exacte et systématique. Nous ne retrouvons pas dans le document les détails de l'Histoire, ce qui serait arrivé si un faussaire l'eût utilisée pour composer la lettre. Par contre, les renseignements de Timée, comparés aux vagues allusions de Lysis, en paraissent être des conclusions forcées et trahissent le travail de systématisation d'un historien[1]. C'est donc évidemment Timée qui s'est inspiré de la lettre pour en tirer toute une conception spéciale de la Réforme pythagoricienne et représenter la Société avec son organisation de confrérie et son enthousiasme religieux. La version de la lettre conservée par Jamblique, que nous désignerons dorénavant sous le nom de *tradition A*, peut donc se prévaloir de l'autorité d'un des grands historiens du IVe siècle.

Certains manuscrits, dont Hercher a publié le texte dans sa collection des *Epistolographi graeci*[2], nous présentent une autre version que nous pourrons appeler *tradition B*. Sans doute, dans l'Antiquité même, elle a été extraite, pour être recopiée séparément, de l'un de ces Recueils de Lettres qui abondaient chez les Anciens, probablement d'un Recueil de Lettres pythagoriciennes comme devaient en connaître les auteurs de Diogène Laërce[3].

Il s'agit bien de la même lettre de Lysis, mais on remarque entre les deux versions de notables divergences. La *tradition B* se distingue de *A* à la fois par le texte, qui offre de nombreuses variantes et par le plan, qui présente les idées dans un ordre un peu

---

1. C'est ainsi que d'un passage de la lettre (75 : τέθνακας), Timée paraît avoir tiré la légende de l'excommunication spirituelle (Jamblique, *V. P.* 73). De la répétition de certains mots (τῆνος pour désigner Pythagore) il conclut à une coutume pythagoricienne (*ibid.*, 255). Enfin, comme la lettre semble attester l'existence d'un noviciat dans la Société, Timée en a conçu tous les détails d'une organisation systématique (Jamblique, *V. P.* 72). Et ainsi de suite.

2. Paris, Didot, 1873; p. 601 ss. Cf. les notes critiques de cette édition.

3. Non seulement ils ont connaissance de la lettre de Lysis (VIII, 42), mais d'une correspondance de Télaugès (VIII, 53 et 74), d'Archytas (VIII, 80) et peut-être de Théano (VIII, 43), cf. Hercher, *op. cit.*, p. 600.

différent ; enfin, deux passages nouveaux y servent l'un d'introduction, l'autre de conclusion.

Ces constatations ne permettent pas de douter des rapports des deux versions et elles prouvent que l'une des deux est le produit d'un remaniement. Peut-on hésiter dans son choix ? La version *A* a sur l'autre l'avantage incontestable d'une tradition antique ; *B* au contraire pourrait difficilement et dans l'hypothèse la plus favorable, remonter aussi haut ; en tout cas, nous n'en avons aucune preuve. On ne peut supposer, d'ailleurs, que Timée ait voulu publier une édition nouvelle de la *tradition B* en bouleversant l'économie du plan et en y faisant des coupures. Un tel procédé est incompatible avec le caractère d'un historien consciencieux et, de plus, persuadé de l'authenticité de la lettre de Lysis. La *tradition B* n'est donc qu'une refonte de *A* postérieure à Timée.

Diogène Laërce qui a conservé un fragment peu étendu de notre lettre[1] paraît avoir connu la *tradition B* dans un texte un peu différent. La formule finale de ce fragment (καὶ ταῦτα γυνά) pourrait n'être, il est vrai, qu'un résumé de la phrase correspondante de *B* ; celle-ci était nécessaire pour l'intelligence du contexte, mais un biographe qui ne s'intéressait pas à la suite du discours (on n'y parle plus de Damo) a pu songer à l'abréger en quelques mots. D'autre part la suscription est un peu différente, puisqu'elle porte : « à Hippase[2] ». Sommes-nous en présence d'un nouveau remaniement de la lettre ? Devons-nous plutôt attribuer ce changement à un compilateur persuadé que cette correspondance s'adresserait avec plus de raison au pythagoricien Hippase, plus illustre qu'Hipparque[3] ? Il serait téméraire de se prononcer.

Il nous faut maintenant reprendre successivement les deux[4] ver-

---

1. VIII, 42 (éd. Cobet).

2. Diels, *Fragmente der Vorsokr.* I, p. 29, 6.

3. Il passait d'ailleurs pour avoir manqué comme Hipparque au précepte pythagoricien du secret. Cf. Jamblique, *V. P.* 88. H. Diels, qui ne distingue pas les deux versions, voudrait croire que la tradition a confondu le nom d'Hipparque avec celui d'Hippase. Cette confusion a pu se faire, mais postérieurement à Timée. D'autre part, E. Rohde (*Rhein. Mus.*, 1879, p. 262) estime qu'Hipparque et Archippe, un autre pythagoricien du même temps (Jamblique, *V. P.* 250), sont un seul et même personnage. Cette hypothèse est contraire à la tradition historique.

4. D'autres auteurs encore que Jamblique et Diogène nous ont conservé des restes de cette lettre. Clément d'Alexandrie (*Strom.* V, 57 (Stählin) en cite un fragment dans une forme non dialectale ; mais il est impossible de distinguer quelle tradition il a connue. Synésius (*Epist. ad Herc.* 143 éd. Hercher, *Epist. graeci*, p. 727) en rapporte aussi les premiers mots. Enfin, nous en trouvons encore quelques lignes, à propos du secret philosophique des Pythagoriciens, dans Nicéphore Gregoras, *Hist. byz.* VIII, 7, p. 322.



sions de la lettre pour en déterminer la valeur et en rechercher les origines.

Tradition A.

Le sujet. — Lysis annonce lui-même dès les premiers mots le motif de sa lettre : il a appris que son correspondant, au mépris des instructions de Pythagore, enseigne publiquement la philosophie, sans se soucier de choisir ses élèves et de les munir d'abord d'une préparation morale. Lysis s'indigne et menace le coupable d'une sorte d'excommunication. Mais prenant immédiatement le ton de la persuasion, il va s'appliquer à convertir Hipparque. Pour cela, il expose la théorie de Pythagore sur l'enseignement de la philosophie : le jeune disciple ne devient digne de recevoir ses leçons et apte à les comprendre et à les aimer que s'il apporte un cœur pur de toute passion. Lysis oppose à ces idées le système des autres philosophes de l'époque qui dédaignent la culture morale et s'adressent aux premiers venus. Pythagore, au contraire, estimait nécessaire de donner à ses élèves une préparation morale, de les purger des désirs sensuels qui empêchent l'intelligence de s'affiner et de s'élever à la compréhension des sciences et de la philosophie. C'est à bon droit qu'il défendait ces idées, prétend Lysis, qui termine sa lettre en signalant tous les méfaits des passions et en imposant au disciple qui aspire à la philosophie, le devoir de les combattre sans merci.

Tel est, dans ses grandes lignes, le contenu de cette lettre, dont le sujet paraîtra fort curieux.

Les correspondants. — La tradition historique nous a conservé peu de renseignements sur les deux correspondants. A vrai dire, la personnalité d'Hipparque nous est complètement inconnue, à part ce que cette lettre nous en révèle. Clément d'Alexandrie cependant lui consacre une brève notice dans les *Stromates* [1] : il assure qu'il fut considéré comme mort, c'est-à-dire excommunié par les Pythagoriciens pour avoir révélé les doctrines secrètes de leur École. Mais ce n'est là sans doute qu'une conclusion tirée d'un passage de la lettre à laquelle Clément, précisément en cet endroit, vient d'emprunter quelques lignes.

D'autre part, Stobée nous a conservé un fragment d'un περὶ εὐθυμίας qu'il attribue au pythagoricien Hipparque [2]. Nul doute

1. Ed. Stählin, V, 57.
2. *Florileg.* 108, 81 (Meineke, IV, 46). Publié par H. Diels, *Vorsokrat.* I², p. 449.

qu'il ne s'agisse ici d'un de ces ouvrages apocryphes dont les fragments pullulent dans le Recueil de Stobée. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que certain développement de cet ouvrage d'Hipparque concordait singulièrement avec un passage de la lettre de Lysis [1].

Les termes vagues par lesquels Timée nous présente Hipparque [2] semblent d'ailleurs indiquer qu'il n'avait lui-même sur sa personne d'autres renseignements que ceux de cette correspondance.

Par contre, la personne de Lysis nous est plus familière. Une note d'Aristoxène résume ainsi brièvement sa vie [3]. Il échappa à la catastrophe qui anéantit une partie de la Société pythagoricienne de Crotone vers le milieu du ve siècle. Réfugié à Thèbes, il accepta l'hospitalité de la famille d'Épaminondas et il vécut dans la plus grande intimité avec le héros de l'indépendance thébaine.

La chronologie de ces événements dépend complètement de celle de la vie d'Épaminondas, qui par malheur n'est qu'imparfaitement connue dans ses détails [4]. Malgré ces incertitudes, il semble que Lysis dut quitter la Grande-Grèce dans sa jeunesse, vers 440, et qu'il mourut à Thèbes dans le premier quart du IVe siècle.

Une note philologique de Diogène Laërce [5] prouve qu'il croyait reconnaître en lui l'auteur réel d'un ouvrage qui courait sous le nom de Pythagore. Il est impossible de contrôler cette assertion émise sur l'origine d'un ouvrage apocryphe et elle n'a pour nous que la valeur d'une vague conjecture [6].

D'autre part, Athénagore [7] nous a conservé une théorie de Lysis qui nous reporte à cette arithmétique symbolique si chère aux auteurs des apocryphes pythagoriciens.

Ces conjectures philologiques et ces fragments d'apocryphes ne nous apprennent donc rien de sûr sur la personnalité de Lysis. Celle-ci nous apparaît au contraire sous un autre jour dans les brèves notices historiques qu'on lui a consacrées. La

---

1. *Ibid.* p. 46, lignes 20-30. — Jamblique, *V. P.* 78.
2. Jambl. *V. P.* 75 ; Ἱππάρχῳ τινὶ ἐπιπλήττων.
3. Dans Jamblique, *V. P.* 250.
4. Cf. Swoboda, art. *Epaminondas*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*.
5. VIII, 7.
6. Dans la note de sa *Vie de Pythagore*, § 57 (οἵ τ' ἐκφυγόντες Λῦσίς τε καὶ Ἄρχιππος καὶ ὅσοι ἀποδημοῦντες ἐτύγχανον, ὀλίγα διέσωσαν ζώπυρα τῆς φιλοσοφίας), Porphyre, en ce qui concerne Lysis, fait sans doute allusion au document qui nous occupe.
7. *Supplic.* c. 5. Reproduit par Diels, *Vorsokr.* I², p. 250.

tradition, qui sait pourtant nous conter des détails sur sa liaison avec Épaminondas [1], ignore qu'il se soit voué à un enseignement public de la philosophie. Elle nous le montre au contraire vivant, tranquille et obscur, dans l'intimité d'un petit nombre d'amis. Aristoxène qui n'était pas si éloigné de son temps et qui était instruit de la tradition pythagoricienne, est muet sur l'activité philosophique de Lysis. L'information si complète de Timée n'en a non plus rien retrouvé, sinon il lui eût dénié la paternité d'une lettre dont l'auteur affirme des sentiments hostiles à toute publication.

Pour être d'accord avec la tradition, nous devons donc reporter l'envoi de cette lettre vers la fin du ve siècle.

Le milieu. — A cette époque, les Sociétés pythagoriciennes qui s'étaient formées dans diverses villes de la Grande-Grèce n'existaient plus. Ces organismes qui tenaient à la fois du club, de la confrérie et de l'école s'étaient dissous sous le coup des décisions de divers États ou des agressions des partis hostiles [2]. Sans doute, les confréries plus populaires et uniquement religieuses des Acousmatiques [3] furent épargnées par ce mouvement anti-pythagoricien qui ne visait qu'à abattre l'ambition politique des Sociétés philosophiques. Les membres de ces associations au contraire se virent forcés de se disperser à travers l'Italie, la Sicile et la Grèce. Tandis que la plupart boudaient le public et restaient assez isolés, d'autres entreprirent peut-être de reformer leurs groupes en adoptant le cadre des Écoles philosophiques si florissantes à cette époque. Quoi qu'il en soit, la philosophie et la science pythagoriciennes ne disparurent pas alors et l'École conserva des représentants jusqu'à la fin du quatrième siècle [4].

Avant cette infortune, l'enseignement était évidemment réservé aux membres de la Société et, sans aucun doute, il leur était dispensé suivant des lois sévères qui réglaient les conditions d'admission et la préparation morale des élèves. Il était naturel qu'une association fermée qui se proposait un perfectionnement moral si difficile à atteindre, réservât ses enseignements à un petit nombre d'initiés. Après la dispersion, les circonstances

---

1. Voyez Cornelius Nepos, *Epaminondas* et Plutarque, *De gen. Socr.* 8 et 13.
2. Les récits de ces persécutions sont fort divergents. Comparez, pour ne citer que les principaux, ceux d'Aristoxène (Jamblique, *V. P.* 248), Timée (*ibid.* 255) et Dicéarque (Porphyre, *V. P.* 56).
3. Aristote en atteste l'existence pour le IVe siècle, encore, dans Jamblique, *V. P.* 82. Pour l'attribution de ce passage, cf. Rohde, *Rhein. Mus.* XXVII, p. 33.
4. Ce sont les Pythagoriciens que connut Aristoxène. Cf. Diogène Laërce, VIII, 46.

changèrent complètement et, par contre-coup, elles ne manquèrent pas de modifier l'attitude de certains Pythagoriciens. Si d'aucuns se tinrent dans l'isolement complet, si d'autres pensèrent à reconstituer les associations dissoutes sous la forme plus modeste d'écoles philosophiques mais de manière toutefois à y diriger l'enseignement d'après les vieilles habitudes, il dut y en avoir qui secouèrent la tyrannie des anciens cadres et abandonnèrent les coutumes de leurs maîtres. S'inspirant de l'exemple des autres savants, ils songèrent à fonder des écoles qui ne fussent pas des confréries. Ils y instituèrent un enseignement plus ouvert au public et moins soucieux de la préparation morale des disciples et ils se hasardèrent même à publier les résultats de leurs recherches. De ce nombre fut Hippase [1] que les Pythagoriciens considéraient comme un traître ; nous savons que plus tard ils ne pardonnèrent pas non plus à Philolaos ses publications philosophiques [2].

Aux termes de notre lettre, Lysis fut de ceux qui respectèrent les anciennes traditions, tandis qu'Hipparque crut devoir sacrifier aux nécessités de l'époque et moderniser son enseignement. Rien d'anormal dans cette situation, comme nous venons de le voir ; elle explique parfaitement l'origine d'une correspondance qu'ont pu échanger deux anciens confrères.

Le fond de la lettre. — Il arrive qu'une simple lecture de certaines lettres suffise pour nous convaincre immédiatement de leur origine apocryphe. Souvent les grands esprits sous le nom desquels elles s'affichent y dévoilent une mentalité de cabotins qui n'ont rien à se dire, mais qui veulent faire étalage de sentiments quelconques ou développer des lieux communs. Il est malaisé de leur découvrir un but déterminé et elles laissent l'impression d'avoir été écrites plutôt pour le public que pour le correspondant auquel elles sont adressées.

Rien de pareil dans notre lettre qui, à ce point de vue, ne prête à aucune critique. Lysis écrit à Hipparque à l'occasion d'un événement important et dans un but précis. Pour un Pythagoricien qui a conservé le respect des formes traditionnelles et la vénération religieuse du fondateur de sa secte, quoi de plus douloureux que la nouvelle de la défection d'un confrère ? Ne va-t-il pas immédiatement tenter de le convertir et, par la même

1. Ainsi que l'atteste une vieille notice qui doit remonter à Timée dans Jamblique, *V. P.* 88 et 246. Aristote paraît avoir connu ses ouvrages (*Mét.* I, 3).
2. Aristoxène, dans Diogène Laërce VIII, 15. Cf. *ibid.* III, 9, et VIII, 85.

occasion, rappeler les préceptes du Maître de l'oubli où ils sont tombés ?

Le plan de la lettre correspond parfaitement aux intentions de l'auteur et il groupe les diverses idées dans l'ordre le plus rationnel. Après avoir annoncé brièvement le motif de sa lettre, Lysis rappelle le précepte de Pythagore ; il évoque encore le souvenir des années de préparation par lesquelles eux-mêmes durent passer. Suit un parallèle entre ce système d'enseignement et les méthodes des autres philosophes au rang desquels Hipparque est descendu. Enfin, partant de cette comparaison, Lysis cherche à justifier d'une façon méthodique le précepte pythagoricien et à en montrer la profonde signification.

Tel est l'ordre dans lequel se suivent les diverses idées. On ne peut contester leur noblesse non plus que la parfaite économie du plan.

Le dialecte. — On pourrait s'étonner de prime abord qu'une lettre censément envoyée de Thèbes vers la fin du ve siècle soit écrite en dialecte dorien. Mais c'est là précisément une particularité qui permet de lui conserver l'origine à laquelle elle prétend. Le dorien était en effet le dialecte littéraire de l'Ecole pythagoricienne. Non seulement les Pythagoriciens l'employaient dans leurs écrits, comme l'attestent les fragments de Philolaos, et les débris des ouvrages mathématiques d'Archytas [1], mais ils s'en servaient dans leurs rapports journaliers et leurs discussions scientifiques. Cette habitude, aussi vivace que les autres traditions de l'École, avait laissé des traces jusque dans le langage des derniers Pythagoriciens de la fin du ive siècle, si nous en croyons le rapport d'Aristoxène [2]. Il est d'autant moins étonnant que nous le retrouvions dans la correspondance de deux Pythagoriciens du ve siècle.

Le ton. — Un lecteur peu averti pourrait aussi se laisser fâcheusement impressionner par le ton de la lettre où semblent s'accuser le pathos et l'emphase. Mais qu'on y prenne garde. Cette impression qui éveillerait ailleurs une légitime défiance serait fort trompeuse en cette occasion. Pour se rendre un compte exact de la

1. Edités par Blass, *De Archytae fragmentis mathematicis*, dans les *Mélanges Graux*, p. 579.

2. Ce biographe vivait dans l'intimité des derniers Pythagoriciens (Suidas, *s. v.* 'Αριστόξενος et Diogène Laërce, VIII, 46). Il nous a conservé quelques mots typiques de leur langue, tels que πεδαρτᾶν (Jamblique, *V. P.* 197, 231. Diog. Laërce, VIII, 20), συναρμογά, ἐπαφά (Jambl. *V. P.* 114) etc., qui accusent nettement des formes doriennes. La même remarque s'impose pour un fragment poétique très ancien cité par Jamblique, *V. P.* 150 et 162.

mentalité des Pythagoriciens, il faut se rappeler qu'ils faisaient partie d'une confrérie considérée comme sacrée et tenue sévèrement à l'écart du profane. Partager cette vie d'initié instituée par le divin prophète qu'était Pythagore, se faire admettre après un long noviciat à recevoir la bienfaisante lumière des sciences et de la philosophie, était regardé comme un privilège extraordinaire. Le mystère qui entourait l'initiation et les préparations ascétiques ont dû laisser leur empreinte sur l'esprit des Pythagoriciens. C'est de là que vient ce profond enthousiasme et cet ardent mysticisme qui se révèlent dans toutes leurs créations, légendes, croyances religieuses ou doctrines scientifiques. Rien d'étonnant donc que le ton de la lettre de Lysis trahisse une violente émotion. Il est naturel qu'il éprouve un vif désir de ramener un confrère au respect des préceptes d'un maître adoré et qu'il proclame avec force sa conviction de l'excellence de ses doctrines. On ne saurait mieux saisir cet état d'esprit qu'en établissant un parallèle avec les choses de notre temps. Plaçons dans une situation analogue un membre d'une congrégation religieuse dissoute et imaginons quelle lettre il écrirait à un ancien confrère qui aurait gravement enfreint la règle de l'Ordre.

La conscience qu'a Lysis de l'importance de son entreprise lui inspire un langage plein de gravité et tout à fait en harmonie avec l'austérité de l'esprit pythagoricien. Il n'est pas jusqu'au caractère extraordinairement imagé de la langue où ne se révèle le goût des Pythagoriciens pour le symbolisme. Les comparaisons et les images abondent dans notre lettre et il y aurait lieu de s'en étonner, si justement nous n'étions instruits de ce curieux penchant de leur esprit par d'abondants exemples empruntés même à leurs essais philosophiques [1].

Vénération du Maître. — Ce qui retiendra à coup sûr l'attention de ceux qui ont l'habitude de ne considérer en Pythagore que le philosophe, ce sont les termes de religieuse vénération dans lesquels Lysis en parle. Obéissant sans doute à une crainte instinctive et superstitieuse, il hésite plusieurs fois à le nommer et il le désigne par le vague pronom τῆνος (celui-là) [2] ; ailleurs, l'expres-

---

1. Aristote lui-même avait déjà remarqué cet amour du symbolisme (Porphyre, *V. P.* 41). Voyez aussi Jamblique, *V. P.* 95, 114, 231, 256. Ce serait un jeu curieux de relever les comparaisons et les images qui émaillent, par exemple, les fragments de Philolaos.

2. Jamblique, *V. P.* 75-76. M. W. Schultz, qui explique l'ancien pythagorisme par une symbolique numérique inspirée des Néo-pythagoriciens, mais plus échevelée et plus mystique encore, rend compte de cette prohibition du nom de Pythagore en inventant un symbole numérique selon une méthode déconcertante (article



sion ὁ δαιμόνιος ἀνήρ nous dévoile plus clairement ses sentiments et à maintes reprises il fait allusion à la science divine qu'il dispensait à ses disciples [1].

Cet enthousiasme pour la personne de leur Maître, tous les Pythagoriciens le partageaient et ils le poussaient même jusqu'à l'adoration. Il est probable d'ailleurs que Pythagore s'est donné pour un être supérieur à l'humanité, pour un de ces prophètes inspirés qu'a suscités le mouvement de rénovation religieuse du VIe siècle. A en croire Aristote [2], nombre de ses disciples avaient foi en lui comme en une apparition d'Apollon et ils révéraient ses doctrines ainsi que les oracles d'une divinité [3]. Sans doute, ces ardents transports se sont quelque peu refroidis en se perpétuant à travers plusieurs générations; mais, cette lettre en témoigne, ils ne sont pas complètement éteints au Ve siècle.

Morale pythagoricienne. — Pour justifier le système d'enseignement pythagoricien, Lysis entre dans de longues considérations morales et philosophiques. Parmi les idées de cet exposé il en est qui sont plutôt du domaine de la littérature ou de la philosophie populaire et elles ne peuvent donc fournir matière à un examen approfondi. Quelques-unes cependant nous paraissent révéler un état d'âme spécial qu'il s'agit de comparer avec l'esprit pythagoricien. Il faut se garder surtout de vouloir leur reconnaître la rigueur scientifique des définitions ou des catégories telles qu'on les comprenait déjà au Ve siècle. Lysis n'entend pas faire un essai sur la morale et la psychologie ; encore moins faut-il attribuer au Pythagoricien des vues scientifiques sur ces matières. La morale des Pythagoriciens, non plus que leur psychologie d'ailleurs, il y a longtemps qu'on l'a remarqué, n'a pas de caractère scientifique. En ces matières, ils n'ont fait que croire à la vérité de dogmes qui ne demandaient aucune démonstration ; souvent même leurs idées sont moins l'expression de théories systématiques que l'écho de leurs sentiments moraux.

Le *leit-motiv* de l'exposé de Lysis, c'est la distinction qu'il établit entre les passions et la partie raisonnante de l'âme [4]. L'auteur ne cherche pas à les définir ou à prouver leur existence. Il en sent le combat en lui et cela suffit.

---

paru dans l'*Archiv für Gesch. der Philos.* 1908, p. 240). M. Ch. Michel (*Note sur un passage de Jamblique. Mélanges Louis Havet*, p. 281-287) a bien montré que cette coutume pythagoricienne devait être un reste d'une superstition atavique.

1. Jamblique, *V. P.* 75 et 76.

2. Elien, *Var. hist.* II, 26. Cf. Jamblique, *V. P.* 31. Ce renseignement est confirmé par Timée (Jamblique, *V. P.* 53, 255 et Diogène Laërce, VIII, 11).

3. Jamblique, *V. P.* 82.

4. Jamblique, *V. P.* 77.

Cette théorie dans laquelle il ne faut chercher aucune rigueur scientifique, représente assez bien les idées pythagoriciennes même antérieures à Lysis. Celles-ci sont fort flottantes dans les détails et peu connues ; mais notre lettre nous en donne à peu près le sens [1].

Ces distinctions d'une psychologie rudimentaire ne servent d'ailleurs aux Pythagoriciens qu'à justifier les commandements de leur morale ; je veux parler de la lutte ascétique par laquelle ils s'efforcent de mater leurs passions, de leur acharnement à purger leur âme des désirs d'ambition et d'intempérance. Ces lois et ces idées morales sont vraiment la marque distinctive du Pythagorisme ; Aristote et Aristoxène nous en attestent la survivance jusqu'au IVe siècle [2].

Polémique pythagoricienne. — On voudrait pouvoir étudier de plus près les attaques de Lysis contre le système d'enseignement de ceux qu'il appelle les σοφισταί [3], mais ses allusions ne sont pas bien claires. Songe-t-il seulement aux sophistes qui à cette époque remplissaient déjà le monde grec de leur éclatante renommée ? Ou, comme les Pythagoriciens se réservaient le nom de *philosophes* que leur maître avait probablement créé [4], devons-nous entendre le mot dans le sens que lui attribue encore Hérodote et joindre aux sophistes toutes les Écoles de philosophie ?

C'est plus probable. On pourrait même distinguer dans cette polémique une attaque plus directe contre Empédocle. Lysis prétend surtout stigmatiser la conduite des philosophes qui se targuent des enseignements de Pythagore et font mille prodiges pour s'attirer des disciples. Vers le milieu du Ve siècle, Empédocle parcourait en thaumaturge et en prophète les pays de Sicile et de Grande-Grèce ; nul n'ignore non plus qu'il doit beaucoup de ses idées morales et religieuses à des influences pythagoriciennes [5].

Quoi qu'il en soit, cette polémique fort curieuse s'explique assez bien si on la replace à l'époque de Lysis.

Théorie du Secret. — Mais notre lettre touche encore à des

1. Consultez Rohde, *Psyche*, p. 464, note 1 et Ed. Zeller, *Philos. der Gr.* Ia, (5e éd.) p. 447-448.

2. Aristote dans Jamblique, *V. P.* 85 (δεῖ κολασθῆναι) [cf. Rohde, *Rhein. Mus.* XXVII, p. 33]. Aristoxène, *ibid.*, 111-114 ; 196 ; 200 ; 202-207 ; 209-213.

3. Jamblique, *V. P.* 76.

4. D'après Héraclide Pontique, dans Diogène Laërce, *prooem.* 12 et Cicéron, *Tuscul.* V, 3.

5. Voyez sur le caractère et le genre d'action de ce prophète-philosophe, J. Bidez, *Biographie d'Empédocle*.

questions plus importantes et, par exemple, elle va nous donner des renseignements intéressants sur le *Secret* dans l'École pythagoricienne.

Beaucoup d'auteurs anciens, parmi lesquels nous relevons les noms d'Aristote, de Dicéarque, d'Aristoxène et de Timée, nous apprennent que les Pythagoriciens ne permettaient pas la divulgation de leurs doctrines au profane [1]. La plupart de nos autorités attestent que ce secret enveloppait l'ensemble des doctrines de l'École, y compris les théories purement scientifiques [2].

La question de l'origine et de l'objet même de cette défense a beaucoup intrigué les érudits modernes. Dans des temps où on ne connaissait guère encore que le Pythagorisme politique, on a pu songer, comme Meiners [3], à ne voir dans les doctrines ainsi gardées que des secrets politiques. Mais passons sur cette hypothèse fantaisiste. Zeller [4], après Ritter, ne conçoit pas que ce secret puisse concerner des questions philosophiques ou scientifiques. Il ne s'explique pas non plus qu'on ait senti le besoin de défendre la divulgation de ces doctrines. Par suite de l'organisation même de l'Ecole et en un temps où les rapports scientifiques étaient si restreints, l'enseignement devait être naturellement réservé aux membres de la *Société*. Il estime qu'on n'a pu songer à tenir secrets que les rites religieux spéciaux au Pythagorisme.

Mais ces rites religieux, peut-on faire remarquer, sont beaucoup moins nombreux qu'on ne se l'imagine. En tout cas, ils ne constituent pas des doctrines; or, c'est bien sur des théories que portait le secret, au témoignage des historiens anciens. D'aucuns nous attestent même que les doctrines mathématiques n'en étaient pas moins l'objet que la religion et la philosophie. C'est ce qu'a bien reconnu Tannery, dans une étude sur le secret dans l'École pythagoricienne [5], mais l'hypothèse qu'il a émise sur son origine n'a satisfait personne, si bien qu'il est inutile de revenir sur la réfutation qu'en a faite Zeller [6].

Comme on le voit, le problème est loin d'être résolu, mais l'étude de cette lettre y ajoutera quelques données nouvelles. En

---

1. Aristote, dans Jamblique, *V. P.* 31. Dicéarque, dans Porphyre, *V. P.* 19, Aristoxène, dans Diogène Laërce, VIII, 15. Timée dans Jamblique, *V. P.* 256.
2. Sinon, la légende de la trahison d'Hippase (Jambl. *V. P.* 88 et 246) n'aurait pas de signification.
3. *Histoire des Sciences dans la Grèce*, trad. Laveaux, II, p. 216.
4. *Philos. der Gr.* I a (5ᵉ éd.), p. 324, n. 1 et p. 329 ss.
5. *Archiv für Gesch. der Philos.* I, p. 28.
6. *Philos. der Griechen*, I a, p. 330, note 2.

permettant de mieux poser la question, elle nous suggérera peut-être une réponse satisfaisante.

La défense de divulguer les doctrines pythagoriciennes semble avoir eu moins de raison d'être, tant qu'il n'y eut pas d'autre *Société* que celle de Crotone. Elle commença à prendre une signification quand de nouvelles Ecoles pythagoriciennes se fondèrent dans diverses villes et surtout quand les associations se trouvèrent dissoutes et leurs membres dispersés à travers toute la Grèce. Le précepte du secret concerne d'ailleurs des choses assez différentes. D'une part, on pensait par là refuser au profane la connaissance de certaines doctrines accessibles au grand public ; c'est la signification de cette défense à une époque très ancienne. Dans des temps plus modernes, lorsque les Pythagoriciens commencèrent à entretenir des rapports avec les autres sociétés philosophiques et surtout quand l'organisation des Sociétés eut été bouleversée, on voulut par ce règlement défendre toute communication philosophique ou scientifique avec des étrangers.

Mais cette défense nous étonne parce qu'on n'en voit nulle trace dans les autres écoles philosophiques et qu'on en cherche en vain la raison d'être chez les Pythagoriciens. C'est ici que la lettre de Lysis va nous être d'un grand secours.

Si la Société pythagoricienne seule reconnaît une telle loi, c'est qu'elle est d'une nature différente des autres Ecoles. Elle est autre chose qu'une École, elle est une Confrérie. Elle n'a pas été fondée comme les autres dans un but de culture scientifique, mais surtout en vue d'un perfectionnement moral et tous les autres buts de la Société, — politique, religieux et philosophique, — sont subordonnés à celui-là, à l'origine du moins.

D'autre part, les Pythagoriciens envisagent la science et la philosophie d'une façon toute différente des autres philosophes. Ils les regardent comme un bien sacré et divin que leur maître leur a confié par sa Révélation [1]. La contemplation scientifique qu'ils ont dès l'abord désignée sous le nom de φιλοσοφία, procure la béatitude parfaite à l'âme du savant [2]. Tout le monde ne peut participer à cet heureux privilège ; il faut naturellement, pour en être digne, se purifier de toute faute morale. D'ailleurs les Pythagoriciens ne conçoivent pas qu'on puisse comprendre et aimer les sciences si l'on ne s'est purgé auparavant de tout désir sensuel. Aussi l'accès de la *Société* était-il subordonné à un

1. Cf. Aristote, dans Jamblique, *V. P.* 82 ss.
2. Héraclide Pontique, dans Clément d'Alexandrie, *Strom.* II, 130, fin et Cicéron *Tuscul.*, V, 3.



sévère examen d'entrée qui portait sur la moralité du candidat ; le souvenir de cette coutume et peut-être la coutume elle-même se sont conservés jusqu'au IVe siècle, Aristoxène nous l'atteste [1]. Cette précaution ne paraissait pas suffisante ; le candidat ne pouvait apporter qu'une nature honnête et de bonnes intentions. Il fallait le perfectionner davantage, le former à l'observance de la Règle par une sévère éducation, le purifier par des pratiques ascétiques et même par la musique [2]. C'est seulement quand il avait reçu cette préparation morale que le disciple était initié aux beautés de la contemplation scientifique (φιλοσοφία) et aux autres révélations.

A l'origine, cette coutume faisait loi ; peut-être même avait-on jugé nécessaire d'en faire l'objet d'un précepte. Il est certain, en tout cas, que, plus tard lorsque l'occasion se présenta de s'en écarter, la tradition fut interprétée comme le résultat d'un règlement de la *Société*.

Telle est l'explication du secret pythagoricien que la lettre de Lysis nous laisse entrevoir. Comme nous l'avons vu, elle est parfaitement d'accord avec la conception de la science et les idées morales des Pythagoriciens ; mieux que toute autre, elle me paraît rendre compte de la nature et de l'origine de cette coutume.

Organisation de la Société. — Nous venons d'effleurer en passant, un point non moins obscur de l'histoire pythagoricienne : il s'agit de l'organisation de la *Société*.

Timée établissait une distinction bien nette entre les *ésotériques* ou disciples parfaits et les *exotériques* ou novices [3]. Les renseignements que nous donne la lettre de Lysis sont moins catégoriques : nous pouvons en conclure seulement que les jeunes disciples n'étaient admis à l'initiation philosophique qu'après une longue préparation.

Sans doute l'organisation de la *Société* telle que nous la décrit Timée, probablement d'après cette lettre, a des cadres trop rigoureux et une allure trop militaire pour correspondre exactement à la réalité. Les noms mêmes par lesquels il désigne les deux classes de disciples ne doivent pas appartenir à la tradition pythagoricienne ; ce sont des étiquettes comme en aime l'esprit

---

1. Jamblique, *V. P.* 248.
2. Pythagore lui-même, d'après Aristoxène (Jambl. *V. P.* 110-114) réservait le nom de Κάθαρσις à ce genre de purification par la musique, curieuse pratique où la magie se mêle à la médecine.
3. Jamblique, *V. P.* 72. Cf. Diogène Laërce, VIII, 10.

méthodique de l'historien. Cela n'infirme nullement la valeur des renseignements de notre lettre. Nous avons vu que l'institution est conforme aux mœurs et aux conceptions pythagoriciennes. De même qu'en notre langage moderne, nous l'appellerons un noviciat, aussi Timée avait jugé pratique de désigner ces jeunes disciples sous le nom d'*exotériques*.

Nous avons étudié dans ses plus petits détails le contenu de notre lettre et nous n'avons négligé aucun moyen d'investigation qui permît de mettre en lumière la qualité de ce document. Cet examen ne fournit aucun indice qui fasse suspecter son authenticité. Aucun des renseignements qu'elle nous donne n'est controuvé par la tradition historique. Il est surtout bien remarquable qu'on ne puisse relever aucune trace d'une influence platonicienne dans les exposés psychologiques. De telles infiltrations n'eussent pas manqué de se produire, semble-t-il, si nous avions affaire à un document apocryphe du milieu du IVe siècle. La lettre de Lysis ne contredit en rien notre connaissance du Pythagorisme de cette époque et l'envoi d'une telle missive s'accommode parfaitement de la situation et de la personnalité des deux correspondants.

Authenticité du document. — Il resterait à expliquer la publication de cette lettre. Sur ce sujet, on peut hasarder plusieurs hypothèses. On pourrait la rapporter au cercle d'amis et d'admirateurs au milieu desquels Lysis avait passé sa vie à Thèbes. A leurs yeux, cette lettre devait révéler la rare fidélité et les vertus cachées d'un Pythagoricien qui, à l'éclat d'une carrière glorieuse aux yeux du « monde », mais réprouvée par sa conscience, avait préféré une retraite obscure et respectueuse des ordres de son maître.

On pourrait imaginer aussi que Lysis lui-même l'aurait publiée ou répandue au moins dans les milieux pythagoriciens. Par cet écrit d'une forme un peu spéciale, il aurait voulu ramener d'autres égarés, prévenir de nouvelles défections ou en tout cas raviver dans le cœur de ses coreligionnaires, les sentiments de vénération pour les anciennes traditions.

Cependant tous ces calculs ne reposent que sur des conjectures. Le seul appui de l'attribution traditionnelle, c'est l'autorité de l'historien Timée. Né une trentaine d'années après la mort de Lysis, il n'est donc pas bien éloigné de son époque. De plus, son activité historique se place au commencement de la période alexandrine, et c'est surtout dans le courant de cette période que se sont créés et répandus la plupart des apocryphes pythagoriciens.

Pourtant, il serait imprudent de reconnaître une autorité incontestable à ses affirmations. Il est probable que dans ses recherches sur le Pythagorisme, Timée a rencontré la lettre de Lysis dans un recueil quelconque de documents pythagoriciens [1]. Comme il n'y trouvait, non plus que nous, rien qui en fît suspecter l'authenticité, il l'aura classé parmi ses sources en lui conservant l'attribution traditionnelle. Ce témoignage ne suffit donc pas pour emporter les doutes et il faut envisager l'hypothèse où la lettre de Lysis ne serait qu'un apocryphe.

On ne peut penser à un exercice d'école qui aurait fait fortune; car il est invraisemblable que la littérature épistolaire servît déjà de thème à cette époque aux essais de rhétorique. L'hypothèse la plus plausible, au cas où on se refuserait à en faire un document authentique, serait de la considérer comme une publication tendancieuse émanée d'un cercle pythagoricien du IVe siècle. Un pythagoricien traditionnaliste et xénophobe, ému de la liberté des rapports que ses coreligionnaires entretenaient avec le profane et voulant, par la diffusion de cet écrit, les rappeler au respect des anciennes coutumes, peut avoir songé à couvrir son œuvre d'un nom qui faisait autorité comme celui de Lysis. On trouverait sans peine dans la littérature chrétienne des premiers siècles des exemples de publications analogues.

Nous voilà donc revenus, pour finir, — et en vérité, nous ne pouvions mieux faire, — à la position de Timée qui découvrait une lettre de Lysis parmi ses documents pythagoriciens. La question d'authenticité proprement dite a, somme toute, peu d'importance en regard du problème de l'origine. Lysis nous est peu connu et si l'on cherchait à s'instruire sur ses qualités d'écrivain ou même sur sa personnalité, cette lettre n'offrirait qu'un mince intérêt. Le résultat le plus important de notre étude c'est que nous avons découvert un document pythagoricien du IVe siècle et signalé sa valeur historique.

La lettre de Lysis reflète l'état des esprits à une certaine époque de l'évolution du Pythagorisme et elle se range ainsi parmi les meilleures sources directes de l'histoire pythagoricienne. D'un autre côté, nous commençons à mieux connaître les documents où l'historiographie du IVe siècle allait puiser son information; c'est un grand avantage pour nos études sur la tradition historique. Nous savons comment Timée s'est inspiré, — un peu trop librement d'ailleurs, — de la lettre de Lysis. Par son intermé-

---

1. C'est de là aussi sans doute qu'il tenait l'ἱερὸς λόγος dont il nous a conservé des fragments. Cf. mon article sur ce sujet, *Revue de Philologie*, 1910.

diaire l'influence de ce document s'est répercutée à travers toute l'histoire pythagoricienne, peut-on dire, puisqu'elle atteint Nicomaque, Justin, Lucien, Porphyre, Diogène Laërce, Jamblique et d'autres encore. Du reste, la lettre de Timée ne sortit pas indemne des manipulations des érudits alexandrins; il reste à examiner les altérations qu'on lui fit subir.

Tradition B.

Nous avons vu qu'à une époque encore inconnue la version timéenne de la lettre de Lysis fut remaniée. Je laisse de côté les variantes nombreuses du texte parce qu'on pourrait soutenir à la rigueur qu'elles proviennent des hasards de la tradition manuscrite. Mais le plan lui-même a été légèrement modifié. Dans la première version, Lysis commençait par rappeler la fâcheuse nouvelle qui lui arrivait; il en prenait motif pour reprocher à Hipparque son infidélité et tenter sa conversion.

Le nouvel éditeur, qui paraît avoir éte peu gêné par des scrupules scientifiques, a rejeté à la fin tout le commencement de cette lettre, en modifiant d'ailleurs l'ordre des phrases et en y faisant une importante addition. C'est dans ce passage de la *version B* que Lysis parle de la transmission des écrits de Pythagore. Il s'agit de certains ὑπομνήματα remis par le philosophe entre les mains de Damo sa fille, puis confiés plus tard à sa petite-fille, Bistala; Lysis loue la fidélité avec laquelle ces deux femmes gardèrent le dépôt précieux.

Comme l'auteur du remaniement à cause de ces changements manquait d'entrée en matière, il comprit que le long développement du corps de la lettre restait inexpliqué et il conçut la pensée de refaire quelques mots d'introduction. Lysis y manifeste son étonnement de ce que la *Société* se soit dissoute après la mort de Pythagore et il exprime sa volonté de rappeler les préceptes du Maître.

Il est manifeste que le remaniement avait comme but principal l'introduction du passage relatif aux écrits de Pythagore. Quant à déterminer l'époque à laquelle il fut exécuté, c'est chose plus malaisée; il était connu, en tout cas, peut-être sous une forme un peu différente, de certains auteurs de Diogène Laërce, sans doute déjà dès le Ier siècle avant J.-C.

M. Diels [1] a émis une hypothèse intéressante sur l'origine de

1. *Archiv für Gesch. der Philos.* III (1890), p. 451, n. 1.

la lettre de Lysis. D'après lui, cette correspondance devait servir d'introduction à un ἱερὸς λόγος en dorien dont Jamblique nous a conservé des fragments. C'était en effet une coutume des faussaires de donner comme préface aux ouvrages apocryphes de leur fabrication une lettre d'un personnage connu qui faisait allusion à ces ouvrages. Or, un passage de la lettre de Lysis fait précisément allusion aux ὑπομνήματα de Pythagore pour en signaler la transmission secrète et ininterrompue.

M. Diels attire d'autre part l'attention sur une note de Diogène Laërce (VIII, 7) qui tendrait à reconnaître en Lysis l'auteur d'un livre attribué à Pythagore.

Enfin, à en croire une tradition rapportée par Jamblique (*V. P.* 146), certains Pythagoriciens illustres assuraient que l'ἱερὸς λόγος fut composé par Télaugès d'après les ὑπομνήματα de son père conservés par Damo et Bistala. Il semble de prime abord que Jamblique fasse allusion à Lysis ; mais, à y regarder de près, on voit qu'il songeait à d'autres témoignages, puisque Lysis ne dit mot de Télaugès et de son ouvrage. Quant à la note de Diogène, je doute fort qu'elle se rapporte à l'ἱερὸς λόγος dorien. Il ne semble pas que les auteurs de Diogène Laërce aient eu connaissance de cet apocryphe qui ne figure pas dans leurs listes d'ouvrages pythagoriciens. Jamblique seul cite cet ἱερὸς λόγος qui doit être de fabrication tardive et néopythagoricienne. Or, le remaniement date au moins du premier siècle avant notre ère, puisqu'il est connu des auteurs de Diogène. Enfin, par quelle amère ironie aurait-on attribué à Lysis un livre joint à une lettre où il protestait avec véhémence contre toute publication philosophique ?

Il ne me paraît donc pas que la conjecture de M. Diels soit inattaquable. Sans doute, il faut songer à une autre publication apocryphe, car c'est ce genre d'hypothèses qui explique le mieux le remaniement.

La légende qui attribuait à Philolaos la publication d'ouvrages pythagoriciens pourrait fournir des indications. Parmi les formes diverses sous lesquelles elle s'est conservée, c'est la version de Jamblique [1] qu'il faudrait consulter.

L'auteur croit qu'il existait dans l'Ecole pythagoricienne des ouvrages secrètement conservés, qui restèrent inconnus jusqu'à l'époque de Philolaos. Celui-ci profita de sa parenté avec des Pythagoriciens pour s'en faire donner communication ; puis, comme il était tombé dans la misère, il vendit à Dion de Syracuse les trois livres qui sont connus de tous.

1. *Vit. Pyth.*, 199. Cf. Diogène, VIII, 15. Autres formes, dans Diogène Laërce, III, 9 (Satyrus), VIII, 85 (Hermippe).

Nous savons qu'au second ou au premier siècle avant notre ère un faussaire publia sous ces titres : παιδευτικόν, πολιτικόν, φυσικόν, trois traités qu'il attribuait à Pythagore [1]. M. Diels qui a étudié l'histoire de ces apocryphes met en rapport cette publication avec la légende de Philolaos [2]. Le faussaire comptait sans doute faire passer ses livres pour ceux qu'avait divulgués Philolaos et par cette confusion assurer le succès de son œuvre. Qui ne voit, d'autre part, les concordances de cette légende avec la seconde version de la lettre de Lysis? Toutes deux font allusion à la transmission secrète des ὑπομνήματα dans la parenté de Pythagore. Lysis loue le courage de Damo qui, devenue pauvre, les conserva fidèlement et en refusa beaucoup d'argent. Il oppose la belle conduite d'une femme au manque de conscience des hommes qui ne savent se conformer au précepte de leur Maître. J'y vois une réplique et peut-être une allusion au détail correspondant de la légende : elle racontait que Philolaos, poussé par la misère, avait vendu les livres à Dion de Syracuse.

On pourrait donc supposer avec vraisemblance que l'auteur des trois traités apocryphes a remanié la lettre de Lysis pour la faire servir de préface à cet ouvrage. Il est possible d'ailleurs qu'il y ait joint d'autres lettres (de Dion à Platon, par exemple) pour compléter son introduction et donner plus de créance à sa publication.

Quoi qu'il en soit, il est assez curieux de suivre le sort de ce document à travers la littérature alexandrine. Cette rapide étude dévoile aussi le sans-gêne et le manque de conscience scientifique avec lequel certains Alexandrins ont traité les monuments de la littérature. C'est un enseignement dont nous nous souviendrons dans nos rapports avec eux.

A. DELATTE.

1. Diogène Laërce, VIII, 6.
2. *Archiv für Gesch. der Philos.* III, p. 461.

LES *FABULAE* DE STATORIUS VICTOR

Dans l'ouvrage où, vers l'an 37 de l'ère chrétienne, il a recueilli méthodiquement à la demande et pour l'instruction de ses enfants, les *sententiae*, les *divisiones* et les *colores* dont les plus célèbres déclamateurs qu'il avait entendus usaient pour les *controversiae* et les *suasoriae* de l'école de rhétorique, Sénèque le père parle de son concitoyen Statorius Victor, déclamateur de Cordoue, *cujus fabulis memoria dignissimis aliquis delectetur*, « dont les fables, très dignes de mémoire, ne sont pas sans agrément », traduit M. Bornecque [1], qui qualifie Statorius Victor de « déclamateur et fabuliste de Cordoue » [2]. M. Bornecque donne la même qualification de « déclamateur et fabuliste » [3] à un élève de Cestius, mentionné par Sénèque, Surdinus, *ingeniosus adulescens, a quo Graecae fabulae eleganter in sermonem Latinum conversae sunt*, « jeune homme de talent, qui traduisit élégamment des fables grecques en latin » [4].

Mais Sénèque le philosophe, qui se rappelle la *sententia* de Statorius Victor citée dans la *Suasoria* II, puisqu'il l'imite dans son traité *De Constantia Sapientis* [5], ignore l'existence de ses fables, ainsi que de celles de Surdinus dont son père vantait l'élégance, puisque, dans la *Consolation* qu'il adresse à Polybe pendant son exil en Corse, il dit que les fables (*fabellae*) et les apologues à la manière d'Ésope (*Aesopei logi*) sont un genre littéraire où le génie romain ne s'est pas encore essayé [6]. Sans doute, des poètes latins avaient inséré à titre d'épisodes des fables dans leurs ouvrages. Nous savons par Aulu-Gelle [7] qu'Ennius avait

---

1. H. Bornecque, *Sénèque le Rhéteur. Controverses et Suasoires*, traduction nouvelle. Paris, Garnier frères, 1902 ; t. II, p. 310, *Suasor.*, II, 18.

2. H. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le père*, Lille, 1902, p. 195.

3. H. Bornecque, *Les déclamations...*, p. 195.

4. H. Bornecque, *Sénèque le Rhéteur...*, t. II, p. 354, *Suasor.*, VII, 12.

5. *Suasor.*, II, 18 : Trecenti, *sed* viri, *sed* armati, *sed* Lacones, *sed* ad Thermopylas.— *De Const. Sap.*, XIII, 4 : Habes sub te... Bactrianos, *sed* quos metu contines, *sed* propter quos remittere arcum tibi non contigit, *sed* postremos, *sed* venales, *sed* novum aucupantes dominium.

6. Sénèque, *Ad Polyb., de Consol.*, VIII, 3.

7. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, II, XXIX.

donné dans ses *Satires* une imitation de l'apologue ésopique dont La Fontaine devait faire *L'alouette et ses petits avec le maître du champ*. Nonius cite un fragment de l'apologue ésopique, *Le lion malade*, que Lucilius avait traité dans le livre XXX de ses *Satires* [1]. Horace, qui fait allusion à cet apologue [2], en développe ou en cite bien d'autres dans ses *Satires* et dans ses *Épîtres*. Mais Phèdre est le premier des fabulistes latins, le premier qui ait consacré une œuvre spéciale à ce genre où les Romains ne s'étaient pas encore essayés. On fixe à la fin de l'année 41 la date de l'envoi de la *Consolation* à Polybe [3]. Il est probable qu'en 41 Phèdre n'avait pas encore publié son recueil. La Corse n'est pas loin de l'Italie, on communiquait facilement et l'exilé recevait sans doute de Rome les livres nouveaux qui lui permettaient de se distraire, comme il le dit, par des études moins austères que celle de la philosophie [4]. Si Sénèque le philosophe ne connaît pas plus les fables de Phèdre que celles de Statorius et de Surdinus, il semble par contre que Phèdre se souvient de la *Suasoria* II, où Sénèque le père vantait les *fabulae* de son compatriote et décernait un brevet de stupidité au rhéteur Corvus : *Corvo rhetori testimonium stuporis reddendum est* [5]. Dans la fable intitulée *Vulpes et Corvus*, on retrouve le mot *stupor* appliqué à l'oiseau dont le rhéteur porte le nom : *Ingemuit corvi deceptus stupor* [6].

Il n'est guère admissible que Statorius ait composé avant Phèdre un recueil de fables cité par Sénèque le père à ses fils et complètement ignoré de l'un d'eux, Sénèque le philosophe. A défaut d'un recueil d'apologues, est-il vraisemblable qu'il soit l'auteur de quelques fables en prose qu'il aurait placées dans ses *Controversiae* et ses *Suasoriae*, comme Ennius, Lucilius et Horace en versifiaient pour les placer dans leurs poèmes ? On sait qu'afin d'exciter ou de retenir l'attention quelquefois hésitante de ceux qui les écoutaient, les orateurs grecs racontaient des anecdotes et des fables. Dans le *De Oratore*, C. Julius Caesar Strabo constate que l'orateur a le droit de faire rire son

---

1. Ae. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*. Leipzig, 1886, p. 246, fragment n° 781 de Lucilius.
2. Horace, *Epist.*, I, I, v. 73.
3. A. Martens, *De L. Annaei Senecae vita et de tempore quo scripta ejus philosophica quae supersunt composita sint*. Altona, 1871, p. 28.
4. Sénèque, *Ad Helviam, de Consol.*, XX, 1 : Animus... modo se levioribus studiis oblectat.
5. *Suasor.* II, 21.
6. Phèdre, I, XIII, v. 1 .



auditoire en lui disant des apologues [1]. On connaît par Tite Live le succès qu'aurait obtenu dès l'an 260-494 le consulaire Ménénius Agrippa en racontant à la plèbe insurgée l'apologue des membres et de l'estomac [2]. Sénèque fait-il allusion à des fables que Statorius aurait intercalées dans ses déclamations pour l'agrément des amateurs d'éloquence qui se pressaient aux exercices publics des écoles de rhétorique? Mais le cadre étroit des discours scolastiques ne permet pas les digressions auxquelles les orateurs du Forum pouvaient avoir recours pour agir par tous les moyens sur des auditeurs auprès desquels il leur fallait gagner à tout prix une cause réelle. Les parties de la *Controversia* se succèdent dans un ordre qui ne varie jamais : recherche et définition de la loi plus ou moins véritable à laquelle se rapporte le cas en question, plan du plaidoyer, excuses en faveur de l'accusé; et, pour l'accusation, plan du réquisitoire, exposé des raisons qui légitiment la poursuite. Les divisions de la *Suasoria*, simple, alors que la *Controversia* est double, et très voisine de notre ancien discours des classes de rhétorique, admettent un peu plus d'élasticité. Le déclamateur Fabianus, dont le style qui manquait de force avait beaucoup de charme, réussissait peu dans les *Controversiae* et se plaisait aux développements plus lâches de la *Suasoria* où il pouvait décrire avec abondance l'aspect des lieux, le cours des fleuves, la situation des villes et les mœurs des peuples [3]. L'histoire et la géographie fournissaient des variétés littéraires aux *Suasoriae* dont le sujet était même quelquefois une discussion historique ou géographique [4]. Mais on ne voit pas que Sénèque cite jamais la narration d'une fable introduite comme épisode dans une *Suasoria*.

Il ne semble pas que Sénèque le père veuille entendre des *fables* par le mot *fabulae* qui n'a pas encore ce sens spécial à l'époque où il écrit. Les latins de l'époque classique désignent par le mot *apologus* la fable qui n'est pas chez eux un genre littéraire. La fable (*apologus*) et l'anecdote, l'historiette (*fabula*) sont nettement distinguées par l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* et, après lui, par Cicéron, dans le *De Inventione* [5]. L'expression

1. Cicéron, *De Orat.*, II, LXVI, 264 : Et ad hoc genus adscribamus etiam narrationes apologorum.
2. Tite Live, II, XXXII.
3. *Controv.*, II, *Praefat.*, 3.
4. Quintilien (*I.O.*, III, VIII, 16; VII, IV, 2, etc.) indique un certain nombre de *suasoriae* sur des thèmes de ce genre.
5. *Rhet. ad Herenn.*, I, VI, 10; Cicéron, *De Invent.*, I, XVII, 25.

proverbiale *lupus in fabula* [1], employée dès les origines de la langue classique, ne fait pas le moins du monde allusion, comme on le dit souvent, au « loup de la fable », puisque les comiques disent indifféremment *lupus in sermone* [2] et *lupus in fabula* [3]. Servius explique bien cette expression où *fabula* est synonyme de *sermo* : « *Lupus in fabula, quotiens supervenit ille de quo loquimur* [4]. »

Il est probable que c'est Phèdre qui, en créant le genre de la fable dans la littérature latine, lui donna, le premier, le nom d'histoires imaginaires, *fictae fabulae* [5], *arte fictae fabulae* [6], par opposition aux histoires réelles. Quand il raconte une anecdote vraie, par exemple l'aventure de l'esclave qui fait l'ardélion avec Tibère, il a soin de prévenir ses lecteurs qu'il ne s'agit pas d'une fable : *vera fabella* [7]. La fable n'est pas pour lui « une ample comédie aux cent actes divers », mais une petite pièce, *fabella*, qu'il se garde de confondre avec la tragédie à qui il conserve le nom de *fabula* [8]. Le mot *fabula* sans épithète ne deviendra que longtemps après Phèdre synonyme d'*apologus*.

Sénèque le philosophe emploie *fabella* pour la fable en particulier dans la *Consolation à Polybe*, et pour une histoire en général dans les *Questions naturelles* et les *Lettres à Lucilius* [9], réservant au mot *fabula* ses sens ordinaires de pièce de théâtre, tradition mythologique ou récit populaire [10].

Quintilien reprend, en usant du terme *apologus* [11], la théorie sur les *narrationes apologorum* que Cicéron faisait exposer par Jules César dans le *De Oratore*. Il attribue aux apologues d'Esope le titre de *fabellae* et garde *fabulae* pour les contes de nourrices [12], mais il nomme *fabula* l'apologue de Ménénius Agrippa [13]. Le genre littéraire créé par Phèdre, qui n'est pas

---

1. Par exemple, Cicéron, *Epist. ad Attic.*, XIII, XXXIII, 4 : De Varrone loquebamur: lupus in fabula ; venit enim ad me...
2. Plaute, *Stichus*, v. 577.
3. Térence, *Adelph.*, v. 537.
4. Servius, *in Verg. Bucol.*, IX, v. 54.
5. Phèdre, I, *Prolog.*, v. 7.
6. Phèdre, II, *Epilog.*, v. 13.
7. Phèdre, II, v, v. 6.
8. Phèdre, IV, VII, v. 22 : *Si nec fabellae te juvant nec fabulae.*
9. Sénèque, *Nat. Quaest.*, I, XVI, 1 ; *Epist. ad Lucil.*, LXXVII, 10.
10. Sénèque, *Ad Marciam, de Cons.*, XII, 4 ; XIX, 4 ; *De Benef.*, VII, XX, 5 ; *Nat. Quaest.*, V, XXV, 1 ; VI, XXV, 3 : *Epist. ad Lucil.*, XXIV, 18 ; LXXVI, 31 ; LXXXII, 16 ; CXXII, 14.
11. Quintilien, *I.O.*, VI, III, 44.
12. Quintilien, *I.O.*, I, IX, 2.
13. Quintilien, *I.O.*, V, XI, 19.

nommé dans l'*Institution oratoire*, n'a pas encore un nom qui lui appartienne en propre. « On a proposé, dit Quintilien, de l'appeler *apologatio*, mais ce mot n'est pas admis dans l'usage commun [1]. »

Le mot *apologatio* ne se trouve employé dans aucun auteur ; c'est par *fabula* concurremment avec *apologus* qu'on va désigner la fable. Dans le chapitre des *Nuits attiques* où il est question de l'alouette et de ses petits, *Aesopi fabula* alterne avec *Aesopi apologus* [2]. Aulu-Gelle donne le sens de fabuliste, *Aesopus ille e Phrygia fabulator*, au mot par lequel Sénèque le philosophe désignait l'agréable conteur Pedo Albinovanus [3], et Suétone, les serviteurs qui racontaient à Auguste des histoires pour charmer ses insomnies [4]. Jusqu'à la fin, la littérature latine hésite entre *fabula* et *apologus*. Ausone envoie au préfet du prétoire, S. Anicius Petronius Probus, les apologues d'Ésope traduits par Titianus en vers latins ; dans la pièce de vers qu'il joint à l'envoi, le poète gallo-romain donne aux fables qu'il recommande tantôt le nom d'*apologi*, tantôt le nom de *fabulae* [5]. Au ve siècle, Avianus appelle *fabulae* les apologues ésopiques qu'il développe en vers élégiaques latins [6].

Alors que Sénèque le père écrivait, *fabula* n'était pas synonyme d'*apologus*. Nous trouvons dans les *Controversiae* et dans les *Suasoriae* les mots *fabella* et *fabula* avec le sens d'anecdote ou d'histoire [7], et, en particulier, dans la *Suasoria* II, où il est question des *fabulae* de Statorius, avec le sens de pièce de théâtre, qui est l'acception ordinaire du mot dans la langue littéraire. Silon, dit Sénèque, composa des pièces de théâtre pour les pantomimes, *pantomimis fabulas scripsit* [8]. Les *fabulae* de Statorius n'étaient pas des pièces pour les pantomimes, mais des tragédies ou des comédies, probablement des tragédies, car le genre tragique était fort à la mode au commencement de l'Empire. Auguste avait fait un *Ajax* et un *Achille* [9], tous les lettrés s'improvisaient auteurs tragiques à l'imitation de l'empereur. Le jeune

---

1. Quintilien, *I.O.*, V, XI, 20.
2. Aulu-Gelle, *N. A.*, II, XXIX.
3. Sénèque, *Epist. ad Lucil.*, CXXII, 15 : Pedonem Albinovanum narrantem audieramus, erat autem fabulator elegantissimus.
4. Suétone, *Auguste*, LXXVIII : Somnum... lectoribus aut fabulatoribus arcessitis resumebat.
5. Ausone, édit. Schenkl, *Epist.*, XVI, v. 74 et 92.
6. Avianus, dans Baehrens, *Poetae Latini Minores*, vol. V, p. 34.
7. *Controv.*, II, VII, 9 ; *Suasor.*, I, 7 ; III, 7.
8. *Suasor.*, II, 19.
9. Suétone, *Auguste*, LXXXV ; Suidas, au mot Αὔγουστος.

Surdinus se contentait de traduire des tragédies grecques en latin[1], à la manière de Q. Cicero qui écrivait en seize jours quatre tragédies latines d'après des originaux grecs[2]. Mais Statorius Victor est plus qu'un traducteur; le passage de sa déclamation sur les Lacédémoniens aux Thermopyles, cité par Sénèque, est bien d'un auteur tragique : « Nous ne sommes que trois cents, dira-t-on. Oui, trois cents. Mais ces trois cents sont des hommes, mais ces trois cents sont armés, mais ces trois cents sont des Lacédémoniens, et ils défendent les Thermopyles : jamais je n'ai vu trois cents hommes plus nombreux[3]. » Ce dernier trait ne serait pas désavoué par le matamore du théâtre espagnol.

Il semble donc que le déclamateur espagnol, Statorius Victor, auteur de tragédies, mérite de prendre rang, au même titre que ses compatriotes Balbus et Sénèque, dans l'*Index Poetarum* qu'Otto Ribbeck a placé à la fin de ses *Tragicorum Fragmenta*.

H. de La Ville de Mirmont.

1. *Suasor.*, vii, 12.
2. Cicéron, *Epist. ad Quintum*, III, v, 7.
3. *Suasor.*, ii, 18.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE THESSALIE

(*Suite*[1].)

ATRAX (Aliphaka).

38.

Stèle de marbre fortement taché de noir, complète. Arrondie dans le haut, elle a la forme d'une palmette dont les ornements ont dû être peints anciennement; dans le bas, elle se termine en cheville. Haut. : 0.69, larg. : 0.305, épaiss. : 0.10.

Trouvée en 1908 devant la porte d'une maison du village d'Aliphaka et transportée au musée de Larisa (n° de l'inventaire, 265).

L'inscription est gravée légèrement et avec soin. Haut. des lettres : 0.025 à 0.028.

ΔΑΜΟΚΚΑΣ

Δαμόκκας

Ce nom, diminutif de Δαμοκράτης, comme Φιλόκκας, Νικόρρας, etc. (IG. IX, 2,61, 15) de Φιλοκράτης, Νικοκράτης, est nouveau dans les inscriptions de Thessalie. D'Aliphaka proviennent aussi d'autres épitaphes aussi simplement rédigées (*ibid*., 478; 481; 482).

ERMITSI DE THESSALIOTIDE.

39.

Stèle de marbre blanc, brisée seulement dans le bas. Elle se termine, à la partie supérieure, en une palmette, sculptée d'une main légère et habile, et d'un style particulier. Haut. : 1.025, larg. : 0.51, épaiss. : 0.155.

Trouvée sur un puits du village d'Ermitsi, qui occupe l'empla-

---

1. Voy. *Revue de Philologie*, 1911, p. 123.

cement d'une petite ville ancienne, et transportée en 1907 à Volo (nº de l'inventaire, A 638).

L'inscription est gravée légèrement et plutôt avec soin. Haut. des lettres : 0.011 à 0.034; interligne : 0.02.

ΦΥΛΑΚΑ ΑΔΥΛΑ
ΚΑΛΛΙΚΛΕΟΥΣ ΚΛΕΙΤΩΝΟΣ

Φυλάκα Ἀδύλα
Καλλικλέους. Κλείτωνος.

Au-dessous sont deux rosaces tout à fait semblables à des phiales à libations, et au-dessous des rosaces est indiquée une stèle en forme de ναίσκος avec fronton et acrotères.

Le nom de Φυλάκα, épithète de Déméter (nº 26), se rencontre sur une autre stèle qui provient également d'Ermitsi (IG. IX, 2, 264).

THAUMAKOI.

40.

Plaque de marbre blanchâtre, brisée seulement dans le haut et endommagée des deux côtés. Haut. : 0.67, larg. : 0.407, épaiss. : 0.095.

Trouvée dans la maison du parèdre du village de Tsatma (Domoko), où elle servait à porter une cruche; il en résulte que la surface est partout fortement usée. Transportée en 1910 au Musée de Volo (nº de l'inventaire, Y 502).

L'inscription est gravée légèrement et généralement avec soin. Haut. des lettres : 0.007 à 0.016; interligne : 0.004.

ΔΙ
\ ΞΝ ΗΝΓ ΣΙΙΑΙ
ϽΣ ¯ , Ꞁ Ν^ΑΒΙΘΥΟΣΑΠ
ΞΙΠΠΟΙ Σ ¯ Ι ^ ΙΙΤΑΕΔΩΚΕΝ
5 / Κ Γ ΥΙΙ ΟΥΣΤΑΤΗΡΑΣΔΕΚΑ ‒ Γ
ΗΝΟΣ ΑΦΡΙΟΥΟΓΔΟΗΜΗΝΟΦΙΛ
ΟΥΚΑΙΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΣΚΛΕΟΔ Ι
ΙΚΑΣΙΠΠΟΥΤΟΥΣΩΦΡΟΝΙΚ
Ι Κ ΓΞΡΟΙΤΗΠΟΛΕΙΑΡΓΥΡΙΟΙ
10 Ι ΑΣΔΕΚΑΠΕΝΤΕ *vacat*
ϽΞϹΡΟΛΟΙΟΥΣΩΤΗΡΙΣΒΙΘΥΟΣΑΓΗ
ΝΟΥΤΟΥΣΩΤΕΛΟΥΣΕΔΩΚΕΣΤΑΤΗΡΑ

ΑΙ Α ΝΤΕΕΛΕΥΘΕΡΙΟΝΑΦΘΟΝΗΤΟΥΑ
ΟΔΑ ΜΟΥΤΟΥΠΥΡΡΑΝΔΡΟΥΕΔΩΚΕΣΤ
15 ΑΣΔΕΚΑΠΕΝΤΕ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝ
ΛΙΣΤΡΑ ΓΟΥΟΙΕΞΕΛΕΥΘΕΡΩΘΕΝΙ
ΑΜΙΣΥΟΝΤΟΣΣΑΒΥΤΤΑΤΟΥΑΓΙ
ΟΥΠΕΜΠΤΗΑΙΝΗΣΑΓΟΡΑΣΙ
ΠΑΚΑΙ ΝΟΥΤΟΥΔΙΚΑΙΑΡΧΟΥ
20 ΝΤΟΕΝΙΟ ΜΟΝ *vacat*
Τ ΓΟΥΝΤΟΣΑΝΔΡΟΣΘΕΝΟΥΣΤ
ΙΟΓΕΝΟΥΓΥΡΤΩΝΙΟΥΤΑΜΙΕΥ
ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥΤΟΥΣΩΤΕΟΥΟΑΠΙ Λ
ΟΕΝΤΕΣΜΗΝΟΣΑΠΟΛΛΩΝ Ι ΔΕ
25 ΟΦΑΝΗΣΙΣΤΙΑ ΟΥ ΑΠΙ ΕΙ
ΠΥΡΡΙΟΥΚΑΙΕΔΩΙ ΕΝΣΤ
ΕΝΤΕ *vacat*
ΣΙΡΑΤΗΓΟΥΝΤΟΣΓΟΡΓΙΟΥΤΟΥΦΙΛΙΣ
ΥΙ ΤΩΝΙΟΥΤΑΜΙΕΥΟΝΤΟΣΑΣΤΟΜΑ
30 ΟΥΤΥΧΑΙΟΥΟΙΑΠΕΛΕΥΘΕΡΩΘΕΝΤΕΣ
ΗΝΟΣΑΦΡΙΟΥΤΡΙΤΗΑΡΜΕΝΟΣΦΙΛΟΣ
ΚΑΙΑΡΧΙΒΟΥΛΟΣΑΓΑΘΩΝΟΣΥΓ
ΔΗΜΟΥΤΟΥΠΥΡΡΑΝΔΡΟΥΚΑΙΕΔ
ΓΙ ΤΕΡΟΣΑΥΤΩΝΤΟΥΣΔΕΚΑ
35 ΤΕΣΤΑΤΗΡΑΣ *vacat*
ΤΟΥΝΟΡ
Ι ΙΙς

Στρατηγοῦντος Ἰσαγόρου τοῦ.. δι]ο[... (ethnique)
ταμιεύοντος δεῖνος τοῦ...]ς · μην[ὸ]ς Πανήμου
— ἀπιόντ?]ος.. [Τιμο]ν[ὸ]α Βίθυος ἀπ[ελευθερωθεῖσα
ὑπὸ Λυ]σίππο[υ τοῦ] Σ[..ν]τα ἔδωκεν
5 τῇ πόλει ἀρ]γ[υρ]ίου στατῆρας δεκα[πέντε.
Μ]ηνὸς [Ἀ]φρίου ὀγδόη · Μηνόφιλ[ος...
..]ου κ[α]ὶ Ὀλυμπιόδωρος Κλεοδ[άμου ἀπηλευθερώθησαν
ὑπὸ Ν]ικασίππου τοῦ Σωφρονί(σ)κ[ου καὶ
ἔδωκαν ἑ]κ[άτε]ροι τῇ πόλει ἀργυρίο[υ
10 στατῆρ]ας δεκαπέντε.
Μην]ὸς Ὁμολοίου · Σωτηρὶς Βίθυος ἀπ[ελευθερωθεῖσα
ὑπὸ....] νου τοῦ Σωτέλους ἔδωκε στατῆ[ρας
δεκ]α[πέ]ντε. Ἐλευθέριον Ἀφθονήτου [ἀπελευθερωθεῖσα
ὑπὸ... ο]δάμου τοῦ Πυρράνδρου ἔδωκε στ[α-
15 τῆρ]ας δεκαπέντε. Στρατηγοῦν[τος
Καλ]λιστράτου · οἱ ἐξελευθερωθέν[τες,

τ]αμιεύοντος Σαβύττα τοῦ 'Αγί[ο]υ[·μη-
νὸς 'Ιτων]ίου πέμπτη Αἰνησαγόρας [(τοῦ)... καὶ
δεῖνα (τοῦ)... ὑ?] π' 'Ακα[σί]νου τοῦ Δικαιάρχου
20 ἔδωκα]ν τὸ ἔννομον.
Στρα]τ[ηγ]οῦντος 'Ανδρ[ο]σθένους τ[οῦ Θε-
μιστ]ογένου Γυρτωνίου · ταμιεύ[οντος
Φιλοστράτου τοῦ Σωτέου ο[ἱ ἀ]π[ε]λ[ευ-
θερωθ]έντες · μηνὸς 'Απ[ολλων]ί[ου]δε[υτέρα (-κάτη)·
25 ...]οφάνης 'Ιστια[ί]ου ἀπ[ηλ]ε[υθερώθη ὑπὸ
δεῖνος τοῦ]Πυρρίου καὶ ἔδω[κ]εν στ[ατῆρας δε-
καπ]έντε.
Σ[τ]ρατηγοῦτος Γοργίου τοῦ Φιλίσ[κου
Γ]υ[ρ]τωνίου · ταμιεύοντος 'Αστομά[χου
30 τ]οῦ Τυχαίου · οἱ ἀπελευθερωθέντες ·
μ]ηνὸς 'Αφρίου τρίτη · ["Α]ρμενος Φιλοδ[ή-
μου] καὶ 'Αρχίδουλος 'Αγάθωνος ὑ[πὸ
..ο]δήμου τοῦ Πυρράνδρου καὶ ἔδω[κεν
ἑ]κ[ά]τερος αὐτῶν τοὺς δεκα-
35 πέν]τε στατῆρας.
τοῦ Νομ[vel τοῦ νόμου...
μη]νό[ς?...

L'inscription rentre dans la série très nombreuse des « Actes d'affranchissement », mais elle présente certaines particularités intéressantes et fournit d'importants renseignements sur plusieurs stratèges de la confédération thessalienne.

Elle date du milieu du Ier siècle av. J.-C., ainsi que le prouve la mention à la l. 21 du stratège Androsthénès, déjà connu par César (*De bello civili*, 3,80) où l'on voit qu'il fut en charge en 49/8. L'inscription confirme qu'il était de Gyrton et non de Larisa. Son père était bien Θεμιστογένης, ainsi que j'avais restitué son nom en me fondant sur les inscriptions IG. IX, 2, 415; 532, où un Θεμιστογένης 'Ανδροσθένους figure comme stratège et comme ταγεύων τὴν πρώτην χώραν, où un 'Ανδροσθένης Θεμιστογένους figure comme vainqueur. Kroog (p. 11) et Kern le tenaient sans certitude pour un Lariséen. Selon toute vraisemblance, il était de Gyrton et appartenait à la grande famille dont je parlerai plus loin. Le décret 219 de Thaumakoi est rendu en l'honneur d''Ανδροσθένης [Θεμι]σ[τ]ογένους Γυ[ρτώνιος, qui est, à n'en pas douter, le stratège de notre inscription. Le décret 219 a été en effet rendu sous la stratégie d'Isagoras, puisque d'accord avec Kroog je restitue à la l. 1 [στρατηγοῦντος] τῶ[ν] Θ[ε]σσαλῶν['Ισ]αγόρα,

et Isagoras, comme nous le verrons plus loin, fut très probablement en fonctions en 51/50 av. J.-C.[1].

La date d'Androsthénès étant fixée, on peut déterminer avec probabilité les dates de Kallistratos (l. 16) et de Gorgias (l. 28) : le premier a été stratège en 50/49 av. J.-C., le second en 48/7. Il n'y a en effet aucune raison d'admettre que Kallistratos a précédé et Gorgias suivi Androsthénès à plusieurs années de distance. Le stratège Kallistratos est nommé certainement dans l'inscription de Pythion 1282, 21, moins certainement dans l'inscription de Larisa 1344, 3-4, où on lit ΚΑΛΛΙ | .....ΤΟ.. et où l'on peut aussi bien restituer : Καλλι[κράτο]υς, par exemple. Kallistratos est aussi nommé dans notre inscription n° 31 (plus haut, p. 129).

La date de Kallistratos détermine celle d'Isagoras, qui a été stratège en 51/50 av. J.-C., puisqu'il précède Kallistratos dans l'inscription de Pythion 1282, 13. Isagoras est connu par les inscriptions 219 et 1297, 27-28[2].

D'après Isagoras, on peut fixer la date de Κα[λλιά]ρχος à 52/51 av. J.-C., puisque Kalliarchos le précède dans 1282, 4. Au n° 1297, 15 est nommé, avant Isagoras, le stratège ...ΕΑΡ... et l'on peut restituer, au lieu de Κλεάρχου : ἐπὶ Καλλιάρχ[ου[3]. Avant ce dernier, dans le n° 1297, 3-4 est nommé le stratège Kléomachos, qui a été en fonctions probablement en 53/52. De même dans le n° 1297, 41, le stratège ΛΙΣ où Kroog propose avec hésitation, de reconnaître Λυσικλῆς est très vraisemblablemeut Καλ[λίσ]τρατος, puisqu'il est nommé après Isagoras.

Le stratège Gorgias, inconnu d'ailleurs, est très probablement le personnage honoré par la ville de Phayttos (IG. IX, 2, 489, 23-24 : ἡ πόλις Φαυττίων εὐεργέτ[ην Γοργίαν Φι | λίσκου Γ]υρτώνιον) et celui dont le nom se retrouve sur des monnaies de la confédération des Thessaliens. Sur les deux statères d'argent ci-contre qui proviennent de Larisa (Collection Eust. Iatridès), Gorgias est nommé deux fois, la première avec Θεμι[στογένης, la seconde avec Νικόλαος[4]. Ce dernier est inconnu : voir ci-dessous le n° 47.

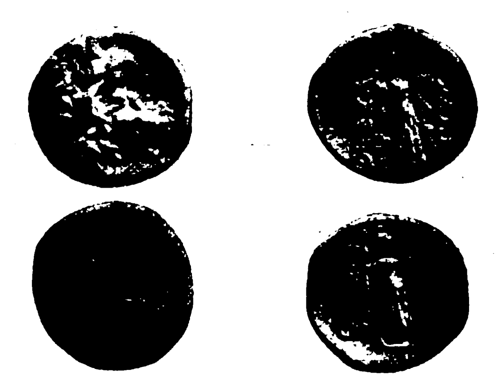
---

1. M. Ad. Wilhelm, dans ses *Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, 1909, p. 179, lit : ἀγορά. La lecture est peu probable, car je n'ai pas trouvé le mot employé — dans les inscriptions de Thessalie — au sens de ἐκκλησία ou ἀγορᾶς οὔσης ou ἀγορᾶ (?).

2. Un autre stratège Εἰσαγόρας, postérieur, est connu par les inscriptions 21, 13 et 302 a, 6. Un troisième, très antérieur, Ἰσαγόρας Νυσάνδρου Λαρεισαῖος est nommé dans l'inscription 72, 1 : pour la date de ce dernier, il faut donner raison à Weil contre Jardé et Laurent (cf. ad n° 72).

3. L'inscription est très mal placée, très effacée, et la copie de Kern a été prise à la lueur de bougies.

4. Pour ces noms, si fréquents sur les monnaies de la Confédération thessa-



Confédération thessalienne.
Statères de la Collection Eust. Iatridès, à Larisa.

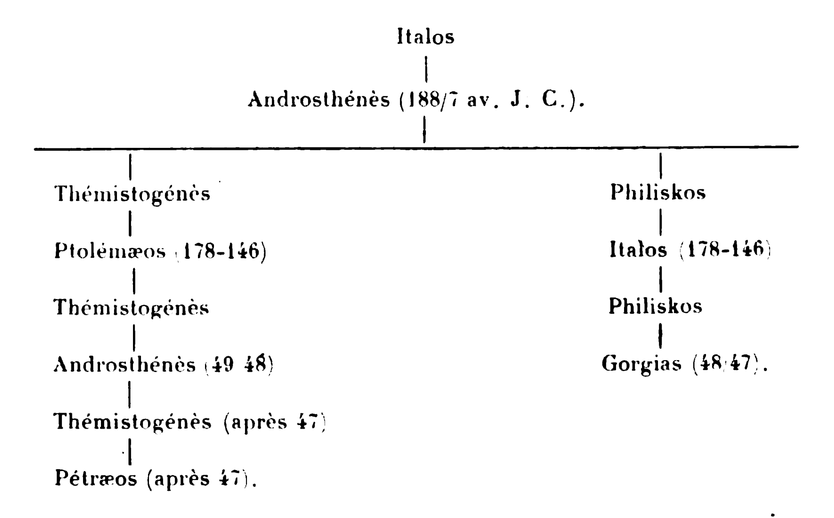
Thémistogénès, fils d'Androsthénès, est connu par les inscriptions déjà citées, 415 et 532. Selon toute vraisemblance, il était fils du stratège Androsthénès et de Gyrton, et il fut stratège vers le même temps. A cette même famille se rattache certainement Πετραῖος Θεμιστογένους Θεσσαλὸς ἀπὸ Γυρτῶνος, vainqueur au n° 534, 12-13, et qui devint probablement stratège plus tard (cf. 1042, 27 et Plutarque, *r.p.p.g.*, 19).

Gorgias, fils de Philiskos, de Gyrton, est certainement parent du stratège Italos, fils de Philiskos, de Gyrton, lequel est connu par des monnaies et par les inscriptions IG. IX, 2, 12; 109; Italos fut en charge entre 178 et 146 av. J.-C. Sont également parents d'Androsthénès : 1° le stratège Ptolémæos, fils de Thémistogénès, de Gyrton, qui fut en charge immédiatement avant Italos et qui est connu par les inscriptions 104 et 109; 2° le stratège Androsthénès, fils d'Italos, de Gyrton, qui fut en charge en 188/7 et qui nous est connu par Eusèbe et par l'inscription 525.

De tous ces rapprochements, il résulte qu'Androsthénès et Gorgias étaient descendants et ancêtres d'une grande famille de Gyrton, qui a fourni de nombreux stratèges. En voici le stemma, qui ne comprend que les stratèges :

lienne, il n'est pas certain qu'ils appartiennent à des stratèges : ce sont probablement des noms de fonctionnaires de la Monnaie, dont quelques-uns furent aussi stratèges, quelques-uns ou même tous. Voy. les observations récentes de W. Kroog, *De foederis Thessalorum praetoribus*, p. 5.





Les recherches qui précèdent nous permettent d'introduire les modifications suivantes dans le tableau des stratèges thessaliens dressé par Kroog et Kern (IG. IX, 2, p. XXIV-XXV) :

188/7 a. Chr.	Androsthenes	Itali	Gyrtonius	Euseb. — *IG*. IX, 2. 525, 2.
178-146 a. Chr.	Isagoras	Nysandri	Larisaeus	» 72, 1.
»	Ptolemaeus	Themistogenis	Gyrtonius	104, 1-2 ; 109, a 1.
»	Italus	Philisci	Gyrtonius	12,2 ; 109, a 60, b 1.
(53/52 a. Chr.)	Cleomachus			1297, 3-4.
(52/51 a. Chr.)	Calliarchus	Philoxeni		1282, 4 ; 1297, 15.
(51/50 a. Chr.)	Isagoras			219,1 ; 1282, 13 ; 1297,27-28.
(50/49 a. Chr.)	Callistratus			1282, 21, 29,35 ; 1297,41.
	[Callistratus II et *Callistarchus = Callistratus]			
49/8 a. Chr.	Androsthenes	Themistogenis	Gyrtonius	Caes. — 1297, 51-52 ; 532,26.
(48/7 a. Chr.	Gorgias	Philisci	Gyrtonius	(N. — 489, 23-24.)
	Themistogenes	Androsthenis	Gyrtonius	(N. — 532, 1.)
	Nicolaus ?			(N.)
Ante 27 a. Chr.	Agesaretus			Caesar.
	Petraeus	(Themistogenis	(Gyrtonius)	» . — Cf. 534, 12-13 ; 1042, 27.
	Themistogenes	Androsthenis)	Gyrtonius)	415, a 9-10, 23-24.
	Eubiotus			415, 38.
Aetate Coccei Lyci.	Isagoras			21, 13 ; 302, a 6.

Le reste de l'inscription donne lieu aux observations suivantes.

Dans IG. IX, 2. 221, nous restituerons aux l. 3-4 : ...τοῦ 'Αγρέστα ἀ[πηλευθέρω]σεν 'Ηρ]ακλείδαν 'Αρχελ[άου. *Ibid.*, nº 111 avec Reusch, p. 81 : νος ἔ[δωκαν ἑκάτεροι τῇ [πόλει etc....

L. 2. — Nous ne connaissions de Thaumakoi que les mois Adromios, Hermaios, Itonios (218,1 ; 219, 1 ; 221, 1). Notre inscription nomme le mois Itonios (l. 18), mais nous apprend en outre les noms des mois Panémos, Aphrios, Homoloïos et Apol-

lonios (l. 2; 6; 11; 31; 24). Si bien que nous connaissons maintenant les noms de sept mois; nous en ignorons l'ordre, sauf pour les trois premiers noms nouveaux qui se suivent.

L. 16. — Le terme ἐξελευθερωθέντες s'est rencontré dans 288, 1-2. Le sens en est évidemment différent de celui d'ἀπελευθερωθέντες. Peut-être les ἐξελευθερωθέντες sont-ils ceux qui sont affranchis par testament ou après la mort de leur maître. Aussi est-il dit à la l. 20 qu'ils ont payé τὸ ἔννομον [1] et non les 15 statères; de même dans 288, 2-3, il n'est pas dit expressément qu'ils ont payé ladite somme.

L. 33. — Le fils de Pyrrhandros, ...odémos, est le même qui a affranchi la femme nommée Éleuthérion aux l. 13-14.

L. 36-37. — Ces deux lignes ont été gravées d'une autre main en très petits caractères et sont complètement effacées. Je ne sais si on y avait inscrit des affranchissements ou quelque décret ou loi, sur lequel dans la suite furent gravés ces actes d'affranchissement.

Apparaissent pour la première fois dans les inscriptions de Thessalie les noms ('Αχασῖνος), Αἰνησαγόρας, Ἄρμενος (cf. Ἀρμένιον, Ὀρμίνιον), Ἀρχίβουλος, Ἐλευθέριον (= ἡ Ἐλευθέριν 902), Πύρρανδρος, (Σ...ντας?), Σαββύτας (cf. Σά[ββ]ος 507, 2), Σωτέας, (Τιμονόα· cf. Τιμονώ 76, 6 et Νεικονόα 1291), Τυχαῖος.

41. 41[a].

Degré ou orthostate d'un marbre rougeâtre, compact et très dur, formé de deux morceaux. Retaillé sur la face postérieure et à droite, endommagé dans le bas à gauche. Il porte encore de la chaux très dure et était certainement encastré dans quelque mur : on l'avait taillé pour le remployer. Sur le plat de la partie supérieure, trace d'un trou fait dans les temps modernes (?) pour y fixer quelque objet de fer ou de bronze. Haut. : 0.60, larg. : 0.26, épaiss. : 0.25.

J'ai trouvé le plus grand des deux morceaux en 1910 au village de Skarmitsa, dans la maison de Georgios Mavrantoni, qui m'a dit l'avoir découvert à une grande profondeur, au milieu de substructions anciennes, dans un champ sis au lieu dit Μύλια, à la limite Nord de Domoko, près des ruines de la ville basse de Thaumakoi. Comme la pierre était grande, il l'avait brisée :

---

1. A la l. 20, il ne manque rien entre l'O et le M de νομον. La cassure existait au temps où fut gravée l'inscription.



m'étant rendu dans son champ, j'ai en effet trouvé l'autre morceau, mais les pluies m'ont empêché de faire une fouille. J'ai transporté les deux fragments au Musée de Volo (nº de l'inventaire, Y 603).

L'inscription est gravée sur la face antérieure et sur le côté droit, de la même main, semble-t-il, assez profondément et plutôt avec soin. Haut. des lettres : 0.007 à 0.013 ; interligne : 0.003.

41

ΙΧΡΟΝΟΙΣΥΣΤΕΡΟΝ ΑΠΟΛ
ΝΕΞΑΡΧΗΣΠΟΛΙΤΕΙΑΝ
ΗΜΝΕΙΑΝΕΠΕΠΟΙΗΝΤ
Ι ΠΡΩΘΗΝΑΙΤΗΝΟΜΦΑΛΗ
5 ΥΝΟΛΟΝΟΥΔΕΝΗΒΗΣΑΝΙ
ΟΙΚΑΙΤΑΜΕΝΤΗΣΔΙΚΑΙΟ
ΟΤΑΤΗΝΕΠΙΛΑΜΒΑΝΟΝΤΑ
Ι ΠΕΙΝΕΝΤΟΥΤΟΙΣΕΚΕΙΤΟ
ΚΑΙΠΟΛΕΩΝΠΛΕΙΟΙΩΝ
10 ΤΕΑΠΟΤΗΣΞΕΝΗΣΙΔΙΩ
ΜΜΑΤΩΝΚΑΙΤΗΣΝΟΜΗΣ
ΠΑΡΕΤΙΘΕΤΟΤΕΚΑΙΠΡΑ
ΠΑΝΓΕΙΑΤΩΝΓΕΓΟΝΥΙΑΙ
ΩΜΕΝΑΙΤΟΥΣΚΤΙΜΕΝΑΙ
15 ΕΙΚΗΣΧΩΡΑΣΚΑΙΔΙΟΡΙΖΟΙ
ΛΟΥΣΟΡΙΑ ΑΣΥΝΙΔΟΝ
ΛΟΜΕΝΟΙΤΟΥΣΠΑΡΑΤΟ
ΑΝΟΝΗΓΜΕΝΟΥΣΒΑΡΥ
ΙΕΥΟΝΤΑΣΤΩΝΠΡΩΤΩΝΕ
20 ΔΕΜΗΚΑΘΗΚΟΝΤΩΣΕΜ
ΝΕΙΝΕΠΙΤΩΝΙΔΙΩΝ
ΓΗΣΧΩΡΑΣΚΡΙΝΟΜΕΝ
ΑΙΣ ΥΣ *vacat*

41ª

ΔΕΕ
ΝΞΣΞ
ΔΗΜΟΥ
ΙΑΠΥΣ
5 ΩΝΔΗ
ΑΠΟΛΛΟ
ΜΟΝΙ
ΓΟΡΟΥΓ
ΑΓΓΕ
10 ΦΑΛΙΙ
ΠΕΡΟΙΑΙ
ΕΝΤΑΙΣ
ΠΟ ΞΣΑΣ
ΤΑΡΑΔΗΜ
15 ΒΙΩΝΑΣΦΑ
ΚΑΙΩΣΤΗ
ΙΕΠΙΚΡΙΣΙΝΔ
ΝΟΝΕΙΣΑΝ
ΩΤΑΣΜΗΔ ΙΡ
20 ΠΤΟΝΤΩ ΔΗΙ
ΟΛΕΣΙΝΤΟΣ ΦΕΡΟΝΡ
ΟΝ ΟΝΤΟ ΔΗΤΟΥΣΚ
ΝΩΤΕΡΟΥ ΔΙΑΤΟΠΕΡΙ
ΔΙΑΚΡΙΣΙΝ ΤΑΙΣΔΙΑΜ
25 ΠΟΛΕΣΙΙΙΟΥΠΑΡ
vacat 0.06

Comme il ne peut manquer que très peu de lettres à droite, il nous faut admettre à gauche de grandes lacunes dues au travail qu'a subi postérieurement la pierre ; la présence de 41ª nous prouve que ce travail n'avait pas entamé le côté droit.

Je crois distinguer au-dessus de la première ligne des traces de

lettres effacées, et pareillement au bas des deux inscriptions, mais je n'oserais l'affirmer : la pierre était très dure et quand elle a été taillée et polie avant la gravure, il a pu se former des creux ayant l'apparence de lettres.

41

Φασί δ' οἱ Κτιμεναῖο]ι χρόνοις ὕστερον ἀπο[δοῦ-
ναι αὐτοῖς... τὴ]ν ἐξ ἀρχῆς πολιτεία[ν, ἐ-
πειδ]ὴ μνείαν ἐπεποίηντ[ο ἐν-
ταῦθα καθ]ι[ε]ρωθῆναι τὴν Ὀμφάλ[ην
5 . . . . . σ]ύνολον οὐδ' ἐνηβήσαν[τας
. . . . οι · καὶ τὰ μὲν τῆς Δικαίο[υ
γενέσθαι. . . . .]οτάτην ἐπιλαμβάνοντα,
τὸν Ἀπόλλωνα ἀνε]ιπεῖν : ἐν τούτοις ἔκειτο.
Μετὰ δὲ ταῦτα . . .] καὶ πόλεων πλειόνων
10 οἰκιζομένων, ἀνδρῶν]τε ἀπὸ τῆς ξένης ἰδίω[ν
. . . . . λη]μμάτων καὶ τῆς νομῆς
αὐτοῖς] παρετίθετό τε καὶ πρα-
ξάμενος τὴν ὑ]π' Ἀνγειατῶν γεγονυῖαν
. . . . . . ώμεναι τοὺς Κτιμεναί-
15 ους. . . . . .]ειχῆς χώρας καὶ διορί[ζον-
τας τοὺς ἄλ]λους ὅρια [δι]ασυνι[δ]όν-
τας, αὐτοὶ οὐ βου]λόμενοι τοὺς παρὰ τὸ[ν
ποταμὸν Ἀπιδα]νὸν ἡγμένους βαρύ-
νειν. . . . καὶ κυρι]εύοντας τῶν πρώτων[βα-
20 σιλέων. . . . . εἰ δ]ὲ μή, καθηκόντως ἐμ-
μέ]νειν ἐπὶ τῶν ἰδίων.
Ταῦτ' οὖν συνιδόντες τ]ῆς χώρας κρίνομεν
κυρίους εἶναι Κτιμεν]αίους.

41α

Τούτους]δὲ ἐ[πὶ. . .
τῆς πόλ]ε[ω]ς [ὑπὸ τῶν. . . τοῦ
δ]ήμου.
οἱ]δ[ι]πυ[ο. . . . . τῶν Ἀγγειατ-
5 ῶν δη[λούντων. . . τῷ
Ἀ]πόλλ[ωνι. . . . . . χρησ-
μ[ό]ν [ἰ-ὑπ' αὐτοῦ. . . . . διὰ Ἀριστα-
γ]όρου [ἐ. . . φασὶ δὲ
Ἀγγε[ιᾶται αὐτοὶ τὴν Ὀμ-
10 φάλη[ν καθιερῶσαι πρό-
τεροι [ἀνειπόντος τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ
ἐν ταῖς [ἰδίαις ἑαυτῶν. . . μηδὲν ἐλλεί-
πο[ντ]ες δο[ῦναι. . . .
παρὰ δημ[οτῶν. . . τὴν τῶν. .
15 ξίων ἀσφά [λειαν. . . οὐ δ-
ι]καίως τὴν χώραν ἐλθεῖν ἐπὶ τή-
ν] ἐπίκρισιν · δ[ιορίζουσι δὲ καὶ τὸν Ἀπιδ-
α νὸν εἰς αὐ[τοὺς . . τοὺς Ἡρακλει-
ώτας μηδ[ὲ. . . τ]ή[ν χώραν κο-
20 ·]πτόντω[ν μηδὲ τοῖς] δημ[όταις. . . . ταῖς
πό]λεσιν τὸ δ[ια]φέρον ἡ[γούμενοι. . .
. . ον οντο[. . .] δὴ τοὺς Κ[τιμεναίους πιθ-
α]νωτέρο[υς] διὰ τὸ περι[χαράξαι · τὴν οὖν
διάκρισιν ταῖς διαμ[φισβητούσαις
25 πόλεσι[ν] οὐ παρ[έχομεν.

Si mutilées que soient nos inscriptions, on voit qu'elles se rapportent à l'intervention de juges ou d'arbitres chargés de régler un différend au sujet de frontières contestées. On peut en rapprocher de nombreux textes découverts en Thessalie, mais qui ne présentent pas le même intérêt : IG., IX, 2, 7 (p. VIII); 205 (p. X, I, II, III et p. 53); 89; 261; 301; 487; 521. Cf. 1229 et 488; 507; 508; 510; 520; 1075; 1100; 1106; Dittenberger, *Syll.*[2] 453. Aujourd'hui encore, en Grèce, les querelles entre villages voisins, au sujet de frontières, sont très fréquentes. Dernièrement, la querelle entre Makrynitsa et Portaria, dans la région du Pélion, au-dessus de Volo, a été très longue et très violente. Des hostilités ont éclaté, en 1909, entre les habitants des deux villages, et les tribunaux n'ont pas encore pu régler le différend.

Les deux villes qui se disputent le territoire contesté sont Ἀγγειαὶ (l. 13; 41ª. 4, 9) et Κτιμένη (l. 14,23; 41ª, 22). A la l. 18 de 41ª paraît aussi une troisième ville, peut-être Ἡράκλεια, dont j'ai restitué le nom. On place Angeiæ, dont le nom n'est cité que par Tite-Live (Hirschfeld, Pauly-Wissowa, *Real Encycl.*, I, 2188), près du village de Kaïtsa. Quant à Ktiméné, qu'on appelait aussi Κτιμεναί, elle est souvent mentionnée par les anciens : on en attribuait la fondation à Ktiménos, père de l'Argonaute Eurydamas, et on l'appelait Δολοπηῒς ou ville des Dolopes. Étienne de Byzance, qui rapporte qu'elle fut donnée par Pélée à Phénix, ajoute que l'ethnique est Κτιμένιος ou Κτιμεναῖος, et c'est cette dernière forme qui se rencontre dans nos textes. L'emplacement de Ktiméné est inconnu : il est certain qu'elle était voisine d'Angeiæ (cf. Kip, *Thessalische Studien*, p. 126 et s.).

Il est certain aussi que le territoire contesté se trouvait sur les frontières des deux cités. Pour les juges, l'inscription ne nous dit pas de quelle ville ils venaient. Le lieu de la découverte nous permet de supposer qu'ils étaient de Thaumakoi, ville qui n'était pas à une grande distance des deux autres et qui, par son importance, était en quelque sorte la capitale des petites cités voisines, autrefois comme aujourd'hui.

Il y eut, semble-t-il, deux envois de juges. L'enquête des premiers n'avait pas abouti à une sentence décisive; c'est ce qui semble du moins résulter des l. 23-25 de 41ª où il est dit qu'ils refusent de se prononcer entre les parties. Vinrent d'autres juges dont nous avons la sentence dans le nº 41; si ma restitution des l. 22-23 est juste, ils décidèrent en faveur de Ktiméné.

De toute façon, la contestation se rapportait au culte d'Omphale (l. 4 et 41ª 9-10). En réalité, c'est dans la Mélide et

la Trachine que les traditions anciennes placent la légende et les épisodes du culte d'Omphale, et Wilamowitz reconnaissait justement cette région comme le berceau de la légende (cf. Tümpel dans Roscher, *Lex. myth.*, III, 1, 871). Nos inscriptions nous apprennent maintenant que cette légende avait des racines antérieures à l'invasion des Doriens. Jusqu'à présent, les traditions les plus anciennes la rattachaient à la fondation par Héraklès de la ville d'Hérakleia en Trachine; nous voyons maintenant des villes des Dolopes intéressées au culte d'Omphale, d'après l'antique tradition qu'elles invoquent.

Les textes nouveaux nous renseignent sur l'histoire — si l'on peut employer le mot — de ce culte. D'après 41ª, semble-t-il, les gens d'Angeiæ soutenaient que le culte d'Omphale existait chez eux et ils faisaient valoir un oracle d'Apollon. Les gens de Ktiméné, au contraire, prouvaient qu'ils avaient établi ledit culte et faisaient aussi valoir un oracle, peu-être aussi quelque rapport avec le héros Δικαῖος (l. 6), qui passait pour le fils de Poseidon et avait séjourné dans le Pélion.

Les juges invoquent en outre, à ce qu'il semble, une ἀναγραφή d'anciens rois et de fondations de villes, mais les lacunes du nº 41 rendent tout ce passage obscur. A la l. 18 et 41ª 17-18, j'ai restitué, d'après les traces des lettres, 'Απιδανόν : il existe en effet un affluent de l'Enipeus qui porte ce nom, rivière assez importante et qui ne coule pas loin de cette région.

Tel est l'esprit dans lequel j'ai tenté — *exempli causa* — de combler quelques-unes des lacunes : il va de soi que beaucoup de mes restitutions sont hypothétiques. Peut-être ferai-je quelque jour des fouilles à l'endroit où a été trouvée la pierre et pourrai-je compléter par de nouveaux fragments cette très curieuse et très intéressante histoire.

PYRASOS (THÈBES PHTHIOTIDES).

42.

Petite stèle de marbre blanc, brisée seulement en bas; en haut, bandeau horizontal saillant. Haut. : 0.177, larg. : 0.215, épaiss. : 0.054.

Trouvée dans la basse ville de Pyrasos, lors de la construction des petites maisons de Νέα 'Αγχίαλος, en 1908, en même temps que les nºs 43, 44, 45 et transportée au Musée de Volo (nº de l'inventaire, Y 539).



Peut-être ces stèles et les n^os IG. IX, 2, 132 ; 133 ; 135 ; 137 avaient-elles été apportées de la ville, plus haut placée, de Thèbes de Phthiotide, lors de la construction à Pyrasos d'une grande ville du moyen âge.

L'inscription est gravée profondément, en beaux caractères. Haut. des lettres : 0.011 à 0.021 ; interligne : 0.006.

ΔΗΜΗΤΡΙΟ⁻	Δημήτριο[ς
⁻ΛΑΥΚΙΟΥ	Γ]λαυκίου
ΠΟΣΕΙΔΩΝΙ	Ποσειδῶνι
ΕΥΞΑΜΕΝΟΣ	εὐξάμενος.

Un ex-voto à Poseidon, publié plus d'une fois (IG. IX, 2, 146), a été trouvé à Thèbes de Phthiotide : il représente deux nattes de cheveux.

43.

Stèle de marbre blanc, brisée dans le bas seulement, terminée en haut par une palmette lisse dont les ornements étaient peints, légèrement endommagée à gauche. Haut. : 1.08, larg. : 0.583, épaiss. : 0.16.

Trouvée avec la stèle précédente et portée au Musée de Volo (n° de l'inventaire, A 636).

Les deux premières lignes de l'inscription ont été gravées profondément et avec soin. Haut. des lettres : 0.022 à 0.04 ; interligne : 0.034. La troisième ligne a été gravée peu profondément et sans soin ; haut. des lettres : 0.013 à 0.02.

ΑΝΤΙΚΡΑΤΕΙΑ
ΚΛΙΟΔΑΜΕΙΑΓΥΝΑ
ΟΣΙΟΝ ΔΙΚΑΙΟΝ

Ἀντικράτεια
Κλιοδαμεία γυνά.
Ὅ[σ]ιον. Δίκαιον.

Le nom d'Ἀντικράτεια est nouveau dans l'épigraphie thessalienne. Pour l'emploi très rare de l'épithète formée avec le nom du mari (Κλιοδαμεία γυνά = γυνὰ Κλιοδάμου), voy. un autre exemple plus haut, n° 33 [1].

1. *Revue de Philologie*, 1911, p. 130.

La formule ὅσιον, δίκαιον apparaît pour la première fois. Elle est extrêmement remarquable et rappelle la formule de la liturgie chrétienne : ἄξιον καὶ δίκαιόν ἐστιν ἀνυμνεῖν κτλ. (*dignum et justum est*). Elle se rapporte à celui qui a fait dresser la stèle sur la tombe, se conformant aux devoirs divins (ὁσίως) et humains (δικαίως), devoirs envers les dieux des enfers, devoirs exigés par les lois humaines.

Les formes dialectales de cette inscription et d'autres textes inédits de Thèbes de Phthiotide confirment l'opinion exprimée par Kern (ad IG. IX, 2, 141), à savoir que le dialecte thessalien s'était maintenu dans l'Achaïe Phthiotide. Meister, n'en connaissant pas d'exemples, était d'un autre avis.

Sous l'inscription a été conservée en partie la rosace de gauche, avec pétales non arrondis.

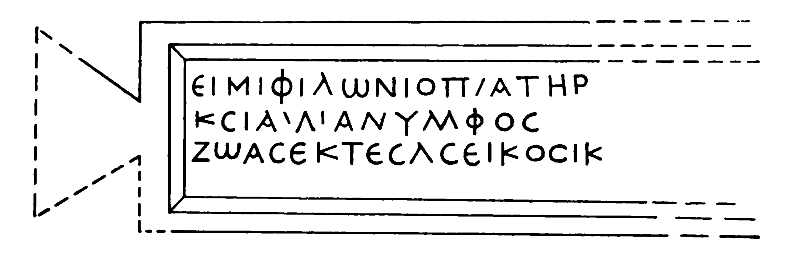
L'inscription date du quatrième ou du troisième siècle avant notre ère.

44.

Stèle de marbre noirâtre, brisée sur les côtés. Formée d'une stèle plus ancienne qui a été retravaillée au marteau et dont il reste en haut des traces du bandeau. Haut. : 0.63, larg. : 0.58, épaiss. : 0.13.

Trouvée avec le n° 43 et transportée au Musée de Volo (n° de l'inventaire, E 803).

La stèle a la forme d'un diplôme romain à l'intérieur duquel l'inscription a été gravée profondément et presque bien ; haut. des lettres, de 0.015 à 0.032, interligne : 0.014.



Εἰμὶ Φίλων ὁ πατήρ, [υἱός θ', ὃς | κ(ε)ῖ(μαι) ἄνυμφος,
ζωᾶς ἐκτε(λέ)σ(α)ς εἴκοσι κ'αὶ δύ' ἔτη.

L'ignorance du lapicide se trahit à chaque ligne : traits inutiles (l. 1), déplacement de lettres (l. 2), omission (l. 3). On



retrouve dans IG. IX, 2, 655 et 658 (cf. 654) l'expression βίον τόσων ἐτῶν ἐκτελέσας.

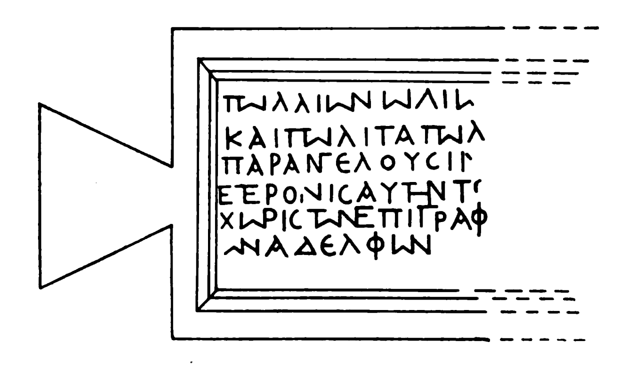
J'ai restitué un distique élégiaque. Le mort, Philon, est censé parler. Il est enterré avec son fils qui porte le même nom et qui est mort célibataire à l'âge de 22 ou 23 ans.

45. 45ª.

Stèle semblable à la précédente, formée de deux morceaux et brisée de tous côtés.

Trouvée au même endroit et conservée au Musée de Volo (nº de l'inventaire, E 804).

L'inscription est gravée profondément et sans soin. Haut. des lettres : de 0 012 à 0.026, interligne : 0.008.



Πωλλίων Πωλ(λ)ίω[νος
καὶ Πωλίτα Πωλ[λίωνος
παρανγέλουσι[ν μηδένα
ἕτερον (ε)ἰς αὐτὴν τ[εθῆναι (τὴν κοίτην)
5 χωρὶς τῶν ἐπιγραφ[ομέ-
ν]ων ἀδελφῶν.

Il semble qu'en un autre endroit de la stèle on avait gravé le nom des frères qui seuls avaient le droit de se faire enterrer dans ladite tombe.

Au-dessus et à gauche de cette inscription, on lit, en caractères très profonds et soignés (haut. : de 0.018 à 0.032, interligne : 0.007) :

ЄΙΔЄΙ
ΡΟΝѠΜ-ΙΟΝ
ΔѠΣЄΙΤѠΦΙΛΙ

εἰ δέ [τις ἐνθάδε ἕ-
τερον ὤμηον[(=ὅμοιον) θάψη
δώσει τῷ φί[σκῳ δηνάρια —.

Les inscriptions sont de basse époque, mais les noms Πολλίων, Πολλίτα ne s'étaient pas encore rencontrés dans les inscriptions thessaliennes.

Iolkos

46.

Fragment d'une stèle de marbre blanchâtre, complète seulement à la première ligne de droite. Haut. : 0.11, larg. : 0.212, épaiss. : 0.05.

Trouvé en 1910 dans le lit du torrent Xéria, au pied et à l'ouest de la colline dite Haghioi Théodoroi ou Palaia, sise près de Volo et sur laquelle s'élevait l'ancienne Iolkos (voy. mes Θεσσαλικὰ Μνημεῖα, I (1909), p. 6 et Πρακτικὰ τῆς Ἀρχαιολ. Ἑταιρείας, 1909, p. 155 et suiv.). C'était l'emplacement du sanctuaire d'Artémis Iolkia, où étaient exposés des décrets des Magnètes, des statues, etc. (voy. aux nos 47 et 48).

Transporté au Musée de Volo (no de l'inventaire, Y 619).

Au-dessus de l'inscription est un vide de 0.036. Celle-ci est gravée peu profondément et avec soin. Haut. des lettres : de 0.007 à 0.011, interligne, 0.004.

ΙΣΜΑΚΕΚΥΡΩΜΕΝΟΝ
ΝΤΟΙΣΔΙΚΑΣΤΑΙΣΕ
Τ.ΟΠΡΟΣΑΘΗΝΑΙΟ
ΚΑΙΑΝΑΓΡΑ
ΡΟΝΕ
ΕΣΟ

τὸ ψήφ]ισμα κεκυρωμένο[ν
ν τοῖς δικασταῖς ε
αὐ]τὸ πρὸς Ἀθηναίο[υς
κ]αὶ ἀναγρά[ψαι *vel* ἀναγραφῆναι
5 τὸ δ' ἕτε]ρον [ἐν....
τὸ δ' ἀνάλωμα τὸ] ἐσό[μενον...
...

Il semble qu'Athènes avait envoyé en Magnésie des juges (voy. au n° 41), qui, leur mission terminée, reçoivent les honneurs ordinaires ; un exemplaire du décret honorifique est envoyé à Athènes (l. 3). Pour la confirmation du décret (κεκυρωμένον l. 1), cf. les formules ordinaires, gravées au bas des décrets des Magnètes : ἔδοξεν τοῖς συνέδροις (ou ἔδοξεν τῇ βουλῇ)· ἔδοξεν καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ (IG. IX, 2, 1101, 1103, 1106, 1109).

Sur les rapports d'Athènes et des Thessaliens, cf. IG. IX, 2, 506, où sont mentionnés des ambassadeurs envoyés par Athènes à Larisa. A en juger par la forme des lettres, notre décret des Magnètes est antérieur et remonte au commencement de leur confédération, dans la première moitié du deuxième siècle avant J.-C.

47. 47a.

Base de marbre fortement taché de noir, brisée à droite et à la face postérieure. Travaillée à la partie inférieure pour être engagée et assujettie dans une base inférieure, elle portait une statue de bronze (cf. plus haut au n° 35). Haut. : 0.149, larg. : 0.613, épaiss. : 0.33.

Trouvée en 1909 encastrée dans une maison qui était située au bas et à l'Est de la colline Haghioi Théodoroi, avec des métopes, triglyphes et chapiteaux doriques en tuf, provenant selon toute vraisemblance du temple d'Artémis Iolkia. Transportée au Musée de Volo (n° de l'inventaire, Y 588).

L'inscription a été gravée sur la face antérieure profondément et avec soin. Haut. des lettres : de 0.017 à 0.022, interligne : 0.013. La ligne 2 a été gravée par une autre main.

ΤΟΚΟΙΝΟΝΤ^ΝΜΑΓΝΗΤΩΝ
ΣΤΡΑΤ·ΝΕΙΚΟΛΑΟΥ·ΗΛΕΥΘΕΡΩΘΗ-
ΤΟΥΠΑΠΠΟΥΑΥΤΟΥ ΛΥΤΡΟΝ

1 Τὸ κοινὸν τ[ῶ]ν Μαγνήτων [ὁ δεῖνα δεῖνος ἀνέθηκεν
3 τοῦ πάππου αὐτοῦ λύτρο[ν.
2 Στρατ(ηγοῦντος) Νεικολάου ἠλευθερώθ[η δεῖνα ὑπὸ κτλ.

L'inscription ainsi lue se comprend aisément. La statue a été offerte par quelque pieux petit-fils, au lieu de la taxe due pour l'affranchissement de son grand-père, et elle représentait une divinité : de même, en guise de λύτρον, des femmes consacrent à

Artémis un grand bas-relief (IG. IX, 2, 303). Le Κοινόν des Magnètes est nommé à la première ligne, parce qu'il prend en quelque sorte part à la consécration : c'est en effet dans le Trésor public que devait être versée la taxe « conformément aux lois des Magnètes » qui sont invoquées dans le n° 1100 b, 11. Le mot λύτρον désigne aussi la somme qui était donnée au *manumissor* par l'esclave affranchi (102 b, 5-6; 1119, 13-15; 1268, 6, 19).

Plus tard, quand la statue eut été détruite, on grava sur la base des actes d'affranchissement dont la première ligne se mêle à l'ancienne dédicace. Les Magnètes, on le sait, ne se servaient guère de stèles neuves pour leurs affranchissements. Neikolaos est certainement le stratège de la confédération des Magnètes, le même qui est appelé Neikolas dans le n° 1117, 2. Nous avons dit plus haut, au n° 40, qu'un personnage du même nom fut stratège des Thessaliens.

Sur le côté gauche de la base, on distingue la fin de deux lignes faisant partie d'une autre inscription qui a été gravée profondément et avec soin. Haut. des lettres : de 0.014 à 0.019, interligne : 0.003.

ΟΥϹ	στρατηγοῦντος? .....]ους
ΙΚΗ	ἠλευθερώθη δεῖνα ξεν]ική [1]

48.

Base de marbre blanc, brisée à gauche et à la partie postérieure; creusée tout récemment dans le haut pour servir de bassin, travaillée dans le bas comme le n° 35 pour être engagée et assujettie dans une base inférieure qui la surélevait. Haut. : 0.235, larg. : 0.462, épaiss. : 0.45.

Donnée par un ami des antiquités, M. Alexis Samaras, qui l'a découverte en 1907 dans une maison voisine de celle où a été trouvée le n° 47, et transportée au Musée de Volo (n° de l'inventaire, Y 589).

L'inscription a été gravée sur la face antérieure peu profondément et avec soin. Haut. des lettres : de 0.022 à 0.027 ; interligne : 0.011.

1. Voy. W. Rensch, *De manumissionum titulis apud Thessalos*, Halle, 1908, p. 118 et suiv. et les justes observations de M. Ad. Wilhelm (*Hermes*, XLIV, 1909, p. 59).



ΑΣΙΟΥΑΡΙΣΤΙΩΝΑ
ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤ

Οἱ νεανίσκοι τοῦ γυμν]ασίου Ἀριστίωνα
δεῖνος γ]υμνασιαρχήσαντ[α.

Pour les restitutions, cf. IG. IX, 2, 620 ; 621 ; 1238. C'est la première fois qu'on rencontre chez les Magnètes un gymnasiarque ; à Krannon, Larisa et dans d'autres villes, les gymnasiarques étaient d'importants fonctionnaires.

D'après la forme des lettres qui ressemblent fort à celles du n° 6, Ἐφ. Ἀρχ., 1910, on peut attribuer notre inscription à la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. ; la date du n° 6 est en effet fixée avec certitude.

Ville de magnésia ? (Lyphokastro).

49.

Plaque de marbre blanchâtre compact. Complète et seulement



Θ]έμιδι ἀ[γ]ο | ραίαι.

légèrement endommagée à la partie supérieure. N'a pas reçu le moindre travail. Haut. : 0.475, larg. : 0.72, épaiss. : 0.078.

Trouvée en 1907 dans la petite maison de Ioannis Kyritsis, sur le bord de la mer, à Chortos, qui est l'échelle du bourg d'Argalasti, dème de Spalauthra. Provient, au dire de Kyritsis, des ruines d'une ancienne ville situées plus haut et du lieu dit : Λυφόκαστρο (Νυμφόκαστρον ?) où Leake (*Travels in the Northern Greece*, IV, p. 381-382) place la ville de Magnésia. Cf. Alan J. B. Wace qui n'admet ni l'hypothèse de Leake, ni même l'existence de la ville (*Journ. of Hellen. Studies*, XXVI, 1906, p. 151-152). Transportée au Musée de Volo (nº de l'inventaire, Y 572).

L'inscription a été gravée profondément et avec soin. Haut. des lettres : de 0.078 à 0.115.

Cette épithète de Thémis ne se rencontre que dans Hésychius : Ἀγοραία · Θέμις · καὶ ἐκκλησιαστική. Thémis était en grande vénération chez les Thessaliens, où son nom suivait la déclinaison dialectale comme en Béotie : Θέμισ(σ)τος, Θέμισ(σ)τι (IG. IX, 2 1236 et Dittenberger, *Syll.* [2], 793). De nombreuses inscriptions archaïques nous ont appris que les Magnètes n'usaient pas du dialecte thessalien ; aussi ne serons-nous pas surpris de rencontrer la forme commune Θέμιδι.

L'inscription peut être attribuée à la première moitié du vᵉ siècle avant J.-C.

PHARSALOS.

50.

Base parallélipipède de belle pierre noire, incomplète à gauche seulement, endommagée à droite où elle a été martelée dans les temps modernes. Haut. : 0.287, larg. : 0.40, épaiss. : 0.59.

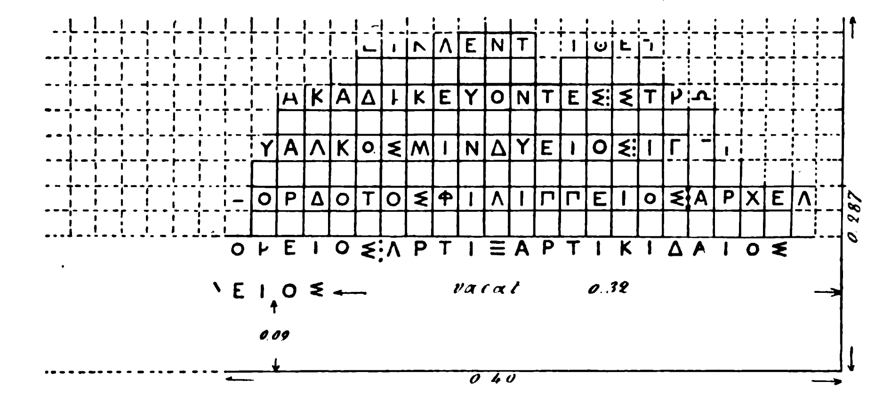
Trouvée par nous en 1906, au bureau de police de Pharsale. Des recherches nous ont appris qu'elle avait été mise au jour en 1904, sur le terrain d'Athanasios Nastos, lors de la construction de son magasin, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la pharmacie Kyrozis, près de la place moderne de Pharsale ; c'est exactement à cet endroit qu'était l'entrée de l'ancienne agora de Pharsalos, ainsi que l'ont prouvé nos fouilles de 1907 (Πρακτικὰ τῆς Ἀρχαιολ. Ἑταιρείας, 1907, p. 150). Nous avons transporté la pierre au Musée de Volo (nº de l'inventaire, A 686).

Sur le plat de la partie supérieure, on voit encore la moitié du trou pratiqué pour y fixer une statue de bronze. Les quatre faces ont été soigneusement travaillées et aplanies. La plus lisse est la face antérieure, qui porte l'inscription. Celle-ci a été



gravée avec le plus grand soin, en caractères de profondeur moyenne, qui sont très exactement disposés στοιχηδόν, puisque des traits horizontaux et verticaux, tracés à la règle, enferment chacune des lettres des lignes 1, 2, 3 et 4. Même quadrillage s'est déjà rencontré dans une inscription de Thessalie (IG. IX, 2, 1226), mais dans notre n° 50 il y a un blanc d'une ligne entre deux lignes de texte, et le quadrillage ne dépasse pas la l. 4.

Le fac-similé ci-joint permettra au lecteur de se rendre un compte exact du nombre des lettres qui manquent à droite et de la disposition du quadrillage. Selon toute vraisemblance, il ne manque rien au-dessus de la l. 1.



Nous avons admis que les cadres qui enfermaient chaque lettre étaient carrés; en réalité, ils mesurent 0.0165 de haut sur 0.0175 de large. Haut. des lettres : de 0.009 (l'omicron) à 0.014 (l'iota).

Chaque nom propre suivi du patronymique est séparé du contexte et du nom suivant par trois points. Il en est de même dans une autre inscription de Pharsalos (IG. IX, 2, 242. Cf. 1227 ; 426 ; 575 ; 580 ; 1012 ; 1203 ; 1209 ; 1240), et ailleurs.

Il n'y a pas de points de séparation dans ce qui nous a été conservé de la première ligne, ni dans les treize premières lettres conservées de la seconde, ce qui permet de supposer que tous les mots qui y sont renfermés sont étroitement liés entre eux et se rapportent à une même pensée. Voici comment je lis le texte : j'indiquerai dans le commentaire les restitutions et explications que je propose non sans hésitation.

. . . . ἀνέθ]εικαεν τ[ᾶ]ι Θέτ[ιδι. . . .

. . . . α καδικεύοντες ⁝ Στρω[ίλος .

.. ιος : Πολ]ύαλλος Μινδύειος : Ἱππί[ας ..
... ... ιος : Θ]εόδοτος Φιλίππειος :' Αρχέλ[α-
ος Ἀγειτ]όρειος : Ἄρτιξ Ἀρτικίδαιος
δεῖνα..] λειος.

L. 1. La forme ὀνέθεικαεν se trouve dans une inscription de Pharsalos (IG. IX, 2, 244). Au commencement de la ligne, j'avais d'abord été tenté de restituer, comme Fick, au nº 237 : Φαρσάλιοι, non sans me rendre compte de la double objection qui peut m'être adressée : d'abord le mot est trop long d'une lettre, puis comment admettre une dédicace faite à la fois par la cité tout entière et par un collège de fonctionnaires en exercice ? Le participe de la l. 2 ne peut en effet s'entendre que de fonctionnaires ou de prêtres qui se joindraient aux Φαρσάλιοι. D'où la nécessité d'une copule : Φαρσάλιοι ὀνέθεικαεν τᾶι Θέτιδι καὶ οἱ... Ces difficultés disparaîtraient avec la restitution suivante :

Λείτορες ὀνέθ]εικαεν τ[ᾶ]ι Θέτ[ιδι οἱ..

Le nom de Thétis se rencontre pour la première fois dans une inscription de Thessalie. C'était pourtant une divinité en grand honneur dans la contrée, particulièrement à Pharsalos où s'élevait, non loin de la ville, un sanctuaire de Thétis qui est mentionné par Strabon (IX, 431) et par le Schol. de Pindare, *Nem.*, IV, 54 comme une ville.

L. 2. Le participe καδικεύοντες est singulièrement embarrassant. J'écarte d'abord l'hypothèse d'un verbe ἀκαδικεύοντες ou d'un composé ἀν]α-δι]α-παρ]ακαδικεύοντες, pour appeler l'attention sur le temps du participe : καδικεύοντες est un participe présent ; donc c'est pendant qu'ils sont en charge que nos sept personnages consacrent une offrande à Thétis.

A quel mot devons-nous rattacher ce verbe ? J'écarte encore le mot δίκη (δικῶ, δικάζω), parce qu'on n'en peut, semble-t-il, dériver une forme en εύω, et je ne vois de rapprochement possible qu'avec les termes suivants empruntés à Hésychius ou à des inscriptions d'Hérakleia et de Tauroménion.

Hésychius. Κάδδιχον· ἡμίεκτον [ἢ] μέτρον· καὶ οἱ τοῖς θεοῖς θυόμενοι ἄρτοι κάδδιχοι. Cf. ibid. Ἄδδιξ· μέτρον τετραχοίνικον.

Le mot κάδδιχος et le verbe καδδιχίζω (κεκαδδιχίσθαι) sont connus à Sparte par un texte de Plutarque (*Lycurgue*, 12). Au dire de Plutarque, κάδδιχος désignerait à Sparte le vase où l'on jetait la mie de pain qui servait à sécher les mains des convives.

Κάδδιξ, dans IG. XIV, 645 I, l. 52, 181 ; II, l. 50, 63 (Héra-

kleia). Καταδίχιον, dans IG. XIV, 427 I, l. 15 ; II, l. 10, 25 (Tauroménion). Καταδίχιον et κάδδιξ désignent une mesure pour les solides, les fèves par exemple.

C'est à ce groupe de mots que je serais tenté de rattacher notre verbe καδικεύω (καδδικεύω, καδδιχεύω, καδδιχίζω). La glose d'Hésychius où sont mentionnés les pains offerts aux dieux ne peut-elle autoriser une hypothèse que je ne présente pas sans hésitation ? Nos sept personnages ne seraient-ils pas des fonctionnaires ou prêtres chargés de préparer l'offrande des pains ? La commémoration des noces de Thétis sur le Pélion ne donnerait-elle pas lieu à quelque fête, à quelque repas présidé par ce collège[1] ?

Il resterait à compléter la restitution des l. 1-2. L'alpha qui précède le mot καδικεύοντες peut appartenir à un génitif ou à un accusatif. Si nous admettons que la dédicace est datée comme le n° 237 déjà cité, nous aurons :

Λείτορες ὀνέθ]εικαεν τ[ᾶ]ι Θέτ[ιδι οἱ ἐπ-
ὶ. . . . .]α καδικεύοντες

Si nous admettons un accusatif dépendant directement ou indirectement de καδικεύοντες, nous aurons soit οἱ τὰ | . . . .]α, soit οἱ ἐς | τὰ. . . . .]α, ou encore οἱ ἐς | τὰν. . . . . .]α. Dans ces deux derniers cas, le nom à l'accusatif désignerait la fête supposée plus haut.

Les noms propres nous retiendront moins longtemps. J'ai emprunté au dictionnaire de Pape-Benseler le nom de Στρωΐλος.

L. 3. J'ai restitué Πολύαλκος, trouvant dans Isocrate (*Lettres*, VI, 1) le nom de Πολυάλκης porté par un fils de Jason de Thessalie. Polyalkos était fils de Μίνδυς (cf. Μίνδαρος) : dans la grande inscription de Pharsale (234, 36 et 37), nous rencontrons également deux fils de Μίνδυς, Ἀγάσσας Μινδύειος, Καλλικλέας Μινδύειος. Peut-être ces deux derniers étaient-ils parents du nôtre.

L. 4-5. A la l. 98 de la même inscription figure un Γενναῖος Θεορδότειος. Peut-être Γενναῖος était-il fils du Θεόρδοτος nommé dans la nouvelle dédicace. Celle-ci date vraisemblablement du commencement du IVe siècle, la grande inscription, du milieu.

Apparaissent pour la première fois dans les inscriptions de

1. Voir au livre IV d'Athénée la description de repas célébrés à l'occasion de fêtes, à Phigalie (148 F suiv.) et à Naukratis (149 D suiv.). A Phigalie, le σίταρχος et les μαζονόμοι, à Naukratis, le ἱεροποιός semblent jouer le même rôle qu'à Pharsalos le collège des sept.



Thessalie les noms : Ἄρτιξ, Ἀρτικίδης (celui-ci ne figure même pas dans le Pape-Benseler), Πολύαλκος, Στρωΐλος.

Athènes, 14/27 décembre 1910.

A. S. ARVANITOPOULLOS,
Éphore des antiquités de Thessalie et de Phthiotide.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Ad n. 26 (*Revue de Philologie*, 1911, p. 123).

Dans les IG. IX, 2, 1167, MM. Pridik et de Sanctis complètent ainsi qu'il suit la l. 1 : Φίλα Διοκλεία λει[τουργείσα]νσα. D'après l'inscription nouvelle, mieux vaut restituer λει[τορεύσα]νσα.

Ad n. 30 (*ibid.*, p. 128).

Au lieu des formes Є et C, il faut les formes carrées E et Σ.

Ad n. 31 (*ibid.*, p. 129).

Pour les relations entre Thessaliens et Hyperboréens, on peut encore citer le héros Πάγασος, fondateur de la ville de Pagasae, et Hyperboréen (voy. Roscher, *Lex. Myth.* s.v. Hyperboreer, p. 2807).

Ad n. 37 (*ibid.*, p. 138, l. 95).

Dans les IG. IX, 2, 149, M. Ad. Wilhelm (*Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, 1909, p. 309) propose : Ἀνδρέας [Π]α(ρ)μενίσκο[υ]. La correction n'est pas probable. Si l'on n'accepte pas Ἀμενίσκου, on peut, d'accord avec Wilamowitz, lire Μενίσκου. Ce dernier nom se rencontre plus d'une fois dans les inscriptions inédites de Gonnos.

A. S. A.



LUCRÈCE 6,1132.

Consimili ratione uenit bubus quoque saepe
1132 Pestilitas, et *iam pigris calantibus* aegror.

Un ms. de la Renaissance remplace *calantibus* par *balantibus*. C'est évidemment une conjecture, et cette conjecture est, au point de vue graphique, d'une extrême invraisemblance. Elle n'est pas plus probable du côté du sens. Supposons en effet *balantibus* avec valeur participiale (*iam pigris* cachant un substantif qui désignerait les moutons) ; le mot serait oiseux et plus qu'oiseux. Supposons au contraire *balantibus* pris substantivement ; il y aurait invraisemblance morphologique, car, avant la décadence, personne n'emploie ainsi un autre cas que le génitif pluriel *balantum*, qui justement a une flexion substantive. Il y aurait en outre invraisemblance de syntaxe, un adjectif ou participe pris substantivement ne pouvant guère recevoir d'épithète, et *iam pigris* (ou ce que cachent ces deux mots) ne pouvant guère être autre chose qu'une épithète.

Ceci nous amène à une remarque plus générale. Les mots énigmatiques *iam pigris calantibus* ne peuvent pas être un simple équivalent de *ouibus*, mis en symétrie avec *bubus*. Car, si cela était, la distinction de la *pestilitas* et de l'*aegror* devrait être mise en rapport avec la distinction zoologique des deux espèces d'animaux, ce qui ici ne convient nullement. A priori, il est nécessaire que nos trois mots contiennent quelque chose de plus que la désignation de la race ovine. Ce quelque chose a chance d'être en corrélation avec les vers qui suivent immédiatement et où le poète, après comparaison de la contagion chez les bêtes, revient à la contagion entre êtres humains. Peu importe, dit-il, que nous allions au-devant des miasmes ou qu'au contraire les miasmes viennent à nous :

Nec refert utrum nos in loca deueniamus
Nobis aduersa, et caeli mutemus amictum,
An caelum nobis uitro (*l.* ultro) natura corumptum (*l.* coruptum)
Deferat, aut aliquid quo non consueuimus uti,
Quod nos aduentu possit temptare recenti.

Dans cet ordre d'idées, *palantibus* pourrait convenir. « Comme est atteint l'homme, ainsi la *pestilitas* atteint les bœufs et l'*aegror* atteint les brebis qui vagabondent. » Les bœufs seraient considérés comme animaux sédentaires, que la *pestilitas* vient saisir dans l'étable ; les moutons, au contraire, seraient des bêtes, errantes, qui vaguent dans les pâturages de montagne et y rencontrent l'*aegror*. — Au point de vue graphique, nulle difficulté, car il y a des exemples de confusion entre C et P (*Manuel de critique verbale* § 607).

Devant *palantibus*, il faut nécessairement un mot faisant fonction de substantif. Aussi est-il probable que, d'après la conjecture de Bruno, l'inintelligible *iam pigris* doit être remplacé par *lanigeris* (on supposera *iam^{ni}geris* ; *Manuel* §§ 637, 631, 1377[1]). *Laniger* pris substantivement est courant pour désigner soit un agneau, soit le signe du Bélier ; Varron (*Menipp.* 242 Bücheler) oppose *lanigeras* à *homullum,* et d'autres auteurs l'ont suivi. — Remarquons en passant combien il est coulant d'appeler les brebis des bêtes à laine, tandis qu'il est forcé de les appeler des bêtes bêlantes.

Lanigeris palantibus rétabli dans le texte, le vers de Lucrèce ne ressemble plus guère au vers d'Ovide (m. 7,540) *Lanigeris gregibus balatus dantibus aegros.* Dans Sénèque, Oed. 133-134, *Prima uis tardas tetigit bidentes, Laniger pingues male carpsit herbas*, on fera le rapprochement de *laniger* avec *lanigeris*, non plus celui de *tardas* avec le prétendu *pigris.* Et il n'y aura plus de raison de placer l'altération du texte de Lucrèce entre les époques des deux autres poètes (Postgate dans Sandys, *A companion to Latin studies* p. 798 § 1185).

Louis HAVET.

---

1. Il est peu probable, mais il n'est pas impossible, que le *p* de *pigris* vienne d'un *p* destiné à la correction de *calantibus* (§ 1401).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. Cartault. — *Tibulle et les auteurs du* Corpus Tibullianum. Texte établi par M. A. C., professeur de poésie latine à l'Université de Paris. Paris, librairie Armand Colin (1909).

Le *Tibulle* de M. Cartault, qui est le résultat d'un enseignement de plusieurs années à la Sorbonne, et qui complète l'œuvre du savant auteur de l'ouvrage, *A propos du Corpus Tibullianum*, se compose de deux parties : d'une introduction très développée, où sont étudiées toutes les questions relatives à Tibulle ; et du texte même de l'élégiaque latin, suivi des fragments de Lygdamus, de Sulpicia et du Panégyriste, et accompagné d'un important commentaire critique.

L'introduction comprend cinq chapitres où M. C. fait preuve de son érudition coutumière, solide, claire et pénétrante, et où il apprécie l'œuvre poétique de Tibulle. Ces pages sont excellentes de tout point. Biographie de Tibulle et chronologie des élégies (ch. i) ; publication de l'œuvre de Tibulle, éléments, formation et publication du *Corpus Tibullianum* (ch. iii) ; valeur comparée des manuscrits du *Corpus Tibullianum* (ch. v) ; autant de problèmes qui, dans l'ensemble et le détail, ont été examinés et résolus avec la plus grande sûreté. Les ch. ii (personnages des élégies et caractère de Tibulle) et iv (sources de Tibulle, sa place dans l'histoire de l'élégie, ses rapports avec les écrivains latins contemporains), sont plus proprement littéraires. L'auteur y étudie ce que les élégies nous apprennent sur la personne même de Tibulle, sur ses goûts, sur ses sentiments religieux si intimement mêlés à son amour des choses rustiques, sur sa vie sentimentale où M. C. arrive à distinguer trois périodes assez nettes, sur ses amitiés, sur son attitude vis-à-vis d'Auguste dont certains principes de gouvernement (maintien de la paix, encouragements à l'agriculture, retour à la religion antique) répondaient tout à fait aux tendances et aux vœux de Tibulle, comme d'ailleurs à ceux de Virgile et d'Horace. Et c'est un des chapitres les plus intéressants de cette introduction (ch. iv) que celui où M. C., étudiant les rapports de l'élégie latine avec l'érotique grecque, établit justement l'originalité de celle-là vis-à-vis de celle-ci (originalité consistant surtout dans la sincérité et dans l'indépendance à l'égard de la narration mythologique des Alexandrins), où il tente de donner à Catulle et à Gallus leur place dans l'histoire de l'élégie latine, et où enfin, rapprochant Tibulle des poètes contemporains, il examine : 1° l'influence réciproque que Tibulle et Properce ont pu exercer l'un sur l'autre, étant donné les dates de publication de leurs œuvres et les passages assez nombreux de leurs élégies dénotant qu'ils se sont suivis et parfois imités l'un l'autre d'assez près ; 2° l'influence considérable de Virgile sur Tibulle (identité d'inspiration, souvenirs, et même emprunts littéraux dans Tibulle) ; 3° les relations amicales et littéraires de Tibulle et d'Horace (malgré la diversité des caractères, il y a de nombreux points de contact entre les deux poètes ; les élégies se prêtent souvent à des rapprochements avec Horace, bien qu'elles ne dénotent pas l'imitation directe, comme pour Virgile).

Dans la seconde partie, l'auteur constitue le texte en s'appuyant sur la tradition manuscrite qui est malheureusement, comme on le sait, très fautive. Au bas de chaque page, des notes abondantes, renvoyant aux différentes leçons des manuscrits, nous permettent de suivre le travail de M. C., et de nous former nous-mêmes, au besoin, une opinion sur les points litigieux et les passages douteux. Les conjectures personnelles de l'éditeur m'ont semblé généralement fort intéressantes et acceptables ; il n'en a d'ailleurs pas abusé, et, à ce propos, je ne saurais mieux faire, pour terminer le compte rendu de cette édition qui manquait à la science française, que de transcrire l'excellent principe de M. C. : « La critique ne doit être ni ultra-conservatrice, ni révolutionnaire ; elle doit toujours partir de la tradition autorisée pour essayer de retrouver, par les moyens méthodiques, le texte authentique. »

Ch. Dubois.

Die sogenannten Sententiae Varronis. Von Peter Germann (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums von E. Drerup, A. Grimme und J. P. Kirsch, III, 6). Paderborn, F. Schöningh, 1910, 99 p. in-8°. Prix : 2 Mk. 80.

Le dernier éditeur des *Sententiae Varronis* est un Français, Charles Chappuis (Paris, 1856, in-12). C'est son édition que reproduisent en somme, Riese, à la fin de son édition des *Ménippées*, et Brunelli, dans le recueil des œuvres complètes de Varron, publiées et traduites avec Canal à Venise en 1874 (non mentionné par M. Germann). M. Germann a repris dans cette brochure toutes les questions qui se posent à propos de ce recueil : tradition du texte, parallèles, sources, origines du recueil. L'édition est maintenant fondée sur trois groupes de manuscrits. Tous ces mss. sont de la Renaissance, sauf un ms. de Padoue, déjà utilisé autrefois par De Vit, et qui est du xiiie siècle.

Malheureusement il est arrivé à M. G. une mésaventure qui compromet son travail. La plupart de ses manuscrits, sinon tous, se rattachent à un florilège dont il ne connaît ni les représentants les plus anciens ni la composition probablement primitive. Ce florilège a été signalé et décrit minutieusement par Fierville, *M. F.* (sic) *Quintiliani de Institutione oratoria liber primus*. L'auteur de cet ouvrage n'était sans doute pas préparé pour faire œuvre d'éditeur et de commentateur; mais il a réuni dans sa très longue introduction une masse énorme de renseignements sur les manuscrits de Quintilien, y compris les mss. d'extraits. M. G. trouvera p. xxxi, une notice sur la partie de ce florilège relative à Quintilien, et p. lxxxvi et suiv., une description de quatre manuscrits de ce florilège : Arsenal, 711,4 (Saint-Victor), du commencement du xiiie siècle, B. N. lat. 17903 (Notre-Dame), de la seconde moitié du xiiie s.; Arras 305, du xive; Madrid, du xve siècle. De ces quatre mss., M. G. ne connaît que le ms. d'Arras, que Quicherat avait découvert autrefois et que Chappuis utilisa. Il dispose aussi de deux copies du même recueil; elles sont du xive siècle (B. N. lat., 14957 et Cologne G. B. 70).

L'omission involontaire de M. G. n'a pas eu seulement pour conséquence de lui faire ignorer les plus anciens manuscrits de son texte. Il est évident que l'existence de ce florilège est un élément nouveau dans toutes les questions posées à propos des *Sententiae*. L'origine et la composition des *Sententiae Varronis* ne peuvent être étudiées séparément de l'origine et de la composition du florilège. Le problème est le même. Peut-être un médié-



viste voudra-t-il le résoudre. Les philologues classiques préoccupés des *Sententiae* devront, dans tous les cas, subordonner leurs recherches à cette enquête préliminaire.

M. Germann a réuni un très grand nombre de passages parallèles tirés des moralistes anciens, et surtout de Sénèque. Cela ne prouve pas que les *Sententiae* soient de Sénèque. Car nous avons affaire à cette sagesse banale chez les anciens, qui se rattache à la prédication cynico-stoïcienne. Nous voyons dans quel ensemble se placent ces maximes. Varron est lui-même un des truchements de cette morale. Pour le moment, il serait imprudent de s'avancer plus loin. Ces trente pages de la brochure de M. Germann sont intéressantes et resteront.

Paul LEJAY.

Index uerborum quae Tertulliani Apologetico continentur. Confecit Paulus HENEN. Louvain, Peeters; Paris, Champion, 1910, 166 p. in-8° (*Publications du « Musée belge »*, n° 5).

Cet ouvrage porte pour toute introduction l'indication de l'édition Rauschen de l'*Apologétique* de Tertullien (Bonn, 1906). On ne nous dit même pas si on renvoie à la page ou au chapitre. C'est donc à nous de deviner les intentions de l'auteur.

D'abord le titre promet moins que le contenu. Pour la majorité des mots, les formes sont rangées dans l'ordre de la déclinaison et de la conjugaison, avec de simples chiffres. Les indéclinables n'ont à leur suite qu'une série de chiffres. Mais une assez forte minorité d'articles contient aussi des parties du contexte pour chaque référence. Enfin les mots les plus intéressants pour la syntaxe, certaines prépositions, les conjonctions et les particules, sont traités avec détail et les emplois différents sont classés d'une manière raisonnée.

Il ne semble pas que M. Henen se soit posé la question des ἅπαξ εἰρημένα. Y en a-t-il dans l'*Apologétique?* Ils ne paraissent pas marqués d'un signe quelconque. Les expressions d'origine biblique, comme le groupe *saccus et cinis*, auraient aussi dû être notées d'un signe. Je n'ai vu nulle part, non plus, la mention de variantes ou d'un texte divergent. L'*Apologétique* de Tertullien est-il établi d'une manière qui exclut tout doute possible? Certains mots de l'index sont en caractères gras. On pourrait croire que cette différence typographique met en relief les articles plus développés dont j'ai parlé; mais *utique* suivi de sept lignes de chiffres, sans détail, est aussi en caractères gras. Les titres courants sont donnés par deux lettres seulement : FA — FL. Cela suffit sans doute, mais il eût mieux valu écrire en entier le premier et le dernier mot de chaque page. L'impression est assez correcte : cependant p. 136, rursus, que veut dire : *r.ac.r. resurrectio?* Les caractères qui sont fins et grêles sont usés. La disposition des lignes n'est pas toujours très heureuse. Par un aménagement mieux entendu des blancs, on aurait dû éviter un chiffre isolé au commencement d'une ligne suivi d'un blanc, comme p. 104, le chiffre 1, qui paraît égaré entre les deux colonnes. Tous ces détails ne sont pas négligeables et on ne saurait trop y insister auprès des auteurs débutants. C'est un métier de faire un livre et c'en est un aussi de le faire imprimer. P. 43 : « et (= itaque) sequitur ut » : le sens de *itaque* ne résulte-t-il pas plutôt de *sequitur? et* l'a-t-il par lui-même ?

Ces observations sont minimes. Le livre de M. Henen rendra service. La

seule objection que l'on risquerait serait celle-ci. L'index d'un livre isolé, pris à part dans une œuvre comme celle de Tertullien, était-il tout à fait désirable ? On comprendrait un index séparé si l'*Apologétique* était très différent, par le sujet, par la forme et par la langue, des autres écrits du même auteur. Est-ce le cas ? Nous n'avons pas le moyen de le savoir puisque nous n'avons pas l'index des autres écrits. Si l'état du texte et l'étendue des œuvres complètes de Tertullien ne permettaient pas un index général pour le moment, il eût été préférable de choisir un auteur moins fécond. Mais, sous la réserve que nous n'avons ici de renseignements que pour une faible partie de cet ensemble, on peut se livrer à des recherches sur la langue et le vocabulaire de Tertullien.

Paul Lejay.

R. Cahen, *Mensura membrorum rhythmica cum metrica comparatur; exempla petuntur ex Ovidi Metamorphoseon libris*, Paris, 1910; Paul Geuthner; in-8°, 120 p.

Un des grands mérites du livre de M. Cahen est la clarté : clarté dans la langue, qui est d'un excellent latin; clarté dans les idées, ce qui est d'une importance majeure avec un sujet ardu en lui-même et au cours d'investigations si minutieuses. L'auteur entend par la mesure rythmique celle qui résulte du nombre des temps forts, par la mesure métrique celle qui vient du nombre des unités de durée (la brève prise pour unité, la longue en représentant deux); il a été frappé du désaccord entre les deux mesures qu'il constate généralement dans les membres du vers; il s'applique à montrer que la contradiction est presque toujours plus apparente que réelle, qu'elle correspond à des intentions du poète et qu'elle justifie, en l'éclairant, la théorie de la césure dans le vers latin. L'objection la plus forte que l'on puisse faire à la thèse de M. C., c'est que les Anciens n'ont paru nullement choqués de cet apparent désaccord entre les deux mesures; mais il y a là un fait qui n'en existe pas moins, qui mérite d'attirer l'attention et dont il est permis d'examiner les causes. Une seconde critique, celle-là de détail et ne portant que sur un petit nombre de passages, c'est que la manière dont M. C. découpe les membres de la phrase prête parfois à la discussion.

Mais, en dehors de l'intérêt précis, et réel, des recherches et des conclusions, ce travail, personnel et nouveau, emprunte une part de sa valeur à des idées générales très justes, trop souvent méconnues par les philologues. M. C. professe avec raison cette opinion que les coupes du vers (césure, fin) sont absolument distinctes des coupes syntaxiques et de la ponctuation; il affirme, avec non moins de droit, qu'on ne doit pas lire comme on parle et réciter les vers (ni, du reste, non plus la belle prose littéraire) comme on cause dans la conversation; que les mots, au contraire, doivent être prononcés pleinement, avec toute leur sonorité; il ne s'agit pas de chanter en lisant, mais, ce qui n'est pas la même chose, de ne laisser perdre, dans la mesure du possible et du raisonnable, aucune syllabe. M. C. a raison aussi de ne se point préoccuper des théories des métriciens anciens, plus ou moins empruntées à la musique et plus ou moins fausses (j'excepte Varron et Césius Bassus). Je ne doute pas que l'étude de M. Cahen, qui est en réalité un complément de son autre livre, considérable, le *Rythme dans les Métamorphoses d'Ovide*, ne contribue à le mettre tout de suite, parmi les latinistes, à un rang très honorable.

Frédéric Plessis.

O. Edert, *Ueber Senecas Herakles und den Herakles auf dem Oeta.* — Dissertation, Kiel, 1909.

Est-elle nouvelle cette thèse que la tragédie est pour Sénèque, moins un prétexte à déclamations oratoires qu'un' cadre se prêtant aisément aux développements philosophiques ? Elle l'est moins, en tout cas, que l'auteur ne le laisse entendre ; sachons-lui gré cependant d'être sorti des affirmations générales et d'avoir voulu les vérifier par l'étude détaillée d'une tragédie, l'*Herakles*.

La comparaison avec le modèle, l'*Herakles* d'Euripide, révèle les profonds changements que Sénèque a apportés à l'invention, à la disposition des grandes scènes, au développement du caractère du héros. L'esprit de ce remaniement accuse nettement l'intention de l'auteur : exposer en un style brillant quelques doctrines morales du stoïcisme et prononcer un fastueux éloge du sage stoïcien représenté par Hercule.

Précisément, ce personnage a eu dans la philosophie non moins que dans la littérature, une fortune peu ordinaire : des philosophes, — et non des moindres, — se sont ingéniés à trouver aux épisodes de sa vie et aux traits de son caractère les interprétations les plus subtiles. M. Edert, reprenant cette histoire à partir d'Antisthène, a relevé le puissant attrait que cette figure exerça sur les cyniques et les stoïciens, et, ce qui nous touche de plus près, la place qu'elle occupa dans la tragédie cynique. Ces antécédents nous expliquent la préférence de Sénèque pour un tel sujet ainsi que le lyrisme philosophique qui anime cette tragédie.

L'auteur passe à l'étude de l'*Herakles sur l'Oeta*, pièce informe qui a pris place dans le *Corpus* de Sénèque. Il va de soi que, sur la question de la composition et de la paternité de cette œuvre, les hypothèses les plus diverses ont vu le jour. Reprenant rapidement l'examen d'authenticité, M. E. ramène à leur juste valeur les objections qu'on avait formulées contre l'attribution traditionnelle. Non que celle-ci lui plaise ; mais il prétend posséder dans les conclusions de la première partie, un nouveau critère grâce auquel il pourra terminer ce débat.

L'étude du modèle, les *Trachiniennes* de Sophocle, montre l'étendue et la qualité du remaniement ; un retour à l'*Herakles* en précise le caractère et le degré d'originalité. A en croire l'auteur, de nombreux indices prouveraient l'étroite dépendance de l'œuvre en litige vis-à-vis de l'*Herakles*. Les traits du caractère d'Hercule seraient outrés, jusqu'à en devenir grotesques, à certains endroits ; je trouve cette impression exagérée. Quant à la conduite de l'action et à la facture des grandes scènes, elles accuseraient une imitation servile et souvent malheureuse de Sénèque, en même temps qu'une étrange ignorance de sa philosophie.

L'auteur de cette pièce serait donc un plagiaire de Sénèque auquel on prête une mentalité composée d'éléments assez contradictoires ; on lui reconnaît d'une part une faculté extraordinaire de s'approprier son vocabulaire, son style, ses procédés de composition ; mais on s'étonne de le surprendre si ignorant de ses principes philosophiques. L'auteur aboutit ainsi à une conclusion dont l'étrangeté nous frappe et reste mystérieuse. N'aurait-il pas été prudent, avant de la formuler, d'examiner si les ressemblances des deux pièces et l'écart des conceptions philosophiques des deux auteurs n'étaient pas susceptibles d'une autre interprétation ?

Ces considérations n'ont point ému M. Edert. Reconnaissons-lui cependant le mérite, sinon d'avoir définitivement résolu le problème, du moins d'avoir mis en relief un point de vue nouveau et d'en avoir poursuivi la

démonstration avec une opiniâtreté et une confiance dignes de plus de succès.

A. Delatte.

J. G. Winter, *The myth of Hercules at Rome* (University of Michigan Studies, Human. Ser. IV, pp. 170-274). New-York, 1910.

L'auteur, qui n'ignore rien de la littérature moderne sur ce sujet, ne s'est pas trouvé satisfait des interprétations qu'on a données du mythe d'Hercule à Rome non plus que des hypothèses qu'on a avancées sur son origine. Allait-il risquer, lui aussi, son explication et ses constructions ingénieuses ? Non; il a préféré adopter une méthode qui pour n'être pas tout à fait nouvelle n'en est pas moins rarement appliquée dans un tel domaine. Il a compris que pour partir de données moins subjectives que les hypothèses et les impressions, il fallait commencer par faire l'histoire raisonnée de la tradition.

Le mythe, en effet, ne nous est pas parvenu sous une forme unique mais dans la variété capricieuse d'une foule de versions et de variantes. Analyser ces notices, rechercher leurs sources, établir leurs rapports, découvrir l'esprit tendancieux, la combinaison savante ou l'altération inconsciente qui est à l'origine de chacune d'elles, telle est la grosse part du travail de M. Winter et je ne cache pas que c'est la meilleure, la plus féconde.

Ainsi armé, l'auteur part avec assez de chances de succès à la recherche de la forme originale du mythe. Ayant éliminé toutes les scories, c'est-à-dire les variantes provenant par combinaison ou corruption de versions anciennes, il lui reste entre les mains un élément plus pur et plus rare, qualités qui facilitent singulièrement le contrôle. Il ne sera pas sans intérêt de résumer ici ses conclusions. La version de Virgile nous paraît être, comme à l'auteur, une mosaïque d'éléments poétiques et étrangers au mythe. Avec lui, nous laisserons Verrius Flaccus tenter une interprétation morale étayée d'un essai étymologique; nous écarterons encore la note évhémérienne donnée par Denys d'Halicarnasse et un récit étiologique de Tite Live. Une autre version de cet auteur, assez apparentée dans ses grandes lignes aux notices de Strabon, Solinus et Timée (Diodore), présente des caractères indéniables de simplicité et d'antiquité qui la placent au premier rang. Enfin, M. W. a consacré quelques pages aux représentations artistiques du mythe d'Hercule qui n'offrent d'ailleurs qu'un intérêt de second ordre.

Peut-être — mais ceci n'est qu'un vœu — aurait-il convenu de ne pas trop isoler le problème de l'origine : j'incline à croire qu'il aurait pu recevoir quelque éclaircissement de traditions semblables mais moins compliquées, appartenant soit au même cycle soit à une légende étrangère. J'ai pensé, par exemple, à un épisode assez peu connu de la vie d'Hercule rapporté par Jamblique, *Vit. Pyth.*, 50; faisant partie, lui aussi, du cycle de Geryon, il offre des points de contact avec notre mythe qu'on aurait pu utiliser dans ce débat.

A. Delatte.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



FRAGMENTS DE STOBÉE

Après avoir présenté, dans sa préface à l'édition de l'*Anthologium* de Stobée[1], une classification claire et rigoureuse des manuscrits de cet auteur, Otto Hense a cru reconnaître, dans le texte du *Gnomologium Parisinum*, publié par Leo Sternbach[2], les traces d'une étape ancienne de la tradition, antérieure et supérieure à l'archétype commun des deux familles de manuscrits qui nous sont parvenues, lequel présentait avec l'exemplaire décrit par Photius d'évidentes analogies[3].

Cette hypothèse, fondée sur un témoignage unique, d'ailleurs indirect et tardif, pouvait paraître audacieuse, à ceux du moins qui n'avaient pu, par une étude approfondie, apprécier l'extrême réserve et la prudence méthodique avec lesquelles le dernier éditeur de Stobée a départi ses sources et constitué son texte.

Nous sommes d'autant plus heureux d'en trouver la confirmation dans quelques feuillets encore inexplorés de Stobée, qui, en même temps qu'ils éclairent cette importante question des sources, apportent à la critique d'Otto Hense une justification des plus flatteuses.

Le *Parisinus* grec 3012 contient quelques feuillets (ff. 118-128) écrits d'une même main, qui présentent à la fois un texte mutilé de l'Apologie de Socrate et des fragments de Stobée[4]. Dans son état primitif ce petit manuscrit comportait 14 feuillets répartis sans doute en un quaternion et un ternion ; de ces 14 feuillets, le 1er, le 4e et le 9e ont disparu, d'où les lacunes du texte de l'Apologie de Socrate ; les feuillets qui subsistent ont été intervertis par le relieur : il faut les restituer dans l'ordre suivant :

1. Ioannis Stobaei, *Anthologium*, ed. C. Wachsmuth et O. Hense, t. III, p. VII-LXXX.
2. *Dissert. class. philol. acad. litt. Cracoviensis*, t. XX (1893), p. 135-218.
3. Otto Hense, *loc. cit.*, p. L-LII.
4. L'*Inventaire sommaire* porte : *Platonis apologia Socratis initio et fine mutila* (fol. 118) ; *Stobaei fragmentum* (130). — Le fol. 130 n'a aucun rapport avec Stobée, pas plus d'ailleurs que le fol. 129 avec l'Apologie de Socrate, laquelle enfin n'est point *fine mutila*.

(x), 124, 119, (x), 128, 127, 123, 118, (x), 125, 126, 121, 122, 120.

Les ff. 124 et 119 contiennent le texte de l'Apologie depuis les mots ὅμως δὲ τοῦτο μὲν ἴτω ὅπῃ τῷ θεῷ φίλον... = chap. II, p. 19, A jusqu'à IX, p. 23, B... ὅτι οὐδενὸς ἄξιός ἐστι τῇ ἀληθείᾳ/ ; les ff. 128, 127, 123, 118 reprennent le texte depuis πολλὴ γὰρ ἄν τις εὐδαιμονία εἴη περὶ τοὺς νέους... = chap. XII, p. 25, B jusqu'à XXIII, p. 34, C... ἀναμνησθεὶς ἑαυτοῦ εἰ ὁ μὲν καὶ ἐλάττω/ ; les ff. 125 et 126 présentent la fin du texte depuis les mots κακῶν ὄντων τούτου τιμησάμενος... = chap. XXVII, p. 37, B.

Les extraits de Stobée apparaissent à la suite de l'Apologie, fol. 126 v°, et cette réunion des deux textes est due sans doute à ce que les extraits commencent par un fragment relatif à Socrate, dont le lemme sert de titre au recueil.

Tous les extraits de Stobée, au nombre de 126, sont empruntés au troisième livre des *Eclogae* (= livre I de l'*Anthologie*). Le fol. 126 v° se termine avec les mots κακῶς λέγοντες de l'Ecl. II, 40 (éd. Hense, p. 18, l. 5), dont la suite apparaît au fol. 121 : de même l'Ecl. XI, 45 forme le lien entre le fol. 121 et le fol. 122, lequel est réuni au fol. 120 par l'Ecl. XXII, 40. L'Ecl. XXXIX, 28, avec laquelle finit le fol. 120 v°, était sans doute la dernière du recueil.

L'Apologie de Socrate et les extraits de Stobée ont été écrits par une même main, que l'on peut attribuer à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle ; l'écriture est menue, mais élégante ; l'orthographe est généralement correcte.

Les extraits de Stobée ne comportent ni titre ni chapitration ; les lemmes, parfois abrégés, annoncent, dans le texte ou dans les marges, les citations textuelles ; les anecdotes qui commencent par un nom propre ne sont en général accompagnées d'aucun lemme, mais on remarque quelques exceptions, surtout pour les anecdotes relatives à Socrate.

L'ordre des fragments est d'ordinaire conforme à celui de la tradition MA qui, de l'avis de O. Hense, se rapproche le plus de l'ordre primitif [1]. La consécution des Ecl. X, 57, 54 et XXII, 40, 37 est due sans doute à des interversions accidentelles et c'est peut-être de la même manière qu'il faut interpréter les interversions des lemmes Ecl. XVI, 10 et 22 (cf. *infra* pp. 324-329).

L'aspect extérieur de notre petit recueil d'extraits, parfois assez négligé, n'a donc rien qui le distingue des compilations

---

1. *Loc. cit.*, p. LII-LX.

byzantines de même nature ; mais, à la lecture, on s'aperçoit bien vite qu'il mérite de retenir notre attention.

Il va de soi que, pour reconnaître l'origine et apprécier la valeur de nos *Excerpta*, il faut d'abord déterminer la place qu'ils occupent dans l'ensemble de la tradition manuscrite de Stobée.

Rappelons-nous donc que d'un manuscrit perdu, très voisin du manuscrit décrit par Photius, sont issues deux familles de manuscrits. La première est représentée par le manuscrit de Sambucus (S = *Vindob. philos. gr. LXVII,* xie s.), le manuscrit de Trincavelli (Tr. = *Marc. cl. IV, cod. XXIX*, xve s.), les extraits du *Vossianus* gr. O, 9 et le recueil publié par Froeben en appendice à Callimaque. — La seconde famille se subdivise en deux branches, dont l'une est représentée par le manuscrit de Mendoza (M = *Escurialensis LXXXX*, xie-xiie s.), le *Parisinus* grec 1984 (A, xive s.) et, subsidiairement, par le *Corpus Parisinum* 1168, les extraits de l'*Escurialensis* X-1-13 et les extraits de *Macarios Chrysocephalos*; dont l'autre, qui comporte un grand nombre de retouches et d'additions, nous est connue par le *Laurentianus* plut. VIII, 22 (= L, xive s.) et par les *Excerpta Bruxellensia* (= Br. cod. 11360, xive s.).

Si l'on compare la collation que nous donnons ci-dessous des *Excerpta Parisina* avec l'apparat critique d'Hense, on est frappé dès l'abord par deux traits également manifestes : 1° le grand nombre des leçons communes avec A et même avec A^2 ; 2° la prépondérance des leçons originales ; en sorte que si l'on se contentait d'un examen superficiel, on serait tenté d'admettre que les *Excerpta Parisina* représentent une copie de A, qui aurait subi quelques altérations nouvelles et un nombre incroyable de retouches.

Mais cette hypothèse hâtive se heurte d'une part à l'âge du ms. des *Excerpta*, qui est très probablement antérieur à A, d'autre part, au caractère manifestement traditionnel des leçons propres aux *Excerpta*.

Il faut donc préciser la nature de la parenté qui unit notre manuscrit au manuscrit A et reconnaître l'origine des leçons qui lui sont propres.

1° Certes, les concordances entre π (c'est ainsi que nous désignerons les extraits du *Parisinus* 3012), et A sont nombreuses



et caractéristiques [1] (cf. II, 42 = p. 188,13 ; III, 45 = p. 209, 4-5 ; IV, 90 = p. 240, 7-8 ; X, 37 = p. 417, 5 ; XXXIV, 15 = p. 686, 2-3 ; XXXVIII, 31 = p. 715, 1).

De même, les concordances avec A^2 sont frappantes (cf. II, 40 = p. 188, 5-6 ; IV, 90 = p. 240, 10 ; XII, 19 = p. 447, 9).

Mais, par rapport à celles-ci, deux distinctions s'imposent. Il faut se rappeler d'abord que A^2 désigne les retouches les plus diverses, dues à des mains très différentes par la date et le tracé [2]. Or, parmi ces éléments disparates, seules concordent avec π les retouches du réviseur de A, main contemporaine du texte, qui se sert d'une encre très pâle. Nous distinguerons donc A^r (= réviseur de A) de A^2 (= ensemble des retouches postérieures de A) et nous reconnaîtrons l'existence d'un composé traditionnel $A + A^r$, attesté par les concordances avec π. La tradition $A + A^r$ est représentée désormais par le manuscrit sur lequel A a été copié et révisé, ainsi que par la source — ou du moins l'une des sources — de π.

Mais cette tradition $A + A^r$ n'était pas homogène. En effet, si les leçons de A^r sont parfois excellentes [3], elles ne semblent pas imputables à la famille de manuscrits à laquelle A lui-même appartient, car elles n'ont laissé de traces ni dans M, ni dans le groupe L + Br. Il faut admettre, dès lors, que A représente une tradition et que A^r en représente une autre, associée à la première, probablement sous forme de variantes marginales ou interlinéaires. La preuve de ce fait se trouve dans certaines variantes de A^r pour lesquelles π présente une forme plus complète.

Ex. Ecl. VI, 20 = p. 285, 7-9 :

A	π
Ὁ Ζήνων ᾐτιᾶτο τοὺς πλείστους λέγων ἐξὸν ἀπὸ τῶν πόνων τὰς ἡδονὰς φέρειν ἀπὸ τῶν μαγειρείων λαμβάνοντας.	Ὁ Ζήνων ᾐτιᾶτο τοὺς πλείστους < ὅτι > ἐξὸν ἀπὸ τῶν πόνων τὰς ἡδονὰς φέρειν < οἳ δε > ἀπὸ τῶν μαγειρείων λαμβάνουσιν.

De la rédaction de π, A^r n'a recueilli que la forme personnelle λαμβάνουσιν.

De même Ecl. XIII, 49 = p. 464, 1-2 : ...ὡς ἑώρα νυστάζοντα

1. On trouvera plus bas la collation intégrale de π (chapitres, numérotation, pages et lignes de l'édition Hense) ; nous ajoutons aux leçons de π l'indication des mss. avec lesquels π concorde.

2. Cf. Hense, préface p. XXXVII.

3. Cf. p. 188, 6 σὺ (adhésion de Hense) ; p. 240, 18 οὐδέποτε (conjecture analogue de Nauck), etc.

ἔπειτα μέλλοντα ἀποφαίνεσθαι. π présente la variante : ...νυστάζοντα καὶ διαμέλλοντα, dont A^r n'a recueilli que la conjonction καὶ, qu'il substitue à ἔπειτα.

Les deux distinctions que nous venons d'effectuer entre A^r et A^2 d'une part, entre A et A^r d'autre part, nous apprennent que l'archétype de A était un manuscrit à variantes, analogue à la source — ou du moins à l'une des sources — de π.

2° Mais cette source n'était peut-être point la source principale de π. En effet, si les concordances de π avec A + A^r sont bien plus nombreuses que les concordances de π avec M, avec L + Br. et surtout avec S, elles sont au contraire bien moins fréquentes que les leçons originales de π.

Le problème qui se pose est donc de savoir si les leçons par lesquelles π s'oppose à l'ensemble de la tradition manuscrite ont une origine traditionnelle.

Seul l'examen détaillé de ces leçons pourra nous fournir sur ce point des indices probants.

Ecl. II, 40 = p. 188, 3-7 : le lemme Σωκρατικοῦ et le sujet Σωκρατικὸς ὁ κυνικὸς, attestés par l'ensemble de la tradition manuscrite, sont suspects à juste titre. D'après Σωκρατικός, Gaisford a conjecturé jadis Κράτης, et cette conjecture est la leçon du *Gnomologium Parisinum* (= ms. suppl. gr. 134), dans l'appréciation de laquelle O. Hense semble avoir varié. En effet, dans sa préface (p. L), il y reconnaît la trace d'une tradition supérieure à la tradition commune de tous nos manuscrits ; dans l'apparat critique, au contraire, il tient un raisonnement de nature à en infirmer l'autorité. Il y admet que σωκρατικὸς et κυνικός sont des variantes affectant l'épithète d'un même nom propre de philosophe, lequel a disparu dans l'archétype commun de nos manuscrits ; ce nom, d'après des passages parallèles (Stobée, Ecl., ed. Wachsmuth, t. II, cap. 31, ecl. 33 et Flor. ed. Meineke, cap. 50, ecl. 11), lui paraît devoir être celui d'Antisthène.

La conjecture, que O. Hense avait modestement proposée dans son apparat critique, est en fait une restitution palmaire, puisque le texte de π : Ἀντισθένης ὁ κυνικὸς lui apporte une confirmation éclatante. Mais cette constatation est mieux que la justification des procédés critiques d'O. Hense ; elle nous apprend surtout que l'ensemble de nos manuscrits s'oppose par une altération commune (correction fourvoyée) à la tradition de π et elle nous prouve accessoirement que la leçon Κράτης du *Gnomologium Parisinum* n'est qu'un expédient habile destiné à masquer cette altération.

C'est à une constatation analogue que nous conduit l'examen de l'Ecl. VII, 56 = p. 325, 14-21 :

Σωκράτους·

Σωκράτους φεύγοντος τὴν δίκην, Λυσίας λόγον τινὰ συγγράψας ἦλθεν αὐτῷ κομίζων καὶ ἐκέλευε χρήσασθαι· τοῦ δὲ Λυσίου εἰπόντος... etc.

Le rappel du sujet de la phrase précédente, sous la forme d'un génitif absolu, sans rendre le texte absolument inintelligible, n'en est pas moins très insolite. Dans le texte de π, au contraire, il est nécessaire, puisque celui-ci présente, entre les deux phrases, la réponse de Socrate : ...χρήσασθαι· < ὁ δὲ οὐ προσίετο· > τοῦ δὲ Λυσίου.. κτλ. Ce texte étant de toute évidence le texte original, nous trouvons ici un exemple nouveau d'une altération commune à l'ensemble de la tradition manuscrite.

Le témoignage de π décèle une autre lacune commune à toute la tradition manuscrite, mais pour laquelle le correcteur du manuscrit M a tenté une restitution conjecturale, Ecl. X, 45 = p. 419, 7-12 :

Mss.	π
Διογένης ὡμοίου τοὺς φιλαργύρους τοῖς ὑδρωπικοῖς. ἐκείνους μὲν γὰρ πλήρεις ὄντας [ὑγροῦ ἐπιθυμεῖν ποτοῦ τούς τε φιλαργύρους πλήρεις ὄντας] ἀργυρίου ἐπιθυμεῖν πλείονος, ἀμφοτέρους δὲ πρὸς κακοῦ.	Διογένης ὡμοίου τοὺς φιλαργύρους τοῖς ὑδρωπικοῖς. ἐκείνους τέ γαρ ὕδατος μεστοὺς ὄντας ὑπὸ δίψους φλέγεσθαι καὶ τούτους ἀργυρίου πλήρεις ὄντας ἐπιθυμεῖν πλείονος, ἀμφοτέροις δὲ ἑκάτερα πρὸς κακοῦ εἶναι.

Le texte entre crochets : ὑγροῦ ---πλήρεις ὄντας est restitué dans la marge de M, par M^1, c'est-à-dire, d'après Hense, par la première main du manuscrit se révisant elle-même ; encore peut-on se demander si elle s'est corrigée d'après son archétype. Le texte manque dans tous les autres manuscrits, c'est-à-dire dans A, qui appartient à la même famille que M, et dans S qui représente l'autre famille. Bien que le texte restitué dans la marge de M ait une autorité traditionnelle des plus précaires, Hense l'admet, parce qu'il lui semble justifier l'omission par homoioteleute des autres manuscrits. Il faudrait dès lors admettre deux omissions semblables et indépendantes dans A et dans S qui représentent deux familles distinctes. Mais le témoignage de π suggère une autre hypothèse ; au lieu d'être le texte traditionnel, la restitution marginale de M^1 n'est sans doute qu'une conjecture destinée à remplir une lacune très apparente et en somme très facile à

combler. Le correcteur ancien a procédé comme nous procéderions nous-mêmes ; il a emprunté ἐπιθυμεῖν à la fin de la phrase, φιλαργύρους et πλήρεις ὄντας au début, de manière à rappeler les mêmes termes dans deux propositions parallèles. Sa restitution a été méthodique, mais malheureuse ; le texte original conservé par π comportait au contraire une certaine recherche pour varier l'expression.

Ce qui nous permet d'affirmer que le texte de π est le texte original, c'est que nous en connaissons une forme abrégée dans un extrait qui est cité à la fois par le pseudo-Maxime (chap. XII, p. 569), par le *Corpus Parisinum* (fol. 87 v°), par le *Gnomologium Vaticanum* (ecl. 434 = *Wiener Studien*, t. XI, 1889, p. 200), par Jean Climax (Scal. Parad. chap. XVI, scol. 1) et enfin par le *Florilegium Monacense*, dont Meineke a depuis longtemps reconnu l'étroite parenté avec Stobée. Cet extrait est le même chez tous ces auteurs, mais les deux premiers l'attribuent à Plutarque, tandis que les trois autres l'attribuent à Platon ; la variante est évidemment issue de l'abréviation Πλ. et elle ne peut nous empêcher de reconnaître une source intermédiaire commune pour tous ces auteurs, laquelle avait non seulement condensé le texte de l'extrait, mais lui avait donné en outre une attribution différente de celle que nous trouvons chez Stobée. Voici cet extrait d'après le texte du *Gnomologium Vaticanum* : Πλάτων τοὺς πλουσίους καὶ ἀπλήστους ὑδρωπιῶσιν ἐοικέναι ἔλεγεν · οἱ μὲν γὰρ πεπλησμένοι ὑδάτων διψῶσιν, οἱ δὲ χρημάτων. Dans ce texte, les mots ὑδάτων et διψῶσιν rappellent la leçon de π, qui apparaît dès lors comme la plus autorisée, tandis que la leçon de M^1 apparaît comme une conjecture destinée à combler la lacune commune à toute la tradition manuscrite.

Mais ce n'est point seulement par des lacunes que l'archétype commun de nos manuscrits se distingue de la tradition de π ; c'est aussi par des retouches dont quelques-unes sont particulièrement caractéristiques.

Dans un fragment que les manuscrits attribuent à Ménandre, comme d'ailleurs π lui-même, et que Meineke a restitué à Euripide d'après le lemme de l'extrait suivant, XXXVI, 14ᵃ = p. 693, 10-694, 3 :

> Οὔτ' ἐκ χερὸς μεθέντα καρτερὸν λίθον
> ῥᾷον κατασχεῖν, οὔτ' ἀπὸ γλώσσης λόγον,

le texte des manuscrits comporte des difficultés qui ont depuis longtemps inquiété les éditeurs. Le comparatif ῥᾷον est intolé-



rable et le verbe κατασχεῖν est impropre. Il ne s'agit pas d'attraper une pierre et une parole lancées, mais de les rattraper ou de les retenir.

Or, les deux termes suspects sont précisément ceux qui apparaissent chez Plutarque dans un contexte analogue : *de garrul.*, p. 507, A : οὔτε γὰρ πτηνὸν ἐκ τῶν χειρῶν ἀφέντα ῥᾴδιόν ἐστιν αὖθις κατασχεῖν, οὔτε λόγον ἐκ τοῦ στόματος. On remarquera cependant que, malgré l'identité des termes, aucun des deux écueils que nous avons signalés n'existe. Plutarque présente le positif ῥᾴδιον et l'expression complexe αὖθις κατασχεῖν = RATTRAPER.

Mais, d'autre part, π non plus ne connait pas les difficultés du texte des manuscrits de Stobée. Voici son texte :

> Οὔτ' ἐκ χερὸς μεθέντα καρτερῶς λίθον
> οἷόν τ' ἐπισχεῖν, οὔτ' ἀπὸ γλώσσης λόγον.

L'expression οἷόν τ' apparait dans π sous la forme d'un monocondyle assez maladroitement tracé et que le copiste a peut-être imité d'après son modèle ; mais l'interprétation n'en est pas douteuse. Or, il faut bien reconnaître que le texte de π est le vrai texte, celui qu'exige le sens et la métrique.

Ce qui nous importe, d'ailleurs, ce n'est pas de constater une fois de plus que π seul a conservé le texte original, mais de déterminer l'origine du texte commun de tous nos manuscrits. Il semble difficile de recourir à une autre hypothèse que celle d'une altération de l'archétype, corrigée après coup *par un emprunt arbitraire et maladroit à Plutarque.*

Cette hypothèse serait certes audacieuse à l'excès, si nous ne pouvions l'appuyer d'un autre cas identique.

Ecl. XXIX, 86 = p. 654, 1-4 : Ἀρχιμήδην δὲ τῇ σανίδι προσκείμενον ἀποσπῶντες βίᾳ οἱ θεράποντες ἤλειφον· ὁ δὲ ἐπὶ τοῦ σώματος ἀληλιμμένου διέγραφε τὰ σχήματα. L'anecdote est pittoresque... et absurde. La version qu'en donne le texte de π est certes moins fantaisiste, mais infiniment plus invraisemblable et plus probante aussi. Ce n'est plus « sur son corps enduit » par les soins de ses serviteurs qu'Archimède, avec une ardeur quelque peu puérile, trace des dessins géométriques ; arraché à son tableau pour les soins de sa toilette, il demeure si absorbé par son travail qu'il « continue après l'onction à tracer des figures sur son lit de repos », sa pensée n'étant nullement distraite par les manipulations qu'il a subies. En effet, au lieu de : ἐπὶ τοῦ σώματος ἀληλιμμένου, le texte de π présente ἐπὶ τοῦ σκίμποδος ἀληλιμμένος, ce qui est non seule-

ment la « lectio difficilior », mais à n'en pas douter, la leçon authentique.

Mais, si la corruption commune à tous les manuscrits est manifeste, il n'en est pas moins troublant de la retrouver dans la tradition de Plutarque (*An seni res publ. gerenda sit*, p. 786 B) auquel l'extrait de Stobée semble avoir été emprunté. Il est impossible en effet de supposer une altération des manuscrits de Plutarque antérieure à Stobée, puisque c'est π, dérivé de Stobée, qui nous conserve la bonne leçon ; d'autre part, il est inadmissible que l'altération des manuscrits de Stobée soit indépendante de celle du texte de Plutarque, car le changement de σκίμποδος en σώματος n'a pu se produire qu'à la faveur de circonstances paléographiques très particulières ; il suppose une écriture où le groupe κι puisse être confondu avec ω (c'est-à-dire une écriture où le κ a l'aspect de la minuscule classique, mais où l'ω est ouvert), et où le groupe ατ puisse être confondu avec le π (ce qui n'est possible que si le manuscrit avait conservé des tracés cursifs) ; qu'une écriture de ce genre ait pu exister vers la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle, le Vaticano-Columnensis 2200 [1] nous en est une preuve ; mais ce qui serait téméraire, ce serait d'imaginer un intermédiaire de cette nature à la fois pour la tradition de Plutarque et pour celle de Stobée. Nous sommes donc forcés d'admettre, pour ce passage, comme d'ailleurs pour l'Ecl. XXXVI, 14^a, *une confrontation de l'archétype des manuscrits de Stobée avec un exemplaire altéré de Plutarque.*

Par là même, nous obtenons la preuve que la tradition de cet archétype s'oppose à la tradition de la source principale de π, non seulement par des lacunes, des altérations, des restitutions fourvoyées, mais encore par des retouches arbitraires et des emprunts à des sources parallèles, en sorte que non seulement l'origine traditionnelle des leçons de π est assurée, mais que la tradition qu'elle représente apparaît comme particulièrement autorisée.

Un autre indice vient d'ailleurs appuyer nos déductions : c'est l'accord fréquent de π avec les sources de Stobée et avec les témoignages d'autres auteurs. C'est ainsi que π présente seul le bon texte (et non plus le texte altéré) de Plutarque, XXXIV, 15

1. Cf. fac-similés chez P. Franchi de' Cavalieri et J. Lietzmann, *Specimina codicum graecorum Vaticanorum*, Bonn, 1910, p. VI et n° 5 ; F. Diekamp, *Doctrina Patrum*, Munster, 1907 ; D. Serruys, *Anastasiana* (Mélanges d'archéologie et d'Histoire, t. XXII (1902), pl. VI ; *The Paleogr. Society*, ser. II, n° 126.



= p. 686,3 : καὶ τίς ἄν, ἔφη, μωρὸς ὤν, et VI, 46 = p. 296,9 : τῆς < τῶν > Ἑλλήνων. De même, il présente seul le texte de Diogène Laerce, préféré par Hense, XV, 9 = p. 478,7 : τοὺς < μὲν > ἄλλους.

Une fois éclairés sur la valeur de la tradition de π, nous n'hésiterons pas à adopter le texte de π, VI, 66 = p. 304,2 : δεδόσθαι ; XIX, 13 = p. 533,1 : βούλεται ; XXIX, 34 = 634,2 : ἅπαντα, qui confirme d'heureuses conjectures de Meineke. Nous accorderons également une valeur traditionnelle à des variantes telles que : XXII, 26 = p. 590,5 : εὐειμονῆς, ou XXI, 15 = p. 559,11 : ἀνέστηλεν, ainsi qu'à un nombre vraiment surprenant de leçons originales que présentent les trois feuillets du manuscrit de Paris.

Nous fournissons ci-après la collation complète de ces trois feuillets, au moyen de laquelle on pourra vérifier nos déductions et comparer π avec d'autres manuscrits d'extraits encore inexplorés, qui pourraient appartenir à la même tradition.

Fol. 126 v°.

I. 85 (= p. 35, 3-5) l. 5 τῆς ψυχῆς ἤθη διαφαίνεται.
89 (= p. 35, 15-19) lemme : τοῦ αὐτοῦ.
II. 18 (= p. 182, 6-10) sans lemme ; — l. 7 ἐρωτηθεὶς — l. 8-9 ὥσεί τις (= A²).
20 (= p. 182, 14-17) sans lemme ; — l. 15-16 τοὺς πονηροὺς εὔξασθαι — l. 16 ἄρδην *om* (= A. Mac.).
31 (= 185, 11-14) < ἐκ τῶν > Μουσωνίου.
32 (= 185, 15-18) sans lemme : — l. 17 αὐτὸν ἀπειλήσαντος.
33 (= 185, 19-186,2) sans lemme ; — l. 20 τὰ *om* (= M^d).
40 (= 188, 3-7) sans lemme ; — l. 4 Ἀντισθένης ὁ κυνικὸς (= conjecture de Hense) ; — l. 5 λέγοντος = fin du fol. 126.

Fol. 121.

II. 40 (suite) l. 5-6 οὔτε γὰρ < σὺ > (= A²).
41 (= p. 188, 8-11) sans lemme.
42 (= p. 188, 12-14) sans lemme ; — l. 13 παρά τινος (= A) — l. 14 ἔφη αὐτοὶ ἑαυτοῖς.
III. 45 (= p. 209, 3-5) sans lemme ; — l. 4-5 εἶπεν ἀγαθαὶ φρένες (= A).
50 (= p. 210, 3-7) sans lemme ; — l. 4 ὁ φιλόσοφος *om.* (= gnomol. Vatic.) ; — l. 5 ἐπεὶ (= A. Br. gnomol. Vat.) ; — λαμβάνομεν pr. m. ; corr. m².

IV. 83 (= p. 238, 7-11) sans lemme < Διογένης > ἐπεὶ (= A²).
86 (= p. 239, 4-7) sans lemme.
87 (= p. 239, 8-10) sans lemme.
90 (= p. 240, 6-10) sans lemme; — l. 7 εἶπε] ἔλεγε — l. 7-8 ποῖ μὲν εἶναι ἐλεεινοὺς πῇ δὲ γελοίους πῇ δὲ μισητούς (= A); — l. 10 ζηλωτοὺς δὲ < οὐδέ > ποτε (= A²).
109 (= p. 246, 1-5) sans lemme; — l. 3 φιλοσοφίας δὲ ἀμελοῦντας — l. 4 ἀποτυχόντες — l. 5 ἐγένοντο (= A).
110 (= p. 246, 6-11) sans lemme; — l. 8 τῶν ἀγρῶν pr. m; corr. m².
V. 18 (= p. 261, 17-262,3) sans lemme: — l. 1 εἰπόντος < ὅτι > — l. 2 πολλῷ < μὲν οὖν >.
30 (= p. 265, 8-10) lemme dans la marge.
39 (= p. 267, 16-268,4) sans lemme; — p. 268, 1 Διογένης δεινὸν ἔλεγεν — l. 3 δὲ ἕνεκα MᵈA Br.
25 (= 264, 3) Δημοκρίτου, dans la marge — αὐταρκίη (cf. Flor. Laur. et Corp. Paris.); — μικρή (= L) — οὐδέποτε (= mss. de Stobée).
34 (= p. 266, 4-6) lemme dans la marge.
52 (= p. 273, 3-8) sans lemme.
VI. 14 (= p. 284, 3-5) lemme dans la marge.
15 (= p. 284, 6-8) τοῦ αὐτοῦ.
17 (= p. 284, 13-17) sans lemme.
20 (= p. 285, 6-9) sans lemme; — l. 7 λέγων < ὅτι > — l. 8 < οἱ δὲ > ἀπὸ — l. 9 λαμβάνουσιν (= A²).
21 (= p. 285, 10-14) sans lemme.
66 (= p. 303, 17-304,2) sans lemme; — l. 1 ἡ *om* (= Mᵈ) — l. 2 δεδόσθαι (= conjecture de Meineke).
37 (= p. 294, 9-13) sans lemme; — l. 10 τὸν οἶκον (= A) — l. 11 δὲ] δὴ (= L.A).
45 (= p. 296, 2-6) lemme dans le texte.
46 (= p. 296, 7-10) sans lemme; — l. 9 τῆς < τῶν > Ἑλλήνων (= Plutarque).
47 (= p. 296, 11-13) sans lemme; — l. 13 ὁποῖον ἱμάτιον (= L).
19 (= p. 285, 3-5) sans lemme; — l. 4 Πλάτων χαλεπὸν ἔλεγεν εὑρεῖν (omission de εἶναι; cf. A).
39 (= p. 294, 17-295,2) sans lemme; l. 1 εἶναι *om.*
40 (= p. 295, 3-5) l. 4 ὁ αὐτὸς ἔλεγε τοὺς ἀνθρώπους ἐσθίειν (ὁ αὐτός = L).
61 (= p. 301, 15-302,2) sans lemme: — l. 1 πολυτελείας < τῶν Ῥωμαίων >.
27 (= p. 291, 14-16) Δημοκρίτου dans la marge; — l. 15 < ἢ > σώματος — l. 16 σημαίνουσιν.
VII. 29 (= p. 316, 13-317,2) sans lemme.
45 (= p. 321, 5-8) sans lemme; — l. 7 χάρις (= A. Mac).
56 (= p. 325, 14-21) sans lemme; — l. 16 χρήσασθαι· < ὁ δὲ

οὐ προσίετο > — l. 18 κάλλιστά ἐστιν *om* — l. 18 ἀλλ' < ὅμως >.

IX. 21 (= 350, 9-351,2) Φιλήμονος < κωμικοῦ > — l. 12 ὑπέσχετο (= S M^d ABr).

37 (= p. 358, 18-21) lemme dans la marge.

X. 37 (= p. 417, 4-6) sans lemme ; — l. 5 ἔλεγε μητρόπολιν (= A).

51 (= p. 421, 4-6) en marge : Πλουτάρχου (= Corp. Paris.) — l. 5 οὖν *om*. (= A).

57 (= p. 422, 24-26) sans lemme.

54 (= p. 422, 1-3) lemme dans la marge.

45 (= p. 419, 7-12) sans lemme ; — l. 9 ἐκείνους τε γὰρ ὕδατος μεστοὺς ὄντας | (fol. 122) ὑπὸ δίψους φλέγεσθαι καὶ τούτους ἀργυρίου πληρεῖς ὄντας — l. 11 ἀμφοτέροις δὲ ἑκάτερα πρὸς κακοῦ εἶναι.

XII. 14 (= p. 446, 3-5) sans lemme ; — l. 4 ἐρωτηθεὶς < ὑπό τινος > (= M^d A. Max).

19 (= p. 447, 3-10) lemme dans le texte ; — l. 9 τῆς ψυχῆς . . . τῆς κεφαλῆς (= A^2).

XIII. 49 (= p. 463, 15-464,4) sans lemme ; — l. 2 ἔπειτα μέλλοντα : καὶ διαμέλλοντα (cf. A^2) — l. 3 < ἡ δὲ > · ἐπὶ Φίλιππον.

61 (= p. 466, 17-467,2) lemme dans la marge.

62 (= p. 467, 3-5) lemme : τοῦ αὐτοῦ.

64 (= p. 467, 9-11) lemme : τοῦ αὐτοῦ ; — l. 11 οὕτω.

XIV. 9 (= p. 472, 2-6) lemme : ἐκ τῶν Ἀριστωνύμου (τομαρίων *om*) ; — l. 5 τρέφων (= Corp. Paris.).

14 (= p. 473, 13-15) lemme dans le texte ; — l. 15 τὸ τῆς φιλίας ὄνομα.

19 (= p. 474, 10-13) sans lemme.

22 (= p. 475, 6-8) lemme dans la marge.

23 (= p. 475, 9-11) lemme : τοῦ αὐτοῦ.

24 (= p. 475, 12-14) lemme : τοῦ αὐτοῦ ; — l. 13 μὲν *om*.

XV. 8 (= p. 478, 1-4) sans lemme ; — l. 2 σωκράτης] ὁ αὐτὸς (le fragment précédent étant également attribué à Socrate).

9 (= p. 478, 5-9) sans lemme ; — l. 7 τοὺς < μὲν > ἄλλους (restitution proposée par Hense d'après Diogène Laerce ; — l. 7 αἰτεῖς : ζητεῖς (= mss. de Stobée) ; — l. 7 < ὅτι > ἔφη ; — l. 8-9 παρὰ σοῦ δέ.

10 (= p. 478, 10-479,2) sans lemme ; — l. 12 < μὲν > μηδέν.

12 (= p. 479, 8-13) sans lemme.

XVI. 10 (= p. 482, 7-9, l. 7 Δημοκρίτου (lemme fourvoyé qui se rapporte au fragment suivant, X, 22) en marge Θεοκρίτου ; — l. 8 ἐψεῖν (= Théocrite) ; — l. 9 τὴν χεῖρα.

22 (= p. 485, 13-14) sans lemme (le lemme est fourvoyé devant le fragment précédent).

XVII. 17 (= p. 494, 14-17) lemme dans la marge : — l. 16 προσεκφερόμενος (= A).
18 (= p. 493, 18-494,3) sans lemme.
22 (= p. 495, 8-10) lemme dans la marge ; — l. 9 τὰ < μὲν >.
34 (= p. 501, 16-21) lemme : τοῦ αὐτοῦ ; — l. 20 ἔνδεια : ἡδονή (= mss. Stobée).

XVIII. 23 (= p. 519, 10-11) sans lemme.
25 (= p. 519, 14-515,3) sans lemme.
33 (= p. 522, 6-9) sans lemme : — l. 7 ἐρωτηθεὶς ὑπό τινος οἰνόφλυγος πῶς ἂν (= M^d A Corp. Paris.) : — l. 8 ὑπ' αὐτῶν (= A).

XIX. 4 (= p. 530, 6-9) sans lemme.
6 (= p. 530, 13-15) sans lemme.
13 (= p. 532, 14-533,6) en marge : Ἐπικτήτου ; — l. 17 θαυμάσει ; — l. 18 τὸν ἕτερον τὸν ὀφθαλμόν ; l. 1 τιμωρήσαιτο < αὐτὸν > ; — l. 1 αὐτὸν βούλεται (βούλεται Meineke, v. IV, p. LXI) ; — l. 3 ἤγαγεν (= A) ; — l. 4 τούτων μέντοι.

XX. 57 (= p. 551, 8-11) sans lemme.
62 (= p. 552, 15-17) lemme dans la marge ; — l. 16 δυσμενοῦς (= M^d A Br) ; — l. 17 θεωροῦσα (= A Br Vatic.).
68 (= p. 554, 16-19) sans lemme ; — l. 19 < Κάτων ὁ πρεσβύτερος > — ἐνόμιζε] ἔλεγε.
69 (= p. 554, 20-22) lemme dans la marge ; — l. 22 ἀστεία (= A^2).

XXI. 15 (= p. 559, 10-13) sans lemme ; — l. 11 ἀνέρρωσεν] ἀνέσφηλεν.

XXII. 26 (= p. 590, 2-10) dans la marge : Σωτάδ ; — l. 4 φλεγματίῳ περισσῷ κρατῇ ; — l. 5 ἂν εὐειμονῇς ; — l. 8 ἂν ἀλαζὼν . . . φρύαγμα *om* ; — l. 9-10 ὑπάρχει . . . σεαυτόν *om*.
33 (= p. 591, 16-592,7) sans lemme ; — l. 17 ὁ Σωκράτης ἰδὼν τὸν Ἀ. ; — l. 3 προσέταξεν Ἀλκιβιάδῃ ; — l. 4 < πάλιν > προσέταξεν ; — l. 4 καὶ *om* ; — l. 5 αὐτοῦ ; — l. 7 οἱ περὶ (= mss. Stobée).
35 (= p. 592, 13-15) lemme dans la marge.
40 (= p. 593, 11-13) lemme dans le texte . . . καθάπερ | des. fol. 122 v°.

Fol. 120.

XXII. 40 (= p. 593, 11-13) *inc*. τῶν κεχρυσωμένων ; — l. 13 τὰ ἐκτὸς τοῖς ἐντὸς (= A).
37 (= p. 593, 2-4) lemme dans le texte.

XXIII. 10 (= p. 598, 5-8) sans lemme.
13 (= p. 599, 1-5) sans lemme ; — 2 ὅταν — 2 καταγελάσωμεν (= S^2M^d) ; — l. 2-3 ἐπιστρέφεσθαι πρὸς αὐτούς.

XXIV. 11 (= p. 603, 12-14) sans lemme.
XXIX. 34 (= p. 634, 1-8) lemme : Ἀλέξιδος ; — l. 2 ὅτι πάντα] ἅπαντα (= conjecture de Meineke) ; — l. 2 ζητούμενα ; — l. 3 τινὲς < μέρος > ; — l. 4 τοσούτῳ τόπῳ, cf. A ; — l. 7 κοινῶν < κάτω > (= A²) ; — l. 8 συγγενικόν.
65 (= p. 640, 5-7) lemme dans le texte.
70 (= p. 641, 6-8) sans lemme ; — l. 12 Τάσσος ἑρμιονεὺς (= mss. Stobée).
XXIX. 85 (= p. 653, 17-19) sans lemme ; — l. 19 εἰ devant ἠρίστηκεν *om* (= A. Plut.).
86 (= p. 654, 1-4) sans lemme ; — l. 3-4 ἐπὶ τοῦ σκίμποδος ἀλτηλιμένος.
87 (= p. 654, 5-8) sans lemme.
91 (= p. 655, 6-10) sans lemme.
92 (= p. 655, 11-17) sans lemme : — l. 15 ἐν τοῖς πυριατηρίοις *om*.
96 (= p. 658, 20-24) sans lemme.
XXXIII. 10 (= p. 680, 3-9) sans lemme.
11 (= p. 680, 10-12) sans lemme.
14 (= p. 681, 5-9) sans lemme : — l. 6 φιλόσοφον < μὲν >.
15 (= p. 681, 10-12) sans lemme.
XXXIV. 15 (= p. 685, 11-3) sans lemme ; — l. 1 καὶ τίς ἂν, ἔφη, μωρὸς ὢν (= Plutarque) ; — l. 2-3 ἐν συμποσίῳ σιωπᾶν (= A).
16 (= p. 686, 4-8) sans lemme.
18 (= p. 686, 12-13) lemme dans la marge.
19 (= p. 686, 14-687,5) lemme dans la marge ; — l. 1 φωνοῦντα (= A) ; — l. 2-4 οἳ δὲ ἔξω...μωρίης *om*.
XXXV. 1 (= p. 687, 8-9) lemme dans la marge.
9 (= p. 689, 6-8) lemme dans le texte.
XXXVI. 4 (= p. 691, 10-11) lemme dans la marge.
8 (= p. 692, 1-4) lemme dans le texte.
14 et 14ᵃ (= p. 693, 10-694,3) lemme dans le texte ; — l. 1 καρτερῶς ; l. 2 οἷόν τ' ἐπισχεῖν.
18 (= p. 694, 11-18) lemme dans la marge.
19 (= p. 694, 19-695,3) sans lemme ; — l. 1 ἐθέλοντα ; — l. 2 μίαν μὲν γλῶτταν ; — l. 3 παρέσχεν] ἔδωκεν ; — l. 3 διπλάσια.
22 (= p. 695, 11-14) sans lemme.
25 (= p. 696, 8-12) sans lemme ; — l. 1 Καρεώνος (mss. Stobée) ; — l. 11 πειθομένου ; — l. 11 μάθης (= A Br. Mac) ; — l. 12 ἕτερον δὲ ἵνα σιγᾶν.
27 (= p. 697, 2-6) sans lemme.
XXXVII. 26 (= p. 703, 16-704,2) lemme dans la marge ; — l. 1 ἔννοια (= A).
29 (= p. 705, 10-13) sans lemme.
31 (= p. 705, 16-706,2) sans lemme ; — l. 17 ὁ φιλόσοφος *om*.
36 (= p. 707, 2-9) sans lemme ; — l. 4 τοῦ βασιλέως *om* ; —

l. 4 δωρεὰν ἑκατὸν τάλαντα ; — l. 5 ᾔρετο ; — l. 6 ὄντων < τῶν > ; — l. 6 διδοίη ; — l. 8 καὶ ἀγαθὸν (= Elien) ; l. 8 ἔφη] εἶπεν.

XXXVIII. 31 (= p. 714, 11-715,2) lemme : Πλουτάρχου dans la marge ; — l. 1 < τιμᾶσθαι > ὧν ; — l. 1 ἐκκαλυφθῶσιν (= A) ; — l. 1-2 ἥκιστα... φθονοῦσιν *om*.

34 (= p. 715, 12-14) lemme dans le texte.

35 (= p. 715, 15-18) lemme : τοῦ αὐτοῦ.

XXXIX. 25 (= p. 727, 17-18) sans lemme.

28 (= p. 728, 7-10) sans lemme ; l. 8 ἐρωτηθεὶς ; — l. 9 κακῶς ἀκούειν | *des*. fol. 120 v°.

Les conclusions auxquelles nous a conduits jusqu'ici notre étude, peuvent se résumer comme suit :

1° La tradition à laquelle remonte la source principale de π, que nous appellerons tradition Y, était indépendante de l'archétype commun de tous les autres manuscrits.

2° Cette tradition a été contaminée à un moment donné au moyen d'un manuscrit du type A + A^r^.

Pour compléter ces constatations, nous ajouterons que Y et l'archétype de nos manuscrits dérivent indépendamment d'une source commune, déjà fort altérée, comme le prouve une foule de « *cruces* » pour lesquelles π n'apporte aucun remède ; ex. : XX, 69 = p. 554,22 ; XXIII, 13 = p. 599,5, etc.

Mais malgré ces altérations manifestes, cette source commune était très supérieure à l'exemplaire lacuneux, corrompu et arbitrairement retouché, d'où dérivent nos manuscrits. L'apport considérable des trois feuillets de Paris nous en est un sûr garant.

Aussi faut-il souhaiter que le dépouillement des manuscrits fragmentaires de Stobée et des recueils gnomologiques apparentés à cet auteur se poursuive sans relâche. L'édition de Wachsmuth-Hense fournit d'ailleurs pour ce travail un instrument dont ces pages ont permis d'apprécier la haute valeur.

D. Serruys.



SUR DEUX PASSAGES DE LUCAIN

Pompée, fugitif après Pharsale, aborde à Lesbos pour embarquer son épouse Cornélie. La population de l'île le supplie d'y rester et met à sa disposition toutes ses ressources. Pompée la remercie et adresse une prière à celui des dieux qui le protège encore (*numen si quod adhuc mecum est*) : « Donne-moi des peuples semblables à celui de Lesbos », *da similes Lesbo populos* (VIII, 144).

Caton, prononçant l'oraison funèbre de Pompée en Afrique, se sert d'une expression analogue. S'il doit perdre la liberté, il prie la Fortune de lui faire trouver en Juba un autre Ptolémée, c'est-à-dire un assassin : *da talem, Fortuna, Jubam* (IX, 213). Le sens de ce passage est clairement marqué par un scoliaste.

Je crois pouvoir affirmer que Lucain s'est servi une fois de plus de cette formule dans un passage actuellement inintelligible et qui a besoin d'être corrigé.

La veille de Pharsale, Pompée se voit en rêve à Rome, dans le théâtre qu'il a construit, acclamé par le peuple romain comme au temps de son premier triomphe : « Ne l'éveillez pas, gardes du camp ! » s'écrie le poète ; « son sommeil de demain sera traversé des images horribles du carnage, il verra partout la guerre et les armées ennemies. » Il faut citer le texte (VII, 26) :

> 26 *Crastina dira quies et imagine maesta diurna*
> 27 *Undique funestas acies feret undique bellum.*

Cela se comprend bien ; mais il n'en est pas de même des vers suivants :

> 28 *Unde pares somnos populis noctemque beatam ?*
> 29 *O felix, si te vel sic tua Roma videret !*

Le vers 28 est suspect pour deux raisons. D'abord, il débute par le mot *unde*, alors que le vers précédent commence par *undique* et que le même mot y figure une seconde fois. Lucain n'est pas coutumier de pareilles négligences ; comme les deux *undique* du vers 27 sont bien à leur place, l'*unde* du vers 28 doit prêter

au doute. En second lieu — et ceci est plus grave — il est impossible de tirer un sens du vers 28. Les accusatifs *pares somnos* et *noctem beatam* doivent dépendre d'un verbe exprimé ou sous-entendu ; aucun verbe n'est exprimé et l'on ne voit pas quel verbe on peut sous-entendre.

La difficulté a été reconnue depuis des siècles et l'on a cherché à la résoudre par divers moyens qui me semblent tous insuffisants.

Un parti désespéré, adopté par Haskins et Francken, consiste à faire de *pares* la seconde personne du subjonctif présent de *parare* et à écrire, avec quelques manuscrits, *somnos populi* au lieu de *somnos populis*. Le poète est censé dire à Pompée : « Comment trouveras-tu (au lendemain de Pharsale) le sommeil tranquille du peuple (*sleep such as the people enjoy*) et une nuit heureuse ? » Non seulement le vers, ainsi compris, interrompt la marche de la pensée, puisque le vers suivant (« heureuse Rome, si elle te voyait même ainsi, en songe ») se rapporte encore au songe du héros, mais il est aussi indigne du style de Lucain que de son esprit. *Unde pares*, chez un bon écrivain, ne peut signifier : « Comment trouveras-tu ? » Cela ne peut se démontrer mathématiquement, mais cela se sent.

Les autres interprètes font de *pares* un adjectif, accusatif pluriel de *par*, et essaient d'expliquer cet accusatif sans verbe en alléguant des analogies [1]. Mais ces analogies me semblent trompeuses.

On cite Horace, *Satires*, II, 5,102 :

> *Ergo nunc Dama sodalis*
> *Nusquam est ! Unde mihi tam fortem tamque fidelem ?*

« Donc mon ami Dama n'est plus ! Où trouverai-je, où chercherai-je un ami aussi vaillant, aussi fidèle ? »

Ici l'ellipse d'*inveniam* ou *accipiam* est évidente. Mais insérez un de ces verbes dans le vers de Lucain : « *Unde inveniam pares somnos populi noctemque beatam ?* » Cela est absurde, d'abord parce que le sujet d'*inveniam* ne peut être le poète, puis parce que l'on peut dire *invenire*, *accipere*, *parare sodalem*, mais non pas *invenire*, *accipere*, *parare somnos*.

On cite encore Ovide, *Héroïdes*, XII, 84 :

> *Sed mihi tam faciles unde meosque deos ?*

1. Voir la note de l'éd. Lemaire, t. II, p. 173.

« Mais comment espérer des dieux si favorables et si dévoués à ma cause ? » Ici l'ellipse porte sur le verbe *sperare* : *Unde sperem mihi tam faciles deos?* Cette ellipse de *sperem* n'est pas davantage admissible dans le vers de Lucain ; il faudrait sous-entendre *speret quis*, ce qui est évidemment impossible.

On cite enfin Sénèque, *Controverses*, II, 1,9 (éd. Bornecque, t. I, p. 119) : *Unde talem patrem?* Ici encore, l'ellipse ne fait pas difficulté ; c'est celle d'un verbe comme *inveniam*, que l'on attendrait naturellement à cette place. M. Bornecque traduit avec raison : « Où trouver un tel père ? »

Les trois exemples cités, tous les trois du premier siècle, prouvent que les Romains de ce temps-là étaient familiers avec une construction interrogative où *unde* était suivi d'un accusatif régi par un verbe sous-entendu, toujours employé à la première personne soit du subjonctif, soit du futur. Ces trois exemples montrent également que cette construction elliptique appartenait au langage de la conversation, non pas au style soutenu de l'épopée. Mais, en principe, elle n'avait rien de choquant pour des oreilles romaines et il faut que j'insiste sur ce point, car les éditeurs de Lucain n'auraient pas publié le vers qui nous occupe, tel qu'il est donné par tous les manuscrits, s'il n'avait présenté du moins une apparence de sens. Je prétends qu'ils ont été trompés par cette apparence et qu'il nous faut restituer le vers tel que Lucain l'a écrit ou dicté.

Quelque intraduisible que soit le vers sous sa forme actuelle, le sens général résulte avec tant d'évidence du contexte que l'on ne s'y est pas trompé — à l'exception, bien entendu, de ceux qui ont pris *pares* pour une forme verbale. Au concours général de rhétorique, en 1859, les concurrents eurent à traduire le début du 7e livre de la *Pharsale* ; ils s'en tirèrent si bien que l'on publia quatre copies, dont une en vers, œuvre du titulaire du premier prix, P. Gachot, qui donna aussi une traduction en prose. Voici les interprétations couronnées du vers : *Unde pares somnos populis noctemque beatam.*

Gachot (en prose) :

> Ah ! si les peuples pouvaient jouir d'un sommeil semblable et d'une nuit heureuse !

Gachot (en vers) :

> Puissent, à leur exemple, en un repos heureux,
> Les peuples dormir tous, la veille de Pharsale !



Raoul Frary :

Mais qui donnera aux peuples un songe semblable, qui leur donnera le bonheur d'une nuit ?

Martin :

Qui pourrait donner au peuple romain un sommeil semblable à celui que tu goûtes aujourd'hui, Pompée, et une nuit aussi heureuse !

On voit que les lauréats ont tous traduit comme s'il y avait : *Utinam pares somni noxque beata populis contingant!* C'est bien le sens que le contexte réclame, mais ce n'est pas celui qui ressort du texte.

Ma correction se fonde, tout d'abord, sur le fait, déjà indiqué, que Lucain n'a pu commencer ce vers par *unde*, après avoir employé deux fois *undique* au vers précédent, alors que son secrétaire, pour ne point parler de copistes postérieurs, a pu avoir la tendance d'écrire VNDIQVE une troisième fois en tête du second vers. Ce mot pouvait être écrit à moitié seulement, VNDI, lorsque Lucain dicta le vers que je lui attribue, par analogie aux deux passages cités tout à l'heure, *da similes Lesbo populos* et *da talem Fortuna Jubam* :

Di similes somnos populis noctemque beatam!
Dieux ! donnez aux peuples un sommeil semblable et une nuit heureuse !

L'ellipse est des plus fréquentes : Lucain écrit lui-même deux fois *Di melius* en sous-entendant le verbe (II, 537 ; III, 93). Je ne corrige pas *Da* parce que je ne vois pas à quel *numen* le poète pourrait s'adresser ici. Dans les deux passages parallèles, il invoque un *numen* resté favorable à Pompée et la Fortune ; ici, il faut qu'il invoque tous les dieux.

Mais comment le vers que je restitue a-t-il pu devenir celui de nos manuscrits ?

On sait que Lucain n'a publié que trois livres de la *Pharsale* et que le reste l'a été après sa mort par des amis dont j'ai déjà montré, au cours de deux mémoires antérieurs [1], la négligence et l'incompétence ; dans deux passages, où mes corrections ont tous les caractères de l'évidence, on voit ces amis corriger ou mal lire le manuscrit, faute de bien comprendre ce que le poète avait voulu dire. Voici un troisième exemple du même procédé, qui est celui des premiers éditeurs d'André Chénier et peut se carac-

1. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 143, 151.



tériser ainsi : se contenter, dans les passages difficiles à lire ou à comprendre, d'une apparence de sens.

Le manuscrit portait :

VNDIDISIMILESSOMNOSPOPVLISNOCTEMQBEATAM

les deux premières syllabes étant celles d'VNDIQVE, répété à tort.

Les éditeurs lurent : *Unde similes somnos*, etc., et s'aperçurent que *similes* faisait une brève de trop. Ils substituèrent *pares* en gardant *unde*, d'où le texte actuel qui n'a pas de sens, mais qui avait pour eux une apparence de sens et qui a suffisamment gardé cette apparence pour qu'éditeurs et traducteurs s'en soient jusqu'à présent contentés.

S'il fallait une preuve de plus de la légitimité de ma correction, je la trouverais dans le vers 30, où Lucain, après avoir regretté que Rome n'ait pas partagé, en songe, les dernières illusions de Pompée, fait à nouveau intervenir les dieux, *Superi* :

Donassent utinam Superi patriaeque tibique
Unum, Magne diem quo fati certus uterque
Extremum tanti fructum raperetis amoris.

Dî similes somnos, a-t-il écrit, suivant moi, au vers 28 ; *Donassent utinam Superi*, écrit-il au vers 30. Il s'agit d'idées tout à fait connexes, de vœux exprimés rétrospectivement par le poète et que les dieux seuls auraient pu exaucer. Comme il nomme les dieux au vers 30, il est difficile d'admettre que deux vers plus haut il demandât d'où pouvait venir un bienfait (*unde*) qui eût été évidemment un bienfait des dieux.

Lucain, à mon avis, doit s'expliquer et au besoin se corriger par lui-même ; il n'y a guère de fonds à faire sur la tradition manuscrite, de bonne heure très confuse et dont la source unique, du moins pour les livres IV à X, ne peut être que l'édition posthume avec ses défauts. Nous avons heureusement six mille vers de Lucain ; c'est beaucoup, c'est plus qu'assez pour connaître ses habitudes de langage. Comme tous les auteurs très jeunes, il se répète volontiers, bien que sous des formes différentes ; la connaissance de ses habitudes de style est le seul guide assuré qui permette de contrôler l'intégrité de son texte, de l'interpréter, et, au besoin, de l'amender.

Le brillant morceau qui raconte le songe de Pompée se termine par deux vers difficiles, dont on a voulu à tort modifier le

texte. Les Romains pleureront, dit Lucain, à l'annonce de la mort de Pompée, mais ils le feront en se cachant, en portant de l'encens et des lauriers au temple de Jupiter tonnant (VII, 43-44).

O miseri, quorum gemitus edere dolorem,
Qui te non pleno pariter planxere theatro.

Au lieu d'*edere*, on a proposé *edidere* ou *odere*, conjectures malheureuses. Sans recourir à des analogies tirées d'autres poètes, on trouve les parallèles voulus dans la *Pharsale* elle-même. Lorsque Cornélie, apprenant la défaite de Pompée, tombe évanouie, ses femmes s'empressent autour d'elle et ne se permettent, pour accuser le destin, que des gémissements sourds (VIII, 64) :

Non ultra gemitus tacitos incessere fatum
Permisere sibi...

Les gémissements des Romains pleurant Pompée étaient du même genre. Pompée mourant s'exhorte à la constance (VIII, 633) :

Tanto patientius, oro,
Claude, dolor, gemitus...

Ici, c'est la douleur qui doit réprimer les gémissements. Dans les deux vers cités plus haut, *edere* (au parfait) est synonyme, avec plus de force, de *repressere* ; nous traduirons :

O malheureux, dont les sourds gémissements ont consumé la douleur (*ou* dont la douleur s'est consumée en sourds gémissements), qui ne t'ont pas pleuré également (c'est-à-dire comme ils t'avaient applaudi autrefois, ouvertement), en plein théâtre !

C'est ce qu'a très bien compris l'excellent lauréat de rhétorique Gachot :

Infortunés, dont la douleur s'est consumée en sourds gémissements, et qui ne t'ont pas pleuré aussi rassemblés au théâtre !

Sa traduction en vers est plus précise encore :

Mais en plaintes, hélas ! s'épuisent leurs douleurs :
Ils n'ont pas au théâtre, où triompha ta gloire,
Par un deuil solennel honoré ta mémoire !



Et Raoul Frary :

Les malheureux, qui ont dévoré leur douleur dans leurs gémissements silencieux, qui n'ont pu se réunir dans ton théâtre pour t'y pleurer ensemble !

Je ne crois pas qu'aucun commentateur de textes classiques ait encore été chercher des éclaircissements dans les copies couronnées du feu concours général. Les exemples que j'ai choisis prouveront peut-être que cette source n'est pas à dédaigner.

Salomon Reinach.

EURIPIDE, *IPHIGENIA IN TAURIS*, 96-103.

Pour rétablir ce locus conclamatus, il n'est besoin que d'admettre une seule altération dans le texte. La solution du problème nous est fournie par Φ 537 et Ω 446 (ὤιξε πύλας καὶ ἀπῶσεν ὀχῆας).

Les dix premières lettres et les dix dernières du v. 98 se présentent dans nos mss. telles que les a écrites Euripide ; mais les dix lettres du milieu ont été confondues, si bien que là où il n'y avait à l'origine qu'un mot, nous en trouvons aujourd'hui trois et le commencement d'un quatrième. La division incorrecte des mots ἐκβησόμεσθ' ἀπωσμένων (forme de parfait bien attestée) a laissé flotter dans le vide la queue du participe μένων dont on eut vite fait μὲν οὖν. Puis μέν, complètement inutile, disparut, laissant une brèche entre πῶς qu'on avait fabriqué et οὖν.

Oreste et Pylade apparaissent sur la scène en avant du temple. Ils se proposent d'enlever la statue de la déesse et informent les spectateurs de leur projet. Oreste demande au v. 96 : « Que faire ? Car tu vois combien les murs qui entourent le temple sont hauts. » Cette question justifie les détails donnés dans les cinq vers qui suivent immédiatement et attire notre attention sur l'unique préoccupation de notre voleur : trouver le moyen de pénétrer dans le temple. Il continue et demande à son compagnon s'ils doivent se diriger vers la porte (c'est ce qu'impliquent avec précision les mots δωμάτων προσαμβάσεις). Se croyant assuré d'une

réponse affirmative, il suppose que tous deux ont franchi l'obstacle et se trouvent devant les lourdes πύλαι. Mais de deux choses l'une : ou la porte est ouverte ou elle est fermée. Ouverte (ἀνεῳγμέναι), tout va bien ; fermée (κεκλεισμέναι), ils n'en forceront pas moins l'entrée.

Mais voici qu'une autre pensée arrête Oreste : « Si l'on nous surprend en train de chercher à ouvrir la porte, nous sommes morts. Retournons donc à notre vaisseau avant qu'il soit trop tard. » C'est alors — et alors seulement — que son compagnon conçoit l'idée d'attendre la venue de la nuit pour tenter, à la faveur de l'obscurité, quelque passage à travers les intervalles des triglyphes. Si jusqu'à présent on a mal entendu les vers que nous étudions, c'est qu'on n'a pas distingué la proposition d'Oreste de la suggestion de Pylade. H. Weil traduit ainsi le v. 97 : « Monterons-nous par des échelles sur le haut du mur? » et il ajoute : « Le verbe ἐκβαίνειν désigne l'ascension accomplie. Le second projet, aussitôt abandonné que conçu par Oreste, c'est d'enfoncer la porte. » Mais Oreste ne forme qu'*un* projet : l'autre vient plus tard et émane de son compagnon.

Sans aucun doute les mots δωμάτων προσαμβάσεις désignent les abords du temple. S'ils les franchissent ou les dépassent (*Bacch.* 1044 : ἐξέβημεν Ἀσώπου ῥοάς), les deux compagnons se trouvent devant la porte et il ne leur reste plus qu'à entrer (v. 100) pour apprendre ce que renferme le temple. Mais cet obstable franchi, une autre difficulté peut se présenter et le poète l'exprime ainsi qu'il suit :

ἀπωσμένων μάθοιμεν ἂν —
ἢ χαλκότευκτα κλῇθρα λύσαντες μοχλοῖς —
ὧν οὐδὲν ἴσμεν.

Le vers ἢ... μοχλοῖς est une arrière-pensée. De là l'enchevêtrement dans la construction : ἀπωσμένων (*scil.* : κλῄθρων) μάθοιμεν ἄν, ἢ (μὴ ἀπωσμένων) λύσαντες μοχλοῖς. Cf. Esch. *Sept*. 383 : κλῄθρων λυθέντων. Les μοχλοί ne sont pas les barres posées en travers de la porte (comme dans Thuc. 2,4 ; Ar. *Lys*. 246, 310 ; Esch. *Cho*. 879), car ici κλῇθρα = μοχλοί dans ce sens. Cf. Hésych. s.v. κλεῖθρα, Esch. *Cho*. 732, Soph. *O. T*. 1294, *Ant*. 1106 ; Eur. *Hipp*. 808 ; Plut. *Pelopid*. 11 : μοχλὸν ἀφαιροῦντος... χαλάσαι τὰς θύρας : Luc. *Ploion*, 275 : θύραν ἀνοίγεσθαι χαλωμένου τοῦ κλείθρου καὶ τοῦ μοχλοῦ ἀφαιρουμένου.

J. E. Harry.

University of Cincinnati.



QUELQUES MANUSCRITS GRECS

Les manuscrits de Sophocle au monastère τοῦ Μεγάλου Σπηλαίου. — Le manuscrit des Ἐθνικὰ d'Étienne de Byzance à Zante. — Le manuscrit de Théodoret de Cyrrhos à Andritsaina.

I

Le relevé le plus complet des manuscrits qui contiennent des tragédies de Sophocle est celui qu'a dressé Campbell[1]. Ce catalogue comporte un total de 110 manuscrits qui présentent soit les sept tragédies de Sophocle, soit des tragédies isolées, plus 7 manuscrits qui contiennent des sentences glanées dans les œuvres du poète. Au relevé de Campbell, P. N. Papageorgiou a fait quelques additions[2]: aux 110 manuscrits précités, il en a ajouté 9 autres qui contiennent également des tragédies de Sophocle; parmi ces 9 manuscrits se trouve celui que j'ai classé dernièrement sous le n° 345 dans la bibliothèque du Couvent de la Transfiguration, généralement appelé Météore[3]. Au total de 119 manuscrits de Sophocle relevés jusqu'à ce jour, je puis en ajouter deux autres que j'ai découverts en 1904, tandis que je classais et étudiais les manuscrits du célèbre monastère τοῦ Μεγάλου Σπηλαίου à Kalavryta[4].

De ces deux nouveaux manuscrits, le plus remarquable est

---

1. CAMPBELL, *Sophocles*, Oxford, 1881, t. I, pp. XVII-XXII.

2. P.N. PAPAGEORGIOU, Σοφοκλέους δράματα τὰ σῳζόμενα καὶ τῶν ἀπολωλότων τὰ ἀποσπάσματα, Τόμος Α' Ἠλέκτρα (Ζωγράφειος Ἑλληνικὴ Βιβλιοθήκη), Athènes, 1910, pp. σζη'-σοα', 536.

3. Par rapport à ce ms., j'ai fait un travail détaillé qui est prêt pour l'impression en même temps que la collation du texte (cf. Νίκου Α. Βέη, Ἔκθεσις παλαιογραφικῶν καὶ τεχνικῶν ἐρευνῶν ἐν ταῖς μοναῖς τῶν Μετεώρων κατὰ τὰ ἔτη 1908 καὶ 1909, Athènes, 1910, p. 33, 48). Il convient de remarquer que ce ms. est du XVe siècle, exactement de l'année 1480/81, et non du XVIe, comme l'a prétendu P. Papageorgiou (l. c. 536).

4. Cf. Νίκου Α. Βέη, Ἔκθεσις παλαιογραφικῆς καὶ ἱστοροδιφικῆς ἐκδρομῆς εἰς τὴν ἐπαρχίαν Καλαβρύτων, dans Παναθήναια, t. Θ' (1904-1906), p. 136 et suiv.

celui qui porte le n° 64 dans la bibliothèque dudit monastère. Il se compose de 309 feuillets de papier, — de 0,154 × 0,21, — écrits par une main soigneuse, qui est certainement du XV[e] siècle.

Le contenu intégral du manuscrit est le suivant [1] :

1 (fol. 1[a]) « Γένος Σοφοκλέους τοῦ ποιητοῦ ».
Inc. : Σοφοκλῆς τὸ μὲν γένος ἦν Ἀθηναῖος · υἱὸς δὲ Σοφίλου...

2 (fol. 2[a]) « Ὅπως φασὶν Ἴστρος καὶ Νεάνθης τελευτῆσαι τὸν Σοφοκλῆν ».
Inc. : Καλλιππίδου (?) ὑποκριτοῦ ἀπὸ ἐργασίας ἐξ Ὀποῦντος ἥκοντος...

3 (fol. 4[a]) Σοφοκλέους Αἴας.

Le texte est précédé de : a) « Ὑπόθεσις τοῦ... δράματος ». b) « Περὶ τοῦ θανάτου τοῦ Αἴαντος ». c) « Τὰ τοῦ δράματος πρόσωπα ». d) « Προφητεία [Σοφοκλέους] ».

4 (fol. 106[a]) [Σοφοκλέους Ἠλέκτρα].

La pièce est précédée de l'hypothesis.

5 (fol. 184[a]) « Βίος Εὐριπίδου ».
Inc. : Εὐριπίδης Μνησάρχου ἢ Μνησαρχίδου καὶ Κλητοῦς ἦν υἱὸς, οἳ φεύγοντες εἰς Βοιωτίαν μετῴκησαν...

6 (fol. 186[a]) Εὐριπίδου Ἑκάβη.

La pièce est précédée de l'hypothesis.

7 (fol. 239[a]) Εὐριπίδου Ὀρέστης.

La pièce est également précédée de l'hypothesis.

Le texte des deux tragiques est accompagné de gloses interlinéaires à l'encre rouge et de scolies marginales qui concordent avec le texte dès longtemps connu et édité des *Scholia Vetera in Sophoclem et Euripidem*. Je me promets de fournir la collation du texte et des scolies au premier moment de loisir. Pour achever la description du ms., je crois nécessaire d'indiquer que les quaternions des feuillets 80-95 doivent leur place actuelle à une erreur du relieur, tandis que leur place normale est après le feuillet 167. Enfin, il y a lieu de signaler que la reliure du manuscrit en question se compose d'épaisses tablettes de bois recouvertes d'un cuir artistiquement orné d'impressions.

1. Le lecteur saura, pour sa gouverne, que je place entre guillemets le texte copié du ms., avec correction des seules erreurs orthographiques, et entre crochets les additions au texte.



L'autre manuscrit de Sophocle, du couvent τοῦ Μεγάλου Σπηλαίου, manuscrit de moindre importance, a reçu le numéro d'ordre 161 dans le récolement que j'ai fait des manuscrits de ce monastère. Il se compose de 222 feuillets — de 0,158 × 0,20, — écrits au XVIIIe siècle. Voici ma note sur le contenu de ce manuscrit :

1 (fol. 1^a^) Anonyme « Κατὰ στοιχεῖον παραινετικὸς πρὸς παῖδα φιλόπονον ».
2 (fol. 5^a^) Εὐριπίδου Ἑκάβη.
3 (fol. 55^a^) Εὐριπίδου Ὀρέστης.
4 (fol. 119^a^) [Fragments de l'Anthologie de Manuel Chrysoloras].
5 (fol. 128^a^) Σοφοκλέους Αἴας μαστιγοφόρος.
6 (fol. 183^a^) « Ἀττικισμοὶ τῶν λογίων, ἐκ τῶν τοῦ Μοίριδος τοῦ Ἀττικιστοῦ ».
7 (fol. 188^a^) Ἡσιόδου ἔργα καὶ ἡμέραι.

A la fin, fol. 220^b^, on lit : Τέλος τῶν τ ου/Ἡσιόδου ἔργων/Καὶ ἡμερῶν/Καὶ τῷ θ(ε)ῷ χάρις./ἐξηγηθέντ(ων) παρὰ τοῦ λο/γιωτάτου ἐν Ἱερομονάχοις/κυρίου Ἰγνατίου τοῦ/φυτιάνου : Une note dans la marge supérieure du fol. 5^a^ dit : Καὶ τόδε πρὸς τοῖς ἄλλοις ἀλεξάνδρου τραπεζουντίου υἱοῦ θαλασσινοῦ [1]. Il est à remarquer que les folios 1^b^-4^a^, 122^b^-127^b^, 182^b^, 185^b^-187^b^, 221^a^-222^a^, sont restés blancs ; le fol. 222^b^ et les feuillets de garde collés sur les plats de la reliure portent des essais de plume, des vers καρκινικοί, des épigrammes, etc., etc. Je note enfin que la reliure du manuscrit se compose de plats de carton recouverts de cuir travaillé.

II

Exposant les résultats des recherches paléographiques et autres que j'avais entreprises à Zante, pendant l'hiver de 1906 [2], j'ai signalé [3], comme particulièrement digne d'attention et même réellement important, un manuscrit conservé à la Δημοσία Βιβλιοθήκη, ou Bibliothèque Publique, de cette ville [4], manuscrit qui

1. Ces notes nous les reproduisons d'après le ms.
2. Cf. Νίκου Ἀ. Βέη, Ἔκθεσις ἱστοριοδιφικῶν καὶ παλαιογραφικῶν ἐρευνῶν ἐν Ζακύνθῳ, dans Παναθήναια, 7e année, fasc. 161-162 (15-30 juin 1907), pp. 158-162.
3. *Ibid.*, p. 160.
4. Au sujet de cette bibliothèque et de ses manuscrits au nombre de 100, cf. Λεωνίδα Ζώη, Ἡ Δημοσία Βιβλιοθήκη Ζακύνθου, Zante, 1899 (cet ouvrage n'est

contient les Ἐθνικά d'Étienne de Byzance. Je présente aujourd'hui des renseignements plus détaillés sur ce manuscrit.

Il se compose de 140 feuillets de papier de 0,223 × 0,32 ; l'écriture soignée date, selon toute probabilité, du XIVe siècle ou du début du XVe ; le texte occupe habituellement un espace d'environ 0,132 × 0,24 ; le titre général du manuscrit est le suivant : « Στεφάνου τοῦ Βυζαντίου περὶ πόλεων καὶ δήμων. » La répartition du texte se présente comme suit :

Fol. 1ª	commencement de la lettre	A
Fol. 29ᵇ	—	B
Fol. 36ᵇ	—	Γ
Fol. 40ᵇ	—	Δ
Fol. 46ª	—	E
Fol. 52ª	—	Z
Fol. 53ª	—	H
Fol. 54ª	—	Θ
Fol. 56ᵇ	—	I
Fol. 60ᵇ	—	K

(Une partie du fol. 65ᵇ et les fol. 66ª-70ᵇ sont blancs ; le texte se poursuit jusqu'à l'article : κελχίθρα inclus ; il est interrompu par la lacune et recommence avec l'article : κόρακες. Cette lacune du manuscrit provient évidemment d'un accident de l'archétype que reproduisait le copiste de notre manuscrit, lequel a laissé en blanc une partie du fol. 65ᵇ et les fol. 66ª-70ᵇ avec l'intention de combler la lacune au moyen d'un autre modèle ; ce qu'en réalité il n'a pas fait.)

Fol. 76ᵇ	commencement de la lettre	Λ
Fol. 80ª	—	M
Fol. 87ª	—	N
Fol. 89ᵇ	—	Ξ
Fol. 90ª	—	O
Fol. 92ᵇ	—	Π
Fol. 100ᵇ	—	P
Fol. 102ᵇ	—	Σ
Fol. 111ª	—	T
Fol. 119ᵇ	—	Υ
Fol. 122ª	—	Φ

pas relevé chez V. Gardthausen, *Sammlungen und Kataloge griechischer Handschriften*. Leipzig, 1903).

Fol. 126b	—	Χ
Fol. 131a	—	Ψ
Fol. 132a	—	Ω

Les ff. 134-140 sont blancs. Dans la marge supérieure du fol. 1a se trouve cette note que nous reproduisons fidèlement : γεωργίȣ ἀναγνώστη τȣ̃ συπάνδρου[1] ...τὸ ἀγώρασα 1718. L'époque exacte de l'entrée du manuscrit en question à la Bibliothèque Nationale de Zante est inconnue de la direction ; on ignore de même comment il y parvint. Il fait certes partie des manuscrits qui remontent à l'archevêque de Zante, Nicolas Katramis, auquel ont appartenu la plupart des manuscrits conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Zante[2]. En classant les manuscrits de cette collection, j'ai donné à notre manuscrit le numéro d'ordre 44.

Après ces indications, nous présentons — telle quelle — la copie exacte de quelques passages du manuscrit qui permettront d'en préciser le caractère :

Fol. 1a : Ἄβαι πόλις φωκική. ἀπὸ εὐθείας ἑνικῆς τῆς ἄβη. κέκληται δὲ ἀπὸ ἥρωος | ἄβα. ἡρωδιανὸς δὲ/////[3] ὅτι τὸ ἄβας, ὅτε ἔθνος σημαίνει περιτοσυλ|λάβως κλίνεται/// ὅτε δὲ ἐστὶ κύριον, καὶ ἰσοσυλλάβως καὶ περιττοσυλλάβως· ἔστι δὲ | καὶ πόλις ἰταλίας· ὡς οὖν ἀπὸ τοῦ ἀμύκλα. ἀμύκλαι. οὕτως ἄβας, ἄβαι· λυκό|φρων, ποθοῦντες ἄμφισάν τε, καὶ κλεινὰς ἄβας· τὸ κτητικὸν ἀβαῖος, καὶ τὸ|ἐθνικὸν· μηδεὶς δὲ περιττολογίαν ἡγείσθω τὴν παράθεσιν τῶν ἐθνικῶν διὰ ; τὸ ἀνόμοιον· δέρβη γὰρ φρούριον ἰσαυρίας· τὸ δὲ ἐθνικὸν δερβίτης, καὶ δερβαῖος· | ὡς σιδήτης, καὶ πυλήτης· ὡς δειχθήσεται ἀπὸ τοῦ σίδη· καὶ πύλη· ὡς καὶ | ἄλβα. τὸ ἐθνικὸν ἀλβανὸς· καὶ ἀλύβη· τὸ δὲ ἐθνικὸν ἀλυβαῖος· καὶ ἀλυβεὺς· | οὗ θηλυκὸν ἀλυβηὶς· καὶ ἀλυβήϊος τὸ κτητικὸν, ὡς βασιλήϊος· ἀλλὰ καὶ ἀλυ|βεὺς· καὶ ἀρτάβη, καὶ ἀρτάκη. ἀρτακῖος οὐκ ἀρτακαῖος. αἱ δὲ ἄβαι πόλις φω|κεῦσιν· ἔνθα ἱερὸν ἀπόλλωνος· ἦν δὲ τοῦτο μαντεῖον πρὸ τοῦ ἐν δελφοῖς· ἔσ|τι δὲ ἄλλη ἄβα πόλις καρίας. ὡς ἡρώδης ἐν εἰκοστῷ βιβλίῳ· δύναται καὶ ἀβεὺς | τὸ ἐθνικὸν διὰ τὸν εἰθισμένον τοῖς καρικοῖς τύπον ὡς δείξομεν.

Fol. 16a : Ἄλυκος, πόλις πελοπονήσου εἰς ἀσίνην· ἄλυκόν τε καὶ

---

1. Savant connu de Zante. Cf. K. N. Σάθα, Νεοελληνικὴ Φιλολογία, Athènes, 1868, p. 615. — Νικολάου Κατραμῆ, Φιλολογικὰ Ἀνάλεκτα Ζακύνθου, Zante, 1880.

2. Cf. Λεωνίδα Ζώη, Ἡ Δημοσία Βιβλιοθήκη Ζακύνθου, p. 14. Il convient de remarquer que Nicolas Katramis a dressé, dans ses Φιλολογικὰ Ἀνάλεκτα cités plus haut, une liste des manuscrits en sa possession et d'autres manuscrits de Zante, qui n'a rien de scientifique.

3. Les traits obliques indiquent le nombre approximatif des lettres effacées.

ἄμπολιν ἑρμιονίων· καλλίμαχος· τὸ ἐ|θνικὸν ἀλύκιος : Ἀλύχμη, ἐν ᾗ τιμᾶται ἄλυχμος ἑρμῆς· τὸ ἐθνικὸν. ὡς τοῦ βοίδη βοίδαιος, ἀκτὴ ἄκτιος. οὕτω καὶ ἀλύχμη, ἀλύχμιος : Ἀλώιον, πόλις θεσσαλίας ἐπὶ τῶν τέμπεων· ἣν ἔκτισαν ἀλωάδαι καθελόντες τοὺς θρᾶκας | ὡς εἶναι αὐτὴν ἀπὸ ἀλωέος· τὸ ἐθνικὸν ἀλωεύς.

Fol. 133b : Ὠτιεῖς, μοῖρα κυπρίων· ἔφορος $\overline{\iota\theta}$· ἀμαθούσιοι δὲ καὶ σόλιοι, καὶ ὠτιεῖς|ἀν|τέχοντες ἔτι τῷ πολέμῳ : Ὠφθὶς, πόλις λιβύης αἰγύπτῳ παρακειμένη· ὁ πολίτης ὠφθίτης διὰ τὴν εἰς|$\overline{\iota\varsigma}$ κατάληξιν τὴν εἰθισμένην αἰγυπτίοις τε καὶ λίβεσι· τὸ μέντοι ὠφθὶς κατὰ|χρῆ|σιν οὕτω τέως εὗρον.

Je souhaite de pouvoir un jour publier une collation systématique du manuscrit entier et je me promets de le faire à la première occasion.

III

Dans la Bibliothèque d'Andritsaina d'Olympie, laquelle bibliothèque est dans son ensemble le legs de l'helléniste bien connu, Constantin Nicolopoulos (mort en 1842) [1], se trouve, outre un petit nombre d'autres manuscrits, un remarquable codex qui contient Théodoret de Cyrrhos : τὰ εἰς τὰ ἄπορα τῆς θείας γραφῆς. Nous avons étudié ce manuscrit pendant l'été de 1902 et nous sommes heureux de pouvoir donner ici quelques renseignements à son sujet.

Le manuscrit se compose de 94 feuillets [2] de papier épais et lisse. Au fol. 2a apparaît le titre écrit en lettres d'or :

ΤΟΥ ΜΑΚΑΡΙΟΥ ΘΕΟΔΩΡΙΤΟΥ ΕΙΣ ΤΑ ΑΠΟΡΑ
ΤΗΣ ΘΕΙΑΣ ΓΡΑΦΗΣ †

Suit le texte divisé en 101 chapitres (ainsi qu'il est indiqué fol. 63a), consacrés à la Genèse et comprenant les feuillets 2a-63a. A partir du feuillet 64b jusqu'au feuillet 94b, la solution, en 72 chapitres, des difficultés se rapportant à l'Exode. Après les derniers chapitres, au fol. 94b, se trouvent ces mots que nous reproduisons fidèlement :

---

1. Cf. K. N. Σάθα, Νεοελληνικὴ Φιλολογία, p. 718 et suiv.
2. Les deux feuillets qui suivent le fol. 83 sont numérotés 83 et 83a et les deux qui suivent le fol. 54 sont numérotés 55 et 55a.



Τέλος
τῶν τῆς ἐξόδου κεφ(α)λ(αίων)
τȣ ,αφνβȣ′ [= 1552] Γαμηλιῶνος
βα′ ἐπὶ δέκ(α) ἐν λευκε-
τία τῶν Παρισίων +

Au fol. 1[b], le texte de Théodoret de Cyrrhos est précédé de vers écrits, d'une part, en langue grecque et à l'encre rouge, d'autre part, en latin et à l'encre noire, avec épigraphe grecque et épigraphe latine. Voici l'épigraphe grecque :

« Ἐις τὸν ἐπιφανέϛατον καὶ αἰδεσιμώτατον |Κάρολον, πανιερώτατον Καρδινάλιν|Λοταριγγίας, δεσπότην ἡμέτερον.|Κωνϛαντίνου Παλαιοκάππου. »

Voici, d'autre part, l'épigraphe latine :

« *Ad Jllustrissimum et Reverendiss...*[1] *Carolum, Sacratissimu(m) Cardinal.. Lotaringiae, Dominum nostrum. Constantini Palaeocappi.* »

Le début des vers en langue grecque est le suivant :

Ἑλλαδικῶν χαρίτων φεῦ, τὸ κλέος ὤλεσεν αἰὼν
Βαρβαρικῆς οὔσης πολεμέως ἐφόδου
. . . .

En latin, d'autre part, le début des vers est le suivant :

Heus decus antiquum Graecorum et gratia gentis
Impetu barbarico funditus interiit.
. . . .

(Il est à remarquer que ces vers grecs se trouvent imprimés avec quelques variantes au fol. b du Μηναῖον du mois de mars, édité à Venise en l'an 1548, par les soins et aux propres frais d'Andrea Spinelli, chez Bartholomeo Giannini. Ces vers grecs se lisent aussi avec quelques variantes dans le fol. 2[ro] du Μηναῖον du mois de juin, imprimé à Venise l'an 1558, par les soins de Grégoire Malaxos, chez Andrea Spinelli. Mais il faut observer que dans les Μηναῖα imprimés, les vers en question sont adressés : Τῷ ἁγιωτάτῳ ἀρχιερεῖ Κωνσταντινουπόλεως κυρίῳ Διονυσίῳ [2]).

---

1. Les points marquent les lettres effacées.
2. Cf. E. Legrand, Bibliographie hellénique ou description raisonnée des

Le manuscrit est généralement écrit avec soin et décoré d'initiales calligraphiques, de frontispices et de barres de séparation. Il y a lieu de mentionner au fol. 2ª le frontispice colorié, d'une facture très artistique, en forme de ∏ surmonté d'armoiries remarquables. Il faut signaler de même, dans la marge inférieure du fol. 2ª, l'ornement colorié en forme de lance. Enfin, au même fol 2ª, des initiales d'un beau travail : un O d'or et un T doré inséré dans un parallélogramme vert sombre.

Sans pièces de comparaison et par le seul caractère de l'écriture, j'ai acquis la conviction que nous avons affaire à un manuscrit autographe du célèbre copiste de Cydonie de Crète, Constantin (en religion Pacôme) Paléocappa. Les nombreux manuscrits, écrits de sa main, qui nous sont parvenus, ont été énumérés dernièrement par Marie Vogel et le professeur V. Gardthausen [1]. A cette liste, il convient d'ajouter désormais le manuscrit d'Andritsaina.

Dans un relevé autographe des livres que, « ... Κωνσταντῖνος Παλαιόκαππος ὁ Κυδωνιάτης γέγραφεν ἐν Λευκετίᾳ τῶν Παρισίων », relevé qui a été conservé par le manuscrit Old Royal 16. C. VI du British Museum, nous trouvons la mention : « Βιβλίον κγον. Θεοδωρίτου εἰς τὰ ἄπορα τῆς θείας γραφῆς, ὧν αἱ ζητήσεις εἰσὶν αὗται... » [2]. Le livre κγ' de ce relevé contient, comme il y est exposé en détail, un commentaire de Théodoret de Cyrrhos sur l'Octateuque entier, sur Josué et sur le livre des Juges. Mais Constantin Palaeocappa n'a pu renfermer dans un seul, mais bien dans deux volumes, l'ouvrage entier de Théodoret de Cyrrhos. Or, l'un de ces volumes est assurément celui qui se trouve à Andritsaina et qui est communiqué ici pour la première fois, et le second est celui qui se trouve dans la Bibliothèque Nationale de Paris, nº 1050 (Colbert, nº 3958), lequel contient selon le catalogue d'Omont : « Theodoreti questiones in Leviticum, Exodum, Deuteronomium, Josuam et Judices » et est copié par Palaeocappa d'après une note de manuscrit [3]. En conséquence, le

ouvrages publiés en grec, par des Grecs aux XVe et XVIe siècles, t. II (Paris, 1885), p. 187. — Cf. K. Γ. Ζησίου, Σύμμικτα Extrait d' 'Αθηνᾶ'. Athènes, 1892, p. 99.

1. Marie Vogel und Victor Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (*Beihefte zum Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXXIII), Leipzig, 1909, pp. 247-250 (Bibliographie de la Vie de Constantin Paléocappa, *ibid.*, p. 247).

2. H. Omont, Catalogue des manuscrits grecs copiés à Paris au XVIe siècle par Constantin Palaeocappa. Dans l'*Annuaire* de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, 20e année (Paris, 1886), p. 255-67.

3. H. Omont, Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale, première partie, Paris, 1886, p. 211.



manuscrit gr. 1050 (Colbert, 3958) de la Bibliothèque Nationale de Paris (c'est-à-dire la suite du manuscrit d'Andritsaina), qui n'est pas daté, doit être considéré comme ayant été copié vers l'an 1552, qui d'ailleurs est l'année pendant laquelle Palaeocappa a écrit le « Κατάλογος τῆς τῇ Ἐνναχρούνῳ Καλλιρρόῃ βασιλικῆς βιβλιοθήκης [1] ».

Remarquons encore — pour revenir à notre code d'Andritsaina — que le manuscrit présente des notes de son ancien possesseur, Constantin Nicolopoulos. C'est ainsi que sur la feuille de garde collée au plat de la reliure, au début du manuscrit, nous lisons : « *Comment. sur l'éxode et la Genese par Theodoret. Mss... du XVIe Siècle, Adressé à Charle Card. de Lorraine par Paléocappe.* »

Dans la marge supérieure du fol. 1^b^ et fol. 2^a^, nous lisons : Ἀ. Ν. τῇ Α' : [= Ἀ[γαθόφρων][2] Ν[ικολόπουλος] τῇ Ἀ[νδριτσαίνῃ], et, dans la marge extérieure du fol. 2^a^ : « Κτῆμα ἱερὸν τῆς Ἀνδριτσαίνης : Δῶρον Ἀ. Νικολοπούλου. »

Pour achever la description du manuscrit, observons que la reliure se compose de tablettes richement recouvertes et portant des ornements imprimés et dorés ; mais le dos a quelque peu souffert de l'humidité.

Athènes.

ΝΙΚΟΣ Α. ΒΕΗΣ.

---

1. Cf. V. Gardthausen-M. Vogel, *loc. cit.*, p. 247. — H. Omont, Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II, Paris, 1889, p. xv.
2. C'est le nom d'Agathophron que se donnait Constantin Nicolopoulos.

ADDENDUM AD REV. DE PHIL. XXXV, 1911, 183-193.

Dans notre étude sur *Une fondation en faveur de la ville de Delphes en 315 de notre ère*, nous avons reproduit le texte d'une inscription de Delphes publiée par M. Bourguet en 1905, en faisant remarquer que la lecture de la l. 10 était douteuse et devait être révisée sur l'original. M. Bourguet vient de profiter de son séjour à Delphes pour faire cette révision, et il a bien voulu nous en communiquer le résultat avec un estampage à l'appui : « L'estampage ci-joint, écrit M. Bourguet, vous prouvera que ce que j'ai pris pour le début du second ο (...μηνὶ ὃ ὁ προστάτης) est en réalité une lettre indépendante. D'autre part, au début de la ligne, dans la marge, se lit un petit signe dont nous n'avons pas la forme complète parce qu'il est interrompu par la cassure S et qui doit annoncer un nouveau paragraphe, une motion additionnelle, un amendement. Enfin, ce que j'avais pris pour l'ω de μαχίω — traversé par la cassure — est en fait la boucle d'un P à droite. Je crois donc qu'il faut lire : S M̅. Αὐρ. Μήνιος ὁ προστάτης ἐπηρώτησεν· L. Gellius Menogenes est prostate à vie (ma restitution διὰ βίου est ainsi confirmée), c'est-à-dire qu'il a le titre honorifique ; le prostate en exercice est M. Aur. Menios. — Cette correction a, outre d'autres avantages, celui de nous apprendre la vraie forme au nominatif du nom de bouleute Μηνίου (*De reb. Delph.*, pp. 25, 27) que j'avais cru venir de Μηνίας. »

La correction, si heureusement proposée par M. Bourguet, est intéressante à un double point de vue : 1° elle nous apprend la coexistence de deux prostates dans le collège des démiurges de Delphes : l'un nommé à vie était le président d'honneur, l'autre, nommé pour un an, était le président effectif du collège ; 2° elle permet de résoudre une difficulté que présentait, dans la forme sinon dans le fond, l'interprétation de la l. 10 : il semblait étrange que le changement d'affectation des biens donnés fût directement soumis à l'assemblée par le donateur lui-même, président du collège ; il aurait été à la fois juge et partie. Cette difficulté

disparaît dès l'instant que la question a été posée par le président effectif sur la demande du président d'honneur.

Au commentaire que nous avons donné de l'inscription de Delphes, nous ajouterons deux observations : 1° la signification attribuée (p. 185) au mot ἁπλᾶ est confirmée par un texte d'une époque voisine de celle de notre inscription. Dans *P. Lond.*, III, p. 228, l. 12, de l'an 357, on lit : καὶ ὑπεδέξω ... χρυσοῦ νομίσματα ἁπλᾶ εὔσταθμα τριάκοντα ; 2° l'inscription de Delphes garde le silence sur une condition requise au IVe siècle pour la validité des donations, la *professio apud acta*, déclaration faite devant le gouverneur de la province ou devant les magistrats locaux [1]. Cette déclaration, usitée dès le IIIe siècle, a été rendue obligatoire, suivant les uns, par Constance Chlore, le père de Constantin, suivant les autres, par Constance, en 349. Bien que cette dernière opinion me semble préférable, pour une raison que j'ai indiquée ailleurs (*Institutions juridiques des Romains*, II, 838,3), je ne crois pas que l'on puisse se fonder sur notre texte qui est de 315 pour exclure la première : l'inscription de Delphes contient le procès-verbal de la séance du collège des démiurges ; elle n'avait pas à mentionner les formalités de l'acte de donation.

Edouard CUQ.

1. Cf. mon étude sur *Une fondation en faveur des collèges municipaux de Préneste* (N. Rev. hist. de droit, XXVIII, 267).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jean Maspero. *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. Ier, fasc. 1er, n°s 67001-67089. Le Caire, 1910.

Le catalogue des papyrus grecs du musée du Caire a été publié pour la première fois en 1903 par MM. Grenfell et Hunt. Il comprenait simplement l'inventaire des textes, avec une courte notice sur chaque numéro pour en indiquer le contenu. Ce catalogue est devenu bientôt insuffisant : à peine avait-il paru que le musée s'est enrichi de nouvelles acquisitions. De 1905 à 1908, 295 papyrus d'époque byzantine se sont ajoutés à la collection qui formait l'ancien fonds. La majeure partie (288) a été apportée par M. Lefebvre, inspecteur du service des antiquités à Assiout ; elle provient de Kôm-Ichgaou, cette localité de la Haute-Egypte où M. Lefebvre a trouvé, il y a quelques années, l'exemplaire unique des comédies de Ménandre. Le nombre et l'importance de ces documents a décidé la direction du Musée à entreprendre un nouveau catalogue où les textes sont, non plus seulement inventoriés, mais publiés intégralement. Elle a confié le soin de les déchiffrer, de les transcrire et de les classer à M. Jean Maspero. Cette tâche difficile qui, pour être menée à bonne fin, exigeait non seulement la connaissance approfondie de la langue grecque et des institutions byzantines, mais aussi de la terminologie juridique et de la législation de Justinien, a été remplie par l'éditeur avec un zèle et un scrupule scientifique qui ont été unanimement reconnus. Les papyrus de Kôm-Ichgaou sont d'une teinte sombre et ont été fort abîmés ; l'écriture est en général très rapide, et l'encre, qui était de mauvaise qualité, est souvent presque invisible sur le fond obscur ; le déchiffrement matériel a été plus d'une fois un tour de force. L'activité que M. Maspero a mise à publier le premier fascicule — le second vient de paraître et le troisième est sous presse — a été d'autant plus appréciée que son catalogue est la première collection un peu étendue de papyrus du vi^e siècle qui soit parvenue jusqu'à nous ; la plupart se rapportent à la seconde moitié du règne de Justinien ; il y en a un du règne d'Anastase, d'autres du temps de Justin II. Les papyrus de même provenance que possède le Bristish Museum sont postérieurs de plus d'un siècle (698-722) et du début de l'occupation arabe. Ils ont été édités par M. Bell près d'un an après le catalogue de M. Jean Maspero.

Les papyrus qui composent le 1er fascicule comprennent des actes judiciaires, des contrats, des quittances d'impôt, des lettres administratives, des rescrits impériaux. Quel intérêt présentent ces documents ? Le siècle de Justinien est une des périodes sur lesquelles on a les informations les plus abondantes et les plus variées. L'œuvre de cet empereur nous est connue, semble-t-il, jusque dans le détail, grâce aux recueils de lois qui portent son nom et au témoignage des historiens contemporains tels que

Procope et Jean Laurentius le Lydien ; on peut se demander si deux ou trois centaines de papyrus ajouteront quelque chose à ce que nous savons déjà. L'examen des papyrus du Caire prouve que ce doute n'est pas fondé. D'une part ils nous révèlent certaines particularités de l'organisation administrative, du droit et de la procédure qui étaient entièrement ignorées, ou aident à en comprendre d'autres qui étaient mal interprétées. D'autre part on ne pouvait guère jusqu'ici étudier les textes législatifs de Justinien que d'une manière théorique en les rapprochant des fragments du droit classique ou des dispositions du droit moderne. On ne pouvait replacer les lois dans le milieu pour lequel elles avaient été faites, ni apprécier les causes des réformes successives opérées par Justinien. Plusieurs constitutions avaient bien dénoncé le désordre social et administratif qui régnait à cette époque, mais on pouvait croire à quelque exagération. Désormais nous avons des documents concrets qui nous mettent en mesure de juger l'état social au temps de Justinien. Les papyrus du Caire fournissent de nombreux exemples de l'anarchie qui régnait dans l'administration, de la faiblesse du pouvoir central incapable de se faire obéir par les magistrats. Il y a toute une série de requêtes adressées au duc de Thébaïde ou à l'empereur par des veuves, des moines, des débiteurs qui se plaignent des illégalités, des actes de violence qu'ils ont eu à subir de la part des fonctionnaires locaux, des officiers, des exacteurs d'impôt, des notables ou des puissants.

Nous n'avons pas à faire ici l'analyse et le commentaire des 88 textes qui composent le premier fascicule. Plusieurs d'entre eux sont mutilés ou incomplets et ne pourront être élucidés que par la découverte d'actes analogues qui permettront d'en combler les lacunes. Nous voudrions simplement donner un aperçu de quelques-unes des pièces les plus intéressantes pour l'histoire du droit, en y joignant les observations qu'une première lecture nous a suggérées. Nous mettrons à profit les deux Mémoires publiés par M. Jean Maspero dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VI, p. 75-120 ; t. VII, p. 97-152.

I

Les papyrus du Caire contiennent une série de documents d'un haut intérêt sur l'autopragie et sur la condition juridique des communes autopractes : ils font l'objet du premier mémoire de M. Maspero. L'autopragie, dont le nom était connu par une constitution de l'an 409 commentée par Godefroy (C. Th. XI, 22,4), est un privilège concédé à certaines communes et qui leur confère la faculté de recouvrer elles-mêmes les impôts dus à l'État et de les verser directement au trésor de la province. Elles n'ont pas à redouter l'intervention du *compulsor* si le paiement est fait aux dates accoutumées (C. Th. XI, 7,15 ; 1,34). En Egypte elles sont, sous Justinien, affranchies de la surveillance du pagarque. Elles sont administrées par un collège de notables, les protocomètes, dont le nombre assez restreint varie suivant l'importance du village (κώμη). Ce collège, présidé par un πρόεδρος, fait recouvrer les impôts en nature par un épimélète assisté d'un βοηθός (*adjutor*), les impôts en or par un hypodecte.

Les communes autopractes jouissent ainsi d'une certaine autonomie dans l'intérieur de la province. Celle d'Aphrodito par exemple ne relève que du duc de Thébaïde qui joint à son titre celui d'Augustal et réunit entre ses mains les pouvoirs civils et militaires. Les papyrus nous font connaître son organisation et nous apprennent que le privilège de l'autopragie lui fut

concédé, vers le milieu du v[e] siècle, par l'empereur Léon (n° 67019, l. 5-6), mais fut contesté au temps de Justinien par les pagarques du nome Antæopolis.

L'édit de Justinien sur l'Egypte ne fait pas mention des communes autopractes ; il ne parle que des pagarchies qui correspondent à peu près aux anciens nomes. A la tête de la pagarchie est un fonctionnaire impérial qui a recueilli quelques-unes des attributions du stratège ; il a certaines fonctions de police (n° 67005), mais sa mission principale est de veiller au recouvrement des impôts. Bien que les communes autopractes échappent à son autorité pour les impôts d'État, c'est à lui qu'elles doivent payer les impôts établis au profit de la métropole (ἀστικά, n° 67045-67046) ou de la cômê (κωμήτικα, n° 67060). Il ne faut pas s'étonner que certains pagarques aient négligé cette distinction et qu'ils aient élevé la prétention de percevoir les impôts d'État aussi bien que les autres. Cette prétention fut, au milieu du vi[e] siècle, énergiquement combattue par les notables d'Aphrodito. A deux reprises ils envoyèrent une délégation à Constantinople pour obtenir de l'empereur la reconnaissance de leur privilège. Les papyrus du Caire nous ont conservé quelques-unes des pièces du procès et les rescrits impériaux rendus à cette occasion. Comme il arrivait fréquemment, la décision de l'empereur est conditionnelle ; elle est subordonnée à la vérification des faits allégués par les demandeurs. Cette vérification est confiée au magistrat local du rang le plus élevé, dans l'espèce le duc de Thébaïde.

II

La pièce principale du recueil n° 67032, est le contrat conclu à Constantinople, au mois de juin 551, par quatre notables d'Aphroditô avec deux personnes chargées par eux d'introduire devant le duc de Thébaïde l'instance organisée, en vertu d'un rescrit, contre plusieurs de leurs citoyens et à suivre l'affaire jusqu'au jugement. La mission qui leur est confiée, et qui doit être effectivement remplie par l'une d'elles, est caractérisée par les mots πράκτωρ ἐκβιβαστής (l. 27). L'ἐκβιβαστής, en latin *exsecutor*, est mentionné fréquemment dans les textes du Code et surtout des Novelles, et cependant on ne peut pas dire qu'on ait réussi jusqu'à présent à déterminer ses attributions ni même à savoir s'il exerce une mission privée ou publique. Les papyrus du Caire lèvent tous les doutes et permettent de préciser la signification de bien des textes antérieurement connus sur les *exsecutores*.

Le contrat n° 67032 énumère les obligations respectives de l'ἐκβιβαστής et de ses clients [1]. L'un des contractants, Palladios, s'engage à aller en Thébaïde présenter au duc la θεία κέλευσις (*sacra jussio*) obtenue par ses clients (l. 26) et à la faire enregistrer dans les tribunaux du pays (l. 33-34). C'est l'application d'un usage attesté par la N. 123, c. 28 : on choisissait une personne habitant la capitale pour remettre au gouverneur de la province l'ordre

---

1. On retrouve dans ce contrat des expressions familières à la chancellerie impériale. Par exemple, l. 33-34, cf. N. 128, c. 10 : εἰ μὴ πρότερον ἐν τῷ κατὰ χώραν δικαστηρίῳ ἐμφανίσουσι τὰς... κελεύσεις ; — l. 40, cf. N. 53, c. 3 pr. : τὰς δικαστικὰς ἀσφαλείας. § 1 : προσωπικῆς ἐγγύης παρ' αὐτοῦ διδομένης ; — l. 43, cf. N. 112, c. 2 pr. : μέχρι πέρατος τῆς δίκης ; — l. 44, cf. N. 112, c. 2 pr. : ὀνόματι ἀναλωμάτων ; — l. 94, cf. N. 49 pr. : ἐν βεβαίῳ κεῖσθαι.

*



impérial. Palladios doit ensuite remplir les autres devoirs de la charge qu'il a assumée. Les Novelles de Justinien nous les font connaître : l'*exsecutor* doit notifier verbalement (ὑπομιμνήσκειν, *monere*, N. 53, c. 3; cf. *Cod. Just.* I, 3, 32,5 ; XII, 21,8,2) au défendeur la poursuite dirigée contre lui et lui remettre l'acte d'assignation (τὸ τῆς αἰτιάσεως βιβλίον). Il est autorisé à pénétrer chez lui et à le conduire devant le magistrat à moins que le défendeur ne soit un moine. La N. 79 pr. défend en effet aux πράκτορες de pénétrer dans les lieux consacrés à Dieu et d'en faire sortir les moines pour les amener en justice. Ces πράκτορες (*exactores*) ne sont autres que les ἐκβιβασταί, comme le prouve notre papyrus qui qualifie Palladios πράκτωρ ἐκβιβαστής pour bien marquer qu'il est chargé de certains actes d'exécution forcée. L'ἐκβιβαστής est également chargé d'exiger du défendeur le paiement des sportules (N. 123, c. 28) et de faire exécuter le jugement (N. 12, 5, c. 1) ; à ce titre, encore, il joue le rôle d'un πράκτωρ. Le mot ἐκβιβασμός s'applique à l'exécution du jugement aussi bien qu'à la remise du *libellus conventionis* (N. 123, c. 21 pr. ; 27 ; N. 125, c. 1).

A tous ces points de vue, l'*exsecutor* ressemble à un huissier, mais il n'exerce pas une fonction déterminée. Il est ordinairement choisi par le demandeur parmi certaines catégories de personnes (*præfectiani*, employés des préfets du prétoire, ou *magistriani* : cf. *Cod. Just.* I, 3, 32,5). Le *magistrianus* était un *agens in rebus* au service du maître des offices ; il était employé dans les provinces comme messager ou représentant (P. Oxy. VI, 904). La N. 124, c. 3 ajoute qu'on peut choisir toute autre personne. Il faut toutefois apporter à cette règle une double restriction : 1° il est défendu aux exacteurs, envoyés dans les provinces pour recouvrer les impôts, d'accepter l'*exsecutio* d'affaires privées. On a craint qu'ils n'abusent de leur pouvoir pour nuire aux justiciables (N. 128, c. 11) ; ils ne peuvent être à la fois *exsecutores* pour le compte de l'État (N. 128, c. 12) et des particuliers ; 2° L'*exsecutor* doit être choisi parmi les personnes exerçant une *militia*, car celui qui ne se conforme pas aux règlements encourt à titre de peine la perte du *cingulum* (N. 123, c. 8). *Cod. Just.* XII, 22, 1 cite les appariteurs d'un *vicarius* ou d'un gouverneur de province (cf. P. Caire 67031). Les papyrus du Caire fournissent deux exemples d'*exsecutores* choisis en dehors des *magistriani* et des *præfectiani* : n° 67008, un stratilate (commandant la garnison) d'Antæopolis; 67032 deux comtes, dont l'un est comte du consistoire impérial et par conséquent pourvu du *cingulum* (*Cod. Just.* XII, 19, 8).

Si des officiers supérieurs ou des comtes acceptent de remplir cette mission, c'est que l'*exsecutor* n'est pas un simple agent d'exécution. Palladios promet de diriger la procédure jusqu'à la fin du procès (l. 42 ; cf. *C. Just.* XII, 21, 8,3), d'agir dans l'intérêt de ses clients, correctement, avec zèle, sans dol, ni retard (l. 53-55). La loi édicte en effet une peine contre l'*exsecutor qui cessat* (*C. J.* III 2,3). Palladios promet aussi de mettre en cause non seulement les défendeurs actuels, mais encore tous ceux qu'il conviendra (l. 70,73), de recevoir les cautions, de citer les témoins (l. 39-42). Le rôle de l'*exsecutor* dépasse manifestement celui d'un huissier ; il se rapproche de celui d'un avoué. Le sort du procès dépend en grande partie de l'activité qu'il met à soutenir l'intérêt de ses clients : cela explique la rémunération convenue, 3/4 des sportules payées par les défendeurs, 1/4 du gain du procès pour l'indemniser de ses frais généraux et de ses dépenses (cf. N. 53, c. 1), plus 2 ou 3 solides et 1/3 du profit si l'autopragie du village est judiciairement établie.

Faut-il aller plus loin et admettre avec M. Partsch (Nachr. d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, 1911, p. 242), que Palladios fut à la fois avoué et avocat,

ἐκβιβαστής et συνήγορος ? Je ne le crois pas : rien dans le texte ne nous y autorise, et il n'est pas vraisemblable qu'on ait pu cumuler deux fonctions si différentes que Justinien oblige les avocats à recourir aux services de l'*exsecutor* pour recouvrer leurs honoraires. L'incompatibilité des fonctions d'avocat et d'*exsecutor* ressort également de *Cod. Just.* III, 2,3 : les avocats du tribunal d'une préfecture ou d'une province, lorsqu'ils sont chargés par le prince de juger un procès, doivent surveiller les *exsecutores* et peuvent leur infliger des peines corporelles ou pécuniaires. D'ailleurs, on ne conçoit guère qu'un avocat immatriculé à l'un des tribunaux de Constantinople, consente à s'absenter plusieurs mois pour suivre un procès en Égypte ; l'avocat a une situation personnelle et ne peut aisément comme un fonctionnaire se faire remplacer. Mais, dit-on, si Palladios n'était pas avocat, il ne stipulerait pas une prime pour le cas où il prouverait l'autopragie du village. Je doute fort qu'en matière fiscale le magistrat se laisse persuader par des discours ; je crois plutôt que les demandeurs comptent sur la situation de Palladios au consistoire impérial pour se procurer les documents officiels qui, placés sous les yeux du juge, détermineront sa conviction. D'après *C. Just.* XII, 19,8, les chefs des *scrinia* impériaux recevaient, à leur sortie de charge, la *comitiva sacri consistorii*.

A côté des obligations de l'*exsecutor*, les papyrus indiquent celles des demandeurs. Ils promettent de comparaître devant le gouverneur du pays ou tout autre magistrat autant qu'il sera nécessaire et jusqu'à la fin du procès (l. 58-60), de payer les frais d'enregistrement et les taxes dues aux *officiales* (l. 42-43) ; ils s'obligent aussi à ἐκδοῦναι τοῖς ἐναγομένοις... et à δίκας λέγειν (l. 61-62). Pour déterminer l'objet de la première de ces obligations, il faudrait pouvoir rétablir avec certitude les mots qui n'ont pu être déchiffrés. M. Maspero restitue προσώποις qui correspond à la largeur de la lacune, mais qui ne donne pas le complément direct exigé par le verbe. M. Partsch (p. 252) propose avec hésitation τὰς ἀγωγάς, ce qui supposerait que, sous Justinien comme à l'époque classique, le demandeur devait *edere actiones*. C'est une hypothèse ; il est difficile de l'admettre dans l'espèce, car il semble bien qu'il s'agisse d'un procès d'ordre administratif pour lequel il ne peut être question des actions ordinaires de la procédure civile. A mon avis, l'obligation contractée par les demandeurs est celle qui est mentionnée dans plusieurs passages des Novelles : ils sont tenus de produire le libelle destiné aux défendeurs. τὰ τῶν αἰτιάσεων βιβλία τοῖς ἐναγομένοις ἐπιδίδοσθαι (N. 112, c. 2 pr.). Il faut donc lire : ἐκδοῦναι τοῖς ἐναγομένοις [τὸ βιβλίον]. L'importance de cette obligation ressort de la N. 112, c. 2 : le *libellus* ne doit pas être remis au défendeur ni les sportules payées à l'*exsecutor* avant que le demandeur ait mis sa souscription sur le *libellus* ou l'ait fait souscrire par un *tabularius*.

La seconde obligation consiste à δίκας λέγειν. Le sens de cette locution ressort des N. 80, c. 2 et 90, c. 5 ; elle signifie : soutenir le procès. Les demandeurs promettent ainsi de ne pas se désister pour ne pas priver l'*exsecutor* du bénéfice espéré, au cas où le jugement serait favorable. D'après N. 96, c. 1, le demandeur est tenu, avant d'envoyer le libelle, de promettre sous caution au défendeur et à l'*exsecutor* qu'il portera l'affaire devant le juge dans les deux mois.

Le papyrus 67032 nous apprend que le ministère d'un *exsecutor* était, d'après la loi, obligatoire pour le demandeur : il en était ainsi pour les assignations faites en vertu d'une *sacra jussio* (l. 28). Il en était de même pour celles qui étaient faites avec l'autorisation du magistrat : il était d'usage d'inscrire sur l'acte le nom de l'*exsecutor* qui l'avait signifié, comme le font



de nos jours les huissiers et les avoués. M. Maspero cite plusieurs exemples (*Bull.* VII, 133). Le nom de l'*exsecutor* est écrit immédiatement après celui du magistrat saisi du procès, sous cette forme : διὰ τοῦ μεγάλοπρ. μαγίστερος Δωροθέου (n° 67003, 67008). Certains papyrus l'appellent ὁ ὑπομιμνήσκων, parce qu'il est chargé de ὑπόμνησιν προσαγαγεῖν (N. 79, c. 3), de remettre τὸ βιβλίον ὑπομνήσεως, cf. N. 112, c. 3,1.

A la différence du droit moderne, le défendeur n'a pas besoin de constituer avoué : c'est l'*exsecutor* du demandeur qui reçoit sa réponse (ἀντιβιβλος) et la transmet au juge. Cette pratique était bien dangereuse ; elle favorisait la chicane (συκοφαντία) et le dol (N. 112, c. 2). Justinien essaya de réagir (N. 53, c. 3) probablement sans beaucoup de succès. Par exception, lorsque le défendeur présente une demande reconventionnelle (N. 96, c. 1) ou lorsque le demandeur ne poursuit pas l'instance, le défendeur peut demander au juge l'autorisation de faire notifier à son adversaire l'invitation à comparaître (N. 112, c. 3 pr.).

Dans tous les cas, la notification (ὑπόμνησις, θεῖον ὑπομνηστικόν, l. 33) est faite par un *exsecutor* choisi par la partie intéressée. L'assignation n'est pas remise, comme le croyaient quelques auteurs, par un des agents du magistrat : le papyrus du Caire ne laisse place à aucun doute. Les textes, antérieurement connus, qu'on avait invoqués en sens contraire, peuvent être facilement écartés ou expliqués. Le plus net en apparence est une constitution de Constantin qui parle d'*exsecutores a quocumque judice dati* (*C. Just.* VIII, 16,7). Mais, comme l'a montré Godefroy (ad *C. Th.* II, 30), cette constitution adressée au *comes sacrarum largitionum*, n'a pas trait aux procès civils ; elle concerne les créances du fisc. L'*exsecutor* dont il est question, ou plutôt l'*intercessor*, comme le qualifiait le texte original, est, ainsi que je l'ai montré ailleurs (*Dict. Antiq.* III, 556), un *exactor tributorum*. Un autre texte semble dire que l'assignation, en matière civile, émane du magistrat : ἀρχικὴ ὑπόμνησις (N. 112, c. 1 ; cf. 112, 3 pr.), mais c'est en ce sens que le *libellus*, avant d'être remis au défendeur, doit être présenté au magistrat qui autorise, s'il y a lieu, la notification. L'*exsecutor* est d'ailleurs soumis à la surveillance du magistrat qui peut, en cas de négligence, prononcer son exclusion et lui substituer une personne capable sans préjudice de peines pécuniaires ou corporelles et de la perte de la milice (*C. Just.* III, 2,4 = *Bas.* VII, 6,19). Jean le Lydien (III, 12) fait allusion à la loi qui flétrit les excès commis par les ἐκβιβασταί dans les provinces.

III

Le n° 67006 r° fournit une contribution à l'histoire de l'ἐπιβολή. L'*adjectio* de terres stériles pouvait être faite non seulement par le gouverneur de la province, mais aussi par les *primores civitatis* : ceux-ci essayaient de se décharger sur certains de leurs concitoyens des impôts qu'ils ne pouvaient recouvrer et dont ils étaient responsables. Les πρωτεύοντες du village de Sabbis ont attribué à une veuve des terres à charge de les cultiver. C'étaient des terres stériles abandonnées par leurs propriétaires et que la loi permettait d'assigner au possesseur d'une terre fertile. Bien que le texte soit mutilé, on y lit (l. 3) les mots ἄπορος, ἐπιβάλλειν, qui caractérisent l'ἐπιβολή τῶν ἀπόρων réglementée par l'édit du préfet Démosthène (N. 166) ; on y trouve aussi, comme dans cet édit, la mention des γήδια (l. 8). D'après la N. 128, c. 7, cette attribution était faite par le gouverneur de la province ; mais lorsque le propriétaire désigné était absent, la terre était

livrée aux *curiales* qui l'administraient sous leur responsabilité jusqu'à ce qu'on eût trouvé le propriétaire. C'est sans doute dans un cas de ce genre que les *primores* du village étaient intervenus et avaient indûment imposé l'ἐπιβολή à la plaignante. La N. 128 ne dit pas quel était ici le magistrat compétent pour recevoir la requête et réformer la décision des πρωτεύοντες ; elle prévoit seulement le cas où l'imposition émane du gouverneur et décide que l'appel sera porté devant les préfets du prétoire. D'après le papyrus du Caire, lorsque l'ἐπιβολή est faite par les *curiales*, l'appel est déféré au duc de Thébaïde.

A l'appui de sa demande, la veuve invoque deux raisons : jamais ni elle, ni ses parents, ni ses ancêtres n'ont été soumis à cette charge, γεωργικὸν λειτούργημα. Cela signifie sans doute qu'on lui a assigné une terre qui, antérieurement, ne formait pas une seule masse avec celle de ses ancêtres, et par suite n'était pas ὁμόδουλος (*conserva*) ; c'était une terre inscrite au cadastre communal, et qui devait être imposée aux propriétaires des terres fertiles ὁμοκήνσων. Plus d'une fois, les agents du fisc avaient essayé de fusionner l'ἐπιβολή ὁμοδούλων et celle des ὁμόκηνσα, ce qui facilitait le recouvrement de l'impôt [1]. Un édit du préfet du prétoire Zoticus, de l'an 512, vise cette pratique et la condamne (N. 168) ; elle n'en a pas moins subsisté. La requérante invoque une seconde raison, d'un ordre subsidiaire : elle a beaucoup d'enfants à nourrir. Elle doit être exemptée de l'ἐπιβολή à cause de sa pauvreté. C'est l'application d'une règle consacrée par l'édit de Démosthène : ἀπόρου δὲ τούτου φανέντος... ἐπὶ τοὺς εἰς αὐτὸν παραπέμψαντας φέρεσθαι τὸ βάρος.

IV

Le n° 67005 a trait aux abus de pouvoir d'un créancier et d'un βοηθός. Une veuve se plaint au duc de Thébaïde d'avoir été emmenée en prison, elle et son fils âgé de cinq ans, par un certain Senuthes ; elle a été retenue cinq mois sous prétexte que son second mari avait cautionné le βοηθός du village. Cette détention était doublement illégale : l'emprisonnement du débiteur insolvable dans une prison privée, usité surtout en Egypte, était interdit depuis Théodose Ier ; la prohibition, renouvelée par Zénon et par Justinien, restait lettre morte (*C. Th.* XI, 11,1 ; *C. J.* IX, 5, 1 et 2). Puis la N. 52 défend qu'on demande le paiement d'une dette à un autre qu'au débiteur, ni qu'on tourmente une personne à cause du tort commis par une autre, uniquement parce qu'elle est συγκωμήτης. Vainement le pagarque a-t-il donné l'ordre de libérer la requérante : le créancier n'a pas obéi et lui a fait subir de mauvais traitements. Au bout d'un certain temps, il l'a livrée au βοηθός qui a fini par lui donner la liberté, mais a gardé son enfant contrairement à la N. 134, c. 7. Elle soutient que la détention est injuste ; elle est d'ailleurs sans ressources : son second mari est mort dans la prison de Senuthes ; elle n'a rien recueilli dans la succession du premier ; elle a dû abandonner à ses beaux-frères la maison conjugale ; elle a été privée de sa donation *ante nuptias* par un acte de force des exacteurs de l'impôt.

Ce texte soulève une difficulté : à quel titre le βοηθός, débiteur principal de Senuthes, reçoit-il de lui la femme et le fils de sa caution ? Il faut admettre qu'il est devenu leur créancier et qu'il a acquitté la dette pour

1. Cf. H. Monnier, ***Études de droit byzantin*** (N. Rev. hist. de droit, XVI, 345).



laquelle il s'était fait cautionner. Senuthes, une fois payé, n'avait pas de motif pour retenir ses prisonniers ; il les a remis au βοηθός qui prétendait être devenu leur créancier, sans doute en raison de ses fonctions. Le βοηθός est l'auxiliaire de l'épimélète chargé par la curie du recouvrement de l'impôt ; c'est lui qui délivre les quittances (n° 67070). D'après un acte contemporain (Oxy. 125), il est responsable envers l'épimélète sur tous ses biens. La requérante et son fils ont été emprisonnés par lui comme débiteurs de l'impôt pour des biens qu'ils ne possèdent pas en réalité ; le βοηθός le reconnait en partie puisqu'il consent à libérer la mère tout en retenant le fils à titre d'héritier, tenu des dettes paternelles.

V

Les rescrits impériaux contenus dans le 1er ascicule, sont au nombre de 4. Deux sont relatifs aux réclamations des notables du village contre les pagarques d'Antæopolis : n° 67029 de l'an 548/549 ; 67025 (cf. 67024), qui est peut-être la *sacra jussio* de 551, que Palladios s'est chargé de présenter au duc de Thébaïde. Les héritiers d'un protocomète se plaignent de ce qu'un grand personnage, Theodosios, a profité jadis de l'absence de leur père pour exiger les impôts et ne les a pas versés au trésor public, de sorte que les habitants du village ont dû payer deux fois ; des gens du village ont pris sans droit des biens appartenant aux requérants ; enfin le pagarque a méconnu le privilège de l'autopragie. Les deux autres rescrits ont été rendus en matière civile et ont trait à des procès intentés par un certain Dioscore d'après 670026, 670027) ; le pagarque a fait saisir les biens d'un débiteur du fisc, mais ces biens n'étaient pas sa propriété exclusive : ils étaient indivis entre le débiteur et sa sœur. Les enfants de celle-ci demandent que la part de leur mère décédée soit exclue de la saisie, car elle ne doit pas répondre des dettes de leur oncle. D'après l'autre rescrit, 67028, Dioscore demande la restitution des biens de sa mère : son père, en se remariant, les a donnés à sa seconde femme. Il réclame aussi des terrains donnés à son père par sa tante et que les enfants du second lit se sont fait donner par elle, comme s'ils n'avaient pas été déjà aliénés. Dans ce cas, comme dans le précédent, la réponse de l'empereur est favorable à la demande, sous la condition que les allégations des requérants soient vérifiées par le duc de Thébaïde. La procédure qui va s'engager est ce qu'on appelle la procédure par rescrit.

M. Maspero a émis des doutes sur l'authenticité des deux derniers rescrits (*Bull.* VII, 150). Il lui semble que les faits énoncés dans le second ne concordent pas avec ceux que mentionne le premier. D'après l'un, Dioscore était très jeune à la mort de sa mère : il était sous la tutelle de son oncle maternel ; d'après l'autre, les frères du second lit auraient été capables de prendre part à un acte juridique. La contradiction n'est peut-être pas réelle : le mot φροντίς ne désigne pas nécessairement la tutelle. Le φροντιστής est celui qui prend soin des intérêts d'une personne comme tuteur, curateur ou gérant d'affaires. La N. 72 distingue ἡ τῶν νέων φροντίς de la curatelle en général et de la tutelle ; des papyrus de Florence (t. II, f. 2, p. 59) appellent φροντιστής le gérant des fonds ruraux d'une cômè. Dioscore pouvait donc être, à la mort de son père, un mineur de vingt-cinq ans.

Le premier rescrit (67026) soulève une autre question qui lui est commune avec le rescrit qui fait l'objet du contrat conclu avec Palladios (67032) :

nous en avons plusieurs exemplaires qui présentent entre eux des variantes. Comment expliquer ces différences ? Envisageons d'abord le rescrit relatif à l'autopragie. Le n° 67025 en donne le texte le plus complet et le moins incorrect ; il contient une clause finale qui manque dans les deux autres ; la sanction édictée contre le duc de Thébaïde au cas où il ne se conformerait pas à la *sacra jussio*. Sur la copie écrite au verso de 67024, il manque également la clause usuelle relative aux rescrits obtenus par surprise. Sur la copie écrite au recto, le rédacteur a reproduit les deux premières lignes de cette clause, puis s'est arrêté au milieu de la phrase. Il est évident que ceux qui ont écrit les deux copies n'ont voulu reproduire que la partie du rescrit qui intéressait les plaideurs, en laissant de côté les avis donnés au magistrat. Ce sont donc des copies faites pour servir aux avocats et aux personnes chargées de suivre le procès. La copie écrite au verso aurait pu suffire, mais on l'a jugée trop incorrecte surtout dans les dernières lignes ; on a reproduit au verso une vingtaine de lignes (l. 30-52) en suivant de plus près l'original et en supprimant la fin comme inutile.

C'est également pour un des hommes de loi qui suivaient le procès que fut écrite sur 67027 une copie du rescrit contenu dans le n° 67026. Cette copie contient en effet des annotations destinées soit à indiquer le rôle des plaideurs, soit à contredire les faits qui ont motivé le rescrit. Au-dessus du nom de Dioscore, on a écrit O δε/ qu'il faut lire ὁ δεό(μενος), comme l'a proposé M. Partsch ; c'est le terme employé par 67028, l. 13, et consacré par l'usage pour désigner le requérant (N. 80, c. 2, 1 et 2). Au-dessus du nom d'Apollo, on lit τοῦδε (l. 2) ; l. 4 au-dessus de τῇ αὐτοῦ ἀδελφῇ, on a écrit τῇδε, pour attirer l'attention sur les parents, oncle et sœur, du requérant. Un peu plus loin, l. 8-10, on a intercalé la note suivante : « avant sa mort, Apollo a payé à Dioscore et à sa sœur, la part qui leur revenait dans la succession de leur mère avec l'*accessio* ; ceux-ci ont déjà acquitté les impôts relatifs à ces biens. » C'est là une note écrite par l'avocat du défendeur pour répondre aux allégations du demandeur. C'est lui aussi qui a marqué les noms de la partie adverse et de ses parents.

Le n° 67028 dont on n'a qu'une seule copie, se termine par une note ajoutée pour servir de memento à l'avocat : elle lui rappelle le début de la loi de Léon visée dans le rescrit (l. 14). Cette citation est d'ailleurs assez étrange : elle ne correspond pas au texte latin inséré au Code de Justinien (V, 9,6). Cette loi a-t-elle été abrégée par les compilateurs ? L'auteur de la citation l'a-t-il empruntée à une traduction grecque, faite sur l'original et qui circulait encore chez les praticiens d'Egypte, malgré la défense de Justinien ?

Les rescrits, conservés dans les papyrus d'Aphroditò, ne nous sont pas parvenus dans leur teneur originale. Ce ne sont pas les pièces officielles enregistrées dans les actes du magistrat ; de là les lacunes, les incorrections, les annotations qu'on y a relevées. M. Maspero y voit des projets de rescrits, des brouillons qui auraient été préparés par les intéressés pour être soumis à la signature impériale. Il y a là, semble-t-il, une confusion : les requêtes seules étaient préparées par les parties ou plutôt par leurs avocats (*C. Just.* I, 10,2), mais la réponse était dictée par le questeur du palais ou le chef du bureau compétent, écrite par les *memoriales scrinii* (*C. Just.* I, 23, 7 pr.), signée par l'empereur (*eod.* 3 et 6), annotée par le questeur du palais (N. 114, c. 1).

M. Partsch a proposé une autre explication que je ne saurais admettre : les divers exemplaires des rescrits seraient des essais de traduction d'un original rédigé en latin. Il est bien peu vraisemblable que Justinien ait



répondu en latin à ces requêtes adressées par des plaideurs de langue grecque. Cela est surtout difficile à croire si l'on tient compte de la date de nos rescrits. Les N. 47 et 66, des années 537 et 538, montrent nettement le rôle que Justinien réserve au latin dans la rédaction des actes officiels. Il rend hommage à cette langue (ἡ πάτριος φωνή) qui est celle des fondateurs de l'empire ; il prescrit d'en conserver l'usage pour dater les actes publics, mais il constate que le grec est seul accessible au peuple (N. 66, c. 1,2). En conséquence, il ordonne de rédiger en double exemplaire les constitutions d'une portée générale, destinées à être transmises au préfet d'Afrique aussi bien qu'aux autres préfets du prétoire. Il prescrit également, pour la rédaction des actes judiciaires, de mettre la date en latin, puis de la répéter en grec afin que ceux qui désirent la connaître ne restent pas dans l'incertitude jusqu'à ce qu'ils trouvent un homme qui connaisse bien le latin (N. 47, c. 2). D'après Jean le Lydien (III, 68), une loi antique avait prescrit de rédiger en latin tous actes soumis aux préfets et aux autres magistrats, mais cette loi était tombée en désuétude, sauf dans les pays où les habitants parlaient latin. Jean de Cappadoce, préfet d'Orient sous Justinien, remit la loi en vigueur, ce qui eut de graves inconvénients pour ceux qui ne comprenaient pas le latin. En présence de ces textes, comment croire que Justinien, répondant à une requête adressée par des Grecs, l'ait fait rédiger en latin ?

Vainement a-t-on relevé dans ces rescrits des expressions ou des mots qui n'ont de grec que l'apparence et qui ont été visiblement traduits du latin. C'est un fait qui a été maintes fois constaté et non pas seulement sous Justinien ; la coexistence du latin et du grec comme langues officielles a exercé une influence sur le style administratif. Ce n'est pas une raison pour en conclure que la chancellerie impériale employait indifféremment le latin et le grec pour la rédaction des actes officiels. Lorsqu'en 535 Justinien adresse à l'archevêque de Constantinople une constitution destinée à être observée dans tout l'empire par les évêques d'Orient, d'Illyrie, d'Egypte, de Libye et d'Afrique, il déclare qu'il l'a rédigée, non pas en latin, mais dans la langue grecque qui est familière à tous (N. 7, c. 1). Et cependant ces évêques connaissaient pour la plupart le latin : les actes du cinquième concile œcuménique tenu à Constantinople en 553 sont écrits en cette langue. La formule de politesse, qui termine la novelle adressée à l'archevêque, est en latin : « Divinitas te servet per multos annos ».

Il ne faut donc pas écarter comme suspects les textes juridiques grecs où l'on trouve des latinismes ; on s'exposerait à des méprises. C'est ce qui est arrivé à MM. Partsch et Wendland. Comme exemples de latinismes étrangers à la langue de la chancellerie impériale, ces auteurs citent (p. 210) l'expression : τὰ εἰς χρήματα βλέποντα (l. 48), qui est la traduction de celle-ci : *quæ ad pecuniam spectant*. Or, cette expression se lit dans la *Nov.* 26, c. 3, § 1 : δεῖ δὲ αὐτὸν καὶ τῶν δικῶν, εἴτε εἰς χρήματα βλέποιεν, εἴτε εἰς ἐγκλήματα...

Ces exemples qu'il serait facile de multiplier suffisent pour montrer l'intérêt de la collection de papyrus publiée par M. Maspero. A côté des renseignements qu'ils fournissent sur la procédure et sur le droit public, ils donnent une singulière idée de l'état social au VIe siècle. Ils font ressortir plus vivement le contraste qui existe entre la loi et les mœurs. A une époque où le fort opprime le faible, où le trafic des fonctions publiques est d'usage courant, où particuliers et magistrats violent ouvertement la loi, le législateur s'inspire des sentiments les plus élevés et s'efforce de faire prévaloir dans les rapports entre citoyens les raisons d'équité, de charité, et

d'humanité. Oubliant la maxime « quid vanæ proficiunt sine moribus leges », Justinien a cru pouvoir améliorer les mœurs en réformant la loi. L'esprit de cette réforme, nous commençons aujourd'hui à le mieux comprendre depuis que l'étude critique des textes, étude poursuivie depuis plusieurs années d'une façon méthodique, a permis de reconnaitre un grand nombre d'interpolations qu'on n'avait pas encore aperçues et de déterminer la cause de certains changements apportés au droit classique. Par une coïncidence remarquable, au moment où l'attention se porte de nouveau sur la législation de Justinien, un heureux hasard fait revivre sous nos yeux la société à laquelle ces lois étaient destinées. La publication de M. Maspero vient à son heure, et nous devons remercier le jeune et savant éditeur de nous avoir fourni une série de documents caractéristiques sur cette période de l'histoire du droit romain.

Edouard Cuq.

I. *A literary History of Rome, from the origins to the close of the golden age.* By J. Wight Duff. Londres et Leipzig, T. Fisher Unwin, 1909, xvi-695 p. in-8°. Prix : 12 sh. 6.

II. W. S. Teuffel's *Geschichte der römischen Literatur.* Sechste Auflage. Unter Mitwirkung von Er. Klostermann, Rud. Leonhard und P. Wessner, neu bearbeitet von Wilhelm Kroll und Franz Skutsch. *Die Literatur von 31 vor Chr. bis 96 nach Chr.* Leipzig et Berlin, Teubner, 1910, vi-348 p. in-8°. Prix : 6 Mk.

III. *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters.* Von Max Manitius. Erster Teil, *Von Justinian bis zur Mitte des zehnten Jahrhunderts.* Mit Index (*Handbuch der klass. Altertumswissenschaft* her. von I. von Müller, IX, 2, 1). Munich, Beck, 1911, xiii-766 p. in-8°. Prix : 15 Mk.

I. Le livre de M. Duff, d'une exécution très soignée, fait partie d'une collection, *The library of literary history,* dans laquelle figurent déjà des histoires littéraires de l'Inde, de l'Irlande, de l'Amérique, de la Perse, de l'Écosse, de la France (par M. Faguet), des Arabes, de la Russie. Un frontispice en héliogravure orne chaque volume ; il représente dans celui-ci le bas-relief de la Terre Mère qui appartient à l'*Ara Pacis.* L'ouvrage s'adresse donc à un large public cultivé, sans exclure les gens de métier. Il rappelle beaucoup, pour le ton et la conception générale, les excellents livres de Sellar.

Il s'arrête à la fin de l'époque d'Auguste ; M. D. ne méprise pas la période suivante, lui qui comprend dans la littérature latine Érasme et Grotius, ce qui est bien anglais. Mais très probablement la limite lui a été imposée par des raisons d'ordre matériel. L'histoire de la littérature persane, due à M. Browne, à la même collection, est divisée en deux parties. Nous souhaitons que M. Duff nous donne de même la continuation.

Ce volume s'ouvre par une introduction assez développée sur les circonstances extérieures de la littérature romaine, origines ethniques, domaine géographique, vie et organisation sociales, langue, mœurs et caractère, religion. Le sujet lui-même est divisé en deux parties, ancienne littérature de l'époque républicaine, âge d'or ; la seconde partie à son tour est subdivisée en époque de Cicéron et époque d'Auguste. La matière est clairement et adroitement distribuée ; ainsi, pour le temps de Cicéron, M. D. réunit les savants autour de Varron, les orateurs autour de Cicéron, les historiens



autour de César. Un excellent index permet de retrouver ce qu'on a lu et comprend même les noms modernes (46 colonnes).

Car ce livre n'est pas de pure vulgarisation. Pour chaque auteur et pour chaque question un peu importante, il fournit une bibliographie, au moins sommaire. M. D. s'adresse à des lecteurs anglais et ne prétend pas remplacer sur ce point les ouvrages techniques. Cependant, même dans ces limites, on trouvera les renseignements de M. D. bien capricieux et souvent arriérés. Il mentionne des éditions anciennes et ne cite pas les plus récentes, telles que le Catulle de Friedrich, le Tibulle de Cartault, le Properce de Rothstein ; il ne paraît pas savoir que le deuxième volume de Peter, *Veterum hist. rom. reliquiae*, a paru ; il ne connaît rien des travaux récents sur le saturnien, qu'il considère d'ailleurs comme un vers rythmique, et ne mentionne pas Leo : les indications sur l'ancienne *satura* paraissent le résultat du hasard ; sur Plaute, la *Métrique* de M. L. Havet contient des théories très développées et très originales qu'il fallait signaler à côté de celles des Allemands. M. D. renvoie accidentellement à un article bibliographique étranger, mais il le prendra dans la *Deutsche Literaturzeitung*, non pas dans la *Revue critique*. Ce que l'on doit ajouter, c'est que ces omissions et ces inégalités ne trahissent pas le parti pris, si fréquent en Allemagne envers les travaux de l'étranger. Nos livres français, quand ils sont un peu anciens, et la *Revue de philologie* la première, sont amplement cités.

Tel est le reproche le plus grave que j'aurais à faire au livre de M. D. Pour le reste, il me paraît excellent. L'idée maîtresse est que la littérature des Romains est profondément originale et que, même quand ils empruntent, ils y ont mis leur marque nationale. Les Anglais montrent, en général, de la personnalité et de l'indépendance. Ils ignorent le caporalisme et la répétition docile des mots d'ordre. Parfois, ils poussent leurs qualités propres jusqu'à l'excentricité. M. D. ne donne pas dans cet excès. Chez lui, l'originalité est contenue par le tact et la mesure. Ses jugements sont ceux d'un homme de goût qui n'accepte pas sans examen les décisions d'autrui. Il reconnaît tout le mérite de Lucrèce, sans le mettre au-dessus de Virgile. Il balance exactement les qualités différentes de Catulle et d'Horace et s'incline devant le lyrisme sérieux des grandes odes. Son avis sur la politique de César est impartial. Les *Bucoliques* de Virgile peuvent servir de pierre de touche pour apprécier un historien de la littérature latine. M. D. montre, aussi bien que qui que ce soit, qu'elles sont pleines de réminiscences et il relève ce qu'ont d'un peu écolier ces essais d'un jeune poète dans un genre nouveau à Rome. Mais il ajoute : « Virgile ne se soucie ni de logique ni de réalisme, mais de beauté » (p. 442) ; et il développe son idée. Cela n'aurait pas valu la peine d'être dit autrefois. Cette remarque, si naturelle, repose des critiques inspirées en Allemagne et quelquefois en France par le *furor philologicus*. M. D. fait observer avec raison que la poésie pastorale est rarement exempte d'artifice. Cela va de soi ; la vie rurale ne peut devenir poétique que par un artifice. Il allègue l'exemple de Ronsard. On pourrait nommer des auteurs plus voisins de nous et qui passaient, il n'y pas encore très longtemps, pour les plus excellents peintres de la nature. Ne trouvons-nous rien de suranné ni d'artificiel dans J.-J. Rousseau et dans Chateaubriand ?

On voit que M. D. ne craint pas les rapprochements. Un peu plus loin, il compare les *Eglogues* aux paysages de Watteau et les *Géorgiques* à ceux de Millet. Il cite volontiers les auteurs modernes. Ces indications, rapides et discrètes, éclairent le sujet. Cela n'est qu'un accessoire. La biographie



et les œuvres des écrivains latins sont scrupuleusement étudiées. Les points difficiles sont brièvement discutés. M. D. mélange aux analyses les citations, souvent traduites en vers anglais ou adroitement transposées, comme la *Satire*, I, 9, d'Horace, devenue un croquis dramatique. Il connaît bien ce dont il parle et il le fait connaître. En voici un exemple. Dans l'étude sur les *Bucoliques*, il détache quatre vers (5, 81-84) qui expriment un sentiment très rare chez les anciens, l'admiration romantique de la nature sauvage. Ailleurs, il placera en évidence un jugement remarquable de Macrobe sur la science de Virgile (*Sat.*, V, 18; p. 441, n. 3); ou il trouvera, dans un discours prêté à Camille par Tite-Live, une description exacte de la situation de Rome et de ses avantages (V, 4; p. 7, n. 1).

On fera de bien rares réserves. Il me semble que M. D. prend trop à la lettre (p. 438, n. 3) le *quod monstror digito praetereuntium* d'Horace (*Od.*, IV, 3, 22); Horace ne tenait pas tant à être reconnu, comme le prouve *Sat.*, II, 6, 51 suiv., où il ne parle pas en poète lyrique (cf. *ib.*, I, 6, 111 suiv.). P. 45, la rédaction du calendrier rustique n'est pas une preuve des goûts des Romains pour la culture des champs; car ce calendrier est dressé à l'usage des paysans. Mais le rapprochement avec Caton est intéressant. Ces réserves sont sans importance et ne concernent que des vétilles. On peut recommander la lecture de M. Duff à ceux de nos professeurs et de nos étudiants qui savent l'anglais.

II. La dernière édition de Teuffel a été donnée par Schwabe en 1890. Elle était à jour pour jusqu'à 1888. Il semblait bien difficile, après plus de vingt ans, de la mettre au courant. Le problème a été résolu par la collaboration. Le fascicule que nous avons aujourd'hui embrasse le premier siècle de l'Empire, depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Domitien. Il a été, dans l'ensemble, l'œuvre de M. Kroll assisté de M. Leonhard pour les jurisconsultes et de M. Wessner pour les grammairiens. M. Skutsch a relu les épreuves, ainsi que M. Dopheide qui a extrait de l'index général les parties utiles.

On ne doit pas s'attendre à retrouver dans cette édition tout ce qui était dans l'ancien Teuffel. Des indications vieillies ont dû disparaître pour faire un peu de place. Cela est surtout le cas de la bibliographie, et en particulier des dissertations sur la grammaire et sur les passages isolés d'auteurs. A cela rien à dire. Reste à savoir si les suppressions ont toujours été judicieuses. L'ancienne édition mentionnait, § 262, 5, un ms. du *De astronomia* d'Hygin qui était écrit en notes tironiennes et que le pape Jules II avait reçu *e Dacia* (d'après Förster, *Jahrbücher*, CXXI, 56). Cette mention, à plus d'un titre intéressante, a été biffée et il n'en reste que la référence à l'article de Förster; qui soupçonnera ce qu'il contient? Il faut songer à ceux qui ne consulteront pas le Teuffel seulement pour un auteur donné, mais qui y chercheront des renseignements sur telle ou telle catégorie de faits. La mise au point a été, en général, faite avec un grand soin. Voici cependant une contradiction de l'ancien Teuffel qui subsiste encore : Valerius Messalla Potitus est consul *suffectus* en 722/32, § 242, 3, et en 725/29, § 267, 1. C'est la première date qui est la plus sûre (Haupt, *Opuscula*, III, 502). L'alinéa consacré aux mss. de Lucain (§ 303, 9) est à récrire entièrement.

Dans l'ensemble, cette nouvelle édition est bonne ; il faut en remercier les savants qui ont entrepris la tâche ingrate de la publier. Ce livre, depuis longtemps épuisé, nous manquait; rien ne le remplace. Le Teuffel est un répertoire précis, clair, complet. Une extrême concision a permis d'y réunir tout l'essentiel, et l'on se retrouve plus aisément, dans ce texte si

dense, que dans des ouvrages plus développés, mais plus diffus. La correction typographique fait honneur aux auteurs et à l'imprimeur. L'index est commode pour attendre la suite. Mais il est indispensable que le dernier fascicule contienne l'index général de tout l'ouvrage et que l'on ne soit pas obligé de chercher à trois places différentes.

III. Une histoire de la littérature latine au moyen âge devrait être une œuvre française. M. Manitius dit, dans sa préface, que la méthode de la philologie médiévale a été fondée par Traube. Cette assertion est une grossière erreur. Le mot n'existait pas, mais la chose existait, quand les bénédictins français appliquaient aux textes du moyen âge les méthodes jusque-là réservées aux auteurs anciens, quand ils fondaient la paléographie et la diplomatique, quand ils dressaient leurs catalogues de mss. et faisaient à travers l'Europe leurs voyages scientifiques, quand ils entreprenaient l'*Histoire littéraire de la France* et les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*. Leur œuvre n'a point péri avec la Révolution. L'Académie des Inscriptions et l'École des Chartes l'ont continuée. Un Delisle, un Quicherat, un Renan, un Hauréau n'ont pas attendu la naissance de Traube pour faire œuvre de médiévistes. La systématisation des études médiévales a été accomplie le jour où la France a fondé l'École des Chartes. Les Allemands sont fiers de Traube. Ils ont raison, bien qu'ils n'aient pas toujours facilité son œuvre quand il vivait. Mais ce n'est pas Traube, toujours si attentif à rendre justice à ses glorieux devanciers, qui se serait attribué la création de la philologie médiévale. Il n'en est pas plus le père que Wolff n'est le père de la philologie classique.

Le présent volume de M. M. comprend deux parties inégales : la littérature de Justinien à Charlemagne (1-242), l'humanisme carolingien et son déclin (243-718). Une table chronologique et un index très détaillé terminent ce livre.

M. M. a éliminé de son livre la plupart des œuvres qui n'ont pas un caractère littéraire ou une relation avec la littérature, ainsi la théologie pure, la jusrisprudence et les législations barbares, les textes canoniques, décrétales et décrets conciliaires, les traductions du grec, les œuvres historiques sans signification et les récits hagiographiques, la foule des hymnes et des séquences anonymes. En somme, M. M. ne traite que des œuvres qui ont une portée générale, que des auteurs qui ont joué un rôle dans l'histoire des idées. C'est le plan d'Ebert auquel M. M. reproche bien des lacunes. Une différence notable avec Ebert est le soin que M. M. a pris d'indiquer les manuscrits. On sait que depuis longtemps il dresse des catalogues ; il nous communique le résultat de ce travail. On peut ainsi savoir où trouver un texte, s'il est inédit ; comment le corriger, s'il a été insuffisamment publié ; et, surtout, quelle diffusion et quel crédit il a obtenu dans les bibliothèques des monastères.

Le plan suivi pour chaque auteur a une apparence régulière : d'abord la vie ; puis les œuvres, groupées d'après leur nature. Des divisions et des subdivisions semblent guider le lecteur. Cependant les recherches sont assez longues quand on a affaire à un écrivain un peu fécond. Si nous prenons Bède pour exemple, nous ne trouverons dans sa biographie ni la date des ouvrages mentionnés ni celle de sa mort. M. M. dit qu'il était déjà mort quatre ans après la publication de l'*Histoire ecclésiastique* : aucun chiffre (p. 73) ; il faut chercher huit pages plus loin, à l'article de cet ouvrage (p. 81), la date de l'*Histoire ecclésiastique*. La date de la mort se trouve cependant donnée à la suite de la biographie. Mais elle est perdue dans une page de petit texte, au milieu de renseignements et de références de toute

espèce. Le travail décisif sur Bède est celui de Plumner, qui a édité l'*Hist. eccl.* avec une vaste introduction. M. M. cite constamment cette introduction sous la forme PLUMNER, p. c. On doit attendre dix pages pour avoir le titre du livre qu'il aurait fallu mettre en tête. Les données de l'auteur sur lui-même et sur son œuvre, que Teuffel a su si admirablement recueillir et grouper, manquent à peu près complètement chez M. M. Il se contente de dire, pour Bède, que des indications autobiographiques se trouvent à la fin de l'*Hist. eccl.* Était-il impossible d'en citer l'essentiel ?

Le livre de M. Manitius est surtout un recueil de références, de notes et de matériaux. Voici des lacunes. Sous Cassiodore, on ne trouve que trois des articles de M. Mortet. L'importance de Virgilius Maro, le grammairien, pour l'histoire de la versification rythmique, n'est pas soupçonnée ; ce point est entièrement négligé (voy. *Rev. de phil.*, XIX [1895], 45). P. 298, M. M. énumère les mss. du *De computo* de Hraban Maur, et, parmi eux, B. N. lat. 4860. Il ne paraît pas soupçonner le curieux problème que soulève ce texte pour l'histoire des chiffres. Voy. *Rev. de philologie*, XXII (1898), 146-162, et *Dict. d'archéologie chrét. et de liturgie*, t. I, 1re part., 1260-1268. Je n'ai trouvé ni à Bède ni à Hraban Maur la mention d'une édition séparée du *De computo uel loquela digitorum* par Sittl, dans *Die Gebärden der Griechen u. Römer*, Leipzig, 1890, p. 256. Chaque lecteur pourra, suivant la nature de ses études, relever de telles omissions. Malgré tout, le manuel de M. M. sera très utile.

On critiquera plus justement le caractère général du livre. M. M. n'est guère qu'un bibliographe ; il ne voit dans les œuvres du passé que leurs sources ou leurs manuscrits. L'introduction semble annoncer autre chose, des vues sur leur portée et sur leur place dans l'histoire des idées et des genres littéraires, ce qu'Ebert a tenté, ce qu'un Français n'aurait pas manqué de réaliser. Il faut savoir se contenter. Finissons en signalant aux philologues l'intérêt que présente pour eux le livre de M. Manitius. Non seulement il traite d'auteurs qui font la transition entre la décadence et le moyen âge, mais chez tous il relève les traces de la tradition antique. Il complète toutes les histoires de la philologie classique.

Paul LEJAY.

Commentaire anonyme sur Prudence, d'après le manuscrit 413 de Valenciennes, par John M. BURNAM, professeur à l'Université de Cincinnati. Paris, A. Picard et fils, 1910. 300 p. in-8°. Prix : 10 fr.

Le ms. 413 de Valenciennes contient des traités grammaticaux et en tête un commentaire de Prudence, formant les quarante-sept premiers feuillets. C'est ce commentaire que publie M. Burnam. Il le reproduit intégralement et le fait suivre d'une série de notes et de tables : 1° appendice, indiquant les sources du commentaire ou des textes semblables ; 2° *Addenda lexicis latinis* ; 3° table des mots les plus rares ; 4° index grec ; 5° index latin. Il est évident que l'intérêt et l'utilité de la publication résident dans ces cinq parties.

Le caractère dominant du commentaire est d'être lexicographique. Les mots y sont accompagnés de notices et de définitions. La plupart de ces notes se retrouvent plus ou moins dans les lexiques anciens et chez les glossateurs. M. B. le montre par les références réunies dans son appendice. Il eût été d'ailleurs préférable de placer ces renseignements au bas



du texte. De plus, on peut se demander si des extraits n'eussent pas été suffisants; une partie de ce commentaire ressemble aux gloses interlinéaires que l'on trouve en tant de mss. et qui sont un simple guide-âne à l'usage des écoliers du temps. Ainsi *Cathem.*, VIII, était-il nécessaire de reproduire des explications comme: 7. EXEMPLIS, *scilicet tuis*; 18. INDVLGENS, *scilicet nobis*; 23. DECVS VVLTVS, *scilicet sui*; 47. FLVENTIS, *ablatiuus*; etc. Un bon quart du texte eût pu être supprimé, et avec une typographie moins généreuse, on eût réduit ce volume à des dimensions proportionnées à son usage. Il eût été même préférable de procéder plus radicalement et de ne publier *in extenso* que ce qui était tout à fait original; des renvois, comme ceux de l'appendice, eussent suppléé le reste. Il faut prendre garde d'encombrer la science; le travail devient de plus en plus difficile, avec l'entassement des publications et des matériaux.

La présentation du texte n'est pas toujours assez claire. M. B. y a mêlé quelquefois ses propres indications; voy. p. 206, v. 256, la note entre crochets < >. M. B. nous avertit, p. 10, que ces crochets distinguent « les mots... ajoutés par le rédacteur »; il veut dire: l'éditeur. Mais, p. 208, je ne sais ce qu'il faut penser de la longue note insérée entre parenthèses ordinaires: « (Haec in margine summae paginae rectae folii noni adscripta inuenias...). » Suit l'histoire d'Alcmène et d'Amphitryon avec des divisions *a*), *b*), *c*), *d*), *e*), *f*): ces divisions sont-elles de M. B.? A quoi correspondent-elles? M. B. enclave aussi entre parenthèses ordinaires, dans le texte même, les références et la pagination du ms.

Enfin, ce qui est plus grave, M. B. ne nous donne sur son ms. que ces indications: « Ce livre a été copié sur un archétype (*a*) en demi-onciale hiberno-saxonne ou « insulaire » (*b*) par un scribe Bas-Allemand ou Néerlandais ». M. B. réserve la démonstration de ces propositions et de l'attribution du commentaire à Remi d'Auxerre pour une publication postérieure. Je le comprends. Mais encore faudrait-il, au moins, dès maintenant, nous dire la date du ms. et en décrire le contenu. Sur ce dernier point, nous n'avons que des notes insuffisantes, difficiles à réunir, incomplètes. P. 190, note, M. B. dit que le *Peristephanon I* suit le *Cathemerinon X*; p. 192, une indication prouve que le *Perist. I* commence f° 5 recto; p. 32, nous apprenons que *Cath. X* est pourvu d'un explicit et que *Cath. XI* et *XII* se trouvent insérés après *Perist. X*. Mais p. 220, à la fin de *Perist. X*, rien ne nous avertit que *Perist. XI* ne suit pas *Perist. X*, sauf la comparaison des numéros de folios, cachés dans le texte même, p. 219 et 220.

Les données lexicographiques que l'on peut recueillir dans ce commentaire ne sont pas dépourvues d'intérêt. M. B. a trois pages d'*addenda lexicis*. Ici encore, il y aurait un triage à faire. M. Burnam indique quelques formes qui sont de simples lapsus.

Paul LEJAY.

A. KLOTZ, *Cäsarstudien, nebst einer Analyse der Strabonischen Beschreibung von Gallien und Britannien*. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910. VI-267 pp. in-8°. Prix: 6 Mk.

M. Klotz s'est occupé, dans le *Rheinisches Museum*, du rapport qui existe entre les deux familles de manuscrits de César, α et β. Il conclut que α représente β, plus les variantes prises dans un ancien manuscrit (voy. mon résumé, *Rev. des revues*, XXXIV, 107, 38). Dans le présent volume, les questions critiques sont à l'arrière-plan, le fond et le style sont surtout ana-



lysés et discutés. Cet ouvrage est divisé en trois parties inégales : Geographica (148 pages), Hirtius (57 pages), Notes sur la langue de César (59 pages).

Le caractère littéraire du *Bellum Gallicum* et du *Bellum ciuile* est pour M. K. celui de l'ὑπόμνημα. Ce genre d'écrit s'oppose au σύγγραμμα comme un recueil de notes et de matériaux s'oppose à un ouvrage rédigé. La distinction était d'autant plus importante chez les anciens que le σύγγραμμα impliquait le déploiement de toutes les ressources de la rhétorique (voy. mon édition des *Satires* d'Horace, p. xv et 448). César a donné à son œuvre l'aspect de mémoires non rédigés, en multipliant, de propos délibéré, les répétitions de mots, en négligeant les transitions ; en se contentant de juxtaposer au précédent un nouvel épisode ou en l'introduisant par des formules simples (*interim, dum ea geruntur, bello Heluetiorum confecto*) ; en employant *supra*, ce qui suppose un lecteur, non pas *ante*, ce qui suppose un auditeur (*ut supra demonstrauimus*, et dans le *B. C.*, *ut supra demonstratum est*) ; en choisissant pour ces renvois le verbe *demonstrare*, qui n'est jamais employé ainsi par Tite-Live ; en préférant le discours indirect, plus objectif, au discours direct. Le type de ce genre était le rapport au sénat ; d'après Suétone, César avait donné à ces pièces officielles un développement nouveau (*Caes.* 56, 6). Dans ses *Commentaires*, il a voulu transformer ces documents en un genre littéraire qui en garderait le caractère. De là ces particularités de style, cette nudité d'expression, ce ton objectif, cette impersonnalité affectée du narrateur. Les anciens jugeaient ainsi le but littéraire poursuivi par César (Cic., *Brut.*, 262 ; lettre préf. d'Hirtius, § 5). Ils ajoutaient qu'en prétendant n'offrir que des matériaux pour un récit historique, César avait réussi de manière à détourner tout écrivain d'une tentation redoutable. La forme du « Commentaire » n'était qu'une fiction. Les sept livres ont été écrits d'affilée, et très vite, nous apprend Hirtius (*ib.*, § 6).

Cette appréciation générale paraît exacte. La valeur de quelques arguments n'est pas aussi démonstrative que le croit M. K. Les répétitions de mots et d'expression ne sont pas rares dans des ouvrages soigneusement rédigés, même chez les poètes. Les anciens n'avaient pas sur ce sujet les mêmes scrupules que nous (voy. Naeke, *Valerius Cato*, p. 279 ; la note de Wagner sur Virgile, *Georg.*, II, 125 ; Zingerle, *Philologische Abhandlungen*, IV, 29 et 32 ; Hosius, *De imitatione Lucani*, app. II ; etc.). La discussion sur *ante* et *supra* me paraît un peu forcée. *Supra*, avec le sens de *ante*, se trouve employé dans les formules de renvoi par Caton l'Ancien (*De agr.*, 157, 2 : « Quae supra scripta est ») ; sous la forme *supera*, par Lucrèce, qui suit évidemment ici la tradition du genre didactique, à côté de *ante* (I, 429 : « Quod iam supera tibi paulo ostendimus ante ») ; par Cicéron, *De or.*, III, 208 : « Quae supra scripsi »), et même dans un discours, ce qui suppose évidemment un auditeur (*Pro Caec.*, 14 : « Ille quem supra deformaui »). Je crois que ces formules sont des habitudes individuelles d'écrivain ou d'orateur et qu'elles ne révèlent pas des nuances différentes. Au surplus, M. K. n'a pensé que tardivement à l'habitude des anciens de lire à haute voix (p. v). Ce n'est pas seulement une phrase qu'il faut effacer p. 10 ; toute l'argumentation chancelle. Si tout est lu à haute voix, l'opposition entre César et Tite-Live n'a plus de fondement. Enfin, si *commentarii* est le nom du genre dans lequel écrit César, il n'est pas établi du même coup que le mot faisait partie du titre authentique. Les textes allégués, p. 2, ne prouvent rien.

Le caractère particulier de l'œuvre de César sert de prémisse à la partie centrale du livre de M. K. Le genre historique proprement dit comportait



des digressions ethnographiques et géographiques, destinées à servir d'ornement et de pause au récit. La nudité des commentaires rejetait de telles digressions. Une seule est authentique dans le *B.G.*, la description des Gaulois et des Germains (VI, 11 suiv.). Elle a été insérée pour distraire l'attention d'un échec ; César venait d'être obligé d'avouer qu'il avait battu en retraite après le deuxième passage du Rhin. Toutes les autres digressions de cette nature, courtes ou longues, sont interpolées. Divers philologues, notamment M. Meusel, l'avaient déjà vu, sans indiquer leurs raisons. Ainsi M. K. condamne : I, 1, 5-7, et I, 16, 2, qui renvoie au passage précédent ; I, 6, 1 ; III, 20, 1 ; IV, 10, sur le cours du Rhin et de la Meuse ; V, 12-14, description de la Bretagne, et V, 22, 1, qui y renvoie ; VI, 25-28 : enfin, avec un doute, VI, 29, 4. Les raisons de M. K. peuvent être rangées sous trois chefs : 1° le caractère de l'ὑπόμνημα exclut de telles digressions ; 2° elles sont insérées brusquement, sans préparation ; 3° la langue et le style les dénoncent comme étrangères à César. Sur le premier point, je ferai valoir des remarques empruntées à M. K. lui-même. César ne rédige pas un véritable ὑπόμνημα ; il transforme l'ὑπόμνημα en un genre classé et il lui donne une tenue littéraire. Il ne se tient donc pas strictement à sa fiction. A mesure qu'il avance, on le voit même s'en affranchir davantage, par exemple, en introduisant des discours en style direct comme ceux de Critognatus, dans le *B.G.*, et de Curion, dans le *B.C.* La question se pose de déterminer dans quelles limites l'auteur garde son plan. Sur le deuxième point, on rappellera la liberté et le décousu avec lesquels se succèdent les diverses parties du récit. Ainsi M. K. justifie l'ordre particulier de V, 12-14 (habitants, contrée) et objecte seulement l'insertion bizarre de 13 entre 12 et 14. Mais c'est un retour à l'ordre logique (contrée, habitants). N'est-ce pas cet apparent désordre qui doit donner à l'ensemble l'aspect de notes ? Quant au troisième point, certaines interprétations sont discutables. Pour M. K., *praedae ac belli inferendi causa* (p. 45), est impossible dans César, parce qu'on a sur le même pied un substantif et un gérondif; cette assimilation est du style de Tite-Live : *nec irae nec ignoscendi modum* (III, 40, 1). Mais M. K. ne s'aperçoit pas que l'on n'a pas *inferendi*, mais une expression nominale *belli inferendi*, qui n'est pas comparable à *ignoscendi* de Tite-Live. Je ne m'explique pas une autre critique de cette expression (V, 12, 2) ; *inferre bellum* semble y avoir son sens ordinaire de porter la guerre. D'autres raisonnements sont un peu subtils, comme la discussion sur *ingens*, p. 42-43. Cependant, ce sont ces arguments de langue qui sont les plus convaincants (surtout p. 48-49). Il est à noter aussi qu'on ne trouve pas dans le *B.C.* de digressions semblables (voy. p. 54 la discussion sur *B.C.*, III, 79, 3).

Les interpolations géographiques ont toutes le même caractère et le même style. Elles ont donc été insérées en même temps, et cela après Auguste, puisque nous trouvons, III, 20, 1, la division de la Gaule introduite sous Auguste. La source de ces interpolations est à déterminer. Pour cela, il faut étudier les sources de Strabon, qui écrivait une génération après la mort de César et qui nous a laissé la description la plus détaillée de la Gaule et, accessoirement, de la Bretagne. On voit alors que Strabon a pour source Artémidore, Posidonius et, dans cette partie, un troisième écrivain, reconnu par M. K. pour Timagène, qui a fourni le plan et l'ensemble. Cette description ethnographique de Timagène n'était pas une œuvre particulière. Elle faisait partie de l'histoire universelle Περὶ βασιλέων et écrite dans un sens nettement favorable à Auguste et à la monarchie. Les exploits de César avaient besoin de la description de la

Gaule comme introduction. Timagène prenait dans les *Commentaires* de César ses renseignements. M. K. montre par la comparaison avec Ammien Marcellin, César et Diodore, comment Strabon a combiné ses auteurs. Nous signalerons dans cette discussion une analyse et une critique des renseignements que nous avons sur les druides et leurs différentes classes (p. 120-128).

Le rôle de Hirtius auprès de César parait avoir été celui d'un homme de confiance. C'est à ce titre qu'il écrivit une réponse à l'éloge de Caton d'Utique par Cicéron. Elle avait la forme d'une lettre adressée à Cicéron lui-même. Suétone attribue à César deux *Anticatons* : « Reliquit et de analogia duos libros et Anticatones totidem » (*Caes.*, 56, 5). Dyroff a proposé de voir dans l'un de ces deux *Anticatons* le pamphlet d'Hirtius, de bonne heure réuni et confondu avec celui de César. Je trouve encore cette interprétation dans un récent article de M. Kalinka, dans le *Philologus* (voir *Revue des revues*, XXXV, 60, 51). L'écrit d'Hirtius est du mois de mai 45. Au mois d'août, Oppius dit à César que Cicéron a lu *libros contra Catonem* (*Att.*, XIII, 50, 1). M. K. trouve inconciliable ce détail avec l'hypothèse de Dyroff; car l'écrit d'Hirtius étant une lettre à Cicéron, le destinataire l'a nécessairement lue. Il n'est pas besoin d'en informer César. Le raisonnement est un peu rigoureux. Cicéron dit : « Me legisse libros contra Catonem et uehementer probasse ». La première partie de la phrase ne fait qu'amener la seconde, qui est l'essentiel. En raisonnant comme M. K., on pourrait dire qu'Oppius n'a pas besoin de dire que Cicéron a lu les écrits puisqu'il ajoute qu'ils ont été goûtés. Les textes réunis par M. K., p. 152, prouvent que Cicéron avait été flatté des éloges qu'Hirtius faisait de lui. Il écrit à Atticus : « Hirti librum diuulga », « ut ex istorum uituperatione sit illius (Catonis) maior laudatio » (*Att.*, XII, 48 (47, 3) et 44, 1). Je crois que sa vanité d'homme de lettres n'était pas un motif moins puissant que le soin de la gloire de Caton. L'hypothèse ancienne de deux *Anticatons* de César est rendue insoutenable par le témoignage de Plutarque et d'Appien qui puisent chez un même auteur, contemporain d'Auguste (Timagène, d'après M. K.). M. K. conclut à un ouvrage de forme oratoire (Tacite, *An.*, IV, 34), divisé en deux livres, et il écrit *Anticatonis* dans Suétone. Reste le mot de Juvénal (6,338) : *duo Caesaris Anticatones*. M. K. se contente de dire qu'il ne prouve rien. C'est peu. Jusqu'à nouvel ordre, l'hypothèse de Dyroff reste la plus satisfaisante.

Dans la lettre-préface d'Hirtius (*B. G.*, VIII, praef., 2), il y a un passage difficile, discuté encore par M. Kalinka (voy. *l. c.*, 61,6) : « nouissimumque imperfectum (commentarium) ab rebus gestis Alexandriae confeci usque ad exitum... uitae Caesaris ». L'interprétation de M. Kalinka : « commentarios contexendos nouissimumque conficiendum suscepi » serait, à la rigueur, possible chez un écrivain comme Hirtius, si l'on n'avait pas *imperfectum*. De plus, M. Klotz fait valoir que l'on ne peut appliquer cette phrase au *Bellum Hispaniense* et au *B. Afr.* à cause de *ad exitum uitae Caesaris*. Il suppose, avec Hartel et Strack, qu'Hirtius a raconté, dans un ouvrage en partie perdu, la fin de la guerre civile jusqu'à la mort de César. Pour lui, *nouissimumque imperfectum* doit s'entendre du *Bellum ciuile*, qui est resté inachevé et dont Hirtius aurait poursuivi le récit jusqu'à la mort de César.

L'étude sur le style de Hirtius met en lumière la maladresse de ce « pékin » à se servir des expressions militaires. Il les prend à faux sens, les multiplie inutilement, exprime des détails qui vont de soi. Toute cette partie de l'ouvrage, où M. K. suit l'ordre du texte, est un supplément utile aux notes des éditions.



Ces observations fortifient une hypothèse de Nipperdey qui attribuait à Hirtius le *Bellum Alexandrinum*. Cet ouvrage montre dans l'emploi des termes militaires la même inexpérience que le huitième livre du *Bellum Gallicum*. Cette inexpérience règne dans tout l'ouvrage, ce qui exclut la supposition de plusieurs auteurs. De plus, le récit est ordonné d'après un plan général où les victoires de César balancent les insuccès de ses généraux. On a objecté qu'Hirtius n'a pas assisté aux combats dans Alexandrie et que, cependant, le narrateur parle comme un témoin oculaire (3, 1 ; 19, 6). Mais Polybe garde souvent la première personne de la source où il puisait ; on peut admettre qu'Hirtius a fait de même. La langue, même dans les chapitres 1-21, attribués par Zingerle à César, s'éloigne trop de celle de César pour qu'on suppose qu'Hirtius ait utilisé ne serait-ce que de simples notes du dictateur. Le témoin exploité reste inconnu. Les différences entre le *Bellum Alexandrinum* et le huitième livre ne sont pas telles qu'on puisse écarter l'identité d'auteur, étant donné la brièveté des deux textes. Dès lors, les mots de la préface d'Hirtius, *nouissimumque imperfectum confeci*, signifient : Hirtius a achevé le *Bellum ciuile* en y ajoutant le *Bellum Alexandrinum* qui devait se poursuivre jusqu'à la mort de César. Tite-Live, dans le récit de la bataille de Munda, s'appuie sur un témoin oculaire, en dehors des écrits que nous possédons et en dehors d'Asinius Pollion, source indirecte de Plutarque et d'Appien. Probablement, l'ouvrage d'Hirtius portait le titre de *Belli ciuilis liber III* ou *IV*. Mais, dès le temps de Suétone, le *Bellum Africum* et le *Bellum Hispaniense* avaient pris la place de la partie correspondante de l'ouvrage d'Hirtius, moins détaillé pour ces événements. Si l'hypothèse de M. K., complétant celle de Nipperdey, est exacte, nous aurions l'exemple rare d'un texte plus étendu substitué à un texte plus court. Cela est à souligner. Le contraire est habituel.

La dernière partie du livre comprend quatre chapitres : 1° L'usage de César dans les noms romains d'hommes. Dans le *B.G.*, il suit des règles assez strictes dont il s'affranchit dans le *B.C.* : « Ainsi se trahit la différence entre une esquisse, le *B.C.*, et une œuvre d'art achevée, le *B.G.* ». Est-ce bien la raison ? Ne serait-ce pas plutôt que César, dans le *B.G.*, donne plus exactement à sa narration la forme d'un document officiel ? La guerre civile avait aussi pour les Romains un caractère tout différent de l'expédition des Gaules. On comprend que l'auteur y appelle les gens par leur nom courant dans la vie quotidienne, Marcellus, Philippus, Cotta, Thermus. 2° Emploi de *milia*, *milia passuum*, *pedes*. 3° Emploi de *se* et de *sese*. 4° Remarques sur des passages isolés. M. Klotz conclut que l'une des deux familles de mss. ne doit pas être préférée à l'exclusion de l'autre, que notre tradition du texte est saine dans l'ensemble, que les altérations les plus graves remontent à l'époque du papyrus et du rouleau.

Le volume est accompagné de bonnes tables. Il y a longtemps qu'un livre de cette importance a paru sur César. On ne pourra désormais s'occuper des *Commentaires* sans y recourir.

Paul Lejay.

Theodor Mommsen, *Philologische Schriften*. Berlin, Weidmann. 1909, xi-825 pp. in-8°. Prix : 20 Mk.

Ce volume est le tome VII des *Gesammelte Schriften* de Mommsen. Il a été préparé par les soins de M. E. Norden et contient 87 articles, dont deux sont inédits, des notes sur Ammien Marcellin et une justification de la date



du scoliaste de Juvénal, placé par Jahn, d'après Mommsen, à la fin du IVe siècle. Ce dernier article devait paraître dans le second volume de l'édition Jahn de Juvénal, lequel n'a jamais été fait. L'ordre suivi dans ce volume est : littérature latine, littérature grecque, grammaire et orthographe. On retrouvera là des mémoires célèbres, sur le palimpseste de Vérone (sans le texte de Tite-Live), les *Analecta liuiana*, d'importants articles de l'*Hermes*. Il faut remercier M. Norden du soin qu'il a pris de revoir ces articles et d'en mettre au point la bibliographie. Il a été aidé par MM. Hirschfeld, Wilamowitz, Dessau et Kuebler.

Paul Lejay.

E. Loewy, *La Scultura greca*, con 300 illustrazioni, Società tipografico-editrice nazionale, Torino, 1911, in-8, 164 pages, indices compris. Collection de la *Biblioteca d'arte*, X.

Un livre de M. E. Loewy est toujours d'intérêt supérieur, même quand il se présente, comme celui-ci, sans prétentions, à son rang dans une *Bibliothèque d'art*.

L'histoire de la sculpture grecque est divisée en quatre périodes : *La statuaire archaïque, Phidias et les sculptures du Parthénon, Scopas et Praxitèle* ; *Lysippe et la sculpture hellénistique*. — Et sans doute, il n'échappe à personne que le sujet déborde un peu ce cadre, que chacun de ces chapitres est comme un thème brillant de conférence, plutôt que la division logique et chronologique d'une histoire. Mais si le lecteur a quelque surprise, par exemple, de voir paraître Myron et Polyclète seulement dans une étude consacrée à Lysippe et à ses élèves, il est récompensé par l'évidente nouveauté et l'attrait savant de la méthode.

On accorde assez volontiers que M. E. L. est, à cette époque, un des archéologues les plus dégagés de routine. Il n'y a dans son traité nulle anecdote. Il évite même ici, — est-ce seulement pour ne pas rebuter un public non spécialisé ? — les hypothèses, qu'il n'a pas toujours semblé s'interdire. On verra avec étonnement, mais sans regret, qu'il puisse être question dans ce petit livre, pendant plus de trente pages de la statuaire archaïque, sans que les noms « d'art dorien », et « d'art ionien » soient entrechoqués, — ni même prononcés. Déclarera-t-on davantage que l'auteur renonce à distribuer les productions des vieux maîtres en groupements régionaux d'existence plus ou moins douteuse ?

Ce qui intéresse M. E. L., c'est le développement des types, — type féminin et type viril, type assis et type debout, — depuis la grossière image dédiée par Nicandra dans l'Artémision délien et depuis les premiers *kouroi* nus, jusqu'aux œuvres de Lysippe, où la vie est libérée, où la statue, comme animée, semble se mouvoir, et respirer même à nos yeux. Chemin faisant, M. E. L. laisse entendre ce qu'il faut penser d'anciennes hypothèses, comme celle qui faisait dériver la statuaire archaïque des *xoana*. Sans vouloir tout expliquer par des raisons techniques, il reconnaît aux maîtres primitifs une volonté, une inspiration propre, — limitée, il est vrai, par les servitudes d'une époque où l'art a besoin, non seulement de simplicité, mais, dirait-on, de rigidité, et où le progrès se fait non par invention de modèles nouveaux, mais par le pieux et patient perfectionnement des types consacrés. — Tout ce premier chapitre, dans sa simplicité, est plein d'idées mieux que neuves : vraies. On assiste, pas à pas, au progrès de l'art. L'aisance des statues paraît d'abord dans les gestes.

Les membres les premiers s'agitent, tandis que le corps s'affine, mais reste encore immobile. Puis, les têtes s'inclinent, et la physionomie prend par ce seul mouvement une expression inattendue, grave, et qui serait presque triste, sous le sourire archaïque attardé sur les lèvres. Cette persistance du sourire est une routine tenace, comme l'immobilité des corps, qui se laisse voir longtemps même dans les statues les plus mouvementées, et transparait au moins jusqu'à l'époque classique. — Ici le dernier chapitre rejoint le premier ; la péroraison confine à l'exorde, et ce sont là, à notre avis, — disons-le de suite —, les meilleurs morceaux du livre. M. E. L. sait étudier la vie des statues en véritable anatomiste, en sculpteur. Il aperçoit, grâce à une savante attention, comment l'art archaïque, même avancé, est resté impuissant à figurer le mouvement des muscles, à les montrer en action. Le Marsyas de Myron, — s'il n'en restait que le torse, — pourrait passer pour un corps au repos. Même l'audacieuse Niké de Paeonios disperse son agitation dans les mouvements des bras et des draperies. Polyclète est presque le premier créateur de mouvement vivant ; aussi ses principes durent-ils jusqu'après Praxitèle. — On trouvera çà et là des notations de même intérêt, de même précision, — sur les korés de l'Acropole, sur les combattants des frontons d'Égine. D'excellentes pages montrent la nouveauté exceptionnelle des sculptures d'Olympie. M. E. L. y trouve l'origine lointaine du réalisme hellénistique, en même temps que l'origine prochaine de l'idéalisme de Phidias. Il y constate l'apparition première de « l'expression » sur les physionomies, en même temps que de l'eurythmie des ensembles. Ces pages aboutissent à une conclusion dont tous les mots devraient être retenus, sur l'admirable « qualité morale » et les limites de l'art archaïque. On aperçoit aussi la cause nécessaire de sa décadence. Une fois la nature révélée, sa variété infinie déprécie les plus belles créations, — stylisées, mais immobilisées, — des primitifs. Elle est la source intarissable de progrès, – qui fait paraitre tyrannique la sévère discipline artistique du passé. — On lira avec profit et plaisir ces pages qui sont d'un connaisseur très délicat. Les chapitres sur Phidias, Scopas et Praxitèle sont moins attrayants, sans doute parce les originaux étaient plus rares, et que la particulière méthode de M. E. L. a trouvé moins aisément à s'essayer.

Le livre, dans l'ensemble, a le mérite de se lire aisément. Ayant répandu beaucoup d'idées en peu de chapitres, M. E. L. n'a pas jugé à propos de s'encombrer ici de références. Il y gagne, cependant qu'il procure une utile leçon à quelques-uns de ses disciples. L'illustration, abondante, est plus instructive que spécieuse. Elle montre commodément, en vignettes un peu petites, des séries d'œuvres bien classées.

Charles Picard.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Trente-cinquième Année

FASCICULES PUBLIÉS EN 1910

Rédacteur en chef : ADRIEN KREBS

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1910

ALLEMAGNE

Rédacteur général : Henri Lebègue

Abhandlungen der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften, 1909. Philos.-histor. Classe. Das Glaubenbekenntnis der Homousianer von Sardica [Fr. Loop]. Après avoir donné une recension nouvelle du Symbolum Sardicense et une reconstitution du texte reçu, rendues nécessaires par les altérations qu'il a subies, L. les fait suivre de remarques explicatives et de développements sur l'importance et la signification de cette profession de foi des consubstantiataires de Sardica. ¶ Nordionische Steine [P. Jakobsthal et U. v. Wilamowitz-Moellendorff]. Inscr. inédites provenant la plupart de Chios et d'Erythrée, entre autres, un fragment complétant un décret en l'honneur de Mausole (Ditt. Syll. 107), plusieurs décrets et lois, dont l'une, assez bien conservée, concernant l'introduction à Érythrée du culte d'Asclépios, en 360 av. J.-C., réglant les sacrifices et les cérémonies diverses dans tous leurs détails, un psephisma des Antiochéiens en l'honneur des juges d'Érythrée, qqs inscr. funéraires, et une κύρβεις de Chio datant de 600 environ, contemporaine ainsi, ou peut-être un peu plus ancienne, d'après les caractères, que les κύρβεις de Solon. Commentaire épigraphique détaillé.

A. S.

Abhandlungen der philos.-philol. Klasse der k. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Vol. 24. 2e livr. Orchomenos. I, Die aelteren Ansiedelungsschichten [H. Bulle] 1. Les explorations faites à Orchomène. Après qques détails sur le résultat des premières explorations faites en cet endroit, entre autres, par Schliemann, et après lui, par de Ridder (Asklepieion et temples d'époque préhellénique), B. passe à la campagne de fouilles de 1903 qui a montré que la période byzantine, par ses constructions et ses tombeaux, avait presque complètement fait disparaître tout ce qui restait de l'époque classique, en même temps qu'elle avait nui fortement aux débris de la civilisation mycénienne la moins ancienne ; mais ces fouilles ont été importantes pour les époques mycénienne ancienne et prémycénienne et elles ont mis au jour, pour la première fois, sur le continent grec, une série de couches qui se succèdent et dont les dernières peuvent être datées, offrant ainsi une continuité pareille aux couches de Troie. — B. résume ensuite la campagne de 1905 qui a permis de bien déterminer l'histoire d'Orchomène en remontant à partir du premier millénaire avant J.-C., et les rapports des couches les plus anciennes entre elles. II. Les couches d'éta-

blissements les plus anciens jusqu'à la fin de l'époque mycénienne : A. Couche d'édifices circulaires (1re couche). B. Couche dite « couche de βόθροι », caractérisée par des fosses pleines de cendres, indiquant une population de nouveaux immigrants (2e couche). Description détaillée de ces fosses ;
5 C. Édifices circulaires et édifices ovales, leur origine, leur importance historique et leurs contre-coups ; D. Les couches mycéniennes anciennes ; (3e couche) : E. Les couches mycéniennes plus récentes, restes d'édifices, peintures murales avec figures, avec ornements : tombeau à coupole ; E, Explications des plans et des 30 pl. qui accompagnent ce mémoire. III.
10 Fouilles dans les environs d'Orchomène, à Tsamali, Polyjira, Avriokastro-Aspedon, Pyrgo et dans la petite île de Magula située devant Pyrgo. Mémoire de 128 p. qui sera continué par une étude annoncée de [P. Reinecke] sur les principaux objets trouvés dans les fouilles. ¶¶ 3e livr. Miscellen zu Romanos [K. Krumbacher]. Dans ce mémoire de 138 p. (1 pl.) qu'il considère
15 comme un travail préliminaire à un travail d'ensemble sur la poésie chrétienne grecque, K. étudie un certain nombre de questions scientifiques et pratiques, relatives à une édition complète des œuvres de Romanos, savoir : 1° les rapports des Hymnes d'église avec les sources, principalement avec les Vies des martyrs et les Légendes des Saints ; 2° l'authenticité de ces
20 Hymnes, puis une série de questions secondaires concernant les éditions des textes hagiographiques et des hymnes sacrés. I. Texte : *a*, Hymnes de saint Menas, saint Tryphon et des 40 Martyrs ; *b*. du martyre de saint Menas. II. 1, Recherches sur l'hymnographie et l'hagiographie ; *a*, Hymne de saint Menas, rapports de l'hymne avec le texte en prose ; remaniements de la
25 Passio de saint M. ; tradition manuscrite de l'ancienne Passio de saint M. ; méthode à suivre pour une édition de textes hagiographiques ; *b*, Les 40 Martyrs ; 2, Questions d'authenticité relatives à Romanos ; 3, Dispositions extérieures d'une édition de Romanos. E. R.

**Abhandlungen der phil.-historischen Classe der k. Sächsischen Gesell-
30 schaft der Wissenschaften.** Vol. 28 (1909) (ce vol. ne nous est parvenu qu'après le vol. 27 (1909) analysé l'an dernier). Enneadische Studien [W. H. Roscher]. Essai d'une histoire de l'ennéade chez les Grecs, tout particulièrement d'après l'ancienne épopée, les philosophes et les médecins. I. L'ennéade dans les temps les plus anciens ; *a*, dans le culte et la mytho-
35 logie des Grecs ; *b*, dans l'ancienne épopée ; espaces de neuf jours, de neuf mois, neuf ans, neuf générations, autres emplois de l'énnéade ; II. Chez les Orphiques ; III. Chez les Pythagoriciens et chez Empédocle ; IV. Chez Hippocrate ; V. Chez Platon et chez les philosophes suivants : Platon et Xénocrate ; VI. Chez les philosophes de basse époque : Jean de Lydus ;
40 la doctrine stoïcienne (d'Eratosthènes et de Posidonios ?), de l'assemblage par neuf des sphères célestes, etc. ; les néo-pythagoriciens ; les néo-platoniciens ; VII. L'ennéade chez les Astrologues ; VIII. Mélanges concernant les ennéades : dans l'agriculture et la chasse ; dans les sciences naturelles ; en musique ; en topographie et en géographie ; les neuf lyriques, les neuf
45 disciplinae (artes) ; ὀνόματα ἐννεαγράμματα. — Addenda, rectifications (18 p.) et remarques sur le nombre sept et le sabbat chez les Babyloniens et dans l'Anc. Testament (5 p.). Mémoire de 170 p. accompagné de trois index. E. D.

Abhandlungen der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen.
50 Phil.-hist. Classe. Vol. XII. Livr. 1. Das Volumniergrab bei Perugia [G. Körte]. Dans cette contribution à l'histoire de l'art étrusque, K. étudie (7 pl.) la sépulture de famille des Velimna (en latin Volumnii), trouvée en 1840, près de Pérouse. Description : inscr. ainsi conçue « Arnθ et Larθ,

enfants d'Arznei ont consacré cette sépulture. Forme et ornementation, elle comprenait une longue chambre, s'élargissant à l'extrémité nord de chambres plus petites ou caveaux qui la flanquaient comme des ailes. Le tout rappelle la disposition de l'ancienne maison romaine avec son atrium, ses alae et son tablinum. Ornements en relief de chacune de ces divisions. 5 Les six tombeaux. Objets trouvés, armes et objets en bronze (pièces servant au jeu du cottabos ; λεκάνη richement ornée ; oenochoès) : époque où fut construite cette sépulture (fin du IVe s., ou commencement du IIIe). Caisse à cendres, en marbre, plus haute que les tombeaux et en forme de petit temple. — Le jeu du cottabos. Mémoire de 47 p. ¶¶ Livr. 4. Die hand- 10 schriftliche Ueberlieferung der Hesiod-Scholien [H. Schultz]. 1, Les mss. des Scolies d'Hésiode ; 2, Origine et critique de la Vulgate ; 3, Les fondements de la recension : *a*, Comm. de Proclus sur les Erga ; *b*, Comm. de Tteztès et de Moschopulos sur les Erga ; *c*, Les anciennes Scolies de la Théogonie ; *d*, Les Scolies de l'Aspis. 4, Les Scolies et ce qu'elles nous 15 apprennent sur le texte. P. E.

Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. Vol. 39 (1909). Rapport du Musée d'antiquités du duché de Nassau, à Wiesbaden, pour 1908 [E. Ritterling]. B. Détails sommaires sur les fouilles entreprises sur l'emplacement du camp rom. de Hofheim, 20 fondé sous Caligula, détruit sous Claude par les Germains, rétabli sous Vespasien. Restes rom. à Wiesbaden. C. Acquisitions. Époque rom., monnaies, fibules, bronzes, poteries, entre autres un buste de femme en terre cuite (fig.) portant encore des traces de peinture et un vase en terre avec un cercle de fer dans le bas, anneaux d'or, moules de monnaie en 25 terre, etc., etc. A. S.

Archaeologischer Anzeiger : voir plus loin à la suite de **Iahrbuch d. k. d. arch. Instituts.**

Archiv für Geschichte der Philosophie. 23e année 1910. 1re livr. Sur la conception aristotélicienne de la causalité [L. Robin]. Examine la conception 30 qu'Aristote s'est faite de la relation causale, en général, et recherche s'il a présenté cette conception avec toute la netteté désirable et s'il a su toujours lui conserver ses caractères propres et son originalité distinctive. Il y avait chez lui le germe d'une interprétation positive de la causalité, qui sans être purement formelle, devait rester néanmoins rationaliste. Avec les tendances 35 logiques de son idéalisme intellectualiste, A. ne pouvait trouver dans la matière et le moteur des principes positifs d'explication : une doctrine analogue à la participation platonicienne s'imposait donc à lui ; d'autre part, il a montré un sentiment très net des exigences de la méthode expérimentale dans les sciences de faits. Mais en revanche et par là même, il était en contradiction 40 avec d'autres tendances prédominantes dans sa philosophie. Art. qui se continue dans la livr. 2. ¶ Ueber die Platonische Briefe [R. Adam]. Montre par une liste complète des emprunts faits aux traités authentiques et non authentiques de Platon, que la 2e, la 3e et la 4e lettres de P. ne peuvent pas être considérées comme authentiques, par contre, la 7e que A. étudie 45 longuement, et qui est adressée aux amis et parents de Dion, paraît authentique, quoi qu'en dise Wendland. Elle nous donne des renseignements historiques très importants, et pourrait avoir été composée vers 390, peu après le retour de Platon d'Égypte et de Phénicie à Athènes. La 13e, bien qu'elle ne soit pas authentique, est aussi précieuse pour nous 50 par les détails qu'elle nous donne, elle doit avoir été écrite dans l'été 366, la même année que le Timée. ¶ Plato als politischh-paedagogischer Denker [R. Stube]. Expose les rapports de Platon avec son temps, le développe-

ment personnel de sa pensée et la dépendance intime de son enseignement en politique et en pédagogie avec les pensées maîtresses de son système de philosophie. ¶ Ein Beitrag zu Heraklits Frg. 67 und 4 a [Em. Loew]. Conserve et défend contre toute correction ὀνομάζεται du premier de ces fragments et σημείῳ du second comme datif ; il traduit tout ce dernier passage après avoir insisté sur la différence entre συμβάλλεσθαι et διαιρεῖσθαι. ¶ Demokrit und Platon [J. H. Jensen]. Art. qui se continue dans la livr. 2. Cherche à déterminer l'influence de Démocrite sur Platon et sa doctrine, visible surtout dans la seconde partie du Timée. ¶¶ 3e livr. Die Rechtsphilosophie der Epikureer [R. Philippson]. Étudie dans cet art. de 63 p. qui se continue dans la livr. 3, la philosophie du droit chez Épicure qui est une conséquence logique de son éthique, et chez ses disciples. ¶ Die Ἀπόφασις des Symon Magus [A. Redlich]. Essai de reconstitution du système cosmologique de Simon Magus, d'après l'Ἀπόφασις dont s'est servi Hippolytos dans l'exposé de sa doctrine. ¶¶ 4e livr. A recent view of matter and form in Aristotle [Is. Husik]. Réfute dans cet art. de 25 p., comme non fondées, les conclusions de D. Neumark, *Geschichte der jüdischen Philosophie, nach Problemen dargestellt*, sur les questions de matière et de forme dans Aristote. ¶ Le Stoïcisme : Chrysippe. La Doctrine stoïcienne du Monde, du Destin et de la Providence, d'après Chrysippe [G. L. Duprat]. 1, Les écrits de Chr. sur la Nature ; 2, La nature et l'homme, d'après Chr. ; 3, La Providence, le destin et la liberté, d'après Chr. ; 4, L'assentiment et le destin. ¶ Platonismus [W. M. Frankl]. Résume en sept pensées le platonisme. ¶ Platons Ideen als Einheiten [K.B.R. Aars]. Les idées de Platon sont-elles transcendantes ou immanentes ? ¶ Die Apophasis des Symon Magus [A. Redlich]. Complément à l'art. paru sous ce titre dans la livr. 3 (cf. supra). A. S.

Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik. A cessé de paraître avec le vol. XV < cf. R. d. R. 33, 9, 45 et 34, 6, 33 >.

Archiv für Papyrusforschung. V. Fasc. 3. Ne nous est pas encore parvenu.

Archiv für Religionswissenschaft. Vol. XIII. 1re livr. Zur gynäkologischen Ethik der Griechen [Jos. Ilberg]. Montre au point de vue de l'histoire de la médecine ce que les disciples d'Hippocrate et l'école de Soranus pensaient de l'avortement. ¶ Die Serapislegende [E. Petersen]. Origines du culte alexandrin de Sérapis. Examine au point de vue critique les sources de la légende de Sérapis, Tacite Hist. IV, 33, Plutarque : de Iside 28 et Soll. anim. 36, 2 dans lesquelles il distingue des éléments grecs et non grecs. ¶ Σφάγια [P. Stengel]. A propos de la dissert. de Th. Szymanski. Sacrificia Graecorum in bellis militaria, S. étudie et explique deux passages de Plutarque : Ages. 6, et Aristide, 18, qu'il compare avec Xen. Hell III, 3, 3 et Paus. III, 9, 3 et avec Hérodote IX, 61 sqq. Il montre ce qu'il faut entendre par σφάγια, sacrifice aux divinités chthoniennes, héros, morts, où l'on saigne à fond la victime, de manière à ne pas lui laisser une goutte de sang dans le corps. A côté, un autre genre de σφάγια qu'on accomplissait en cas de danger imminent. ¶ Zum Sarkophag vom Hagia Triada [A. Abt]. Mention d'une statuette de bronze crétoise, du musée de Leyde, rappelant par sa posture un des joueurs de flûte du sarcophage d'Hagia Triada : elle représente un aurige. ¶¶ 2e et 3e livr. Alexanders Zug nach dem Lebensquell und die Chadhirlegende [I. Friedlaender]. 1. Le Pseudo-Callisthènes. Étude sur la légende de la marche d'Alexandre vers la « Source de vie », telle qu'elle nous est racontée par le Pseudo-Callisthènes (II, 23 sqq., éd. Didot) dans une prétendue lettre d'A. à sa mère Olympias et à son maître Aristote. Il y est

fait mention du cuisinier d'Alexandre, nommé Andréas, qui découvrit la source par hasard, ce qui ne lui porta pas bonheur, puisqu'il fut précipité par son maitre dans la mer où il fut transformé en dieu marin. Cette légende est de source grecque. Analogie frappante avec l'histoire de Glaukos ; 2. Comparaison avec le Talmud ; 3. avec une homélie syrienne, de l'évêque syrien, Jacob de Sarug ; 4. avec le Coran où l'on trouve des détails semblables ; 5. Chadhir de la légende musulmane, comme le cuisinier d'Alexandre, conquiert l'immortalité et est transformé comme lui et comme Glaukos en dieu marin. Importance religiense de cette légende. ¶ Zur neuplatonischen Theologie [K. Ziegler]. Explication et commentaire de Firmicus, de errore prof. rel. V (p. 12, éd. Ziegler) dans la doctrine duquel Z. retrouve des influences néoplatoniciennes (Proclus). ¶ Spekulation und Volksglaube in der ionischen Philosophie [O. Gilbert]. Montre que la théodicée de l'école ionienne n'est pas la négation des croyances populaires, mais une tentative de les mieux comprendre et de les rendre plus solides. ¶ Aegyptische Religion [A. Wiedemann]. Bulletin bibliographique des ouvrages parus sur religion égyptienne de 1906-1909. ¶ Zum Tod des Grossen Pan [O. Weinreich]. Résumé de quinze explications diverses données de cette légende depuis Guil. Bigot (IIe siècle), à Gottsched. ¶ Akrostischer Inschrift aus Sinope [F. Boll]. Texte de cette inscr. funéraire grecque de l'époque impériale trouvée à Sinope et dont les premières lettres forment le nom de Θησεύς ; elle est intéressante et pour l'astrologie et pour l'histoire des acrostiches. ¶ Apollon Didymaios in Attaleia in Pamphylien [O. Kern]. Inscr. publiée par Wilhelm (Beitr. zur griech. Inschriftkunde, 1909, 196, nº 169) : à la seconde ligne, corriger Ζιζύφου en Ζιζυμέου = Διδυμέου, ce qui montre qu'Apollon Didymaios était honoré en dehors de Milet. ¶ Inschrift von Magnesia am Maiandros [O. Kern]. Anathème chrétien, κακὰ τὰ ἔτι του, gravé sur la partie postérieure d'un pilier trouvé au sud de l'agora de Magnésie de Méandre et datant de l'époque d'Hadrien ; il porte sur l'autre face le nom de Pollion ἀρχιερεὺς καὶ γραμματεύς. ¶¶ 4e livr. Lupercalia [L. Deubner]. Étudie les divers problèmes que soulève la fête des Lupercales et retrace l'histoire du développement de ses rites : c'était à l'origine une fête de bergers en l'honneur du dieu Faunus et destinée à protéger les troupeaux contre les loups (lupercus = lupos arcere) : avec le temps, elle devint une fête expiatoire (lustratio), comme l'indique le choix des victimes qu'on immolait. Rites divers. ¶ Marica [Fr. Boll]. Il résulte d'une glose marginale de saint Augustin, De civ. dei, II, 23, dans le Cod. lat. Monac. 5251, saec. 13, que la déesse Marica, cette déesse de Minturne, connue par l'histoire de Marius, serait Diane, et que son culte serait venu de Cumes, d'où il aurait été apporté à Minturnes, par mer, avec sa statue qu'on y aurait dérobée. Ce serait donc une légende grecque. Cette glose est, au plus tard, d'époque carolingienne, sans qu'on puisse dire quelle en est la source, Florus ou un scoliaste de Virgile. ¶ Zu dem Zaubergesang in der Nekyia [E. Schmidt]. Commentaire de neuf vers de l'évocation des morts de la Nekyia d'Homère, telle qu'elle est donnée dans le pap. d'Oxyrrh., 412 (P.). Restitutions (cf. Arch., XII, p. 2. R. d. R., 24, 8, 31). ¶ Bildopfer bei Empedokles [R. Eisler]. Dans Frag. d. Vorsokr. II, p. 210, l. 42, γραπτοῖς ζώιοισι ne signifie pas, comme Diels l'a cru, des images peintes (gemalte Bilder), mais des « figures de victimes peintes » (mit gemalten Opfertieren). C'était là une fraude pieuse usitée envers les dieux. ¶ Todsünden [F. Boll]. A propos du nombre sept, B. cite et commente un passage de Dicéarque (F. H. G., II, 260) où sont énumérés neuf péchés fréquents en Béotie, ce qui prouve que dans cet ordre d'idées, le nombre neuf et même huit se présentait aussi souvent que le nombre sept chez les anciens Grecs. H. B.

Beitraege zur alten Geschichte (Klio). Vol. X (1910). 1re livr. Scaptesyle (R. Perdriset). Importance au ve et ive s. des gisements d'or du mont Pangée. Scaptesyle, dont on ne peut pas déterminer exactement l'emplacement, en faisait partie. Les gisements appartinrent longtemps à l'île voisine de Thasos dont elles firent la richesse. Efforts que firent les peuples voisins, entre autres les Athéniens, sous Miltiade et après lui, pour s'en emparer; les Thraces s'en rendirent maitres ensuite et Athènes dut y renoncer. Thucydide ne posséda pas de mines dans cette région ; il n'était que locataire d'une exploitation prise à bail sur une concession qui n'appartint jamais à Athènes. Si Skaptesyle avait appartenu à Athènes ou à un de ses alliés, Thudydide n'aurait pas pu y trouver asile. Comment se faisait l'extraction de l'or et l'exploitation des mines. Les travaux étaient à fleur de sol, ainsi s'explique le nom de σκαπτὴ ὕλη, et on comprend qu'ils n'aient laissé aucune trace. ¶ Nuovi contributi alla cronologia della prima guerra punica (P. Varese). Appuie de nouveaux arguments, contre Leuze et Luterbacher (Philologus, 1907), sa théorie que pour déterminer les dates des événements de la première guerre punique, il faut admettre que le calendrier romain était en retard de trois mois sur le calendrier Julien, de sorte que le mois de mai de ce calendrier pré-Julien correspondrait à mars ou février du calendrier Julien. ¶ Spuren politischer Autonomie in Aegypten unter den Ptolemäern [W. Schubart]. Les papyrus nous prouvent que les Ptolémées, surtout au début, bien loin de constituer une monarchie absolue, entretinrent avec les Grecs de leur empire des rapports bien différents qu'avec les Égyptiens, et leur laissèrent une certaine autonomie. Nous retrouvons des ψηφίσματα et des πολιτικοὶ νόμοι pour certaines colonies grecques, entre autres Naukratis, Alexandrie et surtout Ptolémaïs qui étaient presque autonomes. Cette situation privilégiée dura longtemps et ne cessa jamais entièrement. ¶ Die armenischen Feldzüge des Lukullus [Kurt Eckhardt]. II < cf. Klio 1909, R. d. R. 34, 14, 42 >. La campagne de 69 : 1. Jusqu'à l'investissement de Tigranocerta. Lucullus se décide à la guerre ; il envoie une ambassade à Tigrane ; ses préparatifs et l'effectif de son armée ; il franchit l'Euphrate, sa marche vers le Tigre à travers la Sophène ; préparatifs de résistance insuffisants des Arméniens : première rencontre des belligérants. 2, Lucullus devant Tigranocerta ; commencement du siège : marche de Tigrane et contre-marches de Lucullus ; le champ de bataille ; les forces des Arméniens ; la bataille (plan) : sources anciennes et opinion des modernes sur cette bataille ; les pertes des adversaires ; prise de Tigranocerta ; 3, Conséquences de la bataille et de la prise de Tinagrocerta ; les vassaux de Tigrane, au sud du Taurus, se soumettent à Lucullus. Fuite de Tigrane. Art. de 44 p. ¶ Griech. Inschriften [F. Hiller von Gaertringen]. Suite < cf. Klio 8, 521, R. d. R. 33, 16, 1 >. Dans ce 2e art., H. v. G. signale la publication du fasc. 8 de I. G. XII, donnant les inscr. insul. maris Thracici publié par C. Fredrich et de la fin du fasc. des Cyclades XII, 5, publié par lui-même ; détails divers. ¶ Sarapis [H. Ph. Weitz]. Signale et critique la dissert. de E. Schmidt, *Die Einführung des Serapis in Alexandria* (Naumburg 1909) : addition à l'art. de l'auteur sur Sérapis dans Roscher. *Lexikon der Mythologie*. ¶ Τύρρα [V. Costanzi]. Courte étude sur le nom de cette ville de Lydie située dans la vallée du Caistro sur l'emplacement de laquelle on a trouvé, en 1871, trois inscr. et dont on a rapproché le nom des Τυρρηνοί. ¶ Einige Bemerkungen zur der Entstehung einer geschichtlichen Tradition ueber die aeltere röm. Geschichte [W. Soltau]. Dans cette courte étude sur l'origine d'une tradition concernant l'histoire primitive de Rome, S. cherche à déterminer quels ont

été les historiens grecs qui ont exercé une influence sur les premiers annalistes romains et leur ont servi de modèles à une époque où n'avaient pas encore paru les annales, il distingue trois sources différentes : 1° Les mythographes grecs Dioklès, Peparethos et Promathion. 2° Les traducteurs d'ouvrages grecs en prose et en vers. 3° Les recueils d'extraits des historiens grecs. ¶ Notice sur la manière dont on peut déterminer le moment où le croissant de la nouvelle lune fut visible le 23 février 1477 av. J.-C. [F.K. Genzel]. ¶ Vom Syrischen Limes [E.K.]. Brève mention de travaux qui vont paraître sur le double limes syrien mentionné par Theophanes et Malalas et que connaissent aussi les écrivains syriens. ¶¶ 2e livr. Die Schlacht bei Issus [A. Janke]. Maintient contre les critiques et les objections qui lui ont été faites, que c'est bien le Deli-Tschai qui est le Pinaros des anciens, et non le Pajas et que c'est sur les bords de la première de ces rivières que la bataille d'Issus a été livrée (pl. et fig.). ¶ Marius in Minturnae [M. Bang]. Nous avons trois traditions sur la fuite de Marius à Minturnes, elles diffèrent entre elles, surtout pour la personnalité du soldat envoyé pour le tuer. Cicéron ne mentionne pas ce soldat. Une seconde tradition qui remonte à Posidonius et qui s'est conservée le mieux dans Appien, veut que ce soldat ait été un Gaulois émigré de son pays. Une troisième, celle de Tite-Live, plus dramatique, fait de lui un Cimbre fait prisonnier par Marius et venu à Minturnes comme esclave. Plutarque a mélangé ces deux dernières traditions en y ajoutant certains détails puisés dans une biographie (peut-être de Nepos) et peut passer, dès lors, pour la source principale de cet épisode. Examen détaillé et analyse des sources. ¶ Die armenische Feldzüge des Lukullus [K. Eckhardt]. II < cf. supra >. La campagne de 68.4, les préparatifs des deux adversaires et entrée de Lucullus dans la Haute-Arménie. Négociations avec les Parthes; les Arméniens lèvent des troupes et organisent une armée; difficultés que rencontre Lucullus par suite d'intrigues à Rome et des mauvaises dispositions de son armée. Il pénètre dans le Haute-Arménie. — 5. Histoire des marches et des combats; combats dans la plaine de Musch; marche sur Artaxata et bataille sur les bords de l'Arsanias; marche en avant et mutineries des soldats; marche en arrière, prise de Nisibis. — 6. Topographie des combats et des marches de cette seconde campagne. Plaine de Musch; marches jusqu'au champ de bataille sur les bords de l'Arsanias; marche après la bataille de l'Arsanias jusqu'à Nisibis. Art. de 40 p. (1 carte). ¶ A Journey round the Proseilemmene [W. M. Calder]. Texte et commentaire historique et topographique de 16 inscr. grecques trouvées en Asie Mineure, dans les environs de Laodiceia Combusta. ¶ Zum Wertverhältnis von Gold and Silber [C.F. Lehmann-Haupt]. Accepte les conclusions de Weissbach que, chez les anciens Perses, le rapport de l'or à l'argent était de 13,33 à 1. ¶ Ancora per i confini nella pace di Antioco [G. Cardinali]. Nouveaux arguments en faveur des conclusions de Viereck sur la détermination des frontières au moment de la paix avec Antiochus < cf. Klio IX, 371, R. d. R. 34, 14, 19 >. ¶ Der Nabatäerkönig Erotimus [E. Täubler]. Erotimus mentionné par Justin (Epit. 39, 5, 6) dans la liste des rois de Nabathène, n'est autre qu'Aretas qui régna de 87-62 et à qui s'appliquent bien les détails que donne Justin. ¶ Drobeta in Dacien [W. Kubitschek]. Cherche si Dobreta (auj. Turn Severin), sur la rive gauche du Danube, jouissait déjà des droits de cité à l'époque des Flaviens et comme l'indique une inscr., trouvée en 1865, reçut le nom d'Hadrianum et fut reconstituée sous Hadrien. ¶ Zwei wichtige Neufunde [C.F. L.-H.]. 1, Nouvelle inscr. de Sémiramis trouvée à Assur, et qui jette un jour nouveau sur cette reine qui n'était pas la femme, mais

la mère d'Adadnirari IV et l'épouse de Samsi-Adab,' fils de Salmanazar. 2, Procès de Phidias, d'après Apollodore. Deux fragments de papyrus de Genève, publiés et restitués par Nicole, nous apprennent entre autres, que Phidias n'est pas mort en prison à Athènes, mais qu'incarcéré, il fut mis en liberté parce que les Eliens versèrent une caution de 40 talents pour qu'il se rendit en Elide où il mourut de maladie et où il exécuta le Zeus d'Olympie qui est postérieur à la Parthénos. ¶ Borma [E. Kornemann]. Questions relatives à la campagne de Tibère, de l'an 4 ap. J.-C. < cf. Klio 9, 4 R. d. R. 34, 15, 14 >. Borma, port de Drusus, doit être cherché dans la direction de Bononia (Boulogne-sur-Mer), mais plus au nord dans la Hollande actuelle, dans le pays des « Marsaci ». ¶¶ 3e livr. Frauen auf antiken Münzen [C. Kabrstedt]. La première apparition de têtes de femmes sur les monnaies anciennes date de l'époque où on a commencé à frapper un plus grand nombre de pièces avec des figures de mortels, c.-à-d. de la fin du IV s^{e}. K. étudie dans cet art. de 54 p. toutes les monnaies où l'on voit figurer des têtes de femmes. Il commence par les femmes de la famille des Ptolémées, dont la première qu'on rencontre est Bérénice, femme de Ptolémée I et mère des θεοὶ ἀδελφοί, il passe ensuite aux Séleucides, puis aux autres cités hellénistiques, à Rome (frappes impériales), aux cités vassales de Rome, puis revenant aux monnaies de l'Empire, passe en revue toutes les femmes, jusqu'à Ariane, épouse de l'empereur Zénon. Il termine par la liste de toutes ces femmes : *a*, celles qui possédaient le droit de frappe (comme souveraines, tutrices, ou pour d'autres raisons); *b*, celles qui ne l'avaient pas (les défuntes, les vivantes, avec ou sans adjonction du portrait du souverain régnant); *c*, celles qui sont représentées sous l'aspect de déesses. ¶ Studien zur Verfassung Boiotiens [H. Swoboda]. 1, En s'appuyant sur le précieux chap. II des Hellenica Oxyrhynchia de Théopompe, qui jette un jour nouveau sur la constitution de la Béotie à partir de 447, S. étudie la nomination et la composition des βουλαί dans différentes cités qui formaient la confédération des Béotiens, puis cherche quelles étaient les cités qui avaient ces βουλαί et montre, d'après Théopompe, c. II, 3, que depuis 447, cette confédération ne comprenait que 10 villes (au commencement 9) et que les βουλαί dont l'organisation est décrite c. II, 2, n'existaient que dans ces villes-là : tous les citoyens n'en faisaient pas partie, mais seulement ceux à qui leur fortune permettait d'être hoplites. Chaque βουλή se partageait en quatre sections, qui s'occupaient tour à tour des affaires, et dont les ministres étaient âgés de plus de 30 ans. Le conseil fédéral était composé de membres tirés au sort dans les conseils des dix villes et comprenait aussi quatre sections, tour à tour en fonctions, formant un collège permanent et recevant une rétribution. Nous ne savons pas comment on nommait les béotarques, leurs fonctions. Le siège du gouvernement était Thèbes qui seule, de 447 à 368, eut le droit de frapper monnaie. — 2, S. étudie à nouveau un certain nombre de ψηφίσματα d'Akraiphia, et montre, contrairement à ce qu'il avait conclu précédemment, que ces décrets ne permettent pas, à eux seuls, de croire à un changement de la constitution des villes béotiennes après 146. ¶ Antike Kavallerie [H. Delbrück]. Combat les conclusions de Ed. Meyer qui, dans ses « Theopomps Hellenika », p. 39 sqq. avance que la cavalerie des Perses n'aurait rien pu faire, en temps normal, contre l'infanterie grecque puissamment armée et soutenue par une confiance inébranlable dans ses forces, malgré sa supériorité écrasante. ¶ Di alcuni frammenti di Cassio Dione [V. Macchioro]. Montre que Dion Cassius est dans une dépendance directe et même verbale de ses sources, beaucoup plus grande que ne le supposent généralement les critiques, et part de là

pour replacer dans leur contexte huit fragments importants de D. C. qu'on ne savait où placer. ¶ Der Mond und die Säkularfeier des Augustus [H. Dessau]. Les jeux séculaires commençaient la dernière nuit de mai par un sacrifice aux Parques, suivi de représentations théâtrales d'un caractère primitif, et continuaient trois jours et trois nuits (Kal. Jun., a. d. IV et a. d. III nonas Iunias = 1, 2, et 3 juin). D. cherche pourquoi on avait choisi ces jours de préférence à tout autres et croit que c'était à cause de la pleine lune. ¶ Zur Geschichte der Barkiden [K. Lehmann] suite < cf. Klio 9, n. 274-290 R. d. R. 34, 13, 16 >. 2, But de la marche d'Hasdrubal dans la campagne du Métaure. On ne peut pas se fier au récit de T. Live 27, 47 qui est entaché de partialité. Si Hasdrubal s'est avancé jusqu'à l'embouchure du Métaure, en 207, et là a fait face à deux années romaines pendant quelque temps, c'était pour tromper l'ennemi sur son véritable plan ; il voulait traverser à l'improviste l'Apennin pour rejoindre son frère au cœur de l'Italie, dans le voisinage de Rome ; mais son plan échoua parce que, d'une part, il ne put communiquer avec Hannibal, et que de l'autre, il ne put pas dérober ses troupes à l'ennemi, comme plus tard César à Dyrrachium, par suite du manque de discipline de ses auxiliaires gaulois. Cl. Nero se couvrit de gloire en le battant, mais le plan d'Hasdrubal n'en est pas moins digne d'un Barchide. ¶ Zum Seeraeuberkriege der Pompeius Magnus (67 v. Chr.) [P. Groebe]. 1, Dispositions de la lex Gabinia de bello piratico ; dispositions générales sur la nature, le commencement et la durée de l'imperium de Pompée ; propositions de Gabinius sur les voies et moyens ; dispositions définitives sur les voies et moyens d'après la proposition de Pompée ; 2, Les légats, leur titre, leur personnalité ; 3, Le plan de Pompée (carte). ¶ Aus der Argolis [W. Müller]. Rapides détails sur un voyage fait en 1909. ¶ Didymos zum Jahre 344/3 [C. F. Lehmann-Haupt]. Montre pourquoi il faut rétablir dans Didyme, VIII, 7, συμπροστήκαντο au lieu de οὐ προστήκαντο que proposent Meyer et Wendland. ¶ Sueton und das Monumentum Ancyranum [Gg. Sigwart]. Une preuve que Suétone, dans sa vie d'Auguste, s'est servi des Res gestae divi Augusti résulte du fait qu'on ne rencontre que chez lui (Aug. 22) et dans le monument d'Ancyre, l'expression « triumphus curulis ». Il est le seul aussi, avec le Mon. Anc., à réunir les deux ovations et les trois triomphes d'Aug. que les autres écrivains mentionnent en les séparant. ¶ Zum Sprachgebrauch des Tacitus [Gg. Sigwart]. Contre l'usage courant de dire « sella curulis » ou « curilis » tout court, Tacite, seul, dit toujours « sedes curilis » ou « curilis ». ¶ Zu Sarapis [C. F. L. H.]. Deux remarques sur l'art. Sarapis du Lexikon der Myth. de Roscher. ¶¶ 4[e] livr. Zur Geschichte von Akarnanien [H. Swoboda]. L'histoire, si pleine de lacunes, de l'Acarnanie, au commencement du III[e] s. av. J.-C., se trouve enrichie par l'importante et intéressante inscr. de Thermon que Sotiriadis a publiée incomplète dans l'Ἐφ. ἀρχαιολ., 1905, p. 56, et qui donne le texte d'un traité d'alliance et de paix éternelle entre deux peuples toujours en guerre, les Acharniens et les Étoliens. Commentaire détaillé. Il doit avoir été conclu entre la mort de Pyrrhus, 272, et le commencement des opérations de la guerre Chrémonidienne (printemps 265). Outre son importance pour la succession des événements, il nous donne des détails précieux sur l'organisation de la ligue étolienne et surtout acharnanienne. ¶ Die Kämpfe um Sardinien und Korsika im ersten punischen Krieg (259 und 258 v. Chr.) [O. Leuze]. L'histoire des années 259 et 258 de la 1[re] guerre punique soulève des problèmes difficiles, relativement aux sources, notamment parce que les auteurs racontent des succès de Scipion qui ne sont pas mentionnés dans son inscr. funéraire dont nous avons l'original, et que, d'autre part, la brève

relation de Polybe semble contredire ce que l'on sait par les autres historiens, aussi bien pour la chronologie que pour les faits eux-mêmes. Comme les critiques ne sont pas d'accord sur ce point, L., à la suite d'Eliäson, examine à son tour la question et montre que ce critique s'est montré trop sceptique à l'égard des sources littéraires et qu'il a taxé, à tort, Polybe d'erreurs et d'inadvertances, parce qu'il n'a pas compris le caractère particulier du récit que P. fait des années 259 et 258. Il rectifie en même temps, d'après les sources, bien des erreurs de détail commises par ceux qui ont raconté cette guerre. 1, Examen des relations des auteurs anciens et degré de confiance qu'elles méritent; 2, Récit de Polybe et sa chronologie soi-disant défectueuse; 3, Les opérations militaires faites en Sicile, de 259 et 258, à la même époque que les expéditions de Corse et de Sardaigne; 4, Rapports entre les récits que nous avons et leurs sources perdues. Fabius et Philinus. Tableau chronologique des événements de ces deux années. ¶ Der Gefechtsabstand der Manipulare [Th. Steinwender]. Complétant une étude sur la distance de combat dans Polybe < Hermes, 44 p. 179, cf. R.d.R. 34, 63, 51 > dans lequel il a montré que les chiffres donnés par Polybe pour la légion ne doivent pas être pris strictement au pied de la lettre, S. montre par le menu détail que, pour résoudre la question de la distance de combat des « manipulares », il faut tenir compte, outre la dimension des membres du corps humain, des armes elles-mêmes (pilum, gladius et scutum) et de l'espace qu'il faut pour leur maniement; les données de Polybe étaient encore à peu près exactes à l'époque de l'empire. ¶ Vettius Agorius Praetextatus [J. Nistler]. Retrace, après Seeck, en le rectifiant et en le complétant et en tenant compte des événements politiques, religieux et militaires, la vie et l'activité de ce défenseur zélé du paganisme, qui vivait dans la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C. ¶ Berossos Chronologie und die Keilinschriftlichen Neufunde [C. Lehmann-Haupt] suite < cf. R.d.R. 33, 13, 47 >. 9, Les essais les plus récents de reconstitution de la liste des rois de Babylone ; L.H. montre, d'après les inscr. cunéiformes récemment découvertes, que la reconstruction d'Ed. Meyer n'est pas admissible. On ne peut admettre avec lui que la lacune de la fin de la col. 3 de cette liste comprenait 14 lignes au lieu de 12., donnant les noms de 13 rois de la dynastie II. — 10, Bérose et la Sémiramis historique. Bérose qui a combattu de toutes ses forces la légende qui avait cours chez les Grecs, depuis Ctésias, de la fondation de Babylone par Sémiramis, ne pouvait avoir en vue, quand il parlait de cette reine dans ses Babyloniques, que la Sémiramis historique qui vivait vers 800 av. J.-C. et non au XIIIe s., puis qu'elle est citée sur la statue de Nébo comme dame du palais de 811-783, à l'époque d'Adadnirari IV de la dynastie II. Il y a donc eu là une omission chez les transcripteurs de Bérose, qui a eu pour conséquence la confusion de deux dynasties désignées de la même manière. Sémiramis appartenait à la 6e dynastie du vrai Bérose. Après le roi Bau-ah-iddin, détrôné par le roi des Assyriens Samsi-Adab, époux de Sémiramis, venait dans la col. 3 de la liste des rois la récapitulation du nombre des années et des rois de la dynastie II^1 (6e de Bérose), puis commençait par Adadnirari IV, fils de Sémiramis, la dynastie de Sémiramis (II^2) comprenant trois rois qui régnèrent à la fois sur l'Assyrie et la Babylonie. Ainsi se comble la lacune de la col. 3, qui paraissait irrémédiable. Conséquences de cette conclusion. ¶ Neue Beitrage zur Inschriftenkunde Dakiens [G. Teglas]. Inscr., marques de potiers, cachets sur lampes, etc., trouvés dans l'ancienne Dacie. ¶ Die Aufstellung der griech. Flotte vor der Schlacht bei Salamis [R. Adam]. Hérodote s'est donné beaucoup de peine pour accorder deux versions différentes sur la position de la flotte

grecque avant Salamine, les historiens modernes ont montré combien il s'est trompé et ont admis la version d'Eschyle et de Diodore. Si Hérodote avait réellement achevé son histoire vers 430, à Athènes, il n'eût pas manqué de rectifier ses erreurs au moyen des renseignements que lui auraient donné les témoins oculaires encore vivants. Il faut en conclure qu'il l'a achevée à Thurium (Arist. Rhet., III, 9; Suidas; Et. de Byz. s. v. Θούριοι). ¶ Zu Didymos, VIII, 7 sqq. [U. Kahrstedt]. Remarques de fait à propos de la leçon du papyrus admise et défendue par Lehmann-Haupt : βασιλέως πρέσβεις συμπροσήκαντο οἱ Ἀθηναῖοι < cf. supra livr. 3 fin >.

A. S.

Bericht der Röm.-Germ. Kommission. Fasc. 4, 1908 (paru en 1910) suite de « **Bericht über die Fortschritte der Röm. Germ. Forschung** ». Rapport sur l'activité de la Commission Romano-Germaine en 1908 [H. Dragendorff]. Courte mention des travaux et des fouilles. ¶ Muséographie pour 1907/1908. [E. Krüger]. Mention des acquisitions faites par les musées du Pays Rhénan : 1° Époque pré-Romaine, âge de la pierre, du bronze ; époque de Hallstatt, de la Tène ; 2° Période romaine ; bâtiments militaires ; routes, ponts, conduites d'eau, ateliers (poteries) ; bâtiments publics, temples, sanctuaires ; habitations et dépendances, tombeaux et cimetières. Inscriptions : débris architecturaux, peintures (mosaïques), sculptures ; monnaies : objets en argent, or, bronze, fer ; céramique : nombreux cachets de potiers etc. ; verre etc. Rapport de 59 p. impossible à analyser. ¶ Provinziale Keramik [E. Fölzer]. Indication et résumé rapide d'une série d'ouvrages importants qui pour la plupart s'occupent des centres de fabrication des différentes poteries dans l'antiquité. ¶. Aus den Nachbargebieten. A, Holland [J. H. Holwerda jr]. 1. Les Romains en Hollande. Toute la partie nord de la Hollande n'a été occupée que militairement par les Romains. Les places marquantes sont Nymègues, Rossum sur la rive sud du Wahal : puis Vechten qui doit avoir été le Castellum Flevum mentionné par Tacite (Ann. IV, 2) et fut supplanté par Praetorium Agrippinae près Voorburg, à qui la Fossa Corbulonis, canal de la Meuse au Rhin (Tac., Ann. IX, 20) donna une très grande importance militaire. La partie sud de la Hollande présente un autre caractère, surtout dans la province de Limbourg. La civilisation rom. s'y fit jour à partir du Ier s. ap. J.-C., mais disparut dès le IIIe s. par suite des attaques des Germains qui détruisirent tout. — 2. Fouilles de 1908 et de 1909. Résultats : objets divers trouvés en différents endroits. ¶ B. Schweiz [H. Dragendorff]. Indication des fouilles : objets et constructions d'origine rom. mis au jour dans les différents cantons de la Suisse.

Berichte über die Verhandlungen der kön. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Phil. — hist. Classe T. LXII. Les inscriptions de Darius fils d'Hystape à Nakš-i-Rustan [F. H. Weissbach]. Aperçu des résultats nouveaux auxquels a conduit un examen récent des inscriptions de Darius. Une publication ultérieure les fera connaître en détail. ¶ Contributions à l'épigraphie et à la dialectologie grecques, VIII [R. Meister]. Convention de synékisme provenant d'Orchomène en Arcadie. ¶ L'enseignement des libelli et des introductions en procès d'après les papyrus du Haut-Empire [L. Mitteis]. Résultats d'une étude systématique des formules et de la procédure. ¶ Protagoras législateur de Thurium [A. Menzel]. Discussion des récits relatifs à cette affaire et étude des fragments législatifs que l'on peut rapporter à Protagoras. ¶ Contributions à l'épigraphie et à la dialectologie grecques [R. Meister]. IX. Inscriptions cypriotes contenant, en particulier, des notes de comptabilité. ¶ Mélanges juridiques [L. Mitteis]. 1, La signification en droit privé de la βιβλιοθήκη

ἐγκτησέων d'Égypte. 2, Ulpien, Dig., XXVII, 10, 1 pr. 3, Le receptum nautarum dans les papyrus. ¶ L'Apologétique de Tertullien [R. Heinze]. Étude de 220 pages où sont traités également divers passages de Minucius Félix et le rapport mutuel des deux apologistes. Paul LEJAY.

5 **Berliner philologische Wochenschrift** 28ᵉ année, 1910; N° 1. Die Eingangszene der Andria [Th. Kakridis]. Une scolie du v. 14 du Prologue de l'Andrienne nous apprend que Térence a transformé en dialogue, sur le modèle de la Périnthienne, la scène d'exposition de l'Andrienne qui, dans Ménandre, était un monologue du vieux Simon; une autre scolie de I, 1, 1
10 donne les raisons de ce changement. Leo (Plautin. Forsch. 177-178) a comparé cette exposition de l'Andrienne telle que Térence l'a donnée, avec celles de l'Électre de Sophocle, du Plutus d'Aristophane, du Curculio de Plaute et a conclu, que pour des raisons analogues, elles étaient les quatre invraisemblables. K. reprend la question et montre que l'on peut admettre les
15 conclusions de L. pour l'Andrienne, mais pas pour les trois autres pièces. ¶¶ n° 3. Telemachie und Odyssee [H. Schiller]. Tout le monde aujourd'hui reconnaît que la Télémachie ne faisait pas partie à l'origine de l'Odyssée ou du moins n'y était pas jointe comme elle nous a été transmise. Parmi les passages qui prouvent le mieux une interpolation postérieure, il faut
20 citer Ch. XIV, 174-184 où Eumée exprime les craintes que lui cause le voyage déraisonnable de Télémaque, alors qu'il ne pouvait pas connaître ce voyage. Déjà les anciens admettaient que ces vers étaient interpolés, mais ils sont trop beaux pour être de l'arrangeur, et il faut seulement les remettre à la place qu'ils devaient occuper, Chant IV. 765, comme prière de Pénélope.
25 Reconstruction de ce chant. S. conclut que le voyage de Télémaque ne faisait pas partie à l'origine de l'Odyssée et qu'à côté de l'ancienne Odyssée et celle que nous avons, il y en avait encore une troisième qu'il nomme moyenne ou parallèle, à laquelle appartenaient le commencement et la fin du voyage de Télémaque (Ch. 1, 2 et 15) mais pas les chants 3 et 4. La
30 Télémachie s'est formée du mélange postérieur de deux poèmes sur Télémaque, une Τηλεμάχου ἀποδημία et une Ἰθακησίων ἀγορά. ¶¶ n° 4 Zu Antiphanes [O. Hense] Restitution de Berl. Pap. 9772, col. 2, 4 sqq. (Berl. Klassikertexte, V. 2, p. 124, n° 7) d'après Stobée IV, p. 574. ¶ Arnobiana [Th. Stangl] Art. qui se continue dans le n° 5. Remarques et corrections pour 14 passages.
35 ¶¶ N° 6 Die Lage von Ithaka [A. Gercke] Avec A. Michael et C. Robert propose de supprimer le v. 25 du ch. IX de l'Odyssée, mais conserve 24 et 26, en corrigeant dans ce dernier vers αἳ δὲ en ἡ δὲ. Explication de tout le passage, où Ulysse décrit Ithaque et dit où elle se trouve. ¶ Zu Tacitus Dialogus [H. Röhl] Lire ch. 9: nam statum, cui usque adhuc nihil defuit ad
40 securitatem, melius etc.; ch. 28: non inopia acuminum (au lieu de hominum), sed etc. ¶ Zu Marcellus Empiricus [E. Dias], XXII, 14 rasum n'est pas comme Helmreich l'a cru « genus mensurae ignotum », mais simplement le part. du verbe radere. Cocleare rasum est opposé à cocleare plenum ou cumulatum (XXII, 24); ruclare n'est qu'un mot vulgaire pour rutlare et se
45 rattache étymologiquement à rutellum, racloir. ¶¶ N° 7 Schultens Ausgrabungen um Numantia [H. Nöthe]. Détails sommaires sur la troisième (19 juil.-15 oct. 1907) et la quatrième (13 avr.-1ᵉʳ juin 1908) campagnes de fouilles devant Numance. ¶¶ N° 8 Zur ἐκκλησία ἐν Διονύσου μετὰ τὰ Πάνδια [L. Pschor]. En 331/330, sous l'archontat d'Aristophane, les quatre pre-
50 mières prytanies de l'année eurent 36 jours, l'assemblée après les Pandies que mentionne Eschine II, 61 eut lieu très probablement le 19 Élaphébolion, plutôt que le 17. Restitution de I.G.II 280 b. ¶ Nochmals « litterae unciales » [W. Heraeus]. Nouveaux exemples de l'emploi et de la significa-

tion de « unciales litterae » au moyen âge (comme complément à l'art. de Eb. Nestle, Uncialschrift (B. W. 1909, p. 1519. R. d. R., 34, 32, 8). Uncialis peut très bien avoir eu le sens de « haut d'un pouce » (cf. Pline, N. H. 18, 14, 6 : altitudine unciali) : l'uncia rom. comme mesure de longueur est de 24,7 mm. ¶¶ N° 9, Catullus 66, 77-78 [K. P. Harrington]. Explications qui ont été données de ce passage controversé : il faut prendre expers non pas dans le sens passif « de privé de », mais dans le sens actif de « ne prenant aucune part à, négligeant » ; exemples de ce sens, et traduire « omnibus expers » par « careless though I was of them all ». ¶ Zu Ambrosius de mysteriis, 2, 7 [A. Semenow]. La leçon d'un ms. « in os sputaris » doit être admise au lieu de in os putaris, que donnent tous les autres. ¶ Die Brieftaube im Altertum und im Mittelalter [Joh. Moeller]. Preuves que, avant l'époque chrétienne, non seulement les simples particuliers, mais encore les autorités employaient les pigeons comme messagers, fréquemment en Orient, mais rarement dans le monde gréco-romain. ¶¶ N° 12 Zu Arnobius V. 12, und 6 [P. Corssen]. Donne une explication de ce passage différente de celle de Stangl < cf. supra, nos 4 et 5 > et propose d'autres corrections. ¶¶ N° 13. Zum Bellum Africanum [A. Langhammer]. Complétant un art. antérieur < cf. B. W., 1909 n° 49, R. d. R. 33, 35, 15 > dans lequel il avait montré d'après la langue que Salluste pourrait bien être l'auteur du Bell. Africanum, L. ajoute de nouvelles preuves tirées de la manière dont sont exposés les faits, notamment le récit de l'expéditiou contre l'île de Cercina, et la manière dont est apprécié le rôle joué par Salluste devant Ruspina. ¶¶ N° 14 Die syrische, die armenische und die georgische Uebersetzung der Homerischen Gedichte [C. Frick]. Citations tirées d'une trad. d'Homère en syriaque de Théophile d'Edesse, détails sur cet homme autrement inconnu et sur sa traduction. Trad. arménienne en vers et dictionnaire arménien des mots poétiques d'Homère, conservés par des mss. de la Bibl. Nat. ¶¶ N° 15 Zu Menanders Epitrepontes [E. L. de Stefani]. Le pap. du Caire attribue à Smikrines les mots ἐδέου Σύρισκε du v. 53, ils doivent être mis dans la bouche de Davos. ¶ Αἴτια Καλλιμάχου (Pap. Oxyrh. vol. VII, p. 24 sqq.) [A. E. Housman] 7, lire : ἐξ ἄν ἐπεὶ καὶ τῶν ἤρυγες ἱστορίην = ἐπεὶ καὶ τῶν ἄν ἱστορίην ἐξήρυγες ; — 15, lire : τὴν κούρην αἴδεω μέχρις ἔτηξε δόμων ; — 33 corriger en Ἀρισταίου [Ζ]ηνὸς ἀφ' ἱερέων. ¶ On the new Callimachus [A. Platt]. Remarques, corrections ou restitutions pour 13 passages. Le pap. 1014 paraît être une description du siège de Motya par Denys. ¶ Noch einmal zu Ambrosius De mysteriis 2, 7 [P. Corssen]. Approuve la correction de Semenow < cf. supra n° 9 > et restitue ainsi le passage : cui cum renuntiando in os sputaris, ad orientem converteris : il explique ensuite la vertu préservatrice du crachat et l'antiquité de cet usage d'après Pline. N. H. 28, 35-39 et Servius Aen. II, 247. La « sputatio » enlevait toute créance aux accusations du Diable. Comment le mot latin respuere perdit sa signification première et devint un mot convenable. ¶¶ N° 16 Die Fragmente der Grammatikers Nicias [R. Berndt]. Art. qui se continue dans le n° 17. Fragments qui nous restent, de ce grammairien ; d'après ce qu'on peut conclure de Suétone, de illustr. gramm. 14 il aurait été contemporain de Cicéron qui parle souvent dans ses lettres d'un gramm. de ce nom dont il vante « l'humanitas » mais dont il mentionne ailleurs l'imbecillitas et la mollitia ; il devait être asez intime avec Cicéron qu'il accompagna en Cilicie pendant son proconsulat (51-50 av. J.-C.). D'après ses fragments, il essaya de frayer des chemins nouveaux en prosodie, mais sans beaucoup de succès. Il ne fait preuve de critique sérieuse que quand il suit Aristarque ; il aimait l'anastrophe et les syntheta. Ses fragments sont trop peu nombreux et trop insignifiants pour que nous

puissions savoir quel rôle il a joué dans la critique homérique. ¶¶ N° 18 Zur Kydippe des Kallimachos [A. S. Hunt]. Lire dans Pap. Oxy. 1011, 40 sq. (passage difficile) βῆ ναῦς ὡς ὅ τι λοιπόν, Ἀκόντιε, σεῖο μετέλθῃ · | ἔπλει τὴν ἰδίην ἐς Διονυσιάδα. ¶ Neue Inschriften in Tunis [R. Oehler] Cite trois inscr. récemment découvertes et publiées par A. Merlin (C. r. des Séances de l'Ac. des I. et B. L. 1909). ¶¶ N° 19 Zu den Schriften und Fragmenten des Flavius Arrianus [W. Hartmann]. Il semble bien que la βίος τοῦ Ἐπικτήτου que mentionne Simplicius (comm. in. Epict. Encheir. praef.) comme ayant été écrite par Arrien ne soit pas autre chose que les Dissertations (διατριβαί) qu'il mentionne aussi et que nous avons : en ce cas le mot τελευτή qu'il emploie ne désignerait pas en réalité la fin d'E. mais s'appliquerait au bel épisode raconté dans Diatribe IV, 10, 14-17. Réminiscences et influences de Xénophon dans l'Anabasis et dans les Cynegetica d'A. — Fragments qui nous restent des Βιθυνιακά, notamment le fragment 36 qui traite de l'étymologie du nom des Mysiens et qui doit avoir pour source non Strabon, mais les Lyciens Xanthos et Menekrates : autres fragments qui paraissent avoir été reproduits par Suidas. — Silence curieux gardé par Photius, cet admirateur d'Arrien, sur l'anonymat qu'A. affecte de vouloir garder au commencement de l'Anabase. ¶¶ N° 20 Eine Photographie von Poggios Madrider Hdschr. des Asconius und Ps. Asconius [Th. Stangl]. Details ¶ Aus der Phthiotis [F. Hiller von Gaertringen]. Mention d'un musée construit à Halmyros pour les objets trouvés dans les fouilles des environs. ¶¶ N° 21 Sur une inscr. citée dans G. Zottoli, Spigelature epigraphische [A. Eberhard]. Dans cette inscr. métrique citée à la page 74 de cette revue, il faut restituer le vers 6 comme suit : cavere fatum [tu]ne mortalis potes. ¶ I Longa [W. Weinberger]. E. A. Loew. a montré < C. r. Ac. des Inscr. et B. L., 1909 déc. > que dans les mss. bénéventains et wisigothiques l'emploi de l'i allongé est soumis à des règles déterminées et a insisté sur la distinction à faire entre deux formes de ligatures usitées pour unir dans certains cas les deux lettres de la syllabe ti, ces remarques sont importantes pour dater les mss. wisigothiques. ¶¶. N° 22. Gezähmte Schwalben im Altertum [J. Moeller]. On trouve dans Pline. H. N. X. 24, 34, deux exemples d'hirondelles apprivoisées habituées à revenir dans leur nid en portant des messages comme les pigeons, les unes appartenant à Caecina, les autres à l'annaliste Fabius Pictor. ¶ Zur latein. Syntaxe [J. H. Schmalz]. Complément aux § 40, b. et 108 de la 4e édition de la Syntaxe lat. de S. dans l'Hdb. d'I. Müller. Traité de la construction excepto hos et excepto his. ¶¶. N° 23. Zu Aristoles Politik 1290 b. 22 [J. L. Bojatzidis]. Défend contre Rabe la leçon des mss. pour ce passage qu'il explique, bien que l'ouvrage d'Aristote soit resté incomplet et qu'il soit difficile de retrouver le plan suivi dans bien des parties. ¶ Zu Tacitus Dialogus [H. Röhl]. Ch. 7 lire quod sine nominatione oritur : ch. 26 : sed tamen frequens sicut hymenaeis clausula et exclamatio : ch. 40 : mimuli quoque et histriones naribus uterentur. ¶¶ N° 24. Zu Philodem II. τοῦ καθ' Ὅμηρον ἀγαθοῦ βασιλέως [R. Philippson]. Propose une série de corrections au texte reçu. ¶¶ N° 26. Ein neues attisches Uebergabeurkundenfragment [W. Bannier]. Restitutions et commentaire du fragment d'inscr. publié dans Ἐφημερὶς ἀρχαίολογ. 1909, 4. p. 198 qui donne des restes très intéressants de la première colonne de C.I. A II, 701, Bien conservé en général, il n'y a que le commencement des lignes qui manque. ¶¶ Zu Epiktet, Διατριβαί IV, 7, 6 [P. Corssen]. Commente après K. Meiser < Hermes 45, 160 cf. R. d. R. 35, plus loin > et d'accord avec lui ce passage d'Epictète, mais croit que c'est le terme παράταξις qui correspond au mot altéré dans le texte et propose de corriger ὑπὸ ἔθους non pas en ὑπὸ

πειθοῦς, comme le veut Meiser, mais plutôt en ὑπὸ ἀπειθείας. ¶¶ N° 28. Zum cod. Vatic. 1950 des M. Antonius (J. H. Léopold). Répond à qques critiques que Schenkl a faites du texte de son ed. de Marc-Aurèle (B. W. 1910 n° 16) par des citations faites d'après la photographie du cod. Vat. 1950 ¶. Tacitus Annalen XV, 44 (Ed. Wolf). Résume la réponse d'Andresen < W. f. kl. Ph. 1910, p. 385 > aux conclusions de Drew sur la réalité historique du Christ et sur les persécutions des Chrétiens par Néron. ¶¶. N° 29. Zu Minucius Felix [L. Valmaggi]. Oct. 11, 5 rétablir après innocentiam non pas « fateor » avec Boening mais « fatendum » qui est tombé devant fato qui suit. ¶ Die manus velox Poggios (A. Klotz). Le cod. Matrit. X, 81 est la copie directe faite par Poggio du vieux Sangallensis qu'il avait découvert pendant le concile de Constance. ¶¶ N° 30. Zur Helena des Euripides [Fr. Wiedemann]. Lire v. 866 θεῖον δὲ σεμνοῦ θὲς μάλ' αἰθέρος μυχόν — 130 sqq. θηρᾶν τότε.... παρθενίων· μετὰ.... πάνοπλος· αὐγάζων δ' ἐξ οὐρανίων πάνθ' ὁ Ζεὺς εἰδὼς ἑδράνων ἀλλὰν μοῖραν ἔκραινε — 1476 sq. ἂν λιπόντ' οἴκοις ἠρρήσαθ', Ἑρμιόναν, ἃς οὔπω πεῦκαι πρὸ γάμων ἔλαμψαν. ¶ Zur latein. Syntaxe (P. Rasi). Comme suite à l'art. de Schenkl < supra n° 22 >. R. montre qu'en italien aussi « eccetto », comme le latin excepto, est employé comme préposition dans le sens de praeter, ce qui ne s'est produit en latin que sous l'influence du latin populaire. Explication de Sall. Hist. IV, 10 M « ita castra sine volnere introito ». ¶¶ N° 31. Zu Menanders Fragmenten (E. L. De Stefani). La glose de l'Αἱμωδεῖν-Lexikon publiée par Sturz dons son éd. de l'Étymol. Gudianum (p. 617 sqq.) contient une citation inédite de Ménandre Γλαφυρώτατος = εὐτράπελος. Grand nombre de citations d'auteurs classiques qui se trouvent, dans ce Αἱμ.-Lex. Autre citation, provenant peut être aussi de Ménandre, de ce mot γλαφυρός (κωμῳδία γλαφυρά. Bekker, Anecd. 32, 22). ¶ Zu Ovids Metamorphosen II, 138 sqq. (J. Moeller). La constellation qui est désignée par Apollon à son fils Phaéton par les mots « ad tortum anguem » n'est pas le dragon qui est dans la main d'Ophiuchus, mais le dragon qui est entre les deux Ours. ¶¶ N° 32. Varroniana (C. Frick) 1. Dans lequel de ses ouvrages Varron a-t-il parlé de l'ère qui porte son nom? Cet ouvrage dont nous avons un fragment dans Censorinus 21, 1-5 a dû être composé après l' « Annalis » d'Atticus (47-46 av. J.-C.) et achevé en 45 (Cic. Acad. I, 3, 9.) — 2. Comment les matières sont réparties dans la seconde « hexade » des Antiquitates rerum humanarum de Varron. D'après une citation passée inaperçue du liv. 10 de Nonius Marcellus (p. 471, 2) V. traitait au liv. X des tabulae censoriae, par conséquent il continuait dans les liv. 9 et 10 l'exposition des antiquités urbaines commencée au liv. 8. ¶¶ N° 33. Die Lebenzeit des Grammatikers Charisius (J. Tolkiehn). On ne sait rien de certain sur l'époque où vécut Charisius: mais d'après Charisius lui-même 44, 27-29 on peut conclure qu'il composa son Ars. Gramm. sous Julien l'Apostat (361-363) et que Usener < Rh. Mus. 1868 p. 492 > a eu raison de corriger dans St Jérome II, 195 Charistus en Charisius. ¶¶ N°s 34/35 Samian an Titthe (A. M. Harmon). Veut démontrer que la Samienne de Ménandre portait le titre de Τίτθη ἢ Σαμία et que Lefebvre aurait dû lui conserver son nom de « La nourrice » (Τίτθη) Samienne ¶¶. N° 36. Demosthenica I (K. Fuhr). 1. Pour mettre d'accord Didymos qui dans son commentaire sur Démosthène 11, 22 parle de trois blessures graves reçues par Philippe pendant ses guerres, et les scol. du de Cor. 67 (p. 247,10). il faut lire sur le papyrus de Didymos non pas KNN (κνήμην) mais avec Foucart KΛIN = KΛEIN (κλεῖν). 2, Corrige d'après le ms. Σ une citation qu'il a faite tirée de l'éd. Dindorf des scolies de Démosthène et montre par plusieurs exemples comment on ne peut pas se fier à cette édition. ¶ Isidorus « de Numeris » (W M. Lind-

say]. Il y a dans la Bibl. de la Cathédrale de Cologne un ms. (83[II]) datant de la fin du VIIIe s. dans lequel se trouve un traité qui paraît être le « De Numeris » d'Isidore plutôt qu'un extrait d'Étymol. III, comme on le lit dans le catalogue de Jaffé-Wattenbach. ¶¶ N° 37. Zum Taubenorakel von Dodona [L. Pschorr]. La légende d'oracles rendus à Dodone au moyen de colombes n'apparaît que tardivement, elle paraît être née du mélange de croyances locales et grecques dans le dieu du tonnerre avec des croyances sémitiques et asiatiques ¶¶. N° 38. Der röm. Kaiser Caracalla [O. Th. Schulz] Montre combien les conclusions de son livre « Der röm. Kaiser Caracalla » Leipzig, 1909 sont développées et confirmées par les papyrus parus dans la 2e livr. du vol. I des pap. de Giessen. ¶ Brachylogisches im Latein [J. H. Schmalz]. Commente et explique un certain nombre de tournures elliptiques (Sall. Jug. 5. 4 ; — Hor. Sat. I, 9, 37. — Tac. An. II, 44; III, 12. et III, 2) qui sont fréquentes en latin, mais surtout chez Tacite, qui vise à la concision. ¶¶ N° 39. Δουλίχιον Σάμη τε καὶ ὑλήεσσα Ζάκυνθος [E. Herkenrath]. Dans cet art. qui se continue dans le n° 40. H. montre qu'il faut distinguer dans cette énumération géographique qui se présente quatre fois dans l'Odyssée (ε, 24 ; α, 246 ; π, 123 ; τ, 131), comme deux couches différentes, l'ancien nostos, qui n'a aucune connaissance ou n'en veut avoir aucune de ce qui existe réellement, et un autre nostos, qui en tient au moins compte pour tout ce que les descriptions des côtes ou les voyages dans ces parages apprennent, et qui suppose que les auditeurs sont au courant de ces réalités. Discussion approfondie de la question. ¶¶ N° 41. Periakten [F. Krohn]. Ceux qui ont traité la question des périactes l'ont fait surtout d'après Pollux ; K. étudie plutôt le passage de Vitruve qui les concerne (119, 10 sqq.) et qu'il explique en détail. Les περίακτοι sont des « spatia » ou « loca ad ornatus comparata » ainsi appelés « quod machinae sunt in his locis versatiles ». L' « agens » proprement dit est la « machina » (μηχανή). ¶¶. N° 42. Zum Semistischen in Thesaurus Latinus [Eb. Nestle]. Relève des inexactitudes dans le Th. lat. en ce qui concerne l'hébreu. ¶¶. N° 43. Zu Varro de lingua latina [G. Goetz]. Nouveaux « testimonia » au traité de l. l. de Varron, tiré du Comm. sur les Psaumes de Cassiodore. ¶¶ N° 44. Der Schluss des Geschichtswerkes des Livius [O. Rossbach]. Une collation due à Pithou des Periochae de T. Live qui se trouve à la Bodléienne se termine par les mots « Clades Quinctilij Vari » que R. reconnaît avoir pris pour une notice du copiste de ce cod., tandis que Luterbacher (B. phil. Woch. 1910 n° 38) croit à une erreur de Pithou confondant l'an IX ap. J.-C. avec l'an IX av. J.-C., R. montre qu'ils sont bien dans le ms. et cherche à les expliquer et les justifie. ¶ Inschr. auf dem Schenkel [Eb. Nestle]. Cite un certain nombre d'inscr. gravées sur la cuisse de statues. ¶¶ N° 45. Noch einmal Ovid. Metam. II, 138 sq. [R. Wemmerer]. Défend contre Moeller < cf. supra n° 31 > son opinion que anguis tortus désigne le serpent d'Ophiuchus. ¶¶ N° 46. Die Devotion des Decius [W. Soltau]. Après avoir montré la différence qu'il y a entre la consecratio (offrande d'un objet profane à un des grands dieux superi déterminé) et la devotio qui concerne les dieux inferi et qui voue le devotus comme un « piaculum omnis deorum irae », J. montre que la devotio des Decius ne répond pas aux conditions d'une devotio d'après le droit religieux des Romains et qu'elle n'est pas historique, c'est une légende qui a pris naissance dans Ennius et dans la praetexta « Decius » du poète Accius. ¶¶ N° 47 Zu Menander [A. Körte]. Éloges des lectures nouvelles du Pap. du Caire de Ménandre procurées par Chr. Jensen et corrections proposées pour qqs passages. ¶¶ N° 48. Sunt certe denique fines ! [H. Hausrath] s'élève contre certains livres de classe qui manquent

d'originalité, et qui se modèlent servilement sur d'autres ouvrages, notamment contre B. Seyfert : Bilder zur Geschichte mit besonderer Betonung der Kunstgeschichte, qui s'appuie trop et uniquement sur Luckenbach, Bilderheften : Kunst und Geschichte. ¶¶ Nº 49. Neues vom thessalischen Gonnos [F. Hiller von Gaertingen]. Brève indication du résultat de fouilles entreprises sur l'emplacement de cette ville située à la sortie de la vallée de Tempe sur la rive g. du Pénée. ¶¶ Nº 50. Vile potabis? (Hor. 1, 20) [E. Petersen]. Explication de cette odelette. Horace envoie à son ami une cruche de vin à laquelle il attribue quelque valeur non pas à cause du vin (vile) mais parce qu'il l'a remplie et scellée de sa main < cf. W. f. klass. Phil. nº 26, plus bas, art. de Plüss >. ¶¶ Nº 51. Zu Epiktet IV, 7, 6 [A.-J. Kronenberg]. C'est ὑπὸ πάθους qu'il faut lire et non pas avec Corssen < cf. supra nº 26 > ὑπὸ ἀπειθείας. ¶ Zu Ovid. Met. II, 138 sq. [J. Moeller]. Maintient ses conclusions à propos de l'anguis tortus contre Wimmerer < cf. supra nº 45 >. ¶¶ Nº 52. Eine Blattversetzung in Galens Ὑγιεινά [E. O. Hartlich]. Une grande partie de V. ch. 3 de Galien Ὑγιεινά doit être placée dans le ch. 10 (Kühn. VI, p. 321, ligne 12 διόπερ ἡμῖν κ.τ.λ à p. 329, ligne 7 λέλεκται γυμνασίων doit donc être mis p. 358, ligne 9 après la phrase qui se termine par ἄσκησις ὠφελιμωτάτη). ¶¶ Cette revue contient en outre les titres des Programmes et dissertations universitaires parus en 1909 et 1910 sur les différentes branches de la philologie grecque et latine (Nºˢ 21 et 42) : les c. r. des Séances de l'Arch. Gesellsch. et de la Preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin : de la kgl. Sächs. Gesellsch. zu Leipzig.

H.-S.

Blätter für das Bayer. Gymnasial-Schulwesen. 46ᵉ année 1910. Mai-Juin. Les fouilles de Sesklon et Dimini, en Thessalie [F. Stählin] Résume l'ouvrage des Tsuntas, qui a dirigé ces fouilles. Elles ont fourni des résultats très intéressants, tant au point de vue de l'histoire primitive qu'au point de vue de l'histoire archéologique : l'âge de pierre (dans ses deux périodes), l'âge de bronze, l'époque mycénienne ont laissé de nombreux vestiges dans ces citadelles préhistoriques ; à signaler un megaron curieux, à rapprocher des palais de Tirynthe et de Mycènes. ¶ Expressions abrégées dans Horace [E. Schmolling]. Dans Carm., II, 18, 15 : novaeque pergunt interire lunae doit s'entendre pergunt crescere et interire. Dans Carm. III, 28,10, ego est à suppléer devant Neptunum pour répondre au tu du vers suivant (Lachmann corrigeait tu en tum). ¶¶ Juill-Août. Contributions au texte de Valerius Maximus [Fr. Walter]. Examen critique de 13 passages (I. 2, 6, 4 ; II. 2, 9, 6 ; III. 3, 2, 23 ; IV. 6, 9, 14 ; V. 7, 2, 10 ; VI. 7, 4, 1 ; VII. 7, 8, 1 ; VIII, 8, 1, 4 ; IX. 8, 1, 12 ; X. 8, 1, 1 ; XI. 8, 11, 1 ; XII. 8, 15, 1 ; XIII. 9, 2, 6). Corrections et conjectures. ¶¶ Sept.-Oct. L'anonymus Jamblichi [K.E. Bitterauf]. Recherches sur l'auteur et la date des fragments contenus dans le chap. 20 du Λόγος προτρεπτικὸς εἰς φιλοσοφίαν de Jamblique ; ils sont vraisemblablement d'un sophiste qui les composa de 411 à 409 av. J.-C. ou autour de 410. Polémique et discussion détaillée. ¶ Sénèque et la jeunesse [R. Reuner]. Sénèque n'a pas négligé la pédagogie : il traite souvent de la psychologie de l'enfant, de son éducation, de ses rapports avec ses parents et ses maîtres. Sans rien dire de bien neuf, ni de bien original, car il a mis à contribution Chrysippe et Posidonius, il s'est montré soucieux, pour le bien de l'Etat, de former le corps et l'âme de la jeunesse. ¶ Le gymnase et la phonétique [K. Witnauer]. Importance de la phonétique dans l'enseignement des langues anciennes : si les grammaires étaient faites à ce point de vue, bien des irrégularités disparaîtraient, comme elles ont déjà disparu en partie dans l'enseignement des langues modernes. A. G. D.

Bonner Jahrbücher ou **Jahrb. des Vereins von Altertumswissensch. im Rheinlande**. 118e livr. 1909. Aus den antiken Kriegschirurgie [H. Schöne]. On trouve dans le liv. VI de la compilation chirurgicale de Paul d'Égine, une description détaillée des différents projectiles pénétrants et des formes
5 des pointes des javelots employés dans l'antiquité. Cette compilation a déjà été publiée à plusieurs reprises, notamment pour le liv. VI, par R. Briau (Paris, 1855), avec une trad. française sous le titre de : Chirurgie de P. d'É. — S. donne une nouv. éd. de ce liv. VI, revue et améliorée d'après un feuillet trouvé à la Bibl. Nat. de Paris (Suppl. gr. 1156, fol. 25,
10 Saec. XI), qui comble plusieurs lacunes. Trad. en allemand et sources de ce liv. VI. ¶ Alexander der Grosse bei den Mallern [Fr. Reuss]. Tout le passage d'Arrien, VI, 9-11, concernant l'expédition d'Alexandre contre les Malliens, qu'Arrien fait suivre lui-même d'une critique serrée, parait empruntée, non à une source sérieuse, mais à un rapport fantaisiste et
15 ampoulé d'un historien postérieur qui veut imiter Homère ; il n'a donc pas plus de valeur historique que les récits correspondants de Plutarque et de Diodore. ¶ Zwei topographische Probleme [Aug. Frickenhaus]. Recherches de topographie sur Emporion, en Espagne (Ampurias) et sur Arretium (Arrezo), en Étrurie. Situation de ces deux villes qui, toutes deux, con-
20 struites à la manière des Grecs, ont subi ensuite l'influence romaine; elles sont intéressantes par les transformations qu'on y relève et par la possibilité qu'elles fournissent d'établir des points de repère plus certains pour la céramique antique. ¶ Die Entwicklung der Legende Severins von Köln [W. Levison]. Développement de la légende de Seurin (Severinus), troi-
25 sième évêque connu de Cologne. On lui a appliqué les récits concernant saint Seurin, de Bordeaux. ¶ Ueber die Lagerbeschreibung des Hyginus [E. Fabricius]. Le Liber de munitionibus castrorum d'Hygin, si important pour l'histoire de l'armée romaine et des camps romains et qui en bien des points donne des renseignements qui contredisent ceux de Polybe, présente
30 des difficultés d'interprétation et des contradictions que F. essaie d'expliquer (une planche représentant la partie du camp appelée praetentura de forme composite). ¶ Ein Germanenbildnis [A. von Salis]. Description (pl.) d'un petit buste en terre cuite coloriée d'un Germain, du Musée d'arts de Bonn, et dont la coiffure répond à la description donnée par Tacite
35 Germ. 38. ¶ Die aelteste Truppenverteilung im Neusser Legionslager [Aug. Oxé]. Étude sur la plus ancienne disposition des troupes dans le camp de Novesium (Neuss) occupé par la 20e légion : 1, Description du camp rom. par Polybe et T.-Live ; 2, Campement des légionnaires dans le camp de Novesium ; 3, La cavalerie ; 4, Les auxiliaires, en particulier les
40 vexillarii. ¶ Der Einbruch der Kimbern ins Etschtal im 102 v. Chr. [E. Sadée]. Les renseignements anciens sur les Cimbres et les Teutons sont bien peu nombreux. Les ἱστορίαι de Posidonius si importantes, qui les concernaient, ne nous sont pas parvenues, pas plus que les passages où Tite-Live, s'inspirant de Posidonius, nous parlait d'eux, et dont nous
45 n'avons que de maigres extraits de troisième main. Plutarque, dans sa vie de Marius, a comme source Posidonius, mais le but qu'il se proposait et son goût pour les anecdotes l'empêche de nous renseigner à fond. Il faut donc reconstituer l'histoire de leur invasion dans la vallée de l'Adige d'après les quelques renseignements que nous avons et d'après l'étude des
50 localités. C'est ce que fait S. dans cet art. de 20 p. (1 pl.). Ses conclusions sont que le consul Catulus occupait le plateau de Rivoli, position stratégique de premier ordre sur la rive droite de l'Adige, il l'avait jointe au castellum défendant le défilé près de Ceraino par un pont situé près du

village actuel de Rivoli; les Cimbres effectuèrent le passage après avoir construit une digue, escaladèrent le plateau et cherchèrent à se protéger contre une attaque de flanc en détruisant le pont romain. Contraint par une panique de son armée en déroute à abandonner sa ligne de défense, Catulus occupa fortement et habilement la ligne de retraite le long de l'Adige vers le Sud, que les ennemis menaçaient déjà vers le Nord-Est (1 carte). ¶ Ein römischer Marmorkopf aus Schwarzrheindorf [H. Lehner]. 2 pl., 7 frag. Comme il n'y a aucun reste romain dans les environs de Schwarzrheindorf, près Bonn, où a été trouvée cette tête en marbre, elle a dû être apportée probablement de Bonn à une époque inconnue; d'après certains détails de technique, elle doit être de la première moitié du IIIᵉ s. (200-240) et représenter une impératrice, peut-être Julia Mamaea, la mère d'Alexandre Sévère, ou Orbiana, Soaemias, Maesa, ou telle autre femme énergique et habile de cette époque. ¶ Aulus Hirtius [M. L. Strack]. Montre qu'Aulus Hirtius dut être quelque chose comme le chef de la chancellerie de César, celui qui était chargé de réunir les documents, de les mettre en ordre, de les copier et de les disposer pour être publiés, hypothèse qui explique l'unité de rédaction du Corpus Caesarianum. Les notes du quartier général et les rapports des officiers formaient le fond qu'Hirtius développait, puis César donnait la forme définitive. Il dut jouer, à l'égard de César, le rôle de Lothar Bücher à l'égard de Bismark. Le Bell. hispan. et une partie du Bell. afric. nous montre quelle était la manière d'agir de H. ¶ Ein griech.-christl. Goldamulett gegen Augenkrankheiten [M. Siebourg]. Description d'une petite feuille d'or carrée, de 34 mm. du musée de Berlin, datant de la fin du Iᵉʳ s. ap. J.-C. Elle a été trouvée en Syrie ou en Palestine et porte une inscr. très bien gravée, en grec au commencement et à la fin, en araméen au milieu. Elle débute par une invocation aux trois personnes de la Trinité, puis s'adresse à Loula-amri, divinité babylonienne, comme protectrice contre les maladies d'yeux. C'est une amulette destinée à écarter ces maladies. ¶ Alexandrinische Silbergefässe der Kaiserzeit [F. Dexel]. Description détaillée (60 p., 6 pl.) d'un grand nombre de vases divers en argent, ornés de frises, trouvés en Gaule et en Germanie et de travail provincial; motifs divers de l'ornementation, formes, technique, chronologie, etc., figures représentées, masques, arbres, animaux terrestres et marins, ornements, etc. ¶ Die Inschrift des Clematius und die kölnische Martyrien [A. Riese]. L'inscr. de Clematius, encastrée depuis une époque inconnue dans le mur du chœur de l'église de Sainte-Ursule, à Cologne, se compose de deux parties dont la première date du IVᵉ s., mais dont la seconde est postérieure à 852, ainsi tombe le seul document en faveur des martyrs chrétiens de Cologne sous le règne de Constantin. ¶ Ziegelstempel von Vetera Castra [P. Steiner]. Remarques sur les cachets de potier imprimés sur les briques de Vetera Castra, près Xanten et sur les trois groupes qu'ils constituent, 5ᵉ et 15ᵉ légion et un troisième groupe. ¶ Ein Apotropaion aus Baden im Aargau [P. Wolters]. Description de cet apotropaion trouvé à Bade en Argovie (Suisse); il est en bronze, représente une sorte d'être humain ailé, accroupi sur la partie antérieure d'un animal dont la tête apparait entre les jambes du monstre, il est pourvu d'un énorme phallus. Son visage rappelle celui des Gorgones. Il devait être suspendu et balancé pour écarter les mauvais esprits; il relève de l'art archaïque grec, et est une imitation du démon à tête de lion, qu'on appelait Phobos, et qui à une époque reculée a joué un bien plus grand rôle que la Gorgone qui a fini cependant par le supplanter, si bien qu'on a peine à retrouver sa trace dans les monuments figurés. ¶ Eine oskische Töpferfamilie [Fr. Wiege].

On a trouvé récemment dans des fouilles, à Teano (Campanie) un vase à pied (pl.), sans anse, qui a dû être fabriqué vers 300 av. J.-C.; il est couvert d'ornements imprimés et porte une inscr. en langue osque d'après laquelle il y avait à Teano deux frères, Minis et Vibis Beriis, fils d'Aneis, 5 qui fabriquaient des vases. ¶ Die römischen Stadttore (R. Schultze). 12 pl., 16 fig. Art. de 72 p. Etude sur les portes des villes romaines aux diverses époques et sur les modifications qu'elles subirent. 1, Époque ancienne, Étrurie, Pérouse, Pompéi; 2, Époque d'Auguste, Fréjus, Aoste, Nimes, Fano (Colonia Julia Fanestris), Spello (Ombrie), Arles, Merida (Espagne), 10 Autun, arcs de triomphe de Saintes et de Langres, Trèves (amphithéâtre); 3, Moyen Empire, Cologne, Bonn, Xanten et les portes des castels du limes germanique (comparaison avec les portes du pont de Saint-Chamas sur la via Aurelia, entre Marseille et Arles; l'arc de triomphe de Timgad et la porte d'Hadrien, à Athènes. — Orient, Bizya (Thrace), Nicée (Bithynie), Palmyre, 15 Thessalonique, Adalia, Patara (arc de triomphe de Reims); 4, Époque postérieure, Ratisbonne, Worms, portes arabes ou égyptiennes; Porta Nigra à Treves, Vérone, Porta Palatina à Turin, Porta Aurea à Spalato, Rome; La Porta Nigra comparée aux portes du IIIe s. Le modèle en terre cuite de la porte de Dunapentele; 5, Portes plus récentes, Périgueux et Die, Lorch, 20 etc. ¶ Ein gravierter Glasbecher mit Darstellung eines Wagenkämpfers aus Trier (E. Krüger). 3 pl. Description d'un vase en terre trouvé à Trèves, en 1906, on y voit gravées des représentations des combats du cirque, réparties en trois scènes : lutte d'un aurige avec une panthère, qu'une inscr. désigne comme la principale des représentations; au-dessous, un écureuil 25 et un colimaçon, puis un combat de gladiateurs (retiarius et secutor), enfin deux statues d'Hercule et d'Antée. Au-dessus des figures, l'inscr. « bibamus » indique à quel genre de coupe nous avons à faire. Comparaison avec des vases analogues, l'un de Cologne (gravé), l'autre de Copenhague (peint). Il paraît dater de la première moitié du IIIe s. et être d'origine alexandrine. 30 ¶ Antike Laternen und Lichthaüschen (S. Loeschcke). Étude très détaillée sur les lanternes dans l'antiquité (9 pl.), leur nom, leur emploi, la matière en laquelle elles étaient faites; leurs formes, lanternes archaïques, gréco-italiennes du IVe s., hellénistiques et romaines; paravents en terre cuite destinés à protéger la flamme; vases percés de trous et servant de lan-35 ternes, lampes de l'époque impériale; lanternes en forme d'édicules, de chapelles, d'autels, de tours (en Égypte, sur le Danube et le Rhin). Notes et remarques très nombreuses. ¶¶ Bulletin des travaux des Musées provinciaux (Avr. 1907-Avr. 1908). 1, Bonn : Fouilles à Vetera, près Xanten, dans le second des camps, celui qui date de Claude. Villa rom. près Blan-40 kenberg. Tombeaux rom. primitifs, sarcophages rom. de basse époque. Acquisitions : autel de Jupiter avec inscr.; trois autels des Matronae Vacallinehae; autres autels : urnes funéraires, vases à ornements : objets en métaux et en verre : gemmes : monnaies. — Trèves, travaux divers : fouilles; atelier de potier rom. Villa de Wittlich. Trouvailles d'objets rom. en 45 divers endroits. Acquisitions, petits monuments rom. en pierre; objets en bronze, dont un petit gorgonéion bien travaillé (fig.), en fer, terre, argile; tombeaux, monnaies, etc. ¶¶ 119me livr. (1910). Die Laminae litteratae des Trierer Amphitheaters (R. Wunsch). On a trouvé en 1908 dans les fouilles faites dans l'arène de l'Amphithéâtre de Trèves un certain nombre de petites 50 tablettes de métal, la plupart en plomb, et portant des inscr. et des figures presque effacées et illisibles. Ce doit être des « tabellae defixionum », qu'on déposait dans les tombeaux ou à la place où quelqu'un était mort de mort violente. D'après l'endroit où elles reposaient, elles devaient ou avoir été

fixées aux murs, ou enfouies dans le sable lorsque les murs des substructions de l'amphitéâtre furent détruits, ou tombées dans les décombres. Description (3 pl.) et déchiffrement de 35 d'entre elles. Comme elles ne font aucune allusion aux jeux de l'amphithéâtre elles doivent dater d'une époque où il n'y avait plus de jeux parce qu'il n'y avait plus d'arène, ce qui confirmerait 5 l'hypothèse que c'est tardivement qu'on les a jetées dans les décombres de l'amphithéâtre détruit au 5me s. ¶ Limes Untersuchungen zur Erklärung des Wortes und zu seiner Anwendung [W. Gebert]. G. essaie de déterminer par un examen approfondi de tous les documents que nous possédons les différentes significations qu'eut successivement le mot « limes », les emplois 10 variés qu'on en a faits et sa signification fondamentale. I. Limes considéré comme expression technique des agronomes romains : a. documents officiels; b, documents littéraires; c, son emploi par les agrimensores. II. Le mot limes dans le sens de chemin (Bahn) : a, emplois divers ; b, les « limites » dans la description de la bataille de Bedriae (Tac. Hist. 3, 21 et 25), c, le 15 limes de Tibère (Tac. Ann. 1, 50 et Vell. 2, 120); e, les « limites » de Domitien dans Frontin 1, 3, 10; f, les « limites » de Germanicus dans Tac. Ann. 2, 7. III. Limes dans le sens de frontière : a, documents officiels jusqu'à la fin du 1er s. après J.-C.; b, dans le sens de frontière de l'empire; c, documents officiels de basse époque. IV. Dérivation de ce mot. Il déri- 20 verait de « limus » = oblique, sa signification fondamentale paraît avoir été « via transversa » qui passe à travers une forêt, un fourré, des champs de labour, le territoire d'une colonie etc. tandis que limites = termini. De ce sens de « chemin de traverse » dérivent tous les autres. — Table de tous les passages cités et commentés. ¶ Ausgrabungenberichte der Provinzial- 25 museums in Bonn. — La forteresse néolithique près de Mayen dans l'Eifel (7 pl.) [H. Lehner]. Description détaillée. ¶ Vetera [id.] Campagne de fouilles de 1908 et 1909 (7 pl.) A. Les fouilles. I. Le camp sous Claude et Néron des V et XV légions. C'était d'abord la XXIme legion qui était avec la Vme à Vetera (Tac. Ann. 1, 45) : après son départ en 43 pour la Bretagne 30 ce fut la XVme qui la remplaça : situation, orientation, grandeur, le camp avait la forme d'un rectangle de 59,28 hectares; les fossés, les portes (porte sud ou p. praetoria — porte est ou p. principalis sinistra). II. Le camp de l'époque avant Claude; fossés de l'époque d'Auguste à différents endroits du camp de Claude. III. Constructions extérieures de l'époque claudo- 35 néronienne: à l'est, le prétendu municipium (Tac. H. IV, 22) séparé du camp par un espace de 100 mètres et l'arène de Birten au sud à laquelle se rattache la légende du martyre de saint Victor. IV, Traces près de la porte est d'occupation postérieure (à l'époque des Flaviens). ¶ B. Trouvailles faites à Vetera (1908-1909) [J. Hagen]. 2 pl. Énumération par périodes des diffé- 40 rents objets trouvés : poteries, poteries ornées (sigillata), monnaies, céramique romaine, briques avec cachets de légions etc. (Art. de 40 p.) ¶ Der Heiligtum der Matronae Aufaniae bei Nettersheim [H. Lehner]. 4 pl. Description des restes du sanctuaire comprenant trois constructions ou chapelles de forme quadrangulaire, mais de grandeurs différentes, 45 situées dans la même enceinte non murée (temenos) : monuments qui y ont été trouvés (9 nos), dont presque tous sont des autels avec reliefs représentant les trois déesses assises sur un même banc dans un petit édicule flanqué de piliers ornés et surmontés d'un chapiteau, ces autels portent des inscr. (dédicaces aux Matronae Aufaniae par divers personnages de la 50 fin du IIe s. ou du commencement du IIIe s. dont plusieurs beneficiarii consulares); monnaies peu nombreuses allant d'Auguste à Gratien, poteries, etc. Il y avait probablement une station de beneficiarii dans cet endroit, qui

devait être important comme point de rencontre de plusieurs routes. Les trois déesses étaient considérées comme le Genius ou Tutela loci et adorées comme tel. ¶ Römische Töpfereien in Remagen (E. Funck). 2 pl. Description de quatre fours à potiers d'époque proto-romaine trouvés à
5 Remagen, localité admirablement favorisée pour l'industrie de la poterie par la proximité de l'argile, du sable et de l'eau. Débris nombreux de poteries ornées (terra sigillata) datant du moyen empire (2ᵉ s.) C'était donc un centre de fabrication. ¶ Vorgeschichtliche Ansiedlungen am Jägerhaus bei Urmitz (A. Günther). 1, Époque néolithique, époque du bronze. 3,
10 Époques de la Tène et romaine; nombreux débris de poteries. ¶ Brandgräber der jüngeren Bronzezeit in Metternich bei Koblenz (A. Günther). Trois tombeaux à incinération du Musée de Coblenz trouvés en place en 1906 : urnes contenant des cendres ou des vases et des objets divers.

¶¶ **Beiheft.** Bulletin des travaux des Musées provinciaux (Avr. 1908-
15 Avr. 1909). 1, Bonn. Restes d'un établissement rom. de basse époque près Mayen dans l'Eifel. Fouilles du camp de Vetera près Xanten. — Acquisitions : provenance rom. monuments en pierre, tombeaux, objets divers, poteries, métaux, verre. — 2. Trèves. Fouilles : amphithéâtre (statuettes); temple de basse époque: cave d'une maison rom. etc. Trouvailles diverses,
20 tombeaux et villas rom. Acquisitions. Époque rom.

Breslauer philologische Abhandlungen. Nº 40 (1910). De Libanio Socratis defensore (Hier. Markowski). Dans cette dissertation de 200 p. M. cherche à déterminer les sources de Libanius, ce rhéteur payen du IVᵉ s. ami de l'empereur Julien l'Apostat, dans son « Apologia Socratis » où il
25 présente un ami de Socrate prenant sa défense devant les juges athéniens contre les accusations d'Anytus, et dans sa « Declamatio pro Socrate » où il nous montre un autre ami de S. s'élevant contre la loi qui défendait à Socrate de s'entretenir avec ses amis dans sa prison. Il traite ensuite de la diction et de la composition de cette Apologie, montre qu'elle a été
30 composée en 362, dans le but d'aider Julien dans sa lutte contre le christianisme et qu'elle contient bien des détails empruntés à la vie de Libanius. Il cherche enfin à établir les rapports qu'il y a entre l'Apologie et la Declamatio, composées à d'autres époques, ce qui explique leurs différences, la première est l'œuvre d'un homme âgé, l'autre d'un jeune homme. ¶¶. Nº 41
35 (1910). De « Quippe » particula (Kurt Lerche). Étude sur l'emploi de la particule « quippe » depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du IIᵉ s. ap. J.-C. Son étymologie, son orthographe, sa prosodie, sa métrique, sa signification, son histoire, sa vie, sa syntaxe; comment les différents auteurs latins, prosateurs et poètes, s'en sont servis. ¶¶ Nº 42 (1910). De
40 Chorico Patrocli declamationis auctore (Gg. Pietsch). Parmi les « declamationes » qu'on a attribuées à Libanius, une surtout paraît peu authentique, c'est celle qui est intitulée Patrocli declamatio et que dans les mss. de Libanius le seul Cod. Matritensis N-101 (saec. XIV) attribue à Choricius. P. montre que ce cod. a raison et que cette declamatio n'est pas de
45 Libanius, mais de Choricius, dans cette étude de 87 p. 1. De librorum et testimoniorum memoria. 2. De argumentis e declamatione ipsa sumptis. 3. Quo modo explicetur, quod omnes cod., excepto uno, Patroclum Libanio tribuunt, à cause de la ressemblance de sujet de cette declamatio avec plusieurs declamationes de L. et parce que Choricius imite Libanius dans
50 les pensées, dans les détails et même dans les expressions.

A. P.

Byzantinische Zeitschrift. t. XIX (1910), fasc. 1-2. ¶ Karl Krumbacher (article nécrologique (la nouvelle rédaction : A. Heisenberg et P. Marc).

¶ Un papyrus littéraire d'Ἀφροδίτης κώμη [J. Maspéro]. Trouvaille de 28 petits poèmes en hexamètres ou trimètres, du VIe siècle ; édition d'un ἐγκώμιον en hexamètres adressé à Jean στρατίαρχος Θήβης et qu'il faut attribuer sans doute au poète de l'ἐγκώμιον édité dans *Berl. Klassikertexte*, V, fasc. 1, p. 117. Le destinataire est Jean, duc de Thébaïde (entre 550 et 553). Discussion sur le titre du personnage. ¶ Epitaphe de Théodore Kamateros [S. Petridès]. Édition d'après le ms. Paris, gr. 2925, ff. 5-6, d'une épitaphe qui peut être attribuée à Jean Tzetzès ; ces vers sont appelés στίχοι δίχρονα μὴ ἔχοντες. ¶ Deux notes à l'épitaphe de Théodore Kemateros par Tzetzès [P. Maas] : 1° les personnages énumérés vont par couple ; 2° la seule licence métrique est l'allongement de α, ι, υ, en place finale. ¶ (Corrections) à Eustathe [P. N. Papageorgiou]. De Thessalonica capta, ed. Tafel, p. 268,57, est une imitation de Sophocle, Electre, v. 1290-91 ; ibid., p. 281,80 = imitation de Soph. Elec., v. 566-569 ; ibid., p. 271,89 corriger πεδινά en ταπεινά. ¶ Corrections à Athanase Hatzikis (B. Z., XVIII, p. 486-489) [P. N. Papageorgiou], Corr. p. 486,6 : ὑπὲρ λόγον ἡ ἕνωσις ὅμως τούτῳ ; p. 488,35 : τὴν ἀπορίαν παράγειν ; p. 489,15 : τὸ εὔροιζον τοῦ χρυσοῦ... τὸ μόνιμον μὴ περιφέρουσι... ; καὶ πρὸς ἐκζήτησιν ἐπειχθῶμεν ; p. 489,12 : ὁπωσοῦν ou ὁποσουοῦν. ¶ Une allocution de Tamerlan [Max Treu]. Édition d'après le ms. Ambros. 598, ff. 34-51, d'un discours de Tamerlan ou Timur, prononcé pendant la guerre contre Tochtamysch (1391), recueilli par Étigis, chef scythe, et transmis par l'intermédiaire de Démétrius d'Athènes à son fils Théodore. La tradition ne peut être qu'orale et la rédaction très postérieure au dit Théodore. ¶ La Vie arabe de saint Xénophon et de sa famille [G. Graf]. Traduction allemande d'après le ms. Vat. arab. 71, d'une vie qui correspond, dans l'ensemble, à la vie grecque prémétaphrastique, mais présente quelques variantes et additions, dont les unes sont dues au surtravail, tandis que d'autres remontent à des sources grecques plus complètes. ¶ Un fragment grec d'histoire ecclésiastique de l'Arménie [G. der Sahagian]. L'auteur du texte contenu dans le ms. Paris. gr. 900 (= Migne, P. G., t. 127, 880-901) est un Arménien du nom d'Isaac, prêtre chassé de son pays (XIIe siècle). Un copiste l'identifia, à tort, avec le catholicos Isaac (677-693), qui est le dernier parmi les patriarches cités ; mais le texte est incomplet et comportait primitivement l'histoire jusqu'au XIIe siècle. ¶ Encore la date du deuxième synode contre Soterichos Panteugenos [H. Pachali]. La date de 1157 se place avant la campagne de Manuel II, avant l'élection du patriarche Lucas Chysoberges, dans les derniers jours du patriarcat de Constantin. Relation de date avec la chronologie du règne de Manuel Paléologue. ¶ Géographie byzantine [H. Grégoire] : 1° Euchaita = Avghat, près d'Hadji-Keui, sur la route d'Amasie à Tchorum ; 2° la patrie de Philostorge, Βορισσός = Sorsovu. ¶ Byzantina Siciliae [P. Orsi]. Le trésor byzantin de Pantalica, environs de Syracuse (dispersé en Amérique). Objets d'orfèvrerie, bracelets, anneaux, pendants d'oreilles, un intaille d'époque classique représentant Nemesis-Tychè ; 2° les nécropoles byzantines des environs de Caltagirone, Description des tombes et des objets, poteries, verreries, bronzes, bijoux qui y furent trouvés. ¶ Eglises, monastères, ἐξωκλήσια et μονύδρια de l'île de Scopelos [A. Papadopoulos-Kerameus]. Catalogue édité d'après le manuscrit autographe de Césaire Daponte, conservé au Zographeion de CP. : n° 32. Référence au Jardin des grâces (cf. Legrand, Biblioth. grecque vulgaire, t. 3, p. 160). ¶ Restes byzantins et seldchoukides, dans la région du Turkmendag [E. Brandenburg]. Ruines échelonnées sur la route d'Arslankaja-Tscherkess keui-Kumbet (Phrygi). Taillés dans les rochers qui bordent la route, 30 sarcophages byzantins ; murs de défense (pour la pro-

tection des mines ?) ; à Assar-Kaleh, près de l'antique Méros, une église byzantine avec fresques ; à Han-Keui, reste d'un Han, un relief byzantin avec inscription, une mosquée ; sur la route, vers la ville de Midas, fragments d'inscriptions grecques et ruines byzantines ; à In-Bazar, système de grottes sur trois étages, églises avec fresques, fortifications ; à Kirk-In, églises et constructions dont la décoration est taillée dans le roc ; à Kirka, un bassin de marbre ; à Uludja, thermes, inscription : ΟΡΟΣ ΘΕΡΜΩΝ ΠΡΕΙΟΥΝΤΩΝ ; à Utsch-serai-Tepe, nombreux restes antiques ainsi qu'à Aias-In et Japuldag. ¶ (Contribution) à l'iconographie de saint Spyridon [Jean-Georges, grand-duc de Saxe]. Relevé des diverses représentations du saint ; interprétation d'un type particulier (2 planches) représentant le saint momifié. ¶ Sur l'authenticité d'un anneau de fiançailles serbo-byzantin [V. Čajkanović]. Réfutation des objections de Papadimitriou. Les titres de Κομνηνοφυής pour la princesse, de Dukas pour le prince et le nom de Stephan se justifient également ; l'anneau porte même des traces de l'écriture cyrillique. ¶ Empreintes byzantines [St. I. Xenakei]. Inscriptions, empreintes sur briques, cachets et bulles de plomb trouvés à Pantichion, Chartalimen et Chaidar-Pasa (appendice à l'article de Miliopoulos dans Tachydromos, n° 3033). ¶ Chapelle byzantine près de Trébizonde [A.E.Tsakalof]. Chapelle de l'Annonciation, située à Sanxenou (diocèse de Rhodopolis), édifiée en 1403 par une famille dont le nom est illisible dans l'inscription votive ; représentation de saint Théodore : sur le côté nord, un coq et un renard avec inscription qui rappelle la fable : le loup et l'agneau. ¶ Le copiste lacédémonien Strategopoulos [J. K. Bogiatzides]. Édition de deux actes conservés au couvent τῆς Ἁγίας, à Andros et écrits par le notarios Strategopoulos qui devint moine en 1538 et copia en 1539 le ms. 53 de la bibliothèque d'Andros. ¶ Le cycle chronologique des Bulgares [J.B.Bury]. La liste des règnes bulgares (éd. A. Gil'ferding, Istoriia Serbov i Bolgar) est établie d'après un système chronologique comportant un cycle de 60 années lunaires, sans intercalations. Des deux chiffres de la date, le second exprime les dizaines, le premier les unités dans la dizaine exprimée (1,20 = 11) ; la date consignée est celle de l'avènement. Identification des divers noms de nombres, d'après les dates attestées par les sources byzantines. Texte corrigé de la liste. Les résultats concordent avec l'inscription de Chalatar et le Poslieslovie de Tudor cité par Kalaidovich, Ioannes Exarkh, p. 98. ¶ Les signes des planètes, etc., sur les astrolabes [Eilhard Wiedemann]. Triple série des signes fournis par différents manuscrits d'Al Berouni. Système de notation des trigones sur les astrolabes (complément aux remarques de Letronne, Rev. archéol., 1840, p. 258 et suiv.). ¶¶ Fasc. 3-4 (Contribution) à la reconstruction de la Vie d'Isidore par Damascius [J.A. Asmus]. Ce sont surtout des critères stylistiques qui permettent de discerner, chez Potius et chez Suidas, entre les extraits textuels et les extraits abrégés. Relevé, sous des rubriques marquant les différentes étapes de la biographie, des textes qui permettent de la reconstituer. Rectifications et supplément à la première partie de cette recherche (Byz. Zeitschr., t. XVIII, p. 424 et suiv.) : articles de Suidas à exclure ou à insérer, questions touchant la composition, la chronologie ou le détail de la biographie d'Isidore. ¶ Le Kontakion [P. Maas]. Cette forme de poème qui apparaît au vi[e] siècle comporte environ 18 à 24 strophes parfaitement identiques par le nombre des syllabes, l'accent et la division syntaxique ; à l'intérieur de la strophe, il y a responsion des kola et des périodes ; le refrain et l'acrostiche sont obligatoires. Ce poème constituait une sorte de prêche lyrique chanté aux fêtes ecclésiastiques. Il provient d'une combi-

naison de trois formes de la poésie syriaque : Memra, Madrascha et Sugitha ; de même les formes de développement rhétorique (prosopopée, dialogue alphabétique ou acrostiche) sont d'origine syriaque. L'importation est antérieure à Méthodios, dont le Partheneion n'est autre chose qu'un kontakion. Les éléments d'origine byzantine sont, outre l'addition du koukoulion et du refrain, la responsion rigoureuse des membres isotoniques et isosyllabiques, ainsi que l'adaptation à la métrique accentuelle d'un nombre prodigieux de mètres anciens. — Excursus : Romanos et Basile de Séleucie. Les hymnes de Romanos ne sont souvent que des répliques poétiques de Basile. Confrontation de Romanos, Kontakion sur les possédés (inédit) = Basile, or. 23 ; kontakion sur le prophète Élie = Basile, or. 11 ; kontakia sur la Visitation et l'Annonciation = Basile, or. 39. ¶ Note sur le texte de la Vie de saint Antoine le Jeune [P. van de Ven]. L'édition de ce texte par A. Papadopoulos-Kerameus, est probablement effectuée d'après une copie du ms. ; elle ne mentionne ni 79 grattages, ni 30 corrections de seconde main et comporte en outre 65 fautes de lecture. Collation nouvelle du ms. Vind., hist. gr. 28. ¶ Influences antiques dans le discours de Théodore Prodrome sur Isaac Comnène (Byz. Zeitschr., XVI, p. 112-117) [K. Praechter]. Le discours est composé conformément à la tradition rhétorique, en particulier celle de Ménandre ; certains développements (prosopopées) sont empruntés à divers écrits de Lucien ; le cursus des études d'Isaac : grammaire, rhétorique, philosophie, laquelle se divise en logique, physique, théologie et mathématique, représente un plan ancien ; ce plan a changé au cours des temps (comparaison avec l'écrit édité par M. Treu, B. Z., II, p. 97 et suiv., ainsi qu'avec l'autobiographie de Nicéphore Blemmyde), mais il remonte dans son ensemble à la doctrine alexandrine d'Ammonios, d'Élie et de David ; seule la mathématique que la doctrine alexandrine plaçait entre la physique et la théologie a changé de rang. On retrouve de même dans le discours de Prodrome le choix alexandrin des dialogues de Platon, deux développements empruntés au περὶ κόσμου du pseudo-Aristote, la doctrine de l'harmonie des sphères et la progression φύσις ζωή, νοῦς, qui rappelle la progression stoïcienne : ἕξις, φύσις, ψυχή, νοῦς. ¶ Le fragment philosophique du codex graecus XV Upsaliensis [K. Praechter]. Le fragment signalé par Börje Knös (Akad. Abhandlung, Upsal, 1908) est un extrait d'un commentaire byzantin à l'Eisagoge de Porphyre. ¶ Les Scolies aux Technopaigna du rhéteur Holobolos [C. Wendel]. Si le commentaire d'Holobolos à la hache et à l'autel ionique n'est qu'un remaniement des scolies palatines, dites antiques, et si les scolies d'Holobolos à la syrinx ne sont que la reproduction des scolies de Joannes Pediasimos, il n'en va pas de même pour le commentaire de l'autel dorique. Loin d'être un remaniement des scolies de la Farreana, le commentaire d'Holobolos en est la source et, comme l'affirme la préface, il dérivait d'un ancien ms. ; en sorte qu'Holobolos nous a seul conservé les scolies antiques à l'autel dorique. La tradition repose uniquement sur l'édition de 1543, puisque le ms. de Farreus a disparu et que le ms. de l'Athos, décrit par Uspenskij, doit être de date récente. Édition du commentaire inédit d'Holobolos à l'autel de Besantinos, d'après le ms. Vatic. 434 ; ce commentaire prouve que le ms. dont se servait Holobolos ne présentait déjà plus les scolies antiques dans leur forme primitive. ¶ Vestiges d'un texte préorigénien de la Septante dans la paraphrase en grec vulgaire de Constantin Manassès [E. Tièche] : 1° la tradition de la paraphrase consiste en trois manuscrits : W = cod. Vind. supp. gr. 77, B = cod. Bern. 596, V = cod. Marc. app. class., VII, 20 ; les deux derniers remontent à un archétype commun ; la

chronique de Dorothée de Monembasie, ou chronique de 1570, constitue une tradition parallèle, mais indépendante. Édition du texte pour le règne de Balthazar. Ce texte prouve que l'auteur de la paraphrase utilise Josèphe, mais non l'épitomé de Josèphe ; 2° pour l'histoire de Daniel, l'auteur pré-
5 sente souvent les particularités du texte biblique de Josèphe, mais parfois il s'en sépare sans cependant concorder avec la vulgate de Théodotion. Dans ce cas, il reproduit le texte de la Septante. Il y a lieu de distinguer les cas où l'accord purement apparent est dû à des réminiscences ou à des déplacements de textes, et les cas où l'auteur a réellement recours à un
10 texte de la Septante. L'utilisation du texte de la Septante, en même temps que celle de Théodotion, est attestée par de nombreuses concordances verbales et un détail de fait dans le règne de Nabuchodonosor (Da. LXX, 4,30). Édition du texte de la chronique pour ce règne ; 3° l'auteur n'a pas utilisé d'une manière indépendante Théodotion et la Septante. Il avait
15 devant les yeux un texte qui n'était ni la Septante du ms. Chigi, ni la vulgate de Théodotion, mais une tradition différente et préorigénienne de la Septante, dont procède le texte de Théodotion et à laquelle remontent le texte de Josèphe et la Vetus Latina de Tertullien, saint Cyprien, etc. De là les concordances de la paraphrase avec ces auteurs. ¶ La tradition du
20 roman d'Ésope [P. Marc]. L'ouvrage comporte deux parties anciennes : le séjour d'Ésope à Samos jusqu'à son affranchissement et la vie publique d'Ésope jusqu'à sa mort à Delphes ; entre ces éléments anciens a été inséré un extrait du roman d'Achikar. Mais cette contamination date de l'antiquité : 1° la rédaction de Westermann. Cette tradition de l'ouvrage est la
25 meilleure ; elle est représentée par quatre groupes de mss. : a) Mosqu. syn. gr. 298 (et sa copie, Bonn, Univers. 182 = S), Lond. Brit. Mus. add. 17015 = B. b) Leiden. Vulcan. 93 = L, Florent. Laur. LVII, 30 = F, Rom. Vatic. gr. 695 = V. c) Monac. gr. 525 = M, Oxford, Barocc. gr. 194 = O. d) Rom. Vatic. Palat. gr. 269 = P, Florent. Laur. Conv. soppr. 627 = W
30 (dont il existe six copies). Ce dernier groupe représente une tradition mixte, peut-être italique. Un ms. perdu : Grottaferrata, A, 33, à miniatures ; 2° la vie d'Accursius (éd. Eberhard). Relevé des mss. d'Eberhard ; autres mss. La classification d'Eberhard est illusoire ; 3° le rapport de la vie d'Accursius avec celle de Westermann. La priorité de la rédaction Westermann est
35 établie par le témoignage du papyrus Golenischev, ainsi que par les remaniements de la rédaction Accursius pour le portrait d'Ésope, l'audience chez Nectanebo, l'origine des Delphiens et divers traits de la rédaction. La vie d'Accursius dérive de la rédaction Westermann par un ms. du type LF/W ; le meilleur ms. de la rédaction Accursius est donc Φ. Pour les
40 conseils d'Ésope à Ainos, les deux rédactions remontent à des recueils de sentences différents ; classification des recueils de sentences ésopiques ; 4° les recueils ésopiques byzantins. Ils sont en rapport avec les rédactions diverses des fables ésopiques. a) La collection Augustana = Monac. gr. 564 qui, munie d'une préface d'Aphtonius, représente une tradition rhéto-
45 rique ; b) un corpus composé de deux éléments : des fables en prose issues de l'Augustana et des fables en vers politiques rédigées sur une paraphrase en prose provenant des fables de Babrius ; la vie dans la rédaction de Westermann et le Prooimion II précèdent les fables ; ms. type Vind. hist. gr. 130. c) le ms. Casinensis (éd. de Furia) représente une contamination de
50 ce type avec l'Augustana, mais contient seul les fables 225, 240ᵇ, 401 de Halm. d) La collection Accursiana comporte quatre parties : fables 1-62, 63-89, 90-127, 128-148, conservées isolément dans certains mss. ; 1-62 proviennent du corpus populaire ; 90-127 de l'Augustana ; 1-89 représentent

un recueil antérieur à l'Accursiana. ¶ Glossaire hébréo-grec [Ph. Koukoules]. La date du ms. est postérieure au IXe siècle ; les mots hébreux se retrouvent dans des livres religieux : Mischna, Kileim, etc. ; copie et photographie des deux feuillets du ms. Petropolit. 628 ; commentaire lexicologique des gloses. ¶ L'origine byzantina des rois Visigoths d'Espagne, Erwich et Witiza, ainsi que les rapports de l'empereur Maurice avec le monde germanique [F. Goerres]. D'après le chronicon Sebastiani Salmanticencis, l'usurpateur Erwich était fils d'un byzantin Ardabaste venu à Tolède ; il régna 7 ans, et après le règne d'Egika, son neveu, Witiza, devint roi. L'hypothèse de Ferrera, d'après laquelle Erwich serait le fils d'Athanagild, le fils d'Hermenegild et Ingonde exilé à CP., est insoutenable, comme le prouvent les correspondances de Childebert II avec l'empereur Maurice et le patriarche Jean le Jeuneur, et de Brunehilde avec l'impératrice Anastasie. Athanagild fut gardé comme caution des fonds prêtés à Childebert II. ¶ L'origine et la signification de la fonction des logothètes à Byzance [A. Semenov]. Source : le texte de Procope, B.G., 3,1 ; 3,21. Anec., 18,3. Étymologie = λόγος et τίθημι = contrôleur des comptes. Origine : les rationales de l'époque impériale (recherches sur leurs attributions successives). A Byzance, λογ. τοῦ γενικοῦ (impôt), λογ. τῶν οἰκειακῶν ἰδικῶν (revenus privés de l'empereur), λογ. τῶν ἀγελῶν (bétail des domaines impériaux), λογ. τοῦ δρόμου (poste), λογ. τῶν ὑδάτων (irrigation et canalisation), λογ. τῶν σεκρέτων (correspondance de l'empereur), μέγας λογοθέτης (correspondance avec les souverains étrangers). ¶ Études sur la topographie de Constantinople [Th. Preger] (cf. Byz. Zeitschr., XIV, p. 272 et suiv.), III, les murailles de Constantin. L'identification des différents édifices mentionnés dans les deux textes (Chron. Pasch., p. 494, Bonn et Script. Orig. CP., II, p. 141,15 et suiv.), relatifs au mur de Constantin, prouve que ce mur commençait à la mer de Marmara, bien plus près de Psamatia Kapousi que de Daoud Pacha Kapousi, et qu'il se terminait près de Aja Kapousi ; c'est donc le plan de Déthier et non ceux de Mordtmann et de Millingen, qui est exact. ¶ Byzantina Siciliae [P. Orsi]. Orfèvreries byzantines du musée royal de Syracuse et de la Sicile : a) bracelets et pendants d'oreilles ; b) anneaux avec invocations religieuses ; c) sceau d'argent, inscription : Λεοντη νοταρηου ; d) sépulcre byzantin de Thapsos, contenant des monnaies du temps de Tibère II. Ces restes, où apparaissent beaucoup de motifs antiques et quelques motifs orientaux, attestent néanmoins une influence byzantine qui fut prépondérante jusqu'à l'époque normande. ¶ L'accentuation des mss. grecs [M. Reil]. Relevé des mss. étudiés et table bibliographique des abréviations. 1° L'accent : coup d'œil sommaire sur son évolution ; omission, fausse application, double accentuation ; 2° l'esprit : évolution de ce signe, fausse application, aspiration de ρρ et ρ, tréma, les nomina sacra, l'esprit dans la crase (coronis) ; 3° l'apostrophe : dans les noms propres, après des finales consonnantiques, entre consonnes, pour séparer des voyelles finales et initiales (ex. ιματια' αυτων), en cas d'élision ; 4° réunion et séparation des mots : liaisons insolites, séparations insolites, séparations dans les substantifs et verbes composés, séparations des syllabes ; 5° proclitiques : l'article, καί, ἀλλά, δέ, μή, οὐδέ, οὐκ et les prépositions monosyllabiques à début vocalique, prépositions monosyllabiques et dissyllabiques non élidées, succession de proclitiques, proclitiques accentués ; 6° enclitiques : pronoms personnels φημί, εἰμί, τίς, δέ, αὐτός, τέ, ποτέ, γέ, succession d'enclitiques ; 7° particularités de certains mss. byzantins. Synthèse : accentuation des papyrus, influence des mss. sur les mss. en onciale, influence des mss. en onciale sur les mss. en minuscule (impor-

tance critique de ce fait), influence des mss. en minuscule sur l'onciale tardive. Faut-il éditer les textes byzantins avec l'accentuation des mss. byzantins ? Conclusion négative.

D. SERRUYS.

Dissertationes philologicae Argentoratenses selectae. Vol. XIV, fasc. 2. Sprachliche Untersuchungen zu Theophrasts botanischen Schriften [L. Hindenlang]. Après avoir montré dans une courte introd. combien les ouvrages de Théophraste ont été de tout temps négligés et n'ont guère éveillé l'attention que depuis le commencement du xixe s. H. indique ce qu'il se propose de faire dans cette dissertation de 200 p. Il étudiera la diction de Th. en commençant par la forme extérieure du style, puis passera à des questions de grammaire et de statistique. L'harmonie rythmique, le hiatus, hiatus apparent qui n'existe que pour l'œil et qui doit être considéré comme une synizèse, hiatus réel qui s'explique par une pause de la pensée; hiatus que l'on doit faire disparaitre; hiatus difficiles à supprimer, ils sont en très petit nombre. II, Recherches de syntaxe; noms, verbes, prépositions et conjonctions, ellipses diverses, vocabulaire, à quels écrivains se rattache-t-il et quels mots introduit-il dans la langue, il relève d'Hippocrate et d'Aristote avec lesquels il a des termes communs; il a employé 1333 mots nouveaux dont 651 ne se trouvent que chez lui; manière dont il forge ses mots que H. en terminant groupe d'après les racines. ¶¶ Fasc. 3. Epistulae amatoriae quomodo cohaereant cum elegiis Alexandrinis [Max. Heinemann]. Dans cette dissertation de 125 p., H. montre que c'est à tort que les savants modernes trompés par la ressemblance qu'il y a entre les épîtres érotiques des rhéteurs Flavius Philostrate et Aristaenète d'une part et les élégies des poètes romains et les comédies et les épigrammes des poètes grecs de l'autre, en ont conclu qu'il y avait eu chez les Alexandrins un genre d'élégie dans lequel les poètes chantaient leurs amours, et qu'ainsi les poètes élégiaques romains, les Tibulle, les Properce, les Ovide, au lieu d'être les inventeurs de ce genre de poésie, n'auraient été que les imitateurs des Alexandrins. L'épître érotique n'est chez Philostrate et chez Aristénète qu'un pur exercice de rhétorique.

A. S.

Dissertationes philologicae Halenses. Vol. 18, Pars 4 (parue après le vol. 19 en 1911). De epistularum graecarum formulis sollemnibus quaestiones selectae [Ferd. Ziemann]. Après avoir rappelé en qqs mots que pendant ces trente dernières années l'Égypte nous a livré entre autres papyrus de valeur un grand nombre de lettres écrites en grec et qu'il est par conséquent beaucoup plus facile qu'auparavant d'écrire l'histoire du style épistolaire chez les anciens, Z. indique brièvement le but qu'il se propose d'étudier les formes des en-têtes et les formules habituelles dont les Grecs se servaient, et leurs modifications à travers les siècles. A, De praescriptio et inscriptione. B. De valetudinis formula. C, De salutationibus in exordio et fine epistularum : D, de clausula. Étude de 129 p.

A. S.

Glotta. Tome II, n° 4. Formes verbales ioniennes en attique [F. Solmsen]. 1, Δεῖται ἀντὶ τοῦ δεῖ (Bekher, Anecd., 88, 21). Cette prescription de l'anti-atticiste s'explique par le détail des références pour δεῖται et δεόμενον. Ces formes sont, en attique, des néologismes ioniens. On les trouve dans Hérodote, un des plus anciens traités hippocratiques, Hérondas; puis, une fois dans Sophocle, le plus ionien des tragiques grecs; une fois dans Platon, mais probablement dans une citation de Protagoras d'Abdère;

enfin, dans Xénophon, qui a de nombreux ionismes dont l'étendue et l'origine sont à examiner de près. Après 350 environ, ces formes paraissent dans les inscriptions; mais le fait appartient à la compénétration de l'attique et du ionien qui apparaît alors et prépare la κοινή. Les représentants authentiques de l'atticisme, comiques et orateurs, n'ont rien, ni non plus Thucydide. Ces formes s'expliquent par l'influence du personnel δέομαι sur l'impersonnel δεῖ. Elles sont toujours restées assez rares. 2, ἐτράφθην, ἐτρέφθην et par contre, ἐτράπην. De la statistique de ces formes et d'autres couples semblables (ἐκλέφθην, ἐκλάπην, πλεχθείς συμπλακείς, ἐθρέφθην, ἐτράφην, ἐτράφθην et ἐστρέφθην, ἐστράφην, etc.), il ressort que les aor. en -θην sont ioniens et les aor. en -ην attiques. Cette distinction vaut pour beaucoup des formes opposées dans les listes de Kühner-Blass, II, 164. ¶ Glotta, II, 218 < R. des R., t. XXXIV, p. 58, 33 > [J. Wackernagel]. Rectification à l'article publié dans le premier numéro < R. d. R., XXXIV, 55, 17 >. Le masc. παιδίσκος est attesté en attique, Aristoph., Eccles., 1146; quant à παιδίσκη, il reste prédominant. La préférence pour le féminin est attestée par Hésychius qui glose γυναικίσκιον par παιδίσκιον. ¶ Latin « praesto » [F. Skutsch]. Le nom est du type « cedo alteram », et vient de la déclaration du « praes » : « Praes sto ». Cela explique le caractère « nominatif » de l'expression et le fait qu'on ne trouve pas de cas obliques. Par suite, le dérivé praestolari (on attendrait, dans l'hypothèse d'un substantif, « praestonari » cf. caupo cauponari) est formé d'après stipulari. ¶ Silène [P. Kretschmer]. D'après Lagercrantz < R. d. R., XXXIV, 74, 25 >, Ζίλας, « vin » est un mot thrace. Σιλανός n'est-il pas un dérivé, le génie du vin ? L'origine thraco-phrygienne est, non seulement croyable, mais attendue. ¶ Amuletum [F. Skutsch]. Emploi de pain mâché, mis dans la poche comme ἀποτρόπαιον, dans un milieu juif. ¶ Prix proposé par la Société Jablonowski.

Tome III. N° 1 < paru en 1910 >. La proposition relative en latin [W. Kroll]. L'explication par le caractère interrogatif primitif n'est pas soutenable. Les formes ne donnent pas de renseignement : elles sont indifféremment relatives, interrogatives ou indéfinies. Il faut éliminer les types où la proposition relative est d'origine certainement interrogative (dic hoc negoti quomodo actum est). Il reste la masse la plus considérable des exemples. Or l'interprétation la plus naturelle est celle de l'indéfini comme sens primitif : « In area trans uiam paries qui est propter uiam, in eo pariete lumen aperito » (C. I. L., I, 577), c. à d. « Il y a sur la place de l'autre côté du chemin un mur le long du chemin; que dans ce mur, on perce un jour. » On objectera qu'il devrait y avoir enclise. Il en reste une trace dans le fait que l'ancien latin place souvent le relatif après un mot : Plt., Persa, 694 : mandatae quae sunt, uolo deferre epistulas (cf. Am., 586,; As., 256; Stichus, 1287; Casin, 14, 4; 23, 1,; Truc., 789). Si cette explication est juste, certaines particularités de la proposition relative se justifient. Ainsi la difficulté que présente souvent le rapport de l'antécédent avec le relatif : Vt in tabellis quos consignaui hic heri latrones ibus dinumerem stipendium (Plt., Mil. 73); « j'ai dressé la liste de certains mercenaires; je veux leur payer leur solde »; cf. Tér., Ht., 654; Lucr. I, 695. Les phrases où le démonstratif antécédent manque, témoignent de l'état primitif. Il en est où il est à peu près impossible de le suppléer; ainsi, Varron R. R., 1, 27, 2 : uere stationes quae fiunt, terram rudem proscindere oportet. Ce que l'on appelle l'attraction inverse s'explique parfaitement dans l'hypothèse du sens indéfini primitif. Mais la construction est, déjà au temps de Plaute, en recul. On ne la trouve guère qu'avec le nominatif et l'accusatif. Le datif est rare (Truc. 745; Epid., 329, Aul. 573). Elle a, d'ail-

leurs, vécu jusqu'à la période romane; fabricam quam uides, ecclesia est (Peregrinatio, 13, 4). Le relatif est donc sorti de l'emploi indéfini et « l'attraction inverse » montre comment; on est passé de : Naucratem quem conuenire uolui, in naui non erat (Am. 1909), à : Naucrates quem... On trouvera des faits analogues à propos de simul atque, atque, dum, quia, quippe. Mais il faut étendre la théorie à ut, qui, à l'origine, était indéfini, non interrogatif, et à qui adverbial. ¶ Sur la Mulomedicina Chironis (Einar Löfstedt). Observations de critique de texte et de syntaxe à l'occasion du travail d'Ahlquist. P. 25, justifie Properce, I, 6, 4 ulteriusque domos... Memnonias. ¶ La glosse d'Hésychius βρά et albanais vlā (P. Kretschmer). βρά 'Ιλλυρίων : hypochoristique de bhrāter, d'après G. Meyer. ¶ Strena (L. Deubner). Strena est l'étrenne consistant primitivement en un rameau pris dans le bosquet sacré de Strenia, à l'est de la voie sacrée. La déesse est plus jeune que l'usage, puisque son nom est un dérivé; cf. Caepia et caepa, Siluia et silua, noxia et noxa, Segetia et seges. On rapportait le mot au sabin et il est apparenté à strenuus, comme le pensaient déjà les anciens (d'où souvent strenua, au lieu de strena). C'était donc une idée de vigueur qu'éveillait ce rameau ou plutôt la vigueur même était enfermée en lui. Donné au commencement de l'année, il fortifiait en quelque sorte l'activité mystérieuse des présages. Cf. l'ὑγίεια, l'hygia de Marcellus Empiricus, préparée au solstice d'été. La strena assurait donc une heureuse influence au rit du présent. La strena était, à l'origine, donnée au 1er mars, à la date ancienne du commencement de l'année romaine, à ce moment où l'on ornait de rameaux de laurier la porte du rex, des curies et des flamines (Ovide, F., III, 137; Macrobe, I, 12, 6). C'était le commencement du printemps. Par suite, la strena est un des nombreux rits du « mai ». < Sur les étrennes et le nouvel an à Rome sous l'Empire, voy. R. d. r., t. XXXIV, 103, 12. > ¶ Le pluriel général des concrets (J. H. Schmalz). Dans Cic., Att., 1, 17, 3, meos désigne une seule personne, Q. Cicero, et tuis, une seule personne aussi, la sœur d'Atticus. Comme l'a vu Wieland, c'est une sorte d'euphémisme pour désigner des proches quand les circonstances sont pénibles. ¶ Ancienne inscription latine de Corchiano (P. Kretschmer). Sur un manche de strigile trouvé sur le territoire de Faléries et conservé dans le musée de la villa di Papa Giulio à Rome : « Med Loucilios feced. » La forme feced, qui ne se trouve encore que dans l'inscr. de Duénos, atteste la haute antiquité du texte. La place de med est insolite; cf. Schuchardt, I. F., 18, 529. L'omission du prénom, fréquente dans les textes littéraires, est inouïe dans le texte officiel des inscriptions : cela prouve encore une haute antiquité. ¶ Le vieil absque (Fr. Vollmer). Il faut entendre absque = abs. Ainsi, Plt. Bacch., 412, nam absque te esset, ego illum haberem rectum..., nunc propter te...; abs te, « sans toi », cf. l'opposé propter te : les deux expressions ont un sens local primitif : « loin de toi, près de toi ». Cf. abs se. On pourrait considérer « absque te esset » comme une parenthèse, si l'on avait atque (Thes. II, 1050, 42), non que. Il faut donc admettre une abréviation d'expression : « esset absque te esset », « ce serait le cas et ce serait le cas sans toi, sans ton intervention ». Cf. Skutsch, Festschrift für C. F. W. Müller, p. 89. ¶ Auiare (Fr. Vollmer)? Ce verbe n'existe pas. L'agrafe d'or de Bolsena porte : Tace, noli perier(ar)e, ego te uidi alian sauiare. Le document est intéressant pour sauiare. Noter le changement phonétique régulier de -am en -an devant une s. ¶ Sur incolumis (W. H. Kirtal). Autres exemples du sens figuré de columen : Cic., Ver., 3, 176; Tac. An., 6, 43; probablement Plt., Am., 367; cf. Pindare,

Ol., 8, 90 κίονα et Lucilius 579 Marx. Pour l'idée de solidité financière, voy. Pétrone, 38 uacillauit, 39 multis pedibus sto. [Körber]. L'explication avait été déjà donnée en 1870 par Hainebach dans un progr. ¶ Ipsicilla et Ipsitilla (Catulle, 32, 1) [R. Sabbadini]. Ipsitilla est, en somme, garanti par G.O. Ce dérivé s'explique par l'intermédiaire d'un suffixe de diminutif -ita : 5 campita (d'où ital. Campitelli); campita Manci, conservé tel quel dans l'île d'Elbe. ¶ Odiosus = molestus [G. Landgraf]. Union de deux adjectifs, dans Cic. Diu. Caec. 36; Flac. 13; de or. 3, 81; Cato m., 47; R. Am., 47 (cf. Démosth., 24, 132); à Hor., Od. III, 1, 1, on peut opposer Cic., Att., VI, 3, 2. ¶ Étrusque varnalisla, alfnalisle, et analogues [E. Lattes]. Aire 10 géographique limitée (Chiusi) et date tardive (400-50) du suffixe -s-la tiré des prénoms diminutifs en -sa. ¶ Encore étrusque φersu, lat. persona [E. Lattes]. Féminins étrusques leu (allaitant), culśu, tarsu (déesses), comparés au type leo, luno, Nerio (Γοργώ, Μορμώ); fém. et neutre plur. en -u, -o, en ombrien et en osque. ¶ Inscriptions crétoises [E. Petrulakis]. 15 Trois inscr. dont une métrique, provenant de la région de l'ancienne Eleutherna. ¶ Mélanges néogrecs [G. N. Hatzidakis]. 1, Κονιορτός, κορνιαχτός. 2, ἀπόχθι. 3, τὰ Πιλᾶτα = οἱ Ἑβραῖοι. 4, ἀπεθαμένα, Ζοντανά. 5, πάσπαλα. 6, χάλυψ, etc. 7, τώρα, 8, βάλλω, βαίνω, βιβάζω. ¶ Néogr. ἄς = ἄφες ou ἔασε [St. Psaltes]? ¶ La loi sacrée volsque [F. Skutsch]. Le commencement et 20 la fin sont sûrs : Deue Dechere statom : « Offert à la déesse Déchera ». Sepis atahus = siquis attingat (« vole » ou « pend »)... Sepis toticu couehriu sepu, ferom pihom estu = siquis puplica curia sciente, ferire pium esto. Suivent les noms et titres des dédicants. Sur la partie intermédiaire, on ne peut faire que des conjectures. Certainement arpatitu est un 25 impératif correspondant à estu. Il désigne la peine. ¶ Les subjonctifs en -assim -essim [F. Skutsch]. ar-patitu paraît être un composé du simple correspondant à patere. Données qui permettent de considérer un patere comme transitif. Dans patensíns, ducippe d'Abella, on a la clé des subjonctifs en -assim, -essim. Car prohibessim = prohibens sum, ammassit = 30 amans sit. ¶ Turdus [F. Skutsch]. Dans Riese, Anth. lat., 148, 7 (2e éd. p. 143), turdum vaut cunnum; voy. Bücheler, Archiv de Wolfflin, 2, 118.

Paul Lejay.

Hermes. T. XLV. N° 1. L'origine des officiers et employés de l'Empire romain pendant les deux premiers siècles de son existence [H. Dessau]. 35 Méthode et état de nos renseignements. Les faits sont réunis jusqu'au temps de Septime Sévère et groupés d'après la province d'origine: Espagne (les Sénèques, Lucain, Columelle, le père de Trajan); Narbonaise (le père de Trogue Pompée, le grand-père d'Agricola); Gaule (Julius Vindex); Bretagne (néant); Norique (Varius Clemens); Pannonie supérieure, Dalmatie (Javolenus Priscus); rien pour la Dacie, la Mésie et la Thrace; Grèce (le père du 40 sophiste Hérode Atticus); Asie (divers cas intéressants); Bithynie (Flavius Arrianus de Nicomédie); Pont, Galatie Lycie, Syrie (Avidius Cassius et son père, Lucien, Valerius Probus de Béryte); Palestine, Égypte, Afrique (les sénateurs proviennent surtout de Cirta, la plus ancienne colonie romaine, 45 par exemple Frontin); Maurétanie. L'ensemble des faits montre que le nombre des officiers d'origine provinciale va toujours croissant, quelque différentes que soient les dispositions des empereurs. Un empereur comme Trajan concède le droit de cité au masseur égyptien de Pline le jeune (Epist., X, 5 suiv.). Une carrière romaine supposait la connaissance du latin, 50 et, dans une certaine mesure, du droit romain. L'Espagne et la Gaule Narbonaise sont les premières à donner des fonctionnaires; le premier consul africain paraît sous Vespasien, le premier asiatique sous Domitien, le pre-

mier syrien sous Hadrien. Un certain nombre de ces fonctionnaires font leur carrière dans leur pays ou dans un pays voisin, en général les Orientaux en Orient. Les fils d'affranchis et surtout leurs petits-fils ne sont victimes d'aucune exclusion. En particulier, un fils d'affranchi peut remplir des charges équestres sans exciter l'étonnement comme au temps d'Horace. Cf. aussi Tacite, XIII, 27. ¶ Le témoignage d'Aréthas sur Dictys [O. Schissel von Fleschenberg]. Il se trouve dans une scolie sur Dion Chrysostome, Disc. XI, § 92, et publié par A. Sonny, Byz. Zeitsch., 1, 590. Il contient un détail nouveau, χαλκοῖς πίναξι, qui paraît contredire « in tilias digessit ». Il ne faut pas corriger tilias qui se trouve trois fois dans le prologue et correspond à φιλύρα. Cette matière est mentionnée ailleurs comme servant de support à d'anciens écrits: Dion Cassius, LXX, 8, 4; LXVII, 15, 3; Hérodien, I, 17, 1; Galien, XVIII, 2. p. 630 K.: Ulpien, Dig. XXXII, 5 2, 1; Mart. Capella, p. 39, 21. Une histoire semblable à celle de Dictys est racontée des mémoires de Dinias par Antonius Diogenes : cf. le rôle des bandelettes de soie sur lesquelles Persina, mère de Chariclée, a raconté l'exposition de sa fille (Héliodore, II, 35; p. 266, 29 Hirsch.). L'auteur de Dictys s'est donc conformé à la tradition du roman. De même, en choisissant la forme du codex. Dictys devait passer pour un écrit non destiné à la publicité, comme l'étaient les Ephémérides et les ὑπομνηματισμοί. Dans la notice d'Aréthas une méprise a transposé la qualité des tablettes. Les tablettes étaient de bois, mais conservées dans un coffre de bronze. La légende de saint Barnabé (B. Z. XII, 257) nous montre de même, sur la poitrine du saint, l'évangile de saint Mathieu écrit sur des tablettes de cyprès. Cf. encore Pline, XIII, 101. ¶ Ad Senecae Naturales quaestiones [C. Brakman]. Corrections. ¶ Le texte de Perse et de Juvénal [F. Leo]. Le texte de ces auteurs ne nous est point parvenu intact, comme le pensaient O. Jahn et Bücheler. Dans Perse, on doit admettre les corrections suivantes : 5, 110 ut stringas (au lieu de : adstringas); 2, 55 auro sacras quod et ouo | perducis facies. Nam patres, etc., 6, 80 ne peut finir la pièce : quelques vers ont été supprimés par l'éditeur posthume ; le prologue n'a jamais été terminé: ce sont deux thèmes de sept vers qui auraient pris place dans un prologue plus développé. De même Juvénal doit être corrigé. 10, 54 est une interpolation ; à 10, 55, lire: « quae... deorum ! » avec exclamation ; 14, 269 : lire : perditus assiculis ; 11, 58 on peut hésiter entre plusieurs rédactions ; 11, 148, lire : id magnum ; 12, 61: aspice: sumendast...; 6, 147: « exi | ocius » et; « Propera, sicco uenit... » (il y a deux phrases liées par et) ; 10, 326; erubuit (le jeune homme) ; nempe haec ceu fastidita, repulsa, | nec Stheneboea minus quam Cressa, excanduit, et se...: repulsa est un participe, qui renchérit avec asyndèse sur fastidita. ¶ Une traduction médiévale de la Syntaxis de Ptolémée [J. L. Heiberg]. Traduction latine dans un manuscrit de l'abbaye de Florence, actuellement Conv. soppr. A. 5. 2654 (XIIIe-XIVe s.), faite suivant la méthode de la fin du moyen âge, en rendant servilement mot pour mot et en transcrivant de nombreux mots grecs. L'original grec était étroitement apparenté à C (Marcianus 313), du XIIIe-XIVe s. Probablement ce ms. était dans le midi de l'Italie à la fin du XIIIe siècle et y a été copié. C'est sur cette copie qu'a été faite la traduction, aussi dans le midi de l'Italie. Dans les inventaires de la bibliothèque du pape, datés de 1295 et 1311, figure un ms. de l'Almageste qui pourrait être C. La copie pourrait être le Marc. 311. Thomas d'Aquin connaît déjà une traduction de la Syntaxis « de Graeco in Latinum ». C'est probablement la nôtre. ¶ Doubles consonnes éoliennes, études sur la langue et la technique du vers dans l'épopée homérique [H. Jocobsohn]. Dans des travaux précédents < R. d. r., XXXIV, 62, 16 > a été établi le principe

suivant : la double consonne éolienne qui n'a pas en ionien un équivalent exact, est placée seulement au temps fort, et aussi au temps faible du premier pied. Ce principe s'applique également à σσ (2e pers. sing. ἐσσι, dat. plur. en -εσσι en dehors des thèmes en s-, aor. avec σσ dans des racines dissyllabiques finissant par voyelle), pour ππ et ττ (dans les formes du relatif ὅπποτε, ὅττι, etc.). ¶ Recherches hippocratiques, I (H. Diels). La médecine scientifique, dès le temps de l'hippocratisme, suit les deux tendances divergentes de l'empirisme et du dogmatisme idéaliste fondé sur l'hypothèse. Hippocrate appartenait à l'idéalisme si nous en croyons Platon, Phèdre, 270 A. Le περὶ ἀέρων peut en donner une idée. Mais le traité plus jeune, nécessairement non authentique, περὶ διαίτης, fondé sur le περὶ ἀέρων, est très intéressant parce qu'il tente la coordination systématique d'une philosophie naturelle avec les observations diététiques des médecins. Ce traité soulève d'ailleurs des problèmes de critique. Tandis qu'il est maintenant divisé en quatre livres, Galien et la meilleure tradition manuscrite ne connaissent qu'une division en trois livres. Étude des citations de Galien. Édition de quelques chapitres, d'après les mss. de Littré, un ms. de Vienne med. IV et un Marc. 269, la traduction latine du ms. de Paris 7027 (xe s.). ¶¶ Mélanges. Euripide et le choreute [Th. Reinach]. Sur l'interprétation de Plutarque, De rect. rat. aud., 46B, au point de vue de l'histoire de la musique. ¶ Thucydide, V, 22, 2 [K. Praechter]. Lire : ἐποιοῦντο, τούς τε... ἐπισπένδεσθαι νομίσαντες ἥκιστα ἄν σφίσιν αὐτοὺς ἄνευ 'Αθηναίων. ¶ Ἶρις [F. Bechtel]. L'étymologie εἴρειν (Plat. Cratyle, 408 B) suppose ει initial. Or on lit : Εἶριν, IG. II, 2, 793, b, 64 (nom de vaisseau à Athènes en 358/7), Εἴριδι, ib., c, 5 ; Εἶρις, à côté de Ἶρις, à Delphes, Coll. 1773, 3-7 (170/169). L'épopée suppose ϝ initial. Donc : ϝεῖρις, qui s'apparente à l'att. εἰτέα (ἰτέα) « saule » (ϝειτέϝα), ἴτυς (ϝίτυς, lat. uitus) « roue » ; d'où le sens : « cercle, arc ». Un autre nom de vaisseau, dans la même inscr., b, 65, c. 6, est Πετηνή, représentant Homér. πετηνός, lat. ueteranus : πετηνή suppose πετεανός, cf. συκῆ de συκέα. ¶. Inscription de vase attique [P. Jacobsthal]. Enlèvement d'Europe, à Wurzbourg : Εὐρώπεια, ταῦρος φορβάς (cf. Moschus, 1, 82). Sur l'autre côté : Εὐρώπεια, ταῦρος ἀναιδής (d'où Gerhad avait tiré 'Ροσανιάδης, qui figure dans Pape-Benseler). La fin de vers ταῦρος ἀναιδὴς est une réminiscence et convient à une scène opposée qui n'est pas reproduite sur ce vase. ¶ Epictète, IV, 7, 6 [Karl Meiser]. Lire : ὑπὸ πειθοῦς, au lieu de : ὑπὸ ἔθους ; cf. Prudence, Passio Cypr. 40 ; Lucien, Peregr. 13 ; Marc-Aurèle, 11, 3.

¶¶ N° 2. Doubles consonnes éoliennes [H. Jacobsohn]. III. Étude de ϝϝ intérieur. Il faut rétablir δίϝϝος pour δῖος. IV. Les prépositions apocopées. V. Doubles liquides. VI. Conclusions. Les études précédentes peuvent servir à établir comment les poètes ioniens ont utilisé l'héritage éolien. Supplément. Réponse à Danielsson, I. F. XXV, 264. Sur les formes Zerna, tserna, étudiés par Niedermann d'après les glossaires latins, et sur la transcription du ζ grec en latin. ¶ La véridicité de Théopompe [G. Busolt]. Discussion de l'opinion défendue par Ed. Meyer, Théopompe est un historien sérieux et profond. Au contraire il paraît surtout préoccupé de rejeter dans l'ombre les Helléniques de Xénophon et suit trop les errements de la rhétorique. Diodore a suivi Théopompe et trahit d'un bout à l'autre la combinaison artificielle d'un homme étranger aux choses de la guerre et qui ne dispose pas de renseignements personnels. ¶ Plancus, Lepidus et Laterensis en mai 43 [W. Sternkopf]. Reprise de la question traitée par Bardt en 1909 <R. d. r., XXXIV, 66, 46> et qui concerne en partie la chronologie de la correspondance de Cicéron (Fam., X, 9, 11, 15, 21 A, 18, 17, 23, 21). ¶ Varia [J. Vahlen]. LXII. Platon, Phèdre, p. 236 A. — LXIII. T. L., LXII, 11, 5. —

LXIV, T. L., XLI, 11, 6. — LXV. Hor., Od., 1, 8, 1 suiv. Garder: dic, per omnis te deos oro. Dans Ep.. 11, 2, 212, il faut certainement lire : leuat. ¶¶ Mélanges. Un écrivain rhodien [F. Jacoby]. Gorgon, auteur d'un Περὶ τῶν ἐν Ῥόδωι θυσιῶν, cité par Athénée, Hésychius et les scolies de Pindare, peut être le même que Γόργων Γόργωνος Βρυγινδάριος, prêtre d'Apollon Erithmios en 83/2 (IG, XII, 1, nº 730, 27). ¶ Luciliana [L. Deubner]. Sur 338 suiv. Marx ; lire: quidue hoc inter sit et illud. Dans 53, uti est conjonction, et lire mali au lieu de malo. La satire dactylique du livre XXIX avait le même sujet que I, 2 d'Horace. Cichorius, p. 157, a montré que Lucilius et Horace passent en revue les femmes mariées, les affranchies, les filles de lupanar. Même classification dans la vie de Cratès, D. L. VI, 88 : παιδίσκης, μοιχευόντων, ἑταίραις. Mais Lucilius adopte la doctrine du cynique qui recommande les filles, tandis qu'Horace, malgré des inconséquences suggérées par ses modèles, préfère les affranchies. ¶ Dorothée de Sidon et Firmicus Maternus, Math. VI [J. Heeg]. Texte dans Catal. cod. astr. gr., II, p. 160. ¶ La légende de Marsyas [K. Meiser]. Dans Förster, V, p. 142, 4, lire : αὐλητοῦ δέ Φρυγὸς Μαρσύου κεκολασμένου αὐλεῖν δορὰ βούλεται. Cf. Elien, Var. Hist., 13, 21. ¶ Perse, 2, 55 [F. Leo]. Les langues romanes conduisent à ŏuum et le scol. est un témoignage de cette prosodie. Mais peut-on dire : aurum ouatum, au sens de aurum quo ouasti ?

¶¶ Nº 3. Sur la trace d'anciens physiciens [W. Capelle] Comment les anciens expliquaient-ils la couleur blanche de la neige ? Ils faisaient intervenir le pneuma, qui augmente le volume et donne la couleur blanche ; de même pour le sperme, l'écume, etc. Cette théorie remonte à Aristote. Mais une théorie semblable des couleurs se trouve dans le Timée. La source commune de Platon et d'Aristote peut être le médecin sicilien Philistion. Rapports des auteurs postérieurs entre eux. ¶ La remise de l'épée à Pompée en décembre 50 [C. Bardt]. La scène est racontée par Appien, B. C., II, 31. Elle a eu lieu entre le 2 et le 6 décembre. Elle est sans importance en soi. Mais y eut-il réellement transmission d'épée? Le détail peut être légendaire. ¶ Le nom de l'apôtre Paul [H. Dessau]. Le double nom des Orientaux dans le N. T. s'explique par l'utilité d'éviter des confusions d'homonymes et de ne pas trop choquer les oreilles romaines par des noms exotiques. Ils sont différemment employés, tantôt séparés, tantôt réunis. Exemples. Dans ses lettres, saint Paul se donne à lui-même le nom de Paul. Dans les actes, il est appelé d'abord Paul ; puis, dans l'entrevue avec le proconsul Sergius Paulus, il est dit Σαῦλος ὁ καὶ Παῦλος; à partir de là, on l'appelle toujours Paul, sauf que dans une allusion à un fait plus ancien (22, 7, 13), il est de nouveau interpellé par le nom de Saul. Cette particularité a fait conclure à un changement de nom lors de l'entrevue. Le premier auteur de cette conjecture n'est pas Origène; car le prologue du commentaire d'Origène sur l'Epître aux Romains où on la trouve est l'œuvre du remanieur latin. Les premiers tenants de l'hypothèse sont d'abord Jérôme (VII, p. 640 Migne) et Augustin (conf., VIII, 4), contredits par Rufin (prologue du commentaire d'Origène, P. G. XIV, 836). Des différentes opinions proposées sur le changement de nom, celle de saint Jérôme est la bonne. Paul a pris ce nom par suite de sa rencontre avec le proconsul et à Chypre. C'était un changement de cognomen. Paul avait droit comme citoyen à un gentilice; mais nous ignorons s'il a usé de ce droit et les Grecs n'en usaient pas toujours. Un changement de surnom n'était pas inouï, Paul a pris le nom d'un personnage qui lui a fait bon accueil. La chose, qui aurait pu être mal prise ailleurs ne l'était pas à Chypre. Peu de temps auparavant, un prédécesseur de Sergius Paulus, C. Ummidius Quadrakis, avait permis à des Cypriotes de

prendre son nom complet. Il n'y a pas à s'arrêter à l'objection que l'on pourrait tirer de ce que Blass a pris pour la première rédaction des Actes. Examen de quatre autres doubles noms : Jésus Justus, Joseph Barsabbas Justus, Jean Marc, Siméon Niger. ¶ La composition de la bibliographie de Constantin par Eusèbe (G. Pasquali). L'ouvrage était conçu comme un éloge ; mais les circonstances lui ont donné l'allure d'un pamphlet. Eusèbe a dû mourir peu après l'achèvement, le 30 mai 338. Etude sur la manière dont les documents sont cités. L'ouvrage a paru après sa mort et c'est ce qui explique que l'édit aux Palestiniens est introduit deux fois, dans la narration et à l'étude de document. ¶ Fruits de lecture [Wilamowitz]. CXLV. Eschyle, Prométhée 566 suiv. — CXLVI. Sur une glose relative à Euripide. Sur Euripide, Oreste. — CXLVII. Stobée flor. 43, citant Ménandre et l'Alcmène d'Euripide. Sur divers passages du flor. 84, citant Sotion. — CXLVIII. Sur la préface de Thucydide. — CXLIX. Sur Platon, Lois, 734 E, suiv. — CL. L'histoire de l'Académie, de Lakydès à Carnéade. — CLI. Sur une lettre d'Africanus. ¶ L'Ambrosianus M d'Aristophane à Milan [V. Coulon]. Importance et place du ms. ; sa parenté avec A. En beaucoup de passages, le texte de MA est supérieur à RV. En tous cas MA ne sauraient être négligés. ¶. Augustus Soter [W. Otto]. Culte des empereurs sous cette forme en Orient, spécialement en Egypte. Auguste a pris une part personnelle et directe à l'organisation de cette forme du culte impérial. ¶¶ Mélanges. Consucidus [A. M. Harmon]. Plaute, M. gl. 787 : jeu de mots faisant allusion à la laine surge, s'opposant à la laine purifiée. Sur une note de Caecilius sur Fronton, p. 144 N. qui a cru que consucidus était synonyme de solox. ¶ Didonis insomnia [Th. Kakridis]. Virg., En., 4, 9. Ces rêves représentaient à Didon le mariage avec Enée. Cf. ceux de Médée, dans Apollonius, III, 616 suiv, ¶ Un nouveau fragment du grammairien Tryphon [G. Pasquali]. Dans les scolies de Grégoire de Nysse. Application possible de son principe de sympathie à une doctrine d'accentuation. ¶ Sur Théopampe [G. Busolt]. Sur un détail des récits de Xénophon et de Diodore. ¶ Un écrit d'Apollonios Mys, Περὶ εὐπορίστων φαρμάκων [M. Wellmann]. Fragment dans Ox. Pap. II, n. 234. ¶ Horace, Odes, 1, 8, 1 [F. Vollmer]. Réponse à Vahlen et défense du texte : Lydia, dic per omnis hoc deos uere. Etude de la formule avec ou sans verbe (oro, rogo) chez divers auteurs latins. ¶ 'Ακόαι [B. Keil]. Le mot est, dans les trois passages qui l'ont, en rapport avec des dieux guérisseurs. Ce sont des aides au service de dieux plus considérables. Elles forment un groupe où les individus n'ont pas de nom particulier, comme originairement les Charites et les Gorgones. ¶ Une particularité de l'original du papyrus de Ménandre [S. Sudhaus]. Un mot passé était mis en marge avec le mot suivant du texte. ¶ Sur la vie de Libanius par Eunape (Libanius, I, p. 7 Förster) [K. Meiser]. Cf. Hor ; Epît., II, 2, 115 et ce passage où il faut lire καθιερῶν, non καθαιρων.

¶¶ N° 4. Les actes de martyrs chrétiens [J. Geffcken]. Harnack a combattu le scepticisme de Geffcken et mis en garde contre la méthode qui accumule les comparaisons. Cependant le scepticisme reste de mise vis-à-vis certains traits, comme les longs discours des martyrs. Tout n'est pas falsification, sans doute. Contrairement à une conclusion précédente, le récit concernant les Scilitaires est authentique. Le martyre de Maximus sous Dèce (p. 121 Gebh.) produit une impression excellente. Mais enfin il faut dans beaucoup d'autres actes faire la part de la rhétorique et, si l'on veut, de la littérature. Etude, à ce point de vue, des actes d'Apollonius. Thèmes empruntés aux moralistes et lieux communs que l'on retrouve dans Sénèque, Epictète, Musonius. Les actes chrétiens ont des modèles et des devanciers, païens

et juifs. Ils appartiennent à un genre littéraire qui a ses procédés. ¶ Un poème alexandrin de l'Enlèvement de Koré [L. Malten]. Etude de la légende dans Ovide, Fastes, IV, 393-620, et Mét., V. 341-661. La comparaison des deux morceaux prouve que le poète latin suivait fidèlement une même source. Reconstitution de cette source. Les traits caractéristiques sont alexandrins. De plus, Timée, dans Diodore, N. 2-5 (cf. Cic., Ver., IV, c. 48-51), montre une parenté étroite avec Ovide dans la forme générale et la localisation de la légende, dans les descriptions et spécialement dans la flore. Il est invraisemblable que Timée ait été consulté directement par Ovide. Au contraire, nous savons que les poètes alexandrins ont utilisé l'historien. Pour la suite, l'auteur alexandrin a tiré parti de l'hymne homérique à Déméter, notamment dans l'épisode d'Eleusis, où il y a aussi des traces d'influence de l'orphisme. Enfin la légende de Tryphon appartient au vieux fond de l'épopée mythologique. Il faut écarter ici l'hypothèse d'un manuel ; écarter aussi celle qui ferait intervenir Nicandre. La conclusion est que la source d'Ovide est le sixième hymne de Callimaque. L'hymne à Démèter de l'alexandrin a aussi été exploité par Ovide dans la légende d'Erysychton (Mét. VIII). ¶ Contributions à l'histoire de la liste des rois d'Athènes [M. Wellmann]. La plus ancienne liste comprend cinq noms : Cécrops, Erechthée, Pandion, Egée, Thésée. C'est celle qui est en vigueur pendant tout le ve siècle. Puis on dédouble Erechtée par la création d'Erichthonios. Pindare est le premier témoin de ce dédoublement. La légende de la naissance d'Erichthonios est de la première moitié de ve siècle ; elle n'est pas beaucoup plus ancienne que les Euménides d'Eschyle. Le premier à introduire Erichthonios dans le cycle légendaire attique est Amélésagoras. Ce personnage est un chroniqueur du commencement du ve siècle. Plus tard Maxime de Tyr lui attribue une compilation de basse date. Mais il a vécu et écrit très anciennement ; il est une source d'Hellanicus. C'est ce dernier qui dresse la liste admise par le quatrième siècle et caractérisée par la répétition de Pandion. Vers la fin du ive siècle triomphe la nouvelle liste, avec les figures de remplissage Cranaüs, Amphictyon et Cécrops II. ¶ L'Arbitrage de Ménandre et l'Hécyre d'Apollodore [K. Stavenhagen]. Marche de la pièce de Ménandre et distribution des scènes. Térence a traduit littéralement la pièce d'Apollodore. Différences entre Ménandre et Apollodore. ¶ Sénèque et Martial [G. Friedrich]. Les rapports sont extrêmement nombreux et se trouvent même dans l'expression. — Mart., II, 59 : mica ne désigne pas la Mica aurea de Domitien ; c'est un nom générique, donné à tout petit château, comme Bagatelle. — Rapports de Martial avec Sénèque l'ancien et avec Lucain. — L'érudition de Martial est très courte. ¶ Droit romain et droit grec dans le Persa de Plaute [J. Partsch]. C'est par une étude serrée des détails et des expressions que l'on pourra distinguer ce qui vient de l'original grec et ce que Plaute y a mêlé de données latines. ¶¶ Mélanges. L'origine des officiers et des employés dans l'armée de l'Empire romain [H. Dessau]. Supplément au 1er article de cette année. Surtout sur le cas de Plutarque et sur ses idées, Περὶ εὐθυμίας, c. 10. ¶ Encore une fois Ἶρις [F. Bechtel]. La forme ϝῖρις paraît garantie par la métope du temple de Thermon. Dès lors la forme ϝεῖρις est à écarter. L'attique Εἶρις suppose Ἐϝῖρις. La fin de vers homérique si souvent discutée doit être lue : ποδήνεμος ὠκὺς Ἐϝῖρις. ¶ La lettre d'Africanus à Origène [Ad. Deissmann]. La formule χαῖρε κύριέ μου... Ὠρίγενες παρὰ Ἀφρικανοῦ est confirmée par les papyrus. ¶ Un canticum de Plaute [F. Skutsch]. Epidicus, 166 suiv. ¶ L'inscription d'Athéné-Niké [A. Körte]. Explication nouvelle. ¶ Cingius Seuerus [M. Bang]. Le personnage est appelé Cincius, H. aug., Sévère, 13, 9 et Tert.,

Scorp., 4. Mais la forme Cingius, de H. aug., Commode, 20, 3, est maintenant garantie par une inscription de Rome, qui relate en 283 un Cingius « curator aedium sacrarum ». ¶ Choéphores d'Eschyle [C. Robert]. 158-163. ¶ Le culte de Ptolémée Soter à Ptolémaïs [W. Otto]. La persistance de ce culte à l'époque impériale est invraisemblable. Le nom du dieu n'aurait pas été Θεὸς Σωτήρ, mais Πτολεμαῖος.

Paul Lejay.

Iahrbuch des k. deutschen Archaeologischen Instituts. Vol. 25 (1910), 1re livr. Eine griechische Stadt (2 pl.) [A. Conze]. Exploration et description (12 fig.) des ruines d'une ville grecque d'Asie Mineure, située entre Myrina et Aegae, en Eolide, sur le Kodscha-Tschai (l'ancien Pythicos). Elle était fortifiée ; restes des murailles et de quelques sépultures creusées dans le rocher. ¶ Βοῶπις [A. Reichel]. R. ne veut pas apporter de nouveaux arguments pour la signification de ce mot, tel qu'il est traduit dans le dict. de Pape « aux grands yeux fortement en saillie », mais seulement rendre attentif à un certain nombre de figures et de peintures de l'époque crétomycénienne qui sont représentées avec des yeux auxquels s'applique cette épithète. Homère connaissait peut-être ces figures et s'en est souvenu comme d'un idéal de beauté qui avait survécu jusqu'à lui. ¶ Apollodoros ὁ σκιαγράφος [E. Pfühl]. Montre à propos d'Apollodore que ce mot désigne non pas celui qui peint les ombres, mais celui qui peint en perspective. Par le terme σκιαγραφία on entendait en peinture l'art d'observer la perspective dans les paysages ; σκιαγραφία répond donc au mot perspective. Apollodore était passé maître en perspective, sans laquelle aucune illusion n'est possible en peinture, de là sa gloire dans toute la Grèce. — Nature, degré et époque de la première apparition de l'impressionnisme dans la peinture grecque. ¶ Zwei neue Zeichnungen von Melchior Lorichs [H. Harbeck]. Description (3 fig.) de deux dessins portant le monogramme de M. Lorichs, exécutés en 1559 et 1561, et qui sont au Cabinet des estampes du Musée de Copenhague ; l'un représente le relief du côté est du piédestal de l'obélisque, élevé en 390 par Théodose, dans l'hippodrome de Constantinople ; l'autre un relief de la base quadrangulaire d'une colonne antique, dont l'original a disparu. ¶¶ 2de livr. Windgötter [H. Steinmetz]. 3 pl. Toutes les représentations des dieux des vents qui se rapportent au mythe et dans lesquelles ils apparaissent comme des dieux ou des δαίμονες, nous les montrent sous la figure humaine et se distinguant seulement par leurs ailes, mais quand ils sont figurés, non plus comme des δαίμονες, mais comme des forces de la nature, la partie inférieure du corps est supprimée et on ne représente plus que le buste ou la tête avec des ailes. Cependant, cette distinction n'est pas absolue et on trouve aussi le mélange des deux types, ainsi sur les sarcophages et les reliefs d'époque romaine ; ailleurs, comme sur le sarcophage de Prométhée de Naples, le dieu du vent est bien représenté sous la forme humaine entière, mais comme un enfant. Sur les monuments mythréens, ils ne figurent que comme des têtes ou des bustes ailés, il en est de même sur un grand nombre de mosaïques. Dans la statuaire, ils empruntent la forme humaine entière, ainsi sur l'Autel des vents de Carnuntum et dans une tête du musée de Göttingue, de travail romain, qu'on a prise à tort pour une tête de Hypnos. 2, Les personnages ailés, représentés sur la coupe de Pamphaios et la cylix du Varvakeion comme enlevant Memnon, ne sont pas Hypnos et Thanatos comme sur le vase de Sarpédon du Louvre, mais des dieux des vents. Étude sur les représentations de ces mêmes dieux sur des lecythi à fond blanc, ainsi que dans des scènes d'enlèvements d'hommes, des Harpyes, vents mauvais emmenant les

morts dans l'Hadès. ¶ Die Alexandrinische Königsnekropole [H. Thiersch]. Alexandre avait désiré que son corps reposât dans l'oasis de Jupiter Ammon, mais par suite de différentes circonstances, il fut enterré à Memphis (Paus. I, 6, 3), puis à Alexandrie sous Philadelphe, au centre d'un περίβολος à côté duquel, dans la suite, on enterra les Ptolémées. Il y eut plus tard, à Alexandrie, en tout : 1° Le sanctuaire funéraire édifié par Philadelphe pour la momie d'Alexandre et pour le culte qu'on lui rendait ; après le transfert de la momie sous Philopator dans une nouvelle sépulture, ce tombeau primitif ne fut qu'un cénotaphe. 2° Le mausolée élevé par Philopator, pour ses prédécesseurs et pour lui-même, où on déposa la momie d'Alexandre et les urnes funéraires des quatre premiers Ptolémées et de leurs femmes. 3° Une douzaine de sépultures séparées des différents Ptolémées ; les plus anciennes contenaient des niches en forme de columbaria pour les urnes funéraires, les dernières des sarcophages pour les cadavres non brûlés et embaumés. Étude sur tous ces tombeaux, sur leur ornementation, la manière dont ils étaient construits, leur situation exacte, leur histoire. ¶ Die Porta Aurea zu Spalato [B. Schulz]. Défend (5 fig.) contre les critiques de G. Niemann < Wiener Jahresh. 1909, p. 340, cf. R.d.R. 34,138,46 > ses conclusions sur la Porta Aurea de Spalato <cf. Jahrb. 1909, p. 46, R.d.R. 34, 75, 13>. ¶¶ 4e et 5e livr. Das Grabmal der Nasonier [† Ad. Michaelis] (5 pl.). Le tombeau des Nasonii, élevé par Q. Nasonius Ambrosius, pour lui et les siens, trouvé en 1674, à cinq milles de Rome, à gauche de la via Flaminia et qui, d'après l'inscr., datait de l'époque des Antonins, était orné de peintures nombreuses qui ne nous sont plus connues que par les copies qui en furent faites à cette époque et dont les plus importantes se trouvent à la Bibl. du Château de Windsor. Description détaillée. — Appendice : copies de peintures antiques conservées dans cette même bibliothèque. ¶ Zur Neapler Satyrspielvase [A. v. Salis]. La scène représentée sur la face postérieure du vase n° 2340 du Musée National de Naples, offre un contraste frappant avec celle de la scène antérieure, souvent étudiée et qui se rapporte aux préparatifs du drame satyrique. On y voit la chasse de Dionysos et de ses compagnons, silènes et ménades, en pleine nuit, dans un pays montagneux et sauvage, qu'éclairaient les torches du cortège : le dieu est au milieu de la troupe, ivre de vin et de désirs, derrière lui vole l'amour, devant lui une jeune femme richement parée agite une torche et guide ses pas chancelants ; il ne voit pas ce qui l'entoure et a les yeux fixés devant lui dans les ténèbres, comme absent, tandis que les cymbales retentissent autour de lui. Tout autour ses compagnons s'agitent, se poursuivent et se pourchassent et une panthère silencieuse se promène au milieu des groupes qui se démènent au son des flûtes. Étude et explication détaillée de cette scène et de ses différences avec la face antérieure. S. cherche à trouver comment la même main a pu dessiner deux compositions si dissemblables et composer les éléments d'une seule ornementation d'éléments si disparates qu'ils sont l'un à l'autre comme les caractères de deux alphabets différents (2 pl., 7 fig.). ¶ Apelleisches [J. Six]. Le portrait de face d'Alexandre, du médaillon d'Aboukir, est la reproduction d'une peinture dans laquelle on peut reconnaître plus que l'influence d'Apelles et qu'on peut attribuer à Apelles lui-même (Pline, N. H. 35,93). ¶ Der Paris des Euphranor und Jünglingsköpfe aus dem IV. Jahrh. v. Chr. [Marg. Bieber]. Étude sur une tête de marbre de jeune homme, du Musée de Cassel, qui de 1807 à 1815 a été au Louvre où elle a été restaurée d'après une autre statue de Thésée, et sur un certain nombre d'autres têtes qui offrent avec elle des analogies frappantes ; com-

paraison avec le bronze d'Anticythère dans lequel B. reconnaît avec Staïs et Loeschcke le Paris d'Euphranor et attribution de toutes ces têtes à Euphranor et à son école (4 pl., 5 fig.). ¶ Ein neuer Steinschneider [Gg. Habich]. On lit sur une gemme très bien conservée, de Munich, représentant Athéna debout, la droite appuyée sur le genou relevé, la gauche tenant une lance et l'épée au côté, la signature de l'artiste Kerdon. Réplique de cette gemme avec même signature. Cet artiste appartient, d'après les lettres de l'inscr., au groupe des lapidaires Pheidias, Nikandros et Agathopus, qui vivaient avant Auguste. Il était inconnu jusqu'ici. ¶ Altapulische Terrakotten [M. Mayer]. Études sur un certain nombre de terres cuites archaïques d'Apulie ; 1, Cavalier et centaure provenant de Rugge, l'ancienne Rudiae, figure de femme assise sur un trône, sirène, barque avec un homme assis au gouvernail, etc. ; 2, Candélabre en terre cuite, de la coll. Reimer, à Hambourg, représentant une femme portant sur la tête une coupe destinée à porter une lampe, description détaillée, elle provient de l'ancienne Daunie et mesure 0,225mm. Art et style de ces figurines. ¶ Aegyptisch oder Phoinikisch [F.v.Bissing], Montre que la coupe d'argent du Musée de Berlin, trouvée par Cesnola à Atheniu (Chypre) et considérée par Studniczka comme phénicienne, par Pietschmann comme ptolémaïque, par Borchardt et par lui-même comme purement égyptienne, est vraiment égyptienne et des premiers temps de l'époque de Ramsès : comparaison avec des œuvres d'art phéniciennes et égyptiennes déjà connues ou trouvées récemment.

¶¶ Chaque livr. de cette revue contient en outre un supplément sous le titre de **Archaeologischer Anzeiger**. 1re livr. Die Nabatäischen Grabfassaden [O. Puchstein]. 16 fig. Décrit d'après Jaussen et Savignac (Mission archéol. en Arabie) les types de plusieurs façades de tombeaux nabatéens de l'ancienne Hegra et de Petra. Il les groupe en un certain nombre de types, montre les rapports qu'ils offrent avec les tombeaux syriens, phéniciens et palestiniens et conclut que c'est en Égypte qu'il faut chercher leur origine. ¶ Erwerbungen der Antiken-Sammlungen Münchens 1907/1908 (12 fig.) : 1, Glyptothèque et Musée des sculptures de l'État de la ville (entre autres tête de marbre d'Aphrodite, copie rom. d'une œuvre grecque du ive s. av. J.-C.) ; 2, Antiquarium (entre autres pyxis de Crète avec couvercle, fragment d'un relief hellénistique représentant Hercule avec la biche ; cratère en bronze trouvé en Campanie, miroirs, statuette d'un silène courant, hydrie en bronze ; relief en terre cuite représentant Ulysse en mendiant devant Pénélope ; boucles d'oreille en or, etc.) ; 3, Coll. de vases (17 nos) ; 4, Cab. des médailles, pierres gravées. ¶¶ 2e livr. Archäol. Funde im Jahre 1909. Résumé complet (en 260 colonnes) des résultats des fouilles dans toute l'Europe et en Afrique en 1909. Nombreuses figures. Il est impossible de l'analyser, nous y renvoyons le lecteur. ¶¶ 3e et 4e livr. Bibracte [H. Dragendorff]. Résumé des fouilles du Mont Beuvray, d'après les ouvrages de Bulliot et de Déchelette (un plan). Importance des découvertes. ¶ Mittellungen aur der Sammlung Haeberlin [R. Pagenstecher]. Description (10 fig.) de 16 vases peints, de formes et de provenances diverses (hydries, scyphoi, cratère, lecythos, stamnoi, etc.), de la coll. Haeberlin à Eschersheim, près Francfort, études des scènes représentées sur les panses. ¶ Erwerbungen der Antiken-Sammlungen Münchens, 1909. 1, Glyptothèque et Musée de sculptures de l'État (entre autres, buste d'un homme chauve, en marbre blanc : peintures décoratives égyptiennes ; reliefs sépulcraux en calcaire de Palmyre) ; 2, Antiquarium (reliefs, bronzes divers ; dinos archaïque ; statuette de jeune fille nue, trouvée sur l'emplacement de l'an-

tique Beroea, nombreuses statuettes romaines), terres cuites; 3, Coll. de vases (7 nos); 4, Cab. des médailles, monnaies, gemmes. ¶ Acquisitions du Louvre en 1909; du Br. Museum; de l'Ashmolean Museum, à Oxford; du Museum of fine Arts, à Boston. ¶¶ Cette partie du Jahrb. contient en outre
5 le c. r. sommaire des séances du K.D. Archael. Inst. 1909; de l'Arch. Gesellsch. de Berlin, 1909-1910; de courts bulletins de l'Inst. arch. allemand, et enfin la liste des ouvrages et art. de revues traitant d'archéologie parues en 1910 en Allemagne et à l'étranger.

P. S.

10 **Indogermanische Forschungen**, vol. XXVI (Festschrift für Karl Brugmann, II), 1909. ¶ Eléments grec-ancien dans l'albanais [A. Thumb]. Contrairement à l'idée de G. Meyer, il y a des traces d'influence du grec ancien sur cette langue non indo-européenne des anciens Illyriens. ¶ Grec αἰγίλωψ, espèce de chêne, latin ilex [A. Cuny]. La première partie de ce mot
15 rare est αἰγ-, nom du chêne, qui se retrouve dans αἰγ-ανέη, αἴγειρος (peuplier noir), αἰγίς (égide), etc., aesculus, etc. L'i de ilex est long (Virg., Buc., 1, 18; 7, 1), probablement par origine savante, comme ouum (d'après ᾠόν); les langues romanes postulent i bref. L'yeuse est, d'ailleurs, un arbre méditerranéen, et son nom doit être antérieur à l'arrivée des
20 Hellènes et des Italiotes. ¶ αἵμων et imago [E. W. Fay]. Le premier mot peut s'interpréter par « raptor, rapax ». Explication des noms propres Αἱμονία, -αίμων (Ἀνδραίμων). A la même racine, se rattachent aemulatur, imitatur (= consequitur), imago. ¶ Vocabulaire grec et latin [M. Niedermann]. Thessalien δαύχνα, perg. λάφνη. Gr. σπάδακες. κύνες. Gr. τέλσον, « sil-
25 lon de limite ». Gr. τρέχνος. Gr. κλωδός, lat. gubia, faex. Lat. aperio, operio: de *at-uerio (cf. at-auus) et *op-uerio. Lat. columis, « sauf », tiré par les glossateurs de in-columis, comme becillus de imbecillus, in étant pris pour un préfixe augmentatif. Lat. lucius, brochet (pour la première fois, Aus., Mos., 122): c'est le prénom, comme titus, gaius (geai). Lat. scintilla,
30 « étincelle », doit être rapproché de σπινθήρ. ¶ Grammaire et étymologie latine [P. Persson]. 1° o passant à u quand un i se trouve ensuite: culina (*cocslina), fulica (rac. de φλέγω), culex (*kolik-, « perçant »), Vlixes. 2° Traitement de u dans une syllabe atone ouverte. Son intermédiaire entre u et i: inclutus inclitus, defrutum defritum. Devant r, on a e:
35 soceri (ἑκυρός), conierare (gloss.) deierare peiierare perierare, ueteris (*uetuses), augur augeris (d'où nomin. auger dans Priscien) si augur se rattache à augere (Archiv, 7, 435). L'u a été conservé ou rétabli analogiquement: saturo d'après satur, luxuria d'après luxus, etc. 3° La finale du datif sg. dans les thèmes consonantiques. Il faut partir pour l'italique de
40 la forme ei (non ai): osq. ei, ombr. e, inscr. du forum recei (regei: dat. ou infin., en tout cas même formation dativique; un ai à cette date n'aurait pas encore passé à ei). 4° pedisequos. Inutile d'introduire la prépos. peda (πεδά) inconnue à l'italique. Le premier élément est pes, avec l'i des composés. Cf. Plaute, Most., 857. 5° petimen. Les textes de Festus, de
45 Lucilius et de Névius démontrent l'existence de deux mots, petimen, ulcère ou abcès aux épaules des animaux de charge et de trait (avec probablement l'i long de petigo, impetigo); petimen avec i bref, poitrine des animaux (entre les épaules), de la même racine que πετάννυμι: cf. pour le sens, στέρνον et sterno. On peut rattacher à ce dernier mot petilus, « mince »;
50 cf. le rapport de sens entre tenuis et ten- (τείνω). 6° uacca doit son redoublement consonantique à un phénomène hypochoristique qui n'est pas rare dans les noms d'animaux: cattus et autres ex. fréquents dans les langues celtiques. ¶ Ancien latin vulgaire [K. Meister]. De bons témoins

de ce latin sont les inscr. de Pompéi. De même celles du bois sacré de Pisaurum (CIL.I, 167-180; XI, 6290-6303). Ce ne sont pas des textes influencés par l'ombrien, mais des échantillons de la langue vulgaire au IIe s. avant l'ère chrétienne. L'écriture n'oblige pas à les faire remonter plus haut, sauf que l'O ouvert en bas est au moins rare après la guerre d'Hannibal. L'état de la religion romaine dans ces textes est assez conforme au changement qui s'est produit au temps de cette guerre. Dans ces textes on a ĕ pour ĭ (arch.), o pour ŭ (vulg.), o pour au (vulg.), e pour ae (rust.), chute des consonnes finales m s t, de n devant s, datif Fide, dat. en -a (forme produite devant voyelle par le sandhi, mais généralisée d'après l'analogie des dat. en -o), nom. plur. en -a (de -as : ce nom. plur. est bien latin, attesté par les inscr. et Pomponius 141, 151, 37 R.). ¶ Note sur les thèmes en -u en latin [A. Ernout]. Leur déclinaison spéciale tend à disparaître dès l'époque historique. Le dat. sg. senatu est analogique d'après le génitif senatus, en vertu de la tendance du latin à donner le même nombre de syllabes au gén. et au dat. sg.: senatus a produit senatu, comme le dat. normal senatui a favorisé la naissance de senatuis. ¶ La forme originelle du préverbe latin re-, red- [R. Günther]. Elle était rĕ-. La forme red- est sortie de reddo, pour *redido, et ensuite compris red-do, d'après ad-do, etc. Les alternances pro-fero prod-eo, se-iungo sed-itio ont pu aider. ¶ Formations régressives latines [M. Pokrowskij]. Nomenculator doit son e, au lieu de i, à nomen ; domusio, son u à uti ; cordolium, sa forme à cordoleo (cordolenti, scol. Juvén. 5, 32). ¶ Etymologie latine [F. Solmsen]. 1° carmen et germen : de *canmen et *genmen. 2° exsul : exs-ul doit être rapproché de amb-ulare (ἀλᾶσθαι), plutôt que ex-sul de prae-sul (celui qui danse le premier, devancier; cf. Salisubsul, Catulle 17, 6). 3° laurus et durus sont apparentés à *δυαρος, cf. Hésych. : Δυαρεία· ἡ ἐν τοῖς Τέμπεσι δάφνη. 4° Silua est apparenté à sīla (*siloua, la terre couverte de bois) et sila répond exactement à ἴδη, terre couverte de bois ; l'esprit doux vient de ce que le mot nous est transmis par l'intermédiaire de l'épopée d'Asie mineure. 5° turunda, turgeo et mots parents. ¶ Trois étymologies latines [J. P. Postgate]. 1° odor et olor. 2° Sosius et socius. Sosius est d'origine étrangère au latin. 3° taxare, dumtaxat. ¶ La flexion de lauere et de lauare [Fr. Stolz]. ¶ Andes-Andicus [O. Brugmann]. Réponse à Norden, Rh. Mus., LXI, 175. L'adjectif est défendu par sonticus, ciuicus, etc., et Alpicus. Cet adjectif ne prouve nullement que la biographie de Virgile attribuée à Probus soit une falsification. ¶ Linguistique indo-européenne et étruscologie [G. Herbig]. Procédés favoris de l'étrusque qui sont étrangers à l'indo-européen. ¶ Kant et la science du langage [W. Streitberg]. ¶ Bibliographie de Karl Brugmann [W. Streitberg]. 1871-1909.

Vol. XXVII (1910). N° 1-2. L'histoire des formations comparatives en grec [H. Güntert]. 1. Les suffixes. 2. Formation des thèmes. 3. Comparatifs primaires illégitimes. ¶ La pénétration de la κοινή en Crète [E. Kieckers]. Enquête fondée sur les inscr. classées chronologiquement et topographiquement portant sur les phénomènes suivants : α η, ω ου du gén. sg. des thèmes en ο, ω ου dans l'allongement compensatif, η ει, -ᾶν-ῶν, ἰαρο- -ἱερο-, αἰεί ἀεί, γιγν-γιν-, α : ου, -ιος- -εος (-εως), -ι-ει, -ιων -εων, -ινς- ιας -εας -εις, εα η ην, οὐδένα ουθένα, τραπ- τρεπ- -ντι -σι, -μες -μεν, ἐδίκαξα εδίκασα, εν -ειν -μεν -ναι, αἰ εἰ αἴκα et εἴκα εἴχεν ἐάν. ¶ Rotundus et la forme du gérondif latin [L. Sütterlin]. rotundus = *roto-modos, « de manière ronde, de forme ronde ». Le gérondif s'explique de même, comme des composés de modus. ¶ L'accusatif dit de relation en indo-iranien, en grec, en latin, en germanique [K. Brugmann]. Pour le définir, il est utile de considérer les trois types de double

accusatif, διδάσκειν ἐκεῖνον τά γράμματα, βέβληκεν ἐκεῖνον τοὺς ὤμους, πᾶσαν θεραπείαν θεραπεύει αὐτόν, et les tournures correspondantes du passif. En ce qui concerne ces dernières, on remarquera que le complément de l'actif qui devient le sujet est le plus important pour la pensée. Cette transformation se fait indépendamment de la nature accusative du complément ; car on la trouve dans des phrases où le sujet du passif est un datif de la tournure active. Dans le premier cas, la notion de l'accusatif de relation n'est développée que pour le nom de chose. Mais cf. quor haec celata me sunt ? dans Plaute. Dans le deuxième cas, on a la figure καθ'ὅλον καὶ μέρος, qui d'ailleurs a d'autres variétés que celle de l'accusatif. En réalité, on a deux accusatifs régimes, l'accusatif de la partie étant une apposition de l'accusatif du tout. Le passif de ces tournures a créé en grec l'habitude de joindre à un passif l'accusatif du nom de partie, même si le verbe à l'actif ou au moyen n'était pas construit avec l'accusatif du tout et de la partie. Par l'intermédiaire des participes, la construction a gagné les adjectifs. De même en latin, où il n'y a aucune raison de tenir ces constructions pour des hellénismes. L'accusatif de relation est entré en concurrence avec un très ancien emploi, l'instrumental de relation (eunuchus nomine Pothinus) et s'est développé à ses dépens parce qu'il était plus clair et plus souple. Un certain nombre de phrases sont au nominatif et paraissent se rapporter étroitement à une autre phrase (soi-disant nominatif absolu). On pouvait dire : Μενέλαος... ξανθὴ ἡ κεφαλή. Quand on voulut construire, on dit ξ. τὴν κεφαλήν. Ces constructions sont en relation étroites avec les composés exocentriques ὀνομάκλυτος, λευκώλενος. Quand on tira des propositions de ces formes on eut d'abord : ἀνήρ, ὄνομα κλυτὸν (son nom est illustre), ἐποίησε : puis, avec accord de κλυτός avec ἀνήρ : ἀνήρ, ὀνομακλυτός, ἐπ. On mit ὄνομα à l'accus, par analogie avec les constructions du type κεκαλυμμένος τοὺς ὤμους. Étude particulière des accusatifs ὄνομα, γένος, γενεήν. Il faut exclure de l'accusatif de relation l'accusatif proleptique représentant le sujet d'une proposition suivante. ¶ L'ablatif latin de comparaison [K. Brugmann]. On l'explique d'ordinaire comme un ablatif proprement dit. Deux autres hypothèses sont possibles : 1° l'instrumental (sociatif), qui est le cas de comparaison en sk., irlandais et lithuanien, comme le montre la construction mixte de Plt., Merc. 335 homo me miserior nullust aeque, et l'emploi primitif en italique de quam ; 2° il est possible que les deux cas aient été employés, comme en sk., et qu'il y ait eu syncrétisme. ¶¶ N° 3-4. La qualité de l'action des verbes composés en grec [A. Thumb]. Quel est le rôle du préverbe et quels problèmes il soulève. ¶ Les fragments des vers saliens dans Varron et Scaurus [Von Grienberger]. Essai de restitution et de rétablissement du texte. Il est tout à fait sûr qu'au temps de Varron et d'Horace ces vers n'étaient plus compris. On peut lire et traduire ainsi : 1 Co zeulod ories oomina ueruad patulaco emisse : Cum diluculo oriens exta apud portam patulam accipe ; 2. Ian cerus ian es, duonus cerus es, duonus Ianusue et pommelios eum recum : Iane creator, Iane es ; bonus creator es, bonus Ianusue, et multo melior (optimus) illorum regum. Il faudrait sans doute, pour représenter la prononciation ancienne, lire : cerros duonos ianos eom regom. Dans le deuxième fragment de Varron, lire : supplicate. Le texte de Scaurus doit se lire : Qui ne tonas Loucesie prai ted tremontei, | quom tibei tetinei dehiscom tonarem! Sens : Noli tonare, Luceri, prae te trementi, cum tibi compescui tonitrum dehiscentem : Mögest du nicht donnern, Luceri, dem, der vor dir zittert, da ich dir den losbrechenden Donner festgehalten habe ! ou : da ich deinen losbrechenden Donner Ein-

halt getan habe. ¶ Adverbes formés du nominatif masculin singulier d'adjectifs épithètes [K. Brugmann]. Type aduersus, etc. Il est plus rare que l'on fasse un adjectif d'un adv. : penitus (dans Plaute), subitus, αὐτός (α. ἔφη, il a dit cela de lui-même), perdius, pernox, thess. τᾶμον. On peut se demander parfois si un emploi adjectif d'un adverbe remonte directement au temps où l'adjectif était usité comme tel ou s'il y a eu, postérieurement, création de la fonction après une longue interruption : mordicus, retrorsus ; deinceps semble être un exemple certain du second cas. Liste des formes de nominatif devenues adverbes dans les diverses langues. Appendice sur ἔμπης ἔμπᾶς (inquam. nequam), ¶ Osque íst [E. Schwyzer]. Cette forme suppose *ēst, dont l'e long peut s'expliquer par l'influence du contraire *nēsti, qui aurait donné *níst. ¶¶ N° 5. L'anarchie étymologique et la lutte contre elle [N. Jokl]. Réponse à A. Brückner et discussion de ses théories appliquées aux langues slaves. Paul Lejay

Klio. Voir plus haut (p. 8) **Beitraege zur alten Geschichte.**

Korrespondenz-Blatt für die höheren Schulen Württembergs. 17e année (1910) 2e liv. Die Bezeichnung der Alterstufen bei Polybius [Knodel]. Thumb et Schmid ont montré avec raison combien la κοινή et le néo-grec, à l'imitation de la langue populaire attique, aimaient les diminutifs. On le voit dans les termes dont on se servait pour désigner les différents degrés de la jeunesse, ainsi Polybe emploie constamment παιδίον, παιδάριον, παιδίσκη, παιδίσκος, μειράκιον et νεανίσκος (une fois même γερόντιον comme terme de mépris 35, 6, 2). Il distingue trois stades παῖς, μειράκιον (de 17 à 30 ans) et νεανίσκος (en âge de porter les armes) ; mais cette distinction n'est pas nettement tranchée. Etude de tous ces diminutifs, de leurs dérivés et de leurs composés. ¶¶ 3e livr. Sokrates und Delphi [W. Nestle]. Après avoir indiqué les rapports qui existaient déjà avant Socrate entre l'Oracle de Delphes et les différents philosophes grecs, N. montre que si l'oracle de Delphes protégeait si nettement un philosophe comme Socrate c'est qu'il le considérait comme le seul des philosophes et des sophistes contemporains dans lequel la religion Apollinienne pût trouver un défenseur contre les attaques qui minaient la foi du peuple dans la mantique. Si un tribunal athénien a pu condamner pour ἀσέβεια un homme que la plus haute autorité religieuse de la Grèce avait si particulièrement distingué entre tous, c'est que l'Oracle de Delphes avait fortement compromis sa popularité et son autorité aux yeux des Athéniens de ce temps par ses préférences marquées pour Sparte. ¶¶ 7e livr. C. r du 2e congrès annuel du Wurt. Philologenverein, 5 Avr. 1910 [Soldner] Résumé du rapport de [Meltzer] sur la prononciation du latin et du grec au point de vue de la gramm. comparée. ¶¶ 8e et 9e livr. Genie und Talent in der Beleuchtung gleichzeitiger griech. Geschichtsquellen [Wagner]. Veut montrer comment nous nous faisons une fausse idée de grandes personnalités historiques grecques par suite d'erreurs ou de partis pris qui se sont glissés dans les ouvrages des historiens grecs que nous possédons, et se sert pour exemple des deux grands hommes d'état athéniens rivaux Thémistocle et Aristide. Il étudie leur vie, défend le premier contre les accusations injustes dont il a été l'objet dans tous les temps, et après avoir apprécié Aristide à sa juste valeur, conclut en disant que Thémistocle a été un génie et qu'Aristide n'a été qu'un homme de grand talent. ¶¶ 10e livr. Rapport sur le 2e cours de vacances de l'histoire de l'art à Stuttgard Pâques 1910 [Kreuser]. Considérations sur l'art grec ancien d'après Noak. ¶ Zur Geschichte der A B C [Eb. Nestle]. Montre par trois exemples, dont un de saint Augustin qu'on réunissait autrefois quatre lettres a b c d pour désigner l'alphabet.

¶¶ 11e livr. Wie unterschrieb Theodorich? [Eb. Nestle] Dans les « Excerpta auctoris ignoti » qu'Ad. de Valois a joints à son éd. d'Ammien Marcellin (1681) on lit que la signature de Théodoric se composait de quatre lettres, et l'auteur la donne comme suit : « Theod. » d'où il suit qu'il signait soit en grec, soit en runique, où le Th ne compte que pour une lettre.

P. S.

Nachrichten v. d. k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-histor. Klasse. 1910. Fasc. 1. Etymologische Forschungen [Leo Meyer]. Consul est composé de deux éléments dont le premier signifie d'une façon concordante, et dont le second est solum = le sol. L'u intérieur de consul se développa de la même façon que celui d'insula. De consul dérive avec l'adjonction du suffixe 'io' consilium et en outre le verbe consulere qui, d'après sa formation, est tout à fait isolé en latin. Exsul (exul) est formé de la même façon que consul. C'est le banni, le sans-patrie. Praesul, moins facile à expliquer, n'a rien à faire, quoi qu'on ait prétendu, avec le verbe 'salire'. ¶¶ Zur Kydippe des Kallimachos [Fr. Leo]. 1er fragment lire 39-41 πᾶν ἐπέλυσεν ἔπος | χἠ ναῦς ὡς ὅτι λοιπόν, 'Ακόντιε, σεῖο μετῆλθεν | ἔσπλει τὴν ἰδίην ἐς Διονυσιάδα. ¶¶ Fasc. 2. Beiträge zu athenischer Politik u. Publicistik des 4. Iahrhunderts. 1. König Philippos u. Isokrates [Paul Wendland]. Isocrate est une des sources les plus importantes pour l'histoire du IVe siècle. Pour reconstituer le programme politique d'I., l'auteur donne l'analyse et le commentaire historique de la lettre à Denys, du Philippos, de la lettre adressée à Philippe en 344 (Ep. 2) du Panathénaïque dont on n'a pas encore compris la tendance : sous la forme d'un panégyrique, c'est un pamphlet politique, un λόγος ἐσχηματισμένος. La langue, le style, les idées exprimées dans l'ép. 3 d'Isocrate militent pleinement en faveur de l'authenticité. ¶¶ Doxographica aus Basiliusscholien [Giorgio Pasquali]. Texte critique accompagné de l'étude des sources : la soi-disant Isagoge in Aratum d'Achilles aurait fourni la plus grande partie des scholies. Il n'est pas attesté par la tradition qu'Achilles ait écrit une Isagoge. ¶¶ Fasc. 4. Beiträge zu athenischer Politik und Publicistik des 4. Iahrhunderts. II. Isokrates und Demosthenes < v. pl. h. > [P. Wendland]. Dans le Περὶ συμμοριῶν (XIV), publié dans l'année 354, Démosthène se prononce en faveur de la modération ; il met en garde contre toute provocation du roi de Perse. Sans doute c'est un barbare, mais la guerre serait inopportune. Même attitude à l'égard de Philippe dans le discours sur la paix de 346. Dans les discours qui embrassent les années 344-340, Démosthène plaide en faveur de la solidarité d'intérêts de tous les Hellènes et contre Philippe, l'ennemi national. Depuis 344, il abandonne les préjugés contre les Perses et en présence de la guerre imminente avec Philippe, il recherche l'alliance de la Perse (Philipp., 3 et 4), particulièrement à l'occasion de l'ambassade de 343 qui échoua contre sa volonté. Dans le discours de l'ambassade (XIX) de 343, il répond à Isocrate, et dans ceux de 341 (VIII-X), il réfute les accusations de ceux qui l'accusent d'empêcher Philippe d'être le bienfaiteur d'Athènes. Après Chéronée, Démosthène ne joue plus le rôle principal. S'il reprend la parole dans le procès de la Couronne, c'est que son propre honneur est en jeu. En résumé, l'influence d'Isocrate sur Démosthène se manifeste par de nombreuses réminiscences et au début de sa carrière politique, par l'adoption du programme panhellénique d'Isocrate. Ces réminiscences, on peut les poursuivre pendant les six années suivantes dans les discours de Démosthène. C'est vraisemblablement vers la fin de 350 que l'opposition entre Isocrate et Démosthène a dû se prépa-

rer. Le conflit est manifeste entre le Philippe d'Isocrate et le discours sur la Paix de Démosthène. ¶ Zwei angeblich christliche liturgische Gebete [R. Reitzenstein et P. Wendland]. Le papyrus 9794 de Berlin, selon R., atteste une rédaction de l'écrit hermétique de Poimandre, rédaction plus jeune que celle qui nous a été conservée. La prière n'a rien de chrétien ni de judaïque : c'est une prière païenne incorporée sans changement dans une collection de prières chrétiennes. Confirmant les résultats de R., Wendland admet une source stoïcienne utilisée par les chrétiens, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des helléno-juifs (Philon). ¶ Ein niederrheinischen 'Contemptus mundi' und seine Quelle [Edward Schröder]. Cet ouvrage dont l'auteur est un moine de Cluny a pu être réuni peut-être par l'auteur lui-même dans un manuscrit avec le Contemptus mundi de Bernhard de Morlas. Le succès qu'il obtint fit oublier la poésie de Bernhard et lui valut d'être attribué à de hauts personnages. Édition du poème et de la traduction en vers allemands.

Henri Lebègue.

Neue Iahrbücher für das klass. Altertum, Geschichte und deutsche Literatur und für Pädagogik. 13e année, 1re livr., 1re partie. Die Anfänge der Philologie bei den Griechen [H. Diels]. Retrace les commencements de la philologie chez les Grecs en insistant principalement sur Hérodote dans lequel il faut voir le co-fondateur de la science de la philologie, remonte jusqu'à Héraclite, Parménide, Empédocle, Hécatée, etc., dans lesquels il constate des tendances diverses, qu'il résume en retraçant ainsi les débuts de la philologie. ¶ Der Friedhof am Eridanos zu Athen [A. Brueckner]. Description de ce cimetière (2 pl., 22 fig.), situé près de l'église d'Hagia Triada : reconstitution des tombes de Dexileos, de Koroibos, de Mélite et des tombes de famille qui l'entourent, des deux frères Agathon et Sosikratès, de Dionysios de Kollytos. Distribution du cimetière au VIe s. av. J.-C. ¶ Der Ursprung des Wortes Syphilis [Fr. Boll]. Ce nom paraît pour la première fois dans un poème « Syphilidis s. morbi Gallici libri tres » paru en 1530 du médecin, humaniste, astronome et poète Gir. Fracastoro de Vérone. Au livr. 3 de son poème il imitait la fable de Niobé (Ov. Met. 6) et donnait d'après le mont Sypilos le nom de Syphilus à un berger qui pour avoir outragé Apollon, attirait sur lui et les siens la colère du dieu et la nouvelle peste. Syphilis est formé comme Thebais, Aeneis, etc. et désigne à la fois le poème de Syphilus et la maladie elle-même. ¶¶ 2e livr. 1re partie. Ueber das Phantastische im Mimus [O. Crusius]. C. n'accepte pas les conclusions de Reisch qui croit que le Mime antique montrait une propension marquée pour tout ce qui est merveilleux, fantastique, légendaire et mythique et que comme genre littéraire il a joué un grand rôle ; il étudie les fragments de Sophron, les mimes d'Hérondas, ceux de Théocrite, de Moschos, les mimes chez les Romains, Laberius, Lentulus, Hostilius (Tertull. Apolog. 15) deux mimes récemment découverts à Oxyrhenchos et conclut que comme forme de l'art le μῖμος est une μίμησις τοῦ βίου, une imitation artistique de la vie réelle, et qu'au moins dans le mime antique le fantastique n'a jamais joué qu'un rôle secondaire. Même dans les mimes d'Oxyrhenchos, qui diffèrent des anciens modèles les personnages comme l'action restent dans la vie réelle. On peut dire que le merveilleux et le fantastique ne se sont introduits dans le mythe que par deux portes étroites, celle du rêve et celle d'apparitions religieuses et de superstitions. ¶ Die Ausgrabungen in Milet und Didyma [A. von Salis], 14 fig. 7 pl. Détails sur les fouilles et sur les bâtiments mis au jour dans ces deux villes, théâtre de Milet, thermes, stade, marché, bouleuterion, sculptures diverses, etc. La

ville de Milet quand elle fut détruite en 494 par les Perses, et telle que nous
pouvons la reconstruire par ses ruines, était d'un tiers plus grande que la
cité hellénistique et romaine qui s'éleva à sa place après sa seconde des-
truction en 335 par Alexandre. ¶ Zum Ursprung des Wortes Syphilis
5 [F. Boll]. Comme complément à l'art. précédent < cf. supra >, B. note que
dans les mss. et les vieilles éditions le Sypilos est aussi appelé Siphy-
lus et Siphylum et Sipilus, ce qui confirme la dérivation qu'il a don-
née. ¶¶ 2ᵉ partie. Ein verschollenes Latein.-Deutsches Sentenzenbüchlein
[A. Bömer]. Description et analyse d'un petit recueil incomplet (2 feuillets
10 sur quatre) destiné à enseigner les éléments du latin, dû à l'humaniste
Johannes Murmellius, célèbre au commencement du xviᵉ s. dans le nord-
ouest de l'Allemagne; il se trouve à la Bibl. des Westfäl. Landesmuseum
à Munster et est intutilé J. M. libellus pueris tradens elementaria latini ser-
monis specimina; cui titulus Enchiridion nominariorum; les deux
15 feuillets conservés 1 et 4 comprennent A à D et V à Z. Texte. ¶¶ 3ᵉ livr.
1ʳᵉ partie. Ueber altgriech. Volksliedstrophen [O. Schroder]. Étude de
métrique sur les strophes de la poésie populaire grecque ancienne. ¶ Die
Schlacht am Trasimenischen See und Methode der Schlachtfelderforschung
[J. Kromayer], 1 carte, 4 fig. Montre à propos de la bataille de Trasimène
20 la méthode qu'il faut employer pour déterminer l'emplacement exact d'un
champ de bataille. Cette bataille fut livrée non pas à Tuoro, mais plus à
l'est le long du bord du lac entre Passignano et Montecolognola. Si T. Live et
Polybe ne sont pas d'accord sur ce point-là, cela tient à ce qu'ils se mettent
à un point de vue différent l'un de l'autre, Polybe a suivi une source carthagi-
25 noise (Silenos) et T. L. une romaine (Fabius Pictor) plus ancienne que celle
de Polybe, mais leurs données se concilient très bien. ¶ Das Neue Tes-
tament im Lichte der neugefundenen Inschriften, Papyri und Ostraka
[H. Windisch]. Après avoir rappelé que le Nouveau Testament est un
cadeau que l'Orient a fait à la Grèce et montre combien l'exégèse de ce
30 « petit livre » a été modifiée à la suite des études de ces vingt dernières
années, W. montre comment Deissmann « *Licht vom Osten* » a renouvelé
ces études au moyen des inscr., des papyrus et des ostraka en nous met-
tant à même de mieux comprendre la langue et les expressions du Nouv.
Test. au moyen d'exemples tirés de la vie populaire. Il a de plus fait voir
35 comment il faut juger les livres du Nouv. Test. au point de vue littéraire.
¶¶ 2ᵉ partie. Die Homerische Frage im Unterricht [P. Cauer]. Montre com-
ment il faut initier les élèves à la question homérique et combien c'est là
un excellent moyen de les préparer à aborder les recherches scientifiques.
¶¶ 4ᵉ livr. 1ʳᵉ partie. Kunst und Weisheit in den Komoedien Menanders
40 [H. v. Arnim]. Ce n'est pas seulement par son art infini, mais aussi par sa
sagesse qui n'est pas une sagesse d'école mais qui est la vraie sagesse des
poètes unie intimement à sa poésie, et par cette alliance de l'art et de la
sagesse que Ménandre est devenu le grand représentant de la civilisation
antique et l'auteur comique classique par excellence. Sa diction unit la
45 beauté du style à la richesse d'expressions nécessaire au drame. Il crée
des caractères qui sont des types tout en restant individuels. Son comique
tantôt tranchant, tantôt empreint d'une gravité toute tragique, est plein
d'un aimable humour et décèle une profonde connaissance du cœur humain,
aussi tient-il une place à part parmi les poètes non seulement de la comé-
50 die nouvelle, mais même de la comédie attique en général et est-il devenu
le poète préféré des derniers temps de la Grèce. ¶ Pergamenische Skulp-
turen [Fr. Koepp]. 3 pl. 1 fig. Description d'un certain nombre de scul-
ptures (hermès, bustes, statues, etc.), d'après le vol. 7 des *Altertümer von*

Pergamon. Die Skulpturen mit Ausnahme der Altarreliefs de Fr. Winter. ¶ Horaz und die Rhetorik [Max Siebourg]. Montre par un certain nombre d'exemples tirés des Odes, des Épitres, des Épodes et des Satires que pour bien apprécier la poésie et la philosophie d'Horace, il faut tenir compte de l'influence très grande qu'exerça sur lui la rhétorique, qu'il dut forcément 5 étudier puisqu'elle était avec la philosophie la base des études que les Romains de bonne famille allaient faire en Grèce, de que d'ailleurs il était très lié avec les rhéteurs, notamment avec Héliodore son compagnon de voyage à Brindisi. On discerne des réminiscences de cette influence dans la maniere dont il parle de la mort égale pour tous, dans les consolations qu'il 10 adresse à des tiers, dans les discours qu'il met dans la bouche de ses personnages, dans ses maximes générales, etc. Malgré cela il est original, comme il a désiré l'être, par la forme qu'il donne à sa pensée, lui qui se glorifiait « princeps Aeolium carmen ad Italos deduxisse modos ». ¶ Zum Gedächtnis an Karl Krumbacher, 1856-1909 [K. Dieterich]. Retrace la vie et 15 l'œuvre de K. ¶. Die Heimat der Phäaken [P. D. Ch. Hennings]. Tout ce que nous dit Homère sur le pays et le peuple des Phéaciens s'accorde bien avec Ischia, comme le conclut Champault : *Phéniciens et Grecs en Italie*, et non pas avec Corfou. ¶¶ 2e partie. Methodische Wiederholungen aus der latein. Grammatik [K. Geissler]. 1. L'indicatif et le conjonctif dans les 20 propositions principales en latin. ¶ David Ruhnkens. Doctor Umbraticus [W. Reichardt]. Étude, résumé, sources du « De Doctore umbratico », discours d'ouverture à l'université de Leyde prononcé en 1761 par R. en qualité de « lector graecarum litterarum ». ¶¶ 5e livr. 1re partie. Rhodos oder Argos [W. Vollgraff]. Contribution à l'histoire du développement de la légende 25 d'Héraklès. Le fond de la légende des douze travaux d'Hercule n'est pas d'origine rhodienne, bien que l'antiquité ne connaisse comme source la plus ancienne, qui nous en soit transmise, que l'Héraklée du Rhodien Pisandre ; elle est originaire d'Argos et a été remaniée par un poète rhodien sous sa forme de la légende de Gérion. C'est bien Argos et non Rhodes qui a donné 30 naissance à ce joyau de la poésie légendaire hellénique; tout en proclamant bien haut la puissance créatrice et la fantaisie poétique des poètes ioniens, il faut reconnaître que l'invention de cette légende revient aux Doriens de l'Argolide. ¶ Modern latein. Syntax [W. Kroll]. Ce que doit être l'étude de la syntaxe, méthode psychologique et historique ; se méfier des normes 35 absolues et des divisions logiques poussées à l'excès et tenir grand compte des facteurs historiques dont dépend le style de chaque auteur. ¶ Vom Büchlein De rebus bellicis [Rud. Schneider]. 1 pl. Après une longue analyse de ce petit traité anonyme, S. montre que comme le cod. Spirensis qui le contenait a disparu, on ne peut exactement déterminer ni l'époque ou il fut 40 composé, ni le nom de son auteur, mais que d'après certains détails et certaines omissions, il doit dater du XIVe s. quoi qu'en disent Mommsen qui le croit de la fin de l'antiquité, et Seeck qui le place entre 366-370 ap. J.-C. (Pauly-Wissowa I, 2325). ¶ Bemerkungen zur Handschriftenphotographie [H. Lietzmann]. Conseils et remarques. ¶ Der Tod des Masistios bei Hero- 45 dot [V. Gardthausen]. Ce n'est pas d'après le Glaukos d'Eschyle comme le pense Wright (Trans. of the Connecticut Acad. 15, p. 295) que Hérodote a raconté la mort de Masistios à Platée (Her. IX, 20-25). C'est un épisode historique, puisque Pausanias (I, 27,1) a vu sa cuirasse dans le temple d'Athéna Polias à Athènes. ¶ Spalatin über die Auffindung einer antiken 50 Mädchenleiche im Rom 1485 [O. Clemen]. Il y a à la Bibl. de l'Université d'Iéna (Cod. Bud. fol. 87) des dessins et des notes manuscrites de Gg. Spalatin qui note la découverte à Rome en 1485 du corps de Tulliola la fille

de Cicéron reconnue à l'inscr. du sarcophage : or cette inscr. est due à un faussaire. ¶¶ 6ᵉ livr. 1ʳᵉ partie Bestattungssitten im alten Griechenland [C. Rouge]. Jusqu'en 1905 on croyait qu'à l'époque mycénienne les morts n'étaient pas incinérés, mais qu'à l'époque homérique, au moins en Asie Mineure et dans les îles, ils l'étaient, tandis qu'à l'époque classique on employait concurremment la crémation et l'enterrement. Dörpfeld a soutenu qu'à ces trois époques et même à l'époque pré-mycénienne, on brûlait toujours superficiellement les corps (καίειν) pour en assurer la conservation, puis qu'on les enterrait, que par contre l'incinération complète (κατακαίειν) était rare et qu'on n'y avait recours que pour faciliter le transport des restes de ceux qui étaient morts sur terre étrangère. R. combat ces conclusions en s'appuyant sur les textes et sur les monuments. Il montre que jusqu'à la fin de l'époque mycénienne on a toujours enterré sans avoir recours au feu et que la crémation n'est en usage que dans l'époque suivante ; comme Homère ne mentionne que cette coutume, c'est une preuve que les épopées homériques datent de cette époque. Elle était d'usage courant en Attique et, si on n'y avait pas toujours recours c'est à cause de la dépense qu'elle occasionnait, mais l'enterrement n'était pas un déshonneur. La crémation est une coutume proto-indo-européenne comme Ed. Meyer l'a montré qui a été importée par les Grecs chez des populations d'une autre race qu'eux. ¶ Die Technik der Aristophanischen Komödie [W. Süss]. Après quelques mots sur la critique des pièces d'Aristophane telle qu'elle est comprise de nos jours, S. parle de la technique de ses comédies, 1° de ce que Zielinski a nommé un ἀγών, sorte de démêlé comique, où deux masques s'avancent et soutiennent chacun une thèse différente, 2° d'un personnage principal bouffon, sorte de loustic ou de guignol, qui par sa naïveté stupide et grossière, en même temps que par son ironie piquante, est en contact perpétuel pendant toute la durée de la pièce avec les spectateurs. 3° du chœur, qui bien loin d'être un élément primitif mystique de la comédie, est plutôt un élément hétérogène qui se comporte d'une manière toute différente dans ses rapports avec l'agon qu'avec les scènes où apparaît le personnage bouffon. ¶ Die Druckwerke Herons von Alexandria [I. Hammer-Iensen]. 10 fig. Art. qui se continue dans la livr. 7. Après une étude minutieuse de chacun des ouvrages qui nous sont restés d'Héron d'Alexandrie, de leur langue, des théories de H. et des instruments qu'il a construits, dans le but d'arriver à déterminer l'époque où il vivait plus sûrement que W. Schmidt, qui le plaçait à la fin du Iᵉʳ s. ap. J.-C., H.-I. conclut qu'il a vécu au IIᵉ s. ap. J.-C. ce qui s'accorde très bien avec le fait que personne ne le nomme avant Pappos (vers 300) qui le connait très bien et le cite fréquemment. Il avait à sa disposition une très grande abondance d'ouvrages parus sur la Pneumatique depuis Philon, sa principale source, il voulut les résumer en un manuel accessible à tous, mais comme ses connaissances étaient superficielles, et qu'il était incapable de comprendre les théories et les lois de la pneumatique, son livre est plein d'omissions très graves et n'est d'aucune utilité pour reconstruire les appareils décrits : il était incapable de remanier les matériaux que d'autres avaient mis en usage et d'en faire un résumé bien ordonné. Il n'est ni un chercheur instruit et avisé, ni un inventeur génial, mais un mécanicien pratique à connaissances restreintes qui a beaucoup lu et qui se sert de ses sources sans les copier littéralement. ¶¶ 2ᵉ partie. Briefwechsel zwischen K. Otf. Müller und L. Schorn [S. Reiter]. Texte et commentaire de cette correspondance qui date de 1819, année où Müller, à peine âgé de 22 ans, venait d'être nommé professeur à Göttingue; se continue dans les livr. 7, 8 et 9. ¶¶ 7ᵉ livr. 1ʳᵉ

partie, Technische Kunstgriffe und Persönliche Kunst im Homer [Th. Plüss]. Montre qu'il faut établir une distinction critique entre les procédés techniques et l'art dans certains cas typiques chez Homère et à ce propos s'élève contre les hypothèses de Zielinski et les conclusions de Jordan. Il conclut avec Rothe que le besoin se fait sentir 5 toujours plus d'une analyse méthodique de l'Iliade tout entière qui, conduite avec des données psychologiques justes, et avec une distinction fondamentale entre les événements extérieurs et le développement intérieur de l'idée génératrice du poème, entre la technique et l'art, nous ramène de nouveau à la synthèse, à la compréhension de l'unité et de 10 la personnalité de l'art homérique. ¶ Der Kyniker Sallustius bei Damascius [R. Asmus]. Reconstruction d'après les fragments de Damascius, le dernier chef de l'École de philosophie d'Athènes fermée pour toujours en 529 ap. J.-C., de la vie et de l'activité du cynique Sallustius. Cet homme extraordinaire né vers 430 à Émèse occupe par sa carrière tourmentée et sa 15 doctrine comme par sa situation personnelle vis-à-vis de Isidorus et de Damascius, une place exceptionnelle parmi les philosophes de ce temps. ¶ Die Monumenta Germaniae historica [A. Werminghoff]. Historique de cette publication : détails divers. ¶¶ 8e livr. 1re partie. Priène [Th. Wiegand]. 18 fig. 3 pl. A propos de la reconstruction de A. Zippelius. Description, 20 situation, paysage, monuments, temples, théâtre, bouleuterion, maisons particulières : tableau de la vie de cette ville de 5.000 h. qui est pour l'Orient hellénistique ce que Pompei est pour l'Italie. ¶ Epigraphik und Sprachwissenschaft [G. Herbig]. Attire l'attention sur l'importance de l'épigraphie pour l'étude de la grammaire comparée et de la science du lan- 25 gage et sur l'étroit rapport qu'il y a entre ces sciences ; les inscr. sont souvent l'unique ou le principal document pour le linguiste et les inscr. en langue vulgaire, comme celles des vases peints, les inscr. murales de Pompei, les tablettes d'imprécation grecques et latines, nous donnent souvent la clef de problèmes linguistiques intéressants, autrement insolubles. 30 ¶ Gebärdenspiel und Mimik der röm. Schauspieler [B. Warnecke]. Étude sur ce que nous pouvons savoir et deviner du jeu, des gestes et de la mimique des acteurs romains. Passages des auteurs (Cicéron, Quintilien, Sénèque, scoliastes) où il y est fait allusion. ¶ Handschriftenphotographie [P. Thomsen]. Détails complémentaires, procédés pratiques pour photo- 35 graphier les mss. < cf. supra >. ¶¶ 9e livr. 1re partie. Die Athena Lemnia des Phidias [Br. Sauer]. 1 pl. L'Athena Lemnia une des plus belles œuvres de la statuaire grecque que nous ayons et que Furtwängler attribuait à Phidias, ne présente rien de ce que nous savons de certain du style de ce maître; elle est l'œuvre d'un de ses contemporains dont nous ignorons le 40 nom. ¶ Die Aussprache des klassischen Griechisch und Latein sprachwissenschaftlich betrachtet [H. Meltzer]. Montre combien la question de la prononciation du latin et du grec est délicate et difficile à résoudre, et indique la méthode à suivre. ¶ Zu Horatius Carm. I, 24 [N. Seebourg]. Non ita creditum ne suppose pas après lui « a te » mais « tibi a dis ». ¶¶ 45 2e partie. Die Anfänge der Erziehungswissenschaft [Ad. Busse]. Le premier qui ait jeté les bases de la science de l'éducation est, aussi loin que nous pouvons remonter, Protagoras d'Abdère : nous trouvons les résultats de ses recherches dans les quelques fragments qui nous restent de lui et dans l'imitation qui en fut faite par Platon dans son Protagoras : ses théo- 50 ries exercèrent une influence extraordinaire, dont nous retrouvons les traces dans Euripide et plus distinctement encore dans tous les ouvrages philosophiques, techniques, historiques du ve s. où le problème de l'édu-

cation est tantôt examiné à fond, tantôt effleuré en passant. Exposé de sa doctrine en pédagogie. ¶¶ 10ᵉ livr. 1ʳᵉ partie. Altgriechische Askese [W. Capelle]. Recherche dans la Grèce ancienne les traces de l'ascèse, cet effort profondément religieux, qui voulait libérer l'âme des liens du 5 corps, surtout du monde visible, pour qu'elle pût prendre son essor vers la Divinité et s'unir à elle, étant elle-même d'essence divine et n'étant enfermée dans un corps que par suite d'une faute ; l'ascèse chez Euménide, les Orphiques, les Pythagoriciens, Empédocle, chez Platon et ses disciples, les Cyniques, les Stoïciens, Épictète, les Néopythagoriciens. Deux 10 sortes d'ascèse, celle des orphiques, des platoniciens et des pythagoriciens ou ascèse religieuse et mystique et l'ascèse cynico-stoïcienne ou critique et volontaire ; leurs manifestations diverses. ¶ Rom und die Italiker [W. Soltau]. Le ɪvᵉ s. av. J.-C. est pour l'histoire la période la plus merveilleuse de toute l'histoire romaine. C'est dans ce siècle que Rome a 15 soumis toute l'Italie et S. recherche quels furent les moyens qu'elle employa pour arriver à ce résultat. Il montre que même ceux qui se méfient des récits de T. Live doivent : 1° accepter comme réelles les lois agraires de Licinius Stolo, dont il expose la véritable portée ; 2° admettre la réalité d'une première guerre Samnite qui s'impose historiquement. Il 20 montre dans un 3ᵉ chap. l'importance de l'Ager publicus pour la « romanisation » de l'Italie de 338-138 av. J.-C. En terminant il résume les circonstances qui portèrent atteinte plus tard à la loi agraire, qui au vᵉ s. eut une influence si favorable et si bénie sur l'expansion de la domination romaine, et qui notamment au ɪɪᵉ s. amenèrent un malaise économique tel qu'il fit 25 courir à la république romaine de sérieux dangers. ¶¶ 2ᵉ partie. Zur historisch-genetischen. Methode im Lateinunterricht [H. Werner]. Expose cette méthode d'enseigner le latin et montre tous ses avantages.

H. S.

Nomisma. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde. 30 Fasc. 1 (1907). Sestos. Die Menas-Inschrift und das Münzwesen der Stadt [H. v. Fritze]. 1 pl. L'inscr. en l'honneur de Ménas fils de Ménès, datant de 160-120 av. J.-C., trouvée il y a une quarantaine d'années sur l'emplacement de l'ancienne Sestos, contient à partir de la ligne 43 des détails importants pour le monnayage chez les Grecs en général et pour celui de 35 Sestos en particulier, que F. met en lumière après avoir donné le texte de cette partie de l'inscr. Élection de ce Ménas, homme considérable de la cité, comme magistrat chargé de la frappe de monnaies spéciales de bronze pour la ville de Sestos ; différence entre l'ἐπιμέλεια, simple commission, et les fonctions officielles d'ἐπιμελητής. Monnaies de Sestos, elles se divisent 40 en deux groupes (24 nᵒˢ). Comparaison avec les monnaies de Kardia et de Lysimacheia. Histoire de la ville de Sestos. ¶ Terina [v. Fritze et H. Gaebler]. 1 pl. Précisent, rectifient et complètent la monographie de K. Regling sur les monnaies de Térina parue dans le 66ᵉ Winckelmansprogramm. ¶ Beroia [H. Gaebler]. Les monnaies de bronze relativement rares de la 45 métropole macédonienne Beroia ont déjà été étudiées par G. dans le Corp. nummorum III, 1, mais sans pouvoir établir leur chronologie d'une manière définitive. Il les étudie à nouveau à ce point de vue en les accompagnant d'une planche détaillée. Elles se divisent, d'après le style et la fabrique, en trois groupes distincts correspondant aux années 242, 244 et 246 ap. J.-C., 50 années de fête où Beroia jouit du droit de frapper ses monnaies. ¶¶. Fasc. 2 (1908). Die Amazonen auf griech. Münzen [E. Imhoof-Blumer]. 2 pl. Étude sur les monnaies avec type de l'Amazone dans différents états grecs. Le principal groupe de ces monnaies provient des villes éolo-ioniennes dont

le nom dérivait de celui d'une Amazone (Pitanè, Kymè, Myrina, Aigaí, Éphèse, Smyrne et Phocée). Kymè est la seule de ces villes qui ait eu son type d'Amazone éponyme déjà à l'époque hellénistique avec Smyrne qui l'a reproduit avec le plus de variantes dans une série presque ininterrompue allant de Domitien à Gallien. La Lydie a reproduit, mais peu, le type de Smyrne, seulement à Magnésie et à Thyatire. A l'Est, il se rencontre à Kotiaeion, à Ancyre de Galatie, à Kibyra (Phrygie méridionale, avec neuf variantes) : à Amysos et Sinope on a la tête de l'Amazone Lykastia ou le buste des monnaies impériales de Kaisareia ou Elaiusa Sebaste. A Tomes, Perinthe, Heraclée, Alexandreia, on a le combat d'Heraklès avec Hippolyte. Costumes de l'Amazone sur ces monnaies. ¶ Asklepiosstatuen in Pergamon [H. v. Fritze]. 1 pl. Recherche les représentations des statues d'Asklepios sur les monnaies de Pergame et en mentionne trois surtout dont une où on voit le dieu barbu, faisant face, vêtu, tenant de la droite le bâton avec le serpent, la tête tournée vers la gauche ; comme cette figure apparaît tantôt comme une figure indépendante, tantôt debout dans un temple à six colonnes, c'est sans doute la représentation d'une statue placée dans un temple. On en peut dire autant d'une autre représentation d'Asklepios nu, barbu, qui s'appuie de la main gauche sur le bâton à serpent. Enfin, on voit aussi sur des monnaies du temps d'Antonin le Pieux, et de Caracalla un Asklepios assis sur un trône et barbu, tandis qu'il est imberbe sur celles du temps de l'Empire ; sur les unes comme sur les autres, le serpent est enroulé sur lui-même comme dans la statue de Thrasymédès à Épidaure. F. cherche à déterminer laquelle de ces représentations est la copie de la statue de Phyromachos : comme c'était la plus célèbre de toutes, elle doit être figurée sur les monnaies de la ville : elle a été faite sous Eumène II et d'après Polybe 32, 25, fut enlevée par le roi Prusias ; rien ne nous prouve qu'elle fut rendue aux habitants de Pergame, ce qui en soi-même ne serait pas invraisemblable à l'époque où le royaume des Attale fut légué aux Romains. Il est cependant probable que ce n'est pas l'Asklepios debout et vêtu que reproduit la statue de P., mais l'A. assis sur un trône et imberbe, tel qui nous le donnent les monnaies. 1, L'Asclépios de Phyromachos ; 2, l'A. debout sur les monnaies de l'Empire ; 3, l'A. assis sur un trône. ¶ Nochmals das Corpus nummorum [H. v. Fritze]. Défend contre Strack la méthode suivie par Gaebler dans le fasc. 1 du vol. III de l'ouvrage intitulé Die antiken Münzen Nordgriechenlands < cf. Gött. gel. Anz., 1908, p. 171, Rev. d. Rev. 33,62,5 >. ¶¶ Fasc. 3 (1909). Die autonomen Münzen von Abdera, eine chronologie Studie [H. v. Fritze]. 3 pl. 1, F. décrit et classe les monnaies d'argent d'Abdère. 2, Essaie de transformer les dates relatives, ainsi obtenues, en dates absolues en comparant les séries abdéritaines avec les médailles frappées par Alexandre I, roi de Macédoine (498-454), depuis le moment où il agrandit son royaume (480) jusqu'à sa mort (454). A ces monnaies correspondent plusieurs séries d'Abdère qui se placent ainsi entre le moment où la ville a recouvré son indépendance (476) et celui où prédomine l'influence d'Athènes. Avant cette période, les monnaies sont archaïques, après on sent l'influence de Phidias, et enfin, depuis la fin du ve s. jusqu'à la prise d'Abdère par Philippe (350), c'est la décadence qui s'accentue. 3, Chronologie des monnaies de cuivre d'Abdère (fin du ve s.). Classification. ¶¶ Fasc. 4 (1909). Notes on the Alexandrine Coinage of Phoenicia [G. F. Hill]. Occupé aux études préliminaires nécessitées par la préparation du catalogue des monnaies grecques de Phénicie du Br. Mus., H. a jugé nécessaire de procéder à la classification des « Alexandres » locaux, et pour cela il étudie d'abord les pièces émises par la monnaie

d'Arados avec ses succursales Karne et Marathos, puis celles frappées dans les deux grands ateliers de Sidon et d'Ake-Ptolemaïs, et enfin celles de Tyr, la dernière monnaie importante pour ce qui regarde ces frappes : description des pièces qui constituent une variété. ¶ Die autonomen Münzen von Ainos. Eine chronologie Studie [H. v. Fritze]. 2 pl. 1, La frappe de l'argent : les pièces d'argent portent sur la face la tête d'Hermès et sur le rs on ne trouve que trois variantes, le caducée, le bouc et la statue archaïque d'Hermès sur un trône élevé, sept groupes, description détaillée, chronologie de ces pièces ; 2, La frappe du cuivre ; ces monnaies d'après le style et d'après certains détails, comme la forme du pétasos, la disposition de la légende, etc., se divisent en six groupes, description et chronologie de ces pièces. ¶ Der Attiskult in Kysikos [id.]. 1 pl. Description de types différents de monnaies de l'Empire avec représentations relatives au culte d'Attis : même représentation sur les monnaies d'électron de Cysique. ¶¶ Fasc. 5 (1910). Die babylonische Herkunft von as, aes, raudus, uncia, libra [E. Assmann]. Tout le système antique des poids et mesures repose sur les anciennes normes qui avaient été fixées en Babylonie et en Phénicie longtemps avant qu'on eût inventé la monnaie. Ces normes se conservèrent bien plus pures de toute altération dans l'Italie moyenne, qui adopta plus tard la monnaie, que dans le monde hellénique embrassant aussi le sud de l'Italie et la Sicile. On n'attribue maintenant aux Étrusques aucun système de poids indépendant, mais on croit que ce peuple emprunta le sien à l'Orient. La science contemporaine en arrive à la conclusion que, dès la fin du second millénaire av. J.-C., le système des poids et mesures babylonien-phénicien dominait dans toute l'Italie, amené dans ces pays encore barbares par les Phéniciens dont les navires apportèrent sur toutes les côtes de l'Italie, aussi bien de l'Adriatique que de la mer Tyrrhénienne, leurs poids et leurs mesures en même temps que leurs marchandises. A. cherche dans ce présent art. si en même temps que les poids et mesures babyloniens, les termes babyloniens-assyriens qui les désignaient ne passèrent pas aussi en Italie, et pour cela il remonte jusqu'aux langues les plus anciennes du sud de la Mésopotamie, au Sumérien dont beaucoup de mots ont passé dans la langue sémite des Assyriens et des Babyloniens et réciproquement ; il étudie les termes dont ils se servaient pour les poids et les mesures. Il appuie ainsi les conclusions de Haeberlin sur la dépendance complète des livres et des as de l'Italie préancienne avec les normes babyloniennes-phéniciennes, de preuves tirées des temps préhistoriques et montre les causes de cette dépendance. ¶ Die vorkaiserlichen Münzen von Adramytion [H. v. Fritze]. 1 pl. Étude de chronologie sur ces monnaies dont F. détermine la date et le lieu d'émission. ¶ Beitraege zur Erklärung griech. Münztypen [F. Imhoof-Blumer]. 2 pl. 1, Représentations de héros naviguant en mer. Réunit en un groupe toutes les représentations sur des monnaies de personnages grecs montant ou descendant de vaisseaux ou occupés d'une manière ou de l'autre avec des vaisseaux, afin d'arriver par là à trouver l'origine et la signification de ces divers types qui se rapportent généralement aux héros et aux éponymes honorés dans la ville où la monnaie a été frappée. Il étudie ainsi quinze noms dont plusieurs sont nouveaux. 2, Athlètes et agonothètes portant des couronnes données comme prix ; les objets en forme de vases qu'on voit représentés comme attributs sur un grand nombre de monnaies grecques du temps de l'Empire, ne sont pas des urnes comme on l'a cru, mais des couronnes données en prix. C'est ce que montre I. B. par l'étude de plusieurs monnaies sur lesquelles on voit des athlètes vainqueurs. E. D.

Philologus. T. LXIX. N° 1. Le poème de Goethe « Urworte; Orphisch » [Karl Borinski]. Mêmes mots élémentaires chez Knebel, sauf ἐλπίς. L'étude des lectures de Goethe prouve que le poète a suivi attentivement la controverse entre Hermann et Creuzer, et qu'il a lu les Abhandlungen de Zoega publiés par Welcker. C'est dans le deuxième mémoire de Zoega que Goethe a trouvé ἐλπίς et le passage essentiel de Macrobe, I, 19 (p. 111-112 E.). ¶ La Perikeiromene de Ménandre [G. A. Gerhard]. Analyse vers par vers avec des explications et des corrections. ¶ La succession des chapitres dans Nemesius Περὶ φύσεως ἀνθρώπου [Karl Burkhard]. Les mss. et toutes les traductions donnent l'ordre suivant : 17. περὶ τοῦ ἐπιθυμητικοῦ, 18. περὶ ἡδονῶν, 19. περὶ λύπης, 20. περὶ θυμοῦ, 21. περὶ φόβου. Cet ordre est le vrai ; les changements de Matthäi et de K. von Holzinger sont à rejeter. Nemesius n'a pas mis la dernière main à son ouvrage. ¶ La trilogie projetée par Platon comprenant le Timée, le Critias et l'Hermocrate [J. Eberz]. Cette trilogie a été conçue dans des circonstances historiques particulières qui se sont modifiées dans la suite ; en conséquence, Platon a renoncé à son idée et l'Hermocrate n'a jamais été achevé. Le réformateur politique que devait cacher le nom d'Hermocrate n'est autre que Dion de Syracuse. ¶ Un nouveau charme d'amour [K. Preisendanz]. Nous avons sur papyrus d'assez nombreuses recettes magiques. Mais les papyrus qui ont réellement servi à une opération magique sont rares : tel le papyrus du Louvre dans lequel on a trouvé enroulés des cheveux de l'opérateur (Devéria, Catal. des mss. égyptiens, p. 250). Nouvel exemple publié par E. Breccia, Bul. de la Soc. arch. d'Alexandrie, IX (1907), p. 95. C'est un κατάδεσμος dirigé par une certaine Kapitolina contre un Neilos. Texte avec restitutions et commentaire. ¶ Callimaque et Accius [O. Immisch]. Callimaque a composé une pièce de sujet philologique où il est question de la puissance et du venin d'Archiloque. Le titre, γραφεῖον, ne saurait désigner le poinçon à écrire, car ce sens figuré n'existe pas en grec, malgré l'usage du latin (Val. Max., VIII, 13,4). Mais dans les papyrus égyptiens, γραφεῖον désigne souvent les archives ou le registre officiel. Callimaque se constituait, pour ainsi dire, le secrétaire officiel de la littérature, celui qui délivre les passeports, les certificats, les signalements. Nous avons un écrit didactique d'Accius. appelé ordinairement « Pragmatica ». Mais Cic., Att., II, 20,1, parle de « pragmatici homines » ; ce sont, en Grèce, les juristes qui fournissent aux orateurs les données positives et juridiques, peu estimés d'ailleurs (De or., I, 198, 253; cf. Quint., III, 6,59). Accius avait intitulé son œuvre « Pragmaticus », le praticien que l'on consulte en matière littéraire. L'ouvrage s'adressait à quelque ami distingué ; mais l'auteur y prenait à partie de temps en temps ses contemporains, ainsi les auteurs de togatae (fr. 25 et 26). Une autre œuvre d'Accius avait pour titre : Didascalici (non Didascalica). Dans la poésie hellénistique, le poème didactique pouvait avoir deux formes, ὑφηγηματική et θεωρητική (Anon. Coislin), ou < par > angelmatice et didascalice (Diomède). Le Pragmaticus appartenait à la première catégorie, étant un enseignement populaire de la technique dramatique. Les Didascalici, s'ils étaient fidèles à leur titre, se rattachaient à la seconde, représentant ce qui sera plus tard la χρηστομάθεια γραμματική ; on peut comparer Accius ici à Proclus, qui, comme Accius, traitait de l'épopée dans le premier livre. Accius avait même une biographie d'Homère. Le fr. 11 peut se rapporter à Aphrodite et à Eros dans la nouvelle épopée, plus romanesque et plus sentimentale, aux Cypriaques par ex. (cf. Proclus, p. 236, 11 W.). En tout cas, Accius ne traitait ici que de littérature grecque, et cet exclusivisme est à rapprocher de l'esprit de son Pragmaticus où il juge du point de vue

grec. Outre les autres rapports avec Proclus, noter la concordance presque littérale de Ac., fr. 15 avec Pr., p. 243, 14. Le plan de l'ouvrage devait être : épopée, drame, lyrique. ¶ L'idée du domaine public dans les provinces romaines [F. Klingmüller]. Le point de départ de toute recherche doit être
5 le principe du droit de dépouilles, tel que le formule Pomponius : « Publicatur enim ille ager qui ex hostibus captus sit. » En principe, toute terre conquise est propriété de l'État romain. Mais les conséquences de ce principe n'ont pas été poussées jusqu'au bout. Dans les Verrines (III, 12-13), les cités sont divisées en quatre classes : foederatae, liberae et immunes,
10 decumanae, censoriae. Le droit de conquête n'est appliqué avec rigueur qu'à la quatrième classe. Les deux premières sont exemptes de tribut; la troisième comporte une dîme des moissons en nature. En dehors des cités fédérées ou libres, le sol de la province est considéré comme propriété du peuple romain, ager publicus populi romani. Mais il y a encore lieu de
15 faire intervenir des correctifs. 1° Dans l'organisation de la province, la plus grande partie du sol est laissé en fait à titre précaire aux anciens possesseurs. Le tributum soli est un caractère essentiel du sol provincial et inhérent à la conception de la province. 2° L'idée de la propriété publique apparaît à l'occasion dans les ventes immobilières consenties à des parti-
20 culiers par l'État que représente un magistrat. 3° Mais elle ressort avec plus d'évidence dans ces parties du domaine provincial que l'État maintient dans une administration spéciale à titre de biens domaniaux. C'est tout particulièrement le cas des villes conquises. Les censeurs concèdent l'exploitation des domaines moyennant une redevance déterminée. La diffé-
25 rence extérieure avec les cités décumanes paraît minime; elle est très grande au fond. Le système appliqué en Sicile a été étendu à d'autres conquêtes du IIIe s., Sardaigne, Corse, Espagne. C. Gracchus y introduisit un changement radical. En 123, il fit décider que l'ensemble des provinces était légalement domaine de l'État romain et que, par suite, les dernières
30 conséquences du droit de conquête devaient être poursuivies. Un régime spécial fut appliqué, dans la suite, en Égypte. Enfin la monarchie, en uniformisant la condition des provinces, a fait disparaître l'ancienne conception juridique. ¶ Fouilles de Locres [A. Oldfather]. Les résultats ont été publiés dans Ausonia par Quagliati. Tous les objets, qui sont des ex-voto,
35 prouvent l'existence d'un culte local. La divinité principale est Perséphoné, qui est la divinité de la mort pour les Grecs (cf. la Libitina des Romains, la Hel du Nord, l'Allatu des Sémites). Hadès, le dieu de la mort dans le Péloponnèse et en Asie (par ex. dans l'épopée où Perséphoné ne paraît presque pas), joue ici un rôle tout à fait secondaire, comme ravisseur ou
40 époux de Perséphoné. Il n'est jamais représenté seul, à la différence de Perséphoné. La légende elle-même de l'enlèvement est une sorte de syncrétisme, qui ne peut être antérieur au VIIIe siècle, puisqu'elle est localisée à Hipponion, en Italie, ou à Henna, en Sicile, non pas dans la Grèce propre. Dans la Grande Grèce, Perséphoné est la divinité des morts, la reine paci-
45 ficatrice des tablettes orphiques. Les autres divinités sont également subordonnées. Hermès n'apparaît que comme serviteur et porteur d'offrandes (Hermès criophore). Parmi les symboles, noter l'arbre du Hadès, stylisé au point d'être méconnaissable, et le coq, dont le caractère symbolique et chthonien ne peut être mis en doute. Ces œuvres sont dues à des
50 artistes ioniens immigrés. L'ensemble nous montre un peuple pénétré, vers 500 av. J.-C., des conceptions mystiques de l'orphisme où le sort de l'âme et la vie d'outre-tombe provoquent les sentiments les plus vifs, dont les idées de philosophie et de réforme sociale trouvent leur réalisation dans le

pythagorisme, dont le dithyrambe est le moyen naturel d'expression littéraire. Il y avait à Locres toute une école de poètes dithyrambiques, Xénocrite, Érasippe, Xanthus, Stésichore, et ce développement est étroitement lié à un culte mystique de Dionysos. La religion funéraire, prouvée par les ex-voto, montre à quel point le sol était prédestiné. ¶ Sur Minucius Felix [A. J. Kronenberg]. Corrections et explications sur 2-7, 9, 11, 12, 16, 17, 19-21, 24, 26, 27, 30-35, 37, 38, 41. ¶ Nucularum hexas [A. Abt]. Corrections et explications sur divers papyrus magiques. P. 141 : le pap. mag. Lond. 46, 109 suiv., montre des allusions évidentes à la Bible. P. 143, fragment d'ivoire provenant du temple de Héra Orthia à Sparte et publié dans The Annual of the British school of Athens, XIII (1906-7), p. 100 : l'objet indistinct que porte l'homme debout paraît être un papillon, symbole de l'âme que l'on ne connaissait pas avant le vᵉ s. av. J.-C.; l'objet n'est pas antérieur à 750 av. J.-C. ¶¶ Mélanges [Théocrite], 27,50 [Max Schneider]. Lire au lieu de διδάξω, δικάξω, fut. dor. pour δικάσω. ¶ Xénophon, Mém., I, 1,17-19 [K. Lincke]. Interpolation destinée à montrer dans Socrate un croyant de la mantique; de même, I, 1,7 a, et Cyrop., I, 6, 44-46. ¶ Sur Lucien, Coq, 24 et 12, et Icaromén., 18 [S. Brandt]. Coq, 24, ἢ ἀστραπήν est interpolé. Au ch. 12, il y a seize anneaux parce que dans chaque main le doigt du milieu (représentant le phallus) reste nu (Pl., N. H., XXXIII, 24). Même explication pour Icarom., 18. ¶ Grillparzer sur la scène antique [O. Crusius]. Il avait eu, en 1817, l'intuition de tragédies grecques jouées sur le même niveau par le chœur et les acteurs.

¶¶ Nº 2. Paralipomena [F. Boll]. Usener pensait qu'Alcée était le modèle d'Horace Odes, I, 2, Lycophron, 80 suiv., Ov., Met., I, 288, et Nonnus, Dion., VI, 263. Un détail, le changement d'habitat des animaux provient d'Archiloque, fr. 74, sur l'éclipse de soleil de 648. Il n'est pas nécessaire de supposer une source intermédiaire, qui serait Alcée. Horace a pu combiner Archiloque et Lycophron ; Ovide a lu Horace et Lycophron. — Hor. Od., II, 17, est plein d'astrologie dont il faut expliquer les termes techniques exactement. Il y a un parallélisme étroit entre Mécène et Horace : Mécène est protégé par l'astre des puissants, Jupiter (tutela, v. 23; cf. Manilius, II, 434), contre Saturne (cf. l'opposition des deux astres et leur signification dans Vettius Valens, Catal. cod. astrol., II, 164,27 ; Mécène souffrit de la fièvre qui est un effet de l'influence de Saturne, ib., VII, 215, 28; βλαβερός, Cat., II, 164,25 ; 160,5; Bouché-Leclercq, 95,2). Horace est sous la « tutelle » de Mercure (29-30 a un sens technique) ; mais Hor. en dépend en tant que poète : Vettius Valens, p. 4,11 K. (Cat., II, 91, 19), Rhetorios dans Cat., VII, 221,18, Ptolémée Tétrab., IV, 4, p. 179,23. Sur cet emploi de l'adjectif, cf. Σκορπιανός et voy. Cat., VII, 112,7; 225,31 ; V, 1, 187,22. Hor. revendique la protection immédiate de Faunus auquel on rapportait le plus ancien vers latin, le saturnien. L'union de Faunus (équivalent de Pan grec) et de Mercure (Hermès) est parfaitement orthodoxe en astrologie; voy. Cat., V, 1, p. 211,4 (anonyme de 379 après J.-C., mais qui utilise des sources bien plus anciennes). — Cic., Diu., I, 121, lire : armis... uincerentur. L'éclipse de lune est celle du 13 février 338. Les détails ne sont pas tout à fait exacts. Le narrateur a voulu opposer l'effacement de l'astre perse, la lune, devant le lever du nouveau soleil, la puissance macédonienne. Armis est préférable à proelio parce que le succès des Grecs ne s'est pas accompli en une seule bataille. — Cic., Som. Scip., 17, lire : ex quibus summum (non : unum) globum, garanti par l'extrait de Firmicus Maternus, I, 10,14. — Dans Firmicus, I, 5, lire : etiam de bono ac malo, d'après Cic., Fin., V, 21. — Un certain nombre de détails prouvent l'anté-

riorité d'Achille Tatius sur Musée. Achille est certainement du IVe siècle. Rohde a été influencé dans ses conclusions par sa croyance à l'apparition tardive du roman grec. Le rôle de la vue dans l'amour est une conception non pas épicurienne, mais platonicienne, et en rapport avec les idées de 5 Démocrite (Phèdre, 251 B, 255 C; Crat., 420 A; etc.). Les détails de ce genre dans Achille appartiennent à une tradition très large. Leur présence dans Musée ne prouverait pas une relation entre les deux écrivains. — Firmicus, II, 10 : adlaniandum ou laniandum (correspondant à μελοχοπούμενον, passif). — Aristoph., Gren., 942 ἐπυλλίοις, dans une énumération de remèdes. 10 Le poète a pensé aux ἐπῳδαί, formules magiques. Sur les εἰκόνες du v. 907. ¶ Apollon Pythoktonos à Hiérapolis de Phrygie [Leo Weber]. Deux médaillons conservés à Berlin et à Athènes, représentent Apollon nu, le carquois sur l'épaule, une draperie flottant derrière lui, qui dirige un trait de son arc sur le serpent Python. Celui-ci se dresse menaçant. Légende : ΙΕΡΑ-15 ΠΟΛΕΙ — ΤΩΝΝΕΩΚΟΡΩ — Ν, ou simplement ΙΕΡΑΠΟ — ΛΕΙΤΩ — Ν. Au droit, Élagabale ou Marc-Aurèle. Ce type est unique. Quel ennemi est ici figuré par Apollon ? La provenance est Hiérapolis de Phrygie. Or Strabon, XIII, 629, nous apprend qu'il y avait eu là un culte ancien de Cybèle, et Damascius (Photius, cod. 242, p. 344 B, 35) nous dit que sous le temple 20 d'Apollon se trouvait à Hiérapolis une cavité où les initiés pouvaient seuls s'engager sans danger, à cause des émanations qu'elle dégageait. La situation offre avec celle de Delphes un parallèle frappant. Les colons grecs, en fondant vers 190 av. J.-C., le culte d'Apollon, ont voulu supprimer le culte local de Cybèle. Au surplus, Apollon Archégétès n'est à Hiérapolis que le 25 représentant hellénique d'une divinité locale. Laïrbénos, souvent représenté lui-même en lutte avec le serpent, mais armé de la double hache. Autres cultes particuliers révélés par les monnaies : Men, Mopsos et Torrébos. Il faut admettre que jusqu'au VIe s. après J.-C., époque de Damascius, les anciens cultes ont subsisté à Hiérapolis ou, tout au moins que le 30 culte grec d'Apollon a subi un fort mélange d'éléments phrygiens. La persistance du culte de Cybèle lui-même est attestée par les monnaies et les monuments. Le plus important témoignage de ce culte est un récit des Actes apocryphes de Philippe (4 suiv., Act. ap. apocr., éd. Lipsius et Bonnet, II, 2, p. 41). Le zèle des apôtres se déploie, non pas contre Apollon, 35 mais contre la Vipère et ses fils, les Serpents. Or, ἔχιδνα est identique à ἡ θεά, Cybèle. Hiérapolis est appelée dans ce récit 'Οφιο-ρύ-μη, la cité qui protège (qui vénère) les serpents. Par suite, l'ennemi d'Apollon, représenté symboliquement sur les médailles, est la divinité chthonienne. ¶ Les deux livres d'Aristote sur la Poétique [St. Haupt]. Bernays a prouvé que Plotin, 40 Porphyre, Jamblique, Proclus ont encore connu la Poétique complète. Mais les péripatéticiens du VIe s. ne connaissent plus qu'un livre. Ils le joignent à l'Organon. Un ensemble de données prouvent que des deux livres, c'est le second que nous avons. La théorie de la catharsis devait être exposée précédemment ; de même devaient être définis une foule de termes, har-45 monie, mètre, rythme, lyrique qui sont employés dans ce qui nous reste de l'ouvrage. Le premier livre était consacré aux arts plastiques et à la lyrique. Ainsi s'explique αὐτῆς dans les mots qui introduisent la Poétique, περὶ ποιητικῆς... αὐτῆς λέγωμεν. Aristote, p. 1448 A, 1, et 1447 A, 18, compte parmi les arts créateurs dans le sens large du mot, la peinture, la statuaire, 50 l'architecture, la partie non dramatique de la musique et de la danse, enfin la lyrique. ¶ Notes sur l'histoire de la botanique grecque [W. Capelle]. 1, Étude des premiers dialogues de Plutarque, Sympos. Probl., livre III, et recueil de similia au texte. Le premier entretien a pour source un écrit de

médecine et de pharmacie sur les effets des plantes, qui est probablement l'œuvre du médecin Philonides. Les chap. 1 et 2 de l'entretien suivant proviennent de la même source. La suite est tirée d'un écrit moins ancien que Théophraste, qui avait un caractère botanique, et non pas médicinal, peut-être les Problèmes du Pseudo-Aristote. 2, Les débuts de la botanique grecque. Théophraste a eu un devancier dans le physiologue Ménestor, qui est plus ancien qu'Empédocle. Ménestor a donné les éléments d'une biologie végétale. 3, Ce que nous avons de l'aeiphyllie et de la phyllobolie dans Théophraste est insuffisant. Le véritable exposé de Théophraste a péri. ¶ Vie des étudiants au IVe s. de l'ère chrétienne [A. Müller]. L'enseignement chez les anciens comportait trois degrés, élémentaire, donné par le litterator; moyen, donné par le grammaticus; et supérieur, borné à l'étude de l'éloquence, donné par le rhetor. Les maîtres étaient tantôt des maîtres privés, comme Libanius et Augustin à Rome, tantôt des professeurs appointés par les villes. Les plus grandes cités mettaient leur amour propre à posséder les plus célèbres professeurs, Trèves, Bordeaux, Toulouse, Narbonne, Ilerda, Césarée de Palestine, Alexandrie, etc., avant tout Carthage. Dans quelques écoles, les frais étaient supportés par l'empereur, à Rome, à Athènes, à Constantinople. Le droit était enseigné à Rome, à Constantinople, et à Béryte ; la médecine, à Alexandrie. Les étudiants étaient fort jeunes : Augustin débuta à 17 ans à Carthage. A 20 ans, on avait généralement fini. Les étudiants avaient un pédagogue ; mais des maîtres comme Libanius et Himérius les surveillaient paternellement et même ne négligeaient pas leur formation physique. Ils étaient souvent logés chez l'habitant. Les leçons publiques avaient lieu dans la matinée. Honoraires. Les étudiants formaient des corporations qui étaient très jalouses de leur réputation. Elles avaient leur rit d'initiation que raconte Grégoire de Nazianze (éloge de Basile, éd. Boulenger, ch. 16, p. 90). La vie de ces jeunes gens comportait des distractions qui n'étaient pas toujours inoffensives (voy. Libanius, III, p. 252). Il y avait entre eux des partis et des batailles, dont les professeurs étaient souvent l'occasion. ¶¶ Mélanges. Orpheus, Argon., 1072 [M. Schneider]. Lire ὑγρή pour ἅλμη (mss. ὕλη). ¶ Catulle, 6 [S. Eitrem]. 116, 1 lire : uersa ante (uenante) ; 66,59 : hic lumen... in culmine.

¶¶ N° 3. Ancien hymne à Athéna [C. F. H. Bruchmann]. Dans les Nuées, 961-968, Aristophane mentionne un vieux chant dont les anciens ignoraient déjà l'auteur. On nommait, comme tel, Lamproclès, Phrynichus ou Stésichore. Sans doute, l'auteur n'est aucun de ces trois poètes ; nous avons là le commencement d'un hymne de culte dont l'origine était perdue. On peut tenter la reconstruction suivante : Παλλάδα περσέπολιν, δεινὰν θεὸν ἐγρεκύδοιμον, | εὐπήληκα ποτικλήζω, πολεμαδόκον, ἁγνάν | παῖδα Διὸς μεγάλου δαμάσιππον, παρθένον αἰεί. ¶ Théophraste et Eustathe περὶ ὑποκρίσεως [J. Kayser]. Des cinq parties de l'éloquence, l'ὑπόκρισις et la μνήμη ont été le plus tardivement l'objet de l'attention des théoriciens. Le rapprochement entre l'action chez l'orateur et l'acteur a été fait déjà par Philodème, I, 194,8 S., et par Longin dans sa Rhétorique, I, 2, p. 196,2 Sp. Il a été maintenu par Eustathe, qui, cependant dans son traité, visait des moines et ne poursuivait pas un but désintéressé. Il passe en revue l'ὑπόκρισις dans la tragédie (1-5), le drame satyrique (6), la comédie (7), le mime (8). Puis il traite de l'ὑποκρίτης, en se plaçant à un point de vue moral et général : définition, caractère, conduite. Édition des chap. 12 et 16, avec commentaire et traduction allemande. L'ensemble produit l'impression d'un caractère de Théophraste. Cette impression est confirmée par un examen plus détaillé, surtout par une comparaison avec Aristote et Philodème. Le Byzantin n'a pas été sans

modifier son modèle ou l'a combiné avec d'autres. Il ne semble pas que Théophraste ait déjà divisé le drame en quatre espèces : tragédie, comédie, drame satyrique, même (Anon. de Coislin, Diomède). Le mime apparaît, dans Eustathe, comme une addition, quelque chose de postérieur. Le caractère de l'ὑποκρίτης avait de grands rapports avec d'autres, surtout avec le κόλαξ. C'est pour cela qu'il a disparu dans le choix de caractères que nous possédons. Le περὶ ὑποκρίσεως de Théophraste n'était probablement pas un traité de rhétorique; ce pouvait être un recueil d'anecdotes. ¶ Ordre de bataille et tactique des manipulaires [Th. Steinwender]. Tout est dominé par les distances des hommes et des rangs. L'élément essentiel de la tactique n'était pas le choc, comme le prouve déjà l'emploi du pilum. ¶ Εὐχαριστία et εὐχαριστεῖν, développement de leur signification jusque vers 200 après J.-C. [Theod. Schermann]. On a d'abord εὐχάριστος (1 fois dans Hérodote, 3 fois dans Xénophon). Mais les deux mots apparaissent fréquents seulement en Asie et en Égypte dans les trois derniers siècles avant l'ère chrétienne. Le verbe (d'abord dans un traité hippocratique) signifie, à l'origine, χάριν διδόναι, non χάριν εἰδέναι. Les Septante et Philon développent l'usage. Les évangiles canoniques sont très réservés. Au contraire, saint Paul use largement de ces mots avec une grande variété de sens. Usage dans la langue des premiers écrivains et chez les auteurs (Tertullien) ou traducteurs latins. ¶ Les στοιχεῖα τοῦ κόσμου dans les Épîtres de saint Paul [F. Pfister]. Revue des interprétations proposées. Saint Paul pense aux représentants animés des éléments du monde et aux esprits des astres. Cette doctrine remonte à Platon, Timée, p. 39 E. Elle a été l'origine d'une conception systématique des démons que l'on trouve exprimée dans le roman d'Alexandre, divers papyrus, Psellus (De operatione daemonum, p. 17 Boissonnade). L'attitude des écrivains chrétiens vis-à-vis de ce système n'a pas été de nier, mais de réprouver. ¶ Coniectanea in nonnulla scripta Hippocratea [G. Schonack]. De prisca medicina. De fractis. De praenotionibus. ¶¶ Mélanges. Supplément aux Fragmenta Stoicorum ueterum [W. Schmid]. Dans Marius Victorinus (Keil, VI), nous avons des définitions de l'ars, p. 3,7, et de la grammaire, p. 4,7, qui sont attribuées à Ariston de Chios. La seconde concorde avec Sénèque, Ep. 88,3, qui a souvent subi l'influence d'Ariston. De plus, le rôle de la science du langage et de l'analogie (consuetudo) indique bien une source stoïcienne. Cette dernière définition est très importante, car elle est antérieure de cent ans à celui que l'on considère comme le fondateur de la grammaire stoïcienne, Diogène de Séleucie. Il ne faut pas oublier qu'Ariston a été le maitre d'Ératosthène. ¶ Bagatelles [W. Süss]. Le premier vers de l'inscr. de latrines (Ph. 1905, p. 3) n'a pas été compris. Explication et correction à Priap. 25, 80, 18, 52. Sur le Plutus du Timon de Lucien. ¶ Sophocle, Antigone, 710 [H. Ulhe]. διαπτυχθέντες s'explique d'après Plat., Banquet, 215 B. ¶ ὑμηνυμέναια [P. Maas]. Telle est la leçon des mss. de Nonnos, de sorte que ὑμὴν ὑμέναιε n'est pas grec. ¶ Supplément [A. Abt]. A l'article du même, plus haut, nº 1.

¶¶ Nº 4. Plaintes et demandes de solution en vue de l'enregistrement [Fr. Zucker]. Supplément et rectifications de détail au mémoire de Mitteis dans les Berichte de Saxe < R. d. r., t. XXXV, 13, 46 >. ¶ L'abréviation γαε dans les inscriptions d'Argos [J. Baunack]. Elle signifie γενόμενος (ou γενομένα) ἀπελεύθερος (suivi du génitif), équivalent de la formule grec-commun ἀφεθεὶς ἐλεύθερος, ou phtiot. ἀπελευθερωθεὶς ἀπό. Cf. l'abréviation attique ἐμ M. οἰ. = ἐμ Μέλητι οἰκοῦντι. ¶ Sur les écrits de César [E. Kalinka]. Il est invraisemblable que César ait écrit deux Anticatones sur le même sujet, et destinés à des personnes différentes. Les deux ouvrages en question

sont un Anticato d'Hirtius, entrepris sur le conseil et avec l'appui de César, et un de César, qui en était en quelque sorte le complément. Ainsi s'explique la mention de Cic., Att., XIII, 50,1. Les deux ouvrages pouvaient être réunis sur un même rouleau qui, à cause de l'étendue et de l'habitude, représentait l'idéal de la grosseur ; de là, la comparaison de Juvénal, 6,337-8. — La lettre de dédicace du huitième livre du De bello gallico par Hirtius contient un parfait, confeci, qui anticipe sur la réalité. Il faut entendre : commentarios contexendos nouissimumque conficiendum suscepi ; cf. susceperim, qui suit, et l'emploi de γέγραφε, dans Thuc., 5,26. Le temps de ce travail peut être déterminé avec précision : en 44, à partir du 1er juin, date du commencement d'un séjour d'Hirtius à Tusculum (Cic., Att., XV, 6,2), avant le mois d'août, où Hirtius tombe gravement malade (Cic., Ph., I, 37 : 2 septembre). Il y avait une sorte de trêve dans la lutte ; mais ciuilis dissensionis finem nullum uidemus s'explique très bien par les prévisions d'un politique aussi pénétrant qu'Hirtius. Le commentaire laissé inachevé est le récit de la guerre d'Alexandrie, non la fin de la guerre civile ; car Hirtius oppose deux groupes d'écrits. Si l'on admet avec Zingerle et Dahms que César a écrit les vingt et un premiers chapitres, on ne saurait déterminer ce qui revient à Hirtius dans la suite. Dans le B. alex., 2, lire : semotiorum partium. — Le titre du récit de la guerre d'Afrique n'était pas Bellum Africum puisqu'il s'agit d'une guerre entre Romains, quoique placée en Afrique. Ce titre est très faiblement attesté, comme Bellum Alexandrinum. Les mss. sont plus favorables à Bellum Africae, qui est parfaitement correct. Comme les autres titres comportaient un adjectif, on a bientôt substitué Africum ou Africanum (Suétone, I, 37, a déjà les deux). ¶ Asconiana, Recherches de langue et de critique de textes [Th. Stangl]. A propos de l'édition Clark. Nombreuses corrections et remarques de syntaxe : profisci ab ou ex (p. 494), manque du participe présent de esse (p. 496), prolepse pléonastique (p. 496, n. 8), asyndète entre prénoms (p. 498), quippe avec l'infinitif (p. 503), place et usage de quoque (p. 511), que liaison de propositions (p. 512), emploi pléonastique du nom propre à côté du pronom qui le représente (p. 513), item et idem (p. 513), ellipse de est (erat) (p. 513), actutum et synonymes (p. 515), ex et le génitif partitif (p. 516), emploi de orator pour le nom de Cicéron : « l'orateur » (p. 518), igitur (p. 519), namque (p. 520), subjonctif régulier ou indicatif (p. 520), l'expression latine pour « ennemi héréditaire » (p. 524), ablatif du nom de personne avec ou sans ab (p. 525), l'ordre des mots dans les noms propres (p. 527), utique (p. 528), construction des verbes de volonté (p. 529), abire in ou ad (p. 530), accord en nombre suivant le sens (p. 532), crimino et criminor passif (p. 533), temps relatif et temps absolu (p. 534), eiurare (p. 538), locutions où dies est masculin (p. 541), quidem (p. 544). ¶ Les années de dictateur [W. Soltau]. Ce sont des années de magistrature que les Romains connaissaient bien avant Varron et Atticus. Elles figuraient dans la liste des consuls. Les conclusions de Leuze doivent être corrigées sur ce point. ¶¶ Mélanges. Odyssée, μ 101-102 [H. Uhle]. Explication de ἀλλήλων. ¶ Hilaire de Poitiers et Salluste [Hermann Kling]. L'esprit des prologues et des digressions dans Salluste est imprégné de l'influence de Posidonius; Hilaire de Poitiers, dans son introduction du De trinitate, condamne à la fois, au nom du christianisme, le genre de vie que réprouve Salluste et celui qu'il loue. Le tout procède directement de l'historien. ¶ Gaitanus, Γαϊτανός [G. Helmreich]. Dans Marc. Emp., 8,27, gaitano lino est à conserver et se trouve garanti par Galien method. med. 14,22 (X, 942 K.) qui recommande, pour leurs propriétés aseptiques, βρόχοι γαϊτανοί, qui viennent

de Gaule et se vendent sur la Voie Sacrée. Le mot est donc gaulois et peut-être est-il glosé dans Marcellus. Il a survécu en grec moderne : γαϊτάνι, le cordon. ¶ Le démon fouetté [O. Crusius]. Dans les parémiographes, on voit une femme possédée par Hécate qui se fouette elle-même pour chasser le
5 démon (Sitzungsber. de Munich, 1910, 4,54). Tertullien, Apol. 15, connaît une scène du mime où figure « Diana flagellata ». Le fragment des parémiographes vient du mime. On trouve une scène toute semblable dans Hebbel, Genovevà, Acte IV, sc. 6.

Paul Lejay.

10 **Philologus. Supplementband.** XI. 4e livr. (1910). Die Talion [R. Hirzel]. Étude de 38 p. sur la loi du talion dans l'antiquité, son but, comment on l'entendait et comment on l'appliquait, ses transformations, ses modalités, influence de l'oracle de Delphes ; son application dans le monde infernal et dans la transmigration des âmes. Coup d'œil historique. ¶ Aristonstu-
15 dien [Aug. Mayer]. Dans cette contribution à la connaissance du Péripatéticien Ariston de Céos, M. dans le but de rechercher dans les textes qui passent généralement pour être de son homonyme, Ariston le Stoïcien de Chios, ce qui lui appartient en propre, indique quels sont les quelques écrits qu'on lui attribue sans conteste et qui ne nous sont guère connus
20 que par leurs titres. Il rappelle que deux auteurs se sont inspirés assez longuement de lui, Athénée, qui copie son livre π. ἐρωτικῶν ὁμοίων (X, 419 C : XIII 563 ; XV 674 B) et Plutarque indirectement dans ses Biographies. Il étude ensuite minutieusement les πολιτικὰ παρεγγέλματα de Plutarque et montre que dans cet écrit. P. se sert d'un traité contre la rhétorique d'un
25 Ariston, qui ne peut être que le Péripatéticien, disciple de Lycon et maître de Kritolaos, cité par Philodème, Quintilien et Sextus et qui avait composé un traité πρὸς τοὺς ῥήτορας. C'est bien ce traité dont la pensée maîtresse (caractère anti-scientifique de la rhétorique vulgaire et supériorité de la philosophie) peut être reconstituée d'après les écrits de Philodème, qui a
30 inspiré Plutarque dans ses attaques contre les rhéteurs, dans ses πολιτικὰ παραγγέλματα. D'autre part bien que les deux Ariston aient parlé tous les deux de l'amour, ils l'ont fait d'une manière différente : le Péripatéticien n'est cité que dans Athénée, tandis que c'est au stoïcien qu'il faut attribuer outre le fragment 400 (Stob. flor 67. 16) le passage sur l'égalité en droit
35 de l'amour pour les jeunes gens et pour les femmes dans l' Ἐρωτικός de Plutarque. Preuve nouvelle de la manière dont Plutarque s'est servi d'Ariston dont on retrouve aussi les traces dans le π. τυχῆς, le π. εὐθυμίας, le π. πολυπραγμοσύνης et le π. φυγῆς. Art. de 128 p.

Rheinisches Museum. T. LXV. N° 1. Remarques nouvelles sur les docu-
40 ments athéniens de comptabilité [W. Bannier]. On ne suivait pas un plan uniforme pour grouper les documents de même espèce séparés par des intervalles de temps plus ou moins longs. Les formules ne sont pas toujours les mêmes. Quantité de détails étaient laissés à la volonté des comptables et des rédacteurs. ¶ La première élégie de Tibulle, contribution à l'intelligence de
45 l'art de Tibulle (suite < voy. R. d. R., XXXIV, 112, 12 >) [F. Jacoby]. 3. La partie érotique de l'élégie (Tibulle et Properce). Les vers 53-74 forment un morceau complet et un, de caractère autobiographique, une véritable élégie, à laquelle ne manquent que l'introduction et la conclusion. 1-50 et 756-778 forment aussi une pièce séparée, la transposition romaine d'un τόπος περὶ
50 πλούτου. Le lien des deux est très mince, la mention de la bien-aimée, 45-46 et 51-52. Deux oppositions sont le fond de ces deux morceaux, φιλοχρηματία et αὐτάρκεια, φιλοδοξία et ἔρος. Cependant ce dernier titre est un peu trop général pour la partie érotique. Les éléments de cette partie

sont empruntés à Properce. Toute la composition de l'élégie de Tibulle peut être résumée en un tableau comme suit :

Tibulle 53-54 = Properce I, 6, 19-36 ;
— 55-56 = — 1-18 ;
— 57-58 = conclusion de cette partie ; 5
— 59-60 = Properce I, 19, 1-4, 21-24 ;
— 61-68 = I, 17, 21-24 ;
— 69-70 = — I, 19, 25-26 ;
— 75 a = — I, 6, 29-30.

On voit que Tibulle a entrecroisé ses emprunts. Il ne les a pas cachés ; 10 il les a, au contraire, reconnus par une quasi-citation, 69-70. Les vers 53-68, sur l'image de la mort, ne sont pas simplement empruntés à Properce, Tibulle les a corsés par des emprunts à d'autres sources : 59-60, d'après A. P., VII, 735, 5-6 (cf. Virg., Buc., 10, 33-34, 42-43) ; 61-64, d'après un thème banal, déjà dans l'Iliade Ω 205, II, 33, Pindare fr. 123 Schrœder ; 15 65-66, digression en un distique, d'après un autre thème traditionnel, exprimé par Properce I, 7, 23-24, modifié pour l'expression d'après Properce I, 17, 11, (au v. 67, lire tum) ; 67-68, thème érotique, cf. Prop., I, 17, 21 et Av. Tr., III, 3, 51 ; 69-70 est une banalité de la poésie érotique, dont les parallèles se trouvent à foison dans la lyrique d'Horace, cf. aussi Catulle 5, 20 A. P., v, 84, 71, et Hœlzer, De poesi amatoria, p. 34. Les vers 71-74 sont tirés d'un autre ordre d'idées. Ils ne se rattachent pas au genre bucolique, mais à la comédie; voy. Leo, Plaut. Forsch., 110, et Hœlzer, p. 37 et 63. L'ensemble forme une série d'images contrastées, 53-56, 57-68, 69-70, 71-74. Mais ces images ne peuvent être coordonnées en un tout. La partie buco- 25 lique présentait une unité que l'on chercherait en vain ici. C'est un centon. La multiplicité des motifs ne produit pas l'impression satisfaisante que l'on doit à la sage parcimonie de la partie bucolique. Tout autre est l'art de Properce, qui compose avec symétrie et unité, comme le prouve l'analyse des élégies déjà mentionnées. — 4. La place de la partie érotique 30 dans l'ensemble (Tibulle et la bucolique). Dans un ensemble bucolique, Tibulle, à partir du v. 59, et surtout dans 73-74, a introduit des images tirées de la vie urbaine. Il y a contradiction entre l'idéal de vie rustique et tranquille du poète et l'agitation de la jeunesse dorée au milieu des hétaïres. Tibulle a développé avec bonheur ce que l'on attend ici, ainsi I, 2, 35 65-74 ; I, 5, 19 suiv. et 31 suiv.; ces tableaux sont d'accord avec l'épode 2 d'Hor. et le rappel des plaisirs troublés de la ville, 37-38 (amor est le seul mot possible). La contradiction vient des nécessités du genre. Tibulle n'écrivait pas des bucoliques et ne pouvait éviter de donner un caractère franchement élégiaque à la première pièce de son recueil. Déjà Kroll, N. J., 40 1903, I, 29, a vu le fait et indiqué la cause. Le même désaccord est introduit par Tibulle, II, 1. L'hymne à la campagne et aux dieux de la campagne contient une partie qui détone singulièrement avec le reste, l'éloge de l'Amour, rempli d'images prises à la vie urbaine (67-82). Ce procédé, qui consiste à insérer un morceau de son personnel et érotique dans un milieu 45 différent, se retrouve encore dans des élégies pour lesquelles nous pouvons supposer avec plus de probabilité des modèles hellénistiques, I, 4 (75-84) et II, 5 (101-120). Dans ces deux élégies la suture est opérée avec plus d'habileté que dans II, 1. Dans I, 1, la conclusion est maladroite ; Tibulle paraît avoir oublié Délie, qu'il a introduite à la place de la pudica uxor de la 50 seconde épode. En somme, Tibulle a lutté contre son propre tempérament pour se soumettre aux lois de l'élégie, ce qui prouve que son tempérament n'était pas fait pour le genre. — 5. Tibulle poète. Il fait partie de cette gé-

nération romantique qui, à la suite des guerres civiles, surtout dans les années voisines de la bataille d'Actium, ont compris que le passé romain était irrévocablement perdu, mais qui ont compris aussi de quel prix Rome payait le changement, et qui n'ont pu se détacher des regrets et de l'envie excités
5 par l'époque des antiqui uiri magni (voy. Norden, ib., 251). Les natures les plus faibles ont éprouvé plus vivement ces sentiments, Virgile (l'Énéide est incompréhensible sans ces regrets : Auguste doit ramener l'âge d'or) et Tibulle. Horace y a davantage échappé par son réalisme et par ses origines; Properce, par son indifférence politique et par l'ardeur de son tempérament,
10 qui le disposait mal à s'apitoyer sur le passé. Plus tard, une génération nouvelle sera vite affranchie de ces préoccupations et mettra le prix de la vie dans la jouissance, affinée par les lettres et les arts ; son mot d'ordre est cultus (voy. Ovide, A A. III, 121 ; F., I, 225). Au temps de Tibulle on se réfugie dans le passé romain, dans la fable italique, dans la nature ; et sur
15 ce dernier terrain, les poètes latins en qui vivent toujours les sentiments des paysans, ont sur les poètes grecs une grande supériorité : ils parlent de choses qu'ils aiment et qu'ils connaissent. Quand Tib. en parle, il le fait très bien : I, 1, 1-48 ; 5, 19 suiv. ; II, 1 ; et en vrai Romain, il aime la campagne plus que la nature. Il a exprimé des sentiments et des idées qui
20 ont trouvé leur expression parfaite dans les Géorgiques. Un autre trait commun avec Virgile, c'est qu'il est éloigné de l'érotisme antique. Virgile a évité de tels sujets même dans les Catalepta. La pédérastie qu'on lui prête résulte d'une méprise sur l'églogue 2, qui n'est qu'un exercice littéraire sur un thème de Théocrite. Les élégies de Tibulle sur Marathus produisent
25 l'impression de purs exercices aussi. Ils peuvent sans doute décrire avec pénétration un tempérament d'amoureuse, Didon et Sulpicie. Mais ils n'ont rien de proprement érotique. Délie est une ombre, quoi qu'en pense Crusius, (R E., V, 2296) ; Némésis, une figure de fantaisie. Il faut les mettre à côté de Corinne, et non pas à côté de Lesbie et de Cynthie. L'érotique est essen-
30 tiellement urbaine, comme l'ont constituée la comédie et l'épigramme. En adoptant l'élégie, à la suite de Gallus, Tibulle choisit un genre qui ne lui convient pas. Chez lui, tout ce qui est érotique est conventionnel. Il s'est vu contraint à ce parti parce qu'à Rome les genres sont sévèrement délimités. Il aurait pu créer l'élégie bucolique. Il s'en est abstenu. La
35 poésie bucolique se sert de l'hexamètre et combine des éléments descriptifs et dramatiques ; elle ne peut exprimer de sentiments personnels, qui sont réservés à l'élégie et au distique. Tibulle lui-même ne s'exagérait pas son mérite. Il n'a jamais été qu'un dilettante de haut rang. Il n'est pas devenu un homme de lettres comme Catulle, Properce, Ovide. Il
40 était, comme beaucoup de ses contemporains, un soldat ou un politique qui occupait ses loisirs à versifier. Il a choisi l'élégie parce que Gallus et Properce venaient de la mettre à la mode, que c'était un genre secondaire et qu'elle paraissait convenir à un jeune homme. Plus tôt on écrivait des hendécasyllabes (A. G., XIX, 9, 7). Il a subi profondément l'influence hel-
45 lénistique et il a écrit des éloges, des poésies de circonstance, des compliments, sous une forme élégiaque (I, 4 ; 7 ; II, 1 ; 2 ; 5). Ce ne sont pas les pires. II, 1 est une des plus belles œuvres de la poésie latine, supérieure aux hymnes de Callimaque, tout à fait comparable aux mimes de Théocrite. Tibulle s'est cru obligé de leur donner un caractère élégiaque par l'addition
50 d'un élément érotique qui est purement artificiel. En revanche, Tibulle n'a jamais cherché à ordonner ses élégies érotiques en cycle, comme Properce ou Ovide. Partout la composition souffre des difficultés que Tibulle ne pouvait surmonter, même dans I, 3. II, 4 est bien composée, mais c'est

une combinaison sans originalité et froide, de thèmes connus. Le style et la versification montrent la même pauvreté, malgré la souplesse et la facilité aimable. Nulle part, Tibulle n'est créateur. Il suit et il imite seulement ses devanciers. Malgré tout, son charme agit sur les plus rebelles, parce que sa poésie est vraiment romaine et qu'on y sent l'homme. Il est aimable et sympathique. ¶ Bobienna, nouvelles études sur les scolies de Bobbio à Cicéron [Th. Stangl]. Observations et corrections sur les scolies du Pro Flacco, de l'Action de grâces au peuple, du Pro Plancio. Le passage sur les féries latines (255, 18-256, 11) remonte à Varron. ¶ Le Περὶ γῆς d'Appollodore [U. Hœfer]? Contre Niese, Hermes, XLIV, 161 < R. d. r., XXXIV, 63, 27 >. Skymnos n'a pas reproduit Apollodore ; il s'est inspiré d'Ephore ; il concorde très souvent avec Strabon, que Niese reconnaît être resté étranger au περὶ γῆς. ¶ L'ordre de bataille des manipulaires [Th. Steinwender]. Réunion des indications dispersées chez les auteurs. ¶ L'enseignement des écoles anciennes [A. Brinkmann]. Texte du IIIe siècle après J.-C. portant des fragments d'enseignement grammatical. Nous y trouvons un exemple de la κλίσις, de la χρεία dont Théon rhéteur du temps d'Auguste, parle p. 101, 3 sq. Elle a passé depuis à l'école élémentaire. Déjà elle n'est plus un exercice du rhéteur chez Quintilien, I, 9 ; cf. II, 1, 8. ¶¶ Mélanges. Sur Callimaque [Th. Gomperz]. Epigr., 54, 3 (p. 109 M.), lire : ἦν δ'αὖ σε λάθῃ < ποτὲ > καί μιν ἀπαιτῇς. ¶ Les deux plus anciennes lettres grecques [W. Crönert]. 1° Tablette de plomb dont le texte complet se trouve Oester. Jahresh., VII, 94 ; 2° autre tablette, ib., XII, 119. Sens et traduction de ces deux textes.

N° 2. Didaskalika [J. H. Lipsius]. Dans les documents officiels relatifs aux concours dramatiques, n'étaient inscrits que les poètes qui avaient eu la didascalie. Réponse à l'article en sens contraire publié par Capps en 1907 dans l'Am. Journ. of phil. ¶ Commentatiuncula quinta ad Libanii ed. Foersterianam [H. van Herwerden]. Observations et corrections sur le t. V. ¶ Hiéroclès le néoplatonicien [A. Elter]. Reconstitution du Περὶ προνοίας d'après Photius, dont la méthode de travail doit être soigneusement étudiée. ¶ Minos [E. Bethe]. Le nom de Minos représente une puissance politique qui règne en Crète et sur la mer Egée depuis le troisième millénaire av. J.-C. Vers 1400, les palais de Knossos et de Phaistos sont détruits. C'est la décadence. Mais jusque-là s'est développée une civilisation que nous font connaître les fouilles en Grèce et ailleurs, en même temps que les documents égyptiens. La confrontation de ces données positives avec la légende permet de dégager un noyau de faits historiques. On ne trouve pas de culte de Minos en Crète, mais deux villes du nom de Minoa sur la côte septentrionale. Pour Homère, il est roi de Knossos. Les monuments archéologiques et le témoignage de l'Ancien Testament indiquent la Crète comme l'origine des Philistins. Ainsi s'explique le nom de Minoa, que portait Gaza d'après Et. de Byzance, dont la source ne peut guère être plus ancienne que le IVe s., au plus Hécatée. Sur la côte occidentale de la Sicile, on trouve les deux villes d'Héraclée Minoa et de Dédalium, entre lesquelles Géla fonda vers 580 la colonie d'Agrigente. Géla elle-même avait été fondée un siècle plus tôt par des Rhodiens et des Crétois (Thucydide, 6, 4). Héraclée est d'après Hérodote, 5, 46, une colonie de Sélinonte. Il faut supposer que les gens de Sélinonte trouvèrent là une ville dite Minoa, à laquelle ils donnèrent un second nom tiré de leur héros. Les deux villes de Minoa et Dédalium sont donc des fondations préhelléniques. La légende plaçait la mort de Minos sur le Kamykos et on voyait son tombeau à Héraclée. Une autre Minoa existait à Corcyre, où l'on a trouvé des vases mycéniens,

c. à d. de type crétois. On trouve encore d'autres villes du même nom, un promontoire de Kymeria, un rocher près de Mégare, dans l'île de Siphnos (Cyclades), à Paros, à Armorgos ; tous ces noms témoignent d'un empire maritime étendu. Sur la personne même de Minos nous sommes moins bien renseignés. Mais sa légende et la légende parallèle du taureau de Marathon semblent prouver qu'il était à l'origine le dieu particulier du peuple crétois, un dieu taureau, ayant la double hache pour symbole. Les images de taureau avec la double hache entre les cornes attestent son culte. Ce culte a cessé. Il n'existe plus pour les Grecs de l'époque historique et Minos est redescendu au rang de héros. Minos est un dieu du ciel comme le prouvent l'étoile que le taureau divin porte au front et le surnom d'Asterios. Plus tard, les Grecs ont substitué Zeus à Minos dans sa légende. On l'honorait dans la grotte de Dicté. Héraklès tue le taureau divin en Crète, à Argos et en Arcadie, ce qui prouve la victoire d'envahisseurs septentrionaux sur les Kefti de Crète. On peut interpréter par la même méthode les légendes de Mégare et de l'Attique. Le labyrinthe était à l'origine la place sur laquelle on exécutait une danse compliquée. La légende a transformé cela en une construction. On peut se demander s'il est légitime de tirer des conclusions de légendes et si elles ont pu conserver pendant tant de siècles un élément historique. Mais la légende des Niebelungen a pris sa forme définitive environ huit cents ans après l'anéantissement des Burgondes près de Worms par les Huns en 435. La légende héroïque russe (Bylina), rédigée dans la seconde moitié du xixe s., se rapporte à des faits du xe s. Voy. la dissertation de W. Wollner, Leipzig, 1879 ; Symons, Grundriss de Paul, III, 2e éd., 689. ¶ De Manilio et Tiberio Caesare [E. Bickell]. Les travaux récents < R. d. r., XXIX, 14, 51 ; XXXII, 99, 47 > ont prouvé que le ms. de Pogge avait une valeur prépondérante. Scaliger et Bentley ne le connaissaient pas ; Bechert et Breiter l'ont méconnu. La leçon du Gemblacensis, IV, 776, est contredite par la comparaison de Cic., Diu., II, 98 (géniture de Rome) et de Plut., Rom., 12 (géniture de Romulus) ; le nom de Rémus, alors qu'on attend celui de Romulus, est choquant. Cette leçon est d'époque médiévale. Il faut lire, en se fondant sur les leçons de Pogge : qua genitus Caesarque (= quaque) deus nunc possidet urbem. Ce vers prouve que le poète écrivait sous Tibère. I, 798 suiv. prouvent que le premier livre est postérieur à l'apothéose d'Auguste par Tibère. Examen des passages mal compris qui ont fait rapporter le poème au règne d'Auguste : I, 384-386 ; 922-926. Observations sur Posidonius comme source de Manilius. ¶ Bobiensia, nouvelles études sur les scolies de Bobbio à Cicéron [Th. Stangl]. Corrections et explications sur les scolies des discours Pro Plancio (p. 259, sur Epit., VIII, 2, et la loi Licinia), Pro Milone, Pro Sestio. ¶ La forme du récit dans Tite-Live [K. Witte]. On peut la saisir et l'analyser surtout dans la quatrième et la cinquième décade, en comparant Tite-Live avec Polybe. Tite-Live a réalisé l'idéal de l'historien décrit par Cicéron (Leg. 1,5 ; Brutus, 42 ; Or. 65-66). Il n'a pas traité toutes les parties de son récit de la même manière ni avec le même soin. Il n'a aucun plan ni aucune vue d'ensemble. Son art est un art d'épisodes. Il découpe le plus possible sa matière en récits séparés qu'il développe pour eux-mêmes. Une des premières transformations apportées par Tite-Live a été de changer le subjectivisme scientifique de Polybe en une exposition où l'historien s'efface conplètement et qui reste en quelque sorte indirecte, comme chez Thucydide. En conséquence, les observations personnelles de Polybe, plus ou moins épisodiques sont en partie supprimées, en partie utilisées pour le récit lui-même, XLIV, 25 = Pol. XXIX, 7 ; XXXVIII, 14 = XXI, 34 ; XXX, 3 = XIV, 1 ;

XXXIII, 32 = XVIII, 43 ; XXXII, 7 et 9 = XLVI, 6 et 9; XXXII, 32 suiv. = XVIII, 1 suiv. Quand un événement subit survient, Tite-Live ne manque jamais de décrire à quel point les intéressés ne le soupçonnaient pas (XXII, 19, 7 ; XXXVII, 20, 4 ; XXXI, 41, 10 ; XXIV, 40, 10 ; XXXII, 1, 1, description d'une réunion normale ; etc.). Il transforme un événement en une scène dramatique : XXVI, 28 = Pol. XX, 10. Il détache des incidents liés à ce qui précède et à ce qui suit pour en faire des récits particuliers : XXXIX, 34 = Pol. XXII, 13 ; XLV, 12 = XXIX, 27 ; XXXI, 17 = XVI, 31 ; XXXVIII, 12 = XVIII, 36-37 ; XXVII, 34-35 = XXI, 14-15 ; XXX, 30 suiv. = XV, 6-7 ; XXXI, 18 = XVI, 34, 3. Cette transformation est surtout remarquable dans les entretiens qui deviennent des discussions dramatiques ; il est à remarquer que l'on ne les trouve guère en dehors des parties inspirées par Polybe. L'habitude de transformer en plaidoyer pour et contre ces conversations va si loin que des discours uniques, prononcés par une seule personne, sont divisés entre plusieurs (XXXVIII, 44, 11). La technique du dialogue est chez Tite-Live très analogue à celle de Virgile, décrite par Heinze, 2e éd., p. 410. Dans les discours, Tite-Live introduit les lieux communs de la rhétorique, par ex. la comparaison dans la bouche d'un suppliant entre son état actuel et sa prospérité ancienne (I, 26, 9 ; XXX. 42, 18 ; VII, 31, 6 ; XXIX, 3, 10 ; XLV, 4, 3 ; cf. XXX, 30, 17 avec Pol. XV, 7, 3). ¶ ¶ Mélanges. Sur Callimaque [W. Crönert]. Epigr. 54, 3 : γιγώνσκειν. Ἦν δ' ἄρα λάθῃ καὶ μι<σθὸ>ν ἀπαιτῇς. ¶ Quaestio comica [A. Kretschmar]. Wilamowitz (Leo, Hermès, XLIV, 143) refuse à Ménandre le fragment Ox. Pap. VI, n. 855, parce que l'article placé à la fin du vers est étranger à la langue de Ménandre. Outre que l'argument est faible, il est faux ; car on trouve au moins cinq fois l'article dans cette position chez Ménandre. Le fr. peut bien appartenir à la Périnthienne. ¶ Aristophane, Acharn. 490-498 [S. Sudhaus]. Restitution et métrique de ce morceau ; 494, lire : ἀνηροῦ τὸ πρᾶγμ'· | εἶά νυν,... ¶ Sur Diogène d'Œnoanda [S. Sudhaus]. Dans le fr. IV, l'erreur vient de ce que Diogène avait sous les veux une abréviation ; il a lu : Ἀριστοτέλης au lieu de Ἀρκέσιλας. ¶ Philodème, Περὶ σημειώσεων [R. Philippson]. Résultat d'un nouvel examen du papyrus par M. Bassi. ¶ Tacite, Dialogue, 37 [K. Meiser]. Lire : ut secura<m curam > uelint. ¶ L'organisation des tribus à Alexandrie [Th. Birt]. Cette mesure est sans doute due à Sénèque, Néron étant encore très jeune. Cette organisation doit être antérieure à la brouille du fils et de la mère ; car une des tribus s'appelle Αὐξιμητόρειος. Une autre, Προπαπποσεβάστειος prouve que Sénèque voulait remonter aux traditions du πρόπαππος, Auguste ; cela nous est confirmé par Suét., 10, où l'on voit Néron vouloir d'abord prendre Auguste pour modèle. C'était l'idéal de Sénèque. ¶ Quand est mort J. Lacaris [G. Mercati]. Le 7 décembre 1534, d'après une note du Vat. gr. 2240, f° 49 a. ¶ Chevilles [A. Brinkmann]. Sur le roman de Ninus.

N° 3. La nouvelle convention arcadienne de synœkisme [F. Solmsen]. Étude de la langue et des noms propres, notamment de Αἴμων et de ses dérivés et composés <cf. Indo-german. Forschungen, XXVI, plus haut, p. 42,20>. ¶ Appunti sul palinsesto Vat. gr. 1456 [G. Mercati]. Ms. de l'Onomastique d'Eusèbe. C'est un palimpseste, formé de quatre débris : un ms. arabe, la grammaire inédite de 'Abd ar Rahmân ibn Ishâq Az-Zadjadji († 950) ; le livre II de J. Damascène, Sacra Parallela ; le dictionnaire du V. T. ; fragments des Actes des Apôtres. Le ms. est incomplet, comme le prouve la notice du card. Sirleto. Un ms. apparenté est le Bodl. misc. 211. ¶ Les listes d'écrivains grecs profanes [H. Rabe]. Édition de la liste C, d'après une meilleure collation du Vat. gr. 1456, le Bodl. misc. 211 et un Baroccia-

nus 125, jusqu'ici non utilisé. ¶ Supplément au Catalepton de Virgile [Th. Birt]. 9, 35, raptum a le sens de « viol », sens très ordinaire en latin. 12 est une pièce de potier ; le vase à boire large dont il est question est un uas femineum. 13 est en rapport avec les Compitalia de Rome, interdits en
5 46 par César, donc antérieur à cette date. 2 b, 4 : Ausone a lu sil pour sin de psin pour spin ; 5 : l'idée de comparer la poésie à une boisson (miscuit) se retrouve dans Prop. IV, 6, 4 ; Ov., Pont., III, 4, 55 ; Athénée, 669 E ; propinare d'Ennius. 3, a, 1, ego est ïambique ; cf. Prop., IV, 2, 3. Dans 3 b, 9, mortalia désigne la mort, comme mortalitas dans Pl. le jeune, VI, 20, 17 ;
10 X, 41 ; chron. de 354 (p. 648, 2 m.). 11, 4 quid crimen ? cf. Aetna, 3 ; com. : quid nomen tibi est. 9, 31, animam hausit : haurire en ce sens appartient à la langue populaire d'après Servius (En. X, 314). ¶ Le champ de bataille du lac de Trasimène [Fr. Reuss]. Kromayer le place au défilé de Passignano. C'est à tort. Il faut revenir à la solution favorable à la colline de
15 Tuoro. ¶ La forme du récit dans Tite-Live [K. Witte].Parfois T. L. groupe des faits isolés dans Polybe, de manière à en former un tout : XLII, 46 = Pol. XXVII, 4 ; XXXVI, 28, 8 = XX, 10 ; XXXIII, 33 = XVIII, 46 ; XXX, 7, 3 = XIV, 6 ; XXXVII, 6, 4 = XXI, 4. Assez souvent T. L. met dans la bouche d'un personnage les réflexions personnelles qu'il s'est in-
20 terdites. Il emploie aussi le discours pour faire raconter certains faits par un personnage au lieu de les rapporter lui-même. On peut appliquer ces principes à l'analyse de certains récits pour lesquels les originaux manquent ou ne sont connus que partiellement : XXXVIII, 24 ; XLIV,26 ; XXXVI, 41 ; XXXVII, 20 ; XLV,7 ; XXXV, 17-19. Le récit des batailles est un des
25 sujets qui montrent le mieux ce travail de rédaction ; exemples. Un de ses procédés les plus habituels est de montrer les phases successives d'une action (primo-mox-deinde ; voy. XXXIII, 8, 9). Il aime à marquer la durée d'une phase, d'un incident (aliquamdiu, parumper ; suivis de deinde, inde) ; notamment l'engagement, les péripéties, le commencement de la défaite,
30 la mise en fuite. Une de ses expressions favorites marque le caractère exceptionnel d'un incident : raro alias (tantus), non alias, non umquam (XXVI, 39, 9 ; XLV, 20, 3 ; 7, 2 ; IV, 54, 2 ; VII, 33, 1 ; II, 9, 5). On peut appliquer la méthode d'analyse, ainsi définie et établie sur des comparaisons avec Polybe, aux livres XXI et XXII. Il n'est plus besoin de supposer que les
35 deux auteurs ont usé d'une source commune (Silène, d'après Böttcher). Tite-Live n'a fait que développer et mettre en œuvre les matériaux fournis par Polype. Dans la troisième décade l'exemple le plus caractéristique de la méthode de Tite-Live est le passage des Alpes par Hannibal. Cette description forme dans Polybe un récit ininterrompu, dans Tite-Live quatre mor-
40 ceaux séparés : passage du premier défilé (XXI, 32, 6-33, 11) ; surprise dans une gorge (34, 1-35, 3) ; franchissement du iugum Alpium (35, 4-12) ; passage de l'endroit le plus difficile pendant la descente (36, 1-37, 6). Le tout est pris, presque littéralement, à Polybe,sauf de petits détails insérés d'après d'autres sources. Comparaison. Étude de XXII, 1-18 ; XXI, 5. T. L.
45 a trouvé le modèle de son style dans les œuvres des jeunes annalistes ; il a raffiné et a développé ces premiers éléments. La méthode qui consiste à découper la matière en une série d'épisodes traités à part, se retrouve chez Virgile. Elle a, en général, une origine hellénistique. Mais elle était pratiquée aussi par les jeunes annalistes. La forme annalistique imposait le dé-
50 coupage en morceaux séparés. Les annales ne sont qu'un recueil de notes ajoutées les unes aux autres. Soltau a reconnu, parmi les sources romaines de la 4e et de la 5e décade, deux types, c.-à-d. deux degrés de développement des sources. Un type note les faits sèchement, l'autre les développe

en récits séparés. Tite-Live n'a pas été au delà de cette seconde conception; il n'a pas conçu l'ensemble en une vaste unité ; il a écrit son récit morceau par morceau. C'est Tacite qui a conçu le premier l'histoire comme un ensemble. Sans doute, Tacite, dans les Annales (non pas dans les Histoires), a développé certains récits en scènes dramatiques qui se détachent rigoureusement de l'ensemble. Mais il s'est efforcé de les rattacher à un tout, à un drame complexe. Il subit alors l'influence d'une théorie hellénistique du genre historique, élaborée en vue du vue des monographies, comme par Cic., Epist. V, 12, pratiquée par Salluste dans ses petits écrits. Il a étendu cette théorie aux grands ouvrages historiques (cf. Reitzenstein, Hell. Wunder., 84). Il n'y en a pas trace dans Tite-Live. ¶ Bobiensia, nouvelles études sur les scolies de Bobbio à Cicéron [Th. Stangl]. Pro Vatinio, In Clodium et Curionem, De aere alieno Milonis, De rege Alexandrino, Pro Archia, Pro Sulla. ¶ Deux remarques sur la technique de la comédie [W. Süss]. Étude du prologue de Térence et de la fin des comédies de Plaute. Ces deux parties révèlent beaucoup de survivances de la comédie ancienne et plus d'influence d'Aristophane que d'Euripide. ¶ Variae lectiones [W. Crönert]. Anacréon, Elégies, dans Athénée, XI, 463 A (94 B^4). Les emplois de ἀάειν (βλάπτειν) dans Hippocr., De morbis, IV : il faut reconnaître un verbe ἐσαΐειν. Restitution d'une épigramme trouvée à Erétrie (Papabasilius, Ephem. arch., 1902, 109). Sur deux extraits de Sotion dans Stobée (IV, 27, 6 ; Meineke III, p. 124). Diodote a employé l'ïambe didactique dans les œuvres de médecine avant Servilius Damocrates (dans Erotien, p. 98 Klein). Commentaire médical et corrections sur divers passages du Ps. Lucien, Podagra. Lucilius, 304 M., écrire : φωλοκοποῦμαι, cf. Pap. Lond. III Kenyon, p. 81, φωλοκοπῶι τὸν ἀναγινώσκοντα, malédiction (uellico mentulam lectoris) ; le mot s'explique, ἐνοχλεῖ τὴν ψωλὴν d'après la glose d'Hésychius : ὠτοκοπεῖ, κεφαλαλγεῖ, ἐνοχλεῖ λαλῶν (ψωλή) CIL. IV, 1363, 4142 ; d'où Psolichus, nom imaginaire de fleuve dans des mimes d'Oxyrhynque, III, n. 413). ¶ ¶ Mélanges. Sur le Ménon de Platon [L. Radermacher]. 91 C, il n'y a qu'à bien séparer : μηδένα τῶν σύγ γε νῷν. ¶ Inscription métrique [L. Radermacher]. Inscription du VIe s. avant J.-C. en dorien, publiée Ath. Mitt., 1909, 356. Le nom propre Εὐμάρες excuse le commencement crétique d'un hexamètre. ¶ Le papyrus métrique de Berlin [A. Körte]. Restitution d'un trimètre ïambique. ¶ Lares semitales [Th. Birt]. Le mulio parcourt les semitae comme les uiae. Il invoque, en conséquence, les lares semitales, Virg., Catal., 10, 20. Ils sont mentionnés CIL. XI, 3079 (Faléries) ; trois autels ont été trouvés à Rome, via Portuense, portant respectivement : lares semitales, lares <c>uriales, lares uiales (Bulletino com. arch. com., 36, 1908, 43). Cf. CIL. II, 2417 ; III, 1422 ; VIII, 9755 ; XII, 4320. ¶ Pour servir à l'histoire du Mediceus (M) de Virgile [R. Sabbadini]. En 1461 le ms. est catalogué à Bobbio, où il reposait depuis des siècles. Laetus, vers 1471, en tire les soi-disant scolies aponiennes. Une note d'une édition de Venise, 1472, permet de penser que, vers 1470, il était au couvent bénédictin de Saint-Paul à Rome. En 1484, il n'est pas encore à la Vaticane ; car le seul ms. en majuscule noté à cette date par Politien est le Romanus. En 1501, Alde note dans son édition des leçons caractéristiques de M comme d'un ms. conservé à la Vaticane. Il y était donc déjà probablement en 1500. Le ravennate Ferretti note de même de ces leçons en 1507. En 1521, le premier éditeur critique de Virgile, J. Pierius Valerianus, cherche en vain ce ms. Il a donc disparu de la Vaticane entre 1507 et 1521, et a été probablement dérobé, pour qu'il ait échappé aux recherches de Valerianus.

N° 4. Pour servir à l'édition de l'Anthologie latine [A. Riese]. Additions

à l'apparat d'après divers mss. : Reginensis 2078, du IXe s.; Regin. 123, de 1056 (ce ms. paraît être une copie du Salmasianus) ; Reg. 1414, du XIe s.; 1578, du XIe s. ; B. N. lat. 17 160 du XIIe s. ; Vat. 4493, du Xe s. ; 14194, du XIIIe siècle ; etc. Les vers d'Isidore de Séville sont authentiques, sauf le n° 25, dû à un copiste médiéval. Le « titulus bibliothecae » ne se rapporte qu'à la première pièce ; la seconde est une variante sur le même thème. La bibliothèque en question est une vraie bibliothèque, non pas la Bible. L'idée en est venue à Isidore par Martial, Xenia et Apophoreta ; ces poèmes trahissent l'imitation de Martial par de nombreux rapports. Langue et métrique. Il existe deux recensions remontant toutes deux à l'auteur, qui n'a pas lui-même publié ces vers : 1° E (Escurial M III, 3, X^{e}-XIe s.) ; 2° A (Ambros. C 74 sup., Xe s.) et P [Vat. Pal. 276, IXe-Xe s.] Édition critique. ¶ Fragment des Μεταποιήσεις de Sopatros [St. Glöckner]. Tiré du Laurentianus LVIII, 24, fin du XIIIe s. ou XIVe s., avec variantes du Paris. 2131, copié par J. Lascaris probablement sur le Laurentianus. ¶ La structure des parties lyriques dans Aristophane [S. Sudhaus]. Elle a été reprise par Plaute. Comparaison de la parodos de Lysistrata et d'autres morceaux avec des cantica des Ménechmes, des Captifs, etc. La similitude des procédés est rendue sensible par la fréquence extrême des fortes ponctuations chez les deux poètes. ¶ De Menandri codice Cairensi lectiones nouae et coniectanea [Chr. Jensen]. Résultat d'un nouvel examen du papyrus. P. 545, n. 3, une conjecture de H. van Herwerden est confirmée. ¶ Les noms des femmes mariées à Rome avant 527-227 [E. Bickell]. Un ancien système est représenté par CIL. XIV, 4270 Poublilia Turpilia Cn. uxor. Publilius est le nom du mari. D'après Schulze, ce serait un usage adjectif du gentilice. Il faut plutôt considérer Poublilia comme une sorte de prénom. Ce système est en liaison avec l'évolution du droit matrimonial et l'apparition du premier divorce. ¶ Ὁδοιπορία ἀπὸ Ἐδὲμ τοῦ παραδείσου ἄχρι τῶν Ῥωμαίων [Alfred Klotz]. Texte provenant d'un ms. du Br. Mus., Add. 36753, écrit en 1198, et d'un ms. composite de Dresde, 52, un peu plus ancien. Édition. Ce texte est l'original grec d'une partie de l'Expositio totius mundi et gentium. ¶ La pro-théorie d'une biographie d'un néo-platonicien [A. Brinkmann]. Un morceau découvert par Wotke et publié par Usener avec le recueil de sentences épicuriennes est une « prothéorie », c. à d. une introduction théorique sur la rhétorique d'un ouvrage subséquent, ici la vie d'un néo-platonicien. La doctrine exposée est celle d'Hermogène, popularisée par Syrianus et Lacharès ; donc l'œuvre est postérieure à 400. Elle se laisse aisément déterminer : c'est la biographie d'Isidore par Damascius, que nous connaissons par Suidas et Photius. ¶ Firmiciana [F. Skutsch]. La préparation du second volume de la Mathesis a nécessité une étude sur les rapports de Firmicus et Manilius, qui sont nombreux et instructifs. P. 634, sur le sens astronomique de superare dans Ennius ; cf. Scaliger sur Manil., V, 45. ¶ ¶ Mélanges. Sur Ménandre, Epitrepontes, 432-456 [Chr. Jensen]. La femme présente à la scène de reconnaissance est Pamphilé elle-même, non Sophrosie. Conséquences pour l'interprétation. ¶ Une épigramme d'Astypalaia [W. Crönert]. Trois distiques comparables à des vers de l'Anthologie et à des vers gnomiques, dans l'ensemble, d'inspiration callimaquéenne. Le nom propre est ΚΛΕΥΜΑΤΡΑΣ, comparable dans cette région où domine la filiation maternelle à Κλεοπάτρα. ¶ Encore sur les numéraux et les noms de mois étrusques [E. Lattes]. ¶ Une citation de Lucilius [A. Klotz]. Dans Donat sur Tér., Eum. 491 : c'est le vers cité par Non., 659 Marx.

Paul Lejay.

Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt. 3e année (1910). N° 1. Köln.

Altar der Vagdavercustes [Poppelreuter]. Description d'un autel portant en relief la représentation d'un sacrifice où figurent cinq personnages, un prêtre, un joueur de flûte et trois ministres du culte avec l'inscr. suivante : Deae Vagdavercusti Titus Flavius Constans prae(ffectus) prae(toris) em(inentissimus) v(ir). Ce monument est la preuve du développement de la colonie de Cologne sous Hadrien. ¶ Même sujet [v. Domaszewski]. Cet autel d'après la mention du haut personnage qui y est mentionné doit dater de 165-167 ap. J.-C. La Dea Vagdavercustis, divinité locale est mentionnée encore C. I. L. 8702, 8703, 8805. ¶ Giessen ; Fränkische Grab auf dem Exerzierplatz [Kramer]. Objets trouvés dans ce tombeau. ¶ Rectification à l'art. sur la pierre de l'inscr. des chasseurs d'ours publiée dans Röm. Germ. Korr. II, p. 65 [Domaszewski]. C'est du trachyte du Siebengebirge. ¶ Bordeaux. Trouvé dans les fouilles du cimetière de Saint-Seurin un grand sarcophage avec une inscr. du ive s. ap. J.-C. C'est le tombeau de Flavinus soldat de la troupe des Mattiaci seniores. ¶ Büdesheim : villa rom. ¶ Gerolstein, bains d'une villa rom. ¶ Klein-Buzlar. Trouvé dans un tombeau de menus objets en or et quelques monnaies. ¶ Saarburg (Lorraine) construction rom. du ive s. ¶ Trèves. Bâtiment rom. près des murs de la ville, dont la destination est inconnue, menus objets trouvés. ¶ Mélanges. Zur Kölner Inschrift der Legio V [Drexel]. Dans l'inscr. publiée Westd. Korr. Bl. 1905 p. 106, il faut restituer en L. Bruttius Justus le nom du centurion dont le mort est l'affranchi. ¶ Zu den Exploratores Nemaningenses [id.]. Les sept autels (C. I. L. XIII, 6629, 6630, 6642-6646) qu'on croyait provenir du castel de Stockstadt sur la rive g. du Main, proviennent du castel d'Obernburg près d'Aschaffenburg. Il faut rapprocher les mots « exploratores Nemaningenses » qui s'y lisent du Mümleng, affluent du Main. ¶ Gürtelzierat aus Aegypten in der Sammlung Golenischew [v. Domaszewski]. Description de deux boucles de ceinturon avec inscr. et ornements à jour provenant l'une d'Egypte, l'autre de Bremenium (Angleterre). ¶¶ N° 2 Alzei (Vicus Altiaiensium). Spätröm. Kastell [E. Anthes]. Différences essentielles entre ce castel qui avec celui de Kreuznach est le seul de ce type et les autres castels. Il est du 4e s. et est en pierre, tandis que les autres sont en bois et en terre (fig.). ¶ Fraillicourt (Ardennen). Bemalter röm. Glasbecher [E. Krüger]. Trad. en all. d'un art. de J. Carlier < Rev. histor. Ardennaise 1908 > sur un bassin en verre peint au pinceau, trouvé avec d'autres vases dans le tombeau d'un enfant à Fraillicourt (Ardennes) ; on y voit représentés à l'extérieur des oiseaux blancs nageant entre des roseaux ; ils ressemblent à des canards domestiques ; puis des buissons avec des chenilles blanches et rouges et enfin un groupe de huit chenilles blanches, vertes et rouges ; sur le fond du bassin est représenté un chardonneret. Le tombeau ne doit pas être postérieur à la 2e moitié du 1er s. ¶ Kopenhagen. Ein röm. Graeberfund in Dänemark [ ]. Trouvé dans l'île de Laaland plusieurs tombeaux rom. qui doivent être antérieurs à 79 av. J.-C. d'après les objets et ornements, appartenant au mort, qu'ils renfermaient, notamment une cuillère à long manche portant la marque d'un fabricant de Capoue, d'où l'on expédiait ces objets à Pompéi. ¶ Zur Chronologie des röm. Heddernheim [G. Wolff]. Après un long examen des inscr. monnaies et cachets de vases à ornements, W. conclut que l'histoire de Heddernheim rom. ne prend pas fin avec l'époque d'Auguste, mais qu'elle s'étend de Domitien à l'époque des trente tyrans. ¶ Borma [J.-H. Holwerda jr.] En réponse à Kornemann < Klio IX p. 342 cf. R. d. R. 34, 15, 14 > H. conteste qu'il faille placer le port rom. de Borma mentionné par Florus II. 30, 26 dans le pays des Marsaci au nord de la Hollande, et

que cette ville et Gesoriacum (Boulogne-sur-mer) aient été réunies par des ponts ou des chaussées, ce qui est matériellement impossible. Borma n'est qu'une altération du texte pour Bononia, ce n'est pas un port romain : Gesoriacum, le port rom. de guerre fondé par Drusus, et Bononia n'étaient séparés que par la rivière qui s'appelle aujourd'hui la Liane. ¶ Zur Geschichte des Rheinheeres [v. Domaszewski]. Le papyrus B. G. U. 1104 prouve que la 22e légion était déjà en 8 av. J.-C. en Egypte, cela prouve qu'en l'an 8 av. J.-C. la 22e légion était déjà établie en Egypte d'où la conclusion que les légions 17 à 19 qui furent écrasées sous Varus en Germanie existaient bien réellement alors, et étaient composées de vétérans ; ce n'était donc pas une armée de recrues, comme le dit Mommsen, qui combattit les Germains. On peut en conclure aussi que l'armée de Moesie était bien composée à cette époque d'une légion syrienne et d'une légion égyptienne. ¶¶ N° 3 Bonn. Kaiserstatuenbasen aus dem Praetorium des Legionslagers [H. Lehner]. Trouvé à Bonn plusieurs bases de statues avec inscr. sur l'emplacement du praetorium du camp. rom. 1, Divae Juliae legio I Minervia Antoniniana pia fidelis ; en dessous un rameau avec quatre baies, c'est la base d'une statue de Julia Domna, femme de Septimius Sévère qui mourut en 217 et reçut les honneurs divins d'Héliogabale (diva). Comme la légion est encore appelée Antoniniana et pas Severiana Alexandriana cette statue a été élevée sous Héliogabale (218-222). — 2, Base formée d'un bloc énorme de trachyte avec l'inscr. : « Imperatori Caesari Marco Aurelio Antonino Augusto imperatoris Severi Augusti nostri filio tribunicia potestate VI consul proconsul legio I Minervia pia fidelis » : la statue est donc de 203 d'après les mots « VI tribunicia potestas », s'appliquant à Caracalla ; la construction de l'inscr. est irrégulière, le nom est d'abord au datif, puis viennent les nom. consul proconsul. — 3, Deux fragments. — 4, Fragments d'une corniche de base de statue pareille à celle de Julia, ce doit être celle de Septime Sévère dont la statue est au musée de Bonn. — 5, Statue portrait de femme en marbre qui est peut-être Plautilla, femme de Caracalla. ¶ Oberaden. Die Ausgrabungen im Römerlager 1909 [A. Baum. G. Kropatscheek]. Résumé avec plan des fouilles; la moitié du camp a été explorée. ¶ Mélanges. Sigillata mit Innenverzierung [Drexel]. Montre que la thèse de Dragendorf < Bonner Iahrb 96-97 p. 41 > que les vases à ornements (sigillata) n'ont pas de décoration intérieure, qui a été très combattue, est toujours vraie pour les vases gallo-germains. ¶¶ N° 4 Röm. Urnengrab [Keune]. Trouvé en mars 1910 à Metz une sorte de caisse en pierre divisée par une plaque de pierre en deux chambres dans chacune desquelles il y avait une urne contenant des cendres, l'une était en calcaire, l'autre en albâtre, description : c'est probablement la sépulture d'un mari et de sa femme. ¶ Eberstadt und Muscheinheim. Rom. Brandgraeber [Kramer]. Description des objets trouvés dans ces tombeaux à incinération, vases divers. ¶ Mainz. Neue röm. Inschriften [Körber]. C. Atilius C. f. mil. leg. XVI. stip. XIII. Scruttari h. s. e. M. Annius Marcellus heres faciundum curavit. Il faut restituer devant Scruttari le mot centuriae comme c'est le cas seulement dans les plus anciennes inscr. Elle est de l'époque d'Auguste. — 2, Ianuarius. an. VII. H.S.E. tombe d'un enfant datée du 1er s. — 3, 4, 5. Inscr. funéraires. — 6, Mention de l'Ala Picentiana qui campa au 1er s. en Germanie supérieure. — 7, Autel élevé par un soldat de la 21e légion Rapax aux Matres ou Matronae domesticae. ¶ Xanten. Ausgrabung von Vetera im 1909 [A. Lehner]. Résumé des fouilles importantes pour l'histoire du camp et ses modifications successives. ¶ Strasbourg i. E. Lichthäuschen in Turmform [G. Bersu]. Petite lanterne

en forme de tour datant du 1er s. ap. J.-C. Elle est en terre rougeâtre. ¶ Marienbaum (bei Xanten). Eine Tonstatuette der Venus [P. Steiner]. Description de cette statuette de 21, 5 de hauteur, la pose est celle de la Vénus de Médicis ; sur la tête un diadème, restes de couleur à la tête. Travail ordinaire. ¶ Restes d'un grand monument funéraire à Gillenfeld. 5 — Tuilerie romaine à Mehlem, près Königswinter. ¶ Mélanges. Aprunculi [v. Domaszewski]. Texte rétabli des inscr. C. I. L. 2252-2256 retrouvées à Villalis près Astorga en Espagne. Le mot d'Aprunculi qui s'y trouve et qui signifiait un petit sanglier, désignait les étendards de la Cohors Gallorum : les Gaulois avaient donc un sanglier sur leurs étendards et cet 10 étendard est le symbole de la Gallia devicta sur la cuirasse de la statue d'Auguste de Primaporta. La date du 22 avril qui revient dans ces 4 inscr. est le dies natalis de la Cohorte. Une autre inscr. trouvée au même endroit montre que le 10 juin est le dies natalis de la Legio Septima. ¶¶ N° 5 Nieder-Engelheim Ausgrabungen in der Kaiserpfalz [Ch. Rauch]. 15 Résumé des fouilles de 1909 et 1910. ¶ M.-Gladbach. Röm. Säule mit Reliefdarstellungen [Schurz]. Colonne avec reliefs représentant huit divinités : Mercure, Minerve, Mars, Diane dans la zone supérieure ; et dans la zone inférieure : Vulcain, Vénus, Rosmerta et une divinité qu'on ne peut préciser. Cette colonne n'est pas un morceau d'architecture, c'est la partie 20 moyenne d'une statue de Jupiter, elle doit dater du 3e s. ¶ Coblenz. Mercurstatuette aus Bronze [A. Günther]. Description de cette statuette de 0m13 de hauteur, dont le style est bon et qui paraît être la copie d'un bon modèle. ¶ Temple rom. trouvé à Cornelimünster près Aix-la-Chapelle. — Statuette de bronze de Minerve à Neumagen a/Mosel. — A Londres 25 trouvaille dans la Tamise d'un grand vaisseau rom. ; il contenait encore des objets divers, dont des monnaies de Tetricus, Carausius et Allectus, il date donc de la fin du 3e s. ou du commencement du 4e. — Seckenheim (Baden) poterie rom. — Tournus (Saône-et-Loire). Trésor de monnaies rom. du 3e s. caché probablement vers 270. — Trèves. Statuette en marbre d'un 30 Amour dormant trouvé dans les Thermes. ¶ Mélanges. Ein Töpferofenmodell aus Nymegen [P. Steiner]. Description (fig.) d'un modèle de four à potier qui se trouve dans la coll. Kam à Nimègue. Il était peut-être destiné à être déposé dans un tombeau, en tout cas ce ne peut être un modèle d'architecte. ¶¶ N° 6. Niederemmel (Kreis Bernkastel). Röm Inschrift 35 [E. Krüger]. Inscr. votive à Mercure, du 3e s. ainsi restituée : In h. d. d. deo Mercurio : Antonius Celsus (ou Primus) quod cornicularius praesidis provinciae Belgicae vovit veteranus posuit l. l. m. Importante pour l'histoire de Trèves qui à cette époque aurait été le siège du « praeses provinciae Belgicae » qui au commencement de l'empire (Strabon IV, 3, 5) rési- 40 dait à Reims (Durocortorum Remorum). ¶ Kellmünz. Ausgrabungen im röm. Kastell [J. Linder]. Emplacement du castel de Kellmünz. Caelius Mons (fig.) d'après les fouilles qui y ont été faites. D'après les monnaies trouvées qui vont de Dioclétien à Valens, mais dont la plupart sont du règne des fils de Constantin, il aurait fait partie des fortifications des bords de la 45 Rhétie, dont parle Ammien XVII, 6 et XVI 13, 28. ¶ Saalburg. Röm. Funde am Herzberg [H. Jacoby]. Trouvé toute une collection d'outils et d'armes rom. cachée probablement par un marchand dans une dépression du sol et couverte de pierres, elle comprend en tout 25 objets, énumération. ¶ Dijon. Trouvé de nombreuses briques, avec cachets de potiers, de 50 la leg. VIII Aug. de sept types différents. ¶ Loesenich a. d. Mosel. Poteries, objets en fer provenant d'une villa rom. ¶ Trèves. Commencé les fouilles dans une partie encore inexplorée des Thermes. ¶ Mélanges.

Dulgubnii [v. Domaszewski]. Une inscr. inédite de Brigetio du 3e s. rapprochée de C. I. L. III, 11075 nous montre que les Dulgubnii ont été comme les Lombards dont ils étaient voisins, chassés dans l'émigration des peuples amenée par la guerre des Marcomans, des rives de l'Elbe inférieur dans la vallée de la Waag en Hongrie. La Regio Dulgubniorum était donc le pays au nord du Danube voisin de la forteresse de Brigetio, et elle était soumise aux Romains. ¶ Bronzen aus Köln und Heddernheim [R. Pagenstecher]. Description (fig.) d'un certain nombre d'objets très importants de la collection Haeberlin à Eschersheim près Francfort (casserole, affixes, bustes, pieds, médaillons, reliefs, fibules, etc.). ¶ Der Name Bonames [A. Riese]. Complétant un art. antérieur < cf. R. Germ. Korr. bl. I, p. 48. R. d. R. 33, 118, 28. > où il a fait dériver le nom de village Bonames ou Bonemese de Bona mensio, R. apporte une nouvelle preuve de cette dérivation. ¶ Zur Geschichte des röm. Riegel [Drexel]. Les vases ornés (terra sigillata) permettent de reconstituer tout autrement que ne l'a fait Fritschs l'histoire de la ville de Riegel qui était un centre de fabrication de ce genre de poterie. D. la retrace à grands traits. ¶¶ Cette revue contient en outre le c. r. sommaire des séances de plusieurs sociétés s'occupant d'antiquités romano-germaines.

H. R.

Sitzungsberichte der kön. Bayerischen Akademie der Wissenschaften (Munich), Philosophisch, philologische und historische Klasse. 1909. N° 1. La mise en œuvre dramatique de la légende de Télèphe chez les tragiques grecs et les drames 'Οστολόγοι, Κάβειροι, Σύνδειπνοι [N. Wecklein]. L'emploi, dans la légende, du rapt du petit Oreste a été inspiré par l'histoire de Thémistocle (Thuc., I, 136) et remonte certainement à Eschyle. Sophocle s'est tenu aux données de l'épopée et a utilisé un oracle pour établir la sécurité de Télèphe au milieu de l'armée ennemie. Euripide, pour atteindre le même résultat, a donné à Télèphe un costume de mendiant. Il n'y avait pas de drames satyriques sans satyres : ils pouvaient, d'ailleurs, prendre diverses formes, Ilotes (dans Sophocle, Hercule sur le Ténare), bergers de Polyphèmes, forgerons (Σκοροκόποι), moissonneurs (Θερισταί), serviteurs de sacrifice (Κήρυκες), Faunes (Hor., A. p., 244) ; mais ce sont toujours des satyres. Aussi faut-il ranger dans un genre intermédiaire entre la tragédie et le drame satyrique des pièces comme l'Alceste d'Euripide. De même les Σύνδειπνοι ou 'Αχαιῶν σύνδειπνον de Sophocle, drame différent de l' 'Αχαιῶν σύλλογος. Dans ce drame un chef de l'armée lance un pot de chambre à la tête de l'autre. Un incident semblable, dont Ulysse était la victime, était raconté dans les 'Οστολόγοι d'Eschyle. Mais cette pièce était un drame tout à fait sérieux : ὀστολογεῖν se dit des gens qui, après l'incinération d'un cadavre, recueillent les cendres et les ossements. Les ὀστολόγοι sont donc des proches, et, dans la pièce d'Eschyle, les parents des prétendants qui viennent venger leurs morts. Ulysse se justifiait en racontant tout ce qu'il avait souffert de la part des prétendants, et, entre autres, l'outrage en question. Une autre pièce de caractère intermédiaire étaient les Cabires d'Eschyle. ¶¶ N° 6. Études sur Maxime de Tyr [K. Meiser]. 1. Personnalité et philosophie de Maxime de Tyr. 2. Étude de ses images qui lui font une langue à part. 3. Ses conférences sur Socrate. Les nos 24-27 traitent de l'érotique de Socrate et prouvent que de nouvelles attaques étaient dirigées contre l'ami d'Alcibiade, probablement par les chrétiens. Le n° 9 a pour objet de démontrer que Socrate a eu raison de garder le silence dans son procès. 4. Observaions et corrections sur le texte. ¶¶ N° 8. L'Hypsipyle d'Euripide [N. Wecklein]. Le tragique de la situation consiste en

ce que les fils d'Hypsipyle sont sur le point de tuer leur mère sans la connaître. Le papyrus prouve que, dans les dernières pièces, le prologue d'Euripide a une forme stéréotypée, et que nos mss. ne donnent pas toujours l'ordre exact des vers. ¶¶ N° 9. Leçons et explications [F. Vollmer]. Discussion et correction de Plaute, Captifs, 201, 209, 215 à 288, 355 ; Virgile, Buc.,9, 7, 27 suiv. (et la question de la jeunesse du poète) ; Géorg.,II, 128 ; Catal., 8, 6 ; 9, 35-40 ; l'acrostiche de l'Iliaslatiner ; Ausone, Moselle, 18-19, 79, 194, 198, 222, 413, 450 (la date de 370, non 371).

¶¶ 1910. N° 1. La conception du monde chez Tacite [R. von Pöhlmann]. Rapport de Tacite avec Polybe et l'historiographie de l'hellénisme. L'ensemble de ses idées forme un chaos de contradictions. Tacite est à un tournant et son œuvre est un phénomène historique. ¶¶ N° 3. Une représentation copte du christianisme triomphant [W. von Bissing]. Le christianisme est représenté par une danseuse nue, jambes croisées, piétinant un monstre, animal carnassier, qui figure Satan. Elle tient une palme de la main droite et de la gauche une couronne. Une sorte d'encadrement supporte en haut la croix copte et autour deux colombes et deux coqs symboles de la nouvelle religion. On retrouve là la persistance des traditions du paganisme et le goût des images lascives qui caractérisent l'art copte. ¶¶ N° 4. Paroemiographica, recherches d'histoire des textes pour le profit de l'histoire de la poésie et de la religion dans l'antiquité [O. Crusius]. < 120 pages >. 1. Le ms. d'Athènes 1083 et l'histoire du texte des parémiographes [avec la collaboration de S. Kugéas]. 2. Les interpolations venant des lexiques dans les parémiographes (et rapports des deux genres). 3. Données d'histoire religieuse et littéraire dans les parémiographes : le héros Anagyros, la légende attique, Aristophane, la plante Anagyros ; Sophron chez les parémiographes, Xénarque, le fils de Sophron et auteur de mimes, jeux de mots d'Epicharme et de Sophron, débris de comédie dorienne, fragments poétiques employés comme lemmes, religion populaire dans les parémiographes. 4. Les nouveaux articles de Zénobios dans le ms. d'Athènes : la légende des Amazones, Phaon, légende de Penthésilée, l'incubation; fragments ou renseignements se rapportant à Pindare, Tellès, Cratinus, Aristophane, Eupolis, Eschrion de Byzance, Sémonide, Lycophron. 5. Un problème d'histoire religieuse dans les proverbes alexandrins : la confession et la pénitence chez les Alexandrins de l'époque hellénistique. ¶¶ N° 6. Les déclamations de Libanius sur Socrate [K. Meiser]. Notes et corrections d'après l'éd. de Förster. P. 5, Liban., Apol., 127 = Lucien, Δραπέται, 17 ; dans ce passage de Lucien, on ne peut nier qu'il n'y ait une allusion à la manne des Israélites. ¶¶ N° 11. La soi-disant table franque des peuples [J. Friedrich]. Ce document est une table des peuples allemands. Müllenhoff s'est mépris sur sa nature et sa date. N'est pas antérieur à 568. Un remaniement d'origine arémoricano-bretonne existait avant 628 en Islande. ¶¶ N° 12. Studia palaeographica [E. A. Loew]. 1. L'i longa : son origine dans la cursive, son introduction et son histoire dans la minuscule. 2. La ligature ti. Bannie par l'écriture carolingienne, elle subsiste dans l'écriture de Bénévent pour représenter t assibilé. Elle est importante pour dater des mss. en wisigothique. ¶¶ N° 13. La place des Hittites dans l'histoire de l'art [F. von Reber]. Introduction. 1. L'architecture. 2. La plastique. <112 p. et 32 fig. >. ¶¶ N° 14. Adaptation d'une pierre romaine [F. Vollmer]. Au temps de la Contre-Réforme, un tombeau romain est devenu à Etting (entre Ingolstadt et Eichstätt) un tombeau de saint. A travers les déformations d'un écrit pieux publié en

1677, on reconnaît l'épitaphe d'un soldat romain : « D. Herennio Secundo dupl(ario)... uix(it)... hic [situs est] ».

P. L.

Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften. 1910.
13 janvier. Une inscription religieuse de Cypre [R. Meister]. Inscription grecque sur tablette d'argile, trouvée dans les environs de Iatrikó, possédée par H. Bulwer, gravée sur les deux faces dans l'écriture syllabique du pays (écriture cypriote générale) : 'Α(ν)δρο... ἰ(ν) τύχαι [ἀζαθαῖ]. Ἧς λογαριjα[σμὸς] λα(μ)πάδων Ζωϝαρ-, Μιγαλαθέω, Φιλοδά[μω]· ἀζαρϝῶν Ζωϝόρω,... 'Αφροδισίjω. Ἧς λό[γος] Διϝωνυσίω Διϝειφίλω· Διϝίων ἄριστος. Χροϝεϝιjὼ ἀρίστα, Αγυϝευσυτριjὼ κυδί[μα], Μούκης[?] Τηρίjω[?] τιμίλος. Derrière : ϝαριμίjων, 'Αρχομένης Ϝαξίjω 'Αριστοδάμω ἰ(ν) θήκας κάθιν τά(λαντον). Δῶμα Ϝερσήη ἤδη [θιῶ ?] ἰδὲ λαχὼν τὸ ἆμα[ρ ἰ(μ)]φορήση ἤδη τομι[jα τι]μίδαις ἰδὲ [ταμίjα ?] πείσει. Le texte se rapporte aux préparatifs d'une fête et a été rédigé par le prêtre. Il débute par le nom (incomplet) de l'éponyme et la formule de la Bonne Fortune. C'est d'abord le compte des torches établi par trois hommes de confiance : Zovar..., Megalatheos, Philodamos. Le verbe est ἦς (3[e] personne = ἦν) ; le substantif λογαριασμός, « compte », n'a de similaires dans la littérature que tardivement (λογαριάζω, λογαριαστής) : l'inscription prouve que ce groupe de mots existait depuis longtemps dans la langue familière. Le compte de l'argent est dû à Zovoros, un second (dont le nom manque) est Aphrodisios. Avec ἀζαρϝῶν, il faut suppléer χρημάτων. L'adjectif verbal ἀζαρϝός correspond pour le sens à ἀγερθέντων et se rattache à la même racine, ἀγερ-, = rassembler (ἀγείρω, ἀγερμός, ἀγορά), avec changement cypriote de γ en ζ (cf. ἀζαθός, ζᾶ). Quatre donateurs méritent d'être mis à l'ordre du jour à cause de leur générosité : Dion excellent, Chrovevio excellente, Agyreusytrio (encore une femme) digne de louange, Moukès, fils de Térios, honorable ; tel est le jugement porté par Dionysios fils de Diphilos. La suite signifie : « Varmion et Archoménès de Vaxos, les fils d'Aristodamos, ont déposé dans le Trésor un talent. La maison (du dieu ?) doit être bientôt nettoyée et celui qui a obtenu ce jour par le sort doit livrer les pièces de sacrifice de serment (τόμιjα sc. ἱερά ; cf. ἔντομα) aux ordonnateurs des luttes (τιμίδαι = τίμιοι, de τιμή ; cf. γεννάδαι, de γέννα) et (le trésorier) les paiera. » Le tirage au sort dont il est question s'explique d'après une inscr. de Rhodes (IG., XII, 1,3) : on tirait au sort le nom du fournisseur pour un jour donné, et celui qui était ainsi désigné avait le privilège. L'inscription est antérieure au v[e] s., puisqu'elle ne connaît pas l'article. ¶¶ 3 février. Le motif original de la composition des actes des martyrs et des vies de saints dans l'Église [Ad. Harnack]. L'apologétique, c. à d. la preuve de la vérité de l'Église. ¶ Feuillet en écriture runique de Turfan [V. Thomsen]. Fragment de minéralogie magique analogue aux lapidaires. ¶¶ 3 mars. Deux documents de la cité des tombeaux à Thèbes [Erman]. Papyrus de Berlin et ostracon de Londres relatifs à des recherches dans les tombeaux thébains. ¶ Le fragment de Cassius Félix écrit en onciale et conservé à Munich [J. Heeg]. C.l.m. 29 136, du VIII[e] s. Collation. ¶¶ 10 mars. Matériaux cunéiformes pour la vocalisation de l'ancien égyptien [Hermann Ranke]. ¶¶ 17 mars. Portraits grecs [R. Kekule]. Série de têtes de stratèges, œuvres du v[e] s. av. J.-C. pour la plupart. ¶¶ 21 avril. Θ de l'Iliade [U. von Wilamowitz]. H 345-K 579 a été inséré dans une Iliade plus ancienne, dans laquelle Λ se rattachait à A-H 332. Le poète de l'interpolation a voulu insérer les poèmes distincts Litai et Dolonie, et, pour cela, il a composé la fin de H et Θ, en utilisant beaucoup des vers et des motifs plus anciens. Il est plus jeune qu'Hésiode dont il connaît la Théogonie. Il dépend aussi de la petite Iliade et peut-être des Cypriaques. ¶¶ 12 mai. Une

monnaie inconnue jusqu'ici de l'Arsacide Mithridate III [H. Dressel]. Monnaie du Cabinet de Berlin qui a été frappée à l'effigie d'Orodès I. On peut en tirer parti pour identifier son portrait et préciser son histoire. ¶¶ 9 juin. Ostiarius [Ad. Harnack]. Une inscription d'Arles, du commencement du IIIe siècle, nous fait connaître le titre d'ostiarius comme charge militaire. Ce n'était pas une des dernières fonctions de la hiérarchie, mais une sorte d'inspection des casernements : il s'agit d'un ostiarius du préfet du prétoire. Ce renseignement jette une certaine lumière sur le développement des ordres ecclésiastiques. Il serait utile de savoir si l'acolythe (sequens) n'a pas été d'abord un officier. Déjà sacramentum et pagani sont d'origine militaire. ¶¶ Le problème de la deuxième lettre aux Thessaloniciens [Ad. Harnack]. ¶¶ Document d'un gouverneur romain de l'Égypte dans sa rédaction originale [Fr. Zucker]. Ordre d'élargissement d'un condamné à temps qui a fini sa peine : Σουβαστιανὸς 'Ακύλας (Sebastianus Aquila) Θέωνι στρατηγῶι 'Αρσινοείτου χαίρειν. Νίγεραν (accusatif formé à tort sur la 3e déclinaison, de Niger) Παπειρίου καταδικασθέντα εἰς ἀλαβαστρῶνα (« carrière d'albâtre », mot nouveau ; ce genre de peine n'était pas infamant, l'exploitation comportant des travailleurs libres) ἐπὶ πενταετίαν ὑπὸ Κλαυδίου 'Ιουλιανοῦ τοῦ διασημοτάτου πληρώσαντα τὸν τῆς καταδίκης χρόνον ἀπέλυσα. D'une 2e main : 'Ερρῶσθαί σε βούλομαι. D'une 3e : Μαυρικιανὸς Μήνιος ἀνέγνω<ν>. D'une 4e : LIII — Αὐτοκρατόρων Καισάρων Λουκίου Σεπτιμίου Σεουήρου Εὐσεβοὺς Περτίνακος 'Αραβικοῦ 'Αδιαβηνικοῦ Παρθικοῦ Μεγίστου καὶ Μάρκου Αὐρηλίου 'Αντωνενίου Εὐσεβοῦς Σεβαστῶν (209-210). De la 3e main : Τῦβι νεομηνία (27 déc. 209). La seconde main est celle du préfet d'Égypte. Il est assez étonnant que le nom de Géta, Auguste peut-être depuis décembre 208, en tout cas depuis 209, manque dans les noms des empereurs : il n'y a pas trace de grattage. Cette pièce prouve qu'il fallait un acte particulier pour élargir un prisonnier à la fin de sa peine. ¶¶ 14 juillet. Étymologies [Schulze]. Étude des noms des couleurs pris à ceux du marais, du cours d'eau et de la mer. Étude de l'homérique ἀργύς, des noms propres Αἰολῆς, Δωριῆς, Ἕλληνες, des mots latins rubeta, rubus. Ce dernier est le nom indo-européen du buisson d'épines duquel est sorti le nom iranien de la rose. ¶ Rapport de l'Institut archéologique allemand [ ]. État du personnel et des publications. Les fouilles de Tirynthe ont été poussées dans l'étage préhellénique, celle d'Olympie dans la région prémycénienne. A Pergame, on a découvert sur la terrasse dite de Démétèr, un temple de la déesse avec son autel. Les fouilles du limes ont été poursuivies à Makium et dans le Taunus. ¶¶ 21 juillet L'adresse de l'épître aux Éphésiens [Harnack]. Cette épître est la lettre aux Laodicéens, mentionnée Col. 4,16. L'adresse véritable, connue encore de Marcion, a disparu au commencement du IIe siècle, à la suite de la condamnation portée contre Laodicée, vers 94, par l'Apocalypse de saint Jean. ¶¶ 20 octobre. Les relations commerciales de la Gaule occidentale avec l'Irlande dans l'antiquité et le haut moyen âge, IV et V [H. Zimmer]. IV. Du grammairien aquitain Virgilius Maro et de son influence en Irlande. Ce qu'on ne savait pas jusqu'ici, c'est que ses théories grammaticales ont été appliquées à l'irlandais. Exemples. Il est impossible que Virgilius Maro ait vécu aussi tardivement qu'on le suppose en général. Il est au plus tard de la fin du Ve siècle ou des environs de 500 ; il n'est séparé d'Ausone que par deux générations, de Sulpice Sévère que par une. C'est un vrai gascon et son œuvre est une tartarinade. V. Des relations de l'Europe occidentale avec l'Irlande au premier siècle avant Jésus-Christ ; accessoirement des relations avec la Grande-Bretagne pendant cette période et des routes qui y conduisaient. ¶¶ 3 nov. Le caractère de la colonie juive d'Éléphantine

[Sachau]. Les papyrus montrent qu'elle était de nature militaire. ¶ Le décret d'Aménophis, fils de Hapu [G. Möller]. Faux rédigé par les prêtres. ¶¶ 24 nov. Un passage controversé de la Poétique d'Aristote [Vahlen]. P. 1447 A, 28, les mss. grecs et la traduction arabe donnent un texte divergent. Il faut accorder la préférence aux mss. grecs. Il y a de plus une lacune. On peut rétablir tout le passage ainsi : « ...ἡ δὲ ἐποποιία μόνον τοῖς λόγοις ψιλοῖς ἢ τοῖς μέτροις καὶ τούτοις εἴτε μιγνῦσα μετ' ἀλλήλων εἴθ' ἑνί τινι γένει χρωμένη τῶν μέτρων < τοῦ ὀνόματος ἀπὸ τῶν μέτρων > τυγχάνουσα μέχρι τοῦ νῦν. » ¶¶ 1er déc. La scène dans les plus anciennes tragédies d'Eschyle [Wilamowitz]. Dans les Suppliantes et dans les Sept, le chœur se trouve pendant un temps assez long sur une scène exhaussée ; cette situation est durable dans le Prométhée. La liberté des mouvements du chœur se trouve donc limitée, ce qui a des conséquences sur le développement et la rythmique des parties chorales. Ainsi s'expliquent les difficultés que l'on trouvait dans les chœurs de Prométhée. ¶ La double date des décrets attiques [J. Kirchner]. Les dates κατὰ θεόν se rapportent à l'année commune normale ; les dates κατ' ἄρχοντα s'y ajoutent en cas d'intercalation. ¶¶ 15 déc. Une nouvelle tentative de démontrer l'authenticité de certains traités hippocratiques [Diels]. L'hypothèse de Schöne, que les citations de Dioclès et de Ctésias pourraient servir à démontrer l'authenticité, doit être écartée. En effet, on ne peut démontrer qu'au commencement du ɪᴠe siècle on citait encore exactement. ¶ Recherches hippocratiques, II et III [Diels]. Collation du ms. Θ, Vienne, gr. med. 4, du xe siècle et de P, Paris, lat. 7027, du xe siècle, pour le De uictu, I, 1-24. Étude de l'édition Nelson du De flatibus, avec recherches sur le vocabulaire et le dialecte. Paul Lejay.

Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums. Vol. III. 6e livr. (1910). Die sogenannten Sententiae Varronis [P. Germann]. G. qui se propose de publier une éd. critique des « Sententiae Varronis ad Papirianum Athenis audientem » basée sur une collation et une comparaison nouvelles de tous les mss. nous montre dans ce mémoire de 98 p. comment il s'y prend pour l'établissement du texte ; puis dans un second chap. qui doit servir à l'étude critique et exégétique de ces Sententiae, il insiste sur l'importance qu'il y a à déterminer les sources, afin d'arriver à une solution satisfaisante de la question de l'authenticité. En terminant, il examine plusieurs points relatifs à l'origine du recueil. — 1, Tradition manuscrite ne remontant pas au delà du 13e s. Répartition des mss. en deux catégories que G. compare entre elles. Appréciation et classification des mss. ; 2, Texte avec variantes ; 3, Remarques sur chacune de ces Sentences qui sont au nombre de 158 ; 4, Indication des sources ; 5, Origine du recueil, explication du titre dans les mss., son état primitif ; la suite des Sentences ; traces de rédaction métrique ; époque de la composition ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est relativement tardive ; personnalité de l'Epitomator qui doit avoir eu un goût très vif pour les études de philosophie et avoir longtemps pratiqué les ouvrages de Sénèque. ¶¶ Vol. IV (1910) 1re livr. Cruquius und der Codex Divaei des Horaz [E. Schweikert]. Le fait que Cruquius a pu se servir d'anciens mss. d'Horace de valeur, aujourd'hui perdus, fait qu'on a tenu bien plus grand compte de son éd. d'Horace que de celles de ses contemporains voire même celle de D. Lambinus, mais déjà Bentley lui reprochait de manquer de « judicium et eruditionem ». D'autres ont prétendu qu'on ne pouvait avoir confiance en lui, qu'il manquait d'acribie et que ses renseignements n'ont pas grande valeur pour la critique précise et serrée du texte d'Horace. Laissant de côté la question de la valeur de Cruquius, S. examine à son tour minutieusement ses remarques sur

le texte d'Horace et pour cela compare les leçons qu'il donne, pour les vérifier, avec le cod. Carrionis ou Divaei dont il s'est servi (le Zulichemanius de Bentley). Après avoir fait toutes les concessions possibles il souscrit au jugement de Bentley : « Sane vir probus videtur fuisse Cruquius ; neque temere fides ei detrahenda est. » ¶ Der Aufbau der Ars poetica des Horaz [Al. Patin]. Wecklein a montré comment on pourrait arriver à résoudre l'énigme qui depuis des centaines d'années se pose sur la structure de l'Ars poetica d'H. il a indiqué le lien qui en unit les parties séparées et a fait ainsi comprendre comment et pourquoi Horace a traité à la suite les uns des autres des sujets objectivement si disparates. P. s'attache à sa suite à donner la solution définitive de cette question. Il cherche comment procédait Horace, pourquoi si souvent il s'échappait dans des développements à côté de l'idée principale et dans des digressions qui paraissent étrangères à son sujet, sautant ainsi d'une idée à une autre; il montre qu'il faut alors bouleverser l'ordre des développements pour saisir le plan suivi par l'auteur et arriver à la clarté en comprenant la raison d'être de la nouvelle digression et sa pensée maîtresse. Il expose et explique la disposition des parties de l'A.P. I. Ce qu'on demande à une œuvre d'art. (v. 1-250) a, μῦθος et λέξις (v. 1-88); b, διάνοια et ἦθος (v. 89-178); c, μέλος et ὄψις (v. 179-250). II. Ce qu'on demande d'un artiste; d, sa culture intellectuelle (v. 251-346); e, intermède sur la perfection; f, portrait du poète idéal (380-476). ¶¶ 2e livr. Ne concerne par l'antiquité classique. ¶¶ 3e livr. Isokrates und die panhellenische Idee [J. Kessler]. Montre comment Isocrate a travaillé au service de l'idée panhellénique et cherche à prouver que cette idée est toujours restée constante à elle-même, dans les détails ; il n'y a aucune contradiction entre le Panégyrique d'une part et le Discours sur la Paix et l'Aréopagitique de l'autre, mais le même programme d'unité est développé de la même manière dans ses parties essentielles dans ces discours. Il analyse ensuite le programme politique d'Isocrate dans le Panégyrique (confédération des états grecs, συμμαχία, sous l'hégémonie d'Athènes), programme appliqué dans la seconde confédération maritime athénienne et qu'I. a encore une fois défendu dans le Discours sur la Paix et l'Aréopagitique. Puis il étudie la transformation de ce programme dans l'œuvre de Philippe et dans les autres écrits d'I. (confédération grecque sous la suprématie de la Macédoine) et son développement après la mort d'I. dans la confédération Corinthienne. Il termine en appréciant l'activité d'Isocrate comme publiciste au service de l'idée d'unité, et montre que par sa conformité de vues avec Philippe et Alexandre, il s'est révélé un homme politique aux pensées profondes et aux larges vues. ¶¶ 4e liv. Aesthetisch-kritische Studien zu Sophokles [Al. Patin]. I. Étude sur les vers 801 sqq. Considérations sur le personnage d'Antigone et les sentiments qu'elle éprouve et qu'elle exprime, la conduite du chœur, comment il est disposé envers Antigone, ce qu'il pense du soi-disant crime qu'elle a commis. L'athétèse v. 891 sq. Notes critiques sur l'ouvrage de G. Kaibel, De Soph. Antigona. Objections à 36 passages. Un passage interpolé dans la Médée d'Euripide : les vers 386-394, y compris le mot εἶεν emprunté à εἶα du v. 401 ne sont pas d'Euripide, mais d'un commentateur maladroit qui a cru utile de préparer le lecteur au coup de théâtre du 3e épisode, l'arrivée fortuite d'Egée. II. Electre v. 1398 sqq. Explique et commente la lacune de trois vers, puis d'un vers, qu'on admet généralement au début du kommos commençant à la sortie d'Electre du palais et accompagnant le meurtre de Clytemnestre et le supplice d'Egisthe; il montre que cette lacune remonte très loin et doit être due à une main pieuse qui a supprimé ces vers comme trop horribles. Impor-

tance du chœur dans l'action d'Antigone. III. Les Exodoi des Trachiniennes, d'Ajax et de Philoctète. Examine et réfute les objections qui ont été faites contre les deux premiers de ces exodoi et critique le troisième qui sous sa forme actuelle ne lui paraît pas être de Sophocle.

D. B.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. 29e année (1910). Ne contient pas d'article de fonds concernant l'antiquité classique.

Wochenschrift für klassische Philologie. 1910. N° 5. Zum homerischen Troja [W. Dörpfeld]. Répond sévèrement aux assertions de A. Gruhn. Der Schauplatz der Ilias und Odyssee. ¶ Das röm. Lager und die Saalburg [E. Fabricius]. Résumé de son rapport. ¶¶ N° 9. Zur Trojafrage [A. Gruhn]. Réponse à Dörpfeld. ¶¶ N° 13. Der Schild des Aeneas (Virg. VIII, 626-728) [H. Draheim]. Défend Virgile contre les reproches et les critiques de Lessing (Laokoon 17 sq.); il reprend la question du bouclier d'Enée, montre comment il était disposé et comment Virgile a complété dans le 8e livre à un nouveau point de vue ce qu'il avait développé dans le livre 6 par la bouche d'Anchise et comment il a réussi dans sa tentative. ¶ Ad Andreae Cricii carmina VII, 27 [Z. Dembitzer]. Dans Andreas Cricius, poète polonais, (1482-1527), liv. VII, 27 v. 1, le Persa mentionné est Alexandre le Grand : « arcula » désigne la cassette dans laquelle A. enfermait l'Iliade que lui avait donnée Aristote. Au v. 6, lire qua au l. de quo. ¶¶ N° 14. Tacite, Annalen XV, 44 [G. Andresen]. Montre que les doutes qui se sont élevés sur l'authenticité de ce chap. des Annales et sur la réalité des détails qui y sont contenus ont été émis déjà en 1884 par le français Hochart < Ann. de la fac. des lettres de Bordeaux, T. VI, 2e livr. cf. R. d. R. 9, 229, 21 à 46 >; il reprend ses arguments, les réfute, et conclut à l'authenticité de ce chap. et à la réalité de la persécution des chrétiens sous Néron en tant que chrétiens. ¶ Ad Andr. Cricii carmina VII, 27 [H. Draheim]. Le « Persa » mentionné v. 1, n'est pas Alexandre comme le dit Dembitzer < cf. n° 13 >, mais Darius à qui appartenait la cassette qui tomba au pouvoir d'Alexandre après Issus. ¶¶ N° 19. Das Hauptproblem der röm. Chronologie [W. Soltau]. Montre quels gros problèmes soulève la chronologie du ive s. av. J.-C. pour l'hist. rom. en ce qui concerne notamment la date de la bataille de l'Allia, les années de l'anarchie (379-383) et enfin les années où il y eut des dictateurs soit 421, 430, 445 et 453, et montre comment on peut les résoudre. ¶¶ N° 24 Ein lateinisches Gedicht von Georg v. Bismarck [H. Draheim]. Trois distiques composés en 1643 à Francfort-sur-l'Oder par un des ancêtres de Bismarck. ¶¶ N° 26. Das horazische « Vile potabis » [Th. Plüss]. Pour bien comprendre cette ode (I, 20) d'Horace, petite, mais difficile à expliquer, il faut se pénétrer de l'idée qui lui a donné le jour et que voici : Avant d'inviter Mécène, H. s'est demandé s'il pouvait convier un ami aux goûts si raffinés à boire en un anniversaire son vin d'un si petit cru : quelle que soit la valeur que l'amitié ou les relations peuvent donner à son vin, il doit se répondre à lui-même : Non. En un jour pareil il faut que je boive seul, bien ou mal, ce petit vin de la Sabine. — Si l'on tient compte de cette idée qui est antérieure à l'ode d'invitation, toutes les difficultés disparaissent. ¶¶ Nos 30 et 31. Zur Aeneis [A. Semenow]. Liv. I, 108 sq. On ne peut comprendre ce vers que si on donne à « Mari summo » le sens de « bei hohem Wasserstande » = « quand les eaux sont hautes »; III, 225 sq. Il ne faut pas expliquer « clangoribus » par « cris » avec Servius, ce mot désigne le « bruit des ailes »; les cris sont exprimés par « dira vox » du vers 28; X, 474 sq. Au lieu de « at » lire « ac » avec R. (cod. Vat. n° 3867 un des plus anciens et des meilleurs mss. de Virgile 4e ou 5e s.). ¶¶ N° 36. Textkri-

tisches zur Ars grammatika des Dositheus [Joh. Tolkiehn]. L'Ars gramm. de Dositheus a été publié par Keil d'après le cod. Sangall. 902. s. XI et les fragments étendus du Monac. 601. s. IX/X., Krumbacher avait découvert un troisième ms. de ce traité qu'il avait étudié dans le Rh. Mus. 1884, p. 348 le Harleianus 5642. s. IX/X que T. a collationné à son tour : il en donne qq. variantes différant de celles admises par K. ¶¶ N° 43. Griech. Uebersetzung des samaritanischen Pentateuch [ ]. Mention d'un ms. en onciales trouvé à Antinoë. Il est du 4e s. probablement, et contient des fragments (Deut. 24, 25, 27, 29), d'une trad. grecque faite en Egypte du Targum samaritain, le Σαμαρειτικόν souvent cité. ¶¶ N° 44. Corpus der griech. Urkunden des Mittelalters und der Neueren Zeit [J. Draeseke]. Détails sur la continuation de la publication de ce Corpus dont s'était chargé Krumbacher. ¶ Sieben Libelli aus der Decianischen Verfolgung [ ]. Mention de la découverte à Theadelphia (Fayoum) de sept nouveaux libelli acquis par la bibl. d'Hambourg et qui viennent s'ajouter aux sept déjà connus. ¶ Zur Beurteilung der Homerrezension Zenodots [W. Deecke]. Remarques en réponse à la critique de Harder sur qqs passages de la recension d'Homère par Zénodote. ¶¶ N° 47. Lateinischer Prosarhythmus [H. Draheim]. Dans cet art. qui se continue au n° 49, D. montre ce qu'il faut entendre par le rythme de la phrase chez les latins et quelles sont les lois qui le régissent. Il les étudie chez Ammien Marcellin, Cicéron, Apulée, etc. et conclut en disant qu'elles concernent non seulement la quantité mais encore l'accent et la césure. ¶¶ N° 48. Ille [E. Staedler]. Montre que dans Cic. p. Flacc. 86, on peut relever dans la manière dont sont disposés les mots « Auri illa — Aureliis » un parallélisme non seulement entre « auri » et « Aureliis », mais encore prosodiquement entre le groupe de mots « auri illa » et « Aureliis », de manière qu'on constate ici une mouillure (Mullierung) des liquides géminées, comme l'entendait Consentius (Keil, Gramm. lat. Vol. 5, 2. p. 394, 27-29). ¶¶ N° 49. Ein Problem in Euripideo Ἰφιγένεια ἐν Ταύροις [F. Harder]. Le problème qui se pose c'est de savoir quelle idée Euripide se faisait du sacrifice d'Iphigénie à Aulis, pendant qu'il composait Iphigénie en Tauride, et quelle idée il voulait que les spectateurs en eussent. Par une sorte d'illusion des sens ou d'hallucination, le poète, aussi bien que les spectateurs, devait prendre pour Iphigénie la biche égorgée à sa place. ¶¶ N° 50. Die Eumares-Inschrift [Draheim]. Dans l'inscr. funéraire métrique d'Androklès, trouvée à Methana par Deffner et publiée par Premerstein < Ath. Mitt. 1909, p. 356 sqq. > il faut pour des raisons de métrique reculer simplement l'esprit sur l'E et lire Ἐύμαρές με πατέρ, ce qui évite l'anapeste. ¶¶ N° 51. Zu Horat. Carm. I, 25 [G. Lazić]. L'explication de « non ita creditum » donnée par M. Siebourg < Neue Iahrb. livr. 9, cf. R. d. R. plus haut, p. 51, 44 > et qui est juste se trouve déjà dans l'éd. d'Horace de L. Despres I. p. 73 (Venise 1797). ¶¶ N° 52. Zu Thukydides [R. Wagner] Thuc. II, 49, 5 lire ἐχάοντο ; IV, 80, 30 ἀβεβαιότητα qui se trouve dans Polyb. fr. 6 (σκαιότητα Vat); VI, 19. 1 Λεοντινῶν φυγάδων ; VI, 25,2 Explication du texte reçu qu'il faut conserver; VI, 29,3 μὴ εὔνοιαν ἔχῃ ; VI, 68,3 ἥν τινα.... κτήσησθε; VI, 74,2 ὅρια καὶ χάρακας σταύρωμά τε; VI, 89,6 ὅσῳ καὶ φεύγω ὑπ' αὐτῆς; VII, 21,3 δὴ αὐτοῖς et κατὰ σφᾶς; VII, 40,3 Explication de ἀλίσκεσθαι qu'il faut conserver. ¶ Zu Cic. in Verrem IV, 43 [H. Nohl]. Défend contre Luterbacher (Iahresb. d. Phil. Vereins, 1910, p. 243) l'explication qu'il a donnée de ce passage < cf. W. f. Kl. Phil. 1909, n° 26; R. d. R. 34, 123, 52 >. ¶¶ Cette revue contient en outre le c. r. des séances de l'Acad. des Inscr. et B. Lettres; de la Preuss. Akad. der Wissensch. et de l'Archaeol. Gesellsch. zu Berlin.

A. K.



Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte (**Röm. Abt**). I. XXXI. Ueber die jüngst erschienenen Lichtdrucke juristischer Handschriften [Paul Krüger]. L'auteur signale les récentes publications de reproductions de mss. juridiques. Fragments de droit antéjustinien retrouvés en Egypte 5 et trois grandes publications : le Gaïus de Vérone, le Code Théodosien (l. 6-8) de Paris, et les Pandectes Florentines. Le fac-similé de Vérone ne peut guère être utilisé pour le déchiffrement, mais contrôle la copie de Studemund. Le fac-similé du code Théodosien quoique d'un format réduit est très lisible. Comme on n'a pas dérelié le manuscrit, quelques gloses 10 du 16e siècle, peut-être de Cujas, ne sont pas photographiées. Les Pandectes florentines n'offrent pas de grandes difficultés de lecture. Il n'est pas encore possible de voir le parti que l'on pourra tirer de cette publication pour la critique du Digeste. ¶ Bemerkungen über die Gestaltung der Auszüge in Justinians Digesten [Paul Krüger]. Recherches nouvelles qui 15 permettent de mieux comprendre certaines particularités extérieures de la composition des Pandectes; elles peuvent aussi empêcher certaines erreurs relatives aux rapports existant entre les différentes lois. ¶ Ueber die Entstehung der Digestenvulgata. Ergänzungen zu Mommsen [Hermann U. Kantorowicz]. L'examen de la Chronologie d'Irnerius permet d'affirmer qu'il a 20 été le correcteur de génie du manuscrit S, à moins qu'on ne puisse prouver l'existence à Bologne, à la même époque, d'un autre juriste capable d'accomplir une œuvre philologique et juridique aussi considérable. — L'origine de la fameuse division tripartite du Digeste semble jusqu'ici un problème insoluble. — Il est plus que probable que le manuscrit S était 25 ainsi divisé en 3 parties. — L'explication de l'origine des termes Digestum Vetus, Infortiatum, Digestum novum, reste toujours très obscure. Ce sont peut être des termes de l'argot universitaire du Moyen Age. Toutes les explications traditionnelles sont puériles. L'auteur étudie dans un appendice l'importance du texte, dit vulgaire, du Digeste pour la critique du 30 texte de Justinien et de l'édition de Mommsen. ¶ Zur Geschichte des Interdictum quod legatorum [Ph. Lotmar]. Etude qui dépasse le simple développement historique d'un interdit et intéresse l'histoire des sources du droit romain. ¶ I tribonianismi avvertiti dal Cuiacio [Emilio Albertario]. Indication de la méthode de critique verbale de Cujas et liste des interpolations 35 qu'il avait relevées. ¶ Ueber das Ius liberorum der Frauen und die Vormundschaft der Mutter, ein Beitrag zur Geschichte der Rezeption des römischen Rechts in Ægypten. Fortsetzung und Schuss von Band XXX [B. Kübler]. L'auteur termine cette contribution importante à la condition juridique des femmes et à l'étude du droit romain en Egypte. Il cite les 40 textes relatifs au vêtement spécial (stola) que la matrone (femina stolata) avait le droit de porter. Femina stolata s'oppose à puella praetextata. La stola était le vêtement des femmes mariées de condition sénatoriale ou équestre et ne se rattache pas nécessairement au jus liberorum. Le texte de Properce (4, 11, 61) n'est pas probant. Pourtant l'expression de matrona 45 ou femina stolata avait une valeur honorifique analogue au ius annulorum. Un texte de Pline, Nat. hist. XXXIII, 40, confirme cette opinion. Les femmes ont la tutelle de leurs enfants en droit gréco-égyptien. Les textes, qui le prouvent sont nombreux. A côté de la mère, il y avait un tuteur, pleinement responsable suivant le droit romain. Mitteis a relevé dans le 50 Corpus iuris de nombreux textes qui montrent que la mère administrait de facto, sinon de iure la fortune des enfants, mais ce sont des exceptions, et il est très curieux de voir comment en Egypte le droit national persistait tout en prenant les formes romaines. ¶ Vindikation und Vindikationslegat-

Studien zur Erforschung des Sachenrechts der Römer [M. Wlassak]. L'auteur s'occupe d'une question, objet de polémiques séculaires et qui a une importance considérable pour l'histoire du testament chez les Romains et les origines du droit des choses. De l'étude du legs per vindicationem et per damnationem, du testament calatis comitiis et per aes et libram, on peut conclure que le droit très ancien ne connaît que le legs per vindicationem, le legs per damnationem étant d'une date relativement récente. — Exposé des théories des jurisconsultes anciens, de l'école de Sabinus, de Julien, de Terentius Clemens, d'Ulpien, de Marcellus, de Paul, de Papinien, etc. Un texte particulièrement important de Julien Dig. 30, 86, 2 est déclaré authentique malgré l'opinion de Terrini, et permet d'établir la théorie de Julien sur la propriété suspensive du légataire sur la chose léguée. ¶ Zur Terminologie der Besitzverhältnisse (Naturalis possessio, civilis possessio, possessio ad interdicta) [Salvatore Riccobono]. La signification exacte des termes techniques de la théorie de la possession est encore obscure. — Les explications de Savigny et d'Ihering sont inexactes. La difficulté provient de ce que dans les compilations de Justinien nous avons deux terminologies différentes dont il s'agit de préciser le sens. — L'auteur étudie d'abord la terminologie classique, les expressions possessio naturalis, civilis possessio, possessio ad interdicta lui semblent particulièrement importantes. La critique d'un texte de Julien Frag. 2 § 2. D. 41,5 lui permet d'établir la justesse de son explication. Lés compilateurs des Pandectes en imaginant une nouvelle division de la possession, ont rendus obscurs les termes clairs de l'époque classique. Le fragm. I, §§ 9, 10 D. 43, 16 a causé la plupart des erreurs. La terminologie des Basiliques permet des vérifications intéressantes. ¶ Noch eimnal die litis contestatio des Formularprozesses [Hölder]. L'auteur revient sur la question de la littis contestatio dans la procédure formulaire, déjà étudiée par lui pour défendre sa théorie très attaquée par Wlassak. ¶ Neue Urkunden [Mitteis]. A signaler parmi les papyrus de Giessen le n° 40 qui contient trois rescrits de Caracalla de 212 et 215. Le premier est d'une importance considérable, la Constitutio Antonina de Civitate, dans sa version grecque, publiée par P. M. Meyer. Mitteis publie aussi ce texte et discute certains points. Il est maintenant certain que les dediticii ne pouvaient recevoir le droit de cité. Le n° 2 des papyrus de Giessen est un contrat de mariage en grec, c'est la fiancée et non son père qui remet l'ἔκδοσις au mari. Il s'agit de Macédoniens qui avaient pu conserver leur droit propre. Les n°s 4-7 concernant des offres de fermage font mieux comprendre un édit d'Hadrien. Le n° 34 intéresse la compétence de l'archidikastes. Le 7e vol. des papyrus d'Oxyrhynchos contient deux rescrits de Sévère et Caracalla contenant la restitutio in integrum (1020). Le n° 1027 qui intéresse le droit hypothécaire et le livre foncier est malheureusement trop fragmentaire. Le n° 1030 nous montre l'organisation municipale de Septime Sévère en Egypte. Les papyrus d'Aphrodite pp. Jean Maspéro contiennent 88 pièces des 6e et 7e siècles, très intéressantes malgré leur date et renfermant des renseignements très importants sur le droit et la procédure du temps de Justinien; ils nous font encore mieux comprendre l'importance qu'il y aurait à étudier d'une façon indépendante le droit byzantin. Mitteis renvoie à une date ultérieure l'étude approfondie des p. d'Aphrodite et ne fait que quelques remarques de détail sur les cadeaux de fiançailles, le droit du parent binubus, la mise en gage d'un enfant, les prisons privées pour les débiteurs insolvables. Zucker a publié dans les C. R. de l'Académie de Berlin (1910, p. 710), un papyrus contenant des formules assez curieuses. ¶ Der Codex Theodosianus beim Mönch Angelonius (a. 851, 852) [Max Con-

rat (Cohn)]. Un moine de Luxeuil écrivant à l'empereur Lothaire parle de Théodose II étudiant la Bible et le Liber legis, la lex romana inspirée par Dieu. Il est hors de doute que le moine veut parler du Code théodosien. ¶ Testament, Adoption und Schenkung auf den Todesfall [Th. Thalheim]. Importance d'un passage de Platon dans les Lois (XI, 922 d.) concernant la liberté des dispositions testamentaires. ¶ Die Herkunft von § 21.1.1 [Richard Samter]. Ce passage des Institutes n'est pas d'origine byzantine, mais appartient à Gaïus suivant l'opinion de Kübler. ¶ Fideicommissum a debitore relictum im altarabischen Recht [Eberhard Friedrich Bruck]. L'institution du fidéicommis a debitore relictum qui existe aussi dans le droit grec ancien et le droit germanique se retrouve dans le vieux droit arabe. Une nouvelle de Al-Gâhiz offre à ce point de vue un intérêt juridique. ¶ Zur Passivlegitimation bei der actio aquae pluviae arcendae [Adolf Berger]. Le texte D. 39, 3, 6 § 7 (Ulp. 53 ad ed.) ne peut pas être authentique. Il faut corriger ainsi la 2e phrase : sed si servus meus fecerit [aut is cui heres fecit] (eum) [servum quidem] noxae dedere debeo [quod autem is cui heres sum fecit, perinde est atque si ipse fecissem].

E. M. L.

Zeitschrift (deutsche) für Kirchenrecht. 3e sér., t. XX. 1910. No 2. Principes du droit romain en matière de repos dominical [G. Förster]. Pour comprendre comment le repos dominical a pu entrer dans le droit romain, il est indispensable de considérer les prescriptions et les usages de l'époque païenne pour le repos de certains jours. 1. Dies nefasti. Actes interdits. Textes classiques et juridiques concernant ces interdictions. 2. Dies religiosi. Le repos, en ces jours, à la différence des nefasti, ne concerne pas seulement l'activité publique, mais aussi la vie des particuliers. Ces jours sont de trois sortes, ceux qui sont consacrés aux divinités infernales (Parentalia, 13-21 fév.; Feralia, 21 fév.; mundus patet, 24 avril, 5 oct., 8 nov.); les anniversaires de calamités publiques (batailles de l'Allia, de la Cremera), enfin les jours malheureux qui suivent les calendes, les nones et les ides (dies postridiani). 3. Dies festi, en général. 4. Feriae. Les feriae honorariae (ou ordinaires) sont essentiellement caractérisées : 1° par l'interdiction du travail productif (les travaux qui visent à la conservation ou à l'organisation du bien acquis, les travaux qui répondent aux besoins urgents de la vie, ceux qui préviennent une perte, tels que la rentrée des moissons, sont permis), et 2° par l'interdiction de la violence, c. à d. de la guerre, des comices électoraux, des levées, des supplices et de la peine de mort, de l'in ius uocatio, des iurgia et litia en général, du travail des esclaves. Certaines exceptions sont autorisées dans l'intérêt public. Ces dernières prescriptions sont destinées à garantir la paix pendant les jours de fête. Ces deux prescriptions générales s'étendent aux personnes et aux choses consacrées. D'où 1° l'interdiction du travail aux flamines et aux vestales et l'interdiction d'employer les objets consacrés à un usage profane; 2° l'interdiction de la contrainte vis-à-vis des mêmes personnes et la soustraction des objets sacrés au droit de propriété et à ses conséquences. Les feriae piaculares ou extraordinaires entraînent aussi des restrictions. 5. Feriae au sens technique. 6. Oratio diui Marci. 7. Droit criminel. 8. Droit fiscal. 9. Computatio et restitutio. 10. Les nundinae. Elles ne concernent que les gens de la campagne et leur caractère religieux est discuté. On les choisit pour toute une catégorie d'actions à la ville et pour termes. Paul Lejay.

Zeitschrift für das Gymnasialwesen, LXIVe année. 1910. Fév.-mars. La polémique de Platon dans l'Euthyphron et le Cratyle [E. Höttermann]. Elle est dirigée contre Antisthènes : car dans l'Euthyphron les acteurs réels

sont, non pas Socrate et Euthyphron, mais Platon et Antisthènes, et c'est encore ce dernier qui est visé dans le Cratyle. Longue analyse et discussion approfondie. ¶ La tactique des manipules [Th. Steinwender]. Etude développée, d'après Polybe (lib. VI) et Tite-Live (VIII, 8), des conditions dans lesquelles les manipules engageaient et soutenaient le combat. ¶ Orchestique, ryhtmique et métrique [C. Conradt]. Réfute les critiques de O. Schroeder (Ztschr. 1909) sur son traité d'Orchestique et rythmique grecques. ¶¶ Avril. Sur les Bacchantes d'Euripide [O. Schroeder]. Observations sur le culte bachique; Euripide avait eu l'occasion de l'étudier, tel qu'on le pratiquait en Macédoine à la cour d'Archélaos. Restitution du chœur 576-603. ¶¶ Mai. Simmias et Cébès dans le Phédon de Platon [E. Grünwald]. Portrait, d'après Platon, de ces deux amis si vivants et si captivants : Cébès incarnant la finesse, la logique pénétrante, Simmias moins raisonneur et plus tendre. ¶ Les syllabes longues en grec et en latin [M. v. Kobilinski]. L'équivalence théorique d'une longue et de deux brèves est pratiquement inexistante. Dans ἔτηκον/ἔτεκον, pōpulus pŏpulus, la durée est très sensiblement la même pour les deux secondes et pour les deux premières syllabes. Discussion. ¶¶ Juill.-août. Le combat des manipules à courte distance [Th. Steinwender]. Nouvelle étude sur la tactique des manipules d'après les textes (Végèce, Appien, etc.) et les monuments figurés (colonne Trajane). ¶¶ Sept. Le rôle de la cavalerie romaine dans les manipules rangés en bataille [Id.]. Détermine, d'après Polybe, Tite-Live, Végèce, Salluste, César, l'armement et la fonction du cavalier romain. ¶ L'emplacement du désastre de Varus [H. Eickhoff]. Historique du problème, et examen des hypothèses récentes : E. tient pour Werl. ¶¶ Oct. Les paraboles mycéniennes et post-mycéniennes de l'Iliade [Theodor Plüss]. Le départ entre les unes et les autres est assez malaisé, aussi bien dans la pratique qu'en théorie. Exemples développés. ¶ L'arsis et la thesis dans les pieds des vers grecs et romains [M. v. Kobilinski]. En prêtant à ces mots des sens différents, on est arrivé à des confusions regrettables, témoin Bentley et Hermann d'une part, Rossbach et Westphal de l'autre. Mieux vaut ne pas parler de hauteur, ni de force, et appeler arsis la première partie du pied, thesis la seconde, comme les métriciens latins. ¶¶ Déc. L'Hypsipyle d'Euripide [K. Busche]. Grenfell-Hunt, dans le 6e fasc. des Papyri d'Oxyrhynchos, ont publié 300 vers nouveaux de cette tragédie, qui n'était jusqu'ici connue que par des fragments. Elle appartient à la dernière période d'activité d'Euripide, ayant été jouée à Athènes, aux grandes Dionysies de 409. Essai de reconstitution de cette pièce, dont la donnée est analogue à celle de l'Andromaque, et qui est supérieure à cette dernière par certains côtés. ¶ Horace, Carm. IV, 8 [Karl Schliack]. Dans la question toujours controversée de l'authenticité des vers 15-19, et où Elter, Corssen, Heinze ont pris position, S. tient pour l'interpolation. Discussion approfondie.

A. G. D.

Zeitschrift für Numismatik. T. 28. 1re et 2e livr. Ein Fund von Jubadenaren [F. Imhoof-Blumer]. 1 pl. Enumération, description et étude de 32 denarii d'argent de Juba II, dont plusieurs rares, trouvés dans un vase en bronze à Kasr el Kebir (Alkasar) à 20 kil. de Larache (Maroc). Ce vase en contenait environ 1.500 dont un tiers a été acheté par l'agence Havas de Paris, le reste a été partagé entre plusieurs collectionneurs à Tanger : ce trésor doit avoir été enfoui vers 17 ap. J.-C. Toutes les pièces étaient oxydées, mais très bien conservées, sauf les plus anciennes, notamment une d'entre elles de l'an 6 avec les têtes de Juba et de Cléopâtre. ¶ Zum Fund

von Jubadenaren in Alkasar [K. Regling]. Description de 349 pièces provenant de la même trouvaille que les précédentes; elles se divisent en plusieurs classes d'après leur style. On peut conclure de la bonne conservation de celles d'entre elles qui portent l'inscr. et la tête de Cléopâtre, épouse de Juba, et qui les fait paraître toutes récentes, à un second mariage de cette princesse avec ce roi, qui la reprit comme femme après avoir répudié Glaphyra, morte en 6 ou 7 ap. J.-C. ¶ Zu der phönikischen Drachme mit der Iahve-Aufschrift [R. Weil]. On lit sur le revers d'une petite monnaie d'argent du Br. Mus. frappée dans le premier quart du IVe s. av. J.-C., à Gaza ou Askalon, le mot Iahve en caractères araméens à côté d'un dieu qui comme Triptolème est assis sur un char ailé. Sur l'autre face on voit une tête barbue coiffée d'un casque corinthien. La parenté de Triptolème avec le dieu du ciel sémitique (Iahve, Baal, Zeus-Kasios) déjà indiquée par Strabon (XVI, 2, 5) pour Triptolème et Kasios, provient de ce que tous deux étaient considérés comme les protecteurs de la fertilité du sol. On voit donc que déjà avant les conquêtes d'Alexandre les cultes sémitiques de Syrie avaient subi l'influence de la Grèce. ¶ Die Heraklestaten auf antiken Münzen [R. Bräuer]. 4 pl. Description par groupes de toutes les représentations sur les monnaies anciennes des douze travaux d'Hercule et de ses autres exploits (centaures, les serpents, le trépied, Cacus, le Cyclope, combat avec Antée, Telephos etc.). Réunion des renseignements archéologiques concernant tous ces hauts faits. Développement et extension des différents types de leurs représentations. Enumération géographique par provinces des villes qui ont frappé des monnaies avec représentation des travaux d'Hercule. Art. de 78 p. ¶¶ 3e et 4e livr. Das Münzrecht der σύμμαχοι im ersten Attischen Seebund [R. Weil]. 1 pl. Après avoir rappelé qu'aux 7e et 6e s. nous trouvons le long des côtes et dans les iles de la Mer Egée des preuves d'un commerce d'échanges florissant qui prend fin au 5e s., R. montre que ce changement est dû à l'hégémonie grandissante d'Athènes, dont les tétradrachmes chassèrent de la circulation, aussi bien dans l'Archipel qu'en dehors, toute une série de monnaies anciennes très différentes dans leur valeur; il cherche rapidement par suite de quelles circonstances politiques et économiques les îles de la Mer Egée qui avaient gardé le droit de frappe comme membres de la Confédération Délienne, ne l'exercèrent plus, et comment à la suite de la transformation de la συμμαχία en ἀρχή se dessina nettement et graduellement la tendance de donner la préférence à la monnaie athénienne sur toutes les autres; il passe en revue ensuite les villes de Νησιωτικὸς φόρος qui avaient le droit de frappe et montre ce qui est advenu de leurs monnaies, Egine, Kousia de Ceos, Siphnos, Erétrie, Karystos et surtout Mélos. ¶ Die Athena auf der Münze des Praefekten C. Clovius [H. Dressel]. Ce que Wielers et d'autres ont pris pour des traits (gaesa Hispanica ou jacula Maura) dans la main gauche de l'Athéna de la monnaie de C. Clovius, n'est que la frange de son vêtement. Par là tombent donc toutes les hypothèses de W. qui voyait dans ces soi-disant traits espagnols une allusion à la bataille de Munda. ¶¶ C. r. des séances de la Numism. Gesellsch. de Berlin, 1909.

Y.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung (ancien Journal de Kuhn). T. XLIII. N° 3. Contributions à la grammaire grecque [E. Fraenkel]. 1, La flexion de πονεῖν. D'après Schulze, δυσπονέος est une contamination de * δοσπενέος et de δυσπόνου. Le premier se rattache à un neutre * πένος s'opposant à πόνος, comme γένος à γόνος. Même contamination au comparatif : ἀπονίστερος en regard de ἀπονώτερος. Il faut considérer ἐπόνεσα comme un produit du même

genre, confusion entre * ἐπένεσα et ἐπόνεσα. Les grammairiens ont prétendu voir une différence de sens entre les deux mots. Il n'y a qu'une différence de dialecte : ἐπόνησα est ionien et attique; ἐπόνεσα est exclusivement ionien (fréquent chez Hippocrate) : de là, il passe dans la κοινή (LXX, Aristote, Thémistius, etc.). Il devient un type d'après lequel on forme d'autres aor. en -εσα de verbes en -εῖν (ἐφόρεσα, οἰκοδόμεσα) ; par contre, ἐπετέλησεν. En dorien ἐπόνασα doit être remplacé par ἐπόνησα comme le prouvent les inscr. Cet hyperdorisme doit être tout au plus concédé à Théocrite. — 2, σκότος et φῶς. σκότος est exclusivement masc. dans l'épopée; c'est le genre primitif. Les premiers ex. du neutre se trouvent dans Pindare, et dans Eschyle fr. 6,4 N. Sophocle et Euripide flottent entre les deux genres. Aristophane n'a que le masc. Dans la comédie ancienne, le neutre se trouve pour la première fois dans Ameipsias, il domine dans la comédie moyenne, de même chez Démosthène et Aristote. Le neutre finit par triompher. Si le neutre était originel, nous aurions * σκετος : cf. βρέφος, βέλος, etc. mais γόνος, τόκος, φόρος. Le neutre est dû à l'influence de φῶς, qui était souvent opposé à σκότος, ainsi dans le fragment d'Eschyle, Xénophon décline pour la première fois φῶς, φωτός, et crée φωτεινός d'après σκοτεινός. Observations sur la déclinaison de φῶς. Même influence sur le genre : dies d'après tempestas; sur la forme : ἐδήδοται d'après πέποται d'où attique ἐδήδοκα; ἀγήοχα d'après ἐνήνοχα (cf. φέρειν καὶ ἄγειν); delph. ἔνδοι d'après ἔξοι; éléen ἄνευς et mégar. ἄνις d'après χωρίς ; centuria avec le suffixe de decuria; éléen ὀπτώ et héracl. hoκτώ d'après ἑπτά. — 3, Hom. ἀσπιδής, « spacieux ». La plupart des adj. en -ής sont composés ou s'expliquent d'après un composé ou bien sont des métaplasmes : ψευδής par adjectification de ψεῦδος (cf. uetus et Ϝέτος) et pourvu de toute une flexion du genre, à la différence de uetus (cf. Ceres de * ceros « croissance », uenus et Venus, pubes de impubes ou d'un subst. * pūbos). Λ 754, lire : δι' ἀσπιδέος πεδίοιο : ἀ-, copulatif (de ἁ-) et le substantifié * σπίδος (cf. σπίζειν et σχίδος σχίζειν) : σπίδιον μῆκος ὁδοῦ (Esch. fr. 378 N.). — 4, Grec τάπης, « tapis ». τάπητες est ionien (Hom. Hérondas), de même τάπιδες; δάπιδες, par assimilation à l'initiale et influence de δάπεδον est attique; τάπιδες passe de l'ionien à la κοινή. — 5, Pamphylien hεΝοτα, ἐφιιεΝοτα. Dans l'inscr. de Sillyon, Meister a vu que ces mots désignaient la jeunesse, une section de la jeunesse. Le grec a éliminé les abstraits en -ta et les a remplacés par des noms en -της. Une seule exception ; βιοτή, d'origine adjective. Les formes pamphyliennes doivent être lues : ἡβοτά, ἐφιηβοτά, et sont analogiques de βιοτή. 6, Deux gloses d'Hésychius. G. Curtius a lu avec raison : θατός · ἴκριον, θεωρεῖον. Dans le ms. ἦκρι = ἴκρι est une forme néo-grecque. Dans ἀγέρδα · ἄπιος, ὄγχνη, nous avons une preuve de la confusion que le féminin des noms d'arbres produit entre substantifs et adjectifs. 7, Remarquables cas d'anacoluthe. Dans des inscriptions, passage d'un cas à un autre. 8, Turc efendi. 9, Supplément sur κώδων, κλάδος, κέκλασμαι. 10, Création de nouvelles formes pour le masculin et le neutre d'après le féminin. Le fém. πέπειρα de πέπων donne en grec byzantin πέπειρος ; de même ἴδυ(ι)οι de ἰδυῖα, βίδεοι (Sparte) de Ϝιδεῖα, et déjà très anciennement ἑταῖρος de ἕταιρος * ἕταιρα (γεραρός γέραιρα). Inversement à Délos, au IIe s. av. J.-C. πεπονηκόται pour πεπονηκυῖαι. ¶ Sémantique de ἄτη [Wilh. Havers]. Le sens le plus anciennement attesté est « stupéfaction ». Le sens fondamental et primitif est « coup ». Sur les dérivés. ¶ Οἰωνός et mots apparentés [L. Sadée]. Il faut rattacher à ce mot οἶστρος, οἶμα, οἴμη, οἰμάω, ἰός, οἰστός, οἴαξ avec une base oies. Le sens fondamental est celui d'avancer, progresser. ¶ Les propositions dites sans sujet [Th. Siebs]. Critique des hypothèses antérieures sur l'origine de l'impersonnel. Les formules où l'on trouve un sujet ne sont pas primitives. Ce sont des interprétations anthropomorphiques : deus pluit ou des

truismes (il pleut de la pluie). Il n'est pas prouvé que ὕει, pluit, ait eu le sens factitif. Dans les formes verbales en question nous avons en réalité des substantifs verbaux abstraits en -ti : cf. λάχεσις. Ce sont des formes à l'état de simple thème. ¶ Anna [W. Schulze]. ἀννίς· μητρὸς ἢ πατρὸς μήτηρ (Hésych.) est confirmé par IG. VII, 3380 (Chéronée) ἀννίν (accus.); IX, 2,877 (Larisse) ἀνών (ac. de ἀνώ); cf. CIL. III, ind. p. 1089 anna « nomen mulieris alentis » (Mommsen). Toutes ces formes sont d'origine probablement illyrienne. Cf. Ἄνα τὸ γένος Ἰλλυρά SGDI., 2104, 2. Cf. atta, le pendant masc., dans le comasque (Diez) et à Brescia (Marx, N. JJ, 1909, p. 439). ¶¶ N° 4. Ἐξοπλασία [W. Schulze]. Lié avec γυμνασία dans Diodore. ¶ Systèmes de sémantique [R. M. Meyer]. Discussion de principe. ¶ Un Esope lithuanien inconnu [A. Brückner]. Curiosité bibliographique. Die Fabuln Aesopi zum Versuch [nach dem Principio lithuanicae linguae littauisch vertiret von Johann Schultzen s. minist. cand., Königsberg, 1706. ¶ Ἄλπνιστος [J. Wackernagel]. Pindare a écrit Isthm. 5 (4), 12 : ἄλπιστον. De telles formes sont alexandrines. ¶ Δεκαναῖα [W. Schulze]. πενταναία dans le nouveau Théopompe ; πεντεκαιδεκαναία dans Démosthène. ¶ Ὀστακός [W. Schulze]. De *ὀστ ṇ -κό-ς, de ὀστέον.

Paul Lejay.

AUTRICHE-HONGRIE

Rédacteur général : Adrien Krebs.

AUTRICHE

Commentationes Aenipontanae. Fasc. V (1910) a été analysé l'année dernière < cf. R.d.R. 34, 136. 7 à 28 >.

Dissertationes philologae Vindobonenses. Vol. IX. De papyri, qua Phaedonis Platonici partes quaedam continentur, fide et auctoritate [Erv. Korkisch]. Ce papyrus a été trouvé en 1890 en Égypte par Flinders Petrie et publié par Mahaffy dans le vol. VIII des « Cunningham memoirs » pl. 5-8 ; tandis que les uns estiment que les leçons qu'il donne, sont de la plus haute importance et sont à admettre de préférence à celles des mss. qui ont eu à subir pendant le cours des siècles des corrections et des interpolations nombreuses, pendant que ce papyrus, copié très probablement en Attique, vers 50 ans à peine après la mort de Platon, doit par conséquent nous donner partout la vraie leçon, les autres avec Usener le considèrent comme n'ayant qu'une valeur secondaire à côté des autres mss. qu'on doit lui préférer. K. étudie à nouveau la question, il commence par examiner tous les passages où la leçon du papyrus diffère ou paraît différer de celle des mss., puis recherche d'où viennent ces différences de lectures, quelles sont les leçons dans chaque passage douteux qu'on doit adopter et pour quelles raisons. Sa conclusion est que ce papyrus nous donne partout la vraie leçon et nous permet de voir combien le texte de Platon a été modifié par les grammairiens et en bien des endroits poli, orné et contaminé d'explications et d'interpolations absurdes. Suit une liste de tous les passages étudiés. ¶ De parataxis usu in Ciceronis epistulis praecipuo [Fr. Patzner]. Après avoir défini la parataxe dans les termes mêmes de E. Lindskog (Quaest. de parataxi et hypotaxi apud Latinos. Lund, 1896) qu'il modifie légèrement comme suit « juxtapositionem duarum sententiarum, ubi ad rationem grammatices nullus inter eas connexus appareat, ad sensum autem ita inter se sint jungendae, ut

ex ratione logica altera aliquando gravior sit quam altera ». P. l'étudie dans les lettres de Cicéron, ad Att., ad fam., ad Q. fr., ad M. Br., ad M. fr. de pet. cons., et Ps. Cic. ad Oct. qu'il dispose en trois chap. I. Verba voluntatis (hortandi, rogandi,) et studii : 2, v. dicendi et sentiendi : 3, sententiae impersonaliter usurpatae. ¶¶ Vol. X. De nuntiis tragicis [Joh. Fischl]. Etudie le rôle de l'ἄγγελος dans la tragédie grecque, surtout chez Euripide qui s'en est beaucoup et très habilement servi. Il montre tout d'abord que les récits dont ils s'acquittent ne sont pas une survivance du drame ancien (ἀρχαίης τέχνης λείψανον) : il indique les raisons pour lesquelles les poètes dramatiques qui auraient pu tenir les spectateurs au courant de ce qui se passait hors de la scène de bien d'autres manières, ont préféré recourir pour cela aux messagers et comment ils y ont réussi : les scènes où ils paraissent se composent de deux parties : un court dialogue entre eux et le chœur ou un autre personnage, et un récit proprement dit : ce sont toujours des esclaves ou des personnes d'un rang inférieur qui parlent et ils n'ont pas d'autre rôle à jouer dans la pièce ; ils ne ressemblent donc pas aux autres personnages dont ils diffèrent d'ailleurs et par le langage et par la manière d'être : le poète du reste ne s'attarde pas à leur donner une personnalité, puisque c'est le message dont ils sont chargés qui est important, et non leur personne ; leur entrée comme leur sortie n'est pas toujours motivée et comme le spectateur n'a aucun intérêt à savoir leur nom d'avance, ils exposent eux-mêmes la raison de leur venue à moins que ce ne soit un autre personnage qui s'en charge. Etude des récits des messagers surtout chez Euripide ; composés avec un soin extrême ils peuvent passer pour les parties les plus difficiles de la tragédie : la manière dont ils sont composés et compris, leur nature qui est tout épique, les procédés employés par le poète et qui relèvent de la rhétorique. Les rhéteurs et les orateurs les ont étudiés et même imités, notamment Lysias et Andocide, et ils en ont recommandé l'étude à leurs élèves : ils ont donc exercé une grande influence sur le style et la manière des orateurs. — Messagers dans Sophocle, en quoi ils diffèrent de ceux d'Euripide ; dans Eschyle. Examen de plusieurs récits fameux, raisons pour lesquelles les poètes ont recours aux messagers plutôt que de représenter les événements sur la scène. — Addenda, a, messagers chez Sénèque où l'on sent l'influence de la rhétorique, — b, les v. 1114-1116 dans Andromaque d'E. doivent être conservés, puisque Néoptolème a été tué devant et non dans le temple d'Apollon, — c, Iphigénie en Tauride a été composée après Hélène. ¶ Quibus ex fontibus Plutarchus libellum « De facie in orbe lunae » hauserit, I. [Max. Adler]. Il n'y a que deux mss. de ce traité de Pl. « De facie in orbe lunae apparente » les Par. B (1675) et E (1672) ; le texte nous est donc parvenu très altéré par la faute du copiste du cod. dont B et E dérivent : 1, Essai de restitution du texte ; corrections proposées pour 52 passages ; 2, Sources où a puisé P. pour écrire ce traité qui se divise en deux parties, la première allant du ch. 1 à 23 et traitant de physique, la seconde du ch. 23 à la fin traitant des hommes et des démons lunaires. Dans tout ce qui regarde les notions de physique, d'astronomie et de mathématiques, Pl. a pour sources Posidonius et Cléomedès ; là où il réfute la doctrine des Stoïciens, Carnéade : puis, outre Posidonius et Clitomaque, le livre d'Aristarque περὶ μεγεθῶν καὶ ἀποστημάτων ἡλίου καὶ σελήνης, peut-être encore un autre livre du même auteur et un traité de catoptrique qu'on ne peut pas déterminer. Viennent ensuite des notions tirées du Phédon de Platon et d'Empédocle. Il a enfin ajouté de son propre fonds des raisonnements, des réfutations et des observations. On voit ainsi qu'il a puisé de divers côtés et non à une source unique. Quant

au traité de Posidonius dont il s'est servi, ce doit être le π. μετεώρων. Le récit mythique de la fin du traité, est de Posidonius qui s'est inspiré de Xenocrates, et Plutarque l'a extrait du traité de P. π. ψυχῆς ou du π. ἡρώων καὶ δαιμόνων du même auteur.

H. S.

Iahreshefte des Oesterreichischen archaeologischen Instituts in Wien. Vol. 13 (1910). 1re livr. Das Westtor der Pelagerburg von Athen [R. Heberdey]. Montre contrairement aux assertions de Köster que, déjà dans le mur le plus ancien de l'Acropole, il y avait une entrée à l'ouest qui était l'entrée principale, et que la porte du nord avec son accès mal commode au milieu de rochers escarpés et ses petites dimensions, ne jouait dans la citadelle de cette époque que le rôle de porte accessoire, on comprend alors que la ville basse ait été construite πρὸς νότον μάλιστα, ce qui était difficile à expliquer si le passage s'était concentré autour d'une seule porte au Nord. ¶ Die Akroterien des Parthenon [C. Praschniker] 26 fig. Compare les morceaux étudiés par Laborde et Michaelis avec les nouveaux fragments découverts et en tente la restauration. Comme le Parthénon a été terminé vers 430, les acrotères font partie des derniers ornements ajoutés à l'édifice et doivent dater l'un de 431 environ, tandis que l'autre est plus récent et appartient au 4e s. ¶ Kleobis und Biton [A. v. Premerstein] Herodote I. 31 raconte que les habitants d'Argos élevèrent des statues de Kleobis et de Biton à Delphes et les consacrèrent au dieu, deux statues archaïques trouvées à Delphes en 1893 et 1894 sont d'après l'inscr. des plinthes qui les accompagnent et qui datent du vie s. les statues dont a parlé Hérodote. ¶ Ein athenischer Theseus-Fries in Berlin und Wien [A. Brueckner]. Essai d'identification de reliefs en marbre que Schneider < Iahrb. d.k.d. Arch. Inscr. 18. p. 91 sq. cf. R.d. R. 28, 45, 24 > a montré appartenir à une frise, mais qu'on n'a pas pu jusqu'ici identifier; ils étaient d'abord en Italie, de là trois d'entre eux ont été apportés à Berlin et le quatrième à Vienne : comparaison avec d'autres reliefs et avec des représentations sur vases peints (11 fig.); ils se rapportent les quatre au mythe de Thésée et constituaient une seule frise qui décorait une surface murale assez étendue ; les deux premiers représentent Thésée et Pirithoüs arrivant dans les enfers, près d'eux les juges des enfers (c'est la plus ancienne représentation que nous ayons de ce genre de sujets) ; plus loin sur un fragment de Catajo qui paraît appartenir à la même frise, peut-être Hadès et Persephoné ; sur le troisième nous reconnaissons Hélène délivrée par ses frères les Dioscures, dont l'un l'emmène hors de la cachette où la retenait la mère de Thésée, Aithra, tandis que l'autre écarte violemment et emporte dans ses bras Aithra, un cinquième personnage doit représenter une statue sur sa base : sur le quatrième nous voyons Tyndare s'enfuyant de Sparte, il tient d'un bras sa fille Hélène et sépare violemment sa femme Léda de l'autel domestique auquel elle s'accroche désespérément, à dr. et à g. les Dioscures, ses fils, avec leurs femmes les filles de Leukippos. ¶ Buste fittili di Agrigento [G. E. Rizzo]. Après quelques détails sur la topographie du lieu où ont été trouvés cinq bustes de femmes en terre cuite, dont un à deux faces représentant Déméter et Koré, R. les décrit minutieusement (2 pl. 10 fig.). Remarques techniques, observations relatives au style de ces bustes. ¶ Ein attisches Hekataion [H. Sitte]. Description détaillée (2 pl. 3 fig.) de ce monument conservé au château d'Ottenstein ; il est en marbre blanc du Pentélique, haut de 0m 46, et porte des traces de couleur rouge ; il représente appuyées contre une colonne trois femmes vêtues tenant chacune un flambeau de chaque main, c'est la triple Hékaté-Artémis φωσφόρος :

devant elle trois jeunes filles plus petites dansent en se tenant par la main, ce sont les Charites. Presque intact il est du commencement du 4e s. avant J.-C. mais sa provenance est incertaine. ¶ Der sogennante Altar des Cn. Domitius Ahenobarbus [J. Sceveking]. Le monument restitué par Furtwängler en rapprochant la frise de Poseidon de Munich et le relief des Suovetaurilia du Louvre doit être la base du célèbre groupe de Scopas que Cn. Domitius Ahenobarbus plaça dans le sanctuaire de Neptune au Champ de Mars (4 fig.) et qui nous est connu par Pline 36, 26. Poseidon, Thétis et Achille sont les principaux personnages de ce groupe qui représente la réunion de la mère et du fils dans l'île des bienheureux. ¶ Untersuchungen zur antiken Toreutik [E. Pernice] Suite < cf. Iahresh. VII. VIII. XI. R. d. R. 29, 115, 47; 30, 141, 15; 33, 148, 8 >. Dans ce 4e art. P. étudie la patine naturelle et la patine artistique dans l'antiquité. Le témoignage des auteurs et les papyrus confirment l'opinion émise déjà par Villenoisy, < Rev. arch. 28, p. 67 et 191 > que les anciens s'attachaient à conserver à leurs statues de bronze l'éclat de l'or qu'elles avaient et qu'ils appréciaient beaucoup. ¶ Zum griech. Schulwesen [E. Ziebarth]. Détails nouveaux sur les écoles dans l'antiquité donnés par les inscr. et les papyrus. 1. D'après Le Bas, As. Min. 1564 bis, les jeunes gens qui passaient dans la classe des éphèbes à Ephèse commençaient par prêter un serment; il en était de même à Erétrie (Rec. inscr. jur. gr. I, 150, lig. 47). — 2. C. I. G. 4269 d couronne donnée à Xanthos au stratège à cause de φιλοπονίας νέων — 3. Nombreux renseignements nouveaux sur les écoles de Pergame dans l'inscr. publiée par Ath. Mitt. 33, p. 327 sqq. — 4. Sur les écoles de Milet inscr. funéraire < cf. R. d. Phil. 33, 6 sq>. — 5. L'étude d'Homère dans les écoles de l'antiquité. Exercices en usage dans les écoles d'Égypte d'après les papyrus. ¶ Boreas und Michael [E. Maass]. Etude sur le démon grec ancien du nom de Sosthenes, qui d'après la Chronique de Malalas se tenait à l'entrée du Bosphore et aurait été le précurseur de St Michel qui habitait les mêmes parages. Ce Sosthène était le « Borée rafraichissant ou frais ». Σωσθένης est le contraire de ἀσθενής καὶ βληχρός. Βορέα, féminin de βορέας, doit avoir été le nom de la côte Thrace. Borée tirait donc son nom de la Thrace, contrée d'où venaient les habitants des îles et de la côte de l'Asie Mineure, les Boréades, fils de Borée. Οὔριος nom du dieu du vent favorable de la côte asiatique du Bosphore. ¶¶ **Beiblatt.** Forschungen in der Erythraia I [Jos. Keil] 1. Remarques de topographie recueillies pendant un séjour dans la presqu'île de Mimas (carte). 2. Inscr. trouvées dans ces parages. a, texte et commentaire épigraphiques de cinq décrets ou documents officiels; b, neuf dédicaces; c, cinq inscr. honorifiques; d, 38 inscr. funéraires; comm. épigraphique; e, deux inscr. chrétiennes. ¶ Neue Inschriften aus dem Gebiete von Magnesia a. M. [id.]. Texte et comm. de quatre inscr. dont la plus importante et la plus intéressante provenant de la ville carienne de Amizon et relatant que les habitants ont achevé de construire la partie du « trachon » (réseau de routes entre Ephèse et Magnésie du M.) qui leur était attribuée. ¶ Zu den Friesen der delphischen Schatzhäuser [Arn. Schober]. Rectifications à la reconstruction tentée par Heberdey du Trésor des Siphniens à Delphes. ¶ Neue Untersuchungen an der Nikebalustrade [R. Heberdey] 3 fig. Tous les fragments se ramènent à cinq motifs principaux : Athèna assise comme spectatrice. Victoires assises ou marchant, occupées à orner des trophées grecs ou perses. Sacrifices de victimes ou oblations diverses. ¶ Onos uud Epinetion, ξαίνειν und νέειν [H. Blümner]. Détermination du sens exact de ces quatre termes se rapportant à l'art de tisser. ¶ Forschungs-

ergebnisse aus dem südlichen Istrien (A. Gnirs). 1. Détail sur une fabrique romaine ancienne et un dépôt de vases en terre près Pola ; 2. Ruines d'une église chrétienne près Pola ; 3. Amphithéâtre. ¶ Glaeserne Konvexspiegel (E. Nowothy). Description de trois miroirs en verre provenant de Laibach et Carnuntum, dont l'un était un véritable miroir à main ; autres objets de même nature. ¶¶ La livr. 2 ne nous est pas encore parvenue.

A. S.

Numismatische Zeitschrift. Vol. 3 (1910). Ein syrakusisches Tetradrachmon (Ph. Lederer). Description et étude d'un tétradrachme syracusain, unique jusqu'ici en son genre et qui enrichit la série des monnaies syracusaines avec signature d'artiste, sur la face au-dessous du nom Συρακοσιον écrit à rebours, un quadrige au pas conduit par un homme tenant les rênes des deux mains et de la droite un fouet ; à dr. en-dessus plane une Nikè qui couronne les chevaux. Au rs. une tête de femme parée et ornée, sous le cou de laquelle on lit également à rebours le nom Ευμενου ; des dauphins, deux à dr. et deux à g., nageant. Ce doit être la plus ancienne pièce de toute la série des monnaies avec signature d'Eumène. Etude sur ces pièces. ¶ Griech. Münzen aus meiner Sammlung (Jos. Scholz) 3 pl. II < cf. Num. Zeit 33 R. d. R. 27, 135, 39 >. Enumération et description rapide de 175 p. de provenance et de dates diverses, comme contribution à une histoire des monnaies anciennes. ¶ Funde keltischer Münzen in Karlstein bei Reichenhall und im Kronlande Salzburg (H. v. Koblitz) 1 pl. Trésor de monnaies celtes trouvées à Karlstein près de Reichenhall ; énumération rapide, l'une est égyptienne (bronze) de l'époque des Ptolémée, les autres au nombre de 63 sont celtes (argent) de dimensions et de valeurs diverses. ¶ Ein Fund keltischer Münzen aus Kroisbach (W. Kubitschek) (1 pl.). Description de 76 pièces d'argent celtes trouvées dans un vase de terre. ¶ Antiche Piombi (W. Kubitschek) 1 pl. 1, Appuie de nouveaux arguments sa conclusion que les tablettes de plomb 1141 (horreum imperii Romani) et 1142 (Aquileia Chrysopolis) du musée d'Aquilée, d'après lesquelles on avait identifié Chrysopolis avec Aquileia, étaient l'œuvre d'un faussaire Cigoi < cf. N. Z. 1909 p. 38 sq. R. d. R. 34, 141, 29 >. — 2. Une tessère en plomb de la B. Nat. (Cat. des plombs p. 43) porte une inscr. que l'on a corrigée en fel(ix) Sab(ina) Aug(usta), Hadri(ane) sal(ve) ou mieux Hadr(iano) sal(vo). On doit disposer autrement les mots comme suit : Aug(usto) Hadr(iano) sal(vo) fel(ix) Sabi(na), comme le montrent plusieurs inscr., mais rien ne prouve que par Sabi...il faille entendre Sabina, ce ne doit pas être un nom de femme. — 3. Une formule de bénédiction. Dans Cat. des plombs de la B. N. p. 250 n° 636 lire sur une tessère de plomb provenant d'Egypte καὶ ἰς (pour εἰς) ὥρας, formule de bénédiction qu'on retrouve ailleurs. ¶ Ein Münzschatz auf Delos (W. Kubitschek). Apprécie brièvement la valeur scientifique de 3797 monnaies de bronze de la période constantinienne trouvées à Délos, puis donne la liste des empereurs sous lesquels elles ont été émises, elles vont jusqu'à 320 ap. J.-C. Tableau des ateliers de monnaie sous Licinius et la famille de Constantin, répartition entre eux de 3315 de ces monnaies. ¶ Zum Goldfund von Dortmund (id.) Discussion des conclusions de Regling sur ce trésor de monnaies d'or romaines trouvé à Dortmund (Nachtrag zum Dortmunder Fund röm. Goldmünzen). Examen des remarques de Blanchet. ¶ Résumé rapide des travaux de la Num. Gesellsch. en 1909 et 1910.

P. S.

Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Vol. 162 (1910), ne nous est pas encore parvenu.

Wiener Studien, 32e année (1910). 1re livr. Zu Kallimachos [Th. Gomperz]. 1. Hymne à Diane v. 121 lire τὸ τρίτον αὖτ' ἐπὶ σῦν, τὸ δὲ τέτρατον οὐκ ἔτι θῆρα. — 2. Kydippe v. 40 : κούρῃ· πᾶν δ' ἀνετῶς ἐξεκάλυψεν ἔπος. ¶ Das Götterbruchstück des Protagoras [id.]. Le fragment sur les dieux de Protagoras nous a été transmis entre autres par Diog. Laert. IX, 51 ; Eusèbe, Praep. ev. XIV, 3, 7 et XIV, 19, 8 : Sextus Emp. adv. mach IX, 56 : c'est la leçon de Diog. Laert. qui est la meilleure et il ne faut pas avec Diels lui adjoindre οὔθ' ὁποῖοί τινες ἰδέαν que donnent Eusèbe et Sextus et qui a été emprunté au liv. II des Silles de Timon. ¶ Des Aischylos Danais [Alf. Natansky]. Essaie de retrouver le plan de la tétralogie des Danaïdes d'Eschyle, en distinguant toujours nettement ce qui est certain et ce que nous avons encore, de ce qui est possible et vraisemblable, et en ne donnant sa restitution que comme hypothétique. ¶ Die Einsetzung des Rates der Vierhundert in Athen im Iahre 411 v. Chr. [A. Ledl]. Après avoir comparé minutieusement le témoignage de Thucydide avec celui d'Aristote qui diffèrent entre eux, L. arrive à la conclusion que les Quatre cents n'ont pas été institués conformément à la loi, car il n'y a pas eu de décret rendu à Colone les instituant, mais qu'ils se sont constitués suivant leur bon plaisir sans aucune autorisation quelconque et se sont emparés du pouvoir par la force ; c'était donc un véritable coup d'état. ¶ Die Anklagerede des Polykrates gegen Sokrates [J. Mesk]. Le réquisitoire de Polycrate contre Socrate nous est connu par Xénophon (au commencement des Mémorables) et surtout par le rhéteur Libanios qui mieux que X. nous permet de nous faire une idée exacte de sa disposition, puisqu'il le réfute en détail. Polycrate ne se présentait pas lui-même comme accusateur, mais il faisait parler Anytos, le personnage principal dans le procès contre Socrate ; le réquisitoire était donc une deutérologie. Meletos avait parlé le premier, comme plaignant, et après Anytos Lykon devait prendre la parole. Plan détaillé du discours (prooemium, plainte, preuves directes et indirectes, conclusion), qui était du genre épidictique. ¶ Zum carmen de viribus herbarum [Siegf. Mekler]. Remarques sur le texte et qqs corrections d'après une collation du Dioskorideskodex fol. 388r sqq. ¶ Zur Frage der Echtheit des Dialogs Senecas : Ad Polybium de Consolatione [Paula Stephanie]. Diderot est le premier qui ait mis en doute l'authenticité de ce 11e dialogue de Sénèque, d'autres l'ont suivi, mais elle a été défendue par Volkmann, Jonas et surtout Isleib. S. étudie à son tour l'emploi dans ce traité de certains pronoms et de quelques particules comme point de départ à d'autres travaux destinés à prouver que ce traité est bien de Sénèque. ¶ Lexikalische Vermutung zur Latein. Anthologie [J.-M. Stowasser]. Dans ce 2e art. < cf. W. St. 1909. R. d. R. 34,146, 20 >, S. explique un certain nombre de mots et de passages de l'Anthol. lat. mal compris ou mal transmis. ¶ Der angeblich selbständige Genetiv des Gerundiums [id.]. Ce gen. du Gerundium n'a jamais existé, il faut expliquer autrement ou corriger les exemples qu'on en trouve, il ne faut pas prendre pour du latin vulgaire les sottes erreurs des copistes. ¶ Sevirat und Vigintivirat [St. Brassloff]. Tout citoyen romain qui faisant partie des vigintiviri remplissait les fonctions de « triumvir capitalis », était exclu du « sevirat » : quels étaient ceux qui dans l' « ordo senatorius » pouvaient être appelés aux fonctions de « sevir equitum Romanorum ». ¶ Ein Kommentar zu Lucan aus dem Mittelalter [J. Endt]. Le ms. sur papier IV C 5 de la Bibl. de l'Université de Prague (p.) contient du feuillet 1r à 137 [2] un commentaire sur Lucain, il est du milieu du moyen âge mais reproduit en partie des scolies anciennes : d'après certaines remarques on voit que l'auteur a fait partie

de la suite de l'empereur Charles IV dans son voyage à Rome en 1355 et que c'est cette année-là qu'il a dû écrire son commentaire. Étude détaillée et texte. ¶ Mélanges. Ein Verstoss in der Ueberlieferung von Sophokle's Trachinerinnen [Kam. Hatschek]. Les vers 396 et 397 des Trachiniennes ne s'accordent pour la pensée ni avec le caractère de Déjanire, ni avec ce que nous savons de la manière de voir de Sophocle, il faut donc au lieu de ὡς σκότῳ (fin de 396) lire ὡς κότῳ. ¶ Zur Petrusapokalypse [L. Radermacher]. Dans les restes de l'Apocalypse de Pierre ch. 21 il faut lire avec Wilamowitz τὸ ἔνδυμα αὐτῶν ἐνδεδυμένοι, ou peut-être plus simplement χιτῶν' αὐτῶν ἐνδεδυμένοι. ¶ Zum sogenannten Cornuti Commentum [Ad. Berger]. Nous avons sur les Satires de Perse un recueil de scolies attribué à un certain Cornutus sur lequel on ne sait rien. B. montre que la scol. de la Sat. 2. 14 doit dater au plus tard de 428 ap. J.-C. ¶ Amuletum [† J.-M. Stowaser]. L'étymologie est (h)āmūlētum (dérivant de (h)āmulus crochet) ce mot signifie donc objet muni d'un petit crochet (pour le suspendre). ¶ Zu Fronto (S 162, 14 sq. Naber) [Edm. Hauler]. Texte de ce passage d'après une nouv. recension du palimpseste, il ne constitue pas une preuve pour le nom « Accius Plautus » ni pour (M)accius Plautus. On y voit plutôt nommés à la suite l'un de l'autre Accius, Plautus, Sallustius. ¶¶ 2e livr. Ueber einen Versuch der Wiederherstellung der Odyssee [Fr. Stürmer]. Schiller a publié dans le Programme du Gymnase de Furth 1908 la seconde partie d'un essai de restitution de l'Odyssée sous le titre de : Beitraege zur Wiederherstellung der O. que S. examine en détail et dont il combat les conclusions en six paragraphes : 1. La toile de Pénélope ; 2. Les toiles d'araignée qui souillent le lit d'Ulysse, π. 33-35 ; 3. Chronologie et double récit ; 4. La Télémachie et la seconde assemblée des Dieux : 5. Le commencement du nostos ; 6. Le commencement de la tisis. Il s'élève contre la méthode de l'auteur, dangereuse si nous voulons conserver quelque chose des poèmes homériques. ¶ Die pseudo-Xenophontischen Ἀθηναίων πολιτεία [L. Siegel]. Après avoir déclaré que pour l'interprétation et la correction du texte de ce traité il faut suivre les traces de Kalenka dans ses Prolégomènes, S. justifie certaines lectures. ¶ Kritische Beitraege [L. Radermacher]. 1. Dem. c. Midias § 32 lire π. ὑγιείας θύειν καὶ εὔχεσθαι Διὶ ὑπάτῳ καὶ Ἡρακλεῖ [ἀλεξικάκῳ καὶ] Ἀπόλλωνι προστατηρίῳ ; 2. Amherst-Papyri, n° 130, dans le passage περί τε τῶν ιέ (ἀρταβῶν) οὔτε πλὴν εὑρὼν οὔτε καιρὸν γνοὺς κ. τ. λ. le mot πλὴν a le sens de πλέον comme dans beaucoup d'inscr. d'après J.-C. 3. Dion. Hal. τέχνη π. ἐσχηματισμένων p. 297, 4, il faut supprimer le second λέγει corrigé par Usener en λέγῃ et lire ἂν πείσῃ ; 4. Dans l'oracle relatif au culte d'Artémis à Sidyme (Benndorf und Niemann. Reisen im südwest. Kleinasien p. 77) vers 11 δηλωτὸν est douteux, il faut lire ὁμοῦ δὴ λῷιον ; 5. Inscr. d'Oenoanda (Heberdey-Kalinka Reisen in südwest. Kleinasien n° 70) βουκονιστήριον = βυκανιστήριον du latin bucini ; 6. Pétrone c. 57 conserver « ut hircus in ervilia ». Exemples de « stupere in aliquam rem ». Défense de « jam doctus in compendia » dans Bücheler, Carm. Lat. epigr. 219 ; 7. Sénèque Ep. 51 fin lire : « latronum more, quos stilistas Aegyptii vocant ; 8. Quintil. VII, 216 lire « sumendum est enim ex his exemplis, quae sunt discentibus magis familiaria ». ¶ Zur Komposition von Buch I des Lucrez [H. Lackenbacher]. Appuie de nouvelles preuves l'hypothèse de Mewaldt et montre que Lucrèce après avoir pris dans le liv. II les vers qui se trouvent maintenant dans le liv. I, 951 sqq. a senti lui-même qu'ils ne s'accordaient pas très bien avec le contexte et traitaient un tout autre sujet, il les fit précéder du prooemium du liv. IV et composa pour les introduire les vers 921-925. ¶ Zur Disposi-

tion und Quellenfrage von Lucrez IV 1,-521 [id.]. Pour composer son liv. IV, Lucrèce ne paraît pas s'être servi du grand ouvrage d'Epicure. Περὶ φύσεως, ni de la Μεγάλη ἐπιτομή, ni de la Μικρὰ ἐπιτομή. Il a eu deux sources différentes, une pour les vers 54-258, l'autre pour les vers 259-521. La première partie (54-258) offre une disposition très nette, deux sous-divisions se suivant avec une logique serrée procédant soit de cahiers d'études soit d'un livre d'un ou de plusieurs Epicuriens, elle est plus scientifique que la seconde (259-521) qui est un résumé procédant d'un recueil de phénomènes optiques extraordinaires. ¶ Die Ueberarbeitung der Plinianischen Panegyricus auf Traian [Jos. Mesk]. Nous n'avons pas le Panégyrique de Trajan dans sa forme première, mais sous une forme très remaniée, c'est ce que Pline reconnaît lui-même (Epist. III, 18) et ce qui cadre très bien avec le soin qu'il prenait de remanier ses discours (Epist. II, 5,3 ; V, 8, 6 ; IX, 28, 5). M. s'attache à montrer en quoi la « gratiarum actio » originale différait du Panégyrique qui nous a été transmis. ¶ Zu den Fabeln der Romulus [R. Bitschofsky]. Remarques critiques sur le texte de l'éd. définitive de Thiele (Heidelberg 1910). ¶ Ein Kommentar zu Lucan aus dem Mittelalter [Joh. Endt]. Suite du texte de ce commentaire, < v. supra. > ¶ Die Spartanischen Nauarchen der Iahre 397-395 (Untersuchungen zum Historiker von Oxyrrhynchos) [W. A. Bauer]. Retrace d'après le papyrus d'Oxyrrhynchos et les historiens la carrière des navarques Pharax (397-396). Pollis et Cheirikrates (395-394). ¶ Mélanges. Ἐπιβάτης [W. A. Bauer]. Ce mot au pluriel désigne l'infanterie de marine, mais au singulier c'est aussi un titre militaire désignant un officier commandant un détachement de marins chargés d'une surveillance (Thuc. VIII, 61, 2 ; Xen. Hell. 1, 3, 17 etc.) ; il n'a rien de commun avec l'ἐπιστολεύς et l'ἐπιστολιαφόρος qui était l'adjudant du commandant de la flotte. ¶ Catulls LI Gedicht und sein Sapphisches Vorbild [N. Vulić]. L'ode de Sappho Φαίνεταί μοι κῆνος ἴσος θέοισιν traduite par Catulle « Ille mi par esse deo videtur » offre malgré sa limpidité apparente de grosses difficultés. Il y a surtout quatre points qui sont controversés que N. étudie à son tour et pour lesquels il propose une solution. ¶ Zu den Lücken im Texte der Cena Trimalchionis [Edm. Hauler]. Défend le texte reçu ch. 26, 7 ; ch. 27, contre les corrections. ¶ Zu Martial Spect. XXI, 8 [K. Prinz]. Après avoir commenté le texte de Martial, P. montre combien il ressemble à une épigramme de Lucilius (Anth. Pal. XI, 254) dont il est une réminiscence. ¶ Aus dem Sangallensis 864 [Joh. Endt]. Les mss. W. C. G. D. des Adnotationes super Lucanum contiennent avant l'argument du liv. I un court résumé des guerres civiles entre César et Pompée. Texte de ces résumés, notamment du Sangall. 864 (p. 121). ¶ Zu Fronto § 162, 2, 5 sqq. (Naber) [Edm. Hauler]. Corrections proposées au texte de Naber.

H. S.

Zeitschrift für die oesterreichischen Gymnasien. 61e année (1910). 2e livr. Die Heimat der Phäaken [P. D. Ch. Hennings]. En s'appuyant sur Champault, *Phéniciens et Grecs en Italie d'après l'Odyssée*, H. montre qu'on ne peut admettre avec Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, que Schérie doive être identifiée avec Corfou, mais qu'au contraire Ischia répond à la description homérique dans tous ses détails et que c'est dans cette île qu'il faut placer les Phéaciens; malgré cette divergence de vues, il faut reconnaître à Bérard le grand mérite d'avoir montré par ses recherches sur les établissements phéniciens dans la Méditerranée comment on peut arriver à des conclusions certaines sur les voyages d'Ulysse. ¶¶ 4e livr. Lexikalisches und Exegetisches zu Homer [H. St. Sedlmayer]. 1. Δαὶς ἐΐση, repas bien ordonné,

comparer avec νηῦς εἴση, vaisseau normal, c'est-à-dire construit d'après toutes les règles de l'art; φρένες εἶσαι, intelligence normale ; 2. Εὖ ναιετάων comme épithète de πόλις signifie bien située; avec δόμοι, μέγαρα, somptueux ; 3. Ἰοχέαιρα, prête à lancer ses traits : dérivé de ἰός et χέω (et non pas χαίρω) avec le sens « qui a versé les traits devant soi » ; 4. Ἀπορρώξ. Od. ι, 359, dérive de ἀπορρήγνυμι et signifie portion. Le nectar et l'ambroisie réunis désignent la nourriture des dieux ; 5. ῥῶγες μεγάροιο, χ, 143 escalier, marches ; 6. πελέκεις dans le concours à l'arc des prétendants dans Odyssée, 22, doit désigner des cibles en forme de haches ; que, en l'absence d'un terme spécial, on a désignées par le mot πελέκεις hache ; 7. Le lit d'Ulysse dans Od. ch. 23 ; ἑρμῖνα (ψ 183) le lit ne reposait pas sur un seul pied, mais sur quatre, et ce mot désigne l'un d'entre eux ; 8. Οὐχ Ὀδυσσεύς, ἀλλ' ἠθεῖος (ξ 144 sq.). Rapprocher ce passage de τ 406 sq. et traduire : mon maître s'appelait l'homme odieux (Hassmann) je rougis de le dire, car il m'aimait ; son vrai nom est l'aimable (Liebermann). ¶ Gedanken und Wünsche fur die Einrichtung von Schulwörterbüchern [F. Sturmer]. Ce que ces dictionnaires devraient être, ce qu'ils sont. ¶¶ 5e livr. Zur Odyssee [F. Stürmer]. Critique défavorable de Schiller (Programme du Gymnase de Furth 1907) qui a essayé de reconstituer l'Odyssée pré-Athénienne autant que cela est possible d'après celle que nous avons et dont S. n'admet pas les conclusions. ¶ Zu Sophokles Οἰδίπους τύραννος v. 597 [A. Kornitzer]. Au lieu du texte reçu : Νῦν οἱ σέθεν χρῄζοντες ἐκκαλοῦσί με, il faut lire avec Musgrave αἰκάλλουσί με. Il y a là une ancienne corruption du texte provenant de la prononciation de αι = ε qu'on retrouve dans Plat. Gorg. 465 c, où on lit dans les codd. αἰσθήσει, qu'il faut corriger en ἐσθῆσι ce qui rend compréhensible ce passage impossible à comprendre. ¶¶ 7e livr. Noch einmal zu Sall. Bell. Jug. 3 (patriam aut parentes) [Al. Kornitzer]. Montre par un exemple de Cic. Ad Fam. 9,18 que c'est avec raison qu'il a déjà soutenu que « parentes » dans ce passage de Sall. « vi regere patriam aut parentes...... tamen importunum est » ne signifie pas « les peuples soumis » comme on l'a traduit jusqu'ici, mais a bien son sens de « parents ». ¶¶ 8e et 9e livr. Zu Ennius [E. Hauler]. La 2e éd. de Vahlen donne pour le vers 67 (Liv. I. fr. XL) des Annales d'Ennius « Postquam consis.... se fluvius, qui est omnibus princeps » ; un passage du palimpseste de Fronton qui se trouve à Milan et où Fronton cite Ennius permet de corriger et de restituer comme suit : « Factumst : — Retro jam substat fluvius, qui est omnibu' princeps, — qui sub ovilia » : ce qui donne un hexamètre parfait. Discussion des leçons du palimpseste et de tout le passage. ¶ Cato Maior, eine politische Tendenzschrift [E. Stettner]. Dans cet art. qui se termine dans la livr. suivante, S. montre que dans ce traité Cicéron a exposé son « moi » avec toutes ses prétentions et toutes ses espérances. Il a dû le composer après la mort de César ; il cherchait à se consoler des périls du présent par l'espoir qu'il était l'homme attendu par la République et surtout par le Sénat, en même temps il s'efforçait de rendre les citoyens attentifs à sa mission et à sa vocation politique et cherchait à se donner du courage pour remplir cette mission. Son but politique l'emportait donc sur son but littéraire. Caton est bien son idéal politique et il espère et compte rentrer en scène pour réaliser son programme. Bien qu'il n'appartienne pas à ceux qui cherchent la propagande par le fait, il veut mettre en avant et recommander à l'attention son aptitude à gouverner l'Etat. Cette tendance politique apparait encore dans le fait qu'il ne parle pas seulement de Caton, mais de tous ceux qui ont laissé un nom dans le gouvernement de la cité, les Paulus Maximus, les Appius Claudius, les Scaurus, les Metellus Numidicus, etc., dans le but de montrer la valeur de la sagesse

et des services rendus dans un état où des hommes de sa trempe sont à leur place. ¶ Zum Ursprung des Wortes Syphilis [Z. Dembitzer]. Parmi les étymologies de ce mot que F. Boll < Neue Iahrb. 1910, p. 72 cf. supra > a écartées comme ne se soutenant pas, D. retient et recommande σῦς-φίλος. La forme syphilis est l'adject. fém. de Syphilus (cf. Soph. O.T. 463 ἁ...Δελφὶς.... πέτρα qui se complète par νόσος). ¶¶ 11ᵉ livr. Zu Heraklit [H. Gomperz]. Dans cet art, qui se termine dans la livr. 12, G. étudie l'éd. récente des fragments d'Héraclite de H. Diels (Herakleitos von Ephesos) et donne un certain nombre de critiques sur ce livre d'une valeur inestimable. Il ne croit pas avec D. que le traité d'Héraclite appartienne au genre aphoristique. Examen critique et explication de 21 fragments. — Remarques critiques sur le De Victu I, 3-24 d'Hippocrate que D. donne comme une imitation d'Héraclite. ¶¶ 12ᵉ livr. Gegen eine gewisse Art der Vergil-Interpretation [A. Kornitzer]. Prenant comme exemples un certain nombre de passages du liv. II de l'Énéide, K. critique sévèrement la manière dont ils sont expliqués dans le Schulkommentar de Ladewig-Deuticke et met en garde contre les dangers d'une pareille explication.

A. K.

BOHÈME

Rédacteur général : Joseph Kral

Listy filologické. XXXVII, 1910. Les dix dernières années de recherches mythologiques [O. Jiráni]. Comme J. Král, < v. Listy filologické, XV-1888 et XXIII 1900 >, J. divise l'abondante matière en six groupes. Au premier groupe appartiennent les partisans de la prépondérance des influences orientales dans la religion grecque (O. Gruppe, L. Campbell, V. Bérard, E. Assmann, C. Fries, P. Foucart, etc.). La théorie n'est pas à rejeter en entier, mais il y a souvent manque d'esprit critique dans l'extrême application de la théorie par certains savants. — Les groupes 2 et 3 ne sont étudiés que sommairement : ce sont les restes des deux anciennes théories de mythologie comparée, dont la première, celle de Kuhn et Müller, avait abouti à l'hypothèse solaire, appliquée d'une façon insoutenable par E. Sieche; l'autre, celle de Schwartz et Mannhardt, après avoir encouragé l'étude comparée des superstitions religieuses populaires, réapparaît, dans une certaine mesure, dans les ouvrages de W. H. Roscher et de H. Usener. — Le quatrième groupe est réservé à la théorie anthropologique, très en vogue actuellement. Analyse détaillée des ouvrages de J. G. Frazer, A. B. Cook, J. E. Harrison, A. Dieterich, Sal. Reinach, etc. La théorie est attaquée par O. Gruppe, mais l'auteur la défend, tout en exigeant la plus grande précaution dans l'application de la théorie, l'accord des rites n'étant pas, dans toutes les tribus, redevable aux mêmes conceptions religieuses. — C'est, dans une certaine mesure, comme réaction, par rapport aux trois groupes précédents, que l'école philologico-critique (groupe 5), ne quittant point la base d'une religion donnée, s'attache à interpréter telle légende soit au moyen de cette même légende, soit au moyen de légendes analogues de la même tribu (P. Friedländer, E. Bethe, J. Vürtheim). — La théorie ne saurait, cependant, résoudre les problèmes difficiles de l'origine et des premières phases de l'évolution religieuse. L'étude et la solution de ces



problèmes sont évidemment réservées à l'animisme (le sixième et dernier groupe). Les principaux partisans de l'animisme et qui le rattachent à la religion naturelle, sont de nos jours : O. Schrader, Eug. Drerup, O. Seeck. — Mais l'ouvrage le plus important, publié au cours des dix dernières années, est le vol. II de la Psychologie des peuples par W. Wundt. C'est pour toute une série d'années que ce livre est appelé à servir de base à tout système de mythologie grecque que l'on s'appliquera à édifier. Succincte, mais très importante, est encore la première partie du vol. I de l'Histoire de l'antiquité par Meyer. ¶ Nos connaissances actuelles du grec ancien [O. Hujer]. Esquisse synthétique de tout ce qu'on peut dire, d'après les résultats récents, sur le groupement des dialectes du grec ancien, sur l'évolution et sur les rapports mutuels de ces dialectes et de leurs groupes ; enfin, sur la chronologie des différences dialectales au fur et à mesure qu'elles s'effaçaient devant la langue commune. ¶ L'authenticité du Parménide [A. Salač]. Au moyen d'une analyse de la langue du dialogue l'auteur fait voir que les objections d'ordre linguistique émises contre l'authenticité du Parménide s'expliquent, dans la plupart des cas, par la forme spéciale du dialogue. La forme curieuse de γενηθήσεται (141 e) vient, peut-être, de ce que l'auteur du dialogue avait besoin d'un double futur du verbe γίγνομαι pour différencier le fait de devenir et l'action de devenir. Rapports entre le Parménide et les ouvrages d'Aristote. Comme on ne peut pas démontrer qu'Aristote a connu le dialogue, on ne peut pas, non plus dire, d'après certains passages d'Aristote, que le Parmenide est l'œuvre d'un faussaire. S. attaque, dans la suite, l'hypothèse de Siebeck que ce sont les opinions du jeune Aristote que Platon soumet à une critique dans le Parménide : l'interprétation détaillée des passages en question exclut formellement cette hypothèse. — Dans l'interprétation philosophique du dialogue, S. se rattache à l'opinion de ceux qui accordent à la deuxième partie du Parménide une valeur positive, en tant que l'écrivain y démontre la nécessité d'un lien entre ἕν et τὰ πολλά ; aussi les idées sont nécessaires, malgré les objections faites à leur existence dans la première partie du P. Parmi les personnages du dialogue, Platon évidemment estime Parmenide, mais méprise Zenon, et Parménide lui-même n'y épouse nullement la cause de son disciple favori. Or, la même manière de voir, quant aux deux Eléates, si différente de ce que nous dit l'histoire, se retrouve dans tous les écrits authentiques de Platon. — La situation faite au jeune Socrate dans le dialogue n'est nullement humiliante, bien qu'il lui faille à tout moment s'effacer devant Parménide. D'ailleurs la comparaison importante établie par Socrate entre l'idée et le jour en général, puis entre les choses singulières et les « jours » en différents endroits n'est point réfutée par Parménide. — S. rejette encore toute interprétation allégorisante des noms de ceux qui participent au dialogue. Ainsi le jeune Aristote, l'un des trente tyrans, n'a que le nom de commun avec le Stagirite. Somme toute, on n'est pas fondé à contester l'authenticité du Parménide. ¶ Nouvelle langue indo-européenne récemment découverte [O. Hujer]. C'est d'après le c. r. provisoire de Sieg et de Siegling < Sitsber. der preuss. Akad. 1908, 915 sq. > que H. énumère les faits qui prouvent que la langue des mss. apportés de Turfan et étudiée par ces deux savants, est indo-européenne; sa phonétique et sa morphologie; ses rapports avec les autres langues indo-europénnes, l'importance de cette découverte pour l'étude du problème de la patrie primitive des Indo-Européens.

Sborník filologický (Recueil d'études philologiques, publié par l'Académie imp. et roy. tchèque à Prague). Première année (1910). Di indigetes

et novensides [O. Jiráni]. Analyse des objections faites par O. Gruppe (Die mythol. Literatur aus den Jahren 1898-1905, p. 103 sq.) contre l'idée fondamentale de l'admirable construction de la religion de l'État romain dans l'œuvre de G. Wissowa, qui consiste à distinguer nettement dans la religion romaine les deux groupes des dii indigetes, et des dii novensides. 5
Aucune de ces objections ne saurait, cependant, rendre suspecte cette base même de l'œuvre de Wissowa. Ce sont surtout les objections touchant les témoignages antiques allégués par Wissowa en faveur de sa thèse que l'auteur réfute l'une après l'autre, aussi bien que l'objection faite contre l'interprétation étymologique de ces deux groupes de divinités. Il appuie 10
encore sur les phases successives dans l'évolution de la religion romaine et dans celle des religions des tribus voisines, pour nous apprendre que c'est précisément grâce à cette évolution que devait naître, de toute nécessité, une telle distinction. ¶ Quelques remarques sur l'histoire du rythme de la prose littéraire grecque [K. Wenig]. Étudie d'abord les 15
formes des clauses de trois morceaux d'ancienne prose sophiste, le discours d'Alkidamas Περὶ σοφιστῶν, le commencement du discours sur la musique, récemment découvert (Hibeh papyri I, nº 13) et la déclamation d'Antisthène Αἴας. Dans les deux premiers, les clauses sont très riches au point de vue rythmique, car, à côté de clauses ditrochaïques et crétiques 20
qui prévalent, il y a assez de clauses dactyliques, choriambiques et logaédiques. Au contraire, dans la déclamation d'Antisthène une simplicité extraordinaire saute aux yeux, car, sur 72 clauses en tout, les clauses ditrochaïques et crétiques sont au nombre de 70. W. en déduit que déjà dans l'ancienne prose littéraire en Attique, il y avait une manière d'écrire 25
qui affectait les clauses très monotones. Jusqu'à présent, on ne connaissait que le théoricien de ce mode d'écrire, Aristote (Rhét. III, 8). D'après ces résultats, W. étudie ensuite minutieusement la question du rapport à établir entre la prose dite asianique et la prose attique et appuie de nouvelles preuves l'hypothèse de Norden qui soutient que la prose asianique vient de 30
la prose sophiste à la Gorgias. Il fait voir que les périodes de la seconde manière asianique (comme nous la connaissons le mieux d'après l'inscr. du roi Antiochus de Commagène) avaient pu être formées sur le modèle d'Alkidamas. Quant à la monotonie des clauses, les Asianiques auraient aussi trouvé, probablement, le modèle dans cette manière d'écrire sophiste que 35
nous ne voyons, jusqu'à présent, que dans Antisthène. De même, l'accumulation fréquente de syllabes brèves qui se suivent relie les Asianiques aux anciens Sophistes, tandis que Démosthène ne laissait que bien rarement se suivre plus de deux syllabes brèves. Ensuite, l'auteur réfute l'opinion de ceux qui rattachaient les Asianiques à Démosthène. 40
Ainsi on alléguait comme preuve d'une parenté spirituelle entre Démosthène et les Asianiques que Kléocharès aurait admiré Démosthène. Or W. montre que Kléocharès n'admirait pas le style, mais bien la probité et les talents politiques de Démosthène.

Fr. Groh. 45



HONGRIE

Rédacteur général : I. Kont

Archaeologiai Ertesitő (Bulletin archéologique). Nouv. Série, vol. XXX. 1910. 1er fasc. Modèle en argile d'une rondelle romaine trouvé à Duna-Pentele [Marg. Láng]. Trouvé dans les fouilles organisées par le Musée National, il a 23 cm. de hauteur, la largeur varie entre 7 et 8 cm.; il est en argile rouge et grossièrement exécuté. A côté de ce modèle, on a trouvé encore deux fragments de rondelle. ¶ Les fouilles de Duna-Pentele en 1908 et 1909 [A. Hekler]. On a trouvé : une statuette de Junon, haute de 71 cm.; des fragments d'un haut relief et d'un monument funéraire; les inscriptions suivantes : 1° Aurel(ia) Serena suo coni(ugi) Aris(tio) Fortunato fecit memoriam qui fuit defunctus centuri o annos quinquaginta...ad... 2° D. M. Aur(elius) Isnir(cius) Verecundus s(ignifer) vet(eranus) coh(ortis) miliariae Hem(esenorum) ex dec(urione) vix(it) ann(os) LXX Aur(elia) Isaricia Scribonia conj(ux) et Isnircius Verecundus et Isnircius Marcus et Aur(elia) Verecunda fil(ii) et coheredes vivi sibi et patri pientissimo posuerunt. 3° Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aur(elio) Antonino Aug(usto) P(io) F(elice) coh(ors) prima miliaria Ant(oniniana) Hem(esenorum) sub Sept(imio) Flacco curante Jul(io). — 4° D. M. vixit ann(os) LXX et Aureli(us) s(trator) c(onsularis) coh(ortis) miliariae Hem(esenorum) filius q(ui) posui(t). — D'autres trouvailles fournissent des données sur la topographie d'Intercisa; on a encore trouvé, en 1909, deux lions couchés de 50 et de 57 cm. de hauteur; une statue de femme vêtue, fortement endommagée, un autel de Liber et Libera élevé par Aurelius Maturus, un monument funéraire représentant une femme qui tient un coffret auquel est suspendu un dauphin; un fragment représentant Hercule avec un homme à genoux (Kyknos?) et encore d'autres fragments de moindre importance. ¶ L'inscription d'un sarcophage romain à Vaál (comitat de Fejér) [L. Waczulik]. Cette inscription est la suivante : D.M. (S)ecundinae fil(iae) Ael(ii) Secundini vet(erani) et b(ene)f(iciarii) co(n)s(ularis) q(uae) vix(it) an(nos) XXIIII d(ies) XXX et II Ael(ius) Cesianus b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) coniugi dulcissim(a)e f(aciendum) c(uravit). Cf. C.I. Lat. III, 3362 et 10347. ¶¶ 2e fasc. Fouilles à Dunavecse [P. Gerecze]. Description sommaire de six monuments romains dont l'un porte cette inscription : M stip(endiorum) mil(es) o heres c bene mer(enti); les autres proviennent d'un cimetière et se trouvent actuellement au musée de Kecskemét. ¶ Les fouilles du Musée National en 1909 [E. Mahler]. Description des restes des thermes romains d'Intercisa; on y voit encore des traces de quelques fresques. ¶ Ruines et trouvailles sur la colline nommée Tündérhegy à Torda [E. Téglás]. On y a trouvé quelques inscriptions tronquées et deux autels votifs dont l'un a 73 cm. et l'autre 75 cm. de hauteur. L'inscription du second est la suivante : Jovi optimo maximo Petronius Marcianus v. s. l. m. ¶ L'épitaphe d'un soldat nommé Zeno à Apulum [A. Cserni]. Cette inscription est ainsi conçue : D.M. Zenoni Tarasi miles numeri Germanorum vixit annos XXXIII Julia Marito pientissimo. Elle est remarquable, car jusqu'ici on n'a pas trouvé la dénomination « miles numeri Germanorum ». ¶ Fragment d'une plaque en bronze dédiée à Jupiter Dolichène [G. Csallány]. Avec deux illustrations. La plaque provient de Torda et porte cette inscription : Jovi Dulcheno P. Aelius Lucilius Centurio Cohortis I Alpinorum peditatae. ¶¶ 3e fasc. Fragments

ornés de ceintures romaines [A. Hekler]. Ces fragments trouvés à Szalacska se trouvent actuellement au Musée de Sümeg, ils offrent une grande analogie avec les ceintures conservées au Musée national et qui proviennent de Budaujlak. Dix illustrations. ¶ Monuments romains trouvés à Duna-Pentele (Intercisa) [E. Mahler]. Parmi les inscriptions nous relevons les suivantes : 1° D.M. M. Antonius Censorinus domo Apamia annorum LXXX et M. Antonius Optatus nepos eius annorum VII hic siti sunt et Ulpiae Zosimianae vivae coniugi eius M. Antonius Marcianus parentibus et filio eorum f. c. — 2° D. M. Aurelio Monimo beneficiario tribuni cohortis miliaria Hemesenorum stipendiorum XXIV vixit annos XLV Caius Bassus librarius bene merenti posuit ex ipsius praecepto. — On a encore trouvé quelques hauts reliefs dont un représente un lion poursuivant un cerf. Six illustrations. ¶¶ 4e fasc. Statuette en bronze de Sarapis au Musée National [A. Hekler]. Trouvée, en 1902, à Torda, cette statuette peut être comparée à celles qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris (Catalogue de bronzes antiques n° 29), et au Musée du Caire, elle atteste le culte de Sarapis en Pannonie. — Une illustration. ¶ Reliefs figurés sur les monuments funéraires de la Pannonie [J. Hampel]. Passe en revue, au point de vue artistique, tous les monuments trouvés dans les dernières années en Hongrie; descriptions des figures, des vêtements et des attributs illustrées par 39 vignettes. ¶ Le vicus romain à Mezötohát et le relief d'Apollon à Potaïssa [E. Téglás]. Description des trouvailles faites près de Torda; les vases et les monuments prouvent que le culte d'Apollon était florissant à Potaïssa; un monument nous montre Apollon poursuivant Daphné changée en laurier. ¶ Progrès de l'archéologie classique à l'étranger [A. Hekler]. ¶¶ 5e fasc. Ce fascicule ne contient que des études sur les antiquités nationales.

I. Kont.

Egyetemes Philologiai Közlöny (Revue générale de philologie), t. XXXIV. 1910. 1er fasc. La Médée d'Euripide [J. Csengeri]. Expose les rapports du drame avec la légende et prouve que c'est Euripide qui, le premier, représenta Médée assassinant ses enfants; loue l'invention de la pièce et croit qu'elle n'a pas reçu le premier prix à cause de son réalisme; démontre l'influence de la pièce sur la littérature et les beaux-arts. ¶ Le Dittochaeon de Prudence [J. Révay]. Suite dans fasc. 2 et 3. Le Dittochaeon sive tetrasticha veteris et novi testamenti quoique inférieur aux autres œuvres de Prudence, est cependant de lui; discussion sur la vie et les œuvres du poète; accepte l'opinion de Weiman et Merkle sur le sens du titre et donne une édition critique de ces 49 petites poésies en utilisant le manuscrit de Berlin n° 167. ¶¶ 2e fasc. Éloge d'Antoine Bartal [J. Cserép]. Philologue hongrois, 1829-1909, auteur de plusieurs ouvrages de grammaire et du Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae (1901). ¶¶ 3e fasc. Cicéron sur la torture des esclaves [S. Csermelyi]. Cicéron ne parle nulle part du droit de torture, mais ce n'est pas une raison pour le louer, car ses modèles grecs ne l'ont pas fait non plus : dans ses livres de rhétorique, il donne des arguments pour et contre la torture, mais il ne la condamne pas, comme l'a fait Aristote; dans ses exercices de rhétorique, Cicéron tantôt blâme, tantôt défend la torture. Nous n'avons donc aucune raison de le regarder, sous ce rapport, comme supérieur aux Grecs. ¶¶ 4e fasc. Ad quintum Vergilii Catalepton [G. Némethy]. Commentaire latin de cette poésie commençant par : Ite hinc...et finissant par : et raro. ¶ Éloge de Charles Krumbacher [J. Darkó]. ¶¶ 5e fasc. Les machines de guerre des anciens à la lumière des recherches les plus récentes [B. László]. Suite

dans fasc. 6-7. Cite l'opinion des savants depuis Juste-Lipse : De militia romana, jusqu'à Wescher et Reffie, donne l'explication des termes : onager, enthytonon, palintonon, monankon, gastraphetes (avec des illustrations) et fait connaître, d'après Köchly et Rüstow, la rapidité du tir des anciens. Les
5 Romains, sous ce rapport, n'ont rien innové. ¶ La physiologie de l'accent grec [A. Kertész]. Suite dans fasc. 8. Etudie les théories des anciens grammairiens et d'Aristote sur l'accent musical, sur l'accent de la phrase et insiste sur le perispomenon. ¶¶ 6e et 7e fasc. La littérature philologique hongroise en 1909 [A. Hellebrant]. Liste de tous les livres, articles et
10 notices concernant les langues et les littératures de tous les peuples, avec l'indication des comptes rendus sur les ouvrages les plus importants. 2731 numéros. ¶¶ 8e fasc. Donnay et Aristophane [J. Vértesy]. Comparaison des deux Lysistrate; Donnay a pris le motif de sa comédie à Aristophane, mais son œuvre est originale et peut se mesurer, au point de vue poétique,
15 avec la comédie grecque. ¶¶ 9e fasc. Parerga Oppianea [R. Vári]. Suite de la publication des « Scholia in Oppiani Halieuticorum libros I-IV Ambrosiana » commencée dans le volume précédent de la Revue. Vers 155-373. ¶ Contributions à l'histoire de la poésie latine en Hongrie [J. Kelecsényi]. Fait connaître la « Szsgedis » de Jacques Fiala, poème
20 épique en quatre chants (1735) qui traite des origines et de l'histoire de la ville de Szeged; l'élément mythique est emprunté à Bonfini. ¶ La métrique de la première Ode olympienne de Pindare [J. Boros]. Suite dans fasc. 10. En comparant le mètre avec la danse, Borcs explique le kôlon et prouve que la longueur égale de la strophe, de l'antistrophe et de l'épode s'explique
25 par ce fait que ces trois parties correspondaient à la même danse. Le texte n'avait qu'un rôle secondaire; Pindare a d'abord créé la danse, puis établi le mètre et finalement mis les paroles. ¶¶ 10e fasc. L'Eranemus de Janus Pannonius et les classiques latins [D. Paizs]. Ce poème descriptif est une œuvre de jeunesse du grand humaniste; il l'a composé probablement à Fer-
30 rare, comme disciple de Guarinus; les détails montrent l'influence de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Sénèque, de Stace, d'Horace et de Claudien.

I. Kont.

35

BELGIQUE

Rédacteur général : Alphonse Roersch

40 **Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques**. 1910, nº 7. Notes sur Sénèque [Paul Thomas]. Sénèque, Lettres à Lucilius; examen critique des passages suivants : Ep. 4,3; 5,2; 8,1; 8,10; 14,6; 14,16; 22,4; 25,7; 29,2; 42,4; 42,5; 49,4; 53,6; 59,9; 74,33; 86,12; 86,14; 90,36; 124,5. Nombreuses corrections au
45 texte et conjectures nouvelles.

Analecta Bollandiana. T. XXVIII, 1909. Fasc. 2. Sanctus [H. Delehaye]. Le mot sanctus dans la langue païenne. Ἅγιος ne se rencontre point dans les auteurs classiques comme qualificatif des dieux ou des hommes. Il s'applique aux choses. Dans les inscriptions, toutes de l'époque impériale, ἅγιος
50 apparaît comme épithète des dieux : il n'est alors que la traduction du latin sanctus. — Sanctus est tour à tour un qualificatif des choses, des femmes et des dieux. Il sert aussi à qualifier les personnes à qui est attaché le privilège de l'inviolabilité. Toutefois, l'acception commune est fréquemment

autre. Indication des principales acceptions du mot appliqué aux personnes. Le mot sanctus appliqué aux dieux. Indication des textes littéraires et des inscriptions. Le mot sanctus dans la langue chrétienne. ¶¶ T. XXIX. Fasc. 3. Une passion inédite de saint Porphyre le Mime (Ch. Van de Vorst). Intéressera les philologues par les renseignements fournis sur les représentations des bouffons au début du IVe siècle, dans le monde gréco-romain. Combat l'argumentation de H. Reich dans « Der Mimus ». Détails sur les martyrs qui ont exercé la profession de comédien. Édition de la passion de Porphyre d'après les cod. vatic. 808 et 803. ¶¶ Fasc. 4. Les premiers « Libelli Miraculorum » (H. Delehaye). A propos du chap. VIII du dernier livre de saint Augustin, de Civitate Dei, et d'un récent mémoire de Harnack. ¶ Gaianopolis (H. Delehaye). Discute l'interprétation de l'inscr. publiée par Ramsay, The thousand and one Churches, p. 514.

Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg (Arlon). T. XLV, 1910. Une villa romaine de la Haute-Sûre (E. et R. Malget). Villa romaine découverte à Bilsdorf en avril 1908. Dimensions : 25 × 25 mètres. Description détaillée. Nombreux objets : céramique, verre et bronze. Monnaie d'argent de Septime-Sévère ; bronze de Gordien. ¶ Le tumulus de Martelange [E. et R. Malget). Tumulus découvert et exploré au lieu dit « im Baulicht » à Martelange. Nombreux débris de poterie ; statuette de Mars et de Mercure en terre cuite ; objets divers.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles. T. XXIII, 1909. Livr. 1 et 2. Les Tumuli de la forêt de Meerdael sont-ils rangés le long d'une route romaine ? (A. et G. Vincent). Le travail qui traverse la forêt de Meerdael, au sud de Louvain, sur une longueur de 2.500 mètres, est antérieur aux Romains. Il a été creusé par les néolithiques. C'est un travail religieux. Les tumuli sont belgo-romains et datent du IIIe siècle. ¶ L'esprit décoratif dans la céramique grecque à figures rouges (J. Berchmans). Article illustré de plusieurs hors texte et de 76 figures. Étudie, d'après de très nombreux exemples, l'esprit spécial qui animait les peintres de vases à figures rouges pendant la période dite du « style sévère ». Le choix des sujets et des figures est dicté par le caractère de l'objet ; il diffère de l'amphore au canthare, du cratère à la coupe. Le mouvement de ces figures est, de même, conforme à l'allure du vase, et l'artiste, en le variant avec délicatesse, sait le plier aux divers formats des cadres imposés. En perfectionnant sans cesse la silhouette de ses personnages, il atteint à une incomparable pureté de contours ; en dessinant dans un seul plan, sans se soucier des ombres ou des traits accessoires qui accusent la perspective des objets, il élimine, de parti pris, l'illusion de profondeur qui compromettrait l'unité visuelle de l'ensemble. Enfin, pour animer ses figures, il les remplit de courbes gracieuses qui sont une adaptation calligraphique adroite du détail anatomique. Tous les éléments qu'il emploie, il les transforme donc pour les mettre au service de son idée : mouvement, contours, anatomie, sont prétextes à composition décorative. Toutes les phases du travail sont régies par cet unique souci : « l'appropriation parfaite du décor au vase ». Cet art atteint son apogée au Ve siècle. Après les guerres médiques, sous l'influence de Polygnote, la peinture de vase se laisse de nouveau guider par la grande peinture et perd son caractère particulier. ¶¶ Livr. 3 et 4. Fouilles du tertre d'Athus (A. de Loë). Le tertre d'Athus est, non pas un tumulus, mais une butte à caractère défensif.

Archives sociologiques (Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles). Bulletin mensuel, 1910. Le déclin de l'esclavage antique (J. De Decker). Dans son récent ouvrage sur ce sujet, Ciccoti essaie de ramener à une conception



prépondérante les multiples causes qu'on a données du déclin de l'esclavage antique. Ce phénomène social est mis en rapport avec les théories historico-matérialistes de Marx et de Engels. Par exemple, la substitution du servage à l'esclavage serait due à l'appauvrissement du monde romain ; 5 les entreprises agricoles avec esclaves requièrent un capital considérable, le servage n'en exige aucun. De Decker insiste sur la connexité qui existe entre l'esclavage et la guerre. L'esclavage à grande échelle est une conséquence de la guerre ; le nombre des esclaves devait donc diminuer dans l'empire romain, quand la politique de conquête fit place à une politique 10 de consolidation et de défense.

Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. Les sources de l'histoire des cinq premiers siècles de Rome [M. Zech]. Étude des documents dont disposaient les anciens et dont durent s'inspirer tout au moins les premiers d'entre eux qui voulurent écrire l'his-15 toire des premiers siècles de Rome. Fastes, Annales des Pontifes, inscriptions, archives domestiques, légendes. Les travaux des Annalistes. Les poètes et auteurs dramatiques. Utilisation de la matière historique par les historiens contemporains d'Auguste.

Bulletin des métiers d'art (Bruxelles). 9e année, 1909. Nos 1, 2, 3, 4, 5. La 20 stèle funéraire attique [Franz Nève]. Article illustré de 40 reproductions. 1re partie. Utilité de l'étude des stèles funéraires. — 2e partie. Caractères communs aux stèles. Définition de la stèle. Différentes espèces de stèles. Matière et dimension des stèles. Aspect. Architecture. Pays d'origine. Technique. Polychromie. Sujets. Inscriptions. — 3e partie. Caractères par-25 ticuliers à quelques stèles. Observations générales sur le style des stèles. Le style archaïque. Le style attico-dorien. Le style attico-ionien. Le style gréco-romain.

Bulletin des Musées royaux (Bruxelles). 2e série, 3e année, 1910. N° 2. Les souvenirs de Juste Lipse au Musée du Cinquantenaire [Edg. de Prelle 30 de la Nieppe]. Description du buste en albâtre de Juste Lipse et de son monument funèbre avec épitaphe ; un dessin représentant la maison natale de L. à Overyssche.

Bulletin de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques. 1909. N° 1. Les rhéteurs spirituels à Rome [J. De Decker]. Défini-35 tion des « suasoires » et des « controverses ». Nombreux exemples. Origine de ces exercices. Leur développement sous l'Empire. Les « sententiæ, divisiones et colores » de Sénèque le Père. Nombreux exemples de « sententiæ ». Grande influence du livre de Sénèque sur le monde intellectuel romain. ¶¶ 1910. N° 1. Le Polyphème d'Érasme [Alph. Roersch]. Identifi-40 cation du personnage principal du « Colloquium » d'Erasme, intitulé « Cyclops sive Evangeliophorus ». Il s'agit de l'humaniste Gantois, Félix Rex, secrétaire d'Érasme. Biographie détaillée de ce personnage, mort à Königsberg, en 1549, directeur de la Bibliothèque publique. ¶ Les croyances populaires de la Grèce ancienne [J. De Decker]. Étudie le livre de Lawson, 45 *Modern Greek folklore and ancient greek religion*, dans ses rapports avec l'ouvrage de Rohde, *Psyché*. Sauf quelques réserves à formuler, la méthode de Lawson parait excellente. Ainsi, la croyance des Grecs modernes aux revenants en chair et en os, Vrykolakes, se retrouve dans les écrits des anciens : conclusions importantes qu'il faut en tirer. Lawson cherche à faire 50 le départ entre ce qui dans les croyances des Grecs est d'origine antéhellénique.

Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles. T. XXVII, VI, 1908. La crémation et le séjour des morts chez les Grecs [Jean De Mot]. Évolu-

tion des rites funéraires chez les Grecs depuis l'époque égéenne. Comparaison avec les croyances et pratiques funéraires de nombreux peuples du monde à différentes époques. Ce qui domine, à ses origines, tout le culte funéraire, c'est la crainte qu'inspire le mort. Il faut mettre entre celui-ci et les vivants la plus grande distance possible. Il faut les apaiser ensuite pour 5 en obtenir protection et avantages. L'auteur rassemble de très nombreux faits et observations.

Le Musée belge. Revue de philologie classique. T. XIV, 1910. N° 1. Fouilles et recherches à Ténos [Paul Graindor]. Résultats de la campagne entreprise par l'auteur en 1909. Topographie et architecture. La question de 10 l'emplacement des Propylées est résolue : ils se trouvaient à une douzaine de mètres de l'angle sud-est du temple, du côté de la mer et non loin des restes du môle antique. L'esplanade. Bases diverses. Trésor? Le mur du péribole. — Monuments figurés : notamment, un enfant à l'oie, fragment d'un groupe d'époque hellénistique, sans doute un ex-voto ; torse de Nikè ; 15 tête d'enfant. — Monnaies. — Inscriptions. 24 numéros, notamment : N° 2, dédicace de Rhodiens, entre 200 et 116, beaucoup plus complète que deux autres déjà connues et fort intéressante pour l'histoire de la confédération des Nésiotes. N° 3. Dédicace de Malthakè à l'impératrice Sabine, fragments à rapprocher de IG. XII, 5, 936 et 948 qu'il éclaire singulièrement. N° 4. 20 Malthakè archithéore, exemple unique d'une femme aschithéore. N° 8. Nouveau fragment de l'horloge d'Andronikos. N° 9. Relative à un θεοπρόπος ; sens exact de ce mot. N° 10. Culte des dieux égyptiens. N° 16. Décret pour Salaménès le Nabatéen (Arabie Pétrée). N° 16 < sic pour 17 >. Décret pour Basileidès d'Alexandrie. N° 18. Décret à parasème : ici, un trident pourvu 25 de deux ornements en S obliqués vers l'extérieur; IIIe siècle. Nos 19-22. Décrets. N° 23. Catalogue de proxènes. N° 24. Fragment de liste de magistrats; d'après les cahiers de Cockerell à Londres. — Correction d'inscriptions déjà publiées : IG. XII, 5, 812, 821, 822, 831, 840, 845, 896, 943 et 861, 872. BCH., XI, 1887, p. 268. ¶ A propos de Sabazius et du Judaïsme 30 [F. Cumont]. Examen critique des observations présentées par A. Jamar dans Musée belge, XIII, 1909, pp. 227 et suiv., sur le mémoire de Cumont, Les Mystères de Sabazius et le Judaïsme, C. R. Acad. Inscr., 1906, pp. 63 et suiv. ¶ Minucius Félix, 9, 1 et 34, 5 [J.-P. Waltzing]. Il faut rétablir la leçon du ms. Oct. 34,5 : praedicationibus. Oct. 9,1 : il faut entendre par 35 sacraria des Chrétiens, les lieux de réunion où les chrétiens célébraient en secret les cérémonies du culte. ¶ Christophe de Longueil, humaniste < suite > [Th. Simar]. Arrivée de Longueil à Rome. Ses protecteurs. Ses études. Nouvelle orientation de sa vie. Bembo. Rome au temps de Léon X. Panégyrique de Rome par Longueil. Son séjour à Lérins en 1519. En jan- 40 vier 1519, Longueil demande le droit de cité romaine. Proposition de Bembo. Opposition du clan italien. Faveurs de Léon X. Le procès de la Cittadinanza. Attaque de Celso Mellini. Fuite de Longueil. Sa défense. Son triomphe. Nombreux renseignements sur les humanistes italiens présents au procès du Capitole en juin 1519. Voyage de Longueil en France et en 45 Angleterre. Sa visite à Érasme à Louvain, 15 octobre 1519. Retour en Italie. Longueil à Venise. Il se fixe à Padoue. Ses amis à Padoue. Séjour chez Étienne Sauli. Reginald Pole. Mort de Longueil, 1522. ¶¶ N° 2. Index verborum quae Tertulliani Apologetico continentur [P. Henen]. Index D-MY. ¶ Les manuscrits de Martial du Vatican [Th. Simar]. Étude approfondie de 50 tous les manuscrits de Martial du Vatican. Presque tous sont des codices deteriores, copiés par des humanistes fort scrupuleux en matière de critique de textes. Leur importance historique est considérable. Vat. lat. 6848

est le codex de Niccolo Perotto : nombreux détails sur ce philologue. Palat. lat. 1697 est le ms. collationné par Fr. Modius. ¶ Notes sur Tertullien, Apologétique [P. Henen]. Examen des passages 2,5 ; 2,12 ; 3,3 ; 4,7 ; 8,7 ; 9,18 ; 10,5 ; 15,6 ; 20,4 ; 22,10 ; 38,1. ¶ Tertullien, Apologétique, 23, 12 [J. B. Mangers]. Traduction et explication du passage. ¶ Tertullien, Apologétique, XI, 4 [R. Nihard]. La leçon *condendo* du Cod. Fuldensis est inacceptable. La leçon *continendo* est exigée par le contexte, par la grammaire et par le rapprochement des mots au chapitre 17. ¶ Minucius Felix, Octavius, 36,7 [R. Nihard]. On a eu tort de corriger ce passage. Il faut garder la leçon du mss. ¶¶ N°s 3-4. Fouilles et recherches à Ténos < Suite et fin > [Paul Graindor]. Décret de proxénie collectif accordé à des Crétois, IIIe siècle. L'enceinte de Ténos. La πόλις et l'ἄστυ. Elles ne doivent pas être confondues. Ἄστυ désigne la ville de Ténos par opposition aux autres centres habités de l'île. Πόλις, c'est la ville primitive, renfermée dans l'enceinte dont les ruines subsistent encore. La πόλις est dans l'ἄστυ, mais le premier mot n'est employé que comme nom de tribu et le second n'a jamais qu'une valeur géographique. Les conduites d'eau. Observations sur quelques sculptures trouvées dans le hiéron : statues et femmes, statues d'empereurs. ¶ Index verborum quae Tertulliani Apologetico continentur [P. Henen]. Index N-S. ¶ Heraclès le dieu et le héros [Jules Prickartz]. Article inspiré par la thèse défendue par A. B. Cook dans la Classical Review : Who was the wife of Zeus. S'efforce d'accorder les deux conceptions contradictoires qui font d'Héraclès un dieu uni à Héra, en même temps qu'un héros qui lui est ennemi. Les problèmes du mythe. Héraclès, ancienne divinité d'Argos. Le héros thébain, Héraclès, est un ancien dieu d'Argos uni à Héra par un mariage sacré. A Thèbes, il est un Alcide et devient l'éponyme de toute une lignée d'Héraclides. ¶ L'intrigue de l'Arbitrage de Ménandre [Arth. Humpers]. Dans quelle mesure le fragment de Tischendorf se rapporte-t-il à l'Arbitrage ; si oui, quelle est sa place dans la pièce ? Le contenu s'en adapte parfaitement à l'Arbitrage ; mais, il faut remarquer qu'il pourrait convenir aussi à d'autres pièces de la Comédie Nouvelle. Ce fragment est transcrit au verso du fragment de Jernstedt ; mais l'attribution de ce dernier à l'Arbitrage était déjà hypothétique. Le fragment de Tischendorf atteste la présence d'un personnage nommé Chaerestratos qui ne jouait aucun rôle dans l'Arbitrage. Il ne faut pas conclure à l'union matérielle des fragments de Tischendorf et de Jernstedt. Observations sur la restitution du fragment M².

Revue bénédictine. XXVIIe année, 1909. N° 4. Examen des écrits attribués à Arnobe le Jeune [L. Morin]. Le moine romain Arnobe, auquel nous sommes redevables du Commentaire sur les Psaumes, si hautement prisé par Érasme, est bien l'auteur du Conflictus Arnobii et Serapionis et du Praedestinatus. ¶ Les tractatus de saint Jérôme sur les Psaumes X et XIV [D. Morin]. Sont bien, comme le supposait Pease, les débris de l'ouvrage perdu que saint Jérôme mentionnait en 392, dans le catalogue de ses œuvres qui met fin au De uiris illustribus ; M. reprend la théorie de Pease en proposant une explication meilleure. ¶ Chromatius d'Aquilée et le commentaire pseudo-hiéronymien sur les quatre évangiles [D. Paschini]. L'hypothèse qui voit en Fortunatien d'Aquilée l'auteur du Commentaire, reçoit une confirmation nouvelle. ¶ Nouveaux fragments de l'Itinerarium Eucheriae [D. De Bruyne]. D'après le Ms. de Tolède, 14,24, de la Bibliotheca Nacional de Madrid. ¶¶ XXVIIe année, 1910. N° 1. Quelques lettres inédites de saint Jérôme [D. Morin]. Quatre lettres publiées d'après trois manuscrits de l'Escurial : & I, 14 ; & I, 4 ; a, II, 3. Les textes ; authenticité ; examen des

lettres. ❡ Le De Mysteriis de saint Hilaire au Mont-Cassin [D. Wilmart]. On peut tenir pour certain que le De Mysteriis d'Hilaire était conservé dans le Ms. du Mont-Cassin sous la forme où l'avait déjà connu saint Jérôme et pour extrêmement problable qu'il y était aussi tel que dans sa rédaction première. ❡ Sur le second « qui sunt undique » dans Irénée, III, 3,2 [M. d'Herbigny]. Erreur de copiste évidente. Elle serait plus naturelle s'il y avait eu dans le texte à transcrire une attraction de mots et une obscurité de la phrase. Ces deux conditions auraient été réalisées si le texte latin avait été « ab his qui sunt undecim ». ❡❡ N° 2 Un traité inédit d'Arnobe le Jeune. Le Libellus ad Gregoriam [D. Morin]. Faussement attribué à Jean Chrysostome. Étude du traité d'après le texte des trois manuscrits : cod. CLXII de Reichenau à Karlsruhe; ms. 29 de Cues; ms. Madrid, R. Acad. de la historia, San Millan 27. Contenu. Édition de quelques passages. Restitution du traité à Arnobe le Jeune. ❡ Le discours de saint Basile sur l'Ascèse en latin [D. Wilmart]. Édition critique du texte; observations. ❡❡ N° 4. Recueils perdus d'homélies de saint Césaire d'Arles [D. Morin]. Cherche à retrouver les traces et les débris de l'homéliaire en trois parties, ayant appartenu jadis à l'abbaye de Longpont, diocèse de Soissons. Utilise le ms. lat. 12116 de la Bibl. Nat. de Paris, fol. 143-148. ❡ Le prétendu Liber officiorum de saint Hilaire et l'Avent liturgique [D. Wilmart]. Les lignes du Lib. Off. citées par Bernon de Reichenau (1008-1048) paraissent être d'Hilaire.

Revue belge de Numismatique. 66ᵉ année, 1910. 2ᵉ livr. Leçons numismatiques. Les premières monnaies [Jean Svoronos]. < Suite >. Trépieds et chaudrons de Crète. Erreurs de Comparetti dans l'interprétation des inscriptions de Viglès (Gortyne), et de Knossos, Museo Italiano, II, 1887, p. 118. On appelait en Crète chaudrons (λέβητες) et trépieds (τρίποδες) des statères d'argent de plusieurs villes crétoises qui portaient des contremarques représentant un chaudron, un trépied. Discussion des arguments de Comparetti et Th. Reinach qui ne partagent pas cet avis. ❡ L'as et la libella de Volusius Mæcianus [M.-C. Soutzo]. Discussion des résultats de l'étude de Dattari sur le sesterce romain. Les as de Vol. Mæcianus ne sont pas des as monétaires, ce sont de simples fractions seizièmes du denier, qui n'ont de l'as que le nom. Dans le texte cité, le mot as n'est qu'un simple synonyme du seizième : de là la cause de toutes les erreurs. ❡❡ 3ᵉ liv. Les déformations successives de la tête d'Apollon et du bige sur les statères d'or atrébates [Vᵗᵉ B. de Jonghe]. Les Atrébates imitent sur leurs statères d'or les statères de Philippe II de Macédoine. Ces derniers se retrouvent aussi en assez grand nombre sur le territoire autrefois occupé par les Atrébates. Deux hypothèses expliquent cette particularité : ou bien souvenir des invasions gauloises en Grèce, ou bien pénétration toute pacifique par Marseille et les voies fluviales de la France. Reproduction de plusieurs pièces et étude des déformations successives. La période d'émission des statères gaulois a dû être fort longue.

Revue des humanistes en Belgique. 12ᵉ année, 1909. N° 3. La charpente du deuxième livre de l'Énéide [G. De Munck]. Le deuxième livre est divisé en deux grandes parties : destruction de Troie, vers 13-558, et départ d'Énée, vers 559-804. La rencontre d'Hélène et d'Énée et le tableau de la destruction de Troie par les dieux n'appartiennent plus à la première partie. ❡ M. le Chanoine Louis Guillaume [Gustave Gérard]. Notice nécrologique sur le philologue L. Guillaume, créateur de la collection de classiques grecs et latins comparés, décédé à Neffe-Dinant, le 10 juillet 1909. ❡❡ N° 4. La conversation latine dans les classes inférieures

[A. Poissinger]. Préconise la conversation et donne des renseignements bibliographiques. ¶¶. 13e année, 1910. N° 4. La première et la neuvième églogue de Virgile [L. Delporte]. Traduction française de l'article publié par Leo dans Hermes, 83e vol., 1er cahier.

Revue de l'Instruction publique en Belgique. T. LIII, 1910. 1re livr. Les traités philosophiques de Cicéron. Leurs sources grecques, leurs imitateurs chrétiens [C. Thiaucourt]. Leçon d'ouverture du cours public de littérature latine à l'Université de Nancy, le 2 décembre 1908. Défend Cicéron contre les attaques de Huysmans, *A rebours*, p. 38, et Mommsen, *Histoire romaine*, trad. de Guerle, VII, p. 359. L'étude de la vie intellectuelle et même politique d'un homme, de ses préférences et de ses antipathies littéraires ou philosophiques, est la première et la meilleure source pour l'interprétation de ses ouvrages. ¶ Euripide, Bacchantes, v. 1157 [Henri Grégoire]. Il faut lire : ἐποιστὸν Ἅιδαν, qui constitue une expression saisissante, doublement imagée ; ἐπιφέρω qui a donné ἐποιστός a deux sens spéciaux, en effet, qui peuvent ici s'entendre et font un véritable jeu de mots. ¶ Deux épigrammes contre Néron [P. Thomas]. Suétone, Vie de Néron, c. 45. Lire « se traderet tandem » au lieu de « et traderet tandem ». Plus loin, il faut corriger avec Torrentius « Ego quod potui » au lieu de « ego quid potui » et sous-entendre « dedi ». ¶ Notes sur Juvénal [P. Thomas]. I. Res deteret exiguis aliquid, Sat. III, 23-24. II. Digna supercilio, Sat. V, 60-62. III. Victus Ajax, Sat. X, 84-85. ¶¶ 2e et 3e livr. La dialectologie grecque à propos d'un livre récent [Ém. Boisacq]. Étudie, d'après Thumb, *Die griechischen Dialekte*, l'état actuel de notre savoir quant à l'essence de la langue grecque envisagée comme unité. Dans les documents les plus anciens qui nous restent, la langue grecque offre un nombre assez grand de dialectes. Cependant, le caractère spécial du grec se révèle dès le premier coup d'œil dans chacun des monuments de la langue, vis-à-vis des langues indo-européennes voisines. Les critères linguistiques. Ce sont les nouvelles conditions de culture sociale, nature géographique de la nouvelle patrie et rencontre d'une population primitive non indo-européenne, qui ont contribué à séparer les Proto-Hellènes des autres Indo-européens. Il ne saurait être question, pour le moment, de savoir de quelle manière la population primitive asianique de la Grèce a influencé la langue des immigrants. ¶ Grec κάστωρ m. « Le Castor » [Ém. Boisacq]. Résumé de l'opinion de Paul Kretschmer, Wiener Eranos, 1909. ¶ Notes critiques sur l'Ion d'Euripide [Henri Grégoire]. Examen et corrections : vers 118, 484, 721, 1427, 355-356. ¶ Notes sur les petites déclamations de Quintilien [J. De Decker]. Les petites déclamations ne sont pas de Quintilien ; elles devraient être intitulées « incerti auctoris ars rhethorica » et sont en réalité la copie d'un cours d'étudiant. Les gloses marginales introduites dans ce texte y jouent un très grand rôle. Examen détaillé de passages des déclamations 271 et 246. ¶ A propos d'une épigramme contre Néron, Suétone, Vie de Néron, 45 ; Sénèque, Des Bienfaits, V, 3 ; Juvénal, Sat. VIII, v. 220-226 [J. De Decker]. Voir ci-dessus 1re livr. Défend contre P. Thomas la leçon « et traderet tandem ». ¶¶ 5e livr. La dialectologie grecque à propos d'un livre récent < suite et fin > [Ém. Boisacq]. Étudie d'après Thumb le groupement des dialectes ; examen de l'opinion des anciens ; coup d'œil sur le travail de classement entrepris au XIXe siècle ; état actuel de la question ; les bases ethnographiques de la géographie dialectale hellénique ; le groupement ethnographique des parlers. ¶ Gaston Boissier [J.-J. Hartman]. Étude détaillée qui se continue dans la livr. 6. Les différentes faces du talent de Boissier qui a eu le sens de l'antiquité comme peu de modernes l'ont eu. Grand mérite de

ses œuvres. ¶¶ 6e livr. Ingenium in numerato habere [J. De Decker]. Origine de l'expression : avoir de l'esprit argent comptant : un mot d'Auguste à l'adresse de L. Vinicius, Sénèque, Controverses, éd. H.-J. Muller, II, 5,20. ¶ L. Vinicius, III, vir flando moneta? L. Vinicius, le magistrat monétaire [J. De Decker]. On lit généralement dans Sénèque, Controverses, II, 5,19 : « L. Vinicius, L. Vinici pater ». Bruxellensis 9581-9595 porte « L. Vinicius uinici ficem », qu'il faut lire « L. Vinicius, III vir fla. » ou mieux « L. Vinicius, III vir fla. m. ». ¶ Notes sur Apulée [Dr Erdmann]. De Deo Socratis, cap. 6, 13, 15, 16, 20, 21, 22. — De dogm. Plat. I, cap. 14 ; II, cap. 4, 5, 12, 28. — De mundo, procem., c. 18 à la fin.

DANEMARK

Rédacteur général : Hans Raeder

Nordisk Tidsskrift for Filologi. 3e série, vol. XVIII, fasc. 4. Sur les copistes grecs [J.-L. Heiberg]. Contribution à la paléographie grecque à propos de Vogel et de V. Gardthausen, *Die griechische Schreiber des Mittelalters und der Renaissance.* ¶¶ Vol. XIX, fasc. 1-2. Alexandre le Grand dans la tradition orientale [A. Christensen]. Études sur les sources et les remaniements du roman du Pseudo-Callisthénès. ¶ Volpecula-nitedula [H. Holten-Bechtolsheim]. La leçon ordinaire « volpecula » (Horace, Épitr. I, 7,29) doit être conservée. Chez plusieurs peuples modernes de l'Europe et de l'Asie, on se figure le génie des blés sous la forme d'un animal, particulièrement sous celle d'un renard, qui se trouve dans les magasins à blé ; telle croyance peut avoir donné lieu à la fable d'Horace. ¶ Velleius, II, 117 [K. Hude]. Explication de ces mots : concepit esse homines, qui nihil praeter vocem membraque haberent hominum ; c'est-à-dire : il se figure que ceux qui en réalité n'avaient que la voix et les membres des hommes, étaient des hommes. ¶ In Plutarchum [K. Hude]. Plutarque Démetr. I : écrire : τὰ μὲν ἐφ' ἑαυτῶν. ¶¶ Fasc. 3. La dynastie médique chez Hérodote et chez Ctésias [A. Christensen]. Analyse des récits fabuleux d'Hérodote et de Ctésias sur l'ancienne histoire médique. Le premier roi vraiment historique des Mèdes semble être Cyaxare, bien qu'il y ait assez d'exagérations dans la tradition sur la domination des Scythes pendant le règne de ce roi. Cyrus n'a pas même été un Achémenide. La généalogie de Ctésias est entièrement falsifiée. ¶ Notes sur Plutarque, Dion et Aratus [K. Hude]. ¶ Notes sur Diodore, livre XI [K. Hude]. Observations critiques sur plusieurs passages.

H. R.

Oversigt over det kongelige danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1910, fasc. 5. Sur la constitution des livres arithmétiques des Éléments d'Euclide et leur rapport à la question d'irrationalité [H. G. Zeuthen]. A propos du mémoire de Vogt (Bibl. Math., III, 10,2). Z. cherche dans les Éléments d'Euclide les traces de la doctrine de Théétète exposée par Platon avec le résultat principal qu'il faut attribuer à Théétète tous les traits essentiels de la théorie consignée au VIIe livre d'Euclide (en français).

H. R.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

5

Rédacteur général : Alfred Jacob

American historical Review, vol. XV (1909-1910), nº 1. Le druidisme breton et la politique de guerre des Romains [W. F. Tamblyn]. Jusqu'à ce
10 qu'apparaisse quelque témoignage réel de l'existence d'une hiérarchie ou d'une caste druidique en Grande-Bretagne et de la connaissance que les Romains en avaient, on peut, avec Pelham et Furneaux négliger, une défense de la politique de Claude basée sur une supposition improbable. M. B.

American Journal of Archaeology, vol. XIV (1910), nº 1. La fontaine de
15 Glauca à Corinthe [G. W. Elderkin]. Glauca, dont trois des réservoirs sont encore aujourd'hui recouverts de leur toiture originale, nous fournit des renseignements sur les fontaines, un des objets importants de l'activité des tyrans des VIIe et VIe siècles. Description des restes et essai de reconstitution. Comparaison avec la fontaine de Théagène à Mégare. ¶
20 Inscriptions inédites du Latium [R. V. D. Magoffin]. 45 inscriptions recueillies en 1906-1907. Corrections à 35 inscriptions du CIL., t. XIV. ¶ Inscriptions grecques du Negeb [N. Schmidt et B. B. Charles]. Relevées sauf trois dans une nécropole au N. de Ruhêbeh en juin 1905. ¶ Assemblée générale de l'Institut archéologique d'Amérique, décembre 1909; analyse
25 des communications suivantes : Deux travaux d'Hercule sur une fibule géométrique [W. N. Bates]. Sera publié in-extenso. ¶ L'étendard d'Artaxerxès à Cunaxa [C. Bonner]. L'aigle vue par ceux qui ont fourni le renseignement rapporté par Xénophon était en réalité quelque forme du symbole d'Ormazd employée comme enseigne royale. ¶ Note sur la construc-
30 tion de l'Erechthéion [L. D. Caskey et B. H. Hill]. Voy. plus bas. ¶ Un nouveau marbre au Muséum des Beaux-Arts de Boston [A. Fairbanks]. Sculpture en marbre analogue au trône Ludovisi. ¶ Les forteresses romaines dans les provinces de Syrie et d'Arabie [H. C. Butler]. Les forteresses découvertes jusqu'à présent dans ces régions forment une chaîne le
35 long du bord oriental de la contrée explorée. Elles nous offrent des matériaux pour l'étude de l'architecture militaire des Romains et, de plus, des données nombreuses pour établir la ligne de l'ancien limes à différentes époques et, par leurs inscriptions, des éléments pour une étude historique. ¶ Reconstitution de la toga de la période la plus récente [C. F. Ross]. L'his-
40 toire de la toge est un développement continu du simple au complexe. ¶ Un manuscrit épigraphique inédit d'Espagne [H. L. Wilson]. 93 inscriptions anciennes de Caceres et des environs recueillies par Claudio Constanzo entre 1792 et 1800. ¶ L'architecture sur les vases attiques [F. B. Tarbell]. Voy. plus bas. ¶ La villa albaine de Domitien [R. V. D. Magoffin].
45 Recherches faites pendant l'été de 1909 dans les jardins Barberini et le couvent des Riformati sur les ruines romaines appelées la villa de Domitien. ¶ Un trésor byzantin provenant d'Egypte actuellement en la possession de Ch. L. Freer [W. Dennison]. Description de neuf pièces achetées au Caire : 2 bracelets, 2 boucles d'oreilles, 4 médaillons et une petite statuette
50 de cristal de roche. ¶ Expériences avec le vernis mycénien [O. S. Touks]. Voy. plus bas. ¶ Notes sur la construction des Propylées [W. B. Dinsmoor]. Voy. plus bas. ¶ Identification des personnages représentés sur les sculptures des tombes attiques [H. R. H. Hastings]. Sera publié in-extenso.

¶ Note sur un scyphos de Boston [J. R. Wheeler]. Scyphos corinthien du Musée des Beaux-Arts rapproché d'un scyphos de Samos publié par Boehlau. ¶ Les entrées latérales de la scène du théâtre romain [C. Knapp]. Etude de l'Amphitryon (333), des Ménechmes (551-558) et de l'Andria (720 ss.) d'où il résulte que, pour ces trois pièces au moins, l'entrée de la scène à gauche du spectateur mène a peregre et celle de droite a foro. Pour d'autres pièces, la question n'est plus aussi simple. Les opinions de Müller (Philologus, LIX) et de Dörpfeld-Reich (Das griech. Theater, p. 256) sont fausses. ¶ Note sur les doctrines ésotériques des mystères éleusiniens [T. S. Jerome]. Emet l'opinion que les doctrines ésotériques des mystères éleusiniens enseignaient au néophyte la croyance à une vie nouvelle de l'âme après la mort. La sorte d'âme que chacun sème à sa mort détermine la moisson qu'il récolte dans sa nouvelle période d'existence et ainsi de suite dans un cycle rythmique de mort et de renaissance, jusqu'à ce qu'enfin l'âme purifiée soit absorbée dans la divinité. ¶ Inscriptions inédites de Corinthe [K. K Smith]. Sera publié. ¶ Note céramique sur Bacchylide [G. W. Elderkin]. Voy. plus bas. ¶ Méandre ou labyrinthe; étude comparative des cylix à figures rouges [G. W. Elderkin]. Voy. plus bas. ¶ Les monnaies de Bostra [C. R. Morey]. Les types de monnaies de Bostra en Arabie sont dominés par le culte de Dusarès. La théorie de Dussaud est contredite par l'aspect du type réel de Dusarès sur la pièce de Princeton. ¶¶ N° 2. Les frontons des Propylées à Athènes [W. B. Dinsmoor]. I. Le bâtiment central : Discussion des fragments retrouvés au point de vue de l'architecture. Essai de reconstitution. II. La cimaise de l'aile sud-ouest : complément à l'article de Dörpfeld (Ath. Mitt., X). Une moulure présentant le profil dit cimaise ionique se trouvait à l'aile du sud-ouest. ¶ Notes sur des peintures de vases grecs [G. W. Elderkin]. I. Méandre ou labyrinte : Etude d'une cylix à figures rouges du British Museum (J. H. S., 1881). Thésée est représenté tirant le Minotaure. Comparaison avec une cylix décrite par Aeson (Ant. Denk., II) et une autre actuellement à Harrow on the Hill (Wolters, Sitzb. Münch. Akad., 1907). Rien ne permet d'affirmer que le dessin à méandre et échiquier rappelle le plan du labyrinthe. II. Note céramique sur Bacchylide, XVI, 97 : Etude d'un fragment de pinax de Praesus (B.S.A. X). La peinture représente probablement Thésée retiré des profondeurs de la mer par un poisson. III. Note sur une cylix à Philadelphie : Le dessin à l'intérieur de la cylix publiée par Miss Swindler < A.J.A., 1909, R. d. R.32,166,51 > est un bon exemple de la difficulté présentée aux peintres de vases par le champ circulaire. ¶¶ N° 3 : Notes sur la construction de l'Erechthéion [B. H. Hill]. Etude critique de l'inscription donnant le compte des dépenses de la construction pour l'année 408/7 A.C. et essai de reconstitution de la partie S.O. d'après cette étude. ¶ La galerie couverte sur les murs d'Athènes [L.D. Caskey]. Etude critique de l'inscription relative à la reconstruction des murs d'Athènes (306 A.C.) et essai de restauration. Critique des restaurations de Müller et de Choisy. ¶ Les balustrades dites de Trajan [J. B. Carter]. Ces balustrades représentent chacune une moitié de la basilique Julia avec les bâtiments adjacents. ¶ Inscriptions de Privernum [H. H. Armstrong]. 12 inscriptions relevées à Piperno. ¶ Note sur la sculpture dite « Athena en deuil » [G. M. Hirst]. Discussion de l'article de Bennett < A.J.A., XIII, 1909, R. d. R. 34,167,40 >. L'objet sur la sculpture en question ne ressemble à aucune des représentations aniconiques connues des divinités. Nous n'avons aucune autorité pour l'opinion qu'Athéna ait jamais été représentée sous une forme aniconique. ¶ Deux fresques de Boscoreale [O. S. Tonks]. Deux fragments actuellement au Muséum d'Art de l'Univer-

sité de Princeton. Sur l'un est peint un masque tragique sans barbe, couronné de lauriers. L'autre représente quatre figures féminines participant à une offrande sur un autel. Ces figures sont tracées sur un fond peint d'abord à fresque. ¶¶ N° 4. Premier rapport préliminaire sur les fouilles américaines à Sardes (Asie Mineure) [H. C. Butler]. Fouilles exécutées de mars à juillet 1910. Cette première saison a été employée à mettre au jour la cité ancienne entre l'acropole et le Pactole. On a découvert les ruines d'un temple. Une inscription prouve que ce temple était consacré à Artemis, ce qui confirme la théorie de Radet. Sur le flanc de la montagne un certain nombre de tombes ont été ouvertes. Elles paraissent avoir fait partie d'une nécropole lydienne. ¶ Inscriptions grecques et latines à Sardes [D. M. Robinson]. Les inscriptions sur les murs de l'acropole ont été soigneusement examinées. Dans les fouilles proprement dites, on n'a trouvé que huit inscriptions toutes grecques, mais dont certaines sont de grande valeur. ¶ Expériences avec le vernis mycénien [O. S. Tonks]. Récit d'expériences tendant à reproduire le vernis rouge mycénien en fondant une proportion convenable d'argile avec du nitrate de soude. ¶ Une amphore panathénaïque avec le nom de l'archonte Asteius [D. M. Robinson]. Etude d'une amphore panathénaïque trouvée en fragments dans une tombe au S.-E. de la colline de Philopappus. Liste complète des 24 vases panathénaïques actuellement connus donnant le nom d'un archonte. ¶ Note sur l'inscription de l'A.J.A., XIV (1910), p. 66 [Clermont-Ganneau]. Lettre au professeur Sterrett au sujet d'une inscription de Bersabée qui serait relative à une sorte de carrousel dirigé par Antipatros, commandant de cavalerie. ¶ L'architecture sur les vases attiques [F. B. Tarbell]. Discussion de la théorie émise par R. Vallois (Rev. Archéolog., XI, 1908). Les colonnes de bois n'ont eu aucune influence pour déterminer les formes dessinées sur les vases et l'on ne peut tirer aucun argument des vases peints relativement aux détails des formes d'architecture réellement en usage. ¶ Le monument choragique de Nicias [W. B. Dinsmoor]. Identification des fondations de ce monument avec les restes qui se trouvent ἐν Διονύσου, à l'extrémité E. du portique d'Eumène. Discussion des articles de Dörpfeld et de Versakes à ce sujet. Plutarque a fait confusion entre Nicias le général, fils de Niceratus, et Nicias, fils de Nicodemus. Essai de restauration. M. Bernard.

American Journal of Philology. Vol. XXXI (1910). Liv. 1 (n° 121). Serviana [F. G. Sihler]. Cherche d'abord à se faire une idée claire et exacte de la personnalité de Servius, était-il seulement un excerptor, un librariolus et grammaticus résumant les œuvres des autres? N'a-t-il pas réuni dans sa personne et réfléchi dans son caractère quelque chose du temps dans lequel il vivait, qui était celui de Symmaque et de saint Ambroise, de Théodose et de Praetextat? 1, C'était un partisan du passé, il n'a aucune accointance avec le christianisme et son Commentaire sur Virgile est comme les Saturnalia de Macrobe un de ces ouvrages qui marquent la réaction en faveur du passé, qui se montre chez les litterati romains à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve s. ap. J.-C. Ce n'est pas seulement un homme d'étude, un homme au courant de la littérature classique, mais encore un homme pour qui tout le vieux rituel Romain, toute la vieille civilisation et certaines formes de la philosophie grecque étaient d'un grand prix; c'était en même temps un néo-platonicien convaincu pour qui les doctrines de l'Ecole n'étaient pas seulement matière d'érudition; 2, Servius considéré comme grammairien et rhéteur : dates fournies par Valerius Probus : termes techniques d'une nomenclature de grammairien et de rhéteur tels qu'on les trouve dans son commentaire sur l'Énéide : ses théories dans l'appréciation

de Virgile. ¶ Latin Inscriptions at the Johns Hopkins University IV [H. L. Wilson]. Suite < cf. Am. J. of Phil. 30, p. 61 et 153 sqq. R. d. R. 34, 168, 18 et 169,12 >. Texte, commentaire, restitutions de deux inscr. d'agitatores circenses, une d'un servus publicus ad Iuturnae et treize d'officiales et artifices soit des empereurs soit des particuliers, en tout seize numéros. ¶ The number of the dramatic company in the period of the technicae [K. Reess]. Après avoir montré dans un récent ouvrage intitulé : The so called rule of three actors in the classical greek Drama, que le nombre des acteurs employés pour représenter une pièce de théâtre n'était pas limité, autant que nous pouvons le conclure du témoignage des anciens auteurs, et que la règle des trois acteurs vient de ce qu'on a mal compris une glose d'Hesychius et un passage de la Poétique d'Aristote et qu'on a confondu deux périodes distinctes dans l'histoire du théâtre en Grèce, R. appuie ces conclusions de nouvelles considérations et de preuves nouvelles. ¶ Cicero de Officiis 2, 10 [Ch. Knapp]. Il faut dans ce passage supprimer « tria », le reste doit être conservé; si l'on maintient « Summa quidem.... sit utile » il faut considérer ces mots comme une parenthèse ou note explicative : si l'on ajoute « re » après « genera », quoique cela ne soit pas nécessaire, tout le passage y gagnera. ¶ A Syntactician among the Psychologists [B. L. Gildersleeve]. Considérations sur certains phénomènes qu'on observe dans la syntaxe grecque. ¶¶ Liv. 2 (n° 122). The seventh Nemean revisited [B. L. Gildersleeve]. Essai d'explication de la septième Néméenne, cette pierre de touche de l'interprétation de Pindare, au moyen des fragments de Pindare nouvellement découverts, qui ont jeté quelques rayons de lumière sur cette ode. G. l'aborde à la suite de Wilamowitz qui dans une étude magistrale (Sitzunsgb. der k. Akad. d. Wissensch. 1908) n'a pas réussi à résoudre toutes les difficultés, dont G. tente de venir à bout dans cette minutieuse étude de 39 p. ¶ The final Monosyllable in Latin prose and poetry [A. G. Harkness]. Montre qu'en prose on évite généralement le monosyllabe final, excepté quand on veut produire un effet bien défini; dans le style oratoire et épistolaire il est fréquemment employé afin de donner à la phrase le ton de la conversation, mais il l'est rarement en histoire, et quand il l'est c'est surtout par recherche de l'emphase. En poésie il se rencontre avec le style de la conversation afin de donner plus d'emphase à la pensée. Les conjonctions et les prépositions monosyllabiques dans la comédie sont dans un rapport étroit avec la pensée et apportent ainsi un critérium dans le cas où le texte reçu n'est pas certain. Les mss. de Térence nous donnent de fréquents exemples de ces fins de vers monosyllabiques, ceux de Plaute nous en offrent moins. Certains éditeurs ont la tendance de ne pas tenir compte de l'autorité des mss. dans les deux cas. Ils éliminent la plus grande partie des exemples de Térence et en introduisent dans Plaute. H. tente aussi de montrer que l'usage du pentamètre et de l'hexamètre est dû à la relation de l'accent et de l'ictus. ¶ Salissationes sive ad Plauti Milit. 694 [S. G. Oliphant]. Se propose de faire connaître une des formes les moins connues de la divination chez les Grecs et les Romains, la salissatio ou ὁ παλμός, et d'expliquer par ce moyen le v. 694 du Miles Gloriosus « quae supercilio spicet » = qui prédit l'avenir d'après les tremblotements des sourcils. Il jette aussi un jour nouveau sur le Pseudolus 107 « ita supercilium salit » = mes sourcils tressaillent, et sur Théocrite III, 36 ἅλλεται ὀφθαλμός μευ ὁ δεξιός. — Preuves que ce genre de divination était très courant au temps de Théocrite et des originaux grecs de Plaute. ¶ Epigraphica [E. W. Fay]. Appuie de nouveaux exemples d'inscr. tracées de droite à gauche et sans interponctuation, l'ex-



plication qu'il a donnée de l'inscr. de Duenos < cf. Am. J. of Phil. 30, 121 sq. R.d.R. 34, 169, 2 >. Il les tire surtout de CIL. VI. (Inscr. Pompéiennes). ¶¶ Livr. 3 (n° 123) Latin inscriptions at the Johns Hopkins University, V [H. L. Wilson]. Suite < cf. supra >. Texte, comm. et restitutions de dix inscr. Une sur métal contenant une partie de la Lex Ursonensis promulguée par César en faveur de la nouvelle colonie d'Urso en Espagne en 44 av. J.-C. Le texte de cette loi municipale était gravé sur quatre tablettes de bronze qui sont au Musée de Madrid et reproduites C.I.L. II, 5439 a (fig.). — Large fragmemt d'un laterculus militum trouvé à Rome près le camp des Prétoriens et complétant C.I.L. VI, 32523 b. — Petite tablette de bronze ansata trouvée à Rome publiée C.I.L. VI, 30882 ainsi conçue : Genio C. Geruloni Januari Fortunatus decur. Gerulorom. Ser (= decurialium Gerulorum servus), à dr. une palme, à g. une couronne. — Tablette en marbre blanc provenant du columbarium d'un collegium funeraticium, on y remarque l'archaïque « posit » pour « posuit ». — Bloc de travertin avec l'inscr. : Hoc solarium est Ti. Claudi Flori cum suo itu actu aditu ambitu accessu ad eos quos ea res pertinet pertinebit. Cette combinaison de mots se présente pour la première fois : accessus dans ce sens est très rare ; elle date du 2e s.— Fragment de marbre de Fasti nundinales, permet de rectifier CIL. I ², p.218. — Fragment d'inscr. en l'honneur de Septime-Sévère et Caracalla. — Fragments de trois inscr. moins importantes. ¶ Relative temporal statements in Latin [R. B. Steele]. Etudie les différentes tournures dont les écrivains latins se servaient pour marquer le moment où une action se passait relativement à une autre action qui servait comme point de repère, soit que l'action nouvelle précédât, survît, ou fût contemporaine de celle à côté de laquelle on la plaçait (abl. abs. ; cas divers du participe actif ou passif ; abl. du gérondif ou acc. avec une préposition ; noms et participes avec prépositions, adv. comme antequam, puisquam etc., etc.). ¶ Laurel in ancient religion and folk-lore [M. B. Ogle]. Etudie le rôle joué par le laurier dans la religion et le Folk-lore de l'antiquité, à une époque où chaque plante avait une vertu purificatoire et servait à protéger l'homme et sa maison contre les mauvais esprits. ¶ The origin of the accentual prose rhythm in Greek [H. B. Dewing]. Il fait sa première apparition en Grèce vers le milieu du 4e s. ap. J.-C. dans les écrits des sophistes Himerius et Themistius, mais ni chez Himerius ni chez Themistius, ni chez Synesius il n'y a trace de quantité. ¶¶ Livr. 4 (n° 123) New greek inscriptions from Attica, Achaia, Lydia [D. M. Robinson]. Texte et court comm. de 75 inscr. grecques, non encore publiées, sauf quatre ; la plupart affectent la forme de κιονίσκοι ou columellae, forme qui se présente si fréquemment après l'époque de Démétrius de Phalère : deux appartiennent à la classe des τράπεζαι ou mensae ; quatre sont sur des lecythi de marbre et une est destinée à un labellum (cf. Cic. de leg. II, 26). Si l'on en excepte une épigramme (n° 35) elles n'ont pas en elles-mêmes une grande valeur intrinsèque, mais prises dans l'ensemble elles en ont une considérable pour la prosopographie grecque, puisqu'on y rencontre plusieurs noms nouveaux et que quelques-unes des personnes mentionnées peuvent être identifiées avec d'autres déjà connues. R. les public par ordre alphabétique : 73 proviennent de l'Attique, une corrodée et à peine lisible de Dyma en Achaïe qui nous donne 135 noms, elle est en dialecte achéen, une enfin funéraire trouvée en Lydie près de Sardes et pouvant être datée par le nom du proconsul Sulpicius Tertullius (consul en 158 ap. J.-C.). ¶ Composition, not suffixation [Edw. W. Fay]. Etudie les doubles types de comparatifs et de superlatifs en latin et en grec représentés par πρότερος et prior, intumus

et ὤκιστος ; il passe ensuite aux dix doigts, à leurs noms qu'il rapproche des adjectifs numéraux. ¶ The termination -κός as used by Aristophanes for comic effect [Ch. W. Pepler]. Dans la seconde moitié du ve s. l'esprit public à Athènes se modifia complètement sous certaines influences, cette modification se manifeste entre autres par l'emploi de vocables nouveaux que nécessitait l'activité intellectuelle devenue plus grande. On cherchait des formes nouvelles pour répondre à des besoins nouveaux et à des pensées nouvelles. Parmi tous ces mots nouveaux, ceux qui étaient formés par l'addition du suffixe -κός étaient les plus nombreux. On les voit en grand nombre chez Xénophon. Les jeunes gens riches de cette époque suivirent la mode et imitèrent les nouveaux maîtres : ils trouvèrent dans l'emploi des mots ainsi formés le moyen de se singulariser et de se montrer partisans de la « nouvelle culture ». Aristophane ridiculise cette manie en plusieurs endroits qu'indique P., notamment dans les Chevaliers, où dans quatre vers consécutifs il trouve moyen d'introduire huit adjectifs se terminant en -κός. Résultats comiques de l'emploi de ce genre d'adjectifs.

H. N.

Classical Philology. Vol. V (1910). N° 1. Certains numerals in the Greek dramatic hypothèses [R. C. Flickinger]. On sait que les anciens désignaient dans les « arguments » des pièces les œuvres des auteurs dramatiques grecs par des nombres ; nous n'avons plus que trois de ces indications. Soph. Antigone avec le nombre 32. Eur. Alceste 17. Aristoph. Oiseaux 35. Une quatrième, relative au Dionysosalexandros de Cratinos, nous est fournie par les Pap. d'Oxyrhynchus, IV, p. 71 ; cette pièce porte le nombre 8. On a expliqué ces chiffres de différentes manières que F. examine longuement, mais on n'arrivera à une solution satisfaisante qu'en corrigeant avec Dindorf dans « l'argument » des Oiseaux λέ (35) en ιέ (15) ; les nombres deviennent alors susceptibles d'être interprétés d'une manière uniforme ; c'étaient des signes chronologiques propres à la Bibl. d'Alexandrie, qui correspondaient à la date de la représentation de la pièce figurant dans la collection de la Bibl. En tenant compte de ces indications, on voit que le Dionysosalexandros de Cratinos a été représenté en 445 av. J.-C. ¶ Studies in the mss. of the third Decade of Livy [F.W. Shipley]. Suite < cf. Cl. P., IV, 4; R. d. R. 34,176,22 >. 4, La date des corrections par grattage dans le Puteanus ; en grande majorité au moins du IXe s. ou même plus tard. 5, Quelques errata ou omissions dans la reproduction des leçons de P. dans l'apparat critique de A. Lucha. ¶ Propertius as Praeceptor amoris [A. L. Wheeler]. En tâchant de justifier son Ars amatoria, Ovide nomme comme son prédécesseur Properce (Tr. II, 465) en disant « Invenies eadem blandi praecepta Properti » ; les uns, avec Lachmann, prétendent qu'on ne trouve nulle part dans Properce des praecepta amoris ; ils auraient fait partie du liv. II de P., aujourd'hui perdu. Plessis, au contraire, affirme que d'un bout à l'autre l'œuvre de P. est une œuvre d'amour. W. montre que la vérité est entre ces deux assertions extrêmes. ¶ Odyssean Words found in but one Book of the Iliad [J. A. Scott]. Geddes (Problem of the Homeric Poems) a soutenu qu'il fallait diviser les livres de l'Iliade en deux groupes, les « Achilléens » et les « Odysséens » : l'Achilléide serait l'œuvre d'un âge ou d'un poète, les chants « non Achilléens » de l'Iliade et toute l'Odyssée l'œuvre d'un autre poète. Il a montré, pour soutenir cette hypothèse, que les chants « non Achilléens » de l'Iliade et l'Odyssée ont en commun un grand nombre de particularités de coutumes et de langage. Reprenant cette hypothèse, S. examine attentivement chaque chant de l'Iliade pour voir si la connexion de vocabulaire

qu'on a remarquée entre les chants K et à un moindre degré I, Ψ, Ω et l'Odyssée est particulière à ces chants ou aussi aux autres livres de l'Iliade et il arrive, après un minutieux examen et une longue liste de mots, à la conclusion que chaque chant de l'Iliade contient certains mots qui se
5 trouvent dans l'Odyssée et qui ne se rencontrent que dans ce chant de l'Iliade. Dans certains chants, comme H, K, M, Y, le nombre de ces mots est petit, il est plus grand dans A, Λ, Π, Σ, X, Ω. Ainsi les arguments tirés du vocabulaire pour assigner la Dolonie au poète de l'Odyssée, s'appliquent aussi bien à chaque chant de l'Iliade et encore plus à la plupart
10 des chants Achilléens. Chaque chant de l'Iliade a ses relations particulières avec l'Odyssée, comme chaque chant de l'Odyssée a les siennes avec l'Iliade; l'argument qui assigne la Dolonie au poète de l'Odyssée, assigne ainsi à ce poète chaque chant de l'Iliade, et réciproquement chaque chant de l'Odyssée au poète de l'Iliade. ¶ Philosophaster once more [A. F. West].
15 Défend contre Frank (Cl. Ph. 4, p. 436; R. d. R. 34. 171,41) dans St Aug. de Civ. Dei, II, 27, la leçon des mss. « philosophaster Tullius ». ¶ Benzo of Alexandria and Catullus [W. G. Hale]. Benzo d'Alexandrie (Bencius Alexandrinus) un précurseur italien des humanistes, qui vivait au xive s., ne possédait pas un ms. de Catulle, comme Sabbadini l'a cru; ses cita-
20 tions prouvent qu'il se servait de l'archétype de Vérone (Veronensis), auj. perdu. ¶ Ieremias de Montagnone and his citations from Catullus [B. L. Ullman]. Jérémie de Montagnone, juge à Padoue (1280-1320), composa vers 1310 un recueil de citations d'écrivains anciens et médiévaux qu'il intitula : Compendium moralium notabilium, dans lequel il cite sept
25 passages de Catulle et nous donne la première mention de ce poète après la réapparition de ses œuvres au commencement du xive s. Ces citations sont très importantes parce qu'aucun des mss. de Catulle, existant de nos jours, ne date d'avant 1350, et qu'elles prouvent la grande valeur du cod. O comme reproduisant plus fidèlement le texte du Veronensis que le G. R.
30 Liste des mss. dont on retrouve des traces dans le Compendium. ¶ A greek analogue of the Romance adverbe [P. Shorey]. Les langues romanes ont une série d'adverbes formés par la réunion d'un adjectif et de l'abl. instrumental « mente » (constanti mente, Catulle 210, 239, est devenu constamment, etc.). S. montre qu'en grec il s'est passé quelque chose d'ana-
35 logue au moyen des mots τρόπῳ, χερί, ποδί, φρενί, ainsi γηθοσύνῃ φρενί correspondant à laeta mente = lietamente. Nombreux exemples. ¶ The name « Ten thousand » [R. J. Bonner]. Comme les Grecs mercenaires au service de Cyrus le jeune étaient 12.900 quand ils commencèrent leur fameuse retraite, 6.000 quand ils arrivèrent en Thrace et 5.000 quand ils reprirent
40 du service sous Thibron pour combattre les Perses, Cousin et d'autres se sont demandé d'où leur vient le nom de « Dix mille ». Il vient probablement du nombre de ceux qui atteignirent la mer après avoir échappé à la vengeance et à la perfidie du roi, sans qu'on sache bien toutefois si c'est le nombre de ceux qui sont partis ou de ceux qui sont revenus, ou une sorte
45 de moyenne entre ces deux nombres. ¶ Notes and Discussions. Λιπαραὶ Ἀθᾶναι [E. B. Clapp]. Pindare (g. 76) et Aristoph. (Ach. 639) en appliquant l'épithète de λιπαραί à Athènes voulaient célébrer l'atmosphère brillante et lumineuse de cette ville. ¶ Aristophanes Clouds 1472-74 [W. A. Oldfather]. Le v. 1474 est interpolé. Il faut traduire « Non le tourbillon
50 n'a pas détrôné Zeus, je le croyais à cause de cet autre tourbillon là (ici un geste), vieux fou que j'étais », δῖνος = vortex, vertigo, vertige ou ivresse. ¶ Plautus, Trinummus 675 [H. W. Prescott]. Il faut lire, avec les libri veteres Lambini « facis incendium », ce que confirment Asin. 919 et Merc. 590.

¶¶ N° 2. Sophokles und die Sophistik [W. Nestle]. Sophocle a vécu en bonne intelligence pendant un temps avec la sophistique, tant qu'elle ne s'occupait que de recherches empiriques, mais il s'est séparé d'elle et il est devenu son adversaire décidé, quand elle a voulu faire sortir de ses recherches une nouvelle conception de l'univers, une ligne de conduite et des maximes pratiques pour la direction de la vie. Il vit dès lors en elle une ennemie dont il devait combattre les idées subversives et repousser les tendances dangereuses en défendant tout ce qui lui paraissait sacré. Il devint l'adversaire zélé et inlassable de toutes ces idées nouvelles et c'est cette opposition qui constitue le caractère de sa poésie. Mais sa polémique et sa critique, contrairement à celles d'Euripide, n'est que rarement directe, elle est plutôt indirecte et c'est là qu'apparaît l'artiste incomparable, en ce sens qu'elle se montre dans le caractère et la destinée des personnages qu'il met en scène. C'est ce que montre N. par l'étude détaillée des tragédies qui nous sont parvenues et des fragments de celles qui sont perdues. ¶ The Versus inconditi of Pap. Oxyrrhinch. 219 [H. W. Prescott]. Texte grec de la partie intelligible de ce fragment qui paraît être la fin d'une lamentation sur la perte d'un coq de combat. Notes critiques et commentaire Ce sont des sénaires iambiques, tels que ceux qu'emploient les comiques latins. ¶ The Olympic Victory of Agias of Thessaly [K. K. Smith]. D'après une inscr. en vers élégiaques, gravée sur un long piédestal à Delphes, Agias aurait été le premier Thessalien vainqueur au pancrace à Olympie ; la date de cette victoire, 460 av. J.-C., est importante non seulement au point de vue historique, mais encore pour l'histoire de la littérature grecque, parce qu'elle nous permet de dater la seconde Néméenne de Pindare, qui doit être placée non pas en 450/451 av. J.-C., comme le propose Christ, mais soit avant 480, soit après 448 av. J.-C. ¶ On the Eight-Book Tradition of Pliny's Letters in Verona [E. T. Merrill]. La Bibl. Capitolare de Vérone possédait un ms. des lettres de Pline le j. déjà avant l'époque de l'évêque de Vérone Ratherius (890-974). Il devint plus tard, nous ne savons comment, la propriété de Guarino Guarini, vers 1419. Nous ignorons ce qu'il est devenu. Ce ms. contenait les liv. I à VII et le liv. IX ; il fut mis à contribution par Matociis (Mansionarius) et par le compilateur anonyme des Flores moralium auctoritatum. Textes des citations de Pl. tirées de ce cod. dans les « Flores moralium auctoritatum maxime utilitatis et honoris », ms. datant de 1329, et de la Brevis adn. de Mansionarius. ¶ Herrick and Martial [P. Nixon]. Réminiscences ou imitations de Martial dans les œuvres du poète lyrique anglais Herrick. ¶ Notes upon the Ephodia of Greek ambassadors [W. L. Westermann]. Détermine plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le montant des ἐφόδια (indemnité de route) payés aux ambassadeurs qui voyageaient constamment entre les divers états grecs. ¶ Notes and Discussions. Passer, Catull. Carm. II [J. S. Phillimore]. Corrections au texte, commentaire, interprétation. ¶ Some Indic cognates of Greek τηλίκος [Th. Michelson]. Donne un certain nombre de mots parents du grec. ¶ Homer Iliad 24,367 and Plato, Rep. 492 C [P. Shorey]. S. accepte la trad. d'Ameis de τίς ἂν δὴ τοι νόος εἴη ; par « qu'éprouveriez-vous alors ? » (Wie würde dir dann zu Muthe sein) et compare avec Plat. Rep. 492 C τίνα οἴει καρδίαν ἔχειν ; autres mots employés dans le même sens en grec : διανοίαν, ψυχήν, γνώμην et en latin mens, animus, sensus. ¶ Philosophaster again [F. M. Foster] <cf. supra>. Laurentius Valla (Elegantiae, I,5) citait d'après le texte de St A. de civ. D. qu'il avait sous les yeux « philosophaster » qui était pour lui synonyme de « homo gravis ». ¶¶ N° 3. The Athenian phratries [W. S. Ferguson]. Reprend à nouveau la question des phratries athéniennes et de

leurs rapports avec les γένη à l'occasion d'une inscr. (Ditt. Syll. II², 439) étudiée par Wilamowitz (Aristoteles und Athen II, 259 sqq) et qui contient le détail de certains arrangements pris en trois occasions au IVᵉ s. av. J.-C. par la phratrie des Demotionidai pour l'admission de nouveaux membres. Dans la première occasion (396-395), les phratries décident qu'ils seront représentés par le γένος des Décéléiens dans tous les préliminaires qui précéderont l'admission ou la non-admission des candidats; dans la seconde, cette tâche est confiée aux thiasoi dont la phratrie était composée. F. étudie et explique la raison de ce changement. ¶ The latest dated inscription from Lavinium [W. Dennison]. Texte, restitution et comm. de cette inscr. trouvée à Pratica di Mare, sur l'emplacement de l'ancienne Lavinium, elle date du règne de Constantin ou de Constantius, peu après la mort et la défaite de Maxentius et prouve que Lavinium existait encore dans la première moitié du IVᵉ s. ap. J.-C. ¶ The three actor rule in Menander [K. Rees]. Prouve par l'étude des Epitrepontes et de l'Epikeiromene que les comédies de Ménandre étaient écrites et jouées sans aucune restriction au nombre des acteurs et que la règle des trois acteurs n'est pas applicable à la comédie nouvelle. ¶ Greek and Latin etymologies [Fr. A. Wood]. Etymologies de βαιός, ἐγκονέω, ἔφερσεν, ἤπιος, θάλπω, Θαύλια, ἶπος, ἴχνος, ἴχνιον, μόρμορος, τίλλω. Acervus, appellare, flecto, metus, orbis, semi, taeda, taedet, traho, trux. ¶ The sign of interrogation in greek minuscule manuscripts [C. B. Randolph]. Après un examen attentif de toute une série de photographies de mss. grecs en minuscules, disposés chronologiquement, R. arrive à cette conclusion que le signe de l'interrogation en grec (le point virgule) ne suit pas dans les mss. en cursives les questions introduites par un pronom ou un adverbe interrogatifs comme τίς, ποῦ, πῶς, mais que d'autre part il se présente aussi souvent qu'il ne se présente pas dans les phrases interrogatives ne commençant pas par un mot interrogatif ou introduites par une particule comme ἆρα, μή, οὐ, μῶν. En d'autres termes, le signe de l'interrogation n'était employé que s'il n'y avait pas de mots pouvant indiquer clairement au lecteur que c'était une interrogation. Origine probable de ce point virgule, pris plus tard pour un signe d'interrogation. ¶ The Harrison papyri [Edg. J. Goodspeed]. Texte et comm. de trois fragments de papyrus du IIIᵉ s., achetés au Caire; un fait allusion à un événement passé dans la deuxième et la cinquième année du règne d'Aurélien (271-72 et 274-75), c'est une pétition au préfet de l'Égyte. ¶ Studies in Greek Noun-formation [C. D. Buck]. Étude sur la formation des noms en grec, basée en partie sur des matériaux réunies par A. W. Stratton, vérifiés, augmentés et examinés historiquement par plusieurs personnes sous la direction de B. Introduction; I. Terminaisons labiales, mots en -βη ou -βᾱ (aussi -βᾰ); -βης ou -βας, gén. -βου; et en βος et -βον, gén. -βου [E. H. Sturtevant]. Mots représentant un son; noms d'animaux, de plantes; adj. désignant des imperfections corporelles ou des signes personnels désagréables; mots obscènes; noms propres; texte des mots cités appartenant à ces différentes classes avec indication des auteurs où ils se trouvent. ¶ Notes and Discussions. The Diplomacy of Q. Marcius in 169 B. C. [T. Frank]. Polybe 28,17 s'est trompé dans son appréciation de la conduite de Q. Marcius en croyant à une trahison de sa part, tandis qu'au contraire il était de bonne foi, désirant faire la paix avec Persée, par l'entremise des Rhodiens, avant que le roi Antiochus eût pris Alexandrie et se fût tourné contre les Romains. Polybe est partial contre Marcius qu'il n'aimait pas. ¶ The so called « Archon Basileus » and Plato, Menexenus 238 D [P. Shorey]. Ce n'est pas à l'archonte-roi, comme l'ont cru Wilamowitz et Fustel de

Coulanges que s'appliquent les mots du Ménéxène 238 D βασιλῆς μὲν γὰρ ἀεὶ ἡμῖν εἰσιν. Ce mot de βασιλῆς désigne seulement des hommes d'État avisés. ¶ A Greek proverb in modern Irish [E. G. Cox]. Le proverbe grec ancien Ὀψὲ θεῶν ἀλέουσι μύλοι, ἀλέουσι δὲ λέπτοι, mentionné pour la première fois dans Plutarque Moralia 549 D, a passé chez les Irlandais par Longfellow. ¶ Greek Laws in Roman Comedy [M. Radin]. Plaute et Térence admettent les lois grecques quand elles sont indifférentes au point de vue dramatique, si elles ne le sont pas, elles doivent être supposées lois romaines, puisque si il s'agit vraiment d'une loi grecque, elle est alors rendue intelligible aux spectateurs par quelques mots d'introduction ou d'explication. ¶ On the construction of facere = « sacruficare » : quasi « donare » [E. W. Fay]. Exemples de cette construction. ¶ Emendation of Herodian Περὶ σχημάτων [P. Shorey]. Ed. Spengel, vol. III, p. 95, lig. 7 corriger ἀρχήν en ἠχήν. ¶ A new edition of Strabo [ ]. Annonce de cette édition confiée à des spécialistes américains. ¶¶ N° 4. The Boeotian federal Constitution [R. J. Bonner]. Un fragment d'un historien grec inconnu, publié dans le vol. V des Oxyrhynchus Pap. (1908), contient une description succincte de la constitution fédérale de la Béotie telle qu'elle existait en 395 av. J.-C. Grâce à ce fragment, nous pouvons nous faire une idée claire de cet ancien essai d'un gouvernement fédéral. Trad. du fragment, commentaire. Le peuple qui a su anticiper complètement le système moderne de gouvernement, avec un parlement représentatif, un pouvoir exécutif élu et une cour de justice suprême, ne méritait pas le surnom de stupidité dont on accablait les Béotiens. ¶ The Text of Culex [J. S. Phillimore]. Attribue le Culex à Virgile, et comme le texte de ce petit poème est très altéré, il propose une série de corrections qu'il justifie. ¶ Erotic teaching in Roman Elegy and the Greek sources I [A. L. Wheeler]. L'enseignement érotique qui se fait jour dans l'œuvre de Tibulle et de Properce et atteint son summum dans l'Ars amatoria d'Ovide, est une des particularités les plus frappantes et les plus caractéristiques de l'élégie romaine. W. cherche si cette tendance est due à l'influence des élégiaques grecs et si les poètes élégiaques romains, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de l'élégie alexandrine que nous connaissons fort mal, ont été à l'école de la Grèce. Comment l'influence grecque a-t-elle pénétré dans l'élégie romaine? W. montre que c'est directement par le moyen de la comédie grecque et qu'on n'a nul besoin de recourir pour expliquer ce fait à l'élégie alexandrine comme intermédiaire. ¶ On the early printed editions of Pliny's Correspondence with Trajan [E. T. Merrill]. Complète une étude qu'il a publiée sous le titre de « Zur frühen Ueberlieferungsgeschichte des Briefwechsels zwischen Plinius und Trajan < cf. W. St. 31,2; R. d. R. 34, 146,9 >. Les trois autorités pour le texte de la Correspondance de Pline avec Trajan sont Avantius (1502), les Aldes (1508) et l'éd. d'Oxford : les trois proviennent d'une seule source, le Parisinus auj. perdu, mais elles diffèrent de valeur et l'on doit partager le liv. X en deux parties (1 à 40; 41-121) qui doivent être considérées séparément. Pour 1 à 40, le vol. de la Bodléienne est plus sûr que l'Alde qui a des altérations voulues; Avantius n'a pas imprimé ces lettres. Pour 41 à 121, Avantius est le premier (corrigé par les notes de Budé du vol. de la Bodléienne dérivant du Parisinus). Alde contient des corrections peu sûres de nouveau pour cette partie. ¶ The relation between codices B and F of Pliny's letters [F. E. Robbins]. Le cod. Beluacensis (B) et le Florentinus (F) sont frères, mais indépendants l'un de l'autre, ils dérivent du même archétype, soit directement les deux, soit B directement et F indirectement. ¶ Tables of Contents in the mss. of Pliny's Letters [id.].

Le cod. Beluacensis, seul parmi les mss. de Pline le Jeune, contient des indices, dont R. étudie l'importance pour l'histoire du texte de Pl. et dont il donne le texte complet. ¶ On a use of δοκῶ [A. T. Murray]. Dans Soph. Antig. 1101, καὶ δοκεῖς παρεικαθεῖν; le mot δοκεῖς comme Kayser l'a pressenti, 5 et comme Tournier-Desrousseaux l'ont reconnu, a le sens de « probas » (think right). De même Ar. Nub. 1415, πατέρα δ'οὐ κλάειν δοκεῖς. Soph. O. R. 485 δοκοῦντα = probantem. ¶ Notes and Discussions. An epigram of Posidippus [H. W. Prescott]. Texte et explication de l'épigramme de P. (Athen. 414 E) qui en elle-même n'a qu'un mince mérite littéraire, mais qui 10 prouve l'influence de la comédie sur les types littéraires contemporains; elle est en même temps un document de quelque importance relativement au parasite et ses traits essentiels dans la vie et dans le drame. ¶ Notes on Aeschylus, Agamemnon 1437; 1163; 1172 [F. G. Allinson]. 1437 corriger ἀσπίς en αἰγίς; 1163 lire νεογνὸς ἂν φρονῶν μάθοι et 1172 ἐγὼ δὲ θερμόνους τάχ' 15 ἐμὲ πέδοι βαλῶ. ¶ Plautus Asinaria 374 [S. G. Oliphant]. Dans l'original grec de l'Asinaria, l'Onagros de Demophilus, le nom propre de Saurea rappelle σαύρα = lézard. Or, le scol. de Nicandre Theriaca explique le nom de σαύρα, καλεῖται δὲ καὶ χαλκίς· ἔχει γὰρ ἐπὶ τοῦ νώτου χαλκιζούσας ῥάβδους et Pline N. H. 29,5 dit « lacerta aeneas in tergo virgas habens ». Le nom de σαύρα 20 suggère donc l'idée des ῥάβδοι ou ocelli, marques caractéristiques des lézards de Grèce. Libanus dit donc : Frappe-moi et je ferai de toi un vrai σαύρα, c'est-à-dire: je couvrirai ton dos de larges raies. ¶ The meaning of κύκλος in Plato, Rep. 424 A [P. Shorey]. Dans ce passage κύκλος signifie l'effet réciproque et accumulé de la nourriture sur la nature et de la nature sur la 25 nourriture. Autres exemples de cette signification de κύκλος.

D. R.

Cornell Studies in class. Philology. Vol. 19 (1910). The poetic Plural of Greek Tragedy in the light of Homeric usage [H. L. Jones]. Après avoir rappelé, avec Kühner, qu'en Grèce les poètes emploient souvent le pluriel 30 comme moyen d'amplification (pluralis majestatis), par ex. dans des mots comme σκῆπτρα, θρόνοι, μέτωπα, νῶτα, θάνατοι, τοὺς τεκόντας = patrem, tournure qu'Aristote désignait par les mots εἰς ὄγκον, J. montre que le terme de « pluriel de majesté » devrait, dans l'intérêt de la clarté, être réservé : 1°, au pronom de la première personne du pluriel comme employé par les 35 grands dignitaires; 2°, à des pluriels se rapportant à un personnage princier (δεσπόται, κύριοι, κοιράνοι); 3°, à des pluriels concernant des choses qui appartiennent au roi (θρόνοι, σκῆπτρα). Puis il montre que ce plur. maj. est très fréquent dans la poésie grecque, mais que ce n'est pas elle qui l'a employé la première, elle l'a emprunté à Homère qui est non seulement la 40 grande source où a puisé toute la poésie grecque, mais qui en plus a exercé une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit sur les formes de la poésie et sur sa diction. Bien des emplois du pluriel pour le singulier ne sont chez les tragiques que des réminiscences d'Homère. Les mêmes causes qui ont produit chez Homère des formations analogues, ont poussé 45 les tragiques à employer au pluriel des mots qui étaient étrangers à H. : J. se propose de chercher jusque chez H. et en remontant aussi loin qu'il le pourra, les traces de l'emploi de ce pluriel poétique (plur. societatis, modestiae, majestatis), tel qu'il se présente dans la tragédie et de montrer les progrès croissants de cet emploi d'Eschyle à Euripide. Mémoire de 50 167 p.

E. N.

Harvard Studies in class. Philology. Vol. XXI (1910). Critical and explanatory notes on Vitruvius [M. H. Morgan]. Dans cet art. qui est la continuation d'études entreprises pendant qu'il préparait une nouvelle trad. du

De Architectura de Vitruve, M. examine à fond, explique et défend la leçon courante de 23 passages de V. en partant de ce principe qu'il faut le comprendre tel que nous le lisons dans les meilleurs mss., sans avoir recours à des corrections conjecturales. ¶ Magistri scriniorum, ἀντιγραφῆς and ῥεφερενδάριοι [J. B. Bury]. Dans ses Ostgotische Studien (Neues Archiv. XIV), Mommsen a identifié à tort les referendarii que nous rencontrons dans des documents des ve et vi^e^ s. ap. J.-C. avec les ἀντιγραφῆς et les deux avec les magistri scriniorum ; B. montre que les referendarii étaient tout à fait distincts des magistri sacrorum scriniorum ou ἀντιγραφῆς et que leurs fonctions n'étaient pas les mêmes. Dans les derniers temps de l'Empire, les ῥεφερενδάριοι impériaux disparaissent; lorsque l'un d'eux est mentionné dans des documents byzantins après le viie s., il s'agit d'un ῥεφερενδάριος du Patriarche. ¶ Three Puer-scenes in Plautus, and the Distribution of Rôles [H. W. Prescott]. P. étudie dans le Miles glor. IV, 9 (v. 1378-1393), les Captivi IV, 4 (v. 909-921, le Pseudolus III, 1 (v. 767-789), ce qu'il appelle des « Puer-scenes », c.-à-d. des scènes dans lesquelles apparait un « puer » comme personnage parlant qui ne contribue pas à l'action, et qui ne remplit aucun rôle en dehors de la scène où il paraît, et traite la question de la répartition des rôles entre les acteurs, en même temps que du nombre des acteurs chez Plaute. ¶ A Harvard manuscript of St Augustine [A. S. Pease]. Description du mss. 2000 de la Bibl. du Harvard College qui a appartenu à Norton, et qui provient de la Bibl. Ambroise Didot et antérieurement du couvent des Bénédictins de Weissenau en Bavière; d'après l'écriture (minuscule carolingienne), il doit être de la fin du xie s. ou du commencement du xiie s. Il contient les Homélies de saint Augustin sur la 1re Ep. de saint Jean avec sous-titre : De Caritate. Liste des variantes d'après Migne. Patrol. 25. ¶ The Sicilian Translator of the twelfth Century and the first Latin version of Ptolemy's Almagest [C. H. Haskins et D. P. Lockwood]. Montre qu'il faut ajouter aux ouvrages traduits en latin au xiie s., en Sicile, sous la domination normande, la Μαθηματικὴ Σύνταξις de Ptolémée, traduite en arabe au ixe s. sous le titre de Almagest (al μεγίστη) qui lui est resté. Les traducteurs siciliens du xiie s., leur œuvre, leur importance qui sans être aussi considérable que celle des humanistes du Nord, est encore honorable. Exemples de trad. faites par eux en grec et en latin. ¶ On a passage in Pindar's fourth Nemean Ode [Ch. E. Whitmore]. Les vers 25 sqq. de la 4e Néméenne n'ont pas encore été expliqués d'une manière suffisante ni en eux-mêmes, ni par rapport à l'ensemble de l'ode, W. le fait en faisant moins violence aux mots que les autres traducteurs, et en montrant combien ils contribuent au développement de la pensée de l'ode tout entière. ¶ The Oresteia of Aeschylus as illustrated by greek vase-painting [H. Goldmann]. 2 pl. Montre les rapports qu'il y a entre les trois tragédies de l'Orestie et les représentations des vases peints postérieurs à la représentation de l'Orestie (458 av. J.-C.) et aussi avec des vases antérieurs à cette date. Suit la liste de tous les monuments figurés (peintures, vases, terres cuites) représentant des scènes tirées de l'Orestie (43 n^os^). A. S.

Supplementary Papers of the American School of Classical Studies in Rom. Vol. III. N'a pas encore paru.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association 1909. Vol. 40 (avec tables des vol. 31 à 40). The ἄναρμοι ὄγκοι of Heraclides and Asclepiades [W. A. Heidel]. Étudie et explique la théorie corpusculaire de la matière d'Héraclidès d'Héraclée du Pont, disciple de Platon, et

d'Asclepiadès de Pruse, médecin contemporain de Cicéron. ¶ The Etymology of Sanskrit Punya [Truman Michelson]. ¶ On certain euphonic Embellishments in the Verse of Propertius [B. O. Foster]. N'étudie pas à fond l'euphonie de Properce, mais veut seulement donner des exemples probants de certaines tendances ou recherches d'euphonie qui constituent un élément important du style de P. et qui n'ont pas encore été mises en lumière. 1, Rime : exemples nombreux de rimes et d'assonances non accidentelles, mais voulues, qui ne permettent cependant pas de conclure que P. la cherchait de propos délibéré ; la rime dans le Panegyricus Messallae que Némethy considère comme une œuvre de jeunesse de P. : sur 202 vers que compte ce poème, il y en a 56 qui riment entre eux, soit une proportion de 26 pour cent ; 2, Voyelles répétées ; 3, Allitérations 4, Répétitions de syllabes ; 5, de mots qui reviennent comme un refrain ; 6, d'hémistiches entiers, soit dans les pentamètres soit dans les hexamètres, mais dans ces derniers la répétition n'est pas aussi complète ; 7, Onomatopées. — Properce était extrêmement sensible à la valeur des sons et essayait de toute manière de les combiner et de les répéter de façon à produire un effet agréable ; il emploie la rime plus qu'aucun autre poète classique ; d'autre part par l'accumulation de certaines voyelles sonores il produit des effets frappants ; il use largement de l'allitération et par sa naïve recherche de la répétition en refrains de syllabes on peut dire qu'il rappelle son compatriote Ombrien Plaute. Il est de même souvent très heureux dans l'emploi de l'anaphore et de mots répétés. ¶ Race Mixture in earlay Rome [R. W. Husband]. Veut prouver 1° qu'il y avait une différence de races entre plébéiens et patriciens ; 2° que l'on ne doit pas rejeter la tradition qui veut que les patriciens étaient un mélange de Romains, de Sabins et d'Étrusques ; 3° que les plébéiens étaient en gros des Liguriens ; 4°, que le latin est la langue des compagnons de Romulus, c'est-à-dire de ceux qui étaient appelés Romani, modifiés jusqu'à un certain point par d'autres éléments de population ; 5° qu'on ne saurait prouver d'une manière évidente que la langue Ligurienne est indo-européenne. Pour prouver ces cinq points H. s'appuie sur la tradition, sur les lois et les constitutions et sur la langue ; son étude est surtout archéologique et anthropologique. ¶ The major Restrictions on Access to Greek Temples [J. W. Hewitt]. Il n'était pas permis à tous d'entrer dans tous les temples grecs. Tantôt ils étaient fermés pour tout le monde ; tantôt ils n'étaient ouverts que pour les prêtres annuellement, ou à certains jours fixés ; tantôt les prêtres seuls y étaient admis, mais d'une façon permanente ; tantôt on n'y admettait que ceux qui y étaient appelés pour certains devoirs déterminés (incubatio ; consultation d'oracles), tantôt enfin ils n'étaient ouverts qu'à l'un des deux sexes. H. cherche les raisons de ces mesures restrictives du droit d'entrée. Il conclut que l'entrée de ces temples seuls n'était pas publique, qui étaient consacrés à une divinité orientale et non hellénique ou qui avaient un caractère chthonien plus ou moins marqué. ¶ An interpretation of Ranae 788-790 [S. G. Oliphant]. En admettant que le baiser dont il est question au vers 788 est un gage de réconciliation et de paix entre les deux rivaux, toutes les difficultés d'interprétation disparaissent, et le vers 790 devient très clair. Ἐκεῖνος est Sophocle ; ὑπεχώρησεν montre que S. ayant établi son droit de supériorité et ayant pris possession de la place d'honneur, s'en retire et la cède à Eschyle. Le vers 790 n'est donc pas interpolé. ¶ Some questions of Plautine pronunciation [A. R. Anderson]. 1, Changement de l'ŏ en ŭ au temps de Plaute. — Note sur qu̯ + o ; 2, Vorro, vorto, voster, voto, voturius ; verber, verbum, verna, etc. pro-

nonciation et orthographe. ¶ Scaenica [Roy C. Flickinger]. 1, Argument d'Aesch. Agamemnon. Explication de ἐπὶ σκηνῆς, qu'il est inutile de corriger en ὑπὸ σκ.; il faut l'interpréter très librement, l'originalité d'Eschyle consiste en ce qu'il a introduit l'épisode de la mort d'Agamemnon dans le cours de l'action. 2, Lucien, Gallus 26 ἐν μέσῃ τῇ σκηνῇ a le sens de « in the middle of the performance »; 3, Plut. Vit. Marcell. 20. Explicatio de ἀφῆκεν εἰς τὴν γῆν τὸ σῶμα = il tomba sur le plancher de la scène; 4, Luc. Icarom. 21 τὸν ἐπὶ σκηνῆς = vie de parade; 5, Marc-Aurel XI, 6 (à rapprocher de Stobée Flor. 98, 70) ἐπὶ τῆς σκηνῆς = sur un théâtre d'un rang plus élevé; 6, Luc. Nero 9. Explication de tout le passage. ὀκρίβας = cothurnus, désigne ici la scène. ¶ Lucilius and Persius [G. C. Fiske]. Réunit et examine les preuves externes et internes de l'influence de Lucilius sur Perse, et prouve que Lucilius au même titre qu'Horace est une de ses sources. ¶ On the Eclogues of Baptista Mantuanus [W. P. Mustard]. Vie et œuvres de Baptista Spagnolo communément appelé Mantuanus, 1448-1516, il a beaucoup écrit, entre autres des Eglogues et des Silves (8 livres). Étude sur ses Eglogues. ¶ Φύσις, Μελέτη, Ἐπιστήμη [P. Shorey]. Commente et développe les vers de Simulus cités par Stobée 60, 4 (Meineke II 352). ¶¶ C. r. de la 41ᵉ séance annuelle de l'Amer. Philol. Assoc. (Déc. 1909). Analyse ou mention des communications suivantes : The use of ὥστε in Biblical Greek compared with the Hebrew [H. F. Allen]. Travail de statistique sur l'Anc. Test. et les Apocryphes. Résumé. ¶ The Theological Utility of the Caesar Cult [A. P. Ball]. Ce culte a eu une influence considérable et a été un facteur important dans le passage d'une religion où les puissances de la nature étaient en un perpétuel conflit, avec une autre religion où l'on croyait à un gouvernement de l'univers ordonné et moral. ¶ Two Notes on the latin Present Participle [Le Roy C. Barret]. Le Part. présent avec esse considéré comme périphrastique; le Part. pr. particularité du style des poètes comiques latins. ¶ Quintilian on the Status of the later Comic Stage [J. W. Basore]. Au commencement du 2ᵉ s. ap. J.-C. contrairement à ce qu'on a avancé, la « fabula palliata » était encore en honneur au milieu d'autres divertissements du théâtre et exerçait une influence réelle. ¶ The local allusion in Euripides [S. E. Bassett]. Il n'y a que quatre tragédies d'Euripide où il ne soit pas fait mention d'Athènes d'une manière ou d'une autre. « Hélène » est la seule où il n'y a aucune raison de cette omission; Euripide avait donc recours à ce moyen pour attirer et fixer l'attention de son auditoire. ¶ Some new material dealing with the class. influence on Tennyson [C. C. Bushnell]. Preuves de cette influence. ¶ The latest dated Inscr. from the site of Lavinium [W. Dennisson]. Analyse < cf. supra Cl. Phil. n° 2 >. ¶ The Treatment of time in the Aeneid [N. W. De Witt]. Comment s'y prend Virgile pour conserver la rapidité de récit qui convient à l'épopée et condenser son sujet au point de vue dramatique. Ses défaillances. ¶ The first Steps in the Deification of Jul. Caesar [F. St. Dunn]. Événements qui consommèrent l'apothéose de C. avant sa mort ou immédiatement après. ¶ Phases of the diminutiv Suffix-ka in the Veda [Fr. Edgerton]. ¶ The Evolution of the Saturnian Verse [Th. Fitz-Hugh]. Évolution du vers Saturnien de son origine aux temps modernes. ¶ Presidential Adress [B. L. Gildersleeve]. Caractères et histoire de l'Am. Phil. Assoc. ¶ The Theory of worship of the Roman Emperors [W. D. D. Hadzsitz]. Montre comment le culte des empereurs rom. est complexe comme l'empire lui-même, et correspond aux espérances et aux aspirations variées des différentes régions. ¶ Conflicting Terminology for identical conceptions in the Grammars of Indo-

European languages [W. G. Hale]. Montre au point de vue, non de la théorie, mais de l'enseignement combien il est désirable qu'un accord se fasse sur cette terminologie. ¶ The final Monosyllable in Latin Prose and Poetry [A. G. Harkness] < cf. supra Am. J. of Ph. 31, n° 122. ¶ The class. Element in XVIth century Latin Lyrics [K. P, Harrington]. Montre combien l'élément classique domine dans cette poésie. ¶ Catullus 66, 77-78 [K. P. Harrington] < cf. Berl. Wschrift 30 p. 285 R. d. R. 35, 15, 5 >. ¶. Emendations, with a new interpretation, of Aeschylus Prom. 791-792 [J. E. Harry]. Lire ainsi le v. 791 πρὸς ἀντολὰς ἕρπ' ἡλίου φλογοστιβεῖς. ¶ A poetical source of Tacitus, Agric. 12,4 [G. D. Kellogg]. Tacite s'est inspiré pour ce passage, qui en transposant scilicet forme deux sénaires et demi, d'un περίπλους en vers iambiques (trad. en latin ou peut-être d'après l'original grec) du même type qu'Avienus, qui traite de la Bretagne et du phénomène de la nox clara et brevis. Suit un centon en sénaires composé par K. avec les mots de Tacite et d'Avienus. ¶ Pompeian illustrations to Lucrecius [F. W. Kelsey]. Un mortier et un pilon, trouvés à Pompéi illustrent Lucr. I 884-885 ; et II 847-853 fait mieux comprendre une peinture de la maison des Vettii représentant Cupidon fabriquant et vendant de l'huile. ¶ Cic. De Off. II, 10 [Ch. Knapp] < cf. supra Am. J. of Ph. 36, n° 121 >. ¶ The dramatic Satura among the Romans [id.]. Prouve qu'on a tort d'être sceptique à l'égard de la tradition romaine qui atteste qu'il y eut à Rome des drames avant Livius Andronicus. ¶ Aristophanes in the XVth Cent. [D. P. Lockwood]. On lisait Aristophane dans l'original au 15ᵉ s. dans les classes de Vittorino de Feltres ; mais le drame attique est représenté à cette époque seulement par deux trad. lat. toutes deux du Plutus et toutes deux fragmentaires ; la première due à Rinucci da Castiglione parue sous le titre de Penia fabula ; la seconde due à Léon Bruni. ¶ Three-eight and other analyses of Logaoedic Forms [H. W Magoun] Mechanically illustraded. ¶ Aryan Root Vowels. — A Query [Magoun]. Examen des solutions diverses données au problème des variations remarquables des racines voyelles aryennes. ¶ On the eight-book tradition of Pliny Letters in Verona [E. T. Merrill] < cf. supra Cl. Phil. V. n° 2 >. ¶ The article in the Predicate in Greek [A. V. Milden]. Praedicato nunquam articulus additur, nisi cum penitus cognitum vel definitum tanquam par objecto opponitur. ¶ Note on Tacitus Histories II, 40 [F. G. Moore]. Critique de texte : inde se rapporte au camp ad quartum a Bedriaco (cf. 39). Sedecim ne peut pas être expliqué ni conservé ; si on le corrige il faut mettre XXV, si le copiste a mis XVI c'est peut-être dû à inde qui suivait. ¶ The house-door in Greek and Roman Religion and Lore [M. B. Ogle]. Etablit la liste complète des références au seuil et à la porte de la maison dans la religion et le folklore grecs et romains afin de bien comprendre leur importance dans cette sphère. ¶ The Story of a grease spot [P. Peterson]. L'auteur veut prouver que les trois cod. suivants des Discours de Cicéron, bien que séparés par un intervalle de trois siècles, sont directement apparentés entre eux ; le cod. Σ (15ᵉ s.) ou Par. 14, 749 dérive du cod. P. (9ᵉ s. Par. 7794) par l'intermédiaire du cod. B (Bernensis 136 du 12ᵉ ou du 13ᵉ s.). ¶ Notes on the Pompeian Election-Notices [P. O. Place]. Notice sur les « affiches électorales » de Pompéi et les « professions de foi » des candidats. ¶ Early mediaeval Commentaries on Terence. Addendum [E. K. Rand]. Il y eut au moins cinq commentaires écrits au 9ᵉ s. sur les comédies de Térence avec celui de Donat. Énumération. ¶ On the use of the sign of interrogation in certain greek mss. [Ch. B. Randolph] < cf. supra Cl. Ph. n° 3 > ¶. The distribution

of the rôles in the New Menander [K. Rees] < cf. supra Cl. Ph. nº 3 >. ¶ Sicca Mors. Juvénal, 10, 113 [J. C. Rolfe] Sicca = sans effusion de sang ou mort naturelle, on comme le dit le Scol. incruenta ac per hoc naturali, morte sua (αὐτομάτῳ θανάτῳ). ¶ The pronunciation of c, g and v in Latin [M. L. Rouse]. Détermine la prononciation de ces trois lettres. ¶ Certains linguistic Tests for the relative antiquity of the Iliad and Odyssee [J. A. Scott]. Les arguments tirés de la fréquence des noms et de l'emploi de l'art. défini pour dater l'Iliade et l'Odyssée n'ont aucune valeur. ¶ The effect of enclitics on latin wood accent in the light of republican prose usage [F. W. Shipley]. Des combinaisons du type de liminaque sont très rares dans la période républicaine au moins, excepté dans les trois cas suivants : 1º lorsque le mot suivant l'enclitique commençait par une voyelle; 2º lorsque le proparoxyton se terminait en ia, ua et qu'il pouvait y avoir synizèse; 3º lorsque le proparoxyton pouvait être syncopé. ¶ Macrobius and the Dusk of Gods [E. G. Schler]. Conditions religieuses à l'époque de Macrobe. ¶ The genitive in Livy [R. B. Steele]. Statistique complète des différentes phases de la construction du gén. dans T. L. ¶ The Etruscan aisar, ais, αἰσοί [H. C. Tolman]. ¶¶ C. r. de la 11ᵉ séance annuelle de la Philol. Assoc. of the Pacific Coast. Analyse ou mention des communications suivantes. Notes on the history of the doctrine of poetic justice [R. M. Alden]. Exposé de la question. ¶ The identity of the Child in Virgils Pollio : an afterward [J. E. Church]. Virgile se sentait absolument libre pour saluer d'avance dans un poème un enfant qui n'était pas né et pour prophétiser que cet enfant serait un garçon. ¶ Notes on Elision in Greek [E. B. Clapp]. Quand et où se présente l'élision. ¶ Some forms of interrogative thought in Plato [H. R. Fairelought]. Étude sur τίς, ποῖος, ὅστις et ὅς. ¶ Specimen Venetic and Etruscan inscr. [G. Hempl]. Simple mention. ¶ On a use of δοκῶ [A. T. Murray] < cf. supra Cl. Ph. V, 4 >. ¶ The evidence of the monuments for the dress of roman women [I. Richards]. Renseignements donnés par les auteurs, comment ils sont éclaircis et corroborés par les monuments. ¶ The use of the word ἱλαστήριον in Rom. III, 25 and Heb. IX, 5 [Edw. A. Wicher]. Ce mot ne se présente pas dans le Grec classique, il ne se rencontre que deux fois dans le N. Test. C'est un subst. correspondant à un mot hébreu et signifiant : « Place de propitiation ». Dans le N. Test. il prend un sens plus spécial et désigne des tablettes votives qu'employaient les Grecs pour se rendre leurs dieux favorables. Dans le passage de 'Elp. aux Rom. il a le sens de don votif destiné à se rendre Dieu favorable, dans l'ép. aux Hébr. il signifie « place de propitiation ». ¶¶ Le vol. 41 (1910) ne nous est pas encore parvenu.

University of California publications in Classical Philology. Vol. II. Nº 3 (1910). The conspiracy at Rome in 66-65 B. C. (H. C. Nulting]. La conspiration de Catilina en 63-62 av. J.-C. a jeté un tel éclat qu'elle a naturellement refoulé dans l'ombre celle qui l'avait précédée de trois ans, et qui au premier abord semble offrir peu de matière à l'historien. Le fait seul que ce mouvement révolutionnaire n'aboutit pas, fit naître bien des rumeurs contradictoires et il paraît difficile de découvrir la vérité. Cependant quand on y regarde de près, les contradictions et les obscurités ne semblent plus concerner que des détails secondaires et l'on peut espérer arriver à une certitude assez grande sur le fond même de la conjuration elle-même et sur ce qu'elle a eu d'important. N. ne partage pas l'avis de Boissier qui tient cette première révolte pour un mouvement isolé et insignifiant et s'excuse presque d'en parler dans l'impossibilité où l'on est d'arriver à la vérité ; il l'étudie à son tour dans tous ses détails et ses conséquences dans cet

art. de 13 p. ¶¶ N° 4. On the contracted genitive in i in Latin [W. A. Merill]. Après avoir donné une liste très copieuse des noms en ius, ion, et ium dont on ne rencontre pas le gén. sing., M. passe à ceux qui font leur gén. en ii non contracté (quelques-uns le contractent aussi) puis à d'autres qui
5 ne se présentent qu'avec la forme contracte. Il donne ensuite les passages des auteurs où l'on trouve certaines formes en i contractes, montre comment un certain nombre d'auteurs latins procédaient avec ces gén., rappelle la théorie des grammairiens à cet égard et conclut en disant que, dans le latin à l'origine, le double i (ii) était généralement contracté, non
10 seulement au gén. sing., mais encore aux nom. dat. et abl. pluriels pour éviter les doubles lettres, par économie et chez les poètes pour des raisons métriques. Il termine en examinant la règle (canon) de Bentley qui a avancé que la contraction en i était seule admissible pour les poètes jusqu'à Properce et que parfois les prosateurs suivaient la même loi. Il
15 montre que cette règle est excessive et qu'elle ne peut pas être appliquée à priori. ¶¶ N° 5. Epaphos and the Egyptian Apis [T. M. Linforth]. Se propose, dans cette étude de 23 p., d'étudier un des dieux les plus humbles de tout le panthéon hellénique, le dieu Epaphos, que Hérodote a identifié avec une figure religieuse égyptienne de bien plus haut rang, le dieu Apis,
20 et cherche les raisons de cette identification. Quelles conceptions religieuses se rattachaient pour les Grecs du ve s. au nom d'Epaphos, ce fils d'Io et de Jupiter, devenu l'ancêtre de la race égyptienne et le roi du pays. D'où venaient ces conceptions. D'où vient le nom d'Epaphos et le mythe attaché à son nom et d'où vient qu'Hérodote l'identifia avec le bœuf
25 Apis. D. R.

30

FRANCE

Rédacteur général: Albert Martin

35 **Annales de l'Est**, t. 24, fasc. 1. Cultes et mythes du Pangée, IV planches [Perdrizet]. P. n'étudie ici que ceux des cultes et des mythes qui ont des rapports étroits avec le culte dionysiaque. Il recherche quels sont ceux de Rhesos et de Bacchos et rejette l'idée de Maas qu'Orphée ait pu être associé au culte du Bacchos thrace. Après quelques mots sur
40 la légende de Lycurgue, et sur l'oracle de Bacchos, il compare le Dionysos du Pangée avec celui de l'Iliade. Sabazios est le nom du dieu thrace, qui n'était pas un dieu du vin, le lierre était une de ses formes. Les informations sur le culte de Dionysos en Thrace étant fort incomplètes, il faut les compléter au moyen du culte grec de Dionysos; P. recherche dans celui-ci
45 les éléments thraces; puis il montre ce que ce culte devint pendant la période gréco-romaine, en insistant sur les préoccupations des Thraces au sujet de la vie future. A. Jacob.

Annales de l'Université de Grenoble, t. 22 (1910), n° 2. La « translatio judicii » dans la procédure romaine [J. Duquesne]. Long article de jurispru-
50 dence avec nombreuses citations. D. examine et discute les opinions de Wlassak, Sperl et Koschaker et a surtout pour but de rechercher « si les Romains tout en exigeant une nouvelle « litis contestatio », dans laquelle les plaideurs donnaient leur adhésion aux corrections de la formule,

n'avaient pas trouvé un moyen d'assurer l'unité de l'ancien et du nouveau procès ». A. J.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. 1909, 3e livr. Note relative à de nouveaux documents découverts sur la voie de Capsa à Turris Tamalleni [Ct Donau]. Permettent d'identifier Turris Tamalleni et la civitas Nybgeniorum. ¶ Note sur un fermoir de bronze en forme de croix découvert à Korbous [Diehl]. Porte une inscription en forme de croix, comme un certain nombre de monuments byzantins. Cette croix est la seule de ce genre où la légende soit accompagnée de figures. ¶ Borne milliaire découverte près de Fitou [Thiers]. Elle se trouvait au bord de la via Domitia.

¶¶ 1910, 1re livr. Découvertes archéologiques faites en 1909 à la Barbinière (Deux-Sèvres) [Gabillaud]. Description des constructions, des poteries et autres objets trouvés, le tout d'époque gallo-romaine. ¶ Les fouilles à Thina (Tunisie) en 1908-09 [Fortier et Malahar]. Inscriptions qu'elles ont mises à découvert. ¶ Rapport sur les fouilles exécutées en 1909 par le service des Monuments historiques de l'Algérie [Ballu]. I. Fouilles de la ferme romaine fortifiée du Nador. II. Bellâa. III. Mila : thermes, temple. IV. Lambèse. V. Djemila. VI. Timgad. A Timgad on a achevé la découverte du monastère de l'Ouest et découvert des maisons, des thermes, le monastère du Nord, des conduites d'eau et des inscriptions. ¶ Le mur romain de Sens [Soc. d'archéol. de Sens]. On a trouvé en démolissant une partie de cette enceinte, entre autres choses, un curieux bas-relief, une frise représentant Oreste conduit à l'autel de Diane. ¶¶ 2e livr. Deux nouvelles Defixiones de Tunisie [Audollent]. La première est dans un grimoire à peu près incompréhensible. ¶ Rapport sur les fouilles de Castel-Roussillon [Thiers]. Elles ont livré des documents échelonnés sur sept à huit siècles d'histoire. ¶ Note sur les puits découverts à Alésia en 1909 [Toutain]. Dans les 14 puits explorés on a retrouvé les débris, les résidus de la vie quotidienne. En les étudiant on pourra se rendre compte de la manière de vivre des Gallo-Romains. ¶ Les tombes à incinération du musée de Clermont-Ferrand [Audollent]. Leur description. Onze au moins étaient sur le territoire de Clermont; et les territoires où ils se trouvaient formaient une ceinture à la ville moderne, du Sud-Ouest à l'Est, depuis Valière jusqu'à la Liève. Ce sont autant de jalons utiles pour déterminer le périmètre de la ville. ¶ Inscription romaine trouvée à Bulla Regia (Tunisie) [Cagnat]. Étude de cette inscr. qui dut être gravée entre 198 et 209. ¶¶ 3e livr. Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles) en 1909 [Ct Espérandieu]. On a mis à découvert trois petits temples, l'un octogonal, les autres rectangulaires, 118 monnaies romaines, des monuments figurés, des inscriptions, des objets de verre, bronze, plomb, os, etc., des poteries ¶ Exploration archéologique du plateau de Boos [L. de Vesly]. Villas découvertes à Normare et à Franqueville. ¶ Statue de femme trouvée à Cyrène [H. de Villefosse]. Ce n'est qu'un morceau de statue qui comprend la tête et le torse presque entier, mais il est d'une conservation exceptionnelle. Ce morceau est complet. Dans l'antiquité il reposait sur l'autre morceau qui comprenait la partie inférieure du corps. ¶ Tombeaux et sépultures antiques des environs de Bir-bou-Rekba et de Souk-el-Abiod [Cap. Cassaigne]. Ces tombeaux sont dispersés; la plupart contiennent des corps non incinérés. Le mobilier funéraire, vases, lampes, statuettes, appartient à l'époque romaine. Particularité : on a trouvé des amphores ayant servi à la construction des caveaux. Il n'y avait ni épitaphes ni monnaies, ce qui atteste le caractère rural de ces tombes. Ch. B.

Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. 1910. Tom-

beaux des environs de Locarno [P. Bordeaux]. Ils remontent pour la plupart au début de notre ère. Ils renferment : 1° des boules-miroirs en verre composés de ballons en verre tapissés intérieurement d'un enduit métallique. C'étaient sans doute des ex-voto ou des jeux d'enfants. 2° Des bâton-
5 nets de verre, le plus souvent tournés en spirale; il y a aussi des aiguilles en verre. Tout cela montre que les populations du nord du lac Majeur faisaient en verre des objets que l'on confectionnait ordinairement en métal ailleurs. Les bâtonnets en verre servaient probablement à l'agencement et à l'ornement des coiffures féminines. ¶ Deux miroirs antiques du musée de
10 Vienne (Autriche) [Michon]. ¶ Objets trouvés à Carthage par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Petit plateau d'argent trouvé dans la Saône à Châlon [H. de Villefosse]. Il se rapproche des deux plateaux supportés par des griffes de lion du trésor de Boscoreale. Il porte, sur le pourtour, des masques humains de profil, des animaux et deux figures humaines étendues. ¶ Inscription
15 chrétienne trouvée près de l'antique Cillium [Merlin]. ¶ Nouvelle tabula lusoria trouvée par le P. Delattre dans l'axe de l'amphithéâtre de Carthage [H. de Villefosse]. ¶ Murailles gallo-romaines de Saint-Lizier [Pasquier]. ¶ Substructions gallo-romaines mises à jour à Toulouse [Pasquier]. ¶ Fontaine romaine en marbre blanc de Beaurepaire (Isère), près la voie romaine
20 de Vienne à Grenoble [H. de Villefosse]. Elle rentre dans la catégorie des petites fontaines à gradins des maisons de Pompéi. ¶ Plombs byzantins trouvés à Carthage par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Puits gallo-romain découvert à Châteaumeillant [Chénon]. Au fond on a trouvé un seau bien conservé, des fragments de chaîne, des vases, cercles, clefs, griffes, tré-
25 pieds. Il avait été comblé par les débris de la maison voisine. Enfin près du sol, il y avait un vase en verre dans un coffre de fer, qui avait peut-être servi d'urne cinéraire. Une monnaie d'Alexandre Sévère en donne la date approximative. ¶ Inscription de Langres qu'on croyait perdue depuis le XVIe s. [C^{t} Espérandieu]. ¶ Lanterne en terre cuite trouvée à Emèse [H. de
30 Villefosse]. Très analogue à une autre trouvée en Tunisie. ¶ Sceaux byzantins trouvés à Carthage par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Substructions d'un monument qui était sans doute une église, à St-Ambroix [Blanchet]. ¶ Deux coupes d'argent de basse époque trouvées en 1900 à Valdonne [H. de Villefosse]. Leur ornementation est presque semblable. Etude de
35 vases analogues. Remarques de M. Prou au sujet des contremarques qu'elles portent. ¶ Autel découvert à Djemila [Toutain]. Il porte une inscr. déchiffrée par M. Cagnat. Le texte prouve une fois de plus quel accord régnait, dans le monde romain, entre la religion officielle de l'empire et les autres cultes. ¶ Fouilles faites à Ampurias [L. Joulin]. Elles ont donné les résul-
40 tats suivants : 1° Elles confirment les indications données par Strabon et Tite Live. 2° La ville de terre ferme remonte au moins au Ve s. 3° Il subsiste de l'antique Emporion la muraille qui la défendait des barbares, son temple, les produits de son industrie, les objets importés, les monnaies, les cimetières. 4° Les fouilles expliquent toutes les influences helléniques
45 relevées dans l'installation et la défense des agglomérations, l'industrie, le commerce, les monnaies, l'art. ¶ Objets trouvés à Mérouville [M. Legrand]. ¶ Etude de certains passages de la chronographie de Théophane [Martroye]. ¶ Signification astrologique, non encore signalée de quelques monnaies frappées sous le règne de Constantin le Grand [Maurice]. Il est
50 curieux de voir la chancellerie exprimer sur ces monnaies ses croyances astrologiques, au moment même où Constantin allait formellement, à la conférence de Milan, adhérer au christianisme. ¶ Sceaux latins trouvés à Carthage par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Les tours colossales d'Aquae

Sextiae [Chapot]. Elles étaient sans doute toutes trois contemporaines, et bâties sans doute en l'honneur de l'Empire et de Rome, peut-être à l'époque augustéenne. ¶ Sceaux byzantins trouvés par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Un mur gallo-romain de l'enceinte de Nantes [Durville]. Admirable de conservation. ¶ Nouveaux exemplaires de pieds romains pliants, en bronze et en os, à Brugg [H. de Villefosse]. ¶ Le cimetière gallo-romain des Longues-Raies (Soissons) [Vauvillé]. Enumération des objets qu'on y a trouvés. ¶ Inscription de Vaison [H. de Villefosse]. ¶ Plombs latins de Carthage trouvés par le P. Delattre [Monceaux]. ¶ Sanglier de bronze trouvé à Fribourg (Suisse) [Besson]. ¶ Inscriptions d'Arles [H. de Villefosse]. ¶ Deux bas-reliefs, morceaux d'une étroite frise ornée de masques et de palmettes, au Louvre [Michon]. Faisaient évidemment partie de la fontaine de Juturne, à Rome. ¶ Cylindre de bronze découvert près de Béja [Merlin]. Cet objet dont la destination demeure mystérieuse porte comme décoration des branches de lierre, des fleurs et des fruits, et un personnage brandissant un bouclier à la manière des Corybantes ; de l'autre main, il brandit une torche. M. de Villefosse pense que ce cylindre pourrait être un montant d'un grand meuble. ¶ Note sur les inscriptions gauloises des trophées de l'arc d'Orange [Déchelette]. Les noms qui y sont portés sont sans doute des marques de fabrique indiquant l'origine gauloise des trophées. ¶ Le mot κρύσταλλος dans le Timée de Platon [De Mély]. A propos de l'origine des minéraux, Platon parle de la condensation de l'eau sur la terre en κρύσταλλος. Ce mot doit être traduit par « cristal » et non par glace. ¶ Tête colossale en pierre trouvée à Reims [Demaison]. ¶ Note sur des inscriptions latines inédites de Mactar [L. Chatelain]. ¶ Acquisitions du Musée du Louvre (Département des antiquités grecques et romaines) en 1910 [H. de Villefosse et Michon].

Ch. B.

Bulletin monumental. 1910, n°s 3-4. Un sarcophage roman découvert à Troarn (Calvados) [Sauvage]. C'est le tombeau richement sculpté du chevalier Hugue ainsi que le dit l'inscription. C'est le monument funéraire le plus intéressant et le plus important qu'on ait découvert jusqu'ici dans la région de Caen. Ch. B.

Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1910. Janv.-fév. [M. Holleaux]. Fouilles dirigées par l'Ecole d'Athènes à Délos : Roussel, sur l'emplacement des sanctuaires des dieux étrangers, a mis à jour le sanctuaire des divinités égyptiennes (Sarapis, Isis, Anoubis, Harpocrate) au S. et au N. celui des divinités syriennes (Atargatis et Hadad, Hadran, Hagné Aphrodité) nombreuses inscr., dont une dédicace en mosaïque à Hadran. Deux nouveaux fascicules sur les fouilles de Délos (salle hypostyle de G. Leroux, carte de Délos de A. Bellot). ¶ [C. Jullian]. Découverte, par Lalanne, à Laussel (Dordogne), d'une paroi sous roche de 10 à 15 mètres de longueur avec sculptures rupestres de la période magdalénienne (âge du renne) : figures de bovidés, rennes, chevaux et bouquetins, avec traces de peinture, de 1 mètre à 1 m. 50 de haut et d'un relief de 10 à 20 cent. ¶ [C.-E. Ruelle]. L'exégèse anonyme de la Tétrabible astrologique de Ptolémée (B. N. Paris gr. 2504), éditée par Wolf, est très probablement l'œuvre d'Apomasar ou Aboumas'har. Mais en tout cas, il est sûrement l'auteur du traité de généthliologie dit d'Hermès philosophus, publié en latin par Wolf en 1559, et dont l'original grec, jusqu'alors inconnu, a été trouvé par R. au Vatican (Vatic. gr. 191 et 1066). ¶ [P. Gauckler]. Lettre sur la statue dite de la Prêtresse d'Anzio : qualités et défauts ; la tête, très supérieure, n'est ni de la même matière, ni peut-être de la même facture que le corps ; le sexe reste incertain. C'est sans



doute une de ces œuvres helléniques gauchement restaurées à l'époque romaine, comme la Déméter de Carthage, de tête si noble sur un corps si lourd. ¶ [Dieulafoy]. Lettres de A.-J. Reinach et R. Weil sur les fouilles de Koptos : temple qui remonte à Nectanébo I[er], autre temple construit
5 et restauré par Touthmès III, les Ramessides, Ptolémée II et les Romains eux-mêmes; inscr., peintures, sculptures (six stèles de l'ancien empire au nom de Papi I, Papi II, et successeurs). ¶ [Ph. Berger]. Nouveau fragment du 4[e] tarif des sacrifices trouvé à Carthage par Saumagne : gravé avec soin sur pierre polie. Ce tarif reproduit mot pour mot le premier qui est au
10 Br. Mus. Il existe un 5[e] tarif, relatif au rituel phénicien, qui a été trouvé à Marseille. ¶¶ Mars [J.-C. Formigé]. Fouilles de la Turbie (au-dessus de Monaco) : restitution du trophée érigé par le Sénat en 749 U.C. (5 a. C.) à la gloire d'Auguste, vainqueur des peuplades alpines. ¶ [Dieulafoy]. Origine du système septénaire, ses rapports avec le système décimal et sexa-
15 gésimal. Dimensions, données par Pline, du mausolée d'Halicarnasse, tracé sur des combinaisons de triangles équilatéraux. Le trophée d'Auguste à la Turbie était établi précisément sur le même diagramme géométrique que le Mausolée d'Halicarnasse. ¶ [J. Maurice]. Origine de la dynastie des seconds Flaviens, qui remontaient par Claude II le Gothique, Constance Chlore et
20 Jules Constance au roi Soleil, Sol Invictus, dieu de l'état romain (cf. discours de Julien au Soleil). ¶ [Cagnat]. Inscr. lat. du 3[e] s. p. C., trouvée à Arles par Véran : mention de deux nouvelles charges militaires auprès du préfet du prétoire, celles de primiscrinius du camp prétorien et d'ostiarius. La charge de canalicularius, qui fut également exercée par le per-
25 sonnage de l'inscr., est connue, mais encore mal déterminée. ¶ [Th. Reinach]. Hunt a publié plusieurs centaines de vers inédits de Callimaque, trouvés dans les papyri d'Oxyrhynchus (Egypte). Une élégie du recueil dit « Les causes », ayant pour sujet les Amours d'Acontius et de Cydippé, renferme de grandes beautés, avec beaucoup de maniérisme et d'obscurité :
30 essai de traduction française. ¶ [Héron de Villefosse]. Inscr. latine, trouvée à Carthage par Clermont : libéralités d'un certain Voltedius Optatus Aurelianus devenu citoyen de Carthage après une brillante carrière militaire. ¶ [Id.]. Vestiges dans la cour d'honneur du Palais de Justice à Paris, d'un mur construit avec des débris d'édifices romains. ¶ [R. Pichon]. La
35 première lettre de Cicéron à Quintus a été écrite en vue de la publicité, pour réhabiliter son frère de ses maladresses comme gouverneur de la province d'Asie. ¶ [J. Toutain]. Fouilles d'Alésia : mise à jour de l'hémicycle extérieur du théâtre, du Forum avec monument à deux absides, de deux quartiers de la ville; tête de femme à chevelure ornée de fleurs, creusets
40 en terre réfractaire, vases dorés ou étamés. ¶ [Th. Reinach]. Trois constitutions de Caracalla, en grec (fragment d'un Recueil de constitutions impériales dans le 2[e] fasc. des Papyri grecs de Giessen) : constitutio Antoniniana de 212, jusqu'alors inconnue, édit d'amnistie rendu après le meurtre de Geta, décret expulsant d'Alexandrie la plèbe rurale qui l'infestait. ¶ [L. Heu-
45 zey]. Fouilles de Cros à Tello, ancienne Sirpourla (Chaldée) : murs de soutènement en briques primitives de la citadelle de Ghirsou, secteur de l'enceinte construite par Goudéa. ¶¶ Avril-mai [Bouché-Leclercq]. Justinien attribuait faussement la constitutio Antoniniana à Antonin le Pieux : explication de cette méprise, peut-être volontaire. ¶ [Ch. Normand]. Fouilles de
50 Paris (boulevard du Palais et cour du May) : fragments d'édifices de la Lutèce romaine, assises, pièces moulurées, bas-relief à trois personnages. ¶ [P. Girard]. Etude sur la langue et la versification d'Homère, toutes deux composites et d'un caractère artificiel incontestable. ¶ [A. Croiset]. Place-

rait avec P. Girard la composition des poèmes homériques au 9e s., et non au 6e comme y inclinerait Bréal. ¶ [B. Haussoullier]. Cadre en plomb de la collection Schlumberger, avec inscr. et figures de lionnes (courtisanes de Corinthe) dévorant des béliers (leurs amants à la riche toison); au centre du cadre était sans doute un portrait de courtisane. ¶ [Cagnat]. Note de 5 Merlin sur un tombeau punique de Ksour-es-Saf (Tunisie) : vases de terre cuite, sarcophage en bois avec squelette, cuirasse de bronze. ¶ [C. Jullian]. Fouilles de Courteault à St-Seurin de Bordeaux : monument carré du début de l'empire romain, avec sarcophage contenant un squelette et une fiole de verre qui présente des résidus de vin, de vrai vin. ¶ [Clermont-Gan- 10 neau]. Lettre de Viollet sur une nécropole des environs d'Alep qui doit remonter à la basse époque romaine : inscr. grecques, pièces romaines; le mode de sépulture est conforme à la tradition phénicienne. ¶¶ Juin [P. Durrieu]. Fresque païenne antique (femme nue), trouvée à Rome sous l'église des Saints Jean et Paul. ¶ [G. Perrot]. Lettre de Merlin sur les 15 fouilles sous-marines de Mahdia (Tunisie) : deux statuettes de bronze (acteur assis, femme dansant, tête de griffon en bronze, masque-applique de jeune satyre, Eros citharède, etc. ¶ [Th. Reinach]. On a trouvé à Aime (Savoie) une dédicace au dieu Mars par un secrétaire de Memmius Clemens, procurateur de la Tarantaise. ¶ [G. Perrot]. Merlin écrit de Mahdia qu'on a trouvé 20 une nouvelle figurine de danseuse en bronze, de même caractère, c'est-à-dire grotesque, bien que légèrement différente de la première. ¶ [Héron de Villefosse]. A propos d'une lettre du Préfet de la Seine sur les fouilles de la Cité (Palais de Justice de Paris), commente les photographies des débris romains exhumés : bas-relief d'une boutique de marchand d'étoffes, frag- 25 ment d'épitaphe, autre bas-relief avec figure d'amazone, angle inférieur d'un grand relief avec deux pieds humains et deux pieds d'animal (de cheval peut-être). ¶ [S. Reinach]. Notice d'Adolf Michaelis sur un nouveau plan d'Athènes en 1687. ¶ [Héron de Villefosse]. Fouilles de Leynaud aux Catacombes d'Hadrumète : 36 galeries avec 558 tombeaux et 42 inscr. 30 (26 gravées, 11 peintes, 5 en mosaïque); à signaler encore une inscr. sur Aemilia Flora, 2 mosaïques et une épitaphe de jeune chrétienne. ¶ [M. Holleaux]. Rapport sur les fouilles de Délos en 1909 : sanctuaire des dieux étrangers, sanctuaire des Cabires, maison au sud de l'Agora, oikos des Naxiens près du temple d'Apollon, ruines de la côte ouest de Délos. ¶¶ 35 Juillet [Cagnat]. Lettre de Pachtère sur quatre bornes avec inscr. de la fossa regia, établie sous Vespasien entre l'Africa vetus et l'Africa nova. ¶ [Bouché-Leclerq]. Note sur l'ἀπαρχή matrimoniale dans l'Egypte gréco-romaine, à titre de commentaire du pap. 57 de Florence (G. Vitelli, I, 2, pp. 105-109). ¶ [M. Croiset]. Etude sur la date de quelques pièces d'Euripide : la compa- 40 raison des deux Hippolyte permet d'établir qu'à dater de 432 Euripide renonça au type féminin qui avait fait scandale dans le Premier Hippolyte. ¶ [P. Gauckler]. Fouilles dans les 3 temples superposés du sanctuaire syrien au Janicule, téménos à ciel ouvert du temple le plus ancien, avec vivier pour les poissons sacrés; traces de sacrifices humains accomplis plus tard 45 en expiation de la violation chrétienne du temple; statues mutilées pour la même raison; dédicace à la déesse Febris. ¶ [Clermont-Ganneau]. Correction à la transcription d'Holleaux pour les deux premières lignes de la dédicace à l'Astarté palestinienne, trouvée à Délos. ¶ [R. Pichon]. Etude sur Valerius Laevinus qui, d'après Tite-Live, joua un rôle important dans les 50 affaires de Grèce, de Sicile et d'Afrique, aussi bien que dans les luttes intérieures de Rome. ¶ [G. Vasseur]. Rapport sur les fouilles du fort St-Jean, à Marseille : poteries, lampes, etc. ¶¶ Août-sept. [Pottier]. Photographie d'un

groupe en marbre du 5e s. a. C., trouvé à Erétrie (Eubée) : Thésée enlevant Antiope. ¶ [S. Reinach]. Etude, dans les cultes antiques, du caractère rituel du rire, marquant la joie du retour à la vie après un simulacre de sacrifice. ¶ [Cagnat]. Rapport de Roussel sur les fouilles de Délos : plan
5 des sanctuaires égyptien et syrien, délimitation du quartier de l'Inopos. ¶ [Héron de Villefosse]. Thiers a identifié, près Narbonne, l'emplacement du forum de Ruscino : inscr., tuiles romaines, médailles ibériques et grecques, fragments de cratère et débris de vases peints du 4e s. ¶ [J. Couyat]. Les ports ptolémaïques de la mer Rouge, routes du désert arabique qui y
10 menaient, mines et carrières exploitées par les Egyptiens ou les Romains : inscr. et débris de statues. ¶ [S. Reinach]. Ovide aurait été exilé à Tomes pour avoir assisté à une opération de magie divinatoire qui prédisait la mort d'Auguste et l'avènement d'Agrippa ; Livie et Tibère surtout auraient obtenu son bannissement. ¶ [Héron de Villefosse]. Fouilles d'Espérandieu à
15 la Croix St-Charles (Mont Auxois) : temple du 2e s., inscr., ex-voto curieux, marbre de placage, monnaies de basse date. Etude de quelques textes d'inscr. ou d'ex-voto. ¶ [Cagnat]. Commente une inscr. grecque photographiée par Couyat entre Keft et Qoçeir : ex-voto à Pan d'un affranchi du directeur des carrières sous le règne d'Auguste. ¶[A. Merlin]. Rapport sur
20 les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie). ¶¶ Oct. [B. Haussoullier]. Rapport sur les travaux des Ecoles d'Athènes et de Rome en 1909. ¶ [Héron de Villefosse]. Découverte à Sens d'une grande mosaïque : au centre la chute de Phaéton. Historique et description détaillée. ¶ [Carton]. Résultats de six ans de recherches sur le littoral carthaginois : trois kilom. de
25 blocs provenant de l'enceinte maritime de Carthage, avec restes de tours ; tracé des ports et du chenal qui reliait la mer au lac de Tunis ; fouilles au faubourg du lac (statues, poteries, nécropole); identification du lieu de l'antique Galabra. ¶ [Gauckler]. Approuve et complète les observations de Carton sur le port primitif de Carthage. ¶ Nov. [Héron de Villefosse].
30 Résume les commentaires de Mispoulet sur un édit de Domitien concédant des privilèges à des vétérans : ce document provient d'un diptyque en bois trouvé en Egypte, et ayant appartenu à un vétéran de la légion X Fretensis. ¶ [Holleaux]. A Délos, mise à jour par Roussel d'un sanctuaire égyptien ; par Picard des alentours du lac Sacré (inscr.) et de l'enceinte romaine de
35 Triarius (70 a. C.). A Mykonos, découverte par Stavropoullos d'un sénatus-consulte gréco-latin (65 a. C.) exonérant Délos du vectigal. ¶ [E. Pottier]. Mention élogieuse dans son discours en séance publique de maints ouvrages : *Sélinonte* par Hulot et Fougères, *Euripide et ses idées* par Masqueray, *Statues funéraires dans l'art grec* par Collignon, etc. ¶ [G. Perrot]. Notice sur
40 Henri Weil. ¶¶ Décembre [Carton]. Annonce la découverte à Bulla Regia (Tunisie), d'un palais souterrain parfaitement conservé (mosaïques, colonnades, encadrements). ¶ [Héron de Villefosse]. A Alise-Ste-Reine, Espérandieu et Epery ont trouvé un sanctuaire hexagonal, avec piscine renfermant des ex-voto (yeux et doigts votifs en bronze, monnaies de Tibère à
45 Marc-Aurèle), il est analogue à tous les temples éduens. ¶ [Carton]. Etat des fouilles à Bulla Regia ; le déblaiement du palais souterrain récemment découvert se poursuit concurremment à celui des Thermes publics. ¶ [L. Poinssot]. Annonce la restauration du mausolée punique de Dougga (Tunisie), mélange curieux de formes helléniques et de motifs orientaux. ¶
50 [Cagnat]. Note de Basset sur les stèles et inscr. libyques de la région du Haut-Sébaou ; description et déchiffrement. ¶ [Mispoulet]. Communication développée sur le diptyque en bois de Philadelphie (Egypte), trouvé au Fayoum dans les ruines d'une maison romaine. ¶ [L. Havet]. Dans Virg.,

Aen. VIII 65, hic désigne l'emplacement du futur temple de Tibérinus. Quant à exit, il faut le corriger en escit, forme archaïque pour erit (cf. Lucr. I, 619). A. G.-D.

Journal des Savants. 8e année. Nouv. sér. Jr. Nécrologie : Karl Krumbacher [Ch. Diehl]. ¶ † Ludwig Friedländer [R. C.]. ¶ † Jules Delamarre [B. Haussoullier]. ¶¶ Mars. Les fouilles de Crète, 1907, 2e art. < v. R.d. R. 34,199,29 >, dont la fin est au no de mai [A.-J. Reinach]. A Tylissos, on a découvert quatre énormes chaudrons de bronze. A Prinià s'élève l'acropole. De qqs amphores portant AΘANAIAC, on peut conclure que la déesse avait une chapelle dans la forteresse. Les survivances minoennes sont frappantes, surtout dans les trouvailles qui ont trait au culte. A Kalathiana, Xanthoudidis a fouillé une tombe à coupole (cf. Παναθήναια, 1908, p. 19-21). Au milieu d'une série de petits établissements minoens à Koumasa (10 kilom. S.-E. de Gortyne), subsistent trois de ces tombes à coupole dont Xanthoudidis a achevé l'exploration en 1907. Le Pythion de Gortyne se présente tel qu'il est sorti d'une restauration faite probablement sous Septime Sévère. Les fouilles de 1908 à Phaistos ont eu pour objet de mieux déterminer les rapports entre le 1er et le 2e palais et ont montré que le Propylée de Phaistos diffère absolument de celui de Tirynthe. La découverte la plus importante est celle du disque d'argile. A Gournia, les murs sont si bien conservés et les objets d'usage journalier si abondants qu'on a pu l'appeler une vraie Pompéi minoenne. Vasiliki et Kavousi montrent d'importantes ruines minoennes. Pour Mochlos et Pseira < v. R. d. R. 34,167,19 et supra American J. of Archaeology >. ¶¶ Juin Scavi di Ostia [D. Vaglieri]. Entre autres découvertes, une inscription sur le sarcophage qui représente Orphée : HIC || QUIRIACVS || DORMIT.IN PACE. ¶¶ Août. Note sur un passage de Philochoros [Paul Foucart]. Essai de restitution du passage conservé par le papyrus de Didymos, relatif à Conon avant la bataille de Cnide.

Henri Lebègue.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. XVI, fasc. 1. Sur la valeur du ϝ chez Homère [A. Meillet]. Un certain nombre de faits de métrique permettent d'entrevoir dans quelle mesure les auteurs des parties essentielles des deux poèmes homériques prononçaient le ϝ initial devant voyelle. Son effet le plus fréquent est le maintien de brèves finales devant un mot à ϝ initial. Quant au maintien de longues finales au temps faible, les exemples en sont rares ; ce sont, presque toujours, des formules traditionnelles, des groupes fixés par l'usage de la langue épique. De l'examen des cas, au nombre de 181, il résulte que le maintien d'une longue ou d'une diphtongue au temps faible, devant ϝ initial, n'était pas chose courante et usuelle dans la langue homérique. Devant d'autres mots comme (ϝ)εἶμα, (ϝ)εσθής, ἄρνες, etc., et quelques noms propres, l'incohérence est telle qu'on peut conclure que les rédacteurs des poèmes homériques ne prononçaient pas le ϝ, non plus que les aèdes qui les récitaient. Si l'on fait abstraction des particularités dues à ce que le ϝ n'était plus prononcé lors de la rédaction définitive, il n'y a aucune différence entre ϝ et une consonne quelconque relativement au traitement des longues finales au temps faible, et le ϝ homérique « révèle une période de l'ionien où le ϝ se prononçait encore ». ¶ Remarques sur la langue de Corinne [A. Meillet]. M. veut noter quelques faits qui fournissent des témoignages sur la langue de la poésie populaire béotienne que Corinne a dû employer ou dont elle s'est inspirée. 1. Augment. L'augment syllabique peut manquer ; deux cas d'ambiguïté (absence d'augment ou élision) ; il y a plusieurs exemples de l'augment temporel ;

mais aussi (ἐ)σόρουσιν ; c'est là une licence qui existait dans toute la poésie éolienne et qui a été conservée dans la poésie populaire de Béotie. II. Datifs pluriels en -οισι et -οις. Ils sont usités concurremment comme dans toute la poésie populaire; exemples. III. Le duel. Il y a trop peu de faits pour qu'on
5 puisse affirmer que son emploi a été rigoureux chez Corinne. IV. Un fait d'accentuation. Le papyrus de Corinne (IIe s. ap. J.-C.) accentue τανίκά νιν et δάκρϋού τε. Cette accentuation traduit peut-être un fait réel du béotien qui a pu n'être pas propre au dialecte. ¶ Notes d'étymologie [Bréal]. 1. Finitimus et les adjectifs en -timus. « Finitimus » pourrait bien être formé par ana-
10 logie sur le modèle de « intimus », « ultimus », on y pourrait joindre « maritimus ». « Legitimus », qui désigne ce qui avoisine la loi, est à rapprocher de ces mots. 2. Le verbe latin « * herio », l'adjectif « gratus ». Du verbe « herio, se réjouir », si fréquent en osque et en ombrien, il est resté, en latin, le participe passé « gratus », qui d'ailleurs suppose un verbe « hero »
15 dont le futur « herest » et l'infinitif « herum » existent en osque. 3. Herie Junonis. « Heriem Junonis » est dans un passage d'Aulu-Gelle; il n'y a pas là deux personnes distinctes, mais une qualité spécialement invoquée dans une certaine divinité (cf. Notre-Dame de Bon-Secours), il faut entendre « la grâce de Junon ». On en peut rapprocher chez Festus « Herem Mar-
20 team », c.-à-d. la grâce ou la faveur de Mars. Mais « Herentas », la Vénus osque, est une divinité authentique; ce mot, formé comme « juventas », suppose un ancien substantif qui se retrouve probablement dans le nom pr. « Herennius ». 4. Incolumis. Ce mot doit être d'importation étrangère; il désigne celui qui est sans blessure, sans infirmité (κόλουμα). 5. Respondeo.
25 Ce terme est passé du sacré au profane; l'étymologie ramène à σπονδή. 6. Armentum. C'est l'ancien mot latin qui signifie « la bête, l'animal » ; il faut y voir un reste de la langue des paysans du Latium; il est formé de « * arma » au moyen du suffixe qui a donné « frumentum ». 7. Palpebra. B. le rapproche de βλέφαρον; l'identité des consonnes lui suggère l'hypothèse d'un terme
30 savant emprunté par les deux langues à un vocabulaire plus ancien. 8. Jocularis et ses dérivés germaniques. B. montre que le g des mots germaniques peut se concilier avec le j du prototype latin. 9. Français « advenir, aveindre ». Ils représentent le latin « advenire » ; Montaigne les emploie dans le sens de « atteindre, obtenir »; mais « advenir » est neutre, tandis
35 qu' « aveindre » est transitif. ¶¶ Fasc. 2. Deux omissions [A. Meillet]. Corrections et complément à son art. sur la langue de Corinne, cf. ci-dessus. ¶¶ Fasc. 3. L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine [Marouzeau]. M. étudie d'abord les fonctions verbales et conclut que les écrivains de la République n'employaient pas indifféremment toutes les
40 formes et toutes les constructions du partic. présent; c'est seulement chez Salluste, César et Cicéron qu'on trouve admises à peu près toutes les constructions possibles. Il s'occupe ensuite des emplois nominaux et montre ce participe de plus en plus pris en fonction d'adjectif; c'est la langue littéraire qui lui fait cette fortune. Il le montre après pris substantivement et
45 aborde, dans une troisième partie, l'étude de ses substituts, d'où il ressort qu'il a empiété sur le domaine de l'adjectif, du substantif, des autres participes, du gérondif en -ndo et qu'il a été jusqu'à remplacer des propositions personnelles. M. constate, dans sa conclusion, que l'influence grecque n'a pas été considérable sur le développement du participe latin. ¶ Sur une
50 origine grecque de *o* [Meillet]. A propos de ϝίκατι et εἴκοσι, M. est amené à tenir ο, à côté de α, pour un représentant hellénique d'une ancienne voyelle nasale. ¶¶ Fasc. 4. Deux notes sur des formes verbales indo-européennes [A. Meillet]. 1. Sur le présent grec λείχω. 2. Sur l'élargissement *-eu-. ¶

Sur l'emploi de l'infinitif au génitif dans quelques langues indo-européennes [J. Vendryès]. Entre autres en latin et en grec. ¶ Grec Ἑλίκη = saule [E. Boisacq]. Hoops avec raison rapproche ἑλίκη de l'angl.-sax. welig (saule), et rattache le nom de la montagne béotienne Ἑλίκων à ἕλιξ (le plus proche correspondant grec de welig) en le traduisant par « saulaie ». Cf. mons Viminalis chez les Romains. ¶¶ Fasc. 5. Nouvelle contribution à l'étymologie de « explorare » [A. Cuny]. C. complète un art. paru dans les « Mélanges de Havet » et combat les objections de De la Ville de Mirmont ; pour appuyer la dérivation d'un ancien substantif « * plor- » (plaine, champ), il cite Salluste « Bell. Jugurth. » 52,5, quelques passages de Corn. Nepos et le chant des Frères Arvales où « in pleores » signifie « sur les champs ». ¶ ΦΘΙΑ-ΘΕΤΤΑΛΟΣ-ΘΕΤΤΑΛΙΑ [A. Cuny]. « Le rapport évident entre Φθία et Θέσσαλός montre que les établissements de populations de langue grecque sont très anciens dans cette partie de l'Hellade. » ¶ Gaulois « odocos » latin « ebulum » [A. Cuny]. La comparaison de ces deux mots, qui désignent l'hièble, montre que le b latin remonte à un dh ind.-europ. ¶¶ Fasc. 6. A propos du Cypriote Μιγαλαθεω [A. Meillet]. C'est un génitif répondant à la forme commune Μεγαλόθεος. Cet ι prouve, selon R. Meister, que la voyelle ε était très fermée dans le groupe des dialectes arcado-cypriote et éolien. M. insiste sur l'influence des nasales et montre que ε, en cypriote, a passé très aisément à ι, après comme avant nasale, parce qu'il était très fermé. Il rappelle, en terminant, que ο était fermé aussi en arcado-cypriote et en pamphylien et a passé à υ (= ou français), notamment devant ν à la fin d'un mot.

A. J.

Monuments et Mémoires publiés par l'Acad. des Inscr. et B.-Lettres. — Fondation Eug. Piot, t. XVI (1909). Fasc. 1. Une des sept stèles de Goudea, d'après les découvertes du commandant Cros [L. Heuzey]. 2 pl. Description avec comm. d'une grande stèle divisée en plusieurs étages ou registres par des listels saillants qui marquaient autant de bandes de terrain. Trouvée en 1905, avec six autres stèles, à Tello, par Cros, elle est très importante pour l'histoire de la Chaldée ; elle est de l'époque de Goudea. ¶ Fragment d'un grand vase funéraire découvert à Délos [F. Poulsen]. 1 pl. Description détaillée d'un grand fragment de vase trouvé à Délos en 1906 sous une chambre d'une maison hellénique, près du rocher, avec d'autres tessons de vases archaïques. Il appartient à une catégorie de vases qui n'était représentée jusqu'ici que par une amphore unique trouvée à Théra. C'était, d'après la figure qui y est représentée (un homme assis, s'arrachant les cheveux et se frappant le visage), un de ces vases monumentaux qui ornaient les tombes comme un ἐπίσημα. Tombeaux de Délos : les faucilles de fer qu'on y a trouvées n'étaient pendant tout le VIIe s. que des instruments d'échange précédant l'invention de la monnaie, et non des armes, et en même temps des ex-voto de substitution qui auraient reçu la forme d'armes anciennes du même type. Explication et justification du passage où Thucydide (I, 8) qualifie ces tombeaux de « Cariens » et qu'on a considéré à tort comme interpolé. ¶¶ Fasc. 2. Vases peints grecs à sujets homériques [E. Pottier]. 5 pl. 1. Caractères de l'imagerie homérique sur les vases grecs. Parfois il y a corrélation manifeste entre la tradition littéraire et la tradition plastique, mais le plus souvent le contact ne s'est pas fait directement entre le poète et l'imagier. Il ne faut donc pas chercher dans le décor céramique une interprétation rigoureuse de l'Épopée homérique, c'est comme un écho lointain, un résumé de réminiscences tantôt fidèles, tantôt incomplètes et vagues. Le sujet une fois choisi, l'artiste le traitait d'après certaines formules plastiques en usage, mais très souvent insuffisantes. — 2. Coupe

corinthienne de la Bibl. royale de Bruxelles (combat d'Achille et d'Hector, d'Ajax et d'Énée; épisode de Dolon). Exemple de ce mélange de renseignements exacts venus de l'Épopée, puis de notions plus vagues nées du renom de certains héros, enfin d'inexactitudes et d'ignorances flagrantes,
5 qui composent le bagage littéraire d'un céramiste grec vers la fin du VIIe s. — 3. Cratère corinthien du Louvre (mort de Troïlos). P. montre par l'étude de ce vase recomposé par lui, comment l'art évolua et se perfectionna rapidement. Le progrès se montre dans la pose des personnages, la composition générale et les inscr. qui prennent une valeur plus précise. Les rap-
10 ports avec les textes sont plus nets et en supposent une connaissance plus directe. Importance des concordances entre les peintures de vases et le texte actuel d'Homère pour l'histoire de la formation de l'Épopée et des interpolations qu'elle aurait subies. — 4. Fragments de coupe, à fig. rouges, au Louvre, attribuées à l'atelier de Brygos (mort de Troïlos). Comment le
15 caractère épique de l'imagerie populaire se change en caractère dramatique. Description et étude de ces fragments. Influence du théâtre sur les décorateurs de vases comme sur les grands peintres. Collaboration du compositeur et du peintre dans l'exécution des peintures de vases. ¶ La tête de Laocoon de la collection d'Arenberg à Bruxelles [F. de Mély]. 2 pl.
20 Célébrité du groupe de Laocoon du Vatican, à l'époque de Pline, où il était dans la demeure de Titus, et qui était l'œuvre de trois maîtres rhodiens; il disparut pendant les invasions des barbares et fut retrouvé à Rome en 1506. Restaurations qu'il eut à subir. Autre Laocoon isolé reproduit par une peinture de Pompéi. Les quatre autres têtes de Laocoon actuellement
25 connues, sont des répliques de la tête du groupe rhodien; la cinquième, celle d'Arenberg, n'en dérive pas; on ignore son histoire; mais elle n'est pas antique et est peut-être l'œuvre de Michel-Ange, qui avait commencé la restauration du groupe et y avait renoncé, désespérant d'approcher de l'original.
30 ¶¶ T. XVII (1909). Fasc. 1. Faucon ou épervier à propos d'une récente acquisition du Musée égyptien du Louvre [G. Benedite]. 1 pl. Une étude de ce faucon en calcaire compact, de grandeur naturelle, de l'époque saïte, acquis par le Louvre, amène B. à la conclusion que tous les Horus, oiseaux égyptiens sont, non pas des éperviers comme on le croyait, mais bien des
35 faucons. ¶ Bronzes trouvés en mer, près de Mahdia (Tunisie) [A. Merlin et L. Poinsot]. Parmi les objets retirés, en 1907, d'un navire coulé à pic près du phare de Mahdia (Tunisie), M. et P. consacrent une étude spéciale à six pièces de bronze qui doivent être mises hors de pair, une statue d'Éros, un hermès de Dionysos pogon, deux statuettes d'Hermaphrodite et d'Éros
40 lampadophores, deux corniches avec les bustes de Dionysos et d'Ariane. Ces six bronzes, par leurs dimensions, leur belle conservation, l'importance qu'elles présentent pour l'histoire de l'art grec, méritent une attention particulière. Le navire qui les transportait devait venir de l'Attique et dut sombrer au large de Mahdia, dans la 2e moitié du 1er s. av. J.-C. ¶ Vases ibé-
45 riques du Musée de Saragosse [P. Paris]. Catalogue définitif d'un certain nombre de vases que P. déclare ibériques, c.-à-d. de fabrication indigène, et qui sans avoir subi aucune influence mycénienne, offrent peut-être cependant matière à des rapprochements avec des motifs mycéniens. ¶¶ Fasc. 2 (1910). Découverte d'une cuirasse italique près de Ksour-Es-Saf, Tunisie
50 [A. Merlin]. Trouvé en 1909 un tombeau punique contenant, entre autres objets très intéressants, une remarquable cuirasse en bronze. Description du tombeau et des objets contenus : jarres de forme et de grandeurs diverses, grand sarcophage en bois de cèdre ou de cyprès (fig.) contenant

des ossements et des morceaux de bronze très minces ayant appartenu à un ceinturon se bouclant au moyen d'agrafes. Au-dessus du cercueil, une lampe, et à côté, une cuirasse en bronze d'un travail superbe et d'une conservation remarquable, dont les deux moitiés étaient debout l'une devant l'autre (2 pl.) : description détaillée ; elle appartient à un type en usage dans 5 l'Italie méridionale, au IIIe s. av. J.-C. Comparaisons avec des cuirasses analogues. ¶ Tête féminine, en marbre, du Musée du Louvre (2 pl.) [M. Collignon]. Description de cette tête, acquise en 1907, et qui est dans la salle des Cariatides au Louvre. Elle est en marbre de Paros, à grains brillants et a une grande valeur artistique. Bien conservée, à part le nez restauré 10 en plâtre, elle ne représente pas Apollon, nom sous lequel on la désigne, mais une femme ; ce doit être une réplique due à un maître attique, contemporain de Képhisodote, et elle appartient à une époque de transition, alors que l'évolution inaugurée par Praxitèle n'a pas encore commencé. ¶ Les bas-relifs historiques romains du Musée du Louvre [E. Michon]. 1 pl. 15 15 fig. Dans cet art. de 109 p., M. complète les études qui ont été consacrées à la série de ces bas-reliefs. 1. Bas-relief représentant, d'une part, le sacrifice des Suovetaurilia, de l'autre, un groupe de soldats qui, avec la frise des Noces de Neptune et d'Amphitrite du Musée de Munich, formait les différents côtés d'un autel placé devant le temple de Neptune, dédié 20 par Cn. Domitius Ahenobarbus entre 35 et 32 av. J.-C. Il n'est donc pas, comme on l'a cru, un original du temps de Scopas. 2. Panneau de l'Ara Pacis Augustae comprenant une procession de six personnages, sans compter les enfants ; les têtes sont détruites, sauf une ; son histoire : rapprochement avec d'autres fragments de cet autel ; place qu'il occupait, recon- 25 stitution de l'autel, surtout d'après les gravures du Cab. des Estampes qui font connaître un fragment nouveau. 3. Romain en toge, fragment d'un grand bas-relief (n° 920 du Cat.) qui est entré au Louvre avec la coll. Borghèse et qui est antérieur peut-être au règne de Trajan. 4. Relief n° 1096, représentant la cérémonie des Suovetaurilia, qui est dans son genre 30 presque un chef-d'œuvre : son histoire, description (pl.) ; il est du siècle d'Auguste. 5. Fragment des Suovetaurilia, deux personnages avec un taureau dirigés de droite à gauche : histoire, il doit être aussi du siècle d'Auguste. 6. Fragment encastré dans le socle de la Melpomène au Louvre (Cat. n° 412), représentant un légionnaire romain cuirassé et casqué, et devant lui, s'ap- 35 prêtant à lui asséner un coup d'épée, un barbare aux cheveux épars, il provient de la frise empruntée au Forum de Trajan et répartie arbitrairement sur l'Arc de Constantin. 7. Sacrifice offert en présence de Rome personnifiée (Cat. n° 30). Il représentait un empereur ou un personnage de haut rang escorté de Rome personnifiée et de l'Abondance et versant une liba- 40 tion sur un autel. 8. Fragment comprenant deux scènes (Cat. nos 978 et 1089), l'une un haruspice consultant les entrailles d'un taureau (extispicium), l'autre une cérémonie religieuse de six personnages devant le temple de Jupiter Capitolin : il représente la « nuncupatio volorum » sur le Capitole, lors du départ de Trajan pour la guerre contre les Daces. 9. Sacrifice d'un 45 taureau offert à l'occasion d'un triomphe (Inv. M.N.C. 1786). Dans le fond, un temple et un édifice; au premier plan, la victime ornée est conduite par deux « popae » : devant eux, un joueur de flûte et un personnage drapé. Très mutilé, il peut être attribué aux débuts du règne d'Hadrien et a peut-être décoré un arc de triomphe élevé en 118. 10. Autre fragment fai- 50 sant partie du même arc (Cat. 1079), représentant six soldats prétoriens, dont un signifer. 11. Sacrifice de deux taureaux (Cat. 1098) dont nous ignorons la provenance ; neuf personnages laurés comme pour un triomphe ;

passablement restauré, il doit être du début du IIIe s. ou des toutes dernières années du IIe. 12. Torse colossal de la ville de Rome (Inv. Ls. Phil. 360), sans tête, ni bras, ni jambes.

¶¶ T. XVIII. Fasc. 1. (1910). Statuettes de bronze, trouvées en mer, près de Madhia (Tunisie) [A. Merlin]. 5 pl. Complétant un art. précédent < cf. supra, t. XVII, fasc. 1. >. M. décrit cinq figurines trouvées sur le flanc est du navire naufragé, un Éros citharède, deux danseuses, un bouffon dansant et un jeune satyre entièrement nu, prêt à s'élancer, qui est superbe de facture. ¶. Sacrifice à Hécate. Relief en bronze, trouvé à Délos [F. Courby]. 1 pl. Retiré en 1908 de la κρήνη Μινόη, à Délos, il représente les derniers apprêts d'un sacrifice auquel prennent part trois personnages, dont une femme, en l'honneur d'une divinité dont la statue se dresse à dr. sur un haut piédestal. Description détaillée. C'est Hécate μονοπρόσωπος qui avec deux satyres offre un sacrifice à une idole qui représente le type le plus ancien de l'Hécate simple, se manifestant ainsi vivante à ses adorateurs qui lui sacrifient un chien. La scène figurée est (Plut. Quaest. Rom. 68 et Romul. 21) un περισκυλακισμός ou purification de la κρήνη. Le relief doit être du IIIe s. av. J.-C. ¶ Les Galates dans l'art alexandrin [Ad. J. Reinach]. Après une courte esquisse historique destinée à faire comprendre comment et quand les Gaulois ont été amenés en contact avec les artistes d'Alexandrie qui n'ont pas manqué de s'emparer de ce type original, R. groupe et classe les œuvres de tout genre où ils s'en sont inspirés (3 pl., 35 fig.) et cherche à montrer l'existence, à côté de l'école bien connue de Pergame, d'une école alexandrine de représentations de Galates ou de Gaulois ; cette école indépendante et probablement antérieure, semble n'être que la suite naturelle de celle de Scopas et de Lysippe qui dominait encore lorsque les Gaulois entrèrent en contact avec le monde grec. Mémoire de 78 p.

H. S.

Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger. 34e année (1910). No 1. La date de l'Édit de Salvius Julianus [P.-F. Girard]. La codification de cet Édit paraît avoir été faite avant 129, à cause du sénatusconsulte Juventien, — entre 118 et 121 ou entre 125 et 128, parce que ce sont les seules périodes du règne d'Hadrien où l'empereur ait été à Rome avant 129, — enfin entre 125 et 128 et non pas entre 118 et 121, parce que c'est seulement après 121 qu'Abarnius Valens peut avoir occupé cette direction de l'école des Sabiniens dans laquelle Julien fut son collègue ou son successeur avant de procéder à la rédaction de l'édit. ¶¶ No 2. Contributions à l'histoire du droit romain [P. Collinet]. 5 < cf. 33e année, no 2. R. d. R. 34,192,17 >. Un nouveau critère d'interpolation : la désignation des actions sans Actio ou Iudicium. Cette désignation est un critère d'interpolation, parce que les jurisconsultes et les empereurs du Haut-Empire n'ont jamais employé cette façon de parler, et que les Byzantins, au contraire, après les scoliastes grecs, en usent fréquemment. Étude développée de ce critère. 1. Preuves du byzantinisme de la désignation des actions sans actio. 2. Applications de ce critère à onze textes importants du Digeste et deux textes du Code. ¶ Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'Empire romain [J. Declareuil] suite < cf. 32e année, nos 1 et 5; R. d. R. 33,200,35 et 201,22 >. 7. Les charges des Curiales. — La ruine des institutions municipales. 1° Charges curiales d'origine municipale; 2° Charges des curiales tenant à l'organisation politique et administrative de l'État. ¶¶ No 3. Variétés. Des moyens dirigés contre le défendeur à la revendication qui se défait de la chose litigieuse avant la « litis contestatio » [H. Pissard]. Le Corpus en mentionne quatre

principaux, qui n'ont ni la même origine, ni le même domaine d'application, ni la même portée, qui tantôt se complètent l'un l'autre et tantôt s'excluent. P., à l'occasion de quelques ouvrages récents, les rapproche les uns des autres, ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici, afin de tenir compte de la coexistence d'armes si différentes. ¶¶ N° 4. Étude sur les contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne [E. Cuq]. 1. Les opérations de crédit; 2. La vente au comptant et à terme. Étude de 56 p. ¶ Un second ms. des Extraits alphabétiques de Probus (Paris latin 4841) [P.-F. Girard]. Les très précieux débris du petit recueil d'abréviations juridiques dû au contemporain de Néron et des Flaviens, M. Valerius Probus, nous sont parvenus sous deux formes : 1° une portion, mutilée et amputée de sa fin, de l'ouvrage original où les abréviations sont disposées sous plusieurs rubriques, dans un ordre systématique ; 2° un certain nombre d'articles provenant de la même source et intercalés par un copiste à leur rang alphabétique parmi ceux d'un dictionnaire du même ordre composé au Moyen Age, dictionnaire d'abréviations dont le plus ancien exemplaire connu se trouve dans un ms. du VIIIe s. venant du Mont-Cassin, le ms. latin 7530 de la Bibl. Nat., appelé le recueil de Papias, du nom du savant italien qui l'a inséré sous le mot « Notatio » dans son Elementum doctrinae erudimentum. Le premier groupe nous est connu par plusieurs mss. ; le second, jusqu'ici, par un seul ms. du recueil de Papias, le ms. d'Einsiedeln, n° 326 du Xe s. G. attire l'attention sur un second ms. de ce second groupe passé inaperçu, qui contient le recueil des abréviations de Papias grossi des mêmes additions que le ms. d'Einsiedeln et qui, pour l'établissement du texte de ces additions a une valeur égale au ms. d'Einsielden, c'est le ms. latin 484 T de l'ancien fonds latin de la Bibl. Nat. Il l'étudie en détail et donne une édition nouvelle complète des art. du Probus alphabétique, d'après ce ms. T, dont les leçons sont publiées pour la première fois et d'après le ms. d'Einsiedeln (E). — Informations nouvelles qui peuvent être tirées de la connaissance de ce ms. T, et pour l'établissement du texte et pour l'histoire de sa transmission. Art. de 42 p. ¶ Le « vadimonium » sous les Actions de la loi [L. Debray]. Les textes très rares qui nous permettent de nous faire du vadimonium, sous les actions de la loi, un portrait ressemblant, nous montrent qu'il était traditionnellement envisagé comme un moyen d'assurer la comparution en justice du défendeur ; à l'époque de Plaute, tout au moins, il ne se réfère qu'à cette comparution, à l'occasion de laquelle le défendeur avait à fournir des « vades », s'il n'en fournissait pas, il restait en état de détention préventive ; enfin, les vades s'engageaient à payer une somme d'argent pour le cas où le défendeur ne comparaîtrait pas. Tout le reste est matière à des conjectures, les unes vraisemblables, les autres moins, que D. examine les unes après les autres. Il étudie ensuite un texte de Varron (De l. l. VI, 14), relatif aux « vades » et en détermine la portée. ¶¶ N° 5. Étude sur la règle « privilegia ne inroganto » [P. Ramadier]. Explique cette formule qui se trouve dans les reconstitutions des XII Tables et qui a été mal comprise jusqu'ici ; elle constituait un principe de procédure criminelle, et était une règle de forme destinée à prévenir un procédé illégal des magistrats et non pas, comme on l'a cru, une arme politique contre les factions populaires. ¶ L'action « de eo quod certo loco dari oportet » en droit classique [Aug. Dumas]. 1. Rapports entre les règles de compétence des tribunaux et le lieu du paiement ; 2. Origine et évolution de l'action « de eo quod certo loco »; 3. Domaine d'application de cette action. 4. Formule de cette action. Art. de 60 p. ¶¶ N° 6. La date des Digesta de Julien [Ch. Appleton]. Les Digesta

de Julien, né vers 98, ont été publiés plusieurs années après l'avènement d'Antonin, vraisemblablement d'un seul coup après 148 : ils sont donc une œuvre de maturité résumant l'expérience juridique d'un jurisconsulte de 50 ans. Entre l'Édit, refondu par Julien sur l'invitation ou avec l'autorisation d'Hadrien, entre 130 et 138, et les Digesta de Julien, on a une large place pour mettre le traité ad Sabinum de Pomponius et antérieurement même les Digesta de Celsus, si on les croit postérieurs à l'Édit. Il en résulte entre autres que les Digesta de J. ne sont pas en partie antérieurs au Sénatus-consulte appelé le Juventien, comme le soutient à tort Fitting. Art. de 63 p. D. R.

Revue archéologique. T. XV (1910). Janv. févr. Le disque de Phaistos et les peuples de la mer [A. J. Reinach]. Etude sur ce disque d'argile très fine trouvé en juillet 1908, au N.-Ouest du Palais; il est couvert de 45 signes différents qui ont été imprimés dans l'argile encore molle au moyen d'un pinceau, et qui ont conservé le dessin précis des idéogrammes qu'ils ont été à l'origine; ils contiennent donc de précieux détails sur la vie du peuple qui les a conçus; ce qu'ils représentent, ce qu'ils nous révèlent sur l'écriture et la langue de ses auteurs : valeur historique de ce précieux document qui doit être l'exemplaire conservé aux archives de Phaistos de quelque convention ou traité. ¶ Statuette archaïque de femme assise (Musée archaïque) [Ch. Picard]. Elle se classe dans la série des œuvres créto-péloponnésiennes, et est un spécimen de la production industrielle dérivée d'un modèle supérieur : elle date probablement des environs de l'an 600, sans qu'on puisse déterminer qui elle représente. ¶ La date de l'annexion de la Gaule [G. Ferrero]. Maintient contre Camille Jullian que la Gaule fut annexée à l'Empire par un sénatus-consulte ou à la fin de 57 ou au commencement de 56. ¶ Réponse à Ferrero [C. Jullian]. J. soutient que cette annexion se place à la fin du proconsulat de César en 51-50. ¶ Cylindres royaux de l'époque de la première dynastie Babylonienne [L. Delaporte]. Description de 5 cylindres au nom de Sumu-la-il; de Hammurabi; de Samši-Adad; de Rim-Sin; de Sin-Magir. ¶ Les têtes des médaillons de l'Arc de Constantin à Rome (17 pl.) [S. Reinach]. Date de ces médaillons, modifications qu'ils ont subies dans l'antiquité : personnages qu'ils représentent. Hypothèses de [S. de Ricci et de E. Studniczka]. ¶ Démétrius Poliorcète et la victoire de Samothrace [J. Hatzfeld]. L'hypothèse de Benndorf que cette statue est un trophée érigé par Démétrius Poliorcète après la victoire de Salamine de Chypre se heurte à des difficultés historiques insurmontables : d'après un fragment d'inscr. qui appartenait à la base de la statue, elle est une œuvre ou même une dédicace Rhodienne. ¶ Sur deux épigrammes de Crinagoras [G. Ancey]. D'après un passage de Strabon (p. 381 Casaub.), A. propose pour Anth. Pal. IX, 284, la leçon παλιμπρήταισι (revendeurs) δοθεῖσα. — D'après Anth. Pal. VII, 633, Cléopâtre-Séléné femme de Juba roi de Mauritanie mourut le 22 mars de l'an 5 av. J.-C. l'année d'une éclipse de lune, que le texte qualifie d'ἀκρέσπερος, ce qui est exact. ¶ Varietés. Résumé du précis d'Ed. Meyer (*Gesch. d. Altertums*, I, 2), sur l'histoire de Babylone de 3000-1500 av. J.-C. dégagé de tout détail secondaire et de toute référence [S. Reinach]. ¶ El Kab [G. Maspero]. Détails sur El Kab, situé sur la rive du Nil, ses murs, ses ruines, son histoire, sa population. Art. extrait du Temps (4 j. 1910). ¶ Nouvelles archéologiques. La statue d'Antium. — Niobé entre deux syndics. — Le bronze de Nemi [S. R.]. ¶ Le relief de Corstopitum < Cf. Rev. Arch. T. 14, nov.-déc. R. d. R. 34, 198, 42 > [F. Cumont]. Représente le dieu Hélios monté sur un cheval. ¶ Les

bêtes au théâtre [A. Aderer]. Comment étaient figurés les oiseaux qui paraissaient dans les Aves d'Aristophane. ¶ A propos de l'Athena Lemnia [S. R.]. P. Jumot < Monum. grecs, fasc. 21-22 > est le premier qui ait élevé des doutes fondés contre l'identification de l'Athena Lemnia de Phidias avec la statue reconstituée par Furtwaengler. ¶ Coins anciens [A. Blanchet]. Deux coins sassanides acquis par le Musée de Berlin et un moule de fer qui a servi pour un dipondius de Titus acquis par le Cabinet des Médailles de Munich, c'est probablement un moule de faux monnayeur. ¶¶ Mars-avril. Le récit du déluge dans la tradition de Nippour [A. Loisy]. Montre que les conclusions de Hilprecht sur le fragment concernant le déluge trouvé dans les ruines de Nippour sont très conjecturales et risquées. ¶ Vases peints du Musée de Berne [W. Deonna]. Description (14 fig.) de quatre vases à figures rouges de beau style provenant de Naples d'où ils ont été apportés à Berne. 1. Pelike, sur chacune des faces de laquelle est représentée l'offrande de l'alabastre. 2. Amphore du type de Nole, sur une des faces Dionysos barbu et un Silène dansant, sur l'autre un Silène ; détails de technique sur la peinture de ce vase. 3. Amphore : sur les faces, des éphèbes, l'un poursuivant une jeune femme, l'autre debout devant un homme barbu. 4. Hydrie où l'on voit Apollon citharède tendant une phiale à une jeune fille qui s'apprête à la remplir. ¶ Les débuts de la statuaire en Egypte [F. W. von Bissing]. Histoire de la représentation de la figure humaine en Egypte ; ses développements successifs et ses progrès. ¶ Nouvelles archéologiques. Notice sur H. d'Arbois de Jubainville [S. Reinach]. ¶ Les débuts de l'Institut d'Egypte. ¶ Les Musées du Midi [S. R.]. ¶ L'Ecole française d'Athènes : son recrutement [id.]. ¶ A propos d'Assos [A. Itier]. Appelle l'attention sur le second rapport très important de Clarke, *Investigations at Assos*. ¶ La Passegiata archeologica [L. Hautecœur]. Protestation contre les « embellissements » de Rome et le nivellement des rues. ¶ Revue des Publications épigraphiques relatives à l'antiquité Romaine [R. Cagnat et M. Besnier]. Janv.-avril. Texte de 68 inscr. ou fragments d'inscr. lat. et grecques. ¶¶ Mai-juin. Le Gaulois de Délos [W. Deonna]. Ce prétendu Gaulois n'est autre qu'un jeune géant pergaménien, comme la tête de Florence qui longtemps fut appelée « Alexandre mourant ». ¶ Un nouveau sous-Préfet romain de Tarantaise [Th. Reinach]. Sur une inscr. récemment découverte à Aime en Tarantaise, jadis Axima Centronum (texte), on lit le nom de M. Memmius Clemens proc. Aug. il était donc gouverneur de la petite province impériale des Alpes Grées, dont Axima fut longtemps le chef-lieu. Ce nouveau procurator est d'ailleurs totalement inconnu : on en connaissait déjà sept par les inscr. ¶ L'enlèvement de Proserpine par Léonard de Vinci [S. Reinach]. Commence par parler des représentations de la lutte d'Hercule avec Antée dans l'art antique dès le vi^e s. ¶ Nouvelles archéologiques. Pour la défense du Palais de Dioclétien à Spalato [J. Zeiller]. ¶ « L'appareil Graffin » pour la reproduction des mss. [L. Delaporte]. Description. ¶ Le dieu Minos [S. R.]. Minos était un dieu transformé plus tard en homme par l'évhémérisme.

¶¶ T. XVI. 1910. Juil.-août. Les âges proto-historiques dans le Sud de la France et dans la Péninsule Hispanique [A. Joubin]. Art. qui se continue dans le fasc. de sept-oct. 1. Les ruines et les vestiges. Sud de la France. a. Les différentes stations, versant méditerranéen (carte) ; océanique. 2. Etude d'ensemble des principaux vestiges : agglomérations, sépultures, armes et parures, céramique, monnaies : art et décoration. — Sept.-oct. Péninsule hispanique (mêmes divisions que pour le Sud de la France (à suivre). ¶ L'Octateuque byzantin [G. Millet]. Etudie d'après Ouspensky

un nouvel octateuque trouvé par lui dans la Bibl. du Sérail à Constantinople et publié dans un magnifique album avec qqs miniatures du Vatican et de Smyrne et un grand nombre de Valopédi. ¶ Sarapis et Sinope [S. de Ricci]. Montre comment Ptolémée Soter a été amené à chercher à Sinope le Sarapis de Bryaxis et l'emportant à Alexandrie l'imposa à l'Egypte. Cette divinité du Pont présentait avec l'Osorapis de Memphis des analogies frappantes. ¶ Nouvelles archéologiques. Winckler et la question aryenne [S. R.]. Les fouilles de Méroe, de Paphos (Chypre), de Leucade [S. R.]. ¶ Nouvelles tuiles légionnaires [id.]. Trouvées près de Dijon, elles portent l'estampille de la VIIIe légion Augusta; elles datent d'entre 70 et 88. ¶ Un nouveau portrait d'Auguste. Statue en marbre d'Auguste trouvée en 1910 non loin des Thermes de Trajan : description. ¶ Le musée de sculpture de Francfort [S. R.]. ¶ Le musée central germano-rom. de Mayence [L. Reau]. ¶ Antiques à Francfort [S. R.]. Petite collection très remarquable et presque inconnue. ¶ Collection du château de Rheinhartshausen à Erbach (Rheingau). Antiques. ¶ Tombe de médecin à Vérone [S. R.]. Trousse médicale trouvée dans une sépulture du 2e ou 3e s. ¶ Le déplacement du Palais de Venise; trouvé des substructions et des restes romains. ¶ La statue d'Anzio serait d'après Svoronos, Manto, fille de Tirésias, prophétesse d'Apollon. ¶ Sur les médaillons de l'Arc de Constantin [E. Espérandieu]. Le n° 15 < cf. supra > serait un portrait de Licinius. ¶ Boussourix [S. R.]. Une inscr. retrouvée dans la Galatie sur la frontière de la Paphlagonie par Anderson < cf. J. of hell. St. 30, p. 163 > donne ces mots « Dios Boussourigios » ; or ce nom est celtique, et prouve qu'un culte celtique survivait au 3e s. ap. J.-C. dans ces régions. ¶ Religere ou religare [Id.]. Bréal rattache religio à religere et non religare. ¶¶ Sept.-oct. Deux hypothèses sur l'Arc d'Orange [J. Formigé]. 1. Une statue de soldat Gaulois, tenant devant lui son grand bouclier dont la base repose sur le sol, du musée Calvet d'Avignon, pourrait provenir de la décoration de l'Arc d'Orange. 2. Il y avait sur la partie de l'architrave qui couronnait les petites arcades (fig.) des ornements de métal. ¶ Une amazone Hétéenne [A. J. Reinach]. Une figure en relief de la porte d'enceinte est de Boghaz-Koni qu'on a prise pour un roi, est une Amazone armée en guerre. ¶ Nouvelles archéologiques. Le deuxième « trône Ludovisi » à Boston [S. R.]. Les bas-reliefs sont bien authentiques. ¶ Revue des Publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine [R. Cagnat et M. Besnier]. Mai-août. Texte de 59 inscr. ou fragments d'inscr. ¶¶ Nov.-déc. Origines du premier âge de fer en Italie [T. E. Peet]. Conclusions : Il n'y a pas de preuves que la civilisation du fer de l'Italie du Nord y ait été introduite par une invasion venue de l'Europe centrale; les influences grecques et orientales sont sensibles dans les dernières phases de l'âge du fer, mais absentes ou peu reconnaissables au début : dans les phases tardives de l'âge du fer l'Italie du Nord a exercé une influence sur l'Europe centrale, mais antérieurement l'influence s'est exercée probablement en sens inverse : l'Italie du Sud fut bien plus sous la dépendance du pays méditerranéen, mais aussi sous celle du nord de la Péninsule. ¶ Variétés. Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire à Genève [W. Deonna]. Enumération sommaire des objets antiques. ¶ Nouvelles archéologiques. Travaux archéologiques en Grèce (1909-1910) [S. R.]. Indications sommaires. ¶ Fouilles de Thessalie [id.]. ¶ Une grande décoration murale à Pompéi [id]. Décoration admirable d'une villa nouvellement découverte : un satyre dansant; une scène inexpliquée où l'on voit plusieurs jeunes filles nues ou à moitié nues, une dansant, une agenouillée (fig.). ¶ Revue des Publications épigraphiques

relatives à l'antiquité romaine (suite) [R. Cagnat et M. Besnier]. Sept.-déc. Texte de 89 inscr. ou fragments d'inscr. grecques et latines. H. S.

Revue Celtique. T. XXXI, nº 1. H. d'Arbois de Jubainville, notice nécrologique [J. Loth]. ¶ Chronique de numismatique celtique [A. Blanchet]. Description de quelques pièces du trésor de Lapte (Haute-Loire). Mention d'une trouvaille comprenant 34 statères larges des « Parisii », d'un petit bronze d'Auguste au type de l'aigle surfrappé. Discussion sur l'origine de ce bronze. B. conteste l'existence de l'atelier de Narbonne, sous Auguste. Mention et discussion d'articles de V. Tourneur; d'un Inventaire des monnaies du groupe « Biatec » par Edm. Gohl. ¶¶ Nº 4. Chronique [J. Vendryès]. V. signale un art. de Babut, dans la « Revue historique » sur le celtique en Gaule au début du v[e] s. L'auteur y discute le sens de « gallice loqui » dans un passage de Sulpice Sévère; il propose de voir dans « Gurdonicus homo » un adjectif équivalent de « rusticus ». A. J.

Revue d'histoire et de littérature religieuses. Nouv. série. T. I, nº 1. La propagation du manichéisme dans l'Empire romain [F. Cumont]. Cette propagation a été extrêmement rapide. Cela tient à ce que les « élus » avaient l'obligation de mener une vie itinérante. Le succès du manichéisme tient principalement à la simplicité de la solution donnée au problème du mal. Mais il est resté une religion d'intellectuels. Il a su durer malgré outes les persécutions jusqu'à la croisade albigeoise. Cette religion est toujours restée la plus « barbare » de toutes celles que pratiqua l'Empire. C'est une religion, ce n'est, à aucun titre, une hérésie chrétienne. ¶ Le culte d'Esculape dans la religion populaire de la Grèce ancienne [Ch. Michel]. Mécanisme des guérisons d'Epidaure; l'incubation. Analyse d'un mime d'Hérondas. ¶¶ Nº 2. Paulin de Nole et Priscillien [E. Ch. Babut]. 1, Un certain nombre de faits et d'obscurités dans la vie de Paulin de Nole s'expliquent si l'on admet qu'il a subi l'influence de Priscillien. Il n'a pu rester étranger à des événements qui se sont passés à Bordeaux ; concile de 384, supplice d'une grande dame bordelaise, Euchrotia, veuve du professeur Delphidius, cruautés de l'usurpateur Maxime qui met à mort le propre frère de Paulin. Pendant trois ans, Paulin et sa femme disparaissent, après leur conversion, et voyagent en Espagne, sans donner de détails sur leur séjour. Enfin, quand il arrive en Italie, Paulin est suspect ; le pape Sirice ne le reçoit pas. Ambroise s'empresse de l'accueillir et de le protéger comme s'il avait besoin d'appui ; l'évêque Delphinus de Bordeaux paraît lui demander des références orthodoxes. Il y a enfin des analogies d'expression entre Priscillien et Paulin, comme le prouve une étude de leur langage religieux (opus désignant l'action de Dieu ou celle du monde sur l'âme ; converti, entrer en religion, se faire ascète ; emploi constant d'expressions bibliques). ¶ Magie, science et religion [A. Loisy]. Questions de définition et de méthode. ¶¶ Nº 3. Les bons et les mauvais esprits dans les croyances populaires de l'ancienne Grèce [Ch. Michel]. Le monde entier est plein d'êtres divins, de démons, pour les Grecs, au point que le bonheur, une bonne pensée, revoir ceux qu'on aime, aider un mortel sont des dieux (Esch., Choéph., 58 ; Soph., fr. 836 N. ; Eurip., Hél. 560 ; Pl., N. H., II, 7 (18) ; cf. En., IX, 185). Si on se réunit pour un banquet le 20 ou le 10 du mois, on honore le démon du nombre 20 ou du nombre 10 (Inscr. gr., II, 1, 609 : 5,1139 bis). Sont des esprits de cette nature les Grâces, les Muses, les Heures, les esprits qui protègent les diverses professions, les démons des maladies, Phobos. Avec le culte de ces divinités est liée la notion de l'impureté, qui est une chose purement physique ; par suite, la purification est un ensemble de moyens matériels. Cela se présentait surtout à propos des morts. Hécate et son cor-

tège d'âmes rentrent dans le même groupe d'êtres. La théologie païenne et les philosophes ont essayé de donner une théorie des esprits et de systématiser ces croyances ; ce fut l'œuvre principalement de Xénocrate. ¶ L'apostolat de saint Pierre à Rome [A. Loisy]. Défense de la tradition contre les 5 conclusions de Guignebert. ¶ Paulin de Nole et Priscillien [E. Ch. Babut]. 2, Les deux auteurs ont en commun leur prédilection pour saint Paul, qui est non seulement l'écrivain sacré le plus fréquemment cité, mais aussi le maître de la doctrine et le modèle de la vie chrétienne. La conception de la vie chrétienne est la même chez Priscillien et Paulin : l'ascétisme est proprement le 10 fond de l'Eglise. D'autres points, notamment en exégèse, montrent un rapport étroit de Paulin avec Priscillien. Il faut croire que, sympathique ou même adhérent, il se sera ensuite renfermé dans un silence prudent. L'attitude de Sulpice Sévère, qui pourrait être une objection, confirme plutôt cette conclusion. ¶¶ N° 4. Remarques sur les deux lettres de Pline et de 15 Trajan relatives aux chrétiens de Bithynie [E. Ch. Babut]. La lettre de Pline a été motivée par le conflit de deux procédés juridiques vis-à-vis des chrétiens. Le premier ne poursuit que le nom de chrétien. Par suite, ceux qui nient, les renégats et les apostats sont rendus à la liberté. La deuxième méthode justifie les poursuites par les crimes (crimes rituels) qui sont insé- 20 parables de la qualité de chrétiens, flagitia cohaerenti a nomini. Pline a suivi personnellement la première procédure. Mais dans une série postérieure d'affaires, il s'est trouvé en conflit avec son conseil d'assesseurs, peut-être avec l'opinion publique. Des trois questions qu'il pose en tête de sa lettre, la troisième est la principale. Si on adopte la seconde procédure, le fait de 25 cesser d'être chrétien ne libère pas l'accusé ; les crimes conjoints restent à sa charge. De plus, un enfant même doit être poursuivi et condamné ; car il a le discernement suffisant pour être responsable des crimes, sinon pour être responsable d'une affiliation illicite. L'adoration des dieux et de l'image de l'empereur ainsi que la malédiction au Christ sont, dans la seconde procé- 30 dure suivie par Pline, de simples moyens d'éprouver la sincérité des accusés. Pline ne croit pas aux crimes rituels, comme le prouve les résultats de son instruction auprès des deux diaconnesses qu'il a fait torturer. Trajan, dans sa réponse, montre qu'il n'y croit pas davantage. « La lettre et le rescrit marquent ainsi dans l'histoire juridique de la persécution un moment très 35 particulier. On voudrait se passer du motif tiré des crimes rituels, parce qu'on commence à ne plus croire aux crimes, et surtout parce qu'en bonne logique ce motif ne permettait pas d'épargner les renégats et les anciens chrétiens. » ¶¶ N° 5. Saint Martin de Tours [E. Ch. Babut]. Tout ce que nous savons de saint Martin provient de Sulpice Sévère, sauf quelques 40 données insignifiantes que Grégoire de Tours a tirées des archives de son Eglise. L'étonnante célébrité de Martin n'a pas été immédiate. Ses contemporains, Jérôme, Ambroise, Augustin, Rufin affectent de l'ignorer, et cependant Jérôme et certainement Augustin ont connu les écrits de Sévère. Dans la première moitié du ve siècle, la célébrité de Martin se répand hors de 45 Gaule (Paulin de Milan, Uranius de Campanie, Sozomène). Mais en Gaule même, l'école de Lérins lui est hostile ; le témoignage de Prosper d'Aquitaine prouve qu'il est discuté. Sulpice Sévère lui-même témoigne de ces divisions. ¶¶ N° 6. Saint Martin de Tours, II, Sulpice Sévère [E. Ch. Babut]. La conversion de Sévère se rattache au mouvement ascétique déterminé 50 par le piscillianisme. Sévère se sent mal à l'aise, suspecté par l'Eglise, en désaccord avec son siècle. Il s'efforce de se dégager du priscillianisme en adoptant les accusations d'Ithace, ennemi de Priscillien, mais en restreignant le mouvement à l'Espagne et en omettant le caractère ascétique de

cette secte. Le Primuliacum de Sévère doit être Prémillac, en Périgord. Sévère est millénariste, par suite en opposition à l'Empire. Appréciation de ses ouvrages. Paul Lejay.

Revue de l'art ancien et moderne. T. XXVII (1910). N° 154. Les Sumériens de la Chaldée d'après les monuments du Louvre [E. Pottier]. 2. Seconde partie d'une étude < cf. n° 153 > sur les Sumériens, qui les premiers, avant les Sémites, s'installèrent par delà le second millénaire avant notre ère, à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate près du golfe Persique, et y créèrent une société, un art, une civilisation dont les modernes sont encore tributaires. P. s'attache à faire connaître ce que représente à nos yeux ce plus ancien monde Chaldéen par une rapide excursion (pl. et fig.) à travers les monuments du Louvre (monuments de Tello, vase d'argent du patési Entéména, histoire de la ville de Lagush; ce qui nous reste de Goudea, ce Périclès oriental). ¶¶ N° 159. La stèle funéraire de Thasos au Musée Impérial Ottoman [G. Mendel]. 1 pl. 3 fig. Etude détaillée d'un admirable relief sur une plaque rectangulaire (0m 625 de haut sur 1m 45 de long) trouvé en 1908 à Thasos et représentant un « banquet funèbre »; le mort assis sur un lit tend de la droite une coupe; un esclave à gauche puise avec une œnochoé dans un vase le vin qu'il va lui offrir; l'épouse assise à droite du mort, dans un fauteuil tient la quenouille et tord la laine. Il date de 450 environ. Procédés de composition; comparaison avec le sarcophage « du Satrape », trouvé à Sidon; qualités des artistes Thasiens. ¶¶ N° 164. Sur quatre têtes de canopes découvertes à Thèbes dans la Vallée des Rois [G. Maspéro]. 1 pl. 10 fig. Ces quatre canopes en albâtre avec leurs couvercles ont été trouvées en 1907 dans la sépulture du Pharaon hérétique Khouniatonou, fils de la reine Tiyi : les couvercles ont la forme d'une tête humaine, très fine, encadrée dans une perruque brève à rangs serrés de petites mèches plates; sur le front une uraeus dorée aujourd'hui disparue. Elles doivent avoir appartenu à ce Pharaon et les têtes sont, les quatre, son portrait authentique : description détaillée; comparaison avec d'autres portraits que nous avons de lui. Une de ces têtes est un chef-d'œuvre, les trois autres ont de grandes qualités; elles appartiennent à cette portion de l'école Thébaine qui décora plus tard le temple de Gournah, le Memnonium d'Abydos et l'hypogée de Sétoui I. ¶¶ 10 déc. (n° 165). L'histoire d'une bête [Edm. Pottier]. 17 fig. Recherchant les origines des éléments de notre décor moderne et en marquant les étapes à travers les âges, P. suit dans ses périgrinations et ses modifications successives, un type chaldéen, qui, tantôt réel, tantôt se transformant en animal chimérique, a fini par aboutir dans notre vie moderne au motif banal du mufle de lion vue de face (Orient, Egypte, Chaldée, Asie Mineure, côtes de la Méditerranée, Crète, Mycènes, Grèce, etc.). R. N.

Revue de l'histoire des Religions. T. 61, n° 1. 1910, janv.-fév. L'Eglise donatiste au temps de s. Augustin [P. Monceaux]. Après avoir étudié précédemment < cf. R.H.R. 60, n° 1 > l'histoire du donatisme depuis les origines jusqu'en 391, année qui marque son apogée, M. expose sa décadence, les épreuves par lesquelles il passa, comment il fut atteint mortellement en 411, après quoi il mit deux siècles pour mourir. ¶¶ N° 2, mars-avril. Sarapis [Is. Lévi]. 2. Dans ce second art. < cf. R.H.R. 60, n° 4. R.d.R. 34,212,2 > L. montre qu'il est impossible de conserver comme historique le fait du transfert à Alexandrie sous Ptolémée I de la statue de Sérapis, adorée à Sinope, symbole matériel et support d'un culte grec : les récits de Plutarque et de Tacite dérivent d'une même source, Apion. ¶ Itanos et l' « Inventio scuti » [Ad. J. Reinach]. Suite du 3e art. sur l'hoplolatrie pri-

mitive en Grèce < cf. R.H.R. 60, n° 1 et 3. R.d.R. 34,211,39 >. ¶¶ T. 62, n° 1, juil.-août. La cosmogonie de Thalès et les doctrines de l'Egypte [E. Amelineau]. Après avoir rappelé en gros les divers systèmes des premiers philosophes grecs sur la cosmogonie, A. montre que bien longtemps avant la Grèce, l'Egypte s'était posé les mêmes problèmes et les avait résolus de façon analogue. ¶¶ N° 2, sept.-oct. L'aigle funéraire des Syriens et l'apothéose des empereurs [Fr. Cumont]. 1 pl. Les pierres tumulaires trouvées à Hiérapolis, la ville sainte de la grande « déesse syrienne », portent l'image d'un aigle tenant une couronne (deux aigles quand il y a deux morts). Quelles idées les fidèles de la « dea Syria » attachaient à ces représentations funéraires : croyances eschatologiques qui avaient cours sous l'empire rom. dans cette ville, l'un des centres principaux du paganisme sémitique. ¶ Juifs et Romains dans l'histoire de la Passion [M. Goguel]. Art. qui se continue dans la livr. suivante. Montre que le procès contre Jésus a été un procès romain, et non pas un procès juif; mais qu'il y a eu cependant intervention du sanhédrin. N.

Revue de Paris, année 1910, 1er juil. Les reconstructions de Pompéi [A. Maurel]. A Pompéi, on ne retranche pas, mais on ajoute, on embellit et on restaure. Si l'on n'y prend garde, Pompéi sera bientôt quelque chose d'analogue à Pierrefonds ou Carcassone. La pente est glissante et il n'est que temps de la remonter. ¶¶ 1er Oct. Aristophane et la nature [P. Girard]. Aristophane a aimé les champs et les bêtes ; il a senti le charme des aspects variés de la terre et du ciel au cours des saisons et ces choses simples, éternelles, lui ont suggéré des peintures, où se repose un instant sa verve batailleuse. Que valent ces peintures, quelle en est l'originalité ? C'est ce que G. montre à propos de Chantecler de Rostand.

Revue de Philologie. 34e année, 1910, 1re livr. Le premier consulat de Petilius Cerialis [Ph. Fabia]. Contribution à l'exégèse des Histoires de Tacite. Explication des contradictions du récit de Tacite relatif à cette époque. Détermination de la date de ce consulat (70). Exposé de la situation et des événements. ¶ Remarques sur l'éphébie dans l'Egypte gréco-romaine [P. Jouguet]. Caractères généraux de l'éphébie en Egypte ; sans différer essentiellement de ce qu'elle était dans les autres parties du monde grec, elle présentait quelques traits originaux que J. met en relief d'après les papyrus. ¶ (Quis) quid relatif [F. Gaffiot]. Il n'y a pas une raison de nier l'existence d'un fait de langue méconnu jusqu'ici, savoir l'existence de (quis) quid relatif; par contre il y en a plusieurs bonnes de l'affirmer. Relevé des faits, tirés surtout de Plaute et de la correspondance de Cicéron, qui caractérisent deux périodes, archaïque et classique : leur explication. ¶ Stèle funéraire de Caulonia [B. H.]. Lire dans cette inscr. (Notizie degli Scavi VI. fasc. 9) 'Ρηξιμάχου, nom connu, au l. de 'Ρησιμάχου. ¶ Notes sur quelques manuscrits des « Lapidaires grecs » [P. Boudreaux]. Courtes notes sur les cinq manuscrits suivants de la B. N. : 2286 (P.) (des Cyranides) apparenté au ms. 2502 (M) mais plus ancien, plus correct et plus complet ; 1603 apparenté à D ; 2180 (xve s.) ; Suppl. grec 338 ; 2426 (xvie s.). ¶ Afranius Burrhus. La légende traditionnelle ; les documents épigraphiques et historiques [H. de la Ville de Mirmont]. Retrace d'après les autres historiens romains que Tacite, d'après Tacite lui-même et d'après l'inscr. de Vaison (découverte en 1884 et qui nous donne son cursus honorum), l'histoire de la vie et de l'activité politique de B. et montre que des idées fausses étaient répandues sur sa carrière et que sa renommée d'austérité et son influence ont été bien exagérées par Racine et par les modernes depuis Britannicus : ainsi le B. de l'histoire est un autre personnage que celui de la légende. ¶

Un codex sur papyrus [C. Serruys]. Description du pap. E. 10295 = R I, une des pièces les plus remarquables de la Coll. papyrologique du Louvre, comprenant 38 feuillets à peu près intacts et donnant le texte du traité : De Adoratione in spiritu et veritate, de Cyrille d'Alexandrie. Il forme un tout avec les feuillets de Dublin publiés par Bernard : 1, Composition du Codex ; 2, Paléographie du ms. ; 3, Le texte ; *a*, texte biblique ; *b*, texte de Cyr. qui n'est qu'un commentaire pneumatique des textes de la Bible et qui s'il a été altéré et arbitrairement restitué dès avant le VI[e] s. n'a été que très peu modifié entre l'époque de ce papyrus et les mss. byzantins. Collation des citations bibliques. ¶ Inscr. chrétiennes d'Egypte [id.]. Courtes remarques sur les inscr. 596 et 597 du Recueil des inscr. gr. chrét. d'Egypte de Lefebvre <cf. R. d. Ph. 33, p. 71>. ¶ Inscr. de Chios et d'Erythrées [B. Haussoullier]. Texte de trois inscr. inédites publiées par E. Zolatas ('Αθηνᾶ, XXI, 465) : observations et corrections ; deux proviennent de Chios, une d'Erythrées. ¶ Sénèque, de Otio [R. Pichon]. Lire IV, 2 « et maria an terrae incerta » = les régions dont on ne peut dire si elles sont terre ou mer : V. 5. Juste Lipse a corrigé « sacrorum » des mss. en « astrorum ». On peut le conserver en supposant avant ou après une omission du copiste du mot « corporum » ou « ignium ». ¶¶ 2[e] livr. Le papyrus 29 de Lille [B. Haussoullier]. Texte et comm. de ce papyrus qui date du III[e] s. av. J.-C. ; c'est une ordonnance sur la responsabilité des esclaves. ¶ Disques funéraires grecs [id.]. Etude sur trois disques funéraires, deux en marbre d'Athènes, le troisième en bronze de Cumes ; ils servaient de couvercle à l'orifice par où les vivants versaient les libations. Commentaire des inscr. qu'ils portent ; celle de Cumes est une interdiction funéraire qui trahit l'influence de Pythagore. ¶. Ce but de Cicéron dans la première lettre à Quintus [R. Pichon]. Ce n'est pas une dissertation banale, c'est un acte politique, qui a pour but de rendre de la force aux optimates en réhabilitant Quintus, compromis par ses maladroites violences et en le réconciliant avec les publicains. C'est une tentative de « replâtrage ». ¶ Note sur un fragment grec attribué à saint Irénée [J. Viteau]. Ce fragment publié par Stieren d'après un ms. de Vienne (Cod. Theol. gr. 71) n'est pas d'Irénée ; il se retrouve dans Grég. de Naziance (1[er] Disc. sur la Paix, VI. Migne, Patrol. gr. 35, 729) à qui il faut l'attribuer. ¶ Observations sur Plaute (suite) [L. Havet]. Corrections pour un certain nombre de passages du Mercator. ¶ L'empereur Julien et le préfet Florentius [Luc de Vos]. Critique d'un passage de Libanius XVIII, 83-88, t. II, p. 271-273 Foerster). De V. commente ce passage pour bien prouver ce qu'il avait déjà avancé <R. Et. G. XXI, n° 95. R. d. R. 33, 231, 49> que Julien résidant à Paris avait été chassé du palais royal par le préfet du prétoire Florentius, et que c'est à lui et non pas à Saluste que se rapporte tout le passage de L. Corriger XVIII, 85 ὡς ἐπαίροντα τὸν νέον en ὡς ἐπαιρόμενόν τι νέον. Comment le copiste a commis cette erreur. ¶ Sur la prose métrique de Sénèque le philosophe [A. Bourgery]. Montre quelles sont les clausules que Sénèque a recherchées et celles qu'il a admises ou évitées, en limitant ses recherches aux fins de Lettres, ou pour les Traités aux fins de chapitres, qui nous donnent des fins de phrases à peu près indiscutables. Importance de la métrique pour la chronologie des œuvres de S. et pour l'établissement du texte et de la ponctuation. Proportion des clausules dans l'Apokolokyntose. ¶ Correction dans Aristote [C. E. Ruelle]. Probl. phys. XI, 38, au lieu de τῷ οἴνῳ, lire καὶ οὐ τῷ νῷ. ¶ Glanure tironienne [P. Legendre]. Corrections au texte d'une épigramme en trois distiques du Bernensis n° 109, X[e] s. au folio 136[a], attribuée par le copiste à Octavianus Augustus <cf. Hagen, Rh. Mus.

35, p. 569-577>. ¶ Un ἱερὸς λόγος pythagoricien [A. Delatte]. Etablit que les « Vers dorés » ne sont pas les seuls débris que nous ayons des poèmes pythagoriciens et détermine la provenance de fragments de poèmes pythagoriciens que nous ont conservés les diverses Biographies de Pythagore, en les rapportant à un seul et même poème auquel il faut aussi donner le nom de Ἱερὸς Λόγος et qui prend place à côté des autres déjà connus. Il aurait éte composé au début ou au milieu du ve s. dans la pensée de réunir les commandements et les doctrines du maitre avant le moment où vers la fin du ve s. les Pythagoriciens se sont divisés en deux sectes, la secte mathématique et la secte acousmatique. ¶¶ 3e livr. Conjectures sur la chronologie de quelques pièces d'Euripide de dates incertaines [M. Croiset]. Attirant l'attention sur une des variations morales les plus caractéristiques qui se soit produite chez Euripide, C. montre qu'il fut d'abord le peintre des forces obscures et sauvages, qui soulèvent parfois certaines âmes humaines ; peu à peu tenant compte des protestations du public il modifia sa manière, et dans la période qui commence avec la guerre du Péloponnèse, il aborde des thèmes nouveaux, développe d'autres inventions et se détourne de certains sujets qu'il recherchait autrefois. Cela peut servir à dater certaines pièces qui, comme le Premier Hippolyte, Sthénébée, Phoenice, les Crétoises sont certainement antérieures aux premières comédies d'Aristophane ; E. y met en scène un type de femmes, qu'on ne rencontre plus dans les tragédies de la fin de sa vie, celui de la femme qu'une passion sans frein entraîne à violer audacieusement les conventions traditionnelles. Il semble que ces quatre tragédies qui appartiennent à la première manière d'E. se classent pour des raisons intrinsèques dans l'ordre suivant entre 438 et 432 : Les Crétoises (438), Phoenice, Sthénébée, Premier Hippolyte. On peut ajouter à cette classe, les Crétois où est raconté l'amour de Pasiphae. ¶ Etudes sur la langue et le style de Térence [H. Blery]. 1, De l'emploi du substantif. Particularités de la langue de T. qui transforme en substantifs des mots qui n'en sont pas dans la langue courante. ¶ Philon d'Alexandrie. De specialibus legibus I, 82 (Cohn) [E. Bréhier]. Conjecture très simple qui rend facile ce passage difficile décrivant les vêtements que portaient les prêtres juifs pour le service divin. Restitution du texte. ¶ Observations sur quelques passages des Discours de Cicéron [L. Delaruelle]. Pro Quinctio 49, lire : quid vino miserius au lieu de viro : Pro Rosc. Amer. 24, audere omina au lieu de ardere : Id. 149, lire « cupere perinde ac deberem ». Pro Cael. 42, despexerat au lieu de perspexerat. Pro Marc 10, lire : quod senatui brevi tempore restituta sit illa. ¶ A propos d'Afranius Burrus [R. Waltz]. Montre que les arguments de De la Ville de Mirmont < cf. supra > pour prouver que la réputation traditionnelle de vertu et d'intégrité de Burrus était en partie usurpée, n'ont pas tous une égale valeur. Les documents que nous avons sur lui sont, à peu de chose près, favorables à sa mémoire. ¶ L'histoire et la critique du texte Platonicien et les papyrus d'Oxyrhinchus 1016-1017 (Fragments du Phèdre) [H. Allene]. Après avoir exposé l'histoire de la transmission antique et médiévale du texte Platonicien, examiné attentivement les leçons les plus caractéristiques des pap. 1016 (écrit au début du IIIe s.) et 1017 (beaucoup plus important et contenant les restes d'une belle copie du Phèdre avec des corrections et des variantes de deux mains) et étudié leurs rapports avec celles des mss, A. arrive à cette conclusion que ces pap. nous révèlent trois nouvelles sources du texte de Platon dont aucune ne doit être négligée, qu'il y avait donc chez les anciens un assez grand nombre de traditions diverses et de valeur inégale, mais qu'il est inexact de parler d'une vulgate antique de P. Ces traditions s'éloignent plus de B que de T

et plus de BT que des autres mss.; aucune n'est identique à une partie déterminée de notre tradition médiévale, qui paraît dériver d'une source unique. Pour la constitution du texte la tradition antique (citations et papyrus) doit être utilisée; il faut alors en examiner la valeur propre et non seulement la parenté avec nos mss. Mais l'autorité de nos trois familles de 5 mss. B, T, W. reste généralement décisive, art. de 44 p. ¶¶ 4[e] livr. Transformations de l'Espagne durant les trois premiers siècles de l'Empire Romain [J. B. Mispoulet]. Il y a eu à cette époque tout au moins une transformation dans les dénominations de l'Espagne ultérieure, et M. cherche quelle en est la signification et la portée réelle; mais la situation de l'Es- 10 pagne citérieure est plus compliquée et plus obscure; pour venir à bout des difficultés M. classe chronologiquement les nombreuses inscr. et essaye d'en dégager la terminologie officielle qui devait être très précise. Art. de 28 p. ¶ Notes critiques sur le Culex [A. Cartault]. Conjectures pour restituer le texte. ¶ Arrianea [A. Jacob]. Solutions proposées pour un certain nombre de pas- 15 sages des livr. I et II restés obscurs dans l'éd. d'Arrien de Ross. ¶ Les compagnons et l'exil d'Ovide [S. Reinach]. Les Tristes IV, 10, 101 font allusion à un vol dont Ovide fut victime de la part de ses serviteurs sur le chemin de l'exil. La cause de l'exil d'O. fut le fait d'avoir assisté chez Livie à une opération magique ou divinatoire dont la conclusion était qu'Auguste 20 allait bientôt mourir et aurait pour successeur Agrippa Postumus, alors exilé dans l'îlot de Planasie. Auguste ne pouvait pas divulguer le secret de sa colère. ¶ Brunck et d'Ansse de Villoison [Ch. Joret]. Rapports entre ces deux hommes : texte de plusieurs lettres qu'ils échangèrent. ¶ Plaute. Carina 437-451 [G. Ramain]. Il est impossible d'enchainer logiquement les vv. 440- 25 442 aux vv. 437-439, il faut les placer avant de manière que la scène commence par 440-442. ¶ Epigraphica [B. Haussoullier]. Restitutions pour ''Eφ. ἀρχ. 1910, p. 2 et pour Iahresh. d. oest. arch. Inst. XIII. Beiblatt, p. 25.

E. B.

Revue des deux Mondes, année (1910), 1[er] mai. Rome dans la culture 30 moderne [G. Ferrero]. Discours prononcé le 21 avril sur le Capitole le jour de la commémoration du Natale Urbis (anniversaire de la fondation de Rome) célébrée par décision de la Municipalité de Rome. Après avoir montré quelles sont les obligations qui s'imposent à tous les enfants dévoués que Rome compte encore dans le monde, F. fait revivre un instant en ter- 35 minant la grande figure de Romulus. ¶¶ 1[er] sept. L'apparition du capitalisme à Athènes au siècle de Périclès [E. Cavaignac]. Fait comprendre par toute une série de petits détails économiques l'enrichissement graduel de la société attique de 480-431. En terminant il attire l'attention sur la manière dont fut rémunéré à Athènes le travail intellectuel vers le milieu du 5[e] siècle 40 ¶¶ 15 sept. Un philosophe ministre sous l'empire romain [R. Pichon]. Le gouvernement de Sénèque. A propos de la copieuse, très savante, très agréable et très vivante Vie de Sénèque de R. Walz. P. montre ce que fut le ministère de Sénèque, entre le déclin de Claude et la conspiration de Pison et retrace la physionomie de cette période de l'histoire impossible à 45 étudier à la légère et capitale pour l'histoire de l'empire et pour la compréhension du caractère de Sénèque aux yeux de tous ceux qu'intéressent les questions philosophiques. C'est alors pour la première fois que dans la personne d'un de ses plus illustres représentants la philosophie fut appelée à prendre la direction d'un grand Etat et à faire publiquement ses preuves de 50 compétence politique et sociale. ¶¶ 1[er] oct. Sur la via Emilia [Gab. Faure]. Notes de voyage historique et archéologique dans l'ancienne Emilie des Romains (Plaisance, Parme, Modène, Bologne, Rimini, etc.). Z.

Revue des études anciennes. T. XII (1910), n° 1. L'Héraklès de Polyclète av. une pl. et cinq fig. [S. Reinach]. R. rapprochant trois textes de Pline (36,56), de Cicéron (« de orat. » II, 16,70) et de Sénèque (Herc. fur. v. 45-46) qui établissent la possibilité de l'existence d'une statue d'Hercule par Polyclète, de type juvénile, avec la peau de lion et l'hydre pour attributs, se demande si une statuette de bronze dont il donne la photographie ne remonte pas à Polyclète. ¶ Grec θέσσεσθαι « demander, supplier » et ses correspondants dans les langues occidentales (celtique-germanique) [A. Cuny]. L'auteur rattache à la même racine que θέσσεσθαι le nom des Thessaliens dont il rapproche les formes ionienne, attique, thessalienne et béotienne. ¶ Notes Gallo-romaines, XLV [Jullian] < cf. R.d.R. XXXIV, 213,34 ; 214,40; 216,23; 217,51 >. A la Gayolle. Observations au sujet du sarcophage découvert jadis par Peiresc (figure). Ce doit être la tombe d'un riche chrétien hellénisant. Suit une lettre de [M. A. Chaillant] avec reproduction d'un fragment de buste trouvé à la Gayolle. ¶ Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule, examen et réfutation [A. Blanchet]. Description d'un trésor de monnaies trouvé à Tayac (Gironde) et exposé des idées de Forres qui y voit le trésor de guerre d'une tribu errante, dans lequel se trouvent les espèces des villes qui s'étaient rachetées du pillage ; ces monnaies remontent à l'époque de l'émigration des Cimbres, Teutons, Boïens et Helvètes (113-101 av. J.-C.). B. discute ces idées et conclut que ce trésor était plutôt la bourse de quelque marchand ou la fortune d'un agriculteur ou d'un chef de « pagus ». ¶ Le mode d'élection de Julien à la dignité d'empereur [L. de Vos]. L'auteur propose une nouvelle interprétation du passage d'Ammien Marcellin (XX, 9, 7) dans lequel il voit trois décrets, celui des soldats, celui des provinciaux et celui du Sénat de Paris. Conséquences de cette interprétation. Il faut entendre par les provinciaux les sujets de l'Empire fixés dans les provinces ; un concile provincial approuva l'élection de Julien et vota de l'argent. Ce concile avait été très probablement provoqué par le Sénat de Paris. ¶ Inscription chrétienne du cimetière primitif de S.-Seurin à Bordeaux [P. Courteault]. C'est l'épitaphe d'un soldat du « numerus » des « Mattiaci seniores » ; elle remonte à la fin du ɪvᵉ s. ou au début du vᵉ (fig.). ¶ Le génie du castellum d'Olbia, à Hyères [H. de Gérin-Ricard]. Transcription avec figure d'une inscription trouvée au quartier de « La Manarre ». Ce monument montre que le génie d'Olbia avait pour attribut le serpent et il fixe l'emplacement d'Olbia, que l'auteur identifierait volontiers avec la Pomponiana des Romains. ¶ Autel de Mercure trouvé à Villette, près de Saint-Laurent-du-Pont (Isère) [Ferrand]. Description et figure. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. L'ouvrage de M. Boulanger sur « le cimetière de Marchélepot » est un véritable « compendium » d'archéologie franque. J. signale un mémoire de Kornemann intitulé « die Alb zur Zeit des Kaisers Klaudius » où il y a d'excellentes indications sur les établissements des Helvètes en Souabe. ¶ La traversée des Cévennes par César au col du Pal, photographie (cf. Comment. VII, 8). ¶ Extraits de lettres de Cartailhac et Déchelette sur des bas-reliefs et des sculptures d'Aurignac. ¶ J. rappelle un art. de Bréal qui fait dériver « cadaver » de « cadere ». ¶¶ N° 2. Notes archéologiques [H. Lechat]. L. se propose d'analyser brièvement et d'étudier les articles les plus considérables des Revues archéologiques. I. Poésie et plastique. Analyse d'un mémoire de Winter < cf. R.d.R. XXXIV,96,44 > et de deux articles de Pottier et de Hauser qui concernent Homère et Aristophane. II. Architecture. Compte rendu des travaux poursuivis à Athènes et à Délos. III. Sculpture. ¶ Déméter, terre cuite grecque d'Emporium, 1 pl.

[P. Paris]. Description. ¶ Les mots du fonds préhellénique en grec, latin et sémitique occidental [A. Cuny]. Renvoi à un art. de Meillet < cf. R.d.R. XXXIII, 199,18 >. C. veut y ajouter qques exemples et étudier les mots à suffixe -νθος; ceux à -σ- intérieur; ceux à σ- initial + voyelle; les mots existant à la fois en grec et en latin sans être exactement superposables comme σφόγγος et « fungus », σφενδόνη et « funda » etc.; les mots préhelléniques rencontrés en grec (qqf. en latin) et dans le sémitique occidental. ¶ Notes gallo-romaines, XLVI [C. Jullian]. Notes sur Lucain géographe I, 432 : J. approuve la conjecture « Sulga » pour Cinga. I, 434 : « cana » fait p.ê. allusion à « Alba », ville des Helviens du Vivarais. I, 397 : « Vosegi curvam ripam » pourrait bien désigner les monts Faucilles. I, 420-1 : traduction de ces vers. ¶ Le nom des Faucilles [A. Philippe]. Lettre à M. Jullian. Ce nom doit provenir de la déformation d'un vocable ancien de la région. ¶ La « saliunca » dans Pline le naturaliste et dans Marcel de Bordeaux [Dr Guillaud] < cf. R.d.R. XXXIV, 216,27; 218,23 >. Pline XXI, 43, corrige « urbium » en « Virunum » et « metallum » en « metopium ». ¶ La route d'Agrippa à Avignon [E. Duprat]. Une sépulture de l'époque romaine a été trouvée le long d'une voie qui est certainement l'ancienne « via Agrippa » qui aboutissait à la Durance et qui plus tard s'appela la « rotta ». ¶ Chronique gallo-romaine [Jullian]. Trouvé à Montlaurès près de Narbonne, des poteries grecques. ¶ Mention d'une note de Besnier qui montre l'authenticité de l'inscr. de Vieux (Corp. XIV, 3163). ¶ Bononica. J. réfléchissant sur la lettre de Tibère ἀπὸ Βονωνιάς τῆς ἐν Γαλλίᾳ, pense qu'il s'agit de Bologne en Gaule italienne. ¶¶ N° 3. Le fragment du Satyros sur les dèmes d'Alexandrie [Perdrizet]. P. reproduit ce fragment et pense qu'il faisait partie d'une biographie. Il expose ce que ce morceau nous apprend sur Alexandrie et son organisation; recherche les motifs qui ont poussé Ptolémée Philopator à donner le premier rang à la tribu Dionysias. Dévotion dionysiaque de Philopator; P. la croit sincère; il lui paraît que ce roi a voulu faire entrer les juifs dans la religion de Bacchos pour qu'ils cessassent de former dans ses états un groupe isolé. Le rapprochement entre juifs et grecs lui parut possible à cause de l'identité qu'il croyait voir entre Sabaoth et Sabazios-Dionysios. P. défend Philopator contre le jugement de Bouché-Leclercq. ¶ Notes gallo-romaines, XLVII [C. Jullian]. La jeunesse de S. Martin, à propos d'un livre récent (Ad. Régnier, *S. Martin*). J. n'est pas d'accord avec l'auteur sur la date de la naissance du saint et celle de son départ du service militaire; il préfère suivre Sulpice Sévère dont il s'efforce de mettre en lumière la précision historique. ¶ Junon allaitant Hercule (?), terre cuite gallo-romaine (1 pl.). Description. ¶ Le temple de Moritasgus à Alésia [Espérandieu]. Copies de trois inscriptions où figure ce nom. ¶ Origine du nom de plante « saliunca » [Dr Guillaud]. G. s'appuyant sur les données de Strabon (l. IV) rattache le nom de cette plante à celui des Sallyes. Cuny explique ensuite la formation du terme et le regarde comme le féminin d'un adjectif indigène. ¶ Stèles espagnoles (4 fig.) [E. Albertini]. Une stèle à tête de Méduse et deux à motifs mycéniens. ¶ Chronique gallo-romaine [C. J.]. Le coq gaulois. J. rappelle que les Romains ont constamment joué sur la ressemblance des deux mots. ¶ Inscriptions de Périgueux; reproduction de sept inscriptions. ¶ Découverte d'un trésor au Villars, près de Tournus (Saône-et-Loire). Un vase de poterie fine de l'époque romaine renferme des monnaies d'argent frappées aux effigies des empereurs Philippe et de sa femme Etruscille, de Valérien et de sa femme Salonine, de Tetricus père et fils. ¶ Stèle grecque d'Egypte découverte à Marseille. Elle représente un repas funéraire; on

y voit les restes d'une inscription où se déchiffre ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥ. ¶¶ N° 4. Notes archéologiques. Art grec. II [H. Lechat]. Plastique et poésie. Rapprochement entre un passage d'Euripide (Héc. 557) et une statue de « Niobide » (fig.). Sculpture. Analyse d'un mémoire de Loewy (Typenwanderung) d'où il résulterait que la Crète, au début de l'archaïsme, aurait été la mère de toute la statuaire grecque. Marbres archaïques de l'Acropole (figures). Analyse d'un mémoire de Schrader. Examens et analyses de divers mémoires dus à Schrader, Nicole (procès de Phidias), Arndt, Merlin et Poinssot, Volters et Sieveking, J. Hatzfeld. ¶ Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure V [G. Radet] < R.d.R. XXVIII, 170,42; XXIX, 180,51 ; XXXI, 167,29 > Lyrbé. Les ruines d'Asar-Kalessi doivent représenter l'emplacement de cette ville. ¶ Πεντηκοντάχους [A. Jardé]. J. réfute l'opinion de Guiraud qui voulait rattacher ces adjectifs composés en -χους non plus au verbe χέω, mais au nom de mesure χοῦς. ¶ Notes Gallo-romaines, XLVIII [C. Jullian]. Le Sénat des Parisiens a-t-il participé à la proclamation de Julien comme Auguste? J. discute le mémoire de Vos (cf. pl. haut); il lui semble bien qu'on peut admettre que chez Ammien (XX, 9,7) « auctoritas reipublicae » signifie un décret municipal, un décret de Paris et que le Sénat et le peuple de cette ville ont eu leur rôle dans la proclamation de Julien. ¶ Contribution à l'étude des vases peints de basse époque (1 pl.) [Mazauric]. M. veut attirer l'attention sur une catégorie peu remarquée ou confondue avec d'autres. La décadence des vases de type arrétin paraît coïncider avec l'invasion des cultes orientaux. Le triomphe de l'Eglise au ɪᴠe s. fut aussi celui de l'art oriental. ¶ Un oracle d'Esculape (1 pl.) [C. Jullian]. Représentation d'une lampe en terre cuite, au revers de laquelle se lit une inscription (fac-sim.) en relief que J. lit : « oraculum pridie nonas sep(tembres) » ; ce doit être un souvenir d'un oracle rendu par le dieu. ¶ Vosges et Faucilles (Faucile) J.-E. Gerock]. G. combat l'opinion de Gallois que ce nom serait une variante fortuite du nom de « Monts des Fourches ». Il cherche l'origine du mot « Vosegus » qu'il regarde comme « la forme latinisante donnée par César à un vocable autochtone » dont on ignore la prononciation; ce vocable était probablement ligure et doit être rattaché à la rac. « bosc » dont le basque « basoa, forêt » est une forme adoucie. « Vosegus » signifiait donc « la Forêt, le pays des forêts ». Quant à « Faucile » et à son congénère « Vogelsberg », ce sont des déformations d'un mot perdu dont la trace subsistait au xvɪe s. apparenté avec « Vosegus » et sa forme médiévale « Vogesus ». ¶ Quelques recherches sur les ruines de « Lugdunum Convenarum » (Saint-Bertrand-de-Comminges) [R. Lizop]. Enumération des trouvailles. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. J. signale à Avenches une plaque de bronze avec inscription; à Périgueux le temple de Vésone (plan). ¶ Le Tricéphale de Carnavalet. J. fait remarquer qu'il ressemble plus à un dieu du foyer qu'à Mars. ¶ Le culte des héros chez les Celtes. J. cite à ce sujet un texte de Tertullien « de anima » 57. ¶ Vase grec trouvé en Provence [Cotte]. Description et fig. ¶ Chronique. Perdrizet réclame la priorité de l'identification de l'inscription delphique de Philopoemen. A. J.

Revue des études grecques, t. XXIII, n° 101, janv.-fév. Études sur la musique antique [F. Greif]. B) Évolution de l'aulétique grecque (diatonisme, enharmonie, chromatisme). G. répond à deux objections : 1° en ce qui concerne les triades de la notation (voir REG., XXII, p. 89 sq.), si les signes de droite de chaque triade représentent les notes inaltérées de l'échelle naturelle, comment se fait-il qu'on les rencontre si rarement dans les com-

positions musicales qui nous sont parvenues de l'antiquité? On n'a envisagé jusqu'ici que la partie harmonique (scil. mélodique) de la théorie musicale. Il faut maintenant étudier la partie instrumentale, l'organique, en ne considérant que les instruments à vent, l'aulétique. L'examen de la facture et du jeu des flûtes peut seul nous révéler les nécessités auxquelles 5 les anciens ont obéi en constituant leur système de notation. Les pythagoriciens, tout en établissant leur doctrine musicale sur les divisions du monocorde, étaient particulièrement attentifs au jeu des flûtes (Athénée, Deipn., IV, p. 184 e). Les maîtres contemporains de Socrate enseignaient la musique la flûte à la main. L'enseignement musical, rappelé dans deux 10 passages importants d'Aristide Quintilien (p. 26 et 75), devait sans doute s'exercer à l'aide de ce genre d'instruments. Olympus, inventeur du genre enharmonique primitif, était un aulète; il jouait de la flûte à double tuyau. Détails sur la facture et le jeu des diverses flûtes. Passage de la syringe polycalame à la flûte de tuyau simple ou double. Des trois genres du 15 chant, le plus ancien est le diatonique. Importance du chapitre de Plutarque (Sur la musique, XI) sur la création, par Olympus, du genre proto-enharmonique. Le spondiasme, système indépendant du tétracorde normal. Notes réservées à l'accompagnement. Historique du pycnon (système de deux notes dont l'intervalle total, dans un tétracorde, est inférieur au 3e). 20 La flûte argienne, plus courte que la flûte thébaine, sa rivale. La double flûte nous livre des échelles certifiées par des documents antiques ; de plus, elle nous fait comprendre certaines particularités dans la notation. L'échelle de la flûte ennéacorde argienne, sa composition. Le genre enharmonique complété sur la flûte par la division du demi-ton en deux dièses ou quarts de 25 ton ; — obtenu difficilement sur les instruments à cordes (Platon, Rép., VII, p. 531). Différences de stucture des flûtes thébaines et des argiennes. Perfectionnement apporté aux anches par Antigénide (5e 4e s.). Le genre enharmonique tombé en désuétude, c'est le chromatique (demi-ton, demi-ton et ton) qui constitua l'intervalle minime du tétracorde, ce qui a pour 30 conséquence, dans la notation, l'application de la triade aux deux demi-tons successifs du genre chromatique et l'homotonie de certaines notes. La raison de cette transformation semble se trouver dans la structure même des flûtes thébaines. Le principe de la triade fut maintenu parce que les flûtes présentaient trois manières d'émettre le son. ¶ A propos de l'Elpis hésio- 35 dique [P. Waltz]. P. Girard (Le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique. REG., 1909, p. 217-230), a voulu confirmer la traduction de ἐλπίς par le mot espérance. Sa théorie laisse sans solution la question de savoir pourquoi l'Elpis reste prisonnière dans la jarre. Plusieurs textes témoignent qu'elle est une divinité bienfaisante, empêchant les hommes d'avoir tou- 40 jours la pensée de la mort. Dans d'autres textes, elle ne représente que l'attente. Thucydide a pu employer l'expression ἐλπίδα τοῦ φόβου « appréhension d'un malheur redouté » ; chez Platon, c'est δόξαι μελλόντων : Hésiode a donc pu lui conserver cette signification. Les auteurs grecs, quand ils n'en parlent pas avec amertume, c'est avec défiance ou ironie. Chez Euri- 45 pide, l'Elpis est un fléau pour les mortels. Selon Girard, la jarre contenait des biens et des maux. Une tradition postérieure à Hésiode atteste l'existence de deux jarres, l'une des biens, l'autre des maux. Une confusion a pu s'établir. Chez Eschyle, Prométhée a ôté de devant nos yeux l'image de la mort et remplacé dans nos âmes la prévision exacte de l'avenir par une 50 Elpis erronée, mensongère, « aveugle », mais qui nourrit chez les hommes une douce illusion. L'Elpis, dans Hésiode, c'est la connaissance des malheurs à venir. ¶ A propos des tablettes orphiques de Corigliano

[R. Pichon]. Tablettes découvertes près de Sybaris. Pour S. Reinach, les mots εἰς γάλ' ἔπε[τον ou ἔπετες] se rapportent à un bain d'initiation, puis il suppose qu'il faut les traduire « j'ai rencontré le lait ». Il faut revenir à la première opinion de S.R. et songer à une immersion mystique, au moyen
5 de la « simulation » ou de la substitution, si le lait venait à manquer. Exemples de cette pratique. ¶ Le verbe être dans le dialecte tsaconien [H. Pernot]. D'après l'opinion commune, ce dialecte, en raison de son étrangeté, serait un vestige de la langue la plus ancienne. Ce serait un prolongement du dialecte dorien fortement influencé par la koinè. Dans quelle
10 mesure et de quelle façon s'est opérée cette survivance du dorien, ou, plus exactement, du laconien. La plupart des persistances laconiennes alléguées sont illusoires. Arguments tirés ici des formes actuelles du verbe être. Historique de leur évolution. En résumé, toutes ces formes proviennent de la κοινή. ¶¶ N° 102, mars-juin. La composition du prologue des
15 Acharniens [F. Allègre]. Les scènes de ce prologue forment, au premier abord, un ensemble qq. peu capricieux et confus. L'examen analytique de ces scènes montrent comment elles se relient entre elles, comment elles engagent et font avancer l'action. Historique des phases de la guerre entre Athènes et Lacédémone en 426-425, avant la représentation des
20 Acharniens. La paix n'était guère possible, mais elle avait de nombreux partisans dans Athènes et dans la banlieue, notamment à Acharnes, dont les habitants comme d'autres suburbains se sont réfugiés dans la ville. La courte scène où Amphithéos, négociateur de la paix, est expulsé par les prytanes, vaut à elle seule l'exposition qui manque dans la pièce. Les
25 scènes des deux ambassadeurs athénien et perse caractérisent les agissements des ambitieux et des pêcheurs en eau trouble. Elles engagent et font avancer l'action. Dicéopolis, désabusé sur l'éventualité de la paix par l'attitude des ambassadeurs et ne comptant plus sur le peuple aveuglé par les intrigants, conclut, avec Lacédémone, la paix pour lui et les siens. Aris-
30 tophane, inquiet sur l'effet que pouvait produire parmi les spectateurs ce coup de tête, cherche et trouve une heureuse diversion en amenant sur la scène la troupe des Odomantes. Les scènes du prologue s'enchaînent avec une logique fort naturelle. Du reste, le poète ne pouvait pas présenter ici une exposition proprement dite, comme dans ses autres pièces : la vivacité
35 du sentiment qu'il se proposait de combattre lui en faisait une nécessité. ¶ L'administration financière de la Grèce, sous la domination turque [A. Andréadès]. Conférence faite à l'École française d'Athènes. ¶ Bulletin archéologique [A. de Ridder]. I. Architecture. Fouilles. Tombeau thessalien du ɪvᵉ s., présentant une disposition architecturale ancienne. Les courbes
40 dans les temples antiques. Delphes, derniers travaux. Fouilles de Pergame, rapport de Dörpfeld sur les campagnes de 1906-1907. — II. Sculpture. L'art et la poésie des Grecs ; entre ces deux genres parallèles, les points de contact ne peuvent manquer d'être fréquents comme l'a montré Winter. Polychromie des statues grecques. Opinions diverses. Bas-relief de Brousse prove-
45 nant de Cysique ; pendant de ce monument au musée de Brousse. Polyclète, statue d'homme nu au repos. Hermès de Polyclète, au musée de Boston, remarquable par la perfection des détails. L'Aphrodite d'Alcamène ἐν κήποις, décrite par Pausanias et Lucien. Tête d'Héraklès du musée de Philadelphie, présente des traits particuliers à l'art de Scopas. Satyre de Praxitèle
50 à propos d'une statue découverte à Rome et aujourd'hui à Lugano dans la villa Mariani. Éros de Nicopolis ad Istrum. Statue acéphale, peut-être une réplique de l'Éros de Parion. Tête de Chios, au musée de Boston. Belle tête de jeune femme, dont certains détails rappellent Praxitèle. La statue

d'Anzio, figurant une jeune femme et qui se trouve au musée des Thermes, doit dater de la fin du IVe s. et provenir d'Asie Mineure. Euphranor, élève d'Aristidès, peintre et sculpteur; on n'a sur lui que des témoignages écrits. L'enfant à la poupée, c'était un simple jouet. Ianiskos, statuette d'enfant; rappelle l'enfant à l'oie. Stèle de Thespies, surmontée d'un buste de vieillard barbu. Gigantomachie de Corinthe. Débris de cette sculpture découverts par la Mission américaine, peut-être plus ancienne que celle de Pergame. Reliefs néo-attiques, découverts récemment sur la route de Préneste; grandes plaques de marbre ayant formé le support d'un trépied. Statue de Dionysos trouvée sur le Janicule, trace de dorure, exécutée à l'époque impériale. — III. Fresques. Vases peints. Fresques de Thèbes, découvertes dans des constructions mycéniennes, sur l'un des quatre monticules de la Cadmée. Vase de Délos < cf. supra : Monuments Piot, XVI, fasc. 1 >. Céramique cyrénéenne. Résultats des fouilles anglaises de Sparte. Vases à sujets homériques. Trois vases étudiés par Pottier < cf. supra : Mon. Piot, 16,2 >. Canthare de Mycalessos, sa surface est recouverte d'un vernis noir, sur lequel est passée une couverte blanche. Le sujet traité est un quadrige et de l'autre côté un cavalier est peint en rouge, jaune et brun. Hischylos, potier dont on connaît plusieurs œuvres. Jason dévoré par un dragon. Lécythe de Géla. Vase à figures rouges, signé du nom du potier Galos, inconnu jusqu'ici. On y voit figuré un homme barbu, avec l'inscr. du nom d'Anacréon, qui chante en s'accompagnant d'une lyre à sept cordes. Stèle peinte attique, figure une loutrophore telle qu'on la dressait sur la tombe des jeunes gens morts avant l'hyménée. Fresque de Capoue. Recueil de peintures « osques » formé par Weege. — IV. Bronzes. Terres cuites. Artémis ailée, plaque découpée, en plomb, trouvée à Sparte dans le temenos d'Artémis Orthia, représente une déesse ailée tenant la gueule de deux serpents. Bronze de Samos, xoanon en forme de planche (début du 6e s.). Bronze béotien, portant sur la cuisse gauche une dédicace à Apollon. Terre cuite de Grammichele, une des plus grandes terres cuites connues. Plaquettes de Locres, trouvées par Orsi dans le sanctuaire de Perséphone. Cuisinier béotien : figurine trouvée dans une tombe en Béotie. Dionysos de Chévrier (Haute-Savoie). Diphilos, un des rares coroplastes dont nous connaissions les œuvres et la signature; titre de l'ouvrage dans lequel E. Pottier vient de résumer toute l'histoire des terres cuites antiques. Gaulois combattant, nu, tombé sur le genou. Statuettes de bronze. Coupes de Mégare, fabriquées en Béotie; le sujet des reliefs est emprunté aux Phéniciennes d'Euripide. Bronzes de Némi ; huit servaient probablement à l'ornement d'une des deux galères de Caligula. Terres cuites de Bir-bou-Rekba. Coffret d'Intercisa, revêtement en bronze d'un coffret de toilette. — V. Orfèvrerie. Objets divers. Gobelet de Vafio. Vases d'apparat égypto-mycéniens. Vases hellénistiques d'Égyed, patère et oenochoé trouvées en Hongrie en 1831. Guirlande de Pergame. Dans un des sarcophages en trachyte. découverts à Pergame, se trouvait une couronne d'or, les feuilles de chêne et les glands étaient fixés à deux demi-cercles creux réunis par un fil enroulé à plusieurs spires. ¶¶ Nos 103-104. Juil.-Oct. Qqs. observations sur la question de la nationalité des anciens Macédoniens [G. Kazarow]. Hoffmann a voulu établir l'origine grecque des Macédoniens. J. Beloch partage la même opinion, sans croire toutefois que cette solution mette un terme aux controverses. Objections diverses contre la théorie de H., appuyée sur le caractère hellénique de la langue macédonienne et sur le caractère soi-disant grec de la religion en Macédoine. Ce n'est pas une religion grecque, mais plutôt thrace; — sur l'origine presque entièrement grecque des noms de mois

macédoniens : or, le calendrier de ce pays, avant l'expédition d'Alexandre en Asie Antérieure, nous est inconnu. On oppose à l'argument que H. emprunte à la nature grecque des noms propres de Macédoine, le caractère précaire de cet argument. D'ailleurs, ces noms sont plutôt thessaliens. 5 Hadsidakis a cité des textes anciens pour établir que les Grecs ont, dès l'antiquité, admis une communauté de race entre eux et les Macédoniens, mais cela ne prouve rien, et aussi la non-communauté de race entre les Macédoniens et les Illyriens. En somme, certains éléments grecs ont pu pénétrer en Macédoine, mais ce sont les Macédoniens-Illyriens et non les 10 Grecs qui ont fondé l'état macédonien. ¶ Acontios et Cydippe [A. Puech]. Parmi les textes littéraires contenus dans le tome VII des papyrus d'Oxyrhynchos, l'auteur étudie un épisode des Αἴτια de Callimaque, rappelle la paraphrase de Marianos, perdue aujourd'hui, et la lettre d'Aristénète où il raconte une aventure amoureuse, qui n'est autre que celle d'Acontios. Récit 15 sommaire de la légende. Le même sujet traité par Ovide. — Texte et traduction des 80 vers, avec annotation critique. — Caractères essentiels de l'épisode d'après ce fragment de la plus célèbre des élégies de Callimaque. C'est sur elle qu'on se fonde pour faire de ce poète le maître par excellence du poème d'amour chez les Alexandrins. Ces caractères sont l'absence 20 presque totale de l'analyse morale, d'une étude des sentiments; c'est que l'attention est à chaque instant détournée des deux personnages et arrêtée sur un détail, sur les cultes et les rites locaux, les traditions rares, etc. Avant la découverte du morceau publié ici, on ne pouvait juger la Cydippe que par la paraphrase d'Aristénète, qui faisait préjuger chez Callimaque 25 plus de passion et de sentiment, mais le document nouveau montre qu'il n'en est rien. Du reste, le poème garde néanmoins de la finesse et de l'agrément. C. ne tombe pas dans le rébus comme Lycophron et n'est point tourmenté comme Euphorion. ¶ Correction à une inscription de Délos [G. Glotz]. P. p. Homolle, B.C.H., XIV, p. 481 s. Elle est un des docu- 30 ments les plus riches en informations sur la vie économique dans l'antiquité. Vu l'importance notable des chiffres qui y figurent, il y a lieu de les vérifier les uns par les autres. Examen critique des lectures proposées. Sur dix mois visés, il y en a trois à corriger, et deux pouvant être révoqués en doute. ¶ La sépulture de Marcellus à Athènes [R. Pichon]. Dans une 35 lettre adressée à Cicéron par Servius Sulpicius, celui-ci raconte la mort de Marcellus tué à Athènes par P. Magius (Ad. famil., IV, 12). Un passage de cette lettre, inintelligible dans l'état actuel du texte, devient très clair moyennant la transposition d'un membre de phrase. Conséquence de cette transposition : l'interdiction d'inhumer dans la ville d'Athènes et même 40 dans un des gymnases voisins de la cité. Les Athéniens autorisèrent par une faveur spéciale l'inhumation de Marcellus dans un de ces gymnases. ¶ Bulletin épigraphique [A. J. Reinach]. Dépouillement arrêté au 1er déc. 1909. Les inscr. inédites sont au nombre d'envion 1039. — 59 pages. Art. impossible à analyser; nous y renvoyons le lecteur. ¶¶ N° 105., nov.-déc. Qqs. con- 45 ventions primitives de l'art grec [W. Deonna] (10 dessins). Une des formes primitives de la représentation humaine est la forme triangulaire. On la retrouve en Grèce jusque dans l'art des VIIe-VIe s. On a cru y voir une influence égyptienne ou une habitude de la Grèce continentale. Une taille mince et de larges épaules en sont le caractère principal. Pour S. Reinach, 50 la sveltesse de la taille est l'effet spontané d'un art qui trouve la gracilité en visant à l'élégance. Les artistes ont trouvé « inconsciemment » sous leur main un schéma naturel aux ouvriers primitifs. C'est non seulement le torse, mais aussi la tête qui conserve longtemps cet aspect triangulaire.

Exemples pris en Grèce de cette forme qui s'est continuée même à l'époque classique. Outre le torse et la tête, l'art archaïque schématise encore de même les boucles de la chevelure, ainsi que l'œil (double triangle isocèle). Le nez de l'art primitif est pareillement triangulaire. Le pied est réduit à cette figure dans les dessins d'enfant. Plusieurs têtes préhistoriques présentent une barbe taillée en pointe qui vise à former un triangle. Mais on distingue aussi dans le corps humain le schéma rectangulaire, le tronc formant un rectangle. On rattache cette figure au xoanon, au bois tel qu'il se présente dans la nature ou que le débite la hache du charpentier. Influence décisive des xoana sur les œuvres en terre cuite, contestée par l'auteur. Une autre forme que prend le corps dans l'art primitif, c'est celle d'une cloche. La présence de la stéatopygie et du développement des fesses en divers pays semble destinés à caractériser le sexe féminin. Le bassin proéminent, position des jambes, très rapprochées dansl'art primitif, séparées plus tard. L'oreille primitive, placée haut, perpendiculaire au crâne, se retrouve aussi dans l'art grec classique. Il y a encore d'autres traits dans les monuments archaïques qui ne s'expliquent que par l'attachement à des conventions primitives. ¶ Deux lettres inédites d'Ambroise-Firmin Didot à Théophile Caïris [J. C. Boyatsidès]. Th. C., polarque au collège de Cydonie, de 1810 à 1821. Les deux lettres sont datées du 12 janvier 1821 et du 2 février 1825. ¶ Bibliographie annuelle des études grecques (1907-8-9) [C. E. Ruelle].

C.E.R.

Revue historique. T. 103-105 (1910). Ne contiennent pas d'art. concernant l'antiquité classique; mais dans les n^{os} de mars-avril, mai-juin, juil.-août et sept.-oct., cette Revue donne sous le titre d' « Antiquités latines », 1909-1910 (Publications étrangères) [Ch. Lécrivain]. — Antiquités grecques (Publications françaises) [G. Fougères]. — Histoire grecque. Ouvrages parus à l'étranger de 1909-1910 [G. Glotz]. — Antiquités romaines [J. Toutain]. — Histoire byzantine (1907-1910) [L. Brehier], des analyses et des appréciations étendues des principaux ouvrages parus dans ces différentes branches. Nous y renvoyons le lecteur.

D. R.

Revue numismatique, 4e sér., t. XIV, 1er trim. Observations sur le système métrique assyro-babylonien (Réponse à M. Soutzo) [Fr. Thureau-Dangin]. ¶ Monnaies incertaines de la Sogdiane [Allotte de La Fuye]. ¶ Sou d'or de Gratien, frappé à Sirmium en 378 [Cte de Castellane]. C'est la seule pièce où la figure de l'empereur soit ornée d'une barbe naissante. C'est sans doute un véritable portrait. ¶ Les dernières monnaies d'or des empereurs de Byzance. Lettre à M. G. Schlumberger [A. Blanchet]. Il y a des motifs sérieux de prétendre que les règnes d'Andronic II avec Michel IX et Andronic III et aussi le règne de Jean V, furent marqués par une tentative importante de réforme monétaire dont la manifestation la plus remarquable est l'introduction du type florentin. ¶ Mélanges et documents [Béchade]. La forme Caturcis sur les monnaies de Cahors. ¶ Chronique [Blanchet]. Trouvailles. Notices. ¶ Bibliographie méthodique [Blanchet]. ¶¶ 2e trim. Les monnaies grecques et romaines de la collection Valton (Suite) [J. de Foville]. ¶ Les monnaies d'Avennio [E. Duprat]. On connaît actuellement quatre types différents de monnaies frappés à Avignon dans l'antiquité. Le monnayage remonte à l'an 88 av. J.-C., ou peut-être à 77. Sa durée fut relativement courte. ¶ Monnaies inédites de Victorin et de Tétricus père [A. Blanchet]. ¶ Chronique [Blanchet]. Trouvailles. Notices. ¶ Bibliographie méthodique [Blanchet]. ¶¶ 3e trim. Monnaies incertaines de la Sogdiane (Suite) [Allotte de La Fuye]. ¶ Numismatique africaine. Monnaie d'Yol (Césarée de Mauritanie) [L. Charrier]. ¶ Chronique [Blanchet]. Trouvailles.

Notices. ¶ Bibliographie méthodique [Blanchet]. ¶¶ 4e trim. Trouvaille de monnaies de Juba II à El Ksar (Supplément) [A. Dieudonné] ¶ Les recherches récentes sur la monnaie romaine. Pline, Mommsen et M. Willers [Soutzo]. Le principe découvert par Pick, qui peut se formuler ainsi : toutes les 5 monnaies de bronze des Romains de toutes les époques valent toujours leur pesant de métal, ce principe admis par tous les savants est méconnu à tort par M. Willers. C'est la faute de Mommsen si certains savants font actuellement fausse route en numismatique. Il a eu le tort de soutenir, à l'encontre de Pline et de Festus, que la première réduction de l'as romain 10 avait été trientale et non sextantaire. Quoique Willers et autres aient reconnu l'erreur du maître, ils ne laissent pas de suspecter à tort Pline pour le reste de son étude des monnaies de la République qui est pourtant exact et ultra précieux. ¶ Numismatique gauloise. La trouvaille de Marcillat [A. Blanchet]. ¶ Monnaies romaines contremarquées dans les temps 15 modernes [R. Mowat]. Certaines contremarques prouvent que des monnaies antiques ont été officiellement remises en circulation dans les temps modernes. Des monnaies romaines, dit-on, circulent même encore dans les douars et les souks de l'Afrique du Nord. ¶ Mélanges et documents. Une nouvelle monnaie de Medaba en Moabitide [Declaedt]. ¶ Chronique [Blan- 20 chet]. Trouvailles. ¶ Bibliographie méthodique [Blanchet].

Ch. B.

25 GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : Alfred Gaso-Desfossés

30 **Annual of the British School at Athens**, vol. XV (1908-1909). A. Laconie, I : Fouilles à Sparte en 1909 : 1° Le travail de la saison et sommaire des résultats [R. M. Dawkins]. Les fouilles du sanctuaire d'Artemis Orthia ont été achevées et des recherches ont été entreprises sur le terrain de l'édifice connu sous le nom de Menelaion, sur la rive orientale de l'Eurotas. Les 35 nombreux sondages effectués ont montré que la probabilité de nouvelles découvertes sur le site de la cité n'est pas très grande. ¶ 2° Le sanctuaire d'Arthemis Orthia (pl.) [R. M. Dawkins]. Ce site peut être regardé comme définitivement épuisé. Le résultat du travail de cette année a été double : la découverte de portions considérables des murs qui bornaient l'enceinte 40 sacrée à différentes époques, et la suite de l'examen de la partie centrale de cette surface, conduisant à de nouvelles découvertes sur l'histoire du sanctuaire pendant la période primitive du culte. Avant la construction du grand autel et du temple primitif, le hiéron était déjà pavé grossièrement avec une sorte de galet, et enclos de mur. Les restes les plus anciens d'objets 45 relatifs au culte peuvent être attribués au xe siècle A. C. La conduite d'écoulement d'eau dirigée de l'ouest à l'est a été dégagée complètement; c'est un ouvrage de la première moitié du IIIe s. Un nouveau témoignage de la proximité du culte d'Eileithyia a été relevé par l'identification d'une des figurines de terre cuite. ¶ 3° Les poteries [J. P. Droop] 2 pl. 14 fig. Des- 50 cription de nombreux vases de formes diverses. ¶ 4° Inscriptions [A. M. Woodward]. a. Nouvelles inscriptions du sanctuaire d'A. Orthia; quatre inscr. relatives au παιδικὸς ἄγων; b. Age et situation des compétiteurs; c. Les Éponymes spartiates au IIe s. ap. J.-C. et classification chronolo-

gique des inscr. relatives à ce sujet mentionnées antérieurement, liste des éponymes connus jusqu'ici, de 128 à 195 ap. J.-C., 67 noms; date des inscr. du παιδικὸς ἀγών ; c. Inscr. des murs romains de basse époque et d'autres endroits de Sparte et de ses environs (19 nos), commentaire : inscr. du Menelaion (3 nos); d. Corrections aux inscr. copiées par Fourmont et dont les originaux ont été retrouvés cette année; e. Notes sur des inscr. de Sparte déjà publiées. Corrections et restitutions ¶ 5°. Le nom de Lycurgue employé comme nom de patron : exemples modernes analogues. ¶ 6° Menelaion. A. Fouilles, 6 pl. [A. J. B. Wace, M. S. Thompson, J. P. Droop]. Résultats, B. Figurines en terre cuite (au nombre d'environ 300) et en plomb. Nombreuses poteries, objets divers : or; fer; ivoire et os; bronzes, etc. II. Topographie, Laconie orientale et centrale [A. J. B. Wace. F. W. Hasluck]. a. La vallée de l'Eurotas; b. La côte est. III. Églises médiévales. ¶¶ B. Les équivalences pour les lettres grecques modernes [R. M. Dawkins]. Établit les règles qui doivent présider à la prononciation des lettres grecques modernes. ¶¶ C. Établissements albaniens dans les îles de la mer Égée [F. W. Hasluck]. Datent en majeure partie de la seconde moitié du vie s. et se rattachaient à un plan général de colonisation poursuivi par les Turcs. ¶¶ D. La liste de fixation du montant des tributs (The quota-list) de l'année 427 av. J.-C. [A. M. Woodward]. Un fragment nouveau trouvé par Wilhelm de C.I.A.I, 226 lui a permis de restituer un des en-tête de cette inscr. comme suit : Ταῖσδε hε βολὲ καὶ hoῖ πεντακόσιοι καὶ χίλιοι ἔταχσαν. W. publie à son tour un autre fragm. de la même inscr. plus étendu en marbre pentilique, qui permet de restituer l'inscr. tout entière, justification des restitutions. Les états qui payèrent tribut cette année à Athènes étaient au nombre de 130 environ et peut-être de 140 : les sommes sont indiquées. ¶¶ E. A Cave of the Nymphs on Mount Ossa [Wace et Thompson]. Résultats de l'exploration d'une grotte consacrée aux nymphes sur les flancs de l'Ossa. Inscr. trouvées. ¶¶ F. Monuments of the Gattelusi [F. W. Hasluck]. Les Gattelusi étaient une famille de Gènes, qui étendit sa domination sur plusieurs îles de l'Archipel. H. étudie les restes de cette domination à Aenos, Phocaea, Mitylène, décrit les ruines, indique quelles étaient les armoiries de cette famille et donne leur stemma généalogique. ¶¶ G. Ne concerne pas l'antiquité classique. ¶¶. H. The cast pediment sculptures of the Temple of Aphaia at Aegina [D. Mackenzie]. 1 pl. 7 fig. Propose pour le fronton est du temple d'Aphaia à Egine une autre restitution et un autre groupement des figures que Furtwängler. ¶¶ I. The Kouretes and Zeus Kouros [Jane E. Harison]. Étude de sociologie préhistorique. Les Kourètes en tant que Δαίμονες Πρόπολοι ; en tant que magiciens, Μάντεις et métallurgistes ; en tant que 'Ορχηστῆρες armés ; en tant que Φύλακες et Παιδοτρόφοι. Zagreus et les rites du tonnerre. Les Kourètes en tant que dieux de l'année (les Saliens, Mamurius Veturius et Anna Perenna : le jeune dieu du soleil et Zagreus) ; en tant que 'Οργιοφάνται. ¶¶ K. The Palaistro hymn of the Kouretes [R. C. Bosanguet]. 1 pl. Transcriptions et restitutions, et court commentaire des fragments de cet hymne trouvé dans les fouilles de Palaikastro parmi les débris d'un temple hellénique qui était situé sur l'emplacement de cette ville Minoenne, il était adressé au Zeus de Diktè. Ce temple était donc le temple de Zeus Dictéen, mentionné plusieurs fois dans le fameux jugement des arbitres Magnésiens, relatif aux disputes de frontières entre Itanos et Hierapytna. Le culte de Zeus Dictéen et celui des Kourètes. ¶¶ L. L'hymne des Kourètes [G. Murray]. Texte, scansion, traduction, commentaire. Études sur le mètre de cet hymne dont la langue est la κοινή poétique avec quelques dorismes, et qui doit être de la même

époque que le péan de Isyllus (environ 300 av. J.-C.); c'est probablement un remaniement d'un poème ancien devenu inintelligible.

X.

Classical Quarterly, vol. IV (1910) n° 1. Catullus. Notes and conjectures [T. G. Tucker]. Corrections et explications proposées pour 32 passages. ¶ Adversaria on Plutarch's Lives [H. Richards]. Notes sur différents passages de 41 des Βίοι de Plutarque. ¶ Ad Gellium [A. J. Kronenberg]. Corrections à des passages d'A. Gelle. ¶ The σχῆμα Ἀλκμανικόν [J. Fraser]. Veut montrer que ce qu'on appelle en grammaire grecque « la figure d'Alcman», du nom du poète qui paraît l'avoir fréquemment employée, et qui consiste à placer le verbe au pluriel entre deux sujets au singulier (Iliade E. 774) ἧχι ῥοὰς Σιμόεις συμβάλλετον ἠδὲ Σκάμανδρος) n'était pas une invention nouvelle, mais était le descendant déguisé de ce qui peut-être était une construction indo-européenne; cette figure ne se rencontre du reste qu'avec deux noms ou deux choses intimement associés par l'usage comme Castor et Pollux. Un second type de cette figure est disjonctif (Il. Y, 138) et ne se présente que lorsqu'il vient à l'esprit que le verbe compris entre deux noms au singulier pourrait aussi bien être mis au duel ou au pluriel. ¶ Le premier livre des « Commentaires » et les critiques de T. Rice Holmes [G. Ferrero]. Défend contre les ingénieuses observations d'Holmes < cf. Cl. Q. III, n° 3. R. d. R. 34, 231, 4 > la reconstruction qu'il a tentée du liv. I des Commentaires de César (Grandezza e Decadenza di Roma, 2) en montrant que H. n'a pas bien saisi le point capital de cette reconstruction représenté par cette question : pourquoi César a-t-il conclu en 59 av. J.-C. l'alliance avec Arioviste et l'année suivante (en 58) a-t-il rompu cette alliance en lui déclarant la guerre à l'improviste. ¶ Notes on Latin Word-Accent [T. Frank]. L'accent des Grecs était beaucoup plus musical et chantant que celui des Romains, puisqu'on les reconnaissait à cela quand ils parlaient latin; quelques-uns des passages de Pétrone semblent faire allusion à ce phénomène, ainsi Sat. 68 « canora uoce » 2. Les grammairiens rom. avaient l'habitude d'accepter les règles des grammairiens grecs relativement à l'accent, si elles s'appliquaient bien à leur langue. ¶ The « Cod. Leidensis » of Livy. [J. F. Dobson]. Détails sur ce codex du XIe ou XIIe s. qui comprend 103 folios avec 42 lignes à la page d'une écriture minuscule, méritant bien son épithète « nitide scriptus »; il contient la première décade de T. Live; il est proche parent du Harleianus, mais n'en est pas la copie; ses particularités, ses variantes. ¶ Carm. Bucol. Einsiedl. II, 34 (Anth. Lat. Ries. 726, P. L. M. Baehr. III, p. 64) [A. E. Housman]. Lire desperavit < avis > et Martia vendidit arma. ¶ Arsenii Violetum [H. Richards]. Nombreuses corrections au texte de ce recueil de mélanges divers qui date du XVe s. (éd. de Valz). ¶ Wessely's Palaeographical Studies [H. L. Bell]. Améliorations et corrections proposées pour Wessely *Studien zur Palaeographie.* VIII. *Griech. Papyrusurkunden kleineren Formats.* ¶ T. W. Allen on Agar's Homerica [T. L. Agar]. Redresse des erreurs dans la critique que Allen a faite de son Homerica <cf. Cl. Q. III, 3. R. d. R. 34, 231, 17 >. ¶¶ N° 2. The Odyssean Books of the Iliad [A. Shewan]. C'est à tort qu'on a avancé que les chants I, K, Ψ, et Ω ainsi que d'autres parties de l'Iliade d'après certaines particularités de vocabulaire, de métrique ou de grammaire qui ne se rencontrent que dans cette partie de l'Iliade, ont une parentée spéciale avec l'Odyssée, qu'ils en sont contemporains ou peut-être même plus récents : K est bien authentique. ¶ Latin Word Studies [E. W. Fay] suite < cf. Cl. Q. III, 4. R. d. R. 34, 231, 37 >. 2. Annus : 3. concinnat; concinnus, cinnus ; 4. vannus ; 5. pannus : dérivations. ¶ Signatures in the Vat.

cod. of Livy's third decade [W. C. F. Walters]. Le Cod. Vat. (Reg. 762) contenant la troisième décade de T. Live est comme le Colbertinus (Bibl. Nat. 5731) une copie directe du cod. en onciale Puteanus (B. N. 5730), et offre une particularité unique que chaque quaternion paraît avoir été signé par les copistes, et ils se répartissent entre huit copistes; ce qui montre 5 comment le travail fut réparti : noms de ces copistes. ¶ Notes on Antiphon Λόγος περὶ μεταστάσεως [M. O. B. Caspari]. Remarques critiques sur le texte de ce fragment d'Antiphon nouvellement découvert et publié par Nicole : corrections proposées. ¶ Bauli, the scene of the murder of Agrippina [W. B. Mc Daniel]. Bauli, la villa où fut assassinée Agrippine (Tac. Ann. XIV, 10 3-5-7) est situé entre Punta dell' Epitafio et le lac Lucrin. Toute l'interprétation du passage de Tacite dépend de l'endroit où l'on place cette villa. ¶ John of Salisbury and the Classics [W. C. Summers]. Addenda à l'éd. fournie par Webb du Policraticus de Salisbury, donnant de nouvelles références à des passages d'auteurs latins classiques cités par S. ¶ Horatiana 15 [J. P. Postgate]. Hor. Carm. III, 23, 17. Lire « seu » au lieu de « si » : explication de toute la dernière strophe. Ars. P. 120 sq., lire honore orbum au l. de honoratum ; 360, absis au l. de abstes; discussion des passages. ¶ Notes on the new Callimachus [A. Platt]. Corrections pour 27 passages. ¶ On the Aetia of Callimachus (Oxyrh. Pap. VII, p. 24-31) [A. E. Hous- 20 man]. Commentaire et explication développés. — Correction pour Epigr. 54, 3 καὶ (δὶς) μιναπαιτῆς. ¶ Some passages of the Catalepton [H. W. Garrod]. Explication et correction de quelques passages, d'après l'éd. de Birt qui malgré quelques défauts est un bon livre. ¶ Two editions of the Characters of Theophrastus [J. M. Edmonds]. Étude du texte de Th. à propos 25 des récentes éd. de Diels et de Jebb, corrections proposées entre autres pour le texte des fragm. d'Oxyrh. et d'Herculanum. ¶¶ N° 3. The carmen saeculare of Horace and its performance, June 3, 17 b. C. [W. W. Fowler]. Le but d'Auguste en célébrant en 17 les ludi saeculares était d'encourager la confiance qu'on avait en lui et de stimuler la loyauté des Romains envers 30 lui le restaurateur de la « pax deorum » ou bonnes relations entre les dieux et les hommes; les « ludi » étaient comme la réalisation de l'idée exprimée par l'Enéide, qui venait de paraître, d'une régénération de toutes choses ; une ère nouvelle allait commencer. Où et quand le Carmen saeculare fut-il chanté dans ces fêtes du 3 juin 17 av. J.-C? La première partie 35 le fut au Palatin dans le temple d'Apollon, accompagnée d'évolutions pareilles à celles du chœur chez les Grecs, la seconde le fut de la même manière au Capitole, où la cérémonie prit fin. Disposition du « carmen », adaptation des différentes parties. ¶ Sophoclea [A. Platt]. Observations, explications et corrections pour 17 passages d'Œdipe roi, et 7 des Trachi- 40 niennes (éd. Jebb). ¶ Cicero's Post reditum and other Speeches [W. Petersen]. Corrections au texte de la Bibl. Script. Class. d'Oxford, proposées pour plusieurs passages d'après une recension attentive des mss. ¶ Évidence of greek religion on the text and interpretation of Attic tragedy [L. R. Farnell]. Comme chacun des trois grands tragiques concourait chaque fois 45 pour obtenir le prix et par conséquent désirait être compris de la foule, il employait les noms et les phrases religieuses dans le sens que le peuple leur donnait lui-même : nous devons donc chercher ce que les dieux signifiaient pour les Athéniens du ve s., et croire que le poète quand il parlait des dieux, le faisait sincèrement. D'autre part nous devons faire 50 très attention à la signification des épithètes données aux dieux dans les Tragiques et dans Pindare ; pour les interpréter, il ne suffit pas de les analyser étymologiquement, mais il est nécessaire de connaître les cultes

locaux et de faire une recherche anthropologique générale. D'ailleurs si le langage d'un poète est mystérieux, cela ne justifie pas le commentateur de se contenter d'une vague allusion aux mystères de la Grèce. Enfin le langage rituel doit être interprété à la lumière des inscr. rituelles grecques. Après avoir indiqué ces prémisses, F. les appuie par quatre exemples tirés d'Agamemnon (v. 649, 1193, 1257, 1332) et neuf des Choéphores (v. 1-3, 32, 60 sqq., 267-268, 346, 394, 484, 806, 985). ¶ Astrology in Dracontius [A. E. Housman]. Commente et explique deux passages de Dracontius : De mensibus (v. 13 sq., description du mois de juin). Médée (v. 396-403 le Cancer et la Lune) qu'on n'a pas bien compris jusqu'ici par manque de connaissances astrologiques, et propose pour Orest. trag. 462-470 plusieurs corrections. ¶ On Ovid, Fasti VI, 263 sqq. [J. P. Postgate]. Comm. et trad.; quelques corrections. ¶ On the meaning of Ploximum [H. W. Garrod]. Ce mot qu'on trouve dans Catulle 97, 6 et dans Catalepton, 10, 23, désigne un mécanisme destiné à mesurer le chemin parcouru par une voiture, c'est donc le précurseur du taximètre. ¶ Callimachus Iambi 162-170 [A. Platt]. Restitution et trad. ¶ Agar's Homerica. Reply [T. W. Allen]. Réponse : maintient ses critiques pour huit corrections ou explications du texte de l'Odyssée proposées par Agar < cf. supra >. ¶¶ N° 4. Lucius of Madaura : a difficulty in Apuleius [D. S. Robertson]. La plupart des critiques ont soutenu que la dernière partie du dernier livre des Métamorphoses d'Apulée était presque entièrement une autobiographie; quelques-uns même en disent autant du chap. I du liv. I. R. n'accepte pas pour plusieurs raisons cette identification de Lucius et d'Apulée, qui ne repose que sur le mot Madaurensem de IX, 27, qu'il faut restituer et corriger comme suit « ...dum magno deo coronas exaptat < conspexisse numen divinum > et de ejus ore quod singulorum fa[c]ta dictat, audisse mitti sibi mandare se < religiosum >, sed admodum pauperem etc. » ¶ The uses of ἐν in the Odyssean books of the Iliad [H. Shewan]. Une des raisons pour prétendre que les ch. I, K, Ψ, Ω de l'Iliade sont postérieurs à l'Odyssée est qu'on y trouve employées certaines prépositions, surtout ἐπί, ἐν, ἐξ comme dans l'Odyssée, tandis qu'il n'en est pas de même dans les 24 autres ch. de l'Iliade. Monro, *Homer. Gram.* a soutenu cette thèse attaquée par Miss Schewell, dont S. soutient les objections en en ajoutant de nouvelles contre Murray : 1, Emploi de ἐν avec des pluriels indiquant des personnes; 2, Emploi de ἐν avec des noms abstraits. ¶ Notes on Diodorus [H. Richards]. Nombreuses corrections consistant le plus souvent dans l'insertion d'un mot, ou dans la suppression d'un autre répété ou mal placé. ¶ Ferrero or Caesar? [R. Holmes]. Défend son point de vue contre Ferrero dont il réfute les conclusions < cf. supra >. ¶ Sophoclea [A. Platt] (suite) < cf. supra n° 3 >. Observations, explications et corrections pour neuf passages d'Antigone. ¶ Emendations of Claudian [J. P. Postgate]. Douze corrections au texte de Birt. ¶ Poeseos saeculi sexti fragmenta quattuor [H. W. Garrod]. Texte de quatre petits poèmes inédits (20, 18, 23, 36 vers) contenus dans le cod. Bod. 38 (β) dont les deux derniers datent de 534 à 536, puisqu'il y est fait mention de Theodahatus, roi des Goths qui partagea le trône avec Amalasonthe. ¶ Restorations and emendations in Livy I-V [R. S. Conway-W. C. F. Walters]. 12 passages du liv. I; 11 du II^d (à suivre). ¶ The Vatican cod. of Livy's third decade and its signatures [F. W. Shipley]. Reprend le sujet traité par Walters < cf. supra, n° 27 > qu'il complète et rectifie en bien des points. Ce ms. (Vat. Reg. 762) bien que n'ayant pas de valeur directe pour la constitution du texte, est un de ceux qui ont le plus éveillé l'intérêt au point de vue paléographique. H. S.

Classical Review, XXIV, 1910. Fév. Diphile [K. Warwick Bond]. Parmi les fragments qu'Athénée nous a conservés des cent pièces qu'on attribue à ce contemporain de Ménandre, il en est un assez étendu tiré de l'Emporos (Athén. VI, 227-228, Kock II, 549). Traduction et interprétation. ¶ Que pensait Euripide de l'amour et du mariage? [J. A. Spranger]. S'il fut notoirement misogyne, E. ne contestait pas la légimité de la passion, même sans mesure [ἄρρυθμος ἔρως), et avait sur le mariage des idées assez saines. ¶ Notes sur Ovide et Horace [E. R. Garnsey]. Ovide, en présentant dans les Tristes (361 sqq.) la défense de son Art d'aimer, cite comme aussi coupables que lui Ennius, Lucrèce, Catulle, Tibulle et même Virgile. Mais il omet Horace, ou ne l'attaque qu'indirectement (555-569), car il eût été dangereux de provoquer trop ouvertement une comparaison entre ses propres œuvres et celles de son heureux rival. ¶ L'âge relatif de l'Iliade et de l'Odyssée, attesté par les noms abstraits [J. A. Scott]. Croiset, suivi par Cauer, a voulu voir dans le développement des noms abstraits une preuve que l'Odyssée était relativement récente. Mais les chiffres qu'il donne respectivement pour les deux poèmes sur les mots abstraits en -σύνη, -ίη, -τύς et sur ceux dérivés d'adjectifs, sont sujets à caution (statistiques rectifiées), et il apparaît bien que tous ces mots, ceux de l'Iliade comme ceux de l'Odyssée, appartiennent à la même couche linguistique. ¶ Militia [W. M. Calder]. C'est à partir de Dioclétien, comme l'a établi Mommsen, que militia a été employé pour désigner un service civil accompli par des civils. Mais auparavant on l'avait appliqué aux fonctions civiles remplies par des militaires, témoin le passage de Tertullien (De Corona Militis, 12) invoqué par Hirschfeld, et celui du Digeste (XIII, 1,6). ¶ Ἱππεύς = Equiso [Id.]. Un sens rare du mot ἱππεύς est celui du latin agaso ou equiso. On disait plus volontiers en grec, pour désigner ces fonctions ἱπποκόμος (celui qui avait la charge des chevaux ou mulets affectés au Cursus publicus). Inscr. qui établissent cette signification. ¶ Des vers dans Tite-Live [A. A. Brodribb]. Liste curieuse d'hexamètres ou de fragments d'hexamètres plus ou moins bouleversés pour les ramener à de la prose, qu'on peut relever dans les trois premiers livres de T.-L. De même l'apologue des Membres et de l'estomac (II, 32), peut, avec de légers changements, être transposé en sénaires iambiques. ¶¶ Mars. Deux exemples de symbolisme dans le liv. VI de l'Enéide [Margaret de G. Verrall.]. Dans le passage 14-33, le labyrinthe symbolise les enfers où Enée va errer sous la conduite de la sibylle; dans un autre 707-709, le lys semble bien être un symbole d'éternité. ¶ La religion d'Horace [F. Granger]. En modifiant la ponctuation (... moventis;) dans Od. III, 1, 10-16, comme dans Od. III, 23,17-20 (...manus;), on restitue à ces deux passages le sens et la valeur d'une profession de foi religieuse. Dans Epod. 5, 87-88, humanam vicem est un accusatif de manière (comme meam vicem). ¶ Aristote, Ethique à Nicomaque, IV, 3,15 [J. Mac Innes]. Interprétation développée du verbe παρασείειν, qui dans ce passage signifierait « commettre le délit de concussion, d'extorsion de fonds ». ¶ Géorgiques IV, 228-231 [R. F. Crook]. Lire augustam (pour angustam), et rétablir (pour ora fave), la leçon du Mediceus ore fave. ¶ Tite-Live IX, 1,9 [E. W. Cornwall]. Le sens devient excellent en mettant une forte ponctuation après ..sint. Inutile de suppléer qui devant placari nequeant. ¶ Deux notes sur Cicéron [M. E. Hirst]. Le passage du De Senectute, XVI, 56 est éclairé par les vers 56 sqq. du Moretum de Virgile; et inversement, ce qui a échappé à Warde Fowler. Dans Att. I, 16,3, la correction de Tyrrell (non tam aerarii, ut appellantur, quam aerati) bouleverse trop le texte, qui se comprend de reste. ¶ Note sur καὶ οὐ [W. H. S. Jones]. Au rebours de οὐδέ, qui ajoute une négative à une

négative, καὶ οὐ ajoute une négative à une positive. Exemples en faveur de
cette règle; solution des exemples dissidents. ¶¶ Mai. Un culte des Homo-
nades [W. M. Calder]. Etude sur cette tribu montagnarde d'Asie Mineure.
Exposé, avec commentaires des données fournies par Ramsay. Interpréta-
5 tion des documents épigraphiques, notamment de ceux trouvés à Sedasa
et alentours, mai-juin 1909. ¶ Pindare, Ol. 4,10 et l'emploi intransitif de ὀχεῖν
[W. A. Oldfather]. Examen des commentaires antérieurs, et nouvelle inter-
prétation; ὀχέων serait ici, non un génitif, mais le part. prés. de ὀχέω intr.
= monter à cheval. ¶ Deux notes sur Horace [H. L. Jones]. Lire Sat. I, 1,
10 108-9 : Unde abii redeo, qui < fiat > nemo.... (en biffant illuc,
simple glose, au début du vers). Lire A.P. 120-122 : scripto inhonoratum si forte.... (au lieu de scriptor honoratum). ¶ Iliade, XI, 99 sqq.
[C. H. Keene]. Lire (au lieu de l'inexplicable περίδυσε) περίλυσε qui convient
au sens, bien que περιλύω ne soit attesté que chez les auteurs de basse
15 date. ¶¶ Juin. L'impérialisme dans l'antiquité. Cinq études : l'empire
romain [F. Haverfield], la république romaine [J. L. S. Davidson], Grecs et
Barbares [E. R. Bevan], l'impérialisme grec [E. M. Walker]. Assimilation
[D. G. Hogarth]. ¶ Emplacement de Rhoduntia [J. Farrell]. Ce fort, d'après
Monro, qui s'appuie sur les données de Strabon, commandait un sentier
20 d'une grande importance stratégique, lequel passait par le village de Katò
Dhýo Vouná. ¶ Optatifs homériques dans Sophocle [W. H. S. Jones]. Nombreux exemples, avec comm. qui montrent l'influence de la syntaxe homérique sur celle de Sophocle. ¶ Virgile, Aen. IX, 353-355 [H. W. Garrod].
On considère généralement tout le vers 354 comme une parenthèse. G. pro-
25 pose d'écrire : (sensit enim) « nimia caede... ¶ Lucrèce, II, 907-913
[C. Bailey]. Au v. 911, lire : ad nos (pour alios) et respicit, excellente
correction de Lachmann (pour respuit). ¶ Plaute, Capt. 152-155 et Cist.
58 [F. A. Todd]. Au v. 153 des Capt., exercitus équivaut comme sens à
exercitatio (cf. Rud. 296) et n'est que le substantif verbal d'exerceo. Dans
30 Cist. 58, exercitum peut à la rigueur être pris figurément au sens d'armée, mais aussi signifier peine, affliction (d'accord avec un autre sens
d'exerceo). ¶¶ Août. La théorie des Planètes dans Platon, Répub. X,
616 E. [d'Arcy W. Thompson]. Cherche à justifier par des raisons astronomiques l'ordre adopté par Platon dans la seconde classification des planètes
35 (la première est basée sur leur degré d'éloignement de la Terre). ¶ Ὡς ἄν et
ὅπως ἄν chez les tragiques [J. F. Dobson]. Ὡς ἄν (ὥς κε) se lit dans Homère,
mais ὅπως ἄν est une innovation d'Eschyle. Usitées avec une 1re personne
d'ind. fut. ou avec un impératif, on ne les rencontre pas avec un temps
passé, ni avec une 2e ou 3e personne, et elles sont suivies du subj. ¶ Aris-
40 tote, Ethique à Nicomaque, IV, 3,15 [J. Wilson]. Réfute l'interprétation
proposée par Mac Innes pour φεύγειν παρασείσαντι. ¶ Ψυχρός, frigidus
[J. E.B. Mayor]. Rapprochement entre Plutarque (Alex. 3,3) et Martial
(III, 25). ¶ Adjectifs en -icius [Id.]. L'orthographe -icius semble mieux
attestée que -itius, mais la quantité de l'antépénultième fait difficulté.
45 Détail. ¶¶ Sept. La conception des fata dans l'Enéide [J. Mac Innes]. Pour
Virgile, sceptique et averti, les dieux qu'il met en scène, par convention
traditionnelle, n'ont pas de réalité. Quant aux fata, ce sont les prédictions ou les décrets d'une divinité quelconque, ou bien une suite d'événements prédéterminés; parfois le mot semble participer à la fois de ces
50 deux significations. Statistique des passages offrant pour fata tel ou tel de ces
trois sens; discussion. Ce que Virgile entendait par fortuna, casus. ¶ Restauration, avec interprétation nouvelle, d'Eschyle, Prom. 790-792 [J.E. Harry].
Au v. 792, rendre la voyelle finale de περῶσα à son légitime possesseur et

rétablir πόντου à son cas primitif. Long examen et discussion approfondie. ¶ Ὃς ἂν πεπλήγῃ (Aves 1350) [Id.] πεπλήγῃ est ici une forme archaïque, employée à dessein. Kock y voit, non un parfait, mais un subj. de l'aoriste épique. ¶ Hésiode et les possessions d'Ajax [W. Leaf]. Allen a interprété abusivement le fragment d'Hésiode (n° 10568 des Papyri de Berlin). ¶ Jason or Dolomedes [W. W. Wilson]. Ce nom Dolomedes, qu'aurait d'abord porté Jason, selon Natalis Comes (éd. de Venise 1581), provient d'une fausse interprétation du Schol. Apoll. Rh. 3,26. ¶ Ménandre, Epitrepontes 192 [C. Coulter]. Lire : ἤ μοι δός, ὡς αὐτῷ παρέχω σῶν. Pour ὡς = ἵνα cf. Aristophane, Aves 1509. ¶¶ Nov. Le mythe des Νόστοι [H. G. Evelyn-White]. Le prototype de tous les Retours fut l'Odyssée, refonte des contes populaires se rattachant à la guerre de Troie, et qu'on ne saurait accueillir sans réserve au point de vue de la vérité historique. Les Retours postérieurs furent composés pour expliquer et développer les points restés obscurs dans l'Odyssée (Télémachia, Retour de Ménélas). ¶ Le livre V de Thucydide et trois comédies d'Euripide [G. H. Macurdy]. Les Suppliantes, Andromaque et les Troyennes donnent des indications précieuses sur l'état d'âme du poète et d'Athènes à l'époque où se déroulaient les événements rapportés plus tard par Thucydide dans son livre V. ¶ Grecs et étrangers [W. H. S. Jones]. C'est après Homère et avant le cosmopolitisme des stoïciens que le mépris des Grecs pour les Barbares a battu son plein (cf. Euripide, Platon, les Orateurs, Aristote). A noter d'autre part le mépris des Grecs pour d'autres Grecs, leur admiration à certaines dates pour les Egyptiens, les Perses (Hérodote, Xénophon). La prétendue antipathie des Grecs pour les étrangers est donc le fait des Athéniens des ve et ɪv^e^ siècles ; elle ne fut ni générale, ni permanente. ¶ Correction à Sophocle, Oed. tyr. 1031 [D. L. Drew]. Le texte du Laurentianus, bien qu'altéré, suggère de lire : τί δ'ἄλγος ἴσχων καίριός με λαμβάνεις; discussion et élimination des conjectures antérieures. ¶ Aristophanes, Guêpes 1028-29 (Dindorf) [A. Smyth]. Au v. 1028 corriger ἤκουσα en Ἄτοσσα, et rétablir παρῆν tombé devant περί. Longue interprétation du passage. ¶ Sur deux passages de Virgile [G. Norwood]. Géorg. 95-96, nec ne tombe pas sur nequiquam seul, mais sur l'ensemble de la proposition, ce qui met alto en valeur et donne un sens meilleur. Enéide VI, 894-899, si Anchise renvoie Enée par la porte d'ivoire, c'est pour l'affranchir des puissances infernales (cf. Eur. Alc. 1144-6). ¶ Trois notes sur Properce [J. S. Phillimore]. Dans I. xx, 11-16, lire au v. 15 quas miser ignotis erro..., et intervertir 15-16 avec 13-14. Dans III. xvɪɪɪ, 19-20, lire laquearia lamnis au v. 19 (pour atque omnia magnis), et au v. 20 corriger ludis en Lydis. Dans III. vɪɪɪ, 60 corriger longas en nullas. Justification développée des conjectures. ¶¶ Déc. Sept passages dans la Poétique d'Aristote [W. H. Fyfe]. Défend contre la nouvelle édition de Bywater, l'interprétation traditionnelle pour : 1449^b24, 1450^a18, 1453^a10, 1455^a1, 1458^b7, 1459^a21, 1460^a19. ¶ Hérodote III 90 et VII 75,76 [A. J. Toynbee]. Dans III 90, il faut retenir (comme l'indique VII 75 seq.) la leçon Ὑγεννέων qui est celle des meilleurs mss. Argumentation détaillée. ¶ Mots nouveaux dans les fragments de Pindare sur papyrus [C. E. Whitmore]. Relevé avec commentaire et rapprochements de ces mots nouveaux fournis par les fragm. de Pindare publiés dans les Papyri d'Oxyrhynchus. ¶ Une correction négligée dans Plutarque, Lycurgue, 5,8 [J. E. B. Mayor]. Elle avait été préconisée par Gataker en 1610 : supprimer la première négation ou à tout le moins lire οὖν pour οὐχ.

A. G.-D.

English historical Review, vol. XXV (1910), n° 97 : Notes et documents : Lettres de Denis d'Alexandrie aux Papes Etienne et Sixte [F. C. Conybeare].

Trad. en anglais de trois fragments de lettres de Denis d'après la trad. arménienne de l'ouvrage de Timothée, patriarche d'Alexandrie, conservée à la Bibliothèque de Vatarshapat et récemment publiée. Ces lettres se rapportent à la controverse sur la validité du baptême administré par les hérétiques. ¶¶ N° 99 : La bataille du lac Trasimène [M. O. B. Caspari]. Discussion des diverses opinions émises sur l'emplacement exact de la bataille. Etude critique des passages de Polybe et de Tite-Live qui fournissent les données de la question. L'hypothèse qui place le combat à l'endroit le plus occidental des sites possibles, c'est-à-dire entre Gualandro, Sanguineto et Tuoro s'accorde avec toutes les indications que l'on peut réunir. ¶¶ N° 100 : Rome et l'Arménie au IVe s. [N. H. Baynes]. Recherches sur la valeur historique de Faustus de Byzance. Sa chronologie est exacte, sauf sur le point de la consécration de Nersès. M. B.

Hermathena. Vol. XXXVI. On the bas-relief of Demosthenes in Trinity College (pl.) [T. K. Abbott]. Histoire de ce bas-relief possédé par Richard Mead († 1754), actuellement à la Bibl. du Trinity College. La première mention qui en ait été faite est due à Ficoroni dans Roma Antica de Venuti 1741, vol. I, p. 28. Comparaison du bas-relief avec la gravure de l'édition italienne de Winckelmann, Storia delle Arti del designo, par Fea et la représentation d'autres bustes de Démosthène. ¶ Notes on mediæval Hiberno-latin and Hiberno-french Literature [M. Esposito]. Auteurs omis dans de précédents articles < v. R. d. R. 32,243, 21 et 34,240, 36 > et additions. La littérature hiberno-française au moyen âge est représentée uniquement par Geoffroy de Waterford dont les traductions (Pseudo-Aristote, Eutrope, Darès) sont conservées à la Bibliothèque Nationale, ms. franç., n° 7856. L'étude de Martianus Capella dans l'Irlande médiévale est démontrée par le style de l'Hisperica Famina dont l'auteur est un Irlandais, par l'imitation que Sedulius Scottus a faite de Martianus Capella dans un passage, et aussi par le fait que dans le ms. de Saint-Gall, écrit au IXe s. par des moines irlandais, les noms de Martianus et Félix Capella reviennent seize fois dans les marges. La forme Mār se présente onze fois dans le Codex Boernerianus et six fois dans le Codex Bernensis 363 écrit par des amis de Sedulius Scottus. ¶ Analecta varia P. 2. [Id.] Description de mss. A. 1, Bibliothèque de l'Université de Bâle, ms. F. V. 17. (Fragment grammatical du IXe s., les deux premiers livres de Martianus Capella accompagnés d'un commentaire et de la vie de M. C., Libellus de Numerorum Divisione, incomplet, de Gerbertus Scolasticus. 2, Ibidem F. V. 40 de la fin du XVe ou du commencement du XVIe s. (Les neuf livres de Martianus Capella avec un commentaire.) 3, Ibid. O. 4. 35. (L'ouvrage de William of Conches imprimé sous le titre de De philosophia Mundi parmi les œuvres de Bède et un extrait du Poenitentiale de l'écrivain irlandais Cummean.) 4, Ibid. A. 5. 25. copié de 1454 à 1456 par le moine cistercien Balthazar (outre différentes pièces de Balthazar un De emendatione Calendarii d'Hermann de Munster). — B. Bibl. du Trinity College. 1. Codex G. 4. 16 du XIIe s. et en partie de la fin du IXe s. (principalement l'œuvre du Pseudo-Abdias sur la vie des Apôtres et un hymne en l'honneur des saints Pierre et Paul en 32 vers qui débute par Praelata mundi culmina, et dont Esposito donne une éd. critique. 2 Cod. E. 5. 28 de la fin du XIe s. et du XIIe siècle (vies des saintes Æthelburga, Wilfida et de l'abbesse Aluina). 3. Cod. A. 4. 8. (La 1re partie du XIIe s. contient la vie de saint Augustin et le catalogue de ses œuvres par Pozzidius, dont le texte diffère sensiblement de celui publié par Migne. Suit une Historia Translationis Corporis Sancti Augustini publiée in extenso. La 2e partie, du commencement du XIIIe s., contient le livre de la Genèse avec commentaires.)

4. Cod. B. 3. 8. se compose de différentes parties de différentes mains. 5. Cod. C. 2. 9. du xive s. représente la Historia Lausiaca de Palladius (ou Heraclidis Paradisus) sous une forme postérieure à la recension africaine contenue dans les mss. du Mont-Cassin et de Rome. ¶ Sophoclea [John I. Beare]. Notes d'exégèse sur un certain nombre de passages d'Antigone, Ajax, Philoctète. ¶ Notes on the fragments of Callimachus in Grenfell and Hunts Oxyrhynchus papyri, P. 7, pp. 25 suiv. [Rob. Ellis] 5 pp. de notes critiques et explicatives. ¶ Did Plautus use « synizesis » ? [Ch. Exow]. Le témoignage des grammairiens anciens et celui des langues romanes, p. ex. díem, déum qui deviennent di, dio en italien, est contre la prétendue synizèse plautinienne. Si bŏnōs devint bŏnŏs c'est que -os était précédé d'une syllabe à la fois brève et accentuée. Meo (disyllabique) et ses congénères ne se trouvent jamais dans une position telle que la prononciation monosyllabique devînt une nécessité. Toutes les fois qu'on revendique pour une voyelle la synizèse dans Plaute, toutes les conditions pour l'application de la loi de l'abrègement iambique sont présentes. Réfutation de la théorie de Radford qui conteste la théorie de la brève abrégeante <v. R. d. R. 31,128, 46 >. Lucilius et Lucrèce en commun avec les poètes classiques témoignent de l'abrègement iambique quand la « brevianda » est longue par la nature de sa voyelle et non par position, ex. : homŏ, nihĭl, vidĕn, pută. Lucilius deux fois et Lucrèce une fois montrent le même abrègement devant une consonne redoublée : natură cŏrrŭptum, lăcĕssisse. Ils ont connu ĕŏdem mais non *jodem. S'ils n'ont pas connu *jodem, Plaute ne l'a pas connu non plus. L'abrègement d'un mot bacchiaque, tel que molestae n'a lieu que : 1° au 1er pied d'un colon iambique ou trochaïque ; 2° dans le mètre anapestique, 3° dans le corps de tout vers lorsque le mot devient virtuellement iambique par élision. ¶ Note on Apuleius « De Deo Socratis » 3, § 123 [Robinson Ellis]. Lire promotu au l. de promptu. ¶ Notes on the Florida of Apuleius [L. C. Purser]. Notes critiques sur une vingtaine de passages. ¶ The second ode of Catullus [W. A. Goligher]. La reconstruction de Phillimore dans Classical Philology est très ingénieuse, mais au vers 11 « ardor » est l'ardor de Lesbia et non celui du poète. Lire en conséquence « acquiescit », et au vers 12 sic ut i p s e (au l. de ipsa).

Henri Lebègue.

Journal of Hellenic studies. Vol. XXX, part 1. The dates of the vases called « cyrenaic » [J. P. Droop]. 15 fig. Les fouilles exécutées récemment à Sparte ont démontré que les vases soi-disant cyrénaïques étaient sortis d'ateliers laconiens. La stratification des temples abattus puis reconstruits permet d'établir pour la fabrication des vases et leur destruction les six périodes suivantes : 700-625 ; 625-600 ; 600-550 ; 550-500 ; 500-425 ; 425-350. Les deux premières périodes correspondent à un exhaussement du terrain lors de la construction du second temple. Trois dépôts ont fourni, le premier, des fragments des périodes laconiennes 3 et 4 ; dans le suivant dominent les périodes 4 et surtout 5 ; le troisième contient des vases de la période laconienne 5 et surtout de la 6e mélangée avec quelques objets de l'âge hellénistique. Examen comparé des vases appartenant aux diverses périodes. Il faut tenir compte aussi des vases exportés, dont la plus grande partie rentre dans la 4e période laconienne. Caractéristique des vases suivant les périodes. Importance des légendes mythologiques en vogue pour dater les vases peints. Étude de vases classés par périodes (avec fig.). ¶ A vase fragment from Naukratis [H. L. Lorimer]. 1 fig. Deux débris recueillis à Naucratis en 1903 et conservés aujourd'hui au musée Ashmoléen d'Oxford. Peinture exclusivement noire, entourée de deux bandes pourpre. Le sujet

figuré est le rachat du corps d'Hector, ainsi que sur un vase attique et un scyphos de Vienne. Ces fragments ne sont certainement pas attiques, bien qu'il soit difficile peut-être de les attribuer à quelque chose de plus précis qu'une « fabrication ionienne ». Leur origine est à rechercher, semble-t-il, à Clazomène. ¶ Kleophrades [J. D. Beazley]. 9 pl. Une coupe du Cabinet des médailles porte les mots Κλεοφράδες : ἐποίεσεν : Ἀμασ..... on peut restituer soit Ἀμάσιος ὑός ou plutôt Ἄμασις καλός. Il occupe une haute place parmi les peintres céramistes, ayant colorié non seulement des coupes, mais des vases de plus grande dimension. On peut lui attribuer 35 vases que B. énumère et décrit et qui comprennent quatre amphores, six kalyx-cratères, un cratère à volute, une amphore pointée (pointed), une amphore de forme panathénaïque, une amphore avec anses tordues, quinze stamnoi, deux grandes coupes et trois de grandeur ordinaire, quatre calpides avec peintures sur l'épaule et un avec peinture sur le corps, une péliké, un loutrophore et quelques fragments de vases indéterminés. A côté de ces vases, on en a vu d'autres que l'on était en droit de rattacher aux œuvres de Cléophrades en les supposant des copies ou des imitations de ces œuvres. ¶ The vaulting system of Ukheidar [Gertrude L. Bell]. 2 pl., 12 fig. L'histoire de l'art hellénistique est entremêlée de problèmes relatifs à l'Orient surtout après les conquêtes d'Alexandre. Pour ne citer que l'exemple de l'architecture, nous constatons que la construction sur les côtes asiatiques à partir de l'ère des Diadoques, est profondément modifiée. Aucune des grandes cités fondées par les Diadoques en Mésopotamie ou en Syrie, n'a encore été fouillée. La Grèce et l'Asie prirent une part égale au développement architectural. Description du palais de Ukheidar, dont plusieurs parties rappellent d'autres palais des Sassanides. Il y a une voûte dont la courbe est ovoïde. Même forme est affectée à la grande voûte de Ctésiphon, de 25 m. 80. De même en Assyrie et en Perse jusqu'à la période mahométane. Les petites voûtes sont construites suivant les mêmes principes, mais pour la plupart, elles sont en pierres, non en briques, mais ces pierres sont taillées en forme de briques. La voûte en forme de tambour, construite par les architectes d'Ukheidar, fut employée fréquemment en Mésopotamie. La voûte cintrée est inconnue à l'architecture des Sassanides. On la rencontre en Syrie durant la période préchrétienne et elle devient universelle depuis le VIIe s. jusqu'au XIe. Elle apparaît dès le VIe s. à Constantinople, ou peut-être même au Ve. Une des voûtes de ce palais avait une décoration en stuc. C'est peut-être une mosquée de style primitif. On y voit aussi un exemple de dôme ; une petite chambre, située entre le portail nord et la grande salle, est recouverte par un dôme cannelé. Une date très reculée a été attribuée au dôme mésopotamien, principalement d'après l'exemple d'un bas-relief trouvé par Layard à Kuyunjik. Cet exemple est peu probant. Le pendentif et le cintre sont deux créations du génie occidental. L'absence complète de dôme dans le palais parthe de Hatra, où les petites chambres carrées s'y prêtaient parfaitement, est très significative et le fait qu'il n'apparaît jusqu'ici qu'à Ukheidar, et dans une forme si primitive, n'est pas non plus sans importance. Il y a une importante déduction à tirer du système de toiture de Ukheidar : vers le centre du palais, il y a deux chambres, et dans chacune d'elles quatre colonnes en maçonnerie. Il serait naturel de conclure que ces colonnes étaient destinées à porter un dôme, mais tel n'est pas le cas. ¶ The paintings of Panaenus at Olympia [C. H. Tyler]. Dans ces peintures, tracées sur le trône de Zeus, on obtient, d'après la description de Pausanias, V, XI, 5, 6, un arrangement assez naturel des personnages répartis sur le côté gauche, sur le dossier, sur le côté droit.

Le point à discuter porte sur le placement des représentations d'Héraclès qui devait occuper une position prépondérante, car sa qualité de fils de Zeus lui donnait une supériorité sur les autres personnages. T. indique où il faut les placer. ¶ The farmer's law [W. Ashburner]. L'origine de ce petit code byzantin (Νόμος γεωργικός) a donné lieu à plusieurs explications ; on y vit une compilation privée de l'Appendix Eclogae, et on le data du viiie ou ixe s. Plus tard, on en fit un produit de l'activité législative des empereurs Léon et Constantin, datant de 740. Autres opinions. Il y a des points de contact entre la « Loi de l'agriculteur » et l' « Ecloga » ; ladite loi fit certainement partie de la législation des Iconoclastes. Formation de ce genre de compilation. Les mss. du N. γ. sont très nombreux : ils sont au nombre d'une centaine exécutés entre le xie s. et le xvie. Collation complète de 6 mss. et partielle d'un 7e. Ils sont du xie, xiie et xiiie s. Détails et particularités paléographiques. Considérations sur le style byzantin. Édition du texte, intitulé Κεφάλαια νόμου γεωργικοῦ κατ' ἐκλογὴν ἐκ τοῦ Ἰουστινιανοῦ βιβλίου. ¶ Modern Greek in Asia Minor [R. M. Dawkins]. Résultat d'une étude dialectale poursuivie en 1909 en diverses localités de langage grec, en Cappadoce et dans le village de Sillé près Konia. L'intérêt que présente l'étude de ces dialectes est double ; d'abord l'isolement dans lequel s'est développée la langue grecque en Asie Mineure ; puis en ce que ce développement a continué sous la très forte influence du turc environnant. Nous sommes ainsi en présence d'un langage qui ne s'est conservé que par la parole, sans le pouvoir conservateur de l'écriture et qui ouvrait graduellement la voie à une langue imposée d'un type totalement différent. Un parallélisme, dans une lutte inégale entre le grec et le turc, s'est produit par la rivalité du grec et de l'italien dans les villages de la Terre d'Otrante, mais moins importants qu'entre le grec et le turc. Relevé des localités où les deux langues se sont maintenues et de celles où le grec a disparu. Carte présentant les villages cappadociens où l'on parle grec. Le dialecte de Silli. Principales différences entre ce dialecte et le grec moderne ordinaire (à suivre). ¶ The chariot group of the Mausolleum [J. B. K. Preedy]. Sans prétendre aboutir à une solution de cette question très controversée, l'auteur espère indiquer au moins que le degré de vraisemblance admis par ceux qui ne pensent pas que les statues occupaient le chariot, est plutôt plus considérable qu'on ne le suppose d'ordinaire. Les conclusions proposées se rapprochent de celles de P. Gardner, mais reposent sur d'autres arguments. Étude de la question de technique qui fait ressortir la haute valeur des vues de Gardner. Position probable des deux statues sur la construction. Chariots divers des principales races méditerranéennes. Nombre des rais des chars dans les différents pays. Celui du Mausolleum en a six au lieu de quatre, qui est le nombre ordinaire. C'est le char d'un satrape. La question des chevaux ; mesures probables du cheval qui traîne le char de Mausole : arguments pour et contre la position des deux statues sur le char. Sur la question de technique, discussion relative à la forme du dos de Mausole. La draperie du vêtement des deux statues de Mausole et d'Artémise. Quant au placement de ces statues, si l'on admet qu'elles n'ont jamais été sur le char, on se demande quelle partie du monument elles occupèrent. L'auteur examine le cas où les deux statues seraient des représentations d'autres personnages, mais admet qu'elles figurent bien Mausole et Artémise. ¶ A Celtic cult and two sites in Roman Galatia [J. G. C. Anderson]. 1 fig. L'auteur rappelle qu'en 1900 il a relaté son exploration de la Galatie et conclut, quant à la civilisation de cette contrée, que les conquérants celtes adoptèrent la culture sociale des Phrygiens conquis sans en modifier sensiblement le carac-

tère ; que la religion dominante, en particulier, durant la période impériale, était purement phrygienne ; qu'il ne s'y trouvait aucune trace de culte celtique. Ramsay, l'année suivante, exposait les mêmes vues. Toutefois, une double controverse établit une survivance du culte celtique, ou jusqu'à un certain degré celle du nom d'un dieu gaulois du IIIe s. après J.-C. Sur une inscr. grecque (C. I. G. 4102) on lit les mots νεωκόρος τοῦ Διός BOUCCOYPI ΓΤΟΥ, que Franz corrigea ainsi : Βουσσουρι[τί]ου, comme épithète inconnue de Zeus. L'auteur a trouvé deux autres inscr. se rapportant au même culte. L'épithète Bussurigios est certainement celtique. Si l'on considère la ténacité avec laquelle les Gaulois de cette région gardèrent leurs idées primitives et leurs coutumes, notamment en ce qui concerne la famille et l'organisation sociale, surtout pendant la période romaine, on peut admettre que, avec la dénomination celtique, subsista dans ce coin reculé du pays (Kara-Yuk, près d'Aktche-Tash) quelques éléments du sentiment religieux et des rites celtiques. Questions topographiques relatives aux inscr. susdites. ¶¶ Part 2. Egypt's loss of sea power [W. S. Ferguson]. La victoire des Romains aux Iles Aegates (241 av. J.-C.) détruisit définitivement la puissance maritime de Carthage et eut pour conséquence la libre disposition de la Méditerranée orientale laissée aux Italiens. C'est là un fait reconnu : ce qui est moins bien établi, c'est que Rome fut le seul état de premier rang naval dans le monde entier, vu que la très grande complexité des pouvoirs orientaux a rendu obscur ce fait que, après 241, l'Egypte, jusque-là la Carthage de l'orient, suivit l'exemple de sa voisine et rivale africaine en occident, négligea sa marine et qu'il resta à sa garnison et à ses finances le soin de maintenir le pouvoir et de protéger les intérêts commerciaux que la puissance navale et la diplomatie des deux premiers Ptolémée lui avaient procurés. Historique rétrospectif des événements accomplis en Egypte sous Philippe V, Antiochus III, Antigone Gonatas. La fondation d'Antigoneia et celle de Stratoniceia datent de 256-5 et non de 252. Digression sur la date des Demetreia, des Ptolemea à Délos, les Philadelpheia, les Soteria, etc., sur la chronologie des archontes déliens (de 305 à 227). Après la bataille navale de Cos (256-5) Antiochus continua de lutter contre l'Egypte avec les forces de la Babylonie et de tout l'Orient. Sa paix avec Philadelphe. Le papyrus Petrie nous montre Ptolémée III conduisant en personne les opérations navales jusqu'à la prise de Séleucie et d'Antioche (246). La situation dans les Cyclades entre 251 et 246. L'entreprise d'Aratus contre Athènes (242). Bataille de Cos. Quel effet produisit dans le monde hellénistique la proposition de secours faite à Evergète en 241 par le vainqueur des Iles Aegates. ¶ The dedicated ship of Antigonus Gonatas [W. W. Tarn]. Travail faisant suite à un article précédent relatif à la date des batailles d'Andros et de Cos. Il y est traité du grand navire, appartenant à Antigone Gonatas. Un tétradrachme de ce prince porte à l'avers une tête de Poseidon, et au revers Apollon assis sur la proue d'un navire. Plusieurs textes littéraires et épigraphiques font mention d'une prière qu'il avait dédiée à Apollon. Chez Pollux le navire d'Antigonus Gonatas est τριάρμενος, chez Moschion, cité par Athénée, c'est la ἱερὰ τριήρης sur laquelle il vainquit à Cos les troupes de Ptolémée. Pausanias parle d'un vaisseau consacré qui peut être celui dont il s'agit. Interprétation du texte de cet auteur (I, 29, 1). Signification du Poseidon sur le tétradrachme d'Antigone. Le vaisseau isthmique d'Antigone (Plutarque, Q. conv., p. 676 D) ; il ne peut s'agir que d'Antigone Gonatas. Différences entre le navire de Thésée et celui d'Antigone. L'Apollon assis sur la proue du tétradrachme, c'est l'Apollon délien. Le Poseidon à la chevelure ornée d'une plante marine, c'est le P. isth-

mique. Cette monnaie pourrait bien symboliser la vie du vaisseau : Poseidon, sa naissance à Corinthe et sa dénomination d'isthmien ; Apollon, sa fin victorieuse à Délos. — Appendice. Antigone, fils d'Epigonus. Dans l'inventaire délien de l'armée de Démarès (B. C. H., 1882, p. 1), figurent deux phialai dédiées par Ptolémée, fils de Lysimaque, et Antipater fils d'Epigone ; Dittenberger (Syll.², 588) suppose que ces deux personnages sont de race royale mais d'une filiation inconnue. L'auteur tente de faire avancer la question. Antigonus, fils d'Epigonus, pourrait être un membre de la famille de Bérénice. Un décret p. p. Holleaux a failli fournir une solution satisfaisante en ce sens. ¶ Egypt's loss of sea-power [W. W. Tarn]. (Suite.) La date des deux batailles de Cos et d'Andros proposée par Ferguson est inadmissible. Nous avons à choisir entre Trogue [Pompée] et le témoignage monétaire de l'époque. Trogue mentionne Andros seul. Discussion chronologique et portant sur divers autres points avancés par Ferguson, notamment sur la date des Ptolemea. Une observation de Dürrbach établit comme tout à fait certain que les dates données par F. doivent être reculées de deux années. ¶ Some bronzes recently acquired for the Ashmolean Museum [P. Gardner]. 5 pl., 1 fig. En 1897, Furtwängler a signalé l'importance de certains bronzes archaïques de provenances diverses et conservés en différents musées. Des trouvailles plus récentes ont mis à jour de nouveaux bronzes que l'on peut dater soit d'après le lieu d'origine, soit d'après le style. Description de huit d'entre eux récemment acquis par l'Ashmolean Museum. ¶ On the Γῆς περίοδος of Hecataeus [M. O. B. Caspari]. Dans un article de 1909, J. Wells a contesté l'authenticité du traité Γῆς περίοδος communément attribué à Hécatée. Ce travail est venu à propos pour combattre l'opinion dominante suivant laquelle Hécatée aurait contribué au développement scientifique de la pensée grecque. Le petit nombre de fragments susceptibles d'être de lui et l'inanité des allusions à ses écrits faites par des auteurs anciens, ne laissent qu'une base précaire pour établir le but et la valeur de son livre, et ne peuvent suffire à déterminer son influence sur Hérodote et les autres historiens du vᵉ s. Le Γῆς περίοδος est un périple ordinaire falsifié avec une abondance extraordinaire d'étymologies courantes. Les Γενεηλογίαι tombent bien au-dessous du niveau du sens critique que son auteur a la prétention d'exercer. Quant aux citations faites par des auteurs plus récents, elles ne sont pas faites pour donner plus d'importance à l'œuvre d'Hécatée. De nouveaux arguments s'ajoutent à ceux que W. a produits. Les citations de Strabon sont de seconde main. Outre les fragments suspectés par W., il y en a une autre série dont la présence dans un écrit géographique du vɪᵉ s. laisse des doutes pour plusieurs raisons. Certains fragments ont été certainement forgés ; d'autres sont des interpolations. La citation aristotélique du De mirabilibus ne prouve pas que l'auteur ait fait peu de cas d'Hécatée. D'ailleurs la nature des écrits de H. ne se prêtait guère à des renvois d'Aristote. Le manque de citations de première main, chez Strabon, n'a pas la gravité qu'il semble avoir au premier abord. La concordance de certains détails géographiques avec l'état des connaissances au vɪᵉ s. milite en faveur de l'authenticité du γῆς περίοδος. Tableau comparé des dénominations topographiques chez divers auteurs du vᵉ au ɪɪɪᵉ siècle et de celles que présente Hécatée. Conclusions : le texte actuel du traité est dans des conditions défecteuses ; un grand nombre des parties conservées ne peuvent être d'Hécatée, mais on ne peut y voir une preuve décisive d'inauthenticité. ¶ Politics in the Frogs of Aristophanes [J. T. Sheppard]. La composition des Grenouilles est un type conventionnel normal. Le personnage de Dionysos est conforme à son caractère traditionnel.

Seulement l'intrigue de la pièce dénote quelques inconsistances. Les unes donnent à croire que la forme actuelle est le résultat d'une édition revisée; les autres sont dues à un changement dans la pleine conception du drame, nécessitée par la mort d'Euripide durant sa composition. Aristophane tourne en ridicule la sophistique chez Euripide, mais il ne cherche pas à la faire prendre en haine. Il tenait compte de la faveur dont jouissait Euripide. Quant à Eschyle, c'est le poète de la religion, comme Euripide est le poète de la raison et de la sophistique; on n'a pas toujours insisté suffisamment sur le caractère religieux des œuvres d'Eschyle. Celui-ci, un enfant d'Eleusis, est le poète des mystères. De là, conflit entre la religion et la morale et ingérence de la politique. La bataille récente des Arginuses (406) avait produit sur le peuple athénien une forte impression religieuse, et la politique devenait en outre un souci pour lui. Pour Aristophane, la religion est un élément essentiel de patriotisme. Les Athéniens n'ont pas laissé en arrière leurs sentiments politiques et leurs inquiétudes au sujet de la cité, quand ils vinrent à la représentation de cette pièce. Ce qui est le plus important pour l'appréciation artistique de la pièce, c'est de trouver les pensées qui durent occuper l'esprit des Athéniens quand apparut Xantias et son âne pour la première fois. Ils ne pensaient pas seulement aux dieux qui pouvaient sauver leur ville, à la possibilité d'enrôler pour la lutte tous les mécontents et les suspects; ils pensaient sûrement à leurs citoyens en exil et surtout au principal d'entre eux, Alcibiade. En résumé, un débat religieux et moral n'aurait pas été goûté par la foule des spectateurs, comme essentiellement non politique, mais plutôt comme touchant aux plus grands intérêts de la cité. Nous savons que les Athéniens du temps étaient par dessus tout impressionnés par l'appel politique contenu dans la parabase où viennent à plusieurs reprises des allusions à la situation d'Alcibiade. Euripide et Eschyle disent chacun leur mot sur Alcibiade. Le dénouement des Grenouilles symbolise la grandeur d'Athènes expirante pour revivre dans la merveilleuse Athènes de Platon. ¶ Notes on some Greek inscriptions mainly in Athens [A. M. Woodward]. Deux de ces inscr. ne sont pas d'Athènes, savoir l''Αστργαλομαντεία d'Adalia (Pamphylie) et une inscr. de Phocide récemment découverte, à dater probablement de la fin du IIe s. ou du commencement du IIIe. Nouvelle lecture de l'inscr. d'Adalia en 44 lignes, nr. 2, inscr. de la Phocide, en l'honneur d'un βοιωτάρχης, M. Ulpius Damasippus; nr. 3 et 4, nouvelles lectures. ¶ Modern Greek in Asia Minor [R. M. Dawkins]. (Fin.) Le dialecte de Pontak Ovasi. Phonétique. Déclinaisons. Verbes. Syntaxe. Ballades populaires de cette région. Le trait le plus frappant qui caractérise le dialecte de Pontak-Ovasi, c'est l'influence de la langue turque. Nouvelles observations dialectales résultant d'un second voyage en Cappadoce (1910). ¶ The Homeric Catalogue [T. W. Allen]. Dans l'antiquité, Apollodore écrivit un ouvrage sur le catalogue grec des vaisseaux, et Démétrius de Scepsis sur le catalogue troyen, en 30 livres. Strabon utilisa l'un et l'autre. Le logographe Damastes et le rhéteur Polus écrivirent des ouvrages analogues. Denys d'Halicarnasse exalte le mérite de ce dernier (comp. verb. 102) et Tribonianus de Sidé en fit une métaphrase à l'époque byzantine. Dans les temps modernes l'ouvrage le plus récent sur la matière est celui de Ben. Niese (1873). Il considérait le catalogue grec comme renfermant des négligences et des contaminations d'ouvrages remontant au VIIIe siècle, les noms de personnes ayant été empruntés aux « Cypria ». Le catalogue troyen, suivant lui, procédait des Cypria, de l'Iliade et pouvait avoir pour auteur un Milésien vivant entre 630 et 600. Analyse du catalogue. Etude géographique

et historique des cités mentionnées. Quant au catalogue troyen, il est moins délaissé que le grec. Identifications géographiques des pays énumérés. Quant à la date de ce catalogue, les faits concordent avec les temps qu'indiquent les Cypria et le διάκοσμος. Quant aux sources, si le catalogue date de la période achéenne, c'est un document ou une partie de document 5 appartenant à cette période. Les poèmes homériques ont subi des accroissements. On ne peut admettre ni que le catalogue retrace des conditions et des divisions ultérieures, ni lui faire le reproche de négligence en fait de notions géographiques. Les accroissements lui sont venus de la période cyclique (750-600) et de la période alexandrine. L'idée d'une chronique 10 héroïque du temps écarte toute connexité nécessaire entre le catalogue et le cycle. Les œuvres littéraires que la critique du XIXe siècle a conçues comme prenant place aux VIIe et VIe s., doivent être reculées de quelques centaines d'années. Si Homère a devancé l'histoire pré-achéenne, une semblable faute fut commise par les historiens qui ont attribué la publica- 15 tion ou même la composition des poèmes homériques au temps de Pisistrate et la composition du catalogue à un Milésien de l'année 630. Les poèmes homériques furent réunis et le catalogue adapté quatre siècles auparavant par Homère. Son école, plus tard, fit le reste. ¶ A rare vase-technique [J. Six]. 1 pl. Lécythe de la collection de Luynes, auj. à la Bibl. 20 Nat. Texte de la description qu'en donna le duc de L. en 1840. Critique de cette description d' « amateur » au point de vue technique. Rapprochement de quelques autres vases. ¶ Sennacherib and the Ionian [L. W. King]. Nous possédons peu de souvenirs contemporains de l'expansion ionienne même dans ses phases ultérieures, et l'hellénisation graduelle du 25 littoral de l'Asie Mineure méridionale est un sujet de controverse que, faute de documents historiques, on doit traiter d'après des développements produits après coup et au moyen de recherches archéologiques. Les Assyriens connaissaient les Grecs dès le VIIIe s. Il est probable que plusieurs conflits éclatèrent par le fait des Assyriens et que leurs annales plus 30 récentes ont dû les relater. Les Ioniens que Sennachérib mit en déroute n'avaient réalisé qu'un demi-succès politique et d'un caractère temporaire. Peut-être les effets de leurs relations civilisatrices avec leurs conquérants furent-ils plus durables. Un nouvel élément d'information consiste dans un texte de Sennachérib gravé sur un prisme octogonal récemment acquis 35 par le Br. Mus. et datant de 694 av. J.-C. Relation de la campagne du roi en Cilicie, fait non mentionné dans les inscr. de cette période. Texte très important comme complétant les récits d'Alexandre Polyhistor dans la chronique arménienne d'Eusèbe. Historique des faits qui y sont exposés. Défaite des Ioniens. Les prisonniers devenus esclaves, les uns Grecs, 40 d'autres Hittites et Araméens. Caractère éclectique propre à la partie de l'inscr. relative à l'architecture monumentale. Ressemblance des ivoires assyriens et de ceux d'Ionie, mais on ne peut dater le commencement de l'influence ionienne sur cette branche de l'art à Ninive. ¶ Excavation at Rhitsóna in Boeotia [P. N. Ure]. Vingt dessins, la plupart multiples. Date 45 relative des cylix proto-corinthiennes, corinthiennes et béotiennes. Contenu de six tombes fouillées en 1907 et 8. Description des vases. La date du VIe s. pour la cylix béotienne est confirmée par les vases décrits. Liste des tombes avec leurs dimensions et les vases qu'elles renfermaient. Ossements, crânes, de forme dolichocéphale, type commun en Crète durant la 50 période minoenne. ¶ Archaeology in Greece (1909-1910) [R. M. Dawkins]. Fouilles importantes à Cyrène et à Sardes, par des Américains. Achèvement de celles de l'Ecole britannique à Sparte. Nouvelles et très intéres-

santes découvertes au grand cimetière minoen à Gournia. Résultats des fouilles exécutées par la Soc. arch. d'Athènes. Texte d'une inscr. métrique (trois distiques) sur une stèle de Pagasai. Restauration des Propylées. Travaux de l'Ecole américaine à Corinthe. L'Institut allemand a continué ses fouilles à Tirynthe. Les fouilles du sanctuaire des dieux étrangers, à Délos, entreprises par Am. Hauvette en 1881. Découvertes par l'Ecole brit. à Sparte, de restes mycéniens, etc. Une 5e lettre de Doerpfeld « über Leukas und Ithaka » rend compte de ses dernières fouilles. Rapport des archéologues autrichiens sur leurs fouilles exécutées à Milet en 1906 et 1907. Lettre d'Evans sur Knossos, lieu de nouvelles découvertes. Travaux de Seager et de Miss Halle près de Gournia ; — de Halbherr au palais minoen de Hagia Triada, près de Phaistos ; — de Hatzidakis au monument minoen de Tylissos. La question de la date de Lato (auj. Goulas) reprise par Ad. Reinach.

C. E. R.

Journal of Philology. N° 62. Adversaria, 7 [R. Ellis]. Lire : Sophocle, Electre 1075. πάρος au l. de πατρός. Stace S. ii. 4.5 suiv. [illegible] der fratres ; iv. 2. 6. non surgere au l. de consurgere. ii. 1.104 timidas (au l. de junctas ou vinctas). ii. 3. 17 vitreae (au l. de niveae). ii. 6. 42 bellaci in (au l. de bellis jam). iv. 8.25 ut (au l. de et). v. 1.19-20 qui tum miseram, qui accessus ad aurem Conjugis orbati ? v. 1.181 mortis (au l. de mostis). iii. 2.30 Sint quibus explicet navis rimosa morochthus. Manilius iv. 298. Ce vers est une addition postérieure due à quelqu'un qui n'acceptait pas l'étymologie tirée de δέκα (v. 299). Decanae gentes est le Dekkan. ¶ Towards a recension of Propertius [O. L. Richmond]. FNA μυ BH sont originaires du nord et non d'Italie, DV dérivent du Vossianus 117. Le manuscrit de Valla n'était pas N ; il fut vu à Rome par Politien en 1484 ; c'est probablement le même qui est mentionné en 1485 dans son exemplaire imprimé, actuellement à la bibliothèque Corsini. Les notes de Pucci ne laissent aucun doute que le manuscrit de Valla ne nous serait que d'un faible usage sauf pour confirmer Nμυ. Le Mentelianus semble provenir de C1 (Leidensis Voss. Lat. 81). C1 C2 C3 C4 remontent à une tradition qui apparaît en Italie avant 1450 et qui permet de reconstituer C, lequel n'avait pas les variantes d'une autre famille. Écrit entre 750 et 1150 par une main irlandaise, il était plus ancien qu'aucun des mss. de Properce actuellement connus. Corrections : ii. 24. 45 et modo (au l. de jam tibi) ; i. 15.17 Æetis (au l. de Hypsipyle). i. 16. 29. sic s i l i c e (au l. de sit licet). iii. 9. Praxitelen T r i o p o s (au l. de propria) u e n d i t a t urbe lapis. ¶ ΑΤΑΚΤΑ. 2 [I. Bywater]. Lire : Dio Chrys. Or. 33. 397. M. ἧξε (au l. de ἧκε). — Galien In Hippocr. Epidem t. 17. 1,613 K. πύον (au l. de πυρόν). — Jamblique, Protr. 21 οἰκείας (au l. de οἰκίας). — Aristot. Ath. Pol. 7,20 K γῆς οἰκείας (au l. de τῆς οἰκείας). — Philostrate V. Apollonii ἀποτάδην ᾄδοντας. — Platon Rép. 342 b 7. changement de ponctuation. — Ibidem 360 b 4 Lire : δόξαι (au l. de δόξειεν). — Ibid. 560 c 1. αὐτοῖν (au l. de αὐτήν). — Ibid. 363 a. 4. τῷ <μὴ> δικαίῳ. — Ibid. 365 a 6. τί <ἂν> οἰόμεθα — Ibid. 377 b 1. δέχεται (au l. de ἐνδύεται). — Ibid. 380 a 5. mettre τὰ ἰαμβεῖα entre crochets. Ibid. 380 d 5. Lire : ἥκιστ' <ἄν>. — 401 e 4 Placer καὶ χαίρων après δυσχεραίνων. — Ibid. 405 b 1. Lire : ἀπορεῖν (au l. de ἀπορίᾳ). — Ibid. 415 d 6. ἔξεισιν (au l. de ἕξει) et ἄγῃ (au l. de ἀγάγῃ). — Ibid. 436 e 4. περιφερόμενα ou περιφερομένων et ἔτι (au l. de ἔστιν). — Ibid. 439 a 1 τῷ au l. de τῶν devant τινός. — Ibid. 439 e 6 ἔτι (au l. de τι) et τοῦτο (au l. de τούτῳ). — Ibid. 431 b 3 ἐκεῖνο au l. de ἐκεῖ. — Ibid. 441 d 8 <τῶν> ἐν αὐτῇ. — Ibid. 581 d 10 τῆς ἡδονῆς <ἐκείνης>. — Ibid. 615 d. ἀνήξει avec Jackson et Herwerden. — Lois 817 b 2 πᾶσα γοῦν. — Plutarque, Moralia 165 d <ὕπαρ> ὄνειρον. — Ibid.

169 a ἐμπεσόν. — Ibid. 359 b μυρτίνης [au l. de μηθίδης). — Ibid. 657 a καταλύοντα ou καταπραΰνοντα au l. de καταδύνοντα. — Ibid. 747 e αὐτούς, τοὺς πλησίον. — Quintilien Inst. 1.5.7 genus quale fit. — Pseudo-Sergius (Keil, Gram. Lat. 4. 531) Olynthius au l. d'Olympius. ¶ Dictys of Crete and Homer [T. W. Allen]. D'après les Grecs, Homère était le successeur d'une lignée considérable de poètes. Une chronique en vers ou des poèmes séparés existaient ou servaient de base au Cycle durant la période de composition du Cycle de 744 à 600. Homère a fait oublier ses prédécesseurs. Comparaison de la guerre de Troie dans le Cycle épique et chez Dictys dont le récit en prose va du rapt d'Hélène à la mort d'Ulysse. L'auteur termine en distinguant les portions homériques et préhomériques de l'Iliade. Art. étendu (27 p.). ¶ Ὥραν in Æschylus etc [Arthur Platt]. Note d'exégèse. L'auteur distingue 3 cas : 1) ὥραν avec un pronom. 2) ὥραν avec ou sans participe ajouté désignant un temps fixé. 3) l'extension poétique dans Eschyle (Eum. 109). ¶ Greeks nouns in Latin poetry from Lucretius to Juvenal [A. E. Housman]. Dans la poésie latine de Lucrèce et Juvénal la terminaison des accusatifs des noms de la 1re déclinaison ayant le nominatif en -es est révélée par le mètre (91 exemples en -en dont 41 sont des patronymiques aucun en -em) Charisius ne connaît que deux accusatifs Orontam du latin Oronta et Oronten du grec Orontes. Au génitif Housman distingue quatre catégories : 1° les patronymiques dont le génitif paraît avoir toujours été -ae ; 2° les noms barbares en -ae ou -is ; 3° les noms propres de forme patronymique pour lesquels les témoignages ne sont pas décisifs (cp. Aristidis et Aristidae chez Charisius), 4° noms propres pour lesquels le témoignage des manuscrits est de beaucoup en faveur de -ae. Pour le datif contre 10 exemples en -ae il y en a 3 en i. D'ailleucs ae écrit e avait plus de chance à se transformer en i. La balance est en faveur de -i. En ce qui concerne Géryon les poètes latins ne connaissent que deux formes Geryones (de Γηρυόνης 1re déclin.) et Geryon (de Γηρυών de la 3e). Accusatif des noms de la 1re déclin. dont le nomin. finit en -as. Sauf dans les noms serviles ou barbares, les poètes n'emploient pas l'accusatif en -am des noms grecs en -as. Pour les noms propres en -ης de la 3e déclin. les formes dans la poésie latine sont à l'accusatif, le pur grec -ea, le pur latin -em (ablatif ĕ) et le mauvais grec -en, attestées par le mètre, mais non dans les mêmes noms ou dans les noms du même type. Il y a deux classes : mots composés avec -mēdes avec l'acc. en -em et l'ablatif en ĕ, et les mots composés avec mĕnes et gĕnes avec l'acc. en -en et l'ablatif en e, distinction établie par le mètre. Achilles et Vlixes sont des mots latins qui ont passé de la 5e déclin. à la 3e et les poètes classiques se servent des formes des deux déclinaisons. L'accusatif d'Achilles est Achillem conformément à la meilleure tradition des mss. de Virgile. L'accusatif d'Vlixes qui n'est pas dans Virgile est également représenté par Vlixem et Vlixen dans d'autres poètes. La vraie forme de Pales à l'accus. est Palem et non Palen. Le nom. et l'accus. pluriels des noms grecs de la 3e déclin. sont respectivement ĕs (sauf panacĕs Lucrèce IV, 124) et ăs qu'on trouve allongé par la césure p. ex. Virg. Georg. 1, 138 Pleiadás. Art. détaillé et critique (31 p.). ¶ Clemens Alexandrinus, Stromateis IV, v, 23 [H. Jackson]. Changement de ponctuation. ¶ Were the lex Thoria of 118 B C and the lex agraria of 111 B C reactionary laws ? [E. G. Hardy]. La lex Thoria (cf. Brutus 36) abolit la commission agraire et imposa un vectigal. Celle de 111 remit en vigueur la précédente, mais loin d'être réactionnaire elle abolit le vectigal de la loi Thoria et confirma sur de nombreux points de détails la législation de Gracchus. Le but de cette loi fut de reconnaitre et de sanctionner, et de préciser les faits

accomplis depuis 133. ¶ Notes on Quintus Smyrnaeus [Arthur Platt]. Conjectures sur une quarantaine de passages.

H. LEBÈGUE.

New Palaeographical Society, facsimiles of ancient manuscripts. Part 5 VIII, pl. 176 : Berlin, Königliche Museen. (a) Papyrus 65 R. Reçu daté de l'an 5 av. J.-C. Ecriture onciale verticale, avec additions et corrections interlinéaires en cursive, (b) Papyrus 66 R. Contrat de mariage, en cursive inélégante, écrit entre 15 et 5 av. J.-C. ¶ Pl. 177 : London, Brit. Mus. Papyrus 1473. Protocole (grec-arabe) ou inscription officielle fixée en tête 10 d'un livre de comptes de l'ἐμβολή. An 706-707. Grosse écriture; mélange de formes onciales et cursives. ¶ Pl. 178 : Parham Library. Zouche Ms. 66. Parchemin. L'Octateuque, en grec, écrit par Georges, moine, an XIᵉ s. (p.-è. au Xᵉ). Une page sur deux colonnes en minuscule presque pure de formes onciales. ¶ Pl. 179 : London, Brit. Mus. (a) Additional Ms. 20003. Parche-15 min. Actes des Apôtres écrits, en 1044, par Jean, moine. Deux pages plus la souscription; minuscule un peu grossière. (b) Harley Ms. 5537. Parchemin, a. 1087. Actes des Apôtres, de la main de Jean Tzoutzounas, moine et prêtre. Deux pages en petite minuscule mêlée de quelques formes onciales. ¶ Pl. 180 : London, Brit. Mus. Burney Ms. 10. Parchemin. Évangiles, écrits 20 par Joasaph, en 1366. Une page en belle minuscule avec en-tête, plus la souscription. ¶ Pl. 181 : Paris. Bibl. Nat. Latin 10910. Parchemin. Chronique de Frédégaire, en onciale, écrite avant 678 (?). Une page. ¶ Pl. 182 : Oxford, Rodleian Library. Bodley Ms. 857 (Auct. D. 2. 14). Parchemin. Evangiles, version de S. Jérôme : VIIIᵉ s. Une page sur deux colonnes, 25 écriture onciale. ¶ Pl. 183 : Paris, Biblioth. Nat. Latin 10837. Parchemin; VIIIᵉ s. Martyrologe de S. Jérôme, suivi d'une messe. Une page du martyrologe et une page de la messe ; écriture minuscule saxonne. ¶ Pl. 184 : Paris, Biblioth. Nat. Latin 9525. Parchemin. Commentaire de S. Jérôme sur les épîtres de S. Paul ; écrit entre 798 et 817 par plusieurs mains, en 30 minuscule de type anglo-saxon. Une page et un fragment. ¶ Pl. 185-186 : Paris, Bibl. Nat. Latin 9428. Parchemin. Sacramentaire de Dragon, évêque de Metz ; écrit en belle minuscule carolingienne, entre 830 et 850. (a) une page avec belle initiale ; (b) fragment de page avec initiale renfermant une miniature ; la pl. 186 offre une série de belles initiales du même genre. 35 ¶ Pl. 187 : Library of Lord Tollemache, Helmingham Hall, Suffolk. Parchemin, Xᵉ s. Histoire universelle d'Orose, traduite en anglo-saxon par Alfred-le-Grand. Écriture minuscule de plusieurs mains ; une page et un fragment. ¶ Pl. 188 : Library of C. W. Dyson Perrins. Esq. Davenham, Malvern. Parchemin. Pierre le Lombard, commentaire sur les Psaumes ; 40 écrit en 1166. Une page sur deux colonnes, en grosse minuscule avec initiale ornée. ¶ Pl. 189-191 : Glasgow, Université, Hunterian Museum, Ms. U. 3, 2. Parchemin. Psautier en latin ; XIIᵉ s. cinq miniatures, une page avec belle initiale et onze initiales diverses. ¶ Pl. 192 : Paris, Bibl. Nat. Français 24766. Parchemin ; en 1212 (?). Dialogues de Grégoire-le-Grand, 45 traduits en vers français de huit syllabes. Deux pages en petite écriture minuscule avec profusion d'accents. ¶ Pl. 193-200 ne concernent pas l'antiquité classique.

A. J.

Numismatic Chronicle and Journal of the Numismatic Society. Vol. X (1910). N° 1 (37). Juno Moneta [A. W. Hands]. 1, Assman <Klio VI, 477. R.d. 50 R. 31, 12, 18> a prétendu que le nom de Juno Moneta est dérivé du mot punique Machanach gravé sur les tétradrachmes carthaginois en usage en Sicile et en Italie avant les guerres Puniques : c'est à tort car ce mot vient bien de « moneo » ; 2, Junon en tant que divinité romaine; bien que Juno

Moneta fût une déesse de la guerre, cependant le sens de ce mot est associé avec l'idée de sagesse utile en paix comme en guerre. Juno Moneta est la déesse du souvenir. Moneta est un mot de formation archaïque montrant le vieux suffixe aryen -ta que nous rencontrons dans Vesta et Morta (Aul. Gell. III, 16), -e- de la seconde syllabe est une survivance du suffixe de la seconde conjugaison, abrégé plus tard en -itum. En plus le sens actif de Moneta « l'avertisseuse » ou « celle qui rappelle » est aussi celui de Vesta, celle qui procure la lumière. ¶ A find of Roman denarii at Castle Bromwick [G. C. Brooke]. Ce trésor trouvé près de Birmingham, caché dans un vase, consiste en 176 deniers allant de Vespasien à Commode et en 18 pièces fausses allant de Marc-Antoine à Faustina la jeune. Liste et description de ces monnaies. ¶¶ N° 2 (38). Aspects of death, and their effects on the living, as illustrated by minors works of art, especially medals, engraved gems, jewels etc. [F. P. Weber]. 3e art. <cf. N. Chr. IX, p. 417 ; R. d. R. 34, 252, 44>. Étudiant les monnaies et médailles qui se rapportent à la mort et où sont représentés les différents aspects des hommes et leurs attitudes en face de la mort, W. décrit un certain nombre de monnaies grecques ou romaines du ve s. av. J.-C. sur lesquelles on voit figurer l'attitude des vivants au point de vue médical et sanitaire en face d'une mort qu'on peut éviter ; deux de Sélinonte (de 466 à 415) rappelant comment Sélinonte fut sauvée de la peste par le drainage de marais voisins : sur l'une on voit Apollon et Artémis au dr., sur l'autre Héraklès domptant un taureau sauvage ; d'autres concernant les Mystères d'Eleusis ; d'autres enfin commémorant le meurtre de César. ¶ Notes on some roman imperials « medallions » and coins [A. J. Evans]. 1 pl. Description des monnaies suivantes de sa collection, médaillon de bronze de Clodius Albinus, extrêmement rare, frappé sur l'ordre du Sénat en 194 av. J.-C., et ayant au rs. la fortune assise ; double quinio (ou pièce de dix aurei) de Dioclétien frappé à Alexandrie pour célébrer ses decennalia, au rs. Jupiter assis sur un trône avec le foudre dans la droite et un sceptre dans la gauche ; un double aureus de Constantin I avec une vue de Trèves, ses murs et ses ponts sur la Moselle ; un aureus de Gratien célébrant l'élévation ou trône de Valentinien II, inédit jusqu'ici. ¶ A Find of roman Coins at Nottingham [H. A. G.]. Ce trésor trouvé à Nottingham comprend dix-neuf denarii de l'époque impériale de Vespasien à Antonin le Pieux et 46 monnaies de bronze de la même époque ; il fut enfoui probablement vers 161. ¶¶ N° 3 (39) Metrological Note on the coinage of Populonia [J. R. Mc Clean]. Etudie le poids d'un certain nombre de lingots de cuivre préhistoriques (trouvés par la Mission Italienne en Crète, en 1902, où ils avaient été importés à une époque très ancienne de Sardaigne), en vue de déterminer le titre des monnaies de l'Étrurie au ve s. av. J.-C. Il conclut qu'il y avait alors deux poids pour les lingots, un pour le bassin oriental de la Méditerranée, inférieur de 1/4 à un autre poids constaté hors des limites de ce bassin oriental. Cette diminution de 1/4 du poids normal représente pour 1/8 les frais de transport des lingots de leur pays d'origine en Sardaigne et pour l'autre 1/8 de Sardaigne en Crète. ¶ On some rare Sicilian tetradrachms [E. J. Seltmann]. 1, Thermae Himerenses fut fondée en 407 par les Carthaginois, près de l'emplacement d'Himère qu'ils avaient détruite en 409 ; même après la soumission de la Sicile par les Romains elle resta punique en une certaine mesure et plusieurs de ses monnaies par le style et la fabrication relèvent de Carthage. Étude des tétradrachmes très rares de cette ville à propos d'un d'entre eux vendu à Paris en 1902, portant le nom d'un artiste grec, et d'un autre du Cab. des Médailles de la Bibl. Nat. à Paris.



2, Camarina, tétradrachme très rare portant à l'exergue du rs une colonne brisée et la signature de l'artiste ΕΧΙ. Coup d'œil sur l'histoire de la ville. 3, Tétradrachme siculo-punique de la coll. Benson qui est peut être aussi de Camarina. ¶ The coinage of the reign of Julian the Philosopher [P. H. Witt]. N'acceptant pas en tout les conclusions de Cohen sur les monnaies frappées sous Julien, W. montre qu'elles doivent être divisées en trois classes : a, avec un buste sans barbe et le titre de César, frappées avant 360 ap. J.-C., année ou J. reçut le titre d'Auguste ; b, un petit nombre de monnaies avec un buste diadémé, généralement sans barbe, et le titre d'Auguste, pour la période d'avant les Quinquennalia de 360 ap. J.-C. jusqu'après la mort de Constantin II ; c, buste barbu et titre d'Auguste pour tout le reste du règne. — Pas de traces d'attributs païens pour ne pas heurter les susceptibilités des Chrétiens. Les monnaies avec Isis et Sérapis sans le buste de l'empereur ne sont pas officielles; Isis de certaines monnaies n'est pas un portrait d'Hélène, et le taureau qu'on voit au rs d'autres monnaies, n'est pas Apis. Tableau indiquant l'activité des 14 ateliers monétaires de l'Empire sous Julien II. ¶¶ N° 4 (40) Moneta di argento dei Sontini [E. Gabrici]. Description de cette monnaie d'argent très rare, inédite, pesant 5 gr. 30 et présentant sur ses deux faces un taureau regardant derrière lui ; c'est une monnaie des Sontini (Pline N. H. III, 15), peuple de la Lucanie, dont la ville Sontia doit être la moderne Sanza. ¶ Alexandrian tetradrachms of Tiberius [J. G. Milne]. Étude rapide d'un trésor trouvé récemment en Égypte et comprenant environ 200 tétradrachmes ptolémaïques et romains, qui ont dû être enfouis dans la 7e année du règne de Tibère. Il y en a un de Ptolémée II Philadelphe ; 62 de Ptol. XIII, Neos Dionysos ; 2 dont la date est effacée, et 136 de Tibère. Ils diffèrent de poids entre eux, mais ils ne sont pas l'œuvre d'un faussaire, cela tient à des négligences dans la frappe. Nombres de coins employés pour les tétradrachmes de Tibère. ¶ Vergil and coins [A. W. van Buren]. Montre dans l'Enéide cinq allusions à des villes, qui paraissent avoir été influencées par les types des monnaies de ces cités. En. III, 703 (Agrigente) ; III, 444 (Carthage) ; III, 702 (Géla) ; III, 705 (Sélinonte) ; III, 551 (Tarente). Comme nous savons par Suétone (Aug. 75) qu'on avait sous Auguste la passion des anciennes monnaies, il est probable, d'après ces passages, que Virgile se connaissait en monnaies. ¶ Forgeries from Caesarea Mazaca [F. W. Hasluck]. Attire l'attention sur un certain nombre de monnaies d'argent anciennes fausses provenant de Caesarea Mazaca, qui est un centre de faussaires.

¶¶ A cette revue est jointe une analyse sommaire des travaux de la R. N. Soc. sous le titre de **Proceedings of the R. Num. Society**. — Oct. 1909 [P. H. Webb]. Monnaies de Carus et de Carinus et de leurs contemporains. ¶ [C. T. Seltmann] Mémoire sur les monnaies d'Antigone I et de Démétrius Poliorcète. Résumé <cf. R. d. R. 34, 252,12>. ¶¶ Nov. [P. H. Webb]. Deux monnaies de bronze, l'une frappée par P. Canidius Crassus en Égypte en 31 av. J.-C., l'autre par Q. Oppius, un des préfets de César dans l'Est, en 45 av. J.-C. ¶ [C. Oman]. Monnaies de Corinthe du ve s. <R. d. R. 34, 252, 25>. ¶¶ Déc. [A. H. Baldwin]. Deux monnaies rom. inédites, un denier de Sept. Sévère et un de Jovien. ¶ [H. A. Grueber]. Le monnayage d'argent de la République romaine : introduction de la monnaie d'argent à Rome, vers 269 av. J.-C. : titre de l'argent. Simple résumé. ¶¶ Févr. 1910 [A. W. Hands] « Juno Moneta » <cf. supra n° 37>. ¶¶ Mars [A. Evans]. Statère d'Elis du ve s. ¶¶ Avr. [F. A. Watters] Denier de Jun. Brutus frappé en 42. ¶ [A. J. Evans] Quelques médaillons

et monnaies romaines de sa collection <cf. supra n° 38>. ¶ [P. H. Webb]. Monnayage de Julien II <cf. supra n° 39>. N. P.

Papers of the British School at Rome. Vol. V (1910). The text of Odyssey [Th. W. Allen]. 1. Description des 76 mss. de l'Odyssée connus de A. et indication des bibl. où ils se trouvent; 2. Leur répartition en 17 familles; 3. Importance relative de ces familles; 4. Les papyrus. Liste de ceux qui offrent des variantes assez importantes pour être citées; 5. Dans quelle mesure les développements phonétiques se firent-ils jour dans le texte d'Homère pendant la période des mss., ou en d'autres termes, jusqu'à quel point la « paradosis » opérait-elle encore au temps de Triclinius et de Tzetzes : omissions de lignes, survivance des leçons d'Aristarque dans nos mss. ; 6. Origine des variantes en général et des variantes Alexandrines en particulier dans le texte d'Homère. Mém. de 85 pages. ¶ The Dolmens, tombs of the giants, and Nuraghi of Sardinia [D. Mackenzie]. Résultats ethnologiques d'une campagne de fouilles en Sardaigne de fin septembre au milieu de novembre 1908; monuments préhistoriques. ¶ Contributions to the study of the prehistoric period in Malta [T. E. Peet]. 1. Influences Egéennes à Malte dans les méthodes et les ornements architecturaux, la poterie, les statuettes et les figurines, la religion; 2. Fouilles à Bahria (partie occidentale de l'île de Malte), objets trouvés, surtout des poteries qui semblent prouver qu'il y avait là une colonie d'immigrants, appartenant à une race probablement différente de celle des peuples à monuments mégalithiques. ¶ The reliefs in the Palazzo Spada [A. J. B. Wace]. W. étudie les reliefs du Palais Spada à Rome concurremment avec d'autres reliefs qui leur sont apparentés, et essaie en les analysant de très près de déterminer leur date et leurs affinités artistiques. 1. Le paysage dans les reliefs grecs : n'apparaît que vers la fin du ve siècle, mais devient graduellement de plus en plus populaire dans la période suivante; jusqu'à la période impériale, il est très élémentaire; très goûté en Asie-Mineure, il n'est pas en usage en Égypte. 2. Reliefs romains. Leurs développements d'Auguste à Septime Sévère; ils sont exécutés avec une très grande habileté qui semble indépendante des matériaux employés; 3. Les reliefs de Spada et autres reliefs de la même famille, longue description : reliefs de Spada ; sur le Capitole ; au Palazzo Colonna ; au Latran et au Vatican; au Louvre; à la villa Albani; au Br. Museum et au Museo delle Terme ; à Munich ; reliefs Grimani à Vienne ; dates de tous ces reliefs, qui ne sont pas hellénistiques, mais romains et s'espacent entre l'an 1 et l'an 160 après J.-C. ¶ La Civita in the valley of the Sabato [C. L. Woolley]. Description de ruines existant dans la vallée supérieure de la rivière Sabato, à 8 kilomètres au-dessus de Sereno, et qu'on appelle Civita ; on a supposé à tort que c'était les ruines de Picentia, la capitale des Picentini après 260 avant J.-C. ou de Sabatia, la ville des anciens Sabins. C'est une enceinte fortifiée appartenant aux premiers siècles de notre ère et peut-être élevée pour arrêter la marche victorieuse d'Alaric, après le troisième siège de Rome en 410. ¶ The classical topography of the Roman Campagna [T. Ashby] suite < cf. Papers IV. R. d. R. 32, 250, 15 > III, 2. Mém. de 220 pages sur la Via latina et le pays qu'elle traverse, y compris Tusculum et la plus grande partie des Collines Albaines ; 13. La via latina de Casale Ciampino à Grottaferrata, du dixième au douzième milliaire ; 14. Du douzième au treizième milliaire ; 15. La route vers Castrimoenium (Marino) ; 16. Le territoire de Tusculum au-dessous de Frascati ; 17. La montée de Frascati à Tusculum et Tusculum ; 18. Le pays au nord de Tusculum jusqu'à la Via Labicana ; 19. Du 13e milliaire de la Via Lat. jusqu'à Rocca di Papa et Monte Cavo; 20. Du 13e au 20e milliaire;

21. Du 20e au 30e milliaire. Index de toutes les localités citées. Description minutieuse du pays, des ruines, des constructions diverses anciennes, des objets trouvés, des inscr. etc. ¶ The historical interpretation of the reliefs of the Trajan's Column [H. St. Jones]. Etudie les sculptures de la colonne Trajane comme formant un récit historique dans la pierre; l'artiste a cherché à nous raconter avec le moins d'omissions possible l'histoire du triomphe impérial en paix comme en guerre. J. montre qu'il faut interpréter ces reliefs autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, surtout ceux de la seconde série concernant les campagnes de 105 et 106 après J.-C. et pour cela commencer par tenir compte de la situation politique et militaire au moment où éclata la seconde guerre contre les Daces, où l'offensive fut prise par les Daces, et non par Trajan. ¶ The columbarium of Pomponius Hylas [T. Ashby]. Ce petit columbarium, un des mieux conservés que l'on connaisse, est situé sur la Via Latina, juste devant la Porta Latina du mur d'Aurélien : description détaillée, accompagnée d'une série de dessins de [E. G. Newton]. Il fut construit à l'époque de Tibère et découvert en 1831.

H. R.

Transactions of the Philological Society of London, 1907-1910. Part I (1907). The transliteration and pronunciation of the latin letter V [G. B. Grundy]. Après avoir rappelé qu'il y a deux écoles en présence, celle de l'ancienne prononciation qui ne se préoccupe nullement de reproduire les sons du latin parlé, et celle qui s'efforce d'en tenir compte, G. cherche comment on a rendu et prononcé le v latin, dans cette étude de 56 pages que terminent neuf tables. 1, La prononciation dans les textes des auteurs; 2, la transcription de la lettre latine v; 3, la prononciation du v sous Auguste; 4, le latin v chez les grammairiens anciens et modernes; 6, dans les langues contemporaines du latin et dans les langues qui lui sont postérieures. ¶¶ Parts 2 et 3 ne contiennent pas d'art. concernant l'antiquité classique.

X.

GRÈCE

Rédacteur général : B. Haussoullier

'ΑΘΗΝΑ, t. XXII, 1910, livr. 1 et 2. K. S. Kondos. Παντοῖα φιλολογικά (article posthume de Kondos, p.p. son élève Charitonidis). Κεφ. ρλ'. — Δέξασθαι ἐνεργητικῶς, δεχθῆναι παθητικῶς. Si les verbes à forme moyenne ont un aoriste moyen à signification active, ces verbes, à l'aoriste passif, prennent une signification passive (six pages d'exemples), notamment à l'époque hellénistique. Κεφ. ρλά. 1. ἀναδέξασθαι ἐνεργ., ἀναδεχθῆναι παθητ. 2. ἀποδέξασθαι, etc. 3. διαδέξασθαι, etc. 4. εἰσδέξασθαι, etc. 5. ἐκδέξασθαι. 6. καταδέξασθαι, etc. 7. ὑποδέξασθαι. Κεφ. ρλϐ'. δέξεσθαι ἐνεργ.) δεχθήσεσθαι παθητ. Κεφ. ρλγ' δεχθῆναι ἀντὶ τοῦ δέξασθαι. Κεφ. ρλδ'. δέχεσθαι παθητ. — Φιλολογικῶν παφλασμάτων ἔλεγχος. Réfutation de l'opinion de Bernardakis. Signification active ou passive des aoristes de δέχομαι et de ses composés. Κεφ. ρλγ' (lire ρλε') περὶ τοῦ ἐπιρρήματος μᾶλλον μετὰ συγκριτικοῦ συντάξεως (37 p. d'exemples). ¶ 'Ανάλεκτα εἰς Οὐεργίλιον καὶ 'Οράτιον [S. Vassis]. A. Sur la tradition manuscrite de l'Enéide. Bien que Virgile ne fût pas disposé à publier son poème, l'empereur Auguste confia le soin de cette publication au poète Varius, en lui recom-

mandant de retrancher, s'il le jugeait utile, mais de ne rien ajouter. Les vers Ille ego qui quondam... manquent dans tous les mss. de la première famille et dans les meilleurs de la deuxième. Examen de qqs. passages suspects de l'Enéide et interpolés. Une seconde rédaction corrigée du poème fut l'œuvre de Probus. B'. Sur l'époque où fut composé l'Art poé- 5 tique d'Horace. Ribbeck suppose que la lettre aux Pisons date de la fin de la vie d'Horace et fut publiée par ses amis. C'est peu probable : elle dut être d'une date antérieure, peut-être de l'an 24 av. notre ère, c.-à-d. avant le 1er livre des Epitres. Γ'. Sur la significatiou du mot *usus* dans qqs. passages des œuvres d'Horace. Le poète semble se contredire en affectant 10 d'une part le mépris du vulgaire et de l'autre en écrivant : Si volet usus || quem penes arbitrium, etc. Ici le mot usus semble donc avoir une signification spéciale. Chez Quintilien, c'est le « consensus eruditorum ». Il s'agit dans ce vers d'Horace du sens habituel que prend un mot. Dans un autre passage (Ep. II, 115 ss.), le mot usus n'est pas non plus synonyme 15 d'habitude commune au vulgaire, mais signifie comme dans le premier, que c'est l'utilité qui justifie le choix des mots que doit employer le bon poète. ¶ Τὰ τρία ἐν Ἄνδρῳ Ἀδραμυτηνὰ ψηφίσματα [I. K. Bogiatzidou]. La pierre portant les trois décrets d'Adrumète a été étudiée en dernier par Hiller von Gaertringen, et publiée IG., XII,5, 722. Texte épigraphique. L'auteur produit les 20 nouvelles lectures qu'il propose en en rapprochant et critiquant celles de ses devanciers (Le Bas, Boeckh, Hiller). Analyse des décrets. Rapprochements de décrets analogues. Historique des relations existant entre les Andriens et les Adrumytènes. ¶ Inscriptions funéraires de Chypre [S. Menardos]. 72 inscr. copiées par M. Remarques préliminaires sur l'inté- 25 rêt que présentent certains noms portés sur les tombes. Exemples : Jason, Nestor; autres particularités onomastiques; noms en -ᾶς, portés par les esclaves; diminutifs. Sept de ces stèles avec inscr. funéraires ont été transportées psr Perdrizet au Musée du Louvre, où elles sont comme perdues, tandis qu'elles n'ont de valeur que pour Chypre. Inscr. d'Amathonte (14); 30 de Nemesos (6); de Lémésos (9); de Salamine [en Chypre] (3); de Curion (1); de Citium (1); de Leucosie (1); d'Athéénos (3); de Choirocoitia (1); de Tochné (1); de Paliolania (1); de Pyrgos (Lémésos) (6); de Phasoulla (5); de Hagia Eiréné (4); de Saint-Athanase (2); d'Anogyros (1) et de Platanistia (1). Dessin de six colonnettes. ¶ Βυζαντιακὸς δακτύλιος ἐν Χίῳ [Emilia 35 G. Zolotas]. 2 pl., 1 dessin. Anneaux d'or apportés par un Turc à Zolotas, père de l'auteur, qui en fit l'acquisition, et le data du xve s. environ. Il avait appartenu à un noble Byzantin dont le nom, Michel Dromocatès, se lit sur son contour. Un lion en occupe le centre. Détails historiques sur Drom. Sur la situation de Chio, depuis le xive s., sur qqs.-unes des princi- 40 pales familles, etc. ¶ Τοπωνυμικὰ σύμμεικτα (sic) [K. Amantos]. Ἀγυιά, Ἁγιά. Sur la question de savoir comme il faut orthographier le nom de la petite ville thessalienne voisine du mont Ossa, S. Ménardos écrit Ἀγυιά. Une inscr. rappelle le passage d'Eschyle (Agam. 1081) : Ἀπόλλων, Ἀπόλλων || Ἀγυιᾶτ' Ἀπόλλων ἐμός. Le type Ἁγιά est pareillement certain dans les topo- 45 nymies anciennes et modernes. Altération des noms de localités; p. ex. Ephèse est devenue Ἅγιος Θεολόγος (sic) puis simplement Θεολόγος. Autres ex. Toponymies en -ᾶδες, ᾶδα, ᾶδος. L'auteur a traité précédemment des noms de lieu terminés en άδα. Il s'agit maintenant de ceux qui finissent en ᾶδα, lesquels marquent une acquisition patrimoniale; nombreux exemples. Κοκορόβηλεά, 50 doit n'être autre chose que Κορομηλέα. Autres exemples de la première syllabe répétée. Ἀνάβησσος, Miliarakis a écrit Ἀνάβυσσος (préposition ἀνά, α privatif), vu qu'il n'y a pas de gouffre en cette localité. Suivant lui, Ἀνάβησσος

peut être un composé de ἀνὰ et de βῆσσα, nom géographique connu. Κεραμαρία est un des nombreux exemples d'églises portant le nom de leur fondateur. Θυμιανά, ce nom, mal expliqué jusqu'ici, provient de la grande quantité de thym qui pousse dans le pays. Παρπαριά, nom à rapprocher probablement de πάσπαρος, sorte de pierre qu'on trouve à Paros. Καβάρωνας. Cette localité paraît devoir son nom à une famille Kabaronas, mentionnée par Georges l'Acropolite. 'Ρῖνα est mentionné au pluriel, 'Ρῖναι, dans le recueil des inscr. de Chio, par G. Zolotas. Βόλος. L'orthographe antique était Βῶλος. Les noms géographiques sous la forme Βόλος désignent généralement des lieux où les pêcheurs jettent leurs filets (δίκτυον βάλλεται); noms de lieu en -ωτός, -ωτή, -ωτό; en -ᾶνα, -ᾶτα, -ίξα. ¶ Νεοελληνικά [G. N. Hatzidakis]. Pour mémoire (61 pages). ¶ Πάρεργα [S. B. = Vassis]. Critique de l'assertion que ποῦ et ποῖ peuvent être confondus. ¶ Εἰς Διογένη Λαέρτιον [S. Vassis]. Critique de la leçon νέος conservée par G. Bernardakis (D. L. IV, 7,49). Il faut lire τέως. ¶ Παρατηρήσεις εἰς τὴν νέαν 'Ελληνικὴν γλῶσσαν [N. Livadas]. Pour mémoire.

¶¶ Livr. 3 et 4. Ἔλεγχος τοῦ Βερναρδακείου λεξικοῦ [Charitas Ch. Charitonidis]. Explication erronées (30 pages). Métrique. B. a confondu l'arsis et la thésis. Autres erreurs. B. passant sous silence le nom de Condos et altérant la vérité. Fautes relevées en matière grammaticale. Remarques critiques sur διέφθαρκα et διέφθορα (10 p.). Singularités. L'auteur à qui Gr. B. avait demandé d'ajourner sa critique, a cru devoir passer outre pour défendre au plus tôt la mémoire de Condos son maître, souvent déprécié dans le Lexique. ¶ Notes épigraphiques [S. Vassis]. A propos des trois décrets des Adramytènes (voir supra). Nouvelles restitutions. Le mot latin formula est traduit dans les documents gréco-romains, non pas par κριτήριον, comme le fait Bogiatzidis, mais par διάταγμα. ¶ Πάλιν οἱ φιλοσοφικοὶ ὅροι [Th. Boréas]. Pour mémoire (43 p.). ¶ Graeca sunt, non leguntur [S. Vassis]. Stolz et Schmalz ont attribué à W. Meyer et à Buck une observation faite antérieurement par l'auteur sur la brièveté des voyelles devant gn. ¶ Αἱ τῷ γεωγράφῳ ἀναγκαῖαι χαρτογραφικαὶ γνώσεις [K. Sphyris]. Développement de cette assertion. Spécialités diverses des cartes géogr. Insuffisance des traités de géographie. Bibliographie de ces traités. La géographie de Cl. Ptolémée. ¶ Γόλγοι καὶ 'Εβραῖοι [S. Ménardos]. L'emplacement de Γολγοί ou Γόλγοι, dans l'île de Chypre, est encore en question. L'archimandrite Kyprianos, en 1788, plaçait cette ville sur le littoral, entre Akantho et Karpassio; puis en 1855, feu Ath. Sakellarios à Giorkoi, suivi tacitement par les explorateurs de la région (Vogué, Colonna Ceccaldi et Cesnola). R. Neubauer s'efforça de démontrer qu'il fallait la chercher dans les Κούκλια τῆς Πάφου, voyant dans Κούκλια une altération de Γόλγοι; mais il a été démontré par les fouilles que les Κούκλια, conformément à la tradition, correspondent à Palaipaphos. Enfin J. L. Myres a fait savoir à S. F. Hill, auteur du « Catalogue of the Gr. coins of Cyprus » (1904), qu'il inclinait à placer Golgi entre Larnaka et le promontoire de Pedalion. La solution définitive de la question est donc subordonnée à la découverte d'une inscr. portant le nom des Γολγοί ou de l'Aphrodite Golgienne. Examen des témoignages de Pausanias, de Pline, d'Etienne de Byzance. L'auteur conjecture que le nom οἱ Γολγοί n'est autre chose que la prononciation chypriote de βολβοί. Athénée (III, p. 63 d.) nous montre la corrélation existant entre les βόλβοι et Aphrodite, ainsi que les Aphrodisia, puis le culte aphodisiaque ayant pris de l'importance, les habitants augmentèrent en nombre et il se forma une ville, celle de Golgoi. Colonna Ceccaldi, à propos d'une inscr. chrétienne « trouvée à Athiénou », mentionne à Chypre l'existence d'un évêque de Golgos. Inscriptions gr. portant le nom

de Servius Sulpicius Veranianos; 1 inscr. qui se date entre 117 et 313 et qui mentionne un prêtre juif, Joseph, prouve qu'il y avait à Athiénou une synagogue (dessin de cette inscr.). Dion Cassius dit que par suite du massacre des juifs à Chypre sous Trajan, il n'en resta plus un seul dans cette île; or comment concilier ce récit avec l'existence d'une grande synagogue ? 5 Autres difficultés. Il faut croire qu'après un certain laps de temps, la loi portée contre les juifs fut lettre morte et qu'alors fut construite la synagogue d'Athiénou. Sous les empereurs chrétiens, Chypre avait très peu de juifs. Benjamin de Tudela dit avoir trouvé à Chypre des juifs hérétiques célébrant le dimanche au lieu du sabbat. Sous la domination franque, les 10 chronographes constatent la présence d'Hébreux à Hammochostos. Conclusion : Kyprianos a aidé Xiphilin à compléter le récit de Dion Cassius, mais l'inscr. d'Athienou, qui tombe dans un temps que dément ce passage, ébranle notre confiance en celui-ci. ¶ Πραγματεία περὶ τῶν εἰς -ικός ληγόντων ἐπιθέτων [G. Gardikas]. La désinence des adjectifs en -ικός se rapporte : 1. aux 15 substantifs (γλῶσσα-γλωσσικός, etc.); 2. aux adjectifs (ἀσθενής-ασθενικός...); 3. aux verbes (γράφω-γραφικός). Dans d'autres cas, il y a intercalation de τη; (ἀδικῶ-ἀδικητής-ἀδικητικός). Significations diverses des adj. en ικός. Explications données par les auteurs anciens. Parmi ces adjectifs, les uns sont passifs, les autres intransitifs, d'autres transitifs, d'autres encore se rat- 20 tachent à la forme moyenne du verbe dont ils dérivent, ou aux deux formes active et moyenne. Corrélation entre la terminaison -ικός et d'autres désinences d'adjectifs; ex. φωνητικός et φωνήεις... -ωος; -ιαῖος; -ώδης; ιμος; -ιος; -ειος; -(η)λος. Adj. en -ικος et leurs corrélatifs composés. Leurs dérivés précédés du préfixe φιλ- (2 pages et demie d'exemples). — 25 Précédés du préfixe ευ-; de l'α privatif. Adj. en ικός et -ματικός; — en -ικός et -ητικός. Adj. en -ικός et leurs contraires dans Aristote. Adj. dérivés de mots composés et d'autres préfixes. Adj. en -ητικός formés par les Néogrecs. Adj. -ποιητικός, -ποιϊκός. Observations sur l'ouvrage de Budenz (Das Suffix ΚΟΣ, 1858) connu de l'auteur seulement après l'impression de 30 son article. ¶ Ζητήματα ῥωμαϊκά. ΜΑ' [Sp. Vassis]. Pour mémoire. ¶ Διορθωτικὰ εἰς Σοφοκλέους Οἰδίποδα ἐπὶ Κολωνῷ [S. Trachilis]. Vers 75-79; 729-732; 1265-1270; 1370-72. ¶ Διορθωτικά [G. N. Hatzidakis]. Corrections aux fables ésopiques publiées dans le Νέος Ἑλληνομνήμων, VII, p. 49 ss. ¶ Ἐπανόρθωσις ἀδικήματος [G. N. H.]. Réfutation d'une assertion d'Eug. Clément (R.E.G., 35 1909, p. 479), dénaturant une opinion de l'auteur relativement à la langue populaire. C.E.R.

Bulletin de correspondance hellénique. 34e année, nos 1-4, janv.-avr. Τὸ πεδίον τῆς ἐν Σελλασίᾳ μάχης [G. Soteriadis]. 3 pl., 1 carte. Polybe nous a laissé une bonne description de la bataille de Sellasie (222 av. J.-C.). C'est 40 d'après lui que la question du champ de bataille a été traitée tour à tour par Leake, Ross, Loring et, en dernier lieu, par Kromayer (1903). Mais, à vrai dire, la version de Polybe n'est rien moins qu'utile. Il faut s'attacher à l'examen critique du terrain. Topographie de la région du Nord au Sud, depuis Chani Kryabyse jusqu'à Sparte. Témoignages de Polybe et de Plu- 45 tarque (Cléomène), étudiés comparativement sur divers points de topographie et interprétés par Kromayer. Itinéraire des armées d'Antigone et de Cléomène; description de la bataille. Conclusions négatives : « de quelque côté que nous nous tournions, nous nous trouvons devant une impossibilité. » Le témoignage de Tite-Live sur la marche de Quintius vers Sparte est con- 50 trouvé par la connaissance des lieux. Pour revenir à Polybe, il n'a pas vu de ses yeux le champ de bataille de Sellasie, mais l'a décrit d'après d'autres écrivains et d'après le récit du vieux Philopœmène. Vive critique des

assertions de Droysen. En somme, étant donné les obscurités et les contradictions de Polybe, il faut laisser chacun compléter par conjecture ses lacunes, selon ce qui lui paraîtra le plus probable. ¶ La campagne d'Agésilas en Asie Mineure (395). Xénophon et l'anonyme d'Oxyrhynchos [Ch. 5 Dugas]. 1 carte. Jusqu'à la découverte du papyrus d'Oxyrhynchos, on n'avait pour guides sur ce point que des textes de Xénophon, Diodore, Plutarque, Isocrate, Pausanias, Polyen, Cornélius Népos et Frontin, et encore plus ou moins explicites. Le papyrus p. p. Grenfell et Hunt (Oxyrh. pap., V, n° 842) relate les événements de 396 et 395. L'expédition comprend deux 10 parties : la campagne de printemps contre Tissapherne, celle d'automne contre Pharnabaze. Bibliographie des études antérieures. L'auteur se propose de reconstituer les faits, à l'aide du nouveau document. La marche d'Éphèse à la vallée de l'Hermos. Récit de Xénophon. Récit du papyrus (P). Différence entre ces deux récits. Diodore et P concordent assez fréquem-15 ment. La bataille de Sardes. Récit de X. et de P; leurs différences. La campagne du Cogamos et du Méandre. La campagne de Phrygie. Les négociations avec Tithraustès. Traversée de la Lydie, Thébé, en Mysie, en Grande Phrygie. Plutarque (Agésilas) semble suivre l'*Agésilas* de X. Négociations avec les Paphlagoniens. Le retour à Kios, mentionné par P. seul. Dans la 20 Phrygie de l'Hellespont. Grâce au papyrus, la campagne d'automne reprend son véritable caractère. Il est impossible d'attribuer ce fragment à Théopompe. G. de Sanctis propose Androtion. Bibliographie de la question d'attribution. Tableau comparatif des principaux points sur lesquels diffèrent X. et P. ¶ Les iconoclastes et la croix à propos d'une inscription de Cappa-25 doce [G. Millet]. 4 fig. Nouvelle lecture de l'inscr. de Sinasos rectifiant celle de H. Grégoire. Non seulement les iconoclastes figuraient la croix, mais bien plus, ils l'adoraient. Léon l'Isaurien substitua une croix à une image du Christ et la fit suivre de quelques vers. On connaît des églises où les iconoclastes n'ont laissé que la croix, faisant recouvrir de badigeon les pein-30 tures murales. C'est donc à tort que les iconoclastes furent accusés par les écrivains orthodoxes de supprimer la croix. De plus, ils attachaient une grande importance à la vision de Constantin et à la formule ἐν τούτῳ νίκα. Lecture proposée de l'inscr. portée sur la croix de Sinasos : σῆγνον (signum) τοῦ ἁγίου (Κωνσταν)τί(νου. ¶ Ἡ τετράγωνος (note sur deux inscriptions de Délos). 35 (B. C. H., VIII, p. 126; XI, p. 269, n° 33) [P. Roussel]. Inscr. dans laquelle est mentionné ἡ τετράγωνος, quartier de la Délos antique, formé d'un ensemble de constructions auquel Homolle a donné, en 1884, le nom de « Portique tétragone ». En 1886, Fougères a trouvé une inscr. votive où figure également ἡ τετράγωνος. Les deux inscr. appartiennent sans doute au 40 début du 1er siècle. Les fouilles de 1902, par Dürrbach, ont amené celui-ci à conclure qu'il n'y eut pas de στόα, mais une ἀγορὰ τετράγωνος. Examen critique de cette assertion. Exemples littéraires de l'expression τετράγωνος ἐργασία. Conclusion : τὴν τετράγωνον (ἐργασίαν) ἐργαζόμενοι, ce sont les fabricants d'Hermès, dont la forme, comme on sait, était quadrangulaire. Une inscr. décou-45 verte par Homolle, où le mot ἐπιμελητής est suivi des lettres τῆς τε..., déchiffrées depuis par l'auteur, donne à croire qu'il existait à Délos un épimélète des Hermès. ¶ Sur l'himation d'Alkiménès de Sybaris [Ch. Dugas]. La description du περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων du pseudo-Aristote (p. 838 a 15) a, entre autres passages obscurs, les mots ἑκατέρωθεν δὲ διείληπτο ζῳδίοις ἐνυ-50 φασμένοις, ἄνωθεν μὲν Σούσοις, κάτωθεν δὲ Πέρσαις. On propose de dire σούσοις, non Σούσοις et de voir dans σοῦσον un équivalent de κρίνον ou λείριον, lis ou lotus. Le texte aristotélique peut provenir du traité de Polémon, le périégète περὶ τῶν ἐν Καρχηδόνι πέπλων. Quant au mot πέρσαις, il désigne peut-être des

personnages habillés à la mode orientale, analogues par exemple aux archers de la frise de Suse. ¶ Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions financières (1904 et 1905). Fin [F. Dürrbach et E. Schulhof]. Nos 26-54. Inscr. principales : no 26, de 98 lignes; date présumée, vers 209-208 ; quelques chapitres de la comptabilité de travaux donnés en adjudication. Prêts à des particuliers. No 33, stèle réservée au compte des Posideia et des Eileithyeia. No 34, face A, 49 lignes; face B, 37 lignes. A, Comptes relatifs à la célébration des ἆθλα. B, Liste de débiteurs défaillants ou insolvables. No 40, dépenses mensuelles pour les menus frais du culte et autres dépenses. No 41, face A, Inventaire du temple d'Apollon, etc. B, Inventaire d'offrandes. ¶ En marge de quelques textes delphiques (Suite) [G. Karo]. 4 pl., 9 fig. IV. L'Hellenikò et la première partie de la Voie Sacrée. La Voie Sacrée et l'enceinte du sanctuaire ont été moins étudiées que divers monuments delphiques. Résultats de plusieurs visites à Delphes. L'Hellenikò, c'est toute la partie du péribole qui se trouve au sud des portes Nord et Ouest. Vastes substructions en poros. Trésor ou des Mégariens (Homolle), ou des Cnidiens (Pomtow), ou de Siphnos (Keramopoullos). Le trésor de Sicyone, l'un des plus vénérables du sanctuaire, situé en dehors de l'enceinte du VIe s. L'Ex-voto des Tarentins, mentionné par Pausanias et totalement disparu, sauf un petit angle d'appareil polygonal. Le monument des Sept Héros, celui des Epigones et celui des Rois d'Argos, à identifier par interversion. Examen à ce sujet des conjectures de Pomtow et de Poulsas. L'Hellenikò est nécessairement postérieur à l'an 500. La grande niche fut construite après le monument des Arcadiens ; elle ne peut être attribuée à Lysandre ; elle a dû être bâtie après 368. Nouvelle étude des trésors ; identifications. Le sanctuaire d'Athéna Pronaia, le plus remarquable des monuments delphiques par sa beauté et sa richesse. Détails descriptifs sur les quatre temples qui le composent. L'hérõon de Phylakos, sur lequel Hérodote et Pausanias sont en désaccord. Poulsen a essayé de concilier leurs témoignages. ¶ La base des Rois d'Argos à Delphes [Em. Bourguet]. 1 pl., 3 fig. Études par Th. Homolle, Pomtow, Bulle, etc. de l'appareil du monument. Inscr. difficiles à lire sur plusieurs pierres de la base en bordure de la Voie Sacrée ; — déchiffrée par Homolle, l'une d'elles, vue par Cyriaque, Dodwell et Hughes, est le no 1694 du C.I.G. ¶ Inscription de Delphes [Em. Bourguet]. Trouvée sur la base d'une des statues de navarques vainqueurs à Aigos Potamoi. Nouvelle lecture (la première par Homolle, puis par Pomtow). Cette inscr. nous apprend que les κῶμαι lacédémoniennes, mentionnées par Thucydide, existaient encore au IIIe s.

¶¶ Nos 5-7, mai-juil. Fragment de bas-relief du Musée du Louvre [Ch. Dugas]. 1 pl. No 30 des acquisitions de 1901, désigné ainsi : « ... déesse (?) drapée et voilée, assise...; derrière elle, un palmier et un petit personnage endormi... Eleusis. » La provenance indiquée est douteuse. Description détaillée du monument, qui est un ex-voto. La scène représente l'apparition d'une divinité à un homme endormi. Cette scène se rencontre rarement. Léto serait la déesse assise, bien qu'aucune apparition de Léto ne se soit encore rencontrée. C'est probablement une scène d'incubation. Le palmier est un des arbres sous lesquels sont couchés les sujets de l'incubation. Date probable : IVe s. ¶ Inscriptions de Rhodes [J. Hatzfeld]. 47 inscr. copiées en 1909, d'une à trois lignes; une seule, no 43, de sept lignes, tracée sur un autel circulaire. ¶ Delphes et les Bastarnes [Ad. J. Reinach]. 1 fig. Reproduction avec fac-similé et annotation critique d'une inscr. de 36 lignes. Plaque de marbre pentélique, trouvée en 1887, par Pomtow, dans le mur de soutènement du temple et par lui publiée en 1896, restituée en 1906 par



A. Nikitsky. Interprétée d'abord comme une lettre de Persée aux Delphiens, elle a été rapprochée par ce dernier savant, du réquisitoire contre ce roi, lu par Eumène II au Sénat en l'an 172, document conservé en traduction latine chez Tite-Live. L'inscr. mentionne un fait omis par l'historien, l'accusation portée contre Persée d'avoir amené à sa suite des barbares d'au-delà de l'Istros, envahisseurs de l'Hellade, qui marchèrent contre le sanctuaire d'Apollon avec l'intention de le piller, lorsqu'ils furent châtiés par le dieu. Historique des rapports de Delphes avec les Bastarnes. Les barbares visés, mais non nommés dans l'inscr., ne peuvent être que les Bastarnes mentionnés par les historiens. Les Grecs les considéraient comme des descendants des Gaulois qui menacèrent le temple d'Apollon — s'ils ne le pillèrent pas — en 279. Le décret d'Olbia, en l'honneur de Protogénès, rappelle l'invasion des Galates. Plusieurs savants ont recherché quels étaient ces Galates. L'apparition des Bastarnes dans la région danubienne ne devait pas remonter plus haut que l'an 210 av. J.-C. Byzance, qui jusque vers 212 avait payé un lourd tribut aux Galates de Thrace, fit alliance avec Philippe et avec Persée, alliés eux-mêmes aux Bastarnes. Des raisons de politique extérieure obligeaient le roi Philippe non seulement à ménager ces barbares, mais à rechercher leur concours. Mariage de son fils Persée avec une princesse bastarne, fille du roi Klondikos. Au moment où mourut Philippe, les Bastarnes étaient en marche et arrivaient à Amphipolis pour se joindre à l'armée du roi de Macédoine, se dirigeant sur la Dardanie, où une partie seulement pénétra, tandis que le reste repassa le Danube. Guerre entre les Bastarnes et les Dardaniens. Rome menacée par les Asiatiques. La vision de Scipion Emilien. Les intrigues de Persée et son entente avec les Bastarnes sont dénoncées par Kallicratès devant le synode de la Ligue achéenne, deux ans avant le décret de Delphes. Voyages de Persée à Delphes en 174 et 172. Dès 175, les Romains durent négocier avec les Bastarnes. Paul Emile contre Persée, qui recrute 20.000 de ces barbares. Bataille de Pydna (168) où ce roi ne met en ligne que 5.000 de leurs cavaliers. Mithridate, un demi-siècle après, entre en rapport avec les Bastarnes, de 110 à 105. Terreur causée à Delphes, en 109, par l'invasion de la Grèce ; statue élevée en l'honneur de Minucius Rufus pour avoir repoussé les barbares sur l'Hèbre. Doutes soulevés sur l'incendie et le pillage du temple, auxquels il y a lieu de croire que participèrent les Bastarnes. Jusqu'aux victoires de Marius, les armées romaines avaient été détruites par les Celtes (Bastarnes) et par les Cimbres. Leurs désastres interprétés à Delphes (selon Appien), comme une vengeance d'Apollon. Détails de chronologie romaine entre 88 et 82. Campagne de L. Scipion, Pompée, etc. Rôle des Bastarnes, dont le secours est invoqué par diverses villes grecques révoltées contre le proconsul C. Antonius Hybrida. Hostilités nouvelles entre les Bastarnes et les Romains ; ils ont pu prendre part au pillage de Delphes en 84. Les Bastarnes, rameau de la branche gallo-belge. Les montagnards des Alpes Bastarnicae, sous Marc-Aurèle. Addenda. ¶ Inscription d'Argos [W. Vollgraff]. 1 fac-similé. Partie inférieure d'une stèle en calcaire gris-blanc, trouvée en 1906 dans les fondations du temple de l'Agora. Inscr. de 28 lignes, reproduite épigraphiquement, déchiffrée et traduite en français. Contient les 12 derniers articles d'un traité entre deux villes crétoises voisines, Cnossos et Tylissos. Remarques générales sur la langue de l'inscr., sur l'histotre de son époque, puis, commentaire pour servir à l'étude des rapports entre Argos et la Crète. Au VIe s., le roi d'Argos (Mélantas dans l'inscr.) n'avait plus qu'une ombre d'autorité ; en 480, Argos a encore un roi héréditaire. Le sanctuaire de Zeus

Machaneus, cité par Pausanias, n'existait plus de son temps. L'article 6 présuppose l'existence d'une ligne crétoise dont Knossos avait l'hégémonie. On connaît plusieurs autres traités entre villes. 2e commentaire verbal. Mots nouveaux : l. 3, πιπάσκομαι ; l. 8, Αγαθοια ; l. 9, ἴ adverbe de double sens comme le latin ubi ; l. 10, premier ex. de la forme ὄϝις, d'où le 5
latin *ovis*. La présence du ν dans ποιγραψάνσθο (l. 26) confirme un postulat d'Ahrens. ¶ Fouilles de Délos, etc. (voir plus haut). Inscriptions, 1905-1908. II [P. Roussel ; J. Hatzfeld]. 5 fig. 90 inscr., provenant « en général » du téménos d'Apollon et de la région avoisinante au Sud. I, nos 1-27, décret du conseil et du peuple de Délos. II, no 28, décret d'une cité dorienne en 10
l'honneur d'un citoyen de Syros. III, nos 29-40, dédicaces antérieures à l'an 166. IV, nos 41-71, dédicaces postérieures à 166. Dédicaces honorifiques ; — à des divinités diverses. V, nos 72-87 ; inscr. funéraires et fragments divers. VI, nos 73-90, fragments relatifs à la célébration de dodécades. ¶ Note sur une inscr. de Délos (B.C.H., XVI, 1892, p. 157, no 9 bis) [P. Roussel]. Inscr. lue avec quelques changements. 15

¶¶ Nos 8-12, août-déc. Ἐπιγραφαὶ Κνιδίας Χερσονήσου [Nikétas Chaviaras]. Huit inscr. honorifiques, très mutilées. ¶ Note sur une inscr. de Délos en l'honneur de Laodice (Philadelphe), princesse du Pont [Th. Reinach]. Deux inscr. du dédicant Asclépiodoros, dont la première spécifie la destinataire, 20
Laodice Philadelphe, à identifier avec le personnage qui figure sur un tétradrachme d'argent, conjointement avec son frère et époux Mithridate IV Philadelphe, et sœur de Pharnace. Cette inscr. confirme la filiation établie antérieurement par Th. R. Nouveaux détails sur les règnes de Mithridate III et IV. Postscriptum complétant un article publié B.C.H., XXX, p. 46 ss. 25
¶ La frise du monument de Paul-Émile à Delphes [Ad. J. Reinach]. 9 fig. Un bas-relief de Delphes fut interprété, dès 1838, par Ulrichs, en 1840, par E. Curtius, en 1860, par Conze et Michaelis, et en 1889, par S. Reinach, comme un document visant l'invasion des Gaulois. De nouvelles fouilles (frises du monument) firent reconnaître à Th. Homolle, en 1884, qu'il 30
s'agissait de la colonne élevée par Paul-Émile en souvenir de sa victoire. La description de Th. Homolle doit être complétée par l'étude des deux petites faces de la frise. Description de ces reliefs. Détails sur le costume des guerriers figurés et sur leurs boucliers. Deux groupes de combattants, l'un macédonien, l'autre romain. Récit de la bataille par Tite-Live, diffé- 35
rent de celui de Plutarque. Détails statistiques sur la composition des armées en présence à Pydna. Conciliation conclusive des reliefs et des textes historiques. Paul-Émile fit placer ses statues sur des colonnes que Persée avait fait ériger pour recevoir les siennes. ¶ Sarcophages de Clazomène [Ch. Dugas]. 2 pl., 3 fig. Sept sarcophages inédits, appartenant au Louvre, 40
au Musée impérial ottoman et à l'Ecole évangélique de Smyrne. Bibliographie des études sur les sarcophages. Nos 1-3, tombes d'enfants. No 4, ornement floral entre deux figures (sphinx ou sirènes). L'usage des sarcophages ne fut pas restreint à la seule Clazomène, mais répandu dans toute la région avoisinante. ¶ Le guerrier de Délos [G. Leroux]. 2 pl., 5 fig. Les 45
attributions de cette statue à Agasias d'Éphèse par S. Reinach, mentionnée par von Bienkowski, et au sculpteur Nikératos par Wolters, considérée aujourd'hui comme certaine, ne sont plus admissibles et la question reste encore sans solution. Objections contre les attributions précitées. La base d'Agasias ; la base de Nikératos. Résumé du Journal de S. Reinach (1882). Le 50
fragment de base portant le nom d'Agasias serait trop grand pour l'unique statue du guerrier et trop court pour recevoir ce guerrier et un groupe où prendrait place un homme à cheval. La statue de C. Offellius, portant la

signature d'Agasias, et celles d'autres personnages officiels, décoraient les portiques de l'Agora. Cette signature doit être séparée de la statue du guerrier que le seul hasard en avait rapprochée. Wolters a cru trouver dans cette statue le style pergaménien plutôt que celui du gladiateur Borghèse, et il la compara au groupe de Nikératos avec épigramme célébrant les hauts faits d'un Philétairos, vainqueur des Galates. Cette hypothèse doit être abandonnée par suite des fouilles de Courby qui ont permis de restituer le monument. Certains détails de scellement diffèrent entièrement de ceux qu'on rencontre dans le guerrier. Cette œuvre reste encore anonyme. De nouvelles trouvailles nous permettent de nous faire de la statue elle-même une idée un peu plus complète. — Têtes de Galates trouvées à Délos. Klein a cru retrouver la tête du guerrier. L'auteur, comme von Bienkowski, est d'un avis contraire. Description de cette tête et mention sommaire de quelques autres. ¶ Sur quelques termes d'architecture qui se rencontrent dans des inscriptions de Délos [F. Courby]. Termes employés principalement dans les comptes de travaux de constructions, publiés et inédits. Προτηνεμίδες θύραι. Ce seraient les portes du prodomos et de l'opisthodomos, les portes extérieures du temple. — χοινικίδες, peut être traduit par « gond ». — δίκτυα, semble signifier une sorte d'imposte fixe. ¶ Sellasia [J. Kromayer]. 1 plan. Réponse aux critiques de Sotiriadis (voir plus haut), touchant le champ de bataille de Sellasie. L'argumentation de Sot. aboutit à ce dilemne : ou bien Kromayer est dans le vrai, ou Polybe n'a jamais été un bon romancier. Il faut examiner tour à tour ces deux solutions. Relevé critique des points traités par Polybe, savoir : 1° la voie antique ; 2° la colline d'Éva ; 3° le cours d'eau Gorgylos, et 4° la colline d'Olympos, et critique des solutions proposées par Sot. Discussion sur la capacité des lieux par rapport aux armées en présence. Positions respectives de Cléomène et d'Antigone. En somme, il ne s'agit pas de discuter une question de kilomètres occupés par un champ de bataille, mais la question est de savoir si, pour une des périodes les plus intéressantes de l'histoire ancienne, nous devons voir en Polybe un rapporteur sûr ou simplement un auteur de contes. ¶ Le sculpteur Agasias d'Éphèse, à Délos [Ch. Picard]. 16 fig., la plupart épigraphiques. Réunion des treize signatures de ce sculpteur connues jusqu'à ce jour, dont trois inédites. N° 6, souscription d'une base avec inscr. en l'honneur du Romain Maraius Gerillanus. N° 7, souscription d'une grande base avec inscr. en l'honneur d'Aropos d'Azénie. N° 8, Sous l'inscr. honorifique : L. Munatium C.f. Plancus... — Agasias a dû exécuter, en 91-90, la statue de l'épimélète Aropos. C'était un sculpteur-portraitiste presque officiel, recherché principalement par une clientèle romaine.

C.E.R.

Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1910, τεῦχος 1-2[1]. Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀγορᾶς [G. P. Oikonomos]. 3 fig. Trois inscr. trouvées dans les fouilles exécutées en 1907 par la Soc. archéol. d'Athènes sous la direction de P. Kavvadias. 1. Inscr. de 37 lignes, tracée στοιχηδόν. Règlement relatif aux offrandes dues aux deux divinités d'Eleusis, complétée par une inscr. du 5e siècle (IG. I suppl. 27 b. ; Ziehen, Leges Graecorum sacrae nr. 4). Annotation critique. 2. Inscr. votive, avec une cavité destinée à recevoir les ex-voto, datée de l'archonte Euthycritos (328-7). Mention d'un nom inconnu, Ἄρμενος, Ἱερεὺς Μητρὸς Θεῶν. 3. Inscr. de 27 lignes. Décret en l'honneur des prytanes de la tribu Antiochide, rendu sous l'archonte Glaukippos, deux archontes de

1. Tous les articles rédigés par des étrangers sont traduits en grec.

ce nom, l'un de 410-9, l'autre de la première moitié du 3e s., probablement peu après 283. Opinions diverses sur la fixation de cet archontat. Cette inscr. fait voir qu'à son époque les Chalkeia continuaient à être célébrées, et comprenaient Athéna et non seulement Héphaistos. ¶ Κρητέα. Ναὸς Παρρασίου 'Απόλλωνος [Const. Kourounioutis]. 6 fig. Sur la route de Mégapolis à Lycaeum sont conservées les ruines d'une muraille polygonale où l'on reconnait l'enceinte d'une petite ville antique: sur la gauche et en contre-bas existe une chapelle, celle de Ἄη Γιάννης. Des amas de pierres recouvertes de buissons attestent que cette chapelle a été bâtie sur l'emplacement d'un sanctuaire antique : à qqs mètres, à l'est, s'est conservée une maisonnette qui a peut-être été un trésor. On y a trouvé qqs anneaux d'airain et un ardillon de même métal. A l'entour on voit encore les ruines d'habitations (byzantines ou franques?), Les fouilles exécutées par l'auteur en 1903 ont donné des débris de vases géométriques laconiens. Nul doute que l'exploration du terrain ne procure des trouvailles utiles pour l'étude du culte, de l'art et de l'histoire des Arcadiens. Témoignage de Pausanias qui, parlant du sanctuaire de la Δέσποινα (Artémis) dit au sujet du Lycaeum qu'il existe là un lieu appelé Κρητέα, à gauche du bois sacré d'Apollon Parrhasios et que la Crète, où la tradition crétoise fait nourrir Zeus, est ce lieu selon les Arcadiens, et non l'île ainsi nommée. L'aspect de la Crétéa concorde parfaitement avec ce témoignage et d'autres de Pausanias. Critique de l'opinion de Leake sur l'emplacement du temple d'Ap. Parrh. ; de Curtius; de Fourmont. ¶ Τὸ ἐν Δαφνίῳ ἱερὸν τῆς 'Αφροδίτης [S. Wide]. 1 pl., 7 fig. A qq. distance du monastère de Daphnion, sur la route d'Athènes à Éleusis, est situé le sanctuaire d'Aphrodite, mentionné par Pausanias (I, 37,7). Il a été fouillé en 1891 et 1892 par la Soc. archéol. d'Athènes, sous la direction de D.G. Kamporoglou; il convient de revenir sur ces fouilles succinctement décrites au moment où elles furent effectuées. On a mis à jour une partie de la « voie sacrée » qui passe auprès du sanctuaire d'Aphrodite. A. Le sanctuaire. Description détaillée du téménos ; cavités sculptées, destinées à recevoir les ex-voto. Existence probable d'un trésor. B. Objets gravés. 1. Haut-relief votif : à droite, une figure de femme acéphale, déesse revêtue du peplum dorien, tenant un bâton de la main gauche. A gauche, une autre femme qui doit être la déesse Aphrodite, puis, encore plus à gauche, une figure d'homme dans l'attitude d'un ministre du culte ; puis autre figure féminine acéphale où l'on peut reconnaître Peitho. A côté d'Aphrodite, un jeune enfant qui est certainement Éros. 2. Groupe d'Aphrodite et d'Éros (Musée nat. d'Ath. nr. 2167). La déesse porte la tunique ionienne. L'enfant s'appuie sur un tronc d'arbre. 3. Statuette de femme vêtue (Mus. d'Ath. nr. 2168). La draperie du vêtement fait songer au type des déesses du temps de Phidias. La poitrine de la femme dénote l'influence des écoles de Praxitèle et de Scopas. 4. Colombes en marbre, avec inscr. votive au nom de Φαλακρίων. 5. Fragment de statues féminines avec inscr. votives. Γ. 12 inscriptions votives. ¶ Γυθείου ἐπιγραφὴ ἐπιτύμβιος [Pan. H. Rizakis]. 1 fig. Sur une stèle de marbre noirâtre trouvée à Gythéion se lit une inscr. gravée, dont les lettres ont été teintes en rouge, consacrée à une Spartiate de famille illustre. La stèle, à la partie inférieure, n'est pas travaillée, mais à la partie supérieure, elle se termine en fronton triangulaire. Elle est déposée au gymnase de Gytheion. Premiers mots de l'inscr. Δαμου χαιρε, καλη... suit un distique. Le vocatif Δαμού (nomin. Δαμούς) a de nombreux analogues relevés ici avec les sources. L'inscr. doit dater du second ou du 3e s. Il est probable que non loin de l'endroit où la stèle a été découverte, des fouilles feraient retrouver les vestiges de la ville antique, qui fut florissante lors-

qu'existait la communauté des 18 villes Eleuthérolaconiennes, au temps de Pausanias et des Antonins. ¶ 'Ανάγλυφον ἐκ Πειραιῶς [Pan. Kastriotis]. 1 fig. Parmi les nouvelles acquisitions en glyptique du Musée national d'Athènes, figure sous le nr. 2724 un bas-relief funéraire en marbre du Pentélique. La partie conservée consiste en un jeune homme nu, portant un himation sur son bras gauche. Un bandeau qui ceint sa tête retombe sur son épaule droite, sur laquelle un sphinx est accroupi; devant lui, au-dessus de la tête du jeune homme, figure le relief d'une étoile. Ce sphinx ne peut avoir ici aucune raison d'être, au point de vue ornemental ou architectonique, mais avec l'étoile placée devant lui, il reproduit fidèlement le type des monnaies de Chio datant du Ier s. av. J.-C.; d'où on peut inférer que le jeune homme est un Chiote. Svoronos a décrit minutieusement un bas-relief de femme chiote, dont la patrie est dénotée par un sphinx, c'est-à-dire le bas-relief de Télétè, d'Epistesis, etc. D'après les inscr. p.p. la fille de Zolotas, on croit que le nom d'Epistesis, souvent inscrit sur les monnaies de Chio est un nom courant dans cette île. Il reste un fragment de statue à droite de la tête du jeune homme, peut-être celle d'une des Parques, p. ex. Clotho. Sur la partie conservée du pilastre de droite est représentée une sirène debout regardant à gauche. La technique donne à croire que ce bas-relief appartient au Ier s. av. J.-C. ¶ 'Ιανίσκος καὶ 'Ασκληπιὸ, παῖς [J. N. Svoronos]. 9 monnaies. L'auteur a déjà traité la question en 1909 en concluant que les statuettes d'enfants avec l'oie ou l'oie-coq n'appartiennent pas, comme on le pense communément, à la catégorie des sujets de genre (ῥωπογραφήματα), c'est-à-dire des œuvres n'ayant aucun sens mythologique ou historique, mais que ce sont des statuettes religieuses figurant Ianiscos, le fils d'Asclépios, conclusion appuyée sur des monuments et des témoignages de toutes sortes. Mais la question ne recevait pas une solution définitive. Grâce aux indications de B. Pick, de Gotha, l'auteur a pu établir une différence sur les monnaies entre le groupe d'Asclépios et d'Hygie, entre lesquels se tient le fils du premier, Télesphore, vêtu des pieds à la tête, d'une part, et de l'autre, le groupe formé par ces deux divinités et un enfant presque nu, tenant à la main une petite oie à laquelle il donne à manger. Certaines monnaies frappées à Nicodémie sur le Danube, sous Septime Sévère, donnent cette figuration, semblable à celle des monnaies de Pergame, sans aucun rapport avec Télesphore. B. Pick, Wroth, Imhoof-Blumer, qui ont reconnu cette différence typique entre les deux enfants, ont pensé à Evamérion et à Akésis, dont on ne connaît pas de représentation comme enfants et pas toujours comme éphèbes, ainsi que tous les autres enfants d'Asclépios. Il n'y a pas à douter, depuis les recherches antérieures de Sv., qu'il s'agit du petit dieu Ianiscos, aux pieds duquel, sur la grande monnaie de Pergame, se voit un rat, animal importateur des maladies pestilentielles, desquelles Ianiscos, comme on sait, était considéré comme le médecin spécialiste, ayant reçu cet attribut de son aïeul Apollon Sminthien, exterminateur des rats et guérisseur des maladies qu'ils engendrent. Mais lors même qu'on n'admettrait pas comme certain ce nom de Ianiscos pour l'enfant des monnaies, il n'en est pas moins hors de doute que l'enfant à l'oie n'a aucun rapport avec un sujet de genre, mais que c'est un dieu fils d'Asclépios. Sa présence à côté d'Asclépios et d'Hygie sur les monnaies interdit toute contradiction. Quant à la série des enfants en bas-âge, nus, assis ou debout, avec petits chiens ou serpents, provenant de plusieurs sanctuaires d'Asclépios, l'auteur, qui en a démontré précédemment le caractère religieux, en a trouvé de nouvelles preuves sur des monnaies frappées en Sardaigne sous Caracalla. On cite un temple d'Asclépios enfant

où l'on voyait le groupe d'Apollon assis ayant auprès de lui son fils debout. Digression sur les critiques malveillantes et injustes de L. Curtius, sur les solutions de Sv. confirmées par des découvertes ultérieures, etc. ¶ Πειραϊκαὶ ἀρχαιότητες [Jac. Dragatsis]. Nombr. fig. A. Pierres tombales. Sur la ligne du Pirée-Larissa, on a trouvé sept monuments funéraires, les uns avec inscr. (dont une en deux vers), les autres consistant en bas-reliefs. Description de chacun d'eux, conservés au Musée du Pirée. Au croisement des rues Praxitèle et Pausanias, partie nord du Pirée, dans une maison particulière, stèle funéraire avec relief portant en guise d'ornement fleuri (ἀνθέμου) la carène d'un navire, avec le gouvernail. Au-dessous, une femme vêtue d'une tunique et d'un himation et, à son côté, un jeune homme, un marin. 3. Monuments trouvés devant une autre maison particulière (2 colonnettes et 1 lécythe). 1 stèle portant le nom de Déméas. 1 stèle avec inscr. métrique, gravée négligemment. 19 stèles funéraires découvertes au croisement des rues Conon et Phocion. A l'ouest du cimetière actuel du Pirée, lécythe en marbre avec représentation d'une femme assise, à laquelle un homme tend la main (Musée du Pirée). Stèle funéraire en marbre avec fronton sculpté, inscr. portant le nom de Nicostrate, déposée dans la cour du dépôt archéologique du Pirée. Inscr. honorifique dédiée à l'empereur Adrien 'Ολύμπιος. ¶ Μεγαρικοὶ σκύφοι Φθιωτίδων Θηβῶν [Ap. Arvanitopoullos]. 1 pl. Parmi les très nombreux fragments de vases découverts en 1907, l'auteur publie les plus importants et les mieux conservés, portant pour la plupart des représentations qui ne se rencontrent pas sur les vases analogues déjà connus. A. Figurations tirées de l'Odyssée. 1. Les métamorphoses opérées par Circé. Fragment de vase de terre rouge où se lit le nom de Θέστωρ en caractères du IIIe s. av. J.-C. représenté par un homme vêtu de la chlamyde et dont la tête a été changée en tête de porc. Un autre homme, derrière celui-ci a une tête d'âne. Il ne reste de son nom que la finale -ευς. Un troisième, dont la tête est celle d'un coq, a des ergots au bout de ses mains. C'est Théophron. Un quatrième, Mantichos, à tête de bélier est dans l'attitude de quelqu'un qui pleure. Le vase entier présentait sans doute qqs. autres types métamorphosés parmi les 22 compagnons d'Ulysse. Les noms inscrits ne sont pas connus d'ailleurs. Tête et fragments d'une figure probablement féminine. En face d'elle, une espèce de trophée ou de siège. Au-dessus de cette figure se trouve le mot Κιρκηι, à restituer peut-être : ['Οδυσσεὺς παρὰ] Κίρκῃ, ou Κίρκῃ [ὁμιλεῖ 'Οδυσσεύς]. 2. Navigation et naufrage d'Ulysse. Fragments dont la réunion forme un vase peint couleur marron. A gauche, figurent une femme, certainement Calypso, puis Ulysse. Plus loin une servante de Cal., debout, suivie d'une autre femme qui porte des présents (on lit encore δωρ[α]. Citations des vers d'Homère représentés dans cette scène. 3. Le radeau ; le meurtre des prétendants. Peinture divisée en deux parties : constructions du radeau en présence d'une femme qui ne peut être que Calypso ; puis scène du meurtre, où l'on voit une femme assise avec l'inscr. -νελοπη et trois prétendants occupés à boire. Nouvelles citations de l'Odyssée. B. Figurations tirées de l'Iliade : confection des armes (inscr. Θετις). Les serments (?), traces des noms [Μενελα]ος, Τα[λθυβιος]. Fragment portant les lettres [Γλαυκ]ου Διομη[δους] et semblant se rapporter aux exploits de Diomède. La destruction d'Ilion. Inscriptions : Αθηνα, Μενε[λαος] et Θα (?) Ménélas et Patrocle. Inscriptions ; MENE... en lettres archaïsantes et -ποκλος. Si les fouilles étaient continuées dans la ville basse de Thèbes en Phthyotide, sur un plus grand rayon, elles donneraient des résultats encore plus importants. ¶ Fouilles au Céramique [A. Brueckner]. 1 pl., 24 fig. Etat des fouilles exécutées par la Société archéologique jusqu'en 1909. Enceinte des

Héracléiotes, Agathon et Sosicrate. Détails sur les nouvelles excavations opérées sur le chemin qui précède l'enceinte. Murailles ancienne et moderne du marais des Héracléiotes et leur rapport avec les enceintes environnantes. Données chronologiques : 394 av. J.-C., fondations de la
5 1re enceinte; de la 2e, de la 3e, de la 4e, commencée en 339-8; élévation de la chaussée ; achèvement de la 2e enceinte. Après 346-5, monument de Dionysios Kolluteus dans la 3e enceinte. D'après ce que l'on sait de l'histoire d'Héraclée du Pont, ses habitants Agathon et Sosicrate vinrent se réfugier à Athènes, tout au plus à l'occasion de la tyrannie de Cléarque,
10 c.-à-d. au plutôt en 364; ils achevèrent plus tard la 2e enceinte. Stèle avec inscriptions portant leurs noms. Le petit temple en l'honneur d'Agathon doit être postérieur à la stèle. Vues des monuments des Héracléiotes après la fouille. Quant au petit temple de Corallion, on peut voir maintenant pour la première fois l'ensemble des formes du bas-relief funéraire
15 avec lequel il se raccorde. L'exhaussement du sol de la chaussée. Recherches sur la signification qu'avait la triade figurée par des monuments pour les Athéniens et les interprètes éleusiniens qui les conseillaient, savoir, la stèle ornementée de fleurs, les petits temples à côté d'elle et, au bout des tombeaux, la paire des lécythes. Ce pourrait être une allusion
20 symbolique à l'entrée des Champs-Élysées. L'intérieur de l'enceinte a été fouillé jusqu'au sol vierge. Principaux objets trouvés. Vestiges de travaux poliorcétiques exécutés par Sylla. Couche supérieure des tombeaux. On y a trouvé une inscr. mentionnée par Roussopoulos, en 1863, comme située derrière la stèle d'Agathon : [Διοσ]κουρίδης... Sarcophages et monuments
25 divers. Les tombeaux des Héracléiotes. Pour la première fois, dans un tombeau de famille d'Athènes, datant du ive s., est établi le rapport de position des tombeaux avec les monuments, non pas au-dessous d'eux, mais derrière. Sarcophages des Héracléiotes, avant puis après leur ouverture (dessins). Leurs squelettes, vases et autres objets renfermés dans ces
30 tombes. Squelettes d'enfants. Les bûchers, leurs vestiges accusés par des morceaux de charbon. Les tombeaux de famille contiennent peu d'objets de prix. La corrélation entre l'inhumation et l'incinération est une question prématurée. ¶ Σκελετοὶ Ἡρακλεωτῶν ἐν τῷ Κεραμεικῷ [Mar. Geroulanos]. Invité par A. Brueckner, directeur des fouilles (voir ci-dessus), à rechercher
35 l'origine et l'âge des squelettes trouvés dans les quatre grands sarcophages, l'auteur, malgré leur état de dégradation a pu en déterminer l'origine, pour trois d'entre eux au moins, savoir : 1° squelette d'homme âgé ; 2° d'homme plus jeune ; 3° de femme. Ces déterminations, fondées sur des observaions anatomiques, sont en parfaite conformité avec les objets trouvés dans
40 les sarcophages. Examen détaillé des ossements des quatre squelettes; toutefois, le quatrième est tout à fait incomplet. ¶ Ἐπιγραφὴ ἐξ Ὀλυμπίας [Ad. Wilhelm]. Inscr. sur plaque d'airain, très fruste, p. p. W. Dittenberger, qui a dit que le sens en reste obscur. On y reconnaît les restes d'un traité d'alliance en raison de formules analogues portées sur d'autres inscr.
45 visant d'autres traités connus, p. ex. ταμ βοαθοιαν, qui se rencontre aussi dans le traité conclu entre les Etoliens et les Acarnaniens. Autres rapprochements. Complément d'une autre inscr. restituée d'après celle d'Olympie. Conjecture de Dittenberger confirmée sur la date de l'inscr. d'Olympie en l'honneur de Damocrate ; mais celle-ci, comme l'a vu G. Sotiriadis, est à
50 dater entre 275 et 272. ¶ Ἐρένεια [S. Sarris]. 1 pl., 1 fig. L'emplacement d'Érenéia ou Érinias, bourgade de la Mégaride, est resté inconnu jusqu'ici. Court témoignage de Pausanias. Un monument élevé suivant ce géographe à Erénia en l'honneur d'Autonoé, fille de Cadmus, qui de Thèbes s'était

rendue là, met sur la voie de l'emplacement cherché. La conjecture de Leake, qui l'a supposé sur la route de Mégare à Eleuthérai, au lieu actuellement dénommé les Koundoura (auj. Palaiochori), est démentie par l'absence des habitations antiques en cet endroit. On en trouve sur la route de Mégare à Thèbes, au nord de Koundoura, sur le versant nord du mont Patera, au lieu dit Κάστρον τοῦ Ἁγίου Γεωργίου. On placera donc Erénia sur le territoire de Saint-Georges, du dème d'Eleusis, à 5 h. 1/2 de Mégare. ¶ Τὸ ἐξ Ἀντικυθήρων ἀστρολάβον [P. D. Rédiadis]. L'auteur a publié, en 1903, une étude sur l'astrolabe d'Anticythère, où il affirmait, contrairement aux opinions sans fondement d'après lesquelles ce serait un « dromomètre » nautique, que c'était un instrument astronomique, ne se rattachant à aucun des types connus de l'antiquité, mais constituant plus particulièrement un appareil hypsométrique auquel convient proprement la dénomination d'astrolabe, par suite de son caractère analogue. A l'aide de cet instrument, qui n'a aucun rapport avec l'astrolabe classique, on peut résoudre « mécaniquement » les problèmes astronomiques. Le travail d'Albert Rehm communiqué à l'École allemande d'Athènes une étude encore inédite d'après laquelle l'instrument représenterait une sphère telle que celle qu'on attribue à Archimède et à Posidonius et que ce n'est pas un astrolabe. Il a cru y voir un cercle et pouvoir déchiffrer le mois égyptien Pachon, ce qui donnerait à la construction de l'instrument comme terminus post quem, l'an 20 av. J.-C. Critique de ce système. L'instrument doit appartenir au temps où le cercle était déjà divisé en 360 parties, c.-à-d. être contemporain d'Hipparque ou même postérieur à Ptolémée. Il présente en outre une division en 60 parties, correspondante à celle du zodiaque. On y lit ΘΥΣ (ἰχθύς). Quant à l'office de cet instrument, étant donnée la hauteur d'un astre, et en particulier celle du soleil, on le réglait ensuite sous le rapport de l'inclinaison et de la latitude du lieu, tandis que des roues dentelées communiquaient le mouvement et disposaient convenablement certains indicateurs servant à résoudre divers problèmes astronomiques suivant un système mécanique que, faute de données, nous ne pouvons encore concevoir. ¶ Δελφικὴ λατύπη [Ant. D. Kéramopoullos] (suite, cf. 'Εφ. ἀρχ. 1909, p. 263 ss R. d. R. 34, 261, 48). 2. Le Poseidonion. Tous les archéologues modernes placent le Poseidonion de Delphes sur des fondations situées au S.-E. du théâtre, entre ce monument et le temple, ou, plus exactement, entre le théâtre et l'ischegaon (?). Il y avait sur cet emplacement, avant les fouilles, l'église Saint-Nicolas. Sur un temple particulier de Poseidon, dans les temps historiques, nous n'apprenons rien par les auteurs anciens. Pausanias indique seulement un autel de Poseidon, à l'entrée du temple d'Apollon et rappelle que l'oracle le plus ancien était la propriété de Poseidon. Une inscr. archaïque, qui mentionne le montant nord du temple non pas comme étant du côté du Ποσειδάνιον (= Ποσειδώνιον), mais bien auprès, ne résout pas la question de savoir si ce sanctuaire était hors du temple ou à l'intérieur ; mais l'inscr. parle du montant comme étant le plus grand et de ce que Pausanias a vu l'autel dès son entrée dans le temple, on peut en conclure que cet autel était le Poseidonion.

¶¶. Τεῦχος γ' καὶ δ'. Μυκηναϊκοὶ τάφοι ἐν Αἰγίνῃ καὶ ἐν Θήβαις [Ant. Kéramopoullos]. 7 pl., 28 fig. Fouilles exécutées, en 1904, dans un vignoble, à Myloi, près d'Egine et près du temple d'Aphrodite, emplacement de cimetières successifs. Débris de vases, ostraca de diverses époques. Tombeaux en forme de puits. Tombeau rempli de coquillages à pourpre, vase polychrome, lécythe sans oreilles, petites œnochoés non peintes, enfin une pierre de tisserand. Plusieurs petites fosses remplies de pierres non tra-

vaillées, etc. Tombeau en forme de puits contenant des crânes ainsi que des ossements d'homme et de bœuf, un vase d'airain moderne. Une seule espèce de tombeaux, situés au même endroit, était restée inconnue des indigènes et des étrangers, échappant aux investigations des archéologues 5 et des fouilleurs de tombes : ce sont des tombeaux mycéniens en forme de chambres. Débris d'un grand vase non peint ; autres fragments avec ornements en or. Des morceaux de charbon et des cendres ont été trouvés sur quelques points de la chambre. Premier tombeau, contenant 10 cadavres; description détaillée et catalogue sommaire, en 50 articles, des objets trouvés, 10 vases divers, terres cuites de couleurs variées. Deuxième tombeau, renfermant 18 cadavres, des vases, au nombre de 40, remplis de terre, les plus grands, pleins de sable fin. Inventaire. Le 3e renfermait 10 squelettes. La position de l'un d'eux rappelle celle des cadavres découverts en Crète, à Mycènes, à Epidaure. Inventaire des 46 vases contenus dans ce tombeau, 15 tous remplis de terre, de cendre ou de sable marin. Ces sépultures ne devaient pas appartenir à des gens riches, mais plutôt à la classe populaire, à en juger par la qualité médiocre des ornements, les uns d'un rouge clair, les autres d'un noir brillant. Date probable des tombeaux, fin de la période mycénienne. Ils avaient tous été dépouillés. L'auteur en a trouvé 20 deux, en 1905, au sud de la ville actuelle, qui ne l'étaient pas. Dans le premier, on a relevé des débris de vases mycéniens, des arêtes de poissons et des os d'animaux divers, des petits vases, etc. ; dans le second, un squelette d'homme ; dans la chambre, un cadavre récemment inhumé ; un petit vase et quelques autres plus anciens avec ornement fleuri sur le côté ; deux 25 crânes brisés et divers ossements. Ce tombeau a été dépouillé à son entrée, mais les spoliateurs n'ont pas pénétré dans la chambre. Cinq pointes de flèches en pyrite, trouvées près des squelettes, prouvent que l'un des morts au moins était un archer. Détails des objets recueillis (jetons, spirale en or, aiguille d'argent, vases mycéniens à anse triple, disque, etc.). Cer-30 tains vases semblent remonter au milieu de la 3e période égéenne, 1800-1700 av. J.-C. Appendice relatant de nouvelles fouilles qui ont fait découvrir une grotte travaillée et trois tombes du temps probablement de la domination franque, contenant des squelettes. Découverte d'un puits entre Thèbes et Ampélosalsion ; de nombreux aryballes corinthiens à Dragat-35 sdula ; lances de fer, etc. ; vestiges d'un hiéron. Enfin, sur la rive droite de la rivière de Dircé, l'auteur a trouvé des tombeaux mycéniens avec deux chambres se faisant face. ¶ Ἀποβατικὸν ἀνάγλυφον ἐκ τοῦ Ἀμφιαρείου [N. G. Pappadakis]. 1 pl., 2 fig. Ce bas-relief, avec véhicule (ἀποβατικόν) (Musée Nat., n° 1391), représente deux jeunes gens debout sur un petit char qui 40 rappelle, par sa forme et sa légèreté, ceux des figures céramiques corinthiennes et attiques. L'un des hommes porte derrière lui un bouclier ; il se dispose à sauter à terre, bien que le char soit en marche, comme le prouvent la chevelure et la tunique flottantes du personnage. Cette représentation, par les détails de la composition, dénote le plus bel âge de l'anaglyptique 45 grecque. Rapprochement des chars du Parthénon, d'un bas-relief de Berlin, etc. L'inscr. εοσεγγυην, tracée au faîte du monument, le date de la fin du ve s. et en fait voir la destination votive (Cp. εὐχήν, εὐχωλήν). Essai d'interprétation des lettres εος ; ce bas-relief est donc un ex-voto de reconnaissance envers Amphiaraüs, dont le culte se rattachait au concours de chars. Il 50 appartient à l'école de Phidias, mais a dû être exécuté, avec une certaine indépendance, par un artiste des îles orientales. ¶ Τὸ ἱερὸν τοῦ ἥρωος ἰατροῦ [Fr. Versakis]. 1 plan. Ce sanctuaire, dont le titulaire « le héros-médecin » est mentionné par Démosthène (XIX, 249), devait se trouver sur la partie

nord de la ville. Description des ruines explorées dans une maison particulière, rue Praxitèle, n° 18 (à Athènes), portant tous les indices d'un temple antique. On a découvert, en 1874, des fragments de gradins avec inscription en l'honneur du Ἥρως ἰατρός (IG, II, 403, 404). ¶ Τὸ ἐν Βάσσαις ἀρχαιότερον ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος [Const. Kourouniotis]. 56 fig. A la suite des fouilles exécutées 5 par la Société archéologique au temple d'Apollon Epicourios, œuvre d'Ictinos, il fallait porter les recherches sur le sanctuaire antérieur, sur le site, d'un accès difficile, au sommet du Cotyle Phigalique, et explorer sur divers points la surface de la base du temple. Cavvadias, directeur de ces fouilles, en a fait connaître les résultats en 1905. Les fouilles de 1902, dirigées par 10 l'auteur, sur le côté oriental du site, furent continuées en 1907. Le terrain avait été fouillé au dernier siècle par des archéologues allemands et anglais. Les excavations récentes ont mis à jour plusieurs parties architecturales du temple et de petits fragments. Description topographique et archéologique. Terres cuites avec dessins ; orientation du temple. L'au- 15 teur ne recherche pas, pour le moment, à résoudre la question relative à la construction du nouveau temple. Pausanias (VIII, 41,5) a expliqué avec justesse la qualification d'Epicourios donnée par les Phigaliens au dieu, surnommé antérieurement Bassitas. Par suite on devait lui élever un temple plus majestueux et y placer son image dans une position convenable. 20 Relevé descriptif des découvertes. Terres cuites protocorinthiennes et corinthiennes. Aryballes ronds ; vases figurant des animaux, vases laconiens. Objets d'argent, de fer et de plomb ; figures d'hommes et d'animaux ; statuette d'airain qui trahit son origine arcadienne ; statuette de fer à tête quadrangulaire ; thorax d'airain votifs ; objets d'airain ressemblant à 25 des crânes ; boucliers et armes d'airain ; aryballes métalliques ; ornements d'argent et d'airain, etc. Les objets métalliques ont pu être fabriqués, les uns sur place, les autres par des artisans étrangers qui transportaient leur attirail de fabrication. ¶ Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαί [A. S. Arvanitopoulos]. 2 fig. épigraphiques. 25 inscr. commentées, avec annotation critique qui n'ont pu 30 êtres comprises dans les I.G. de l'Académie de Berlin. A. Inscription de Larissa en Pélasgide. N° 1, du sénat (κοινόν) des Thessaliens, postérieur à l'an 197-196. N° 2, inscr. qui prouve que le κοινόν des Th. n'était pas, comme on le croit, une simple imitation de la Ligue étolienne, mais qu'il reposait sur le système politique du pays. N° 3, inscr. du Musée de Volo ; décret de 35 proxénie rendu par la ville de Larissa. N° 4, inscr. agonistique. N° 5, item. N° 6, testament d'un affranchi d'Auguste en faveur de l'empereur, divinisé prématurément. N°s 14 et ss., inscr. funéraires. N°s 22, inscr. honorifique en faveur du fils de L. Caes. Metellus. N° 23, inscr. de trois lignes mentionnant pour la première fois le culte des Cabires en Thessalie. N° 24, inscr. 40 portant le nom de Λογγείνη, inconnu jusqu'ici dans l'épigraphie thessalienne. N° 25, stèle votive de marbre blanc dont le bas-relief représente une femme portant une longue tunique et dont l'inscr. donne le nom : Λευκοθεα ; une autre femme, Danaé, est prosternée aux pieds de la déesse dans la posture d'une suppliante ou d'une adorante ; tout auprès, l'ont voit un temple dont 45 Leucothea semble sortir. Cette déesse, ordinairement honorée sur le littoral, était probablement d'un caractère tout spécial en Thessalie. ¶ Ψυττάλεια [K. J. Beloch]. L'île de Lypsokoutala, à l'entrée du passage de Salamine, était considérée sans conteste comme la Psyttaleia antique. L'auteur, en 1908, a proposé l'îlot Saint-Georges. En 1909, il a été combattu principale- 50 ment par l'officier de marine Rédiadis. Résumé de ses observations au nombre de 17, et exposé des raisons de l'auteur pour garder son opinion. Témoignage d'Hérodote sur la position des flottes en présence. Sur un

seul point, l'opinion de R. a quelque valeur, c'est un passage de Strabon que Kallenberg juge inauthentique, mais qui n'est peut-être qu'incomplet. La manœuvre des Perses, telle que la fait entendre Eschyle, milite en faveur de l'îlot Saint-Georges. ¶ Ἐπιγραφὴ Λυκοσούρας [Fr. Schiller]. Corrections à l'insc. trouvée par Basile Léonardos (Ἐφημερίς Ἀρχ., 1896, p. 263, nº 1). Dickins a voulu la dater de l'an 179, mais elle appartient, d'après les caractères de l'écriture et les faits qu'elle relate, au IIIe s. avant J.-C. ¶ Ἄλλη βάσις Ξενοφίλου ἐκ Λυκοσούρας [Fr. Schiller]. Rapprochés de deux inscr. votives de Xénophile, trois petits fragments épigraphiques peuvent donner lieu à une restitution et identifier ce personnage avec le célèbre artiste de ce nom, Messénien comme lui. ¶ Ἀνάθημα Ἀρτέμιτι Πασικράτᾳ ἐν Ἀμβρακίᾳ [St. V. Dragoumis]. Lettre de K. Katsanos, conservateur des antiquités à Arta, décrivant une statue, d'abord acéphale, puis avec tête rajoutée, récemment découverte en cette ville, dont la base porte une inscr. : Νίκανδρος Σόλωνος ἀμφιπολεύσας Ἀρτέμιτι Πασικράται. Le nom de Nicandre est à rapprocher de l'Étolien Nic. (Polybe, XX, 10, etc.). Nous apprenons par cette inscr. qu'Artémis, qui avait un sanctuaire à Ambracie, était honorée sous le nom de Πασικρατα, donné jusqu'ici à Perséphoné seule. Noter aussi la forme Ἀρτέμιτι au lieu du type commun aux Doriens et aux Béotiens, Ἀρτάμιτι. ¶ Ἐπιγραφικά [Sp. Vassis]. 1. On a écrit dans l'Ἐφ. Ἀρχ., 1909, p. 276, que le mot ὅλμος signifiait le siège à côté du trépied sur lequel le prêtre d'Amphiaraüs rendait ses oracles. Ὅλμος, c'est le bassin placé sur le trépied où se tenait le prophète ou la prophétesse. 2. Corrections à l'inscr. du Pirée, p. p. Dragatsis (Ἐφ. Ἀρχ., 1910, p. 73). ¶ Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀγορᾶς (Suite) [G. P. Oikonomos]. 1 fig., nº 4. Stèle trouvée en 1907 et déposée au Musée épigraphique sous le nº 478. Décret honorifique, de 42 lignes, en faveur d'Euxenippos, rendu sous l'archontat de Nicoclès (302-1). Commentaire en majeure partie chronologique d'où résultent des corrections. ¶ Σημειώσεις εἰς Θεσσαλικὰ ἀρχαῖα [Ap. S. Arvanitopoulos]. 1. Addition à un passage de l'Ἐφ. Ἀρχ., 1910, p. 87. 2. Correction d'un article de Hiller (Hermès, 1911, p. 154). 3. Item (Berliner philol. Wochenschrift, 1911, col. 62). 4. Sur une observation de Vassis (Ἐφ. Ἀρχ., 1910, p. 538). ¶ Table onomastique des mots grecs.

C.E.R.

Journal international d'archéologie numismatique, t. XII, 1909-1910, 1-2. Ἔκθεσις περὶ τοῦ Ἐθνικοῦ νομισματικοῦ Μουσείου καὶ τῆς ἰδιαιτέρας νομισματικῆς συλλογῆς τοῦ Πανεπιστημίου μετὰ περιγραφικοῦ καταλόγου τῶν προσκτημάτων κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1907-1908 (συνέχεια καὶ τέλος) [J. N. Svoronos]. Nouvelles acquisitions de sept. 1907 à août 1908. 30. — Donateur, Alexandre Maléros (48 pièces). 31. — Ateliers divers (598). 32. — M. Kampanis (10). 33. — M. Vlastos (1). 34. — Anonyme (4). 35. — Psomiadis (4). 36. — P. Mitzoyannis (1). 37. — Anonyme (1). 38. — Al. Th. Skoutaris (28). 39. — M. Kampanis (2). 40. — Ant. Chatzis (5). 41. — Paraskevas Kaldoglou (3). 42. — M. Kampanis (258). 43. — Joachim Valavanis (13). 44. — N. A. Pigadas (2). 45. — Emm. Lazaridis (2). 46. — Manolopoulos (2). 47. — Const. Leukiadis (7). 48. — Emilie G. Zolotas (2). 49. — Panag. Mitzoyannis (51). 50. — Ach. Sp. Diamantaras (164). 51. — Bas. Aphendakis (3). 52. — G. Gogos (188). 53. — A. Sp. Diamantaras (20). 54. — Trouvaille de Sparte (Fouilles de l'École anglaise). 86 pièces. 55. — A. Sp. Diamantaras (57). — Index onomastique. ¶ Ἐρεχθεύς-Ἀθηνᾶ. Ἐπανόρθωσις... Correction d'un passage corrompu d'Harpocration. ¶ Explication d'un haut-relief [St. N. Dragoumis]. 1 pl. L'explication placée par Harpocration sous la glose : ἐπενεγκεῖν δόρυ ἐπὶ τῇ ἐκφορᾷ καὶ προαγορεύειν ἐπὶ τῷ μνήματι, si elle est corrigée par le

retour à la leçon du ms. παρακαταθέμενον, à laquelle l'éditeur a opposé le participe παρακαθήμενον, présente l'image d'Érechthée, successeur de Pandion, debout, avec le javelot planté sur le tombeau de sa fille Procris que son mari Céphale a tuée par mégarde, attendu que la loi prescrivait que les proches parents poursuivent de cette façon les meurtriers. Témoignage de Démosthène, commenté par Istros au sujet de Procris et de Céphale, dans un passage où se lit également κατατιθέμενον. Digression sur diverses applications de cette loi chez les poètes Eschyle et Euripide. Le glaive devait rester ainsi sur le tombeau pendant 3 jours à partir des obsèques. Le jugement d'Oreste dans les Euménides. Une statue de Pallas-Athéné plantant un javelot dans la terre, a été trouvée en 1888, non loin du Parthénon. ¶ M. Antonius, Octavia und Antyllus. Römische Goldmünzen mit ihren Bildnissen [M. Barfeldt] 1 pl. Chapitre, portant sur onze monnaies, d'un grand ouvrage « sur la frappe de l'or pendant la République romaine et sous Auguste ». La période étudiée ici est comprise entre les années 714 et 724 de Rome. Résultats principaux des plus récentes recherches dues à Ganter, V. Gardthausen, Bürcklein, Kromayer, Drumann, etc. Chronologie raisonnée des faits nouveaux dans la période en question. Bibliographie d'une monnaie de Marc-Antoine au droit et d'Octavie au revers, trouvée en 1883 à Castagneto (Musée de Berlin). Monnaies figurant Antoine, son épouse Octavie et Antyllus, qu'Antoine avait eu de Fulvie. ¶ 'Ελεοδωρίτης [K. M. Constantopoulos]. Un des molybdobulles, p. p. Xanthoudidis, trouvé en Crète et donné par X. au Musée de l'Héracléon porte, entre autres lettres lisibles : ЄΛЄΟΔѠ, comme nom du possesseur. Une lettre de Balsamon, p. p. Emm. Miller en 1884 et adressée à un Eleodoritis, permet de compléter la lecture de ce cachet. ¶ 'Η ἐκ Χαλκίδος ἀττικὴ ἐπιγραφή · ἱερὸς νόμος Κολωνιτῶν. Τὸ ἐν Σαλαμῖνι τρόπαιον [J. N. Svoronos]. 4 fig. Inscr. découverte en 1902 par G. Papavassileiou et publiée, restituée et commentée par lui comme étant une loi sacrée des Chalcidiens. Mais Wilhelm a démontré amplement que cette inscr. est très attique (ἀττικωτάτη) et que les dieux ou héros qu'elle mentionne se rapportent aux Athéniens et non aux habitants de Chalcis; cette inscr. soulève d'ailleurs beaucoup de questions encore non résolues. La première est de savoir s'il s'agit d'une loi sacrée applicable à tous les Athéniens ou d'une section du gouvernement d'Athènes. Ziehen opine pour la seconde hypothèse, se fondant sur la partie A où est mentionné le nom de Xanthos, héros particulier à la tétrapole attique. Cette hypothèse est erronée. Il s'agit d'une loi sacrée du dème de Colone, ce qui ressort des parties conservées ou détruites de l'inscr. Reproduction de l'inscr. Témoignage du scholiaste de Sophocle (Oed. à Col.) et de Cicéron (De fin., V, 1). Restitutions diverses de l'auteur, de Papavassileiou, Ziehen; mention du τρόπαιον. Étude des textes anciens, relative au Zeus Tropaeus; objet d'un culte au Ier s. av. J.-C. Eschyle (Perses) parle du promontoire de Salamine comme emplacement du τρόπαιον. Wilhelm le place sur les hauteurs de Κυνόσουρα, opinion combattue par l'auteur et par Dragatsis, suivant eux, le τρόπαιον devait être placé très en évidence, p. ex. là où se trouve actuellement ἡ Βαθειὰ Ποῦντα, devant la ville de Salamine, seul endroit où pouvait être vu le lieu de la défaite des barbares et pratiqué le culte de Zeus Tropaeus. Il en est de même des Colonites. L'inscr. est, de l'aveu de tous ses éditeurs, antérieure à l'an 401. Suite des restitutions. Mention, ligne 15, de Ποσειδῶν Ἱππόρθιος, inconnu d'ailleurs, dont le culte devait être à Colone. Reproduction de l'inscr. restituée. Noms des divinités mentionnées dans la partie B. ¶ Molybdobulles inédits [N. D. Chaviaras]. 6 fig. Huit cachets trouvés à Rhodes, dont un arabe. ¶ Θησαυρὸς ῥωμαϊκῶν νομισ-

μάτων ἐκ τῶν ἐν ἔτει 1909 ἀνασκαφῶν τῆς Δήλου [J. N. Svoronos]. Les monnaies recueillies à Délos par l'École française d'Athènes ont jeté une nouvelle lumière non seulement sur la numismatique en général, mais encore sur l'histoire de cette île. Description détaillée de la grande trouvaille de monnaies
5 romaines en bronze, appartenant presque toutes à la numismatique constantinienne. 3797 pièces trouvées dans un vase de terre, près de l'Agora tétragone, ont été transportées à Athènes par l'ordre de M. Holleaux, placées au Musée National et formant un fonds. Ces monnaies comprennent les empereurs Claude le Gothique (268-270) et vont jusqu'à Constantin II (335-
10 340). Liste des princes et princesses non représentés dans la trouvaille. Description de 862 pièces. Tableau synoptique des 3797 monnaies (2478 de Constantin le Grand). ¶ Θέσεις περὶ τῆς ἐκ τοῦ 'Αντίου κόρης (La Fianciulla d'Anzio) [J. N. Svoronos]. Cinq positions de thèses qui seront développées plus loin. ¶ Ludwig Curtius, ὁ κριτικὸς καὶ « τὸ ἐν 'Αθήναις ἐθνικὸν Μουσεῖον » [J. N.
15 Svoronos]. Réponse aux critiques de L. Curtius, insérées dans Berliner philol. Wochenschrift, 23 avril 1910. ¶¶ 3-4. Το « ὡραῖον αἴνιγμα « τῆς ἐκ τοῦ 'Αντίου κόρης (La Fianciulla d'Anzio) [J. N. Svoronos]. 11 pl., 54 fig. Discours de réception de Sv., élu membre perpétuel de la Soc. arch. d'Athènes. Le gouvernement italien vient d'acquérir pour près d'un demi-million de lire, une
20 statue prototype de l'art grec. Furtwaengler l'a définie « un chef-d'œuvre parfait de l'art grec, du IVe ou du IIIe s., qui surpasse en grâce et en beauté toute autre statue des musées d'Italie ». Bibliographie de la question (33 articles). Historique de la découverte et mention analytique des principales publications (Rosa, Klein, Amelung, Pollak, Altmann, Furwaengler, Loewy,
25 Mariani, Comparetti, etc.). Examen de quelques détails (le disque et sa figuration, le rouleau, le lituus, etc.). L'auteur estime qu'on a eu raison de voir dans la jeune fille d'Anzio une œuvre émanant de l'école de Praxitèle, un personnage mythologique ou divinatoire, ou la déesse Tyché, ou peut-être même un androgyne. Annexes de l'étude précédente. A. Opinions de
30 P. Gauckler, Milani, Amelung, sur la technique de la statue. G. (citation textuelle) a constaté *de visu* que les deux parties dont elle se compose ne sont pas du même marbre, ni du même travail, ni peut-être de la même époque. Amelung déclare ne connaître, dans la technique gréco-romaine, aucune draperie comparable à celle de la koré. La différence qualitative
35 entre la tête et le corps est indéniable. Le buste est en marbre de Paros ; le reste du corps en pierre de provenance italienne. B. Objections d'Amelung aux assertions de l'auteur concernant le personnage de Tirésias et de Manto dans les Phéniciennes d'Euripide, qui aurait pu, suivant l'auteur, inspirer un artiste ; — concernant le lituus tracé dans le disque ; — la serviette
40 recouvrant le disque ; — la restauration de la main droite et du disque. Γ. L'étude des vases d'argent de Bernay est très instructive pour ceux qui traitent de la jeune fille d'Anzio. Les quatre scènes représentées sur ces vases sont en effet à rapprocher des figurations accessoires de la statue. Dessins tracés sur les deux vases, avec explication des scènes astrologiques qu'ils
45 représentent. Δ. 'Ο Κλήδονας (feux de la St-Jean), son caractère divinatoire. Historique de cet usage et détails sur cette fête, notamment d'après Politis, Kamporoglou, Kourtidis (à Andrinople), S. D. Chaviaras (à Symé), M. K. Gregoropoulos (ibid.). Il y a dans ces diverses descriptions du Κλήδονας un grand nombre de particularités intéressantes qui se retrouvent dans les
50 attributs de la koré d'Anzio. ¶ Kleine ikonographische und prosopographische Bemerkungen zu den Consularmünzen [W. Voigt]. 7 pièces. I. Le statère d'or de T. Quinctius. J. Six considère la tête du célèbre statère comme le portrait du vainqueur de Cynoscéphales et tire de là l'identi-

fication d'une tête en marbre du Musée de Berlin. La première question à poser est celle de savoir si la monnaie dont il s'agit est romaine ou grecque : elle est rom. suivant Fr. Lenormant, Six et l'auteur. Elle a pu être frappée en Macédoine, mais on objectera peut-être le peu de temps écoulé depuis la défaite. Comme l'atelier ne peut être recherché en Italie, il faut se rejeter sur une cité de protectorat romain. On se demande encore si Philippe V, renonçant à tous droits royaux, aurait remplacé l'effigie grecque par une tête de romain et pourquoi sur les seules monnaies d'or. A supposer qu'une ville de Grèce ou Philippe lui-même eût frappé celle-ci, cette frappe aurait-elle pu avoir lieu du vivant du personnage de l'effigie ? Il y a l'exemple de Pompée, de César, etc. Le statère de Flamininus, en raison de sa légende latine, se désigne comme monnaie romaine ; le poids qui est grec fait une difficulté ; mais jusqu'à l'époque impériale, le poids a été variable. Considérations chronologiques. La question de barbe milite en faveur de Flamininus. D'autre part, il y a de frappantes analogies entre les monnaies d'argent de Philippe V et le statère en question. Le statère de Quinctius doit être avant tout comparé avec les deniers de Faustus Solla, où, en dehors de la délivrance de Jugurtha par Bocchus, apparaît le portrait du premier. Notre Philippe V (?) se rencontre sur un denier de L. Marcius Philippus avec bandeau royal et casque corné, vu que 100 ans environ après, l'événement que remémore notre statère semble avoir fourni une raison analogue comme pour Faustus Solla. ¶ Θεοτόκος ἡ Θεραπειώτισσα [G. P. Végléris]. 1 pl. Sur l'image de la Θεοτόκος Θεραπ., récemment découverte, dans ses rapports avec les renseignements historiques relatifs à son temple ancien, avec la mention et la reproduction de l'image de la Θεοτόκος Ὁδηγητρία, que porte l'image en question. Icone trouvée sur les bords du Pont-Euxin. C'est une empreinte de bronze, de forme ovoïde, datant du xiiie ou xive s., accessoire d'un éventail (ῥιπίδιον) ou d'une aile sextuple. Le temple ancien était consacré à saint Jean-Baptiste. Parmi les nombreuses images byzantines de la Théotocos, la plus célèbre est celle de la Th. Ὁδηγητρία, que saint Luc, selon une pieuse tradition, peignit le premier du vivant de la Vierge-Mère. Ce même type se retrouve en peintures murales et en mosaïque dans les temples anciens d'Italie. Une image de ce type est surnommée, à Thèbes, Athéniotissa, ailleurs Blachernitissa, Eléoussa, tracée sur un molybdobulle du xie-xiie s., etc. La Théotocos Therapeiotissa doit son nom à la bourgade de Thérapia, sur le Bosphore de Constantinople, dans le voisinage du monastère d'hommes de Katasképé ou Sképé, ou des Asomatoi. L'histoire rapporte que le 23 nov. 867, le patriarche Photios y fut relégué. Manuel Comnène ne put donc le construire, mais il le rebâtit. ¶ Λίνον Βοσπόρου [J. N. Svoronos]. Le nom de « district de Linon » paraît rappeler celui d'une ville oubliée. L'auteur a mentionné (Journ. intern. d'arch. num., t. X, p. 159 ss.) une petite monnaie du ive s. av. J.-C., portant les mêmes types que ceux de Byzantium et de Chalcédon, avec l'inscr. ΛΙΝ ; il a rappelé alors que Byzance, Chalcédon et Linon étaient trois villes situées dans l'Hellespont ; que Strabon donne l'ethnique Λινούσιοι. Origine du nouveau nom de Linon, Καταστέπτη (κατασκεπασμένη δένδροις) ; ou plutôt le nom abrégé Σκέπη est à rapprocher de σκέπτομαι, dans le sens de κατασκοπεύω. Les anciens construisirent là des forteresses, κατασκοπευτήρια.

C.E.R.

Mitteilungen des k. deutschen Archaeologischen Instituts. Athenische Abt. 25e année (1910). 1re et 2e livr. Attische Reliefs in Cassel [M. Bieber]. 4 pl. Description de deux reliefs votifs provenant de l'Asklepieion d'Athènes, d'où après la prise de cette ville en 1688 par les Vénitiens, ils furent appor-

tés à Cassel : le premier en marbre pentélique représente une famille d'adorants, père, mère, jeune fille et deux enfants s'avançant vers la gauche ; sur le second on voit deux oreilles, grandeur nature. Métope sur laquelle est figurée Artémis chassant et transperçant une biche de sa javeline ; elle provient peut-être du tombeau d'Hippolyte mentionné par Pausanias entre l'Asklepieion et l'Acropole devant le temple de Thémis. ¶ Gräberfunde aus Salamis [S. Wide]. 2 pl. Coup d'œil sur les fouilles faites en 1893 à Salamine près de l'Arsenal, objets trouvés : 1. Vases divers, amphores, hydries, etc. ; 2. Objets en métal, anneaux, agrafes, fuseaux, etc. ; 3. en os, pierre, verre. Ce sont les vases qui sont le plus intéressants, ils appartiennent à une époque de transition entre la dernière époque mycénienne et la céramique géométrique ; études sur la terre, la décoration, le style de plusieurs d'entre eux. ¶ Eine neue Seeurkunde [J. Sundwall]. Facsimilé, texte et comm. d'une longue inscription relative à la marine athénienne, du musée épigraphique d'Athènes (Inv. nº 224) qui doit provenir ἐκ τοῦ στρατιωτικοῦ ἀρτοποιείου près de l'Acropole. Elle nous donne une liste de triérarques débiteurs de l'État et doit être un extrait des comptes des intendants des arsenaux de l'année 365-4 (Ol. 103, 4). Liste par ordre alphabétique des noms des triérarques et des navires mentionnés dans cette inscr. ¶ Praehistorische Funde aus Thessallien [N. I. Giannopulos]. Enumération d'objets divers trouvés dans une sépulture préhistorique en forme de colline près de Skotousa, mis au jour en 1905 ; idoles en pierre et en argile, vases, objets mobiliers. ¶ Ein altes Parthenonproblem [B. Sauer]. 1 pl. fig. Montre qu'un torse d'homme en marbre du musée de l'Acropole dont on n'a pas tenu compte jusqu'ici et qu'il décrit, est la figure A* qui manquait seule au groupe ouest du fronton du Parthénon et qui avait disparu de sa place déjà avant 1674. Essai de reconstitution de cette partie du fronton. ¶ Zur Topographie des Amphiareions bei Oropos [H. Lattermann]. Facsimilé, trad. et comm. d'une inscr. importante trouvée dans les fouilles de l'Amphiareion près Oropos par Leonardos en novembre 1887 et publiée entre autres I. G. VII, 4255 = Michel. Rec 586 p. 474. Elle est relative à un contrat de soumission pour les travaux d'une conduite d'eau (ὀχετός λίθινος κρυπτός) dans l'enceinte Sacrée par un certain Phrynos ; à ce contrat sont jointes des indications techniques et topographiques très précises d'après lesquelles L. étudie la topographie de l'Amphiareion. Détails techniques sur la conduite d'eau. Particularités de la langue de l'insc. ¶ Phratern-Verbände auf einem Attischen Hypothekenstein [A. v. Premerstein]. Photographie et description d'une borne ou stèle hypothécaire d'origine attique avec fac-similé de l'insc. qui y est gravée, déjà publiée par D. M. Robinson (Am. J. of Ph. 28, 430 sq.) avec un court commentaire. Il y est fait mention de cinq créanciers hypothécaires, dont le premier est un particulier qui a prêté 1500 drachmes, les quatre autres sont des corporations qui se divisent en deux catégories, les unes désignées par un nom patronymique, les autres par l'expression φράτερες οἱ μετὰ τοῦ δεῖνος. Ces désignations nous permettent de nous faire une idée de l'organisation intime des phratries athéniennes et P. les étudie à ce point de vue. Les deux dernières s'appliquent à des θίασοι de la phratrie. ¶ Zu den Grabstelen von Pagasae [G. Rodenwaldt]. Depuis que L. Ross a publié pour la première fois une stèle funéraire peinte, on en avait trouvé un assez grand nombre, mais presque toujours fragmentaires, qui n'avaient joué aucun rôle dans l'histoire de la peinture antique ; depuis qu'Arvanitopulos en a mis au jour un grand nombre dans les fouilles des ruines de Pagases, les autres ont été rejetées dans l'ombre. En attendant qu'A. publie un ouvrage définitif sur sa trouvaille qui permette

d'apprécier ces riches matériaux à leur juste valeur, R. cherche, comme étude préliminaire, à déterminer comment ces stèles peintes, d'après les groupes et les époques entre lesquels elles se répartissent et d'après leurs caractères historiques, devront être prises en considération comme source de l'histoire de la peinture antique. Il montre qu'elles n'auront pour cette histoire qu'une valeur indirecte qui ne diminuera en rien celle des peintures de Pompei, mais que pour tout ce qui concerne le coloris et la technique de la peinture chez les Grecs elles sont inappréciables. ¶ Ein Denkmal des Metercultes in Sophia [O. Walter]. Rectifications à la lecture donnée par Filow < Klio, IX, p. 253 sq. R.d.R. 34.12, 43 > de deux inscr. gravées sur une même plaque de marbre trouvée à Sophia, l'une latine soi disant relative à un sodalicium vernaculorum, l'autre grecque donnant une liste de noms propres paraissant se rapporter au culte de la Grande Déesse. Conclusions toutes différentes de celles de F. quant à la première de ces inscr. Commentaire détaillé de la seconde. ¶ Bemerkungen zur altkretischen Religion. I [H. Prinz]. Ed. Meyer (Gesch. d. Altert[2] I 2,680 sqq.) a longuement exposé les rapports de la Crète avec l'Asie Mineure ainsi que les problèmes qui se rattachent à l'histoire de la colonisation de la Crète, il a aussi montré l'étroite relation qu'il y a entre la religion de la Crète ancienne et les systèmes religieux de l'Asie occidentale. P. se propose de développer et d'appuyer ces conclusions. Il montre que ceux qui apportèrent en Crète la civilisation et la religion minoennes étaient une population non grecque. Ce n'est que plus tard que des peuplades d'origine grecque sont venues dans l'île. Cette population non grecque adorait une divinité féminine qui se présente sous plusieurs aspects ou types et qui est identique avec la Magna Mater de l'Asie Mineure et de la Syrie. Étude de ces divers types : 1. Déesse serrant ses seins de ses deux mains ; 2. Déesse avec des colombes ; 3. Avec des serpents ; 4. Avec des lions ; 5. Avec des fleurs ; 6. Autres représentations de cette divinité féminine. Cette ressemblance entre les divinités ne provient pas d'un emprunt fait par la Crète à l'Asie, mais résulte de ce que même la population la plus ancienne de l'île était par ses origines parente des peuples de l'Asie Mineure. ¶ Grabschrift aus Smyrna [E. Nachmanson]. Insc. funéraire provenant de la frontière turque de Smyrne et qui est dans la section épigraphique du Musée national d'Athènes ; les lettres très soignées sont ornées d'apices ; c'est la tombe de Παῦλα Πραιτορία et de son époux Ἰωνικός. ¶ C. r. sommaires des séances de l'Inst. arch. all., donnant le titre seul des communications et le résumé d'un rapport de [G. Karo] sur les gemmes, les anneaux et les cachets mycéniens qui nous permettent de nous faire une idée exacte de la religion et du culte de la Crète minoenne. K. les répartit entre plusieurs époques de l'an 2900 à 1900 et indique très brièvement le caractère et le style de chaque époque. ¶¶ 3e livr. Kerameikos-Studien [A. Brueckner]. 5 pl. Chargé par l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία de rechercher les tombeaux des simples particuliers situés sur la rive gauche de l'Éridan, B. a étendu ses recherches aux tombeaux de l'État de la rive droite, devant le Dipylon et en donne le résultat. I. Emplacement de ces tombeaux publics : ils s'étendaient entre deux places spacieuses, l'une à l'entrée de l'Académie, l'autre devant le Dipylon, séparées par un espace de quelques stades de longueur continuant le Polyandrion, qui était bordé à droite et à gauche par une large rue. Les tombeaux peuvent être divisés entre quatre groupes placés en des endroits différents : a, les tombes communes athéniennes où étaient enterrés ceux qui étaient morts à la guerre, disposés par années ; b, monuments funéraires distincts destinés à certains guerriers athéniens ; c, monuments funéraires dis-

tincts destinés à certains alliés d'Athènes ; d, tombeaux et monuments funéraires de citoyens qui avaient bien mérité d'Athènes, mais qui n'étaient pas morts à l'ennemi, ou qui avaient été jugés dignes d'une sépulture nationale pour d'autres mérites que les mérites militaires. Étude de chacun de ces groupes : II. L'ἐπιτάφιος ἀγών au ve siècle. La plus ancienne mention connue de l'ἐ. ἀ. se trouve dans Aristote, Ἀθ. πολ. 58 mais B. conclut de l'étude des peintures d'un certain nombre de lécythes à fond blanc que ces jeux funèbres sont pour le moins aussi anciens que les oraisons funèbres : en quoi ils consistaient au ve siècle (d'après les lécythes), course aux flambeaux, procession de cavaliers, ce qui explique la disposition de toutes ces sépultures en forme d'arène de courses. III. Les pierres funéraires du Polyandrion : a, stèles non parées pour être mises en rapport avec un encadrement ; b, plaque avec entourage d'une sorte de petite rainure, comme on en voit aux métopes du temple de Zeus à Olympie. IV. Le tombeau national de 394 avant J.-C. Description détaillée d'un fragment de ce tombeau (pl.) qui se trouve au Musée national d'Athènes et qui mentionné par Pausanias (I, 29, 11) était situé à 200 mètres du Dipylon, sur la route de l'Académie. Il fut élevé par les Athéniens au Céramique après les batailles de Corinthe et de Coronée. Étude des reliefs qui y sont figurés, comparaison avec un cratère contemporain de Tubingue. ¶ Heilige Stätten in Delphi [A. Frickenhaus]. 1. Athena Pronaia. Histoire du développement de ce sanctuaire décrit par Pausanias X, 8, 6 et que les fouilles ont mieux fait connaître ; 2. Neoptolemos (Paus. X, 24, 6). Le peribolos et le tombeau de Néoptolème ; 3. La source Cassotis. Le passage de Paus. X, 24, 7 où cette source est mentionnée a longtemps été une « crux » de la topographie de Delphes, F. l'explique et résout le problème. ¶ Eine neue Bergwerksurkunde aus Athen [G. Oikonomos]. Texte et comm. détaillé d'une longue insc. mutilée trouvée en 1908 dans les fouilles faites sur l'Agora d'Athènes par la Société archéologique. Le texte y est disposé stoichedon en colonnes, dont on distingua encore trois sur la face bien conservée de la pierre gravée des deux côtés. Elle se rapporte aux mines d'argent du Laurium et doit avoir été gravée peu après l'archontat de Theophilos 348/7, d'après la mention qui y est faite de Meidias Anagurasios, l'ennemi de Démosthène. Art. de 48 p. ¶ Epinetron [St. A. Xanthudidès]. Montre par des exemples modernes (fig.) comment les anciens se servaient de l'ἐπίνητρον[1] ou ὄνος, instrument en terre cuite que Hésychius entre autres définit s. v. ὄνος ἐπίνητρον· ἐφ' οὗ τὴν κρόκην νήθουσι ἢ νῶσιν. Avant de filer la laine, la femme assise prenait dans sa corbeille les flocons de laine et les étirait, et les amoncelait sur l'épinetron, placé sur son genou droit. Un épinetron trouvé à Rhodes nous prouve qu'on se servait d'instruments analogues déjà à l'époque mycénienne. ¶ Die Lage des Demos Leukonoe-Aglaurion [E. Maass]. 1. Ce dème dont le nom signifie Eau blanche, aurait peut-être été situé près d'une source qui porte aujourd'hui le même nom, à deux kilomètres au nord de Menidis, vers l'église d'Hagios Theodoros sur le Pernès, dans une région où on n'a pas encore placé de dèmes. 2. Aglaurion signifie l'enceinte de l'eau claire, c'était un Nymphaeum dont la déesse devait être Aglauris ou Aglauros et qui était situé sur les contreforts de l'Acropole. ¶ Ein gestohlener Ring [Gg. Karo]. Un précieux anneau en or de l'époque minoenne trouvé à Mochlos en 1909 a été volé au Musée de Candie qui informe. ¶¶ 4e livr. Die Arbeiten zu Pergamon 1908-1909. Rapport sur les fouilles de Pergame : I. Die Bauwerke [W. Dörpfeld]. 6 pl. Les thermes à l'est du Gymnase supérieur. Constructions entre ce Gymnase

1. Ce mot ne se trouve pas dans le Dict. grec de Bailly (N. de la R.).

et le sanctuaire de Déméter. Le sanctuaire de Déméter (cour antérieure ; propylées ; portiques au sud et au nord ; théâtre de Déméter ; demeures ; le grand autel de D. ; le temple de D.). Les constructions romaines de la ville basse. Le tertre funéraire Jigma-Tepeh. Localités des environs. — II. Die Inschriften [H. Hepding]. Décrets et ordonnances. Liste d'éphèbes et listes analogues. Dédicaces. Inscr. honorifiques ; graffites : en tout 98 inscr. ou fragments, dont plusieurs importantes. III. Einzelfunde [id.]. 9 pl. Nombreuses statues, fragments, torses, têtes d'empereurs, de particuliers, terres cuites, reliefs, moules, objets en fer. — IV. Die Resultate des Ausgrabungen von 1910 [W. Dörpfeld]. Court résumé des fouilles de 1910 qui ont mis au jour quelques parties nouvelles du sanctuaire de Déméter, mais rien de très important : les Thermes sont dégagés ; le théâtre de l'Acropole déblayé en grande partie : trouvé les restes d'une ancienne scène ; substructions d'un petit temple dans la vallée de Ketios ; sanctuaire de la Mère des Dieux ; temple, grand autel et sous lui restes d'un autre autel plus ancien, parce qu'une inscr. du temple nous apprend qu'il fut dédié à la Mère des Dieux par Philétairos le fondateur de la dynastie des Attalides.

A. H.

ITALIE

Rédacteur général : Émile Chatelain.

Archivio Storico per la Sicilia orientale. An. 6, fasc. 1. Topographie archéologique de Licodia Eubea [V. Cannizzo]. Etude des nécropoles urbaines et suburbaines, des aqueducs de l'époque grecque et de leur valeur historique. ¶¶ Fasc. 2-3. Suite. Communauté chrétienne du v[e] siècle à Licodia. Résultats des fouilles entreprises par Orsi de 1897 à 1907.

Atene e Roma. An. 13. Janv.-fév. D'une grave et fréquente erreur au sujet de la femme et de la famille étrusque [E. Lattes]. On répète à tort que chez les Etrusques les femmes donnaient leur nom à leurs fils. L'examen de plusieurs milliers d'inscriptions n'autorise pas cette assertion. Le matronimique manque souvent, surtout dans les textes les plus anciens. ¶ Un poète mimographe byzantin [A. Majuri]. Etude sur Théodore Prodrome, rhéteur fleuri des élégances intempérantes de la rhétorique byzantine. ¶ Figures et paysages dans les Bucoliques de Virgile [G. Curtio]. La dixième églogue dépeint deux paysages printaniers et ne mérite pas le reproche d'incohérence qui lui a été fait. ¶¶ Mars-avril. La philosophie des morts dans les inscriptions sépulcrales latines [A. De-Marchi]. Formules de résignation ou de révolte mises dans la bouche des enfants ou des parents. ¶ Dante et les poètes latins [E. Proto]. ¶ Légendes romaines dans les Fastes d'Ovide [C. Marchesi]. Comparaison avec le récit de Tite-Live. ¶¶ Mai-juin. Une épigraphe archaïque [G. Oliverio]. Gravée sur un petit disque en bronze, propriété du duc Antonio Carafa d'Andria, publiée par Sogliano dans les Atti di Napoli, 1909. On doit lire autrement : ἡ̣δ[ε]ου κὲ αὖε ῥ̣ύμαν τελεῖσθαι ou γελέσθαι Mais des raisons paléographiques et linguistiques font supposer que le disque est une pure contrefaçon. ¶¶ Juil.-août. Giovanni Schiaparelli, philologue [A. De-Marchi]. Nécrologie. ¶ A quel point en sommes-nous avec la question de la langue étrusque ? [E. Lattes]. 1, Skutsch, Herbig,

Trombetti, Bugge ont surtout cherché à établir des rapprochements linguistiques. L'interprétation est encore à trouver. L'influence civile des Etrusques mieux établie ne suffit pas à expliquer les 231 lignes de la momie d'Agram, les 61 de la grande inscr. de Capoue, les 46 du cippe de
5 Pérouse, les 7 lignes de Volterra, les 7 lignes archaïques aussi du plomb opistographe de Magliano, les 9 des épitaphes tarquiniennes de Pumpus et de Laris Pulenas. ¶ La pensée de Platon et de Timée [E. Bignone]. Platon a posé le problème des universaux, mais il est mort en écrivant, sans avoir eu le temps d'exposer clairement sa pensée. ¶¶ Sept.-oct. A quel point en
10 sommes-nous avec la question de la langue étrusque [E. Lattes]. 2, Les ressemblances entre l'étrusque et le latin semblent plutôt s'accroitre avec les dernières découvertes. ¶ Quelques bons mots d'Aristophane [Dario Arfelli]. Explication des Ach. 599 sqq. ¶ Du livre 2 des Posthomerica de Quintus de Smyrne [A. Taccone]. Traduction en italien. ¶¶ Nov.-déc. Vie romaine
15 antique [A. M. Pizzagalli]. D'après Th. Birt, Zur Kulturgesch. Roms. ¶ Notes de littérature homérique [N. Terzaghi]. A propos de l'édition du xxe l. de l'Iliade, p.p. Al. Pallis. ¶ Notes de critique antique [Umb. Galli]. Importance de Denys d'Halicarnasse et du traité du Sublime. ¶ L'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, Amores, 3,94 [Camillo Morelli]. Cette pièce
20 manque absolument d'originalité et d'émotion. E. Ch.

Atti della società piemontese di archeologia e belle arti. Vol. 8, fasc. 1. Tombes romaines, découvertes près de Turin [G. Frola]. De l'époque d'Auguste, avec amphores, objets divers en argile et verre, casserolle de bronze, monnaies d'Auguste. ¶ Découverte de tombes romaines à Pianezza
25 [G. Assandria et C. Bertea]. Avec lampes et patères, plusieurs portant des inscriptions; cruches, vases lacrymatoires, fragments de miroir, monnaies d'Auguste, de Claude, de Vespasien. ¶ Nouvelles inscriptions romaines du Piémont inédites ou corrigées. Sixième mémoire [G. Assandria]. De Camagna, Mongardino, Revello, Racconigi, toutes funéraires ; la
30 dernière est l'épitaphe de Coelia Subrina, mal publiée par Pingon, Gruter, Guichenon, Brizio, etc. E. Ch.

Ausonia. Rivista della società italiana di archeologia e storia dell' arte. Anno 4, fasc. 2. Contribution à l'histoire de la religion paléoitalique [V. Macchioro]. ¶ L'ombre d'Achille [Nic. Terzaghi]. Interprétation d'une
35 amphore conservée au Brit. Museum. ¶ Deux statuettes étrusques de plomb trouvées récemment à Sovana [B. Nogara]. Remontent à l'époque hellénistique, sans doute à la deuxième moitié du IVe s. av. J.-C.; c'est probablement un ex-voto funéraire. ¶ Observations sur les statuettes de plomb de Sovana [L. Mariani]. Ce sont plutôt des defixiones. ¶ La villa des Quintilii
40 [Th. Asby]. Description des ruines et objets trouvés dans cette villa des environs de Rome, connue sous le nom de Roma vecchia. ¶ Xanthe et les Etrusques lydiens [V. Costanzi]. La question de l'origine orientale des Etrusques doit être séparée de la question traitée dans la notice d'Hérodote sur la division du peuple lydien entre les fils d'Atys. ¶ Le sacrifice d'Iphi-
45 génie [M. Madd. Michela]. Essai de reconstitution d'une peinture antique. ¶¶ Fasc. 2. La représentation figurée de Virbius [Lucia Morpurgo]. De quelques représentations supposées d'êtres aquatiques; le voisinage des lacs de Némi et d'Albano y faisait reconnaître des personnifications de ces lacs. Etude des représentatiens de Virbius, divinité italique, identifiée
50 par les poètes et les mythographes avec Hippolyte. ¶ La collection de vases antiques du poète Diego Vitrioli [Nic. Putori]. Renseignements sur cette collection, bouleversée par le tremblement de terre de Messine en 1908. Vases attiques avec figures noires, avec figures rouges de fabrique italiote.

vases entièrement vernis. ¶ Sur deux sculptures conservées dans le Cabinet archéologique de l'Université de Padoue [Ant. Aug. Minto]. Origines de la collection. Fragment de stèle sépulcrale attique. Torse singulier de femme avec ceinture historiée. ¶ Le type de Hathor. Histoire d'un type figuré [Raf. Pettazzoni]. Les Egyptiens imaginèrent sous les traits d'une 5 vache Hathor déesse du ciel. Etude de monuments conservés dans divers musées. ¶ Origines crétoises [Giulio Beloch]. 1. La population préhellénique. 2. L'Etat de Minos. 3. La conquête grecque. ¶ Un θίασος en Crète. Contribution à l'étude des corporations crétoises [A. Maiuri]. Donne des renseignements sur la vie corporative de l'île. ¶ Marbres errants de 10 Ravenne [Corrado Ricci]. Etude des bas-reliefs antiques qui se trouvaient jadis dans les vieilles églises de Ravenne, aujourd'hui tombées en ruines ou démolies. ¶ Variétés. Le bois sacré de la Nympha Furrina et le sanctuaire des dieux syriens sur le Janicule [Salv. Aurigemma]. ¶ Fouilles de la mission italienne en Crète [A. Levi della Vida]. ¶ Antiquités d'Egée, 15 1908-09. — Sculpture grecque et romaine. — Céramique grecque. Notes sur les publications récentes. E. Ch.

Bollettino di filologia classica. An. 16, n° 7. Communications. Le nom des Triballi dans les Oiseaux d'Aristophane [C. Pascal]. Ce nom s'appliquait à Athènes aux affamés de la plèbe. ¶ Pour un passage de la Métaphy- 20 sique d'Aristote [M. Lenchantin de Gubernatis]. 981ª, 12, corriger ἐμπειρίας τέχνη. ¶¶ N° 8. Un proverbe Varronien et un calembourg Pompéien [G. Zottoli]. C. I. L. 4,4118 : « Cresces fullonibus et ululae suae sal » ne s'explique bien que par un proverbe que nous connaissons grâce à Varron : « homines eum pejus formidant quam fullo ululam ». Fullo désigne aussi 25 un scarabée qui peut être dévoré par la chouette, comme le foulon par son amie Ulula. ¶¶ N° 9. Vergil., Catal. 1 [M. Lenchantin de Gubernatis]. Interprétation. ¶ La date des élections et de l'entrée en fonction des édiles plébéiens et Tite-Live 30, 39,8 [Pl. Fraccaro]. Les édiles de 552 ont célébré les Ceriala en avril, les ludi plebeii en novembre, puis se démirent. Les 30 élections ayant été empêchées par des phénomènes météorologiques, les magistratures furent vacantes jusqu'à la fin d'avril. C'est pourquoi le Sénat chargea le dictateur et le maître de la cavalerie de présider en 553 aux fêtes de Cérès que les édiles de cette année n'eurent pas à célébrer. ¶¶ N° 10. Corrections au texte de Sophocle, Philoctète 220 et 1139 [A. L. Michelan- 35 geli]. ¶ Deux fragments de comiques grecs [C. Pascal]. Observations sur un passage de Cratetes (Kock, Com. fragm. I, p. 133) et sur un fragment d'une comédie inconnue d'Aristophane. ¶¶ N° 11. Corrections au texte de Sophocle, Philoct. 1219 [L. A. Michelangeli]. ¶ Deux citations latines générament inexactes [P. Rasi]. Parturiunt montes, au lieu de Parturient. Necesse 40 est ut eveniant scandala, au lieu de veniant. ¶¶ N° 12. Horace, Sat. I, 2,33 [Attilio Barriera]. Il faut lire : tenta libido; taetra est une faute. ¶¶ An. 17, n° 1. Ad Aeschin. fr. 207 [M. Valgimigli]. ¶ De quelques réminiscences classiques dans Quintus de Smyrne [F. Ramorino]. ¶ Homo ironique [L. Valmaggi]. Non seulement dans Cicéron, mais dans Minucius 45 Felix, homo désigne un homme de faible valeur. ¶ Pour le texte des Confessions de saint Augustin [F. Ramorino]. Réplique à Ussani pour le texte de qqs. passages. ¶¶ An. II ; N° 2-3. Sur le discours de Caton « de lustri sui felicitate » [Pl. Fraccaro]. L'auteur du Panégyrique à Constantin n'avait sans doute pas entre les mains le texte même de Caton. Les circonstances dans 50 lesquelles aurait été prononcé ce discours ne nous sont même pas connues. ¶ Minucius Felix 6,2 [L. Valmaggi]. Lire : dum in hostilibus moenibus et supprimer « capti » répété de la ligne précédente. ¶¶ N° 4. L'alli-

tération dans Minucius Felix [Ev. San Giovanni]. Essai de classement des exemples. ¶¶ N° 5. Pensées de Ménandre et de Leonardi [M. Lenchantin de Gubernatis]. ¶¶ N° 6. Platon, Phaed. 115a [M. Valgimigli]. ¶ Des ὁμοιότητες dans la philosophie d'Epicure [E. Bignone]. ¶ Pour le pléonasme de Minu-
5 cius Felix [L. Valmaggi]. Minucius affectione le pléonasme; qqs. exemples.
E. CH.

Bollettino della commissione archeologica comunale di Roma. An. 38, fasc. 1. Le temple d'Apollo Palatinus [G. Pinza]. D'après une étude nouvelle des textes, surtout d'Ovide, l'auteur propose un emplacement diffé-
10 rent de ceux que soutenaient Lanciani et Hülsen. ¶ Tête d'un Olympionikès au musée national romain [R. Paribeni]. En lave, mais copie d'un original en bronze. On ne peut en dire l'auteur, mais elle date de l'époque illustrée par Myron, Polyclète et Phidias. ¶ La thensa Capitolina sur un bas-relief romain [A. Sorrentino]. Située dans le jardin du Collège des Syro-Maro-
15 nites à Rome. Marbre de 0,58 de long sur 0,38 de large. Rareté de cette représentation qu'on reconnait seulement d'après les textes des auteurs qui l'ont décrite. ¶ La scénographie de l'entrée de Marc-Aurèle dans l'arc de Constantin [A. Monaci]. En face du temple suburbain de la Fortune est une voûte construite par Domitien, sur laquelle fut changée l'effigie du triom-
20 phateur. ¶ Instruments musicaux en ivoire trouvés dans une tombe archaïque de Préneste [G. Pinza]. L'individu enseveli au VIIIe s. av. J.-C. dans la tombe découverte en 1855 près de la casina Cecci était un amateur passionné de musique; il avait voulu conserver auprès de lui les instruments qui l'avaient charmé pendant sa vie. ¶ Notes épigraphiques [D. Va-
25 glieri]. Inscriptions de Préneste, d'Ostie, de Mycènes. ¶ Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines [L. Cantarelli]. Fouilles d'Ostie; monument honoraire de Brindisi; découvertes dans la Dalmatie septentrionale, en Serbie. ¶¶ Fasc. 2-3. Statue d'Auguste de la via Labicana [L. Mariani]. Marbre haut de 2 m. 07, trouvé dans les
30 fondations d'une maison. Image très ressemblante. Comparaison avec des statues analogues. ¶ L'augurium salutis et l'auguraculum Capitolin [G. Costa]. Importance historique de l'inscr. trouvée en 1910 dans la construction du monument Vittorio Emanuele, mentionnant l'augurium maximum « quo salus populi Romani petitur » en 756 et 770, ce qui complète la
35 série et réduit à néant la correction proposée pour Tacite, Ann. 13,23. Fournit aussi un indice pour la place de l'auguraculum. ¶ Tablette de bronze trouvée dans le Tibre [D. Vaglieri]. En novembre 1909, devait être fixée sur un char ou un navire à l'usage particulier de Trajan ; c'est pourquoi le véhicule jouissait de l'immunité des tributs fiscaux. ¶ D'une singu-
40 lière représentation mythologique du culte romain [F. Grossi Gondi]. Bas-relief vu par Fabretti dans les jardins Palombara. Représente Sérapis sous la forme d'un serpent avec tête d'homme. Probablement un ex-voto. ¶ Du satyre versant et de son attribution à Praxitèle [A. Maviglia]. Le satyre assis est sûrement œuvre de Praxitèle, mais le satyre versant est le pro-
45 duit d'un art argivo-attique. ¶ Le costume archaïque grec sur deux monuments du Musée Capitolin [G. Pinza]. Etude de costume dorien. ¶ Notice des récentes découvertes d'antiquités à Rome et dans les faubourgs [G. Gatti]. ¶ Découvertes archéologiques en Italie, etc. [L. Cantarelli]. Fouilles d'Ostie. Inscr. de Porto, dédicace à Silvain. Fouilles d'Ancona,
50 de Pompei. Inscr. de Sora. Cachette de monnaies du Bas-Empire à Bari. ¶¶ Fasc. 4. Un nouveau fragment du décret de Cn. Pompée Strabon durant le siège d'Asculum [G. Gatti]. Nouveau fragment formant l'angle supérieur droit, d'une table de bronze, complétant l'inscr. publiée. Bull. arch. com.

1908. ¶ D'un petit temple de Némi en argile et d'autres monuments inédits relatifs au temple italico-étrusque [G. E. Rizzo]. Il ne faut pas se laisser dérouter par Vitruve. Etude des temples de ce genre qui sont connus. (A suivre.) ¶ Variétés épigraphiques [D. Vaglieri]. Inscr. romaine de prétoriens. Inscr. de Préneste, d'Ancône, d'Ostie. ¶ Découvertes archéologiques en Italie, etc. [L. Cantarelli]. Villa romaine près de Pompei; ruines d'une villa sur le territoire de Genazzano; inscr. du Fayoum, publiée par Lefèvre. Inscr. municipale de Carthage. E. CH.

Classici e neolatini. Dir. Silvio Pellini, Aosta. An. 6, nº 1. Préface du poème de Parménide [Et. de Marchi]. Trad. italienne. ¶ Quand Commode revêtit la toge prétexte? [S. Pallini]. C'est le 7 juillet 176 et non 175, alors que Commode était en Pannonie. ¶ De grammaticae Graecae et Latinae studiis eorumque praestantia ac dignitate [P. Rasi]. Leçon d'ouverture à l'Université de Padoue, prononcée en latin. ¶ Le traité « de Virtutibus » de Cicéron était-il connu de Pétrarque? [S. Pellini]. Certains passages de Pétraque semblent le prouver. ¶ Glanures tirées des mss. du xvᵉ s. [Ad. Cinquini]. Poésies inédites d'humanistes conservées dans le Cod. Vatic. Urbin. lat. 1193. Suite aux nᵒˢ suivants. ¶¶ Nᵒˢ 2-3. Metrodori problemata [S. Pellini]. Interprétation. ¶ Le livre I des Posthomerica de Quintus Smyrneus [A. Taccone]. Traduction italienne avec notes explicatives. ¶ Minuciana [L. Valmaggi]. Discussion critique de l'Octav. 3,3; 8,5; 16,2. ¶ Un passage des Souvenirs de Marc-Aurèle 11,3 [S. Pellini]. Examen des explications proposées. ¶ De « luco » Virgilii in agro Pletulensi sacrando [F. K. Carreri]. A propos du projet de reconstituer le bois sacré où Virgile a chanté les Bucoliques. ¶ Sur l'âge de L. Ampelius [Fr. Stabile]. Histoire de la question. Critique. Sources du liber memorialis. Examen de quelques témoignages pris dans ce liber. Observations sur la langue. Conclusions : Ce traité fut écrit au IIIᵉ siècle, avant le règne de Dioclétien. La patrie de l'auteur est inconnue. ¶ Properce 3,12 [A. Romizi]. Trad. italienne. ¶ Nouvelle trad. en vers italiens de l'Asinaria de Plaute, Acte 3, sc. 3 [Easpis]. ¶ La langue internationale au service de la science et des savants [R. B.]. On ne trouvera rien de mieux que le latin qui a fait ses preuves au Moyen âge et à la Renaissance. ¶¶ Nº 4. Imitations et traductions d'épigrammes grecques [S. Pellini]. Sur l'interprétation et sur l'authenticité de deux épigrammes de Virgile, Catal. 6,12 [Et. Bignone]. ¶ L'éléphant dans l'antiquité [S. Pellini]. Résumé de tous les témoignages des auteurs anciens sur cet animal. ¶ Cicéron traducteur de Sophocle [B. Stumpo]. Tuscul. 2,8,20 et 3,29. Si Cicéron n'est pas toujours un traducteur fidèle, il a le mérite de concilier les tendances des Grécisants fanatiques comme T. Albucius et les ostentations de l'originalité romaine. ¶ De Hermesianactis « Leontio » [Cam. Cessi]. Additions à la thèse de l'auteur sur ce sujet. ¶ Quelques considérations sur la poésie épique grecque du vᵉ siècle de l'ère vulgaire [Marco Levi]. Examen des causes qui ont produit cette renaissance. ¶ Virgile, Enéide, 6,426 sqq. [Dom. Bassi]. Les enfants morts « primo in limine vitae » sont fils de la faute, nés hors mariage. L'idée de supplice pour ces femmes est populaire, grecque et païenne, d'origine orphique. ¶ Autres petites questions de phonétique latine [Am. Camilli]. Sur l's conditionnée ou impure dans l'intérieur d'un mot comme iste, fenestra, etc. ¶ D'une anthologie Valerio-Gelliana du XIIᵉ s. [R. Valentini]. Etude littéraire et critique. Collation du ms. Vat. lat. 3307, provenant de Fulvio Orsini.
E. CH.

Mélanges d'archéologie et d'histoire. 30ᵉ année, fasc. 1-2. Indici di mss. greci del Card. N. Ridolfi [G. Mercati]. Une copie du second inventaire fait

par Allacci se trouve dans le Vat. gr. 1567, copie du xvie s., et une du premier dans le Val. gr. 2300. ¶ La vente de la collection Mattei et les origines du Musée Pio-Clémentin [L. Hautecœur]. Le pape Clément XIV fit un choix dans la collection de Mattei, endetté, et fonda un nouveau musée pour le loger. ¶ Le culte de Silvain en Afrique et l'inscription de la plaine du Sers, Tunisie [Louis Chatelain]. Commentaire et restitution d'une inscr. métrique, très importante pour le contenu, mais surtout pour la langue pleine d'archaïsme et la versification. ¶ A propos de deux coupes du Vatican et d'un fragment du Musée Kircher [C. Picard]. Vases peints de technique grecque, à inscriptions latines. ¶ Recherches sur les sources historiques de la Pharsale [H. Frère]. Le siège de Brindes. Lucain est généralement d'accord avec César, mais César n'est pas sa source. Il a puisé dans Tite-Live presque toujours. ¶¶ Fasc. 3. Démonologie étrusque [D. Anziani]. Comparaison de cinq reliefs qui représentent un monstre à tête de carnassier, à corps d'homme ou d'animal, sortant d'un puits pour attaquer divers personnages dont les uns semblent le fuir, les autres le combattre. Le loup était le symbole du monde souterrain dans la mythologie étrusque. ¶ Cosa, Portus Cosanus, Portus Herculis, Succosa, Ortebello dans l'antiquité [D. Anziani]. Cosa devenue Ansedonia, et Clusium probablement Orbetello, eurent des rapports très étroits tout le long de leur histoire. ¶ Ostiensia [J. Carcopino]. 2. < cf. R.d.R. 34,272,50 >. Le quartier des doks. Description des voies, des maisons, des magasins. Entreprise dès le début du règne d'Hadrien, entre 118 et 120, la construction des docks d'Ostie continuait encore quand mourut cet empereur en 138. C'est tout un côté de la figure d'Hadrien qui s'éclaire. ¶ Recherches pour l'histoire de la minuscule romaine [E.D. Petrella]. La minuscule latine vient de Rome et non pas de l'Ecole de Tours. E. Ch.

Mitteilungen des k. deutschen archaeologischen Instituts. Römische Abt. Vol. 25 (1910). 1re livr. Per la storia e la topografia di Gela [L. Pareti]. 3 cartes. 1. Explication et commentaire du passage où Diodore (XIII, 108-111) raconte le siège de Géla par Himilcon et les Carthaginois dans l'été de 405 et la défense de cette cité par Denys, tyran de Syracuse; position des camps des adversaires, opérations du siège et de la défense. Le fleuve Géla n'avait pas un cours différent de celui qu'il a maintenant. 2, La statue d'airain d'Apollon dont parle Diodore (XIII, 108,4), sa situation, les ruines des temples mises au jour en cet endroit. 3, Destinées de Géla depuis sa destruction en 282 et la fondation de Phintias. ¶ Zur Augustusstatue der Livia [Fr. Studniczka]. Description très détaillée (17 fig.) de la fameuse statue de marbre d'Auguste de Prima Porta située devant la façade principale de la Villa ad Galinas, que Livie avait construite peu après son second mariage (38 av. J.-C.). Elle n'était pas une copie, mais un original qui date d'environ 18 av. J.-C. ¶ Septizonium [E. Petersen]. 1 pl. Montre l'importance qu'ont, pour savoir exactement ce qu'était le Septizonium (cet édifice à sept étages élevé par Septime Sévère au pied du Palatin), deux documents trop négligés jusqu'ici et qui ont été publiés par Stevenson < Bull. comm. arch. com. di Roma, 1888, p. 269 >, savoir : 1° deux esquisses tracées à la plume, probablement par un technicien, sur un feuillet du Cod. IV, 149, de la Bibl. Saint-Marc, à Venise, et donnant d'un côté le profil vu du Sud de l'aile nord de cet édifice encore debout en 1589 ; l'autre une vue d'en dessous des toits des trois étages ; 2° un devis de Fontana, l'architecte de Sixte Quint, sur les frais de la démolition des dernières ruines. Examen, commentaire de ces documents et restitution de l'édifice. ¶ Die Etrusker und die römische Religion [J. B. Carter]. Il faut distinguer deux époques

dans l'influence que les Etrusques exercèrent sur Rome ; dans la première, celle des débuts, la plus obscure, les Romains se livrèrent tout entiers et sans le savoir à cette influence ; c'est à elle qu'est dû le Jupiter Optimus Maximus, le besoin de limitation, le pomerium du temple et tout le système des augures ; dans la seconde, la plus récente, les dieux et le cérémonial religieux subirent cette influence, ainsi c'est aux Etrusques que les Romains empruntèrent Juno Regina (Véiens), Vortummus (Volsiniens), la déesse Nortia, etc., et c'est du cérémonial étrusque que les haruspices passèrent dans le cérémonial romain. L'Étrurie a été comme la nourrice de la petite déesse Roma, mais celle-ci, déjà dans son enfance, sut se rendre maîtresse de cette influence et s'en servir pour le bien de la Ville Éternelle, en affirmant et en défendant son individualité, comme elle la défendit aussi contre les Grecs et beaucoup plus tard contre les Barbares. ¶¶ 2e et 3e livr. Il sarcofago di Torre Nova [G. E. Rizzo]. Dans cette contribution à l'histoire de l'art et de la religion antiques (79 p., 22 fig., 6 pl.), R. décrit et étudie un sarcophage en marbre pentélique, de la fin du IIe s. ou du commencement du IIIe, trouvé en avril 1903, à Torre Nova, sur l'ancienne Via Labicana et décrit sommairement dans les Notizie degli Scavi, 1905, p. 408. Il a une grande importance pour l'histoire des religions. 1. Architecture et style; 2. Classification de ce monument et des monuments analogues ; il représente dans une action unique une cérémonie de purification (καθαρμός) des mystères, complétée par le sacrifice de substitution (δῖον κώδιον) et le rite de la libation pure (νηφαλία) en présence de la triade éleusinienne, Déméter, Koré, Iakchos et devant Dionysos et Hekate : monuments similaires divisés en deux classes. Explication de la face principale, figure de Iakchos, de Déméter, etc. Cérémonies représentées. Reliefs des trois autres faces, ils ont aussi leur unité et sont en relation avec la face principale, ils représentent quatre paires de personnages, hommes et femmes, assis ou debout, causant entre eux ou se lamentant. Costume et type artistique de l'hiérophante d'Éleusis. ¶ Per la cronologia dei Vasi Canosini [V. Macchioso]. 19 fig. Continuant les recherches de Mayer sur ces vases qu'on appelait autrefois Messapiens et dont la chronologie est très controversée, M. arrive à la conclusion qu'ils sont postérieurs (comme le prouvent les fouilles de Bonucci) à la belle époque des vases de Canosa, postérieurs encore plus à la floraison de la céramique apulienne, c'est-à-dire qu'ils sont d'environ la première moitié du IIIe siècle. ¶ L'iscrizione del Tempio di « Aphaia » in Egina [A. Maiuri]. N'accepte pas les restitutions de Furtwängler et de Fränkel pour l'inscr. d'Aphaia et propose de lire à la seconde ligne au lieu de [ἐτ]έθη = ἀνετέθη, le verbe [ἀνοικοδομ]ήθη ; il conclut que l'inscr. se rapporte aux travaux de reconstruction et d'agrandissement du temple (VIe s.) et particulièrement à la décoration de la cella et de l'autel (en entendant par cella le mot οἶκος). Dans le cas où il faudrait admettre l'existence d'un temple plus antique que celui auquel se rattache l'inscr., on n'en pourrait pas faire remonter avec Furtwängler l'origine plus haut que le VIIe s., puisqu'il n'est pas admissible qu'il y ait entre les deux temples un intervalle de plus d'un demi-siècle. Enfin, il est certain que la déesse importante du culte rendu dans ce temple était bien Aphaia, puisque c'est pour elle qu'on restaure ou embellit le temple et l'autel. ¶ Nuove osservazioni sul' iscrizione e sul templo di Aphaia [L. Savignoni]. Complétant l'art. précédent, S. donne raison à Maiuri en certains points, mais s'écarte de lui dans ses conclusions qu'il développe. Il restitue à son tour l'inscr. d'Aphaia et la commente minutieusement. Il propose entre autres corrections pour la ligne 2 au lieu de [ἀνωικοδομ]ήθη le mot [ἐκοσμ]ήθη. Pour lui οἶκος = ναός correspondant au

latin aedes ou templum. Il restitue toute l'inscr. comme suit : Τοῦ δεῖνος τοῦ Κλεοίτα ἰαρέος ἐόντος τἀφαίαι ὦικος τελέως (ou καλῶς) ἐκομίσθη χὠ βωμός, χὠλέφας ποτεποιήθη χὠ χρυσός, καὶ θοῦδος περιεποιήθη, qu'il traduit par : cum... Cleotae filius sacerdos esset, Alphaeae aedes prorsus (ou pulchre) exornata fuit et ara, et ebur comparatum fuit et aurum et simulacrum perfectum fuit. ¶ Die Herkunft der roemischen Sklaven [M. Bang]. Donne d'après les inscr., les passages des auteurs et les papyrus, un tableau de la provenance des esclaves et de leur nationalité sous la République et sous l'Empire, dressé d'après les provinces, puis il recherche quelles causes juridiques leur ont enlevé la liberté, indique la répartition des différentes nationalités d'esclaves dans chaque province, l'influence de cette nationalité sur le genre d'esclavage et enfin relève et consigne les remarques transmises par les inscr. relatives aux esclaves et se rapportant à leur origine. ¶ I gioielli nel nuovo Menandro [B. Pace]. Dans cette petite contribution à l'histoire des bijoux dans l'art ancien, P., pour faire mieux comprendre le texte de Ménandre, commente les scènes de reconnaissance des Epitrepontes (167-173) et de la Périkeiromene (338-342) où il est question de bijoux. ¶¶ 4e livr. Mosaik im Wiener Hofmuseum [G. Rodenwaldt]. Trouvée à Centocelle, en 1866, et décrite par Helbig (Bull. dell' Inst., 1866, p. 170 sqq.); elle est actuellement à Vienne et paraît être une réplique d'une fresque de la maison trouvée dans les jardins de la Farnesina. ¶ Ein Denkmal des Mithraskultes auf Andros in Griechenland [Th. Sauciuc]. Texte et comm. d'une inscr. trouvée en 1910 à Palaeopolis dans l'île d'Andros (Cyclades) et relative à un speleum consacré à « Sancto Deo invicto » (Mithra) par Marcus Aurelius Rufinus, conjointement avec des prétoriens romains, pour le salut de L. Septimius Severus, Marc-Aurèle Antonin (Caracalla), désignés tous les deux sous le nom d' « Auguste », et P. Septimius Geta. Coup d'œil sur le règne de ces trois empereurs et sur le culte de Mithra très répandu alors dans l'empire romain et jusqu'à Andros. L'inscr. doit dater d'environ 200 ap. J.-C. ¶ Der Sarg eines Maedchens [F. Hauser]. Remarques sur le sarcophage de Torre Nova < cf. supra >. Ce sarcophage dont la face principale est occupée par des reliefs représentant l'initiation aux mystères, est celui d'une jeune fille ἀμύητος dans le sens de ἄγαμος, qui pendant sa vie n'avait pas participé aux rites de l'initiation et sur le cadavre de laquelle on les accomplissait, au moins symboliquement. ¶ Dove fu trovata la Chimera di Arezzo [A. Del Vita]. D'après des documents contemporains dont D. V. donne le texte en latin, cette Chimere fut trouvée près de la Porta divi Laurentini à Arezzo, pendant des fouilles, le 15 nov. 1553. ¶ Rilievo « Ellenistico » di Genova [G. E. Rizzo]. 1 pl. Description de ce relief en marbre du Palais Bianco, à Gênes, provenant de Molassana ; il représente, sous un édicule, Athéna vêtue d'un chiton et d'un himation, casquée, armée du bouclier, tenant la lance de la main gauche, et assise ; à sa gauche, un satyre debout qui la regarde ; il doit être de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C., et provenir d'Asie Mineure. ¶ Eine bronzene Athenastatuette aus Neumagen [E. Foelzer]. Cette statuette en bronze massif, trouvée à Neumagen, rappelle dans ses traits essentiels la statue grandeur naturelle d'Athéna, en bronze, du Musée archéol. de Florence ; l'original doit être l'œuvre de l'entourage de Praxitèle (fig.). ¶ Viaggio epigrafico del Settembre-Ottobre 1910 per i lavori preparatorii del Corpus inscr. etruscarum [B. Nogara]. Détails sommaires sur le C.I.E.; inscr. funéraire en langue étrusque de Arnt Mefanatis et de Velia Craspisnei, trouvée en 1909 près de Cortone ; particularités épigraphiques.

R. E.

Rendiconti della R. accademia dei Lincei. Serie 5, vol. 19, fasc. 1-2. Εὐνομία en Crète [A. Majuri]. Dans la plupart des cas, ce mot a le sens de magistrature publique. ¶ Nouvelles observations à propos du décret de Gn. Pompeius Strabo sur le droit de cité accordé aux cavaliers espagnols [E. Pais]. Examen des divers suppléments proposés pour combler la lacune des premières lignes. C'est bien à tous les cavaliers et pas seulement à la turma Salluitana qu'est donné le droit de cité. ¶ La religion primitive en Sardaigne [R. Pettazzoni]. Les lieux du culte, l'animisme, la tombe des géants et le culte des morts, le naturalisme ; le temple à Tholos et le culte des eaux. Analogie des Sardes avec les Siciliens. ¶ Le calendrier, crétois [A. Majuri]. On avait peu ajouté jusqu'ici aux recherches d'Homolle Bull. corr. hell., t. III. Les matériaux épigraphiques sont maintenant plus riches. Nouvel essai de reconstitution. ¶¶ Fasc. 3-4. Les conséquences du droit de cité accordé à Regio et aux cités confédérées d'Italie [E. Pais]. On n'a pas assez approfondi un passage de Strabon. Les lois Julia et Plautia-Papieia n'ont pu créer une transformation politique, mais ont ratifié, comme il arrive toujours, un état de choses existant. ¶ Exégèse de quelques urnes étrusques [P. Ducati]. Étude des sujets représentés sur six urnes de Pérouse, Volterre, Chiusi et Pise. On y voit, sortant d'un puits, un homme à tête de loup ou un autre monstre, une furie ailée et plusieurs hommes; dans l'un desquels ont doit reconnaître Ulysse. Le puits représente la communication entre le monde supérieur et les enfers, autrement dit le mundus étrusque. On peut y voir une allusion à la Nekyia d'Ulysse. ¶ Pour l'histoire de la Regia et du Forum romain [E. Pais]. Ce n'est qu'au IVe s. avant J.-C. que le Forum devint le centre de la vie civile et religieuse de l'Etat romain. ¶ La religion primitive en Sardaigne. 1er art. [R. Pettazzoni]. Les figures divines : les représentations de la divinité : Sardos ou Sardus pater. ¶¶ Fasc. 5-6. Notes papyrologiques [Ach. Vogliano]. Additions d'après les papyrus 1232 et 1289 au texte publié par Bassi dans la Miscellanea Ceriani. ¶ Les traités de grammaire et de rhétorique du ms. Casanatense 1086 [Cam. Morelli]. Ms. en écriture lombarde, du IXe siècle, contenant un abrégé de l'Ars major de Priscien rédigé par Ursus vers l'an 833. ¶ Etudes sur l'onomastique crétoise [A. Maiuri]. En étudiant les noms de personne, de tribu, les noms ethniques, mythiques et ceux des divinités, on peut noter les vestiges persistants de plus anciennes stratifications helléniques. ¶ Les tribus personnelles et les tribus locales à Sparte [L. Pareti]. Interprétation nouvelle du texte de Plutarque, Vie de Lycurgue, 6. A Sparte, encore à l'époque classique, coexistaient avec les plus récentes tribus locales ou ὠβαί, les trois anciennes tribus doriennes subdivisées chacune en trois triacades et en neuf phratries. ¶¶ Fasc. 9-10. Sur les Fannii de l'âge des Gracques [Pl. Fraccaro]. Le consul Fannius de l'an 122 n'est pas l'auteur des Annales, dont Brutus avait fait un résumé pour son usage personnel. ¶¶ Fasc. 11-12. Sur l'âge et la nature de la lex latina d'Héraclée [E. Pais]. Cette loi et la lex municipalis de Tarente, trouvée en 1894, permettent de constater comment, à diverses reprises et à quelques années de distance, les conditions des communes de l'Italie furent remaniées et modifiées. ¶ Note sur un bas-relief archaïque existant dans la façade de S. Pietro, à Toscanella [Id.]. Ce n'est pas une imitation tardive; le bas-relief en question doit remonter au ve s. avant J.-C. On sait que Toscanella était une cité étrusque. ¶ Le mot canicula et ses dérivés [Fr. d'Ovidio]. Recherches étymologiques et mythologiques. ¶ Sur l'âge et la nature de la lex latina d'Héraclée, 2 [E. Pais]. Malgré le beau travail de Legros, il n'est pas impossible que ce soit une lex satura. ¶ Marsyas religatus [Signora

A. Caputi]. Caractère du mythe. Rapport de Marsyas avec Apollon. Marsyas et Athéna. Deux types dans la représentation de Marsyas. Hypothèse d'un groupe statuaire sur le sujet. Philostrate junior, les monuments et le Marsyas religatus de Zeuxis. Rapports entre les sources artistiques et littéraires. Scène d'Olympus dans Euripide. Reconstitution de la peinture. ¶ Tabulae Iliacae Capitolinae inscriptio denuo recognita, artissimo adjecto apparatu [Humb. Mancuso].

E. Ch.

Rivista di filologia e di istruzione classica. Anno 38, fasc. 1. Ἄτακτα [A. Taccone]. Homère, Od. 13, 329 sq. Notes pour la reconstitution de l'Hipsipyle d'Euripide. Observations sur une élégie publiée dans les Berliner Klassikertexte, V, 2, p. 62. ¶ Encore f italique et b latin et leurs continuateurs romans [G. Bertoni]. Latin et roman baiulus, peior, etc. Dissimilation comme élément conservateur, etc. ¶ Lycurgue [V. Constanzi]. Lycurgue serait une divinité de la lumière; personnages distincts qui ont porté ce nom. ¶ Sur l'inscription de la colonne Trajane [P. Rasi]. Interprétation opposée à celle de Nazari, Atti Torino, 1908. « Mons et locus » doit signifier « locus montis ». ¶ Varia. 5 [L. Valmaggi]. L'accent des mots grecs en latin. Mêmes règles que pour la flexion : dans la période archaïque, on accentue à la manière latine ; à l'époque classique, c'est à la grecque ou à la latine, suivant que prévaut l'école nouvelle ou l'école archaïsante. — Sur le prologue de l'Octavius de Minucius Felix. Les conclusions proposées par A. Elter dans sa thèse (Bonn, 1909) ne sont pas définitives. ¶ Essai d'étymologies latines et grecques. Suite [O. Nazari]. 28. Mars, Ἄρης. ¶ La légende de la louve et des jumeaux [G. de Sanctis]. Contre l'opinion de Petersen (Klio, 1908), suivant laquelle, vers 500 av. J.-C., les Romains auraient commandé à un artiste grec une louve avec deux enfants pour symboliser la ville dirigée par deux consuls. La louve de bronze du Palais des Conservateurs n'est pas celle dont parle Cicéron, et on ne connaît pas l'âge de la légende d'une louve allaitant deux jumeaux. Cette légende est connexe avec celle du transport miraculeux du ficus Rumina ; vers l'an 296, les Ogulni dédièrent près du figuier le simulacre d'une louve avec Romulus et Remus, mais on ne peut l'identifier avec celle du Palais des Conservateurs. ¶ Pour l'officine des papyrus d'Herculanum. Lettre au directeur de la Rivista [D. Bassi]. Histoire de cette officine. Arguments pour l'enlever du Musée et l'adjoindre à la Bibl. nationale de Naples. ¶ Notes sur les interpolations chronologiques dans les deux premiers livres des Helléniques de Xénophon [L. Pareti]. Discussion des dates pour les années 411-404 av. J.-C. ¶ La stichométrie dans les papyrus d'Herculanum [D. Bassi]. Il n'y a aucune indication stichométrique dans le papyrus 452. ¶¶ Fasc. 2. La Tragodopodagra de Lucien [G. Setti]. Étude critique et littéraire de ce drame authentique de Lucien, trop dédaigné jusqu'à l'édition récente de J. Zimmermann. ¶ L'authenticité de l'Appendix Vergiliana [M. Lenchantin de Gubernatis]. 1. Tradition littéraire et manuscrite. Développement des idées de Vollmer, Sitz. Bayer. Ak. ¶ Études annalistiques. Les noms des chefs « exterarum gentium » [G. Costa]. A propos de la polémique entre Beloch et de Sanctis. Le nom du roi Acron, de forme grecque, ne figure pas dans les plus antiques récits. Le Brennus de 390 est égal au Brennus de 279 ; le Britomarus de 283 est égal au Britomarus de 222 ; les généraux samnites Papius Brutulus, C. Pontius, Gellius Egnatius et Statius Gellius, des IVe et IIIe siècles sont égaux, ou du moins semblables, aux chefs samnites du Ier siècle signalés dans la guerre des Marses : Papius Mutilus, Pontius Telesinus, Marius Egnatius et Statius. Le tyran de la Sicile en 492 est bien le tyran de Denys

de l'an 405. Il faut donc convenir avec Beloch que la première période de l'histoire romaine a été remaniée. ¶ Relation schématique entre Tacite, Suétone et Dion Cassius [Em. Ciaceri]. Au sujet du règne de Tibère, divisé en deux périodes, une vertueuse, une abominable. ¶ D'un passage d'Horace, Epod., 5,87-88 [Giac. Dominici]. Inutile de corriger le texte des manuscrits, 5 voici le sens : « Les filtres ne peuvent changer la puissante volonté (positive et négative) des dieux, c'est-à-dire le destin des hommes. » ¶ De Hygini Astronomicon atque excerpti de astrologia Arati codicibus Florentinis [E. Lasinio]. Étude de divers mss. du xive ou xve s. ¶ Juvénal, Sat., I, 170-171 [Santi Consoli]. Lire : experiar qui (sens de quo) concedatur in 10 illos Quorum Flaminia legitur cinis atque Latina. ¶ Suétone, Gramm. 2 [L. Valmaggi]. Discussion du passage relatif à Ennius, qui manque de précision et d'exactitude. ¶¶ Fasc. 3. Fragments inédits des œuvres de Philodème, περὶ μουσικῆς, περὶ θεῶν (?), περὶ ῥητορικῆς, dans les papyrus d'Herculanum [Dom. Bassi]. Cinq nouveaux fragments mutilés de la Musique. 15 Sudhaus, dans son excellente édition des Volumina rhetorica, n'a pas connu treize papyrus du traité sur la Rhétorique. ¶ En lisant Rutilius [V. Ussani]. Critique d'une quarantaine de passages. ¶ La troisième satire du premier livre d'Horace [C. Marchesi]. Commentaire juridique et philosophique. ¶ Collectanea latina [Ettore Bignone]. Étude critique de Lucrère, 1,657,752; 20 4,418,952; 6,92,56,90; Catulle, 31,13; 64,16; Lygdamus, 4,28; Minucius Felix, Octav., 11,1; 16,1. ¶ Le sort des grandes âmes selon les poètes anciens [C. Pascal]. L'immortalité que leur promettent les Grecs et les Latins n'est pas absolue, mais est limitée à la durée de l'empire romain. De là l'importance que prit le culte de l'Aeternitas imperii. ¶¶ Fasc. 4. État, 25 école et politique dans la Rome républicaine [C. Barbagallo]. Tableau de l'enseignement avant et après l'édit de l'an 92 av. J.-C. Les écoles du litterator, du grammaticus, du rhetor, répondaient à peu près à l'enseignement primaire, moyen et supérieur. Exercices physiques. Étude du droit et de la musique, etc. ¶ Sur l'interprétation d'une figure mutilée de la « Tabula 30 Iliaca » de Bovillae [A. Taccone]. L'auteur de l'Ethiopide devait exprimer les plaintes de Thétis, des Muses et des Néréides. La figure mutilée devait donc être une Néréide dans l'intention de l'artiste. Le sculpteur se sera inspiré directement du poème cyclique. ¶ Sylla en Grèce [Carolina Lanzani]. Chapitre de l'ouvrage sous presse : « Storia interna di Roma negli 35 anni 87-82. » ¶ A propos de la seconde édition d'Alfred Gudeman, Grundriss zur Geschichte der Klass. Philologie [D. Bassi]. Dans cet ouvrage, amélioré sans doute, l'Italie continue de paraître l'Arabie déserte de la philologie; du reste, la France, l'Angleterre et l'Amérique ne sont guère mieux partagées. ¶ Une forme rare du parfait de amicio. A propos d'un passage de 40 Fronton [P. Rasi]. Il n'est pas nécessaire de changer amicisse, comme le voudrait Beltrami, la forme amicivi ou amicii étant bien autorisée. ¶ A propos d'une bibliographie [Aug. Balsamo]. Regrette que le plan adopté par R. Klussmann ne soit pas plus méthodique. Il rendra service aux libraires et aux bibliothécaires, mais les philologues auraient besoin d'un autre 45 système. ¶ De quelques particularités grammaticales de Minucius Felix [L. Valmaggi]. Flexion des noms grecs. Degrés de comparaison. Changement des cas joints aux prépositions. ¶ Essai d'étymologie grecque et latine. Suite [O. Nazari]. 29. ἀριστερός, σίνομαι, lat. sinister, saucius. 30. custos, cista, cisterna, graec. κίστη. E. Ch. 50

Rivista di storia antica. Nuova serie, an. 13, fasc. 2. Giacomo Tropea [ ]. Notice nécrologique. ¶ Les affinités juridiques gréco-romaines [P. Bonfante]. Suite et fin. Le testament romain comparé à la διαθήκη grecque. ¶ De la

fondation de Sybaris [G. Pochéttino]. Sybaris colonie achéenne ou rhodienne, ou colonie de Trézène ou de Locres. Époque où fut conduite la colonie. Populations achéennes qui fondèrent Sybaris. Causes de la fondation de la colonie. Le nom du chef. Le choix du lieu n'eut pas lieu au hasard, mais à cause du sol qui était excellent. ¶ La chronologie romaine préflavienne [G. Costa]. 1. La liste consulaire et le calendrier romain. 2. Les divergences chronologiques des listes consulaires.

E. Ch.

Studi italiani di filologia classica. Vol. 18. Les nouveaux fragments de l'Hypsipyle [E. Menozzi]. Essai de restitution de la seconde partie de la tragédie, en plaçant les fragments dans un autre ordre que les éditeurs. ¶ De Vellei Paterculi periodis [Ed. Al. de Stefani]. La symétrie dans les périodes est la caractéristique de cet auteur. ¶ Synesiana [N. Terzaghi]. Deux mss. de Florence contenant les opuscules de Synesius sont inutiles pour une édition critique. Le Laurentianus LV, 8, pourrait servir pour le texte des hymnes. ¶ Carmina latina epigraphica Africana [H. Bianchi]. Étude sur la métrique. Observations sur les fautes de grammaire, de syntaxe et de prosodie. ¶ Index codicum latinorum qui Volaterris in bybliotheca Guarnacciana adservantur [Hyg. Funaioli]. La publication de Giannini dans le tome II de Mazzatinti est par trop insuffisante. Description nouvelle de 110 mss., la plupart du xve s.; quelques mss. des xiie et xiiie s. intéressent la liturgie. ¶ Pentamètre [G. Vitelli]. S'il est absurde de donner ce nom à un véritable hexamètre, la tradition remonte au moins à Hermésianax, presque contemporain de Démosthène et d'Aristote, et probablement ce n'est pas lui l'inventeur de cette dénomination. ¶ Observations sur l'épisode de Némée dans le cycle thébain [Q. Punzi]. Examen des versions d'Apollodore, Hygin, Lactance. Importance pour cette question des nouveaux fragments de l'Hypsipyle d'Euripide. Les faits attribués à Némée reposent sur deux traditions distinctes, l'une d'Argos, l'autre de Lemnos. ¶ Analecta Planudea ad Ovidii Metamorphoses spectantia [Al. Castiglioni]. Étude de trois mss. de l'Ambrosienne de Milan, relevé de variantes avec le texte de Boissonade. Nouvelle édition de la Métaphrase sur la fin du livre 14 et le livre 15 d'Ovide. ¶ Galenus, Hist. phil. 3 [G. Vitelli]. Il doit y avoir une lacune qu'on peut suppléer de cette manière Πλάτων<ος ὑπὸ Ξενοκράτους ἐπήχθη, Κράτης>ος καὶ Κράντορος. ¶ Glanures d'Herculanum [A. Vogliano]. Bergk. Poet. lyr., III, 4, p. 168 sq., nouvelle lecture du papyrus, les éditeurs se sont servis seulement d'un apographum. ¶ Un manuscrit abrégé de Valère Maxime, Corsiniano 43. D. 27 [R. Valentini]. Copié en 1348, il offre les Excerpta Valeriana, eux-mêmes abrégés. Corrections proposées pour de nombreux passages. ¶ L'épithalame dans la poésie latine tardive [C. Morelli]. Examen des poésies conservées depuis Stace et Claudien jusqu'à Fortunat. L'épithalame chrétien de Paulin de Nole. ¶ Pour les sources du lexique αἱμώδειν [E. L. de Stefani]. Recherches sur la seconde partie du lexique grec publié par A. Kopp dans Rhein. Mus. 1885. ¶ Une petite lame de plomb du Musée national de Naples [Gaspare Oliviero]. Trouvée à Cumes dans la propriété Artiaco. Publiée dans le Giornale degli Scavi, 1903, et dans Audollent, Defix. tab., addit. n. 302*. La forme de certaines lettres rappellent l'alphabet de Chalcis. Nouvelle lecture et supplément proposé.

E. Ch.

Studi storici per l'antichità classica : Periodico trimestrale dir. da E. Pais. Vol. 3, fasc. 1. La responsabilté de Tibère dans l'application de la lex Julia majestatis [Em. Ciaceri]. Suite. Tibère n'a rien innové et se prononçait plutôt pour la vis moderandi. Tacite écrivait à une époque

où l'on était porté à voir partout des victimes de l'empereur. ¶ Sur la condition tributaire de la Grèce après la conquête romaine [G. Cardinali]. Entre l'an 146 et la première guerre contre Mithridate, il n'y eut en Grèce que des domaines romains, les villes grecques étant exemptes de tribut, civitates foederatae. Ce n'est qu'après la dite guerre que nous trouvons, 5 outre les domaines, des cités payant tribut et, en même temps, des civitates immunes et liberae. ¶ Nouvelles observations sur le décret de Gn. Pompeius Strabon, relative au droit de cité accordé aux cavaliers espagnols [E. Pais]. Reproduction, avec de légères modifications, de l'art. inséré dans les Rendiconti Acc. Lincei < voy. ci-dessus >. ¶ Dioclès de Péparèthe 10 [V. Costanzi]. Les rapports entre Dioclès et Fabius Pictor ont divisé les savants. Lequel a puisé dans l'autre l'histoire des deux jumeaux. Dioclès est probablement la source. ¶ Sur la chronologie de la rencontre du pape Léon avec Attila [A. Solari]. On a fixé cette rencontre au 6 juillet 452, mais l'examen de la correspondance du pape ne permet pas de déterminer 15 une date aussi exacte. ¶¶ Fasc. 2-3. Les sources pour le consulat de M. Porcius Caton [Pl. Fraccaro]. Les discours consulaires de Caton et Tite-Live 34, 1-21. L'ordre adopté dans l'édition Jordan doit être modifié ainsi, Oratio 5, 4, 2, 1, 3. ¶ Les sièges de Triballi [G. M. Columba]. Dans la partie occidentale de la Mésie inférieure, suivant Pline et Ptolémée ; en 20 l'an 29 av. J.-C., Dion les dit voisins des Daces. A l'âge d'Auguste, on appliqua le nom de Triballi à quelque tribu occupant le pays jadis habité par ce peuple avant son émigration. ¶ La source annalistique de Diodore pour l'âge de la première guerre punique [Pr. Varese]. Diodore n'a pas puisé dans Fabius pour cette époque, mais dans un annaliste non antérieur 25 à Sylla. ¶ Catoniana [Pl. Fraccaro]. Observations sur les discours de Caton. 1. Sur les lois « Cornelia Baebia de ambitu » et « Baebia de praetoribus » supposées distinctes et sur deux discours de Caton. 2. Caton et la lex Orchia somptuaire. 3. Sur le discours de Caton cité dans Aulu-Gelle, I, 15,9 avec le titre « si se Caelius tribunus plebis appellasset ». 4. Caton et 30 M. Fulvius nobilior consul en 189. 5. Sur le discours « de rege Attalo et vectigalibus Asiae ». ¶ Murs grecs à Naples [Alb. Pirro]. Découvertes qui confirment les idées topographiqnes déjà exposées par l'auteur. ¶ Sur la démographie de Volterra dans l'antiquité [A. Solari]. La ville étrusque avait au moins le double d'étendue observée dans la cité du moyen âge. Il 35 faut distinguer quatre périodes dans l'histoire de cette ville : étrusque archaïque, étrusque tardive, romaine, médiévale. ¶ Variété historique : la prétendue origine spartiate des Samnites, des Sabins et des Romains [E. Pais]. A propos d'une théorie soutenue par L. Ceci, laquelle repose sur une erreur de texte et de traduction. ¶¶ Fasc. 4. Sur le caractère de la 40 conjuration de Pison à Rome en l'an 65 [Em. Ciaceri]. La haine de Néron et les idées stoïco-républicaines la caractérisent. ¶ Le discours de Caton « de sumtu suo » [Pl. Fraccaro]. Prononcé probablement dans un judicium de moribus, provoqué par un accusateur privé. Caton aura été absous. ¶ Δομιτιανός, Γερμανικός, Ἁδριανός [G. Corradi]. Noms donnés aux mois de 45 l'année par des empereurs triomphants. Recherches des textes, surtout fournis par les papyrus récemment découverts ; durée de ces dénominations. ¶ La Grèce province romaine [Giov. Niccolini]. Recherches plus précises sur le sort de la Grèce depuis l'an 146. ¶ Variétés archéologiques. La religion des anciens Sardes et les doctrines du prof. L. A. Milani [E. Pais]. 50 Polémique contre Milani qui reconnaît des monuments religieux dans les plus bizarres et les moins convenables des trouvailles.

E. Ch.



NORVÈGE

Rédacteur général : HANS RAEDER.

Forhandlinger i Videnskabs-Selskabet i Christiania, 1909, fasc. 2. Pistis Sophia ; les conceptions égyptiennes dans le Gnosticisme [J. Lieblein]. Démonstration de l'origine égyptienne de la morale de l'ouvrage Pistis Sophia, laquelle présente beaucoup de ressemblances avec celle du Livre des morts (en français). ¶¶ Fasc. 6. Hermès et les morts [S. Eitrem]. En Grèce, on enterrait aux temps antiques les morts sous le foyer ou sous le seuil, tandis que les héros furent enterrés souvent sur la place publique ou près de la porte de la ville. Partout aussi on adorait Hermès comme dieu des morts. En général, le culte d'Hermès s'est développé sous l'influence du culte des morts (en allemand). ¶¶ Fasc. 9. Sur les reliefs grecs dans le Musée de Christiania [S. Eitrem]. Description de quelques reliefs (avec inscr.) qui, en 1870, furent apportés de Smyrne à Christiania. Note sur la signification du repas des morts représenté sur les reliefs (en allemand).

Skrifter udgivne af Videnskabs-Selskabet i Christiania, 1909, Historisk-filosofisk Klasse ; fasc. 2. Études sur l'histoire ancienne, III : de Dracon jusqu'à Clisthènes [P. O. Schjött]. Aperçu du développement de la société athénienne et de sa répartition en tribus et familles. Les réformes de Dracon, Solon et Clisthènes sont en partie examinées sous un nouveau point de vue (en allemand).

H. R.

PAYS-BAS

Rédacteur général : P. LEJAY.

Mnemosyne. T. XXXVIII. N° 1. De discrepantiis hymni homerici in Mercurium [K. Kuiper]. C. Robert (Hermes, 1906, 389) a prétendu que notre texte représentait le développement d'un hymne plus ancien et beaucoup plus court. Bien que cette hypothèse ait reçu l'adhésion de Herwerden, elle n'en est pas moins fausse et fondée sur une méthode qui détourne du droit chemin les recherches des philologues. Il n'est pas inutile de voir d'abord comment les savants ont considéré le problème depuis le XVIIIe siècle ; on comprend alors que l'opinion de Robert est le terme d'une série de tentatives. L'étude de deux morceaux particuliers, l'enlèvement des bœufs et l'invention de la lyre, montre par quelle voie il faut chercher l'explication des contradictions du poème. Elle se trouve dans de vieilles légendes, altérées déjà pour l'auteur de l'hymne. P. 15, sur Virg., Géorg., III, 392; pp. 34 et 49, sur Ovide, Mét., II, 679 suiv. ; p. 38, sur Hor., Od., III, 11, 1 ¶ Plutarchus [J. J. Hartman]. Quom. adul. ab amico intern. 74 A ; Praec. rei pub. ger. 820 D. ¶ Adnotationes ad Aeneidem [P. H. Damsté]. Conjectures sur VII, 577, 624 ; VIII, 627 ; divers passages des livres X-XII. ¶ Ad Horat. Sat. II. 6. 46 [P. H. D<amsté>]. Lire : deponantur. ¶ Tentatur locus Aristophanis [H. v<an> H<erwerden>]. Acharn. 339. ¶. Ad gnomologium epicureum vaticanum [J. H. Leopold]. Notes et corrections sur ce recueil

publié par Votke et Usener. ¶ Animaduersiones criticae ad Dionem Chrysostomum [S. A. Naber]. Discours I-IV, VI-XIII, XV-XVIII, XX, XXI, XXIII, XXIV, XXVIII-XXXVIII, XL, XLIV, XLV, XLVII-LIII, LV-LVIII, LX, LXIII-LXVI, LXIX, LXXI, LXXII, LXXIV, LXXVII, LXXIX. ¶ De Soph. Philoct. us. 388 [J. Vürtheim]. L'attitude de Sophocle vis-à-vis de Socrate a été aussi hostile en 399 que celle d'Aristophane en 423.

N° 2. Notulae criticae ad Silium Italicum [P. H. Damsté]. Conjectures et observations sur les livres V-VIII. ¶ Plutarchus [J. J. H<artman>]. Quom. quis suos in uirt. sentiat prof. 77 F. ¶ Ad Plauti Rudentis uersus 1169 sq. [J. W. Bierma]. Palestra a dit: sicula; Gripus feint d'entendre sucula, ce qui lui permet un jeu de mots obscène (porculis: pudenda muliebria). Lire: Pa. Post illic sicula argenteola et duae conexae maniclae... Gr. Sucula? Quin tu i dierecta cum sucula et cum porculis. Pa. Et bulla aureast. ¶ Ad Horat. [Alb. Pontsma]. Sur Sat. II, 6, 46. ¶ De Admeto Messeniaco [K. Kuiper]. Etude de la légende principalement d'après Homère. ¶ Ad Taciti Germaniae c. VII [J. J. H<artman>]. duces exempli potius quam imperii. ¶ Ad Epictetum [A. I. Kronenberg]. Corrections et observations sur les Disc. d'Arrien, éd. H. Schenkl, aux fragments et au Manuel, 16. ¶ Ad Ovidium [J. J. H<artman>]. Pont., IV, 12, 3, lire: Aut ego. ¶ Adnotationes criticae ad Plutarchi opera [J. J. Hartman]. Sur les Vies. ¶ Scriba (ad Hor. Sat. I, 5, 66-67) [I. van Wageningen]. Sarmentus est un ancien esclave de Favonius dont les biens confisqués ont échu à Mécène. Mais c'est aussi un esclave fugitif, qui aurait dû être marqué de la lettre F. Dans les vers cités par le scol. de Juv., 5, 3, aliud scriptum habet Sarmentus, aliud populus uoluerat, on a « scriptum » subst. neutre désignant cette inscription infamante dans la seconde proposition, et le métier de scribe dans la première. Scribere, au sens de « marquer », est employé aussi bien que inscribere, comme le prouve Quint., VII, 4, 14, citant probablement une ancienne loi. On mettait des entraves aux esclaves fugitifs; c'est ce qui explique: Sarmentus habeat crassas compedes. En qualité d'esclave fugitif, Sarmentus reste sous la puissance de son maître, en l'espèce la femme de Favonius, encore vivante, d'où l'expression d'Hor.: nilo deterius dominae ius esse. ¶ Ad Menandrea [H. van Herwerden]. Observations et corrections sur les Menandrea publiés en 1910 par A. Kœrte.

N° 3. De telo quodam [P. H. Damsté]. Il s'agit du boomerang, qui devait être employé partout avant l'usage du bronze et du fer. Le Musée britannique en possède un exemplaire égyptien tout à fait semblable à ceux d'Australie. Les anciens racontaient que ce trait, qui revenait à celui qui l'avait lancé, était mû par une corde. Ce récit est une fable. Le harpon de la baleine n'a rien de semblable à ce trait qui revient pour servir de nouveau ; de plus, la corde du harpon permet de ne plus lâcher la baleine. Encore au VIe s. ap. J.-C., on avait une notion plus exacte; voy. Isid., Or., XVIII, 7, 7, sur la massue d'Hercule. Isidore dit que ce trait est en usage en Espagne et en Gaule. Les vases le montrent chez les Egyptiens. Ainsi s'explique (p. 227) Claudius Quadrigarius dans A. G., IX, 11, 5 manu telum reciprocantem. Les anciens mentionnent trois espèces de trait de cette nature: 1° cateia, mot probablement d'origine celtique ; Servius, En., VII, 741, parle à tort de corde; Sil. It. III, 277, le qualifie avec raison de panda ; 2° aclis, du gr. ἀγκαλίς, Virg., En., VII, 730 ; la corde sert ici à le lancer et à le diriger ; 3° tragula, d'une racine i. e. *trāgh-, d'où sont dérivés en celtique des mots marquant reflux ; c'est un trait qu'on peut lancer plusieurs fois, comme le prouve celebratum, dans Sil. It. III, 319, et qui frappe obliquement, d'une manière inattendue (cf. emploi figuré dans Plt., Epid., 690 ; Ps.

407 ; Cas. 297). ¶ C. I. L. I, 1re éd., 1116; X, 5807 [P. H. D<amsté>]. Il faut entendre: L. Betilienus... facienda curauit: semitas, porticum,... aquam in op(p)idum ad(d)ou(cendam), fornicesque fecit. ¶ Observatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. CII. Quibus modis in ius pignoris succedatur. ¶ De noua scheda Ouidiana (A. A. I, 239-378) [P. J. M. van Gils]. Collation d'un fragment d'un ms. du xiiie siècle. ¶ De Sophocl. Philoct. vs. 732 sqq. [I. Vürtheim]. Il y a un souvenir dans Aristophane, Gren., 644 suiv. ¶ Obseruatiunculae ad Phaedrum [L. Rank]. ¶ Emendatur Sil. Ital. XVII, 450 [P. H. D<amsté>]. Lire , sibila, pour : nubila. ¶ Corrigendum [H.<van> H<erwerden>]. Sur Ménandre. ¶ Apollodori chronicorum fragmenta noua. [J. van Leeuwen] ? Les conclusions tirées par Nicole de son papyrus sont très douteuses. ¶ De fragmentis nonnullis e Dionysii Halicarnassensis antiquitatum romanarum libris postremis [A. G. Roos]. Sur l'ordre des fragments, mal établi par Mai. ¶ Adnotationes criticae ad Plutarchi opera [J. J. Hartmann]. Sur les Vies.

N° 4. Homerica [J. van Leeuwen]. XXXV. De ultimo Hectoris cum uxore colloquio. Principalement discussion des idées d'E. Bethe. XXXVI. De Iliadis compositione. Hérodote, II, 117, s'est trompé sur le rapport de l'Iliade et des Cypriaques. L'Iliade est l'œuvre d'un seul poète. Examen de questions spéciales : le lieu de l'action (avec un croquis), le temps, les caractères. L'Odyssée. Il faut distinguer avec soin les légendes, matière des poèmes, et les poèmes eux-mêmes. ¶ Ad panegyricos latinos aliosque scriptores obseruationes [W. A. Baehrens]. Chez les écrivains postérieurs omission de la préposition et de la négation dans le premier de plusieurs membres symétriques, p. 395. Prius pour priusquam, p. 400. Emploi de quod pertineat, sur le modèle de quod sciam, p. 401. Omission de ad avec le gérondif, p. 402. Confusion de post et de praeter, p. 403. Ab avec les noms de choses ; le simple pour le composé, p. 404. Quod pour ut consécutif ; omission de ob, p. 405. Le nom abstrait pour le concret, p. 406. Le subjonctif après ubi temporel (depuis Tacite), p. 407. Variété dans l'emploi des modes et des temps, p. 408. Subjonctif dans les propositions comparatives, p. 410. In honore (non honorem), p. 411. Enim surabondant, p. 412. Neuel, p. 414. Videri au subjonctif sans nécessité, en vertu du sens potentiel du mot, p. 414. Dignus avec le datif, p. 415. Prae avec l'accusatif ; -que surabondant après le relatif, p. 416. Construction ad synesim, p. 419. Quando au sens de quomodo, p. 424. Qui pour quis, p. 425. Potest (possit, etc.) impersonnel, p. 426. Se dare pour se dedere, p. 428. Datif complément du comparatif, p. 428. Asyndète avec les propositions relatives, p. 429. Sed après un ou plusieurs mots, p. 430. Cum avec l'instrumental, p. 430. Observations sur les formes, p. 431. ¶ Adnotationes criticae ad Plutarchi opera [J. J. Hartman]. Sur les Vies.

Paul Lejay.

SUÈDE

Rédacteur général: A. Enander.

Eranos (Acta philologica Suecana). Vol. X (1910). Fasc. I. Den nyaste editionen of Plinius Panegyrik [V. Lundström]. Reproche à Kukula de n'avoir pas assez tenu compte des variantes des mss. dans son éd. du Panégyrique de Pline et de ne pas être au courant de toute la littérature du

sujet. Il étudie ensuite 13 passages pour lesquels il relève des conjectures faites par d'autres critiques. ¶ Patristiche Beitraege [E. Löfstedt]. Propose tantôt en suivant l'Etude de Meiser sur Arnobe <Sitz. Bayer. Ak. d. W., 1908, 5; cf. R. d. R. 33, 118, 52>, tantôt en s'en écartant, une série de contributions à la correction et à l'interprétation du texte reçu de ce rhéteur et apologiste africain (24 p.). ¶ Spicilegium Plautinum [Em. Wallstedt]. Se continue dans les livr. suivantes. Contributions à l'étude et à la correction du texte de l'Amphytrio, de l'Asinaria et de l'Aulularia en tenant compte surtout des difficultés de la métrique de certains passages (28 p.). ¶ Zu dem Totenbeschwörungslied in Aeschylus' Persen [C. Theander]. Il n'y a presque pas de passages dans Eschyle qui aient donné autant de peine aux éditeurs que l'épode, où le chœur, dans les Perses, évoque l'âme de Darius d'entre les morts [672-682), Th. essaie d'en résoudre les difficultés métriques, ainsi que celles de la strophe et de l'antistrophe (650-659) où la difficulté la plus grande réside dans les vers de la fin 654 et 659. Corrections proposées pour le texte et pour les mètres. ¶ Miscellanea. Zu Act. Ap. II, 9 [O. Lagerkrantz]. Corriger dans l'énumération rapportée par saint Luc : 'Ιουδαίαν en 'Ιδουμαίαν. Les Iduméens étaient des Sémites, et cependant il semble que saint Luc les considère comme un peuple d'une autre race que les Juifs. ¶ Ein bestyrkt Konjektur [V. Lundström]. Plut. Quaest. Conv. VIII, 1 (= 734 F) confirme la correction proposée par L. <Eranos V, p. 50, cf. R. d. R. 28, 219, 46> de καθαίρων en καθαιρῶν dans Eunape, Vie de Libanius p. 99, 13 (Boiss). ¶¶ Fasc 2 et 3. Zur palaeographischen Kontraktion auf griech. Ostraka [G. Rudberg]. Après une courte introd. sur la contraction en paléographie, telle que Traube l'a expliquée dans ses *Nomina sacra*, c'est-à-dire la suppression d'une portion plus ou moins longue de l'intérieur d'un mot et l'indication de cette suppression par un trait marqué sur le mot, R. indique les grandes réserves qu'il a à faire sur la théorie de T. relative à l'origine de cette coutume, et abordant l'étude des ostraka grecs, qui occupent une place si importante dans les documents qui nous sont parvenus de l'écriture cursive chez les anciens, il passe en revue les différentes contractions qu'on y relève, et indique comment elles se font et à quelles règles elles sont soumises. Art. de 30 p. ¶. Die schriftliche Kontraktion auf den griech. Inschriften [E. Nachmanson]. Etudie les différents sigles (abréviations et contractions) qu'on rencontre dans les inscr. grecques et en donne un grand nombre d'exemples, disposés avec méthode par catégories dans le but de montrer que les inscr. grecques ne doivent pas être considérées comme une quantité négligeable dans le débat soulevé par les théories de Traube sur l'origine de ces contractions en épigraphie. T. prétend qu'elles ne se présentaient d'abord que dans une quinzaine de « nomina sacra » et qu'elles sont d'origine hébraïque, que de là elles ont passé chez les chrétiens grecs. Il ne reconnaît pas de contraction dans les inscr. profanes grecques et prétend qu'il ne s'en présente pas avant l'ère chrétienne; N. prouve que cette théorie ne peut se soutenir devant les faits. ¶ Tulliana [H. Sjögren]. Remarques critiques, sur dix passages des Epist. ad Brutum de Cicéron. conjectures et restitutions. ¶ Miscellanea. De loco Horatii A.P. 114 sqq. [A. Hallström]. Ces vers se rapportent non à la tragédie, mais à la comédie, et il faut corriger « Divus » au v. 114 en « Davus », personnage de l'"Ηρως de Ménandre, nouvellement découvert. ¶ Ett par remerska lerlamper [V. Lundström]. Complète les renseignements donnés par Dressel sur les lampes d'argile romaines à propos de C. I. L. XV, 6531 et 6532. ¶¶ Fasc. 4. Lectiones Tertullianeae [G. Thörnell]. Conjectures pour six passages de Tertullien. ¶ Vermischte Beitraege zur latein. Sprachkunde [E. Löfstedt].

II <cf. Eranos 8, 2e livr. R. d. R. 33, 291, 48> 21. Plaute Poen. 852 : cum onere, très latin, = cum onere ὄντι, onus ferente, autres exemples : 22, Gellius 16, 7, 10 (Laber. com. 3 Ribb.) « gubernium » ne doit pas être corrigé ; 23 Gell. 16, 7, 8 (Laber. com. 13 Ribb.) « gurdus » (Quint. I, 5, 57 mot
5 espagnol) = le français gourd : 24, Vitruv. 4, 7, 3 « in abaco» = pro abaco, au lieu d'abaque : exemples de cet emploi de « in » ; 25, Petron. Sat. 136, 9 « liberaveram » = dépasser, franchir ; 26, Apul. De mundo 22 : conserver sans transposer « micant imbres, ignes rumpuntur » ; 27, Bücheler. Carm. Epigr. 104 (C. I. L., XI, 6246), « Obtinentam » = l'emportant sur, ou non
10 cedentem aliis ; 28, Id. 434, 12 conserver « per sidera » ; 29, Id. 541, 9 (C. I. L., II, 1088) « superstat » = superstes est. Le parf. est : « superstitui » (C. I. L., III, 5295) qui explique « constitui » de constare (C. I. L., VI, 31852) et « restituam » (Lucifer, De Athan, I, 3) dans le sens de resistam : 30, Inc. Paneg. Const. Aug. 19. Conserver « potuerunt » ; 31, Ael. Spartian.
15 Pescennius Niger, I, 5. Il n'est pas nécessaire d'ajouter « eo » devant « pervenit ut » ; 32, Amm. Marcell. 17, 4, 13 « Inusitatus », comme insolitus, insuetus a aussi le sens qu'il a ici d'inouï, inconnu ; 33, Symphos. Aenigm. 43, 1 (De cucurbita). Il n'y a rien à changer à : pendeo dum nascor, rursus dum pendeo nascor. Exemples de nascor = cresco ; 34, « Deserere » =
20 deficere ; 35, Locution « quin fieri potest, ut » : explication de « ne » dans « quin, alioquin, atquin, hercle quin » très employés dans la basse latinité, ¶ Eine Ergänzung des Hyginus [C. Thulin]. On a distingué avec raison deux Hygin ; l'un, le véritable H. qui a composé pour les arpenteurs un traité pratique d'arpentage « De limitibus » dans le style de Frontin ; c'était un
25 homme du métier, écrivant dans une langue sans apprêt ; l'autre Hyginus Gromaticus, qui, en se servant d'Hygin et de Frontin, a donné un remaniement des « limites » qui nous est parvenu presque complet, tandis que le traité du véritable H. n'est connu que par des fragments contenus dans la seconde moitié de l'Arcerianus (B) Wolfenbüttel Aug. fol. 36, 23, VI s., et
30 pour une petite partie dans la seconde classe des mss. P. G. Pour compléter et souder ensemble ces fragments disjoints, Th. après Lachmann, s'est livré à des recherches minutieuses sur le mss. B. Il publie un résumé des 156 premières colonnes de ce ms., puis rétablit dans sa véritable teneur le texte du traité De limitibus, qu'il revendique pour le véritable Hygin.
35 Variantes et notes critiques. ¶ Miscellanea. De aetate Antonii Diogenis [A. Hallström]. Antonius Diogenes, l'auteur du τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα en 24 livres, dont une analyse a été donnée par Photius, a été le contemporain du poète Martial. Il a en effet dédié son livre à Faustinus, que mentionne plusieurs fois Martial. ¶ Die Konstruktionen von πειθαρχεῖν in der κοινή
40 [E. Nachmanson]. Chez les Attiques gouverne le datif, mais dans la κοινή le gén. ¶ Ett misstörstådt Xenofonställe [J. Bergmann]. Anab. 1, 8, 18. Ζεὺς σωτὴρ καὶ Νίκη, ce dernier mot a été mal compris, il désigne la déesse de la Victoire. A. N.

Lunds Universitets Årsskrift (Acta Universitatis Lundensis) 1905. Vol. I.
45 Fasc. 1. Ekguden i Dodona (Le dieu du chêne à Dodone) [T. Segerstedt]. Etude de 62 p. sur le culte du chêne à Dodone, en Grèce, en Italie et en Europe, et sur ses diverses manifestations ; sur le Dieu qui y était adoré, sur les rites divers de ce culte et sur ses transformations, sur ses sources sacrées et sur ses oracles, etc. ¶¶ Fasc. 3. Durative Zeitbestimmungen im
50 Lateinischen [A. W. Ahlberg]. Etude de 72 p. sur l'emploi en latin de l'ablatif à côté de l'accusatif pour exprimer l'étendue dans le temps, c'est-à-dire la durée : l'accusatif de la durée est d'origine indo-européenne, il se présente dans les temps les plus anciens à côté du locatif. Delbrück et

Brugmann ont prétendu qu'il en était de même de l'ablatif de la durée qui remonterait aussi aux temps indo-européens comme successeur d'un ancien ablatif instrumental, et ne serait pas une innovation du latin. A. se propose de démontrer que cette opinion est erronée et vient de ce qu'on n'a pas cherché si cet ablatif était employé ou non dans la plus ancienne latinité. 5 Pour cela il l'explique historiquement et remonte dans l'ancienne littérature jusqu'au temps où l'emploi de l'ablatif est aussi légitime que celui de l'acc., il descend dans ses recherches jusqu'aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Conclusions : 1, il n'y a pas d'exemples d'emploi de l'abl. pour exprimer la durée à l'époque archaïque (250-81 av. J.-C.) ; 2, c'est à l'époque Cicéro- 10 nienne (81-37 av. J.-C.) que cet abl. « de la durée » se présente pour la première fois dans la langue des auteurs, et c'est chez Catulle que nous en rencontrons le premier exemple. Cet emploi est donc une innovation du latin, introduite par analogie avec les autres abl. de temps ; 3, son emploi à l'époque impériale : *a*, les inscr. ; *b*, les auteurs, au temps d'Auguste ; sous 15 les empereurs de la famille d'Auguste, sous les Flaviens, sous Nerva, Trajan et Hadrien ; sous les Antonins ; 4, autres manières d'exprimer la durée dans le temps que par l'acc. ou l'abl. (gén. ; abl. mensurae ; prépositions). ¶¶ Fasc. 4. Adversaria ad Plutarchi Vitas [Cl. Lindskog]. Onze pages de corrections au texte des Vies de Thésée (23 conjectures) ; Romulus (18) ; Solon 20 (8) ; Publicola (4) ; Thémistocle (1) ; Camille (6). ¶¶ Les vol. suivants (1906 sqq.) ne nous sont pas encore parvenus.

Z.

25

SUISSE

Rédacteur général : J. Lecoultre.

30

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde. XII (1910). 1re livr. Fouilles du Musée national suisse [D. Viollier]. V. Les tombeaux gaulois à Langdorf près Frauenfeld (Turgovie). Tombeaux trouvés en 1897 et 1899. Bracelets ressemblant à ceux de Münsingen, Aarberg, Berne et Hohenrain. 35 Anneaux d'argent et d'ambre jaune, fragments d'une chaîne formant ceinture. Fibules. — Trouvailles de 1908. Chaîne formant ceinture. Bracelets de verre et de bronze. Examen méthodique de quatre tombeaux. Monnaie d'or (quart de statère) trouvée entre les dents d'un squelette. Cet usage est rare dans les tombeaux gaulois, il doit avoir été emprunté aux peuples de 40 la plaine du Pô. Dans deux de ces tombeaux, on peut constater la présence d'un cercueil. Tous les objets trouvés datent de l'époque moyenne de la Tène (vers 200 a. C.). ¶ Quelques monuments antiques trouvés en Suisse [W. Deonna]. Suite. Musée national de Zurich. I. Hermès de Thalwyl. Cette statuette est une transcription du type d'Hermès d'après un original poly- 45 clétéen ; elle date du Ier s. p. C. II. Applique provenant de Beaugy-sur-Clarens. Objet d'un travail grossier représentant des divinités marines. III. Pied de meuble provenant de Fluntern (Zurich), en forme de griffe de lion, orné à sa partie supérieure d'une rangée de palmettes et d'un groupe composé d'un guerrier debout tenant une femme. IV. Pilier de pierre surmonté 50 d'une tête de bélier, trouvé en 1893 dans les ruines d'une maison romaine de Baden en Argovie. Cet objet doit être un landier. Musée de Berne. Coq de terre cuite avec tête de vieillard au nez très busqué et jambes

humaines, provenant d'Orsolina, caricature d'un vieillard aux mœurs légères. ¶ Fouilles exécutées par les soins du Musée Nat. [D. Viollier]. IV. Cimetière barbare de Kaiser-Augst (suite). Description des tombes 118 à 407. Monnaies du Bas-Empire et du milieu des VIe et VIIe siècles. ¶
5 Nouvelles. Rapperswuil (Argovie). Briques romaines. Baden (idem). Déchelette a prouvé l'existence dans cette ville d'un atelier d'objets en bronze appartenant à un nommé Gemelianus. — Frick (idem). Tombeau romain. — Diepflingen (Bâle-Campagne). Ruines d'un établissement romain. Burg (Fribourg) près de Morat. Monnaies et objets divers d'origine romaine.
10 Arbon (Thurgovie). Meule romaine. Certains indices font croire qu'une route romaine se dirigeait vers Arbor felix à travers un golfe du lac de Constance. Avenches (Vaud). Ustensile pour chauffer les liquides ou les maintenir chauds, comparable à l'objet décrit dans le Dict. de Darenberg et Saglio, I, p. 820. ¶¶ 2e livr. Fouilles de la Société Pro Vindonissa en 1909
15 (et en 1907). I. Dans le fonds Schatzmann, charpentier, auf der Breite [C. Fels]. Canal revêtu de mortier de brique qui a dû servir à amener de l'eau potable. II. Au Steinacker, route romaine de 5 mètres de large environ, dirigée du S. au N. III. Au nouveau cimetière de l'établissement de Königsfelden auf der Breite [Th. Eckinger]. Fortifications, canal. Murs de
20 deux bâtiments qui ont pu servir de baraques de camp. Monnaies. Objets divers, dont quelques-uns en terra sigillata. IV. Deux fouilles à Königsfelden. Juillet 1907 [Th. Eckinger, C. Fels et L. Frölich]. Plusieurs périodes de constructions. De la plus moderne datent : a, une grande chambre bétonnée, qui date du Ier s. et qui a été habitée encore au IVe s.; b, un
25 appareil de chauffage; c, un hypocauste. De la plus ancienne : a, deux canaux à eau; b, un mur extraordinairement solide. Monnaies et objets en verre et en terre cuite. Dans le jardin deux maisons, l'une de quatre pièces, l'autre de trois, qui semblent avoir été construites et habitées par des soldats de la XXIe légion. Monnaies. Objets de bronze, en particulier
30 une statuette de Faune. Terra sigillata. Ecuelles de forme inédite. Creusets pour le bronze. Tuiles. V. Rapport sur les fouilles dans les détritus en 1909 [L. Frölich]. Objets divers. Morceau d'un vase cultuel reconstitué l'année précédente. Monnaie fausse. Pinces pour l'extraction des dents. Clef de bois (unicum). Marques qui se rapportent à la fabrication indigène :
35 AGISIVS F. et Leg. XI CPF. VI. Trouvailles fortuites [Th. Eckinger]. ¶¶ 3e livr. Fouilles de la société Pro Vindonissa en 1910 [C. Fels]. 1, Dans le jardin C de l'établissement de Königsfelden-Murs. 2. Près de la maison d'isolation à Königsfelden. Canaux. 3. Quatre constructions romaines dans le camp, du Ier s. Salle de gymnastique de Windish. La première construction
40 date du Ier s. [S. Heuberger]. Les murs sont d'une facture très négligée. La deuxième est caractérisée par une chambre dont le sol est formé d'une couche de mortier rouge à la surface avec une dépression en forme de demi-cercle. On n'a trouvé dans ces maisons que deux lampes, mais ailleurs un grand nombre. Les murs des autres constructions sont beaucoup mieux
45 construits; ceux qui sont dirigés du S. au N. reposent sur un talus. Canal avec une coulière. Tous ces bâtiments appartenaient au camp du Ier s. Les deux derniers ont dû être encore utilisés à l'époque de Constantin. Ces fouilles ont fait constater l'existence de deux fossés parallèles courant du N. au S. Ils devaient exister avant les Romains qui les ont comblés. Ils
50 semblent indiquer que le camp romain était à l'O. de la ville celtique. 4. Continuation du rempart Est avec tour encastrée [S. Heuberger]. Tour rectangulaire : porte intérieure. Poterne extérieure enserrée dans le rempart, analogue à celle de Stein am Rhein; à partir de la tour, le rempart se dirige

d'une part au Sud, d'autre part à l'O. ¶ Nouvelles. Lavorgo (Tessin). Découverte de tombes romaines. Arbon (Thurgovie). Bronze de Maximin I. ¶¶ 4e livr. Refugium et château d'Obergösgen (Soleure). Quatre remparts coudés à angle droit entourant une colline. Au bord de l'Aar. Cette construction appartient selon toute probabilité à l'âge de fer. L'analogie avec la 5 Teufelsburg et la citadelle de terre de Rüeggisberg constitue un type rare de refugium. Celui d'Obergösgern est le seul refugium au bord de l'eau en Suisse. La fortification est dirigée contre un ennemi venant par terre. Des monnaies romaines et des tombeaux germaniques prouvent que le refugium a été occupé à l'époque gallo-romaine et au commencement de 10 l'époque germanique. ¶ Nouvelles. Gudo (Tessin). Nécropole d'origine gauloise ou ligure. Ermatigen (Thurgovie). Citerne probablement d'origine romaine. Oberkirch près de Frauenfeld (Thurgovie), constructions romaines. Avenches (Vaud). Bassin de marbre blanc très bien conservé.

J. LeCoultre. 15

Association pro Aventico. Bulletin n° X. Fouilles des particuliers. Acquisitions du Musée 1907-1910 [F. Jomini]. Inscription en l'honneur de Mars Caisivus. ¶ L'Odyssée d'une inscription 1810-1909 [E. Secretan]. Cette belle inscr. trouvée à Avenches au commencement du xixe s., fut transportée à Lausanne et a été rendue au Musée d'Avenches. ¶ Fouilles et réfections, 20 1909 à 1910 [E. Secretan]. Au théâtre, établissement de deux gradins d'après le modèle du théâtre d'Arles. Au mur d'enceinte, reconstruction (encore inachevée) d'une section de 120 mètres environ. Fouilles en Prilaz, substruction d'un édifice jusqu'ici inconnu d'une basse époque et qui peut avoir servi de bains publics, hypocauste en éventail; mosaïque représentant 25 un masque tragique de femme devant un bras qui s'avance brusquement. Bas-relief en calcaire jaunâtre représentant deux Génies et un serpent. ¶ Catalogue du médaillier 1907-1910 [E. S]. ¶ Fouilles de Naef au Bois du Châtel [W. Cart]. Fortin avec tours, élevé probablement vers 265 p. Ch.

J. LeCoultre. 30

Neun und dreissigstes and Vierzigtes Jahrbuch des Vereins Schweiz. Gymnasiallehrer. L'Ecole dans la littérature romaine [A. Hartmann]. Extraits de Pline le jeune, Sénèque, Cicéron, Juvénal, etc. Sur le bien et le mal que les auteurs ont dit des maîtres et de l'enseignement à Rome. ¶ Sur la civilisation des villes grecques d'Asie Mineure [Herzog]. Des fouilles 35 récentes ont permis de se faire une idée des villes de Pergame, Ephèse Milet, Assos, Magnésie et Priène, aussi exacte que de Pompei. On a trouvé peu de restes archaïques. Toutes ces villes, sauf Pergame, ont été rebâties au ive s. d'après le système d'Hippodamus et présentent le même type de cités régulières dont toutes les rues se coupent à angles droits. 40

TURQUIE D'EUROPE

45

ÉGYPTE

Rédacteur général : M. Bernard.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie. T. III. Fasc. 1 (N° 12). 50 1910. Lettres au prof. Breccia [G. Lumbroso] (Suite). 12. Importance d'un passage de Clément d'Alexandrie sur les amphores ornées de guirlandes ou de peintures. 13. Eloge des ânes d'Alexandrie tiré du Commentaire

d'Asclepius sur les premiers livres de la Métaphysique d'Aristote. 15. Le Roman alexandrin des faits d'Alexandre le grand substitue le nom de Lysias à celui d'Attalus dans le récit du second mariage de Philippe; conséquences pour le rite nuptial. 16. Dion, 56,26, ne parle pas d'une muraille qui séparerait en deux la ville d'Alexandrie, mais des casernes construites à travers la cité. 17. Passages de Plutarque Cato Minor 10 et de Philon in Flacc. 1, relatifs à la « Grammateiocratie ». 18. Texte d'Ammien Marcellin 22,15,28 intéressant pour le folklore de l'Egypte hellénistique. 19. Regrets qu'on n'ait retrouvé aucun des papyrus écrits à Alexandrie, le plus remarquable laboratoire de l'antiquité. ¶ Les inscriptions grecques du sieur Granger [† Thadée Smolenski]. Texte de cinq inscr. copiées par Granger en 1730 et publiées dans son *Voyage d'Egypte*, livre très rare paru à Paris chez J. Vincent (1745) et qui n'est cité ni par Letronne ni par le C.I.G. Les inscr. ont paru soit dans Letronne, soit dans le Corpus. ¶ La Persecuzione di Taziano contro gli Ortodossi di Alessandria [L. Cantarelli]. Tatien n'était plus préfet de l'Egypte depuis 370, il n'est donc pas l'auteur de la persécution contre les orthodoxes d'Alexandrie de 373. Elle fut l'œuvre des préfets Palladius et Magnus, mais comme il était retourné à Alexandrie de 374 à 377 en qualité de « comes sacrarum largitionum » on la lui attribua. ¶ Copie d'un Edit impérial [G. Lefebvre]. Texte avec commentaire d'un édit impérial trouvé en 1909 dans le Fayoum à Philadelphie avec un lot de papyrus grecs du IIe s., dans les ruines d'une maison romaine. Il appartient à la famille des diplômes militaires, mais il n'est pas en bronze, c'est une planchette de bois rectangulaire (pl. et dessin) à laquelle correspondait une seconde planchette qu'on n'a pas retrouvée; le texte est écrit sur les deux faces, description détaillée. C'est la copie intégrale d'un de ces nombreux édits dont les « diplômes militaires » sont un abrégé, contenant en plus un procès-verbal relatant dans quelles circonstances cette copie a été prise. L'édit a été promulgué à Rome le 28 déc. 93 et la copie a été faite à Alexandrie le 2 juillet 94 par le vétéran M. Valerius Quadratus appartenant à la Légion Fretensis. ¶ Le fragment de Satyros sur les Dèmes Alexandrins [P. Perdrizet]. Texte et étude détaillée de ce fragment emprunté à Satyros par un apologiste chrétien du IIe s., l'auteur du πρὸς Αὐτόλυκον. Il doit provenir d'une biographie écrite par Satyros (« vir doctus » comme l'appelle saint Jérôme) et non pas d'un ouvrage sur les dèmes d'Alexandrie. Ce qu'il nous apprend sur Alexandrie. La dévotion dionysiaque de Philopator fut très sincère, il avait eu l'idée d'un syncrétisme religieux pouvant unir dans une même foi les Juifs et les Grecs. ¶ Das Grab Alexanders des Grossen in Memphis [O. Rubensohn]. Ce qu'il faut entendre par les mots τὸν μὲν (Ἀλέξανδρον) νόμῳ τῷ Μακεδονίκῳ ἔθαπτεν ἐν Μέμφει (Paus. I, 6,3). Ce n'était pas dans la pensée de Ptolémée Soter une sépulture provisoire, et si plus tard Alexandre fut transporté dans le σῆμα à Alexandrie, par Philadelphe, ce fut avant tout pour des raisons politiques auxquelles Pt. Soter n'avait jamais pensé. ¶ Note Epigraphiche [E. Breccia]. Texte et comm. de 29 fragments d'inscr. grecques et d'un d'inscr. lat., provenant d'Egypte sur marbre et sur vases (entre autres deux amphores panathénaïques trouvées en Cyrénaïque, datées l'une de l'archontat de Phrasikleides 371/0, l'autre de Nicomaque 341/0). Liste des amphores panathénaïques datées.

X.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les abréviations suivies de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque chiffre peut noter des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale généralement des articles non consécutifs sur un même sujet dans un même recueil.

A

B

C

F

G

H

N

O

P

Q

R

S

T

II. TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

REVUE

DES

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

RELATIFS A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

PUBLIÉE PAR

J. MAROUZEAU

1re ANNÉE

Comptes rendus parus en 1910



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AB	Analecta Bollandiana, t. XXIX.
AGPh	Archiv für Geschichte der Philosophie, Bd. XXIV, N. Folge Bd. XVII.
AIF	Anzeiger für Indogermanische Sprach-und Altertumskunde (Indogermanische Forschungen, Bd. XXVII).
AJPh	The American Journal of Philology, vol. XXXI.
A & R	Atene e Roma, Bull. d. Soc. Ital. per la diffus. d. studi classici, XIII.
BBG	Blätter für das Gymnasial-Schulwesen, hrsg. von Bayerischen Gymnasiallehrerverein, Bd. XLVI.
BFC	Bollettino di Filologia classica, A. XVI (janv.-juil., XVII (juil.-déc.).
BMB	Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge, XIVe Année.
BPhW	Berliner Philologische Wochenschrift, XXXer Jahrgang.
BSA	Bulletin de la Soc. archéol. d'Alexandrie, n° 12. N. sér., T. III, fasc. 1.
BSL	Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 58 (XVI, 2).
BZ	Byzantinische Zeitschrift, Bd. XIX.
CPh	Classical Philology.... Jl. dev. to research in the... class. Antiquity, vol. V.
CR	The Classical Review, vol. XXIV.
DLZ	Deutsche Literatur Zeitung, XXXIer Jahrgang.
EHR	The English Historical Review, vol. XXV.
EPhK	Egyetemes Philologiai Közlöny, vol. XXXIV.
G	Glotta, Zeitschrift für griech. und latein. Sprache, Bd. II., Heft. 3. & 4.
GGA	Göttingische gelehrte Anzeigen, 172er Jahrgang.
H	Hermathena, a Ser. of Pap. on Literature, Science, and Philosophy, n° 36.
HZ	Historische Zeitschrift, t. CIV & CV (3e Folge, t. VIII & IX).
JHS	The Journal of Hellenic Studies, vol. XXX.
JPhV	Jahresberichte des Philologischen Vereins zu Berlin, XXXVer Jahrgang (Zeitschrift für das Gymnasialwesen LXIVer Jahrgang).
JS	Journal des Savants, nouvelle série, 8e année.
KBW	Korrespondenz-Blatt f. d. höh. Schulen Württembergs, XVIIer Jahrg.
LF	Listy filologicke a paedagogicke.
LZB	Literarisches Zentralblatt für Deutschland, LXIer Jahrgang.
MHL	Mitteilungen aus der historischen Literatur, XXXVIIIer Jahrgang.
MPh	Museum, Maandblad v. Philologie XVII (Jan.-Sept.), XVIII (Okt.-Dez.).
NC	The Numismatic Chronicle and Jl. of the Roy. Num. Soc., Ser. IV, vol. X.
NJA	Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Bd. XXV (Klass. Altert., Geschichte..., XIIIer Jahrg.), Bd. XXVI (Pädagogik XIIIer Jahrg.).
NRD	Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, XXXIVe Année.
NTF	Nordisk Tidsskrift for Filologi, Tredie Raekke, Bd. XIX.
NZ	Numismatische Zeitschrift, Bd. XLIII, Neue Folge Bd. III.
RA	Revue archéologique, IVe Sér., T. XV (janv.-juin) T. XVI juil.-déc.).
RB	Revue bénédictine, XXVIIe Année.
RC	Revue Critique, XLIVe année, N. sér., T. LXIX (1er sem.), LXX (2e sem.).
RCe	Revue Celtique, vol. XXXI.
REA	Revue des Études Anciennes, T. XII (Annales de la Fac. des Lett. de Bordeaux et des Univ. du Midi, IVe Série, XXXIIe année).
REG	Revue des Etudes grecques, tome XXIII.
RF	Rivista di Filologia e di Istruzione classica, Anno XXXVIII.
RH	Revue historique, 35e année, T. CIII (janv.-avr.), CIV (mai-août), CV (sept.-déc.).
RHR	Revue de l'histoire des religions, vol. LXI & LXII.
RIP	Revue de l'Instruction publique en Belgique, T. LIII.
RN	Revue Numismatique, IVe Série, T. XIVe.
RPh	Revue de Philologie, de Littérature et d'Hist. anciennes, T. XXXIV.
RQH	Revue des questions historiques, T. LXXXVII & LXXXVIII (LXIVe & LXVe année), Nouvelle série (T. XLIII & XLIV).
RSH	Revue de Synthèse historique, T. XX (fév.-juin), T. XXI (août-déc.).
RU	Revue Universitaire, XIXe année, T. I & II.
SS	Studi Storici per l'antichità classica, vol. III.
WKPh	Wochenschrift für klassische Philologie, XXVIIer Jahrgang.
ZN	Zeitschrift für Numismatik, Bd. XXVIII.
ZöG	Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien, XLVIer Jahrgang.
ZRG	Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte Bd. XLIV (Romanische Abteilung. Bd. XXXI).
ZG	Zeitschrift für das Gymnasialwesen, LXIVer Jahrg., N. Folg, XLIV.

TABLE DES DIVISIONS

Prière d'adresser les communications concernant la Revue des Comptes Rendus à M. Marouzeau, 4, rue Schoelcher, Paris, XIVe.

I. TEXTES ET ÉTUDES SUR LES TEXTES

Aeneas Gazaeus. *St. Sikorski*, De Aenea Gazaeo. (Breslauer Philol. Abhdl. hrsg. von R. Foerster, IX.) Breslau Marcus 1909, 57 p. 8°. | BFC XVI 148 E. Bignone | BPhW 234 H. F. Müller.

Aeneas Tacticus. *C. Behrendt*, De — commentario poliorcetico quaest. selectae Diss. Königsberg 1910 137 p. 8° | WKPh 1032 R. Helbing.

Aeschylus. The Plays of —, transl. by *W.* and *C.E.S. Headlam*, London Bell 1909 xvi 319 p. 8° | JHS 379.

— The Suppl. maidens, the Persians, the seven ag. Thebes, the Prom. bound, transl. by *D. A. Morshead*, London 1908 xvii 216 p. | WKPh 711 F. Adami.

— Die Orestie, in deutscher Nachdichtung aus dem Griech. übertr. von *A. von Gleichen-Russwurm*. Iena Diederichs 1910, 159 p. 8° 3 M. | AGPh 135 C. Fries,

— Oresteia —. δράματα σωζόμενα καὶ ἀπολωλότων ἀποσπαμάτια... τῇ συνεργ. Εὐγ. I. Ζωμαρίδου ἐκδιδ. ὑπὸ *N. Wecklein*. III (Ζωγρ. ἑλλην. βιβλιοθ. 14). Leipzig Harrassowitz 1910, 520 p. gr. 8° 10 M. DLZ 2718 W. Aly.

— Agamemnone, con introd., comm. e append. crit. da *P. Ubaldi*, Torino Libr. sales. edit. 1909, LII 326 p. 8° | BFC XVII 30 M. Valgimigli | RF 603 D. Arfelli.

— The Eumenides, with an introd. comm. et transl. by *A. W. Verrall*, London 1908, LXI 208 p. | WKPh 711 F. Adami.

— I Persiani di — recati in versi italiani da *A. Scrocca*, Napoli Perrella 1909, 111 p. | A & R 45 N. Terzaghi.

— The seven ag. Thebes of — with introd., crit. notes, comm., transl. and a rec. of the medic. scholia by *T. G. Tucker*, Cambridge, Univ. Press, 1908 LXI 255 p. | BFC XVI 76 M. Valgimigli | CPh 120 J. E. Harry | WKPh 741 F. Adami.

R. T. Elliott, Some contributions to the textual criticism of Aristophanes and — (cf. Aristophanes).

E. Kammer, Ein ästhetischer Kommentar zu — « Oresteia », Paderborn Schöningh 1909 IV 213 p. 8° 3 M. | DLZ 2718 W. Aly | JPhV 368 O. Wackermann | MPh 365 K. Kuiper. | ZöG 1076 S. Mekler.

Fr. Kriegeskotten, — Eumeniden, Düsseldorf Schwann 1908. Partitur 6 M., eizn. Gesangstimmen 0,50 M. | BBG 238.

A. Ludwich, Aeschylea. Universitätsschrift von Königsberg, 1909, 8 p. 8° | BPh W 609 N. Wecklein.

G. Müller, De — Supplicum tempore atque indole. Diss. Halle 1908 79 p. 8° | BPhW 737 N. Wecklein.

W. Schnabel, Textkritische Beiträge zu —. Festschr. Gymn. Schrimm 1908 20 p. | LZB 284 K. Löschhorn.

Id., Textkr. Beitr. zu den Hiketiden des —. Prog. 244 Schrimm 1910 12 p. 4° | WKPh 739 K. Löschhorn.

Aesopus. Der lateinische — des Romulus u. die Prosafassungen des Phädrus. Krit. Text mit Komm. u. einleit. Untersuch. von *G. Thiele*. Heidelberg Winter CCXXXVIII 360 p. 8° 2 pl. 20 M. | BPhW 1406 A. Hausrath | LZB 960 M. M. | RC LXX 350 E.T. | WKPh 943 Draheim | ZöG 1091 R. Bitschofsky.

— Fabeln des lateinischen — für Uebungen ausgewählt von *G. Thiele*, Heidelberg Winter x 72 p. 8° 1,50 M. | ibid.

C. Ulbricht, De animalium nominibus Aesopeis capita tria. Diss. Marburg 1908 70 p. 8° | BPhW 993 O. Keller.

Aetheria (cf. Siluia).

Alcaeus. Neue Bruchstücke von — (cf. Lyrici).

Alexander Polyhistor (cf. Stephanus Byz.).

Ambrosius. *P. Asslaber*, Die persönlichen Beziehungen der drei grossen Kirchenlehrer : —, Hieronymus, und Augustinus (Stud. u. Mitteil. Kirchengesch. Semin. theol. Fak. Univ. Wien, 3). Wien Mayer 1909 vi 134 p. 8°. | RB 129 D.D. de Bruyne.

H. Brewer, Das sogenannte Athanasianische Glaubenbekenntniss, ein Werk des — (Forsch. zur christ. Lit.- und Dogmengesch. hrsg. von A. Ehrhard et J. P. Kirsch IX, 2). Paderborn Schöningh 1909, 194 p. 8° 6 M. | DLZ 467 J. Wittig.

G. Gossel, Quibus ex fontibus — in describendo corpore humano hauserit (Ambros., Hexam., vi, 54-74). Diss. Leipzig 1908 72 p. | BMB 100 J. Levie.

V. Ussani, Per un codice ignoto del « De bono mortis » di — (ex : R. storico critica delle sc. teolog. V, 12), Roma Ferrari 1909 12 p. 8° | WKPh 514 C. W.

G. Wilbrand, — quos auctores quaeque exemplaria in epistulis componendis secutus sit. Diss. Münster Aschendorff 1909 viii 48 p. 8°. | BZ 596 C. W.

Ammiani Marcellini rerum gestarum libri qui supers. Rec. rhythmiceque distinxit *C. U. Clark*, adi. *L. Traube* et *G. Heraeo*. vol. I (lib. xiv-xxv). Berlin Weidmann 1910 xi, 387 p. gr. 8° 16 M. | BFC XVII 111 M. L. de Gubernatis | BPhW 1383 A. Gudeman | JS 563 R.C. | LZB 1417 Gdt. | SS 349 E.P. | WKPh 1058 Th. Stangl.

C. Brakman, Ammianea et Annaeana. Leiden Brill 1909. 36 p. gr. 8° 1 M. | BPhW 1068 Th. Stangl. | MPh XVII 284 C. Wilde S. J.

Anonymi. *A. Ausfeld*, Der griechische Alexanderroman (cf. Histoire).

A. Bauer, — Chronographia syntomos e codice Matritensi n° 121. Leipzig Teubner 1909 xiii, 72 p. 8° | BZ 196 A. H.

— De rebus bellicis liber. Text und Erläut. von *R. Schneider*. Berlin Weidmann 1908 40 p. 1,20 M. | EPhK 60 B. László.

— Die Apologie der Heilkunst, eine griech. Sophistenrede des 5° vorchr. Jahrh., übers. von *Th. Gomperz*. 2e Aufl. Leipzig Veit 1910 vii 182 p. 8°, 8,50 M. | DLZ 2654 H. Diels.

D. J. A. Westerhuis, Origo Constantini Imperatoris sive — Valesiani pars prior. Kampen 1906, 76 p. gr. 8°. | BPhW 143 O. Seeck | NTF 58 H. Raeder.

M Antoninus Imperator ad se ipsum, recogn. adn. crit. instr. *J. H. Leopold* Oxford Clarendon Press xii, 140 p. 8° 2,6 Sh. | BPhW 484 H. Schenkl | CR 26 G. H. Rendall | DLZ 3233 K. Fr. W. Schmidt | WKPh 1237 A. Bonhöffer.

— M. Aurels Selbstbetrachtungen, hrsg. von *H. Schmidt*. Leipzig Kröner 1909 iv 175 p. 8° 1 M. | BPhW 1378 H. Stich.

— Les pensées de Marc Aurèle, trad. par *A. P. Lemercier*. Paris Alcan 1910 xxxii 240 p. | BFC XVI 220 E. Bodrero.

Antonii (M.) et L. Licinii Crassi orat. Roman. fragm. ed. *M. Krüger*. Diss. Breslau 1909 v 58 p. 8° | WKPh 1167 W. Sternkopf.

Antiphon. *Guil. Altwegg*, De — qui dicitur sophista quaestionum particula I. De libro περὶ ὁμονοίας scripto. Basel Gasser 1908 98 p. 8° | ZöG 123 E. Kalinka.

E. Jacoby, De — sophistae Περὶ ὁμονοίας libro. Diss. Berlin Reimer 1908 72 p. 8° | REG 79 E. Cahen.

Apocryphi (cf. Testamentum Nouum).

Apollinaris Sid. (cf. Sidonius).

Apollodorus (cf. Histoire, J. Nicole).

L. Pareti, Intorno al Περὶ γῆς di — (ex : Atti d. R. Accad. d. Sc. di Torino. XLV) Torino Bona 1910 28 p. 8° | WKPh 865 U. Hoefer.

Apollonii Dyscoli — de constructione libri quattuor. Rec. . *G. Uhlig* lxxviii 544 p. gr. 8° 24 M. — Librorum deperditorum fragm. coll... *R. Schneider* xii 292 p. gr. 8° 14 M. (Grammatici Graeci P. II vol. II) Leipzig Teubner 1910 | BPhW 1369 A. Ludwich | DLZ 2911 R. Schneider.

Apollonius Rhodius. *G. Boesch*, De — elocutione. Diss. Berlin, Göttingen 1908 iii 75 p. 8° | BPhW 1180 R. Helbing | WKPh 1054 J. Sitzler.

L. Deicke, De scholiis in — quaestiones selectae. Diss. Göttingen 1901 | AJPh 91 E. Fitch.

Apuleius. The Apologia and Florida of — transl. by *H. E. Butler*. Oxford Clarendon Pr. 1909 239 p. 8° 3, 6 Sh. | CR 90 D. Rouse | DLZ 1058 R. Helm | WKPh 190 C. W.



— Florida rec. *R. Helm* (— opera quae supers. II, 2) Leipzig Teubner 1910 LX 45 p. 12° 2,40 M. | CR 90 W. H. D. Rouse | DLZ 1504 Th. Sinko | RC LXIX 414 E. T. | RIP 145 P. Thomas.

— The Metamorphoses or golden Ass, transl. by *H. E. Butler*. Oxford, Clarendon Pr. 1909-10. 2 vol. 190 & 172 p. 8°, le vol. 3,6 Sh. | BMB 186 | CR 90 W. H. D. Rouse | Ha 215 L. C. P. | WKPh 549 C. W.

— De Philosophia libri ed. *P. Thomas*, Leipzig Teubner 1908 | CPh 400 Th. K. Sidey | CR 90 W. H. D. Rouse.

— The Story of Cupid and Psyche, as related by —, ed. with introd. and notes, by *L. C. Purser*, London Bell 1910 CVIII 155 p. 8° | CR 191 H. E. Butler.

A. Abt, Die Apologie des — und die antike Zauberei. Giessen Töpelmann 1908 VII 271 p. 8° 7, 50 M. | BFC XVI 47 V. Ussani | CR 90 W. H. D. Rouse.

R. Novak, Quaestiones Apuleianae (ex : Ceské museum filologické, X) Prag 1904 99 p. 8° | WKPh 259 W. Heraeus.

Th. K. Sidey, The participle in... — (cf. Plautus).

P. Vallette, L'Apologie d' —. Thèse Paris Klincksieck 1908 VIII 328 p. 8° 7,50 fr. | DLZ 415 Th. Sinko | LZB 408 K. Preisendanz.

Aquila Romanus. *A. Gantz*, De — et Julii Rufiniani exemplis. Diss. Königsberg. Berlin 1909 73 p. 8° | BPhW 717 J. Tolkielm.

Archilochus. Neue Bruchstücke von — (cf. Lyrici).

Aretha. De — Lexic. script. (cf. Photius).

Aristarchus. *E. Lotz*, Auf den Spuren Aristarchs. 2e. Ausg. Erlangen Mencke 1910 48 p. 1, 75 M. | BBG 450 W. Bachmann.

Aristides (cf. Iulius Africanus).

Aristophanes. Le Commedie di —, trad. in versi ital. da *E. Romagnoli*. Torino Bocca 1909. 2 vol. LXXX 515 & 643 p. | RF 127 G. Setti.

— The Acharnians of — with Introd. etc. by *W. A. Rennie*. New York Arnold 1909 279 p. 6 sh. | CR 121 H. Richards.

— The Acharnians of —, with a Translation into corresponding metres..., by *B. B. Rogers*. London Bell 1910 LIX 237 10, 6 sh. | JHS 375 | CR 121 H. Richards.

— The Acharnians of —, with Introd., transl., crit. Notes and Comment. by *W. J. M. Starkie*. London Macmillan 1909 LXXXVIII 274 p. gr. 8° 10 Sh. | BPhW 1563 W. Süss | CPh 387 E. Cary | CR 121 H. Richards | JHS 183 | RC LXIX 162 A. Martin | REG XXIII 362 F. Allègre | RIP 141 Ch. Michel.

— Le donne in Parlamento. Commedia di —, parafrasata in dialetto veronese, da *G. Fraccaroli*. Verona Cabianca 1909 150 p. | BFC XVI 219 M. Valgimigli.

— The Knights of —, by *B. B. Rogers*, London Bell 1910 L 247 p. 10, 6 Sh. | JHS 375 | CR 218 H. Richards.

— Pax, ed. *K. Zacher*, praef. *O. Bachmann*. Leipzig Teubner 1909 XXXII 127 p. gr. 8° 5 M. | BFC XVI 193 C. O. Zuretti | CR 218 H. Richards | MPh XVIII 1 J. van Leeuwen Jr. | RC LXIX 162 A. Martin | RF XXXVIII 298 C. O. Zuretti | WKPh 225 E. Wüst.

— Vespae — iterum ed. *J. van Leeuwen*. Leiden Sijthoff 1909 XXIII 245 p. 8° 7 M. | AJPh 364 | BPhW 1531 W. Süss | MPh XVII 409 K. Kuiper.

R. Binder, Ueber Wielands Auffassung der szenischen Darstellung der « Acharner » des — im Lichte der neueren Forschungen über das Griechische Theater. Prog. Bregenz Teutsch 1909 XVII p. 8° | DLZ 993 L. Pschor.

K. Conradt, Die metrische und rythmische Komposition der Komödien des — I. Teil Prog. Greifenberg i. P. Leipzig Fock 1910 58 p. 4° | CR 218 H. Richards | DLZ 3232 S. Mekler | WKPh 596 K. Löschhorn.

V. Coulon, Quaestiones criticae in — fabulas. Strassburg Teubner 1908 277 p. gr. 8° 9 M. | BPhW 675-680 C. v. Holzinger | WKPh 180 W. Süss.

M. Croiset, — and the political parties at Athens, transl. by *J. Loeb*. London Macmillan & Co. 1909 XX 192 p. gr. 8° 4, 6 Sh. | JHS 178 | RC LXIX 221 E. C. | REA 950 O. Navarre | REG 74 E. C. | WKPh 181 Schneider.

R. T. Elliott, Some contributions to the text. criticism of — and Aeschylus. Oxford Blackwell 1908 21 p. 8° 1 Sh. | BPhW 1311 W. Süss | RC LXX 397. My.

Fr. Hilsenbeck, — und die deutsche Literatur des 18. Jahrhunderts. (Berlin,

Beitr. zur germ. & roman. Philol., veröff. v. E. Ebering. German. Abtl. Nr. 21. Berlin Ebering 1908 97 p. 8° 2, 80 M. | DLZ 2398 P. Landau.

C. N. Jackson, Classical Elements in Browning's Aristophanes' Apology (ex : Harv. Stud. Class. Phil. XX, 1909) p. 15-73 8° | DLZ 2852 F. H. Pughe.

J. van Leeuwen, Prolegomena ad —. Leiden Sijthoff 1908 VIII 446 p. gr. 8° 10 M. | AJPh 490 | BPhW 545-555 C. von Holzinger | WKPh 325 J. Wagner.

G. Richards, — and Others, vol. I. London Grant Richards 1909 VII 397 p. 8° 7 Sh. | AJPh 115 | BFC XVI 146 C. O. Zuretti | BPhW 1497 W. Süss | CR 259 E. C. Marchant | DLZ 3165 V. Coulon | JHS 184.

O. Schroeder. — cantica digessit, stropharum popularium appendiculam adi. Leipzig Teubner 1909 VI 100 p. 8° 2, 40 M. | CPh 515 P. Shorey | DLZ 346 R. Ehwald | LZB 689 Pr. | MPh XVII 121 J. van Jzeren | ZöG 121 H. Jurenka.

H. Weber, Aristophanische Studien. Leipzig Weicher 1908 VI 180 p. 8° 5 M. | BBG 122 E. Wüst | BPhW 739 C. v. Holzinger | CR 218 H. Richards | RC LXIX 342 My.

Aristoteles. — De anima, with translation... by *R. D. Hicks*. Cambridge, Univ. Press LXXXIII 626 p. 8° 18 Sh. | BPhW 193 J. Ziaja.

— De mirabilibus auscultationibus by *Launcelot D. Dowdall*. (The Works of —, transl. into Engl. under... *J. A. Smith* & *W. D. Ross*) Oxford Clarendon Pr. 1909 50 p. 2 Sh. | JHS 386 | WKPh 342 H. Mutschmann.

— Nicomachean Ethics Book Six, with Essays, Notes and Translation, by *L. H. G. Greenwood*. Cambridge, Univ. Press 1909 VIII 214 p. 8° 6 Sh. | BMB 94 J. Creusen, S. J. | BPhW 321 W. Nitsche | RC LXX 106 My.

— Nikomachische Ethik, ins Deutsche übertr. von *A. Lasson*. Jena Diederichs 1909 XXXII 254 p. 8° 5 M. | AGPh 128 C. Fries | DLZ 1241 A. Goedeckemeyer.

— On the Art of Poetry, text with introd., transl. and comm. by *I. Bywater*. Oxford 1909 XLVII 387 p. 8° 16 Sh. | BFC XVII M. Valgimigli | CR 85-90 H. Richards | LZB 1647 Drng. | REG 73 A. Puech.

— Politica post *Fr. Susemihlium* recogn. *O. Immisch*. Leipzig Teubner 1909 XXXIX 354. 8° 3 M. | CR 66 R. G. Bury | JS 377 C. E. R. | RC LXIX 462 My.

— The Rhetoric of —, A translation by Sir *R. Claverhouse Jebb*, ed. with Intr. & Notes by *J. E. Sandys*. Cambridge, Univ. Press 1909 XXVII 207 p. 8° 6 Sh. | CPh 119 W. Miller | DLZ 798 W. Süss | RC LXIX 342 My.

— Chrestomathie aus Platon nebst Proben aus — (cf. Plato).

P. Bolchert, — Erdkunde von Asien und Libyen (Quellen und Forsch. zur alten Gesch. und Geogr. hrsg. von W. Sieglin, 15). Berlin Weidmann 1908 X 102 p. 3, 60 M. | BPhW 1433 W. Capelle | MPh XVII 220 W. Koch | NJA XIII 381 W. Ruge | RC LXIX 391 My.

Sh. O. Dickermann, De argumentis... apud — obuiis (cf. Xenophon).

M. Heinze, Ethische Werte bei — (Abhdl. K. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 1). Leipzig Teubner 1909 31 p. gr. 8° 1,20 M. | AGPh 382 | CR 252 W. D. Ross | DLZ 2197 A. Schmekel | NTF 121 H. Raeder.

A. Hilka, Zur Alexandersage. Zur Textkritik von Alexanders Brief an — über die die Wunder Indiens (Jhber. kgl. kathol. St. Matthias-Gymn. zu Breslau). Breslau 1909 20 p. | WKPh 675 F. Ffister.

E. Hoffman, De — Physicorum libri septimi duplici forma. Prog. Charlottenburg 1908/9 23 p. 4° | BPhW 514 W. Nitsche.

G. Jachmann, De — didascaliis. Diss. Göttingen, Leipzig Dieterich 1909 60 p. 8° | DLZ 1563 K. Fr. W. Schmidt.

E. O. von Lippmann, Chemisches und Alchemisches aus — (cf. Sciences).

H. Meyer. Der Entwicklungsgedanke bei —. Bonn Hanstein 1909 154 p. 8° 3 M. | LZB 429 Sange.

P. v. der Mühll, De — Ethicorum Eudemiorum auctoritate. Diss. Göttingen Dieterich 1909 48 p. 8° | BPhW 985-1005 O. Apelt | DLZ 2197 A. Schmekel.

J. Partsch, Des — Buch über das Steigen des Nil (Abhdl. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 16). Leipzig Teubner 1909 48 p. 4° 2 M. | CR 251 W. D. Ross | DLZ 1907 J. Weiss.

L. Robin, La théorie platonic. des idées et des nombres d'après — (cf. Plato).

C. Rudberg, Kleinere — Fragen (ex : Eranos IX). Upsala Almquist 1909 p. 92-128 8° | DLZ 2331 K. E. Bitterauf.



A. Siegmund, Thukydides und — über die Oligarchie (cf. Thukydides).

W. Tatarkiewicz, Die Disposition der Aristotelischen Prinzipien, Giessen Töpelmann 1910 102 p. 3, 20 M. | CR 251 W. D. Ross.

Ch. Werner, — et l'idéalisme platonicien. Paris Alcan 1910 xii 370 p. 8° 7,50 Fr | CPh 366 P. Shorey | RC LXX 162 E. Thouverez.

O. Willmann, — als Pädagog und Didaktiker (Die grossen Erzieher, hrsg. v. R. Lehmann 2. Bd) Berlin Reuther 1909 viii 216 p. 8° 3 M. | BMB 160 J. Creusen S. J. | DLZ 792 E. Hoffmann | JPhV 212 H. F. Müller | LZB 885 Fr. Pfister.

Aristoteles (Pseudo). Divisiones quae uulgo dicuntur Aristoteleae, praef. ed... *H. Mutschmann*. Leipzig Teubner 1906 xlii 76 p. 8° 2, 80 M. | BPhW 387-395 K. Praechter | DLZ 2072 M. Wallies.

Arius Didymus. *H. Stracke*, De — in morali philosophia auctoribus. Berlin Mayer & Müller 1909 126 p. 3 M. | WKPh 61 A. Döring.

Arriani (Flavii) quae exstant omnia edidit *A. G. Roos*. Vol., I Alexandri Anabasin continens. Leipzig Teubner 1907 liv 426 p. 8° 3, 80 M. | BPhW 933 H. Schenkl.

V. Courdaveaux, Les entretiens d'Épictète recueillis par — (cf. Epictetus).

E. Abicht, Der Gegenwärtige Stand der Handschriftenfrage bei — und krit. Bearbeitung des I. Buches von Arrians Anabasis. Prog. Brandenburg a. H. 1906 44 p. 8° | BPhW 937 H. Schenkl.

Artemidorus. *R. Dietrich*, Beiträge zu — Prog. Rudolstadt 1910 13 p. 16° | BFC XVII 117 M. Barone.

Arvale Carmen (cf. Métrique, Th. Fitzhugh).

K. Stuhl, Das altrömische Arvallied ein urdeutsches Bittganggebet. Würzburg Kellner 1909 vii 78 p. 8° 3 M. | BPhW 844 E. Samter.

Asconius. *Th. Stangl*, Pseudoasconiana. Textgestaltung und Sprache der anonymen Scholien zu Ciceros vier ersten Verrinen... Paderborn Schöningh 1909 (Stud. z. Gesch. & Kult. d. Altert. II, 4-5) 202 p. 8° 5, 20 M. | BFC XVI 9 R. Sabbadini | CR 186 A. C. Clark | JPhV 244 F. Luterbacher | LZB 689 | MPh XVII 286 C. Brakman Jz. | RIP 37 P. T.

Athenagoras. — Geschrift De Resurrectione Mortuorum, v. *J. van Beek*, Leiden Ydo 1908 149 p. | RHR LXI 388 B. P. van der Voo.

Augustini (S. Aurelii) de ciuitate dei libri xxii, tert. recogn. *B. Dombart*, vol. I, lib. i-xii. Leipzig Teubner 1909 xxxiv 599 p. 8° 5 M. | BPhW 103 J. Zycha | CPh 528 E. A. Bechtel | NTF 56 H. Raeder.

— Les Confessions, trad. d'Arnaud d'Andilly (Ch.-d'œuvre de la litt. relig. 549-550), par *V. Giraud*. Paris Bloud 1910 1,20 Fr. | BMB 186.

— The Confessions of —. ed. by *J. Gibb* and *W. Montgomerry*. Cambridge, Univ. Pr. 1908 12°. | RQH LXXXVII 536 F. Cabrol.

— Confessiones, cur. *F. Ramorino*. Pars I, lib. i-vii (Bibl. SS. Patr. & Script. eccles. Ser. VI, Script. saec. v. & vi., II, 1). Roma 1909 xliv 192 p. 8° | BFC XVI 106 V. Ussani | WKPh 294 C. Weymann ||

— Id., Pars. II. | BFC XVI 250 V. Ussani.

— Scripta contra Donatistas, part. I, II, III, etc. rec. *M. Petschenig* (Corp. script. eccles. lat. ed. Acad. Caes. Vindob. LI, LII, LIII. (Aug. VII, 2). Wien Tempsky 1908/9 xxiii 387, xv 601, xiii 448 p. 8° 13, 20, 15 M. | BBG 302 A. Kalb | BPhW 300 J. Zycha | CR 95 E. W. Watson | DLZ 2576 G. Loeschcke | LZB 23 et 746 | RC LXIX 503 P. de Labriolle | WKPh 294 C. Weyman ZöG 231 A. Huemer.

J. Mausbach, Die Ethik des heiligen — : I, Die Sittliche Ordnung und ihre Grundlagen, II. Die sittliche Befähigung des Menschen und ihre Verwirklichung. Freiburg i. Br. Herder 1909 xi 442, vii 402 p. gr. 8° 15 M. | DLZ 3029 Fr. Looss.

V. Rózsa, Néhány fejezet szent Agost. « de ciu. dei » czímü munkájából. (Quelques chap. sur le « de ciu. d. » de —). Prog. Eszterg. 1908/9 p. 3-34. | EPhK 66 J. Révay.

J. Vasold, — quae hauserit ex Vergilio. Prog. München 1907-8, 2 fasc. | BMB 99 G. Hinnisdaels.

Augustinus (Pseudo). Quaestiones ueteris et noui Testamenti cxxvii rec. *A. Souter* (Corp. Scr. Eccl. Lat., vol. L). Wien Tempsky 1908 19, 50 M. | BBG 301 A. Kalb.

Auitus. *H. Goelzer*, Le latin de St. Avit, avec collab. de *A. Mey* (Bibl. Fac. Lett. Paris, 26). Paris Alcan 1909 xi 767 p. 8° 25 fr. | BSL 313 J. Marouzeau | LZB 1054 C. W — n | RB 418 D. G. Morin | REA 102 A. Waltz | WKPh 1170 Th. Stangl.



Ausonius. *P. de Labriolle*, Un épisode de la fin du paganisme. La corresp. d' — et de Paulin de Nole (ex : Sc. et Rel. 561). Paris Bloud 1910 64 p. 12°. | AB 355 A. P.

M. Kraemer, Res libraria cadentis antiquitatis — et Apollinaris Sidonii exemplis illustratur. Diss. Marburg Koch 1909 75 p. 8° | DLZ 1098 A. Klotz.

Barnabas-Briefes (Die Versio latina des —) nebst Ausgabe und Glossar d. griech. und lat. Textes, von *J. M. Heer*. Freiburg i. B. Herder 1908 132 p. 8° 7 M. | BPhW 198 J. H. Schmalz.

Basilius. Πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἂν ἐξ ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λόγων, ed. *Papajohannes*. Chypre Leucosie 1909 | REG 346 A.P.

G. Büttner, Basileios des Grossen Mahnworte an die Jugend über den nutzlichen Gebrauch der heidnischen Literatur. Diss. München 1908 75 p. 8° | WKPh 1422 J. Dräseke.

C. Gronau, De — Platonis imitatore (cf. Gregorius Nazianzenus).

J. Schäfer, — Beziehungen zum Abendlande ; Ein Beitr. z. Gesch. des 4. Jahrh. n. Chr. Münster Aschendorff 1909 VIII 208 p. 8 | AB 353 V. D. V. | BZ 599 A. E.

Bessarion. *E. Evangelides*, Δύο Βυζαντιακὰ κείμενα 1 : Gregorios Chioniades, Ἐπιστολαί. 2 : Bessarion, Μονῳδία ἐπὶ τῇ εὐσεβεῖ δεσπ. Τραπεζοῦντος κυρᾷ Θεοδώρᾳ τῇ Μεγ. Κομνηνῇ. Ἐν Ἑρμουπόλει ἐκ τ. τ. Πρεντέζη 1910 31 p. 8° | WKPh 925 J. Dräseke.

Boethii in Isagogen Porphyrii Commenta rec. *S. Brandt*. Wien Tempsky 1906 LXXXVI 423 p. 8° 16 M. | CR 58 E. W. Watson.

Caecilii Calactini fragmenta coll. *E. Ofenloch*. Leipzig Teubner 1907 XL 242 p. 6 M. | CPh 255 Larue van Hook.

Caesar. Der Bürgerkrieg, deutsch *A. Horneffer* (Antike Kultur, Meisterwerke des Alt. in deutsch. Spr. hrsg. von den Brüd. *Horneffer*, IX-XI). Leipzig Klinkhardt v 159 p. 8° 2 M. | BBG 294 J. Melber | WKPh 795 E. Wolff.

— Commentarii de bello gallico, avec notes, 25 cartes et 4 pl. 2° éd. par *H. Goelzer*. Paris Garnier 1909 XII 490 p. 12° | BMB 375 L. H.

— Gallischer Krieg ; Hilfsheft zugleich zu — Bürgerkrieg, hrsg. v. *Dr. Fügner* ; 6. Aufl. von *W. Haynel*. Leipzig Teubner 1910 1,20 M. | BBG 373 Bauerschmidt.

— Gallischer Krieg in Auswahl : 1. Text mit Einl. auf Grund der Ausgabe von *Dr. Fügner* hrsg. von *Dr. W. Haynel* 2. Kommentar hrsg. von Prof. *H. Micha*. Leipzig Teubner 1909-1910 1,80 & 1,60 M. | BBG 373 Bauerschmidt.

— Commentarii de bello gallico, hrsg. von *J. Prammer*. 10°. Aufl. von *A. Kappelmacher*. Anh. : Das röm. Kriegswesen in C. gall. Kämpfen, von *E. Kalinka*. Leipzig Freytag 271 p. 8° 18 cartes et pl. 2,80 Kr. | WKPh 834 K. Löschhorn.

— in Britain, Selections from the 4. and 5. books of Caesars Gallic War, by *W. D. Lowe*. Oxford Clarendon Pr. 1910 96 p. 1 sh. | RIP 387 A. Humpers.

Chr. Ebert, Ueber die Entstehung von — Bellum Gallicum. Diss. Erlangen. Nürnberg Stich 1909 80 p. 8° 2 M. | BBG XLVI 368 H. Schiller | BPhW 235 F. Jacoby | DLZ XXXI 798 H. Walther | WKPh 62 E. Wolff.

P. Menge, Ist — der Verfasser des Abschnittes über Kurios'Feldzug in Afrika ? I Teil. Prog. Pforta n° 342 1910 44 p. | WKPh 793 K. Löschhorn.

H. Meusel, Jahresbericht über — (JPhV 20-75) | WKPh 681 E. A.

H. Müller, Vokabular zu — Commentarii rerum in Gallia gest. Hannover Meyer 1910 IV 76 p. 0,80 M. | BBG 373 Bauerschmidt | JPhV 355 M. Goerne.

G. Veith, Geschichte der Feldzüge —. Wien Seidel 1906 XX 552 p. 46 pl. | REA 206 C. J.

Calendaria. Analecta, kürzere Texte z. Gesch. d. alten Kirche... zusammengest. von *E. Preuschen*, 2° Aufl. I. Teil : Staat und Christentum bis auf Konstantin. Kalendarien (Samml. ausgw. kirchen-und Dogmengesch. Quellenschr. I, 8). Tübingen Mohr 1909 VIII 154 p. 2 M. | BFC XVII 84 V. Ussani | BPhW 1601 E. Nestle | DLZ 3151 H. Holzmann | RHR LXII 268 F. N.

Callimachus. *K. Hrdina*, O caesure a interpunkci u — a jeho vrstevníku (Cés. et interp. chez — et ses contemp.) Prog. Koline 1907/8 12 p. | LF 395 K. Wenig.

A. Ludwich, Homer. Hymnenbau nebst... Nachahm. bei — (cf. Homerus).

Calpurnii et Nemesiani Bucolica recogn. *C. Giarratano*. Napoli Detken & Rocholl. 1910 XXVIII 78 p. gr. 8° | WKPh 841 M. Manitius.



Canones. Zur Kanonesgeschichte (Analecta, Kürzere Texte z. Gesch. des alten Kirche, zusammengest. von *E. Preuschen*, 2ᵉ Aufl. II. Teil). Tübingen Mohr 1910 IV 96 p. 8° 1,50 M. (cf. Calendaria).

H. Link, Zur Uebersetzung und Erläut. der Kanones IV. VI und VII des Concilium von Nicaea. Diss. Giessen München 1908 67 p. 8° | WKPh 238 C. W.

Carmen de pascha. *P. Rasi*, Nuove osservazioni sul — ex : Miscell. Ceriani, p. 577-604). Milano Hoepli 1910 8° | WKPh 513 C. W.

Cassiodorius. *Marton Lajos*, — isagogikai gyüjteménye. Pozsony Wiegand 1910 136 p. 8° 1,70 Kr. EPhK 711 J. Révay.

Cato Philosophus. *A. Barriera*, Orazio e i Disticha Catonis (cf. Horatius).

Catulli Veronensis liber erklärt von *G. Friedrich*. Leipzig Teubner 1908 12 M. | AJPh 81-90 E. W. Fay | MPh XVII 172 W. Meerum Terwogt.

A. Morgenthaler, De — codicibus. Diss. Strassburg Dumont-Schauberg 1909 59 p. 8° | BPhW 780 P. Jahn | LZB 761 M.

E. P. Morris, An interpretation of Catullus VIII (ex : Trans. Connect. Acad. XV). New Haven 1909 p. 139-151 8° | DLZ 870 N.

B. L. Ullmann, The identification of the Mss of — cited in Statius' ed. of 1566. Diss. Chicago 1908 64 p. 8° 0,75 Dol. | CPh 252 F. W. S. | ZöG 511 E. Kalinka.

Th. Winter, De ellipsi uerbi *esse* apud —... (cf. Grammaire).

Cephisodotus. *V. Macchioro*, Artemis Soteira di — (ex : Jahresh. oesterr. arch. Instit. XII 1909 p. 185-197) 2 pl. | DLZ 2988 B. Sauer | REG 84 E. Cahen.

Chrysostomus. Χρυσοστομικά. Studi e ricerche intorno a —. Roma, Pustet 1908 1150 p. gr. 4° 10 M. | DLZ 84 S. Weber | RQH XLIII 621 F. Cabrol.

Ciceronis Orat. pro P. Quinctio, pro Q. Rosc. com., pro A. Caec., de lege agr. C. Rull., pro C. Rab. perd. reo, pro L. Flacco, in Pis., pro C. Rab. Post., recogn. *A. C. Clark*. Oxford Clar. Pr. 1909 XVI 387 p. gr. 8° 2,6 sh. BPhW 169 Th. Stangl | CR 260 E. Harrison | Ha 203 L. C. P. | JPhV 220 F. Luterbacher | LZB 791 M. | RIP 36 P. Thomas.

—, Orat. pro Caelio, rec. *J. van Wageningen*. Groningen Noordhoff 1908 XXXIV 119 p. 8° 1,80 Fl. | BFC XVI 150 M. L. de Gubernatis | MPh XVII 125 J. C. Vollgraff.

— Reden gegen Catilina, für Schüler erkl. v. *O. Drenckhahn*. Berlin Weidmann 1909 III 56 et 82 p. 1,40 M. | BBG 372 Hammer | KBW 401 Heege | JPhV 240 F. Luterbacher | RIP 316 A. Humpers | WKPh 1089 Nohl | ZöG 605 A. Kornitzer.

— La prima e la seconda Catilinaria con note di *C. Canilli*. Palermo Sandron 1909 VIII 52 p. | BFC XVII 41 P. Giardelli.

— Philippische Reden I, II, III, VII, für den Schulgebrauch hrsg. von *J. Bach*. Münster Aschendorff 1909 XXVIII 104 p. 8° 0,90 M. | JPhV 242 F. Luterbacher.

— Reden für Sex. Roscius aus Ameria und über das Imperium des Cn. Pompeius, erkl. von *K. Halm*, 12ᵉ Aufl. von *W. Sternkopf*. Berlin Weidmann 1910 VIII 170 p. 1,60 M. | RC LXX 482 E. T.

— in C. Verrem orationes. Actio II. Lib. V. De suppliciis. Texte latin publ. par *E. Thomas*, 6ᵉ tirage revu. Paris Hachette 1909 158 p. 16. 1,20 M. | JPhV 240 F. Luterbacher.

— Extraits des Traités de Rhétorique par *R. Pichon*. Paris Berlin 1910 X 660 p. 12° | RIP 211 P. T.

— Lelio dell' amicitia, da *F. Ramorino*, 3ᵃ ed. Torino Loescher 1908 XIX 99 p. 8° | BFC XVI 8 F. C. Wick.

— libri duo de diuinatione... door *D. Heeringa*. Leiden Théonville 1909 1 Fl. | MPh XVII 348 H. D. Verdam.

— De finibus bonorum et malorum, libri V. with Introd. and comm. by *W. M. L. Hutchinson*. London Arnold 1909 8,6 Sh. | CR 131 N.

— Somnium Scipionis, für den Schulgebr erkl. von *K. Meissner*, 5. Aufl. von *G. Landgraf*. Leipzig Teubner 1908 IV 32 p. 0,50-0,80 M. | BBG 123 G. Ammon.

— de uirtutibus libri fragmenta, coll. *H. Knoellinger*. Praemissa sunt excerpta ex Antoni de la Sale oper. et commentationes. Leipzig Teubner 1908 V 96 p. 16° 2 M. | AGPh 129 C. Fries | CPh 398 J. B. Pike | NTF 59-63 V. Thoresen | RPh 300 H. Alline | ZöG 1087 E. Gschwind.

— Choix de Lettres. Texte latin publ... par *G. Ramain*. Paris Hachette 1908 XXXIX 341 p. | RF 294 A. Beltrami.

— Epist. selectae temporum ordine compositae — von *K. F. Süpfle*. 11[te] Aufl. von *E. Boeckel*. Heidelberg Winter 1908 LXIV 408 p. 8° 2,50 M. | BPhW 266 W. Sternkopf.

— e i sui corrispondenti. Lettere scelte ed annot. da *C. Giorni*. Firenze Sansoni 1910 XLV 348 p. 12 pl. 75 ill. | RF 294 A. Beltrami.

K. Busche, Beiträge zur Kritik und Erklärung Ciceronischer Reden (Verr. IV et V, pro Caecina). Festschr. Leer Zopf 1909 44 p. gr. 8° | DLZ 2204 G. Ammon | JPhV 237 F. Luterbacher | KBW 401 Heage | WKPh 1116 H. Nohl.

A. C. Clark, Inuenta Italorum being a contribution to the textual criticism of Cicero pro Quinctio, p. R. Com., p. Caec., de l. agr. c. R., pro Rab. p. r., p Flacco, in Pis., p. Rab. Post. (Anecd. Oxon., Cl. Series, part XI). Oxford. Clarendon Press 1909 86 p. 4° 10,6 Sh. | BFC XVI 182 S. Consoli | BPhW 297 R. Sabbadini | DLZ 2333 Th. Stangl | Ha 203 L.C.P. | JPhV 215 F. Luterbacher | RIP 239 | WKPh 410 J. K. Schönberger.

G. Dammann, — quomodo in epistulis sermonem hominibus, quos appellat, et rebus, quas tangit, accommodauerit. Diss. Greifswald 1910 67 p. gr. 8° | WKPh 1057 J. Tolkiehn.

O. Günther, De — Philippicarum codice Ienensi recte aestimando. Diss. Iena 1909 37 p. 8° | JPhV 243 F. Luterbacher.

R. Heinze, — politische Anfänge (Abhdl. d. phil.-hist. Kl. d. Kgl. Sächs. Gesellschaft d. Wiss. XXVII, 27). Leipzig Teubner 1909 66 p. gr. 8° 2,60 M. | BBG 371 G. Ammon | BPhW 426-433 C. Bardt | DLZ 1383 G. Ammon | HZ CV 189 | JPhV 231 F. Luterbacher | RC LXIX 428 E. Thomas | WKPh 1141 J. Tolkiehn.

L. Laurand. Études sur le style des discours de —, avec une esquisse de l'histoire du cursus. Paris Hachette 1907 XXXIX 388 p. 8° | ZöG 716 J. Gölling.

A. Lörcher, De compositione et fonte libri — qui est de Fato. (Diss. phil. Hal. XVII, 4.) Halle Niemeyer 1907 50 p. 8° 1,80 M. | BPhW 327 M. Pohlenz | DLZ 2010 A. Schmekel.

F. Luterbacher, Bericht über — Reden. JPhV 215-249.

J. May, Rhythmische Formen... Beispiele aus — (cf. Métrique).

W. A. Merrill, Cicero's knowledge of Lucretius's poem (Univ. of California Publ. in Class. Philol. III, 2, p. 35-42). Berkeley Univ. Press 1909 | BMB 167 V. Verbockhaven S. J. | BPhW 1121 A. Brieger | DLZ 1823 G. Ammon | REA 115 P. Waltz | WKPh 434 J. Tolkiehn.

Fr. Nassal, Aesthetisch-rhetorische Beziehungen zwischen Dionysius von Halic. und — (cf. Dionysius Hal).

Fr. Patzner, de parataxis usu in — epistulis... (Diss. philol. Vindob. IX, 119). Wien Deuticke 1910 | EPhK 374 E. Kallós.

M. Pohlenz, De — Tusculanis disputationibus. Göttingen Vandenhoeck & Ruprecht 1909 37 p. 8° 0,50 M. | DLZ 225 E. Ströbel.

H. Reeder, De codicibus in — orationibus Caesarianis recte aestimandis. Diss. Iena 46 p. gr. 8° | BPhW 516 F. Meister.

K. C. Reiley, Stud. in the philos. terminol. of Lucretius and — (cf. Lucretius).

J. Sedláček, — Hovoru Tuskulskych kniha druhá (Tuscul. II. Prog. Trebici 1907 23 p. | LF 69 J. C. Capek.

H. Sjögren, Commentationes Tullianae. De — epistulis ad Brutum, ad Q. fratrem, ad Atticum quaestiones. Upsala Almquist & Wiksell. Leipzig Haupt 1910 VII 169 p. 8° 2 pl. 4 M. | DLZ 3294 Th. Bögel | Ha 179-184 L.C.P. | RC LXX 306 E. Thomas | RF 589 R. Sabbadini | WKPh 1220-1235. 1253-1257 W. Sternkopf.

Th. Stangl, Pseudoasconiana, Textgestaltung und Sprache der anonymen Scholien zu — vier ersten Verrinen (cf. Asconius).

E. Ströbel, Tulliana. Sprachliche & textkritische Bemerkungen zu — Jugendwerk De inuentione. Prog. München 1908 50 p. | ZöG 227 E. Gschwind.

Th. Zielinski, — im Wandel der Jahrhunderte. 2. Aufl. Leipzig Teubner 1908 VIII 453 p 8° 7 M. | EPhK 799 Gadl Pál | ZG 39-42 C. Köhler.

Cicero (Pseudo). *E. T. Sage*, The Pseudo-Ciceronian Consolatio. Diss. Chicago Univ. Press 1910 XI 64 p. 8° | BFC XVII 43 S. Consoli | BMB 258 J. Poukens | DLZ 2462 C. Atzert.

— Rhétorique à Herennius III, trad. hongr. par *F. Moravszky*. Prog. Nyiregyházai | EPhK 361 J. Incze.



C. Koehler, De rhetoricis ad C. Herennium. Diss. Berlin 1909 38 p. 8° | BPhW XXX 397 Th. Stangl.

Claudianus. *J. H. E. Crees*, Claudian as an historical authority. Cambridge Univ. Pr. 1908 | EHR 395 H. S. J.

A. Welzel, De — et Corippi sermone epico. Diss. Breslau, Fleischmann 1908 99 p. 8° | BPhW 44 J. Tolkiehn.

Clemens Alexandrinus, hrsg. im Auftrage der Kirchenväter-Kommission der kgl. preuss. Akad. d. Wiss., von *O. Stählin*. II. Stromata 1-6. III. Stromata 7,8. Excerpta ex Theodoto, etc. Leipzig Hinrichs 1906-09 xiv 520 & xc 231 p. gr. 8° 16,50 & 11 M. | AB 192 H. D. | BBG 218 Th. Preger | BZ 595 C. W. | GGA 772 E. Klostermann | LZB 1010 G. Kr. | WKPh 378 J. Dräseke.

J. Gabrielsson, Ueber die Quellen des —; II. Teil. Upsala Lündström 1909 xi 490 p. gr. 8° 12 M. | LZB 1021 C. W — n | RF 453 V. Ussani.

Clemens Romanus. Epitre aux Corinthiens... par *H. Hemmer* (Textes et doc. p. l'ét. hist. du Christ., Les Pères Apostoliques, II). Paris Picard 1909 204 p. 12° 3 Fr. | BMB 126 | REG 364 A. Puech | RHR LXII 398 F. Nicolardot.

— Die klement. Liturgie aus den Constitutiones Apostolorum VIII, hrsg. von *H. Lietzmann* (Kl. Texte f. theol. und philol. Vorles., 61, Liturg. Texte VI). Bonn Marcus und Weber 1910 32 p. 8° 0,80 M. | BPhW 1541 E. Nestle | WKPh 1396 J. Dräseke.

Th. Schermann, Griech. Zauberpapyri und Daukgebet im 1[er] Klemensbriefe (Texte und Untersuch. von Ad. Harnack und C. Schmidt XXXIV, 2 b). Leipzig Hinrichs 1909 vi 64 p. 8° 2 M. | AB 192 H. D. | BPhW 1038 E. Nestle | BZ 685 P. Viereck | LZB 185 Fr. Pfister.

— The Codex Alexandrinus...: New Test. and Epistles (cf. Paléographie).

Columella. *H. Gummerus*, De — philosopho (Oefvers. af Finska Vetensk. Soc. Förhdl.) Helsingfors Arvingar 1910 55 p. 8° | AGPh 504 C. Fries | WKPh 1421 W. Gemoll.

Commodianus. *H. Scheifler*, Quaestiones Commodianae. Diss. Breslau 1908 76 p. EPhK 221 J. Révay | G 386 F. Skutsch.

J. Révay, — élete és kora (Sa vie et son temps). Budapest 1909 142 p. 8° | EPhK 210 G. Fodor.

F. H. Zeller, Die Zeit Kommodians. Diss. Tübingen Laupp 1909 106 p. 8° | EPhK 221 J. Révay.

Comoediae. Römische Komödien, deutsch von *C. Bardt*. I. Bd. 2. Aufl. Berlin Weidman 1909 xxxii 320 p. 8° 6 M. | DLZ 609 X. | KBW 72 | ZöG 44 J. M. Stowasser.

Consentius. *Fr. Abbott*, Vulgar Latin in the Ars — de barbarismis (ex: CPh IV 1909 p. 233-247) | WKPh 1143 Th. Stangl.

Constantini Porphyrogeneti. Excerpta hist. iussu Imp. — confecta edd. *U. Ph. Boissevain, C. de Boor, Th. Büttner-Wobst*, vol. II: Excerpta de uirtut. et uitiis P. II rec. *A. Gerardus Roos*... Berlin Weidmann 1910 xvi 416 p. gr. 8° 15 M | BPhW 1597 H. Kallenberg.

Corinna. Neue Bruchstücke aus — (cf. Lyrici).

Corippus (cf. Claudianus).

Cosmas Indicopleustes. The Christian Topography of —, ed... by *E. O. Winstedt*. Cambridge Univ. Pr. 1909 x 376 p. gr. 8° 14 pl. 12,6 sh. | LZB 990 E. Gerland.

Cratippus (cf. Oxyrrynchia).

Crassi (**L. Licinii**) fragmenta (cf. Antonius).

Cyprianus. *H. Koch*, — und der römische Primat (Texte und Untersuch. zur Gesch. der altchr. Lit. hrsg. v. A. Harnack & C. Schmidt XXXV, 1). Leipzig Hinrichs 1910 iv 174 p. 8° 5,50 M. | DLZ 1171 K. Holl.

Cyprianus (Pseudo-) de xii abusibus saeculi, von *S. Hellmann*. Fragm. der Homilien des Cyrill von Alexandrien... von *J. Sickenberger* (Texte & Untersuch. z. Gesch. d. altchr. Lit. XXXIV, 1). Leipzig Hinrichs 1909 108 p. 8° 3,50 M. | AB 192 H.D. | LZB 1339 V.S.

Cyrillus Alexandrinus. *J. Sickenberger*, Fragmente der Homilien des — zum Lukasevangelium (Texte und Untersuch. von Ad. Harnack & C. Schmidt, XXXIV, 2). Leipzig Hinrichs 1909 | AB 194 H.D.

Dares. *O. Schissel von Fleschenberg*, Dares-Studien. Halle Niemeyer 1908 | ZöG 322 A. Nathansky.

N. E. Griffin, — and Dictys. An introd. to the study of medieval versions of the story of Troy. Diss. J. Hopkins Univ. Baltimore Furst 1907 120 p. 8° | ZöG 719-729 O. Schissel von Fleschenberg.

Demosthenes. Ausgewählte Reden erkl. von *C. Rehdantz* und *Fr. Blass*. I, 1. Olynthische Reden. I° Rede gegen Philippos. 9°. Aufl. bes. von *K. Fuhr*. Leipzig und Berlin Teubner 1910 VIII 176 p. 8° 1,40 M. | BPhW 1505 Th. Thalheim | ZöG 899 Fr. Slameczka.

— Die Rede vom Kranze erkl. von *Fr. Blass*. 2. Aufl. bes. von *K. Fuhr*. Leipzig und Berlin Teubner 1910 x 212 p. 8° 2,40 M. | BPhW 1565 Th. Thalheim.

Fr. Kahle, De — orationum Androtioneae, Timocrateae, Aristocrateae temporibus. Diss. Göttingen 1909 52 p. 8° | BPhW 1504 Th. Thalheim | WKPh 181 G. Schneider.

J. May, Rhytmische Formen... Beispiele aus — (cf. Métrique).

Dictys. *R. Friebe*, De — codice Aesino. Diss. Königsberg 1909 122 p. 8° | WKPh 343 J. Dräseke.

N. E. Griffin, Dares and — (cf. Dares).

R. Lackner, De casuum, temporum, modorum usu in Ephemeride Dictyis-Septimii. Comment. Aenipont. quas ed. E. Kalinka et A. Zingerle, II). Innsbruck Wagner 1908 IV 55 p. 8° 1 M. | DLZ 1629 R. Günther | ZöG 228 R. Bitschofsky.

Diodorus (cf. Diyllus).

Diogenes Apoll. *E. Krause*, Diogenes von Apollonia. Jahresb. Gnesen ; P. I. 1908, P. II 1909. Posen Merzbach, le vol. 16 p. 4° | BFC XVI 98 C. O. Zuretti | BPhW 1241 F. Lortzing | CR 225 C. Allbutt | WKPh 61 G. Lehnert.

Dionysius Alexand. *J. Burel*, — sa vie, son temps, ses œuvres (Et. de théol. et d'hist.). Paris Bloud 1910 125 p. 16° | RQH LXXXVII 659 E. Mangenot.

Dionysius Halicarn. — on literary composition, ed. with Introd., Transl., Notes, Glossary and Append. by *R. Roberts*. London Macmillan 1910 XII 358 p. 10 sh. | AJPh 234 | BFC XVII 101 M. Valgimigli | CPh 370 G. L. Hendrickson | JHS 185 | H 220 J.I.B.

Fr. Nassal, Aesthetisch-rhetorische Beziehungen zwischen — und Cicero. Diss. Tübingen Heckenhauer 1910 x 169 p. 8° | BBG 450 G. Ammon | BFC XVII 127 N. Terzaghi | DLZ 3106 G. Ammon.

Diyllus. *A. Rohde*, De — Atheniensi Diodori auctore. Diss. Iena, Weimar 1909 54 p. 8° | BPhW 865 F. Reuss | WKPh 1112 v. Mess.

Donati (Aeli) q. f. commentum Terenti... rec. *P. Wessner*, III, I. Eugraphi commentum. Leipzig Teubner 1908 XXVIII 332 p. 8° 8 M. | BPhW 1571 R. Kauer.

J. W. Basore, The Scholia on Hypokrisis in the Commentary of —. Baltimore 1908 85 p. | CPh 236 H. R. Fairclough.

E. Struck, De Terentio et — (cf. Terentius).

Donati (T. Cl.) interpret. Vergilianae; ed. *H. Georgii*, vol. II. Leipzig Teubner 1906 688 p. 8° 12 M. | BPhW XXX 329 P. Wessner.

Dorotheus. *Th. Schermann*, Jüngerkataloge des — (cf. Histoire religieuse).

Einsidl. Carmina. *Chr. Huelsen*, La pianta di Roma dell' Anonimo Einsidlense (ex : Atti della Pont. Accad. Rom. di Arch. Ser. II, T. IX). Rome Loescher & Co 1907 48 p. 6 Fr. | BPhW 343 P. Herrmann.

S. Lösch, Die Einsiedler Gedichte. Eine literarhistorische Untersuchung. Diss. Tubingen Heckenhauer 1909 87 p. 8° | BPhW 1506 C. Hosius | MPh XVII 248 P. H. Damsté | ZöG 426 J. M. Stowasser.

Empedocles. The Fragments of — transl. by *W. E. Leonard*. Chicago Open Court | CR 127 N.

Ennius. *R. Frobenius*, Die Formenlehre des — Prog. Dillingen 1906/7 Keller 56 p | BFC XVII 39 L. Valmaggi.

Id., Die Syntax des — Diss. Tübingen, Nördlingen Beck 1910 152 p. 3,60 M. | BBG 453 G. Landgraf.

H. Rotter, Einordnung und Erklärung einiger Enniusfragmente. Prog. Pola 1908 24 p. | BFC XVII 39 L. Valmaggi.



Epictetus. V. *Courdaveaux*, Les entretiens d' — recueillis par Arrien, trad.; nouv. éd. Paris Perrin 1908 xxx 344 p. | BFC XVI 196 E. Bignogne.

Epicurus. Epicurs Lehre hrsg. von A. V. *Gleichen-Russwurm*. Iena Diederichs 1909 8° | BPhW 1340 A. Brieger.

Fr. Merbach, De — canonica. Diss. Leipzig 1909 III 56 p. gr. 8° | DLZ 2525 A. Goedeckemeyer | WKPh 973 H. Mutschmann.

Euagrios. *L. Thurmayr*, Sprachliche Studien zu dem Kirchenhistoriker —. Diss. München. Eichstätt 1910 54 p. 8° | BZ 586 A. H. | WKPh 1035 J. Dräseke.

Eugraphi commentum (cf. Donatus).

Euphorionis fragmenta — scrips. *F. Schneidweiler*. Diss. Bonn 1908 100 p. 8° | BPhW 709 J. Sitzler.

Euripidis fabulae, recogn. . *G. Murray*. T. III. Helena, Phoenissae, Orestes, Bacchae, Iphig. Aul., Rhesus. Oxford Clarendon Pr. 1909 VIII 400 p. 8° 3,6 sh. | BFC XVI 265 C. O. Zuretti | LZB 895 W. Nestle | RC LXIX 222 A. Martin | REG 347 A. Puech | WKPh 454 K. Busche.

—Ausgewählte Tragödien des —, für den Schulgebr. erkl. von *N. Wecklein*. Bd. 6 : Elektra, 7 : Orestes. Leipzig Teubner 1906 | ZöG 1076 S. Mekler.

— Alcestis of —, done into english verse by *G. W. Cornish*. Fairbains 1 Sh. | CR 127 N.

— Cyclops, iter. ed. *N. Wecklein*. (— fabulae ed. *R. Prinz* et *N. Wecklein*, V, I, 7) Leipzig Teubner 1908 40 p. 8° 1,40 M. | BPhW 385 & ZöG 1076 S. Mekler.

— Herakles, Hippolytos, trad. hongr. par *M. v. Latkóczy* et *J. Csengeri*. Budapest 1909 426 p. 8° | WKPh 339 F. Láng.

— Hypsipylae Fragmenta... ed. *H. van Herwerden*. Utrecht Oosthoek 1909 0,75 Fl. | MPh XVII 326 P. Groeneboom.

— Hypsipyle, deutsch bearb. von Dr. *C. Wessely* (ex : Wochenschrift Wiener Urania, n° 39). Wien 1908 22 p. 12° | WKPh 3 K. Fr. W. Schmidt.

— The Heraclidae edited by *A. C. Pearson*. Cambridge Univ. Press 1907 XL 166 p. 8° | BPhW 673 N. Wecklein.

— Acting Edition of the Iphigenia at Aulis of —, with a transl. into English verse by *Norwood*. Sherratt and Hughes 1 Sh. | CR 127 N.

— Les deux Iphigénies, Médée (Les drames d'—, trad. en vers par *Ph. Martinon*, II). Paris Fontemoing 1908 105 p. | BPhW 67 N. Wecklein | RC LXIX 7 My.

— Phoenissae, ed. by *A. C. Pearson*. Cambridge Univ. Press 1909 4 Sh. | CR 126 J. U. Powell.

H. Chemin-Petit, Chöre zum Herakles des —, metrisch übersetzt..., rhythmisiert..., komponiert und harmoniert... Berlin-Gr. Lichterfelde Vieweg 1908 37 p. gr. 8° | BPhW 164 H. Albert.

K. Gerst, Ueber die « Alkestis » des —. Prog. Gablonz x, 1908 & XI, 1909 | ZöG 1076 S. Mekler.

A. v. Kleemann, Schülerkommentar zu — Medea, Hippolytes, Iphigenia auf Tauris. Wien Tempsky 1910 43, 44, 49 p. pet. 8°, le vol. 0.50 M. | BBG 372 Hümmerich | WKPh 1332 K. Busche.

L. E. Lord, Literary criticism of — in the earlier Scholia. Th. Univ. Yale, Göttingen 1908 III 94 p. 8° | WKPh 712 K. Busche.

W. Malzan, De scholiis Euripideis quae ad res scaenicas et ad histriones spectant. Diss. Giessen 1908 36 p. 8° | BPhW 769 N. Wecklein.

P. Masqueray, — et ses idées, vol. I. Paris Hachette 1908 x 406 p. 8° | BPhW 289-296 S. Mekler | CR 92 A. H. Cruickshank.

G. Norwood, The Riddle of the Bacchae. The last stage of Euripides' religious views. Manchester Univ. Pr. 1908 XIX 188 p. 8° 5 Sh. | LZB 128 A. Bäckström.

G. Przychocki, Ad — Hypsipylam adnotationes (ex : Wiener Studien XXXI, 2, 1909). 6 p. gr. 8° | WKPh 1275 K. Busche.

A. Taccone, A prop. di un luogo dell' Issipile — recent. scoperta ex : Atti Accad. Sc. Torino XLIV). Torino Bona 1909 6 p. 8° | WKPh 1385 S. Mekler.

Id., Contributi alla ricostruzione dell'Issipile —, confronti con Stazio. Ibid. t. LX). Torino Bona 1909 32 p. 4° | A & R 250 (cf. 318) N. Terzaghi | ibid.

Id., Di alcuni luoghi dell' Issipile — (ex : BFC XVI, 1 1909). 5 p. 8° | ibid.

N. Wecklein, Ueber die Hypsipyle des — (Sitzber. kgl. Bay. Ak. Wiss., VIII). München G. Franz 1909 31 p. gr. 8° 0,60 M. | WKPh 567 K. Busche.

Eusebius' Werke Bd. II : Die Kirchengeschichte, hrsg. von *E. Schwartz*. — Die latein. Uebersetz. des Rufinus... von *Th. Mommsen*. 2. Teil : Die Bücher VI-X Ueber die Martyrer in Palästina. 3. Teil : Einleitungen, Uebersichten und Register. (Die griechischen Schriftsteller der ersten 3 Jahrhunderte, hrsg. von der Kirchenväter-Komm. d. Kgl. Preuss. Akad. d. Wiss., IX.) Leipzig Hinrichs 1908/9 p. 507-1040, CCLXXII 216 p. 8° 17 & 12 M. | AB 192 H. D. | BBG 300 O. Stählin | BZ 212 C. W. | DLZ 150 O. Seeck | LZB 81 | RB 128 D. D. de Bruyne.

— Kirchengeschichte, hrsg. von *E. Schwartz*, Kleine Ausgabe. Leipzig Hinrichs 1908 442 p. 8° 4 M. | CPh 231 C. H. Beeson | DLZ 150 O. Seeck.

E. Fritze, Beiträge zur sprachlich-stilist. Würdigung des —. Diss. München 1909, Leipzig Noske 1910 x 51 p. gr. 8° | BZ 586 P. Mc. | WKPh 1115 R. Helbing.

Fronto. *A. Beltrami*, Le tendence letterarie negli scritti di —. Roma-Milano 1907 97 p. 8° | BPhW 11 J. Tolkiehn.

E. Hauler, Neues aus dem Frontopalimpsest (ex : Wiener Studien, XXXI, 2). Wien Gerald 1910 14 p. gr. 8° 0,60 M. | WKPh 979 J. Tolkiehn.

Galeni de usu partium libri XVII, rec. *G. Helmreich*. Vol. II libr. IX-XVII continens. Leipzig Teubner 1909 v 485 p. 8° 8 M. | BBG 44 H. Stadler | LZB 161 A. Bäckström.

Gregorios Chioniades, Ἐπιστολαί (cf. Bessarion).

Gregorius Nazianzenus. *C. Gronau*, De Basilio, Gregorio Nyssenoque Platonis imitatoribus. Diss. Göttingen Hofer 1908 71 p. 8° | AB 354 V. D. V. BZ 599 C. W.

I. Sajdak, Nazianzenica (ex: Eos XV, 2, 123-129). Leopoli 1909 7 p. gr. 8° | AB 354 V. D. V. | BZ 601 A. E. | WKPh 871 J. Dräseke.

Id., Quaestiones Nazianzenicae. P. I : Quae ratio inter — et Maximum Cynicum intercedat (ex : Eos XV). Leopoli Soc. Philol. 1909 31 p. gr. 8° | AB 353 V. D. V. | BFC XVII 3 P. Ubaldi | WKPh 345 J. Dräseke.

Gregorius Nyssenus. *J. B. Aufhauser*, Die Heilslehre des heiligen —. München Lentner 1910 VIII 216 p. 8° | BZ 601 C. W.

C. Gronau, De — Platonis imitat. cf. Gregorius Nazianzinus).

Gregorius Turonensis. *V. Ussani*, Il codice Torinense Lat. A. 216. Contributo alla critica di — e di Venanzio Fortunato (ex : St. romanzi pubbl. d. Soc. Fil. Romana a cura di E. Monaci, n° 6 p. 177-193) | WKPh 514 C. W.

Gromatici (cf. Paléographie, P. F. Girard).

Hagiographi. Bibliotheca Hagiographica graeca, ed. socii Bollandiani. Ed. II. accedit synopsis metaphrastica, *H. Delahaye*. Bruxelles Soc. des Bollandistes 1909 XV 298 p. 8° 15 fr | BMB 216 P. van den Ven | LBZ 474 v. D.

— Vitae S. Hiberniae partim hactenus ineditae, recogn. *C. Plummer*. Oxford Clarendon Pr. 1910. 2 vol. CLXXV 275, 391 p. 8° 32 Sh. | DLZ 2785 R. Thurneysen.

— Histoire de S. Pacôme, texte grec avec une trad. fr. de la version syriaque. — Histoire de S. Jean Baptiste. Miracle de S. Michel à Colosses avec l'ancienne trad. lat., par *I. Bousquet* et *F. Nau*. Paris Didot 1909 | BFC XVII 4 Ussani.

Hephaestionis Enchiridion cum comment. ueteribus ed. *M. Consbruch*. Acced. uariae metricorum Graec. reliq., Leipzig Teubner 1906 XXXIII 430 p. | RF 289 A. Taccone.

Heraclitos. — Testimonianze e frammenti d. *E. Bodrero*, Torino Bocca 1910 XXXII 202 p. 8° 4 L. | AJPh 108 | BFC XVI 191 G. Setti ; WKPh 867 W. Nestle.

— Herakleitos von Ephesos. Griechisch und deutsch, von *H. Diels*, 2. Aufl. Berlin Weidmann 1909 XVI 83 p. 3,20 M. | AJPh 108 | CPh 244 W. A. Heidel | CR 31 A. C. Pearson | DLZ 25 Th. Gomperz | GGA 438-444 H. v. Arnim | JS 423 M. C. | MPh XVII 407 J. M. Fraenkel | RF 135 E. Bodrero.

E. Loew. — im Kampfe gegen den Logos. Wien 1908 (Selbstverlag) 32 p. gr. 8° | BPhW 1305 F. Lortzing.

Herodianus. *E. Baaz*, De — fontibus et auctoritate. Berlin Ebering 1909 82 p. 8° | BPhW 611 H. Peter.

Herodoti historiae. T. I l. I-IV, T. II l. V-IX, by *K. Hude*. Bibl. Oxon., Oxford, Clarendon Press 1908 8° 8 M. | BPhW 33 M. Broschmann.

— Book I ed. by *J. H. Sleeman* Cambridge Univ. Pr. 1909 XXX 353 p. 8° 4 Sh. | WKPh 323 W. Gemoll.

— erkl. von *H. Stein*. Bd. IV : Buch VII, von *H. Kiepert* 6. Aufl. (Samml. griech. & latin. Schriftst. von M. Haupt & H. Sauppe). Berlin Weidmann 1908 232 p. 8° 3 M. | ZöG 710 E. Kalinka.

Fr. Helm, Materialen zur Herodotlektüre. Heidelberg Winter 1908 XII 202 p. 5 M. | BMB 255 A. Humpers.

F. Mašner, Posouzeni Herodotovych zpráv o Themistokleovi (Jug. d'— sur Them.). Prog. Vys. Myte 1908 & 1909 21 & et 35 p. | LF 313 E. Peroutka.

A. Pfeifauf, Der Artikel... bei — (cf. Grammaire).

C. Sourdille, — et la religion de l'Egypte. T. I: Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes. Paris Leroux 1910 XVI 419 p. 8° | JHS 373 | RC LXX 221 G. Maspero.

Id., La durée et l'étendue du voyage d'— en Egypte. Paris Leroux 1910 259 p. 8° | JHS 373 | RC LXX 199 G. Maspero.

H. B. Wright, — source for the opening skirmish at Plataea. (ex: Tr. Connect. Acad. XV 1909) p. 295-303 8° | BPhW 130 A. Bauer | WKPh 325 H. Swoboda.

Herodus *E. Drerup*. Περὶ Πολιτείας. Ein politisches Pamphlet aus Athen 404 vor Chr. (Stud. zur Gesch. & Kultur des Altert. hrsg v. Drerup, Grimme & Kirsch II, 1). Paderborn Schöningh 1908 | CPh 224 W. S. Ferguson.

Hesychius Milesius (cf. Stephanus Byz.)

Hesiodus. The poems and fragments done into english prose with introd. and append., by *A. W. Mair*. Oxford, Clarendon Press 1908 XLVII 176 p. 12° | REG 79 A. P. | WKPh 147 J. Sitzler.

— Carmina rec. *A. Rzach*, ed 2. Leipzig Teubner 1908 VI 263 p. 1,80 M. | CPh 234 E. B.. Clapp.

— Les travaux et les jours, texte... avec une trad. fr. par *P. Waltz*. Bruxelles Lamertin 1909 128 p. 8° | BPhW 1465 J. Sitzler | RC LXX 130 My. | REG 477 L. Méridier | WKPh 147 J. Sitzler.

J. Kinzel, Die Kopula bei — (cf. Grammaire).

E. Meyer, — Erga und das Gedicht von den 5 Menschengeschlechtern (ex: Genethliakon... C. Robert, p. 157-187). Berlin Weidmann | RA XVI 346 S. R.

G. Setti. Esiodo. Bologna Formiggini 1909 82 p. | BFC XVI 218 N. Terzaghi | RF 268 D. Bassi.

Hieronymi (S. Eusebii) Epistulae. P. I Epist. I-LXX rec. *I. Hilberg* (Corp. script. eccles. lat. LIV. Wien Tempsky, Leipzig Freytag 1910 VI 708 p. gr. 8° 22,50 M. | LZB C. W—n | WKPh 1003-1013 C. Weyman.

— Graeca in Psalmos fragmenta unters. von *J. J. K. Waldis* (Altestam. Abhdl. hrsg. von J. Nickel I, 3). Münster Aschendorff 1908 80 p. 8° 2,10 M. | BFC XVI 147 V. Ussani | DLZ 3220 E. Klostermann.

P. Winter, Nekrologe des — Prog. Zittau 1907 24 p. 4° | RB 128 de Bruyne.

Hilarius Pictauiensis. *A. L. Feder S. J.* Studien zu —, I. (Sitzb. Ak. Wiss. Wien CLXII, 4). Wien Hölder 1910 4, 90 M. | BZ 638 C. W. | RC LXX 445 P. de Labriolle.

H. Kling, De — artis rhetoricae ipsiusque ut fertur institutionis oratoriae Quintiliani studioso. Diss. Heidelberg. Freiburg in Br. Buchdr. d. Pressvereins 1909 57 p. 8° | RC LXX 399 E. T. | WKPh 513 C. W.

Hippias. *G. Vatovatz*. Del Sofista Ippia Eleo. Trieste Herrmanstorfer 1909 75 p. | BFC XVII 33 E. Bignone.

Hippokrates. Die Hippokratische Schrift Περὶ φυσῶν. Text und Studien von *A. Nelson*. Diss. Upsala Almquist 1909 119 p. gr. 8° 4 M. | BPhW 1273 J. Ilberg | CR 225 C. Allbutt | JS 564 C. E. R. | REA 94 O. Navarre.

Hisperica Famina (The) ed. by *Fr. J. H. Jenkinson*. Cambridge Univ. Pr. 1908 XL 95 p. 8° | BFC XVII 86 F. C. Wick.

Historia Augusta. *C. Brakman*.... ad script. Hist. Augustae... (cf. Seneca phil.).

Homeri opera recogn. breuique adn. crit. instrux. *D. B. Monro* et *Th. W. Allen* (Script. classic. Biblioth. Oxoniensis) 4 vol. sans date et sans pagin. | REG 237 A. Martin | WKPh 822 P. Cauer.

— Ilias. Das Lied vom Zorn des Achilleus, rekonstr. und übers. v. *St. Gruss*. 2 Teile. Strassburg Heitz 1910 X 224, V 167 p. 8° 5 M. | BBG 149 Wecklein | DLZ 3292 P. D. Ch. Hennings | JPhV 383 C. Rothe.



— Ilias, In der Uebersetz. *W. Jordans* hrsg. und mit Anmerk. von *Ed. Prigge* (Diesterwegs Deutsche Schulausgaben hrsg. von E. Keller). Frankfurt Diesterweg 1908 197 p. 1,40 M. | BBG 38 R. Thomas.

— L'Iliade. Brani scelti collegati col racconto del poema ed illustr... per c. di *N. Terzaghi*. Firenze Sansoni 1909 xxx 430 p. 102 fig. 3, 50 L. | BFC XVI 33 L. Cisorio | LF 127 F. Hoffmeistr.

— The XXII. book of the Iliad, with crit. notes by *A. Pallis*. London Nutt 1909 84 p. 8° | BPhW E. Hefermehl | RC LXX 130 My. | REG 237 A. Martin | WKPh 785 P. Cauer.

— Opera recogn. *Th. W. Allen*. T. III, 4 Odysseae libros continens. Oxford, Clarendon Pr. 1908. 6 Sh. | LF 126 F. Hoffmeistr.

— Odyssee, für den Schulgebr. erkl. von *K. Pr. Ameis* und *C. Hentze*. II, 1 : Ges. 13-18. 9. Aufl. von *P. Cauer*. Leipzig, Teubner 1910 1, 60 M. | BBG H. Schiller.

— Odyssee. in der Uebersetz. *W. Jordans* hrsg. und mit Anmerk. von *Ed. Prigge* (Diesterwegs Deutsche Schulausgaben hrsg. von E. Keller). Frankfurt Diesterweg 1908 208 p. 1, 40 M. | BBG 38 R. Thomas.

— Ὀδύσσεία by *R. Proctor*. Oxford, Univ. Press 1909 | CR 26 D. Rouse.

— Odysseiája, trad. *Vertesy Jenö*. Budapest 1909 373 p. 8° 5 Kr. | EPhK 102 Hegedüs István.

C. Rothe, Bericht über —. JPhV 347 ss.

Th. L. Agar. Homerica : emend. and elucid. of the Odyssey. Oxford, Clar. Pr. 1908 xi 440 p. 8° | BFC XVI 242 G. Setti | REG 237 A. Martin.

F. Bechtel, Die Vocalcontraction bei —. Halle Niemeyer 1908 xi 314 p. 8° 10 M. | AIF 6 A. Thumb | BFC XVI 1 M. Barone | BPhW E. Schwyzer.

J. Berger, De Iliadis et Odysseae partibus recentioribus... Diss. Marburg 1908 142 p. 8° | BPhW 65 D. Mülder.

E. Bethe, Hektors Abschied (Abhdl. phil.-hist. Kl. Kgl. sächs. Ges. Wiss. XXVII, 12, 413-442). Leipzig, Teubner 1909 32 p. gr. 8° 1 M. | DLZ 1448 P. Cauer | JPhV 389 C. Rothe | MPh XVIII 86 J. van Leeuwen Jr. | WKPh 593 C. Rothe.

P. Cauer, Grundfragen der Homerkritik. 2° stark erweit... Aufl. Leipzig Hirzel 1909 viii 552 p. 8° 12 M. | BFC XVI 73 G. Setti | CR 184 T. C. Snow | JPhV 349 C. Rothe | LF 128 A. Salač | MPh XVII 161-8 J. van Leeuwen Jr.

W. Deecke, Textkritische und textgeschichtliche Untersuchungen zu ausgewählten Stellen der Ilias. Prog. Breslau 1910 p. 3-13. | WKPh C. Harder.

W. Dörpfeld, Fünfter Brief über Leukas-Ithaca. Die Ergebnisse der Ausgrabungen von 1908. 47 p. gr. 8° | JPhV 349 C. Rothe.

H. Draheim, Die Odyssee als Kunstwerk. Münster Aschendorff 1910 iii 166 p. 8° 2 M. | JPhV 392 C. Rothe | WKPh 1417 Th. Plüss.

E. Drerup, Le origine della civiltà ellenica, Omero... (cf. Histoire).

F. Fabbri, L'azione omerica di Achille nel teatro trag. Rom. (cf. Hist. littéraire).

A. Fick, Die Entstehung der Odyssee und die Versabzählung in den griech. Epen. Göttingen Vandenhoeck und Ruprecht 1910 xii 214 p. gr. 8° 7 M. | BFC XVII 123 N. Terzaghi | BPhW 897 D. Mülder | JPhV 368 C. Rothe | LZB 1646 E. Drerup | MPh XVIII 4 M. Valeton | WKPh 481-492 P. D. Ch. Hennings.

G. Finsler, Homer (Epische., lyr. und dram. Dichtungen erläutert für die Oberklassen... Bd VI, 2). Leipzig und Berlin Teubner 1908 xviii 618 p. 8° 6 M. | BBG 118 M. Seibel | BPhW 417 J. Ziehen | ZöG 702-710 G. Vogrinz.

A. van Gennep, La question d'— suivie d'une bibliogr. crit. par *A.-J. Reinach* (Les Hommes et les Idées, 10). Paris Mercure de France 1909 86 p. 16° 0,75 Fr. | JPhV 368 C. Rothe | RC LXX 26 My. | RPh 299 H. Alline.

A. Gercke, — und seine Zeit (Deutsche Rundschau hrsg. von S. Rodenberg 1909, 9, p. 344-355). | JPhV C. Rothe.

A. Gräf, Der gegenwärtige Stand der homerischen Frage, ein Literaturbericht. Prog. Lohr 1908 39 p. 8° | JPhV 358 C. Rothe.

A. Gruhn, Der Schauplatz der Ilias und Odyssee, 1. Heft : Die Lage der Stadt Troja. Berlin-Grunewald 1909, chez l'auteur 60 p. gr. 8° 2 M. | BFC XVI 173 N. Terzaghi | BPhW 163 P. Goessler | DLZ 744 N. | EPhK 124 J. Cserép | JPhV 353 C. Rothe | MHL 270 W. Platzkoff | RA XV 191 S. R.

— 2. et 3. Heft: Die Umgebung der Stadt Troja 135 p. gr. 8° 1909 4 M.



— 5. Heft : Die Ebene von Troja. 112 p. gr. 8° 1910 | JPhV 353 C. Rothe | WKPh 539 C. Rothe.

Chr. Harder, Schulwörterbuch zu — Ilias und Odyssee, 2. Aufl. Wien Tempsky, Leipzig Freytag 1910 XXIII 281 p. 8° 4 M. | WKPh 1273 W. Gemoll.

E. Hermann. Probe eines sprachwissenschaftlichen Kommentars zu —. Prog. Bergedorf Hamburg 1908 p. 170-214, gr. 8° | BPhW 129 E. Schwyzer | G. 328 P. Kretschmer.

Th. Hultzsch. Höfisches Leben zur Zeit —. Prog. Gelsenkirchen 1909 40 p. 8° | MHL F. Hirsch.

H. Jacobsohn,... die Aspiration bei Homer (cf. Grammaire).

J. Kinzel, Die Kopula bei — (cf. Grammaire).

K. Koch, Zur Stellung der Frau bei —. Prog. Eisenach 1909 16 p. 8° | BFC XVI 97 N. Terzaghi | BPhW 705 Fr. Stürmer.

D. Mulder, Die Ilias und ihre Quellen. Berlin Weidmann 1910 x 372 p. gr. 8° 10 M. | JHS 373 | JPhV 375 C. Rothe | LZB 1616 | MPh XVIII 88 J. v. Leeuwen Jr.

N. Paulatos, Ἡ Ὁμηρικὴ Ἰθάκη. Athènes 1908 36 p. 8° | JPhV 349 C. Rothe | MHL 270 W. Platzhoff.

C. Rothe, Die Ilias als Dichtung. Paderborn Schöningh 1910 XII 366 p. 8° 5,40 M. | JPhV 357 C. Rothe | LZB 1616.

H. Schiller. Beiträge zur Wiederherstellung der Odyssee. II. Teil, Prog. Fürth 1908 44 p. 8° | BPhW 97 Fr. Stürmer.

J. A. Scott, Effect of Sigmatism as shown bie — (cf. Grammaire).

Th. D. Seymour, Life in the Homeric age. New-York London Macmillan 1907 XVI 704 p. 17 Sh. | LF 45 F. Hoffmeistr.

J. Stark, Der latente Sprachschatz —; Eine Ergänz. zu den Homer-Wörterbüchern. München Oldenburg 1908 128 p. 8°. 1,50 M. | LZB 1690 E. Fraenkel.

M. Stawell, — and the Iliad. London Dent 1909 331 p. 8° 10,6 Sh. | JHS 374 | JPhV 361 & 365 C. Rothe.

I. Thomopoulos. Ἰθάκη καὶ — Μέρος Ι : ἡ Ὁμηρικὴ Ἰθάκη. Ἐν Ἀθήναις τύπ. Σακελλαρίου 1908 262 p. 8° | BFC XVI 174 C. O. Zuretti.

N. Wecklein, Ueber die Methode der Textkritik und die Handschriftliche Ueberlieferung des — (Sitzber. Bay. Ak. Wiss., phil.-hist. Kl. 1908, 2. Abhdl. 79 p. | G 329 H. Kretschmer.

U. v. Wilamovitz, Ueber das Θ der Ilias (Sitzb. d. k. Pr. Akad. d. W. XXI 1910 p. 372-402) | JPhV 388 C. Rothe.

A. Zweiniger, Der lebendige —. Eine Wiederherstellung der Gesichtszüge des lebendigen — auf Grund der Totenmaske. Leipzig Seemann 1909 52 p. gr. 8° 13 fig. 2 M. | DLZ 359 B. Sauer | LZB 824 E. Drerup.

Homerica.

R. Boettcher, De hymno in Mercurium Homerico. Halle Müller 1906 IV 144 p. 8°. 4 M. | BPhW 1529 A. Ludwich.

J. Gröschl, Text und Kommentar zu der homerischen Batrachomyomachie des Karers Pigres. Friedek 1910 41 p. gr. 8° | JPhV 394 C. Rothe.

A. Ludwich. Homerischer Hymnenbau nebst seinen Nachahmungen bei Kallimachos etc. Leipzig Hirzel 1908 XII 380 p. 8° 10 M. | EPhK 62 F. Harsányi | JPhV 145-179 H. Belling | RC LXIX 181 My.

Horatius Flaccus. The complete Works of —, a reprint after the Oxford text, as ed. by *E. C. Wickham*, printed in the Riccardi Press Fount, designed by *H. P. Horne*... London Lee Warner 1910 IX 294 p. 16 sh. | CR 162 N. | LF 380 Fr. Groh.

— Werke.. erkl. und übers., 1-5. (*Freunds* Schülerbibliotek, Präparat zu den griech. & röm. Schriftstellern . Stuttgart Violet 1908 | JPhV 76 H. Röhl.

— The Odes of—. A translation and an exposition by *E. R. Garnsey*. London Sonnenschein 1907 230 p. 8° | JPhV 82 H. Röhl.

— A Student's Edition of the Odes of —, by *E. R. Garnsey*, I-III London Sonnenschein 1910 321 p. 8° 5 sh. | BPhW 1437 H. Röhl | CR 188 T. E. Page | RC LXIX 391 E. Thomas | REA 207 P. Waltz.

— erkl. von *A. Kiessling* I. Teil : Oden und Epoden. 5ᵉ Aufl. von *K. Heinze*. Berlin Weidmann 1908 498 p. 8° 3,80 M. | BFC XVI 151 V. Ussani | RF 596 P. Rasi | ZöG 320 K. Prinz.

— Die Oden des — für den Schulgebrauch disponiert von *G. Leuchtenberger*, 4° Aufl. Berlin Weidmann 1909 50 p. 8° 1 M. | JPhV 118 H. Röhl.

— Il primo libro delle Odi. Trad. metrica col testo, di *L. Levi*. Venezia Fuga 1910 VIII 60 p. 8° | A & R 43 A. Romizi | BFC XVI 236 L. Vischi | BPhW 1634 H. Röhl.

— Oden des — in modernem Gewande ausgew. von *S. Röckl*. Bamberg Buchner 1909 87 p. 1,30 M. | BBG 218 J. Menrad | JPhV 84 H. Röhl | KBW 284 H. Meltzer.

Die Gedichte des —, hrsg. von *G. Schimmelpfeng*. 3. Aufl. Leipzig Teubners Schülerausgaben 1909 321 p. 8° 2 M. | JPhV 78 H. Röhl.

— Odes and Epodes, edited by *P. Shorey*, revised by *P. Shorey* and *G. J. Laing* (Students' Series of Latin Classics). Boston Sanborn 1910 XXXVIII 514 p. 8° | AJPh 485 | WKPh 1366 H. Röhl.

— Carmina rec. *Fr. Vollmer*, ed. maior. Leipzig Teubner 1907 VII 391 p. 8° 2 M. | BPhW 943 J. Häussner.

— Satiren (— erkl. von *A. Kiessling*, 2. Teil), 4° Aufl. bes. von *R. Heinze* | Berlin Weidmann 1910 XXXIII 299 p. 8° 3 M. | BPhW 1379 H. Röhl.

— The Satires, with introd. and notes by *E. P. Morris* (Morris and Morgan's Latin Series). New York American Book Co 1909 254 p. 8° | BFC XVI 225 V. Brugnola | DLZ 1317 E. Stemplinger.

H. Röhl, Bericht über —. JPhV 76-144.

Fr. Aly, —, sein Leben und seine Werke, 2 Aufl. (Gymnasialbibl. hrsg. von H. Hoffmann, 15). Gütersloh Bertelsmann 1909 59 p. 8° | JPhV 134 H. Röhl.

A. Barriera, — e i « Disticha Catonis » (ex : Rivista d'Italia 1910 p. 839-851) | BPhW 1280 H. Röhl.

G. Curcio, Q. Orazio Flacco studiato da Fr. Petrarca. Catania Battiato 1910 27 p. 8° | WKPh 835 H. Röhl.

E. R. Garnsey, Epilegomena on — in the form of a critical letter. London Sonnenschein 1907 176 p. 8° | JPhV 114 H. Röhl.

A. Geerebaert, S. J. — Lierdichten. Louvain Bibl. choisie 1910 178 p. 8° 2,50 Fr. | BMB 97 G. Dirks.

G. L. Hendrikson, — and Lucilius : a study of Horace Serm. I, 10 (Stud. in honor of B. L. Gildersleeve). Baltimore Hopkins p. 151-168. | JPhV 95 H. Röhl.

O. Kampfhenkel, Horazstudien. Prog. Friedberg 1909 25 p. 8° | JPhV 117 H. Röhl.

R. C. Kukula, Die sechzehnte Epode des — (Wiener Eranos). Wien Hölder 1909 p. 179-188 8°. | JPhV 131 H. Röhl.

W. Medley, Interpretations of —, ed. by *J. Green Skemp* and *G. Watson Macalpine*. Oxford Univ. Pr. XV 169 p. 8° 7, 6 Sh. | BPhW 873 H. Röhl | CR 260 x.

G. Némethy, De epodo Cataleptis Vergilii inserto (cf. Vergiliana).

F. Nicolini, Gli Studi sopra — dell'abate F. Galiani (Mem. dell'Accad. Pontan.). Napoli Giannini 1910 XVI 157 p. gr. 4° | BPhW 615 H. Röhl | RC LXIX 457 E. T.

Fr. de Paola, Da Lucilio ad — (cf. Lucilius).

P. Rasi. Analecta Horatiana per saturam (ex : Rendic. del R. Istit. lomb. sc. e lett. II, 42). Milano Rebeschini di Turati 1909. | A & R 375 G. Funaioli | BFC XVI 127 M. Lenchantin de Gubernatis | JPhV 119 H. Röhl.

G. Fr. Rossi, Saggio d'una nuova versione poetica de' Carmi di —. Firenze Barbèra 1909 XIV 193 p. | A & R 46 A. Romizi.

E. Schmolling, Hat — den pergamenischen Altar gekannt? Prog. Stettin 1909 24 p. 4° | JPhV 116 H. Röhl.

F. Teichmüller, Das Nichthorazische im Horaztext. I : Das Nichthoraz. in den Epoden. Leipzig Verlag f. Lit., Kunst & Mus. 1908 91 p. | ZöG 1908 K. Prinz.

J. Vahlen, Ueber — Brief an die Pisonen (Sitzungsber. d Kgl. Pr. Ak. d. W. XXXVI 1906) 26 p. 4° 1 M. | BPhW 969 J. Häussner.

Horatii Romani. Porcaria, seu de coniuratione Stephani Porcarii carmen cum aliis... carminibus. Prim. ed. ac praef. est *M. Lehnerdt*. — Acc. Petri de Godis Vicentini de coniurat Porcaria dialogus. Leipzig Teubner 1907 XVI 78 p. 8° 1,20 M. | BPhW XXX 280 K. Müllner.

Hymni. Ein Jahrtausend lateinischer Hymnenbildung... von *G. M. Dreves*, revi-



diert von *C. Blume* I. Teil: H. bekannter Verfasser. II. Teil: H. unbekanter Verfasser. Leipzig Reisland 1909 XI 490 et VIII 514 p. gr. 8° 18 M. | LZB LXI Th. Linsehmann.

Cl. Blume, Die Hymnen des Thesaurus Hymnologicus H. A. Daniels und anderer Hymnenausgaben. 1. Teil. Leipzig Reisland 1908 XLVII 372 p. gr. 8° 14 M. | BPhW 330 H. Abert.

— Lateinische altkirchliche Poesie, ausgewählt von *H. Lietzmann* (Kleine Texte für theol. & philol. Vorlesungen 47/49). Bonn Marcus & Weber 1910 64 p. 8° 1, 50 M. | BBG 371 C. Weyman | BPhW 945 E. Nestle | DLZ 1491 G. Krüger | EPhK 976 J. Révay.

— Frühbyzantinische Kirchenpoesie — I: Anonyme Hymnen des V.-VI. Jahrh. ed. von *P. Maas* (Kl. Texte f. theol. und philol. Vorles. hrsg. von H. Lietzmann, 52/3). Bonn Marcus & Weber 1910 8° 0, 80 M. | BBG 452 Th. P. | BPhW 946 Eb. Nestle | BZ 535 A. Baumstark.

Ignatius. Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne, Epîtres, et Martyre de Polycarpe; texte grec et trad. fr. par *A. Lelong* (Textes et docum. p. l'ét. du christ., Les Pères Apostoliques, III). Paris Picard 1910 LXXX 187 p. 12° 3 Fr. | REG 486 A. Puech | RIP 309 J. Hardy.

Imitatione (de) Christi. Concordance to the latin original of the four books known as — by Thomas a Kempis, compiled... by *R. Storr*. Oxford Univ. Press 1910 599 p. 10, 50 M. | WKPh 1204 M. Manitius.

Ioannes Damascenus. — Auszüge aus Nemesianus (cf. Nemesianus).

Ioannis Saresberiensis Policratici siue de nugis curialium et uestigiis philosophorum libri VIII, recogn... *C. J. Webb*. Oxford Clarendon Pr. 1909 2 vol. XLIX 368 & VIII 512 p. 8° 36 Sh. | WKPh 550 C. W.

Iosephus. *A. Goethals*, Mélanges d'histoire du Christianisme. I° Partie, — témoin de Jésus. Paris Fischbacher 1909 29 p. 8° | BPhW 1218 E. Nestle: | DLZ 1169 O. Holtzmann | WKPh 662 Soltau.

H. Luther, — und Iustus von Tiberias. Ein Beitrag z. Gesch. d. jüdischen Aufstandes. Diss. Halle Wischau & Burkhardt 1910 91 p. | WKPh 942 O. Stählin.

V. Ussani, Questioni Flaviane. I, 2: Il testimonium Christi e la magia di Gesù; II, 2: Il frater Domini e la presa di Gerusalemme (ex: RF 1910 1-17). | RC LXX 253 M. Besnier.

Fr. Westberg, Die biblische Chronologie nach — und das Todesjahr Jesu. Leipzig Deichert 1910 202 p. 8° 4,50 M. | DLZ 3176 O. Holtzmann | MPh XVIII 64 D. J. Veen.

Isidorus. Geschichte der Goten, Vandalen, Sueven. Nebst Auszügen aus der Kirchengeschichte des Beda Venerabilis; 3. Aufl. von *D. Coste* (Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit... 2. Gesamtausg. fortges. von *O. Holder-Egger*, Bd. 10). Leipzig Dyk 1910 3 M. | BBG 453 Pichlmayer | HZ CV 426.

A. Schenk, De — « de natura rerum » libelli fontibus. Diss. Iena 1909 72 p. 8° | BPhW 811-819 P. Wessner.

Isocrates. Ausgewählte Reden des —: Panegyrikos und Areopagitikos, erkl. von *R. Rauchenstein*. 6. Aufl. bes. von *K. Münscher*. Berlin Weidmann 1908 x 234 p. 8° 3 M. | BFC XVI 35 C O. Zuretti | BPhW 929 G. Ammon | LF 131 K. Wenig | RC LXIX 412 My.

— L'Archidamo comment. da *G. B. Bonino*. Roma Albrighi 1907 80 p. | RF 291 A. Taccone.

K. Münscher, Die Rhythmen in — Panegyricos. Prog. Ratibor 1908 43 p. 1 M. | G [illegible] P. Kretschmer | LF 303 K. Wenig.

Iudaeo-Graeci, (cf. Iosephus et Philo Alex.).

— Fragments from Graeco-Jewish Writers, coll. and ed. by *W. N. Stearns*. Chicago Univ. Press 1908 VII 126 p. 8° 0, 75 Doll. | BPhW 1401 L. Cohn | DLZ 2397 P. Wendland | RC LXIX 413 My. | RPh 207 D. Serruys.

Iulianus. *R. Asmus*, Kaiser Julians philosophische Werke, übersetzt und erklärt. (Philos. Bibl. CXVI) Leipzig, Dürr 1908 IX 222 p. 8° 3, 75 M. | BFC XVI 36 E. Bodrero | BPhW 37 P. Wendland.

G. Mau, Die Religionsphilosophie — in seinen Reden auf König Helios und die Göttermutter. Mit einer Uebersetzung der beiden Reden. Leipzig Teubner 1908 164 p. 8° 6 M. | BPhW 37 P. Wendland.



Iulius Africanus. Die Briefe des — an Aristides und Origenes, hrsg. von *W. Reichardt* (Texte & Unters. s. Gesch. d. altchr. Lit. von A. Harnack & C. Schmidt XXXIV, 3). Leipzig Hinrichs 1909 VII 8° p. 3 M. | AB 192 H. D. | BZ596 C. W. | LZB 979 | RC LXIX 318 L. Méridier.

Iulius Obsequens (cf. T. Liui periochae... ed. *O. Rossbach*).

Iulius Rufinianus. *A. Gantz*, De Aquilae Romani et — exemplis (cf Aquila).

Iuris Romani (Fontes) ; cf. Droit, Textes.

Iustinianus. Digeste ; cf. Droit, *Monro*.

Iustinus. — Dialogue avec Tryphon, texte gr., trad. par *G. Archambault* (Textes et doc. pour l'ét. hist. du Christ. t. 8 et 11). Paris, Picard 1909, c 362 & 396 p. 12° | BFC XVI 101 V. Ussani | JS 328 C. E. R. | RB 248 D. G. Morin | RC LXX 499 My. | REG 80 et 480 L. Méridier | RHR LXII 267 F. Nicolardot.

J. Šorn, Bemerkungen zum Texte des —. Prog. Laibach, 1908-9 p. 1-13. | ZöG 92 et 275 R. Bitschofsky.

Iuuenalis. *H. Leimester*, Die griech. Deklinationsformen bei — (cf. Grammaire).

A. Ratti, Reliquie di un antico codice delle satire di — ritrovate nell'Ambrosiana (ex: Rendic. d. R. Inst. Lomb. di sc. e let., Ser. II, vol. XLII, 1909, p. 961-9) avec 3 fac-sim. | CR 161 A. E. Housman.

Th. Winter, De ellipsi uerbi « esse » apud — (cf. Grammaire).

Iuuencus. *H. Nestler*, Studien über die Messiade des —. Diss. München & Prog. Passau 1909-10. Buchdr. Aktienges. Passavia 1910 74 p. 8° | BZ 563 C. W.

Kamateros, Εἰσαγωγὴ Ἀστρονομίας : ein Kompendium griechischer Astronomie und Astrologie, Meteorol. und Ethnogr. in politischen Versen ; ed. by *L. Weigl*, Leipzig Teubner 1908, 142 p. gr. 8° 3 M. | BZ 182 J. Heeg | CR 32 N. | LZB 930 E. Gerland.

Labeo (Cornelius). *Fr. Niggetiet*, De Cornelio Labeone. Diss. Münster 1908 88 p. 8° | BPhW 555 P. Wessner.

Lactantius (Pseudo-). *K. Jagelitz*, Ueber den Verfasser der Schrift de mortibus persecutorum. Beil. z. Jahresber. der 4. Realsch. zu Berlin, Ostern 1910, 18 p. 4° 1 M. | EPhK 750 J. Révay.

Libanii opera rec. *R. Foerster*. Vol. IV : Orat. 51-54 1908, VI 498 p. vol. V : Declamat. 1-12 1909, VI 568 p. Leipzig Teubner 8° le vol. 12 M. | BPhW 1156 H. Schenkl | BZ 562 C. W. | NTF 120 H. Raeder. | WKPh 263 R. Asmus.

— Die Briefe des — zeitlich geordnet, von *O. Seek* (Texte und Untersuch. zur Gesch. d. altchr. Lit., hrsg. von Gebhardt und Harnack. N. F. XV. Bd. 1-2 Heft). Leipzig Hinrichs 1906, v, 496 p. 8° 15 M. | BPhW 1532 H. Markowski.

H. Markowski, De — Socratis defensore (Bresl. philol. Abhdl. 40). Breslau Marcus 1910 VIII 196 p. 8° 7,50 M. | DLZ 2975 J. Geffcken.

Liuius (Titus) — ab u. c. libri I, XXI, XXII ; 2nd ed. by *E. B. Lease*. Boston Heath 1907 LXXII 438 p. 12° 5 sh. | BMB 259 L. Halkin.

— liber IX, ed. with introd. and notes by *T. Nicklin*. Oxford Clarendon Pr. 1910 | RIP 388 P. Henen.

— libri XXI, XXII 12e éd. par *O. Riemann et R. Benoist*. Paris Hachette 1908 XXIV 380 p. 16° 2 Fr. | BMB 259 L. H.

— libri XXXIX-XL ; ed. primam curauit *G. Weissenborn* ; ed. altera, quam cur. *G. Heraeus* Pars V, fasc. I. Leipzig Teubner 1908, XVI 112 p. 8° 0,85 M. | LZB 239 | ZöG 609 A. Zingerle.

— libri XXXIX-XL, XLI-XLII. *W. Weissenborns* Ausg., neubearb. v. *H. J. Müller* ; 3e Aufl. Bd IX, Heft 1 et 2, Berlin Weidmann 1909 283 & 220 p. 8°, 3,40 & 2,80 M. | JPhV 1-9 H. J. Müller | WKPh 656 E. Wolff | ZöG 609 A. Zingerle.

— liber XLV ed. *A. Zingerle* Pars VII, fasc. V, ed. maior. Wien Tempsky ; Leipzig Freitag, 1907, XI-78 p. 8° 1,80 M. | WKPh 185 W. Heraeus.

— periochae omnium librorum, fragm. Oxyrhynchi reperta, Iulii Obsequentis prodigiorum liber ; ed. *O. Rossbach*. Leipzig Teubner 1910 XXXVIII 201 p. 8° ; 2,80 M. | BPhW 1186-1193 Fr. Luterbacher.

H. J. Müller, Bericht über —. JPhV 1-19.

M. A. Schmidt, Beiträge zur Livianischen Lexicographie VII. Teil : Super und Supra. Jahresb. St. Polten 1908-09 21 p. 8°. | JPhV 9 H. J. Müller | ZöG 91.



R. B. Steele, Temporal clauses in —. Leipzig Brockhaus 49 p. 8°. | WKPh 457 H. Blase | ZöG 1027.

Liuius Andronicus. *Th. Fitzhugh*, The literary Saturnian. Part. I: Liuius Andronicus. Univ. of Virginia 1910 | RA XVI 351 S. R.

Longus. The Story of Daphnis and Chloe. A Greek Pastoral by —. ed. with text, introd., transl. and notes by *W. D. Lowe*. London Bell 1908 xi 195 p. | CR 156 J. M. Edmonds.

Lucanus. Adnotationes super — prim. ad uet. codd. fidem ed. *J. Endt*. Leipzig Teubner 1909 xii 447 p. 8° 8 M. | BPhW 13 C. Hosius | DLZ 1450 J. Bick | LZB 1089 C. W-n.

E. Hedicke. Studia Bentleiana. VI : Lucanus Bentleianus. Prog. Freienwalde n° 85 1910 16 p. | WKPh 798 K. Löschhorn.

Lucianus. Ausgewählte Schriften des — für den Schulgebrauch erkl. von *K. Jacobitz*; Bd. I.: Traum, Timon, Prometheus, Charon; 4e Aufl. von *K. Bürger*. Leipzig Teubner 1909 1,50 M. | MPh XVII 232 R. Leyds.

— Scritti scelti di — comm. da *G. Setti*, 3e ed. Torino Loescher 1910 lii 159 p. 8° | BFC XVI 268 A. Marigo.

— Dialogues prepared for schools with short notes in Greek by *W. H. D. Rouse* Oxford Clarendon Pr. 1909, 2 vol.: text viii 100 p., notes 88 p. le vol. 1 Sh. | RIP 308 A. Humpers | WKPh 633 P. Schulze.

— Dialoghi scelti e annotati da *F. Persiano*. Firenze Sansoni 1909, 66 p. | BFC xvi 245 M. Barone.

— quae feruntur Podagra et Ocypus ed. *J. Zimmermann*. Leipzig Teubner 1909 3 M. | WKPh XVII 241 J. J. Hartman.

— Traum und Charon, Ausg. für den Schulgebr. von *F. Pichlmayr*. 2 Aufl. München Keller 42 p. 8° 0,80 M. | BhPW 938 K. Bürger.

C. Helm, De — scholiorum fontibus. Diss. Marburg 1908 74 p. 8°. | BPhW 1035 R. Winter.

Th. Litt. — philosophische Entwicklung. Jahresb. Cöln 1908/9). | BPhW 835 Bürger.

Th. Sinko. De — libellorum ordine et mutua ratione (ex : Eos XIV 1908). Leipzig Hiersemann 46 p. 8° | BPhW 835 K. Bürger | RC LXX 239 My.

Lucilius. *C. Cichorius*, Untersuchungen zu —. Berlin Weidmann 1908 ix 364 p. 8°. 12 M. | CPh 109 J. C. Rolfe | MHL 385 C. Winkelsesser | MPh XVII 168. J. W. Bierma.

G. L. Hendrickson. Horace and — (cf. Horatius).

F. de Paola. Da — ad Oragio. Napoli Rocco 1910 70 p. | A & R 371 P. Rasi.

E. San Giovanni. Le idee grammaticali di —. Torino Cassone 1910 57 p. 8° | BFC XVII 104 C. Giarratano.

Lucretius on the nature of things, transl. by *C. Bailey*. Oxford Clarendon Pr. 1910, 312 p. 8°, 3,6 Sh. | BMB 185 | WKPh 549 C. W.

— De rerum natura, A selection from the fifth book, by *W. D. Lowe*. Oxford Clarendon Pr. 1910, 90 p. 2 Sh. | RIP 388 A. Humpers.

W. A. Heidel, Bekehrung im klass. Altertum mit besonderer Berüchsichtigung des —, übersetzt von *L. H. Minzloff* (ex : Ztschr. f. Religionspsych. III, 11). | WKPh 980 W. Nestle.

W. A. Merrill, Cicero's knowledge of — poem (cf. Cicero).

I. Norreri, Studi Lucreziani. I. : Sulla dottrina dei sensi in —. Firenze Bemporad 1909 91 p. 8° 2,50 L. | WKPh 1056 J. Tolkiehn.

K. C. Reiley, Studies in the philosophical terminology of — and Cicero. New York Columbia Univ. Pr. 1909 133 p. 12° 1,25 Dol. | CPh 249 W. A. Merrill | WKPh 655 J. Tolkiehn.

Lycophronis Alexandra, rec. *E. Scheer*; vol. I : Alexandra cum paraphrasibus.. rec. et emendata. II : Scholia : Berlin Weidmann 1881 et 1908 xxxii 148 & liv 398 p. gr. 8° 5 & 18 M. | CPh 389 W. N. Bates | LZB 1553 M.

H. Gasse, De — mythographo. Diss. Leipzig Hoffmann 1910 72 p. 8° | DLZ 2138 O. Loew.

Lygdamus (cf. Tibullus).

Lyrici. I Lirici Greci (Elegia e Giambo), trad. da *G. Fraccaroli* Il Pensiero Greco, V). Torino Bocca 1910 XI 298 p. | RF 278 A. Taccone.

— Anthologie aus den — der Griechen von *E. Buchholz*. Bd. II : Melische und Chorische Dichter. 5 Aufl. von *J. Sitzler*. Leipzig Teubner 1909 VI 218 p. 8° 2,10 M. | BFC XVI 242 N. Terzaghi.

— Supplementum lyricum. Neue Bruchstücke von Archilochus Alcaeus Sappho Corinna Pindar; ausgew. von *E. Diehl* (Kl. Texte f. theolog. et philol. Vorles. hrsg. von H. Lietzmann, 33/44). Bonn Marcus & Weber 1908 1 M. | BBG 452 Th. P. | G 327 P. Kretschmer.

— Griechenlyrik, Römerlyrik. In deutsche Verse übertragen ; von *J. M. Stowasser* : 2 vol. Heidelberg Winter 1909 XXIII 287 et XX 492 p. 8° 5 M. | BPhW 581 C. Bardt | WKPh 817 R. Wagner | ZöG 315 S. Mekler.

— Römische Elegiker. Eine Auswahl aus Catull, Tibull, Properz und Ovid für den Schulgebr. bearb. von *P. Schulze*. 5. Aufl. Berlin Weidmann XVI 408 p. 8° 3,40 M. | DLZ 3234 N. | RC LXX 484 E. T. | WKPh 1235 O. Morgenstern.

M. C. Lane, Index to the Fragments of the Greek Elegiac and Iambic Poets (Cornell St. Cl. Ph. XVIII). Ithaca Longmans 1908 128 p. | CPh 123 P. Shorey | ZöG 120 H. Schenkl.

Manilii Astronomica ed. *Th. Breiter*. I : Carmina. II : Kommentar. Leipzig Dieterich 1907, 1908 XI 149 & XVII 196 p. 8° 3,80 et 4,20 M. | BPhW 493 J. Moeller.

Marc Aurèle (cf. Antoninus.)

Martialis. *C. Giarratano*. De — re metrica. Napoli Detken et Rocholl 1908 88 p. 8° | BFC XVI 42 M. Lenchantin de Gubernatis | BPhW 74 J. Tolkiehn.

H. Leimester, Die griechischen Deklinationsformen bei — (cf. Grammaire).

Maximus Cynicus (cf. Gregorius Nazianzenus).

Maximi Tyrii. Philosophumena, ed. *H. Hobein*. Leipzig Teubner 1910 LXXVI 514 p. 8° 12 M. | AGPh 381 | NTF 163-6 J. L. Heiberg.

Mela. *D. Detlefsen*, Die Geographie Afrikas bei — (cf. Plinius).

Melampus (cf. Histoire religieuse, *H. Diels*.)

Menander. *Menandrea*... ed. *A. Koerte*, ed. maior | Leipzig Teubner 1910 LVIII 260 p. 8° 3 M. | BBG 296 Fr. Zucker | BFC XVI 266 C. O. Zuretti | BSL 297 A. Meillet | CR 162 H. R. | DLZ 2846 J. V. Leeuwen jr.

— *Id.*, ed. minor Leipzig Bibl. Teubn. 1910 VI 213 p. 8° 2 M. | LZB 624 R. Cauer.

— L'Arbitrage, éd. crit. et trad. par *M. Croiset* (ex : REG XXI 233-325). Paris Leroux 1908 93 p. 8° 2,50 Fr. | BMB 21-27 A. Humpers | LZB 624 R. Cauer | RC LXIX 10 My.

— reliquiae nuper repertae. Ed. *S. Sudhaus* (Kl. Texte f. theol. et philol. Vorles. hrsg. von H. Lietzmann, 44-46). Bonn Marcus & Weber 1909 65 p. 8° 1,80 M. | BBG 297 Fr. Zucker | ZG XLIV 586 O. Wackermann.

I. Hegedüs, — rediuiuus. Budapest Akademia 1909 138 p. 2,80 Kr. | EPhK 118-118 D. Vértesy.

L. Maccari, La « Perikeiromene » di —. Trani Vecchi & Co. 1909 41 p. 8° | BPhW 1060 K. Fr. W. Schmidt.

C. Robert, Der neue —. Bemerkungen zur Rekonstruktion der Stücke nebst dem Text... Berlin Weidmann 1908 VII 146 p. gr. 8°. 4,50 M. | LZB 624 R. Kauer.

J. W. White, The Iambic Trimeter in — (ex : CPh IV, 2). Chicago Univ. Pr. 1909 | MPh XVII 244 J. v. Leeuwen Jr. | RC LXIX 342 My. | REG 97 A. P.

B. Warnecke, Nouvelles comédies de — (en russe). Kazan 1909 104 p. 8° 1 R. | BPhW 131 A. Semenov.

Minucius Felix. Octavius de —, éd. A : Introduction, texte et commentaire, par *J. P. Waltzing*. Lille Soc. Saint-Augustin 1909 XXX 198 p. 16° 3 Fr. | BFC XVI 105 et XVII 82 L. V.) EPhK 415 J. Révay | MPh XVII 350 A. J. Kronenberg.

A. Ausserer, De Clausulis Minucianis (Commentat. Aenipontanae, quas ed. E. Kalinka et A. Zingerle. I). Innsbruck Wagner 1906 96 p. | CPh 53 E. A. Bechtel | MPh XVII 350 A. J. Kronenberg | ZöG 228 R. Bitschofsky.

L. Dalmasso, L'arcaismo nel Octauius di — (ex : RF XXXVII, 1). Torino Löscher 1909 33 p. 8° | A & R 188 C. Landi | WKPh 494 C. W.

A. Elter, Prolegomena zu —. Prog. Bonn Georgi 1909 63 p. gr. 8° 1,20 M. | EPhK 302 J. Révay | MPh XVII. 350 A. J. Kronenberg | WKPh 494 C. W.

J. P. Waltzing. Lexicon Minucianum. Praem. nouam Octauii recens. Liège Waillant-Carmanne 1909 281 p. 8° 12,50 Fr. | BFC XVII 82 L. V.

Mythographi. *F. Keseling*, De mythographi Vaticani secundi fontibus. Diss. Halle Wischan 1908 150 p. 8° | BPhW 456 P. Wessner | DLZ 1888 L. Ziehen.

Nemesiani Bucolica recogn. *C. Giarratano* (cf. Calpurnius).

K. Burkhard, Johannes von Damaskus' Auszuge aus — (ex : Wiener Eranos. zur 50 Vers. deutscher Phil. in Graz p. 89-101). Wien Hölder 1909 gr. 8° | WKPh 45 J. Dräseke.

Nikander. *W. Vollgraff*, — und Ovid (cf. Ouidius).

Nonni Panopolitani Dionysiaca rec. *A. Ludwich*. vol. I. libr. I-XXIV continens. Leipzig Teubner 1910 XXIV 500 p. 8° 6 M. | BPhW 1113 H. Tiedke | BZ 563 P. Ms. | DLZ 2586 P. Maas.

Nouatiani Romanae Vrbis presbyteri de Trinitate liber, ed. by *W. Yorke Fausset*. Cambridge Univ. Pr. 1908 12° | RQH LXXXVII 536 F. Cabrol.

Oenomaus. De — Cynico diss. ; Oen. libri qui inscrib. Γοήτων φώρα reliq. ed. *P. Vallette*. Th. Paris Klincksieck 1908 VII 168 p. 8° 5 Fr. | DLZ 2010 A. Schmekel | RC LXIX 453 My.

Oppianus. — La chasse. Edit. crit. par *P. Boudreaux* (Bibl. de l'Ec. des H. Ét., fasc. 172). Paris Champion 1908 VIII 151 p. 8° | BPhW 257 A. Ludwich | REG 87 A. Puech | ZöG 599 L. Radermacher.

I. Turzewitsch, Einleitung zu —. Néshin 1908 49 p. 0,80 R. | BPhW 966 A. Semenov.

R. Vári, A ciliciai — Halieutikájának kézirati hagyománya, I (La tradition manuscrite des Halieutiques d'Oppien le cilicien) Abhdl d. phil. Kl. d. ungar. Akad. d. Wiss. XX, 9; Budapest 1908 56 p. 8° 1 Kr. | BPhW 1219 F. Láng.

Origenes. Die Briefe des Iulius Africanus an — (cf. Iulius Africanus).

E. Hautsch, Die Evangeliencitate des — (Texte & Untersuch. von Ad. Harnack & C. Schmidt III, 4, 2 a). Leipzig Hinrichs 1909 170 p. 8° 5,50 M. | AB 192 H. D. | BZ 596 C. W.

Ouidius. — Metamorphoseon liber III ed. by *M. Cartwright*. Oxford Clarendon Pr. 1909 110 p. | RF 457 S. Consoli. | RIP 389 P. Henen.

— Metamorphoses, Ausw. f. Schulen, mit Anmerk. & einem myth-geogr. Register nach *J. Siebelis* und *F. Polle*. 18ᵉ Aufl. von *O. Stange* I. Heft. liv. I-IX Leipzig & Berlin Teubner 1909 XVIII 213 p. 1,50 M. | CPh 386 W. Miller. | ZöG 512 R. Bitschofsky.

— Die Metamorphosen des — in Auswahl mit Einleit. & Anmerk., hrsg. v. *J. Ziehen* (Sammlung Göschen 442). Leipzig Göschen 1909 192 p. pet. 8°, 0,80 M. | DLZ 348 R. Ehwald | MPh XVIII 31 W. Werff.

A. Castiglioni, Analecta Planudea ad — Metamorph. spectantia (ex : St. Ital. Fil. Cl. XVIII 1910 p. 189-283) | WKPh 836-841 Fr. Pfister.

O. Franke, De — Fastorum fontibus capita tria. Diss. Halle 1909 70 p. 8°. | BPhW 680-688 P. Wessner.

J. Lechner, De cod. Aenipontano 579 quo contin. Remedia Amoris (Comment. Aenipont. ed. E. Kalinka & A. Zingerle, IV). Innsbruck Wagner 1909 XVII 104 p. 8° 2 M. | CR 70 N. | DLZ 994 R. Ehwald | WKPh 179 J. Ziehen.

G. Némethy, De — elegiae in Messallam auctore. Budapest Ungar. Akad. 1909 24 p. 8° 0,60 Kr. | BPhW 1159 J. Tolkiehn | EPhK 409 Fodor Gyula | JPhV 208 H. Belling | WKPh 327 A. Körte.

W. Vollgraff, Nikander und — I. Teil. Groningen Wolters 1909 VII 143 p. gr. 8°, 5,50 M. | BFC XVII 41 C. Landi | JS 139 G. Lafaye | LF 378 A. Kolár | MPh XVII 206 C. Brakman | WKPh 183 J. Ziehen.

Th. Winter, De ellipsi uerbi *esse* apud — (cf. Grammaire).

Oxyrhynchia (cf. aussi Papyrologie). Hellenica Oxyrhynchia cum Theopompi et Cratippi fragmentis, recogn. *B. P. Grenfell* et *A. Hunt*. Oxford Clarendon Pr. (1909) VIII 176 p. 8° 4,6 Sh. | BFC XVI 265 C. O. Zuretti | BPhW 165 K. Fuhr | BSA 120 E. B. | REG 92 G. Glotz | SS 346 E. Pais.

G. Knoke, De « Charitio » mimo Oxyrhynchio. Diss. Kiel 1908 39 p. 8° | BPhW 1468 W. Süss.



Panegyricorum latin. editionis nouae praefatio maior. Accedit Plinii Panegyricus ex. editionis, *A. Baehrens*. Thèse Groningen 1910 168 p. 8°. | RC LXX 288 E. T.

C. Brakman,... ad Panegyricos latinos (cf. Seneca Phil.).

Papyri (cf. Papyrologie).

Patrologia. Florilegium Patristicum digessit... *G. Rauschen* (Monum. eucharistica et liturg. uetustissima, fasc. VII). Bonn Hanstein 1909 170 p. 8° 2,40 M. | BPhW 70 Eb. Nestle.

— Les Pères Apostoliques (Textes et documents p. l'ét. hist. du Christ., publ. p. *H. Hemmer* et *P. Lejay* (cf. Clemens Rom. et Ignatius Ant.).

J. Heinrici, Zur patristischen Aporienliteratur (cf. Hist. littéraire).

G. Rauschen, Grundriss der Patrologie (cf. Religions).

Paulinus Nolae episcopus. La correspond. d'Ausone et de — (cf. Ausone).

Paulus Diaconus. Die Gedichte des —, krit. und erkl. Ausgabe von *K. Neff* (Quellen & Untersuch. z. lat. Phil. d. Mittelalt. III, 4). München Beck 1908 10 M. | BPhW 74 C. Weymam | DLZ 1757.

Pausanias. The Attica of —, ed. by *M. Carroll*. Boston Ginn 1907 VII 293 p. | RC LXIX 124 My.

A. Engeli, Die Oratio uariata bei —. Diss. Berlin Mayer & Müller 1907 160 p. | G 330 P. Kretschmer.

C. Robert. — als Schrifsteller. Studien & Beobachtungen. Berlin Weidmann 1909 VII 347 p. 2 plans 10 M. | AJPh 213 D. M. Robinson | CPh 519 M. Carroll | MPh XVII 245 C. W. Vollgraff.

Persius. *H. Leimester*, Die griech. Deklinations-formen bei — (cf. Grammaire).

Petronii Cena Trimalchionis, nebst ausgew. Pompejan. Wandinschriften. hrsg. von *W. Heraeus* (Sammlung vulgärlatein. Texte, 2). Heidelberg Winter 1909 VI 47 p. 8° 1,20 M. | BFC XVI 81 F. C. Wick | BPhW 1140 J. Tolkiehn — MPh XVII 413 E. Slÿper | WKPh 1094 E. Lommatzsch.

Th. K. Sidey, The participle in — (cf. Plautus).

Petrus Siculus. De — libris contra Manichaeos... (cf. Photius).

Phaedrus. Der lateinische Aesop...und die Prosafassungen des—.. (cf. Aesopus).

Philo Alex. Die Werke — in deutscher Uebers. hrsg. von *L. Cohn*; I. Teil (Schriften des jüdisch-hellen. Literat. in deutsch. Uebers. I. Bd). Breslau Marcus 1909 VII 409 p. 8° 6 M. | BPhW 1277 Eb. Nestle | LZB 1216 — l — u (*sic*) | MHL 394 K. Löschhorn | RC LXIX 480 My.

— Commentaire allégorique des saintes lois après l'œuvre des six jours, trad. franç. par *E. Bréhier* (Textes et doc. p. l'ét. hist. du Christ). Paris Picard 1909 3,50 Fr. | MPh XVII 442 J. de Zwaan | REG 364 A. Puech.

Jean d'Alma, — et le 4e Évangile. Paris Nourry 1910 VIII 118 p. 12° | RSH XXI 370 G. W.

Philo Bybl. *F. Atenstädt*, Quellenstudien zu — (cf. Stephanus Byz.).

Philodemi περὶ οἰκονομίας qui dicitur libellus ed. *Ch. Jensen*. Leipzig Teubner 1907 XXXIV 106 p. 8° 2 pl. | BPHW 899 K. Fr. W. Schmidt | DLZ 3011 W. Kroll.

— περὶ τοῦ καθ' Ὅμηρον ἀγαθοῦ βασιλέως libellus, ed. *A. Olivieri*. Leipzig Teubner 1909 x 88 p. 8° 2,40 M. | BPhW 740 R. Philippson | NTZ 57 H. Raeder | REG 357 T. R.

Philosophi. Die Fragmente der Vorsokratiker, griechisch und deutsch von *H. Diels* 2 Aufl. Bd. 1. XII 466 p. 1906 Bd. 2. H. 1., VIII 467-864 p. 1907, 2. H. XVI 684 p. 1910 gr. 8° Berlin Weidmann | BMB 424 | DLZ 1810 E. Wellmann | JPhV 336 E. Hoffmann | LZB 1152 Drng. | WKPh 940 A. Döring.

— Die Vorsokratiker, in Auswahl übers. & hrsg. von *W. Nestle*. Iena Diederichs 1908 IV 244 p. 8° 5 M. | AGPh 129 C. Fries | DLZ 1810 E. Wellmann | JPhV 336 E. Hoffmann | NJA XXV 378 K. Weller.

Philostratos über Gymnastik, von *I. Jüthner* (Samml. wissenschaftl. Komment. zu griech. u. röm. Schriftstellern). Leipzig und Berlin, Teubner 1909, VI 336 p. gr. 8° 10 M. | BBG 217 M. Vogt | BPhW 225-234 K. Münscher | CPh 394 P. Shorey | CR 219 E. N. Gardiner | RF 300 C. O. Zuretti.

Philumeni de venenatis animalibus eorumque remediis, primum ed. *M. Wellmann*

(Corpus medic. graec. x, 1,1). Leipzig Teubner VII 71 p. gr. 8° 2,80 M. | BPhW 1118 F. E. Kind | LZB 345 A. Bäckström.

Phoebadius. Die Schrift des Bischofs — von Agennum « Gegen die Arianer » eingel. und übers. von *J. Dräseke*. Prog. Wandsbek Puvogel 1910 20 p. 4° | WKPh 516 J. Dräseke.

Phoinix von Kolophon. Texte & Untersuchungen, von *G. A. Gerhard*. Leipzig & Berlin Teubner 1909 VIII 302 p. gr. 8° 12 M. | BFC XVI 99 N. Terzaghi | BPhW 1061 O. Heuse | CPH 117 H. W. Prescott | DLZ 543 W. Crönert | MPh XVII 122 M. Boas | WKPh 1249 G. Thiele.

Photius (cf. Histoire littéraire, A. Vonach).

P. Becker, De — et Aretha Lexicorum scriptoribus. Diss. Bonn 1909 91 p. | BZ 198 P. Ms. | RPh 206 D. Serruys.

R. Moeller, De — Petrique Siculi libris contra Manichaeos scriptis. Diss. Bonn 1910 63 p. 8° | WKPh 1176 J. Dräseke.

Pindari Carmina cum fragmentis selectis ed. *O. Schrœder*. Leipzig Bibl. Teubner 1908 XII 360 p. | RC LXIX 123 My.

— Le odi Olimpiche con introd., proemi e note di *P. Chistoni*. Roma Albrighi 1910 XVI 274 | A & R 377 N. Terzaghi.

— Neue Bruchstücke von — (cf. Lyrici).

M. Hoffmann, Briefwechsel zwischen A. Boeckh und L. Dissen, — u. a. betreffend. Leipzig Teubner 1907 VI 233 p. gr. 8° 5 M. | BPhW 449 O. Schrœder

Planudes (cf. Grammaire, *E. Geisler*, et Textes, Ouidius, *A. Castiglioni*.

Platonis singuli Dialogi.

— Criton expliqué et traduit par *Ch. Waddington*. Paris Hachette 1906 79 p. 8° | JPhV 333 E. Hoffmann.

— The Ion of — by *St. G. Stock*. Oxford Clarendon Pr. 1909 XVI 26 p. 8° 2,6 Sh. | BPhW 1467 H. Raeder | LZB 1183 A. Kraemer.

— Lysis, par *A. Mazánek* Prog. Mladé Boleslavi 1908/9 18 p. | LF 67 Fr. Novotny.

— Phaedon als Schullektüre, von *H. F. Müller*. Prog. Blankenburg 1908 21 p. 4° | JPhV 341 E. Hoffmann.

— Der Staat, von *A. Horneffer* (Antike Kultur, Meister-Werke d. Alt. in deutsch. Spr., I). Leipzig Klinkhardt 1908 VIII 357 p. 8° 4 M. | BBG 294 J. Melber | PhW 771 C. Ritter | DLZ 608 W. Nestle | JPhV 333 E. Hoffmann.

— Staat, ins Deutsche übertr. von *K. Preisendanz*. Iena Diederichs 1909 447 p. 8° 5 M. | LZB 592 H. Ostern.

— Protagoras von *W. Olsen* (Klass. Ausg. d. gr. Philos. V). Halle Buchhdl. d. Waisenhauses 1909 166 p. 8° 1, 80 M. | JPhV 332 E. Hoffmann | KBW 398 W. Nestle | WKPh 941 R. Adam.

— The Symposion of —, ed. with introd., crit. notes & comm. by *R. G. Bury*. Cambridge 1909 LXXII 179 p. 8° 7 Sh. | AJPh 366 | BFC XVII 36 G. Fraccaroli | JHS 183 | Ha 208 J. I. B. | NTF 54 H. Raeder WKPh 673 R. Adam.

— Dialog Theaetet übersetzt und erläutert von *O. Apelt* (Philosoph. Biblioth. Bd 82, 2). Leipzig Dürr 1911 IV 192 p. 8° 3,40 M. | WKPh 1333 B. v. Hagen.

Id. Varia.

— Laches und Eutyphron, zum Gebrauch für Schüler hrsg. von *A. von Bamberg*. Bielefeld Velhagen & Klasing 1903 VI 86 p. 8° | JPhV 330 E. Hoffmann.

— Apologia, Meno recogn. adn. crit. instr. *J. Burnet*. Oxford 1910. | WKPh 1309 H. Gillischewski.

— ausgew. Schriften... erkl. von *Chr. Cron* und *J. Deuschle*. II Teil : Gorgias 5. Aufl. neu bearb. von *W. Nestle*. Leipzig Teubner 1909 VI 194 p. 8° 2, 10 M. | BPhW 807 H. Raeder | JPhV 326 E. Hoffmann | MPh XVII 348 B. J. H. Ovink | NTF 73 W. Norwin.

— V. Teil : Symposion, erkl. von *A. Hug*. 3. Aufl. von. *W. Schöne*. Leipzig Teubner 1909 LV 176 p. 8° 2,40 M. | JPhV 327 E. Hoffmann | ZG 712 J. Pavlu.

— VI. Teil : Phaedon erkl. von *M. Wohlrab*, 4. Aufl. Leipzig Teubner 1908 VI 166 p. 8° | JPhV 329 E. Hoffmann.

— Apology of Socrates and Crito, with Extracts from the Phaedo and Sympo-

sium and from Xenophon's Memorabilia, ed. by *L. Dyer*, rev. by *Th. D. Seymour* with a Vocabulary. Boston Ginn 1908 246 p. | CPh 531 C. W. Peppler.

— Apologie und Krito nebst Abschnitten aus Phaedo, Symposion, Staat, für den Schulgebrauch hrsg. von *B. Grimmelt*. Münster Aschendorff 1907 160 p. 8° | JPhV 331 E. Hoffmann.

— Vert. des Sokrates, Kriton deutsch von *E. Horneffer*. (Antike Kultur. Meisterwerke d. Alt. in deutscher Sprache, hrsg. von d. Brüd. *Horneffer*, IV). Leipzig Klinkhardt 1909 VIII 64 p. 8° | JPhV 335 E. Hoffmann.

— Symposion. Phaidros, trad. hongr. par *M. Dersényi*. (Œuvres choisies, III). Budapest Franklin 1909 164 p. 8° 3 kr. | EPhK 276 Pécsy Béla.

— Chrestomathie aus — nebst Proben aus Aristoteles, hrsg. von *K. Huemer*. Wien Fromme 1910 XXXIV 151 p. | ZöG 975 Dr. Ausserer.

— Euthyphron, Lach., Ion, Lysis, Charm., Protag., Euthyd., éd. expl. par *S. Moraïtos* T. II (Ζωγρ. Ἑλλην. Βιβλ. T. XII). Leipzig Kreysing 1908 XXXII 728 p. 8° | LZB 489 O. I.

— Apologie und Kriton nebst Abschnitten aus andern Dialogen. Text und Anmerkungen von *H. Petersen*, 2. Aufl. Berlin Weidmann 1910 VI 113 et 39 p. 8° | JPhV 332 E. Hoffmann.

— Gorgias, Menon, ins Deutsche übertragen von *K. Preisendanz*. Iena Diederichs 1908 231 p. 8° 4,50 M. | BPhW 771 C. Ritter.

— Apologie und Kriton nebst Abschnitten aus dem Phaidon und Symposion, von *F. Rösiger* 2. Aufl. Leipzig Teubner 1909 IV 88 p. 8° | JPhV 333 E. Hoffmann.

— Lesebuch aus —, für den Schulgebrauch hrsg. von *G. Schneider*. Leipzig-Wien Tempsky-Freytag 136 p. 8° 1, 50 M. | JPhV 340 E. Hoffmann.

O. Weissenfels, Auswahl aus — Ausg. A, Bd 1. : Text, 2. Aufl. von *E. Grünwald*. 2. Bd: Kommentar. Leipzig Teubner 1908 & 1906 173 & 88 p. 8° | JPhV 337 E. Hoffmann.

E. Hoffmann, Bericht über —, JPhV 288-346.

R. Berndt, Der innere Zusammenhang der in den platonischen Dialogen Hippias minor, Laches, Charmides und Lysis aufgewiesenen Probleme. Jhrber. Gymn. Lyck 1908 28 p. 4° | BPhW 1145 G. Schneider | LZB 547 K. Löschhorn.

G. G. Bertazzi, Storia genetica dell' idealismo platonico (cf. Philosophie).

F. A. Cavanagh, The ethical end of — Theory of Ideas. Oxford Univ. Press 1909 89 p. 8° 2 Sh. | CR 254 M. V. Williams.

Sh. O. Dickermann, De argumentis... apud — obuiis (cf. Xenophon).

A. Diès. La défin. de l'Etre et la nature des idées dans le Sophiste de —. Paris Alcan 1909 137 p. 8° 4 fr. | CR 253 M. V. Williams | RC LXX 161 E. Thouverez.

F. Doering, De Legum Platonicarum compositione. Diss. Leipzig 1907 87 p. 8° 2 M. | BPhW 641-648 C. Ritter.

R. Ebeling, Mathematik und Philosophie bei —. Jhrber. Gymn. Hann. Münden Tageblatt-Druckerei 1909 28 p. 4° | BPhW 833 H. Raeder | CPh 115 P. Shorey | DLZ 336 W. Nestle | REG 77 G. Milhaud.

K. Gleisberg, De vocabulis tragicis quae apud — inveniuntur. Diss. Breslau. Berlin Mayer & et Müller 1909 63 p. 8° | BPhW 961 H. Raeder.

N. Hartmann, — Logik des Seins. (Philos. Arbeiten hrsg. von H. Cohen und P. Natorp, III). Giessen Töpelmann X 512 p. 8° 15 M. | AGPh 134 C. Fries | BPhW 1209-1218 H. Raeder | LZB 1437 Sange | RC LXX 158 E. Thouverez.

A. v. Kleemann, — und Prodikos (ex : Wiener Eranos 1909). Wien Hölder 17 p. 8° | JPhV 322 E. Hoffmann.

Id., Die Stellung des Eutyphron im Corpus Platonicum. Jhber. akad. Gymn. Wien 1907-8. Wien 1908 19 p. 8° | AGPh 131 C. Fries | WKPh 203 G. Lehnert.

Fr. Kluge, De — Critia. Diss. phil. Hal. XIX 3, Niemeyer 1910 p. 246-295 1, 60 M. | WKPh 972 R. Adam.

E. Korkisch, de papyri, qua Phaedonis — partes quaedam continentur, fide et auctoritate (Diss. philol. Vindobon. IX, 1-116). Wien Deuticke 1910, le vol. IX : 7,20 Kr. | EPhK 372 E. Kallós.

E. J. Kuiper, De Lysidis dialogi origine, tempore, consilio. Diss. Amsterdam 1909 Zwolle Willink VIII 121 p. | WKPh 340 R. Adam.

A. Leisner, Die platonische Lehre von den Seelenteilen... Diss. München Nördlingen 1909 104 p. 8° | BPhW 1593 H. Raeder.



B. J. H. Ovink, Wijsgeerige en taalkundige verklaring van — Gorgias. Leiden Brill 1909 2, 25 Fl. | MPh XVIII 106 T. J. de Boer.

Procli Diadochi in — Cratylum Commentaria (cf. Proclus Diadochus).

K. Pelant, Plato. Prag Reis 1909 39 p. 0, 50 Kr. | LF 48 J. Hruša.

A. Riehl. Plato. Ein populär-wissenschaftlicher Vortrag. Halle Niemeyer 1905 35 p. 8° 0, 80 M. | JPhV 297 E. Hoffmann.

C. Ritter, Neue Untersuchungen über —. München Beck 1910 VIII 424 p. gr. 8° 12 M. | CPh 390 P. Shorey | JPhV 288-297 E. Hoffmann | LZB 1373 Sange | RF 439-453 G. Fraccaroli | RPh 199 H. Alline | WKPh 1217 H. Gillischewski.

Id., Platon, sein Leben, seine Schriften, seine Lehre. Bd. I. München Beck 1910 XV 588 p. 6 M. | BMB 230 | CPh 512 P. Shorey | JPhV 288-297 E. Hoffmann | KBW 239 Th. Klett | LZB 148 Sange | RF 439-453 G. Fraccaroli | RPh 200 H. Alline | WKPh 1081 R. Adam.

Id., — Staat. Darstellung des Inhalts. Stuttgart Kohlhammer 1909 IV 216 p. 8° 4,50 M. | BPh 421 W. Nitsche | JPhV 335 E. Hoffmann | LZB 862 Sange.

L. Robin, La théorie platonicienne de l'Amour. Paris Alcan 1908 229 p. 8° 3, 75 Fr. | AGPh 500 E. Bréhier | DLZ 1718 P. Natorp.

Id., La théorie platonic. des idées et des nombres d'après Aristote. Paris Alcan 1908 700 p. 8° 12,50 Fr. | AGPh 498 E. Bréhier. | JPhV 301 E. Hoffmann.

Stzilasi Vilmos, Platon (Olcsó Könyvtár 1563-8) 218 p. 1, 20 Kr. | EPhK 579. G. Hornyánszky.

J. A. Stewart, — Doctrine of Ideas. Oxford Clarendon Pr. 1909 206 p. 8° 6 Sh. | CR 153 M. V. Williams | JPhV 301 E. Hoffmann.

E. Stoelzel, Die Behandlung des Erkenntnissproblems bei —. Eine Analyse des platonischen Theaetet. Halle Niemeyer 1908 VIII 139 p. 8° 4 M. | AGPh 506 C. Fries | LF 134 F. Pelikán.

A. Trendelenburg, Erläuterung zu — Menexenus. Prog. Berlin 1905 Weidmann 30 p. 4° | JPhV 320 et 342 E. Hoffmann.

Ch. Werner, Aristote et l'idéalisme platonicien (cf. Aristoteles).

M. V. Williams, Six essays on the Platonic theory of knowledge as expounded in the later dialogues and reviewed by Aristotle. Cambridge Univ. Pr. 1908 VIII 133 p. 8° 3 Sh. | LZB 1173 Sange.

Plato (**Pseudo-**). *J. Pavlu*, Der pseudoplaton. Kleitophon Prog. Znaim 1908/9 20 p. 8° | BPhW 1503 H. Raeder | JPhV 320 E. Hoffmann | WKPh 92 R. Adam.

Id., Die pseudoplatonischen Zwillingsdialoge Minos und Hipparch. Jahresb. Staatsgymn. Wien 1910 39 p. | AGPh 383 R. Philippson.

Plautus, Der Geizige und sein Schatz, übers. von *A. Funck*, I. Teil. Prog. Sondershausen Eupel 1910 VIII 26 p. 8° | DLZ 2271 J. Geffcken | ZG 656 M. Niemeyer.

— Captiui in usum lectionum suarum ed. *J. P. Waltzing*. Louvain Peeters 1909 44 p. 8° | RU XIX, 1 462 H. de la Ville de Mirmont.

— Les Captifs, comédie de —, trad. littérale et introd... par *J. P. Waltzing*. Louvain Peeters 1909 72 p. 8°. | RU XIX, 1 462 H. de la Ville de Mirmont.

M. Barone, La frase nominale pura in — (cf. Grammaire).

L. Reinhardt, Zur Kritik und Erklärung der Mostellaria des —. Prog. 286 Oels 1910 12 p. 4° | WKPh 831 K. Löschhorn.

A. Schmitt, De Pseudoli — exemplo Attico. Diss. Strassburg 1909 74 p. 8° | BPhW 870 M. Niemeyer | DLZ 932 E. Pressler.

Th. K. Sidey, The participle in —, Petronius und Apuleius. Diss. Chicago Univ. Pr. 1909 69 p. gr. 8° 0,83 Dol. | BMB 165 J. Poukens | BPhW 940 J. H. Schmalz | DLZ 168 G. Landgraf | REA 115 P. Waltz | WKPh 1034 F. Gustafsson.

S. Sudhaus, Der Aufbau der plautinischen Cantica. Leipzig & Berlin Teubner 1909 VI 154 p. 5 M. | BFC XVII 8 M. Lenchantin de Gubernatis | CPh 375 H. W. Prescott | CR 222 E. A. Sonnenschein | RC LXIX 12 E. T.

D. Wollner, Die auf das Kriegswesen bezüglichen Stellen bei — und Terentius. Ein Beitrage zur Beurteilung des — als Dichter ; II. Teil, 2. Abschn. Prog. Landau 1909 39 p. 8° | WKPh 432 P. Wessner.

Plinius maior. Naturalis Historiae libri XXXVII post L. Jani obitum recogn. *C. Mayhoff* vol. II, lib. VII-XV. Leipzig Teubner 1909 XIV 592 p. 8 M. | RC LXIX 14 E. T.

D. Detlefsen. Die Anordnung der geograph. Bücher des — und ihre Quellen (Quellen & Forsch. z. alten Gesch. hrsg. v. W. Sieglin, 18). Berlin Weidmann 1909 vi 171 p. gr. 8° 6 M. | GGA 469-498 A. Klotz | RC LXIX 13 E. T. | RIP 57 H. van der Linden | WKPh 683 J. Tolkiehn | ZG 301 O. Wackermann.

Id., Die Geographie Afrikas bei — und Mela und ihre Quellen. Die formulae prouinciarum, eine Hauptquelle des — (Quellen und Forsch. z. alten Gesch. und Geogr. 14). Berlin Weidmann 1908 v 104 p. gr. 8° 3,60 M. | GG 46-62 O. Cuntz | MHL 50 Dietrich | MPh XVII 139 W. Koch | WKPh 8 J. Partsch.

S. Ehrenfeld, Farbenbezeichnungen in der Naturgeschichte des —. Jahresb. Prag 1907, 8, 9 77 p. gr. 8° | WKPh 153 J. Müller | ZöG 1030.

Plinius iunior. — epistularum libri nouem, epist. ad Traianum liber, panegyricus, rec. *R. C. Kukula* | CPh 124 E. T. M.

— Briefe des — hrsg. von *C. Kukula*, 2. Aufl. I : Einleitung & Text. II : Kommentar. Wien Graeser 1909. xli 95 & 127 p. 8° 2,40 Kr. | BFC XVI 227 M. L. de Gubernatis | LF 381 Fr. Groh | RC 79 E. T. | REA 102 A. W. | WPHh 1393 Th. Opitz.

— epistulae selectae ed. *R. C. Kukula*, ed. minor. Wien Graeser 1909 95 p. 8° 0, 65 M. | REA 102 A. W. | WKPh 1396. Th. Opitz.

— Briefe des — in Auswahl, von *M. Schuster*. Wien Tempsky I. Teil, Text 9 130 p. 1, 50 M. II. Teil, Kommentar : 120 p. 1, 20 M. | RC LXIX 159.

— Panegyricus (cf. Panegyrici).

Plotinus. *Th. Gollwitzer*, Beiträge zur Kritik und Erklärung —. Prog. Kaiserslautern 1909 45 p. 8° | BPhW 1182 H. F. Müller.

Plutarchus. Auswahl aus —, von *H. Schickinger*. I. Teil : Einleitung & Text : Leipzig Wien 1910. 280 p. 8° 2,50 M. | KBW 397 R. Wagner | WKPh 113. K. Ziegler.

— Ausgewählte Biographien, für den Schulgebrauch erkl. von *O. Siefert* und *Fr. Blass*, Bd. 3 : Them. und Pericles. 3. Aufl. von *Br. Kaiser*. Leipzig Teubner 1909 180 p. 8° 1,80 M. | BFC XVII 39 C. O. Zuretti | NTF 85 C. V. D.

— Vie de Cicéron.. par *Ch. Graux*. Paris Hachette 1908 | MPh XVIII 113 H. Leyds.

— Vita di Solone. Introd. e note di *G. Bonivento*. Torino Bona 1908 195 p. | RF 275 D. Bassi.

M. Adler, quibus ex fontibus — libellum « de facie in orbe lunae » hauserit (Diss. philol. Vindobon. X). Wien Deuticke 1910 | EPhK 374 E. Kallós.

P. Frisch, De compositione libri — qui inscribitur περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος Diss. Göttingen, Leipzig Fock 1907 49 p. 8° 1,50 M. | DLZ 1503 W. Kroll | MPh XVII K. H. E. De Jong.

Poetae. Eclogae — Latinorum. In usum gymnasiorum comp. *S. Brandt* ed. iii^a. Leipzig Teubner 1910 1,20 M. | BBG 457.

— scriptorumque Romanorum exempla, ed. *G. Gigli*, Livorno Giusti 1910 526 p. 8° | BFC XVI 181 P. Giardelli.

— Antike Dichtungen in deutschem Gewande von *G. Koch*, hrsg. von *E. Norden*. Stuttgart & Berlin Cotta 1908 vi 110 p. 16° 2 M. | WKPh 621 R. Wagner.

Poliorcetici. Griechische Poliorketiker, hrsgb. & übers. von *R. Schneider* (Abhdl. d. k. Ges. Wiss. Gött. N. F. X, 1 et XI, 1), 2 vol. 4° 65 p. et 14 pl., 109 p. et 11 pl. Berlin Weidmann 1908 | BFC XVI 103 C. O. Zuretti | BZ 190 E. Gerland | JS 326 A. Martin. | MHL 396 F. Hirsch | RC LXIX 202 My.

Polybius. *H. F. Allen*, The Infinitive in —.... (cf. Grammaire).

W. Knodel, Die Urbanitätsausdrücke bei —. Diss. Tübingen Laupp 1908 vi 67 p. 8° 1,60 M. | BFC XVI 124 M. Barone | DLZ 671 H. Meltzer | G 329 P. Kretschmer.

A. Schulte, De ratione quae interc. inter — et tabulas publ. Diss. Hal. XIX, 2. Halle Niemeyer 1910 p. 167-244 gr. 8° 2,40 M. | WKPh 977 W. Larfeld.

C. Wunderer, Polybios-Forschungen. Beitr. z. Sprach- und Kulturgeschichte. III. Teil : Gleichnisse & Metaphern bei Polybios. Leipzig Dieterich 1909 vii 145 p. 8° 3,80 M. | AJPh 365 | BZG 298 R. Thomas | DLZ 3293 O. Schmidt | KBW 105 Knodel | MHL 385 W Platzhoff.

Polycarpus Smyrneus. Martyre de — (cf. Ignatius Ant.).



Pompeianorum (Vindiciae carminum —) d. *F. C. Wick* (ex : Atti Accad. Arch. Lett. b. arti XXVI). Napoli Tessitore 1907 38 p. gr. 4° | WKPh 233 W. Heraeus.

Porphyrius. Boethii in Isagogen — commenta (cf. Boethius).

Priscianus. *Th. Meyer*, — und die röm. Medizin. Iena Fischer 1909 vi 352 p. 8° 7 M. | DLZ 3066 V. Fossel | LZB 896 — st | NJA XXV 454 J. I. | WKPh Pagel.

O. Wischnewski, De — institutionum grammaticarum compositione. Diss. Königsberg, Berlin 1909 101 p. 8° | BPhW 15 2 P. Wessner.

Priscillianus. *E. Ch. Babut*, — et le Priscillianisme (Bibl. Ec. H^{tes} Et, 161). Paris Champion 1909 xii 316 p. 8° 8 Fr. | DLZ 1998 G. Ficker | LZB 747 V. S.

Proba. *E. Filippo*, Il centone di — e la poesia centonaria latina. Roma Loescher 162 p. gr. 8° 7 L. | LZB 992.

Procli Diadochi in Platonis Cratylum comment. ed. *G. Pasquali*. Leipzig Teubner 1908 xiv 159 p. 8° | AGPh C. Fries | BFC XVI 36 D. Arfelli | RC LXIX 9 My.

— Hypotyposis astronomicarum positionum ed. *C. Manitius*. Leipzig Teubner 1909 xlvi 378 p. 8° 8 M. | BPhW 1245 K. Tittel | LZB 1254 Fr. Strunz.

A. Hartmann, Des — philosophische Anfangsgründe der Mathematik... (Philos. Arb. hrsg. von H. Cohen und P. Natorp IV, 1). Giessen Töpelmann 1909 57 p. 8° 2 M. | BPhW 1630 K. Tittel.

Propertius. *G. Uhlmann*, De — genere dicendi. Diss. Münster, Leipzig Noske 1909 101 p. gr. 8° | DLZ 548 W. Süss 2533 Th. Stangl | WKPh 508-513 Marcus Ites.

B. L. Ullman, The book-division of — (ex : CPh 1909 IV 45-51). Univ. Chicago Publ. | ZöG 976 E. Kalinka.

Prudentius. *J. M. Burnam*, Commentaire anonyme sur — d'après le ms. 413 de Valenciennes. Paris Picard 1910 8° | WKPh 715 Fr. Schuster.

Fr. Dexel, Des — Verhältniss zu Vergil. Prog. Metten 1906/07 x 68 p. | JPhV 184 H. Belling.

Quintilianus — Institutionis oratoriae liber XII con introd. e comm. di *A. Beltrami*. Roma Albrighi 1910 lxi 186 p. | A & R 42 C. Bione | BFC XVII 48 L. Cisorio.

J. de Decker, Notes sur les petites déclamations de — (RIP 1910 2-3 p. 113-123). Bruxelles Lamertin 8°. | WKPh 1391 W. Gemoll.

F. Emlein, De locis quos ex Ciceronis orationibus... laudavit —. Karlsruhe 1907 83 p. gr. 8° | BPhW 583 F. Meister.

H. Kling, De Hilario Pictauiensi... Quintiliani studioso (cf. Hilarius).

R. Reitzenstein, Studien zu — grösseren Deklamationen (Schriften der wissensch. Ges. in Strassburg, 5). Strassburg Trübner 1909 90 p. 4° 9 M. | LZB 1152 C. W — n | RC LXIX 82 E. Thomas | WKPh 1198 J. Tolkiehn.

Romulus. Der latein. Aesop des — (cf. Aesopus).

Sallustius. — összes munkái, a latin szöveget megállapitotta, magyarra fordít. ell. *J. Cserép* (Œuvres compl., texte latin, trad. hongr.). Budapest Franklin 1910 463 p. 8° 8 Kr. | EPhK 361 J. Kempf.

— Bellum Catilinae, etc. für den Schulgebruch erkl. von *Th. Opitz*. 2 Aufl. I. Heft : Bellum Catilinae ; — II Heft : B. Iugurthinum. Leipzig Teubner 1909 iv 52 & 95 p. | BFC XVII 128 F. C. Wick.

— La congiura di Catilina col commento di *A. Vannucci*, 14ª ed. da *A. G. Amatucci*. Prato Alberghetti 1908 ix 98 p. | BFC XVI 5 L. Dalmasso.

— La congiura di Giugurta col commento di *A. Vannucci*, 13ª ed. da *E. Bianchi*. Prato Alberghetti 1907 v 204 p. | BFC XVI 5 L. Dalmasso.

Sappho. — Neue Bruchstücke von — (cf. Lyrici).
B. Steiner, Sappho. Iena Diederichs 1907 112 p. | RF 282-287 A. Taccone.

Satyros. *P. Perdrizet*, Le Fragment de —. Sur les dèmes d'Alexandrie (ex : REA XII, 3). Paris Fontemoing 1910 30 p. 8° | CR 244 J. E. Harrison.

Seneca rhet. *M. Cerrati*. Il secentismo in — il retore (ex : Classici e neolatini V). Aosta Marguerettaz 1909 15 p. 8° | BFC XVI 39 C. Giambelli.

Id., La grammatica di — il retore. Torino Montrucchio 1908 252 p. 8° | BFC XVI 39 C. Giambelli.

G. Hoffa. De — patre quaestiones selectae. Diss. Göttingen Dieterich 1909 70 p. 8° | WKPh 343 W. Gemoll.

Seneca phil. Dialogi. — De otio : éd. crit. par *R. Waltz*. Paris Hachette 1909 38 p. 8° | BFC XVI 199 F. C. Wick | JS 377 Ph. Fabia | RU XIX, 1 463 H. de la Ville de Mirmont.

— Von glückseligen Leben hrsg. von *H. Schmidt*. Leipzig Kröner 1909 VIII 192 p. 8° 1 M. | BPhW 1603 C. Hosius.

— Selected Essays of — and the Satire on the Deification of Claudius, ed. with introd. and notes by *A. P. Ball*. New York Macmillan 1908 XXXIV 212 p. 8° 0,60 Doll. | BFC XVI 132 V. | CPh 248 W. A. Merrill.

— Select Letters of —, ed. with introd.... by *W. C. Summers*. London Macmillan CXIV 383 p. | CR 224 H. E. Butler.

— Physical Science in the time of Nero. Being a translation of the Quaestiones Naturales of —, by *J. Clarke* ; with notes... by *A. Geikie*. London Macmillan 1910 LIV 368 p. 10 Sh. | JHS 187.

C. Brakman, Ammianea et Annaeana (cf. Ammianus Marcellinus).

Id., Annaeana noua, Velleiana, ad script. Hist. Augustae, ad Panegyr. latinos. Leiden Brill 1910 36 p. 8° | RC LXX 398 E. T. | RIP 213 P. T.

J. Buck, — De benificiis und De clementia in der Ueberlieferung. Tübingen 1908 84 p. 8° | BPhW 1041 O. Rossbach.

G. Friedrich, De — libro qui inscribitur De constantia sapientis. Diss. Giessen, Darmstadt Bender 1909 126 p. 8° | DLZ 2915 W. Nestle.

R. Waltz, Vie de —. Thèse Paris Perrin 1909 462 p. 8° | HZ CIV 605 Th. Birt | JS 260-271 Ph. Fabia | RF 607-618 F. Calonghi | RQH LXXXVII 603 M. Besnier.

Seneca trag. Three Tragedies of —, by *H. M. Kingery*. New-York Macmillan 1908 310 p. | CR 98 H. L. Cleasby.

— Octauia praetexta, ed. *I. Vürtheim*. Leiden Sijthoff 1909 76 p. 8° 2 M. | BPhW 1405 C. Hosius | JS 140 G. Lafaye | ZG XLIV 151 O. Wackermann.

O. Edert, Ueber — Herakles und den Herakles auf dem Oeta. Diss. Kiel gr. 8° III 111 p. | WKPh 93 W. Gemoll.

A. Siegmund. Zur Kritik der Tragödie Octauia. Prog. Böhm. Leipa 1910 p. 11-21 | WKPh 1410 W. Gemoll.

Seruius. *J. Kirchner*, De — carminum Vergilianorum interpretis commentario pleniore. P. I. Prog. 263 Brieg 1910 20 p. 4° | JPhV 186 H. Belling.

E. Vernay, — et son école. Paris Rousseau 1909 321 p. 8° | RC LXIX 292 P. Laborderie.

Sibylla (Die jüdische —), Griechisch & deutsch von *P. Lieger*. Prog. Wien 1908 66 p. 8° | ZöG 894 A. Rzach.

Sidonius Apollinaris (cf. Ausonius).

P. Allard, Saint Sidoine Apollinaire (Coll. « Les Saints »). Paris Lecoffre 1909 XII 211 p. 12° 2 Fr. | AB 356 H. Moretus | RB 265 D. G. Morin | RQH LXXXVII 293 M. Besnier.

Siluiae uel potius Aetheriae peregrinatio ad loca sancta, hrsg. von *W. Heraeus* (Samml. vulgärlat. Texte hrsg. von W. Heraeus & H. Morf, 1). Heidelberg Winter 1908 VII 52 p. 8° 1,20 M. | BBG 49 P. Geyer | BPhW 46 E. Löfstedt | G 386 F. Skutsch | RQH 618 F. Cabrol | WKPh 376 P. Th. Mayr O. S. B.

K. Meister, De itinerario Aetheriae abbat. perperam uomini S. Siluiae addicto (ex : Rh. Mus. LXIV, 3). Bonn Georg 1909 III p. 337-392 gr. 8° | DLZ 1249 G. Landgraf | LZB 592 C. W — n | RC LXIX 49 P. Lejay | WKPh 154 Köhler.

Simonides. *G. Schrœter*, De — Cei melici sermone quaestiones. Diss. Leipzig Gräfe 1906 85 p. | RF 287 A. Taccone.

Solinus. *F. Rabenald*, Quaestionum Solinianarum capita tria. Diss. Halle 1909 137 p. 8° | BPhW 359 A. Klotz.

Sophocles. Die Tragödien des —, mit einer Einleit. über das Wesen des Tragischen, von *H. F. Müller*. Heidelberg Winter 1909 127 p. 8° 2 M. | BBG 216 Wecklein | ZG 490 E. Grünwald | ZöG 1076 S. Mekler.

— in English Verse. I Oedipus the King, Oedipus at Colonus, Antigone, by *A. S. Way*. Macmillan 3,6 Sh. | CR 127 N.

— Aiace, volgarizz. in prosa di *L. A. Michelangeli*. Bologna Zanichelli 1908 XVI 50 p. | RF 273 D. Bassi.



— Antigone. übers. von *O. Altendorf* (Diesterwegs Deutsche Schulausg. hrsg. von E. Keller). Frankfurt Diesterweg 1908 93 p. 1 M. | BBG 38 R. Thomas.

— Antigone, metr. Uebers. von *H. v. Schelling*, 2. Aufl. Berlin Curtius 1908 102 p. 8° 2 M. | BPhW 577 N. Wecklein | DLZ 288 N. | ZöG 381 H. Siess.

— Elettra con note di *D. Bassi*, 2ª ed. Torino Loescher 1910 XXII 138 | BFC XVI 243 G. Fraccaroli.

— Electre. Trad. en vers par *Ph. Martinon*. Paris Fontemoing 1907, v 56 p. 12° | BPhW 67 N. Wecklein. | RC LXIX 7 My

— Ἠλέκτρα. — Δράματα τὰ σῳζόμενα καὶ τῶν ἀπολωλότων τὰ ἀποσπάσματα ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως N. Παπαγεωργίου, I) (Ζωγρ. ἑλλην. βιβλιοθ. T. ιγ'). Leipzig Teubner 1910 546 p. gr. 8° 14 M. | DLZ 2719 W. Aly.

— Edipo Re. trad. in prosa da *A. Tarantini*. Firenze Sansoni 1909 136 p. | BFB XVI 98 V. Brugnola.

— Edipo a Colono. Volgarizz. in prosa di *L. A. Michelangeli*. Bologna Zanichelli 1908 XII 71 | RF XXXVIII 273 D. Bassi.

— Oidipus auf Kolonos 9. Aufl. von *L. Radermacher* (— erkl. *W. Schneidewin* und *A. Nauck* III). Berlin Weidmann 1909 IV 21 p. 8° 1,80 M. | BFC XVII 99 V. Brugnola | BBW 399 Heege | ZG 489 W. Gemoll | ZöG 1076 S. Mekler.

— Filottete. volgarizz. in prosa di *L. A. Michelangeli*. Bologna Zanichelli 1910 XIX 71 p. 8° 2 L. | A & R 379.

— The Trachinian Maidens of —, transl. into English verse by *H. Sharpley*. London Nutt 1,6 Sh. | CR 127 N.

H. Hoadley, The authenticity and date of the — Ajax verses 1040-1420. Lancaster 1909 VIII 52 p. gr. 8° | BPhW 1177 F. Bucherer | WKPh 492 S. Mekler.

Soranus. *J. Ilberg*. Die Ueberlieferung der Gynaekologie des — von Ephesus (Abhdl. k. Sächs. Ges. Wiss. XXVIII, 2). Leipzig Teubner 1910 118 p. 8° 5 M. | DLZ 1698 J. L. Heiberg | JHS 370.

Stati Thebais ed. *A. Klotz* (— operum vol. II, fasc. 2). Leipzig Teubner 1908 583 p. 8 M. | CPh 110 J. C. Rolfe | CR 25 H. W. Garrod.

— Siluae. Varietatem lectionis selectam exhib. *Gr. Saenger*. Petersbourg 1909 x 232 p. 8° | BFC XVI 104 M. Lenchantin de Gubernatis | BPhW 901 F. Gustafsson | LZB 1120 | ZöG 902 K. Prinz.

Th. Winter, De ellipsi uerbi *esse* apud — (cf. Grammaire).

Stephanus Byz. *F. Atenstädt*, Quellenstudien zu —. I : Alexander Polyhistor, Philon von Byblos und Hesychios von Milet. Prog. Schneeberg 1910 24 p. | WKPh 576 Fr. Reuss.

Suetoni opera, vol. I. De uita Caesarum libri VIII rec. *M. Ihm*. ed. minor. Leipzig Teubner 1908 359 p. 2,40 M. | CPh 108 J. C. Rolfe.

W. H. Alexander, Some text. criticisms on the 8th book of the De uita Caesarum of — (Univ. Calif. publ. philol. II,1, p. 1-33 1907 | ZöG 48 A. Stein.

Sulpicia (cf. Tibullus).

Synesius. *N. Terzaghi*, Synesiana (ex : St. Fil. Cl. XVIII p. 32-40). Firenze 1910 gr. 8° | WKPh 158 J. Dräseke.

Tacitus. trad. nouv. par *L. Loiseau*, préf. de *J. A. Hild*. T. II : Dial. des orat., Vie d'Agric., Mœurs des Germ., Hist.; Paris Garnier 1908 559 p. 8° | BFC XVII 110 L. V. | RF 459 L. Valmaggi.

— De uita et moribus Iulii Agricolae liber, ed. *E. Hedicke*. Prog. Freienwalde 1909 Leipzig Teubner 20 p. 4°. | WKPh 96 C. John.

— The Agricola, by *D. R. Stuart*. New York Macmillan 1909 XXVII 111 p. 16° 0,40 Doll. | BFC XVI 249 V. | BPhW 1508 E. Wolff.

— Annalen, deutsch von *A. Horneffer* (Antike Kultur, Meisterw. d. Alt. in deutsch. Spr. hrsg. von Brüd. Horneffer, 5-8). Leipzig Klinkhardt 1909 4 vol. VII 613 p. 8° le vol. 1,50 M. | JPhV 251 G. Andresen | WKPh 627 E. Wolff.

— Ab excessu diui Augusti — (erkl. von *K. Nipperdey*, Bd II.) 6. Aufl. von *G. Andresen*. Berlin Weidmann 1908 347 p. 8° | BFC XVI 44 L. Valmaggi.

— Annales I. I-II-III-VI, von *W. Pfitzner*, 3ᵉ & 5ᵉ Aufl. von *O. Wackermann*. Gotha Perthes 1908 2 vol. 8° 1,20 & 1,50 M. | BMB 375 L. H.

— The Annals of —, Books xi-xvi, an english translation, by *G. G. Ramsay*. London Murray 1909 xcvi 357 p. 15 sh. | CR 19 E. Harrison.

— Extr. des Annales, trad. hongr. par *L. Ozorai*. Budapest Lampel | EPhK 118 S. Kurtz.

— La Germania di — nel ms. latino n. 8 della bibl. del conte G. Balleani in Jesi. ed. *C. Annibaldi*. Leipzig Harrassowitz 1910 88 p. 8° 1 pl. 6,40 M. | DLZ 2977 G. Andresen | RF 594 R. Sabbadini | WKPh 1312-1320 G. Andresen.

— Germania, hrsg. von *O. Altenburg*, 2. Aufl. Leipzig Teubner 1909 vi 52 p. 0,60 M. | JPhV 250 G. Andresen.

— Germania, deutsch von *A. Horneffer* (Antike Kultur, Meisterwerke... in deutscher Spr., 3). Leipzig Klinkhardt. | DLZ 608 W. Nestle.

G. Andresen, Bericht über —. JPhV 250-287.

J. Gantrelle, Grammaire et style de —, 3e éd. Paris Garnier 1908 xii 60 p. 16° | BFC xvi 152 V. | BMB 375 L. H. | JPhV 279 G. Andresen.

P. Hoffmann, Erläuterungen zu — Germania (Wilh. Königs Erläut. zu den Klassikern 156/7). Leipzig Beyer 112 p. 0,80 M. | JPhV 254 G. Andresen.

R. v. Pöhlmann, Die Weltanschauung des — (Sitzsber. d. k. Bay. Ak. Wiss. ph. hist. Kl. 1910, 1). München Franz 90 p. 8° 2 M. | BPhW 1315 C. Bardt | JPhV 268 G. Andresen | WKPh XXVII 57 Schneider.

J. Müller, Neue Beiträge zur Kritik des — (ex: 50. Versamml. d. Philologen in Graz 1909) 12 p. | JPhV 282 G. Andresen.

A. Schœnemann, De — Germaniae codicibus capita duo. Diss. Halle Wischan 1910 73 p. | JPhV 280 G. Andresen.

Dr. T. Schoonover, A study of Cn. Domitius Corbulo as found in the Annals of —. Diss. Chicago Univ. Press 1909 vii 55 p. 8° 0,53 Dol. | BFC XVI 270 S. Consoli | BPhW 1221 E. Wolff | DLZ 1900 R. Macke | RPh 209 Ph. Fabia.

Tatianus. *L. Heiler*, De — apologetae dicendi genere. Diss. Marburg Koch 1909 108 p. 8° | BFC XVI 269 M. Barone | REG 78 J. Vendryes | WKPh 266 J. Dräseke.

Teletis reliquiae recogn. *O. Hense*, ed. ii. Tübingen Mohr 1909 cxxiv 107 p. 8° 7 M. | BPhW 451 K. Wilke | DLZ 95 J. Geffcken.

E. K. Rand, Early medieval commentaries on — (ex: CPh IV 1909 p. 359-389). | WKPh 1275 P. Wessner.

Terentius. Andria, Adelphoe, Eunuchus, übers. von *C. Bardt* (Röm. Komödien I, 2e Aufl.) | cf. Comoediae.

M. Barone, La frase nominale pura in — (cf. Grammaire).

E. Struck, De — et Donato. Diss. Rostock, Leipzig 1910 v 75 p. gr. 8° WKPh 996 P. Wessner.

D. Wollner, Die auf das Kriegswesen bezüglichen Stellen bei — (cf. Plautus).

Tertullianus. — Apologétique, trad., comment. et 3 append. par *J. P. Waltzing*. Louvain Peeters 1910 372 p. 8° 12,50 Fr. | BMB 376.

— De paenitentia, De pudicitia, hrsg. v. *E. Preuschen*, 2. Aufl. (Samml. ausgew. Kirchen- und Dogmengesch. Quellenschr. hrsg. v. D. G. Krüger). Tübingen Mohr 1910 1,60 M. | RC LXX 164 P. de Labriolle.

— De praescriptione haereticorum hrsg. von *E. Preuschen* 2. Aufl. Tübingen Mohr 1910 vii 50 p. 8° 1 M. | BFC XVII 84 V. Ussani | RHR LXII 268 F. N.

— Id., texte et trad. par *P. de Labriolle* (Textes et docum. p. l'étude historique du christian., par H. Hemmer et P. Lejay). Paris Picard 1907 | BMB 98 P. Henen.

— opera, ex rec. *Aem. Kroymann*, Pars iii. Wien Tempsky 1906 xxxvi 650 p. 20 M. | CR XXIV 58 E. W. Watson.

B. Romano. La storia del costume in —. Torino Casanova 1910 77 p. | BFC XVI 272 L. Cisorio.

L. Rosenmeyer, Quaestiones Tertullianae ad librum aduersus Praxean pertinentes (Diss. philol. Argentorat. XIV, 1). Strassburg Trübner 1909 viii 98 p. 8° 3 M. | EPhK 721 J. Révay.

Testamentum Nouum et Apocryphi. Handbuch zum Neuen Testament... hrsg. von *H. Lietzmann*. Tübingen Mohr 1906 — 9 gr. 8° Bd. I: Die Evangelien. 357 p. Bd. III: Die Briefe des Apostels Paulus. 224 p. Bd. V: Praktische Auslegung des N. Test. 271 et 304 p. | LZB 145 et 294 P. Krüger | RC LXIX 488 A. Loisy.



— Das Neue Testament, verdeutscht von *R. Böhmer*. Stuttgart Kielmann 1910 370 p. 5,25 M. | KBW 436 E. Nestle.

— Euangelium Gatianum. Quattuor euangelia latine translata ex codice Monasterii S. Gatiani Turonensis ed. *J. M. Heer*. Freiburg i. B. Herder 1910. LXIV 187 p. gr. 8° 14 M. | RB 416 D. D. de Bruyne | WKPh 1002 st.

— Nouum Testamentum Graece et Latine... cum appar. crit... imprimendum curauit *E. Nestle*. Stuttgart Privilegierte Württemberg. Bibelanstalt 1906 XXX 1322 p. 8° 3 M. | BPhW 395 E. Preuschen.

— Id. Latine. *Id*. ibid. 1906 XX 656 p. 8° 2 M. | BPhW 395 E. Preuschen.

— Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt hergestellt... von *H. von Soden*, I, 2-4. Berlin Glaue 1906/10 X 707-2203 p. 8° 60 M. | LZB 809 C. R. Gregory.

— Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes bearb. von *H. J. Holtzmann*, 3. Aufl. bes. von *W. Bauer* (Hand-Commentar zum Neuen Testament IV). Tübingen Mohr 1908 XIII 504 p. gr. 8° 9,75 M. | BPhW 1628 E. Preuschen DLZ 271 L. Köhler | RHR LXI 106 M. Goguel.

— The Gospel according to St. John. The Greek Text, with Introd. and Notes, by *B. F. Westcott*. London Murray 1908 2 vol. CXCVI 283 et 394 p. pet. 8° 24 sh. | CR 55 T. Nicklin.

— Der Codex Boernerianus der Briefe des Apostels Paulus, in Lichtdr. nachgebildet, mit Vorw. von *A. Reichardt*, hrsg. v. d. kgl. öffentl. Bibl. zu Dresden. Leipzig Hiersemann 1909 24 et 198 p. gr. 8° 100 M. | DLZ 916 P. W Schmiedel.

— Epitres de saint Paul. I : Lettres aux Thessaloniciens, aux Galates, aux Corinthiens, par *C. Toussaint*. Paris Beauchesne & C. 1910 XXIII 506 p. 8° 5 Fr. | BPhW 1469 L. Köhler.

— Der Brief des Paulus au die Römer, 1. und 2. Aufl. (Komm. zum N. Testament, hrsg. von *Th. Zahn*, VI). Leipzig Deichert 1910 III 622 p. 8° 12,50 M. | DLZ 2962 P. Holtzmann.

— Le Protévangile de Jacques et ses reman. latins, Introd., texte et comment., par *E. Amann*. Paris Letouzey 1910 XII 278 p. 8° | RC LXX 83 A. Loisy.

— The Apocryphal Acts of Paul, Peter, John, Andrew and Thomas, by *B. Pick*. Chicago-London Kegan Paul-Trench 1909. | RQH LXXXVII 536 F. Cabrol.

— Paralipomena, Remains of Gospels and Sayings of Christ, by *B. Pick*. Chicago-London Kegan Paul-Trench 1908. | RQH LXXXVII 536 F. Cabrol.

— Altchristliche Sagen über das Leben Jesu und der Apostel..., auf Grund der apokryphischen Evangelien und Apostelgeschichten... dargestellt von *L. Couard*. Gütersloh Bertelsmann 1909 VIII 144 p. 8° 2 M. | EPhK 795 J. Révay.

H. F. Allen, The Infinitive in... Biblical Greek (cf. Grammaire).

R. P. Bernard Allo, O. P. L'Evangile en face du Syncrétisme païen. Paris Bloud 1910 186 p. 12° 3 Fr. | RB 547 D. I. Ryelandt.

Jean d'Alma, Philon d'Alexandrie et le 4e Evangile (cf. Philon).

W. Bauer, Das Leben Jesu im Zeitalter der neutestamentlichen Apokryphen. Tübingen Mohr 1909 XV 568 p. gr. 8° 16 M. | BPhW 1387 Eb. Neste.

E. Buonaiuti, Saggi di Filologia e Storia del Nuovo Testamento. Roma Ferrari 1910 247 p. 12°. | RQH LXXXVIII 338 E. Mangenot.

Dom Chapouan, Notes on the early History of the Vulgate Gospels. Oxford Clarendon Pr. 1908. | RQH LXXXVII 628 F. Cabrol.

C. Clemen, Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments. Giessen Töpelmann 1909 VIII 302 p. 8° 12 fig. 2 pl. 10 M. | DLZ 1618 W. Brandt | MPh XVII 302 G. A. van den Bergh van Eysinga.

The Codex Alexandrinus... : New Test. and Clement. Epistles (cf. Paléographie).

O. Dähnhardt, Sagen zum N. Test. (cf. Testam. uetus).

T. H. Darlow and *H. F. Moule*.... the printed editions of Holy Scripture... (cf. Bibliographie).

A. Deissmann, Licht vom Osten. Das Neue Testament und die neuentdeckten Texte der hellenistich-römischen Welt. Tübingen Mohr 1908 X 364 p. 8° 12 M. | BBG 44 O. Stählin | NJA XXV 201 H. Windisch.

— 2. & 3. Aufl. 1909 XV 376 p. 12,60 M. | BZ 193 A. Thumb.

W. M. Flinders Petrie, The Growth of the Gospels as shown by structural criticism. London Murray 1910 18° | RQH LXXXVIII 588 F. Cabrol.



M. Goguel, L'évangile de Marc et ses rapports avec ceux de Matthieu et de Luc. Essai d'une introd. crit. à l'étude du second évangile. Paris Leroux 1909 320 p. 8° 6 M. | RHR LXII 240 F. Nicolardot | WKPh 801 Soltau.

C. R. Gregory, Die griechischen Handschriften des Neuen Testaments. Leipzig Hinrichs 1908 vi 366 p. 8° | RHR LXI 125 F. Macler.

Id., Einleitung in das —. Leipzig Hinrichs 1909 vi 804 p. gr. 8° 10 M. | BPhW 1311 L. Köhler | DLZ 1868 A. Deissmann | LZB 977 E. Nestle | RC LXX 179 F. Nicolardot.

Id., Textkritik des —. Bd. 3. Leipzig Hinrichs 1909 p. 995-1486 8° 12 M. | DLZ 729 A. Deissmann.

E. Jacquier, Histoire des livres du —. III & IV (Bibl. de l'enseign. de l'hist. ecclés.). Paris Lecoffre 1908 346,422 p. 12° | LZB 577 v. D.

R. Knopf, Paulus (Wiss. & Bildung, 48). Leipzig Quelle & Mayer 1909 III 123 p. 8° 1 M. | DLZ 2639 W. Bauer | HZ CIV 358 H. Holtzmann | LZB 979 G. H — e.

O. Lang, Die Catene des Vatic. Gr. 762 zum 1. Korintherbrief (cf. Paléographie).

M. Lepin, La valeur historique du 4e Evang. Paris Letouzey 1910 2 vol. xi 648 & 426 p. 12° 8 Fr. | RB 525 D. B. Defrenne | RQH LXXXVII 657 E. Mangenot.

V. Monod, De titulo Epistolae vulgo ad Hebraeos inscriptae. Montauban Impr. Coop. 1910 46 p. 8° | RHR LXII 397 M. Goguel.

F. Nicolardot, Les procédés de rédaction des trois premiers évangélistes. Paris Fischbacher 1908 xxi 316 p. 8° | BPhW W. Soltau | DLZ 2515 O. Holtzmann | RHR LXI 108 M. Goguel | WKPh 156 Chr. Rauch.

A. S. Peake. A critical Introduction to the New Testament. London Duckworth 1909 18° | RQH LXXXVII 534 F. Cabrol.

E. Preuschen, Vollständiges Griechich-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des — und der übrigen urchristlichen Literatur. Giessen Töpelmann 1909-10 viii 1183 p. 14 M. | CR 158 S. H. Moulton | DLZ 1181 A. Deissmann.

J. Schäfer, Die Evangelien und die Evangelienkritik. Freiburg i. Br. Herder 1908 viii 124 p. pet. 8° 1,40 M. | DLZ 595 J. Sickenberger.

H. von Soden, Das lateinische Neue Testament in Africa zur Zeit Cyprians (Texte und Untersuch. XXXIII). Leipzig Hinrichs 1909 x 663 p. 8° | AB 194 H. D. | BMB 187 | RB 126 D. D. de Bruyne.

Fr. Spitta, Das Johannes-Evangelium als Quelle der Geschichte Jesu. Göttingen Vandenhœck & Ruprecht 1910 xlvii 466 p. 8° 15 M. | DLZ 1933 O. Holtzmann | RC LXIX 362 A. Loisy.

R. Ch. Trench, Synonyma des Neuen Testaments, ausgew. und übers. von *H. Werner*, mit einem Vorwort von *A. Deissmann*. Tübingen Mohr 1907 xvi 247 p. 8° 6 M. | BPhW 424 E. Preuschen.

E. Wendling, Die Entstehung des Marcus-Evangeliums. Tübingen Mohr 1908 246 p. 8° | RHR LXII 245 F. Nicolardot.

F. Westberg, Die biblische Chronologie... (cf. Iosephus).

Ch. B. Williams, The Participle in the Book of Acts (cf. Grammaire).

O. Zurhellen, Die Heimat des vierten Evangeliums (Theol. Arbeiten aus dem Rhein. Wiss. Prediger-Verein, Neue Folge, 1. Heft p. 33-99). Tübingen Mohr 1909 8° 1 M. | BPhW 1005 Eb. Nestle.

Testamentum Vetus. The Old Testament in Greek according to the text of Cod. Vaticanus, ed. by *A. E. Brooke* and *N. McLean*. I, 2 Exodus and Leuiticus. Cambridge Univ. Press 1909 p. 155-405 gr. 8° 12,6 Sh. | BPhW 963 Eb. Nestle.

— Die Schriften des — in Auswahl, übers. und erkl. von *H. Gressmann*, *H. Gunkel*, *M. Haller*, *h. Schmidt*, *W. Stärk* und *P. Volz*. Göttingen Vandenhoeck & Ruprecht 1909 | DLZ 980 J. Meinhold.

Old Testament and semitic Studies in memory of *William Rayney Harper*... Chicago Univ. Pr. 1908 2 vol. 8°. | JS 424 J.-B. Chabot.

Register zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft Bd. I-XXV 1881-1905 hrsg. von *K. Albrecht*. Giessen Töpelmann 1910 vii 256 p. gr. 8° 20 M. | LZB 1401 J. Herrmann.

O. Dähnhardt, Natursagen ; eine Sammlung naturdeutender Sagen, Märchen, Fabeln und Legenden. Bd I : Sagen zum alten Testament. Leipzig Teubner 1907 xiv 376 p. 8° 8 M. | EHR 392 E. J. R. | HZ CIV 599 F. Panzer.

Id. Bd. II : S. zum Neuen T. 1909 xiv 316 p. 8° 8 M. | BPhW 662 K. Bruchmann | CR 31 N.



J. G. Duncan, The exploration of Egypt and the Old Testament. Edinburgh Oliphant 1909 III 248 p. gr. 8° 100 fig. 5 sh. | LZB 1292 J. H.

B. D. Eerdmans, Alttestamentliche Studien. III. Heft : Das Buch Exodus. Giessen Töpelmann 1910 II 147 p. 8° 4 M. | DLZ 2449 J. Meinhold.

E. Hautsch, Der Lukiantezt des Oktateuch (Nachr. Ges. Wiss. Gött. phil.-hist. Kl. 1909, 518-543). Berlin Weidmann 1910 28 p. gr. 8° 1 M. | BPhW 1031 L. Köhler | DLZ 3283 O. Procksch.

E. Hertlein, Der Daniel der Römerzeit, Ein kritischer Versuch zur Datierung einer wichtigen Urkunde des Spätjudentums. Leipzig Heinsius 1908 IX 90 p. 8° 2, 50 M. | BPhW 79 W. Nestle. | DLZ 2062 A. Bertholet.

R. Kittel, Die alttestam. Wissenschaft in ihren wichtigsten Ergebnissen mit Berücks. des Religionsunterr. Leipzig Quelle & Mayer 1910 | EHR 808 S. A. C.

O. Procksch, Studien zur Geschichte der Septuaginta. Die Propheten (Beitr. z. Wiss. vom A. T., 7). Leipzig Hinrichs 1910 4 M. | GGA 694-705 A. Rahlfs.

J. Psichari, Essai sur le grec de la Septante (cf. Grammaire).

Z. Rule, Old Testament Institutions, their origin and development. London Soc. for promot. Christ. Knowledge 1910. | RQH LXXXVIII 588 F. Cabrol.

H. St. J. Thackeray, A grammar of the Old Testament in Greek according to the Septuagint. I : Introd., orth. and accidence. Cambridge 1909 xx 325 p. 8° 8 sh. | BPhW 1229 E. Schwyzer | BSL 300 A. Meillet | CPh 237 E. J. Goodspeed | CR 52 J. H. Moulton | ZöG 594 R. Meister.

Theognis. The Elegies of — and other Elegies included in the Theognidean Sylloge, a revised text based on the coll. of the Mutinensis ms., with introd., comm. and append. by *T. Hudson-Williams*. London Bell 1910. | Ha 224 H. C.

Fr. Wendorff, Die aristokratischen Sprecher der Theognis-Sammlung. Göttingen Vaudenhoek 1909 3 M. | MPh XVIII 41 K. Kuiper.

Theophrasti Characteres, rec. *H. Diels* (Scriptor. class. Bibl. Oxoniensis). Oxford Clarendon Press 1909 XXVIII 72 p. 8° 3 sh. | BFC XVI 121 C. Landi | DLZ 867 O. Immisch | LZB 1516 E. Drerup | REG 365 E. Cahen.

— Charakterbilder, deutsch von *A. Horneffer* (Antike Kultur, Meisterwerke... in deutscher Spr., 2). Leipzig Klinckhardt | DLZ 608 W. Nestle.

— The Characters of —, an engl. transl. by *R. C. Jebb* 1870; a new ed. by *J.-E. Sandys*. London Macmillan 1909 XVI 229 p. 8° | RC XVI 146 C. O. Zuretti | RC LXIX 342 My.

— Περὶ λέξεως libri fragmenta coll. *A. Mayer*. Leipzig Teubner 1910 L 229 p. | NTF 178 H. Raeder

L. Hindenlang, Sprachliche Untersuchungen zu Theophrasts botanischen Schriften. Diss. Strassburg (XIV, 2). Trübner 1910 200 p. 8°. | BSL 296 A. Meillet.

Theopompus. Hellenica Oxyrhynchia cum — fragmentis... (cf. Oxyrhynchia).

— Hellenika... von *Ed. Meyer*, Halle Niemeyer 1909 x 291 p. gr. 8° 8 M. | LZB 21 E. Drerup | SS E. Pais | WKPh 285-291 H. Swoboda.

Thucydides. Thoukudides' Navorschingen: de Peloponnesische Oorlog. Boek I. Amsterdam Versluys 1908. | MPh XVII 412 R. Leyds.

— Histories, book IV ed. by *T. R. Mills* with introd. by *H. St. Jones*. Oxforp Clarendon Pr. 1909 XXXV 85 & 158 p. 8° 3,60 M. | REG 367 T. R. | WKPh 1389 S. P. Widmann.

— Buch VI, 6e Aufl. von *S. Widmann* (— für den Schulgebr. erkl. von *G. Boehme*). Leipzig Teubner 1906 | CPh 118 R. J. Bonner.

— *Id*. Buch VII 1908 IV 104 p. 1,40 m. | BPhW 36 K. Hude.

L. Herbst, Zu Thukydides VIII. Die Unzulänglichkeit des Cod. Vatic. B. (Aus d. Nachlass mitget. durch *Fr. Müller*). I & II. Teil. Prog. Quedlimburg 1909-10. Leipzig Teubner 33 et 48 p. 8° | BFC XVII 75 N. Terzaghi | BPhW 451 K. Hude.

L. Kunle, Untersuchungen über das VIII. Buch des —. Diss. Freiburg i. Br. 1909 81 p. 8° | BPhW 1025 K. Hude.

A. Pfeifauf, Der Artikel... bei — (cf. Grammaire).

A. Siegmund, — und Aristoteles über die Oligarchie des Jahres 411 in Athen. Jhber. Staatsgymn. Böhm. Leipa 1908/9 31 p. 8° | BPhW 193 A. Bauer.

Fr. Uzun, De orationum in — historia sententiis et causis. Diss. Wien 1909 78 p. 8° | BPhW 1625 K. Hude | WKPh 1389 S. P. Widmann.



Tibullus. — et les auteurs du Corpus Tibullianum. Texte établi par *A. Cartault*. Paris Colin 1909 Intr. III 147 p. Texte 149,260 p. 8° 7 Fr. | CR 124 H. E. Butler | RU XIX,1 459 H. de la Ville de Mirmont.

A. Cartault, Le distique élégiaque chez —, Sulpicia, Lygdamus (Bibl. Fac. Lettres Univ. Paris, 17). Paris Alcan 1910 11 Fr). | BMB 425.

Timotheos, Perserne, Den graeske Nomospoesi, af *A. Hertel* (Stud. fra Sprog- og Oldtidsforsk. XVII, 1). Kopenhagen Tillge 1907 29 p. 8° 0,60 Kr. | DLZ 609 A. B. Drachmann.

Valerius Flaccus. *P. Krenkel*, De cod. — Carrionis auctoritate (cf. Paléographie).

Varronis de lingua latina quae supersunt rec. *G. Goetz* et *Fr. Schoell*. Leipzig Teubner 1910 LIV 342 p. 8° 10 M. | MPh XVIII 44 F. Müller Jzn. | RC LXX 302 E. T. | SS 349 E. P.

Pl. Fraccaro, Studi Varroniani. De gente populi Romani libri IV. Padua Draghi 1907 293 p. 8° | BPhW 1008 C. Frick.

G. Gœtz, Zur Würdigung der grammatischen Arbeiten — (Abhdl. der ph.-hist. Klassse der k. S. G. Wiss. XXVII, 3). Leipzig Teubner 1909 25 p. 4° 1 M. | MPh XVIII 10 J. van Wageningen | RC LXIX 428 E. Thomas.

Varro(Pseudo-). *P. Germann*, Die sogenannten Sententiae — (Stud. z. Gesch. & Kult. d. Altert. von F. Drerup... etc.). Paderborn Schöningh 1910 98 p. gr. 8° 2,80 M. | DLZ 2588 A. Riese | RC LXX 353 E. T.

Velleius Paterculus. *C. Brakman*,... Velleiana (cf. Seneca phil.).

Fr. A. Schöb. — und seine literar-historichen Abschnitte. Diss. Tübingen Heckenhauer 1908 x 113 p. | BFC XVI 79 S. Consoli.

Venantius Fortunatus. — *Els*, Untersuchungen über Stil und Sprache des —. Diss. Heidelburg 1907 | G 386 F. Skutsch.

V. Ussani, Il codice Torinense Lat. A. 216. Contrib. alla crit. di Greg. da Tours e di — (cf. Gregorius Turon.)

Vergilius. The Aeneid of —, transl. by *J. W. Mackail*. New York Macmillan 5 Sh. | CR 127 N.

— L'Eneide, comment. per le scuole class. da *C. Giorni*. Vol. I lib. I-III, vol. II lib. IV-VI. Firenze Sansoni 1910 XXXIII 181 & 211 p. le vol. 1,50 L. | A & R 379.

— Aeneis comm. da *R. Sabbadini*, L. IV, V, VI 3. ed. Torino Lœscher 1910 XXVII 156 p. 8° | BFC XVII 80 L. Dalmasso.

— Aeneide, 5. & 6. Gesang, in deutsche Strophen übertragen von *L. Hertel*. Arnstadt Gimmerthal 1908 122 p. 8° 1,50 M. | JPhV 185 H. Belling.

— Aeneis. Deutsch in Auswahl von *H. Draheim*. Berlin Weidmann 1908 IV 182 p. 8° 4 M. | BPhW 968 H. Klammer | DLZ 97 K. Altendorf.

— Vier eclogen van — (I, IV, V, IX) v. *A. Geerebaert*, *J. S.* Louvain Keurbœkerij 1910 1,50 Fr. | BMB 402 G. Dirks.

— La première Eglogue de —, commentaire... par *E. Remy*. Louvain Uytspruyt 1910 XX 159 p. 8° | RC LXX 398 E. Thomas | RIP 212 P. T.

— Le Georgiche dichiarate ad uso delle scuole dal Dr. *A. Mancini*. Palermo Sandron 1908 XXVIII 213 p. | BFC XVI 221 A. Gustarelli.

H. Belling. Bericht über —. JPhV 145-214.

Fr. Dexel, Des Prudentius Verhältniss zu — (cf. Prudentius).

Th. Drück, Präparation zu — Aeneide. Heft I: Buch I, 3. Aufl. Leipzig Teubner 1908 16 p. 8° 0,30 M. | JPhV 198 H. Belling.

H. Georgii, T. Cl. Donati interpret. Vergilianae ; (cf. Donatus).

J. Kirchner, De Seruii carminum Vergil. interpr. commentario (cf. Seruius).

H. Merguet, Lexikon zu — 1e Lief. (A- Auernus). Leipzig Schmidt 1909 80 p. 4° 5 M. | BPhW 1039 E. Kalinka.

Id. 2e Lief. p. 81-160 5 M. | BMB 230.

G. Némethy, De sexta — ecloga. Budapest 1909 16 p. 0,60 Kr. | EPhK 41-47 I. Hegedüs | WKPh 41 Nouus Zoilus | JPhV 181 H. Belling.

R. Ritter, Die Quellen Vergils für die Darstellung der Irrfahrten des Aeneas.



I. Teil. Bemerk. über das Werden der Aeneis. Prog. Nordhausen 1909 30 p. 4° | BPhW 744 P. Jahn | JPhV 182 H. Belling.

F. X. M. J. Roiron, S. J., Etude sur l'imagination auditive de —. Thèse Paris Leroux 1908 IV 690 p. 8° | BMB 84 J. B. Herman, S. J. | BPhW 650 J. Tolkiehn | JPhV 183 H. Belling | ZöG 125 R. Bitschofsky.

Id., Κριτικὰ καὶ ἐξηγητικὰ περὶ τριῶν Οὐεργιλίου στίχων κατὰ καινὴν μέθοδον. Paris Leroux 1908 94 p. 8° | BMB 84 J. B. Herman, S. J. | BPhW 650 J. Tolkiehn JPhV 183 H. Belling | ZöG 130 R. Bitschofsky.

J. Vasold, Augustinus quae hauserit ex — (cf. Augustinus).

Th. Winter, De ellipsi uerbi *esse* apud — (cf. Grammaire).

N. W. de Witt, The Dido episode in the Aeneid of —. Toronto Briggs 1907 78 p. gr. 8° | RC LXIX 158.

Vergiliana. Appendix Vergiliana (Poetae latini minores.. post *Aem. Baehrens* it. rec. *Fr. Vollmer*. vol. I). Leipzig Teubner 1910 VIII 208 p. 8° 2.40 M. | BFC XVII 107 P. Rasi | BPhW 1249 P. Jahn | CPh 380 H. W. Prescott | JPhV 205 H. Belling | LZB 793 C. W—n | RC LXIX 454 E. Thomas.

— Dirae, Lydia, Ciris (Poeti latini minori, testo crit. comm. da *G. Curcio*, II, 2). Catania Battiato 1908 196 p. 8° | CPh 527 F. W. Shipley.

— Ciris. Epyllium Pseudovergilianum ed. *G. Némethy*. Budapest. Acad. Litter. Hung. 1909 159 p. 8° 3 Kr. | BFC XVI 223 E. Demarchi | BPhW 1122 P. Jahn | JPhV 211 H. Belling | MPh XVII 328 J. van Wageningen.

— Le Culex, poème Pseudo-Virgilien, éd. crit. et expl. par *Ch. Plésent*. Paris Fontemoing 1910 267 p. 8° 5 Fr. BFC XVII 129 C. Giarratano | DLZ 2655 Fr. Vollmer. | RC LXX 322 A. Cartault | REA 324 G. Radet.

Th. Birt, Jugendverse und Heimatpoesie Vergils. Erklärung des Catalepton. Leipzig & Berlin Teubner 1910 198 p. 8° 3,60 M. | BFC XVII 128 M. Lenchantin de Gubernatis | BPhW 1343 P. Jahn | CPh 381 H. W. Prescott | DLZ 672 R. Helm | JPhV 198 H. Belling | LZB 793 C. W—n | MPh XVIII 92 J. W. Bierma | RC LXIX 454 E. Thomas.

G. Némethy, De epodo Horatii cataleptis Vergilii inserto. Budapest Hung. Acad. 1908 36 p. 8° 1 Kr. | JPhV 209 H. Belling.

A. E. Housman, The Apparatus criticus of the Culex (Trans. Cambr. Phil. Soc. VI, 1). Cambridge Univ. Press. 1908 23 p. 1,6 Sh. | CR 162 E. H.

Ch. Plésent, Le Culex. Etude sur l'Alexandrinisme latin. Paris Klincksieck 1910 XII 504 p. 8° 10 Fr. | DLZ 2655 Fr. Vollmer | RC LXX 322 A. Cartault | REA 324 G. Radet.

Fr. Vollmer, P. Virgilii Maronis iuuenalis ludi libellus (Sitzb. Bayer. Ak. Wiss. 1908, 11). München Franz 1908 82 p. gr. 8° 1,80 M. JPhV 203. H. Belling.

Vetii Valentis Anthologiarum Libri, primum ed. *G. Kroll*. Berlin Weidmann 1908. XVII 420 p. 16 M. | CPh 526 C. H. Moore | CR 32 N.

Vibius Sequens. *A. Pueschel*. De — libelli geographici fontibus et compositione. Diss. Halle 1907 55 p. 8° | BPhW 1469 M. Kiessling.

Vitae. — Sanctorum (cf. Hagiographi).

— Prophetarum fabulosae. Indices apostol. discipulorumque domini, ed. *Th. Schermann*. Leipzig Teubner 1907 LXXI 255 p. 8° 5,60 M. | BPhW 1602 H. Lietzmann.

A. Dufourcq. Études sur les Gesta Martyrum romains (cf. Hist. religieuse).

Vitruvius. *A. Choisy*. Vitruve. Paris Lahure 1909 gr. 8° 4 vol. (3 de texte 386, 327, 295 p., 1 de 95 pl. et 379 fig). ensemble 60 Fr. | JS 338 et 390 M. Dieulafoy | WKPh 713 A. Köster.

M. H. Morgan. Critical and explanatory notes on — (Harvard Stud. XXI 1910) 22 p. | BFC XVII 21 S. Consoli | WKPh 868 Nohl.

V. Mortet. Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, III, IV, V, VI (ex: RA IX 1907, XI 1908). Paris Leroux 1906-08 | BFC XVII 46 L. Dalmasso | JS 338 et 390 M. Dieulafoy | REA 213 P. Paris | WKPh 868 Nohl.

Id., Remarques sur la langue de —, I (ex: RPh 1908). | BFC XVI 286 L. Dalmasso | REA 215 P. Paris | WKPh 868 Nohl.

L. Sontheimer. Vitruuius und seine Zeit. Diss. Tübingen Heckenhauer 1908 X 125 p. 8° | BFC XVI 128 F. C. Wick | DLZ 1703 A. Kraemer.

Xenophon. — Scripta minora, fasc. I. Oeconomicum, Conuiuium, Hieronem, Agesilaum, Apologiam Socratis continens post *L. Dindorf* ed. *Th. Thalheim*. Leipzig Teubner 1910 xvi 234 p. | NTF 160 J. L. Heiberg.

— L'Apologia di Socrate, da *S. Pellini*. Roma Albrighi 1910 32 p. 16° | BFC XVII 100 M. Barone.

— Expeditio Cyri, iterum rec. *G. Gemoll*, ed. maior. Leipzig Teubner 1909 x 330 p. | RF 297 C. O. Zuretti.

— Institutio Cyri (= opera omnia recogn. adn. crit. instr. *E. C. Marchant*, T. IV). Oxford Clarendon Pr. 1910 8° 3 sh. WKPh 969 W. Gemoll.

— Hellenica, Selections ed. with Introd., notes and appendices by *C. L. Brownson* (Greek Ser. for Colleges and Schools ed. under... H. W. Smyth). New York Amer. Book Co 1909 415 p. 8° 1,65 Doll. | BFC XVI 4 C. O. Zuretti | DLZ 1249 E. Richter | RC LXIX 501 My.

Plato... with Extracts... from — Memorabilia (cf. Plato, ed. Dyer).

Sh. O. Dickerman, De argumentis quibusdam apud —, Platonem, Aristotelem obviis e structura hominis et animalium petitis. Diss. Halle 1909 106 p. 8° | BFC XVI 175 C. Landi | BPhW 1626 H. Raeder | DLZ 2711 W. Nestle | RC LXX 27 My. | WKPh 4 W. Nestle.

O. Frick, — quae fertur Apologia num genuina putanda sit. Diss. phil. Hal. XIX 1-166 Niemeyer 1909 8° | BPhW XXX 68 Th. Thalheim.

L. Pareti, Note sulle interpolazioni cronologiche nei primi due libri delle Elleniche di — (RF XXXVIII p. 107-121). Torino Löscher 1910 | REG 484 P. Cloché | WKPh 1031 W. Gemoll.

G. Seyffert, De — Agesilao quaestiones. Diss. Göttingen 1909 64 p. 8° | BPhW 808 H. Mutschmann.

H. L. Strack, Vollständiges Wörterbuch zu — Anabasis, 10. Aufl. Hannover & Leipzig Hahn 1909 gr. 8° iv 161 p. 1 M. | WKPh 860 W. Gemoll.

Xenophon Ephesius. *O. Schissel von Fleschenberg*, Die Rahmenerzählung in den Ephesischen Geschichten des —. Innsbruck Wagner 1909 66 p. 8° 1 M. | BPhW 353 K. Bürger.

II. HISTOIRE LITTÉRAIRE

Mélanges.

Miscellanea *Ceriani*, nel III centenario della Biblioteca Ambrosiana. Milano Hoepli 1910 xvi 810 p. gr. 8° | AB 157 A. P. | BPhW 585 H. Rabe | JS 522 G. Lafaye | RF 264 D. Bassi | ZöG 420 W. Weinberger.

— Miscellanea di Studi in onore di *Attilio Hortis*. Triest Stabil. art. tipogr. G. Caprin 2 vol. 1050 p. 4°. | BPhW 1253 H. Rabe.

— Philologie et linguistique. Mélanges off. à *L. Havet* par ses anc. élèves et ses amis... Paris Hachette 1909 viii 624 p. 8° | BFC XVI 25 V. | CPh 127 E. T. M.

— Τεσσαρακονταετηρὶς τῆς καθηγεσίας Κ. Σ. Κόντου. Φιλολογικαὶ διατριβαὶ... Athènes Sakellarios 1909 iv 457 p. 8° | EPhK 367 V. Pecz WKPh 201 G. Wartenberg.

— Genethliakon *C. Robert*... überreicht von der Graeca Halensis. Berlin Weidmann 1910 246 p. gr. 8° 6 M. | BPhW 1225 E. Kalinka | DLZ 2396 P. Wendland | JHS 365 | WKPh 705 G. J. Schneider.

Recueils et Périodiques.

Th. Mommsen, Philologische Schriften (Gesammelte Schriften Bd. VII) Berlin Weidmann 1909 xi 825 p. 8° 20 M. | BBG 366 E. Lommatzsch | BPhW 746-751 C. Bardt | BZ 561 C. W. | DLZ 742 F. Leo | JS 476 H. Goelzer | LZB 559 Soltau | RC LXIX 316 J. Davadant.

— *Fr. Nietzsches* Philologica... hrsg. v. *E. Holzer* (— Werke XVII, 3, Bd. 1). Leipzig Kröner 1910 xvi 352 p. 9 M. | WKPh 875 W. Nestle.

— *Iw. Turzewitsch*, Études et Notes philologiques, III (ex : Mém. Instit. hist. philol. Besborodko, vol. XXIV p. 84-155). Njeshin Melenewski 1909 8° 0,80 R. (en russe). | BPhW 499 H. Röhl.

Commentationes philologicae Ienenses VIII, 2. Leipzig Teubner 1909 183 p. 8° 8 M. | BPhW 846 P. Wessner.

Eranos, Acta Philologica Suecana vol. VI (1905-1906), VII (1907). Upsala-Leipzig Harrassowitz 151 & 148 p. le vol. 6 M. | BPhW 238-242 W. Heraeus.

Greece in Evolution, Studies prepared under the auspices of the French League for the defence of the rights of Hellenism, by *Th. Homolle*, *H. Houssaye*, *Th. Reinach*. etc. ed. by *G. F. Abbott*, with a Preface by sir *Ch. Dilke*. London Fisher Unwin 1909 xi 315 p. | JHS 385.

Harvard Studies in classical Philology, vol. XX Cambridge 1909 174 p. | NTF 58 H. Raeder.

Primitiae Czernouicienses. Festgabe zur 50. Versamml. deutsch. Philol. und Schulmänner in Graz 1909, hrsg. v. *I. Hilberg* und *J. Jüthner*. Czernowitz Pardini 1909 131 p. | RC LXX 485 V. Cournille.

Sitzungen d. Philolog. Vereins zu Berlin im 41. Vereinsjahr | ZG XLIV 758-766.

Στρωματεῖς. Festgabe zur 50. Vers. d. Philologen und Schulm. in Graz Leuschner & Lubensky 1909 iii 172 p. gr. 8° 2,50 M. | REA 92 A. Cuny | WKPh 169 H. Draheim | ZöG 892 V. Lekusch.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, vol. XXXVIII Boston Ginn 1907 150 lxxxii p. 8° | DLZ 479 R. Helm.

Verhandlung der 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Graz von 28. Sept. bis 1. Okt. 1909. Leipzig Teubner 1910 viii 240 p. 8° | RC LXX 362 V. Cournille.

Wiener Eranos, Zur 50. Vers. deutscher Philol. und Schulm. in Graz 1909 Wien Hölder 1909 vi 324 p. gr. 8° 10 Kr. | WKPh 369 | ZöG 311,414 V. Lekusch.

Varia.

Th. Birt, Eine römische Literaturgeschichte in fünf Vorträgen. 2. Aufl. Marburg Elwert vii 207 p. pet. 8° 3 M. | BPhW 433 E. Jacoby | DLZ 417 N. | WKPh 329 J. Ziehen.

W. von Christ, Geschichte der griechischen Literatur, 5. Aufl. unter Mitwirk. von *O. Stählin* bearb. von *W. Schmid*. II. Teil : Nachkl. Periode, 1. Hälfte. (Hdb. Klass. Altert. hrsg. v. I. v. Müller VII, 2, 1) München Beck 1909 235 p. gr. 8°. 4,50 M. | AJPh 114 | BPhW 873 K. Fr. W. Schmidt | DLZ 2461 F. Jaboby | JPhV 360 C. Rothe.

J. Cohn, Führende Denker (ex : Natur und Geisteswelt). Leipzig Teubner 1907 117 p. 8°. 1 M. | JPhV 299 E. Hoffmann.

O. Crusius, Parœmiographica (Textgeschichtliches; zur alten Dichtung und Religion). Mit einer Untersuch. über den Atheniensis 1083 von S. Kugéas. München Franz 1910 120 p. 8° 2,40 M. | LZB 1481 F. Zucker.

J. W. Duff, A literary History of Rome from the origins to the close of the Golden Age. New-York Scribner's sons 1909 xvi 695 p. 12,6 sh. | AJPh 222 K. F. Smith. | BMB 287 | CR 65 W. H. S. Jones.

M. Egger, Histoire de la Littérature grecque, nouvelle éd. (17ᵉ). Paris Delaplane (1908) xii 465 p. | RC LXIX 502 My.

R. Fornaciari. Fra il nuovo e l'antico. Prose letterarie. Milano Hœpli 1909 xii 454 p. 8° | BFC 158 V.

P. Fossataro, Studii di letteratura classica. Napoli Gennaro 1902 196 p. 8° | JPhV 101 H. Röhl.

M. Gercke und *E. Norden*, Griech. und röm. Literatur (cf. Bibliographie).

F. Haase, Zur Bardesanischen Gnosis. Literarkritische und dogmengeschichtliche Untersuchung. Leipzig Hinrichs 1910 98 p. 8° 3 M. | BZ 598 C. W.

G. Heinrici, Zur patristischen Aporienliteratur (Abhdl. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 24). Leipzig Teubner 1909 20 p. gr. 8° 1 M. | DLZ 1359 O. Stählin | NTF 123 H. Raeder.

W. Kopp, Geschichte der römischen Literatur für höhere Lehranstalten und zum Selbststudium, fortgef. von *F. G. Hubert* und *O. Seyffert*. 8. Aufl. von *M. Niemeyer*. Berlin Springer 1909 viii 155 p. 8° 2 M. | KBW 71 Greiner | ZöG 380 E. Kalinka.

E. Martini. Grundriss der Geschichte der römischen Literatur, unter teilweiser Benutzung des gleichbetitelten Werkes von M. Zœller. I : Literatur der Republik (Samml. von Kompendien für das Studium und die Praxis; I, 3),

Münster Schöningh 1910 viii 207 p. gr. 8° 3,60 M. | LZB 724 | RC LXX 309 E. T. | WKPh 1335 F. Harder.

M. H. Morgan, Addresses and essays. New York, Amer. Book Co 1910 ii 275 p. 1,50 Doll. | CR 260 W. H. D. R. | WKPh 626 J. Ziehen.

U. Nottola, Disegno stor. della lett. lat. (cf. Manuels scolaires).

F. Orlando. Le letture publiche in Roma imperiale. Faenza tip. Sociale 1907 viii 254 p. 8° | BFC XVI 107 L. V.

C. Pascal, Letteratura latina medievale. Catania Battiato 1909 vii 197 p. 16° 3 L. | A & R 189 C. Landi | LZB 375 M. M.

M. Romizi, Compendio di storia della letteratura latina, 7e et 8e éd., Milano Sandron 1909 384 p. 8° | BFC XVII 6 P. Rasi | RPh 208 Ph. Fabia.

M. Schanz, Geschichte der römischen Litteratur... I. Die römische Liter- in der Zeit der Republik. 2. Hälfte. Vom Ausgang des Bundesgenossenkriegs bis zum Ende der Republik, 3. Aufl. (Hdb. der kl. Altert. W. von I. v. Müller VIII 1, 2) München 1909 Beck xii 531 p. gr. 8° 10 M. | RF 132 G. Ferrara | WKPh 68 F. Harder.

E. Schwartz, Charakterköpfe aus der antiken Literatur. Leipzig & Berlin Teubner 1910 I. Reihe 3. Aufl. 128 p., II. Reihe 136 p. 8° 2,20 & 2,80 M. | BZ 561 P. Mc | DLZ 285 U. v. Wilamovitz-Mœllendorff | HZ CV 340 R. A. Fritsche | NTF 83 C.V. Ostergaard | ZG 583 O. Wackermann.

H. Stadlmann, Studien zur Geschichte der alexandrinischen Literatur. Prog. Wels Haas 1909 29 p. 8° | DLZ 1887 L. Pschor.

W. S. Teuffels, Geschichte der römischen Literatur, 6e Aufl... neu bearb. von *W. Kroll* und *Fr. Skutsch* Bd II : Die Lit. von 31 vor Chr. bis 96 nach Chr. Leipzig Teubner 1910 6 M. | RC LXX 309 E. T.

I. Turzewitsch, Alte Erzählungen von der Witwe. Néshin 1909 41 p. 0,60 R. | BPhW 966 A. Semenov.

R. Y. Tyrrell, Essays on Greek Literature. London Macmillan 1909 xi 202 p. 8° 4 sh. | JHS 186 | REG 486 P. Collart.

M. Vogel und *V. Gardthausen*, Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance (Zentralbl. f. Bibliothekswesen 33. Beiheft). Leipzig Harassowitz 1909 xii 508 p. gr. 8° 24 M. | BFC XVI 279 E. Martini | BPhW 106-116 H. Rabe | BZ 530 O. Stählin | LZB 896 A. Bäckström | RF 269 D. Bassi | RPh 203 D. Serruys | WKPh 105 W. Schmid.

J. Wackernagel, Hellenistica. Universitätsprogramm Göttingen 1907 28 p. 8° 0,50 M. | BPhW 438 E. Nachmanson.

J. Ziehen, Neue Studien zur lateinischen Anthologie. Frankfurt a/M. Diesterweg 1909 iv 40 p. 8° 1,80 M. | MPh XVIII 47 C. Wilde S. J. | ZG 494 E. Thomas | ZöG 131 J. M. Stowasser.

Histoire.

J. B. Bury, The ancient Greek Historians. London Macmillan 1909 282 p. 18° RQH LXXXVII 594 M. Besnier | WKPh 765-774 R. Wagner.

W. Soltau, Die Anfänge der römischen Geschichtschreibung. Leipzig Haessel 1909 vi 274 p. 8° 6 M. | BFC XVI 156 Pl. Fraccaro | BPhW 54 H. Peter | DLZ 2346 G. Sigwart | HZ CV 582 A. Bauer | JPhV 14 H. J. Müller | MHL 271 Dietrich | MPh XVII 430 I. M. J. Valeton.

Rhétorique.

D. C. Bione, I più antichi trattati di arte retorica in lingua latina. Pisa Nistri 1909 158 p. 8° | A & R 185 C. Landi.

W. Süss, Ethos, Studien zur älteren griechischen Rhetorik. Leipzig Teubner 1910 273 p. | NJA XXV 679 W. Nestle.

A. Vonach, Die Berichte des Photius über die fünf älteren attischen Redner (Comment. Aenipontanae V, p. 14-76) Innsbruck Wagner 1910. | BZ XIX 566 C. W. | WKPh 1086 H. Mutschmann.

Poésie.

H. E. Butler, Post-Augustean Poetry from Seneca to Juvenal. Oxford Clarendon Press 1909 iv 323 p. 8° 8,6 sh. | BMB 376 | BPhW 402 C. Hosius | RIP 38 P. Thomas.

C. Cessi, Caratteri e forme della letteratura Ellenistica ; P. I : la poesia Ellenistica, fasc. I. Aquila Vecchioni 1909 228 p. | A & R 47 N. Terzaghi.

A. Pischinger, Das Vogelnest bei den griechischen Dichtern des klass. Altertums. Münchener Verlags-Institut 1907 51 & 70 p. 8° 1,50 M. | LZB. Pr-z.

F. Plessis. La poésie latine. Paris Klincksieck 1909 xvi 710 p. 8° 12 fr. | BPhW 364 C. Hosius | DLZ 33 F. Leo | GGA 760 E. Bickel.

E. San Giovanni, L'Egitto nella poesia romana (cf. Histoire).

— **dramatique**.

H. Breitenbach, De genere quodam titulorum comoediae atticae. Diss. Basel 1908 184 p. gr. 8° | BPhW 1027 K. Fr. W. Schmidt | DLZ 1371 O. Plasberg.

W. P. Dickey, On delays before ἀναγνωρίσεις in Greek tragedy. (Proc. Amer. Acad. Arts and Sc. XLIII, 17 1908 p. 409-491). | BPhW 899 N. Wecklein.

F. Fabbri, L'azione omerica di Achille nel teatro tragico Romano. Cagliari Dessi 1910 72 p. | A & R 376 N. Terzaghi.

J. Fischl, De nuntiis tragicis. Diss. Vindobon. X, 1-82, Wien Deuticke 1910 82 p.; le vol. X: 7,20 kr. | EPhK 372 E. Kallós | WKPh 541 K. Busche.

K. Kiefer, Körperlicher Schmerz und Tod auf der attischen Bühne. Heidelberg Winter 1909 | ZöG 1076 S. Mekler.

Ph.-E. Legrand. Daos: Tableau de la comédie grecque pendant la période dite nouvelle (Ann. Univ. Lyon, N. S. II, 22). Lyon Rey 1910 673 p. 4° | BFC XVII 38 N. Terzaghi | BSL 297 A. Meillet | CPh 377 H. W. Prescott | JS 289 M. Croiset | RA XV 191 S. R. | REA 420 O. Navarre | REG 352 P. Mazon.

F. Leo, Der Monolog im Drama. Berlin Weidmann 1908 124 p. 8° | BFC XVI 31 G. Setti.

L. Levi, Intorno al drama satirico (ex: Rivista di Storia Antica. N. S. XII 201-243) Padua 1908 8° | BPhW 101 N. Wecklein.

Id., Ancora sulle origine del drama satirico (Atti d. R. Ist. Ven. d. sc., let. ed arti 1909-10, LXIX, II) Venezia 1910 20 p. | WKPh 1111 S. Mekler.

F. Mayerhöfer, Ueber die Schlüsse der erhaltenen griechischen Tragödien. Diss. Erlangen Jacob 1908 64 p. 8° | DLZ 168 W. Aly.

G. Michel, De fabularum Graecarum argumentis metricis. Diss. Giessen 1908 54 p. 8° | BPhW 483 E. Wüst.

E. Müller, De Graecorum deorum partibus tragicis (Religionsgesch. Vers. und Vorarb. VIII, 3). Giessen Töpelmann 1910 viii 146 p. gr. 8° 5,20 M. | BFC XVII 98 A. Taccone | JHS 380 | REG 482 E. Cahen | WKPh 652 Chr. Muff.

H. F. Müller, Beiträge zum Verständniss der tragischen Kunst. 2. Ausg. Wolfenbüttel Zwissler 1909 398 p. 8° 3 M. | ZG 490 E. Grünwald.

J. B. O' Connor, Chapters in the history of actors and acting in ancient Greece. Diss. Princeton Chicago Univ. Pr. 1908 ix 144 p. 8° | BFC XVI 3 G. Setti | BPhW 1160 E. Bethe | REG 85 Ph.-E. L.

Aem. Polcyk. De unitatibus et loci et temporis in noua comoedia obseruatis Diss. Breslau 1909 80 p. 8° | BPhW 1337 W. Süss | WKPh 327 P. Wessner.

K. Rees, The so-called rule of three actors in the classical Greek drama. Diss. Chicago Univ. of Chic. Press 1908 86 p. 8° | BPhW 481 N. Wecklein.

C. Saunders, Costume in Roman comedy. New-York Columbia Univ. Press 1909 145 p. 12° 5,25 Doll. | BMB 170 J. P. W.

H. Schnabel, Kordax. Arch. Stud. z. Gesch. eines ant. Tanzes und zum Ursprung d. griech. Komödie. München Beck 1910 iv 66 p. 2 pl. gr. 8° 3 M. | BFC XVII 9 N. Terzaghi | DLZ 2787 A. Körte | JHS 383 | RA XV 311 S. R. | WKPh 825 H. Blümmer.

Fr. Selvers, De mediae comoediae sermone. Diss. Münster Noske 1909 86 p. 8° | BPhW 1423 W. Süss | DLZ 1117 H. Meltzer.

G. Thieme, Quaestionum comicarum ad Periclem pertinentium capita tria. Diss. Leipzig Marquart 1908 70 p. 8° | REG 93 Ph.-E. L.

A. Wilhelm, Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen, mit Beitr. von *G. Kaibel*. (Sonderschr. d. österr. Arch. Instit. Wien, VI). Wien Hölder 1906 279 p. 4° 16 M. | EPhK 286 E. Kallós.

K. Witte, Quaestiones tragicae. Diss. Breslau Fleischmann 1908 81 p. 8° | BPhW 513 N. Wecklein | DLZ 480 H. Steinmetz.

H. P. Wright. The recovery of a lost roman tragedy. New Haven Yale Univ. Pr. 1910 47 p. 8° | WKPh 1389 W. Gemoll.

— **élégiaque.**

S. Dörfler, Beiträge zu einer Topik der römischen Elegiker. Prog. Gymn. Nikolsburg 1906 16 p. | ZöG 860 L. Brichta.

— **épique.** *J. Stenzel*, De ratione quae int. carm. ep. prooemia et hymn. interc. uid. (cf. — lyrique).

G. Murray. The rise of the Greek epic. Oxford Clarendon Pr. 1907 xi 283 p. 6,6 Sh. | LF 390 F. Hoffmeistr.

N. Terzaghi, L'ombra di Achille (Ausonia IV 26-30) 1 ill. | WKPh 595 O. Engelhardt.

— **gnomique.** *L. Straub* (cf. — lyrique).

— **lyrique.**

R. Glaser, Griechische und deutsche Lyriker. Giessen Roth 1908 67 p. 8° 1 M. | ZG 473 O. Genest.

L. Straub, Liederdichtung und Spruchweisheit der alten Hellenen. Berlin und Stuttgart Spemann 1908 588 p. 8° 6 M. | BPhW 801 H. Klammer.

J. Stenzel, De ratione, quae inter carm. epicorum prooemia et hymnicam Graec. poesin intercedere uideatur. Diss. Breslau 1908 36 p. 8° | BPhW 161 A. Ludwich | WKPh 1166 J. Sitzler.

III. HISTOIRE DE LA LANGUE.

A. Grammaire, Linguistique, Lexicographie.

Generalia (cf. Histoire de la littérature).

— Mélanges de Linguistique offerts à M. *F. de Saussure* (Coll. ling. publ. par la Soc. de Ling. de Paris, II) Paris Champion 1908 i 327 p. gr. 8° 10,50 fr. | BFC XVII 25 L. V. | BPhW 1293 F. Solmsen.

Glotta. Ztschr. für griechische und lateinische Sprache I, 1-4; II, 1-2; abonn[t] 12 M. | RIP 31 E. Boisacq.

Varia.

H. F. Allen, The Infinitive in Polybius compared with the Inf. in Biblical Greek (Hist. and Ling. St. in Lit. related to the N. Test. II. Ser.: Ling. and Exeg. Stud. Vol. I, P. iv). Chicago Univ. Press 1907 60 p. 0,50 Doll. | CR 30 T. Nicklin.

Arnold & Conway, The restored Pronunciation of Greek & Latin, 4e ed. Cambridge 1908. | G. 366 F. Skutsch.

Π. Α. Βαλάκις, Ἡ ἀπὸ τοῦ ἀναγνωστικοῦ βιβλίου διδασκαλία τῆς μητρικῆς γλώσσης... Athènes Kollaros 1909 409 p. 4° | WKPh 983 G. Wartenberg.

M. Barone, La frase nominale pura in Plauto e in Terenzio. Roma Forzani 1909 28 p. gr. 8° | A & R 252 G. Ciardi-Dupré | BPhW 1632 H. Meltzer | WKPh 1088 F. Gustafsson.

— Sull' origine del genere grammaticale nell' Indoeuropeo. Roma Forzani 1909 33 p. gr. 8° | A & R 374 G. Ciardi-Dupré | BPhW 1611 H. Meltzer.

M. G. Bartoli, Alle fonti del Neolatino (Miscell. di studi in onere di Attilio Hortis 889-918). Trieste Caprin 1910 30 p. 8° | RC LXX 280 E. Bourciez.

E. Boisacq, Dictionnaire étymologique de la langue grecque... 3e et 4e livr. Heidelberg Winter. Paris Klincksieck. | BMB 257 J. Mansion | GGA 1-18 A. Debrunner | REG 73 J. Vendryes.

R. J. Bonner, The mutual intelligibility of greek dialects (ex: Class. Journal IV, 8 1909). | WKPh 452 R. Wagner.

E. Bourciez, Eléments de linguistique romane (Nouv. coll. à l'usage des classes II, 6). Paris Klincksieck 1910 xxi 697 p. 16° 6 Fr. | BFC XVII 77 L. V. | BSL 319 A. Meillet | REA 208 G. Millardet | WKPh 1336 K. Meister.

W. Brandt, Griechische Temporalpartikeln Diss. Strassburg, Göttingen Kästner 1908 108 p. | G 360 P. Kretschmer | RC LXIX 428 My.



J. Brause, Lautlehre der kretischen Dialekte. Halle Niemeyer 1909 220 p. 8° | BSL 293 A. Meillet | ZöG 509 Fr. Stolz.

D. Brozzi, Dell' origine e natura del linguaggio ossia etimologia della lingua latina coi rapporti tra l'idee e le radici delle parole. Città di Castello Soc. tip. ed. coop. 1909 851 p. gr. 8° 10 L. | LZB 990 A. Bäckström.

K. Brugmann, Das Wesen der lautlichen Dissimilation (Abhdl. Kgl. Sächs. Ges. Wiss. XXXII, 5). Leipzig Teubner 1909 40 p. gr. 8° 1,60 M. | DLZ 2906 E. Hoffmann-Krayer | NTF 166 E. Olesen.

Id., und *B. Delbrück*, Grundriss der vergleich. Grammatik der idg. Sprachen. 2. Bearb. 2. Bd: *K. Brugmann*, Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauch. 2. Teil. 1. Lieferung, Strassburg Trübner 1909 427 p. gr. 8° 11 M. | BPhW 278 H. Pedersen | DLZ 1821 A. Debrunner.

C. D. Buck, Introduction to the Study of the Greek Dialects (College Ser. of Greek Auth.). Boston Ginn 1910 xv 319 p. 8° 12,6 Sh. | BSL 285 A. Meillet | DLZ 1821 F. Solmsen | LZB 1387 Lfd. | NTF 170 E. Olesen | RIP 383 E. Boisacq.

S. Bugge, Das Verhältniss der Etrusker zu den Indogermanen und der griechischen Bevölkerung Kleinasiens und Griechenland. (Sprachliche Untersuch. hrsg. v. A. Torp). Strassburg Trübner 1909 viii 241 p. gr. 8° 7,50 M. | LZB 66 A. Bäckström | MPh XVII 288 H. Kern.

A. Buturas, Ein Kapitel der historichen Grammatik der griechischen Sprache. Ueber die Beziehungen der griech. und der fremden Sprachen... Leipzig. Dieterich 1910 112 et 8p. gr. 8° 3 M. | BZ 582 A. H. | WKPh 1033 R. Helbing.

I. Bywater, The Erasmian pronounciation of Greek and its precursors... London Frowde 1908 27 p. 8° 1 Sh. | BPhW 1357 A. Zingerle | G 340 P. Kretschmer | WKPh 1116 R. Helbing.

F. Bechtel, Aeolica, Bemerk. zur Sprache der äol. Inschriften (cf. Epigraphie).

A. Castiglioni, Collectaneorum graecorum particula tertia (ex: St. ital. Fil. cl. XVII). Firenze Seeber 1909 8° p. 259-348. | WKPh 59 W. Gemoll

G. N. Chatzidakis, Περὶ τῆς ἑνότητος τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης (Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθνικοῦ πανεπιστημίου). Athènes 1909 p. 45-151. | BZ 583 A. H.

Th. Cheldraïch, Τὰ δημώδη ὀνόματα τῶν φυτῶν, ἐκδιδόμενα ὑπὸ Σπ. Μιλιαράκι. Athènes Sakellarios 1910 17 et 236 p. | WKPh 1039 G. Wartenberg.

L'abbé Cliquennois, Le grec et le latin, Notions élémentaires de grammaire comparée. Phonétique et morphologie. Paris Poussielgue 1909 xxii 313 p. 8° | BFC XVI 169 A. Zanolli | RU XIX, 1 465 H. de la Ville de Mirmont.

S. Copalle, De seruorum graecorum nominibus capita duo. Diss. Marburg 1908 67 p. | G 319 P. Kretschmer.

A. Cuny, Le nombre duel en grec. Thèse Paris Klincksieck 1906 513 p. 8° | REG 229 J. Vendryes | RF 292 A. Taccone.

A. Dauzat, La vie du langage. Paris Colin 1910 312 p. 18° 3,50 Fr. | BMB 187 | BSL 251 A. Meillet | EPhK 300 Gulyás Pál | RC LXX 234 E. Bourciez.

Th. Drück, Abriss der griechischen Tempus- und Moduslehre, 5. Aufl. Stuttgart Bonz 1910 0,60 M. | KBW 280 M. Elben.

M. Dufour, Traité élémentaire des synonymes grecs. Paris Colin 1910 208 p. 18° 3 Fr. | RC LXX 204 M. Bréal | RIP 386 J. Hombert.

W. Eberhardt, Beiträge zur Lösung der Sprachrätsel. Strassburg & Leipzig Singer 1909 169 p. gr. 8° 5 M. | AIF 4 J. Janko | WKPh 176 H. Ziemer.

A. Ernout, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin (Coll. ling. publ. par la Soc. de Ling., III). Paris Champion 1909 253 p. 8° 7,50 Fr. | BFC XVI 178 L. V. | DLZ 1183 E. Lommatzsch | RF 123 G. Bertoni | RIP 312 J. Mansion.

— Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine (ex. : Mém. Soc. Ling. XV). Paris Champion 1909 61 p. 8° 4 Fr. | BFC XVI 126 L. Dalmasso | RIP J. Mansion.

A. J. Evans. Scripta Minoa : the written documents of minoan Crete. Vol. I. Oxford Clarendon Press 1909 xii 302 p. 4° 13 pl. | JHS 168 | RA XVI 434 S. R.

A. Fick, Vergleichendes Wörterbuch der indog. Spr., 4 Aufl., III : Wortschatz der germanischen Spracheinheit. Unter Mitwirk. von *H. Falk* umgearb. von *A. Torp*. Göttingen Vandenhœck 1909 573 p. gr. 8° 14 M. | WKPh 561 R. Meringer.

F. N. Finck, Die Haupttypen des Sprachbaus (Natur und Geisteswelt,

268). Leipzig Teubner 1910 vi 156 p. 8° 1 M. | BSL 261 J. Vendryes | LZB 1020 M. Scheinert | MPh XVII 361 C. C. Uhlenbeck | NTF 169 E. Olesen.

— Die Sprachstämme des Erdkreises (Natur und Geisteswelt, 267). Leipzig Teubner 1909 viii 134 p. 8° 1 M. | ibid.

A. Fischer, Stellung der Demonstrativpronomina bei lateinischen Prosaikern. Diss. Tübingen 1908 144 p. | BMB 349 P. Henen.

F. Gaffiot, Ecqui fuerit « si » particulae in interrogando latine usus. Thèse Paris Klincksieck 1904 51 p. 8° | RC LXIX 101 P. Lejay.

— Le subjonctif de subordination en latin. Thèse Paris Klincksieck 1906 221 p. 8° | RC LXIX 101 P. Lejay.

— Pour le vrai latin, I. Paris Leroux 1909 173 p. 8° | RC LXIX 107 P. Lejay | RU XIX,1 464 H. de la Ville de Mirmont | WKPh 41 H. Blase.

E. Geisler, Beiträge zur Geschichte des griech. Sprichwortes, im Anschl. an Planudes und Michael Apostoles. Prog. Breslau Nischkowsky 1908 40 p. | BFC XVI 38 M. Valgimigli.

A. Gercke & *E. Norden*, Einleitung in die Altertumwissenschaft, 1er Bd... Methodik, Sprache, Metrik... (cf. Bibliographie).

B. L. Gildersleeve, Notes on Stahl's Syntax of the Greek Verb (ex: AJPh XXIX, 3 et 4, XXX, 1) Baltimore Hopkins 1909 64 p. gr. 8° 0,50 Dol. | BFC XVII 28 M. Barone. | CPh 114 C. F. S. | LZB 1353 E. Fraenkel.

W. K. Gillies and *A. R. Cumming*, Latin of the Empire. London Bell 1909 4,6 Sh. | BMB 126.

R. de la Grasserie, Des parlers des différentes classes sociales. Paris Geuthner 1909 357 p. 18° | BSL 252 A. Meillet.

— Essai d'une sémantique intégrale. Paris Leroux 1908 T. I p. 1-324, T. II p. 325-671 8° | BPhW 597 K. Bruchmann | CR 247 J. P. Postgate.

— Etudes de psychologie et de sociologie linguistiques. Paris Geuthner 1909 357 p. 8° 6 Fr. | DLZ 1883 K. Vossler.

P. O. Grillnberger, Griechische Studien, vi-ix, hrsg. von *P. J. Wöhrer*, Prog. Wilhering 1907/8 80 p. | ZöG 381 H. Swoboda.

L. Hahn, Rom und Romanismus im griechisch-römischen Orient, mit besond. Berücksichtigung der Sprache, bis auf die Zeit Hadrians. Leipzig Dieterich 1906 xvi 268 p. 8° 8 M. | CR 60 L. E. Matthæi.

E. Hampel, De apostrophae apud Romanorum poetas usu. Diss. Jena 1908 54 p. 8° | JPhV 187 H. Belling.

S. Gl. Harrod, Latin terms of endearment and of family relationship, a lexicogr. study based on vol. VI of the CIL. Diss. Princeton Falcon 1909 xii 92 p. 8° 0,75 Dol. | BBG 367 W. Schwering | BFC XVII 128 S. Consoli | DLZ 1564 G. Landgraf | RC LXIX 488 E. T. | WKPh 1173 Th. Stangl.

R. Helbing, Grammatik der Septuaginta. Laut- und Wortlehre. Göttingen Vandenhœck & Ruprecht 1907 xviii 149 p. gr. 8° 6 M. | BPhW 1229 E. Schwyzer.

J.-B. Hofmann, De uerbis quae in prisca latinitate extant deponentibus. Diss. Greifswald Abel 1910 56 p. 8° | BSL 311 A. Ernout | WKPh 1118 F. Gustafsson.

F. Holzweissig, Kurze Geschichte des lateinischen Alphabetes. Prog. Zeitz 1908/9 Kommission von Langenberg 25 p. 4° | BPhW 663 J. M. Stowasser.

H. Jacobsohn, Der Aoristtypus ἆλτο und die Aspiration bei Homer (ex: Philologus LXVII, 325 ss. 481 ss.) 91 p. | G 342 P. Kretschmer.

H. Jacobsthal, Der Gebrauch der Tempora und Modi in den kretischen Dialektinschriften. (Beiheft zum XXI. Bd. der Indog. Forsch.) Strassburg Trübner 1907 148 p. 8° | BPhW 213 O. Hoffmann.

F. E. Kieckers, Die lokalen Verschiedenheiten im Dialekte Kretas. Diss. Marburg 1908 110 p. | G 327 P. Kretschmer.

J. Kinzel, Die Kopula bei Homer und Hesiod (I. Teil). Prog. Ostrau 1907/8 20 p. | G 359 P. Kretschmer.

M. Kobbert, De uerborum « religio » atque « religiosus » usu apud Romanos. Königsberg Hartung 1910 61 p. | BFC XVII 118 N. Terzaghi | RA XV 454 S. R.

K. G. Kosmas, Λατινικὸν ἀναγνωσματάριον... Athènes 1909 94 p. 8°. | WKPh 160 G. Wartenberg.

E. Krätsch und *A. Mittag*, Lateinisches Wörterbuch. Berlin Neufeld 1908 xii 829 et 89 p. 3 M. | ZG 224 O. Wackermann.

Antibarbarus der lateinischen Sprache... von *J. Ph. Krebs*. 7. Aufl. von *J. H. Schmalz*. Basel Benno Schwabe 1905-07 2 vol. 24 M. ZöG 977 K. Prinz

P. Kretschmer, Das Kürzungsprinzip in Ortsnamen. Festschrift Jagić. Berlin. Weidmann 1908 p. 553-556. G 346 P. Kretschmer.

K. Krumbacher, Κτήτωρ, Ein lexicographischer Versuch (ex : Idg. Forsch. XXV). Strassburg Trübner 1909 p. 391-421 8° DLZ 31 A. Thumb.

E. Lattes, Vicende fonetiche dell' Alfabeto Etrusco. Mem. R. Istit. Lomb di Sc. e L. XXI, 7). Milano 1908 54 p. 4° BPhW 1480 A. Kannengiesser.

H. Leimeister. Die griechischen Deklinations-formen bei den Dichtern Persius, Martialis und Iuvenalis. München Wolf 1908. 42 p. 8° | BPhW 43 C. Hosius.

K. Lerche. De « quippe » particula (Bresl. Philol. Abhdl. 41) Breslau Marcus 1910 VIII 126 p. gr. 8° 4,80 M. BFC XVII 78 C. Giarratano BSL 312 A. Meillet | DLZ 2789 H. Lattmann WKPh 1119 Th. Stangl.

L. Lindhamer. Zur Wortstellung im Griechischen. Eine Untersuch. über die Spaltung syntaktisch eng zusammengehöriger Glieder durch das Verbum). Diss. München, Borna-Leipzig 1908 77 p. G 360 P. Kretschmer.

G. Link. De uocis « sanctus » usu pagano. Königsberg Hartung 1910 90 p. 8° | BFC XVII 66 N. Terzaghi RA XV 454 S. R.

H. C. Lipscomb, Aspects on the speech in the later Roman Epic. Diss. Baltimore 1909 48 p. 8° BFC XVI 197 V. Ussani | BPhW 1067 J. Tolkiehn.

E. Löfstedt. Beiträge zur Kenntniss der spät. Latinität. Stockholm Svanbäck 1907 130 p. | CR 29 W. C. Summers.

— Spätlateinische Studien. II (Skrifter utg. af K. Human. Vetensk.-Samfundet i Uppsala XII, 4). | G 374 F. Skutsch.

D. Markopoulos. Ἡ ἑλληνικὴ ὀνοματολογία... ἀπὸ τῶν Ὁμηρικῶν χρόνων... Smyrne 1909 182 p. 8° | BZ 207 A. H.

J. Marouzeau. La phrase à verbe « être » en latin. Thèse Paris Geuthner 1910 VIII 324 p. 8° | BSL 307 A. Ernout.

A. Marty, Untersuchung zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie, Bd. I. Halle Niemeyer 1908 XXXII 764 p. 8° 18 M. | DLZ 1106-1110 E. Husserl.

A. Meillet, Einführung in die vergleichende Grammatik der idg. Sprachen..., Uebers. von *W. Printz*. Leipzig Teubner 1909 XVIII 330 p. gr. 8° 7 M. | BPhW 566 M. Niedermann | LZB 97 W. Prellwitz | MPh XVII 201 A. Kluyver | WKPh 393-405 R. Wagner | ZG 348 E. Hermann | ZöG 1086 Fr. Stolz.

W. A. Merrill, On the contracted genitive in *-i* in Latin (Univ. of California Publ. in Class. Phil. II, 2 p. 57-79). Berkeley Univ. Press 1910 | RPh 212 A. Grenier | WKPh 1088 F. Gustafsson.

J. M. Meunier, Traité de la prononciation normale du latin. Paris Poussielgue 1909 41 p. | BMB 213 W. | G 366 F. Skutsch.

W. Meyer-Lübke, Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, 2e Ausg. Heidelberg Winter 1909 XV 277 p. | BSL 315 O. Bloch.

C. F. W. Müller, Syntax des Nominativs und Accusativs im Lateinischen (Hist. Gramm. der Latein. Spr., Supplement). Leipzig & Berlin Teubner 1908 VI 175 p. 6 M. | CPh 106 Ch. E. Bennett | EPhK 58 B. Incze | G 380 F. Skutsch.

Fr. Müller, De ueterum imprimis Romanorum studiis etymologicis, Pars prior. Utrecht Oosthœk 1910 V 268 p. 8° 5 M. | BSL 304 A. Meillet | LZB 1321 K. Witte | RC LXX 302 E. T.

Fr. Müller, Quaestiones grammaticae de γάρ particulisque aduersatiuis enuntiata eorumque membra coniungentibus. Diss. Göttingen 1910 114 p. 8°. | WKPh R. Helbing.

C. Mutzbauer, Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch : Ein Beitrag zur hist. Syntax der griech. Spr. Bd. II. Strassburg Trübner 1909 XIV 324 p. gr. 8° 9 M. | AIF 10 H. Meltzer | BPhW 247 F. Stolz | CR 64 E. Purdie | LZB 1416 E. Fraenkel | MPh XVII 281 J. van Leeuwen Jr. | ZG 483 H. Ziemer.

— Die Grunbedeutung des Konjunktiv und Optativ und ihre Entwicklung im Griechischen. Leipzig Teubner 1908 X 262 p. 8 M. | CR 61 J. F. Dobson | G 359 P. Kretschmer | ZG 363 H. Ziemer.

G. Neumann. De nominibus Boeotorum propriis. Diss. Königsberg 1908 61 p. | G 349 P. Kretschmer.

M. Niedermann und *Hermann*, Historiche Lautlehre des Lateinischen. Heidelberg 1907. | G 366-371 F. Skutsch.

G. Noetzel, De archaismis, qui apud veteres Romanorum poetas scaenicos inveniuntur in finibus aut uersuum aut colorum in iambum exeuntium. Diss. Berlin 1908 68 p. gr. 8° | BPhW 715 M. Niemeyer | CPh 397 A. W. Hodgman | G 384 F. Skutsch.

O. Nussbaumer, Die Satzkopula im Indogermanischen. Paderborn Schöningh 1909 74 p. 8° | BPhW 1456 H. Meltzer | WKPh 113 H. Ziemer.

Ch. J. Ogden, De infinitiui finalis uel consecutiui constructione apud priscos poetas Graecos. Diss. Columbia, Univ. Pr. 1909 65 p 8° | AJPh 364 | BSL 301 A. Meillet | CPh 399 J. A. Scott | CR 258 W. Pantin | WKPh 1087 R. Helbing.

H. Osthoff & *K. Brugmann*, Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogerm. Sprachen, VIer Teil. Leipzig Hirzel 1910 12 M. | BMB 424.

N. Papageorgios, Κλυταιμέστρα — Κλυταιμήστρα (ex : Ζωγρ. ἑλλην. βιβλιοθ.) Athènes Sakellarios 1910 51 p. gr. 8° 1 M. | DLZ 2719 W. Aly | WKPh 1193 F. Adami.

— Τὰ φραστικὰ τοῦ ἀττικοῦ λόγου εἴδη... Athènes 1909 255 p. 8° 8 Dr. | BPhW 1200 K. Bruchmann.

A. Pfeifauf, Der Artikel vor Personen und Götternamen bei Thukydides und Herodot (Comment. Aenipontinae III). Innsbruck Wagner 1908 68 p. | G 357 P. Kretschmer.

Y. Porzeziński, Einleitung in die Sprachwissenschaft, übers. aus dem Russ. von *E. Boehme*. Leipzig Teubner 1910 3 M. | MPh XVIII 81 A. Kluyver.

Th. Preud'homme, Petit dictionnaire étymologique grec. Tournai Casterman 1909 375 p. | BMB 185.

H. Priess, Vsum aduerbii quatenus fugerint poetae Latini quidam dactylici. Diss. Marburg 1909 98 p. 8° | WKPh 774 J. Tolkiehn.

J. Psichari, Essai sur le Grec de la Septante (ex : Rev. Et. Juives). Paris Klincksieck 1908 p. 161-210 8° | DLZ 1943 R. Helbing | G 330 P. Kretschmer. | ZöG 594 R. Meister.

P. Regnaud, Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin, d'après la méthode évolutionniste (Ann. Univ. Lyon II, 19). Paris Leroux, Lyon Rey 1908. | RIP 141 E. Boisacq.

P. J. Rousselot, Principes de phonétique expérimentale, t. II. Paris Welter 1908 p. 639-1252. | RC LXIX 94 Ch. Dejob.

J. J. Schlicher, The temporal cum-clause and its rivals (ex : CPh IV, 3 p. 256-275). WKPh 101 H. Blase.

M. A. Schmidt... Super und supra (cf. Liuius, *M. A. Schmidt*).

O. Schrader, Sprachvergleichung und Urgeschichte. Linguistisch-historische Beiträge zur Erforschung des indogermanischen Altertums, 3. Aufl. Iena Costenoble 1907 2 vol. 27 M. | BBG 209 Dutoit.

R. Schultz, Αἰδώς. Diss. Rostock 1910 110 p. | WKPh 889 W. Nestle.

J. A. Scott, Studies in greek sigmatism IV. Sigmatism in greek dram. poetry (AJPh XIX). Evanston, Illinois 1909. | RC LXX 224 My. | ZöG 1076. S. Mekler.

— Id. VI. Effect of Sigmatism as shown in Homer. Ibid. p. 72-77. Evanston, Illinois 1909 | REG 362 A. Puech | JPhV 367 C. Rothe.

F. Solmsen, Beiträge zur griechischen Wortforschung. I. Teil Strassburg Trübner 1909 270 p. 8° 9 M. | BPhW 533 O. Hoffmann | MPh XVII 321 J. Mansion | ZG 480 O. Wackermann.

E. A. Sonnenschein, The unity of the Latin subjunctive : a Quest. London Murray 1910 60 p. 8° 2 Sh. | CR 193 Pantin, Purdie, Roby, Arnold, 215 R. S. Conway et E. A. Sonnenschein | DLZ 3041 H. Lattmann | WKPh 742 H. Blase.

E. Sprockhoff. De libri, uoluminis, βίβλου siue βιβλίου uocabulorum apud Gellium, Ciceronem, Athenaeum usurpatione. Diss. Marburg 1908 101 p. 8° | BFC XVI 201 L. Valmaggi | BPhW 296 R. Engelmann | BZ 203 A. H.

J. M. Stahl, Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums der klassischen Zeit (Indogerm. Bibl. I, 1, 4) Heidelberg Winter 1907 XII 838 p. 8° 20 M. | LZB 1286 E. Frænkel.

Fr. Stolz, Lateinische Grammatik, Laut & Formenlehre von Syntax & Sti-



listik von *J. H. Schmalz*. Anh. über Latein. Lexicographie von *F. Heerdegen*; 4. Aufl. (Handbuch de I. v. Müller II. 2) München Beck 1910 xvi 779 p. 8° 15 M. | BBG 370 G. Landgraf | BSL 305 A. Meillet | DLZ 1315 H. Lattmann | EPhK 418 Kertész Armin | KBW 283 H. Meltzer | RC LXIX 293 J. Davadant | WKPh 897-910 H. Lattmann.

C. Täuber. Die Ursprache und ihre Entwicklung (ex: Globus 97, 18, 1910) Braunschweig Vieweg | WKPh 981 E. Zupitza.

A. Thumb. Handbuch der griechischen Dialekte (Indog. Bibl. I, 8). Heidelberg Winter 1909 xviii 403 p. 7 M. BSL 278 A. Cuny | BZ 584 A. H. | MPh XVII 364 D. C. Hesseling | ZG 487 E. Hermann | ZöG 222 Fr. Stolz.

J. A. Tolman, A study of the sepulchral inscriptions... (cf. Epigraphie).

L. Traube. Nomina sacra (cf. Histoire religieuse).

M. A. Triandaphyllidis, Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur. Strassburg Trübner 1909 192 p. 6 M. | BSL 302 A. Meillet | MPh XVII 204 D. C. Hesseling | RF 296 C. O. Zuretti.

R. Wagner. Grundzüge der griechischen Grammatik (Grundzüge der kl. Philol. von B. Maurenbrecher und R. Wagner II, 1). Stuttgart Violet 1908 ii 218 p. 8° 3,50 M. | BPhW 1915 F. Solmsen.

O. Weise, Charakteristik der lateinischen Sprache, 4. Aufl. Leipzig Teubner 1909 iv 202 p. 8° 3 M. | BFC XVI 246 P. Rasi. | BPhW 697 M. C. P. Schmidt | MPh XVII 367 J. van Wageningen | RC LXIX 251 J. Davadant. | ZöG 428 K. Prinz.

Ch.-B. Williams, The Participle in the Book of Acts. Chicago Univ. Press 1909 viii 80 p. | BZ 206 C. W. | RC LXX 28 My.

R. Wimmerer, Zum lateinischen Ablativ, Prog. Graz 1909 29 p. | ZöG 1031.

Th. Winter, De ellipsi uerbi « esse » apud Catullum, Vergilium. etc. capita II. Diss. Marburg 1907 62 p. 8° | JPhV 189-197 H. Belling.

F. Zitzmann, Grammatische Bemerkungen zum ersten Supplementband des VIII. Bandes des CIL II. Prog. Prachatitz 1909 32 p. | ZöG 1032 J. Golling.

C. A. Zwiener, De uocum graecarum apud poetas Latinos ab Ouidi temporibus usque ad primi p. Chr. n. saec. finem usu (Bresl. phil. Abhdl. IX, 6). Breslau Marcus 1909 ix 224 p. gr. 8° 8 M. | BMB 214 G. Hinnisdaels | WKPh 895 F. Gustafsson.

B. **Métrique et rythmique**.

H. Bergfeld, De uersu Saturnio. Diss. Marburg, Gotha Perthes 135 p. 8° 3 M. | ZöG 601 J. M. Stowasser.

A. C. Clark, The cursus in mediaeval and vulgar Latin. Oxford Clarendon Pr. 1910 32 p. 8° 2 Sh. | JPhV 225 F. Luterbacher | WKPh 949 C. W.

— Fontes prosae numerosae. Oxford Clarendon Pr. 1909 48 p. gr. 8° 4,6 Sh. | BFC XVI 248 M. L. de Gubernatis | BPhW 1605 G. Ammon | RPh 206 D. Serruys.

C. Conradt, Die metrische und rythmische Komposition der Komödien des Aristophanes (cf. Aristophanes).

M. Consbruch, Metricorum Graecorum reliquiae (cf. Hephaestion).

J. Cornu, Beiträge zur lateinischen Metrik (ex: Sitz. der Wien. Akad., phil.-hist. Kl. CLIX, 3). Wien Hölder 1908 81 p. 8°. | BPhW 104 J. Tolkiehn.

— Zwei Beitr. zur latein. Metrik (ex: Prager Stud. VIII 1908). 21 p. 8° | ibid.

Th. Fitzhugh, Carmen Arvale seu Martis Verber or the tonic laws of latin speech and rhythm. Charlottesville Anderson 1908 18 p. 8° | G 387 F. Skutsch | RU XIX, 1 461 H. de la Ville de Mirmont.

— The literary Saturnian (cf. Liuius Andronicus).

— The sacred Tripudium, the accentual & rythmic norm of Italico-Roman speech and verse (Univ. of Virginia, Bull. of the school of Latin, 3). Charlottesville Anderson 1909 59 p. gr. 8°. | WKPh 429 H. G.

A. Gercke und *A. Norden*.., Metrik. (cf. Bibliographie).

C. Giarratano, De M. Valerii Martialis re metrica (cf. Martialis).



F. Isler, Quaestiones metricae. Diss. Greifswald 1908 50 p. 8° | BPhW 15 W. Weinberger.

M. v. Kobilinski, Alter und neuer Versrythmus. Leipzig Volger IV 87 p. gr. 8° 2 M. | WKPh 205 H. Draheim.

R. C. Kukula, Aphorismen über metrisches Lesen (ex: Στρωματεῖς). Graz 16p. gr. 8° | WKPh 129 H. D. | ZöG 1027 J. Golling.

L. Laurand, Etudes sur... Cic. avec une esq. de l'hist. du cursus (cf. Cicero).

A. Ludwich, Homerischer Hymnenbau... (cf. Homerus).

J. May, Rhythmische Formen, nachgewiesen durch Beispiele aus Cicero und Demosthenes. Leipzig Fock 1909 60 p. 8° 1,50 M. | BPhW 1566 G. Ammon.

G. Michel, De fabularum Graec. argumentis metricis (cf. Histoire littér.).

K. Münscher, Die Rhythmen in Isokrates' Panegyricos (cf. Isocrates).

G. Noetzel, De archaismis... in fin. uersuum... (cf. Grammaire).

J. Schade, De correptione attica. Diss. Greifswald 1908 58 p. | G 343 P. Kretschmer.

K. Strecker, Der rhythmus « de Asia et de uniuersi mundi rota » (Jhber. Luisen-Gymn. Berlin) Berlin Weidmann 1909 27 p. 4° 1 M. | DLZ 1118 K. Polheim.

S. Sudhaus, Der Aufbau der plautin. Cantica (cf. Plautus).

R. J. Walker, Ἀντὶ μιᾶς, An essay in Isometry. London Macmillan 1910 2 vol. VII 507 & 394 p. 8° 21 Sh. | CPh 393 P. Shorey | DLZ 3103 L. Radermacher | JHS 185 | Ha 184-201 J. I. B. | LZB 1583 H. Ostern | REA 423 Z. | REG 487 P. Masqueray | ZöG 974 H. Jurenka.

J. W. White, The Iambic Trimeter in Menander (cf. Menander).

IV. HISTOIRE DES TEXTES

A. Paléographie.

Generalia.

Mélanges offerts à M. *Emile Chatelain* par ses élèves et ses amis. Paris Champion 1910 XVI 669 p. 35 pl. | BSL 324 A. Meillet.

Kr. Kålund, Palaeografisk Atlas. Kjöbenhavn Gyldendalske Boghandel 1903-5-7 | GGA 196-225 Fr. Burg.

M. Prou, Manuel de Paléographie latine et française, 3ᵉ éd. Paris Picard 1910 509 p. 8° 24 pl. 4° 15 Fr. | BMB 377 | JS 517 R. C. | RIP 319 H. Pirenne.

Fr. Steffens, Lateinische Paläographie. 2ᵉ éd. Trier, Schaar und Dathe XL p. 4° 20 M. | BPhW 116 C. Hosius.

W. Weinberger, Beiträge zur Hanschriftenkunde, II (Sitzb. Wien. Akad. 1909 Phil.-hist. Kl. CLXI, IV) 150 p. 8°. | BPhW XXX 201 V. Gardthausen.

Catalogues.

Catalogus codicum ASTROLOGORUM Graecorum VII. Codices Germanicos descr. *F. Boll*. Bruxelles Lamertin 1906 VIII 268 p. 12 Fr. | BPhW 613 W. Kroll | BZ 178 J. Heeg | RF 267 D. Bassi.

— cod. romanorum partem III. descrips. *J. Heeg*. Bruxelles Lamertin 1910 VIII 160 p. 8° | A & R 252 N. Terzaghi | JS 424 C. E. R.

E. Gollob. Die griechischen Hdss. der öffentlichen Bibliothek in BESANÇON (Sitzber. Akad. Wiss. Wien, ph.-h. Kl. CLVII, 6). Wien Hölder 1908 23 p. gr. 8° 0,60 M. | WKPh 978 R. Fuchs.

L. Frati, Indice dei codici latini conservati nella R. Biblioteca Universit. di BOLOGNA (Studi ital di Fil. cl. XVI 103-432, XVII 433-603) Firenze Seeber | BPhW 1194 W. Weinberger.

Les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de BONPORT conservés à la Bibl. Nat. et à la Bibl. de Louviers. Catal. descript. par *E. Deville* I-XLIX. Paris Champion 1909 55 p. 8° | RC LXX 364 L.-H. Labande.

J. Young and *P. N. Aitken*, A Catalogue of the Mss in the Library of the

Hunterian Museum in the Univ. of GLASGOW. Glasgow Maclehose and Sons 1908 XII 566 p. 4° | BPhW 403 W. Weinberger.

E. Gollob. Die Bibliotek der Jesuitenkollegium in WIEN XIII (Lainz) und ihre Hdss. (Sitzb. Akad. Wiss. Wien, phil.-hist. Kl. CLXI, 7). Wien Hölder 1909 31 p. 8° | BPhW 269 A. Goldman.

N. A. Βέης, Ἑλληνίδες βιβλιογράφοι καὶ κυρία κωδίκων κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ ἐπὶ Τουρκοκρατίας. Athènes 1907 | BPhW 54 E. Gerland.

Reproductions.

— The Codex ALEXANDRINUS in reduced photographic Facsimile : New Testament and Clementine Epistles. London Trust. Brit. Mus. 1909 | JHS 387.

— Codices GRAECI ET LATINI photogr. depicti duce Bibl. Univers. Leidensis praefecto (Indices). Leiden Sijthoff 1908 68 p. 8° | BPhW 178 W. Weinberger | RU XIX, 1, 465 H. de la Ville de Mirmont.

Palaeographia latina. Exempla codic. LATINORUM... ed. *M. Ihm*, Series I Leipzig Teubner 1909 18 pl. fol. 16 p. gr. 8° 5 M. | BBG 304 P. Lehmann BPhW 1441 C. Hosius | DLZ 523 H. Rabe | JPhV 186 H. Belling | MPh XVII 366 S. G. de Vries | NTF 173 A. B. Drachmann | ZG XLIV 355 E. Heydenreich.

— Monumenta Palaeographica : Denkmäler der Schreibkunst des MITTELALTERS. I Abt., Schrifttafeln in lat. & deutschen Spr., mit Fachgen. hrsg. v. *A. Chroust* II. Serie, Lief. I (II). München Bruckmann 1909. CR 24 F. G. Kenyon.

— *D. Franchi de' Cavalieri* et *J. Lietzmann*, Specimina codicum graecorum VATICANORUM. Bonn Marcus & Weber 1910 XVI p. 50 pl. pet. fol. 6 M. | BMB 379 | BPhW 1572 H. Rabe.

— WIENER Palimpseste hrsg. von *J. Bick* I. Teil : Cod. Palat. Vindob. 16, olim Bobbiensis (Sitzber. Akad. Wiss. Wien, ph.-h. Kl. CLIX, 7 Abhdl.). Wien Holder 1908 116 p. | CR 98 N.

Varia.

O. Crusius, Paroemiographica.... mit einer Untersuch. über den Atheniensis 1083... (cf. Histoire littéraire).

P. Krenkel, De codicis Valeriani Carrionis auctoritate. Diss. Leipzig Lucka 1909 V 80 p. 8° | WKPh 94 M. Manitius.

P. F. Girard, Le manuscrit des Gromatici de l'évêque Jean du Tillet. (Mélanges Fitting, T. II p. 235-286). Montpellier Impr. gén. du Midi 1909 | NRD 250 R. Génestal.

O. Lang, Die Catene des Vaticanus Gr. 762 zum ersten Korintherbrief. analysiert (Catenenstudien hrsg. von H. Lietzmann, 1). Leipzig Hinrichs 1909 VII 48 p. fol. 7 M. | BZ 595 C. W.

P. Lehmann, Franciscus Modius als Handschriftenforscher. (Quell. und Untersuch. zur lat. Philol. des Mittelalt. hrsg. von L. Traube. III, 1). München Beck 1908 XIV 162 p. 8° 7 M. | BPhW 628 J. Heeg.

W. M. Lindsay, Early Irish Minuscule Script (St Andrews Univ. Publ. VI). Oxford Parker 1910 74 p. 8° 5 Sh. | DLZ 2253 H. Rabe | Ha 231 E. J. G. | RCe 392 J. Vendryes.

D. Serruys, Contribution à l'étude des « canons » de l'onciale grecque (Mél. E. Chatelain p. 492-499). Paris Champion 1910 | BZ 576 C. W.

B. Papyrologie.

Papiri greco-egizi, pubblicati dalla R. Accademia dei Lincei s. la direz. d. *Comparetti* e *G. Vitelli*. Papiri FIORENTINI vol. I 1905-6, II 257 p. 15 pl., II, fasc. 1 e 2 124 p. 5 pl. 20 phot. | SS 340 E. Pais.

E. J. Goodspeed, CHICAGO Literary Papyri. Chicago The Univ. of Chic. Press 1908 50 p. gr. 8° | BPhW 648 K. Fr. W. Schmidt.

The OXYRHYNCHOS Papyri, Part V, VI, ed. with transl. and notes by *B. P. Grenfell* and *A. S. Hunt* ; Part VII ed. by *A. S. Hunt* London Eg. Expl. Fund 1908/10 XIV 381 p. 4° 6 pl. et XII 270 6 pl. 25 Sh. | BZ 680 | G 322 P. Kretschmer | GGA 642-654 K. Fr. W. Schmidt | LZB 556 O. Crusius | SS 340 E. Pais. Cf. aussi Textes, Oxyrhynchia.

The TEBTUNIS Papyri, Part II ed. by *B. P. Grenfell*, *A. S. Hunt*, *E. I. Goodspeed* London Frowde 1907 xv 485 p. | SS III 340 E. Pais.

Papyrus grecs publiés sous la direction de *P. Jouguet*, t. I, fasc. 1, 2. Paris Leroux 1907, 1908 gr. 4°. G 332 P. Kretschmer.

Griechische Papyri in Museum des oberhessischen Geschichtsvereins zu GIESSEN. Bd. I, 1 (Urkunden 1-35), hrsg. von *E. Kornemann* & *O. Eger*; I. 2 (Urk. 35-57) hrsg. von *P. Meyer*. Leipzig Teubner 1910 91 & 104 p. 4° 4 & 3 pl. 6 & 8 M. | BZ 679 | DLZ 1312 & 2269 W. Schubart | LZB 959 A Stein.

E. Korkisch, de papyri, qua Phaedonis Plat. partes contin., fide... (cf. Plato).

R. Leonhard, Ein Pap. aus der Zeit des spätröm. Prozessrechts (cf. Droit).

Griechische Papyri, ausgew. und erkl. von *H. Lietzmann* (Kleine Texte für theolog. und philolog. Vorles. hrsg. von H. Lietzmann, n° 14) 2 Aufl. Bonn Marcus & Weber 1910 32 p. 8° 0,80 M. | BBG 452 Th. P. | BPhW 1066 Eb. Nestle.

A. Mancini, Codices graeci monasterii MESSANENSIS S. Salvatoris. Messanae typis d'Amico 1907 xii 263 p. | RF 276 D. Bassi.

J. Maspero, Papyrus grecs d'époque BYZANTINE (Catalogue général des Antiq. Egypt. du Mus. du Caire, I, 1). Le Caire Imp. Inst. Fr. Arch. orient. 1910 iv 124 p. 4° 23 pl. | BSA 116 E. Breccia | RA XVI 187 L. Jalabert.

G. Milligan, Selections from the Greek Papyri with transl. and notes. Cambridge Univ. Press 1910 xxxii 152 p. 8° 5 Sh. | BPhW 1505 H. Lietzmann | BMB 350 J. P. W. | JHS 382.

J. Nicole, Textes grecs inédits de la collection papyrologique de GENÈVE. Genève Georg 1909 52 p. gr. 8° 6 pl. 5 Fr. | BPhW 579 K. Fuhr | BSA 120 E. B. | BZ 681 P. Viereck | DLZ 1756 H. Rabe | JS 89 P. Foucart | LZB 558 A. Stein | REG 242 T. R. | WKPh 373 W. Crönert.

E. Rabel, Eine unveröffentliche BASELER Papyrusurkunde (cf. Droit).

Th. Schermann, Griechische Zauberpapyri (cf. Textes, Clemens Alex.).

W. Schubart, ALEXANDRINISCHE Urkunden aus der Zeit des Augustus (ex: Arch. f. Papyrusforschung V, 1-2 p. 35-131). | BSA 112 E. Breccia.

K. Sudhoff, Aerztliches aus griechischen Papyrus-Urkunden (cf. Sciences).

L. Wenger, Ein nachjustinianisches Urteil auf Papyrus (cf. Droit).

K. Wessely, Griechische Papyrusurkunden kleineren Formats. (Stud. zur Palaeogr. und Papyruskunde, Heft III und VIII). Leipzig Avenarius 1904 & 1908 307 p. fol. | BPhW 712 P. Viereck.

W. Wreszinski, Der grosse medizinische Papyrus des BERLINER Museums. Leipzig Hinrichs 1909 xxi 142 p. gr. 8° 40 M. | BPhW 1319 M. Pieper.

C. Critique des textes.

O. Stählin, Editionstechnik. Rathschläge für die Anlage textkritischer Ausgaben (ex: NJA XXIII 1909 p. 393-433). Leipzig Teubner 1,60 M. | BZ 578 P. Ms. | NTF 109-117 A. B. Drachmann.

N. Wecklein, Ueber die Methode der Textkritik... (cf. Homerus).

V. DOCUMENTS ET MONUMENTS RELATIFS A L'ANTIQUITÉ.

A. Archéologie et histoire de l'art.

Generalia (cf. aussi Histoire littéraire).

Comptes rendus du Congrès international d'Archéologie classique, 2me session. Le Caire 1909 316 p. | JHS 386.

La legge per le antichità e belle arti. 20 giugno 1909, n° 364, nella discussione



alla Camera dei deputati e al senato del Regno. Roma Tip. della Cam. dei dep. 1909 | REG 81 H. A. Vasnier.

Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen, V. Münster Aschendorf 1909 478 p. 8° 10 M. | BPhW 1131 F. Haug.

Münchener archäologische Studien, dem Andenken *A. Furtwängler* gewidmet München Beck 1909 VIII 504 p. 16 pl. 96 illust. 25 M. | WKPh 729-739 A. Trendelenburg.

Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1907. Athènes 1908 188 p. 8°. | BPhW 436 R. Engelmann.

Römische Quartalschrift für christl. Altertumsk. (cf. Histoire religieuse).

Saggi di storia antica e di archeologia in on. di *G. Beloch*. (cf. Histoire).

Fouilles de Vésone. Comptes rendus. Périgueux Joucla 1908-10 2 fasc. 31 p. 23 & 15 pl. | RA XVI 346 S. R.

Varia.

W. Amelung, Die Skulpturen des Vaticanischen Museums... unter Mitw. d. Deutschen Archäol. Inst. beschrieben. Bd. II. Berlin Reimer 1908 728 p. 8° 83 pl. 4° 7,30 M. | GGA 36-46 E. Petersen | JHS 175.

S. Arvanitopoullos, Ἡ κόρη τοῦ Ἄντσιο εἶναι ἡ Πράξιλλα τοῦ Λυσίππου (Panathenaia Ire Année n° 218 p. 58 et ss.). | WKPh 892 Schwatlo.

— Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Ἀθανασακείῳ Μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων (3 fasc.). Athènes Eleutheroudakis 1909 2, 1,50 & 3 Dr. | BPhW 1324 O. Kern | REG 73 A. de Ridder.

— Θεσσαλικὰ μνημεῖα. Ἀθανασακεῖον Μουσεῖον ἐν Βόλῳ. Μέρος I : ἡ σημασία τῶν στηλῶν τῶν Παγασῶν καὶ σύντομος ἱστορία τῆς Ἑλλην. ζωγραφικῆς. Athènes Eleutheroudakis 1909 96 p. 8° 2 Dr. | BPhW 565 R. Engelmann | REG 72 E. Michon | WKPh 1053 W. Larfeld.

— Περιγραφὴ τῶν γραπτῶν στηλῶν Παγασῶν τοῦ Ἀθανασακείου μουσείου Βόλου. Athènes, Eleutheroudakis 1909 464 p. 8° | DLZ 2473 O. E. Schmidt | JHS 383 | RA XVI 349 S. R.

E. R. Barker, Buried Herculanum. London Black 1908 253 p. 8° 58 pl. 9 plans | DLZ 1081 N. | RQH LXXXVII 290 M. Besnier.

Th. Baudon, Etude sur le cimetière gallo-romain du IVe s. de Villers-sous-Erquery. Beauvais Imp. centrale 1910 45 p. 8° 12 pl. | RA XVI 186 S. R.

A. Bellot, Carte de l'île de Délos... (cf. Homolle).

M. Besnier, Les catacombes de Rome. Paris Leroux 1909 | EHR 606 H. M. B. | RQH LXXXVII 208 F. Cabrol.

P. R. von Bieńkowski, Die Darstellungen der Gallier in der hellenistischen Kunst (Oester. archäol. Inst. in Wien). Wien Hölder 1908 VIII 151 p. 4° 9 pl. 175 fig. 34 M. | DLZ 1571 F. Koepp.

A. Blanchet, Inventaire des mosaïques de la Gaule. II : Lugdunaise, Belgique et Germanie. Paris Leroux 1909 233 p. 8° | BFC XVII 58 G. E. Rizzo | LZB 1221 A. S. | RC 251 M. Besnier.

E. Bonnet, Sur une sépulture gallo-romaine découverte à Pignan (Hérault). Montpellier 1910 16 p. 8° 2 pl. | RA XVI 186 S. R.

G. von Brauchitsch, Die panathenäischen Preisamphoren. Leipzig Teubner 1910 180 p. 8° 37 fig. 1 pl. | CPh 524 J. R. Wheeler | RA XV 310 S. R. | RC LXX 423 A. de Ridder | RF 624 G. E. Rizzo | RPh 295 Ch. Picar & M. Brillant

L. Bréhier, Etudes archéologiques (Mém. Soc. des Amis de l'Univ. de Clermont-Ferrand 1910) 93 p. 8° IX pl. | BZ 668 J. S.

F. A. Bruton, Excavations at Toothill and Melandra. Manchester Univ. Pr. 1909 | EHR 606 S. | JHS 172.

— The Roman Fort at Manchester. Manchester Univ. Pr. 1909 | ibid.

A. Brueckner, Der Friedhof am Eridanos bei der Hagia Triada zu Athen, unter Mitwirk. von *A. Struck*. Berlin Reimer 1909 121 p. fol. 78 fig. 30 M. | BPhW 465 J. Kirchner | CR 16 P. Gardner | LZB 348 H. Ostern.

F. Cabrol, Dictionnaire d'arch. chrét. et de liturgie (cf. Histoire religieuse).

R. Cagnat, Les deux camps de la Légion IIIe Auguste à Lambèse d'après les fouilles récentes (ex : Mém. Acad. Inscr. XXXVIII, 1). Paris Klincksieck 1908 63 p. 4° 5 pl. 5 fig. 4 Fr. | DLZ 104 E. Mayer.

E. Calvi, Bibliographia delle Catacombe e delle Chiese di Roma (Bibliogr. gener. di Roma). Roma Læscher 1908 XXXIII 164 p. 8° 15 L. | DLZ 2445 J. Sauer | RQH LXXXVII 202 F. Cabrol.

D. Cancogni, Le Rovine del Palatino, Guida storico-artistica, Pref. by *R. Lanciani*. Milano Hoepli 1909 XV 165 p. pet. 8° 1 plan 44 pl. 5 fig. 3,50 L. | BPhW 595 R. Engelmann | CR 152 T. Ashby | RQH LXXXVII 607 M. Besnier.

G. Carotti, L'arte dell' evo antico, corso element. di storia dell' arte, vol. I. Milano Hoepli 1907 LV 413 p. 8° 6,50 L. | EPhK 121 N. Láng.

V. Chapot, La colonne torse et le décor en hélice dans l'art antique. Paris Leroux 1907 176 p. 8° 210 ill. | CR 69 E. S. Fegan.

L. Chatelain, Les monuments romains d'Orange (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 170). Paris Champion 1908 12 Fr. | MPh XVII 298 A. H. Kan.

M. Collignon, Le Parthénon. 136 pl. fol. Livr. 1 et 2. Paris 1910 ; complet 200 Fr. | BPhW 1197 A. Köster.

D. Comparetti, Laminette orfiche edite e illustrate. Firenze Galletti 1910 VIII 52 p. 4° 4 pl. et reprod. 7 L. | A & R 125 | RF 583 D. Bassi.

G. Cultrera, Saggi sull'arte Ellenistica e Greco-Romana. I. La Corrente Asiana. Roma Lœscher 1907 XLVIII 234 p. 8° 6 L. | CR 129 E. Strong | DLZ 683 C. Watzinger | LZB 798 Wfld.

St. Cybulski, Tabulae quibus antiquitates Graecae et Romanae illustrantur: Die Griech. und röm. Schiffe. 2. Aufl. verbess. von *E. Kohlhauer*. Leipzig Kœhler 1909 23 p. 8° 5 M. | BPhW 854 E. Assmann | Cf. aussi Sciences.

J. Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II : Arch. celtique ou protohistorique, 1re partie : Age du bronze. Paris A. Picard 1910 XVIII 512 p. 8° 212 fig. 5 pl. 15 fr. Appendices VII 190 p. 8° 5 Fr. | DLZ 3118 M. Hoernes | RA XVI 352 Salomon Reinach.

E. B. van Deman, The Atrium Vestae. Washington Carnegie Instit. of Wash. publ. n° 108 1909 47 p. 8° 10 pl. | AJPh 242 | RA XV 457 E. E. | WKPh 842 Köhler.

W. Deonna, Les Apollons archaïques. Genève Georg & Co 1909 407 p. gr. 8° 9 pl. 202 fig. 40 Fr. | BPhW 1416 A. Köster | CR 197 N. | JS 1-16 M. Collignon | REA 309 P. P. | RQH LXXXVII 597 M. Besnier.

— Comment les procédés inconscients d'expression se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec. Genève Georg 1910 87 p. 8° | JS 518 E. Pottier | RA XVI 348 S. R. | WKPh 993 H. Blümner.

Ch. Diehl, Figures byzantines (Ire et IIe série). Paris Colin 1906, 1908. | ZG 359 A. Waechter.

— Excursions archéologiques en Grèce. 6e éd. Paris Colin 1909 X 386 p. 8° 4 Fr. | EPhK 284 N. Láng.

— Manuel d'art byzantin. Paris A. Picard 1910 XI 837 p. 8° 420 fig. 15 Fr. | DLZ 2800 J. Strzygowski.

A. v. Domaszewski, Zwei römische Reliefs (Sitzber. d. Heidelb. Akad. d. W., ph.-h. Kl.). Heidelberg Winter 1910 10 p. 4 pl. | BPhW 1391 E. Petersen.

Fr. Drexel. Alexandrinische Silbergefässe der Kaiserzeit. Bonn Georgi 1909 176 p. gr. 8° | BPhW 1289 F. Behn | BZ 666 J. S.

Ch. Dubois, Pouzzoles antique (Bibl. Ecoles Franç. Ath. et Rome, 98). Paris Fontemoing 1907 XI 432 p. | HZ CIV 354 Beloch.

P. Ducati, I vasi dipinti nello stile del ceramista Midia. Roma Accad. d. Lincei 1909 87 p. 4° | BPhW 1419 F. Hauser.

F. v. Duhn, Der Dioskurentempel in Neapel (Sitzsber. d. Heidelb. Ak. d. W. Philos.-h. Kl. 1910, 1). Heidelberg Winter 1910 20 p. gr. 8° 8 ill. 0,80M. | WKPh 425 A. Trendelenburg.

E. Dunant, Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du Musée épigraphique cantonal de Genève. Genève Kündig 1909 216 p. 4° 108 fig. | REA 107 C. J.

R. Dussaud, Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée. Paris Geuthner 1910 VIII 314 p. gr. 8° 207 grav. 2 pl. 12 Fr. | BMB 401 A. Roersch | DLZ 2667 G. Karo | JHS 371 | RA XVI 435 S. R.

H. Dütschke, Ravennatische Studien. Leipzig Engelmann 1909 VIII 287 p. 8° | RA XV 199 S. R.

H. Dütschke, Zwei römische Kindersarkophage aus dem 2. Jahrh. n. Chr. Prog. 1909 Berlin 1910 1 pl. 7 ill. | WKPh 922 E. Buschor.

S. Eitrem, Drei griechische Vasenbilder. Christiania 1909. RHR LXII 100 J. Toutain.

— Griechische Reliefs und Inschriften im Kunstmuseum zu Christiania. Christiania 1909 22 p. 1 Sh. | CR 197 N. | RA XV 192 S. R.

C. Enlart et *J. Roussel*, Catalogue général ill. du Musée de sculpt. comparée au Palais du Trocadéro. Paris Picard 1910 VIII 295 p. 8° | RA XVI 437 S. R.

E. Espérandieu, Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. T. II : Aquitaine. Paris Leroux 1908 VIII 478 p. LZB 528 A. S. RCe 115 D'Arbois de Jubainville.

A. Fairbanks, Athenian lekythoi with outline drawing in glaze varnish on a white ground (Univ. Michigan Stud., Hum. ser. VI). New-York Macmillan 1907 II 371 p. 15 pl. 57 ill. | RF 274 D. Bassi.

H. N. Fowler and *J. R. Wheeler*, with the collab. of *G. Ph. Stevens*, A Handbook of Greek Archaeology. New York Amer. Book Co 1909 560 p. 8° 412 ill. 9 Sh. | AJPh 331 M. Robinson | BFC XVI 227 N. Terzaghi | BMB 125 | CPh 232 F. B. Tarbell | CR 163 N. | RF 623 G. E. Rizzo | WKPh 537 O. Engelhardt.

A. Furtwängler, Beschreiburg der Glyptothek König Ludwigs I. zu München. 2. Aufl. von *P. Walters*. München Buchholz 1910 VII 418 p. 8° 3,50 M. | WKPh 1105 H. L. Urlichs.

— und *K. Reichhold*, Griechische Vasermalerei... fortgeführt von *F. Hauser*. II. Serie, Lief. 5 und 6. München Bruckmann 1908/9 | BPhW 904-921 R. Zahn.

R. Gall, Zum Relief an römischen Grabsteinen, I. Teil. Prog. Pola 1906 33 p. | ZöG 276 J. Oehler.

E. A. Gardner, Religion and Art in Ancient Greece. London Harper 1910 121 p. 2,6 Sh. | JHS 387.

— Six Greek Sculptors. London Duckworth 1910 XVI 260 p. 8° 81 pl. 7,6 Sh. | JHS 175 | RA XV 308 S. R.

G. Gatti, Lamina di bronzo con iscriz. riferibile alla guerra dei socii italici (ex : Bull. comm. arch. com. III). Roma Loescher 1909 58 p. gr. 8°. 7 Fr. | LZB 1174 A. S.

Guénin, Inventaire archéolog. du cercle de Tébessa (Nouv. Arch. des Miss. scientif. et litt. XVII, 4). Paris 1909 160 p. WKPh 921 H. Dessau.

C. Gurlitt, Antike Denkmalsäulen in Konstantinopel. München Callwey 1909 8 p. fol. | BPhW 373 A. v. Behr | BZ 236 J. S.

— Die Baukunst Konstantinopels. Berlin Wasmuth 1907 fol. | JS 523 L. Bréhier.

E. H. Hall, The decorative Art of Crete in the Bronze Age. Diss. Bryn Mawr College Philadelphie 1907 48 p. | CR 197 N.

M. Heinemann, Landschaftliche Elemente in der griechischen Kunst bis Polygnot (Arb. aus d. akad. Kunstmuseum zu Bonn, II). Bonn Cohen 1910 104 p. gr. 8° 4 M. | BPhW 1100 R. Pagenstecher | RA XV 309 S. R. WKPh 829 H. Blümner.

A. Heisenberg, Grabeskirche und Apostelkirche... I Teil : Die Grabeskirche in Jerusalem. II. Teil Die Apostelk. in Constantinopel. Leipzig Hinrichs 1908 VIII 234 p. & VIII 284 p. gr. 8° 40 M. | BPhW 527 E. Gerland.

A. Hekler, Die hellenistichen Bronzegefässe von Egyed (ex : Jahrb. d. Kais. deutsch. Arch. Inst. XXIV, 1 p. 28-40), Append. von *Fr. W. von Bissing*, Die Darstellungen auf den Gefässen v. E. p. 40-46. | BSA 121 E. B.

P. Hertz, Kompositionen af den centrale Gruppe i Parthenons vestliche Gavlfelt. Copenhague 1910 314 p. 3 pl. | NTF 180-5 Fr. Poulsen.

P. Hoekstra, Romeinsche Antiquiteiten. Schets der Staatsinstell. an het rom. rijk, 5e druk. Zwolle Willink 1909 XII-256 p. 8° | BMB 28v L. Halkin.

G. Horváth, A Forum Romanum régen és most (Le F. R. autrefois et aujourd'hui). Prog. Budapest | EPhK 225 G. Finály.

Th. Homolle et *M. Holleaux*, Exploration archéologique de Délos faite par l'Ec. Franç. d'Athènes, fasc. I : Carte de l'île de Délos... par *A. Bellot* ; f. II : La salle hypostyle, par *G. Leroux* avec la coll. de *H. Convert* et *A. Gabriel*. Paris Fontemoing 1909 44 & 76 p. | JHS 378 | RC LXX 106 A. de Ridder | REA 213 G. Radet, 424 P. C. d'Almeida, 425 P. Perdrizet | RF 619 G. E. Rizzo | WKPh 833 P. Goessler.

Chr. Hülsen, Die neuesten Ausgrabungen auf dem Forum Romanum (Nachtrag zu : Das Forum Rom. 2. Aufl. 1905) Roma Löscher 1910 30 p. 8° 1 pl. 20 ill. 1 Fr. | BPhW 722 F. von Duhn | RA XV 312 S. R. | WKPh 750 Köhler.

— La Roma antica di Ciriaco d'Ancona. Roma Loescher & Co. 1907 50 p. 18 pl. 12,50 Fr. | BPhW 339 P. Herrmann.

— The Roman Forum, its Monuments, transl. by *J. B. Carter*, 2ᵉ. ed. Roma Lœscher, New-York Stechert 1909 xv 271 p. 1,75 Doll. CPh 123 S. B. P.

A. Ippel, Der dritte pompeianische Stil. Diss. Bonn, Berlin 1910 49 p. 8° | EPhK 722 Csermelyi Sándor.

M. Jatta, Le rappresentanze figurate delle provincie romane. Roma Lœscher 1908 86 p. gr. 8°. 4 pl. 8 L. | BPhW 626 W. Altmann | LZB 997 A. R.

R. Knorr, Die verzierten Terra-Sigillata-Gefässe von Rottenburg-Sumelocenna. Stuttgart Kohlhammer 1910 x 72 p. 8° 22 pl. 15 ill. 5 M. | DLZ 3305 F. Haug | HZ CV 426 KBW 441 R. Kapff | WKPh 1148 C. Kœnen.

G. Körte, Das Volumniergrab bei Perugia. Ein Beiträg zur Chronologie der etruskischen Kunst (Abhdl. K. Ges. Wiss. Göttingen, ph.-h. Kl. N. F. XII, 1). Berlin Weidmann 1909 47 p. 7 pl. | JS 426 A. M.

A. Köster, Das Pelargikon, Untersuch. zur ältesten Befestigung der Akropolis von Athen (Zur Kunstgesch. d. Auslandes, 70). Strassburg Heitz 1909 42 p. gr. 8° 3,50 M. | GGA 580-588 G. Körte | JHS 171 | NTF 75 N. Poulsen | WKPh 89 E. Wilisch.

E. Krüger, Die Trierer Römerbauten. Kurzer Führer durch die römischen Bauten Triers. Trier Lintz 1909 27 p. 8° 17 ill. 5 plans | DLZ 488 A. v. Behr | WKPh 291 C. Koenen.

V. Kuzsinszky, Führer durch die Ausgrabungen und das Museum in Aquincum. 3. Aufl. Budapest 1908 43 p. 0,60 Kr. | BPhW 501 R. Engelmann.

G. Lafaye, Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique. I, 1 : Narbonnaise et Aquitaine. Paris Leroux 1909 ix 159 p. 4° | LZB 1221 A. S. | RC LXX 251 M. Besnier.

M. Lang, Die Bestimmung des Onos oder Epinetron. Berlin Weidmann 1908 2,40 M. | JS 91 E. Michon | MPh XVII 146 C. W. Vollgraff.

A. P. Laurie, Greek and Roman Methods of Painting. Some Comments on the Statements made by Pliny and Vitruvius about Wall and Panel Painting. Cambridge Univ. Pr. 1910 124 p. 4 pl. | JHS 384.

H. Lechat, Phidias et la sculpture grecque au vᵉ siècle (Les Maîtres de l'Art). Paris Bouasse 174 p. 8° 24 pl. | CR 68 E. S. Fegan.

H. Leclercq, Manuel d'archéologie chrétienne dep. les origines jusqu'au viiiᵉ s. Paris Letouzey 1907 2 vol. 8° | RQH LXXXVII 205 F. Cabrol.

G. Leroux, La salle hypostyle.... (cf. Homolle).

R. von Lichtenberg, Die ionische Säule als klassisches Bauglied rein hellenischem Geiste entwachsen. Leipzig Haupt 1907 71 p. 8° 2 M. | BPhW 981 B. Graef.

V. Macchioro, Il Simbolismo nelle figurazioni sepolcrali romane (ex : Mem. d. R. Accad. Arch. Let. e B. A. di Napoli, I, 1908). Napoli Cimmaruta 1909 143 p. 4° | BPhW 1453 L. Deubner | DLZ 2596 Th. Schreiber | JS 374 R. C. | LZB 349 G. Wr. | RHR LXI 390 J. Toutain.

H. Maionica, Führer durch das Staatsmuseum in Aquileia. Wien Holder 1910 xvi 97 p. 16° | RA XVI 352 S. R.

A. de Marchi, Vesti, armi, riti e costumi nel codice Omerico ill. dell' Ambrosiana (Misc. Ceriani). Milano Hoepli 1910 35 p. 53 ill. | WKPh 710 C. Harder.

A. Marquand, Greek Architecture. New-York Macmillan 1909 425 p. 2,25 Dol. | CPh 122 F.B. Tarbell | RQH LXXXVII 596 M. Besnier.

O. Marucchi, Roma Sotterranea ; Nuova serie. T. I, fasc. 1. Roma Spithover 1909 fol. | RQH LXXXVII 208 F. Cabrol.

A. Mau, Pompeji in Leben und Kunst, 2. Auflage, mit einem Kapitel über Herculanum. Leipzig Engelmann 1908 564 p. 8° 304 reprod. 14 pl. 17 M. | BPhW 206-213 S. Herrlich | MPh XVII 271 A. G. Roos.

G. Mendel, Catalogue des figurines grecques de terre cuite des Musées Impériaux ottomans. Constantinople 1908 ix 663 p. gr. 8° 15 pl. 16 Fr. | BPhW 788 H. Blümner.

G. Mendel, Catalogue des sculptures Grecques, Romaines et Byzantines du Musée de Brousse. Athènes Sakellarios 1908 VIII 183 p. 8° | BPhW 1015 H. Blümner.

A. Michel, Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. T. I et II. Paris Colin 1905/6 IV 956 p. 8° 471 grav. 12 pl. & VIII 1010 p. 585 grav. 12 pl. | RB 146 D. S. Braun.

V. Mortet, Un formulaire du VIII° s. pour les fondations d'édifices... d'après des sources d'origine antique. Paris Picard 1908 35 p. 8° | RPh 210 M. Besnier.

— Lexicographie archéologique (ex : Bull. monum. 1908). | WKPh 808 Nohl.

H. Muchau, Pfahlbauhaus und Griechentempel. Iena Costenoble 1909 362 p. gr. 8° 11 M. | BPhW 471 E. Anthes | JPhV 352 C. Rothe | LZB 1486 H. Ostern.

H. Mužik und *Fr. Perschinka*, Kunst und Leben im Altertum. Wien Tempsky 1909 | ZöG 517 Dr. Simon.

G. Nicole, Meidias et le style fleuri dans la céramique attique. Genève Kündig 1910 155 p. 4° 43 fig. XV pl. | REA 312 P. P.

G. Nicole et *G. Darier*, Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule (ex : Mél. Arch. et hist. XXIX). Roma Cuggiani 1909 86 p. 8° 42 fig. 15 pl. | A & R 38 P. Ducati | JHS 171 | LZB 1260 H. Ostern.

M. P. Nilsson, Timbres amphoriques de Lindos... avec une étude sur les t. amph. rhodiens (5 extr. de Bull. Acad. sc. et lett. Danem. 1909). Copenhague Bianco Luno 335 p. 8° 2 pl. | BPhW 308 F. H. v. Gaertringen | LZB 316.

F. Noack, Ovalhaus und Palast in Kreta. Leipzig Teubner 1908 VI 70 p. 8° 2,40 M. | BPhW 1258 H. Bulle | RC LXIX 125 My | ZöG 754 R. Münsterberg.

F. Ohlenschlager. Römische Ueberreste in Bayern, Heft 3, p. 193-287. München Lindauer 1910 5 M. | BMB 425.

M. L. d'Ooge, The Acropolis of Athens. New-York Macmillan 1908 XX 405 V p. 4 Doll. | CPh 241 C. H. Weller.

R. Pagenstecher, Die calenische Reliefkeramik (Jhb. d. K. Deutsch. Arch. Instit., Ergänzunsgsheft VIII). Berlin Reimer 1909 XII 194 p. 4° 27 pl. 22 M. | BPhW 724 C. Watzinger | BSA 108 E. Breccia | LZB 27 C. Koenen | WKPh 118 P. Goessler.

G. A. Papabasileios, Tombes anciennes de l'île d'Eubée (en grec). Athènes Sakellarios 1910 108 col. 4° 21 pl. 53 grav. | RA XVI 346 S. R.

P. Paris, Lexique des antiquités grecques, avec la collab. de *G. Roques*. Paris Fontemoing 1909 447 p. 10 Fr. | BMB 125 | JHS 382 | RQH LXXXVII 593 M. Besnier.

K. Patsch, Archäologisch-epigraphische Untersuchungen zur Geschichte der römischen Provinz Dalmatien, VII. Teil. Wien Holzhausen 1908 81 p. gr. 8° | BPhW 1451 F. Haug.

T. E. Peet, Prehistoric finds at Matera and in South Italy generally (ex : Annals of Arch. and Anthrop. II). Liverpool 1909 | BPhW 591 M. Mayer.

— The stone and bronze ages in Italy and Sicily. Oxford Clarendon Press 1909 528 p. 8° 6 pl. 4 cartes | RA XV 445 A. Grenier | SS 119 E. P.

E. Petersen, Die Burgtempel der Athenaia. Berlin Weidmann 1907 147 p. 8° 4 ill. 4 M. | CR 68 E. S. Fegan.

B. Pharmakowsky, Olbia. Fouilles et trouvailles, 1901-1908 (ex : Bull. Comm. Impér. archéol., fasc. 33 p. 103-137). Petersburg 1909 | BSA 111 E. Breccia.

E. Pottier, Les grands Artistes. Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques, ét. crit. Paris Laurens 1910 128 p. 8° XXIV pl. 2 Fr. | MPh XVIII 105 J. Six | RC LXIX 262 H. de Curzon | REA 97 G. Radet | RQH LXXXVII 565 R. Schneider.

O. Puchstein, Die ionische Säule als klassisches Bauglied orientalischer Herkunft (Sendschriften der Deutschen Orientgesellschaft. n° 4). Leipzig Hinrichs 1907 55 p. 8° 1,50 M. | BPhW 981 B. Graef.

J. Puig y Cadafalch, *A. de Falguera*, *J. Goday y Casals*, L'Arquitectura Romanica a Catalunya. I : L'Arquit. Romana. Barcelona, Inst. d'Estudis Catalans 1909 469 p. | BPhW 1167 E. Anthes.

G. Radet, Cybébé. Etudes sur les transformations plastiques d'un type divin. Bordeaux Féret 1909 130 p. 8° 10 Fr. | BPhW 18 W. Altmann | RHR 357 H. J.-Reinach | RQH LXXXVII 599 M. Besnier.

Salomon Reinach, Répertoire de reliefs grecs et romains. I : Les ensembles.



Paris Leroux 1909 II 493 p. 8° 10 Fr. | RC LXIX 393 R. Cagnat | RCe 115 d'Arbois de Jubainville | JHS 176 | REA 96 G. Radet | REG 90 A. de Ridder.

S. Reinach, Répertoire de la statuaire grecque et romaine, T. IV. Paris Leroux 1910 xx 662 p. 4000 dessins | RA XVI 440 S. R.

G. Rodenwaldt, Die Komposition der Pompeianischen Wandgemälde. Berlin Weidmann 1909 VIII 270 p. 8° 38 fig. 9 M. | BFC XVII 10 G. E. Rizzo | CR 197 N. | GGA 789-826 E. Pfuhl | JS 42 G. Perrot.

C. de Romanones, Las ruinas de Termes. Madrid 1910 32 p. 8°. | RA XV 315 S. R.

M. Rostowzew, Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft. Petersbourg 1908 XII 143 p. 8° 20 pl. 20 repr. | GGA 63-69 J. Strzygowski.

J. Sautel, Le théâtre romain de Vaison. Avignon Segain 1909 55 p. 8° 5 pl. | RC LXIX 320 L.-H. Labande.

C. W. L. Scheurleer, Catalogus eener Verzameling Egyptische Grieksche Romeinsche en andere Oudheden. 's-Gravenhage 1909 274 p. 54 pl. | JHS 385 | WKPh 649 E. Buscher.

H. Schrader, Archaische Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum zu Athen. (Oester. Arch. Inst.) Wien Hölder 1909 VIII 87 p. gr. 8° 77 fig. 10 M. | BPhW 144-150 E. Pfuhl | CR 16 P. Gardner | DLZ 1831 R. Heberdey | JHS 175 | NJA XXV 379 G. Weicker | WKPh 281 B. Schröder | ZöG 1073 R. Weisshäupl.

Th. Schreiber, Griechische Satyrspiel-reliefs (Abhandl. d. Sächs. Akad. XXVII, 22, p. 761-779). Leipzig Teubner 1909 1,60 M. | BPhW 784 E. Petersen | RC LXIX 249 A. de Ridder.

W. Schubart, Gold-und Silberarbeiten in griechischen Papyrusurkunden (ex: Aegypt. Goldschmiedearbeiten... hrsg. von H. Schäfer). Berlin Curtius 1910 15 p. fol. | BZ 685 P. Viereck.

A. Schulten, Ausgrabungen in Numantia (ex: Arch. Anzeiger 1908, 4, 478-498). Berlin Reimer 1909 4°. | WKPh 229 R. Oehler.

K. Schumacher, Verzeichniss der Abgüsse und wichtigeren Photographien mit Germanendarstellungen. Kataloge des röm.-germ. Zentralmuseums. Mainz Wilckens 1909 56 p. 8° 0,50 M. | BPhW 20 E. Anthes.

A. Schwarzstein, Eine Gebäudegruppe in Olympia (Zur Kunstgeschichte des Auslandes, Heft 66). Strassburg Heitz 1909 42 p. 5 pl. 3,50 M. | CR 163 N. | LZB 1187 Fr. Pfister.

A. H. Smith, British Museum, The Sculptures of the Parthenon. London British Mus. 1910 VII 70 p. fol. 92 pl. 115 M. | BPhW 1197 A. Köster | CR 150 P. Gardner | JHS 378 | RA XVI 434 S. R.

V. Staïs, Guide illustré du Musée National d'Athènes, T. I : Marbres et Bronzes, 2e éd. 1909 XVI, VII, II 376 p. 8° 5,50. Fr. II. Collection Mycénienne 1910 XVI 172 p. 8° 3,50 Fr. Athènes Musée National. | BPhW 853 G. Karo | RA XV 452 S. R.

F. Studniczka, Kalamis. Ein Beitrag zur griechischen Kunstgeschichte. (Abhdl. d. phil.-hist. Kl. d. kgl. Sächs. Ges. d. Wiss., Bd XXV, 4). Leipzig Teubner 1907 104 p. gr. 8° 7,20 M. | BPhW 657 Botho Graef.

—Zur Ara Pacis (ibid. XXVII, 26). Leipzig Teubner 1909 46 p. 4° 3,60 M. | BPhW 690 E. Petersen | DLZ 1712 J. Sieveking | LZB 763 G. W...a | NTF 131 Fr. Poulsen | RC LXX 224 M. Besnier | WKPh 798 Köhler.

J. N. Svoronos, Das Athener Nationalmuseum, deutsche Ausgabe von *W. Barth*. Textbd. I pl. 1-100. Athènes Griech. Verlagsgesellsch. 1908/09 286 p. gr. 4° 75 M. | BPhW 520 L. Curtius.

— Textbd. II pl. 101-121 p. 287-334 | ZG 373 K. Regling.

L. v. Sybel, Christliche Antike. Einführung in die altchr. Kunst. Bd. II : Plastik, Architektur und Malerei. VIII 341 & 44 p. gr. 8° Marburg Elwert 1909 8,50 M. | JS 521 P. Monceaux | LZB 1357 | RA XV 457 E.E. | WKPh 123 J. Ziehen.

A. Taramelli & F. Nissardi, L'altipiano della Giara di Gesturi in Sardegna ed i suoi monumenti preistorici (Monum. ant. pubbl. d. R. Accad. d. Lincei XVIII, 1, col. 1-120). Milan Hoepli 60 p. 1 pl. 36 ill. 10 Fr. | CR 62 Th. Ashby.

F. B. Tarbell, Catalogue of Bronzes, etc., in Fied Museum of Natural History reproduced from Originals in the National Museum of Naples (Field Mus. of Natural History, Public. 130; Anthropol. Ser. VII, 3). Chicago 1909 p. 99-144 pl. XXXVI-CXVII | CPH 243 H. N. Fowler | CR 163 N.



H. Thédenat, Le forum romain et les forums impériaux, 4e éd. Paris Hachette 1908 XII 454 p. 8° | BFC XVII 56 L. V.

U. Thieme & *F. Becker*, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler... Bd. 2. & 3. Leipzig Engelmann 1908/9 600 & 608 p. 8° le vol. 32 M. | LZB 102 H. S.

H. Thiersch, Pharos. Antike, Islam und Occident. Ein Beitrag zur Architektur-Geschichte. Leipzig Teubner 1909 VIII 260 9 pl. fol. 48 M. BPhW 1635-1647 Fr. W. v. Bissing.

Chr. Tsountas, Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου (Βιβλ. τ. Ἀθήν. ἀρχαιολ. ἑταιρ.). ἐν Ἀθήναις Σακελλάριος 1908 432 col. 47 pl. 312 fig. 40 M. | GGA 827-854 E. Pfuhl.

H. Wachtler, Die Blütezeit der griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage (Natur- und Geisteswelt 272). Leipzig Teubner 1910 II 112 p. 8° 32 grav. 1,25 M. | BBG 305 | BPhW 759 E. Petersen | RA XV 310 S. R.

Ch. Waldstein and *L. Shoobridge*, Herculanum, past, present and future. London Macmillan 1908 XXII 324 p. 8°. | REG 95 L. Hautecœur.

— Ercolano nel passato nel presente e nell' avvenire. Versione di *A(ntonio) C(ippico)*. Torino Soc. Tip. Ed. Nazion. 1910 XXII 339 4° | SS 324-334 E. Pais.

J. Wilpert, Die Papstgräber und die Caeciliengruft... I. Ergänz. Heft zu De Rossis Roma sotterranea. Freiburg i. B. Herder 1909 209 p. fol. 70 repr. 9 pl. 25 M. | AB 183 H. D. | LZB 1587 V. S.

H. Winnefeld, Altertümer von Pergamon; Bd. III, 2 : Die Friese des grossen Altars Atlas 36 pl. f° Texte 4° 123 fig. Berlin Reimer 1910. | GGA 460 Conze.

Fr. Winter, Bd VII : Die Skulpturen... Id., mit einem Beitr. v. *J. Schrammen*. Atlas 42 pl. f°, Texte IV 392 p. 4° 133 fig. 240 M. Berlin Reimer 1908 | GGA 460 Conze | NJA XXV 254 Fr. Koepp.

F. Winter, Die Alexandermosaik aus Pompeji. Strassburg Schlesier 1909 9 p. fol. 3 pl. coul. et 2 reprod. 48 M. | DLZ 940 E. Pernice | LZB 414 Wfld.

O. Wulff, Altchristliche und mittelalterliche byzantinische und italienische Bildwerke Teil I : Altchr. Bildwerke. Berlin Reimer 1909 VIII 336 p. fol. 1656 fig. 75 pl. 35 M. | BZ 667 J. S. | LZB 210 O. Pelka | RA XV 315 S. R.

Priene, rekonstruiert von *A. Zippelius*, aquarelliert von *E. Wolfsfeld*. Beigabe : Priene. Begleitwort von *Th. Wiegand*. 18 fig. et 3 pl. Leipzig Teubner 1910 7,9 & 13,60 M. | WKPh 1365 K. Löschhorn.

G. Zottoli, P. Paquio Proculo, panattiere e supr. magistr. Pompeiano (Reale Accad. d. Lincei XVII 1908 555-572) Roma 1909 8°.

— Lusus Pompeianus (ex : A&R XI 1908 118-119). Firenze Ariani 1908 12°.

— Note di archeologia e filologia (ex : Atti Accad. Arch. Lett. Bell. Arti, N. S. I 195-206). Napoli Cimmaruta 1909 8° | BPhW 1282 C. Hosius.

B. Epigraphie.

Generalia.

R. Cagnat et *M. Besnier*, L'année épigraphique. Paris Leroux 1909 | G 364 F. Skutsch.

— id., 1910 IV 80 p. gr. 8° | RC LXX 486 P. F. Girard.

A. J. Reinach, Bulletin annuel d'épigraphie grecque. 1re année 1907/8. Paris Leroux 1909 80 p. gr. 8° | BPhW 1256 E. Ziebarth.

Varia.

Sammlung der griechischen Dialektinschriften von *J. Baunack*, etc. hrsg. v. *H. Collitz*. IV, 4 : Grammatik und Wortregister zur 1. Hälfte d. Bd. 3... hrsg. v. *O. Hoffmann*. Göttingen Vandenhœck & Ruprecht 1910 IV 335-675 p. 8° 14 M. | DLZ 1628 P. Kretschmer.

F. Bechtel. Aeolica. Bemerkungen zur Kritik und Sprache der äolischen Inschriften. Halle Niemeyer 1909 VIII 68 p. 8° | BPhW 1169 E. Nachmanson | BSL 295 A. Meillet | MPh XVIII 43 J. C. Vollgraff.

Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes. T. I, Fasc. 5, ed. cur. *R. Cagnat*, auxil. *P. Jouguet* (p. 361-468); T. IV, fasc. 1. *Id.* auxil. *G. Lafaye*

(p. 1-96). Paris Leroux 1908 gr. 8° le vol. : 2,75 Fr. | BPhW 1007 W. Liebenam.

D. Comparetti, Laminette orfiche... (cf. Archéologie).

Inscriptiones Amorgi et INSULARUM uicinarum ed. *J. Delamarre*, indices comp. *F. H. v. Gaertringen* (Inscr. Graecae XII, 7. Inscr. Insul. Maris Aegaei praeter Delum, fasc. 7). Berlin Reimer 1908 XI 106 p. | G 318 P. Kretschmer.

POMPEIANISCHE Wandinschriften und Verwandtes, ausg. von *E. Diehl*. (Kleine Texte f. theol. & phil. Vorles. hrsg. v. H. Lietzmann, 56). Bonn Marcus & Weber 1910 60 p. pet. 8° 1,80 M. | EPhK 796 G. Endrei | RA XV 459 S. R. | WKPh 1168 A. Stein.

VULGÄRLATEINISCHE Inschriften, von *E. Diehl* (Kleine Texte hrsg. von H. Lietzmann, 62). Bonn Marcus & Weber 1910 176 p. 4,50 M. | BMB 424 | RA XVI 349 S. R.

F. Hiller v. Gaertringen. Briefwechsel über eine ATTISCHE Inschrift, zwischen A. Bœckh und K. O. Müller aus dem Jahre 1835. Leipzig Teubner 1908 VI 44 p. 8° 2 M. | BPhW 449 O. Schroeder | RC LXX 81 My.

Inscriptiones insularum maris Aegaei praeter Delum, ed. *Hiller von Gaertringen* (Inscript. Graecae XII, v, 2). Berlin Reimer 1909 32 M. | BMB XIV 89-94 P. Graindor.

Gatti, Lamina di bronzo con iscriz. (cf. Archéologie).

P. Gauckler, Rapport sur des inscriptions latines découvertes en TUNISIE de 1900 à 1905 (ex : Nouv. arch. miss. scientif. et litt. T. XV, fasc. 4). Paris 1907 312 p. gr. 8° 35 pl. | BPhW 947 K. Regling.

Gerlach, Griechische Ehreninschriften. Halle Niemeyer 1908 116 p. 8°. 3 M. | LZB 203 Lfd. | MPh XVIII 43 C. W. Vollgraff.

S. Gl. Harrod,... a lexicogr. study based on CIL, vol. VI (cf. Grammaire).

B. Haussoullier, Inscriptions de CHIOS et d'Erythrées (ex : RPh XXVIII 1909) | BPhW XXX 41 Hiller v. Gaertringen.

Tituli FALERIORUM ueterum linguis falisca et etrusca conscripti, conl., ed. enarr. *G. Herbig*. Leipzig Barth 1910 59 p. 4° | DLZ 2843 C. Thulin.

O. Höfer, Mythologisch-Epigraphisches (cf. Histoire religieuse).

L. Jalabert, Epigraphie. Extr. du Dictionn. apologétique de la foi catholique. T. I col. 1404-1457. Paris Beauchesne 1910 | BMB 425.

J. Keil und *A. von Premerstein*, Bericht über eine Reise in Lydien und der südlichen Aeolis... mit Anhang von *P. Kretschmer* (Publ. d. K. Akad. Wiss. Wien, LIII). Wien Hölder 1908 II 112 p. 4° 13 M. | G 320 P. Kretschmer | GGA 509-515 W. Judeich.

Inscriptiones THESSALIAE, ed. *O. Kern* ; indices comp. *F. H. de Gaertringen* (Inscript. Graecae IX, 2 : Inscript. Graec. septentr. vol. VII & VIII non comprehensae, Pars II). Berlin Reimer 1908 XXXII 338 p. | G 316 P. Kretschmer.

G. Lefebvre, Recueil des inscriptions grecques d'Égypte. Paris Leroux 1908 XL 175 p. 4° | G 333 P. Kretschmer | REG 347-52 J. Laurent | RQH LXXXVII 207 F. Cabrol.

H. Legras, La table latine d'HÉRACLÉE (La prétendue Lex Iulia municipalis). Paris Rousseau 1907 402 p. 8° 1 pl. | DLZ 2873 B. Frese.

A. de Marchi, Le virtù delle donne nelle iscrizioni sepolcrali latine (ex : Rendic. d. Istit. Lombardo II, XLII 1909 p. 771-786). | RA XV 313 S. R.

H. Martin, Notes on the syntax of the latin inscriptions found in SPAIN. Diss. Baltimore, Furst Company 1909 51 p. | BFC XVI 149 S. Consoli.

R. Meister, Ein Ostrakon aus dem Heiligtum des Zeus Epinikios im kyprischen Salamis (Abhdl. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 9, 1909 p. 303-332 | NTF 168 E. Olesen.

P. Monceaux, L'épigraphie donatiste (ex : RPh XXXIII 1909 p. 112-161). | AB 467 H. D.

J. Oehler, Epigraph. Beitr. zur Gesch. d. Bildung (cf. Histoire de la civilisation).

G. N. Olcott, Thesaurus Linguae Latinae Epigraphicae. Roma Loescher. vol. I, fasc. 11-12 (Alim-Amo) 1908 ; 13-15 (Amo-Apis) 1909 le fasc. 0,50 Doll. | CPh V 239 W. Dennison.

C. M. Patrono, Le iscrizioni Bizantine di RAVENNA (ex : Atti d. R. Deputaz. di Stor. patr. p. la Romagna, III. ser., vol. XXVII 1910) 30 p. | BZ 673 A. H.

W. *K. Prentice*, Greek and latin inscriptions in SYRIA. Archeol. exped. to Syria in 1904-1905, Div. III sect. B, Northern Syria part. 2. Public. of the Princeton Univ., Leiden Brill 1909 72 p. 4°. | BPhW 196 F. H. v. Gaertringen.

P. Rasi, Nuova interpret. della iscrizione posta alla base della col. TRAIANA (ex : R. Accad. sc. l. e arti Padova XXVI, 2). Padova Randi 1910 10 p. | BFC XVII 93 M. Lenchantin de Gubernatis.

F. Solmsen, Inscriptiones graecæ ad inlustrandas dialectos selectae. 3me éd. Leipzig Teubner 1910 VIII 98 p. 8° 1,60 M. | BBG 453 Th. P. | BSL 292 A. Meillet | DLZ 3163 O. Hoffmann.

J. Sundwall, Nachträge zur Prosopographia Attica (ex : Finska Vetenskaps. Societ. Förhandl. LII 1909-10 B, 1). Helsingfors Akad. Bokhand. 1910 177 p. 8° | WKPh 976 W. Larfeld.

J. A. Tolman, A study of the SEPULCHRAL inscriptions in Buechelers Carmina Epigraphica latina. Chicago 1910 IX 120 p. gr. 8° 0,80 Dol. | Ha 227 W. K. | WKPh 979 M. Manitius.

F. C. Wick, Sepulcralia (Ex : Studi ital. di. Fil. class. XVII 173-199). Florence Seeber 1909 17 p. 8° | BPhW 688 C. Hosius.

A. Wilhelm, Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde (ex : Oester. Arch. Instit. Wien, Bd. VII). Wien Hölder 1909 VI 379 p. 4° 89 fig. 35 M. | BMB 211 H. Francotte | BPhW 1-11 E. Ziebarth | CPh 254 W. S. Ferguson | DLZ 223 O. Kern | JHS 176.

F. Zitzmann, Grammat. Bemerk. zum Suppl. Bd. des Bd. VIII. des CIL (cf. Grammaire).

G. I. Zolotas, Χιακῶν καὶ Ἐρυθραϊκῶν ἐπίγραφῶν συναγωγή... ex : Ἀθηνᾶ XX) Athènes Sakellarios 1908 p. 113-381 gr. 8° 6 fr. | BPhW 41 Hiller v. Gaertringen | G 324 P. Kretschmer | LZB 374 Lfd.

G. Zottoli, Spigolature epigrafiche.. (ex: Atti R. Accad. Arch. Lett. Bell. Arti. N. S. I, p. 25-40) Napoli Cimmaruta 1908 8° | BPhW 73 C. Hosius.

C. **Numismatique**.

Generalia.

A. Blanchet, Mémoires et Notes de Numism. Paris 1909 | NZ 250 Ernst.

L. Cesano, Denarius (ex : Dizionario epigrafico di Antichità Rom., II). Roma 49 p. gr. 8° | RN 108 A. Blanchet.

A. Dieudonné, Mélanges numismatiques. Ire Série. Paris Rollin 1909 372 p. 8° 11 pl. | REG 77 J. Maurice | RN 539 E. Babelon.

L. Forrer, Biographical Dictionary of Medalists, Coin-, Gem- and Seal-Engravers... ancient & modern... B. Chr. 500-A. D. 1900. London Spink 1909 | NZ 262 J. Scholz.

F. Friedensburg, Die Münze in der Kulturgeschichte. Berlin Weidmann 1909 VIII 241 p. 8° 6 M. | HZ CIV 640 E. Schröder | MIIL 202 W. Martens | NC 208 J. A.

H. Halke, Handwörterbuch der Münzkunde und ihrer Hilfswissenschaften. Berlin 1909 VI 396 p. 8° | MZ 245 A. Nagl.

Jahrbuch des Numismatischen Vereines zu Dresden für das Jahr 1909. Dresden 1909 12 pl. | NZ 263 Ernst.

Mitteilungen der bayerischen Numismatischen Gesellschaft, XXVII und XXVIII 1909 & 1910. | NZ 264 Ernst.

Nomisma, Untersuch. auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hrsg. von *H. v. Fritze* und *H. Gaebler*. III & IV. Berlin Mayer & Müller 1908/9 30 p. 3 pl. & 42 p. 3 pl. 4° | BPhW 465 R. Weil | JHS 387.

A. von Sallet, Die antiken Münzen. neue Bearb. von *K. Regling* (Hdbücher der Kgl. Mus. zu Berlin). Berlin 1909 148 p. 8° 228 reprod. 3 M. | EPhK 602 S. Csermelyi.

Varia.

L. Anson, Numismata GRAECA; Greek Coin-types classified for immediate identification. Summary and plates. Parts I, II, III, IV. London Anson 1910 34 p. 4° 103 pl. | RN 541 A. Blanchet.

H. von Fritze, Die Münzen von PERGAMON (ex : Abhandl. k. Pr. Akad. Wiss., Anhang 1910). Berlin Reimer 1910 108 p. 4° 9 pl. | JHS 382 | NC 207 G. F. H. | NZ 241 Kubitschek.

H. A. Grueber, Coins of the Roman REPUBLIC in the British Museum. London 1910 3 vol. CXXV 594, 592 & 236 p. 123 pl. 7 Liv., 10 Sh. | NZ 251 K.

G. F. Hill, Historical roman coins from the earliest times to the reign of Augustus. London Constable 1909 XVII 192 p. 8° 10,6 Sh. | EHR 140 W. A. Goligher | JHS 182 | LZB 1291 A. S. | RN 263 J. de Foville | WKPh 843 H. v. Fritze | ZN 395 K. Regling.

A. Hübl, Die Münzensammlung des Stiftes Schotten in Wien. Bd. I. RÖMISCHE Münzen. Wien et Leipzig 1910 XII 343 p. 4° | NZ 253 A. Nagl.

W. Koehler. Personifikationen abstrakter Begriffe auf römischen Münzen. Diss. Königsberg Hartung 1910 III 72 p. 8° | BPhW 1349 | DLZ 2860 E. Bahrfeldt | RA XV 313 S. R. | RN 259 A. Blanchet | WKPh 602 W. Thiele.

W. Kubischek, Ausgewählte römische Medaillons der kaiserl. Munzensammlung in Wien. Wien Schroll & Co. 1909 VI 50 p., 23 pl. 80 reprod. 18 M. | BMB 404 J. P. W. | BPhW 182 K. Regling.

J. Maurice, Numismatique CONSTANTINIENNE, iconographie et chronologie, description historique des émissions monétaires. Paris Leroux 1908 CLXXIX 507 p. 8° 23 pl. | RH CIII 150 J. Martha | RQH LXXXVII 214 F. Cabrol.

M. Prou, Notes sur le latin des monnaies MÉROVINGIENNES (ex : Mélanges Wilmotte). Paris 1909 20 p. 8° | RN 260 A. Blanchet.

Fr. von Schrötter, Die Münzen von TRIER, II. Teil (Publ. d. Gesellsch. f. Rhein. Geschichtskunde XXX) Bonn Haustein 1908 128 p. 4° 15 M. | GGA 76-82 E. Schröder.

M. C. Soutzo, Essai de Classification des Monnaies de Bronze émises en EGYPTE par les trois premiers Lagides. Paris 1909 37 p. 4° | NZ 249 Ernst.

E. A. Stückelberg, Die römischen KAISERMÜNZEN als Geschichtsquellen. Basel Wepf 1909 20 p. 8°. 0,80 M. | MIIL 275 Dietrich | WKPh 122 J. Möller.

Recueil général des Monnaies grecques d'ASIE MINEURE, commencé par *W. H. Waddington*, cont. par *E. Babelon* et *Th. Reinach*. T. I, fasc. 1 et 2. Paris Leroux 1904/8 80 Fr. | LZB 898 H. Willers.

W. Wroth, Catalogue of the imperial BYZANTINE coins in the British museum. 2 vol. CXII & 688 p. 77 pl. | ZN 236 K. Regling.

VI. HISTOIRE

A. Histoire proprement dite, Ethnographie. Topographie.

Generalia.

Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis *de Vogüé*. Paris Imp. Nation. 1909 8° JS VIII 186 R. C.

Genethliakon C. Robert... überreicht (cf. Histoire littéraire).

Historisch-Pädagogischer Literatur-Bericht über das Jahr 1908, hrsg. von der Ges. f. deutsche Erziehungs- und Schulgeschichte. Berlin Weidmann 1910 IV 278 p. 8° | RB 428 D. U. Berlière.

Klio, Beiträge zur alten Geschichte. hrsg. von C. F. Lehmann-Haupt und Kornemann X, 1 & 2. Leipzig Dietrich 1910 | BBG 453 K. R.

Λαογραφία. Δελτίον τῆς Ἑλληνικῆς λαογραφικῆς Ἑταιρείας. T. Α'. Athènes Beck & Barth 1909-10 732 p. gr. 8°. | BPhW 1134 K. Dieterich | DLZ 1078 A. Thumb | WKPh 268 et 874 G. Wartenberg.

Miscellanea Ceriani (cf. Histoire littéraire).

Mélanges d'Histoire ancienne (Bibl. Fac. Lett. Univ. Paris, XXV). Paris Alcan 1909 391 p. 8° 12,50 Fr. | A&R 119 A. Calderini | EHR 556 W. A. Goligher | JHS 177 | JS 136 M. Besnier | HZ CIV 341 Beloch | RQH LXXXVII 588 M. Besnier.

Orientalisches Archiv, Ztschr. für Kunst, Kulturgesch. und Völkerkunde der Länder des Ostens, hrsg. von *H. Grothe*. Leipzig Hiersemann 1910 | BZ 668 J. S.

Saggi di storia antica e di archeologia, a *G. Beloch*. Roma Loescher 1910 x 370 p. 8° | RA XVI 438 S. R. | SS 348 E. P.

Varia.

T. A. Abele, Der Senat unter Augustus. Paderborn Schöningh 1907 VIII 78 p. 2,40 M. | CPh 530 C. H. Moore.

F. G. and *Anne C. E. Allinson*, Greek Lands and Letters. New-York Houghton Mfflin 1909 XVI 472 p. 2,50 Doll. | CPh 523 C. H. Weller.

A. Ausfeld, Der griechische Alexanderroman nach des Verfassers Tode hrsg. von *W. Kroll*. Leipzig Teubner 1907 XII 251 8° 8 M. | CR 70 F. Granger | HZ CV 581 J. Kaerst.

F. Aussaresses, L'armée byzantine à la fin du VIe siècle, d'après le Strategicon de l'Empereur Maurice (Bibl. des Univ. du Midi, XIV). Bordeaux Féret 1909 115 p. 8° | BZ 551 R. Vári | JS 141 J. Maspero.

J. Baikie, The Sea Kings of Crete. London Black 1910 | JHS 384.

M. Bang, Die Germanen im römischen Dienst bis zur Regierungsantritt Konstantins I. Berlin Weidmann 1906 112 p. 4,80 M. | HZ CV 656 F. Drexel.

A. Baudrillart, Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques cf. Histoire religieuse).

Fr. Benedict, Orbis latinus oder Verzeichniss der lateinischen Orts- und Ländernamen, 2e éd. Berlin Schmidt 348 p. 8° | RQH LXXXVII 608 M. Besnier.

A. Beneke, Siegfried und die Varusschlacht im Arnsberger Walde. Leipzig Bruno Volger 1909 117 p. 8° 2 M. | JPhV 257 G. Andresen | LZB 190 A. R.

G. Bloch, M. Aemilius Scaurus, étude sur l'histoire des partis au VIIe siècle de Rome (Bibl. Fac. Lett. Univ. Paris, XXV). Paris Alcan 1908 80 p. 8° | BFC XVI 183 U. Mago | REA 101 C. J.

G. W. Botsford, The Roman Assemblies from their origin to the end of the Republic. New-York Macmillan 1909 X 522 p. 8° 17 Sh. | JHS 180 | RC LXX 381 E. Cavaignac | WKPh 1001 Soltau.

A. Bouché-Leclercq, Leçons d'histoire romaine. République et Empire. Paris Hachette 1909 VIII 296 p. 12° 3,50 Fr. | BZ 546 J. Bury | DLZ 2802 B. Kübler | RC LXIX 222 M. Besnier | REA 98 C. Jullian | RQH LXXXVII 599 M. Besnier.

V. Bouzeskoul, Histoire de la Démocratie athénienne (en russe). Petersbourg Stasioulévitch 1909 VII 468 p. 2,50 R. | BPhW 618 A. Semenov | RC LXX 453 J. L. | RH CV 185 L. Bréhier.

—, Kurze Einleitung in die Geschichte Griechenlands (en russe). Charkov 1910 | HZ CV 187 E. Schwartz.

R. de Bovis, Alexandre le Grand sur le Danube, sa première rencontre avec les Gaulois (ex : Trav. Acad. Reims, t. CXXIII). Reims Monce 1908 27 p. 8° | RQH LXXXVII 198 E.-G. Ledos.

Fr. Braun, Die Entwicklung der spanischen Provinzialgrenzen in römischer Zeit (Quell. & Forsch. z. alt. Gesch. & Geogr., 17). Berlin Weidmann 1909 139 p. 5 M. | GGA 405-430 A. Klotz | ZG 304 O. Wackermann.

R. Braun, Sommertage in Griechenland. Hagen 1908 | JPhV 351 C. Rothe.

J. B. Bury, The constitution of the later Roman Empire. Cambridge Univ. Pr. 1910 50 p. 12° | BZ 632 C. Davidsohn | RC LXX 401 E. Cavaignac.

- The ancient Greek Historians (cf. Histoire littéraire, Histoire).

O. F. Butler, Studies in the Life of Heliogabalus (Univ. Mich. Stud., Hum. Ser. IV, 1). New-York Macmillan 1908 VI 169 p. 8° | BFC XVI 273 S. Consoli | DLZ 1194 K. Hönn | RHR LXI 390 J. Toutain.

J. Carcopino, Histoire de l'ostracisme athénien (Mél. Hist. Anc., Bibl. Fac. Lettres Univ. Paris XXV p. 85-267). Paris 1909 | BMB 207 H. Francotte.

E. Cavaignac, Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle. Le trésor d'Athènes de 480 à 404. (Bibl. des écoles franç. d'Ath. et de Rome, fasc. C). Paris Fontemoing, 1908 LXXVI 192 p. 8° 10 Fr. | BPhW 116 H. Swoboda | EHR 317 T. Nicklin | HZ CIV 352 Beloch | MPh XVII 259 I. M. J. Valeton | WKPh 315-323 F. Cauer | ZN 368 R. Weil.

E. Cavaignac. Le trésor sacré d'Eleusis jusqu'en 404. Versailles, chez l'auteur 81 p. 8° | ZN 369 R. Weil.

— Note sur la chronologie attique au ve siècle. Versailles, chez l'auteur 23 p. 1 pl. | RQH LXXXVII 596 M. Besnier.

V. Chapot. La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe. Bibl. des Ecoles Franç. d'Ath. et de Rome, fasc. 99. Paris Fontemoing 408 p. gr. 8° | BPhW 203 W. Liebemann.

M. Chwostow, Recherches sur l'histoire du commerce à l'époque des monarchies helléniques et sous l'Empire romain. I : Histoire du commerce oriental de l'Egypte gréco-romaine (en russe). Kazan Typ. de l'Université 1907 480 p. 8° | JS 42 M. Besnier.

G. Costa, L'originale dei Fasti consol. Roma Loescher 1910 80 p. | JS 520 A. M.

A. Croiset, Les démocraties antiques (Bibl. de philos. scientif.). Paris Flammarion 1909 339 p. 18° 3,50 Fr. | BFC XVI 203 M. L. de Gubernatis | EPhK 724 D. Nagy | LF 375 E. Peroutka | RQH LXXXVII 585 M. Besnier.

E. Dannhäuser, Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Probus. Diss. Iena Neuenhan 1909 94 p. 8° | BPhW 1013 H. Peter.

J. de Decker, A propos d'une épigramme contre Néron (RIP 1910, 2-3). Bruxelles Lamertin p. 124-132 8° | WKPh 1257 W. Gemoll.

D. Detlefsen, Bemerkungen zur alten Geschichte der cimbrischen Halbinsel. Berlin Weidmann 1909 18 p. gr. 8° 0,60 M. | JPhV 272 G. Andresen | WKPh 374 Fr. Matthias.

—, Die Entdeckung des germanischen Nordens im Altertum (Quell. & Forsch. z. alten Gesch. & Geogr. Heft 8, Nachtrag). Berlin Weidmann 1909 18 p. gr. 8° 0,60 M. | ZG 587 O. Wackermann.

E. Diehl, Das alte Rom. Sein Werden, Blühen und Vergehen (Wissenschaft und Bildung. 54). Leipzig Quelle & Meyer 1909 126 p. 8° 1,25 M. | DLZ 1010 S. | RC LXIX 158 | RQH LXXXVII 606 M. Besnier | ZöG 1143 R. Kauer.

K. Dieterich, Byzantinische Charakterköpfe (ex : Natur & Geisteswelt 244). Leipzig Teubner 146 p. 1,25 M. | HZ CV 656 | ZG 359 A. Waechter.

W. Dittberner, Issos. Ein Beitrag zur Geschichte Alexanders des Grossen. Berlin Nauck 1908 iv 182 p. 8° 3,60 M. | MHL 48 C. Winkelsesser.

A. von Domaszewski. Die Rangordnung des röm. Heeres (ex : Jhbb. Bonn 117). Bonn Marcus & Weber 1908 v 275 p. gr. 8° 12 M. | DLZ 1774 M. Bang.

—, Geschichte der römischen Kaiser, Bd. I & II. Leipzig Quelle & Meyer 1909 viii 324 & iv 328 p. gr. 8°, le vol. 8 M. | JPhV 268 G. Andresen | JS 141 A. M. | LZB 333 | NJA XXV 236 H. Peter | RA XV 193 S. R. | RC LXX 206 M. Besnier | RQH LXXXVII 601 M. Besnier | WKPh 70 G. Andressen.

O. Dörrenberg, Römerspuren und Römerkriege im nordwestlichen Deutschland... nebst Anh. : Die Stämme der Germanen. Leipzig Teubner 1909 xi 258 p. gr. 8° 13 pl. 12,50 M. | JPhV 261 G. Andresen | LZB 982 A. R.

E. Drerup, Le origine della civiltà ellenica, Omero, versione... da *A. Cinquini* e *Fr. Grimod*, con aggiunte dell'autore e append. di *L. Pernier* (Coll. di monografie illustrate, Serie letter., 2). Bergamo, Istit. ital. d'arte graf. 1910 292 p. 4° 223 ill. 10 L. | JPhV 394 C. Rothe | RSH XXI V. Chapot.

K. Eckhardt, Die armenischen Feldzüge des Lukullus (ex : Klio IX 1909 p. 400-412, x 1910 p. 72-115, 19-231). Leipzig Dieterich 1909-10 97 p. gr. 8° | DLZ 2990 P. Groebe.

A. Elter, Itinerarstudien. Bonn Georgi 1908 76 p. 4° | AB 187 H. D.

S. Feist, Europa im Lichte der Vorgeschichte und die Ergebnisse der vergleich. indog. Sprachwissenschaft (Quellen & Forsch. z. alten Gesch. & Geogr., 19). Berlin Weidmann 1910 70 p. 8° 2,40 M. | BFC XVII 121 M. Barone | BSL 388 R. Gauthiot | DLZ 1071 M. Hoernes | RCe 390 J. Vendryes | WKPh 846 E. Zupitza.

G. Ferrero, Grandeur et décadence de Rome, trad. par *M. N. Mengin*. Paris Plon 1904/8 vol. I-IV le vol. 3,50 Fr. | EPhK 293 D. Szabó.

—, Grösse und Niedergang Roms, übers. von *M. Pannwitz* und *E. Kapff*, Bd. I-V. Stuttgart Hoffmann 1908/9 xxiv 390, xv 426, xii 344, vii 321, viii 300 p. 8° 25 M. | BPhW 1549 H. Peter | LZB 151 L. Bloch.

A. Fick, Hattiden und Danubier in Griechenland. Weitere Forsch. zu den « Vorgriech. Ortsnamen ». Göttingen Vandenhoeck & Ruprecht vi 53 p. 8° 2 M | BPhW 949 F. Solmsen | CPh 508 H. Collitz.



D. Fimmen, Zeit und Dauer der kretisch-mykenischen Kultur. Leipzig & Berlin Teubner 1909 vi 107 p. 8° 3 M. | LF 376 A. Polák | LZB 1260 F. Pfister | MHL 270 W. Platzhoff | NTF 78 Fr. Poulsen | WKPh 117 A. Wiedemann.

Fischer, Senatus Romanus, qui fuerit Augusti temporibus. Diss. Berlin Mayer & Müller 1908 125 p. 8° | CR 59 L. E. Matthaei.

R. Forrer, Urgeschichte des Europäers. Stuttgart Spemann 1909 v 584 p. 190 pl. 339 fig. | RA XVI 435 A. J.-Reinach.

M. Förderreuther und *F. Würth*, Aus der Geschichte der Völker. Bd. I : Altertum. Kempten Kösel 1909 xii 559 p. 8° 6 M. | MHL 135 B. Clemenz.

M. P. Foucart, Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au ive s. (ex : Mém. Acad. Inscr. XXXVIII, 2). Paris Klincksieck 1909 40 p. 4° 1,70 Fr. | BFC XVII 86 A. Solari | REG J. Carcopino | WKPh 505 G. J. Schneider.

G. Fougères, Grèce (Guides Joanne). Paris Hachette 1909 514 p. 16° 23 cartes, 16 plans, 25 ill. | RQH LXXXVII 593 M. Besnier.

H. Francotte, La Polis grecque (Stud. zur Gesch. und Kultur des Altert. hrsg. von Drerup..., I, 3, 4). Paderborn Schöningh 1907 252 p. gr. 8° 6,60 M. | BPhW 1607 Th. Lenschau | DLZ 1394 L. Wenger | REG 231 A. Martin.

—, Les finances des cités grecques. Liège et Paris Vaillant et Champion 1909 315 p. 8° 7 Fr. | EHR 755 W. A. Goligher | JHS 369 | RC LXX 349 E. Cavaignac | REA 424 Ch. Lécrivain | RSH XX 249 V. Chapot | WKPh 1025 F. Cauer.

H. Gelzer, Byzantinische Kulturgeschichte. Tübingen Mohr 1909 viii 128 p. 8° 3 M. | EHR 320 A. Gardner | MHL 284 F. Hirsch | WKPh 239 G. Wartenberg.

M. Gelzer, Studien zur Byzantinischen Verwaltung Aegyptens (Leipzig. Hist. Abhdl. XIII). Leipzig Teubner 1909 107 p. 8° 3,60 M. | BZ 684 P. Viereck | EHR 758 F. de Zulueta | JHS 379 | LZB 1573 E. Gerland | RA XVI 347 S. R. | WKPh 1094 F. Hirsch.

H. B. George, Historical Evidence. Oxford Clarendon Pr. 1909 | EHR 392 H.

O. v. Gerstfeldt, Umbrische Städte (Stätten der Kultur... hsrg. von G. Biermann, 17). Leipzig Klinckhardt 1909 132 p. 8° 3 M. | LZB 1313 Fr. Andreae.

J. G. Th. Graesse, Orbis latinus 2. Aufl... neu bearb. von *Fr. Benedict*. Berlin Schmidt & C° 1909 348 p. gr. 8° 10 M. | BPhW 1358 W. Weinberger | DLZ 500 E. Schöne | EHR 804 X. | RH CIV 415 L. Halphen.

L. Hahn, Rom und Romanismus im griech.-röm. Orient. (cf. Grammaire).

E. G. Hardy, Studies in Roman History, vol. II. London Sonnenschein 1909 | EHR 191 H. S. J.

L. M. Hartmann, Der Untergang der antiken Welt. 2. Aufl. Wien Heller 1910 139 p. 1,25 M. | HZ CV 584 E. Schwartz | ZöG 952 A. Bauer.

C. H. and *H. B. Hawes*, Crete the forerunner of Greece (Harpers Library of living thought). London Harper 1909 xiv 158 p. 8° 2,6 Sh. | JHS 169 | LF 293 E. Peroutka | WKPh 822 A. Köster.

C. H. Hayes, An Introduction to the Sources relating to the Germanic Invasions. New-York Col. Univ. Pr. 1909 | EHR 396 E. W. B. | HZ CV 426 L. Schmidt.

A. C. Headlam, History, Authority, and Theology. London Murray 1909 | EHR 395 I. | RQH LXXXVII 532 F. Cabrol.

C. Heiter, De patriciis gentibus quae imperii Romani saeculis i. ii. iii. fuerint. Diss. Berlin 1909 79 p. gr. 8° | BPhW 951 E. Wolff.

W. E. Heitland, The Roman Republic. Cambridge Univ. Pr. 1909, 3 vol. 8°. xiv 535, 534, 563 p. | RC LXX 131 M. Besnier.

F. Helmolt, Weltgeschichte, unter Mitarbeit von *Th. Achelis*... Bd. IX : Nachträge, Quellenkunde, Generalregister. Leipzig, Bibliogr. Institut 1907 viii 677 p. 8° RQH LXXXVII 277 H. Froidevaux.

B. W. Henderson, Civil war and rebellion in the Roman Empire, A. D. 69-70. London Macmillan & Co. 1908 xiii 360 p. gr. 8° 8,6 Sh. | BPhW 136-143 E. Wolff | MPh XVII 180 U. Ph. Boissevain.

O. Henke & *B. Lehmann*, Die neueren Forschungen über die Varusschlacht (Gymnasial-Bibliothek, 52). Gütersloh Bertelsmann 1910 103 p. 8° 1,50 M. | JPhV 258 G. Andresen | WKPh 543 E. Wilisch.

P. Herre, Der Kampf um die Herrschaft im Mittelmeer (Wissenschaft und Bildung, Heft 46). Leipzig Quelle & Meyer 1909 vi 172 p. 8° 1,25 M. | EHR 394 D. G. H. | RH CIII 400 G. Yver | WKPh 155 Köhler | ZöG 476 M. Landwehr.

J. Hirschberg, Hellas-Fahrten. Leipzig Veit 1910 VIII 264 p. gr. 8° 5 M. | LZB 985 Martini.

O. Hoffmann, Die Makedonen. Göttingen Vandenhoeck 1906 VI 284 p. 8°. 8 M. | GGA 69-76 P. Kretschmer.

W. Hoffmann, Das literarische Porträt Alexanders des Grossen im griechischen und römischen Altertum (Leipz. histor. Abhdl., 8). Leipzig Quelle & Mayer 1907 115 p. 4 M. | HZ CV 579 J. Kaerst.

D. G. Hogarth, Ionia and the east. Oxford Clarendon Pr. 1909 V 117 p. 3,6 Sh. | DLZ 294 H. Swoboda | HZ CIV 351 Beloch | LF 42 E. Peroutka | REG 234 A. J. Reinach | RQH LXXXVII 595 M. Besnier | WKPh 39 P. Goessler.

T. R. Holmes, Ancient Britain and the invasions of Julius Caesar. Oxford Clarendon Pr. 1907 8° | JS 138 J. Vendryes.

O. Jäger, Geschichte der Griechen. 8. Aufl. Gütersloh Bertelsmann XV 696 p. 153 ill. 7 M. | DLZ 816 N. | KBW 110 D. R. | WKPh 598 G. J. Schneider.

N. Jorga, Der lateinische Westen und der byzantinische Osten in ihren Wechselbeziehungen während des Mittelalters (Studium Lipsiense. Ehrengabe K. Lamprecht dargebracht p. 89-99). Berlin Weidmann 1909 | BZ 229 K. K.

C. Jullian, Histoire de la Gaule, I : Les Invasions gauloises et la colonisation grecque. II : La Gaule indépendante. III : La conquête Romaine et les premières invasions germaniques. Paris Hachette 1908 et 1909 530, 557 & 607 p. gr. 8° le vol. 10 fr. | BFC XVII 112 A. Solari | BMB 186, 405 V. Tourneur | JS 418 G. Radet | RA XV 311 S. R. | RC LXIX 203 A. Bouché-Leclercq | RCe 117 d'Arbois de Jubainville | SS 112 A. Solari | WKPh 570-576 et 789 H. Meusel.

— Les origines historiques du sol français (Revue Bleue 1910). Paris 27 p. 8° | RA XV 204 S. R.

J. Kaerst, Geschichte des hellenistischen Zeitalters. Bd. II. 1e Hälfte : Das Wesen des Hellenismus. Leipzig & Berlin Teubner 1909 XII 429 p. | CPh 223 W. S. Ferguson | CR 249 M. | RC LXX 180 My.

A. D. Kéramopoullos, Guide de Delphes. Athènes Beck 1909 79 p. 12° | REA 95 G. Radet.

A. Kiekebusch, Der Einfluss der römischen Kultur auf die germanische im Spiegel der Hügelgräber des Niederrheins (Stud. & Forsch. z. Menschen- und Völkerkunde III). Stuttgart Strecker 1908 IV 92 p. 8° 3,60 M. | LZB 900 A. R.

G. Kip, Thessalische Studien, Beitr. z. polit. Geogr., Gesch. und Verfassung der thess. Landschaften. Hannover 1910 143 p. 8° | NTF 179 H. Raeder | WKPh 828 G. J. Schneider.

Fr. Knoke, Armin der Befreier Deutschlands. Berlin Weidmann 1909 80 p. 8° 1,20 M. | BPhW 1227 F. Haug | LZB 190 A. R. | MHL 275 C. Winkelsesser.

W. Kolbe, Die attischen Archonten von 293/2 — 31/30 v. Chr. (Abhdl. Ges. Wiss. Göttingen N. F. X, 4). Berlin Weidmann 1908 159 p. 4° 10 M. | DLZ 1953 W. S. Ferguson | JS 90 G. Glotz | LZB 262 E. von Stern | MPh XVII 139 E. van Hille.

E. Köstlin, Die Donaukriege Domitians. Diss. Tübingen Heckenhauer 1910 VIII 101 p. 8° | BPhW 1163 N. Vulić | REA 317 C. J.

J. Kromayer, Antike Schlachtfelder in Griechenland. Bd. II. : Die hellenistisch-römische Periode... Berlin Weidmann 1907 | HZ CIV 346 E. Fabricius.

G. Kroog, De foederis Thessalorum praetoribus. Halle Niemeyer 1908 64 p. | BFC XVI 252 A. Solari.

K. Lehmann, Hannibals letzter Kriegsentwurf (ex : Festschrift Delbrück). Berlin Stilke 1908 26 p. 8° | BPhW 820 E. Lammert.

—, Zur Geschichte der Barkiden. II : Hasdrubals Marschziel im Metaurus-Feldzuge (ex : Klio IX,3). Leipzig 1910. | WKPh 1391 Fr. Reuss.

C. F. Lehmann-Haupt, Armenien einst und jetzt (Reisen und Forschungen hrsg. mit Unterst. d. Preuss. Kultusmin...) I : Vom Kaukasus zum Tigris und nach Tigranokerta. Berlin Behr 1910 XII 544 p. gr. 8° 117 ill. 1 pl. 1 carte 12 M. | WKPh 313 C. Fries.

W. Liebenam, Fasti consulares imperii Romani von 30 v. Chr. bis 565 n. Chr. (Kl. Texte f. theol. & philol. Vorles. & Ueb. hrsg. v. H. Lietzmann, 41-43). Bonn Marcus & Weber 1910 128 p. 8° 3 M. | BBG 306 | BMB 169 L. Halkin | BPhW 887 A. Bauer | BZ 684 P. Viereck | JS 230 R. C. | RA XV 315 S. R. | RC LXIX 291 R. Mésel | WKPh 914 Ph. Fabia.



Limes (Der römische) in Oesterreich, hrsg. von der kais. Akad. d. Wiss. Wien Hölder; Heft IX 1908 224 col. 5 pl.; X 1909 176 col. 3 pl. 4° | BPhW 1048 E. Anthes | DLZ 360 A. Schulten | LZB 866 A. R. | ZöG 429 A. Gaheis.

Der obergermanisch-rätische — des Römerreiches, im Auftr. der Reichslimes-kommission hrsg. von *O. v. Sarwey* und *E. Fabricius*, Lief. XXXI & XXXII. Heidelberg Petters 1908/9 | BPhW 623 G. Wolff | WKPh 916 Ph. Goessler.

U. Linnert, Beiträge zur Geschichte Caligulas. Diss. Iena, Nürnberg Bieling-Dietz 1909 102 p. 8° | WKPh 459 P. Fabia.

E. C. Lovatelli, Passegiata nella Roma antica. Rome Lœscher & C°. 1909 179 p. 8° | BPhW 278 R. Engelmann.

R. van Deman Magoffin, A Study of the topography and municipal history of Praeneste (Univ. St. Hist. and Polit. Sc., Ser. XXVI, 9-10). Baltimore Hopkins Univ. Pr. 1908 101 p. 0,50 Doll. | CPh 239 M. B. Peaks | HZ CIV 356 Beloch.

R. Manzoni, Da Lugano a Pompei con R. Bonghi. Milano Oberosler 1910 421 p. 8° 4 L. | WKPh 844 E. Wolff.

A. Martin, Notes sur l'ostracisme dans Athènes (Mém. Acad. Inscr. XII, 1) 63 p. | BMB 207 H. Francotte.

F. Martroy, Genséric. La conquète vandale en Afrique et la destruction de l'empire d'Occident. Paris Hachette 1907 VII 392 p. gr. 8° 7,50 Fr. | LZB 1540

A. Mauresi, L'Impero Romano e il Cristianesimo nei primi tre secoli, vol. I: Da Nerone a Commodo. Roma Ferrari 1910 233 p. 18° | RQH LXXXVIII 339 P. Allard.

A. Mayr, Die Insel Malta im Altertum. München Beck 1909 155 p. 8° 36 fig. 10 M. | BBG 366 Fr. Stählin | CR 22 T. Ashby | MHL 279 C. Winkelsesser.

Ed. Meyer, Geschichte des Altertums, 2e Aufl. Bd. I, 1 & 2. Stuttgart & Berlin Cotta 1907 x 250 p. gr. 8° 6 M. | BPhW 271 Th. Lenschau | HZ CIV 139 J. Kaerst | SS 117 E. P.

W. Miller, The Latins in the Levant. A History of Frankish Greece | BZ 165 E. Gerland.

Th. Mommsen, Historische Schriften (Gesamm. Schr. Bd. V.) Berlin Weidmann 1907-8 XII 632 et VI 617 p. gr. 8° le vol. 15 17, & 40 M. | CR 69 E. Harrison.

—, Provinces of the Roman Empire, transl. London Macmillan 1909 | EHR 191 H. S. J.

J. de Morgan, Les Premières civilisations. Etudes sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'Empire macédonien. Paris Leroux 1909 VII 513 p. 8° 124 gr. et cartes | RA XV 303 S. R.

A. Moschides, Ἡ Λῆμνος. Alexandrie 1907 244 p. gr. 8° 4 Fr. | BPhW 306 Th. Lenschau.

A. Mosso, Le origini della civiltà mediterranea. Milan Trèves 1909 XII 349 p. 187 grav. | RA XV 189 S. R.

J. Nase, Die Ortsbestimmung für Aliso und Teutoburg. Witten Pott 133 p. 8° 2 M. | MHL 275 C. Winkelsesser.

K. J. Neumann, Entwicklung und Aufgaben der alten Geschichte (Rektoratsrede). Strassburg Heitz 1910 103 p. 8° 3 M. | EHR 808 W. A. G. | LZB 1110 R. Pöhlmann | RC LXX 461 E. Cavaignac | WKPh 982 G. J. Schneider.

G. Niccolini, Le relazioni fra Roma e la lega achea (ex: SS II, 3-4, p. 249-347). Pisa 1909 | RC LXX 381 E. C.

J. Nicole, Le procès de Phidias dans les chroniques d'Apollodore d'après un papyrus inédit de la collection de Genève. Genève Kündig 1910 50 p. 8° | BFC XVI 285 N. Terzaghi | BMB 286 | BPhW 1148 F. Jacoby | BSA 120 E. B. | JHS 377 | LZB 1699 H. Ostern | REA 213 G. Radet | RH CIV 411 G. Fougères | RSH XXI 108 V. Chapot | WKPh 653 Fr. Cauer.

B. Niese, Grundriss der römischen Geschichte nebst Quellenkunde. 4 Aufl. München Beck 1910 VIII 454 p. gr. 8° 8 M. | KBW 112 Egelhaaf | RC LXIX 249 R. Mésel | ZöG 627 A. Bauer.

—, Manuale di Storia Romana dalle origini alla caduta dell'Impero d'occidente, trad. ital. sulla 4. ed. tedesca del prof. *C. Longo*. Milano Soc. Ed. Libr. 1910 596 p. | SS 481 G. Niccolini.

M. P. Nilsson, Studien zur Geschichte des alter Epeiros (Lunds Univ. Arsskr. N. F. Afd. 1. Bd. VI, 4). Lund Gleerup 1909 77 p. 8° | WKPh 937 H. Swoboda.

H. C. Nutting, The conspiracy at Rome in 66-65 b. C. (Univ. of California publ. in class. phil. II,3 p. 43-55). Berkeley Univ. Press 1910 13 p. | BMB 166 J. Poukens | BPhW 1390 C. Bardt | REA 324 G. Radet | WKPh 1311 P. Groebe.

W. B. Oldfather, Lokrika. Sagengeschichtliche Untersuchungen (ex : Philologus LXVII, 411-472). Diss. München, Tübingen Laupp 1908 62 p. 8° | BFC XVI 10 N. Terzaghi | RC 105 My | WKPh 764 H. Steuding.

W. Otto, Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten, Beitr. z. Kulturgesch. des Hellenismus. Bd. II. Leipzig Teubner 1905 xiv 417 p. | HZ CIV 427.

E. Pais, Ricerche storiche e geografiche sull' Italia antica. Torino Soc. tip. edit. nazion. 1908 viii 690 p. gr. 8° 27 fig. 10 L. | BPhW 1577 Th. Lenschau | JPhV 15 H. J. Müller | LZB 1209 A. S. | REA 432-443 A. J. Reinach.

Pappadopoulos, Théodore II Lascaris, empereur de Nicée. Paris Picard 1908 xv 192 p. 8° | JS 188 L. Bréhier.

R. Pappritz, Epaminondas und seine Zeitgenossen (Gymnasialbibliothek hrsg. v. H. Hoffmann, 51). Gütersloh Bertelsmann 1909 73 p. 8° 3 fig. 3 cartes 1 M. | KBW 400 R. Wagner | WKPh 409 G. J. Schneider | ZöG 1028 J. Oehler.

L. Pareti, Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e s. cronologia dei navarchi (Mem. Accad. Sc. II, 59 p. 71-160). Torino Bona 1909 | BFC XVI 154 U. Mago | LZB 784 I. M. J. Valeton | NRH 598 R. D. | RSH XXI 107 V. Chapot.

V. Pârvan, Die Nationalität der Kaufleute im römischen Kaiserreiche. Diss. Breslau 1909 132 p. 8° | BPhW 244 L. Hahn.

C.-M. Patrono, Bizantini e Persiani alla fine del VI. secolo (ex : Giornale della Soc. Asiat. Ital.). Firenze 1907 119 p. | RQH LXXXVII 294 A. V.

M. B. Peaks, The General Civil and Military Administration of Noricum and Raetia (ex: Univ. Chic. St. Cl. Phil. IV 161-230). Chicago Univ. Press 1907 | CPh 116 D. R. Stuart.

E. Peroutka, Dějiny řecké. Díl. I. Doba předhistorická (Histoire grecque. Iᵉ Partie : Période préhistorique). Praze 1908. | ZöG 628 J. Hrůsa.

B. Perrin, The austere consistency of Pericles (Plut. Pericles ix-xv) (ex : Trans. Connecticut Academy XV 1909 p. 219-224) | BPhW 131 A. Bauer | WKPh 1139 K. Ziegler.

H. Peter, Die römischen sogen. dreissig Tyrannen (Abh. der phil.-h. Kl. d. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, p. 181-222). Leipzig Teubner 1909 p. gr. 8° 1,80 M. | BPhW 903 A. Bauer | RC 224 M. Besnier.

E. Petersen, Athen (Berühmte Kunststätten, Bd. 41). Leipzig Seemann 1908 viii 256 p. 8° 122 fig. 4 M. | DLZ 2019 E. Pernice.

G. Pfeilschifter, Die Germanen im römischen Reich. Theoderich der Grosse. Mainz Kirchheim 1910 viii 137 p. 8° 101 fig. 4 M. | LZB 1637 S.

A. Philadelpheus, Ὁ Δῆλος, Σύντομος ἱστορία, ἀνασκαφαὶ καὶ περιγραφὴ τῶν... μνημείων. Athènes 1909 40 p. 8° | BPhW 852 R. Weil.

E. Philipon, Les Ibères. Etude d'histoire, d'archéologie et de linguistique ; préf. de *d'Arbois de Jubainville*. Paris Champion 1909 xxiv 344 p. 8° 5 Fr. | JS 187 J. Vendryes | LZB 432 A. S.

A. Polák, Karthago. Prog. Prostějově 1908 16 p. | LF 66 E. Peroutka.

R. v. Pöhlmann, Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde (I. v. Müller, Handb. d. kl. Altert. III, 4) 4. Aufl. München Beck 1909 vii 334 p. gr. 8° 5,80 M. | KBW 242 J. Miller | MHL 269 W. Platzhoff | RC LXIX 221 E. C. | ZöG 627 A. Bauer.

J. v. Prášek, Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung. Bd. II. Die Blütezeit und der Verfall des Reiches der Achämeniden (Hdb. der alten Gesch. I). Gotha Perthes 1910 xii 256 p. 8° 6 M. | BMB 376 | REG 484 G. Glotz | WKPh 1361 A. Sanda.

A. von Premerstein, Das Attentat der Konsulare auf Hadrian im Jahre 118 n. Chr. (Klio, Beitr. z. alten Gesch., 8. Beiheft). Leipzig Dieterich 1908 v 88 p. 8° 5,60 M. | MHL 278 C. Winkelsesser.

A. Profumo, L'incendio di Roma del' anno 64 (ex : Riv. di storia antica, N. S. XIII, 1). Feltre Boschiero 1909 31 p. 8° | DLZ 1779 N. | JPhV 274 G. Andresen | RA XV 203 S. R.

D. Quinn, Helladian Vistas. Yellow Springs, Ohio 1908 407 p. 8° 1,50 Doll. | BPhW 1201 K. Dieterich.



G. Radet, Ephesiaca. Bordeaux-Féret, Paris-Fontemoing 1908 40 p. 8° 2 pl. | REG 358 A.-J. Reinach.

J. Rase, Die Ortsbestimmung für Aliso und Teutoburg. Witten Pott 1909 133 p. 8° 2 M. | LZB 190 A. R.

F. Reiche, Der Untergang der antiken Welt (Festschr. Gymn. Schrimm 1908 23 p. 4°). | LZB 284 K. Löschhorn.

F. Rhikakis, Βεράτιον. Ἱστορική, ἀρχαιολογικὴ καὶ λαογραφικὴ πραγματεία. Athènes, à l'Hestia 1910 47 p. 8°. | RA XVI 439 S. R.

J. Roswadowski, Thracograeca (ex: Stromata in honorem C. Morawski). Cracovie Univ. Jagell. 1908 23 p. 8°. | BZ 644 K. D. | RC LXIX 315 G. Seure.

K. L. Roth, Griechische Geschichte nach den Quellen erzählt, 3. & 4. Aufl. hrsg. von *A. Westermayer*, 5. Aufl. bes. von *F. Stählin*. München Beck 1910 XIII 484 p. 55 fig. 6 M. | KBW 282 W. Nestle.

R. Sabbadini, Ciriaco d'Ancona e la sua descrizione autografa del Peloponneso trasmessa da Leonardo Botta (ex: Miscell. Ceriani p. 183-277). Milano Hoepli 1910 8° | BPhW 306 E. Ziebarth.

P. C. Sand, The Client Princes of the Roman Empire under the Republic. Cambridge Univ. Pr. 1908 XI 242 p. 4,6 Sh. | EHR 394 H. S. J. | JHS 181.

E. San Giovanni, L'Egitto nella Poesia Romana (ex: Atti d. R. Accad. d. Sc. di Torino XLV). Torino 1910 28 p. 8°. | WKPh 1308 A. Wiedemann.

Th. v. Scheffer, Neapel (Stätten der Kultur... hrsg. von G. Biermann, 16). Leipzig Klinckhardt 1909 205 p. 8° 3 M. | LZB 1313 Fr. Andreae.

P. O. Schjött, Studien zur alten Geschichte, III: Von Drakon bis Kleisthenes (Videnskabs-selskabets Skrifter, II. Hist.-fil. Kl. 1909, 2). Kristiania Dybwad 1909 37 p. 8°. | DLZ 2408 H. Swoboda.

B. Schrader, Die römische Campagna (Berühmte Kunststätten, 49). Leipzig Seemann 1910 246 p. 8° 4 M. | LZB 1610 F. Schillmann.

O. Schrader, Sprachvergleichung und Urgeschichte... (cf. Grammaire).

W. Schubart, Neues aus dem alten Alexandrien (ex: Preuss. Jahrbb. CXXXVII, 3 p. 498-527). | BSA 112 E. Breccia.

F. W. Schubert, Atlas Antiquus. Wien Hölzel 24 c. 8° 1,40 M. | BMB 375 L. H.

Ph. O. Th. Schulz, Der römische Kaiser Caracalla. Leipzig Haessel 1909 64 p. 8° 1,50 M. | BPhW 655 H. Peter | LZB 886 A. Stein.

O. Seeck, Geschichte des Untergangs der antiken Welt, Bd. II-III mit Anhang. Berlin Siemenroth 1909 583 p. 8°. 8,40 M. | BPhW 1321 A. Bauer | DLZ 494 R. v. Pöhlmann | LF 295 E. Peroutka | MPh XVIII 98 U. Ph. Boissevain.

Th. Sokolov, Gesammelte Schriften. St. Petersburg 1910 VI 672 p. | WKPh 1305 E. Diehl.

W. Stahl, De bello Sertoriano. Diss. Erlangen 1907 88 p. | BPhW 653 G. Rathke.

O. Stauf von der March, Armin. Ein deutsches Heldenleben. Graz, Verein des Vereines Südmark 1909 38 p. 8° 0,45 M. | JPhV 260 G. Andresen.

— Marbod. Das Wiederspiel des Cheruskers Armin. Wien, chez l'auteur 1909 21 p. 8° 0,42 Kr. | JPhV 260 G. Andresen.

Th. Steinwender, Die Marschordnung des römischen Heeres zur Zeit der Manipularstellung, Danzig Kafemann 1907 43 p. 8° 0,80 M. | ZöG 1142 E. Kalinka.

J. Sündwall, De institutis rei publicae Atheniensium post Aristotelis aetatem, I (Acta Soc. scient. Fennicae XXXIV,4). Helsingfors 1906 26 p. 4°. | BPhW 1548 Th. Lenschau.

—, Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyklus in Athen (Oefversigt af Finska Vetensk. Societ. Förhdl. LII 1909-10 Afd. B. n° 3). Helsingfors 1909/10 22 p. 8°. | REG 485 E. Cavaignac | WKPh 1329 F. K. Ginzel.

G. Teuber, Beiträge zur Geschichte der Eroberung Britanniens durch die Römer (Breslauer Stud. zur Geschichte, Heft 3). Breslau Trewendt und Granier 1909 V 88 p. 8° 2,50 M. | BPhW 1195 F. Haug.

W. Thiele, De Severo Alexandro imperatore. Berlin Mayer & Müller 1909 XII 132 p. 8° 3 M. | BFC XVI 133 G. Corradi | BPhW 563 H. Peter | DLZ 814 K. Hönn | MHL 49 Dietrich | RQH LXXXVII 605 M. Besnier.

H. J. W. Tillyard, Agathocles. Cambridge Historical Essays XV, Univ. Pr. 1908 XII 236 p. 6 Sh. | JHS 179.

G. Tomassetti, La Campagna Romana antica, medioevale e moderna. I : La C. R. in genere. II : Vie Appia, Ardeatina ed Aurelia. Roma Loescher & Co. 1910 VIII 353 et XII 562 p. gr. 8° | AB 189 H. D. | BPhW 1097 G. Wissowa | HZ CV 417 | RA XV 194 et 350 S. R. | SS 334-340 E. Pais. | WKPh 229 Köhler.

E. Craig Trenholme, The Story of Iona. Edinburgh Douglas 1909 XV 173 p. 8°. | AB 335 H. Moretus.

E. Ulbricht, Grundzüge der alten Geschichte : I. Teil : Griech. Geschichte ; II : Römische Geschichte. 4. Aufl. von *W. Becher*. Meissen Schlimpert 1909 et 1910 VIII 99 et VIII 97 p. 8° le vol. 1,50 M. | NJA 272 H. Lamer | WKPh 751 Köhler.

P. Varese, Cronologia Romana vol. I : Il calendario Flaviano. Roma Loescher 1908 VII 322 p. 8°. | BFC XVI 50 G. Costa | RC LXIX 250 J. Toutain.

G. Veith, Die Eroberung Istrien durch die Römer in den Jahren 178 et 177 v. Chr. (ex : Streffleurs Militär. Zeitschr... 1908 II, 10). Wien Seidel 1908 32 p. 0,80 M. | JPhV 18 H. J. Müller.

A. Vogt, Basile Ier empereur de Byzance... et la civilisation byzantine à la fin du IXe siècle. Paris Picard 1908 XXXII 447 p. 8° 7,50 Fr. | BZ 160 L. Bréhier | HZ CV 346 E. Gerland | LZB 433 E. Gerland | RQH LXXXVII 215 F. Cabrol.

R. Weil. La presqu'île du Sinaï. Etude de géographie et d'histoire. Paris Champion 1908 380 p. 8°. | JS 376 J.-B. Chabot.

H. Weinel, Die Stellung des Urchristentums zum Staat. Tübingen Mohr 1908 63 p. 8°. | BPhW 277 P. Corssen.

U. Wilcken, Zum alexandrinischen Antisemitismus. (Abhdl. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 23). Leipzig Teubner 1909 59 p. 8° 2,40 M. | BPhW 1449 F. Stählin | BSA 122 E. B. | BZ XIX 684 P. Viereck | CR 257 P. D. Scott-Moncrieff | NTF 122 H. Raeder.

P. Willski. Thera. Klimatologische Beobachtungen aus Thera unter Mitwirkung von *F. Hiller v. Gaertringen* und *E. Vassiliu* (ex : Untersuch... und Ausgrab. in den Jahren 1895-1902, Bd. IV, T. 2). Berlin Reimer 1909 VIII p. 55-202 gr. 4° | BPhW 822 R. Weil.

A. Wilms, Der Hauptfeldzug des Germanicus im Jahre 15 n. Chr. (Ex : Hamb. Nachrichten). Hamburg Herold 1909 83 p. 8°. 1,25 M. | BPhW 1228 F. Haug. | JPhV 263 G. Andresen | REA 317 C. J. | WKPh 413 E. Wolff.

R. Wirtz, Beiträge zur katilinarischen Verschwörung. Diss. Bonn, Aachen Jacobi 1910 69 p. gr. 8° | WKPh 911 W. Sternkopf.

St. A. Xanthoudides, Ἐπίτομος Ἱστορία τῆς Κρήτης. Athènes Publ. hellén. 1909 2,75 Dr. | JHS 385.

S. Zaborowski, Les peuples Aryens d'Asie et d'Europe. Paris Doin 1908 XX 439 p. 12°. | RA XVI 183 A. J.-Reinach.

F. H. Zeller, Die Zeit Kommodians (Theolog. Quartalschrift 91). Diss. Tübingen Laupp 1909 X 108 p. 8°. | BFC XVI 153 V. Ussani | DLZ 1452 M. Manitius.

A. de Zogheb, Études sur l'ancienne Alexandrie. Paris Leroux 1909 239 p. 8°. 4 Fr. | BPhW 1631 A. Bauer | JHS 180 | LZB 397 R. Pagenstecher | RQH LXXXVII 592 M. Besnier.

B. Histoire de la civilisation, des idées, mœurs et institutions.

F. F. Abbott, Society and Politics in Ancient Rome. New York Scribner 1909. | CPh 230 J. C. Rolfe.

Brooks Adams, Das Gesetz der Zivilisation und des Verfalls, Uebers. nach d. engl. & franz. Ausg., Wien Akad. Verlag 1907 XXXII 410 p. 8°. | BZ 630 K. D.

H. von Arnim, Die politischen Theorien des Altertums. Wien Heller 1910 | EHR 809 H. W. C. D.

F. Baumgarten, F. Poland, R. Wagner, Die hellenische Kultur, 2e Aufl. Leipzig Teubner 1908 530 p. 10 M. | BMB 185 | HZ CIV 185 B. Keil.



A. Besançon, Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine. Paris Alcan 1910 xviii 361 p. 6 Fr. | BMB 379 | JHS 385.

Th. Birt, Zur Kulturgeschichte Roms, Gesammelte Skizzen (Wiss. & Bildung, 53). Leipzig Quelle & Meyer 1909 164 p. 8° 1 M. | DLZ 2284 H. Luckenbach | EPhK 371 J. Geréb | HZ CV 422 A. Bauer | KBW 476 H. Planck | LZB 85 Pr. | RQH LXXXVII 606 M. Besnier | WKPh 257 Nohl | ZG 473 Fr. Harder.

S. H. Butcher, Quelques aspects du génie grec, trad. par *N. Wallez*. Louvain Uytspruyst 1909 211 p. 8° 3,50 Fr. | BMB 18-21 E. Remy.

E. Ciccotti, Le déclin de l'esclavage antique. éd. fr. revue et augm., avec préf. de l'auteur, trad. par *G. Platon* (Coll. Systèmes et faits sociaux). Paris Rivière 1910 xix 451 p. 8°. | RSH XXI 241 V. Chapot.

E. Daniels. Das antike Kriegswesen (cf. Sciences).

W. H. Chr. van Esveld, De balneis lauationibusque Graecorum. Diss. Utrecht. Amersfoort 1908 269 p. gr. 8°. | BPhW 180 B. Büchsenschütz | MPh XVIII 27 A. H. Kan | RC LXX 81 My.

W. W. Fowler, Social Life at Rome in the Age of Cicero. New York Macmillan 1909 xiii 365 p. 8° 2,25 Doll. | BPhW 689 H. Peter | CPh 235 H. N. Fowler | SS 120 E. P.

L. Friedländer, Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine, 8° Aufl. Leipzig Hirzel 1910 3 vol. 33 M. | BMB 350 J. P. W. | RC LXX 483 E. T.

— vol. IV 1910 9 M. | BMB 425.

— Roman Life and Manners under the early Empire, transl. of the 7th... ed. by *J. H. Freese* and *L. A. Magnus* vol. II & III xvii 365 & xi 324 p. 8°, le vol. 6 Sh. London Routledge | CR 123 F. A. Todd | EHR 191 H. S. J. | RA XV 448 L. Jalabert.

E. N. Gardiner, Greek Athletic Sports and Festivals. London Macmillan xxvii 533 p. 190 ill. 10,6 Sh. | JHS 368.

Haberling, Die Militärlazarette im alten Rom. Berlin Mittler 1909 27 p. 8° | WKPh 775 W. Schonack.

W. Helbig, Zur Geschichte der hasta donatica (Abhdl. d. k. Ges. Wiss. Gött. ph.-h. Kl. N. F. X, 3). Berlin Weidmann 1908 46 p. 4° 2 pl. 4 M. | BPhW 1128 W. Liebenam | CR 28 W. Wroth | DLZ 1714 R. Weil | LZB 1027 A. R.

G. van Hoorn, De uita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato. Diss. Amsterdam, de Bussy 1909 98 p. 4° 37 fig. 5 M. | BPhW 1287 E. Ziebarth | DLZ 1772 G. Waser | LZB 1220 Fr. Pfister | MPh XVIII 62 C. W. Vollgraff.

M. Kraemer, Res libraria cadentis antiquitatis... illustratur (cf. Ausonius).

A. Langie, Les bibliothèques publiques dans l'ancienne Rome et dans l'Empire romain. Diss. Fribourg 1908 3,50 Fr. | BMB 125 J. J. van Dooren.

C. W. L. Launspach, State and Family in early Rome. London Bell 1908 xx 280 p. gr. 8° 7,6 Sh. | CR 28 W. W. F. | HZ CV 423 A. Bauer | LZB 480.

O. Leuze, Die römische Jahrzählung. Ein Versuch, ihre geschichtliche Entwicklung zu ermitteln. | Tübingen Mohr 1909 xii 392 p. gr. 8° 10 M. | BFC XVII 52 G. Costa | BPhW 1509 W. Soltau | LZB 301 | WKPh 462-470 Fr. Reuss.

R. von Lichtenberg, Haus, Dorf, Stadt. Eine Entwicklungsgeschichte des antiken Städtebildes. Leipzig Haupt 1909 ix 280 p. gr. 8° 200 fig. 8 M. | LZB 1324 H. Ostern | WKPh 338 A. Schulten.

A. de Marchi, Le virtù delle donne nelle iscriz. sep. lat. (cf. Epigraphie).

R. R. Marrett, Anthropology and the classics, six lectures delivered before the Univ. of Oxford, by *A. J. Evans*, etc. Oxford Clar. Pr. 1908 vi 192 p. 8°. 6 Sh. | RC LXIX 159.

A. Meissner, Altrömisches Kulturleben. Leipzig Seemann 1908 xii 324 p. 8° 4 M. | BPhW 16 H. Peter.

P. Mužik... Kunst und Leben im Altertum (cf. Archéologie).

O. Neurath, Antike Wirtschaftsgeschichte (Natur und Geisteswelt, 258). Leipzig Teubner 1909 iv 156 p. 8° 1,25 M. | DLZ 884 R. v. Pöhlmann | RC LXIX 158.

F. Orlando, Le letture publiche in Roma imperiale (cf. Histoire littéraire).

J. Oehler, Epigraphische Beiträge zur Geschichte der Bildung im klassischen Altertum. Prog. Wien 1909 25 p. | BPhW 1162 E. Ziebarth.

J. von Pflugk-Harttung, Die Entwicklung der Menschheit in Staat und Gesell-

schaft, in Kultur und Geistesleben. Bd I. : Altertum ; unt. Mitw. von *J. Beloch*, u. a. Berlin Ullstein 1909 654 p. gr. 8° 20 M. | LZB 150 | MHL 241 F. Hirsch.

Fr. Poland, Geschichte des griechischen Vereinswesens. hrsg. von der Jablon. Gesellsch. zu Leipzig, hist. nationalökon. Sekt. 38). Leipzig Teubner 1909 655 p. 4° 24 M. | BMB 163 J. P. Waltzing | BPhW 1442-9 P. Boesch | CPh 228 W. S. Ferguson | DLZ 749 E. Ziebarth | JHS 179 | LZB 995 E. Drerup | RF 297 C. O. Zuretti.

G. Precup, Educatia la Romahi. Balázsfalvi gör.-kath. fögimn. 1908/9 p. 5-32). | EPhK 304 Z. German.

W. H. D. Rouse, A Greek boy at home. A story written in Greek. London Blackie 1909 viii-134 59 p. 16° 3,6 Sh. | A & R XIII 184 P. E. P.

K. Schirmer, Bilder aus dem altrömischen Leben, II. Prog. Magdeburg 1909 34 p. | MHL 3 Dietrich.

W. Schmidt, Geburtstag im Altertum (Relig. geschichtl. Vers und Vorarb. VII, 1). Giessen Töpelmann 1908 xvi 136 p. 8° 4,80 M. | CR 131 Fr. Granger | MPh XVII 230 E. van Hille | RHR LXII 67 A. J.-Reinach.

E. G. Sihler, Testimonium animae, or Greek and Roman before Jesus Christ. New-York Stechert 1908 x 453 p. 8° | CPh 251 Hellems | CR 20 R. G. B. | DLZ 1058 H. Diels.

E. Sprockhoff, De libri, uoluminis, βίβλου... uocab. usurp. (cf. Grammaire).

F. Strunz, Naturbetrachtung und Naturerkenntniss im Altertum. Hamburg & Leipzig Voss 1904 168 p. 8° | JPhV 315 E. Hoffmann.

K. Sudhoff, Aus dem antiken Badewesen. Berlin Allgem. mediz. Verlagsanst. 1910 v 70 p. gr. 8° 2 M. | BPhW 1579 Fr. Behn | DLZ 2684 J. Ilberg | WKPh H. Blummer.

J. W. H. Walden, The universities of ancient Greece. New-York Scribner's Sons 1909 xii 367 p. 1,50 Doll. | CPh 372 G. Norlin | WKPh 624 J. Ziehen.

P. Wendland, Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum (Handb. z. neuen Testament I, 2). Tübingen Mohr 1907 iv 190 p. gr. 8° 5 M. | EPhK 55-58 J. Révay.

U. von Wilamowitz-Moellendorf, Staat und Gesellschaft der Griechen (Die Kultur der Gegenwart). Berlin Teubner 1910 207 p. 8° | RA XVI 350 S. R.

J. Zehetmaier, Leichenverbrennung und Leichenbestattung im alten Hellas (Beitr. zur Kunstgeschichte N. F. XXXV). Leipzig Seemann 1907 195 p. 8° 5 M. | DLZ 808 S. Wide.

E. Ziebarth, Aus dem griechischen Schulwesen ; Eudemos von Milet und Verwandtes. Leipzig und Berlin Teubner 1909 vii 150 p. 8° 4 M. | BFC XVI 274 C. Landi | BPhW 500 J. Ziehen | EPhK 597-602 M. Láng | LZB 1452 | MPh XXVIII 29 E. van Hille | NTF 52 J. L. Heiberg.

Th. Zielinski, Le monde antique et nous, trad. franç. par *A. Derume*. Paris Picard 1909 vi 144 p. 8°. | RQH LXXXVII 584 M. Besnier.

C. **Histoire religieuse**.

Generalia.

Analecta, Kürzere Texte zur Geschichte des alten Kirche und des Knons,a hrsg. von *E. Preuschen* (cf. Textes, Canones).

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, par dom *F. Cabrol*. Paris Letouzey 1909 fasc. 18 | BMB XIV 230 | JS 44 R. C. | RA XV 196 L. Jalabert. — fasc. 19 et 20 1910 | BMB XIV 346 J. P. W. | RQH LXXXVII 202 & 611 F. Cabrol.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques publ. par *A. Baudillart*, *A. Vogt* et *U. Rouziès*... fasc. I. Paris Letouzey 1909 320 col. 4° 5 Fr. | BZ 231 P. Mc. | RQH LXXXVII 559 J. Guiraud.

Encyclopaedia of Religion and Ethics, ed. by *J. Hastings*. T. I. Edinburgh Clark 1908 xxii 888 p. 4° T. II 1909 xxii 901 p. | JS 561 G. Foucart | RQH LXXXVII 530 F. Cabrol.

Kirchengeschichtliche Abhandlungen, hrsg. v. *M. Sdralek*, vol. VIII. Breslau Aderholz 1909 x 198 p. 8° 5 M. | DLZ 3091 H. Koch.

Religion (Die) in Geschichte und Gegenwart, Handwörterbuch hrsg. v. *F. M. Schiele*, Bd. I. Tübingen Mohr 1909 2128 col. gr. 8° | RC LXIX 367 A. Loisy.

Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, hrsg. von *A. Dieterich* und R. Wünsch. Bd. VII. Giessen Töpelmann | CR 128 W. H. D. R.

Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte... hrsg. v. *A. de Waal* für Archäol. und *J. P. Kirsch* für Kirchengesch. 20-23er. Jahrgang. Freiburg i. Br. Herder 1906/9 xii 148, xvi 444, xxii 180 p. 8° 83 reprod. 18 pl. le vol. 16 M. | DLZ XXXI 1300 A. Koch.

Varia.

W. Aly, Der kretische Apollonkult. Leipzig Weicher 1908 58 p. 8° 1,80 M. | BBG 447 A. Rehm | BPhW 332-339 L. Malten | ZöG 43 E. Kalinka.

G. Appel, De Romanorum precationibus (Religionsgesch. Vers. und Vorarb., VII, 2). Giessen Töpelmann 1909 222 p. 8° 6 M. | BMB 167 E. Willems | CR 128 W. H. D. R. | DLZ 332 C. Wessely | LZB 798 Fr. Pfister | RC LXIX 42 P. Lejay.

H. Appel, Kurzgefasste Kirchengeschichte für Studierende, Ier. Teil : Alte Kirchengeschichte, mit verschiedenen Tabellen und Karten. Leipzig Deichert 1909 2,80 M. | RHR LXI 263 E. Rochat.

S. Aurigemma, La protezione speciale della Gran Madre Idea per la nobiltà romana e le leggende dell'origine Trojane di Roma (ex : Boll. d. Comm. archeol. com.). Roma Loescher 1909 37 p. 8° | RHR LXII 101 J. Toutain.

H. L. Axtell, The Deification of Abstract Ideas in Roman Literature and Inscriptions. Diss. Chicago Univ. Pr. 1907 100 p. 8° 0,75 Doll. | CPh 112 C. H. Moore | DLZ 82 G. Wissowa.

W. Baldensperger, Urchristliche Apologie. Strassburg Heitz 1909 39 p. 8° 2 M. | DLZ 526 W. Bauer.

A. Baudrillart, La religion romaine, 2e éd. Science et religion, Etudes pour le temps présent, 343). Paris Bloud 64 p. 8° 0,60 Fr. | LZB 209 G. W.....a.

P. Beck, Die Ekstase. Ein Beitrag zur Psychol. und Völkerkunde. Sachsa im Harz Haacke 1906 255 p. 8° 6 M. | BPhW 1613 E. Oder.

J. F. Bethune-Baker, Nestorius and his Teaching. Cambridge Univ. Pr. 1908 xvi 232 p. 12° | JS 279 J.-B. Chabot.

Ch. Bigg, The Origins of Christianity. Oxford Clarendon Pr. 1909 | EHR 141 A. Gardner.

H. Blaufuss, Römische Feste und Feiertrage nach den Traktaten über fremden Dienst... Jahresber. Gymn. Nürnberg 1908/9 40 p. | EPhK 417 A. Marmorstein.

G. Blecher, De extiscipio capita tria. 2,80 M. | CR 128 W. H. D. R.

G. Boissier, La fin du paganisme. 6e éd. Paris Hachette 1909 2 vol. 394 & 452 p. 8° 7 Fr. | EPhK 218 J. Révay.

F. Boll, Griechischer Liebeszauber aus Aegypten... (ex : Sitzber. der Heidelb. Akad. d. Wiss., philos.- hist. Kl. 1910). Heidelberg Winter 1910 11 p. gr. 8° 2 pl. 1,20 M. | BPhW 688 R. Wünsch | BZ 574 K. D. | DLZ 1370 A. Abt.

P. Bœsch, Θεωρός, Untersuchungen zur Epangelie griechischer Feste. Berlin Meyer & Müller 1908 ix 142 p. 8° 3,60 M. | BPhW 1076-1096 H. Pomtow | REG 227 A. J.-Reinach.

W. Bousset, Hauptprobleme der Gnosis (cf. Philosophie).

E. Caird, Die Entwickelung der Theologie in der griechischen Philosophie, übers. von *H. Wilmanns*. Halle Niemeyer 1909 xvi 533 p. gr. 8° 12 M. | AGPh 132 C. Fries | LZB 1468 Fr. Pfister.

J. Combarieu, La musique et la magie. Paris Picard 1909 viii 375 p. gr. 8°. | BPhW 301-306 H. Abert | JS 231 G. Foucart | LZB 566 K. Preisendanz | RH CIII 148 P. Oltramare | RQH LXXXVII 279 R. Lambelin.

P. Commelin, Nouvelle Mythologie grecque et romaine. Paris Garnier 1909 | MPh XVIII 72 M. A. Schepers.

Fr. Cumont, Die Orientalischen Religionen im römischen Heidentum. Deutsche Ausg. von *G. Gehrich*. Leipzig Teubner 1910 xxiv 344 p. gr. 8° 5 M | EPhK 592 J. Révay | LZB 1292 Fr. Pfister | NTF 80 A. Christensen.

— La théologie solaire du paganisme romain (Mém. Acad. Inscr. XII,

2). Paris Klincksieck 1909 33 p. 4° 1,70 Fr. | BFC XVI 255 E. Bodrero. | DLZ 3025 R. Wünsch | GGA 654-660 P. Wendland | RC LXX 29 J. Toutain | RF 272 D. Bassi | RHR LXI 389 J. Toutain | RPh 202 D. Serruys.

A. Deissmann, Die Urgeschichte des Christentums im Lichte der Sprachforschung. Tübingen Mohr 1910 48 p. 8° 1 M. | EPhK 719 J. Révay.

H. Delahaye, Les légendes grecques des Saints militaires. Paris Picard 1909 IX 271 p. 8° | AB 323 V. D. V. | BZ 147 K. Holl | JS 346 et 398 P. Monceaux.

H. Diels, Beiträge zur Zuckungsliteratur des Okzidents und Orients. I : Die griech. Zuckungsbücher, Melampus περὶ παλμῶν (Abhdl. Berl. Akad. 1907). Berlin 1908 42 p. 4° | G 333 P. Kretschmer.

— II : Weiter griechische und aussergriech.-Literatur | JS 278 C. E. Ruelle.

A. Diès, Le cycle mystique (cf. Philosophie).

A. von Domaszewski, Abhandlungen zur römischen Religion. Leipzig Teubner 1909 VIII 240 p. 26 reprod. 1 pl. 6 M. | HZ CIV 603 Th. Birt | MPh XVII 438 A. H. Kan | RF 618 G. E. Rizzo | RHR LXII 102 J. Toutain.

S. A. Donaldson, Church Life and Thought in North Africa A. D. 200. Cambridge Univ. Pr. 1909 XII 200 p. 16° | RHR LXII 92 P. Monceaux.

J. Dräseke, Analecta Byzantina : 1. Die sprachlichen Schwierigkeiten der kirchlichen Verständigung... 2. Johannes Bekkos wider Nikolaos von Methone. Prog. Wandsbeck 1909 29 p. 4° | MHL 6.

L. Duchesne, Histoire ancienne de l'Eglise, t. III. Paris Fontemoing 1910 XI 687 p. 8° | RA XV 459 P. Monceaux | RB 526 D. J. Chapman | RHR LXII 248 F. Nicolardot.

A. Dufourcq, Histoire de l'Eglise du IIIe au XIe siècle. Le Christianisme et l'Empire. T. I : L'avenir du Christ., Ie P. : Le passé chrétien, IV. Paris Bloud 1910 356 p. 12° 3,50 fr. | RB 266 D. B. Defrenne | RC LXX 397 A. L. | RQH LXIV 341 L. Didier | RU XIX, 1 453 Ch. Dufayard.

— Le néo-manichéisme et la légende chrétienne (Etudes sur les Gesta Martyrum Romains, t. IV). Paris Leroux 1910 IX 409 p. 8° | JS 564 P. Monceaux | RC LXIX 463 P. de Labriolle | RPh 211 R. Pichon | RQH XLIII 660 J. Zeiller.

P. Ehrenreich, Die allgemeine Mythologie und ihre ethnologischen Grundlagen (Mythol. Bibliotek IV, 1). Leipzig Hinrichs 1910 VIII 288 p. gr. 8° 10 M. | LZB 1258 E. M.

Ph. Ehrmann, De iuris sacri interpretibus Atticis (Religionsgesch. Vers. und Vorarb. IV, 3). Giessen Töpelmann 1908 62 p. 8° 1,80 M. | BPhW 1283 L. Ziehen.

R. Eisler, Weltenmantel und Himmelszelt. Untersuch. zur Urgeschichte des antiken Weltbildes. München Beck 1910 2 vol. XXXII 814 p. 8° | BPhW 12-13 O. Gruppe.

S. Eitrem, Hermes und die Toten (Kristiania Videnskabs-Selskabs Forhdl. 1909,5). Kristiania Dybwad 1909 74 p. gr. 8° 1 M. | AJPh 93 M. B. Oglo | RHR LXII 100 J. Toutain | WKPh 1110 H. Steuding.

A. Eller, Itinerarstudien (cf. Histoire).

L. R. Farnell, The Cults of the Greek states ; vol. V. Oxford Clar. Pr. 1909 VI 495 p. 61 pl. 18,6 Sh. | Ha 228 J. I. B. | JHS 178 | REG 473 G. Glotz.

E. de Faye. Etude sur les origines des Eglises de l'âge apostolique. (Bibl. Ec. Hautes Etudes., Sc. relig., fasc. 23). Paris Leroux 1909 III 268 p. 8° | RHR LXII 383 Ch. Guignebert.

E. Fehrle, Die kultische Keuschheit im Altertum. Giessen Töpelmann 1910 XII 250 p. 8° | RA XVI 437 S. R.

J. Felten, Neutestamentliche Zeitgeschichte oder Judentum und Heidentum zur Zeit Christi und der Apostel. Regensburg Manz 1910 2 vol. VIII 622 & IV 580 p. gr. 8° 22 & 26 M. | MHL 277 B. Clemenz.

A. C. Flick, The Rise of the Mediaeval Church and its Influence on the civilisation of Western Europe from the First to the Thirteenth Century. New-York Putnam 1909 | EHR 605 A. G.

E. A. Gardner, Religion and art in ancient Greece (cf. Archéologie).

J. Geffcken, Aus der Werdezeit des Christentums 2. Aufl. (ex : Natur & Geisteswelt 54). Leipzig Teubner 1909 1,25 M. | BBG 306.

A. van Gennep, Religions, mœurs et légendes (Essais d'ethnographie et de



linguistique, IIᵉ série). Paris libr. du Mercure de France 1909 318 p. 12° | BSL 252 A. Meillet | RSH XX 124 L. Pineau.

— Les rites de passage. Paris Nourry 1909 288 p. 8° | RSH XX 124 G. W.

Ch. Guignebert, La primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome. Paris Nourry 1909 xiv 391 p. 8° 6 Fr. | RA XV 449 Seymour de Ricci | RHR LXI 254 F. Nicolardot | RSH XX 117 G. Weil.

G. Gundel, De stellarum appellatione et religione romana (Religionsgesch. Vers. & Vorarbeiten III, 2). Giessen Töpelmann 1907 iv 160 p. 8° 4,40 M. | LZB 378 A. Bäckström | RC LXIX 42 P. Lejay.

H. Melvill Gwatkin, Early Church History to A. D. 313. London Macmillan 1909 2 vol. xii 310 & vi 376 p. 17 Sh. | AB 331 H. D. | EHR 559 P. V. M. Benecke | RA XV 449 L. Jalabert | RQH LXXXVII 534 F. Cabrol.

O. Habert, La religion de la Grèce antique (Bibl. d'Hist. des Relig.). Paris Lethielleux 1910 xxiii 582 p. 4 Fr. | BMB 343 L. de la Vallée Poussin.

A. Harnack, Entstehung und Entwickelung der Kirchenverfassung und des Kirchenrechts in den zwei ersten Jahrhdt. Leipzig Hinrichs 1910 xi 252 p. gr. 8° 6,50 M. | LZB 1581.

W. A. Heidel. Bekehrung im klass. Altert. (cf. Lucretius).

J. M. Heer, Die Stammbäume Jesu nach Matthäus und Lukas (Bibl. Stud. von O. Bardenhewer, Bd. XV). Freiburg i. B. Herder 1910 viii 225 p. gr. 8° 6 M. | WKPh 659 Soltau.

G. Henrici, Hellenismus und Christentum (Biblisch. Zeit- und Streitfragen hrsg. von Fr. Kropatscheck V, 8). Gross-Lichterfelde Runge 1909 50 p. gr. 8° 0,60 M. | NJA XXVI 271 H. Preuss | ZG 476 Chr. Muff.

O. Höfer, Mythologisch-Epigraphisches. Dresden Teubner 1910 37 p. 4° | WKPh 1084 W. Larfeld.

F. Jackson, The History of the christian Church from the earliest times to the death of St. Leo the Great A. D. 461, 5ᵗʰ ed. Cambridge Hall 1909 18° | RQH LXXXVII 535 F. Cabrol.

K. Jaisle, Die Dioskuren als Retter zur See bei Griech. und Röm. und ihre Fortleben in christl. Legenden. Diss. Tübingen 1907 Heckenhauer xii 73 p. 8° | AB 346 H. D. | BFC XVI 84 C. Pascal | BPhW 517 W. Soltau | WKPh 709 H. Steuding.

K. H. E. de Jong, Das antike Mysterienwesen in religionsgesch., ethnol. und psych. Beleuchtung. Leiden Brill 1909 x 362 p. 8° 9 M. | BPhW 883 O. Gruppe | MPh XVII 150 H. V. Meyboom. | RC LXIX 46 P. Lejay.

O. Kern, Eleusinische Beiträge. Halle 1909 19 p. 4° | BPhW 1073 L. Ziehen.

M. Kobbert, De uerb. « religio » atque « religiosus » usu... (cf. Grammaire)

R. P. M.-J. Lagrange, Quelques remarques sur l'Orpheus de M. S. R. Paris Lecoffre 1910 78 p. 12° | RA XV 458 S. R.

G. Lampakis, Οἱ ἑπτὰ ἀστέρες τῆς ἀποκαλύψεως. Athènes 1909 476 p. 8° | WKPh 518 C. Wartenberg.

J. C. Lawson, Modern Greek folklore and ancient Greek religion, a study in survivals. Cambridge Univ. Pr. 1910 xii 620 p. 8° 12 Sh. | CR 181 J. E. Harrison | JHS 376.

H. Leclercq, Manuel d'archéologie chrétienne... (cf. Archéologie).

Lessmann, Aufgaben und Ziele der vergleichenden Mythenforschung (Mythol. Bibl. hrsg. v. d. Gesellsch. f. vergl. Mythenforsch. I, 1). Leipzig Hinrichs 1908 2 M. | MPh XVII 148 R. C. Boer.

J. M. Linforth, Epaphos and the Egyptian Apis (Univ. California Publ. in Cl. Ph. II, 2 p. 81-92). Berkeley Univ. Press 1910 | WKPh 1363 A. Wiedmann.

G. Link, De uocis « sanctus » usu pagano (cf. Grammaire).

M. Louis, Doctrines religieuses des philosophes grecs (Bibl. d'hist. des relig.). Paris Lethielleux vii 374 p. 8° 4 Fr. | RB 260 D. I. R. | REG 481 A. Rivaud.

A. Manresi, L'impero romano e il cristianesimo... (cf. Histoire).

Jean de Mot, La crémation et le séjour des morts chez les Grecs (Mém. Soc. anthrop. Bruxelles XXVII, 6). Bruxelles Lamertin 1909 32 p. 8° | REG 85 L. G.

F. Mourret, Histoire générale de l'Eglise. T. III : L'Eglise et le monde barbare. Paris Bloud 1909 495 p. gr. 8° 6 Fr. | RC LXX 165 E.

E. Müller, De Graecorum deorum partibus tragicis (cf. Histoire littéraire).

G. Nicole, Satyres et Silènes (Daremberg-Saglio, Diction. des Antiq. p. 1090-1102). Genève Kündig 1909 | RC LXIX 249 A. de Ridder | WKPh 284 O. Engelhardt.

H. Nissen, Orientation. Studien zur Geschichte der Religion. Heft 1 et 2 Berlin Weidmann 1906, 1907 260 p. 8° chac. 2,80 M.

— Heft 3; 1910: 200 p. 5 M. | BPhW 974 W. F. Otto | WKPh 1161 F. K. Ginzel.

P. Perdrizet. Cultes et mythes du Pangée (Ann. de l'Est, 24, 7). Paris-Nancy Berger-Levrault 1910 103 p. 8° 4 pl. 5 Fr. BPhW 1320 L. Deubner | CR 244 J. E. Harrison | RC LXX 311 F. C. | REA 429 W. Vollgraff.

J. M. Pfättisch, Die Rede Konstantins des Grossen an die Versammlung der Heiligen (Strassb. Theolog. Stud. hrsg. von A. Ehrhard und E. Müller). Freiburg i. Br. Herder 1908 XI 117 p. 8° 3,50 M. | BPhW 357 G. Lœschke.

Fr. Pfister, Der Reliquienkult im Altertum. Halbband I: Das Objekt der Rel. (Religionsgesch. Vers. & Vorarb. V). Giessen Töpelmann 1909 XII 397 p. 8° 14 M. | AB 337 H. D. | BFC XVII 57 M. Lenchantin de Gubernatis | BZ 201 C. W. | DLZ 3217 G. Anrich | JHS 381 | LZB 828 H. Ostern.

A. Pieper, Christentum, römisches Kaisertum und heidnischer Staat. Münster Aschendorff 1907 68 p. 8° 1, 25 M. | BPhW 275 P. Corssen.

M. Pohlenz, Vom Zorne Gottes. Eine Studie über den Einfluss der griechischen Philosophie auf das alte Christentum. Göttingen Vandenhoeck 1909 VI 156 p. 8° | REG 88 Ch. Guignebert.

F. Pradel, Griechische und süditalienische Gebete, Beschwörungen und Rezepte des Mittelalters. (Religiongesch. Versuche und Vorarb. III, 3). Giessen Töpelmann 151 p. gr. 8° 4 M. | BPhW 719 K. Dieterich | CR 128 W. H. D. R.

Mgr Rahmani, Documenta de antiquis haeresibus (Studia Syriaca, IV). Typ. Sem. Scharf. de monte Libano 1909 LV 88 p. 8° | RB 247 D. G. Morin.

G. Rauschen, Grundriss der Patrologie, 3. Aufl. Freiburg i. Br. Herder 1910 XII 265 p. 8° 2,50 M. | BMB 171 J. P. W. | BZ 593 C. W. | DLZ 3153 A. Koch.

S. Reinach, Cultes, mythes et religions. Paris Leroux T. I 1905, II 1906, III 1908 | RQH LXXXVII 213 F. Cabrol.

R. Reitzenstein, Die hellenistischen Mysterienreligionen, ihre Grundgedanken und Wirkungen. Leipzig Teubner 1910 222 p. 8° 4 M. | AJPh 467 W. A. Heidel | BZ 635 A. E. | GGA 654 P. Wendland | NTF 171 A. Christensen | WKPh 1307 Soltau.

— Hellenistische Wundererzählungen. Leipzig Teubner 1906 | CPh 110 G. L. Hendrickson.

W. H. Roscher, Die Tessarakontaden und Tessarakontadenlehren der Griechen und anderer Völker (ex: Ber. über die Verhdl. d. k. Sächs. Ges. Wiss. ph.-h. Kl. LXI, 2). Leipzig Teubner 1909 p. 21-206 8° 6 M. | BZ 565 C.W | WKPh 1 Pagel | DLZ 1992 O. Weinreich | LZB 1485 E. Drerup | NTF 86 A. Thomsen.

Th. Schermann, Propheten- und Apostellegenden nebst Jüngerkatalogen des Dorotheus und verwandter Texte (Texte und Untersuch. hrsg. von A. Harnack und C. Schmidt, XXXI, 3). Leipzig Hinrichs 1907 VII 368 p. 11,50 M. | BPhW 1602 H. Lietzmann.

O. Schilling, Reichtum und Eigentum in der altchristlichen Literatur. Freiburg i. Br. Herder 1908 XIV 224 p. 8° 4 M. | LZB 51 J. N.

E. Schmidt, Kultübertragungen (Religionsgesch. Vers. & Vorarbeiten VIII, 2). Giessen Töpelmann 1910 124 p. 8° 4,40 M. | BFC XVII 131 C. Landi | BZ 636 P. Mc. | JHS 380.

H. Schmidt. Veteres Philosophi quomodo iudicauerint de precibus. 2 M. | CR XXIV 128 W. H. D. R.

K. Schmidt, Das Geheimnis der griechischen Mythologie und der Stein von Lemnos. Gleiwitz Neumann 1908 135 p. 8° | BPhW 243 H. Pedersen | G 322 P. Kretschmer.

W. Schultz, Dokumente der Gnosis (cf. Philosophie).

— Rätsel aus dem hellenischen Kulturkreise. I: Die Rätselüberlieferung. (Mythol. Bibliothek hrsg. von der Gesellsch. f. vergl. Mythenforschung III, 1). Leipzig Hinrichs 1909 XX 159 p. gr. 8° 6 M. | BFC XVI 256 C. Landi | LZB 761 Cr. | MPh XVIII 9 D. C. Hesseling | WKPh 406 H. Blümmer.



E. Schwartz, Ueber die pseudoapostolischen Kirchenordnungen (Schriften d. Wiss. Gesellsch. in Strassburg, VI). Strassburg Trübner 1910 gr. 8° II 40, 6 & 7 p. 4 M. | WKPh 1199 O. Stählin.

O. Seemann, Mythologie der Griechen und Römer, 5. Aufl. v. *R. Engelmann*. Leipzig Seemann 1910 XIV 319 p. 8° 134 reprod., 450 M. | BMB 376 | DLZ 2579 N.

V. Sejrl, Sur les mystères d'Eleusis, (Úryvek z kulturních dějin řeckých., O. III) 1908 21 p. | LF 313 E. Peroutka.

E. Siecke, Hermes der Mondgott (Mythol. Bibliothek hrsg. v. d. Gesellsch. f. vergl. Mythenforsch. II, 1). Leipzig Hinrichs 1908 98 p. 8° 3 M. | DLZ 919 F. Pfister | RSH XX 116 L. Pineau.

— Nachträge zur Abhandlung « Hermes der Mondgott » (Mytholog. Bibl. II, p. 99-118). Leipzig Hinrichs 1909 1 M. | LZB 101 et 294.

R. Sohm, Wesen und Ursprung des Katholicismus (Abhdl. Sächs. Ges. Wiss. XXVII, 10, p. 333-390). Leipzig Teubner 1909. | HZ CIV 609 E. Schwartz.

G. Stara-Tedde, Ricerche sulla evoluzione del culto degli alberi... (ex: Bolletino della Commissione archeol. comunale di Roma 1907). Roma Loescher 57 p. gr. 8°. | AB 189 H. D. | BPhW 120 E. Gerland.

P. Stengel, Opfergebräuche der Griechen. Leipzig & Berlin Teubner 1910 238 p. 8° 6 M. | DLZ 2831 L. Deubner | NTF 141 A. Thomsen.

E. de Stoop, Essai sur la diffusion du Manichéisme dans l'empire romain (Rec. trav. fac. phil. Univ. Gand, 38). Gand van Goethem 1909 VIII 152 p. 8°. | BZ 554 G. Krüger | MPh XVII 392 H. U. Meyboom | RB 137 D. G. Morin | REA 105 Ch. Guignebert. | REG 91 A. Puech.

D. Syxte, Notiones archeologiae christianae, disciplinis theologicis et liturgicis coordinatae, 2 vol. 8°. Roma Desclée 1908-9. | RQH LXXXVII 205 F. Cabrol.

J. Tambornino, De Antiquorum daemonismo (Religionsgesch. Versuche & Vorarbeiten hrsg. v. R. Wünsch & L. Deubner VII, 3) Giessen Töpelmann 1909 112 p. 8° 3,40 M. | BFC XVI 253 E. Bignone | CR 128 W. H. D. R. | DLZ 403 F. Pfister | RC LXIX 42 P. Lejay | RHR LXII 65 A. J.-Reinach.

J. Tixeront, Histoire des dogmes. T. II: De St. Athanase à St. Augustin. Paris Lecoffre 1909 IV 534 p. 12°. | RHR LXII 90 P. Monceaux.

J. Toutain, Etudes de mythologie et d'histoire des religions antiques. Paris Hachette 1909 VI 298 p. 8° 3,50 Fr. | LZB 594 Pr—z | RQH LXXXII 589 M. Besnier | RU XIX, 1 453 Ch. Dufayard.

L. Traube, Nomina sacra, Versuch einer Gesch. der christl. Kürzung. (Quellen und Untersuch. zur lat. Philol. d. Mittelalters hrsg. von L. Traube, Band II). München Beck 1907 XII 295 p. gr. 8° 15 M. | BPhW 179 R. Ehwald.

J. Turmel, Histoire du dogme de la papauté, des origines à la fin du IVᵉ siècle (Bibl. d'histoire religieuse). Paris Picard 1908 492 p. 16°. | RSH XX 117 E. Baron.

H. Usener, Vorträge und Aufsätze. Leipzig Teubner 1907. | CPh 111 G. L. Hendrickson.

H. de la Ville de Mirmont, L'astrologie chez les Gallo-Romains (Bibl. des Univ. du Midi, fasc. VII). Bordeaux Féret 1904 Paris Fontemoing 182 p. 10 Fr. | JHS 381 | JS 285 J. Toutain | WKPh 1063 F. K. Ginzel.

Th. Waechter, Reinheits Vorschriften im griechischen Kulte, I. Naunburg Lippert 1910 77 p. 8°. | RA XVI 348 S. R.

O. Weinreich. Antike Heilungswunder, Untersuch. zum Wunderglauben der Griechen und Römer (Religionsgesch. Vers. & Vorarb. VIII, 1). Giessen Töpelmann 1909 XII 212 p. 8° 7 M. | BFC XVI 277 E. Bodrero | BPhW 1044 K. Tittel | CR 128 W. H. D. R. | RC LXIX 42 P. Lejay | REG 367 G. Glotz.

Westberg, Die biblische Chronologie nach Flauius Iosephus... (cf. Iosephus).

F. Westcott, The two Empires, the Church and the World. London Macmillan 1909 12° | RQH LXXXVII 535 F. Cabrol.

W. Weyh. Die syrische Kosmas- und Damian-Legende. Prog. Schweinfurt 1910 25 p. 8°. | BPhW 1286 L. Deubner.

H. Windisch, Der messianische Krieg und das Urchristentum. Tübingen Mohr 1909 VII 95 p. 8° 2 M. | BPhW 1193 Eb. Nestle | HZ CIV 357 H. Holtzmann.

J. G. Winter, The Myth of Hercules at Rome (Univ. Mich. Stud., Hum. Ser. IV, 2). New-York Macmillan 1910 171-273 p. 8° | DLZ 2448 A. Abt.

F. Wipprecht, Zur Entwicklung der rationalistischen Mythendeutung bei den Griechen, II. Tübingen Laupp 1908 46 p. 4° | WKPh 623 H. Steuding.

W. Wundt, Völkerpsychologie, Bd. II : Mythus und Religion, III. Teil. Leipzig Engelmann 1909 792 p. 8° 18 M. | BPhW 502 K. Bruchmann | NJA XXV 166 R. M. Meyer.

VII. HISTOIRE DES DISCIPLINES

A. Philosophie.

G. G. Bertazzi, Storia genetica dell' idealismo platonico e dei suoi significati. Vol. III : Periodo postsocratico, fasc. I. Roma Albrighi 1909 439 p. 8°. | JPhV 299 E. Hoffmann.

W. Bousset, Hauptprobleme der Gnosis. Göttingen 1907 398 p. | RHR LXII 79 E. de Faye.

J. Burnet, Early Greek Philosophy 2nd ed. London Black 1908 xi 433 p. 8° 12,6 Sh. BPhW 874-883 F. Lortzing.

Sh. O. Dickermann, De argumentis quibusdam e structura hominis et animalium petitis (cf. Textes, Xenophon).

A. Diès, Le cycle mystique. La divinité, origine et fin des existences individuelles dans la philosophie antésocratique. Paris Alcan 1909 iv 115 p. 8°. | REG 471 A. Rivaud.

A. Doering, Geschichte der griechischen Philosophie, gemeinverständlich nach den Quellen. Leipzig Reisland 1903 2 vol. xii 670 & vii 585 p. | NJA XXV 232 Fr. Erhardt.

J. Geffcken, Kynika und Verwandtes. Heidelberg Winter 1909 vii 156 p. 8°. 5 M. | ZöG 422 H. Schenkl.

Th. Gomperz, Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la Philosophie antique, trad. p. *A. Reymond*, t. III. Paris Alcan 1910 10 Fr. | BMB 286.

W. A. Heidel, Περὶ φύσεως. A Study of the conception of nature among the Pre-Socratics (Proceed. Amer. Acad. Arts & Sc. XLV, 4, 1910). WKPh 891 W. Nestle.

J. Holub. Ein Beitrag zur einfachsten Lösung der sozialen Frage oder Luk. 16 und Folgerungen. Weidenau chez l'aut. 44 p. 8°. WKPh 663 F. Cauer.

W. Kinkel, Geschichte der Philosophie als Einleitung in das System der Philosophie. II. Teil : Von Sokrates bis Plato. Giessen Töpelmann 1908 133 et 33 p. gr. 8° 3,50 M. | BPhW 751 F. Lortzing.

M. Louis, Doctrines religieuses des philosophes grecs (cf. Histoire religieuse).

C. L. von Peter, Das Problem des Zufalls in der griechischen Philosophie. Berlin Simion 1910 55 p. 8° 1,50 M. | AGPh 505 C. Fries | JPhV 314 E. Hoffmann.

K. Praechter, Richtungen und Schulen im Neuplatonismus (ex : Genethliakon C. Robert). Berlin Weidmann 1910 p. 103-156. | BZ 564 C. W.

H. Schmidt, Veteres philosophi quomodo iudicauerint de precibus (cf. Histoire religieuse).

W. Schultz, Dokumente der Gnosis. Iena Diederichs 1910 xci 244 p. 8° 8 M. | WKPh 1201 O. Stählin.

F. Ueberwegs, Grundriss der Geschichte der Philosophie, fortgef. von *M. Heinze*. I : Das Altertum, 10. Aufl. von *K. Prächter*. Berlin Mittler 1909 xv 362 + 178 p. 8° 9 M. AGPh XXIV 130 C. Fries | BPhW 1072 A. Schmekel.

F. Wipprecht, Zur Entwicklung der rationalist. Mythendeutung bei den Griechen (cf. Histoire religieuse).

H. Wolf, Geschichte des antiken Sozialismus und Individualismus (Gymnasial-Bibliothek, Heft 50). Gütersloh Bertelsmann 1909 258 p. 8° 2,80 M. | EPhK 369 G. Hornyánszky | WKPh 617 F. Cauer.

M. Wundt, Geschichte der griechischen Ethik. I : Die Entstehung der g. E. Leipzig 1908 x 536 p. 8°. | NJA XXV 151 O. Immisch | RC LXX 157 E. Thouverez.

E. Zeller, Die Philosophie der Griechen. III. 1. 1 : Die nacharistotelische Philosophie. 1. Hälfte. 4. Aufl. von *Ed. Wellmann*. | Leipzig Reisland 1909 xiii 864 p. 8° 19 M. | BPhW 1043 A. Schmekel.

G. Zuccante, Socrate. Torino Bocca 1909 412 p. 8° 12 L. | JPhV 307 E. Hoffmann.

B. Droit.

Textes.

Fontes iuris Romani ed. *C. G. Bruns*, 7. ed. *O. Gradenwitz*. P. I : Leges et negotia. xx 435 p. 7,60 M. ; P. II : Scriptores. viii 91 p. 2,20 M. Tübingen Mohr 1909 8° | BPhW 401 W. Kalb.

O. Lenel, Das Edictum perpetuum. Ein Versuch zu seiner Wiederherstellung, 2. Aufl. Leipzig Tauchnitz 1907 xxvi 550 p. 8°. 24 M. | ZRG 407-413 J. Partsch.

R. Leonhard, Ein Papyrus aus der Zeit des spaetrömischen Prozessrechts. (Mélanges Fitting, T. II p. 61-75). Montpellier Impr. gén. du Midi 1909. NRD 250 R. Génestal.

The Digest of Justinian, transl. by *Ch. H. Monro*. Cambridge Univ. Press 1904/09 2 vol. xxxvi 399 et viii 453 p. 8° 24 Sh. | DLZ 1529 P. Krüger.

Fontes Iuris Romani Antejustiniani ed. *S. Riccobono*, *J. Baviera*, *C. Ferrini*. P. I : Leges... P. II : Auctores..., Leges saeculares... Firenze Barbera 1909 xvii 376, xvii 684 p. pet. 8° 17 L. | DLZ 56 L. Wenger.

L. Wenger, Ein nachjustinianisches Urteil auf Papyrus (ex : Στρωματεῖς, Grazer Festgabe p. 29-37). Graz 1909. BZ P. Viereck.

Varia.

L. Adam, Ueber die Unsicherheit literarischen Eigentums bei Griechen und Römern. Düsseldorf Schaub 1907 218 p. 4 M. | BBG 52.

W. Ashburner, Rhodian Sea Law. Oxford Clar. Pr. 1909. | EHR 395 W. A. G.

G. Baviera, Scritti giuridici. Vol. I : Diritto Romano. Palermo 1909 204 p. gr. 8°. | SS 121 E. P.

G. Beseler, Beiträge zur Kritik der römischen Rechstsquellen. Tübingen Mohr 1910 iii 122 p. gr. 8° 3,60 M. | LZB LXI 1687 Kr. WKPh 632 E. Grupe. | ZRG 491 Mitteis.

J. Binder. Die Plebs. Studien zur römischen Rechtsgeschichte. Leipzig Deichert 1909 xix 630 p. | ZRG 450 P. Koschaker.

G. Bortolucci, La fideiussione nell' Egitto greco-romano (ex : Boll. dell' Istit. di Diritto Rom. XVII, 4-6 p. 265-316). | NRD 840 L. B.

E. F. Bruck, Die Schenkung auf den Todesfall im griechischen und römischen Recht... I. Teil (Stud. z. Erläut. des bürgerl. Rechts. hrsg. von R. Leonhard, 31). Breslau Marcus 1909 xiv 162 p. 8°. | REG 228 G. Glotz.

— Zur Geschichte der Verfügungen von Todeswegen im altgriechischen Recht. Breslau Marcus 1909 v 42 p. gr. 8° 1,80 M. | BPhW 369 Th. Thalheim | LZB 1686 E. Drerup | REG 228 G. Glotz.

W. W. Buckland, The Roman Law of Slavery. Cambridge Univ. Pr. 1908. | EHR 318 P. V. M. Benecke.

E. Burle, Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque. Th. droit Lyon, Trévoux Jeannin 1908 xv 632 p. gr. 8° | LZB 821 E. Drerup | ZRG 446 J. Partsch.

A. Calderini, La manomissione e la condizione dei liberti in Grecia. Milano Hoepli 1908 xx 464 p. 12 L. | CPh 384 W. Miller | CR 21 A. E. Zimmern | HZ CIV 601 H. Swoboda | RA XVI 183 A. J.-Reinach.

E. Costa, Provvisioni e discipline giuridiche provocate in Roma antica dai terremoti (ex : Rendic. Accad. Sc. Ist. Bologna). Bologna Gamberini 1909 16 p. 8°. | A & R 41 F. M.

— Storia delle fonti del diritto romano. Torino Bocca 1909 xii 239 p. 8° 7 L. | A & R 39 F. E. Vassali | SS 128.

F. Desserteaux, Etudes sur la formation historique de la capitis deminutio, I:



Ancienneté respective des cas et des sources de la c. d. Dijon et Paris 1909 | ZRG 480 M. Fehr.

O. Eger, Zum ägyptischen Grundbuchwesen in römischer Zeit : Untersuch. auf Grund der griech. Papyri. Leipzig & Berlin Teubner 1909 VIII 212 p. 8°. 7 M. | BZ 683 P. Viereck | CR 258 H. I. Bell | NRD 404 A. Fliniaux.

Ph. Ehrmann, De iuris sacri interpretibus atticis (cf. Histoire religieuse).

H. Erman, Zur Behandlung der Aktionen in den nachklassischen Rechtsbüchern. (Mélanges Fitting T. II p. 583-599). Montpellier Impr. gén. du Midi 1909 | NRD 251 R. Génestal.

M. Fehr, Beiträge zur Lehre vom römischen Pfandrecht in der klassischen Zeit. Diss. Upsala 1910 | ZRG 489 Mitteis.

G. Ferrari, I documenti greci medioevali di diritto privato dell' Italia meridionale e loro attinenze con quelli bizantini d'oriente e coi papiri greco-egizii (Byz. Archiv, IV). Leipzig Teubner 1910 VIII 148 p. 8°. | ZRG 472 E. Rabel.

H. Fitting, Alter und Folge der Schriften röm. Juristen von Hadrian bis Alexander ; 2. Aufl. Halle 1908 X 130 p. gr. 8° 3,60 M. | GGA 245-268 P. F. Girard.

A. Fliniaux, Le Vadimonium. Paris Rousseau 1908. | NRD 142 L. Debray.

B. Frese, Aus dem gräko-ägyptischen Rechtsleben. Halle Niemeyer 1910 VIII 79 p. 8° 2,40 M. | LZB 1316 A. Stein | NRD 706 L. Boulard | SS 464-481 E. Carusi.

C. Gaspare, Sulle origine e sul concetto di Obligatio. Torino Cassone 1909 50 p. | NRD 838 J. Duquesne.

A. Harnack, Entstehung... des Kirchenrechts... (cf. Histoire religieuse).

E. Sidney Hartland, Primitive paternity. London Nutt 1909 2 vol. VIII 325 & 328 p. 8°. | RSH XXI 373 L. Pineau.

H. Hellwig, Erbrechtsfeststellung und Reszission des Erbschaftserwerbs. Beiträge zur Lehre von der querela inofficiosi testamenti des klassischen römischen Rechts. Leipzig Deichert 1908. | ZRG 486 Mitteis.

R. Hirzel, Die Strafe der Steinigung (Abh. d. phil.-hist. Kl. d. Kgl. Sächs. Ges. d. Wiss. Bd XXVII, 7, p. 225-266). Leipzig Teubner 1909 44 p. 8° 1,80 M. | BPhW 902 Th. Thalheim | NRD 837 J. Duquesne.

H. F. Hitzig, Die Herkunft des Schwurgerichts im römischen Strafprozess. Zürich Füssli 1909 58 p. 8° 2 M. | BPhW 1257 G. Beseler | LZB 1087 | REG 234 G. Glotz | WKPh 830 Ed. Grupe | ZöG 326 St. Brassloff | ZRG 470 O. Eger.

Th. Kipp, Geschichte der Quellen des römischen Rechts, 3. Aufl. Leipzig Deichert 1909 VIII 189 p. 8° 4,20 M. | DLZ 1724 P. Krüger.

E. Lefèvre, Du rôle des tribuns de la plèbe en procédure civile. Paris Rousseau 1910 285 p. | ZRG 484 L. Wenger.

E. Leisi, Der Zeug im attischen Recht. Diss. Zurich. Frauenfeld Huber 1908 XI 166 p. gr. 8° 3,20 M. | DLZ 2486 L. Wenger | NRD 148 H. Lévy-Bruhl | ZRG 443 J. Partsch.

E. Levy, Sponsio, fidepromissio, fideiussio. Berlin Vahlen 1907 VI 226 p. 8° 5 M. | DLZ 1206 M. Conrat (Cohn).

H. Lewald, Beiträge zur Kenntniss des römisch-ägyptischen Grundbuchrechts. Leipzig Veit 1909. | NRD 404 A. Fliniaux.

H. Lipsius, Zum Recht von Gortyns (Abhdl d. phil.-hist. kl. d. kgl. Sächs. Ges. d. Wiss. Bd XXVII. 11). Leipzig Teubner 1909 20 p. gr. 8° 1 M. | BPhW 520 Th. Thalheim | DLZ 3002 J. Partsch | NRD 410 R. D.

A. Loup, Le Calendrier juridique des jours fastes et néfastes dans l'ancienne Rome. Toulouse Privat 1908 188 p. gr. 8°. | NRD 839 L. Boulard.

Chl. Marcell, Ueber die Erstreckung des Pfandrechts auf die Früchte der Sache im römischen und deutschen bürgerlichen Recht. Lemberg 1910 78 p. (en polonais). | ZRG 447 A. Berger.

R. Meister, Eideshelfer im griechischem Recht. Diss. Leipzig, Bonn Georgi 1908 25 p. | NRD 148 H. Lévy-Bruhl.

Th. Mommsen, Juristische Schriften, Bd. III. Berlin Weidmann 1907 XII 632 p. gr. 8° 15 M. | BPhW 242 H. Erman | CR 69 E. Harrison | GGA 466 L. Wenger | JPhV 226 F. Luterbacher | ZöG 132 St. Brassloff.

J. Nicole, Le procès de Phidias... (cf. Histoire).

J. Partsch, Griechisches Bürgerschaftrecht, I. Teil. Das Recht des altgr. Gemeindestaats. Leipzig Teubner 1909 IX 434 p. 8°. 14 M. | LZB 93 E. Drerup.



H. Pflüger, Nexum und Mancipium. Leipzig Duncker & Humblot 1908 III 104 p. gr. 8° 2,80 M. | WKPh 9-15 B. Kübler.

Fr. Preisigke, Girowesen im griechischen Aegypten... Ein Beitrag z. Gesch. des Verwaltungsdienstes im Altertum. Strassburg Schlesier 1910 XVI 575 p. 8° 20 M. | BZ 684 P. Viereck | GGA 725-759 J. Partsch | LZB 729 W. Schubart.

E. Rabel, Die Verfügungsbeschränkungen des Verpfänders besonders in den Papyri. Anhang: Eine unveröffentlichte Baseler Papyrusurkunde. Leipzig, Veit & Comp. XII et 116 p. 8° 4 M. | BPhW 82 L. Wenger | BZ 682 P. Viereck | JHS 180 | REG 357 G. Glotz | ZRG 456 O. Eger.

G. Rensch, De manumissionum titulis apud Thessalos. Halle Niemeyer 1908 131 p. | BFC XVI 252 A. Solari.

S. Riccobono, Il valore delle collezioni giuridiche bizantine per lo studio critico del « Corpus iuris ciuilis » (Mélanges Fitting T. II p. 463-497). Montpellier Impr. gén. du Midi | NRD 252 R. Génestal.

R. de Ruggiero, Il divieto d'alienazione del pegno nel diritto greco e romano. Contributo papirologico (ex: Studi econ.-giurid. d. Fac. Giurispr. Cagliari IV. Cagliari Dessì 1910 87 p. | ZRG 456 O. Eger.

Studi economico-giuridici publicati per cura della Faculta di Giurisprudenza della R. Universita di Cagliari (Istit. econom. giurid. I). Cagliari 1909 IV 367 p. 8°. | NRD 856 J. Duquesne.

Fr. von Velsen, Beiträge zur Geschichte der edictum praetoris urbani. Leipzig Fock 1909 108 p. gr. 8° 3 M. | NRD 705 J. Duquesne | WKPh 631 E. Grupe.

E. Tuček, Untersuchungen über das Registrum super negotio Romani imperii (Quellenst. d. hist. Seminar d. Univ. Innsbruck, 2. Heft). Innsbruck Wagner 1910 77 p. 8° 6 M. | HZ CV 662.

H. Weber, Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundstaaten (Stud. z. Gesch. & Kultur des Altert. hrsg. v. E. Drerup, H. Grimme und J. P. Kirsch I, 5). Paderborn Schöningh 1908 65 p. 8° 2 M. | DLZ 1396 L. Wenger.

E. Weiss, Pfandrechtliche Untersuchungen. I. Abteilung: Beiträge zum römischen und hellenischen Pfandrecht enthaltend. Weimar Böhlaus 1909 IX 154 p. 8°. | BZ 682 P. Viereck | ZRG 492 O. Eger.

L. Wenger, Die Stellung des öffentlichen römischen Rechts im Universitätsunterricht. Wien Manz 1907. | ZöG 235 St. Brassloff.

Vocabularium iurisprudentiae Romanae iussu Instit. Savigniani compositum. III, 1 (habeo-idem) ed. *B. Kübler*, V, 1 (R-sed) ed. *Er. Volkmar*. Berlin Reimer 1910 III 320, 320 p. gr. 8° chaque vol. 8,20 M. | WKPh 1258 W. Kalb.

P. Willems, Le droit public romain, 7ᵉ éd. Louvain Peeters 1910 12 Fr. | BMB 403 J. P. Waltzing.

M. Wlassak, Der Gerichtsmagistrat im gesetzlichen Spruchverfahren. Weimar Böhlaus Nachfolger 1907 222 p. 8° 5 M. | BPhW 1010 A. Manigk.

P. Zanzucchi, Vocabolario delle Istituzioni di Gaio. Milano Vallardi 1910 VII 132 p. 8°. | NRD 410 S. C.

Zocco-Rosa, Une nouvelle palingénésie des Institutes de Justinien (Mél. Fitting T. II p. 523-532). Montpellier Impr. gén. du Midi 1909. | NRD 251 R. Génestal.

C. Sciences.

E. Biernath, Die Guitarre seit dem III. Jahrtausend vor Christus. Berlin Haack 1907 143 p. 3 M. | BBG 305 Wismeyer.

E. Daniels, Das antike Kriegswesen. (Sammlung Göschen, 448). Leipzig 1910 146 p. | EPhK 798 B. László.

St. Cybulski, Tabulae, quibus antiquitates Graecae et Romanae illustrantur Tab. IV : Πλοῖα, ed. 2. 4 M. (Text 1 M.) — VIII : Castra Romana, ed. 2 cur. *Ed. Anthes*, 4 M. — IX : Machinae et tormenta ed. 2 cur. *R. Schneider*. 4 M. Nebst erläut. Text von *E. Kohlhauer*, *Ed. Anthes*, *R. Schneider*. Leipzig Koehler 1903, 1908 23,10,10 p. 8°. | BPhW 854 E. Assmann | ZöG 155 M. Hodermann.

L. Darmstaedter, Handbuch zur Geschichte der Naturwissenschaften und der Technik. 2. Aufl. Berlin Springer 1908 1262 p. | HZ CIV 595 M. Simon.

H. Delbrück, Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte, 2 Aufl. I : Das Altertum, II : Die Germanen. Berlin Stilke 1908-9 XIV 608 & 407 p. 8°. | BPhW 87 R. Oehler | HZ CIV 344 Beloch | SS 115 E. P.

J. Ilberg und *M. Wellmann*, Zwei Vorträge zur Geschichte der antiken Medizin (ex : NJA XXI). Teubner 1909 38 p. gr. 8° 1,40 M. | BPhW 460 K. Tittel | NTF 55 H. Raeder.

O. Keller, Die antike Tierwelt, Bd. I. Säugetiere. Leipzig Engelmann 1909 XII 434 p. 8° 10 M. | BFC XVI 278 R. Sabbadini | BPhW 1389 H. Stadler | LZB 651 Cr. | WKPh 761 Fr. Harder.

E. O. von Lippmann, Chemisches und Alchemisches aus Aristoteles (ex : Arch. Gesch. Naturwiss.). Leipzig Vogel 1910 100 p. | EPhK 802 H. Gärtner.

A. Frhr. v. Notthafft, Die Legende von der Altertums-Syphilis. Leipzig Engelmann 1907 230 p. gr. 8°. 3 M. | BPhW 1608 P. Richter.

M. C. P. Schmidt, Altphilologische Beiträge, 3 : Musikalische Studien. Leipzig Dürr 1909 94 p. 8° 1,60 M. | BBG 304 Wismeyer | BPhW 560 W. Nitsche.

Fr. Strunz, Beiträge und Skizzen zur Geschichte der Naturwissenschaften. Hamburg Leopold Voss 1909 VII 192 p. gr. 8° | WKPh 438 H. Gillischewski.

E. Schwalbe, Vorlesungen über Geschichte der Medizin, 2. Aufl. Iena Fischer 1909 213 p. | HZ CIV 642 B.

K. Sudhoff, Aerztliches aus griechischen Papyrus-Urkunden. (Stud. zur Gesch. der Medizin von der Puschmann-Stiftung an der Univ. Leipzig. Heft 5, 6). Leipzig Barth 1909 XV 296 p. gr. 8° 16 M. | BPhW 1125 K. Fr. W. Schmidt | NJA XXV 300 J. I.

H. Willers, Geschichte der römischen Kupferprägung... Leipzig Teubner 1909 XVI 228 p. gr. 8° 18 pl. 12 M. | BPhW 1413 K. Regling | CR 255 G. Macdonald | LZB 1291 E. Bahrfeldt | RC LXX 361 E. Cavaignac | ZN 371-395 E. J. Haeberling.

W. Wreszinski, Der grosse mediz Pap. des Berlin. Mus. (cf. Papyrologie).

S. Zervos, Détermination des noms des auteurs de deux anciens textes médicaux. Athènes 1908 11 p. 8°. | LZB 279 A. Bäckström.

VIII. HISTOIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES, HUMANISME, PÉDAGOGIE.

Generalia.

Greece in evolution... (cf. Histoire littéraire).

Iuventus. Ephemeris in usum iuuentutis studiosae, ed. *St. Székely*. Budapest Danczer 5 Kr. | BPhW 1580 B. Kohlbach.

Minerva, Jahrbuch der gelehrten Welt, begr. von *K. Trübner*, 19. Jahrgang 1909/10. Strassburg Trübner 1910 LVIII 1512 p. 8°. 16 M. | LZB 29.

Mitteilungen des Vereins der Freunde des humanistischen Gymnasiums, red. v. *S. Frankfurter*, 10. Heft. Wien-Leipzig Fromme 1910 92 p. gr. 8° 1 M. | WKPh 879 Th. Opitz.

Scriptor Latinus (Noua « Ciuis Romani » series) ; Menstruus ad ling. Lat. nostrae act. rationibus adaptandam comment. VIII, 1. red. *V. Lommatzch*. Frankfurt Lüstenöder 16 p. 8° l'année 4 M. | RIP 399 | WKPh 776 H. Draheim.

Personalia.

G. Droysen, *Johann Gustav Droysen*. I : Bis zum Beginn der Frankfurter Tätigkeit. Leipzig Teubner 1910 VI 372 p. 8°. 10 M. | BPhW 1480-1489 C. Bardt.

Opus Epistolarum *D. Erasmi* Roterodami denuo recogn. et auctum per *P. S. Allen*, T. II. Oxford Clarendon Pr. | EHR 774 J. P. Whitney.

A. G. Wientjes, De *Jacobo Geelio* philologo classico. Diss. Amsterdam 1909 Leiden Van der Hoek XVI 156 p. | MPh XVII 403 J. H. Leopold | WKPh 106 J. Ziehen.

H. Gelzer, Ausgewählte Kleine Schriften. Leipzig Teubner 1907 IV 429 p. 5 M. | CPh 250 W. Miller.

D. G. Hogarth, Accidents of an Antiquary's life. London Macmillan 1910 x 176 p. 8° 40 pl. 7,6 Sh. | JHS 174 | RA XV 448 L. Jalabert.

K. Krumbacher, Populäre Aufsätze. Leipzig Teubner 1909 XII 388 p. 8° 6 M. | BFC XVI 49 C. O. Zuretti | EPhK 223 A. Henrich | HZ CIV 597 C. Neumann.

N. G. Dossios, Prof. Dr. *K. Krumbacher*. Jassy 1910 7 p. | BPhW 1550 A. Semenov.

P. Lehmann, *Franciscus Modius* als Handschriftenforscher (cf. Paléographie).

Th. Mommsen, Gesammelte Schriften (cf. Histoire littéraire, Histoire, Droit).

Th. Simar, Etude sur *Erycius Puteanus*... (Univ. de Louvain, Recueil de trav. publ. par les membres des conf. d'hist. et de philol. fasc. 28). Louvain 1909 xx 300 p. 8° | RC LXIX 29 P. Willier | WKPh 1065 S. Frankfurter.

Th. Sokolov, Gesammelte Schriften (cf. Histoire).

K. Hildebrandt, Hellas und *Wilamovitz* (ex: Grenzboten 1910, 9). Berlin 1910 12 p. 8°. | DLZ 2718 W. Aly.

Varia.

Das griechische Unterrichtswesen, unter Mitwirk. der K. griech. Regierung hrsg. Leipzig Dürr 1910 VIII 132 p. 4 M. | BBG 135 M. O.

K. Brugmann, Der Gymnasialunterricht in den beiden klassischen Sprachen und die Sprachwissenschaft. Strassburg Trübner 1910 32 p. gr. 8° 0,60 M. | LZB 999 tz. | WKPh 417 E. Zupitza.

P. Cauer, Wissenschaft und Schule in ihrem Verhältnis zum klassischen Altertum. Berlin Weidmann 1910 34 p. 8° 0,60 M. | BPhW 569 J. Ziehen | WKPh 751 Th. Opitz.

E. Cocchia, Concetto e limiti della critica letteraria (Atti Accad. Arch. Lett. B. A., I). Napoli tip. della Univ. 1909 62 p. | BFC XVI 28 P. Fossataro.

B. L. Gildersleeve, Hellas and Hesperia, or the Vitality of Greek Studies in America. New-York Holt 1909 130 p. | CPh 128 edd.

A. Gudeman, Grundriss der Gesch. der klass. Philologie, 2. Aufl. (Hdb. von I. v. Müller). Leipzig Teubner 1909 VI 260 p. 8° 5 M. | AJPh 112 | BPhW 1647 W. Kroll | CPh 374 J. C. Rolfe | HZ CV 416 Fueter | MPh XVII 403 J. van Wageningen | RC LXIX 252 H. Willier | RF 536 D. Bassi | ZöG 324 E. Kalinka.

Hönicke, Ueber den Einfluss der klassischen Bildung auf die Entwicklung unseres Nationalgefühls... Prog. Dramburg 1909 22 p. 4°. | MHL 31.

O. Immisch, Wie studiert man klassische Philologie? (Violets Studienführer). Stuttgart Violet 1909 IV 192 p. 8° 2,50 M. | BFC XVII 58 L. V. | DLZ 2847 W. Kroll. | MPh XVII 203 J. Vürtheim.

W. Kroll, Geschichte der klassischen Philologie (Samml. Göschen 367). Leipzig Göschen 1908 152 p. 8° 0,80 M. | BPhW 1516 B. Maurenbrecher. | ZöG 324 E. Kalinka.

G. Leuchtenberger, Vademecum fur junge Lehrer. Berlin Weidmann 1909 IV 182 p. 8° 3,50 M. | WKPh 640 Th. Opitz.

E. Maass, Der Genius der Wissenschaft (Marburger akademische Reden n° 22). Marburg Elwert 1909 19 p. gr. 8° 0,50 M. | WKPh 126 J. Ziehen.

B. Maurenbrecher, Grundlagen der klass. Philologie *B. Maurenbucher* und *R. Wagner*, Grundzüge der kl. Phil., Bd. I.). Stuttgart Violet 1908 II 436 p. 8° 6 M. | BPhW 1355 A. Zingerle.

W. Ostwald, Wider das Schulelend. Ein Notruf. Leipzig Akad. Verlagsgesellschaft 1909 48 p. 8° 1 M. | WKPh 126 Th. Opitz.

A. Polaschek, Ueber die für erfolgreichen Betrieb d. lat. & griech. Unterrichts erforderl. Stundenzahlen... 21 p. gr. 8°. | WKPh 716 Th. Opitz.

J. P. Postgate, Flaws in Classical Research (ex: Proceed. Brit. Acad. III). London Frowde 1909 51 p. 8° 3,6 Sh. BFC XVI 141 V. Ussani | CPh 225 P. Shorey | CR 241 H. J. R. | MPh XVII 405 J. J. Hartman | RIP 210 P. T. | WKPh 598 H. Steinberg.

G. Reichel, Quaestiones progymnasticae. Diss. Leipzig 1909 137 p. gr. 8°. | WKPh 678 H. Mutschmann.

G. de Sanctis, Per la scienza dell' Antichità. Saggi e polemiche. Torino Bocca 1909 XII 531 p. 8° | BFC XVI 109 U. Mago | RF 139 L. Cantarelli | RQH LXXXVII 687 M. Besnier.

J. E. Sandys, A History of Classical Scholarship. Vol. II : XXVIII 438 p. 8° vol. III : XII 523 p. 8° Cambridge Univ. Press 1908. le vol. 8,6 Sh. | BPhW 729 W. Kroll | CPh 105 C. B. Gulick | MPh XVII 283 P. C. Molhuysen.

Fr. W. Seraphin, Die Bedeutung der Antike für die Gegenwart. Prog. Brass. 1908/9 p. 1-26. | EPhK 67 J. Révay.

Fucus histriomastix, A Comedy first printed by *G. C. Moore Smith*, Cambridge Univ. Press 1909 XX 105 p. 8° 3,6 Sh. | BPhW 921 A. Nebe.

W. Wartenberg, Vorschule zur lateinischen Lektüre für Reformschulen, Oberrealschulen und Studienanstalten. 7. Aufl. von *E. Bartels*. Hannover Norddeutsche Verlagsanstalt VIII 245 p. 8° 2,80 M. | WKPh 1425.

IX. BIBLIOGRAPHIE, ENCYCLOPÉDIES, RECUEILS ET PÉRIODIQUES GÉNÉRAUX.

Annual (The) of the British School at Athens, n° XIII, Session 1906-7. London Macmillan Co 1908 XI 488 p. 4° 14 pl. 25 Sh. | BPhW 404 B. Schröder.

— N° XIV, session 1907-8. ibid. 1909 15 pl. 4° 25 Sh. | BPhW 1476 B. Schröder.

Ν. Γ. Πολίτης, Βιβλιογραφία Ἑλληνικὴ κτλ. ἀπὸ τοῦ ἔτους 1907 (Ex : Ἐπιστημονικὴ ἐπετ. Γ'). Athènes Sakellarios 1909. | BPhW 824 K. Dieterich.

Bibliotheca scriptorum classicorum et Graec. et Latin, die Literatur von 1876 bis 1896 einschliesslich umfassend, von *R. Klussmann*. Bd I. : Script. Graeci. I. Teil : Collectiones. Abercius bis Homerus. Leipzig Reisland 1909 VIII 708 p. | ZöG 475 W. Weinberger.

Byzantinische Zeitschrift... hrsg. von K. Krumbacher & P. Marc, Bd. XVIII. 1909 XII 716 p. 8° 2 pl. Leipzig Teubner 1909 20 M. | MHL 394 F. Hirsch.

— Generalregister zu Bd. I-XII, von *P. Marc*. Leipzig Teubner 1909 VIII 592 p. gr. 8° 24 M. | BPhW 790 K. Dieterich.

Byzantis, ἐπιθ. τῶν βυζ. σπουδῶν, vol. I | JS 36 L. Bréhier.

Catalogus dissertationum philol. class. ed. II, zusammengest. von der... Buchhandl. G. Fock. Leipzig 1910 IV 652 p. 8°. 7,2 M. | BBG 213 Th. P. | BPhW 1360 K. F. | HZ CV 420 | KBW 474 W. Nestle | NZ A. Nagl | RH CIV 416 Ph. Lauer | WKPh 1206 Fr. Harder.

Catalogue of books printed in the XV[th] century now in the British Museum. Part I : Xylographica and books printed with types at Mainz, etc. London Brit. Mus. 1908 XXVIII 312 p. 4°. — Fac-similés 12 p. 4° XXIX pl. | JS 26-35 et 49-60 L. Delisle.

Catalogue (Historical) of the printed editions of Holy Scripture in the library of the British and Foreign Bible Society, by *T. H. Darlow* and *H. F. Moule* vol. I : English. London Bible House 1903 XVI 428 p. 4°. | LZB 225 v. D.

Einleitung in die Altertumswissenschaft hrsg. von *A. Gercke* & *E. Norden*. Bd I. : Methodik. Sprache. Metrik. Griechische und römische Literatur. Leipzig Teubner 1910 XI 588 p. 18 Kr. | BFC XVII 73 L. V. | BPhW 559 O. Schröder | BSL 276 A. Meillet | BZ 559 P. Ms. | EPhK 588 J. Darkó | LF 290 K. Wenig | MPh XVIII 83 J. S. Speyer | NTF 117 H. Raeder | ZG 469 F. Heussner.

— Bd. II. ibid. 1910 VII 432 p. | NTF 176 H. Raeder.

Papers of the British school at Rome, vol. V. London Macmillan 1910 XIV 471 p. gr. 8° 47 pl. | RA XVI 438 S. R.

Papers (Supplementary) of the American School of Classical Studies in Rome. Vol. II. New-York Macmillan Co 1908 IX 293 p. 4°. | DLZ XXXI 1371 O. Plasberg.



Paulys Realencyklopädie der klassischen Altertumwissenschaft; neue Bearb... hrgb. von *G. Wissowa*. 12. HalbBd : Euxantios-Fornaces. Stuttgart Metzler 1909 col. 1537-2878 gr. 8° 15 M. | BBG 213 J. Melber | CR 66 G. F. Hill. | WKPh 146 Fr. Harder.

Studies (*Harvard*) in class. Philology, vol. XX. Cambridge 1909 174 p. | NTF 58 H. Raeder.

— (*Univ. of Nevada*) I, 2 1908 p. 61-98. | CR 96 W. W. F. | ZöG 1141 J. Golling.

Wörter und Sachen, Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach- und Sachforschung hrsg. v. R. Meringer, W. Meyer-Lübke, J. J. Mikkola, R. Much, M. Murko. Bd. I. Heidelberg Winter 1909 v 262 p. 4° 20 M. | DLZ 341 O. Schrader | G 375 F. Skutsch | WKPh 33-39 E. Zupitza | ZöG 908 Fr. Stolz.

X. MANUELS SCOLAIRES

Extraits d'auteurs, Chrestomathies, Editions de classe (cf. Textes).
Manuels de grammaire, stylistique, etc. (cf. Grammaire).
— de littérature, histoire, etc. (cf. Histoire littéraire, histoire, etc.).

R. Berndt, Beiträge zur Behandlung der latein. Kasussyntax im Gymnasialunterricht. Prog. Insterburg 1910 25 p. 8° | WKPh 637 H. Blase.

K. Bone, Πείρατα τέχνης. Ueber Lesen und Erklären von Dichtwerken. Leipzig Teubner 1909 vi 128 p. 8° 2,40 M. | LZB 1096 R. Jahncke | ZG 478 K. Koch.

E. Bruhn, Lateinische Formen-und Satzlehre für Reformanstalten (Ausgabe B der Latein. Formenl. von *Perthes* und der Latein. Satzl. von *Reinhardt*). Berlin Weidmann 1909 315 p. 8° 3,40 M. | ZG 353 O. Vogt | ZöG 380 J. Dorsch.

L. Byrne, The Syntax of High School Latin. Chicago Univ. Press 1909 0,85 Doll. | CPh 401 Th. K. Sidey.

F. Cardinali, Grammatica Greca con esercizi e letture... Parte I. Milano Paravia 1909 iv 379 p. | A & R 378 N. Terzaghi.

P. Cauer, Die Kunst des Uebersetzens, 4. Aufl. Berlin Weidmann 1909 viii 167 p. 8° 4 M. | DLZ 1499 E. Grünwald | KBW 444 H. Planck.

G. Cevolani, Cento osservazioni alla grammatica latina elementare del Cocchia. Roma Scuola Tip. Salesiana 1909 123 p. 8° | WKPh 269 H. Ziemer.

U. V. Chatelain, La version latine (Méthode et textes choisis). Paris Vuibert et Nony 264 p. 3 Fr. | RIP 316 A. Humpers.

Cours *P. Crouzet*. Méthode latine et exercices illustrés de version et de thème. Le français, la latinité (cl. de 4ᵉ et 3ᵉ) par *P. Crouzet* et *G. Berthet*. Paris Didier 1907 2,80 Fr. | RIP 33 L. Preud'homme.

— Méthodes solidaires de version latine et de thème latin, par *P. Crouzet* et *G. Berthet*. Paris Didier 1908 1,50 Fr. | RIP 33 L. Preud'homme.

P. Crouzet et *G. Berthet*. Textes latins faciles illustrés (cl. de 6ᵉ et 5ᵉ). Paris Didier 1909 2,50 Fr. | RIP 33 L. Preud'homme.

J. Dietze, Griechische Sagen, 2 vol. (Samml. belehr. Unterhaltungsschr. f. d. deutsche Jugend, hrsg. v. H. Vollmer, 26). Berlin Paetel 1909 vii 269 p. 2 M. | WKPh 1365 H. Steuding | ZG 159 O. Genest.

D. Th. Elsaesser, O. S. B. Linguam discito lingua. Grammatica latina. Roulers De Meester 1910 462 p. 12°. 4,60 Fr. | RB 432 D. H. de M.

J. Flaxmanns Zeichnungen zu den Sagen des klassischen Altertums. Leipzig Inselverlag 1910 5 M. | KBW 477 P. Weizsäcker.

J. Frey, Lateinisch-deutsches Wörterbuch für den Schulgebrauch. Münster Aschendorff 1909 654 p. 8° 6 M. | ZöG 514 J. M. Stowasser.

H. Geist, Uebungsstücke zum Uebersetzen ins Lateinische für Oberklassen im Anschluss an Cicero und Tacitus : I, deutsch ; II, lateinisch. Giessen Roth 2 M. | WKPh 1341 A. Kisting.

W. Gemoll, Griechisch-Deutsches Schul- und Handwörterbuch. Wien & Leipzig, Tempsky & Freytag 1908 vi 821 p. 8° 8 M. | BBG 213 Dutoit.

K. E. Georges, Kleines lateinisch-deutsches Handwörterbuch, 9. Aufl. von *H. Georges*. Hannover Hahn 1909 VIII p. 3022 col. 8° 9 M. | ZG XLIV O. Wackermann.

W. K. Gillies and *A. R. Cumming*, Latin of the Empire for use in Schools and Colleges. London Bell 1909 XVIII 326 p. 12° | RU XIX, 1 464 H. de la Ville de Mirmont.

Heineccii (Heinecke) Fundamenta stili cultioris. Ehrenrettung eines alten Schulbuches von *E. Hora*. Prog. Freistadt 1909 | ZöG 232 A. Kornitzer.

Heinichens Lateinisches Schulwörterbuch. I. Teil : Lat.-Deutsch, 8e Aufl. von *H. Blase* und *W. Reeb*; II. Teil : Deutsch-Lat. 6e Aufl. von *C. Wagener*. Leipzig Teubner 1909 6,75 et 5,75 M. | MPh XVIII 69 J. van Wageningen | ZG 224 O. Wackermann | ZöG 612 J. M. Stowasser.

R. Helm, Griechischer Anfangskursus... 2 Aufl. Berlin & Leipzig Teubner 1908 IV 80 p. 8° 2,40 M. | WKPh 204 J. Sitzler.

Helm-Michaelis, Lateinbuch für Oberrealschüler. Leipzig Teubner 2,20 M. | BBG 455 Bauerschmidt.

R. Jahnke, Tafel zur Einübung der latein. Konjugation. Leipzig Teubner 1910 10 pl. 1 M. | BBG 455 Stöcklein.

K. Klement, Elementarbuch der griech. Spr., auf Grund des griech. Uebungsbuches v. Hintner. Wien Hölder 1910 IV 199 p. 3 Kr. | WKPh 1195 J. Sitzler.

—, Elementar Grammatik der griechischen Sprache auf Grund der griechischen Schulgr. von Hintner-Klement. Wien Hölder 1909 IV 100 p. 8° 1,50 Kr.— WKPh 470 J. Sitzler | ZG 157 O. Kohl | ZöG 224 H. St. Sedlmayer.

— Schulgrammatik der griechischen Sprache, auf Grund von H. Hintners griechischer Schulgrammatik IV 191 p. 8° 2,50 Kr. | WKPh 470 J. Sitzler.

Unterrichts-Briefe für das Selbststudium der griech. Sprache. Kursus I & II von *E. Koch*, III von *Chr. Roese*, 2. Aufl. Leipzig Haberland 1910 XXXI 797 p. 8° 24 M. | WKPh 1196 J. Sitzler.

K. G. Kosmas, Λατινικὸν ἀναγνωσματάριον (cf. Grammaire).

E. Krätsch, Lateinisches Wörterbuch (cf. Grammaire).

E. Krause, Lateinisches Uebungsbuch für Oberklassen. I : Aufgaben zur Wiederholung der Syntax V 188 p. 1,50 M. ; II : Freie Aufgaben III 105 p. 1 M. Wolfenbüttel Zwissler 1905 ens. 3 M. | KBW 283 | WKPh 240 H. Ziemer.

M. Mertens, Hilfsbuch für den Unterricht in der alten Geschichte, 11 & 12. Aufl. Freiburg Herder 1908 VIII 154 p. gr. 8° 1,60 M. | WKPh 122 Köhler.

Th. Nissen, Uebungsbuch zum Uebers. aus den Deutschen ins Latein. Leipzig Freytag 1910 221 p. 2,50 M. | BBG 455 Holler | RBW 475 Kirschmer.

U. Nottola, Disegno storico della letteratura latina per uso delle scuole secondarie. Firenze Sansoni 1910 X 231 p. 16° 2 L. | A&R 42 E. Gerunzi | BFC XVI 179 L. Cisorio.

Chr. Ostermanns Lateinisches Uebungsbuch ; Ausg. fur Reformschulen, bearb. von *H. J. Müller* & *G. Michaelis*. Ausg. A, 3. Aufl. Leipzig Teubner 1907 XIX 224 & 86 p. 8° 3 M. | ZöG 1094 H. Bill.

— Ausg. B, 3. Aufl., ibid. 1907 XVI 224 & 86 p. 8° 2,80 M. | ZöG 1094 H. Bill.

— Ausg. C. 4, 1e Hälfte. ibid. 1909 VIII 350 p. 8° 2,60 M. | ZG 153 R. Berndt.

F. Persiano, Esercizi e Letture Greche ; Parte I, II. Paravia 1909 | A & R 380 G. Gandino.

K. Prinz, Lateinisches Lesebuch. I. Teil : Bruchstücke aus leichten Prosaïkern. Wien Tempsky 1910 1,80 Kr. | ZöG 663 R. Bistchofsky.

A. Rademann, 25 Vorlagen zum Uebersetzen ins Lateinische... 2. Aufl. Berlin Weidmann 1910 48 p. 0,80 M. | BBG 456 Stöcklein.

Scheindler, Lateinische Uebungsbücher, III : Der einfache Satz ; IV : Der einf. & zusammengesetzte Satz ; V : Lateinische Uebungsstücke... von *H. St. Sedlmayer*. Wien Tempsky 1910 1,40 1,40 & 2 M. | KBW 474 Kirschmer | WKPh 951 Rosenthal.

K. Schenkl, Deutsch-Griechisches Schulwörterbuch, 6e Aufl. Leipzig Teubner 1909 V 941 p. 9 M. | MPh XVII 308 Z. C. de Boer | ZöG 715 Fr. Stolz.

A. Schwarzenberg, Uebungsbücher für den Unterricht der latein. Sprache an



gymnas. Anstalten mit lateinlosem Unterbau, C. 2. Aufl. Leipzig Teubner vi 229 p. 8° 2,80 M. | ZG 351 O. Vogt.

L. Siedentop, Lateinische Formenlehre nebst zahlreichen Uebungsaufgaben... Leipzig Bredt 1909 128 p. 1,60 M. | BBG 306 Stöcklein.

Stowassers Lateinisch-Deutsches Schul- und Handwörterbuch. 3. Aufl. von *M. Petschenig*. Einl. und etymol. Teil von *Fr. Skutsch*. Wien Tempsky 1910 804 p. gr. 8° 10 Kr. | BPhW 1423 Fr. Vollmer DLZ 2140 G. Landgraf | RC LXX 29 J. D. | WKPh 1145 Th. Stangl | ZöG 983 A. Scheindler.

Th. Vogel, Lateinische Schulgrammatik für gymnasiale Anstalten mit lateinlosem Unterbau. 3. Aufl. Leipzig Teubner 1910 2,80 M. | BBG 454 Bauerschmidt.

Wulff, Lateinisches Lesebuch für den Anfangsunterricht. Ausg. C für höhere Mädchenschulen von *J. Schmedes*. | KBW M. Planck.

W. Wyss, Lateinisches Uebungs- und Lesebuch für Anfänger. Zürich Beer 1910 x 156 p. 2,30 M. | BBG 456 Stöcklein | WKPh 804 Rosenthal.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

A

B

C

H

I

J

K



L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

TABLE

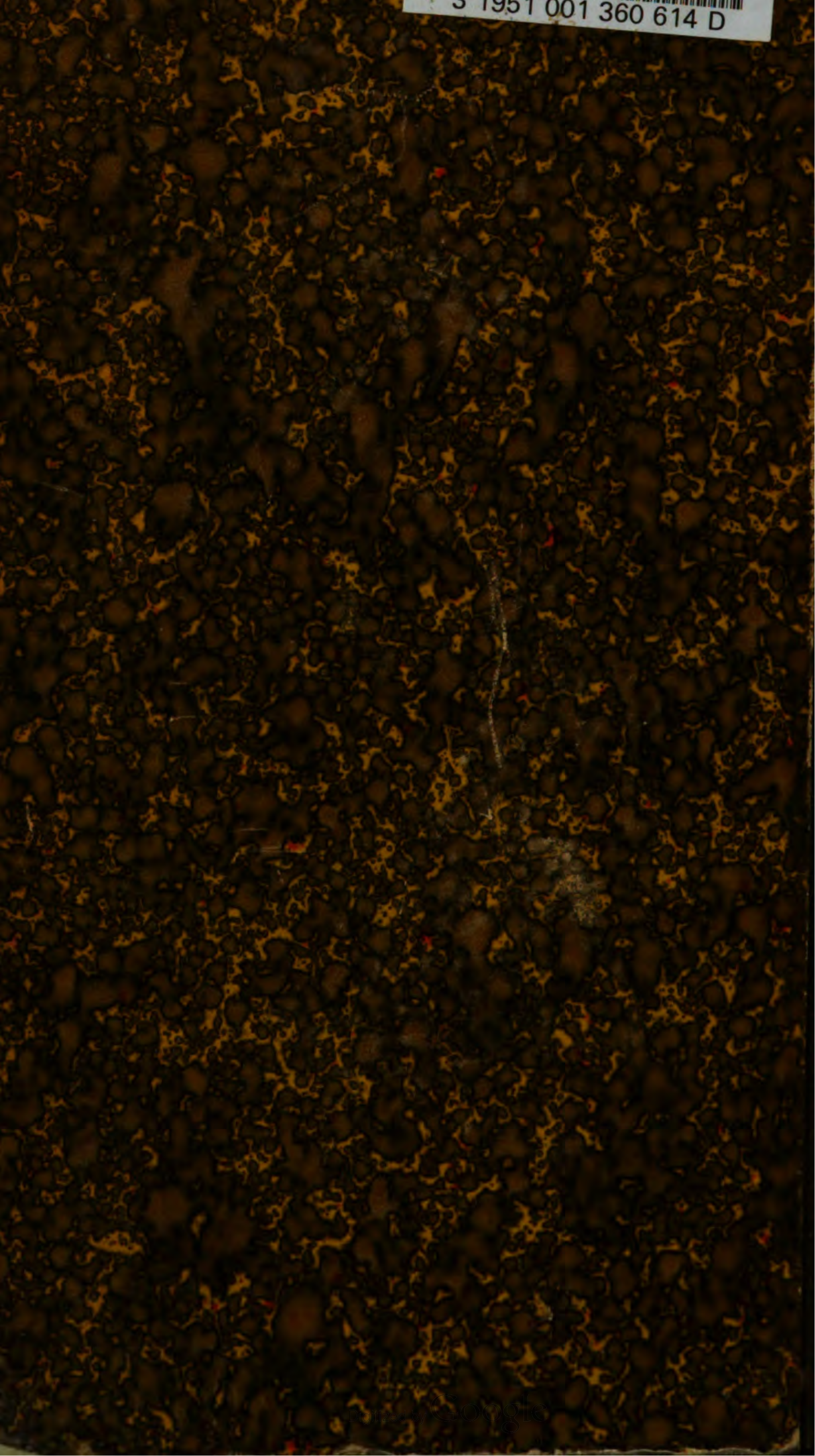
N. B. — On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des Revues* de l'an prochain.

Le Gérant, C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.






3 1951 001 360 614 D